



Liste des bilans

- | | | |
|---------------------------|-------------------------------|--|
| 1 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES | 8 ÎLE-DE-FRANCE | 15 MARTINIQUE |
| 2 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ | 9 NORMANDIE | 16 GUYANE |
| 3 BRETAGNE | 10 NOUVELLE-AQUITAINE | 17 LA RÉUNION |
| 4 CENTRE-VAL DE LOIRE | 11 OCCITANIE | 18 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES |
| 5 CORSE | 12 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR | |
| 6 GRAND EST | 13 PAYS DE LA LOIRE | |
| 7 HAUTS-DE-FRANCE | 14 GUADELOUPE | |

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
NOUVELLE-AQUITAINE

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RGHÉOLOGIE

**BILAN SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
2019**

MINISTÈRE DE LA CULTURE

DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES

SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

AVRIL 2022

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

SITE DE BORDEAUX

54 rue Magendie - CS 41229 - 33074 Bordeaux Cedex

Tél. : 05.57.95.02.24

SITE DE LIMOGES

6 rue Haute de la Comédie - CS 43607 - 87036 Limoges Cedex

Tél. : 05.55.45.66.40

SITE DE POITIERS

Hôtel de Rochefort - 102 Grand'Rue - CS 20553 -

86020 Poitiers Cedex - Tél. : 05.49.36.30.35

Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain.

Il s'adresse tant à l'administration centrale du Ministère de la Culture (sous-direction de l'archéologie) qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informée des opérations réalisées en région, qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations.

Il est aussi destiné à une diffusion plus large aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

Les textes publiés dans la partie «Travaux et recherches archéologiques de terrain» ont été rédigés, sauf mention contraire, par les responsables des opérations. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

Coordination et secrétariat d'édition : Christine Raucoule avec la collaboration de Catherine Faure, Frédérique Juchauld-Zinsner

Bibliographie : Pascal Bordillon, Hélène Mousset, Dominique Costa, Martine Stator.

Illustrations et DAO : Jean-François Pichonneau, Hélène Mousset, Frédérique Juchauld-Zinsner d'après les documents fournis par les auteurs.

Documents cartographiques : Olivier Bigot, avec la collaboration de Myrtille Blancheton, Frédérique Juchauld-Zinsner

*Imprimerie Lestrade
7 avenue Jean Zay
BP 79
33151 CENON CEDEX*

ISSN 2650-8346
MINISTÈRE DE LA CULTURE

En couverture :

Au centre :

23 - Faux-la-Montagne, Villa de Chatain.

*Vue du site depuis l'ouest.
Cliché par drone, S. Deleron.*

A gauche, en bas :

33 - Lugasson - Roquefort.

*Vue du monument après nettoyage en début de campagne.
Cliché : Vincent Ard.*

A droite, en bas :

17 - Châtelailon-Plage Colline d'Angoute, phase 3.

*Vue zénithale de l'abri 3122 depuis le nord.
Cliché : Edouard Veau, Eveha.*


IMPRIM'VERT®



Table des matières

2 0 1 9

Préface - M. Descazeaux	15
Introduction - X. Margarit	16
Bilan, résultats notables de la recherche archéologique	18
<i>In Memoriam</i> Guy Lintz	28
<i>In Memoriam</i> Fabrice Marembert	29
Travaux et recherches archéologiques de terrain	31
Carte et tableau de présentation générale des opérations autorisées	32

CHARENTE 36

Travaux et recherches archéologiques de terrain

ANGOULÊME, 243 rue de Clérac à Sillac	38
ANGOULÊME, Place Saint-Pierre	38
ANGOULÊME, Rue de Lunesse	39
BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE, Champagne nord, La Champagne, Montemille	39
BERNAC, Rue de la Tour	39
BOUTEVILLE, Le Château	40
CHAMPAGNE-VIGNY, Église Saint-Christophe	41
CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE, Le Bourg sud	42
CHASSENON, 23 rue des Combeaux	42
CHASSENON, Les Chenevières	42
CHASSENON, Les Coutis	43
CHASSENON, De <i>Cassinomagus</i> à Chassenon	43
CHASSENON, Le quartier du Grand Villard	44
CHASSENON, Le sanctuaire des Chenevières	45
COGNAC, Le château royal, 127 boulevard Denfert-Rochereau	46
FLÉAC, Rue des Chaumes, chemin de l'étang	46
FLÉAC, Pierre Ladre, parc d'activité Euratlantic	47

GARAT, Le Parc de Villars47
GURAT, Église Saint-Georges48
JARNAC, 5 à 11 rue Jacques et Robert Delamain50
JARNAC, Route de Julienne50
LESTERPS, Les jardins de l'Abbaye51
MONTMOREAU-SAINT-CYBARD, Le Clos Saint-Laurent-de-Belzagot51
MOULIDARS, Le Bourg51
MOUTON, Église Saint-Martial53
LES PINS, Église de La Vaure54
PRANZAC, Centre Bourg55
REIGNAC, Eglise Saint-Pierre-ès-Liens56
ROULLET-SAINT-ESTEPHE, La Fouillouse57
RUFFEC, ZI de la Gare57
SAINT-CYBARDEAUX, Les Bouchauds57
SAINT-MÊME-LES-CARRIÈRES, La Plante des Meuniers60
SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE, Les Roziers60
TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE, Suris, Les Pièces60
TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE, Genouillac, Les Fayards61
TORSAC, Grotte Castaigne61
TUSSON, Prieuré des Hommes62
VERVANT, La Demoiselle62

Opérations communales et intercommunales **63**

CELLEFROUIN et MONTMOREAU, Relevés64
LA CHEVRERIE et LA FAYE, Parc éolien64
LUXE ET FOUQUEURE, La Terne64
RUELLE-SUR-TOUVRE et L'ISLE-D'ESPAGNAC, Plantier du Maine Gagneau64
Prospection thématique, Les réseaux de communication65

CHARENTE MARITIME **66**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

AYTRÉ, Boulevard des Cottes Mailles68
BLANZAC-LES-MATHA, Fief Conteau68
BRIZAMBOURG, RD N°134, Les Jonchères69
LE CHÂTEAU-D'OLÉRON, La Citadelle71
LE CHÂTEAU-D'OLÉRON, La Bassée72
LE CHÂTEAU-D'OLÉRON, Ors73
CHATELAILLON-PLAGE, 88 avenue des Boucholeurs73
CHATELAILLON-PLAGE, 89 avenue des Boucholeurs74
CHATELAILLON-PLAGE, Colline d'Angoute74
CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET, Rivière de Chauvignac76
COZES, 6 route de Javrezac77
DOLUS-D'OLÉRON, L'Ecuissière77
ESNANDES, Rue de l'Eglise78
FERRIÈRES, Les Balottes, ZAC de l'Aunis79
GEAY, Eglise Notre-Dame/Saint-Vivien79
LE GUA, abords de l'église Saint-Laurent80
LE GUA, abords de l'église Saint-Laurent81
L'HOUMEAU, ZAC de Monsidun, Coeur de Boeuf et le Chêne81

JONZAC, Chez Pineau	81
LONGÈVES, Rue des Grands Champs	84
MARANS, La Gabauge des Noyers	85
MARSAIS, centre bourg et Les Dingins	85
MATHA, Les Fontaines	86
MIRAMBEAU, Contournement RD137-RD370	88
NEUVICQ-LE-CHATEAU, Le Bourg	88
NIEULLE-SUR-SEUDRE, Place de la Mairie	89
PESSINES, 17 rue Saint-Gilles	90
PONT-L'ABBE-D'ARNOULT, Eglise Saint-Pierre	90
PORT-D'ENVAUX, Le Priouté, fleuve Charente	90
PORT-DES-BARQUES, Les Chapelles, Grand Fief Chagneaud	93
ROCHEFORT, 11 rue Auguste Giral	93
ROCHEFORT, 11 rue Auguste Giral	94
ROCHEFORT, L'Arsenal, forme de radoub Napoléon III	94
ROCHEFORT, L'Arsenal, Hôtel de Cheusse	94
ROCHEFORT, L'Arsenal, forme de radoub Louis XV	95
LA ROCHELLE, Rue du Moulin des Justices	95
LA ROCHELLE, Rues pas du Minage, Gambetta, de la forme, place du Marché	95
ROYAN, Abords de l'église Saint-Pierre	96
SAINT-AGNANT, Prieuré de Montierneuf, 1 rue du Gros Chêne	98
SAINT-CÉSAIRE, La Roche à Pierrot	98
SAINT-GEORGES-D'OLÉRON, Places de Verdun et d'Aliénor d'Aquitaine et canton de la Seigneurie	99
SAINT-JEAN-D'ANGELY, 5-7 rue Lacoue	100
SAINT-JEAN-D'ANGLE, Château fort	100
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON, La Borderie	100
SAINT-ROMAIN-DE-BENET, Le Chalet, route de la forêt	101
SAINT-SATURNIN-DU-BOIS, Les Petits Prés et centre bourg	101
SAINT-SATURNIN-DU-BOIS, Bourg nord	102
SAINT-SAUVANT, Rue de la Raison, maison Flingou	104
SAINT-SORNIN, La Tour de Broue	104
SAINT-SULPICE-DE-ROYAN, 58-60 Route de Saint-Palais	106
SAINT-SULPICE-DE-ROYAN, Route de Saint-Palais, Les Deux terrages	106
SAINTES, 21 rue Ambroise Daubonneau	110
SAINTES, 35 chemin des Carrières de la Croix	110
SAINTES, 151 rue de la Boule	110
SAINTES, Diconche, giratoire RD 137	111
SAINTES, Les Charriers	111
SAINTES, Rue de Chermignac-sur-Moreau	111
SAINTES, 133 rue Daniel Massiou	112
SAINTES, Eglise et prieuré Saint-Eutrope	114
SAINTES, Abords de l'église Saint-Eutrope	114
SAUJON, Voie du Parc des Chalets	116
SEMUSSAC, Place de l'église Saint-Etienne	116
TRIZAY, Le Prieuré Saint-Jean-l'Evangeliste	116

Opérations communales et intercommunales **119**

MEDIS et ROYAN, Bois de Belmont, RD 750	119
SAINTES et FONTCOUVERTE, Courbiac, fleuve Charente	120
TAILLEBOURG et PORT-D'ENVAUX, Fleuve Charente	120
Prospection recherche diachronique, Le marais de Brouage	122
Prospection recherche diachronique, Le littoral de l'île d'Oléron	123

CORRÈZE 124**Travaux et recherches archéologiques de terrain 126**

BEAULIEU-SUR-DORDOGNE, Place des Pères, Abbatiale Saint-Pierre et Saint-Paul	126
BRIVE-LA-GAILLARDE, Grotte Bouyssonnier	127
BRIVE-LA-GAILLARDE, Impasse Faurel	127
DONZENAC, ZAC de l'Escudier Sud	129
GIMEL-LES-CASCADES, Chapelle Notre-Dame-du-Rosaire	130
MALEMORT-SUR-COREZE, Font Croze – Lot A	130
MALEMORT-SUR-CORREZE, Font Croze – Lot B	130
MALEMORT-SUR-CORREZE, Font Croze – Lot C	130
MALEMORT-SUR-CORREZE, Rue du Pont de chemin de fer	131
MALEMORT-SUR-CORREZE, Rue de la Pommeraie	131
NAVES, Bois Bara	131
SAINT-FREJOUX, La Grange	132
SAINT-HILAIRE-LES-COURBES, Puy du Mas	132
SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE, Le Crouzet	134
SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE, Les Hauts de Lestrade	134
SEGUR-LE-CHATEAU, Château de Ségur	136
SEGUR-LE-CHATEAU, Castrum de Ségur	136
SERANDON, Sandère	137
USSAC, Les Serres – DO81	138
USSAC, Les Serres – DO87	138
USSAC, Les Serres – DO86-91	138
USSAC, Route de Saint-Antoine – Les Serres	139
USSEL, 2 rue François Gabie	139
UZERCHE, Les Pâturaux	139

Opérations communales et intercommunales 140

BRIVE-LA-GAILLARDE, Ancien Aérodrome Brive-Laroche	140
CHAMBOULIVE, ESPARTIGNAC, LAGRAULIERE, NAVES, PIERRFITE, SAINT-CLEMENT, SAINT-JAL, SAINT-SALVADOUR, SEILHAC	142
LAVAL-SUR-LUZEGE, LAPLEAU, SAINT-MERD-DE-LAPLEAU, prospection diachronique	143

CREUSE 144**Travaux et recherches archéologiques de terrain 146**

BOURGANEUF, Chapelle Notre Dame du Puy	146
BUSSIERE-NOUVELLE, Place de l'église	146
DUN-LE-PALESTEL, Place du Champ de Foire	147
FAUX-LA-MONTAGNE, Le Châtain	147
LE GRAND-BOURG, Maison de Santé	151
MAUTES, le Bourg	151
MOUTIER-ROZEILLE, Eglise Saint-Hilaire	152
MOUTIER-ROZEILLE, Saint-Hilaire	154
MOUTIER-ROZEILLE, Le Thym	154

NEOUX, Chemin de César – La Prade	156
NOUZIER, 2 route du Crevant	157
SAINT-DIZIER-MASBARAUD, Murat les Tours	157
SAINT-GERMAIN-BEAUPRE, Le Bourg	159
SAINT-ORADOUX-DE-CHIROUZE, Les Mottes	159
LA SOUTERRAINE, Bridiers	160
TOULX-SAINTE-CROIX, Chapelle Saint-Martial	163
VIERSAT, Le Charaud – le bois du Sous-la-Porte	163

DORDOGNE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

ALLAS-LES-MINES, Château de Ferrières	166
BERGERAC, Rue de la Brèche et rue Saint-Cyr	167
BERGERAC, Ilot Beggren	167
BOURDEILLES, Fourneau du Diable	168
LE BUGUE, Station épuration	170
LE BUISSON-DE-CADOUIN, Grotte de Cussac	170
CARLUX, Le Château	171
CARSAC-AILLAC, Pech de l'Azé IV	172
CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, Château des Milandes	173
CHAMPCEVINEL, 73bis rue des Gravettes	175
CHANCELADE, Abbaye	175
COULOUNIEIX-CHAMIER, Avenue Winston Churchill	178
COURS-DE-PILE, Château de Pile Migay	179
CREYSSE, Grand Jean	179
CUBJAC-AUVEZERE-VAL D'ANS, La Forge d'Ans	180
DOMME, Château du Roy	181
DOMME, Combe Grenal	183
EYMET, Conteneurs enterrés	185
EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Les Combarelles I	186
EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Abri Cro Magnon	187
EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Laugerie Haute	188
EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, La Mouthe	190
EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Abri du Poisson	191
EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Serres	191
ISSIGEAC, 2 Grand Rue, Maison des Dîmes	192
JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT, Forge neuve	194
LAMONZIE-SAINT-MARTIN, La Bougatie-Ouest	196
LISLE, La Peyzie	196
MARQUAY, Laussel	197
MARSAC-SUR-L'ISLE, Parc d'activité Route de Marival	198
MENESPLET, Barthomettes	200
MEYRALS, Le Berteil	200
MONPAZIER, Centre Bourg	202
MONPAZIER, 19 bis rue du Trottoir	202
MONTCARET, La Petite Borie AT 159	203
MONTCARET, La Petite Borie AT 162-165-168	203
MONTIGNAC, La Balutie	204
MONTIGNAC-SUR-VEZERE, Plaine du Chambon	204
MONTIGNAC-SUR-VEZERE, Le Chambon Chemin de la Laurence	205
NEUVIC, Les Granges, Rte de Saint-Astier	205
PERIGUEUX, 32 Boulevard des Arènes	206

PERIGUEUX, Quartier Saint-Front	208
LA ROQUE-GAGEAC, Saint-Donat	212
SAINT-AVIT-RIVIERE, Abords de l'église	212
SAINT-AVIT-SENEUR, Le Bourg	213
SAINT-CREPIN-DE-RICHEMONT, Carrière de Meules	214
SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX, La Peyrouse	217
SAINT-FRONT-DE-PRADOUX, Site badegoulien de plein air du Chatenet	220
SAINT-LAURENT-DES-HOMMES, Centre Bourg	223
SAINT-LAURENT-LA-VALLEE, Le Bouyssou Haut	224
SAINT-LEON-SUR-VEZERE, Le Moustier	225
SAINT-VICTOR, Aménagement Bourg	226
SAVIGNAC-DE-MIREMONT, La Ferrassie	227
TOCANE-SAINT-APRE, La Chauprade	230
LA TOUR-BLANCHE-CERCLES, Chateau	230
LA TOUR-BLANCHE-CERCLES, Chez Tezy	231

Opérations communales et intercommunales 232

FIRBEIX, SAINT-JEAN-PARDOUX, LA RIVIERE, SAINT-SAUD-LA-COUSSIERE, Forge de Firbeix	232
Prospection vallée de la Dronne, de l'Isle et de la Vézère	233

GIRONDE 236

Travaux et recherches archéologiques de terrain 238

AUDENGE, Domaine des Hélianthèmes	238
AVENSAN, Carrière	238
BEGUEY, Le Bourg Nord	239
BLASIMON, Abbaye Saint-Maurice	239
BORDEAUX, 99 Blvd Albert 1er	240
BORDEAUX, ZAC Garonne Eiffel, secteur Deschamps, Phase 4b	243
BORDEAUX, ZAC Garonne Eiffel, secteur Deschamps, Phase 6	245
BORDEAUX, Place Gambetta	247
BORDEAUX, 15 rue du Grand Rabbin Joseph Cohen	248
BORDEAUX, Tombeau présumé de Michel de Montaigne	248
BORDEAUX, Place Pey-Berland	250
CABANAC-ET-VILLAGRAINS, Les Mottes	250
CARBON BLANC, Avenue de Bordeaux	250
FARGUES SAINT HILAIRE, Déviation	251
LE FIEU, Vignes du Juge	252
GUITRES, Rivière l'Isle	252
LIBOURNE, Place Joffre	252
LIBOURNE, 39 Rue JJ Rousseau Chapelle des Cordeliers	253
LIGNAN-DE-BORDEAUX, Eglise Sainte-Eulalie	253
LUGASSON, Roquefort	254
MERIGNAC, Avenue Marcel Dassault	257
PESSAC, Avenue Roger Chaumet	257
PESSAC, 2 rue Béranger	257
PUJOLS, Bourg	260
QUEYRAC, Le Blanc et Beney	260
LA REOLE, Rue du Général Leclerc	260

SADIRAC, Tioulet	261
SADIRAC, Laurent Vidau	262
SAINT-AUBIN-DE-MEDOC, Eglise Saint-Aubin	262
SAINT-EMILION, Rue de l'Abbé Bergey	266
SAINT-EMILION, La Madeleine	267
SAINT-JEAN-D'ILLAC, Lotissement «Le Parc de la Vignotte»	268
SAINT-LOUBES, Barbeyrac	269
SAINT-MAGNE, Lotissement Le Clos Marie Jeanne	269
SAINT-MEDARD-EN-JALLES, Avenue de Mazeau	270
SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET, Carrière de Granulats	270
SALAUNES, Domaine de Bédillons	271
TESTE-DE-BUCH, Dune du Pilat	271

LANDES 272

Travaux et recherches archéologiques de terrain 274

ANGOUME, Le chaland monoxyle	274
AUREILHAN, Rue de la Tuilerie	276
BISCARROSSE, Lac	276
DAX, Les Berges et le lit de l'Adour	277
DAX, 57 rue Gambetta	277
GELOUX, Nécropole de Pouyet Sud	279
MONT-DE-MARSAN, Centre commercial rue Monge	281
SAINT-VINCENT-DE-PAUL, Camp de prisonniers de Buglose	282
UCHACQ-ET-PARENTIS, Epave Heinkel 177	285

Opération communale et intercommunale 287

Recherche sur les dynamiques d'occupation du sol dans le bassin de la Midouze	287
--	-----

LOT-ET-GARONNE 292

Travaux et recherches archéologiques de terrain 294

AGEN, Cité administrative	294
AGEN, Place Foch et Rue Raspail	295
AIGUILLON, 9 Rue Claude Debussy	296
AIGUILLON, Graviere Gaia Ph 6	296
AIGUILLON, Graviere Gaia Ph7	297
BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE, Borie del Rey	298
CASTELCULIER, Le Burga	298
CASTELCULIER, Le Burga	300
DURAS, 34 Rue Chavassier	300
FOURQUES-SUR-GARONNE, Station épuration	300
FRANCESSAS, 7-9 Rue Arragegat	301
LAYRAC, Pont de la Peyre	302
MOIRAX, Le Bourg	304

MONSEMPRON-LIBOS, Lajinjouade	306
MONTPOUILLAN, Pre du Broc	306
PINDERES, Le Papetier	307
PINDERES, Le moulin du Papetier	309
ROQUEFORT, Chemin de Fon du Bois	309
SAINTE-BAZEILLE, Maison Roigt	309
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS, Eglise Saint-Martin de Mourrens	310
SAINT-EUTROPE-DE-BORN, Château de Scandillac	313
SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT, Graviere Gaia Comarque et Flaman	313
SAINT-FRONT-SUR-LEMANCE, Bonaguil	316
SAUVETERRE-LA-LEMANCE, Camps de Peyres	318
SOS, EHPAL Les Deux Vallées	318
VILLENEUVE-SUR-LOT, Anglade	318
VILLENEUVE-SUR-LOT, Halle Lakanal	319
VILLENEUVE-SUR-LOT, Monplaisir	319

Opérations communales et intercommunales 320

BARBASTE, POMPIEY, Plateau de Choisy	320
BRAX, COLAYRAC SAINT CIRQ, LE PASSAGE, Barreau de Camelat	323

PYRENEES-ATLANTIQUES 326

Travaux et recherches archéologiques de terrain 328

AHAXE-ALCACIETTE-BASCASSAN, Vallée de Mendive	328
ARANCOU, Loustalet	328
BANCA, Col de Mehatze	329
BAYONNE, Rues de l'Abesque et Gouverneurs	329
BAYONNE, 13 et 15 rue Bourgneuf	330
BAYONNE, Allée Docteur Robert Lafon	330
BAYONNE, Avenue de Cam de Prats	331
BAYONNE, Projet Tram'Bus - Place du Réduit	335
BEDOUS, Quartier St Berthoumieu	336
ETSAUT, Col d'Arras	336
LABASTIDE-MONREJEAU, La Redoute du Castéra	337
LABETS-BISCAY, Tuqueta	337
LARCEVEAU-ARROS-CIBITS, Eglise Saint-Sébastien d'Arros	338
LESCAR, Place Royale/Rue du Parvis	339
LESCAR, 15 Rue des Frères Rieupeyrous	342
MORLAÀS, Rue des Cordeliers	343
OLORON SAINTE-MARIE, 2 place des Cordeliers	344
ORTHEZ, Rue des Jacobins	347
ORTHEZ, 12 rue Xavier Darget	348
OSSAS-SUHARE, Grotte de Gatzarria	348
PORTET, Lamarrigue, Bious	349
SAINTE-COLOME, Grotte Tastet	350
SAINT-MICHEL, Massif d'Urkulu - Uk 017	351
SAINT-MICHEL, Massif d'Urkulu - Uk 022	352
SALIES-DE-BEARN, Les Braques	353
SALIES-DE-BEARN, Chemin du Herré	354
SERRES-CASTET, Route de Bordeaux	355

ASCARAT, ANHAUX, LASSE, IROULEGUY, SAINT ETIENNE DE BAIGORRY, Occupation médiévale de la Basse Navarre, Terre de Baïgorry	357
ARNEGUY, SAINT – MICHEL, UHART-CIZE, Voie des Ports de Cize	358
BANCA, UREPEL, Mines d’Haira	359
BARCUS, TARDETS-SORHOLUS, TROIS VILLES, La Madelaine	360
ISTURITS, SAINT MARTIN D’ARBERROUE, Grottes d’Isturitz, Oxocelhaya et Albadia	362

DEUX-SÈVRES**364****Travaux et recherches archéologiques de terrain****366**

BESSINES, Les Pendus	366
BRESSUIRE, La Petite Richardière	366
ÉCHIRÉ, 91 rue des Quatre Marie	367
ÉCHIRÉ, Champ Poinçon	367
MONCOUTANT, ZAE La Forestrie	367
PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE, Tumulus C de Péré	368
SAINT-MAIXENT-L’ÉCOLE, Rue de la Marne	370
VILLIERS-EN-PLAINE, 44 route de Niort	371

VIENNE**372****Travaux et recherches archéologiques de terrain****374**

BÉRUGES, Le Fiéreau, la Plaine des Cours	374
BIARD, Le Bourg Nord, le Vignaud est et ouest	376
CHÂTEAU-LARCHER, Le château	376
CHATELLERAULT, rue du Collège	377
CHAUVIGNY, Route de la Puye	378
CIVAUX, Monas	378
DANGÉ-SAINT-ROMAIN, Le Carroir de la Barre et Pièce de Braudière	378
DISSAY, Centre bourg	380
GENCAY, le château	383
INGRANDES-SUR-VIENNE, La Fosse des Sables	383
ITEUIL, 86 rue de Chaurras	383
ITEUIL, Impasse des Rosiers	384
JAUNAY-MARIGNY, 13 Impasse desThemes	386
LEIGNÉ-LES-BOIS, Eglise Saint-Rémi	386
LIGUGÉ, Route de Croutelle, Fief du Pilier	387
MIGNÉ-AUXANCES, 14 rue du Centre	387
MARNAY, Eglise Saint-Pierre	387
MIGNÉ-AUXANCES, Route de Saumur, Marcou	388
MIREBEAU, rue Maurice Aguillon	389
MONTAMISÉ, Rue de la Croix	389
MONT-SUR-GUESNES, Le château	389
MOUSSAC, Impasse des Feux Follets	390

NAINTRÉ, Les Berthons et le Clain	391
POITIERS, Parc de Blossac	391
POITIERS, Jardin des Droits de l'Homme	392
POITIERS, Grand'Rue	393
POITIERS, Le Pont Joubert	394
POITIERS, Rue des Caillons	397
POITIERS, Eglise Saint-Jean-de-Montierneuf	398
POITIERS, Eglise Saint-Jean-de-Montierneuf	399
POITIERS, Eglise Saint-Hilaire-le-Grand	401
POITIERS, Le Palais Comtal	402
POITIERS, Les rivières de Poitiers	404
POITIERS, Quartier des arènes romaines	406
PORT-DE-PILES, Carrière de Bois Sapin	407
ROCHES-PREMARIE-ANDILLÉ, Les Héronnières	407
SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX, rues du Bocage et du Champ de foire	407
SAINT-MARTIN-LA-PALLU, Varennes, La Tourette	408
SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ, Pied Griffé	409
SAINT-RÉMY-SUR-CREUSE, La Tour de Gannes	410
SCORBE-CLAIRVAUX, Le Château du Haut-Clairvaux	410
SILLARS, Les Groges	410
SMARVES, Chemin du Mauroc	411
VENDEUVRE-DU-POITOU, rue de la Pierre qui Vire	412
VERNON, 1 rue du Château	412
VOUNEUIL-SOUS-BIARD, rue Firmin Petit	412
VOUNEUIL-SOUS-BIARD, Pouzioux-la-Jarrie, RD 12 415	415

Opération communale et intercommunale 416

Le pays Loudunais, Prospections recherche diachronique	416
--	-----

HAUTE-VIENNE 418

Travaux et recherches archéologiques de terrain 420

AIXE-SUR-VIENNE, Puy Nemard	420
AMBAZAC, La Grange du Coudier	422
AUREIL, 306, route des Carrières	422
AUREIL, 308, route des Carrières	422
BLANZAC, Parc éolien de La Lande	423
BOISSEUIL, La Chalussie	423
BOISSEUIL, La Chalussie – AP 434	423
BUSSIÈRE-POITEVINE, Places Girette et Mothern	424
CHAILLAC-SUR-VIENNE, rue des Vignes	424
CHALUS, 1 rue Chabrol	424
LA CHAPELLE MONBRANDEIX, Les Léonidies	425
CONDAT-SUR-VIENNE, Impasse Beau Vallon	425
CONDAT-SUR-VIENNE, Rue Jules Ferry	425
COUSSAC-BONNEVAL, Chauffaille	427
FEYTIAT, Rue de la Fontaine Saint-Gaucher	428
ISLE, Rue Robert Schuman	428
ISLE, La Chabroulie	429
ISLE, Le Génétie	431

LIMOGES, Porte Panet – Place Saint-Etienne	432
LIMOGES, Avenue Saint-Eloi	434
LIMOGES, Rue Montmailler et rue des Anglais	434
LIMOGES, Rue de l'Amphithéâtre	436
LIMOGES, Portes Ferrées	436
LIMOGES, Place Saint-Pierre, rue du Collège	436
MARVAL, Église de Milhaguet	437
MARVAL, Château de Marval	438
LA PORCHERIE, Châteauvieux	438
SAINTE-ANNE-SAINT-PRIEST, Église	440
SAINTE-MARIE-DE-VAUX, Bos Théraud	441
SAINT-BRICE-SUR-VIENNE, Rue du 8 mai 1945	442
SAINT-BRICE-SUR-VIENNE, Les Goupillères – AV 80	443
SAINT-BRICE-SUR-VIENNE, Les Goupillères îlot B – AV 81b	443
SAINT-BRICE-SUR-VIENNE, Les Goupillères îlot C – AV 81c	444
SAINT-JUNIEN, Route de Beaulieu – les Martines	444
SAINT-JUNIEN, Avenue d'Oradour-sur-Glane	445
SAINT-JUNIEN, Avenue d'Oradour-sur-Glane	445
SAINT-LAURENT-SUR-GORRE, 5 chemin de la Valade	445
SAINT-MATHIEU, Les Sechères	446
SAINT-SYLVESTRE, Abbaye de Grandmont	446
SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE, Place de la Nation	448
SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE, Erin et Lagraulière	449
VERNEUIL-SUR-VIENNE, 6 allée de Greignac	450
VERNEUIL-SUR-VIENNE, 8 allée de Greignac	451

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

453

Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne, Prospection aérienne	453
Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Prospection recherche diachronique	454
Terrasson, Le Lardin, Condat-sur-Vézère et Aubas, Prospection diachronique	455
Gironde, Lot-et-Garonne, Prospection diachronique	455

PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE

456

CHASSENON, De <i>Cassinomagus</i> à Chassenon	456
Monumentalisme et territoires au Néolithique entre Loire et Charente	458
SAINT-CÉSAIRE, La Roche à Pierrot	460
SAINTES, Église et prieuré Saint-Eutrope	462
Les céramiques de raffinage du sucre en France	465
Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais du Néolithique à l'Âge du fer	467
Les marais charentais au Moyen âge et à l'époque moderne	468
Les santons et la mer	469
HaGAL - Habitat Groupé Antique de la cité des Lémovices	470
Habitat antique de la moyenne montagne corrézienne	474
LE BUISSON-DE-CADOUIN, Grotte de Cussac	475
MARQUAY, Laussel	478
LAsCO, LAscaux Sol CContextualisation	478
BORDEAUX, 15 rue du Grand Rabbin Joseph Cohen	481

Patrimoine industriel du Périgord, de Charente et du Limousin	482
Fortipolis : nouvelles recherches sur les habitats fortifiés protohistoriques entre Garonne et Pyrénées	485
Réseau de lithothèques en Nouvelle-Aquitaine	488
Dynamiques de peuplement et environnement sur le littoral aquitain	489
Structures dolméniques et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales	490
PAVO - Préhistoire ancienne de la vallée d'Ossau	492
L'expérimentation paléométallurgique : de l'analogie à la modélisation	493
ITIVIN, les routes des vins	494
SCORBÉ-CLAIRVAUX, Le château du Haut-Clairvaux	494

Bibliographie	496
----------------------	------------

Personnel du service régional de l'archéologie	508
---	------------

Index	510
--------------	------------

Index des auteurs et collaborateurs de notice	510
Index des sites et des communes	513

Comme chaque année, le Bilan scientifique régional coordonné par la DRAC nous offre un panorama opérationnel complet de l'activité, des pratiques et des résultats de l'archéologie en Nouvelle-Aquitaine.

Il constitue un état des lieux et une ressource privilégiée à destination des chercheurs mais aussi de tous les acteurs territoriaux intéressés à l'histoire et aux patrimoines. Plus largement, ce volume est également l'expression de la mise en œuvre de la politique culturelle de l'Etat attachée à l'acquisition, à la préservation et la démocratisation des savoirs.

La Direction régionale des affaires culturelles déploie ses moyens pour soutenir l'étude et la conservation de vestiges archéologiques, que ceux-ci soient discrets et méconnus ou de renommée internationale. Ainsi, toujours à l'écoute des acteurs directement concernés par ces sites, la DRAC adapte son action à leur nature et à leurs situations, guidée par l'exigence scientifique et soucieuse d'en faciliter l'exploitation pour les rendre accessibles au plus grand nombre. L'archéologie, que ce volume nous propose de découvrir, s'inscrit donc au cœur de dynamiques territoriales et sociétales, parfois très anciennes, ou très actuelles car relatives à des travaux d'aménagement dont l'impact légitime notre intervention au titre d'une archéologie préventive maîtrisée. On rappellera d'ailleurs que cette dernière n'a pas été pensée par le législateur pour faire obstacle aux travaux d'aménagements, mais au contraire pour permettre à ceux-ci de pouvoir faire face à une

contrainte dans le respect d'enjeux culturels éminents. Notre action se décline également en soutien à une programmation de la recherche dont il convient de souligner qu'elle est construite en privilégiant les partenariats avec les institutions scientifiques, universitaires, ou les associations.

Cette archéologie participe également au développement de liens forts entre la politique culturelle de l'Etat et celle des collectivités territoriales, par exemple par la valorisation de sites ou en favorisant l'éducation artistique et culturelle pour nos jeunes générations.

La présentation du Bilan scientifique régional ne constitue qu'une toute première étape dans la connaissance des sites. Ces informations synthétiques et de premières mains sont appelées à être travaillées, développées, puis plus largement publiées et exploitées sous des formes diverses.

Je me réjouis du dynamisme de la communauté des archéologues dont témoigne cet ouvrage et de cette richesse que nous avons le devoir de faire connaître et de faire fructifier. C'est l'objectif du service régional de l'archéologie, du pôle patrimoines et architecture de la DRAC, qui œuvrent avec détermination, et certainement disons-le aussi avec passion, à l'accomplissement de ces missions.

Maylis DESCAZEUX
Directrice régionale des affaires culturelles

Ce nouveau compte rendu annuel de l'activité archéologique en Nouvelle-Aquitaine s'inscrit dans la continuité des précédents, c'est-à-dire celui d'une recherche soutenue et diversifiée dans ses objectifs et ses actions.

Cette vision d'ensemble, unique à l'échelle régionale, procède de l'implication de nombreux acteurs issus de toute la communauté des chercheurs, ainsi que de nombreuses institutions. Parmi celles-ci, il est utile de rappeler le rôle structurant du ministère de la Culture au nom duquel le SRA, service régional de l'archéologie de la DRAC, intervient tout au long d'une longue chaîne opérationnelle. Ses agents en effet, reçoivent et évaluent de très nombreux dossiers, autorisent, soutiennent et accompagnent les interventions, puis en valident les résultats et veillent à l'exploitation et à la sauvegarde des données.

Le SRA exerce donc très en amont, par exemple pour anticiper l'identification de secteurs géographiques sensibles ou de thèmes potentiellement porteurs, mais aussi pour évaluer l'impact de projets d'aménagements et donc prescrire des mesures d'archéologie préventive. Cet engagement se poursuit également bien après la fin des opérations proprement dites, que ce soit pour le soutien à la publication de leurs résultats ou pour la conservation, nécessairement à très long terme, de la documentation scientifique et des vestiges qui ont été reconnus et recueillis.

Ainsi, dans la logique des priorités définies pour chacun des trois sites de la DRAC, à Bordeaux, à Limoges et à Poitiers, le SRA s'est encore attaché en 2019 à évaluer et accompagner les projets et les recherches pour l'étude scientifique et la conservation du patrimoine archéologique mais aussi pour la diffusion des connaissances qui résultent de ces différentes actions. Cet engagement s'est poursuivi dans une démarche de précision d'une politique cohérente à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Il ressort de ce bilan pour 2019 une tendance générale au maintien voire à l'accroissement du nombre d'opérations, mais cette permanence globale demeure affectée de certaines disparités géographiques. Ainsi, les consultations de dossiers d'exploitation ou d'aménagement du territoire, et donc conséquemment d'instructions et de prescriptions au titre de l'archéologie préventive, ont-elles été stables sur le site de Limoges, en baisse sur le site de Bordeaux, mais en hausse sur celui de Poitiers.

Quoi qu'il en soit, le dynamisme régional en matière d'archéologie préventive demeure, notamment autour des grandes agglomérations et dans les vallées. Quant au rapport d'équilibre entre les départements selon leurs volumes d'activités, il s'est maintenu à l'image de leurs dynamiques d'aménagement respectives, moindre dans certains secteurs notamment du nord, de l'est et du sud de la région, et toujours plus importants sur certaines zones de départements notamment littoraux.

D'une façon générale, il est à noter une certaine tendance au développement d'opérations sur la Protohistoire, période qui demande encore à être mieux documentée. Par ailleurs, pour les temps historiques, un certain regain a aussi été constaté pour les centres-bourgs de petites villes ou de villes moyennes, lesquelles se trouvent être justement souvent très méconnues archéologiquement.

L'archéologie programmée aussi reste inégalement répartie géographiquement, mais ces disparités procèdent d'autres logiques territoriales, relatives notamment à l'histoire de la recherche ainsi que naturellement aux choix d'orientations définis par les pôles de recherche scientifique, voire aux logiques d'implantation de leurs infrastructures.

Pour autant, archéologies préventive et programmée présentent une réelle complémentarité régionale qu'il est

nécessaire de maintenir et même d'adapter en fonction de l'évolution de la recherche. Il appartient donc aux services de l'État de veiller à ce que le développement de la programmation puisse continuer à conjuguer équilibres territoriaux et problématiques scientifiques exigeantes, sans perdre de vue les missions de conservation. Comme pour l'archéologie préventive, ces dernières pérennisent la vie scientifique des sites en assurant leur sauvegarde sur place s'ils n'ont pas totalement disparu, et en maintenant, dans les centres de conservation et d'étude (CCE), l'accessibilité aux données et vestiges qui y ont été prélevés.

Cette recherche programmée demeure un point fort de notre discipline tant par l'amplitude chronologique couverte que par la grande richesse de la région en sites archéologiques. Nombreux en effet, sont ceux connus anciennement ou renommés internationalement, particulièrement pour la Préhistoire, période qui polarise encore une recherche quantitativement et qualitativement très développée.

Toutes les époques, néanmoins, ont été abordées cette année encore par l'archéologie programmée dans le cadre d'opérations très diversifiées, de fouille, de sondages, de prospections thématiques et de projets collectifs de recherche (PCR), mais aussi par des actions de reprises d'études de sites ou de mobiliers anciens, d'analyses, d'aide à la préparation de publication ou d'édition.

Parmi les points qui méritent d'être signalés, le développement des PCR est intéressant en ce qu'il facilite l'approfondissement de recherches sur des projets à court ou moyen terme en favorisant les interactions entre fouilles anciennes et fouilles récentes, ou entre archéologies préventives et programmées. Enfin, la variabilité des milieux investis mérite aussi d'être soulignée. Elle ne témoigne pas seulement des

développements d'emprises territoriales successives, mais aussi de la pertinence des questionnements qui ont présidé à l'engagement de recherches dans des environnements très diversifiés (ruraux ou urbains, montagnards ou littoraux, forestiers ou subaquatiques, etc.).

On notera d'ailleurs pour ce qui concerne l'archéologie subaquatique qu'elle demeure un axe d'investigation dynamique, particulièrement au regard des autres régions françaises.

Quant aux acteurs de la recherche, force est de constater qu'ils œuvrent surtout dans les UMR régionales, unités mixtes de recherches, notamment celles de Bordeaux, ou d'autres pôles tel celui universitaire de Poitiers.

Ces archéologues relèvent du CNRS, des opérateurs d'archéologie préventive publics et privés, ou de différentes autres institutions tels que des musées, des universités, ou le ministère de la Culture.

L'implication des associations reste également forte et fructueuse, et l'engagement de plusieurs jeunes chercheurs est à souligner.

Enfin, plusieurs responsables d'opérations présentent un rattachement scientifique extrarégional, ce qui témoigne de la forte attractivité, en un mot du rayonnement, qu'exerce l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine.

C'est donc fort de la globalité de ces constats, que ce bilan nous enjoint à poursuivre et à conjuguer nos efforts pour mieux connaître, mieux protéger et mieux partager notre patrimoine archéologique régional.

Margarit Xavier,
Conservateur régional de l'archéologie

Bilan, résultats notables de la recherche archéologique

2 0 1 9

Sont présentés ici de manière synthétique les principaux résultats des recherches archéologiques préventives et programmées sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine en 2019.

L'ordre de présentation retenu reprend celui des périmètres des trois anciennes régions.

Ainsi, dans un souci de représentation des territoires et d'expression des conservateurs régionaux de l'archéologie adjoints, responsables au quotidien de la mise en oeuvre de ces recherches, la parole leur est donnée !

Site de Bordeaux, par Hélène Mavéraud-Tardiveau, conservatrice régionale adjointe

Au cours de l'année 2019, le niveau d'activité archéologique dans les départements de l'ancienne région Aquitaine se maintient. Il faut cependant signaler une baisse des prescriptions d'opérations préventives, et une hausse notable des opérations programmées.

Pour ce qui concerne l'archéologie préventive, soixante-dix-huit prescriptions de diagnostics et trente-et-une prescriptions de fouilles ont été émises. Si le niveau de prescriptions de fouille reste pratiquement au même niveau que 2018, le nombre de prescriptions de diagnostic accuse une forte baisse de l'ordre de 49%. Une partie des opérations de fouilles préventives ne porte que sur des surveillances de travaux d'assainissement dans les centres-villes ou prend la forme d'études sur des édifices remarquables, protégés ou non.

En 2019, l'activité en archéologie programmée reste riche, pluridisciplinaire et diachronique. Les opérations prennent diverses formes : prospections, sondages, fouilles, relevés d'architecture, projets collectifs de recherches, etc... Ces opérations enrichissent de façon efficiente la connaissance de notre patrimoine régional, exceptionnel à plus d'un titre. Cette activité d'archéologie programmée se développe dans un cadre pluri-institutionnel. Les profils des porteurs de projets restent très variés : archéologues professionnels, chercheurs, universitaires, associations...

Opérations archéologiques préventives et programmées.

Sans surprise, les vallées de la Garonne, du Lot, de l'Adour, de la Dordogne et les gaves des Pyrénées restent les secteurs les plus actifs, au même titre que l'agglomération bordelaise et l'Entre-deux-Mers.

En Dordogne, malgré, le faible impact de l'aménagement du territoire dans ce secteur, l'activité archéologique reste soutenue.

Elle concerne aussi bien les plateaux, les terrasses alluviales et les fonds de vallon propices à l'étude des sites préhistoriques, que les centres-bourgs, comme à Bergerac ou à Monpazier. Il faut également souligner qu'en parallèle à des travaux sur des Monuments Historiques, plusieurs sites castraux ont fait l'objet d'investigations archéologiques (Allas-les-Mines, La Tour-Blanche, Carlux, Domme).

L'activité préventive se concentre autour des grandes agglomérations de Bergerac et de Périgueux, tandis que les opérations programmées se développent majoritairement en contexte rural.

Quantitativement, l'archéologie programmée connaît un fléchissement en 2019, celui-ci étant en partie dû à l'achèvement de plusieurs opérations pluriannuelles. Cependant, ce département regroupe à lui seul un tiers des opérations programmées du territoire de l'ancienne région Aquitaine.

La recherche programmée portant sur les sites préhistoriques est cette année encore très dynamique, avec 22 programmes portant majoritairement sur le Paléolithique supérieur (17 opération contre 4 sur le Paléolithique moyen et 1 sur le Mésolithique). Elles se partagent presque équitablement entre fouilles programmées et relevés d'art rupestre, parfois regroupées sous forme de projets collectifs de recherche, comme à Cussac.

Le département de la **Gironde** constitue un secteur particulièrement dynamique, aussi bien en matière d'archéologie préventive que programmée. Vingt-trois diagnostics et six fouilles préventives ont été réalisés, tandis que onze projets rattachés au domaine de l'archéologie programmée ont eu lieu.

Le territoire de Bordeaux métropole concentre à lui seul treize opérations archéologiques, dont quatre réalisées dans le centre historique de Bordeaux. Les surfaces diagnostiquées sur les communes de la métropole montrent le maintien d'une politique d'aménagement très dynamique. Les résultats de ces opérations nous offrent les indices d'occupation anthropique ancienne sur l'ensemble du territoire de la métropole et sur un très large spectre chronologique, du Néolithique final à la période contemporaine.

L'année 2019 est marquée par le lancement d'un ambitieux PCR portant sur le tombeau présumé de Montaigne conduit dans le cadre d'un partenariat scientifique soutenu par le Centre d'archéologie préventive de Bordeaux Métropole, le musée d'Aquitaine et le service régional de l'archéologie Nouvelle-Aquitaine.

Sur le reste du département, les projets soumis à l'archéologie préventive entrent principalement dans le cadre d'aménagements de lotissements, d'extension de carrières, et de permis de construire individuels.

Plusieurs opérations réalisées sur le territoire girondin peuvent être mises en exergue pour l'année 2019.

L'opération de fouille réalisée dans l'abbaye de Blasimon a permis d'enrichir les connaissances de ce lieu emblématique de la Gironde rurale. On s'arrêtera également sur la fouille programmée menée sur une allée mégalithique à Lugasson. Une campagne de sondage et de reprise de l'étude architecturale et technologique, établie dans les années soixante-dix, a permis de renouveler considérablement la connaissance que l'on avait de ce monument, notamment en précisant que sa datation est aujourd'hui à rapprocher du 4^e millénaire et non pas du 3^e millénaire comme attesté anciennement.

Sur le site de Cabanac-et-Villagrains, la fouille des mottes castrales s'est poursuivie. La fouille de la plateforme attenante aux mottes a montré que l'occupation ne semble pas avoir perduré au-delà de deux siècles, de la seconde moitié du XI^e siècle jusqu'au XIII^e siècle. Le travail d'investigation devrait encore se poursuivre sur plusieurs années.

Enfin, il convient également de citer la fouille du site de la Madeleine à Saint-Émilion où plusieurs campagnes de fouille se succèdent depuis maintenant six ans. Il s'agit d'un ensemble funéraire complexe, centré sur l'ancien porche de l'église de la Madeleine démantelée dès le XII^e siècle. L'ensemble de ces recherches révèle un contexte funéraire particulièrement riche, notamment la présence de pourrissoirs. Là encore, les investigations devraient durer encore plusieurs années.

En 2019, le département des **Landes** se démarque par un niveau de réalisation d'opérations préventives faible. Sur les sept diagnostics et trois fouilles

prescrits, seuls trois diagnostics ont été effectués. Les lotissements d'habitation restent l'un des principaux champs d'intervention de l'archéologie préventive dans ce département. L'activité d'archéologie programmée reste à un niveau assez bas en termes quantitatifs, avec moins d'une dizaine d'opérations.

Hormis l'important travail de prospection mené par l'équipe du centre de recherches archéologiques des Landes sur le vaste espace que constitue le bassin de la Midouze, plusieurs zones restent en marge de cette activité de recherche, que ce soit sur la frange littorale ou sur des terres plus intérieures, comme l'Armagnac ou la Chalosse.

Le domaine subaquatique reste un axe d'investigation dynamique dans ce département. Ainsi, une révision des sites reconnus il y a près de quarante ans dans le lac de Biscarrosse ouvre des perspectives d'une approche plus élargie de la dynamique de constitution du plan d'eau et de l'organisation des occupations humaines sur ses berges de la fin de la Préhistoire jusqu'au Moyen Âge.

A Dax, les prospections menées dans le lit de l'Adour ont permis notamment la reconnaissance d'une des piles du pont médiéval.

La nécropole laténienne de Geloux, découverte en 2013 et explorée depuis 2017, constitue une des opérations majeures de recherche menées en Nouvelle-Aquitaine. Grâce à un travail de collaboration entre association (CRAL), Université de Bordeaux (PACEA), acteurs locaux (propriétaire, mairie) et le service régional de l'archéologie, cette opération menée sous le régime d'une fouille exécutée par l'État répond à la fois à un intérêt scientifique de premier plan et aux enjeux de sauvegarde du patrimoine. Elle révèle le fonctionnement et l'organisation spatiale d'une nécropole sur la longue durée, depuis la fin du premier Âge du Fer jusqu'au début du II^e siècle avant notre ère, et ouvre de fait la voie à des observations inédites sur la continuité et les ruptures dans les pratiques funéraires.

L'activité archéologique dans le département du **Lot-et-Garonne** est essentiellement préventive. La politique d'aménagement de ce territoire étant très forte, près de trente opérations préventives ont été réalisées en 2019 (quinze diagnostics et douze fouilles). Elles concernent essentiellement les réaménagements publics dans les centres urbains, les ZAC, ainsi que les carrières particulièrement actives dans ce secteur. Le nombre d'opérations programmées reste faible avec une prospection diachronique, deux sondages et une fouille programmée.

En Lot-et-Garonne, l'opération la plus importante a eu lieu à Pindères dans le cadre de l'aménagement du Center Parc. Elle a permis la fouille extensive d'une importante nécropole tumulaire du Premier Âge du Fer.

A Villeneuve sur Lot, le secteur d'Anglade a fait l'objet de la première fouille préventive après une série de diagnostics positifs et des découvertes de mobilier. La fouille a permis de documenter, sur 680 m², un ensemble urbain très dense équipé de voiries, canalisations d'eau et de puits.

A Aiguillon, la fouille de la rue Debussy a documenté l'extension de la nécropole antique et plusieurs fours de potiers gaulois.

A Duras, l'opération de la fouille rue Chavassier a révélé les traces d'une occupation de la période médiévale classique (XI-XIVe siècle ap. J.-C.), avec plusieurs fours et unités d'habitation et espace public, probablement contemporains de l'installation du prieuré Bénédiction de Saint-Ayard.

Dans les **Pyrénées-Atlantiques**, les opérations d'archéologie préventive sont très majoritairement prescrites sur des projets de faibles superficies (permis de construire individuels) et sur des programmes de réaménagement de l'espace public dans les centres-villes, conformément à ce qui est observé depuis plusieurs années.

Parmi les résultats remarquables, la surveillance des affouillements pour l'aménagement du Tram'bus à Bayonne, au droit de la Place du Réduit, a dégagé les substructions des dispositifs défensifs successifs qui ont assuré le contrôle du franchissement de l'Adour.

A Lescar, le programme de réfection des espaces publics du Quartier de la Cité a permis une reconnaissance des différents espaces funéraires qui se sont succédé depuis le XIe siècle jusqu'à l'époque moderne autour de la Cathédrale.

L'activité de recherche programmée a maintenu une dynamique assez élevée, avec plus d'une quinzaine d'opérations se répartissant entre prospections, sondages, fouilles et PCR. L'implication des jeunes chercheurs et des associations est très forte dans ce département. Les recherches engagées en 2019 couvrent un large spectre chronologique, du Paléolithique moyen jusqu'à l'Époque Moderne.

On notera une première campagne menée sur un monument mégalithique du col d'Arras à Etsaut. Par sa situation, à près de 1300 m d'altitude, ce site ouvre des perspectives sur une compréhension de l'organisation territoriale des sociétés néolithiques entre piémont et haute montagne.

A Labastide-Monréjeau, le site du Castéra a donné lieu à des sondages qui ont donné un premier éclairage sur les formes de l'occupation de l'espace enclos du IVe siècle avant notre ère jusqu'à la Conquête.

■ **Conservation et valorisation culturelle**

Le service régional de l'archéologie poursuit son programme de développement et de gestion des CEE et des dépôts. Cette année, un important chantier des collections a été lancé à Pessac. Un conséquent travail sur des collections issues des fouilles bordelaises de la Cité Judiciaire, des Allées de Tourny et de la Place Camille Jullian a été réalisé.

Le service régional de l'archéologie a participé aux journées nationales de l'archéologie (JNA) en juin, aux journées européennes du patrimoine (JEP) en septembre, et à la fête de la science en octobre. Cette année, pour la fête de la science, le SRA a présenté les méthodes d'études et de conservation des objets provenant de différents sites archéologiques aquitains, conservés dans le CCE de Certes (33).

En 2019, en liaison avec le Pôle d'Interprétation de la Préhistoire, l'accueil de scolaires dans le CCE de Campagne (24) s'est poursuivi activement avec l'accueil des lycées « Grand Air » d'Arcachon et Alcide Dusolier de Nontron. Les élèves ont ainsi pu découvrir les métiers de l'archéologie.

L'activité de diffusion des connaissances et des pratiques s'est également illustré en novembre 2019, à Bordeaux, par la tenue d'une session RAGMA (Réseau aquitain des gestionnaires de mobiliers archéologiques). Le thème des « Chantiers des collections, CCE et dépôts » a été exploré et la politique en cours en Aquitaine a été présentée.

A Sergeac (24), le SRA a contribué à une exposition sur les résultats des fouilles de l'église Saint Pantaléon, qui ont livré riche mobilier mérovingien issu d'un bâtiment antique déserté, puis réinvesti, en particulier, par la sépulture privilégiée d'une femme, richement parée.

A Aiguillon (47), le projet de réaménagement des pavillons en cours a intégré la création d'espaces d'exposition et de réunion modulables pour la valorisation du patrimoine archéologique de la commune. A Sainte-Bazille (47), une opération de sondage a permis de mieux cerner les enjeux patrimoniaux liés au projet de présentation de la mosaïque antique de la maison Roigt porté par la commune. A Villeneuve-sur-Lot (47), l'inventaire des collections liés au projet de réaménagement du musée communal archéologique d'Eysses est en cours.

Enfin, soulignons l'excellence du projet pédagogique qui a eu lieu au CCE de Campagne (24), en collaboration avec l'INRAP et la classe latiniste du collège Y. Delbos de Montignac, portant sur l'occupation antique de la plaine du Chambon à Montignac.

Site de Limoges, par Hélène Mousset, conservatrice régionale adjointe

■ Tendances et évolutions de l'activité en 2019

Les chiffres d'activité du service à Limoges sont assez stables par rapport à l'année précédente, confirmant la hausse observée en 2018, notamment pour le nombre de dossiers d'urbanisme reçus au service et, par voie de conséquence, les diagnostics : 774 dossiers reçus et 82 prescriptions de diagnostics. En opérations effectivement mises en œuvre dans l'année, cela représente 60 diagnostics, 4 fouilles préventives, 4 modifications de consistance de projet, 14 opérations programmées et 9 prospections.

Suivant la répartition des dossiers d'urbanisme, les diagnostics se concentrent dans les deux agglomérations les plus dynamiques, Limoges Métropole et la Communauté urbaine de Brive-la-Gaillarde. Relativement peu de fouilles préventives ont été réalisées, mais les résultats de plusieurs diagnostics, à Isle et Boisseuil en particulier, ont donné lieu à des prescriptions de fouilles qui seront mises en œuvre dans les années à venir.

Une occupation de l'Âge du Bronze et deux établissements ruraux de l'Âge du Fer, assez bien conservés, ont en effet été mis au jour dans le cadre de différents diagnostics. Grâce à ces opérations nettement positives et aux indices collectés dans nombre d'autres diagnostics aux vestiges plus fugaces, on commence à mieux percevoir la logique de ces implantations protohistoriques : les talwegs et zones humides sont totalement négatifs, alors que sont privilégiés les versants exposés au sud-ouest, plus secs et ensoleillés.

Les occupations antiques répondent d'ailleurs aux mêmes critères. Si les quelques 125 diagnostics réalisés depuis 3 ans n'ont pas tous apporté matière à effectuer une fouille, les enseignements qu'ils ont apportés sur l'occupation du sol, en particulier pour les périodes protohistorique et antique, sont précieux pour la connaissance du territoire et seront très utiles aux prescriptions à venir. On signalera également une tendance à la préservation des vestiges en place par le biais de quatre modifications de consistance de projet.

Les prospections, qui avaient connu une baisse inquiétante, commencent à remonter doucement. Afin de favoriser ce mouvement, le SRA a organisé une journée destinée aux prospecteurs limousins, à La Souterraine (Creuse), en novembre 2019. Une quarantaine de participants des trois départements se sont déplacés pour un moment d'échanges, d'expertise du mobilier recueilli et de contacts entre des prospecteurs bénévoles parfois isolés. Sans forcément aboutir à une demande d'autorisation pour prospecter un territoire, les déclarations de découvertes de sites

ont déjà été plus nombreuses après cette journée. Les liens noués à cette occasion devront être maintenus par des journées régulières analogues, qui répondent d'ailleurs à une demande réitérée des bénévoles et des associations.

Les opérations programmées (hors prospections) se maintiennent avec toutefois une modification importante : les petites opérations de sondages sont moins nombreuses, tandis que des fouilles plus étendues et plus souvent en autorisation triennale se mettent en place.

Ce sont donc des investissements de plus grande ampleur et de plus long terme pour certains chercheurs. Cet aspect doit être doublement souligné pour le Limousin qui ne possède pas d'institution de recherche sur le territoire. En l'absence de centre de recherche en archéologie, les responsables d'opérations viennent pour la plupart d'universités extérieures à la région (Clermont-Ferrand, Amiens, Rennes, Tours) ou sont rattachés à des UMR périphériques (Dijon, Poitiers, Bordeaux). La participation à la recherche des agents du SRA reste forte et déterminante pour l'activité programmée, avec des opérations de terrain, des formations et des encadrements de thèses et de Masters. La montée en puissance de certaines opérations dirigées par des professionnels de l'archéologie ne doit cependant pas occulter une réalité du Limousin qui est l'implication des bénévoles dans les opérations de terrain. Ces derniers, inscrits dans un cadre associatif multiple et relativement dynamique, contribuent aux connaissances par des prospections, des sondages ciblés, voire des fouilles. Les agents du SRA sont particulièrement attentifs à les aider en logistique aussi bien qu'en stratégie de recherche, car ces opérations mesurées et justes apportent toujours des données inédites.

■ Valorisation de la recherche archéologique

Si une bonne partie de l'activité en préventif concerne, par nature, les zones urbaines, l'archéologie est bien présente dans les zones rurales du Limousin, y compris dans les zones de moyenne montagne du plateau de Millevaches et de Haute-Corrèze. Cette présence est même un axe fort du service alors que les conditions de mise en œuvre ne sont pas nécessairement les plus faciles.

Des prospections, des fouilles, un PCR sont inscrits dans la programmation, ainsi que des projets de valorisation de sites parfois anciennement fouillés. Une étude sur le sanctuaire antique de Margerides a ainsi été lancée en 2019, avec la communauté de communes Haute Corrèze Communauté, prélude à une restauration et à une mise en valeur étayées par ce bilan scientifique.

Afin de proposer des solutions de valorisation numérique pour des sites ruraux isolés de la Creuse,

l'abbaye de Bétête et le mausolée/église Saint-Hilaire de Moutier-Rozeille, un Arkéothon a eu lieu à Brive-la-Gaillarde, au tiers-lieu le 400, en décembre 2019 : certains projets esquissés dans ce cadre pourraient ultérieurement voir le jour sur les sites concernés ou sur d'autres lieux analogues.

Le SRA subventionne l'association de la Chapelle-aux-Saints (CASAP) et la Fondation Marius Vazeilles à Meymac pour leur travail de valorisation du patrimoine archéologique. La CASAP offre des activités pour les scolaires et les familles, mais aussi un programme de films-débat et de conférences scientifiques, ainsi que le salon du livre préhistorique.

En 2019, le musée d'archéologie Marius Vazeilles a mis en place une exposition sur les Gaulois : des objets issus des fouilles régionales ont été sélectionnés, exposés, remis en contexte avec des objets empruntés notamment à Bibracte et au Musée d'Aquitaine.

Une aide a également été apportée à la commune de Saint-Gence pour ouvrir un espace d'exposition sur l'agglomération gauloise qui a précédé le village, avec des objets choisis dans une collection assez exceptionnelle (inauguré en novembre 2019).

La communication et la publication des résultats des opérations archéologiques reste en revanche, malheureusement, un point faible de l'archéologie en Limousin. Certaines monographies sont en cours depuis de nombreuses années et peinent à sortir.

Si l'on excepte la publication du colloque de La Souterraine, le bilan 2019 est clair : très peu d'ouvrages, des articles le plus souvent publiés dans des revues régionales, seulement trois articles soumis à un niveau interrégional et deux au rang national. Cet état ne reflète pas le niveau des résultats obtenus sur le terrain, puisque la CTRA a plusieurs fois émis le souhait de publications plus ambitieuses.

L'année 2019 a néanmoins vu la sortie de l'ouvrage de D. Paloumbas-Odile sur Turenne, étude fine et détaillée d'un castrum dont le lignage a étendu son emprise au-delà du Limousin, et l'édition du colloque de 2017 à La Souterraine. Le colloque et la direction scientifique de la publication ont été dirigés conjointement par l'université de Limoges, le SRA et la Société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse, qui l'a édité en supplément de sa revue. Vingt articles dressent un bilan croisé et complémentaire des connaissances sur l'Antiquité et le Moyen Âge, enquête sur les fouilles et les collections anciennes, publication de fouilles inédites, présentation de recherches récentes ; un tel bilan est aussi un point de départ pour de nouveaux programmes de recherche dans ce secteur du nord de la Creuse.

■ Résultats par axes de recherche

Pour la Préhistoire, la principale opération reste celle de Bouyssonnie à Brive-la-Gaillarde, site qui présente encore un potentiel d'exploration exceptionnel pour le Paléolithique sur la longue durée.

Un diagnostic proche de Brive, à Saint-Pantaléon-de-Larche, a révélé des amas de mobilier du Paléolithique qui ont mérité une fouille, car les outils sont comparables à ceux trouvés dans la fouille préventive réalisée sur l'ancien aérodrome et viennent donc compléter un corpus en cours de constitution.

La Préhistoire récente est la période la plus faible de la recherche en Limousin. Les sites à fouiller dans le cadre programmé ne manquent pourtant pas, comme les prospections et inventaires, par exemple de dolmens et menhirs l'ont mis en évidence. Les indices d'occupation protohistorique sont fréquents aux diagnostics, mais souvent trop ténus pour motiver un complément d'étude. Toutefois, deux sites conservés sont apparus à Isle en diagnostics et un petit site a été étudié par une fouille préventive à Condat-sur-Vienne. Cette période, dont l'intérêt ne fait aucun doute, ne fait cependant l'objet d'aucune opération programmée.

L'habitat de la période antique est au contraire bien exploré avec des recherches structurées dans le cadre de deux PCR commencés en 2018-2019. L'année 2019 a permis au nouveau PCR HaGAL de s'organiser et de choisir, parmi les sites potentiels, quelques agglomérations ou vicus possibles, à investiguer dans les années à venir.

Plusieurs opérations sont rattachées à chacun des PCR et ramifient leur activité (fouilles, prospections géoradar et pédestres, études documentaires). Curieusement et de façon sans doute purement conjoncturelle, l'Antiquité est peu présente dans les opérations préventives.

On signalera néanmoins les résultats du diagnostic dans le bourg creusois de Mautès où des murs et sols romains sont apparus au cœur du village ; ces résultats, comme ceux de Néoux en 2017, doivent attirer l'attention sur la pérennité des villages marchois et sur l'importance de faire des diagnostics dans des bourgs insuffisamment connus. Par ailleurs, les prospections continuent à repérer des indices gallo-romains.

Le Moyen Âge est la période où l'activité a été la plus dynamique, incluant les opérations programmées, préventives et les travaux sur Monuments historiques.

Outre les importantes fouilles programmées à l'abbaye de Grandmont (Saint-Sylvestre) ou à Saint-Hilaire de Moutier-Rozeille, plusieurs églises et cimetières ont été étudiés dans le cadre de réaménagements de bourgs (Bussière-Poitevine, Bussière-Nouvelle) ou préalablement à des travaux MH (Sainte-Anne-Saint-Priest, Marval-Milhaguet, Toulx-Sainte-Croix, sondage complémentaire à Beaulieu-sur-Dordogne).

L'étude de bâti d'une grange dépendant de Grandmont, au Coudier (Ambazac), complète la perspective sur l'établissement monastique.

Plusieurs recherches programmées concernent des édifices élitaires : éperon barré occupé à l'époque carolingienne de Murat (Saint-Dizier-Masbaraud), mottes multiples de Saint-Oradoux-de-Chirouze, motte unique de Châteauneuf à La Porcherie et de la Bastide

à Laval-sur-Luzège, enclos aristocratique du castrum de Ségur (à la fois pour travaux MH sur les élévations et par un sondage programmé).

Des éléments de la trame viaire et de l'habitat urbain médiéval ont été perçus à Limoges, dans plusieurs diagnostics. Cette activité riche et diverse devra être diffusée et valorisée en donnant lieu à des publications, monographies pour les grands sites explorés depuis des années et synthèses sur certains thèmes. Dispersés et peu accessibles aujourd'hui, les

Site de Poitiers, par Gwénaëlle Marchet-Legendre, conservatrice régionale adjointe

Le SRA site de Poitiers instruit chaque année plus de 3100 dossiers et actes d'urbanisme. Environ 7 % d'entre eux donnent lieu à des prescriptions de diagnostics. En 2019, le nombre d'actes à instruire a augmenté, traduisant le dynamisme de la région en terme d'aménagement du territoire.

La Charente-Maritime est de loin le département le plus actif, mais les départements de la Charente et des Deux Sèvres connaissent une nouvelle attractivité, se traduisant par un nombre accru d'aménagements et de facto de prescriptions de diagnostics. La majeure partie des prescriptions, de diagnostics comme de fouilles préventives, est relative à la réfection des réseaux en centre Bourg. Les résultats archéologiques acquis par ce biais sont loin d'être négligeables, tant en terme de compréhension des mutations des centres urbains toutes périodes historiques confondues, qu'en acquisition de connaissances stratigraphiques de secteurs jusqu'alors peu touchés par la recherche archéologique.

La presque totalité des opérations de diagnostics a été réalisée par l'INRAP. Notons le dynamisme, en Charente-Maritime, du service départemental d'archéologie, qui accompagne les aménagements soutenus ou mis en œuvre par le Conseil départemental. Pour la réalisation des fouilles préventives, un nombre croissant d'opérateurs d'archéologie peut être constaté sur les quatre départements qui intéressent le site de Poitiers : l'Inrap, Eveha, Hadès, Paléotime, Archaeodunum, Le service départemental d'archéologie de la Charente-Maritime, mais également des opérateurs plus petits comme Atemporelle, qui jouent un rôle précieux dans le cadre des restaurations de monuments historiques.

Pour l'archéologie programmée, le nombre d'opérations autorisées et soutenues par le service est en augmentation, principalement dans le domaine de l'archéologie du bâti médiéval et de l'archéologie castrale. Le rôle du partenariat privilégié entre la Drac

résultats obtenus lors des opérations archéologiques dans les petits bourgs ruraux justifient un essai de synthèse, expliquant en même temps les motivations de ces opérations : fossés autour des églises (à dater et cerner), pérennité/hiatus des occupations, emplois, changements d'organisation, etc.

Cette synthèse gagnerait d'ailleurs à s'inscrire dans un projet néo-aquitain, les bourgs étant un pôle de peuplement fort et ancien du Sud-Ouest.

Nouvelle-Aquitaine et le CESCO est une explication logique. Ce dernier permet ainsi d'anticiper les futures protections au titre des MH et les futures restaurations par le biais d'une recherche programmée.

Le SRA - Site de Poitiers se place ainsi dans la droite ligne des recommandations de l'inspection générale des patrimoines (MH et archéologie) sur la plus-value de « l'archéologie du troisième type ».

■ **Les principaux résultats acquis en 2019**

Dans la Vienne, la géographie des opérations suit, sans surprise, l'axe Grand-Poitiers-Chatellerault-Tours, zone principale d'attractivité économique. Le secteur de la Vallée de la Vienne, privilégié en terme d'installations humaines, a ainsi pu être l'objet de plusieurs opérations archéologiques. Le secteur de Montmorillon a pu également être source de recherches archéologiques, ce qui doit être souligné étant donné le peu de données dont nous disposons sur cette partie du département.

Pour les périodes anciennes, les opérations réalisées à Vouneuil-sous-Biard (Néolithique, Bronze, Premier Âge du Fer) et Béruges (Bronze-Premier Âge du Fer) soulignent l'apport des datations radiocarbone pour caractériser les périodes anciennes peu perceptibles sur le terrain comme l'Âge du Bronze. Ce dernier, à Vouneuil, n'était présent que de manière fugace, et les études du mobilier céramique ne mettaient en exergue que des corpus céramiques pouvant être rattachés au Néolithique et au Premier Âge du Fer. La réalisation d'un panel important de datation ¹⁴C a permis de définir de manière plus précise l'importance de l'occupation de l'Âge du Bronze sur le site. A Béruges, cette même problématique des corpus céramiques peu caractéristiques pouvant se rattacher à l'une ou l'autre des périodes est soulevée, démontrant la nécessité de corréler des datations ¹⁴C aux études céramiques dès que c'est possible. Lorsque cela s'avère impossible, la distinction entre une occupation lâche du Néolithique ou du Bronze est presque impossible comme le démontre l'intervention à Ligugé.

Les diagnostics et fouilles réalisés à Iteuil ont démontré le potentiel archéologique de la vallée du

Clain dans ce secteur, Iteuil pouvant désormais être interprété comme une importante occupation antique établie le long d'un axe reliant le chef-lieu des Pictons à celui des Santons. De même, les interventions rue du Collège à Châtellerault, où une occupation dense de l'époque médiévale et moderne a été étudiée, démontre la nécessité que la recherche archéologique réinvestisse ce secteur de la vallée de la Vienne. L'opération d'archéologie programmée subaquatique de Naintré continue de démontrer le potentiel archéologique de ce même secteur, pour la période antique.

L'opération de Dangé-Saint-Romain a complété la cartographie des « espaces vides » de cette Vallée. Même négatifs, les diagnostics permettent de mettre en exergue des territoires ressources dont l'exploitation et la gestion ne laissent pas forcément d'éléments exploitables par l'archéologue.

Comme nous le soulignons en préambule, les suivis de travaux dans les centre-bourgs donnent de précieuses indications sur les mutations urbaines. A Dissay, le suivi archéologique de la rénovation des réseaux a permis de caractériser la morphologie du bourg médiéval et son évolution avant la reconstruction du château au XVe siècle, et à souligner les conséquences sur le bourg de la reconstruction du château, qui a généré une vaste réorganisation spatiale de l'ensemble urbain.

L'archéologie sur plusieurs Monuments Historiques importants de Poitiers, dans le cadre préventif, a permis de renouveler profondément les connaissances d'édifices religieux comme les églises Saint-Hilaire Le Grand et Saint-Jean de Montierneuf.

Dans le cadre de l'archéologie programmée, l'anticipation d'un vaste programme de requalification de l'ancien tribunal de Poitiers, établi depuis la fin du XVIIIe siècle au sein du Palais des Comtes de Poitiers, par le lancement d'un programme collectif de recherches (PCR) a tenu toutes ses promesses.

Sans surprise, l'année probatoire de ce PCR a démontré l'énorme potentiel archéologique de cet édifice majeur, extrêmement peu connu en réalité. Le dépouillement des archives disponibles, les premières prospections archéologiques ont tenté de cerner les principales problématiques, notamment l'organisation générale du Palais construit par Jean de Berry, mais également l'aménagement d'un palais plus ancien, celui d'Aliénor, et de l'organisation de la motte castrale urbaine au sein du maillage urbain, notamment à proximité du rempart antique.

En Charente, les secteurs les plus dynamiques sont le Grand Angoulême et le Cognçais, soit l'aval de la Vallée de la Charente. La création de la seconde partie de la RN141 a également permis de multiplier les interventions dans le Confolentais.

Les mêmes problématiques développées pour la Vienne sont présentes en Charente.

Le site Fléac démontre cette difficulté de distinguer le mobilier céramique de l'Âge du Bronze du mobilier néolithique dans le corpus régional, poussant ainsi à multiplier l'approche « par assemblage » soit par étude des associations des différents types de mobiliers aux corpus céramiques, afin de déterminer faciès et particularités d'assemblage pouvant définir, régionalement, cette période si complexe à caractériser. Les opérations liées à la construction de la RN141 viennent également compléter la liste des sites majeurs pour la vallée de la Charente, avec l'occupation du Bronze final III de Genouillac.

La multiplication des prescriptions dans la commune de Jarnac et de Cognac a particulièrement renouvelé la Carte archéologique nationale sur ces deux communes, nous amenant à constater la nécessité de revoir les ZPPA du secteur et à réinvestir ces communes par la recherche archéologique, terrestre comme subaquatique. La prescription de diagnostic anticipé dans le cadre de la restauration du Château de Boutteville, classé au titre des monuments historiques, en est la preuve. L'origine du château a pu être établie au IXe siècle, et le noyau castral défini : une tour maîtresse était installée à l'emplacement du château moderne actuel. Le système défensif du château à la fin du Moyen Âge a également pu être étudié, étant particulièrement bien conservé.

L'opération archéologique liée à la rénovation du centre bourg de Pranzac, dont le patrimoine remarquable est très bien conservé mais peu connu, a permis d'étudier l'évolution topographique du village et de définir une occupation dynamique du bourg entre le XIIIe et le XVe siècle, renforcée par la prospérité du XVIe siècle. Les suivis de travaux ont établi la puissance stratigraphique conservée et défini un îlot autour de l'église, au haut potentiel informatif. Au niveau de la place des Halles, une occupation médiévale et moderne dense a été identifiée. Ce dossier démontre une nouvelle fois l'intérêt des prescriptions archéologiques sous forme de suivis de travaux dans le cadre de la rénovation des réseaux en centre bourgs plus particulièrement. A Moulidars, le suivi de travaux a rendu possible l'étude du cimetière paroissial, installé au XIe siècle, et la détermination d'une probable nécropole du Haut Moyen Âge. Un dossier similaire a pu être ouvert grâce aux interventions autour de l'église Saint-Martial de Mouton.

Les fouilles programmées soulignent également la nécessité de réinvestir les méthodologies classiques. Pour le Paléolithique, la reprise par l'étude des collections anciennes de la Grotte Castaigne à Torsac démontre l'intérêt de mettre en œuvre ces études de collections muséales avant de définir un programme de recherche sur le terrain. Les opérations de prospections menées par Claude Brège et Laurent Vaudin démontrent l'importance de maintenir les prospections pédestres et aériennes. Leur mode de recherche, ciblé et mieux quantifié, est particulièrement efficace, croisé avec d'autres méthodologies, plus techniques.

Les opérations triennales sur l'agglomération antique de Chassenon et le sanctuaire du complexe monumental des Bouchauds continuent de déterminer les modalités d'organisation d'un péribole et les différentes phases de réaménagements de ce type de bâtiment culturel.

Enfin, la fin de l'étude de l'église monolithe de Gurat ne peut qu'appeler une publication des résultats acquis récemment sur trois églises monolithes : Gurat, Aubeterre et Saint Emilion.

En Deux-Sèvres, les agglomérations de Bressuire, Parthenay et Niort connaissent une attractivité grandissante. Les projets se multiplient donc sur cette partie du département.

Pour la période néolithique, la fouille exhaustive du tumulus de Prissé s'est poursuivie en 2019. Elle permet de continuer l'étude encyclopédique d'un monument funéraire néolithique, en axant la recherche, cette année, sur la compréhension du noyau central et la possibilité d'une structure antérieure.

A Bressuire, un enclos funéraire de la Tène C a pu être étudié, dans un secteur en bordure immédiate du golfe Picton. Le responsable d'opération suggère d'y voir un secteur géographique privilégié pour les activités culturelles et funéraires.

Enfin, une occupation médiévale du XIe-XIIe siècle à Montcutans donne la possibilité de comprendre un établissement dans le bocage bressuirais, avec une aire d'ensilage sur un promontoire, en bordure de voie et de cours d'eau. A Saint-Maixent, le réaménagement de la place des Halles a permis d'étudier en détail l'évolution de ce quartier médiéval en bordure de l'abbaye.

Comme chaque année, c'est en **Charente-Maritime** que le plus grand nombre d'opérations a été réalisé. Ce département gagnant chaque année de nouveaux habitants, la pression foncière et l'aménagement du littoral obligent à la multiplication des projets de lotissements et la construction d'infrastructures, voire leur rénovation. Les résultats archéologiques sont donc particulièrement abondants.

Pour la période du Paléolithique Moyen, il est important de mettre en exergue les opérations menées par Isabelle Crèvecoeur sur la Roche à Pierrot (Saint-Césaire) et William Rendu sur le site de Chez Pinaud (Jonzac).

Ces deux programmes de recherches, constitués par des équipes internationales, mettent en œuvre des méthodologies novatrices, rappelant que l'innovation doit être une des composantes à soutenir dans la programmation régionale de la recherche archéologique. En termes de résultats, à Jonzac, l'équipe franco-russe cherche à définir les modalités d'adaptation des populations néandertaliennes de type Quina à la chute de la biomasse durant le MIS4, notamment par la consommation du cheval en plus du renne. A Saint-Césaire, le programme 2019-2021 se fixe pour principal objectif la fouille de la séquence

supérieure dans le secteur couvrant les restes humains jusqu'à la transition des nappes « Ej » et « Eg » (fouilles Lévêque). En parallèle, la réévaluation des collections constituées par les fouilles Lévêque s'est poursuivie, plus particulièrement la faune conservée au musée d'archéologie nationale (MAN), à la recherche, entre autres, de restes humains.

Pour le Néolithique, la fouille la plus notable est celle d'Aytré-Phase 1 où une importante occupation néolithique, composée de plusieurs bâtiments de taille impressionnante, a été déterminée sous la direction de P. Fouerré. Cette recherche, issue du préventif, vient compléter les travaux menés par Vincent Ard et Vivien Mathé dans le cadre du PCR sur les enceintes au Néolithique. A Oléron La Bassée, des enceintes à deux fossés sur l'estran ont pu être caractérisées, complétant le corpus restreint des enceintes du Néolithique moyen sur l'Arc Atlantique. Là encore, l'innovation a été une composante de la méthodologie de terrain par l'expérimentation de recherches de lipides au cœur des céramiques, croisées aux résultats des analyses ¹⁴C.

A proximité, sur le site d'Ors, une vaste enceinte à fossés multiples est l'objet de la recherche menée par L. Soler. Il a pu étudier l'organisation interne d'une enceinte et des abords au Néolithique récent-sphère de la Culture Peu-Richardienne. Une meilleure caractérisation de ce groupe chrono-culturel a été menée, par la multiplication des études possibles, la céramique, faune terrestre et marine, cheptel, ressources sauvages. Matha, où une enceinte avec pinces de crabes a été confirmée, et Diconche, où une sépulture du Néolithique a été découverte, complètent les résultats acquis en 2019.

Mais c'est pour l'Âge du Bronze que la connaissance archéologique du secteur a particulièrement évolué. Si l'archéologie programmée sur cette période est particulièrement tenue à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, l'archéologie préventive a apporté un panel de nouvelles références et sites majeurs en 2019. A Longèves, un bâtiment naviforme, daté, faute de mobilier associé, par ¹⁴C du Bronze ancien a évolué vers le Premier Âge du Fer en un établissement rural palissadé. Cette fouille rouvre la problématique de la datation et caractérisation de l'Âge du Bronze. En effet, les datations donnent une chronologie de l'établissement rural plus ancienne que celle déterminée par le mobilier, soit une occupation à placer plus particulièrement au Bronze final IIIb/Hallstatt C1 ; le mobilier pouvant être issu de rejets de la phase finale d'occupation. Cette fouille fera référence dans le renouvellement progressif de la connaissance de l'habitat dans cultures anciennes.

A Chatelaillon, le site de l'Âge du Bronze, établi sur la Colline d'Angoute, et dont la fouille du 89 avenue des Boucholeurs prouve qu'il se poursuit vers le centre bourg de la commune, est désormais bien caractérisé. Un habitat du Néolithique moyen complète un corpus très lacunaire dans la région où seuls quatre édifices

sont connus sur l'enceinte du Peu à Charmé (16). Durant le Bronze ancien, de grands bâtiments établis entre mer et marais se développent en direction de la mer, et l'extraction de plaquettes calcaires devient une activité dominante sur le secteur d'Angoute. Là encore, si le mobilier paraît caractériser l'occupation de la phase finale du Bronze ancien, les datations attestent d'une exploitation dès le début de l'Âge du Bronze ancien. L'occupation fait place, durant le Premier Âge du Fer, à un habitat ouvert.

Pour l'Antiquité, Saint-Jean-d'Angely est désormais reconnu comme un secteur lié à une importante occupation antique. Mais la découverte majeure reste celle de l'épave romaine de Courbiac, longue de 18 m, intacte, étudiée par l'équipe de J. Letuppe dans la Charente à hauteur de Saintes.

Le renouvellement des réseaux en centre bourg a permis, comme dans les autres départements, de compléter les données sur les évolutions topographiques des occupations médiévales.

A Saint-Saturnin-du-bois, les observations aux abords de la ville prouvent que l'église romane a été érigée sur une occupation antérieure à vocation funéraire.

A Neuviq-le-Château, une occupation encore inédite s'est développée aux abords immédiats du promontoire sur lequel est édifié le château. La topographie du bourg castral et de la basse-cour au cours du Moyen Âge a pu être comprise par le biais de l'opération archéologique.

A Rochefort, des éléments du château fort (tour du XIIIe siècle), aux abords de la forme de radoub de Louis XV actuellement conservé, ont pu être observés pour la première fois, mettant en exergue le patrimoine médiéval de la ville jusqu'alors très peu documenté.

A Châtelailon, la connaissance de l'organisation du bourg médiéval est complétée : les deux nécropoles dont une liée au prieuré Saint-Romard s'installent dès le Haut Moyen Âge et persistent jusqu'au Moyen Âge central. A la fin du XIIe siècle, une contraction de l'emprise urbaine coïncide avec le déplacement de l'activité économique vers La Rochelle, suite à la chute de la famille des Châtelailon à la fin du XIIe siècle. A Saint-Sulpice-de-Royan, c'est tout un village du Haut Moyen Âge, composé de 32 bâtiments occupés du VIIIe au IXe siècle, qui a pu être fouillée par le service départemental d'archéologie.

L'archéologie programmée a également conforté nos connaissances sur des édifices majeurs comme l'Eglise de Saint-Eutrope à Saintes ou l'Abbaye de Trizay. Pour la première fois, la recherche archéologique s'est attachée à comprendre les différentes phases de construction du monastère au Moyen Âge central, et les transformations de la fin du Moyen Âge. J.-B. Javel s'est emparé pour cela d'une méthodologie et d'outils employés jusqu'alors exclusivement dans le cadre de la conservation/restauration des peintures murales (caméra hyperspectrale, observations sous lampe UV de la fluorescence pour déterminer les pigments et

matériaux utilisés). L'archéologie subaquatique, enfin, a confirmé les installations portuaires de la Charente à hauteur de Taillebourg et du Priouté durant le Haut Moyen Âge.

La recherche régionale a également investi une nouvelle période chronologique : celle des temps contemporains, et plus particulièrement celle de la seconde Guerre mondiale.

A Angoute, des trous d'hommes et abris enterrés, correspondant à une position de campagne non bétonnée, correspondent aux vestiges de la ligne défensive allemande de la poche de La Rochelle.

A Médis Royan, une position antichar allemande de la seconde Guerre Mondiale a été découverte près du Bois de Belmont. Elle fait partie de la défense orientale de la poche de Royan. L'état de conservation de ce vestige, l'un des onze bunkers encore conservés sur les quinze constituant la position, est exceptionnel. Il s'agit du dernier point d'appui antichar de ce type encore conservé, en France.

■ **Conservation des données archéologiques : la gestion partagée des biens archéologiques mobiliers (BAM), un nouveau dispositif du ministère de la Culture**

En 2019 a été mise en place sur le site de Poitiers entre le SRA et l'Inrap une gestion partagée des biens archéologiques mobiliers du centre de conservation et d'étude (CCE) de Poitiers.

Ce dispositif, expérimenté en 2018, s'est pérennisé en 2019 à hauteur d'une mise à disposition de 475 J/Hommes par l'Inrap. Cette gestion partagée ne couvre pas les missions régaliennes des services de l'Etat, à savoir notamment le règlement des statuts de propriété et la dévolution des collections.

Dans la continuité des actions menées en 2018, dans le but de mettre en valeur les collections présentes au sein du CCE, trois spécialistes ont été invités à venir voir du matériel préalablement sélectionné par l'équipe travaillant dans les locaux : Christophe Maitay pour les époques protohistoriques, Nelly Connet pour les séries lithiques paléolithique et Brigitte Vequaud pour les céramiques médiévales. D'autres interventions avaient été envisagées mais les disponibilités des chercheurs en question n'ont pas pu permettre leurs mises en place dans le courant de cette année. Elles devraient avoir lieu en 2020.

Concernant la Protohistoire, treize sites ont été regardés. Quatre d'entre eux ont été identifiés comme présentant un intérêt certain. Ils devraient faire l'objet d'une étude au cours de l'année 2020.

Un site majeur, Le Camp Cornouin à Lussac-les-Châteaux, dont le mobilier a intégré les collections du CCE récemment a fait l'objet de dix jours d'étude pour un ensemble de douze caisses de mobilier correspondant aux fouilles programmées de 1985 à 1992 d'un habitat de type éperon barré. Ce travail a

permis l'élaboration d'un inventaire technique détaillé avec attribution chronologique et la localisation des ensembles mobiliers dans l'espace fouillé. Le passage d'un céramologue spécialiste de la fin de l'Âge du Fer devrait avoir lieu pour compléter cette étude.

Pour le Paléolithique, neuf sites ont été vus parmi lesquels trois présentent un intérêt et pourront être proposés à des étudiants. La question s'est posée de la pertinence des séries récoltées lors des prospections de surface. Si leur étude en soi semble peu fiable à l'échelle du site, certaines, bien caractérisables, seraient intéressantes à intégrer dans un contexte géographique.

Une série, site du Pré Neuf à Rougnac, composée de 204 artefacts lithiques (deux caisses) a été identifiée comme très intéressante de par la nature des outils

représentés et leur excellent état de conservation. N. Connet a pu consacrer cinq jours à l'étude de ce mobilier et à la rédaction d'une note à ce sujet. Ce travail pourra intégrer une étude plus vaste sur les groupes culturels du Tardiglaciaire.

Concernant le médiéval, dix-neuf sites ont été vus. Si le matériel est abondant, les séries sont pour l'essentiel issues de fouilles anciennes et, comme nous l'avions déjà constaté, leur fiabilité est sujette à caution. Aucune des séries observées ne pourrait être confiées à un étudiant. Par contre des études transversales sur un type de céramique (céramique peinte carolingienne par exemple) pourraient être envisagées. Ponctuellement deux sites mériteraient cependant d'être revus : B. Vequaud devrait revenir en 2020 pour cela.

NOUVELLE-AQUITAINE **BILAN SCIENTIFIQUE**

In memoriam **Guy Lintz** **2 0 1 9**



Guy Lintz nous a quitté paisiblement le 29 octobre 2021.

Il a été pendant plusieurs décennies un pilier du service régional de l'archéologie en Limousin, et, plus généralement, une référence de l'archéologie limousine.

Au cours d'un parcours atypique qui l'a mené du poste de chef de gare sur le plateau de Millevaches à un poste de conservateur en chef du patrimoine, il a été responsable de 74 opérations de 1965 à 2007, publié plus d'une vingtaine d'articles entre 1969 et 2017, soutenu une thèse à Paris I en 1989 et contribué à sept ouvrages, dont la Carte archéologique de la Gaule – Corrèze en 1992. Dès le choix du sujet en 1981, sa thèse sur la céramique commune en Limousin est bâtie sur une technologie d'avenir encore balbutiante, la « micro-informatique ».

Né le 26 mars 1944 à Meymac, il fait, tout jeune, ses premières armes sous la direction de Marius Vazeilles, figure incontournable de l'archéologie limousine. La rencontre avec cet érudit va déclencher en lui une vocation pour l'archéologie. Elle ne la quittera jamais. Il suivra également les enseignements de Paul-Marie Duval à l'École Pratique des Hautes études. Après ces premières expériences de prospecteur et fouilleur bénévole, Guy Lintz entre au Ministère de la Culture en 1971 comme agent technique de la Direction des Antiquités historiques du Limousin. Seul auprès du directeur, il est chargé à la fois du contrôle des fouilles autorisées, des sauvetages, de l'encadrement des débutants, de la production de documents graphiques et du matériel de chantier. Il intègre le corps des conservateurs de l'inventaire général et des fouilles archéologiques en 1979, puis devient conservateur en chef du patrimoine en 1994 jusqu'à sa retraite en 2005. Il a donc connu toute l'évolution qui, en plus de trente ans, a mené d'une circonscription des Antiquités à un service régional de l'archéologie dans une DRAC. Sa retraite n'a pas interrompu ses travaux, ni sa forte volonté de transmission, que ce soit à la Fondation Marius Vazeilles, à Meymac, renouant avec les recherches de sa formation, ou à Saint-Gence, malgré la maladie.

Parmi les thèmes qu'il a plus particulièrement approfondis, on citera les rites funéraires antiques dans la cité des Lémovices. Dès les années 1970, il étudie, met en valeur et favorise la protection d'un patrimoine qui ponctue le paysage limousin : la statuaire funéraire antique. Il procède aux fouilles de la nécropole des Sagnes à Pontarion (1986-1990), effectue une dizaine d'opérations ponctuelles sur des sites funéraires, et enfin apporte une précieuse synthèse de ses connaissances : « Les structures des sépultures gallo-romaines en Limousin » dans Travaux d'Archéologie Limousine (2017).

Il est essentiel de rappeler aussi un site dont Guy Lintz a fait surgir la richesse et l'originalité, l'agglomération protohistorique ouverte de Saint-Gence, près de Limoges. Sur cette occupation qui perdure plusieurs siècles, même après la conquête romaine, G. Lintz a dirigé quatorze opérations entre 1998 et 2007 : en ressort l'image d'un habitat structuré desservi par une voirie hiérarchisée, un grand nombre d'amphores italiques et de gobelets de banquets témoignant de l'aisance de la population ; avec divers objets du quotidien, des creusets et des moules à alvéoles révèlent une activité métallurgique importante. Ces résultats ont été transmis au public sous forme de conférences, d'un ouvrage (2012) et de la mise en place d'un espace d'exposition communal sur les Lémovices dont Guy Lintz a été le commissaire (2019).

Conseiller scientifique pour l'archéologie protohistorique et antique auprès de la Fondation Marius Vazeilles, il a contribué à restructurer la présentation permanente et à mettre en place les expositions temporaires sur les Etrusques (2017) et sur les Gaulois (2019).

Au-delà de son engagement d'archéologue de terrain et de ses contributions scientifiques, la volonté de pédagogie est une marque de ce chercheur discret dont les plus jeunes collègues, ceux de la génération suivante, témoignent de la bienveillance lors de leurs premiers travaux. Ce sont toutes ces facettes humaines et intellectuelles qui vont manquer à la recherche archéologique en Limousin.

Mousset Hélène

NOUVELLE-AQUITAINE **BILAN SCIENTIFIQUE**

In memoriam Fabrice Marembert **2 0 1 9**

Hommage à un homme droit, à un archéologue passionné : notre ami Fabrice Marembert

Archéologue de passion et de convictions, Fabrice nous a quittés le 29 octobre 2020. Il fut un de ceux qui dès l'AFAN poursuivit un parcours scientifique aussi qualitatif que prometteur. Chercheur à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, il était transporté par la discipline à laquelle il a consacré toute sa vie.

Le pays Basque, son espace vital

Fabrice, le Basque au béret, aisément reconnais-sable sur les chantiers, était passionné par son terroir, ses vallées, ses abris sous roche qu'il décrivait dans le détail pour mieux les partager. Il aimait par-dessus tout aller se perdre dans les montagnes avec, en arrière-plan, la prospection archéologique pour objectif.

Après un DEA à l'Université de Toulouse sur la céramique de l'Âge du Bronze dans les Pyrénées occidentales, il avait débuté une thèse à l'EHESS sous la direction de Jean Guilaine. Toutefois la reprise de collections anciennes ne pouvait aller de pair qu'avec un travail de terrain, celui-ci prenant sa pleine dimension dans la participation active à des programmes collectifs tel le PCR Paléoenvironnement et dynamiques de l'anthropisation de la montagne basque piloté par Didier Galop.

La fouille de la Grotte du Phare de Biarritz, qu'il a menée de 1998 à 2001 en collaboration avec Patrice Dumontier, a illustré sa volonté de recherche, de partage scientifique et de formation. De nombreux étudiants ont alors profité de ses conseils formateurs amenant certains d'entre eux à s'épanouir professionnellement en archéologie. Transmettre était une de ses vocations. Sa patience et son sens de l'écoute ont toujours été appréciés et il avait à cœur d'aider quiconque le touchait.

De l'AFAN à l'INRAP...

Une suite logique donc, la recherche archéologique fait désormais partie de sa vie. Il a intégré l'AFAN puis l'INRAP en tant que chargé d'opérations et de recherches. Il a ainsi participé aux grands projets de l'A89, de la déviation de Bergerac, de Pineuilh, de l'A65 et de la LGV Tours-Bordeaux durant lesquels il s'est naturellement imposé comme un spécialiste incontournable des périodes du Néolithique et de l'Âge du Bronze dans le Grand Sud-Ouest. Il dirigea plusieurs opérations de fouille, dont celles des tertres de Cabout à Pau et de Pémégan à Mont-de-Marsan où il adapta les protocoles de l'archéologie préventive au contexte particulier des Sables des Landes. Soucieux d'exhaustivité dans la présentation des données, la qualité de ses publications a toujours été unanimement saluée par la communauté scientifique.



D'archéologue à géomaticien

Plus encore, Fabrice a contribué au développement de l'archéologie : il était l'un des premiers à maîtriser en autodidacte le SIG et son application en archéologie.

Il l'avait longuement enseigné à l'université de Pau où il était chercheur associé au laboratoire ITEM. Avec ce nouveau statut de géomaticien, il fut nommé par l'INRAP pour la valorisation des données archéologiques et géoarchéologiques par le biais du système CAVIAR.

Dans le Béarn, devenu sa terre d'adoption, Fabrice n'a pas perdu la motivation. Il s'est passionné pour l'histoire et l'archéologie locales de son nouveau territoire. Fortement investi dans le milieu associatif, il a activement participé à la restructuration du Musée du Sel de Salies-de-Béarn. De là, la question de l'origine de l'exploitation du sel est devenue pour lui un sujet central.

En collaboration avec l'université de Pau et l'INRAP, il a fédéré une équipe autour d'un projet de recherche sur la problématique de l'exploitation du sel du Néolithique à nos jours. Toujours d'actualité, ce projet continue à réunir ses collègues et amis pour le mener à bien en son nom.

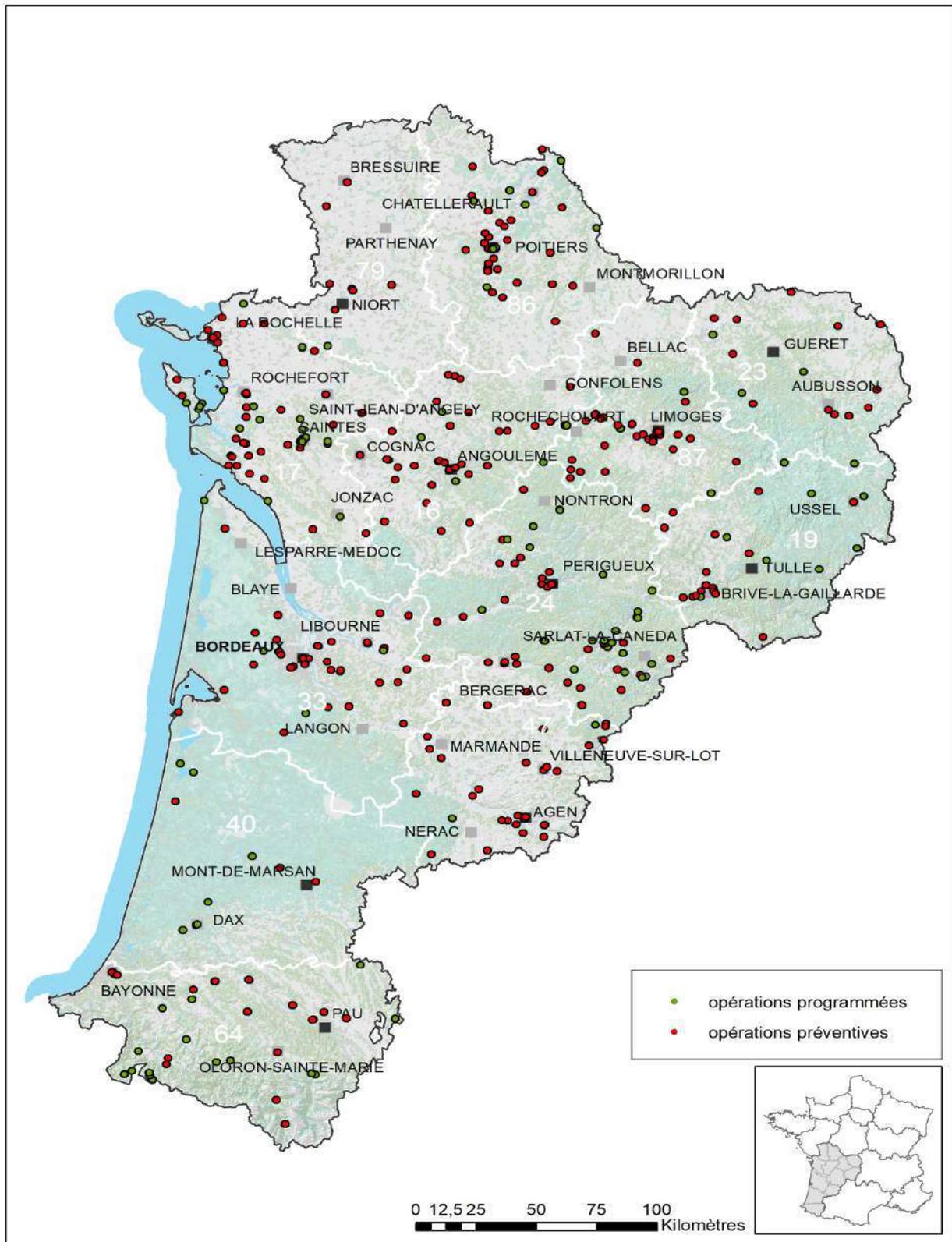
Selami Farid, Ferullo Olivier

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 9

**Travaux et recherches
archéologiques de terrain**

Carte des opérations en Nouvelle-Aquitaine



**Liste des programmes de recherche
nationaux****2 0 1 9**

La nouvelle « Programmation Nationale de la Recherche Archéologique » est une refonte de l'existant pour une meilleure adéquation avec les exigences actuelles, aux pratiques archéologiques renouvelées.

La recherche est une matière vivante. La programmation nationale ne saurait être ni exhaustive, ni surtout définitive. L'année 2015 fut celle de son actualisation. Le conseil national de la recherche archéologique (CNRA), instance pluri-institutionnelle placée auprès du ministre chargé de la Culture, souhaite son application la plus large possible et sera attentif à la faire évoluer en fonction des nouveaux besoins et si certaines perspectives s'en faisaient sentir la nécessité.

(d'après la Programmation Nationale de la Recherche Archéologique, CNRA, 2016).

Axe 1 : Le Paléolithique ancien et moyen

Axe 2 : Le Paléolithique supérieur

Axe 3 : Les expressions graphiques préhistoriques : approches intégrées des milieux et des cultures

Axe 4 : Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations

Axe 5 : Les âges des métaux

Axe 6 : Paysages religieux, sanctuaires et rites d'époque romaine

Axe 7 : Phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions

Axe 8 : Edifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité

Axe 9 : Le phénomène urbain

Axe 10 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne

Axe 11 : Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du Moyen Âge à la période romaine

Axe 12 : Mines et matériaux associés

Axe 13 : Aménagements portuaires et commerce

Axe 14 : L'archéologie des périodes moderne et contemporaine

Axe 15 : Archéologie d'Outre-Mer

Liste des abréviations

■ Organisme de rattachement des responsables de fouille

BEN :	Bénévole
COL :	Collectivité territoriale
CNRS :	Centre national de la recherche scientifique
DOC :	Doctorant ou post-doctorant
EP :	Entreprise privée
INRAP :	Institut national de recherches archéologiques préventives
MCC :	Ministère de la culture et de la communication (SDA - DMF)
SUP :	Enseignement supérieur

■ Nature de l'opération

APP :	Aide à la préparation de publication
DOC :	Etude documentaire
FP :	Fouille préventive
FPr :	Fouille programmée
MH :	Fouille avant travaux Monuments historiques
OPD :	Opération préventive de diagnostic
PA :	Prospection aérienne
PAN :	Analyses
PCR :	Projet collectif de recherche
PRD :	Prospection diachronique
PRS :	Prospection avec matériel spécialisé
PRM :	Prospection au détecteur de métaux
PRT :	Prospection thématique
PS :	Prospection subaquatique
RA :	Relevé d'architecture
RAR :	Relevé d'art rupestre
SD :	Sondage
SU :	Sauvetage urgent

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

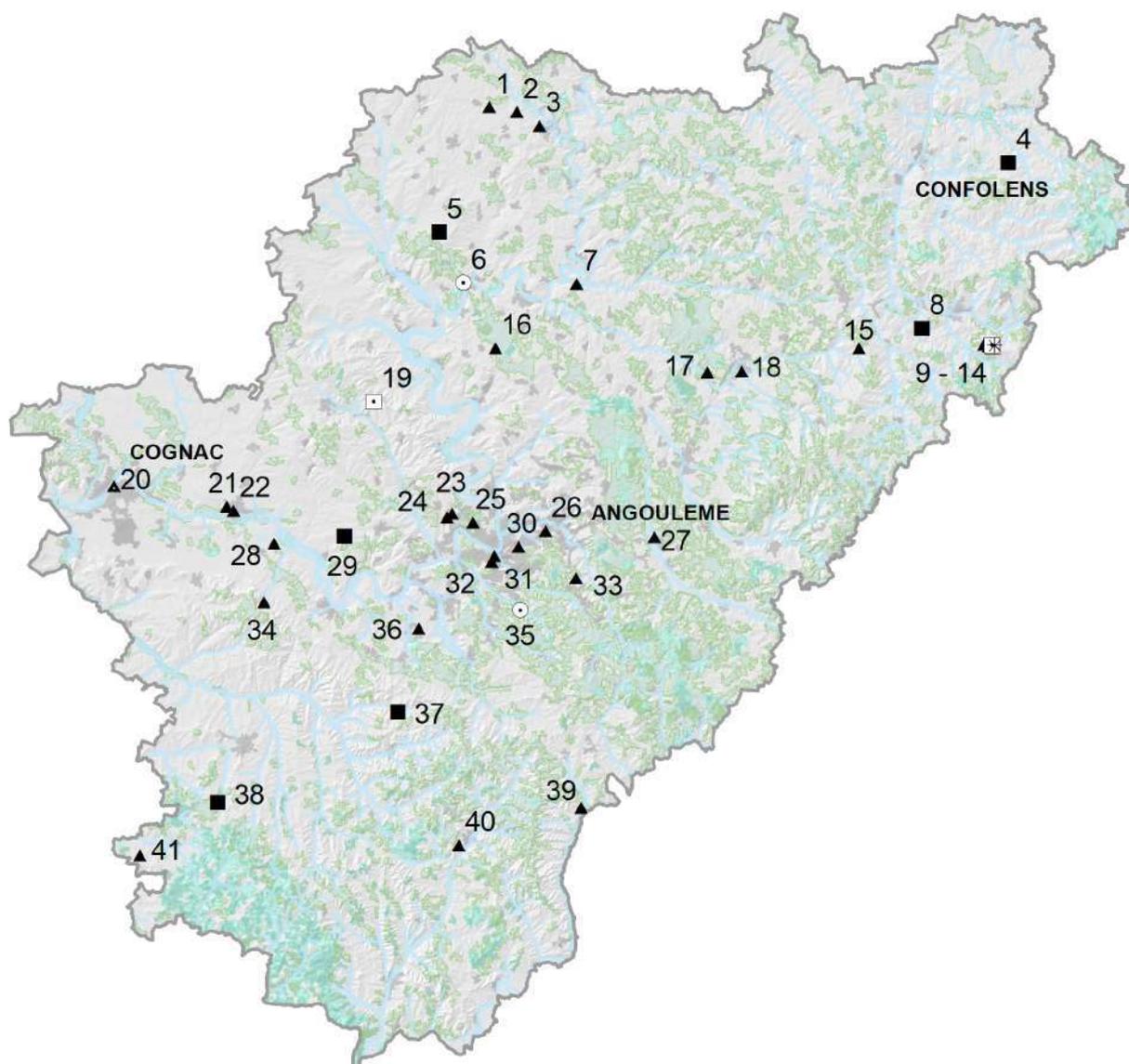
	Charente	Charente Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne	Opérations interdépartementales	TOTAL
Aide à préparation de la publication					1	1								2
Analyse	1		1		1				1					4
Fouille programmée	3	6		4	12	2	1	1	6	1	3	2		41
Opération de fouille préventive	6	7	1	1	8	8	1	12	5		8	2		59
Opération de fouille avant MH											2	1		3
Opération préventive de diagnostic	27	40	17	9	23	21	3	16	12	7	26	34		235
Projets collectifs de recherche	1	6			3	1			2	1	1		8	23
Prospection au détecteur de métaux						1	2		2					5
Prospection avec matériel spécialisé		5	1								1			7
Prospection diachronique	1	3	4	1	1		2	1	1		2	1	4	21
Prospection thématique	3	4			2		1		2		3			15
Relevé d'architecture									2					2
Relevé d'art rupestre					5				1					6
Sondage	2	1	3	2	5	5		2	4		2	2		28
Sauvetage urgent												2		2
Total	44	72	27	17	61	39	10	32	38	9	48	44	12	453

NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses
études documentaires
- * P.C.R.



N°						N°	P.
207203	ANGOULÊME	243 rue de Clérac à Sillac	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	32	38
206985	ANGOULÊME	Place Saint-Pierre	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	31	38
207096	ANGOULÊME	Rue de Lunesse	BRUNIE David	INRAP	OPD	30	39
207150	BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE	Champagne nord, La Champagne, Montemille	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	41	39
206959	BERNAC	Rue de la Tour	PELLISSIER Julien	INRAP	OPD	2	39
207050	BOUTEVILLE	Le Château	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	34	40
206788	CHAMPAGNE-VIGNY	Église Saint-Christophe	SAUVAITRE Natacha	EP	FP	37	41
207086	CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE	Le Bourg sud	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	18	42
206970	CHASSENON	23 rue des Combeaux	PELLISSIER Julien	INRAP	OPD	13	42
207020	CHASSENON	Les Chenevières	BRUNIE David	INRAP	OPD	14	42
207005	CHASSENON	Les Coutis	PELLISSIER Julien	INRAP	OPD	9	43
207063	CHASSENON	De Cassinomagus à Chassenon	SICARD Sandra	COL	PCR	12	43
207076	CHASSENON	Le quartier du Grand Villard	GRALL Morgan	COL	FPR	10	44
207075	CHASSENON	Le sanctuaire des Chenevières	SICARD Sandra	COL	FPR	11	45
207017	COGNAC	Le château royal, 127 boulevard Denfert-Rochereau	MARTINS David	INRAP	OPD	20	46
207034	FLÉAC	Rue des Chaumes, chemin de l'étang	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	24	46
207189	FLÉAC	Pierre Ladre, parc d'activité Euratlantic	PELLISSIER Julien	INRAP	OPD	23	47
206960	GARAT	Le Parc de Villars	CONNET Nelly	INRAP	OPD	33	47
207062	GURAT	Église Saint-Georges	NAVETAT Mylène	EP	SD	39	48
207202	JARNAC	5 à 11 rue Jacques et Robert Delamain	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	22	50
206979	JARNAC	Route de Julienne - Cimetières des Grandes Maisons	BRUNIE David	INRAP	OPD	21	50
207073	LESTERPS	Les jardins de l'Abbaye	MARTINS David	INRAP	FP	4	51
207112	MONTMOREAU-SAINT-CYBARD	Le Clos Saint-Laurent-de-Belzagot	LAVOIX Gaëlle	INRAP	OPD	40	51
207196	MOULIDARS	Le Bourg	MONTIGNY Adrien	INRAP	FP	29	51
207147	MOUTON	Église Saint-Martial	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	7	53
207035	LES PINS	Église de La Vaure	TERNET Sylvie	BEN	SD	17	54
207044	PRANZAC	Centre Bourg	VACHER Catherine	INRAP	OPD	27	55
207064	REIGNAC	Eglise Saint-Pierre-ès-Liens	MAGES Séverine	EP	FP	38	56
206961	ROULLET-SAINT-ESTEPHE	La Fouillouse	AUDE Valérie	INRAP	OPD	36	57
207194	RUFFEC	ZI de la Gare	BRUNIE David	INRAP	OPD	3	57
206637	SAINT-CYBARDEAUX	Les Bouchauds	CARPENTIER Lucie	COL	FPR	19	57
206977	SAINT-MÊME-LES-CARRIÈRES	La Plante des Meuniers	CONNET Nelly	INRAP	OPD	28	60
207021	SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE	Les Roziers	CONNET Nelly	INRAP	OPD	25	60
207162	TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE	Suris, Les Pièces, RN141	POIRIER Philippe	INRAP	FP	8	60
207191	TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE	Genouillac, Les Fayards	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	15	61
207061	TORSAC	Grotte Castaigne	MAUREILLE Bruno	SUP	PAN	35	61
206931	TUSSON	Prieuré des Hommes	MARGUERITE Camille	EP	FP	5	62
207030	VERVANT	La Demoiselle	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	16	62

**ANGOULÊME
243 rue de Clérac à Sillac**

À la suite d'une demande de permis de construire déposé par le Département de la Charente, sur la commune d'Angoulême au 243 rue de Clérac à Sillac pour un projet de restructuration du Centre départemental de l'enfance Leclerc-Chauvin, le Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes a prescrit un diagnostic archéologique sur la parcelle CE 329. L'emprise couvre 16 621 m². L'opération a débuté le 9 décembre 2019.

Cette prescription est motivée par la situation du projet à l'emplacement d'un ancien manoir du XVII^e siècle, le logis du Maine Blanc, dont il reste une tour de guet. Nous sommes au pied du flanc nord de la colline Saint-Martin dominée par le plateau de Ma Campagne au sud, sur lequel plusieurs indices de sites néolithiques sont recensés. En contrebas, la vallée de l'Anguienne accueille les faubourgs de Saint-Martin et Saint-Auzone notamment, dominés par le plateau de la vieille ville. Les terrains se trouvent sur l'étage supérieur du Cénomaniens, à la jonction avec le Turonien, également formation calcaire du Crétacé, mais plus récente que le Cénomaniens. Le substratum n'était accessible sur la

parcelle qu'à 12 m de profondeur en moyenne. Nous ne l'avons évidemment pas atteint mais avons traversé des formations sableuses.

Onze tranchées implantées en fonction de diverses contraintes techniques ont permis d'ouvrir un peu plus de 423 m², représentant 2,54 % de la prescription et 3,50 % de la surface à bâtir.

Cette opération située dans un des faubourgs au sud de la commune d'Angoulême n'a livré que de rares vestiges mobiliers du Moyen Âge, roulés dans les colluvions, quelques structures contemporaines, connues par les archives, et des aménagements hydrauliques modernes. Ces résultats paraissent décevants, toutefois nous avons eu l'occasion d'identifier des formations sableuses avec paléosols qui, si elles avaient été associées à la découvertes d'éléments d'industrie lithique auraient pu s'avérer fort intéressantes. Il est judicieux de retenir la localisation de ces sables qui méritent toute notre attention.

Moutarde Bénédicte

*Époques moderne et
contemporaine*

**ANGOULÊME
Place Saint-Pierre**

Cette intervention est liée au projet d'aménagement des rues situées aux abords de la cathédrale d'Angoulême notamment de la place Saint-Pierre. Il s'agit d'une démarche de diagnostic anticipé avant définition du projet d'aménagement. Outre la présence d'un monument historique, en l'occurrence classé au titre des Monuments Historiques par la liste de 1840, la totalité de l'emprise fait partie du site classé (loi 1930) des remparts d'Angoulême.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 5 500 m², a été mené par trois agents de l'Inrap du 18 février au

1^{er} mars 2019. Dix sondages de dimensions variables ont été effectués à l'aide de pelles hydrauliques de 2,5 t et de 15 t. L'implantation de ces sondages ainsi que leur nombre ont été déterminés en fonction des diverses contraintes liées à une intervention en zone de voirie en contexte urbain. Ces contraintes correspondent notamment à la nécessité de maintenir la circulation au niveau de l'un des principaux accès au centre-ville d'Angoulême, à la présence de nombreux réseaux enterrés ainsi qu'en la présence de nombreux arbres sur une portion de l'emprise.

Les dix sondages réalisés lors de ce diagnostic n'ont permis d'atteindre le terrain naturel qu'à un seul endroit malgré plusieurs sondages menés jusqu'à des profondeurs avoisinant 2 m.

De prime abord, les résultats de ce diagnostic apparaissent nettement moins riches que ce qu'il était possible d'attendre. Il faut toutefois relativiser ce constat par l'importance des contraintes d'implantation des sondages archéologiques. Leur recalage sur le plan cadastral de 1828 explique les résultats de certains d'entre eux qui se situaient hors les murs, dans des secteurs très fortement remblayés.

Pour d'autres sondages, les éléments mis au jour correspondent à des aménagements tardifs. Plus surprenant, le sondage réalisé à une dizaine de mètres de la cathédrale n'a livré que des niveaux de circulation pouvant au maximum être rattachés à l'époque moderne et reposant directement sur le substrat altéré.

Ces sondages témoignent néanmoins du fait que les vestiges des aménagements présents au milieu du XIXe siècle, dont certains sont médiévaux, sont conservés à quelques dizaines de centimètres de profondeur.

Il est donc fort probable que de nombreux vestiges soient conservés en des points où il n'a pas été possible d'implanter des sondages. Ce constat est tout particulièrement valable pour la porte Saint-Pierre et le rempart qui se développait vers l'est. Preuve en est la mise au jour d'un mur d'un petit bastion érigé au milieu du XVIIe siècle. Les bâtiments de l'archidiaconé et les différentes habitations qui prenaient appui contre cette muraille sont sans doute dans le même cas. Au regard des quelques documents relatifs aux travaux des années 1860, de l'église Saint-Jean ne doit subsister que le mur nord et une partie du cimetière paroissial. Une seule sépulture pouvant lui être attribuée a été perçue.

En revanche, les éventuels vestiges du cloître doivent se situer à des profondeurs plus importantes en raison de remblaiement plus anciens. L'église du Petit Saint-Cybard se trouve dans un secteur fortement impacté par des réseaux enterrés et ses éventuels vestiges doivent également se trouver à des profondeurs plus conséquentes.

Montigny Adrien

ANGOULÊME

Rue de Lunesse

A la suite d'une demande anticipée de prescription d'archéologie préventive, présentée par la Ville d'Angoulême, pour un terrain situé à Angoulême, rue de Lunesse (parcelles BD 215, 218 et 313) une opération de diagnostic a permis de constater que l'essentiel du sous-sol avait été bouleversé par l'installation d'un ancien centre commercial et cela sur la quasi totalité

des deux hectares du terrain. A l'exception d'un petit secteur préservé, où deux fosses d'extraction de sables argileux et graviers calcaires ont été mises au jour, aucun vestige archéologique n'a été découvert, et cela malgré un environnement archéologique favorable.

Brunie David

BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE

Champagne nord, La Champagne, Montemille

Ce diagnostic archéologique sur trois emprises d'éoliennes et leur point de livraison sur la commune de Baignes-Sainte-Radegonde en Charente avait pour objet d'évaluer le potentiel archéologique au préalable à l'aménagement. Le substrat calcaire est apparu

immédiatement sous la terre végétale d'une épaisseur 0,25 à 0,45 m. Seule l'emprise de l'éolienne E04 a permis l'observation de fossés parcellaires d'époque moderne.

Bakkal-Largarde Marie-Claude

BERNAC

Rue de la Tour

Malgré un contexte sensible, aucun indice archéologique n'a été trouvé sur le terrain des projets d'aménagement.

Pellissier Julien

BOUTEVILLE

Le Château

Cette intervention est liée au projet de restauration et de mise en valeur du château de Bouteville en Charente. La communauté d'agglomération de Grand Cognac a demandé la réalisation d'un diagnostic archéologique anticipé en amont de la définition de ce projet. Ce château, inscrit à l'inventaire supplémentaires des Monuments Historiques depuis 1969, a été classé le 28 février 1984. Le projet de restauration et de mise en valeur est mené par Denis Dodeman, Architecte en Chef des Monuments Historiques (ACMH). De nombreux travaux de restauration des différentes ailes du château moderne ont déjà eu lieu depuis plus de 30 ans.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 25 000 m², a été mené par trois agents de l'Inrap et un conducteur d'engin de l'entreprise Gorge, du 2 au 29 mai 2019. L'objectif de cette opération était bien entendu de vérifier la sensibilité archéologique du lieu notamment en vérifiant l'état de conservation et le niveau d'apparition des éventuels vestiges des différents états de ce qui fut un des principaux châteaux

des comtes d'Angoulême. Les secteurs potentiellement concernés par les travaux envisagés ont été gérés de façon prioritaire afin d'en estimer l'impact sur les vestiges potentiels.

Quatorze sondages ont été réalisés à l'aide d'une pelle hydraulique à chenilles de 20 t munie d'un godet de curage de 2 m de large. Ils représentent une surface totale de 861 m² et ont permis de mieux appréhender l'assiette rocheuse sur laquelle le château de Bouteville est installée.

Les nombreuses structures archéologiques mises au jour permettent de revenir sur les origines de ce château et de poser les grandes lignes de son organisation durant la période médiévale.

La création du château de Bouteville dès le IX^e siècle, pour faire face aux invasions vikings, n'est mentionnée que par l'*Historia Pontificum*, document écrit au XII^e siècle, de fait elle est généralement avancée avec prudence par les différents auteurs abordant ce site. Ce diagnostic, par la mise au jour de plusieurs structures de cette période, vient prouver



Bouteville - Château de Bouteville

Fig. 1 : Vue générale de la cour avec les maçonneries de la tour carrée mises au jour (cliché : A. Montigny)

cette hypothèse d'une installation précoce sans qu'il soit encore possible d'affirmer qu'elles participent à l'un des premiers *castrum* des comtes d'Angoulême.

Concernant les siècles suivants, ce diagnostic permet une première réflexion quant à l'organisation générale de ce château. La mise au jour d'un vaste et puissant bâtiment (cf. fig. 1), probable tour maîtresse romane, est l'un des principaux éléments permettant de situer le noyau castral médiéval à l'emplacement réoccupé par le château moderne.

Plusieurs sondages ont également permis d'approcher le système défensif de ce château, au moins pour la fin de la période médiévale (cf. fig. 2). Les quelques éléments mis en évidence montrent une place forte particulièrement puissante dans le contexte charentais. Le château moderne, bien qu'exclu de cette intervention, a également pu être documenté par la mise au jour de nombreux éléments lapidaires.

Les différents vestiges mis en évidence prouvent la grande sensibilité archéologique de l'ensemble de l'emprise concernée par ce diagnostic.

Ponctuellement ces vestiges sont quasiment affleurant aussi bien à l'intérieur du château qu'à ses abords. En conclusion, toutes les interventions impactant le sol ou le sous-sol de cette emprise de diagnostic et de ses abords immédiats sont susceptibles d'impacter des vestiges archéologiques.



Montigny Adrien

Bouteville - Château de Bouteville
Fig. 2 : Sondage 9, système défensif au pied de l'aile sud
(cliché : A. Montigny)

Moyen Âge,
période récente

CHAMPAGNE-VIGNY Eglise Saint-Christophe

Dans le cadre de la restauration de l'église Saint-Christophe de Champagne-Vigny et la création d'un jardin au sud du bâtiment, un suivi des travaux a été prescrit par le préfet en février 2017. Les cinq sondages préalables réalisés au cours du diagnostic se sont tous montrés positifs permettant de caractériser l'environnement médiéval de l'église mais aussi de révéler l'existence d'une occupation gallo-romaine. En fonction de ces résultats, le projet de drain a été modifié afin de limiter au maximum son impact sur les vestiges mis au jour. La profondeur du drain varie en moyenne entre 0,35 et 0,80 m. L'emprise de fouille est de l'ordre de 56 m². Les résultats obtenus augmentés des analyses radiocarbone permettent d'affiner la chronologie relative. Six phases d'occupation ont pu être distinguées, allant d'un indice d'occupation antérieur à l'implantation de l'église au XII^e siècle jusqu'à l'aménagement de bâtiments récents adossés à ses murs gouttereaux au XX^e siècle, balayant ainsi plus de 800 ans d'histoire. La cote de profondeur du drain ayant été réduite les vestiges attribués à l'époque gallo-romaine n'ont pas été distingués. Un seul

élément maçonné, antérieur à l'occupation funéraire, a été reconnu lors de la surveillance des travaux. Faut de mobilier associé à cette entité la datation est uniquement établie à partir de la chronologie relative. Le décaissement effectué au pied de l'église a permis de dégager partiellement les fondations de l'église autorisant d'appréhender ses différentes étapes de construction. La découverte la plus importante pour cette phase réside dans le dégagement de la base des contreforts romans flanquant l'extrémité ouest de la nef. Nous avons pu constater par la suite la reprise des contreforts du clocher roman restauré pendant les guerres de cents ans. Deux niveaux d'occupation funéraire ont été par ailleurs distingués. Le premier niveau correspond à l'occupation funéraire médiévale avec treize sépultures. Trois modes d'inhumations ont été reconnus (en coffres bâtis, en sarcophage et en fosse). Trois vases ont été retrouvés associés à des dépôts funéraires. Il s'agit de deux cruches et d'un pichet dont la typologie permet de les dater du XIII^e siècle. Ces éléments viennent enrichir le corpus des sites funéraires recensés en Poitou-Charentes. Le

second niveau funéraire correspond à des inhumations pratiquées pendant l'époque moderne. Six sépultures sont rattachées à cette phase où le cercueil et les fosses en pleine terre prédominent. La dernière phase d'occupation se caractérise par la construction de

plusieurs corps de bâtiment dressés autour de l'édifice de culte entre le XIXe et le début du XXe siècle.

Sauvatre Natacha

Protohistoire

CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE

Le Bourg sud

Le diagnostic réalisé à Chasseneuil-sur-Bonnieure a permis la reconnaissance de quatre fosses très probablement protohistoriques qui ne peuvent être datées précisément au vu de l'indigence du mobilier céramique et qui n'établissent pas un indice de site

significatif. Des structures contemporaines, carrières, fossés de parcellaire et fosses complètent l'ensemble

Vacher Stéphane

Âge du fer,
Antiquité

CHASSENON

23 rue des Combeaux

Sur le terrain d'une maison particulière, le projet de construction d'une dalle béton de 11 m² adossée au pavillon afin de supporter deux panneaux solaires a motivé cette opération de diagnostic archéologique. La prescription porte sur l'ensemble de la surface de la parcelle, soit 1 041 m².

Le chantier s'est déroulé durant cinq jours, du 28 janvier au 1^{er} février 2019. Les tranchées ont été réalisées avec une pelle hydraulique de 8 T munie d'un godet de curage de 1,8 m de large. Le terrain a été évalué en creusant trois tranchées couvrant autant que ce soit possible l'emprise du jardin accessible.

Le terrain concerné par le diagnostic se situe au cœur de l'agglomération antique de *Cassinomagus*. Proche de l'ensemble monumental de l'agglomération, ce terrain se localise à une soixantaine de mètres au sud de la voie *décumane* qui borde juste au sud le sanctuaire des « Chenevières ».

Le diagnostic a permis de découvrir un ensemble bâti dont l'amorce d'une grande pièce pourvue d'un enduit peint et d'un sol en mortier de chaux (cf. fig). Ces constructions pourraient intégrer une habitation urbaine de type *domus*.



Chassenon - Combeaux
Vue partielle de la grande pièce vers l'ouest (cliché : J. Pellissier)

Des structures en creux du second âge du Fer ont été également mises au jour sous les niveaux romains.

Pellissier Julien

Antiquité

CHASSENON

Les Chenevières

Le projet de construction d'une maison d'habitation à Chassenon, au lieu-dit les Chenevières, sur un terrain d'une superficie de 2 625 m² est à l'origine d'un diagnostic archéologique.

Situé au cœur de l'agglomération antique de *Cassinomagus*, à quelques dizaines de mètres du

temple de Montélu, les trois tranchées réalisées, sur 12 % du terrain ont permis la mise au jour de trous de poteau et de fosses essentiellement.

Le mobilier mis au jour, principalement céramique est daté de La Tène D2b et de la période romaine

(période augusto-tibérienne et deuxième moitié du I^{er} siècle ap. J.-C).

Même si à ce stade la nature de l'occupation reste à déterminer, les vestiges mis au jour constituent une découverte de première importance pour la connais-

sance de *Cassinomagus* et permettent d'ores et déjà de poser sous un jour nouveau la question cruciale des origines de l'agglomération.

Brunie David

Antiquité

CHASSENON Les Coutis

Le projet de construction d'une maison particulière a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique préalable dans un secteur sensible de l'agglomération romaine de *Cassinomagus*, au lieu-dit les Coutis, sur une surface de 3 771 m².

Le chantier s'est déroulé durant cinq jours, du 18 au 22 mars 2019. Le terrain a été évalué en creusant cinq tranchées et/ou sondages couvrant l'emprise du terrain accessible.

Ce diagnostic a permis de reconnaître un maillage dense de structures.

Celles-ci font partie d'une portion de quartier de l'agglomération romaine se greffant à une voie déjà connue. Ces constructions correspondent à des arases de murs (bâtiments), des structures hydrauliques (caniveaux, cf. fig) et des structures de combustion (dont un grand four avéré). Deux parties de bâtiments ont pu être identifiées. Les espaces liés aux structures de combustion suggèrent une activité artisanale.

Ces vestiges sont dans l'ensemble assez bien conservés avec des maçonneries généralement bien préservées et des couches d'occupation en place (niveaux de sol). La profondeur des vestiges enfouis et leur stratigraphie parfois composée de plusieurs niveaux archéologiques font état d'un potentiel chronologique (phasage) avéré.

Le mobilier céramique permet de dater globalement l'occupation du Haut-Empire, ce qui coïncide avec l'occupation générale de l'agglomération romaine.

Enfin la présence de structures en creux de type trous de poteaux en amont du terrain évoque peut-être une occupation (habitat) de la fin de la période gauloise

comme c'est le cas sur d'autres secteurs du site de Chassenon.

Pellissier Julien



Chassenon - Les Coutis
Caniveau adossé à une maçonnerie dans le sondage 1 (cliché : J. Pellissier)

CHASSENON De *Cassinomagus* à Chassenon

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Sicard Sandra

CHASSENON

Le quartier du Grand Villard (PCR Cassinomagus)

Cette opération s'inscrit dans le cadre du PCR « De Cassinomagus à Chassenon (Charente). Genèse, mutations et réseaux du I^{er} s. a.C. au Xe s. p.C. ». Il s'agit de la sixième campagne étudiant ce quartier de cette agglomération secondaire.

Son évolution est désormais bien appréhendée. Une première occupation datée aux alentours du tournant de notre ère précède une phase durant laquelle le parcellaire romain se met en place. Une occupation à vocation artisanale s'y implante ensuite. Probablement liée à la construction de l'ensemble monumental, tout du moins contemporaine à celle-ci, elle prend fin à la fin du I^{er} s. p.C. On assiste dès lors à la monumentalisation de ce quartier avec la construction d'un habitat remarquable par son état de conservation. Celui-ci est occupé jusqu'à la fin du II^e ou au début du III^e s. puis

s'y installe un chantier de récupération des matériaux. Ce dernier est peut-être associé à une réoccupation plus pérenne des lieux qui a pu courir jusqu'au milieu du IV^e s. L'abandon définitif s'établit au V^e s.

La campagne de fouille 2019 a permis d'étendre vers le sud le terrain d'investigation. Une surface de 400 m² a ainsi été ouverte, dans le prolongement de l'emprise étudiée lors des campagnes 2016-2017 (cf. photo). Elle a permis de compléter nos connaissances concernant toutes les phases individualisées jusqu'alors et de réaliser quelques belles découvertes (seuils et sols conservés, bases de colonne en terre cuite en place, mise en évidence du voisinage de la demeure antique, etc...).

La principale est la mise au jour partielle de la façade sud de l'habitat. Deux entrées y ont été dégagées, la



Chassenon - Le quartier du Grand Villard
Orthophotographie de la zone de fouille (H. Pradier, GEOSAT)

plus grande mesurant plus de trois mètres de large. Son seuil à pas étroit, composé de deux monolithes d'impactite, renvoie une impression de monumentalité renforcée par le fait qu'il donne accès à une pièce couverte de 57 m², soit la plus vaste connue jusqu'alors pour ce bâtiment. Cinq autres espaces ont été étudiés lors de cette campagne. L'un d'entre eux, qui n'a pu être intégralement découvert, pourrait être interprété comme une salle de réception, par sa taille supposée et son emplacement vis-à-vis des pièces alentours. Ainsi ces nouveaux éléments, si leur interprétation est exacte, permettent d'affirmer que cet édifice est bien une *domus*, son plan à enfilade de cour étant désormais renseigné sur une surface de 1 650 m².

Concernant les phases précoces, les creusements dans le substrat appartenant à la première occupation

semblent présents en plus grande densité. Par ailleurs, un mur d'axe nord-ouest/sud-est observé sur une longueur de 10 m pourrait constituer la limite sud de la parcelle, construit lors de la fixation de celle-ci dans le paysage.

Enfin, la spoliation du bâtiment entre les IIIe et Ve s. se confirme, comme en témoigne les fosses et tranchées de récupération identifiées çà et là, ainsi que les niveaux de démolition, voire d'épandage, qui recouvraient les sols de la demeure.

Grall Morgan

Antiquité

CHASSENON

Le sanctuaire des Chenevières (PCR Cassinomagus)

La campagne de fouille de juillet 2019 s'inscrit dans le cadre du Projet Collectif de Recherche « De Cassinomagus à Chassenon (Charente) : Genèse, mutations et réseaux, du I^{er} s. a.C. au Xe s. p.C. (2019-2021) ». Elle constitue l'axe 2 du PCR consacré à l'étude du lieu de culte des Chenevières de l'agglomération antique. Celui-ci est centré sur l'organisation générale du lieu de culte et sur son fonctionnement par l'étude des cheminements intérieurs (via des portiques et pièces d'angle), des liens physiques (via les rues) et fonctionnels avec les édifices du quartier sud de l'agglomération. La question des niveaux antérieurs au lieu de culte constitue une part importante de la recherche, ainsi que l'évolution du site des Chenevières après son abandon après le IIIe siècle p.C.

La fouille s'est attachée à développer deux problématiques, abordées pour partie à la fin du précédent PCR (2017) : l'ordonnancement du lieu de culte et la question des cheminements internes. Concernant la première, il s'agissait de confirmer l'existence d'un portique adossé au mur de péribole est. Le second questionnement a conduit à dégager l'angle nord-est du lieu de culte, et notamment une partie du sondage déjà ouvert en 2017. L'objectif était de mettre en évidence un aménagement maçonné susceptible de correspondre à une rampe inclinée, abritée sous un portique, et qui reliait le sanctuaire aux thermes.

L'opération s'est déroulée du 1^{er} au 26 juillet 2019 avec une équipe de treize bénévoles, une responsable de secteur et une gestionnaire de mobilier. Le décapage des deux sondages a été réalisé à la pelle-mécanique.

La phase précoce (début I^{er} siècle p.C.) de l'occupation du site a été partiellement observée. Outre la présence d'un aménagement de sol en galets, elle est représentée par un niveau argileux sombre contenant

des éléments sidérurgiques. Il est recouvert, par endroit, d'un niveau de sol en chaux.

La mise en place du lieu de culte au IIe siècle voit la construction du mur de péribole est et d'un portique adossé, large de 7 m, tous deux concomitants à l'aménagement de l'esplanade nord du sanctuaire par de puissants remblais issus des déchets de taille. Le mur de portique est doublé, côté cour, par un caniveau dont le fond est dallé de briques posées à plat.

Les éléments de colonnes circulaires en impactite qui y été basculés laissent présager l'existence d'une colonnade. Par ailleurs, le comblement a également livré des fragments de dalles quadrangulaires en impactite, qui permettent d'envisager une couverture du caniveau.

Dans l'angle nord-est du lieu de culte, le mur de péribole est soutenu, en extérieur, par un puissant massif quadrangulaire maçonné. Il sert d'appui à un mur nord qui est parallèle, au sud, à un aménagement de blocs de remploi, installés dans un second temps. L'ensemble forme un portique large de 6,80 m environ, qui prend la direction des thermes situés en contrebas, à l'est.

Postérieurement, deux conduites en bois sont aménagées dans les remblais de construction et l'une d'elles coïncide avec un réaménagement effectué au niveau du parement est du massif maçonné.

Ce secteur est caractérisé par la présence, en grand nombre, de fosses et de tranchées de récupération. Le mobilier céramique qui en est issu indique une datation dans le courant des IVe-Ve siècles, et permet de les rattacher à la phase de récupération de matériaux dont le site fait l'objet durant cette période.

Sicard Sandra

COGNAC

Le Château royal, 127 Boulevard Denfert-Rochereau

Cognac est une commune de la région Nouvelle-Aquitaine, sous-préfecture du département de la Charente (16). Elle se trouve à une quarantaine de kilomètres à l'ouest d'Angoulême et à une dizaine de Jarnac. L'emprise du projet, cadastrée AW7p, atteint une superficie de 1 360 m². Il se situe dans la vieille ville de Cognac, au bord de la Charente.

Ce diagnostic fait suite à un projet de mise en accessibilité de la cour d'honneur et de la cour Louise de Savoie dans le château royal de Cognac.

Deux tranchées de diagnostic ont été réalisées pendant cette opération, qui s'est déroulée du 1er au 5 avril 2019 en partenariat avec l'entreprise Gorge.

Elles ont permis la découverte de maçonneries ou probables restes de maçonneries. Ces données sont complétées par des observations stratigraphiques sous forme de log réalisé dans chaque tranchée. Elles permettent de dresser un environnement général dans lequel sont situées les structures archéologiques.

Malgré un contexte assez favorable, le mobilier archéologique est peu abondant et se compose de



Cognac - Le Château royal
Vue générale de la tranchée 2 (cliché : D. MARTINS, Inrap)

quelques tessons de céramiques et de fragments de bouteilles en verre.

Martins David

FLÉAC

Rue des Chaumes, chemin de l'Étang

Le dépôt d'une demande de permis d'aménager pour un lotissement sur la commune de Fléac a motivé une prescription de diagnostic archéologique sur 19 0890 m². La commune de Fléac, en Charente, se situe à 5 km au nord-ouest d'Angoulême et surplombe un méandre de la Charente tandis que plusieurs villages et hameaux parsèment le territoire communal, tel que la Vallade au bord duquel se situe le projet. La commune enregistre une densité notable de sites avérés ou d'indices d'occupation. La Préhistoire est faiblement illustrée par des ramassages de surface. Le Néolithique et la Protohistoire sont fortement représentés, notamment par le biais de l'archéologie préventive. L'occupation antique quant à elle n'apparaît guère sur cette rive de la Charente, tandis que les indices d'occupation pour la période médiévale sont de loin les plus abondants.

Les parcelles à sonder se situent entre 63 et 61 m d'altitude NGF. L'emprise s'étire du nord au sud de part et d'autre d'un vallon sec orienté ouest-est et qui décline vers le ruisseau affluent de la Charente. Les dépôts au sein du vallon sont asymétriques. Sur le versant nord, au sommet, le calcaire est sub-affleurant. En bas de pente sont venues s'accumuler, sur à peine 20 cm, des colluvions qui paraissent remobiliser des formations

tertiaires. La pente actuelle du versant nord du vallon correspond à peu de choses près au profil d'affleurement du calcaire. Quelques trous de plantation de vignes y ont été enregistrés. Il en est tout autrement pour le versant sud : depuis le sud de l'emprise en direction du creux du vallon au nord, le calcaire est sub-affleurant sous une trentaine de centimètres de formations récentes et décline mollement. Une rupture dans le calcaire a pu être clairement topographiée. Son rebord adopte un profil quasi-vertical. Cette dépression est colmatée par des argiles plastiques dont nous n'avons pas atteint la base étant donnée la densité du projet à bâtir et le faible potentiel archéologique de la séquence.

12 tranchées de diagnostic ont été ouvertes pour couvrir 7,74 % de la surface prescrite et 9,47 % de la surface réellement accessible

Cette opération située à l'extérieur du bourg aura permis de mettre au jour 32 structures archéologiques parmi lesquelles une concentration notable de structures en creux sur le versant sud du vallon sec, ainsi que du mobilier en épandage, pouvant se rapporter à une occupation Néolithique ou à la Protohistoire ancienne. Le mobilier n'est pas assez correctement conservé et ne présente pas suffisamment d'éléments



Fléac - Rue des Chaumes

Fig. 1 : Échantillon du mobilier céramique collecté sur le diagnostic rue des Chaumes, chemin de l'Étang à Fléac (photographie : I. Kerouanton, Inrap)

diagnostics pour permettre une attribution chronologique précise et assurée (cf. fig. 1). La datation d'un charbon dans le comblement d'une des structures viendrait à l'encontre de l'ambiance esquissée par l'analyse du mobilier, puisqu'elle donne en datation calibrée à 2 sigmas une fourchette valable à 95,4 % entre 361 et 177 av. J.-C. La nature exacte des fosses reste assez énigmatique puisqu'elles paraissent le fruit de creusements aléatoires, fauchés et recolmatés par les colluvions, sans que l'on puisse vraiment saisir une organisation spatiale cohérente. La commune et ses environs a livré fort heureusement des sites étudiés ou potentiels plus probants pour ces périodes.



Fléac - Rue des Chaumes

Fig. 2 : Drains en pierres sèches (photographie : B. Moutarde, Inrap)

On retiendra par ailleurs de cette opération la présence de deux structures linéaires en pierres sèches couvertes de grandes dalles calcaires se dirigeant en fond de vallon (cf. fig 2). Cet aménagement sans doute moderne ou contemporain complète la vision que donne déjà la lecture du cadastre napoléonien avec le lavoir de la Vallade, les bassins et canaux en fond de vallon qui démontrent une volonté de tirer parti de la topographie et de l'hydrographie en cherchant autant que possible à maîtriser et discipliner les ressources naturelles à des fins sanitaires.

Moutarde Bénédicte

FLÉAC

Pierre Ladre, parc d'activité Euratlantique

Le projet de construction de la troisième tranche du parc d'activité Euratlantique a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. La prescription porte sur une surface de 69 152 m².

L'emprise se localise sur une partie du versant est du vallon du ruisseau de la Vallade. Le substrat daté du Jurassique se traduit par des plaquettes calcaires apparaissant juste sous la terre végétale, entre 0,2 et 0,3 m de profondeur.

Plusieurs sites et/ou indices de site sont recensés dans les parages de notre terrain d'intervention, notamment de la Protohistoire et de la période médiévale.

Hormis quelques traces de plantations appartenant à d'anciennes cultures de la vigne, aucun vestige n'a été trouvé sur ce terrain.

Pellissier Julien

GARAT

Le parc de Villars

Un projet de bâtiment agricole sur la commune de Garat, au lieu-dit Parc de Villars, a justifié la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive. La parcelle concernée, d'une surface de 8 500 m², se

situe sur le versant nord du ruisseau l'Échelle, versant sur lequel des prospections de surface avaient conduit au ramassage de vestiges lithiques rapportés au Néolithique et aux Paléolithique supérieur et moyen.

Les investigations archéologiques ont permis d'observer un comblement relativement récent du vallon par des limons calcaires issus de colluvions, lesquelles contenaient de rares vestiges céramiques d'âges historique et néolithique/protohistorique. L'unique structure

anthropique repérée est un fossé non daté creusé dans le substrat argilo-calcaire masqué par des colluvions récentes.

Connet Nelly

Moyen Âge,
Époque moderne

GURAT Église Saint-Georges

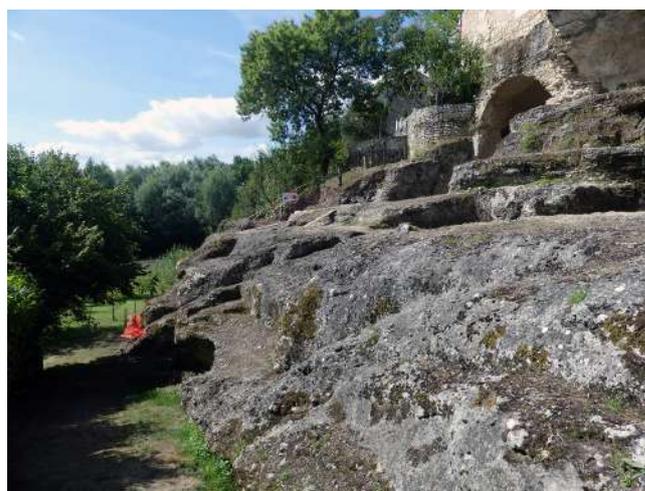
L'église monolithe de Saint-Georges est située dans le département de la Charente, à environ 30 kilomètres au sud-est de la ville d'Angoulême, dans la commune de Gurat. Le site se développe en contrebas et à l'est du bourg, dans un flanc de falaise qui borde le canal des Moulins, situé dans la vallée de la Lizonne, affluent de la Dronne. L'occupation est étagée sur deux niveaux, les maçonneries du site ont quasiment toutes disparu (cf. fig. 1).

Le site rupestre de Gurat est connu dans la tradition orale et la documentation comme un ancien lieu de culte chrétien, voire un ermitage. Aucune source historique ne vient confirmer cette interprétation, la première mention apparaissant dans un arpentement de 1747 citant les « rochers appelés de Saint-Georges ». Les recherches archéologiques de la seconde moitié du XXe siècle l'ont qualifié de monastère, abandonné à la suite d'une destruction pendant la guerre de Cent Ans.

Il se répartit en plusieurs espaces situés à différents niveaux. On accède actuellement à l'édifice par le palier inférieur, bordé d'aménagements creusés dans la roche, en grande partie comblés. Le palier médian est situé à l'ouest du niveau inférieur, il est composé d'un plateau de roche calcaire ayant été retaillé par endroits. Il comporte trois zones d'aménagements différents, dont deux secteurs funéraires, la plupart des structures conservées étant creusées dans le sol. Il permet l'accès en partie nord à l'église.

Un couloir coudé creusé dans la paroi de la falaise permet l'accès au monument. Il débouche sur une salle rectangulaire troglodytique partitionnée en deux espaces dans le sens est-ouest par des piliers centraux ménagés dans la roche. À l'extrémité sud-est, elle débouche sur une abside dont la maçonnerie a disparu. Dans la paroi nord s'ouvre en partie ouest un second couloir permettant l'accès à une salle située en hauteur.

L'intervention archéologique sur site fait suite à deux campagnes réalisées en 2016 et 2018 qui ont permis de reconstituer l'histoire de cet ensemble creusé et de son environnement. L'étude de 2019 s'est consacrée au dégagement des parties nord et sud du palier médian, où un semblant de stratigraphie avait été observé, ainsi qu'à l'achèvement des prospections visant à recenser les occupations troglodytiques du secteur.



Gurat - Église monolithe Saint-Georges
Fig. 1 : Vue du site et des différents niveaux d'occupation depuis le nord.
Cliché équipe de fouille, Hadès 2019

L'étude de 2019 a mobilisé sept personnes sur le terrain, pour une durée d'une quinzaine de jours. Les problématiques étaient axées sur le dégagement des structures situées au nord et au sud du palier médian ainsi que sur le complément de l'observation de l'environnement troglodytique. Cette campagne a permis de dégager les différents aménagements situés au nord et au sud du palier médian. L'existence d'un abri ouvert directement au nord de l'entrée a pu être mise en évidence avec la confirmation d'un accès au monument par le nord et le haut de la falaise, visible notamment par la présence d'une marche d'escalier à l'extrémité nord-est du palier.

Au sud, ce sont des aménagements liés à des bâtiments se développant dans ce secteur mais sans rapport avec le monument qui ont été observés.

En effet, une salle creusée ayant probablement la fonction de cave de stockage a été mise au jour, ainsi que la présence d'un bâtiment sur poteaux, séparés de l'église par une palissade en bois. L'abandon de l'utilisation de ces espaces ainsi que de l'édifice en tant qu'église a pu être daté par le mobilier céramique des XVe et XVIe siècles mais aussi par la mise au jour de dépôts animaliers datés par C14 de la même époque (cf. fig.2). La poursuite de la prospection concernant l'environnement troglodytique du site au niveau du

palier supérieur sud a permis de mettre en évidence deux nouveaux bâtiments à fonction artisanale et ainsi conforté les observations déjà émises en 2018 sur l'utilisation de la roche dans l'architecture uniquement pour des fonctions d'activités annexes, agricoles ou artisanales. Enfin, la reprise de l'étude du mobilier céramique issu des fouilles du XXe siècle a permis de déceler une occupation antique dans le secteur, sans qu'elle n'ait pu être associée à des structures en particulier, étant localisée pour l'intégralité hors contexte.

Cette campagne de prospection-sondages a clôturé la reprise de l'étude de l'église monolithe de Gurat et de son environnement troglodytique.

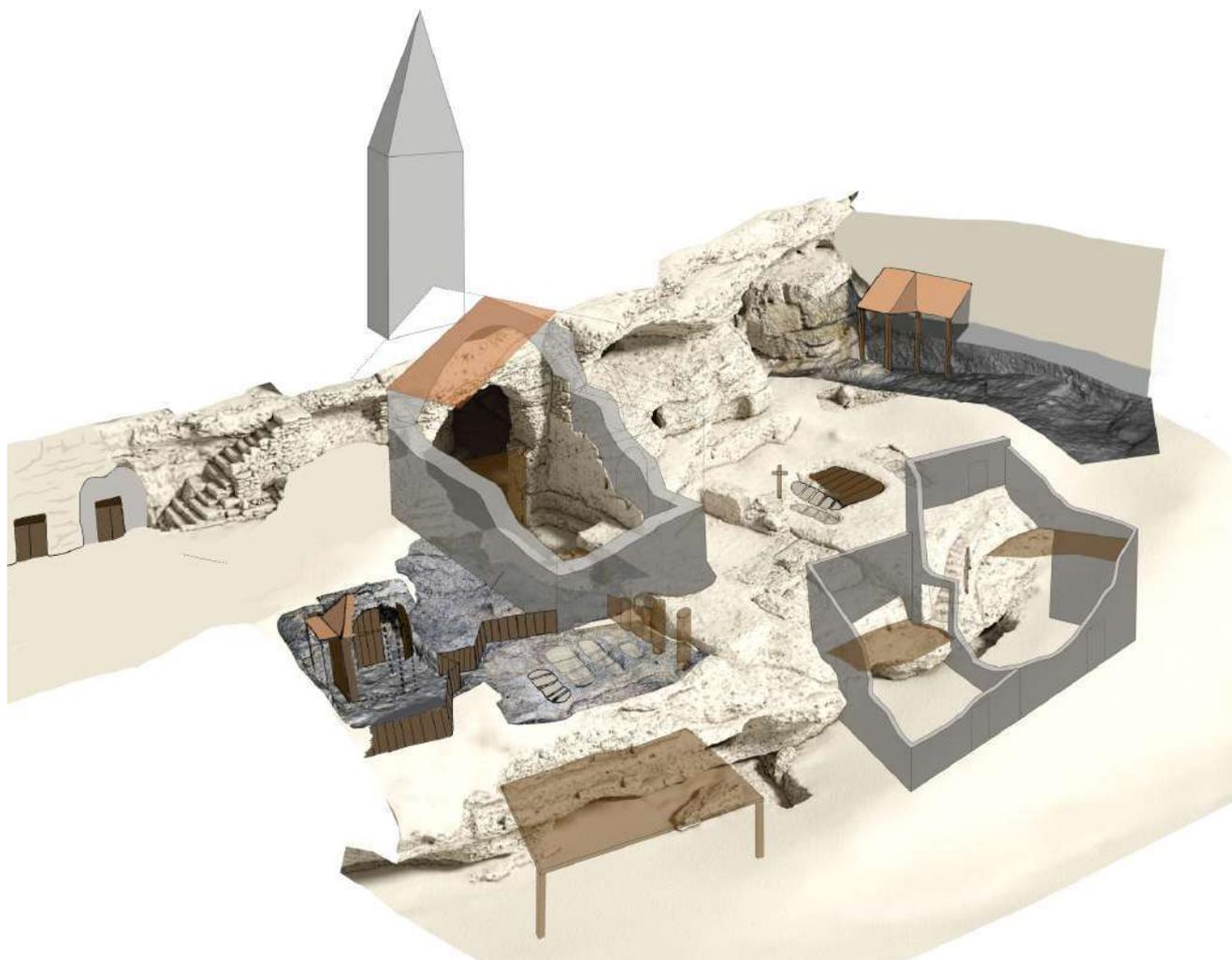
Une nouvelle lecture a pu être proposée, remettant en question l'idée de l'installation d'un monastère à cet endroit (cf. fig. 3). Sur le terrain, en dehors d'un changement de propriété permettant d'investir du palier médian au sud, l'étude semble être achevée. La reprise des données issues du mobilier des fouilles réalisées au XXe siècle pourrait aussi apporter de nouveaux



Gurat - Église monolithe Saint-Georges
 Fig. 2 : Vue zénithale de l'US 2060, squelette de cheval.
 Cliché équipe de fouille, Hadès, 2019.

éléments dans le cas d'un retour des artefacts sur le territoire français.

Navetat Mylène



Gurat - Église monolithe Saint-Georges
 Fig. 3 : Proposition de restitution de l'état du XIIe siècle. Relevé lasergrammétrique et photogrammétrique O. Vessièrre.J. Ducreux, M. Canivet, DAO M. Navetat, Hadès 2020

JARNAC

5 à 11 rue Jacques et Robert Delamain

Cette intervention est liée au projet de restructuration des bureaux de la société Cognac Delamain. Le projet prévoit la restauration intérieure de maisons ainsi que la création d'un espace de stationnement dans un jardin contigu.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 973 m², a été mené par deux agents de l'Inrap les 9 et 10 décembre 2019. Trois sondages ont été effectués à l'aide d'une pelle hydraulique de 2,5 t. Au regard de la nature du projet, la zone réelle d'intervention a été réduite, en accord avec le Service régional de l'archéologie, à une zone de jardin s'ouvrant au niveau de la rue soit une superficie d'environ 150 m².

Ce diagnostic est l'une des premières interventions archéologiques à l'intérieur de la ville médiévale de Jarnac. Le front occidental de la ville constitue la limite ouest de l'emprise prescrite. Le tracé de l'enceinte est encore lisible à cet endroit ainsi que celui du fossé qui la précédait. Malgré le potentiel archéologique de cette emprise, les résultats du diagnostic sont très limités.

Le positionnement des sondages a été déterminé au regard des élévations environnantes et des infor-

mations qu'elles ont apportées. Les trois sondages réalisés lors de ce diagnostic, malgré une profondeur maximale de 1,40 m, n'ont pas permis d'atteindre le terrain naturel. Pour deux d'entre eux, ce constat s'explique par la présence d'anciennes caves entièrement comblées.

Un seul sondage, positionné en dehors des caves précédemment mentionnées, a permis d'observer une maçonnerie et des niveaux de remblais qui ont livré de la céramique médiévale ainsi que des fragments de tuiles à rebords.

Une rapide lecture des élévations délimitant l'emprise du diagnostic a permis de mettre en évidence les vestiges de plusieurs constructions attribuables à la fin de la période médiévale ou au tout début de la période moderne.

Au regard des observations effectuées et du projet d'aménagement qui consiste à des travaux de surface, le risque d'impact sur d'éventuels vestiges archéologiques est très faible.

Montigny Adrien

JARNAC

Route de Julienne

Le projet d'extension du cimetière des Grands Maisons à Jarnac, route de Julienne, est à l'origine de l'arrêté de prescription 75-2018-0979 du 08 octobre 2019. Les parcelles concernées par le projet d'aménagement représentent une superficie de 3 100 m². Des découvertes anciennes réalisées à proximité ont conduit à supposer l'existence d'une agglomération antique dans ce secteur de la commune.

Les six tranchées de diagnostic se sont révélées positives. Les 47 structures mises au jour sont essentiellement des trous de poteau et/ou des fosses, des fossés, des niveaux de circulation et quelques empierements. Le mobilier récolté est daté de La Tène D et de la période romaine.

Brunie David



Jarnac - Route de Julienne
Vue générale de la tranchée 6 depuis l'ouest (cliché : INRAP)

LESTERPS Les jardins de l'Abbaye

Cette surveillance de travaux intervient dans le cadre du réaménagement en jardin d'une parcelle située sur l'emplacement du chevet détruit de l'abbatiale de Lesterps. Cette commune de Charente est située à 9 km à l'est de Confolens et à 16 km de Chabanais.

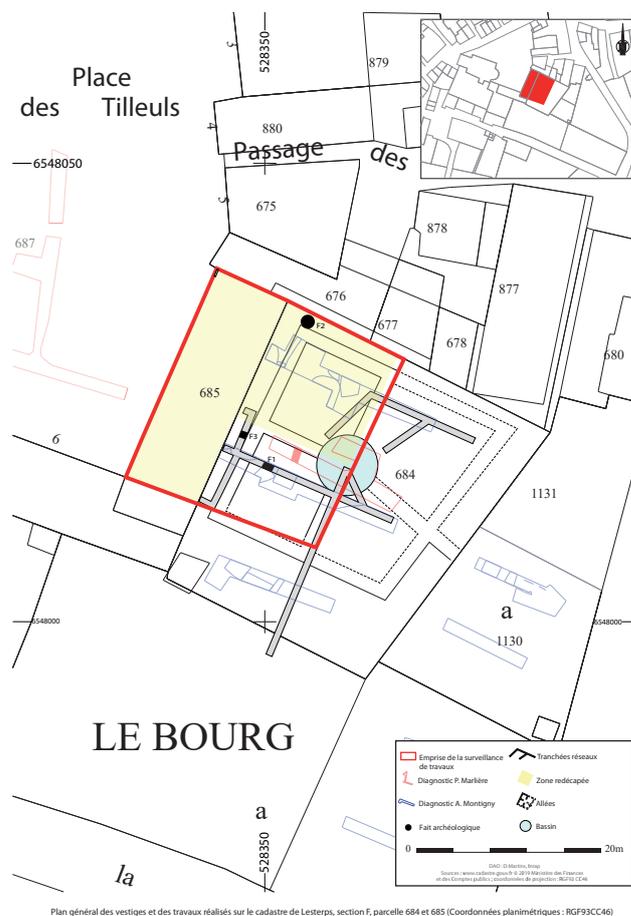
Les rares indices archéologiques, hormis une occupation gallo-romaine, remontent à la période médiévale. De même, les interventions archéologiques sont peu nombreuses avec des sondages en 2000 et 2018. Le diagnostic d'A. Montigny (Inrap) avait notamment mis en évidence la présence d'une probable fortification, de sépultures, de maçonneries et surtout des murs de l'ancien chevet de l'abbatiale.

Cette opération, qui s'est déroulée du 13 au 17 mai 2019, avait notamment pour but de constater si les travaux n'allaient pas impacter les vestiges archéologiques enfouis.

A l'issue de l'opération, trois entités archéologiques ont été appréhendées, sous la forme d'une maçonnerie appartenant au chevet de l'abbatiale et déjà observée en 2018, d'une fosse circulaire d'époque contemporaine et d'une probable sépulture que la datation radio-carbone place entre la fin de la période moderne et le début de l'époque contemporaine.

Très peu de mobilier fut récolté lors de cette surveillance de travaux. Les tessons de céramique proviennent du sédiment de la probable inhumation et de son environnement proche. Leur étude permet de les placer à la période protohistorique, de la fin du premier âge du Fer ou du début du second.

Martins David



Plan général des vestiges et des travaux réalisés sur le cadastre de Lesterps, section F, parcelles 684 et 685 (Coordonnées planimétriques : RGF93CC46)

Lesterps - Les jardins de l'Abbaye
Plan général des vestiges et des travaux réalisés sur le cadastre de Lesterps,
section F, parcelles 684 et 685 (Coordonnées planimétriques : RGF93CC46)

MONTMOREAU-SAINTE-CYBARD Le Clos Saint-Laurent-de-Belzagot

Le projet de construction d'une habitation individuelle est à l'origine du diagnostic archéologique réalisé au Clos Saint-Laurent-de-Belzagot, sur la commune de Montmoreau - Saint-Cybard en Charente. Les deux parcelles concernées par le projet, d'une emprise de

3 812 m², ont livré les vestiges d'un trou de poteau et d'une fosse qui ne peut être antérieure au XVIII^e siècle et qui contenait le squelette d'un équidé ferré.

Lavoix Gaëlle

MOULIDARS Le Bourg

Cette intervention est liée au réaménagement de plusieurs rues du bourg de Moulidars, notamment aux abords de l'église. Elle fait suite à un diagnostic réalisé

au mois de mai 2017, ayant concerné les abords de l'église ainsi qu'une vaste parcelle aux abords du bourg. Les trois sondages implantés à proximité de

l'église avaient alors permis de constater la présence du cimetière paroissial et surtout la très faible profondeur d'apparition des sépultures.

Ce suivi de travaux, concernant une emprise prescrite d'environ 60 m² et 10 m linéaire, sur une profondeur maximale d'environ 40 cm, a été mené par deux agents de l'Inrap du 18 au 29 novembre 2019.

Les zones fouillées sont liées aux profondeurs des terrassements effectués par la société Colas en fonction des aménagements à réaliser. Dès leur commencement, les terrassements ont été effectués sous surveillance archéologique. Les structures impactées par les travaux ont ensuite été étudiées en fonction des contraintes du chantier d'aménagement. Ainsi, le secteur situé en avant du porche de l'église Saint-Hippolyte a été géré en priorité de manière à gêner le moins possible la progression des travaux contrainte par l'organisation topographique du bourg de Moulidars.

Ponctuellement, des sondages manuels de dimensions restreintes ont été effectués de manière à documenter certains questionnements. L'un de ces

sondages a permis de confirmer que le bras nord de l'église est postérieur à la nef.

Ce sont un peu plus de vingt sépultures qui ont été perçues, et pour partie fouillées, à l'ouest et surtout au nord de l'église. Ces sépultures, apparaissant parfois directement sous le goudron, sont aussi bien en pleine terre, en coffres ou encore en sarcophage. Certains coffres sont composés d'éléments architecturaux en remploi. Les sarcophages qui ont été observés correspondent également à des éléments de récupération. En effet, si certains d'entre eux sont attribuables au haut Moyen Âge, leur mise en place est postérieure à la construction de l'église romane. Il est donc probable qu'une nécropole du haut Moyen Âge se soit trouvée à proximité. Enfin, parmi ces éléments en réemploi, il faut souligner la présence d'une dalle gravée participant à la couverture d'un sarcophage. Cette dalle, présentant une croix « grecque » dans un cercle, a été trouvée retournée avec son décor contre terre montrant clairement qu'elle ne se trouvait pas dans sa position originelle. La sépulture qu'elle venait recouvrir a fait l'objet d'une datation 14C permettant de l'attribuer à une période comprise entre 1032 et 1177.



Moulidars - Le Bourg.
Sépulture 16, sépulture datée d'entre 1032 et 1177 (cliché : Mickaël Gobron, Inrap)

En avant de la façade occidentale de l'église, outre quelques sépultures en pleine terre, ce sont les fondations de murs qui ont été mises au jour. Celles-ci participent d'un parvis rectangulaire doté d'une ouverture

dans l'axe du porche de l'église dont la façade ne conserve pas de trace de fixation d'un ballet.

Montigny Adrien

Moyen Âge

MOUTON Église Saint-Martial

Cette intervention est liée au projet de restauration de l'église Saint-Martial de Mouton. Cette église, classée au titre des Monuments Historiques le 18 août 1955, a déjà fait l'objet de restaurations. Le projet actuel est destiné à gérer des problèmes de remontées d'humidité dans les maçonneries soit par un drainage périphérique en extérieur ou en intérieur. Il s'agit d'une démarche de diagnostic anticipée avant définition précise du projet d'aménagement.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 2 045 m², a été mené par trois agents de l'Inrap du 16 au 20 septembre 2019. Sept sondages de dimensions variables ont été effectués manuellement ou à l'aide d'une pelle hydraulique de 8 t. L'implantation de ces sondages ainsi que leur nombre ont été déterminés en fonction des diverses contraintes inhérentes aux aménagements présents autour de l'église.

Les sept sondages réalisés ont permis d'atteindre ponctuellement le substrat rocheux au nord de l'église et d'identifier différentes structures archéologiques.

A l'intérieur de l'église, les trois sondages réalisés ont essentiellement permis de collecter des données stratigraphiques. Les seuls aménagements perçus correspondent à des niveaux de circulation et à une très probable fosse de sépulture.

En extérieur, les résultats diffèrent fortement entre les différents sondages.



Mouton - Église Saint-Martial
sondage 7 (cliché : Inrap)

Au nord, les deux sondages ont essentiellement permis de mettre au jour des maçonneries dont les niveaux d'apparition se situent entre 60 et 80 cm de profondeur. Ces murs et les niveaux qui les accompagnent sont recouverts par un remblai général probablement destiné à remodeler les terrains de ce côté de l'église.

Au sud, le sondage 6 a permis de mettre en évidence les vestiges d'un bras de transept à des profondeurs variant de 30 cm à 1,30 m. Il faut souligner la présence d'une construction rectangulaire s'ouvrant à l'est de ce bras de transept à l'instar d'une absidiole. Au moins sur ce côté est, le bras de transept paraît avoir été encaissé par rapport au sol extérieur. En effet, un niveau de sol recouvrant des apports massifs apparaît dès 30 cm de profondeur. Le sondage 7 a permis d'observer des sépultures dès 30 cm de profondeur. Au sein de celles-ci figurent quatre sarcophages attribuables au haut Moyen Âge, probablement à l'époque mérovingienne. C'est sur le couvercle de l'un de ces sarcophages qu'une inscription a pu être observée.

Cet élément particulièrement peu courant témoigne à lui seul de l'intérêt de ce groupe de sarcophages et en conséquence de la sensibilité archéologique de cette partie de l'emprise et de ses abords.



Mouton - Église Saint-Martial
Inscription sur le couvercle du sarcophage 7.2 (cliché : Inrap)

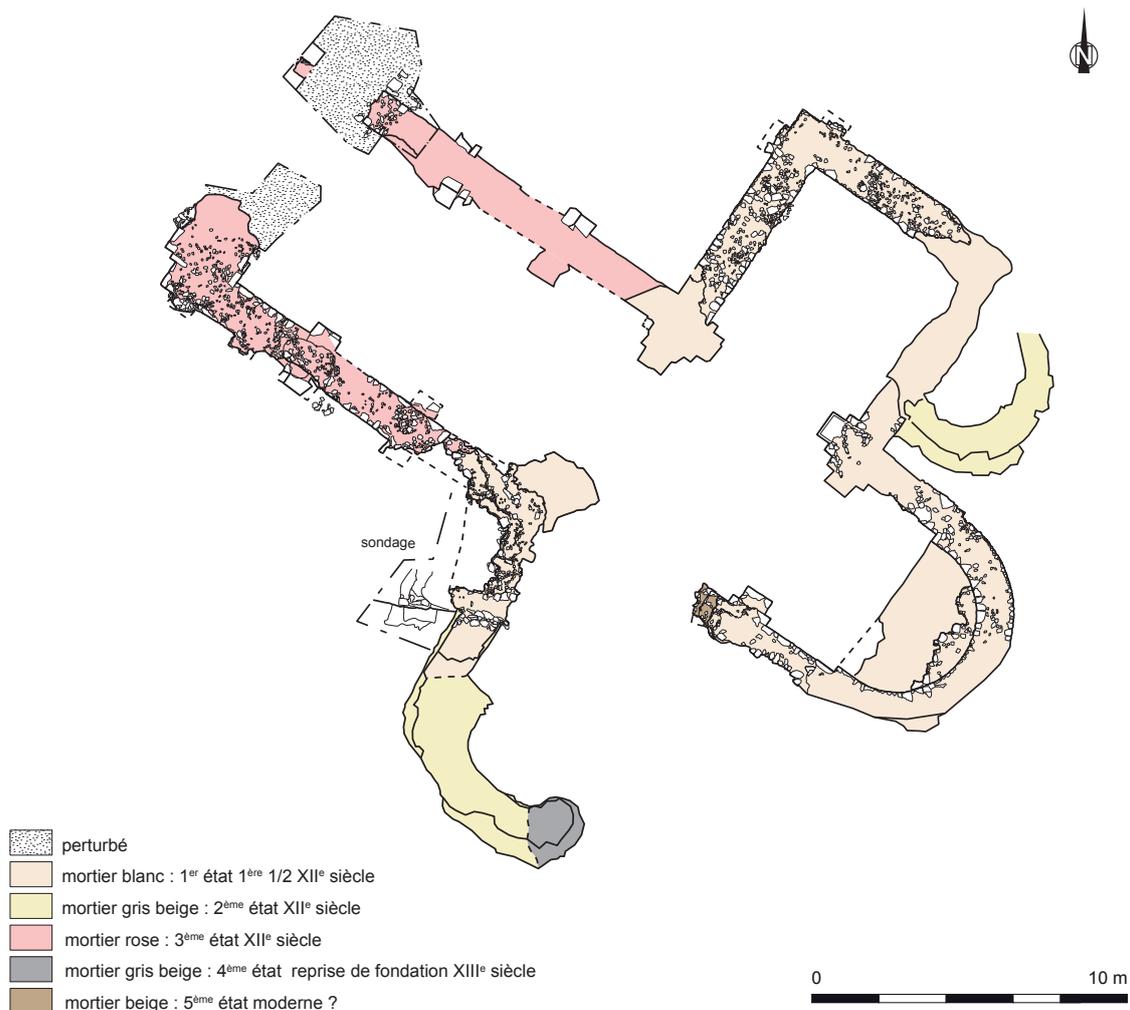
Montigny Adrien

LES PINS Église de la Vaure

Après le débroussaillage du site de l'église de la Vaure par son propriétaire en août 2017, sont apparus, conservés sur une faible élévation, l'hémicycle de l'abside principale, la travée droite qui la précède, une partie du mur ouest du bras sud du transept et le gros pilier cruciforme de l'angle nord-est de la croisée du transept. Les arases des autres murs affleuraient sous la végétation. À la suite d'une première opération en 2018, leur dégagement a été achevé en 2019. Il s'agissait d'une église cruciforme, conformément aux plans des prieurales de l'Angoumois. Ici, il existait deux bras du transept, une nef voûtée assez courte de trois travées, étayées par deux contreforts au nord comme au sud, et une façade épaisse aux contreforts d'angle très soignés à plusieurs ressauts. Son portail n'a pas été délimité précisément, car il fait partie des zones les plus perturbées et récupérées de l'édifice. Par la forme de ses puissants piliers au soubassement

orné, la croisée du transept pouvait supporter une coupole sur pendentifs et éventuellement un clocher. Les deux bras du transept ne sont pas symétriques, avec un changement d'orientation pour le bras sud. Une absidiole, accolée sur le bras nord du transept et qui apparaissait déjà sur la photo aérienne de l'édifice, a été mise au jour. Une autre absidiole prolonge le bras sud, non orientée et tournée vers le sud, comme dans les édifices pré-romans, rendant le plan de cette église unique en Angoumois.

Divers mortiers ont été utilisés pour construire l'édifice : un mortier brun jaune clair qui devient gris clair en séchant pour les absidioles nord et sud, appuyé contre le mortier blanc pour les parties orientales, qui semblent les plus anciennes, bras du transept, piliers de croisée et dernière travée de la nef compris. Par la base ornée qui en a été détachée et par son appareil à joints minces, cette partie est datable du second



quart du XIII^e siècle. Ensuite, du mortier rose lie les murs de la nef et de la façade et recouvre en partie le mortier blanc. Cette partie occidentale a donc été construite lors d'une seconde campagne de travaux, ou reconstruite. La jonction entre les deux parties de l'édifice est située dans la troisième travée de la nef, à 1 m en amont de la croisée du transept. Une reprise de fondation de l'absidiole sud et du bras sud du transept a eu lieu au plus tôt au XIII^e siècle. Enfin, du mortier beige friable peu solide a été utilisé pour réparer à l'économie le pilier sud-est de la croisée du transept et pour clôturer la jonction entre bras sud et croisée. Il s'agit d'une réparation plus tardive que la construction de la nef, éventuellement moderne, d'autant plus qu'on

retrouve du mortier beige au-dessus du rose sur le mur nord de la nef.

L'édifice était couvert de tuiles plates fixées par une cheville en bois et de tuiles creuses, parfois à ergots, d'après les fragments trouvés dans les niveaux de démolition.

L'édifice a été implanté sur un ou plusieurs ferriers remontant à la Tène finale (1^{er} s avant JC, datation par C14). Une occupation antique est aussi à envisager, avec les quelques tessons gallo-romains et les fragments de tuiles à rebord résiduels, retrouvés sur divers secteurs.

Ternet Sylvie

Moyen Âge,
Époque moderne

PRANZAC Centre bourg

Le bourg de Pranzac, à l'est d'Angoulême, est riche en histoire et en vestiges médiévaux et modernes. Le patrimoine conservé est remarquable, tant pour la période médiévale que pour le début de l'époque moderne. Cependant, ce patrimoine est très peu documenté, hormis l'église Saint-Cybard.

Dans ce contexte, le diagnostic portant sur l'enfouissement de réseaux sur l'ensemble du centre bourg ancien a apporté quelques bases de réflexion concernant l'évolution topographique du village, notamment au niveau de l'église Saint-Cybard. Il a permis aussi d'attester de la présence de niveaux archéologiques médiévaux et modernes à peu de profondeur par rapport au sol actuel d'une part, et d'autre part, d'une puissance stratigraphique conservée importante.

Les sondages réalisés sur le bas-côté sud de l'église ont tous montré des vestiges médiévaux à une profondeur comprise entre 0 et 38 cm avec une stratigraphie conservée supérieure à 1 m de profondeur et au moins deux phases d'occupation :

- Un cimetière et des structures domestiques mal datés mais antérieurs au XIV^e siècle ;
- Un ensemble de bâtiments en pierres et tuiles datés des XIV^e et XV^e siècles.

Cet « îlot » a été détruit pour permettre le doublement de la surface de l'église au début du XVI^e siècle. Ce secteur constitue donc une réserve archéologique importante pour tout le Moyen Âge classique.

Sur la façade de l'église et le bas-côté nord, les niveaux médiévaux et modernes ont été endommagés par les multiples réfections de l'église mais ils subsistent ponctuellement. De même, les sépultures apparaissent à 40 ou 50 cm de profondeur.

La rue Jacques Roux et l'impasse de la Poste n'ont pas pu être sondées en raison de la présence de nombreux réseaux. Les deux sondages réalisés contre

le logis Renaissance ont montré des vestiges très peu profonds mais malheureusement peu informatifs en raison de leur exigüité d'une part, et de l'absence d'une étude globale sur le logis et ses abords, d'autre part. La tour présente à l'extrémité sud-ouest du logis Renaissance reste à définir plus précisément, notamment en ce qui concerne son lien chronologique avec le logis et le franchissement du canal du Bandiat.

La place des Halles quant à elle a montré également une densité en vestiges, malgré la faible ampleur du sondage réalisé. L'occupation s'étale également du Moyen Âge à l'époque moderne avec la présence très probable d'un bâti sur cave jointif à celui encore visible sur le cadastre de 1830 reposant ou ayant entamé des niveaux médiévaux.

Tous les vestiges rencontrés indiquent une occupation dynamique du bourg de Pranzac entre le XIII^e et le XV^e siècles, ils sont donc contemporains de ce que l'on connaît de la datation du château. Cette prospérité se renforce au XVI^e siècle avec la construction de la chapelle Renaissance sur le bas-côté sud de l'église initiale. De même, c'est à cette époque qu'est construit le logis. L'occupation médiévale et moderne concerne donc tout le secteur étudié, soit le château et l'église Saint-Cybard et leurs abords, ainsi que l'espace qui se développe à l'ouest entre le canal du Bandiat et sa dérivation. La présence de la lanterne des morts dans le cimetière, à l'extérieur de cet espace vers l'ouest, donne une indication quant à l'extension du bourg de Pranzac à l'époque médiévale. Une étude archivistique et de bâti reste à réaliser pour envisager de poser les bases fiables de l'évolution topo-chronologique de ce bourg exceptionnellement riche en histoire et en vestiges, en élévation comme enfouis.

Vacher Catherine

REIGNAC Église Saint-Pierre-ès-Liens

Cette intervention s'inscrit dans le programme de restauration et de mise en valeur de l'église Saint Pierre-ès-Liens de Reignac. Dans ce projet, il était prévu l'abaissement du sol du chœur afin de lui rendre son aspect originel avec la mise en valeur du mur bahut recevant les colonnes engagées, par une rampe d'éclairage enterrée. Par la suite, un édicule situé à l'angle du presbytère et du bras sud du transept devait être abattu et le presbytère rénové.

L'église Saint Pierre-ès-Liens est un édifice roman qui présentait initialement d'un plan en croix latine à nef unique comptant quatre travées, d'un transept largement débordant, dont les bras devaient être chacun doté d'une chapelle orientée et d'un chevet semi-circulaire devancé par une travée droite. Par la suite, un collatéral au nord sera édifié dans le prolongement de la chapelle.

Dans le chœur, après le calepinage et le retrait du pavement composé de petit carreaux de terre cuite, six sondages ont été réalisés. Ils ont permis de mettre en évidence deux maçonneries ainsi que deux niveaux de circulation entre lesquels s'intercalaient des remblais de démolition.

Le premier niveau de circulation est localisé au pied du mur bahut, au nord. Il a été observé à 0,25 m de profondeur. Ce sol qui repose sur un radier en mortier de chaux, conserve encore quelques carreaux de terre cuite mais de plus petites dimensions que le pavement retiré.

Le second sol a été mis au jour dans le fond de l'abside, à 0,50 m de profondeur. Il correspond au niveau de circulation d'origine. Réalisé avec un mortier de chaux lissé, il prenait appui à la base du mur bahut. Vers l'ouest, ce sol a par la suite été coupé pour l'installation d'un imposant massif maçonné de 2,90 m de large par 1,30 m de profondeur, constitué de gros blocs calcaires surmontés par des pierres de taille. De par sa localisation ce massif pourrait marquer l'emplacement d'un ancien autel. En avant de ce massif, une maçonnerie orientée nord-sud, large de 0,40 m a été mis au jour sur une longueur de 4,30 m. Bien que sa partie nord soit manquante, il semble probable qu'elle se prolongeait jusqu'au départ du mur bahut, fermant ainsi la partie sacrée de la nef en servant de fondations à un jubé sans doute en bois. Ces deux maçonneries, par leur position stratigraphique et leur mode de mise en œuvre, pourraient être contemporaines. Cependant en l'état actuel de nos connaissances, puisque l'analyse des données recueillies sur le terrain est encore en cours, il n'est pas encore possible d'émettre une datation.

Enfin, au cours de cette première phase d'intervention, suite à un effondrement, nous avons eu l'autorisation de sonder plus profondément la partie nord-ouest du chœur. Dans ce sondage de 2,90 m d'est en ouest par 1,80 m de large, une tombe, SP.31, dont le comblement contenait de nombreux ossements sans

connexion, mais particulièrement bien conservés, a été mise au jour. Au total, cette tombe contenait au moins dix individus dont un en position primaire, au squelette encore en connexion. Ce dernier a été identifié comme celui d'une femme âgée qui avait été inhumée dans un cercueil étroit, la tête surélevée probablement par un coussin en matériau périssable. Elle souffrait vraisemblablement de polyarthrite rhumatoïde, sans doute associée à une spondylarthropathie. Les autres individus inhumés reconnus correspondent à sept adultes matures à âgés, dont deux femmes et trois hommes et à trois immatures appartenant aux classes d'âge [0] et [1-4]. Deux d'entre eux présentent des lésions suggérant soit des troubles carenciels importants, soit une infection de nature indéterminée. Les observations ostéologiques sur cet ensemble d'individus rendent compte principalement de pathologies dégénératives, de troubles carenciels et de maladies inflammatoires des articulations, probablement la spondylarthropathie ankylosante. Le possible caractère héréditaire de cette affection suggère l'hypothèse d'un lien familial entre les différents individus inhumés dans la tombe SP 31.

Au cours de la seconde phase d'investigation archéologique, prévue après la destruction d'un édicule maçonné, la façade méridionale du bras sud du transept, fermant le presbytère au nord, devait faire l'objet d'une étude de bâti afin de confirmer la présence supposée d'une ancienne ouverture. Hypothèse émise par A. Montigny (Montigny, 2016) qui avait mis en évidence, lors du diagnostic, la présence de sols anciens à l'intérieur du transept qui passaient sous cette élévation.

Malheureusement, ce mur a été recouvert par un enduit avant le démarrage de l'étude que devaient réaliser S. Guillimin et P. Butaud. Par chance, l'analyse d'une série de photos prises avant le crépissage de la façade a permis malgré tout d'envisager sérieusement la présence d'une ancienne porte. En effet, on remarque au cœur de la maçonnerie de gros blocs calcaires correspondant à un possible bouchage. Dans le presbytère, la découverte d'un cellier, situé sous le plancher, dans la partie nord-ouest de la salle, a permis d'analyser la base du mur du transept qui repose directement sur le rocher. Mais aucune trace probante d'une possible ouverture n'a pu être observée. Le cellier dont la construction semble recouper d'anciennes sépultures rupestres était accessible par trois ouvertures, une au nord-est et les deux autres au sud-ouest, aujourd'hui condamnées. Parmi les aménagements, une banquette et une longue cuve ont aussi été observés.

Mages Séverine

- Montigny, 2016
- Montigny A. : *Eglise Saint Pierre-ès-Liens, Reignac, Charente, Poitou-Charentes*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016.

Néolithique,
Protohistoire

ROULLET-SAINT-ESTÈPHE La Fouillouse

Le projet d'aménagement d'un lotissement, divisé en 40 lots, au lieu-dit La Fouillouse, sur la commune de Roulet-Saint-Estèphe, en Charente, a conduit le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine à émettre un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. La parcelle concernée par ce projet couvre une superficie d'environ 2,2 ha. Ainsi, du 21 au 25 janvier 2019, une équipe de l'Inrap est intervenue.

Neuf tranchées de sondage et sept extensions ont été réalisées à intervalles réguliers, afin d'appréhender au mieux toutes les structures et anomalies repérées

au décapage. En conséquence, 11 % de la surface prescrite a été exploré. Elles ont permis de mettre au jour, en partie orientale de l'emprise du site, sur environ 7 000 m², une occupation mal datée s'étendant du Néolithique à la Protohistoire. Elle prend la forme de fosses simples, de fosses polylobées et de silos. Également, les anciennes limites parcellaires présentes sur le cadastre napoléonien ont été observées.

Audé Valérie

Néolithique

RUFFEC ZI de la Gare

À la suite d'une demande de permis de construire pour l'extension de la centrale d'achat E. Leclerc au lieu-dit ZI de la Gare à Ruffec (Charente, 16), une opération de diagnostic représentant une superficie de 58 447 m², s'est déroulée au mois de novembre 2019. Les sondages réalisés représentent 9 % de la superficie totale de l'emprise du projet. À l'exception d'une fosse isolée datée du néolithique récent, partiellement fouillée pendant l'opération, on retiendra que

la plupart des observations réalisées sont à mettre en relation avec des activités humaines récentes en lien avec la construction et les premiers agrandissements de la centrale d'achat (zone de remblai de matériaux de démolition, zone d'emprunt de matériaux calcaire, vestiges d'arrachage de haies et de bois).

Brunie David

Antiquité

SAINT-CYBARDEAUX Les Bouchauds

La campagne de fouilles de l'été 2019 ponctue le programme triennal de recherches mis en place sur le sanctuaire des Bouchauds qui portait essentiellement sur la question de la circulation des fidèles dans l'espace monumental, notamment au niveau des galeries périphériques de l'Ensemble I. Rappelons que le lieu de culte antique, installé au sommet d'un plateau culminant à 158 m NGF d'altitude, s'articule autour de deux cours sacrées, chacune comprenant deux temples et plusieurs annexes le long de l'enceinte. Cette dernière campagne avait donc pour principal objectif d'achever les investigations initiées les années passées sur le pan septentrional du lieu de culte via l'ouverture de deux grandes zones de fouille.

Les recherches se sont ainsi concentrées, dans l'angle nord-est du sanctuaire, sur l'étude détaillée des premiers niveaux de sol aménagés dans les galeries situées. Un soin particulier a été porté à l'examen des maçonneries, notamment au niveau de leurs fondations au vu des restaurations massives ayant recouvert

les élévations. La confirmation d'un mur inédit nord-sud traversant la cour sacrée orientale en 2018 posait en effet la question de la limite nord de l'aire cultuelle dans les premiers temps du sanctuaire.



Saint-Cybardeaux - Les Bouchauds
Fig. 1 : Vue en plan de la base de colonne en place sur sa dalle stylobate
(ZI S1 SDG4 © Lucie Carpentier)

Outre l'attention portée également aux maçonneries, la poursuite de la fouille de la zone nord-ouest devait permettre de compléter nos données sur les divers aménagements rencontrés, d'en préciser le phasage tout en faisant la jonction entre les deux cours sacrés. L'extension vers l'ouest de la zone de fouille constitue ainsi un premier pas vers une réflexion plus globale sur l'évolution du lieu de culte au niveau des deux espaces culturels. Quant à l'ouverture d'une grande tranchée entre le sanctuaire et le théâtre au nord, dans un secteur supposément vierge de fouilles archéologiques, elle était destinée à documenter la stratigraphie entre les deux monuments publics qui s'était révélée particulièrement riche dans l'angle nord-est, avec des maçonneries pouvant fonctionner avec le mur courbe de la *cavea*¹.

Au terme de ces quatre campagnes menées entre 2016 et 2019, l'évolution du sanctuaire des Bouchauds apparaît beaucoup plus complexe que ce qui est généralement admis (Marion *et al.* 1992 ; Sicard 2012). Suite au nivellement généralisé du sommet de la colline des Bouchauds, ce ne sont pas deux² mais cinq phases qui ont été distinguées au niveau de l'Ensemble I, celui-ci étant rapidement rattaché à l'ouest à un second espace sacré.

- Phase 1a : L'Ensemble I se caractérise par une première enceinte délimitant une cour sacrée dans laquelle pourraient déjà être installés les deux temples. Une large galerie est aménagée sur le pan oriental de l'espace culturel tandis qu'à l'ouest s'organise un double portique : une galerie ouverte par une colonnade sur l'aire sacrée est en effet accolée au parement oriental du mur de péribole, doublée à l'ouest par une galerie ouverte vers l'ouest (cf. fig. 1). La périphérie de l'enceinte culturelle orientale est occupée par un niveau de circulation pour lequel aucune limite maçonnée externe n'a été documentée. Il est tentant toutefois d'associer à cette phase datée du milieu du 1er s. p.C. la mise en place du mur de biais localisé au nord-est du sanctuaire
- Phase 1b : La cour orientale est dans un second temps agrandie, son pan septentrional étant reconstruit avec un décalage de 1 m vers le nord. Une galerie périphérique est clairement aménagée sur le pourtour de l'Ensemble I, délimitée par de simples soubassements maçonnés destinés à contenir les remblais de la plate-forme. Le double portique sur le côté ouest de la cour sacrée est quant à lui partiellement remanié : la galerie orientale est détruite, laissant place semble-t-il à un dispositif ponctuant la façade (colonne?), tandis que celle à l'ouest est reprise avec l'ajout de quelques assises de petits moellons entre les colonnes.

1 Cf. les campagnes de 2016, 2017 et 2018 dans la zone V secteur 1.

2 Rappelons que la première phase du sanctuaire était précédemment représentée essentiellement par un dépôt monétaire augusto-tibérien, seules les deux phases suivantes étant supposément marquées par la construction des enceintes sacrées et des divers bâtiments (Marion *et al.* 1992, 162-163).

Cette phase de réaménagement, datée sans plus de précision du courant du 1er s. p.C., se caractérise enfin par le prolongement au nord du mur de péribole occidental qui forme alors un retour vers l'ouest. Une lacune observée dans la maçonnerie pourrait marquer l'emplacement d'un seuil reliant l'Ensemble II à la pente nord de la colline et son édifice de spectacle.

- Phase 1c : Quelques réfections ponctuelles de la galerie septentrionale justifient la distinction d'une phase supplémentaire. La maçonnerie rectiligne installée dans le prolongement de l'extrémité nord du mur de galerie oriental semble ainsi reconstruite après un premier arasement. L'aménagement maçonné semble cependant avoir une durée d'utilisation relativement courte, étant rapidement recouvert par de nouveaux niveaux de sol en mortier. Les découvertes mobilières ne permettent pas de préciser la datation de cette phase intermédiaire qui doit être à situer à la fin du 1er s. p.C.
- Phase 2a : L'enceinte culturelle orientale est durant la première moitié, voire le milieu IIe s. p.C., l'objet d'un important réaménagement conduisant à sa reconstruction, avec un décalage d'environ 1 m vers le sud et vers l'ouest. La cour est ainsi à nouveau agrandie, bordée par des galeries de largeur identique. Le péribole semble être l'objet d'une reprise massive



Saint-Cybardeaux - Les Bouchauds
Fig. 2 : Vue des fondations du contrefort d'angle à l'extrémité orientale du mur de galerie nord (ZII S5 SDG1 © Lucie Carpentier)



Saint-Cybardeaux - Les Bouchauds
 Fig. 3 : Vue en plan du large mur de galerie inédit ponctué au nord d'un massif maçonné (ZI S1 © Lucie Carpentier)

avec, notamment, la mise en place de contreforts ponctuant l'angle nord-est de l'Ensemble I, dispositifs employés également au niveau des extrémités des murs de galerie (cf. fig. 2). Il est ainsi tentant d'attribuer l'installation de l'ensemble de maçonneries et de contreforts observés au voisinage du théâtre à cette phase de réaménagement général du lieu de culte. La reconstruction du mur de péribole intermédiaire entre les deux cours sacrées semble également marquée par l'aménagement sur son tracé d'un seuil localisé dans l'axe de la galerie périphérique nord de l'Ensemble I. Bien que les deux espaces communiquent, aucun indice clair n'atteste de la présence d'une galerie accolée au parement occidental du nouveau mur de péribole intermédiaire.

- Phase 2b : Cette dernière phase située entre la fin du IIe et le IIIe s. p.C. est marquée au nord par l'obturation du passage ménagé dans le mur de péribole intermédiaire, les deux espaces culturels communiquant via la pièce D. À l'installation des trois salles accolées au mur de péribole est en effet associé l'aménagement d'une large galerie délimitée à l'ouest par un mur inédit (cf. fig. 3). Un même sol particulièrement soigné était ainsi disposé

dans ces deux espaces. L'extrémité septentrionale de cette nouvelle galerie est marquée par deux massifs maçonnés de 1,50 m de côté localisés dans le même axe que le mur de péribole nord de l'Ensemble I. L'interruption de la galerie avant d'atteindre le mur de péribole nord pose la question de la nature de leur liaison. On peut néanmoins noter que le seuil identifié supposément sur le tracé du mur de péribole nord se situerait alors dans l'axe de cette nouvelle galerie.

L'abandon du site ne semble pas avoir été le fruit d'une destruction violente mais d'une lente désaffection, qui s'est accompagnée d'une récupération systématique des maçonneries. On note ainsi que le mobilier livré par la fouille depuis 2016, toutes couches confondues, n'excède pas le IIIe s. p.C.

Carpentier Lucie

- Marion et al. 1992
- Marion Y., Tassaux Fr., Thierry Fr., Dassié J., Tardy D. et Tronche P. : « Le sanctuaire gallo-romain des Bouchauds », *Aquitania*, 10, 1992, p. 145-194.
- Sicard 2012
- Sicard S., avec la collaboration de G. Rocque et S. Soulas : *Saint-Cybardeaux, Les Bouchauds (Charente, 16)*, rapport final d'opération de fouille préventive, Département de la Charente, Poitiers, SRA, 2012.

SAINT-MÊME-LES-CARRIÈRES

La Plante des Meuniers

Les investigations archéologiques menées sur le projet d'extraction de granulat à Saint-Même-les-Carières ont permis de mettre au jour des vestiges d'occupations rapportés à la Protohistoire.

Resserrées au nord-ouest et à l'est d'une emprise de plus de cinq hectares, les structures (fossé, palissade et enclos sub-circulaire) dessinent ensemble un vaste espace. Les vestiges mobiliers sont rares et les quelques tessons de céramique non tournés permettent tout au plus de préciser dans un cas une datation dans le courant de l'âge du Bronze et pour

l'autre dans le courant de l'âge du Bronze ou le début de l'âge du Fer.

Ces découvertes s'inscrivent dans un espace plus large sur la rive gauche de la Charente déjà partiellement renseigné par des découvertes anciennes dans les carrières alentours et qui confirment une forte implantation protohistorique bien conservée sur ce secteur.

Connet Nelly

SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

Les Roziers

Le diagnostic d'archéologie préventive concerne un projet d'aménagement de lotissement sur la commune de Saint-Yrieix-sur-Charente, au lieu-dit Les Roziers. Le projet, d'une surface de 12 000 m², occupe le rebord du plateau calcaire, 45 m au-dessus de la Charente, sur sa rive droite.

Les investigations archéologiques menées sur le projet d'aménagement de lotissement « des Roziers », malgré une position géographique intéressante et un

contexte archéologique prometteur, n'ont pas livré de vestiges d'occupation archéologique. L'érosion naturelle de ce plateau, sans doute largement accélérée par les pratiques agricoles, a probablement contribué à faire disparaître d'éventuels vestiges d'occupations humaines.

Connet Nelly

TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE

Suris, Les Pièces

Dans le cadre de la mise à 2 X 2 voies de la RN141, une fouille de 6 800 m² a permis de confirmer la présence d'une mare antique dont l'extrémité orientale se termine par un exutoire formé par un canal de plus de 5 m. Il se déverse vers la vallée de la Charente. Un fragment de planche en chêne caducifolié a été calée entre la fin du I^{er} et le III^e siècle pC (74 - 226 cal AD) à l'aide d'une datation radiocarbone. Cette « ambiance » chronologique est confortée par la présence de

céramiques et de fragments de terres cuites architecturales de cette époque.

Le reste de l'emprise est composé de gravières et d'un fossé difficile à dater. De ce fait, il est possible que cette mare témoigne d'un aménagement agricole ponctuel à des fins d'élevage lors du Haut-Empire.

Poirier Philippe

TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE

Genouillac, Les Fayards

Ce diagnostic archéologique sur une surface de 7,2 ha dans des conditions climatiques pluvieuses a permis de localiser un site du Bronze final III. Il pourrait s'inscrire dans un ensemble délimité par un fossé sub-circulaire de 70 m de diamètre. Sur l'ensemble de l'emprise des fossés parcelaires d'époque historique ont également été appréhendés. Ils sont chronologiquement situés entre l'époque antique et nos jours.

Dans la partie nord, plusieurs fossés globalement orientés est/ouest pourraient être les fossés bordiers d'un chemin partiellement empierré datant de l'Antiquité ou du début du Moyen Âge. Divers fossés parcelaires d'époque moderne complètent cette trame de l'évolution du paysage.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

Paléolithique

TORSAC

Grotte Castaigne

Le bilan que nous avons réalisé suite à la révision des collections archéologique, faunique et paléoanthropologique, aux analyses entreprises (et encore en cours) ainsi que les visites de la grotte Castaigne nous a apporté des résultats divers sur un site oublié au sein d'une région pourtant particulièrement riche en gisements dont la renommée préhistorique est internationale.

Malheureusement, que ce soit pour le matériel lithique ou faunique ou celui paléoanthropologique, les collections sont incomplètes, au moins relativement aux informations dont nous disposons dans les rapports de fouilles de Louis Duport. De plus, les archives sur les activités qu'il mena à la grotte Castaigne sont plus que réduites. Nous n'avons pu retrouver ni ce qui tenait lieu de « carnets de fouilles », plans côtés, journal de fouille ou encore les négatifs des photographies. Nous avons quelques diapositives et peu de tirages noir et blanc des clichés réalisés sur le site ou en laboratoire...

L'étude du matériel faunique rapporté à la couche 2, supposée moustérienne, traduit des mélanges importants avec de nombreux vestiges osseux post-paléolithiques et assez récents. En l'état de nos investigations, pour le matériel pléistocène, le gisement semble avoir surtout été un lieu d'hivernation d'ours des cavernes. L'étude du matériel lithique documente l'existence de systèmes de débitage, les mieux documentés étant ceux à rapporter au Paléolithique moyen. Le matériel du Paléolithique supérieur est surtout représenté par des objets en matière dure animale qui s'intègrent bien au sein de la diversité connue dans des sites du début de l'Aurignacien. L'étude paléoanthropologique, vestiges crâniens, infracrâniens et dents isolées, traduit la présence d'au moins 7 individus différents dont 5 néandertaliens. La diversité des classes d'âge de ces individus plaide pour une occupation de type « camp de base ». Enfin les deux datations absolues (14C ;



Torsac - Grotte Castaigne
Grands outils retouchés sur éclats corticaux en silex sénonien gris/noir lato sensu.
A gauche, pièce Z11 c2 # 2. A droite : pièce non numérotée. Echelle : 5 cm.
(Photos Bruno Maureille, 2018).

études encore en cours) sur vestiges fauniques de la couche 2 rapportent une de ces pièces à l'Aurignacien ancien/Proto-Aurignacien et l'autre au Gravettien... Nos résultats affaiblissent donc nettement l'archéostratigraphie établie par L. Duport. Ils impliquent d'importants mélanges au sein de la « couche 2 » dont l'histoire taphonomique a été probablement très complexe et plurifactorielle avant et depuis la fin des fouilles de Louis Duport.

Malgré tout, le matériel archéologique et anthropologique mis au jour à la grotte Castaigne documentent l'histoire du peuplement humain durant le Pléistocène supérieur dans la vallée des Eaux-claires. Leur intérêt aurait été suffisamment important pour entreprendre un nouveau projet de recherche de terrain. Mais les visites du site nous ont convaincu que le « fond » de la cavité était particulièrement perturbé et qu'il était complexe d'y programmer de nouvelles recherches de terrain.

Maureille Bruno

TUSSON

Prieuré des hommes

L'opération menée sur le prieuré des hommes de Tusson sur une journée en mai 2019 consistait en un nettoyage, des relevés et un enregistrement de sondages réalisés par le Club Marpen en 2010 dans le bâtiment dénommé « appartement Belle Gamme ». Cette intervention s'intègre dans un projet de sauvegarde et de valorisation du prieuré entraînant plusieurs volets d'investigations archéologiques. Cette opération fait donc suite à la fouille d'un ensemble funéraire

devant la façade occidentale de l'église Saint-Jean-de-l'Habit ainsi qu'au suivi d'un drain traversant l'édifice, réalisés sous la direction de Patrick Bouvart. L'église ainsi qu'un bâtiment interprété comme un moulin avec four à pain ont également fait l'objet d'un relevé photogrammétrique (cf. fig.).

Marguerite Camille



*Tusson - Prieuré des hommes - Vue de l'église Saint-Jean de l'Habit.
Relevé photogrammétrique G. Bruno (Archemetros)*

VERVANT

La Demoiselle

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit La Demoiselle, commune de Vervant en Charente, avait pour objet d'évaluer le potentiel de l'emprise au préalable à l'ouverture d'une carrière d'extraction de matériaux.

Vingt-et-une tranchées ont été réalisées, permettant l'observation de l'emplacement d'un brûlot contemporain.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

**NOUVELLE-AQUITAINE
CHARENTE**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 9

N°						N°	P.
207113	CELLEFROUIN et MONTMOREAU	Relevés	CHARGÉ Estelle	BEN	PRT	-	64
207135	LA CHEVRERIE et LA FAYE	Parc éolien	BRUNIE David	INRAP	OPD	1	64
207019	FOUQUEURE et LUXÉ	La Terne	PEIGNOT Paul	BEN	PRD	6	64
207182	RUELLE-SUR-TOUVRE et L'ISLE-D'ESPAGNAC	Plantier du Maine Gagneau	BILLY Benoît	INRAP	OPD	26	64
206992	Prospection thématique	Les réseaux de communication	BRÈGE Claude	BEN	PRT	-	65

CELLEFROIN ET MONTMOREAU

Relevés

Notice non parvenue.

Chargé Estelle (Ben)

LA CHÈVRERIE ET LA FAYE

Parc Éolien

A la suite d'une demande de permis de construire pour un parc éolien dans les communes de La Chèvrerie et de la Faye (Charente, 16), une opération de diagnostic représentant une superficie de 21 065 m² s'est déroulée au mois de septembre 2019.

Seuls quelques artefacts datés de la Préhistoire, de la Protohistoire et de l'époque romaine ont été mis au jour.

Brunie David

LUXE ET FOUQUEURE

La Terne

Dans le cadre de l'étude de l'agglomération antique de La Terne (Luxé, Fouqueure), la campagne de prospection 2019 a eu pour objectif la détermination de l'emprise construite maximale et la vérification des sites consignés dans la bibliographie ancienne. De plus, l'imagerie verticale disponible a été dépouillée (missions IGN, images satellites). Finalement, en comparant les densités de tessons de terre-cuites

architecturales repérées dans les labours, l'opération a permis la délimitation de l'agglomération, qui devait couvrir une surface de 65 ha au maximum. Une part importante de la prospection a également consisté en une enquête orale auprès des habitants permettant d'enregistrer du mobilier découvert dans les jardins.

Peignot Paul

RUELLE-SUR-TOUVRE ET L'ISLE-D'ESPAGNAC

Plantier du Maine Gagneau

Le projet de création d'un lotissement de quatre lots au lieu-dit Plantier du Maine Gagneau à Ruelle-sur-Touvre et L'Isle-d'Espagnac (16) est à l'origine d'une prescription de diagnostic archéologique par le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine.

Les investigations archéologiques au lieu-dit Plantier du Maine Gagneau ont donné lieu à la réalisation de 27 tranchées linéaires, majoritairement orientées selon un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest épousant ainsi le profil de la rupture de pente telle qu'elle affecte cette partie du promontoire.

Les surfaces ouvertes totalisent 3 916,29 m² soit 8 % de la superficie de l'emprise.

Tous les sondages ont traversé les couches sédimentaires superficielles et ont atteint le substrat, à des profondeurs variant entre 0,35 et 1,35 m.

La grande majorité des sondages s'est révélée être négative. De rares structures isolées, sans mobilier et ouvrant directement à la base de la couche de terre végétale, sont reconnues au sein des sondages de la partie nord et est de l'emprise. Une seule tranchée (Tr 27) a livré les indices d'une occupation ancienne dont le développement spatial est limité dans l'emprise mais qui pourrait se développer en dehors de celle-ci vers l'est.

Les investigations de surface menées au lieu-dit Plantier du Maine Gagneau ont permis de mettre en évidence différents types d'exploitation de l'espace correspondant à des épisodes chronologiques différents. Elles ont permis en particulier d'identifier une occupation protohistorique caractérisée par un ensemble de fosses polylobées, lesquelles mettent en lumière un type d'exploitation différent de ceux reconnus jusqu'à présent pour cette période dans ce secteur.

Différentes opérations d'aménagement ont permis par le passé d'identifier essentiellement des ensembles d'enclos circulaires dans un environnement proche de

celui de l'emprise actuelle du projet, c'est donc une information novatrice que celle fournie à l'occasion de ce diagnostic.

La présence de fosses, résultant a priori d'une exploitation d'un matériau exploitable à des fins architecturales, permet d'envisager avec des réserves concernant la proximité immédiate, l'existence d'un habitat proche. Celui-ci, non reconnu au sein de l'emprise, pourrait se développer plus à l'est.

Billy Benoit

Prospection thématique Les réseaux de communication

La prospection sous toutes ses formes permet de découvrir des sites qui sont très souvent méconnus du grand public et qui pourtant font partie de notre histoire. En suivant les voies de communication terrestres ou fluviales, nous découvrons d'une année sur l'autre des indices sur des parcelles que nous avons maintes fois prospectées. Comment et pourquoi sommes-nous passés à côté de ces indices sans rien relever ? N'avons-nous pas suffisamment scruté le sol, la végétation et les anomalies de terrain ? Non, rien de tout cela !

Les parcelles qui étaient hier encore en pâture sont aujourd'hui cultivées et des témoins du passé ont refait surface. Les changements climatiques ont également un rôle prépondérant sur nos découvertes. De plus, la technologie géophysique, photographique et les moyens qui l'accompagnent (imagerie satellite, drone avec caméra et géolocalisation) nous permettent de poursuivre nos investigations le mois et les jours où nous ne pouvons être sur le terrain et ce avec une approche toute autre que la prospection pédestre traditionnelle. Cette dernière ne doit pas être négligée mais elle devient un mode de recherche plus ciblé et mieux quantifié.

L'archéologie moderne se doit d'utiliser tous les moyens qui sont déjà mis à sa disposition et qui permettent d'obtenir de bons résultats en géolocalisant des vestiges sans pour autant avoir un impact financier. L'étude de vieux documents, livres, notes ou rapports de fouilles même très anciens apportent aussi des informations sur le contexte d'une découverte qui ne pouvait autrefois être analysée et étudiée comme nous pouvons le faire aujourd'hui. L'orthophotographie fait partie des moyens modernes mis à notre disposition. Un site comme Géoportail, permet d'obtenir de bons

résultats lorsque son utilisateur est un adepte du SIG (Système d'information Géographique) et sait croiser ses informations, ses relevés, ses connaissances des lieux et la toponymie.

Sur le département de la Charente, nous nous sommes concentrés sur des secteurs géographiques qui étaient en mesure de nous guider dans nos recherches. Plus de cinquante enclos circulaires ou quadrangulaires ont livré leur position exacte grâce à cette technologie. Des sites gallo-romains ont également révélé leur présence, connus ou non. C'est à ce moment que la prospection pédestre prend tout son sens et que l'utilisation du drone est la plus judicieuse. C'est également sur le terrain même que nous nous appuyons sur ces technologies. La présence d'indices dans les labours (de plus en plus rares) ou dans les cultures sous formes d'indices phytographiques est l'occasion de vérifier sur place, grâce au système SIG ou l'IGN, la présence ou non sur les clichés anciens d'éléments permettant une avancée dans le diagnostic à proposer.

Toutefois, l'absence d'image n'est pas une preuve de non-existence car suivant la période, les ombres portées et la végétation au moment des prises de vue, un bâti imposant (*villa*, *horrea*, théâtre, etc.) peut passer tout à fait inaperçu. C'est là que le drone prend le relais car il est aisé de réaliser immédiatement un survol du lieu et l'opération peut être renouvelée en fonction des saisons à des heures différentes et ce, à moindre coût par rapport à un survol en avion.

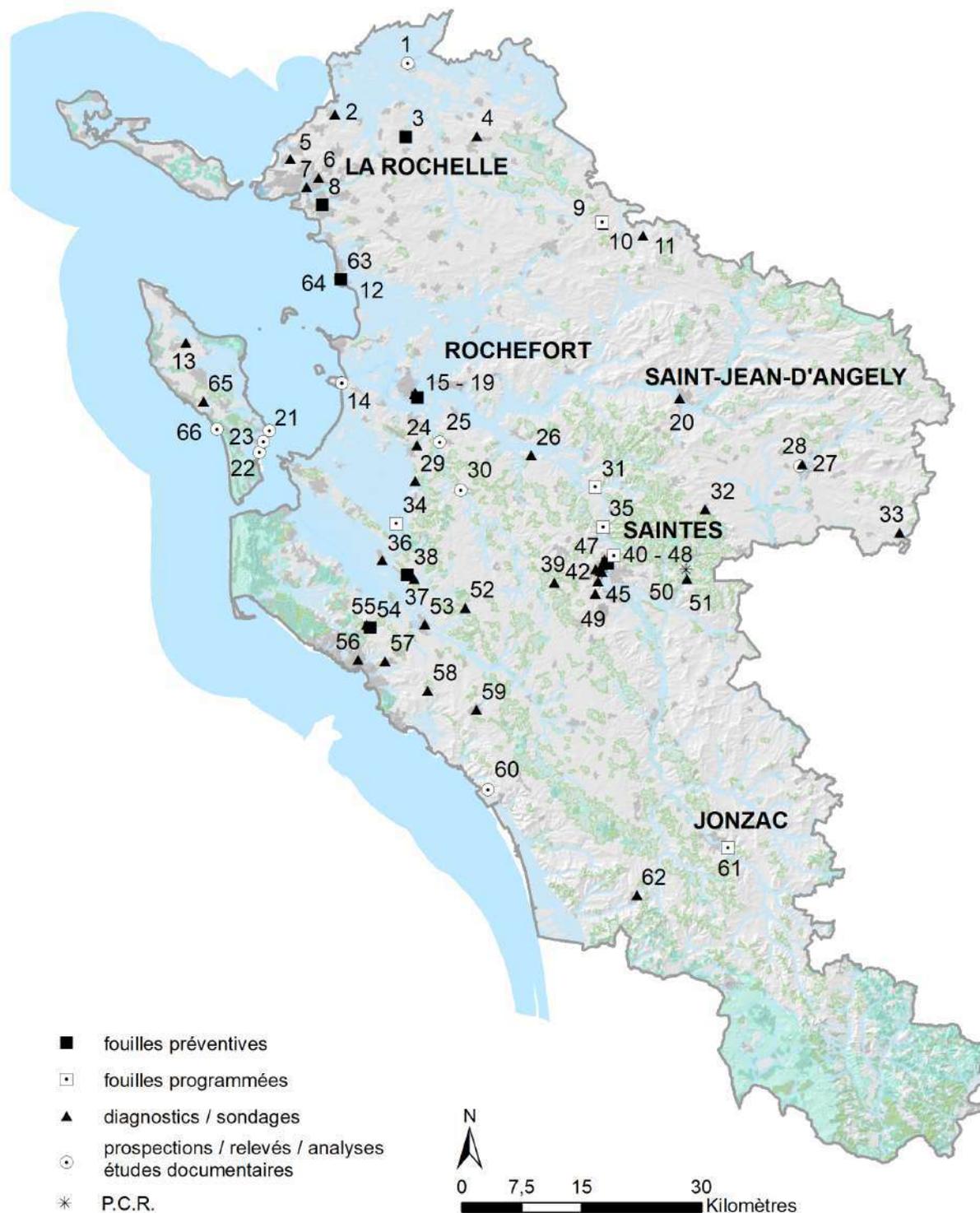
Brège Claude et Vaudin Laurent

NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9



N°						N°	P.
207116	AYTRÉ	Boulevard des Cottes Mailles	FOUERRE Pierrick	INRAP	FP	8	68
207012	BLANZAC-LES-MATHA	Fief Conteau	BRUNIAUX Guillaume	EP	PRS	28	68
207167	BRIZAMBOURG	RD N°134, Les Jonchères	PELLISSIER Julien	INRAP	OPD	32	69
207055	LE CHÂTEAU-D'OLÉRON	La Citadelle	GISSINGER Bastien	COL	PRS	21	71
207120	LE CHÂTEAU-D'OLÉRON	La Bassée	SOLER Ludovic	COL	PRT	23	72
207120	LE CHÂTEAU-D'OLÉRON	Ors	SOLER Ludovic	COL	PRT	22	73
207081	CHATELAILLON-PLAGE	88 avenue des Boucholeurs	VACHER Catherine	INRAP	OPD	64	73
207082	CHATELAILLON-PLAGE	89 avenue des Boucholeurs	VACHER Catherine	INRAP	OPD	12	74
206978	CHATELAILLON-PLAGE	Colline d'Angoute	VEAU Edouard	EP	FP	63	74
207037	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET	Rivière de Chauvignac	MORIN Vanessa	BEN	PRD	60	76
207141	COZES	6 route de Javrezac	AUDE Valérie	INRAP	OPD	59	77
263895	DOLUS-D'OLÉRON	L'Ecuissière (domaine public maritime)	SOLER Ludovic	COL	PRT	66	77
207149	ESNANDES	Rue de l'Eglise	VACHER Catherine	INRAP	OPD	2	78
207114	FERRIÈRES	Les Balottes, ZAC de l'Aunis	LOEUIL Pascal	COL	OPD	4	79
206986	GEAY	Eglise Notre-Dame/Saint-Vivien	TREZEGUET Céline	COL	OPD	26	79
207085	LE GUA	Abords de l'église Saint-Laurent	TREZEGUET Céline	COL	OPD	37	80
207168	LE GUA	Abords de l'église Saint-Laurent	TREZEGUET Céline	COL	FP	38	81
207128	L'HOUMEAU	ZAC de Monsidun, Coeur de Boeuf et le Chêne	LOEUIL Pascal	COL	OPD	5	81
207052	JONZAC	Chez Pineau	RENDU William	CNRS	FPR	61	81
207175	LONGÈVES	Rue des Grands Champs	VACHER Stéphane	INRAP	FP	3	84
207173	MARANS	La Gabauge des Noyers	MATHÉ Vivien	SUP	PRS	1	85
207118	MARSAIS	Centre bourg et Les Dingins	TREZEGUET Céline	COL	OPD	11	85
206981	MATHA	Les Fontaines	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	27	86
206902	MIRAMBEAU	Contournement RD137-RD370	TREZEGUET Céline	COL	OPD	62	88
207072	NEUVICQ-LE-CHATEAU	Le Bourg	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	33	88
207025	NIEULLE-SUR-SEUDRE	Place de la Mairie	TREZEGUET Céline	COL	OPD	36	89
207094	PESSINES	17 rue Saint-Gilles	NIBODEAU Jean-Paul	INRAP	OPD	39	90
207022	PONT-L'ABBE-D'ARNOULT	Eglise Saint-Pierre	MATHÉ Vivien	SUP	PRS	30	90
207031	PORT-D'ENVAUX	Le Priouté, fleuve Charente	MOYAT Philippe	BEN	FPR	35	90
207139	PORT-DES-BARQUES	Grand Fief Chagneaud	MATHÉ Vivien	SUP	PRS	14	93
206988	ROCHEFORT	11 rue Auguste Giral	GISSINGER Bastien	COL	OPD	15	93
207197	ROCHEFORT	11 rue Auguste Giral	GISSINGER Bastien	COL	FP	17	94
207213	ROCHEFORT	L'Arsenal, forme de radoub Napoléon III	GISSINGER Bastien	COL	OPD	19	94
207212	ROCHEFORT	L'Arsenal, Hôtel de Cheusse	GISSINGER Bastien	COL	OPD	18	94
207185	ROCHEFORT	L'Arsenal, forme de radoub Louis XV	GISSINGER Bastien	COL	OPD	16	95
207207	LA ROCHELLE	Rue du Moulin des Justices	VACHER Catherine	INRAP	OPD	6	95
207023	LA ROCHELLE	Rues pas du Minage, Gambetta, de la forme, place du Marché	GISSINGER Bastien	COL	OPD	7	95
207166	ROYAN	Abords de l'église Saint-Pierre	ROBIN Karine	COL	OPD	56	96
207108	SAINT-AGNANT	Prieuré de Montierneuf, 1 rue du Gros Chêne	VACHER Catherine	INRAP	OPD	24	98
207048	SAINT-CÉSAIRE	La Roche à Pierrot	CRÈVECOEUR Isabelle	CNRS	PCR	50	98
206994	SAINT-GEORGES-D'OLÉRON	Places de Verdun et d'Aliénor d'Aquitaine et canton de la Seigneurie	TREZEGUET Céline	COL	OPD	13	99
207142	SAINT-JEAN-D'ANGELY	5-7 rue Lacoue	VACHER Catherine	INRAP	OPD	20	100
207000	SAINT-JEAN-D'ANGLE	Château fort	GISSINGER Bastien	COL	OPD	29	100
207029	SAINT-PIERRE-D'OLÉRON	La Borderie	SOLER Ludovic	COL	OPD	65	100
207084	SAINT-ROMAIN-DE-BENET	Le Chalet, route de la forêt	VACHER Catherine	INRAP	OPD	52	101
207190	SAINT-SATURNIN-DU-BOIS	Les Petits Prés et centre bourg	TREZEGUET Céline	COL	OPD	10	101
207056	SAINT-SATURNIN-DU-BOIS	Bourg nord	RICHARD Lucile	MCC	FPR	9	102
207107	SAINT-SAUVANT	Rue de la Raison, maison Flingou	MARTINS David	INRAP	OPD	51	104
207057	SAINT-SORNIN	La Tour de Broue	NORMAND Eric	MCC	FPR	34	104
207227	SAINT-SULPICE-DE-ROYAN	58-60 Route de Saint-Palais	GISSINGER Bastien	COL	OPD	55	106
207045	SAINT-SULPICE-DE-ROYAN	Route de Saint-Palais, Les Deux terrages	GISSINGER Bastien	COL	FP	54	106
207083	SAINTE	21 rue Ambroise Daubonneau	BRUNIE David	INRAP	OPD	44	110
207033	SAINTE	35 chemin des Carrières de la Croix	FARAGO Bernard	INRAP	OPD	42	110
207133	SAINTE	151 rue de la Boule	LAVOIX Gaëlle	INRAP	OPD	47	110
207008	SAINTE	Diconche, giratoire RD 137	SOLER Ludovic	COL	OPD	40	111
207009	SAINTE	Les Charriers	SOLER Ludovic	COL	OPD	49	111
207071	SAINTE	Rue de Chermignac-sur-Moreau	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	48	111
207032	SAINTE	133 rue Daniel Massiou	TORCHUT Jean-Sébastien	INRAP	FP	41	112
207095	SAINTE	Église et prieuré Saint-Eutrope	GENSBEITEL Christian	SUP	PCR	45	114
207111	SAINTE	Abords de l'église Saint-Eutrope	PIAT Jean-Luc	EP	SD	46	114
207148	SAUJON	Voie du Parc des Chalets	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	53	116
207119	SEMUSSAC	Place de l'église Saint-Etienne	TREZEGUET Céline	COL	OPD	58	116
207054	TRIZAY	Le Prieuré Saint-Jean-l'Evangeliste	JAVEL Jean-Baptiste	SUP	PRT	25	116

NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9

AYTRÉ Boulevard Cottes-Mailles

Notice non parvenue

Fouéré Pierrick (Inrap)

Néolithique

BLANZAC-LES-MATHA Fief Conteau

■ **Prospection magnétique sur l'enceinte néolithique**

Le site du Fief Conteau sur la commune de Blanzac-lès-Matha (Charente-Maritime) est une enceinte néolithique découverte à partir de clichés aériens réalisés par Jacques Dassié. Un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap (responsable d'opération : Christophe Maitay ; Maitay et *al.*, 2019) sur la parcelle à l'est de la route, au lieu-dit Les Fontaines sur la commune de Matha (*cf. fig.*). Les parcelles sur le Fief Conteau ont été soumises à un projet d'aménagement de silos agricoles avec un début des travaux en février 2019. Une prospection magnétique a été réalisée d'urgence sur cette parcelle pour conserver une trace des vestiges de l'enceinte

néolithique en l'absence de prescription de diagnostic archéologique.

Le site du Fief Conteau est implanté sur un substrat calcaire. Dans ce type de contexte géologique, la prospection magnétique est très efficace pour imager les structures fossoyées, comme l'atteste plusieurs études faites dans les Charentes : Mathé et *al.*, 2012 ; Ard et *al.*, 2015 ; Bruniaux et *al.*, 2017. Les résultats de la prospection magnétique sont présentés sur l'illustration. La carte du gradient magnétique vertical présente de nombreuses anomalies associées à différentes structures fossoyées. Les anomalies d'intensité moyenne (entre 5 et 10 nT/m ; couleur noir à rouge) avec des formes allongées et curvilignes correspondent aux fossés néolithiques délimitant

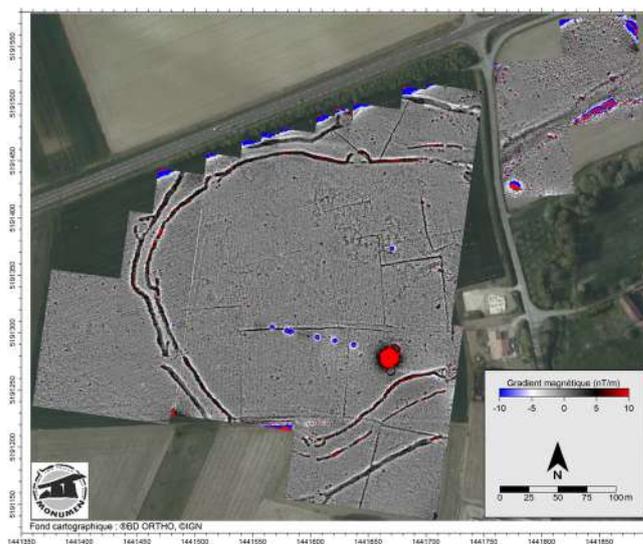
l'enceinte. Cette dernière est composée de deux fossés discontinus larges d'environ 3 m. Un troisième fossé, moins large, est visible dans les parties nord-est et sud-est de l'enceinte entre les deux fossés les plus larges. Il pourrait correspondre à une tranchée de palissade. L'ensemble de ces creusements délimite une surface de 5,8 ha et dont le périmètre interne mesure 900 m de long.

Les fossés de l'enceinte sont discontinus (*cf. fig.*). Ces discontinuités marquent la position de 16 entrées, majoritairement associées à des pinces de crabe et à des aménagements (trous de poteaux). Ces pinces de crabe correspondent à une morphologie particulière de fossés, typique des enceintes du Néolithique récent ou final de l'ouest de la France (Ard, 2012).

La prospection magnétique sur le site du Fief Conteau a permis d'apporter des informations complémentaires sur l'organisation spatiale de cette enceinte néolithique, connue jusqu'à ce jour uniquement par photographie aérienne. Cette prospection a été réalisée dans le cadre de l'ANR Monumen dirigée par Vincent Ard et Vivien Mathé.

Bruniaux Guillaume, Legrand Victor,
Mathé Vivien, Ard Vincent

- Ard *et al.*, 2015
- Ard V., Mathé V., Lévêque F., Camus A. : « A Comprehensive Magnetic Survey of a Neolithic Causewayed Enclosure in West-central France for the Interpretation of Archaeological Features : Comprehensive Magnetic Survey of a Neolithic Causewayed Enclosure », *Archaeological Prospection*, 22, 1, 2015, p.p. 21-32.
- Ard, 2012
- ARD V. : « Occupation, architecture et fonction d'une enceinte fossoyée du Néolithique récent - Apport des fouilles récentes du site de Bellevue à Chenommet », in *Enceintes néolithiques de l'Ouest de la France de la Seine à la Gironde, actes du colloque Crabnéo, Historial de la Vendée, Les Lucs-sur-Boulogne, septembre 2012*, Association des Publications Chauvinoises, 2012, p.131-147.



Blanzac-les-Matha - Fief Conteau
prospection magnétique sur fond orthophoto IGN

- Bruniaux *et al.*, 2017
- Bruniaux G., Mathé V., Lévêque F., Camus A., Ard V. : « Data processing chain to high spatial resolution magnetic survey: application on the Neolithic site of Le Pontet (Charente-Maritime, France) », *Archaeological Prospection*, 24, 3, 2017, p.p. 1-14.
- Maitay *et al.*, 2019
- Maitay C., Ard V., Linlaud M., Véquaud B. : *Les fontaines, Matha, Occupations protohistoriques et médiévales en marge d'une enceinte fossoyée néolithique*, rapport de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap, 2019.
- Mathé *et al.*, 2012
- Mathé V., Lévêque F., Druet M., Ard V. : « Qu'apporte la prospection géophysique à l'étude d'un champ néolithique ? L'exemple du site de Bellevue à Chenommet (Charente) », in *Dynamismes et rythmes évolutifs des sociétés de la Préhistoire récente : actualité de la recherche, Actes des 9ème RMPR, 8-9 octobre 2010, Saint-Georges-de-Didonne, Toulouse, Archives d'écologie préhistorique*, 2012, p.135-140.

Néolithique,
Moyen Âge

BRIZAMBOURG RD n° 134, Les Jonchères

Sur la commune de Brizambourg, au lieu-dit Les Jonchères, le projet d'un lotissement a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. Cette prescription porte sur une surface de 17 922 m². Le chantier s'est déroulé durant trois jours, du 7 au 9 octobre 2019.

Sur une des parcelles de l'emprise, une couche située entre le fond des labours et le substrat a livré

un certain nombre de mobiliers (silex et céramique) qui fait état de plusieurs occupations, principalement au Néolithique et à la période médiévale. Le Moyen Âge est également représenté par deux fosses.

Aucune autre structure ne permet de déterminer la présence d'un site tangible.

Pellissier Julien

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON

La Citadelle

La Citadelle moderne du Château d'Oléron est un édifice militaire, classique et imposant, témoin de l'évolution des techniques de la poliorcétique au XVII^e siècle. Elle est surtout connue pour avoir été partiellement conçue par Vauban, mais lui préexiste dans les faits puisque c'est Richelieu qui ordonne la fortification des lieux dès 1627.

Des états antérieurs d'occupation sont ainsi masqués, détruits par la construction de ces ouvrages monumentaux, fossés, courtines, bastions, casernements. Ils concernent des périodes indéterminées mais l'on considère généralement, sans guère de preuve tangible toutefois, que le château féodal éponyme se trouvait en ces lieux, à l'instar par exemple d'un site comme Blaye, fortifié au XVII^e siècle autour du château féodal.

Le projet de démêler le vrai du faux, de tenter de comprendre sur quoi fut implantée la Citadelle moderne est né à la suite d'un diagnostic préventif réalisé en 2011 (Gissinger 2011), ayant notamment mis au jour des éléments, altimétriquement relativement hauts, liés à la présence d'un cimetière médiéval.

Surgissait alors en filigrane la présence d'un édifice religieux, chapelle castrale ou église paroissiale située à proximité, et donc du fameux château. La proximité d'une salle souterraine sous la place d'armes a motivé la réalisation d'une étude de cet espace mal caractérisé, mal daté, apparemment isolé (cf. fig. 1). Glacière, cellier, prison ?

La réalisation d'une exploration par sondages a rapidement germé mais la surface importante disponible, potentielle réserve archéologique, interdisait que l'on s'aventure à l'aveugle.

En 2018, un dossier a donc été déposé afin de procéder à une couverture des espaces fortifiés par une exploration géophysique.

La prospection exécutée par le cabinet Geocarta, a été réalisée au début de l'été 2019. Les résultats sont riches mais difficiles d'interprétation (cf. fig. 2). Des anomalies nombreuses, rectilignes pour certaines, ovoïdes ou circulaires pour d'autres, évoquent des éléments construits, ainsi que de grandes poches subquadrangulaires, possibles constructions antérieures à la Citadelle. La possibilité de rencontrer chapelle et logis dans un secteur de la place d'armes où l'on a mis au jour des sépultures est plutôt forte, alors que les suspicions d'éléments en rapport avec



Château d'Oléron - La Citadelle

Fig. 1 : Vue de la salle souterraine circulaire d'environ 5 m de diamètre, début de la période moderne (photogrammétrie : M. Caubraque)

la poliorcétique médiévale semblent peut-être émerger du côté de l'ouvrage à cornes. Le bombardement de la place forte impacte également possiblement la lecture des résultats. Des investigations plus intrusives sont nécessaires pour comprendre et vérifier ces hypothèses de travail. Nous proposons dans un premier temps l'exploration sous forme de sondages en deux campagnes, menées en 2020 et 2021.

Le site actuel, hautement touristique, classé au titre des Monuments Historiques, constitue une zone d'exploration archéologique sensible et privilégiée. Ce travail a été pensé, tout au long de sa conception et de sa réalisation, en étroite collaboration avec le Service Régional de l'Archéologie, la Conservation Régionale des Monuments Historiques, et le Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale de Poitiers.

Le projet est très fortement soutenu par la commune du Château-d'Oléron et le Département de la Charente-Maritime. Un volet de médiation / valorisation est déployé en parallèle de cette exploration scientifique afin de faire connaître la démarche archéologique, les méthodes, les résultats, et l'édifice existant lui-même.

Gissinger Bastien

- Gissinger, 2011
- Gissinger, B. : *Le Château d'Oléron. La Citadelle – L'Arsenal*, rapport de diagnostic archéologique, Conseil général de la Charente-Maritime, 2011, 101 p.



Château d'Oléron - La Citadelle
 Fig. 2 : Résultats de la prospection électrique (DAO : B. Gissingier, avec documents Géocarta)

Néolithique

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON La Bassée

Juste en arrière du trait de côte, au cœur des marais, fut entreprise au cours des années 1980, la construction du Centre Régional d'Expérimentation et d'Applications Aquacoles (CREAA) à La Prise de Terdoux sur la commune du Château d'Oléron. Un abondant mobilier archéologique attribué au Néolithique avait alors été recueilli dans les déblais de creusement des claires et canaux par C. Ricoux notamment. En outre plusieurs familles et/ou promeneurs que nous avons pu rencontrer ces deux dernières années nous ont également rapporté leur ramassage régulier de mobilier au cours des années 1960-70 et issus de l'érosion du littoral par l'océan. Depuis, l'enrochement de la côte limite l'érosion du sol. En 2000 et 2004, F. Rubion entrepris le redressement d'une coupe au sein d'un des canaux du CREAA puis réalisa un sondage d'environ 8 m² en arrière de celle-ci. A cette occasion, ce qui s'apparentait à un fossé d'enceinte néolithique fut mis en évidence ainsi qu'un niveau conservé de structures en creux et de sol (?). Il est

possible de replacer peu ou prou le lieu d'implantation de cette intervention grâce aux quelques éléments de plan fournis dans les rapports (Rubion 2000 et 2004) et grâce aux archives de photographies aériennes de l'IGN. A 60 m de ces vestiges, sur l'estran, on trouve la pierre close dite de La Bassée.

Ce bloc mégalithique taillé est le seul exemplaire conservé sur l'île d'un type de monument excessivement mal connu et unique en leur genre (sept exemplaires, tous situés en Charente-Maritime entre Seudre et Charente). Ils sont nommés « pierre close ». Ces monuments ont fait l'objet de descriptions mais pas d'intervention archéologique. On ne connaît pas leur origine et encore moins leur fonction. Le travail de recherche bibliographique de Anne Hambücker et Jean-Sebastien Pourtaud a permis de rassembler la documentation relative à la Pierre close de La Bassée (Hambücker 2014, Pourtaud et Olivet 2015). Décrit dès le XIXe siècle, le relevé le plus complet fut réalisé en 1983 par G. Colmont (Colmont 1996).

Dans le cadre des prospections archéologiques que nous avons menées en 2018, nous avons renseigné la position précise de ce bloc, retrouvé du mobilier néolithique réparti sur l'ensemble de l'estran aux abords de la pierre et effectué un relevé en 3D du monument par photogrammétrie (Soler 2019).

Les sondages organisés au cours du mois d'avril 2019, révèle la présence d'une enceinte à deux fossés conservée sur l'estran. Celle-ci est très arasée mais est paradoxalement plus accessible que sur la zone terrestre où la succession de bassins et canaux ne permet guère d'intervention archéologique.

D'un point de vue chronologique, les résultats issus de l'intervention sur l'estran sont également plus

pertinents. Un vase complet fut retrouvé à la base du comblement d'un des fossés et indique un dépôt au cours du Néolithique moyen. Ce qui au vue, de la rareté des enceintes avérées sur tout l'arc atlantique est particulièrement intéressant. Un travail expérimental d'extraction des lipides au cœur de la poterie en vue d'analyse notamment de son contenu (Thèse Camielsa Prévost) et des datations 14C sont en cours.

Aucune stratigraphie n'existe aux abords immédiats du mégalithe. Ce dernier repose directement sur le rocher de l'estran. Il n'est donc pas possible d'établir un lien direct entre les deux types de vestiges.

Soler Ludovic

Néolithique

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON Ors

Le Site d'Ors est identifié dès le XIXe siècle à travers la présence reconnue par le Docteur Pineau d'un dolmen en limite d'estran. En outre, de nombreux ramassages réalisés à marée basse sur l'estran, témoignent à travers un abondant mobilier archéologique d'une occupation néolithique de type habitat. Les interventions sur l'estran deviennent importantes à partir des années 1960 au cours desquelles de nombreuses collections de mobiliers archéologiques se sont constituées ou enrichies. La lecture topographique des lieux laisse également entrevoir les stigmates de fouilles clandestines alors que celles de Michel Rouvreau et Roger Joussaume font office d'interventions pionnières en la matière pour la région (1968 à 1970). A cette occasion, est mise au jour une petite série de foyers et de structures en creux réalisées dans le substrat calcaire et aménagées de structures en pierre sèche. Elles témoignent de l'existence de constructions alors inédites et d'un cadre stratigraphique exceptionnel pour le Néolithique régional (0,50 m). Leurs fonctions, densité, répartition, origine chronologique précise et durée d'existence restent à définir. Côté terre, dans les années 1990, les travaux menés par L. Laporte mettent en évidence, la préservation de l'enveloppe tumulaire du dolmen d'Ors et d'un niveau d'occupation antérieur, attribuable au Néolithique moyen (Laporte 1992). Enfin, une intervention mise en place dans le cadre de l'archéologie préventive est réalisée en octobre 2015. Celle-ci permet de confirmer et préciser les contours du tumulus et surtout de constater, sur la partie terrestre, de la persistance des niveaux archéologiques observés sur l'estran ainsi que la présence de structures aménagées en pierre sèche, d'un talus en appui sur le tumulus et d'un possible fossé d'enceinte (Soler 2015).

C'est dans ce contexte qu'une série de demandes de sondages fut déposée auprès du DRASSM chaque année depuis 2017. Ce travail avait permis d'estimer l'emprise conservée du site, de positionner

les opérations menées dans les années 1960-70, de définir l'état d'érosion de la stratigraphie du site, et de caractériser ce dernier. Ainsi, il a pu être mis en évidence, à travers la fouille et de la prospection géophysique, que l'occupation d'Ors est une vaste enceinte néolithique à fossés multiples se développant à la fois sur terre et pour une large partie sur l'estran. Trois de ces fossés ont pu être explorés. En outre, malgré l'érosion et les importants aménagements du littoral au cours du XXe siècle (digue, complements, construction de parcs à huîtres, câbles, etc.) la formation sédimentaire qui recouvre les vestiges a permis la préservation de structures similaires à celles observées à la fin des années 1960-70. Le site offre ainsi l'opportunité d'appréhender l'organisation interne d'une enceinte et ses abords. A l'heure actuelle, le mobilier recueilli lors de ces travaux nous situe d'un bout à l'autre de la stratigraphie au Néolithique récent, peu-richardien maritime. L'abondance du mobilier permet aisément de renouveler les données matérielles de ce groupe chrono-culturel anciennement défini. Il concerne à la fois le mobilier céramique et lithique mais aussi les données sur la faune terrestre et marine, la gestion du cheptel et des ressources sauvages terrestres (chasse) et marine (pêche et pêche à pied).

Cette opération est menée parallèlement à des campagnes de prospections pédestres et de suivi de sondages sur l'estran et s'inscrit dans une compréhension de l'occupation de l'actuel territoire insulaire d'Oléron du Néolithique à l'âge du Bronze et la Protohistoire et de l'évolution du trait de côte, ainsi que dans une perspective de surveillance et caractérisation des sites archéologiques littoraux. L'ensemble de ce travail s'effectue en collaboration avec le DRASSM et le soutien important de la DRAC Nouvelle-Aquitaine.

Soler Ludovic

CHÂTELAILLON-PLAGE 88 avenue des Boucholeurs

La parcelle diagnostiquée, d'une surface de 436 m², est localisée à 12 m au nord des vestiges de l'église priorale Saint-Romard, attestée depuis le Xe siècle mais qui est peut-être d'origine mérovingienne.

Le diagnostic a permis de distinguer deux zones, la première alliant constructions et sépultures, la seconde uniquement sépulcrale. Au sud et à l'ouest, les vestiges montrent des constructions qui sont très probablement en lien avec le prieuré. Un niveau de démolition épais et s'amenuisant d'ouest en est, indique que nous nous situons au cœur d'une occupation dense et construite qui peut constituer les bâtiments annexes au prieuré dont on sait qu'il a comporté un cloître et abrité une communauté de moines. Ces vestiges comportent, dans les zones bâties, des sépultures en coffre et en pleine terre datant du Moyen Âge central, XIe-XIIIe s. Ce fait renforce l'hypothèse de bâtiments prioritaires. Il est difficile, à ce stade de notre connaissance du site, de proposer un plan des vestiges d'autant plus qu'une évolution chrono-stratigraphique se dessine avec des constructions appartenant à des horizons chronologiques distincts et/ou montrant des mises en œuvre manifestement différentes. Outre les murs, l'occupation se compose également de fosses riches en déchets domestiques, coquillages, faune, céramique, métal... Les éléments de datation collectés indiquent surtout le bas Moyen Âge et le début de l'époque moderne, période de ruine et d'abandon du prieuré. Les couches sous-jacentes et les creusements n'ont été qu'effleurés mais ont livré du mobilier du Moyen Âge central qui concorde avec la datation supposée des sépultures. Néanmoins, la présence de sarcophages monolithes plus anciens, mérovingiens (?), ainsi que les quelques informations dont on dispose quant à l'histoire du lieu, permet d'envisager des structures beaucoup plus anciennes. L'épaisseur stratigraphique conservée est d'au moins 1 m.

À l'est, le sondage 3 n'a livré que des sépultures en sarcophages qui sont à mettre en relation avec la nécropole mise en évidence dans la moitié sud du talus est de l'avenue des Boucholeurs.

Dans le cadre du diagnostic, tous les types de sépultures sont présents sur la parcelle, sarcophages avec couvercle, sarcophages sans couvercle, tombes cernées de blocs et tombes en pleine terre. Tout au plus peut-on constater que le sondage 1, là où l'espace bâti se concentre, a livré essentiellement des sépultures qui paraissent plus tardives, du Moyen Âge central. Toutes les sépultures des sondages 2 et 3 paraissent être en sarcophages monolithes, avec ou sans couvercle. Aucun d'entre eux n'a été fouillé dans le cadre de l'intervention et nous ignorons s'ils ont été, ou pas, réutilisés. C'est au moins une centaine de sépultures qui est très probablement présente sur l'ensemble de la parcelle dans un cadre stratigraphique simple à l'est, et plus complexe à l'ouest car intégré dans un secteur construit.

La ville médiévale de Châtelailлон et son destin particulier sont relativement bien connus à travers les textes, cependant, les vestiges qui ont pu subsister en élévation ou en sous-sol n'ont jamais fait l'objet de recherches archéologiques. C'est le cas notamment des vestiges du prieuré Saint-Romard et de la petite portion de ville médiévale située aux alentours. Les seules interventions réalisées dans le secteur sont ou des fouilles anciennes ou des diagnostics très ponctuels. Les parcelles 230 et 232 de la section AI recèlent donc une réelle opportunité de documenter enfin ce prieuré, peut être d'origine mérovingienne, ainsi que l'histoire médiévale de Châtelailлон.

Vacher Catherine

CHÂTELAILLON-PLAGE 89 avenue des Boucholeurs

Le diagnostic réalisé au 89 avenue des Boucholeurs à Châtelailлон sur une surface de 7 320 m² a livré deux sites majeurs. Un site médiéval est localisé le long de l'avenue des Boucholeurs et du chemin des Hautes Terres d'Angoute alors qu'un site du Bronze ancien longe la route de Port Punay.

L'occupation du Bronze ancien constitue la continuité de celles vues lors des diagnostics sur la colline d'Angoute depuis 2002. Le site regroupe,

sur 3 000 m², des creusements de grande taille, des ensemble de trous de poteaux organisés (bâtiments ?), quelques aménagements atypiques telle qu'une grande fosse cernée d'une couronne empierrée et des niveaux plat de pierres chauffées. Le mobilier céramique indique une occupation homogène attribuable au Bronze ancien. C'est donc un site d'habitat du Bronze ancien au potentiel relativement exceptionnel qui pourrait être exploité en raison de sa localisation entre

mer et marais, de son mobilier diversifié et abondant, du nombre important de structures reconnues et la présence d'un potentiel paléosol.

À l'époque antique, la parcelle diagnostiquée est uniquement occupée au nord par une voirie et de probables fossés de drainage. Entre le fossé antique et la clôture actuelle, la suite de la nécropole connue au nord et utilisée de la période mérovingienne au XI^e siècle, est présente et pourrait abriter une centaine de sépultures. Un second cimetière est localisé au sud-ouest et il est limité par une clôture médiévale composée d'un mur doublé d'un fossé. Cet aménagement pourrait constituer une partie de la clôture du prieuré Saint-Romard. Cette nécropole sud pourrait abriter 250 à 300 sépultures de typologie variée, en sarcophage, sous dalles, en pleine terre, indiquant une utilisation, comme pour le cimetière nord, durant le Haut Moyen Âge et le Moyen Âge central.

Entre les deux nécropoles et s'interpénétrant quelque peu, des structures domestiques de type silos, fossés, fosses, foyers ... sont datées des Xe-XII^e siècle. Aucun plan de bâtiment n'a été mis au jour et nous nous situons, peut-être, dans un secteur de stockage plus que d'habitat. On peut alors supposer une contraction de l'emprise urbaine de Châtelailon vers la fin du XII^e siècle, époque qui coïncide avec la chute de la famille des Châtelailon et le déplacement

de l'activité économique locale vers la nouvelle capitale de l'Aunis, La Rochelle.

C'est la localisation du site, à l'extrémité orientale de la ville médiévale, qui en constitue l'un de ses principaux intérêts. Le prieuré Saint-Romard est dans un secteur périphérique par rapport au *castrum* des Châtelailon, le long du chemin qui mène à Rochefort et à proximité d'un axe ancien le long duquel s'est développée une nécropole dès la période mérovingienne. Les deux voies convergent à l'ouest vers l'extrémité de l'éperon, donc vers la ville, et l'espace restera le cœur du bourg jusque dans la première moitié du XIX^e siècle, même si l'effondrement de la falaise l'a amputé en grande partie, faisant disparaître le *castrum* et son église Saint-Nazaire ainsi que le bourg centré sur l'église Saint-Jean-L'Évangéliste. Seules les zones périphériques à l'est ont subsisté, le faubourg (?) autour du prieuré Saint-Romard et ses extensions funéraires vers l'est. La position périphérique du prieuré par rapport à la ville est peut-être à l'origine de l'édification d'un système de clôture complexe, alliant mur et fossé, construction qui protège le prieuré et marque la limite orientale de la ville médiévale. Le système d'enclos mis en évidence est d'un intérêt remarquable au regard de cette problématique.

Vacher Catherine

Néolithique moyen,
Âge du Bronze,

CHÂTELAILLON-PLAGE Colline d'Angoute

Premier Âge du Fer,
Antiquité, Période récente

La fouille du site de la Colline d'Angoute, phase III, s'est déroulée sur une superficie de 3,2 hectares entre le 21 janvier et le 19 avril 2019, sur la commune de Châtelailon-Plage. Elle s'inscrit dans la succession des trois autres interventions archéologiques réalisées sur ce promontoire, au gré des projets d'aménagements échelonnés sur près de 20 ans. Au total, c'est l'intégralité de la moitié sud de la colline qui a été diagnostiquée, soit 30 hectares, dont quatre ont fait l'objet de fouilles exhaustives. Le décapage du présent site a permis la mise au jour de 264 structures attachées à différentes phases d'occupations couvrant une chronologie de la Préhistoire récente jusqu'à nos jours.

La première phase d'occupation correspond à une installation attribuée au Néolithique moyen, entre 4500 et 4200 avant notre ère, vraisemblablement à la fin du Néolithique moyen 1. Il s'agit de deux bâtiments sur poteaux porteurs de faîtière couvrant une superficie moyenne de 70 m². Ces édifices, interprétés comme des structures d'habitats, présentent au sol un plan et une orientation quasiment identiques. Une fosse de rejet (1010) a été découverte à proximité de l'ensemble 06, permettant la mise au jour d'un important corpus céramique et lithique confortant les analyses 14C quant

à l'attribution chronologique. Ces éléments viennent donc confirmer la présence d'un habitat au Néolithique moyen sur le sommet de la colline. Ils s'intègrent à un corpus encore très lacunaire dans la région puisque seulement quatre édifices sont connus sur l'enceinte Néolithique moyen du « Peu » à Charmé en Charente.

Malgré quelques traces fugaces attribuées au Néolithique récent, c'est au Bronze ancien que ré-apparaissent des éléments tangibles confirmant une installation humaine sur la colline d'Angoute. Il s'agit de plusieurs fosses liées à une activité d'extraction de plaquettes de calcaire oolithique installées à l'ouest de l'emprise. Les creusements observés prennent appui sur des failles naturelles, qui devaient probablement servir de point d'amorce à l'extraction, et reposent sur le substrat marneux sous-jacent qui apparaît en moyenne à 30 cm de profondeur. Ainsi, en plan, ces structures dessinent des alvéoles plus ou moins régulières séparées les unes des autres par des petites réserves de substrat dans lesquelles des interruptions permettent de relier les différentes cellules. À proximité de ces fosses, un plus vaste ensemble de 1 300 m² a été repéré, attaché lui aussi à une activité d'extraction. Les dimensions des creusements pouvant atteindre

plus de 1,50 m de profondeur autorisent l'appellation de « carrière ».

Si le mobilier céramique semble attribué à une phase finale du Bronze ancien, du fait de rapprochements avec le groupe des Duffaits, les datations réalisées dans la carrière et dans un ensemble de fosses pourraient attester une exploitation de la zone dès le début de l'âge du Bronze ancien (entre 2200 et 1950 avant notre ère). Cette hypothèse paraît confortée par les résultats des opérations réalisées en 2003 et en 2004/2005, à l'ouest de l'emprise. La superficie de plus de 2 000 m² de cette zone d'extraction, et le type même des vestiges interrogent sur l'utilisation du matériau extrait. Là encore, les parallèles avec les opérations précédentes, et notamment avec la découverte d'un petit « muret » composé de plaquettes calcaires en 2004-2005, interrogent sur la place de ces plaquettes calcaires dans les habitats du Bronze ancien de la colline d'Angoute.

La troisième phase d'occupation se caractérise par les vestiges d'un habitat ouvert daté du premier âge du Fer, attribués de façon générale au Hallstatt D. Il se compose d'un ensemble de bâtiments sur poteaux, répartis sur 1 hectare dans le quart sud-est du site. Parmi les édifices découverts, l'un d'eux peut être identifié comme une structure domestique tandis que les autres correspondent davantage à des structures de stockage sur quatre poteaux, de type greniers.

Le plus grand bâtiment correspond à un ensemble quadrangulaire sur poteaux porteurs d'environ 90 m². Son plan au sol permet de proposer, au même titre que pour les édifices du Néolithique, la présence d'une toiture à pan coupé. Cette similitude dans les plans et les orientations entre les architectures néolithiques et protohistoriques du site pourrait être liée à la présence d'un vent dominant venant de la mer et représentant une contrainte forte sur les élévations situées sur la colline. Ainsi, les édifices seraient implantés de telle sorte à limiter l'impact du vent sur les éléments de la toiture.

Les autres structures identifiées sur le site correspondent à des bâtiments de petites dimensions interprétés comme des structures de stockage. Un regroupement de treize ensembles au sud de l'emprise semble dessiner une zone dévolue à cette fonction. Deux fosses oblongues se faisant face ayant chacune accueilli un poteau à leur extrémité pourraient être interprétées comme un système d'entrée du premier âge du Fer. Il s'agirait là du seul indice d'une éventuelle partition de l'espace en matériaux légers (talus, haie...)

Concernant le deuxième âge du Fer ou encore la période antique, les indices sont beaucoup moins nombreux. Ils consistent principalement en un axe de circulation installé au sommet du relief et longeant l'emprise d'est en ouest. Cette voie, davantage apparentée à un chemin creux, a été utilisée durant

toute la période antique mais certainement aussi durant la période médiévale jusqu'à nos jours puisqu'elle était toujours utilisée comme chemin de promenade lors de la fouille. Depuis cette voie, des fossés se développent dans l'axe du relief, dessinant un parcellaire antique quadrillé NNE-SSO et OSO-ENE.

Enfin, une dernière phase d'occupation se caractérise par une réoccupation de la colline durant la Seconde Guerre mondiale avec l'installation d'une ligne défensive allemande en lien avec la poche de La Rochelle. Les vestiges sont assez nombreux et se concentrent près de la limite sud de l'emprise, au niveau du bosquet et du parcellaire contemporain. Les structures découvertes correspondent à des tranchées, des abris enterrés ou encore des trous d'homme, appartenant à l'extrémité nord d'une position beaucoup plus vaste qui se développait vers le sud, dans la continuité du bosquet, mais qui s'étendait aussi sur le flanc nord de la colline et à l'est. Malgré une occupation très courte, deux états de l'installation ont été identifiés.

Visiblement implantée dès 1944, lors de l'élévation de La Rochelle au rang de *Festung*, cette position avait certainement pour but de seconder les points d'appui côtiers de Châtelailon-Plage et de l'Anse des Boucholeurs. Les structures liées à cette phase sont donc organisées selon un axe est-ouest tourné vers la mer. Du fait de la progression des forces françaises et de la réorganisation des forces terrestres auprès de la Ligne Rouge, la position se tourne dans un second temps vers les terres et la surveillance des marais avec des vestiges plus massifs, enterrés plus profondément et des aménagements plus aboutis (système de drainage).

Les découvertes liées à cette position de campagne non bétonnée ont révélé un bon état de conservation puisque des aménagements en bois ainsi que les drains en terre cuite étaient conservés. Ces données ont permis d'analyser l'adaptation au terrain des modèles normalisés des notices techniques de l'armée allemande. La confrontation entre les archives et les données de terrain a mis en avant une connaissance très partielle de cette position (Ro 276) connue principalement par les vols de reconnaissance alliés. La fouille réalisée sur la Colline d'Angoute, phase III, a permis de compléter des données cartographiques lacunaires.

L'ensemble des résultats obtenus sur le site de la colline d'Angoute, phase III complètent donc les observations réalisées lors des interventions antérieures et confirment le caractère inhabituel, voire exceptionnel pour la région, des vestiges de la colline d'Angoute du Néolithique moyen jusqu'à nos jours.

Veau Édouard

CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET

Rivière de Chauvignac

En avril 2018, Mr Hemono, propriétaire de l'ancienne Minoterie au port des Monards à Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, a contacté le président de l'association « Roc Plongée » à Royan, afin de trouver des plongeurs pour explorer « sa » rivière en amont de l'ancienne Minoterie sur la rivière de Chauvignac.

La rivière de Chauvignac est une résurgence d'eau douce qui se jette dans l'estuaire de la Gironde au niveau du port des Monards. Cette source alimente en eau la population alentour et une usine de traitement y est installée. Pour cela nous étions donc limitées dans nos investigations aux parcelles appartenant à Mr Hemono.

Nous avons pu observer un élément lapidaire gallo-romain et prendre quelques photos ce jour-là. Nous sommes donc allées plonger dans la rivière, à la hauteur de ce bloc, pour faire des photos et établir les paramètres de plongée pour ce secteur de la rivière. La végétation commençant à devenir dense, nous n'avons rien vu en amont jusqu'au bloc calcaire. En arrivant au niveau de la zone du bloc, une première palplanche a pu être trouvée en enfonçant les mains dans 20 à 30 cm de vase et en se rapprochant de la berge. Nous avons pu faire apparaître 5 ou 6 palplanches pour vérifier qu'il s'agissait bien d'un aménagement (sans doute contemporain) et non pas d'une planche isolée.

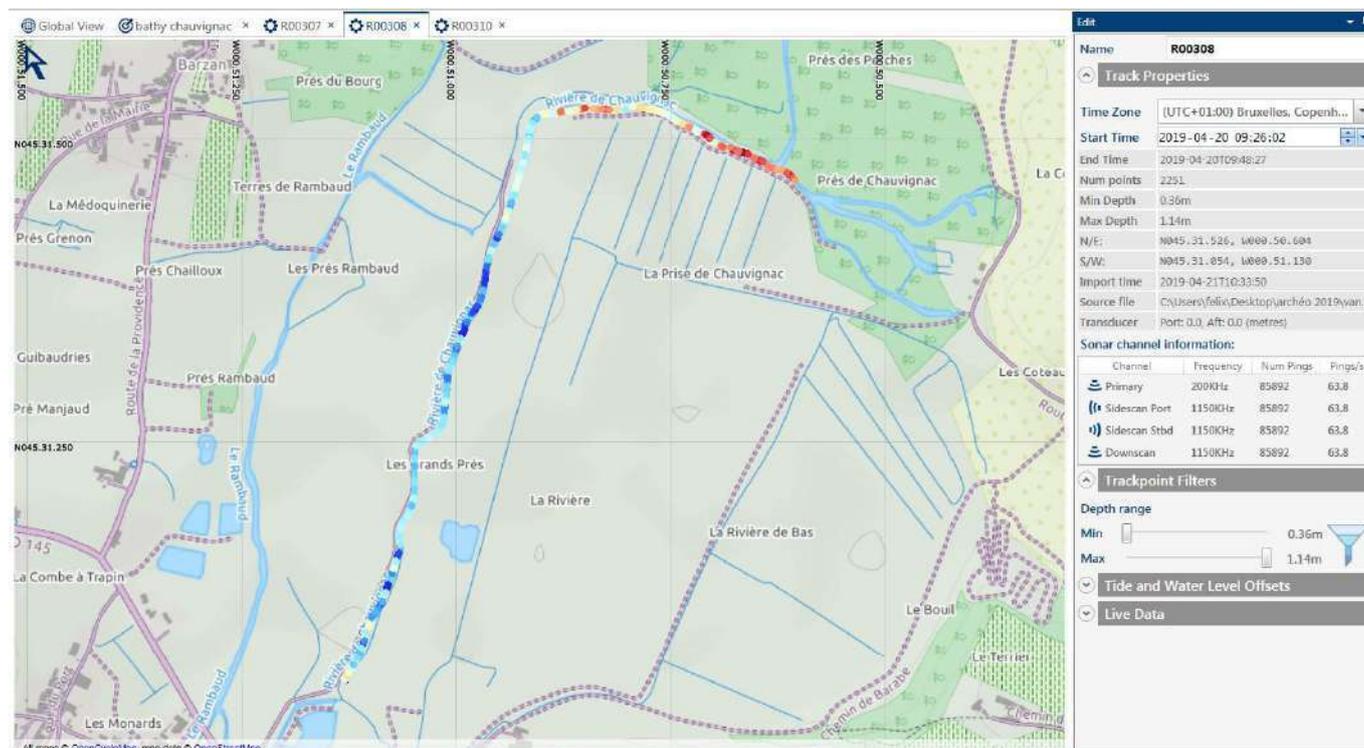
Perspective 30°



Faces: 321, 130 vertices: 163,253

Chénac-Saint-Seurin-D'Uzet - Rivière de Chauvignac
Image tirée de la photogrammétrie de l'élément lapidaire (©J.-F. Mariotti)

Après cette intervention, une autorisation de prospection subaquatique a été demandée au Service Régional de l'Archéologie (SRA) et a été acceptée. Ainsi au cours de l'année 2019 avec l'aide de Jean-François Mariotti et de Félix Gomez, nous avons réalisé une bathymétrie de la rivière et une photogrammétrie du bloc (Cf. photo). La bathymétrie a révélé quelques anomalies mais peu de choses



Chénac-Saint-Seurin-D'Uzet - Rivière de Chauvignac
Cartographie de la bathymétrie (F. Gomez)

flagrantes. La plupart des éléments visibles semblent modernes ou contemporains. Malheureusement les plongées supplémentaires prévues n'ont pas pu être réalisées au cours de l'année.

Les quelques recherches, réalisées en parallèle, et une enquête orale auprès des personnes en charge du site du Fâ à Barzan et des bénévoles de l'ASSA Barzan m'ont permis de constater que des recherches avaient déjà eu lieu.

Ainsi, Vivien Mathé, de l'université de la Rochelle, a déjà réalisé en 2007 des prospections

électromagnétiques sur la zone nord/nord-ouest de la rivière.

Par ailleurs d'autres blocs taillés ont été retrouvés le long du canal à l'ouest et parallèle à la rivière de Chauvignac.

Il semble qu'un bâtiment lié à la source soit présent plus en amont de la rivière.

De nouvelles investigations en prospection pedestre et/ou subaquatique mériteraient d'être réalisées.

Morin Vanessa

Âge du Fer,
Moyen Âge

COZES 6 route de Javrezac

Le projet d'aménagement d'un lotissement, proche de l'église, au lieu-dit la Citadelle, 6 route de Javrezac à Cozes, en Charente-Maritime, a conduit le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine à émettre un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les parcelles E 696p et 699p concernées par ce projet couvre une superficie totale de 2 431 m². Ainsi, du 3 au 6 septembre 2019, une équipe de l'Inrap est intervenue.

Quatre tranchées de sondage ont été réalisées malgré les contraintes (préservation des vergers, des vignes et du réseau de fonctionnement de la pompe du puits), afin d'appréhender au mieux toutes les structures et anomalies repérées au décapage, soit une exploration d'environ 7 %. Huit structures ont été mises au jour. La concentration la plus importante se situe en partie orientale du projet, sur environ 750 m², correspondant majoritairement à une occupation médiévale visible sous la forme de grandes fosses datées du XIIIe et XIVe siècle. D'autre part, un fossé laténien a été observé correspondant à la suite de celui découvert lors de la fouille de l'été 2019. Egalement,



Cozes - 6 route de Javrezac
Vue en coupe du fossé d'enclos laténien (St. 1.06) (cliché : V. Audé)

il faut signaler dans la partie occidentale de l'emprise la présence d'un paléosol conservé. Il n'a pas été possible de le dater faute de mobilier caractéristique, mais il laisse supposer une datation assez lâche protohistorique.

Audé Valérie

Néolithique,
Âge du Bronze

DOLUS-D'OLÉRON L'Ecuissière

En 1986, il fut signalé à L. Laporte la présence d'ossements humains pris dans la tourbe existant sur l'estran dans l'axe de la Passe de L'Ecuissière sur la commune de Dolus-d'Oléron. Celui-ci nota au fil du temps plusieurs éléments importants :

Le niveau de tourbe soumis chaque jour aux marées est régulièrement altéré par l'action de l'océan laissant apparaître puis engloutissant rapidement des vestiges datés du Néolithique et du Campaniforme.

Plusieurs interventions lui permettent de découvrir en 1986, une sépulture prise dans ce niveau de tourbe près de la plage ainsi que les soubassements d'un parement de pierres sèches. Puis en 1995, il fouille un coffre en pierre plus loin sur l'estran également pris dans la tourbe. Un article publié en 1998, fait état de tous ces éléments (Laporte et al. 1998).

Au début des années 2000, dans la zone de découverte du parement de L. Laporte., P. Bougeant organise deux campagnes de fouille sous la plage

actuelle à la recherche de structures et de niveaux de sol conservés. Plusieurs ensembles construits sont retrouvés mais aucun plan clair ne s'en dégagait alors (Bougeant in Laporte 2009).

En 2010, le long de la Passe de l'Ecuissière, mais davantage à l'intérieur des terres, protégé par un cordon dunaire, S. Vacher met en évidence une occupation campaniforme tout à fait similaire à celle identifiée sur la plage au sein de laquelle une pointe de Palmela est découverte (Vacher 2010). Cette opération donnera lieu à une fouille préventive qui mettra en évidence une occupation attribuée à l'âge du Bronze (Laroche et al. 2018).

Les découvertes fortuites de mobilier issu de ces niveaux de tourbe sont régulières (silex, céramiques, ossements de faune) mais la zone fait également l'objet de prospections et sans doute de sondages clandestins ayant abouti à la découverte d'un poignard en alliage cuivreux et d'une seconde pointe de Palmela (Soler 2018).

Au cours de la campagne de prospection que nous avons menée tout au long de l'année 2018, nous avons pu :

- mettre en évidence la forte érosion des niveaux tourbeux sur ces deux dernières décennies,
- repérer les zones d'interventions archéologiques sur l'estran précitées,
- souligner la persistance de structures archéologiques sur l'estran rocheux et dans la tourbe (parements en pierres, possibles coffres),
- découvrir un manche d'outil en bois daté de l'âge du Bronze.

En 2019, nous avons testé le caractère anthropique de 11 ensembles de blocs dont l'agencement évoquait la présence d'autres coffres funéraires. Nous avons pu constater qu'il n'en est rien. Ainsi l'hypothèse d'une nécropole campaniforme n'est ici pas étayée.

Soler Ludovic

Haut Moyen Âge,
Bas Moyen Âge,

ESNANDES Rue de l'Église

Époque Moderne

Toute la parcelle diagnostiquée sur 2 918 m² à Esnandes rue de l'Église est concernée par la présence d'un site médiéval riche et structuré. Ce site présente également une stratigraphie dont l'étude permettrait de lire l'évolution de l'occupation dans le temps. Quelques artefacts protohistoriques et antiques ont été mis au jour mais ils sont résiduels et l'on sait qu'une occupation antique importante, ainsi qu'un site d'exploitation de sel gaulois, existent derrière l'église Saint-Martin à moins de 300 m au nord du diagnostic.

L'installation mise au jour se caractérise par la présence de nombreuses structures en creux, des murs, des niveaux d'occupation et de démolition et, enfin, celle d'un vaste dépotoir localisé à l'extrême est de la parcelle. L'observation des stratigraphies montre que l'occupation se densifie du sud vers le nord, soit en direction de l'église Saint-Martin et du site fouillé en 2018.

Trois grandes phases d'occupation ont pu être mises en évidence grâce à la stratigraphie et confirmées par l'étude de la céramique.

- La fin du haut Moyen Âge est représentée par un potentiel enclos fossoyé, situé au centre de la parcelle, associé à un niveau riche en mobilier qui s'étend à l'intérieur de l'enclos mais aussi vers le sud.

- Un grand nombre de fosses, rubéfiées ou non, sont attribuées au Moyen Âge classique, XIe-XIIIe siècles. Elles paraissent associées à une vaste dépression (fossé ?) qui s'étend sur la bordure est de la parcelle et a servi de dépotoir. On y trouve de très grosses quantités de coquillages accumulés ainsi que des graines, de la

faune terrestre et marine ainsi que de la céramique. Ce type de dépotoir a également été identifié au nord-ouest de la parcelle mais de façon plus réduite. Ces vestiges sont à associer à la découverte d'un silo et d'une cavité réalisée en 2015 à 100 m à l'ouest.

- Au bas Moyen Âge, les constructions en dur apparaissent. Elles sont installées essentiellement dans la moitié nord de la parcelle. L'occupation paraît dense avec la juxtaposition de plusieurs bâtiments dont le plan général nous échappe à ce stade de l'étude. Entre ces bâtiments, une grande « fosse » au comblement récent évoque la découverte de caves réalisées lors de la fouille de 2018.

Le site paraît abandonné dans le courant du XVIe siècle.

Le village d'Esnandes constitue un réservoir archéologique de première importance pour l'étude de l'évolution du littoral charentais et de ses marais. La confrontation des résultats archéologiques avec les données cartographiques et archivistiques permet de comprendre le développement bi-partite du lieu avec, à l'ouest, le bourg du seigneur et, à l'est, celui du prieur. L'analyse régressive d'actes notariés, de plans anciens et autres documents d'archives documente l'évolution du bourg et un probable déplacement d'une partie du village en relation avec le colmatage du Marais poitevin. On peut envisager en effet, un glissement des zones habitées du fond de la conche d'Esnandes vers l'ouest, au fur et à mesure du déplacement de la zone « navigable » et du port. De même, les vicissitudes liées aux conflits de la fin du Moyen Âge et du début

de la période moderne, guerre de Cent Ans et guerres de Religion, ont entraîné des destructions et des transformations qui ont progressivement renouvelé le cadre de vie des Esnandais durant la période moderne

et, à partir de la fin du XVIIIe siècle, mais aussi durant tout le XIXe siècle, le marais a été colmaté pour devenir, aujourd'hui, une vaste zone agricole drainée.

Vacher Catherine

Protohistoire,
Antiquité

FERRIÈRES-D'AUNIS

Les Balottes, ZAC de l'Aunis

Le diagnostic a permis de mettre en évidence en limite de fouille ouest une zone d'extraction Augustéenne suivie d'une occupation postérieure indéterminée. Cet ensemble se développe vers l'ouest, au-delà de la RD115. Au centre de l'emprise on identifie une petite occupation de la même période, peut être un habitat sur poteaux, fortement tronquée par l'installation d'une voie moderne/contemporaine.

A l'est de l'emprise, une dépression saisonnière humide a été mise en évidence avec, aux alentours,

la présence d'indices d'une occupation protohistorique qui se développe peut-être vers l'est.

Enfin de très nombreuses fosses d'extraction peut-être liées à la construction/entretien de la voie s'égrènent sur la partie nord de l'emprise.

Loeuil Pascal

Moyen Âge,
Période récente

GEAY

Église Notre-Dame/Saint-Vivien

Le projet d'aménagement « protection incendie » de la commune de Geay comprend une grande majorité de la parcelle englobant la place de l'église, soit une emprise de 1 100 m². Il a conduit à la réalisation d'un diagnostic mené par le Service d'Archéologie Départementale (habilité par décret du 26 juillet 2018). Réalisée en 11 jours de terrain par une équipe de 2 archéologues renforcée par la présence de 2 stagiaires (doctorants IRAMAT, université Bordeaux Montaigne), l'opération aura attesté archéologiquement des faits qui n'étaient que supposés ou connus par les textes et d'augmenter par la même occasion les observations récemment faites sur le bâti ¹.

Il est ainsi apparu que la fondation de l'église à l'époque romane ne s'est pas faite *ex nihilo*, mais qu'elle a succédé à une présence anthropique tangible bien plus ancienne. Des vestiges antiques ont en effet été révélés à plusieurs endroits du site. Sur le flanc sud de l'édifice tout d'abord où, sous les terres de cimetière occupées par des sépultures en coffres de pierres et en fosses, a été distingué au moins un lambeau de sol antique. A cela vient s'ajouter le mobilier céramique résiduel gallo-romain découvert redéposé dans des remblais ou dans des comblements de structures fossoyées postérieures.

Il en va tout autrement sur le flanc nord de l'église, où l'occupation antique est de bien plus grande envergure et en bien meilleur état de conservation : un ensemble de maçonneries associées à des niveaux de sol, de circulation, d'incendie et d'abandon.

Mais si cet ensemble bâti, dont la nature n'a pas été déterminée (habitat, établissement public, ...) est aujourd'hui dans un tel état de conservation, c'est qu'il a en quelque sorte été hermétiquement scellé par la construction du complexe médiéval, le prieuré casadéen. Ce dernier se traduit aujourd'hui sur le terrain par la présence de plusieurs murs et fondations, maçonneries là aussi, associés à des niveaux qui pourraient s'apparenter à des sols et des espaces de circulation, internes ou externes. Aucun espace claustral n'a été mis en évidence, mais un possible massif d'escalier a été dégagé : il pourrait justifier la porte aujourd'hui murée ménagée en hauteur dans le mur nord du bras nord du transept.

De façon opportune, deux sépultures ont été découvertes directement sous l'un des murs appartenant au prieuré : une datation au 14C indique que l'un de ces individus avait vécu entre le milieu du XIe siècle et la première moitié du XIIe siècle. Cette information est précieuse, car elle offre un terminus *post quem* pour la construction du prieuré.

Ce dernier semble avoir été détruit au cours de l'époque moderne, peut-être au XVIIe siècle : les épais remblais de démolition, omniprésents dans la tranchée ayant révélé l'existence du prieuré, contiennent du mobilier céramique n'étant pas daté au-delà du XVIe siècle.

Il faut par ailleurs ajouter qu'il ne semble pas y avoir eu de hiatus entre les occupations antique et médiévale : le mobilier céramique atteste en effet une

¹ Etude menée par Jean-Baptiste JAVEL dans le cadre de sa thèse.

présence anthropique à l'époque alto-médiévale, entre les VIIIe et Xe siècles. Cette dernière trouve aujourd'hui peu d'expression sur le terrain car ce mobilier n'est associé qu'à quelques structures fossoyées.

En outre, seuls quelques sarcophages d'époque mérovingienne découverts sur le côté sud de l'église, intacts ou fragmentés, indiquent une activité humaine à la fin du premier millénaire.

C'est en toute logique qu'une fois l'église construite, les paroissiens ont été inhumés à ses côtés. L'emprise de l'espace cimétériel a été restituée et correspond à l'espace laissé libre par les constructions prieurales : elle occupait donc toute l'esplanade enherbée située aujourd'hui au sud, au chevet et dans la moitié nord-est du flanc nord de l'église. Les modes d'inhumation sont multiples et caractéristiques des périodes d'enfouissement. Ont été retrouvées des sépultures en sarcophage, évoquées précédemment, en fosse, en contenant souple et/ou périssable, en coffre de pierres parfois maçonné. Certaines sont attribuées à l'époque médiévale classique, alors que d'autres sont bien plus récentes et ont dû être installées peu de temps avant

que le cimetière ne soit déplacé en périphérie sud du bourg.

Enfin, il semble important de souligner la découverte d'une monnaie pouvant relever de la petite histoire mais ayant tout de même une grande importance à une échelle plus large : il s'agit d'un petit denier frappé à Vérone et daté de la première moitié du XIIIe siècle. Le prieuré dont il est question ici devait être certes modeste, tout comme l'était sa destination, mais, placé à quelques centaines de mètres au sud de la Charente, son rayonnement devait être étendu, sans doute à travers son rattachement à la Chaise Dieu.

Le contexte général de Geay, où l'église est préservée dans un écrin de verdure depuis plusieurs siècles, a constitué une véritable aubaine pour la conservation des vestiges. En effet, depuis l'abandon de l'établissement prieural, aucune construction, même récente, n'est venue perturber le secteur.

Trézéguet Céline

Moyen Âge,

Période récente

LE GUA

Abords de l'église Saint-Laurent

Le projet de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif mené par le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime (Eaux 17) et du réaménagement de la place de Verdun de la commune du Gua englobe la totalité des abords de l'église Saint-Laurent, soit une superficie de 1 680 m². Il a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le Service départemental d'archéologie (habilité par décret du 26 juillet 2018). Réalisée en 11 jours de terrain par une équipe de 2 archéologues renforcée par la présence d'un stagiaire (doctorant IRAMAT, Université Bordeaux Montaigne), l'opération aura révélé la richesse archéologique et la longue histoire du centre bourg de la commune du Gua.

Les investigations ont tout d'abord révélé la riche et complexe histoire architecturale de l'église Saint-Laurent. Connue pour avoir été bâtie au XIe siècle et n'avoir gardé de cette époque que sa tour-clocher, elle a cependant conservé d'autres vestiges aujourd'hui enfouis mais en très bon état de conservation. C'est ainsi que le mur gouttereau nord de la nef romane, paré d'au moins une demi-colonne engagée à l'intérieur et d'un pilastre engagé à l'extérieur, a été partiellement mis au jour. Les niveaux de fréquentation intérieurs (sols, horizons de circulation, etc...) ont été identifiés, tout comme la présence d'au moins deux sépultures a été attestée. L'étroitesse des sondages ouverts et la faible quantité de mobilier ont empêché tout affinage

chronologique ; seule une investigation plus poussée et plus étendue permettrait d'acquérir plus de précision.

Il était par ailleurs attendu de l'opération d'identifier, dans la mesure du possible, le chevet d'origine, situé aujourd'hui à l'est du mur est de la nef. Les résultats conduisent à penser que le chevet roman, peut-être en abside, a été détruit à l'époque gothique pour être remplacé par un chevet plat dont les angles sont marqués par des contreforts : il s'agit là d'une hypothèse qui s'appuie sur trop peu d'éléments pour être avancée avec une certitude inébranlable. Là encore, seule une exploration plus poussée apporterait des réponses.

Une occupation remontant au moins à l'époque médiévale, dense et à caractère visiblement domestique a été révélée au sud et à l'ouest du chevet (Tr. 02, 03 & 04) : il peut s'agir des restes du prieuré depuis longtemps connu par les sources anciennes mais jamais identifiés. Enfin, les tranchées ouvertes en contrebas de l'église, à proximité d'un ru aujourd'hui canalisé, n'ont livré aucun vestige bâti, mais ne se sont pas révélés muets : les remblais anciens qui combleront le secteur sont en effet chargés en mobilier médiéval et moderne, témoignant d'une présence anthropique proche. En outre, ces niveaux gorgés d'eau devaient déjà l'être à l'époque médiévale, expliquant l'absence d'occupation matérielle ancienne. La commune du Gua est en effet implantée depuis des siècles aux portes des marais charentais.

Bien que située en plein cœur du bourg du Gua, l'église médiévale de Saint-Laurent s'est révélée en bien meilleur état que ce que sa reconstruction à la fin de l'époque moderne ne laissait supposer. L'opération archéologique a en effet montré que les

informations peuvent se révéler capitale même lorsque les investigations sont réduites.

Trézéguet Céline

Moyen Âge,
Période récente

LE GUA Abords de l'église Saint-Laurent

Le projet de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif dirigé par le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime (Eau 17) sur la commune du Gua a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le Service départemental d'archéologie (habilité par décret du 26 juillet 2018). Ce dernier s'est déroulé au mois de juin 2019.

Il a mis au jour, sur le flanc nord du bâtiment de culte, les vestiges de l'église romane primitive. Sur le flanc sud, il a révélé la présence de bâtiments modernes ainsi qu'un ensemble de constructions médiévales à proximité du mur gouttereau sud.

Sur l'emprise du diagnostic se trouvait une canalisation parfaitement localisable qui, à l'origine du projet, devait être remplacée en lieu et place. Il s'est avéré que ce réseau devait finalement être installé sur un tracé légèrement différent : une fouille préventive,

sous la forme d'un suivi de travaux, a alors été prescrite par le Service Régional de l'Archéologie.

Cette surveillance, conduite par une équipe de deux archéologues, s'est donc déroulée sur trois jours. Elle a permis d'observer par le biais de deux tranchées perpendiculaires une surface totale de 59,38 m².

Outre le fait de constater que la stratigraphie est sur cette place extrêmement perturbée par des réseaux parfois très profondément enfouis et/ou oubliés, les résultats se sont révélés assez maigres. En effet, seules trois portions de murs d'époque moderne ont été dégagées : il s'agit de restes de bâtiments, visibles sur le cadastre napoléonien, réalisés dans la première moitié du XIXe siècle et déjà repérés lors du diagnostic archéologique.

Trézéguet Céline

Protohistoire

L'HOUMEAU ZAC de Monsidun, Cœur de bœuf et le Chêne

Le diagnostic a livré très peu de vestiges. La voie moderne de construction classique bande de roulement/fossés bordier, représentée sur le cadastre napoléonien, a été effleurée. La protohistoire est représentée par une fosse très superficielle avec un abondant mobilier.

Deux autres structures, dont un hypothétique silo, permettent d'envisager le développement d'une occupation plus dense sur une parcelle adjacente.

Loeuil Pascal

Paléolithique

JONZAC Chez Pinaud

Le gisement Paléolithique moyen et supérieur en pied de falaise de Chez-Pinaud à Jonzac est l'un des derniers grands gisements moustériens identifiés dans le Sud-Ouest Européen. La découverte de quelques éclats et ossement par Emile Marchais du BRGM, poussa Jean Airvaux et Jean-Marc Bouchet à se rendre sur le site. Sur place, malgré une végétation

dense, ils identifièrent en 1997 la présence du remplissage archéologique. Jean Airvaux (SRA Poitou-Charentes) entreprit alors la fouille du site de 1998 jusqu'au début des années 2000 et fournit la première description complète des différentes occupations humaines, avec en particulier une succession d'une quinzaine de niveaux attribués au Moustérien de

type Quina (Airvaux, 2004). La fouille du gisement fut reprise de 2004 à 2007 par une équipe de l'université de Bordeaux et du Max Planck Institute, dirigée par Jacques Jaubert et Jean-Jacques Hublin (Jaubert et al., 2008). Cette dernière permet de préciser le cadre chronologique du site et de caractériser les processus de mise en place des ensembles archéologiques. Une campagne de sondages fut réalisée en 2011 par l'Inrap sous la direction de Nelly Connet suite à des projets d'aménagements autour du site. Ces travaux identifièrent l'extension importante du site sur l'ensemble de la ligne de falaise.

Les récentes avancées dans les méthodes de l'archéologie (généralisation de la photogrammétrie, approches bio-archéologiques, datations) et nos progrès sur notre compréhension du Moustérien Quina justifiaient un retour sur le site. Ainsi, avons-nous constitué une équipe internationale du CNRS et de l'Institut d'Archéologie et d'Ethnographie de la Branche Sibérienne de l'Académie des Sciences de Russie dirigée par Kseniya Kolobova (Professeure), Svetlana Shnaider (Chercheuse) et William Rendu (Chercheur).

Pendant le MIS 4, la population Néanderthaliennne fait face dans le Sud-Ouest de la France à un important remplacement des archéofaunes. Les ongulés non migrants et non grégaires disparaissent au profit du Renne migrant, qui devient la proie principale des sociétés néanderthaliennes Quina (Discamps, 2014). Simultanément on assiste à une importante chute de la biomasse d'ongulés dans l'environnement. Les hommes doivent alors adapter leur système économique et on assiste pour la première fois au développement de sites d'activités spécifiques dédiés à la capture du renne et occupés saisonnièrement sur de nombreuses années (Delagnes, Rendu, 2011).

Bien que de nombreux sites spécialisés aient été identifiés, aucune donnée sur l'organisation des activités au sein de ces sites n'est accessible. Or, ce sont des données clés pour comprendre la perception qu'avaient les Néandertaliens de leur espace et discuter de l'organisation des groupes eux-mêmes. Ce n'est qu'en répondant à cette question que nous pourrions comprendre comment se sont développés de tels sites et comment ils ont pu être utilisés chaque année à la même période, toujours dans le même but, sur plusieurs millénaires.

Du fait de son exceptionnelle préservation, le gisement de Chez Pinaud à Jonzac est un des très rares sites du Paléolithique moyen à offrir la possibilité d'aborder cette problématique (cf. fig.1). Nous concentrons la fouille sur le niveau 22 qui livre ce qui a été décrit comme un «Reindeer bone bed» et qui témoigne de l'utilisation du site comme un site d'activité spécifique dédié à la prédation (Niven, 2013). Lors des campagnes de fouilles précédentes, de nombreuses articulations anatomiques et remontages lithiques sur place ont été constatés confirmant

l'excellente conservation spatiale des vestiges. Ces articulations anatomiques témoignent de parties de carcasses abandonnées sur place par les chasseurs et constituent de véritables instantanés offrant une fantastique chance pour observer les néanderthaliens dans leurs activités de chasse et de boucherie.

Dans le cadre de cette reprise, notre objectif est d'identifier des aires d'activités dans ce magma osseux, de voir la relation spatiale entre elles et de proposer un premier modèle de fonctionnement des sites d'exploitation du Renne pour le Moustérien européen.

Cette première année 2019 a servi de laboratoire pour la mise en place de notre stratégie de fouille. La fouille s'intéresse spécifiquement à l'agencement des objets les uns par rapports aux autres ; la fouille est conduite par décapage sur l'ensemble de la surface accessible et l'enregistrement tridimensionnelle classique (station totale) est doublé par un enregistrement photogrammétrique systématique de chaque nappe de vestiges à chaque décapage.

Notre fouille s'est déroulée en mai 2019 sur une période de trois semaines. Pendant cette campagne, trois passes de décapage ont été réalisées (cf. fig.2). Sur le terrain il a été possible d'identifier plusieurs connexions anatomiques confirmant les observations précédentes.

Les résultats de l'étude archéozoologique ont permis de nuancer l'interprétation de site dévolue à l'exploitation du Renne. En effet, près de 30 % des vestiges identifiés appartiennent au Cheval suggérant que ce dernier a également joué un rôle important dans la subsistance des Néanderthaliens Quina qui ont exploité le site. L'exploitation des carcasses apparaît expédiente et une partie des éléments riches semblent avoir été exportée vers un lieu de consommation secondaire (ces résultats nécessitent cependant d'être confirmés dans les années à venir). L'industrie lithique est principalement composée de racloirs souvent arrivés déjà mis en forme et intensément entretenus sur place avant d'être abandonnés sur le site. Ces éléments soutiennent l'hypothèse d'une occupation de courte durée répétée sur le site. Cette image est cependant à pondérer par l'identification par Malvina Baumann (université de Liège) d'une industrie osseuse qui pourrait indiquer qu'une plus grande diversité d'activités que celles reconnues jusqu'alors a été conduite sur le site.

L'ensemble de ces résultats offre un nouvel éclairage du site et plus généralement des Néanderthaliens Quina et nous ont conduit à déposer en 2020 un projet de fouille triennale.

Notre projet de fouille est financé par le Ministère de la Culture via le SRA Nouvelle Aquitaine, site de Poitiers, le conseil général de la Charente-Maritime, le CNRS, L'IAET SB RAS, l'IRL 2013 ZooSCAn. Nous bénéficions d'une aide logistique importante de la communauté de commune de Haute Saintonge, La



Jonzac - Chez Pinaud
 Fig. 1 : Image extraite du modèle 3D reconstruit par photogrammétrie de l'ensemble du site à partir de photographies faites le 2 Mai.
 À la gauche de la photographie se trouve l'entrée du site

municipalité de Jonzac, l'UMR 5199 PACEA. Enfin les ambassades de France en Russie et de la fédération de Russie en France soutiennent ce projet. Nous souhaitons exprimer ici notre reconnaissance à nos soutiens financiers, logistiques et institutionnels sans que ce projet ne pourrait avoir lieu.

Rendu William, Shaider Svetlana,
 Augoyard Mathilde, Gicqueau Arthur,
 Baumann Malvina et Kolobova Kseniya



Jonzac - Chez Pinaud
 Fig. 2 : Photographie du décapage 2 juste avant son démontage

- Airvaux, 2004
- Airvaux, J. : *Le site paléolithique de chez-Pinaud à Jonzac, Charente-Maritime*. Préhistoire du Sud-Ouest (Suppl. 8), 2004.
- Dealganes, Rendu, 2011
- Delagnes, A., Rendu, W., 2011. « Shifts in Neandertal mobility, technology and subsistence strategies in western France. » *Journal of Archaeological Science* 38, 1771–1783. <https://doi.org/10.1016/j.jas.2011.04.007>
- Discamps, 2014
- Discamps, E. : « Ungulate biomass fluctuations endured by Middle and Early Upper Paleolithic societies (SW France, MIS 5-3): The contributions of modern analogs and cave hyena paleodemography. » *Quaternary International* 337, p. 64–79. <https://doi.org/10.1016/j.quaint.2013.07.046>

- Jaubert et al., 2008
- Jaubert, J., Hublin, J.-J., McPherron, S.P., Soressi, M., Bordes, J.-G., Claud, É., Cochard, D., Delagnes, A., Mallye, J.-B., Michel, A., Niclot, M., Niven, L., B., Park, S.-J., Rendu, W., Richards, M.P., Richter, D., Rousset, M., Steele, T.E., Texier, J.-P., Thiébaud, C., 2008. Paléolithique moyen récent et Paléolithique supérieur ancien à Jonzac (Charente-Maritime).
- Niven, 2013
- Niven, L. : « A Diachronic Evaluation of Neandertal Cervid Exploitation and Site Use at Pech de l'Azé IV, France » in: Clark, J.L., Speth, J.D. (Eds.), *Zooarchaeology and Modern Human Origins*, (Vertebrate Paleobiology and Paleoanthropology), Springer Netherlands, pp. 151–161.

LONGÈVES Rue des Grands Champs

L'occupation du site des Grands Champs à Longèves a révélé quatre phases d'occupation. Si les traces de la plus ancienne, au Néolithique récent, et celles de la plus récente, à l'époque médiévale, n'apportent que peu d'informations, les données issues de l'implantation au Bronze ancien et au Hallstatt C2 établissent de nouvelles références intéressantes pour la région.

Pour le Bronze ancien, si l'on considère le nombre de structures découvertes et la quantité de mobilier mis au jour, les résultats peuvent apparaître succincts. Mais la découverte d'un nouveau bâtiment naviforme au plan bien structuré, présentant la trace de l'emplacement du foyer domestique et bien daté par deux datations 14C, est un apport non négligeable à la connaissance de ces bâtiments de cette période. La quasi absence de structures pouvant lui être associées et de mobilier pose le problème de la fonction de ces bâtiments et de la gestion des déchets à cette période.

Pour le Hallstatt C2, la fouille d'un petit établissement rural palissadé du premier âge du Fer, même s'il n'est pas totalement inclus dans le projet, a permis de relever

le plan détaillé d'une occupation où l'organisation spatiale apparaît clairement.

Elle s'articule autour des deux premières maisons circulaires à deux couronnes de poteaux identifiées dans le Centre-Ouest et douze bâtiments quadrangulaires annexes. Un, voire deux, d'entre eux sont en relation directe avec le bâtiment marquant l'entrée de l'enclos.

Sur ce site, marqué essentiellement par des trous de poteaux, le lot de mobilier découvert reste restreint, en l'absence de niveau de sol ancien conservé ou de fosses dépotoirs. Il a permis cependant une datation du site, confirmée par six datations 14C, même si certaines d'entre elles donnent une datation plus ancienne, Bronze final IIIb et Hallstatt C1, que celle proposée par l'étude de la céramique. La synchronisation de ces deux principes de datation reste toujours délicate, la datation 14C pouvant dater des éléments anciens, mise en place du site, réutilisation de bois de charpente, le mobilier daté pouvant quant à lui correspondre à des rejets issus de la phase finale de fréquentation du site, surtout si, comme ici, aucune fosse dépotoir n'a été mise au jour.



Longèves - Rue des Grands Champs
Les Grands Champs (Cliché : Inrap)

Les données collectées pour ces deux phases s'inscrivent dans le développement actuel des études menées sur l'habitat du Bronze et du premier âge du Fer en France. L'intervention conduite sur le site des Grands Champs appartient à ces opérations de fouilles effectuées sur une surface modeste, 6 156 m², limitée par les contraintes du projet, mais qui apporte malgré tout des données significatives. C'est le récolement systématique des informations collectées, souvent

hétérogènes, sur les fouilles ou les diagnostics qui contribue actuellement au renouvellement progressif de notre connaissance de l'habitat de ces cultures anciennes. Il est certain que dans l'avenir, l'identification et la caractérisation des bâtiments naviformes, circulaires ou des enclos palissadés devrait se multiplier dans la région lors des diagnostics.

Vacher Stéphane

Âge du Fer

MARANS La Gabauge des Noyers

Une prospection géophysique a été mise en œuvre à Marans sur le site de La Gabauge des Noyers. Prospections électromagnétiques, électriques et magnétiques se sont succédées pour cartographier diverses structures protohistoriques présumées (fours, fossés, fosses, amas de déchets de briquetage) ainsi que des éléments pouvant caractériser l'environnement du site. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un stage de quatre jours de 18 étudiants de Licence, 3ème année de Sciences de la Terre (université de La Rochelle), encadrés par trois enseignants-chercheurs géophysiciens. Cette opération est l'une des actions du Projet collectif de recherche « Dynamiques

d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais, du Néolithique à l'Âge du Fer » (Mathé et al., 2019) coordonné par V. Mathé et V. Ard (UMR Traces).

Mathé Vivien

- Mathé et al., 2019
- Mathé V., Ard V., Bruniaux G., Lachaussée N., Landreau G., Laurent A., Lévêque F., Pénicaud J., Philippe-Lelong A.-C., Pouget F., Soler L., Vacher S., Volto N. : *Projet Collectif de Recherche « Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais, du Néolithique à l'Âge du Fer », rapport 2019*, rapport d'opération archéologique, Poitiers, SRA Nouvelle-Aquitaine, 2019, 177 p.

Moyen Âge,
Période récente

MARSAIS Centre bourg et les Dingins

Le projet d'aménagement du réseau d'assainissement collectif mené par le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime (Eaux 17) sur la commune de Marsais a touché le centre du bourg, autour de l'église Saint-Vivien (la Grande Rue et la rue du Sacré Cœur), ainsi que trois parcelles rurales jointives situées au nord du cimetière actuel, à 650 m à vol d'oiseau. Il a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le Service départemental d'archéologie (habilité par décret du 26 juillet 2018) sur une superficie de 32 396 m² minimum, sans compter l'emprise située en cœur urbain. Réalisée en 7 jours de terrain par une équipe de 3 archéologues, l'opération aura révélé la richesse archéologique du centre bourg de la commune de Marsais ainsi que celle de ses abords.

L'opération aura constitué l'occasion d'attester l'existence d'un vaste fossé d'enclos connu par prospection aérienne dans les parcelles rurales. Bien que les conditions climatiques aient été plus que médiocres, l'emprise qu'occupe ce fossé d'enclos de plan trapézoïdal a été délimitée et couvre près de 25 000 m². Quelques structures anthropiques de type

fosses et trous de poteaux ont aussi été identifiées à l'intérieur et à proximité, mais d'autres qui n'ont pas pu être reconnues doivent avoir été conservées.

Il s'agit très certainement là d'une occupation de type établissement rural de la fin de la Protohistoire, second âge du Fer probablement, mais seul un décapage extensif dans de bonnes conditions permettrait d'obtenir de plus amples informations. Le mobilier prélevé dans les structures est très rare et parfois trop lacunaire pour être daté avec précision.

Les sondages ouverts dans les rues entourant l'église Saint-Vivien ont révélé une histoire urbanistique complexe que l'on peine à saisir complètement. Le cimetière s'étendait au moins depuis le parvis de l'église, sur tout le flanc sud de l'édifice sur une très large emprise, correspondant à la place enherbée actuelle et probablement jusqu'au chevet. Il existe depuis au moins le Moyen Âge classique, car outre des tombes en fosse, quelques sépultures en coffres de pierre ont été identifiées. Quelques-unes ont livré du mobilier céramique, notamment un pot presque complet daté du XIIe siècle.

Au nord de l'église a été mis en évidence un large fossé comblé à l'époque moderne ; sachant qu'au nord du bourg existait un château d'époque au moins moderne et peut-être même plus ancien, il est possible qu'il s'agisse là de douves. En revanche, le tronçon d'un (autre ?) très grand fossé a été identifié devant le parvis de l'édifice de culte : l'hypothèse selon laquelle ces fossés n'en formaient au final qu'un seul pour ceindre l'église peut aussi être avancée. Il existe de tels exemples d'églises défendues par un large fossé ailleurs dans le département, comme à Consac ou encore Saint-Hilaire-de-Villefranche.

A ce fossé, situé au nord du bâtiment de culte, ont succédé des constructions dont les natures restent inconnues : des fondations de murs ont été dégagées dans chacune des quatre tranchées ouvertes dans la

rue du Sacré Cœur, mais elles ne correspondent à rien sur le cadastre napoléonien, seul document ancien sur lequel il est possible de s'appuyer.

Enfin, la découverte d'un imposant mur fondé directement sur le terrain naturel calcaire et sur des sépultures creusées dans ce substrat, conservé sur près d'1 m de hauteur, pose question. Ce dernier est distant d'une douzaine de mètres du mur gouttereau sud de l'église ; il n'apparaît ni sur les plans ni sur les photographies aériennes anciens et son emprise n'a pas été déterminée. Il ne peut s'agir du mur de clôture de cimetière, mais il appartient peut-être à un bâtiment de la fin de l'époque médiévale dont on ignore tout.

Trézéguet Céline

Néolithique,
Âge du Bronze final,

MATHA Les Fontaines

Antiquité,
Moyen Âge

Le projet de construction d'un hangar agricole a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Matha, en Charente-Maritime. L'emprise des travaux d'évaluation, située au nord-ouest du bourg de Matha, surplombe la vallée de l'Antenne, un affluent de la Charente. Elle couvre une superficie d'environ 1 hectare. L'opération de terrain s'est déroulée du 11 au 14 février 2019 et avait pour objectif principal de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet. Les sept sondages réalisés au cours de cette évaluation ont permis la mise en évidence de plusieurs phases d'occupation datant des âges des métaux à l'époque médiévale.

La motivation de la prescription de diagnostic repose sur la grande proximité du projet d'aménagement avec une vaste enceinte fossoyée néolithique connue depuis au moins une trentaine d'années et située immédiatement à l'ouest (site n° 17.048.0501). Localisée au lieu-dit le Fief Conteau, sur la commune de Blanzac-les-Matha, cette enceinte à doubles fossés interrompus a fait l'objet de prospections aériennes par Jacques Dassié, qui en a ensuite effectué la déclaration. Les fossés de l'enceinte sont également visibles sur des clichés anciens de l'IGN accessibles sur le site internet Géoportail, notamment ceux de 1990 et 1996 (cf. fig. 1). Ils définissent une aire interne d'environ 350 m de longueur et de plus de deux cents mètres de largeur, soit un espace enclos subcirculaire d'environ 7 ha. Ces fossés semblent interrompus au nord-ouest par une probable entrée en « pinces de crabe ». Cette configuration est typique des enceintes du Néolithique récent et final du Centre-Ouest. Non loin de l'enceinte du Fief Conteau, l'enceinte du Chemin Saint-Jean à



Matha - Les Fontaines
Fig. 1 : Emprise de l'enceinte du Fief Conteau à Blanzac-les-Matha sur fond de photographie aérienne (cliché © IGN, DAO C. Maitay, Inrap)

Authon-Ebéon a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles. L'occupation est attribuée au groupe Vienne-Charente, rebaptisé depuis Seuil du Poitou, et au Peu-Richardien, témoignant ainsi de contacts avec la façade atlantique.

L'enceinte du Fief Conteau se développe sur un rebord de plateau calcaire dominant la vallée de l'Antenne, contre laquelle elle vient très probablement s'appuyer. De nombreuses anomalies circulaires visibles à l'intérieur de l'enceinte apparaissent également sur les photographies aériennes. Il pourrait s'agir de fosses ou de trous de poteaux de grand module. Un programme de prospection géophysique permettant de cartographier l'ensemble de ces structures va être mené sur ce site dans le cadre du projet ANR MONUMEN sur les sites monumentaux



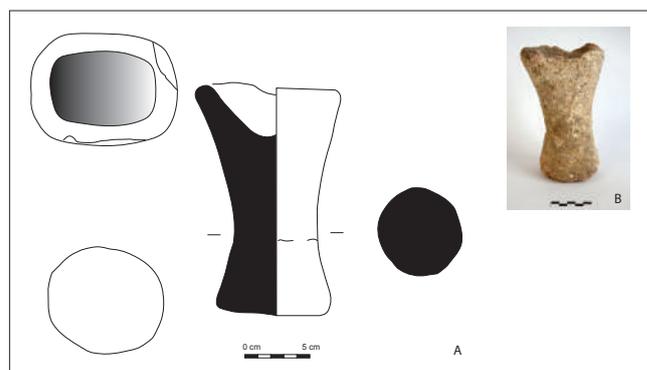
Matha - Les Fontaines
 Fig. 2 : Plan de l'emprise du diagnostic et des structures archéologiques (relevé V. Miaillhe et C. Maitay, DAO B. Larmignat et C. Maitay, Inrap)

néolithiques (coordination V. Ard, CNRS, et V. Mathé, université de La Rochelle).

Occupées par des vignes jusqu'à la seconde moitié des années 1980, les parcelles concernées par l'occupation néolithique sont considérées comme une zone à urbaniser dans le Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Matha. Ce site d'habitat, au potentiel exceptionnel, est aujourd'hui menacé par le projet d'aménagement d'une coopérative agricole couvrant plusieurs hectares et impactant fortement le sous-sol (déplacement et agrandissement de l'ancienne coopérative de Matha, construction de locaux administratifs, d'un centre de conseil œnologique, d'un silo d'une capacité de 11 500 tonnes, de plusieurs dépôts, etc.).

Sur la parcelle diagnostiquée, la première phase d'occupation, datée de l'âge du Bronze, peut-être final, rassemble au moins deux enclos fossoyés circulaires espacés d'environ 25 m (cf. fig. 2). Ces structures possèdent des aires internes d'une superficie respective de 40 et 107,5 m², et des diamètres externes de 9 et 14 m. Les enclos, aménagés dans le substrat calcaire jurassique, apparaissent à une profondeur moyenne de 0,35 m. Les fossés sont comblés de graviers et de cailloutis calcaires enrobés dans un sédiment limono-

argileux brun clair mais n'ont malheureusement livré aucun mobilier. Ils possèdent un profil largement ouvert et un fond convexe. L'un d'entre eux est pourvu d'une interruption ouvrant en direction du nord-ouest. Malgré la réalisation d'ouvertures, aucune structure anthropique contemporaine n'a été observée à l'intérieur ou en périphérie des fossés. Les investigations n'ont pas permis de retrouver de fosse sépulcrale ni de vestiges d'une éventuelle urne funéraire. La morphologie et les dimensions de ces deux structures fossoyées les



Matha - Les Fontaines
 Fig. 3 : Lampe en pierre provenant du silo 1.2 (dessin et cliché B. Véquaud, Inrap)

rattachent aux groupes des enclos à vocation funéraire et culturelle du centre-ouest de la France.

La phase 2 n'est représentée que par les vestiges d'un fossé rectiligne orienté selon un axe sud-ouest/nord-est (cf. fig. 2). Son tracé se poursuit certainement plus au nord, hors des limites de l'emprise. Il mesure 1,5 m de largeur pour 0,78 m de profondeur conservée et possède des parois évasées et un fond convexe. Son comblement a livré plusieurs fragments de tuiles plates à rebords antiques. Isolé, il est extrêmement difficile de l'associer à un type de site ou d'occupation (fossé parcellaire antique ?).

Les vestiges de la phase 3 correspondent à de petites unités de stockage du Moyen Âge (cf. fig. 2). Deux aires distinctes regroupant au moins trois structures de stockage excavées sont effectivement attribuées à la période médiévale. À l'ouest, un premier silo arasé possède une ouverture circulaire de 1,65 m de diamètre, un fond plat, un profil subcylindrique conservé sur 0,58 m de profondeur et un volume actuel estimé à environ 1,25 m³. Le comblement a notamment livré des restes de faune, des tessons de poterie des IXe et Xe siècles de notre ère et des fragments de tuiles. La découverte d'une lampe en calcaire coquiller (cf. fig. 3) dans son comblement terminal évoque des contextes liés à l'exploitation de milieux souterrains (grottes, carrières et souterrains). À environ 35 m au

nord-est, un second silo mesure 0,95 m de diamètre à l'ouverture, 1,28 m de diamètre à la base et 0,82 m de profondeur conservée, soit un volume actuel d'environ 1,26 m³. Le mobilier, relativement abondant et bien conservé, se compose de tessons de poterie, de fragments de terre cuite architecturale, d'ossements d'animaux et d'objets métalliques, dont une serpette en fer presque complète. Il confirme un abandon de la structure au XIe siècle, soit au début du Moyen Âge classique.

L'ensemble de ces informations, quelles proviennent des enclos fossoyés protohistoriques ou des structures de stockage médiévales, confirme le potentiel archéologique de ce secteur de la vallée de l'Antenne. La découverte de ces structures constitue une belle opportunité de saisir différents aspects de la culture matérielle des âges des Métaux et du Moyen Âge, ainsi que les modalités d'occupation d'un territoire sur plusieurs millénaires. L'intérêt de ces vestiges mobiliers et immobiliers réside par ailleurs dans la confrontation avec les données archéologiques environnantes, notamment celles provenant de l'enceinte néolithique toute proche du Fief Conteau.

Maitay Christophe

Néolithique,
Protohistoire

MIRAMBEAU Contournement RD 137-RD 730

Le projet de contournement routier reliant la RD 137 à la RD 730 sur la commune de Mirambeau a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'Archéologie Départementale. L'emprise de cette intervention est d'une superficie de 86 194 m².

Les résultats présentés dans ce rapport concernent principalement le parcellaire moderne et contemporain ayant presque totalement disparu du paysage

aujourd'hui. Il informe également sur la présence de quelques fosses dont une fosse-silo attribuable au Néolithique – protohistoire ancienne.

Les nombreux logs réalisés tout au long du diagnostic montrent l'inégalité de la puissance stratigraphique.

Trézéguet Céline

Moyen Âge

NEUVICQ-LE-CHÂTEAU Le Bourg

Le bourg de Neuvicq-le-Château s'est développé entre l'église dédiée à Saint-Martin, édifiée au cours du XIIe siècle, et le château dont la première mention est effective en 1266 sous l'appellation suivante : « *fortalicum de Novo Vico* ». L'habitat s'est vraisemblablement développé entre ces deux pôles même si son organisation demeure méconnue et peu documentée. Or, l'occupation du site paraît relativement ancienne comme semblent le confirmer,

d'une part, la mention d'une viguerie dans un cartulaire du XIe siècle, et, d'autre part, la découverte récente d'une nécropole mérovingienne dans l'enceinte du château (Maurel, 2012).

Dans ce cadre, le projet d'assainissement qui couvre une large partie du bourg a fait l'objet d'une campagne de diagnostic archéologique. Onze tranchées ont été réalisées parmi les différentes voiries concernées par les futurs travaux. Seules trois tranchées ont révélé des

vestiges significatifs. Les autres sondages témoignent d'une persistance, depuis la fin de la période Moderne, de circulations établies, pour les plus anciennes, sur le rocher calcaire préalablement décaissé. A cet égard, il n'est pas impossible que ces travaux aient été assurés au détriment de niveaux de circulation plus anciens.

Les vestiges se concentrent au sein de deux secteurs distincts. Le premier se situe au contact d'anciennes halles où un four maçonné a été partiellement découvert. Sa datation n'a pas pu être précisée dans le cadre de l'opération. L'autre secteur, situé entre le château et le bourg, témoigne d'une occupation relativement dense qui se manifeste par un ensemble de maçonneries avec des niveaux de sols associés. L'emprise limitée des tranchés ne permet pas de préciser la nature de ces occupations (habitat, stockage...etc) qui semblent toutefois se développer au cours du Moyen Âge (XIIe-XIIIe siècles) et être abandonnées aux XIVe-XVe siècles. Au moins deux phases de construction ont pu être observées pour ces constructions situées au-delà du fossé du château. Plus au nord, l'arasement des quatre maçonneries découvertes a probablement supprimé les niveaux de circulation associés. Trois phases distinctes de construction peuvent toutefois être envisagées. Les murs s'intègrent dans un maillage bâti orthonormé par rapport au maillage parcellaire, mais détachés des bâtiments limitrophes édifiés dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Ces différentes constructions témoignent d'une topographie plus complexe que celle envisagée à la seule lecture des données cartographiques actuelles ou plus anciennes (plans cadastraux du XIXe siècle). Elles attestent d'une occupation inédite et développée aux abords immédiats du promontoire sur lequel est édifié le château, mentionné pour la première fois en 1266 sous l'appellation de « *fortalicum de Novo Vico* ». Une première installation est probablement effective avant cette mention même si celle-ci ne se distingue pas dans



Neuvicq-le-Château - Le Bourg
Vue des maçonneries découvertes à proximité du château (cliché : E. Barbier)

le bâti actuel. Ainsi, la forme et le développement ainsi que sa relation avec la nécropole du haut Moyen Âge demeurent méconnus. Associer les bâtiments découverts à ce premier établissement ne peut pas être envisagé d'autant que ceux-ci persistent jusqu'aux XIVe-XVe siècles, période durant laquelle le château prend sa forme actuelle. Néanmoins, ces découvertes posent justement la question de la topographie du bourg castral et de la basse-cour au cours du Moyen Âge. Les abords du château semblent avoir bénéficié d'importants travaux réalisés au détriment de la basse-cour ou d'une partie du bourg « paroissial ». Si cet aspect ne peut pas être précisé dans le cadre du seul diagnostic archéologique, il semblerait toutefois que ces modifications aient été réalisées au sortir de la Guerre de Cent Ans dont les méfaits sont attestés pour la région et plus particulièrement pour le château de Neuvicq.

Barbier Emmanuel

NIEULLE-SUR-SEUDRE

Place de la mairie

Le projet d'agrandissement de l'école maternelle de la commune de Nieulle sur Seudre, à proximité directe avec la place de la mairie a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le Service d'Archéologie Départementale. L'emprise de cette intervention était initialement d'une superficie totale de 3 520 m² mais seule une des parcelles était accessible : ce sont donc au total 1 370 m² qui ont été sondés.

Aucun vestige méritant l'attention des archéologues n'a été identifié ; seules deux fosses ayant servi

à l'enfouissement des restes d'un repas carnivore sans doute convivial et probablement organisé l'année précédente ont été repérées. En revanche, la découverte de deux ossements longs humains épars est à noter, et n'a pas trouvée d'explication. Ces restes osseux ne sont en effet rattachés à aucune structure.

Trézéguet Céline

PESSINES

17 rue Saint-Gilles

Avec cette opération de diagnostic au sud de l'église Saint-Gilles, il nous était donné l'occasion d'explorer le sous-sol du bourg de Pessines dont l'histoire et les origines sont extrêmement mal documentées.

Dans un environnement où la forêt est encore omniprésente, le bourg de Pessines présente un habitat très diffus. Si l'église y semble centrale, elle n'en conditionne pas pour autant l'organisation du bâti.

Le projet d'aménagement qui occasionne cette intervention s'inscrit dans un espace, au sud et à l'est du chevet de l'église, qui peut être identifié comme celui d'un prieuré-cure qui dépendait de Saint-Vivien de Saintes.

Bien que des fragments de tuiles gallo-romaines soient fréquents sur le site, la plus ancienne trace d'occupation mise au jour ne remonte pas au delà des IXe-Xe siècles, sous la forme d'une petite fosse.

Deux fossés d'orientation ONO/ESE se succèdent au milieu du terrain, ils sont comblés au cours des XIe-XIIe siècles et disparaissent définitivement au XIIIe siècle sous des apports de calcaire, de torchis calcinés et de débris de tuiles. Une grande fosse de forme quadrangulaire, située au sud-est des fossés, est comblée durant la même période. Elle présentait un aménagement interne, banquettes ou muret, qui laisse penser qu'il pourrait s'agir d'une partie excavée d'un habitat.

A l'ouest, un important amas pierreux recouvrait, tout en les remplissant, une série de fosses alignées nord/sud. Leur fonction nous échappe (supports pour des constructions ? sépultures ou fosses silos ?). Cet aménagement est attribuable au XIIIe siècle et à la 1ère moitié du XIVe siècle.

La construction de l'église, de part le style de sa façade, est attribuable à la fin du XIIe ou au XIIIe siècle.

A l'est du chevet, au moins une sépulture est aménagée dans un coffre de pierres brutes, placé à l'intérieur d'une fosse creusée dans le substrat argileux et qui semble en recouper de plus anciennes. Les dalles de couverture apparaissent à 1,25 m de profondeur, mais l'ouverture des fosses se trouve seulement à 0,65 m de la surface du sol actuel. Elles sont scellées par un remblai attribué à la seconde moitié du XIVe siècle.

Une sépulture d'enfant, probablement un périnatal, était aménagée dans la fondation primitive du chevet. Ce dernier a fait l'objet d'une reconstruction dont on voit aisément la reprise sur le mur gouttereau sud. La mise en œuvre des matériaux et les traces de taille nous font supposer une reconstruction dans la seconde moitié du XIXe siècle. A cette occasion le sol extérieur est rehaussé d'environ 0,50 m.

Le long de la façade sud, le bâti qui y est appuyé ne paraît pas être antérieur au XVIIIe siècle. Les fondations médiocres sont peu profondes, le bâtiment le plus à l'est (ancien chai ?) a été démoli au début du XXIe siècle pour dégager l'élévation de l'église.

S'il est envisageable de lier l'implantation de l'église Saint-Gilles aux grands défrichements qui affectent les forêts de la Saintonge occidentale, il convient de noter une nouvelle fois dans ce secteur la présence d'une occupation, certes modeste, dès le haut Moyen Âge.

Nibodeau Jean-Paul

PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT

L'église

Une prospection géoradar a été mise en œuvre en mars 2019 à Pont-l'Abbé-d'Arnoult à l'intérieur de l'église. L'objectif de cette étude était de rechercher d'éventuelles cavités sous le sol du monument. L'ensemble de la nef et du chœur ont été prospectés, ainsi que l'une des deux chapelles du transept (chapelle

de la Vierge). Aucune cavité de dimension majeure n'a pu être mise en évidence lors de ces investigations. Ce travail a été réalisé dans le cadre de travaux pratiques d'étudiants de Master 1ère année de Sciences de la Terre (université de La Rochelle).

Mathé Vivien

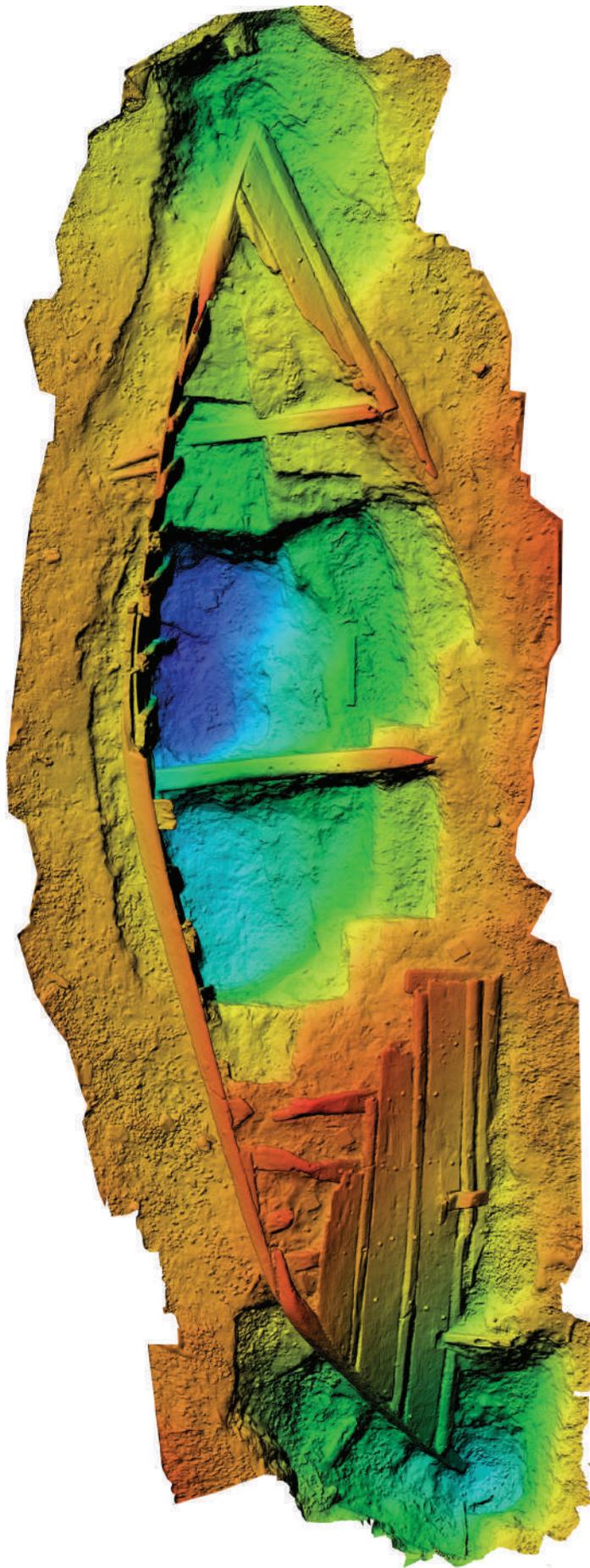
PORT-D'ENVAUX

Le Priouté, fleuve Charente

Le site immergé du Priouté se trouve dans le fleuve Charente, sur la commune de Port d'Envaux, à seulement 4 km en amont de la zone portuaire de

Taillebourg – Port d'Envaux. A ce jour, trois épaves assemblées (EP1, EP2, EP3) et une pirogue monoxyle, toutes datées du haut Moyen Âge, sont recensées au

La Charente



0 0,50 1 m

MNE n° 3 en plan d'EP3
réalisé en 2019.
Photos et PAO : P. Moyat

Port-d'envaux - Le Priouté, fleuve Charente
(Photos et DAO : P. Moyat)

Priouté. Localisée grâce aux prospections en couloir de la campagne 2014, l'épave du Priouté EP3 est située près de la rive gauche de la Charente, sur la commune de Port d'Envaux, à 175 m en aval d'EP2 et 230 m en aval d'EP1. Dans ce secteur, la bathymétrie réalisée en 2013 montre l'existence d'un haut-fond sans doute d'origine anthropique sur lequel se trouve l'épave.

L'épave repose en partie sur son flanc tribord proue face au courant, les éléments dégagés du sédiment argileux sont très érodés et semblent tous être en chêne; seule une partie du flanc bâbord était visible avec quelques bordages conservés au niveau des extrémités de l'embarcation.

La campagne 2019 a permis de réaliser un sondage important et d'identifier la présence d'éléments architecturaux déterminants : trois baux traversants, complétés par un support de gouvernails latéraux, et un étambot avec une poupe en pointe.

Ces éléments architecturaux permettent d'élaborer l'hypothèse d'une propulsion à voile ou mixte : en effet le bau central est tout à fait adapté pour accueillir un mât. Les baux servent également de raidisseurs à la coque qui, en cas de propulsion à la voile, subit des contraintes mécaniques importantes. Ils peuvent aussi servir de support pour y poser un plancher. La présence de gouvernails latéraux renforce cette hypothèse : sans eux, la navigation à la voile est presque impossible avec une coque à fond plat. La sole ayant pratiquement entièrement disparue, il est malheureusement peu probable de trouver une éventuelle emplanture de mât.

Les dimensions de l'épave 3 restent modestes (10,5 m sur 2,5 m), mais avec sa forme en «fuseau» et une propulsion à la voile, elle n'était sans doute pas uniquement destinée à naviguer sur le fleuve, elle pourrait également avoir été conçue pour naviguer dans l'estuaire.

On peut retrouver une certaine similitude architecturale sur l'épave de Port Berteau II (Rieth, Carrière-Debois, Serna, 2001), géographiquement très proche, datée dans la fourchette Ve-VIII siècles, mais de taille plus importante, et possédant très probablement une quille, son fond n'était donc pas plat.

Les trois embarcations du Priouté sont de construction à franc-bord, cependant, contrairement aux deux autres épaves (EP1 et EP2), les éléments visibles des flancs d'EP3 diffèrent. Ils sont constitués d'une alternance de bordages plats d'une largeur moyenne de 25 cm pour 4 cm d'épaisseur, et de bordages plus étroits et bombés, d'une largeur moyenne de 10 cm pour 9 cm d'épaisseur pouvant probablement faire office de lisses. Tout comme sur

EP1 et EP2 ils sont maintenus sur les couples à l'aide de chevilles et sont d'un diamètre identique de 3 cm. Les calculs de capacité de charge réalisés en 2012 et 2015 à l'issue des fouilles d'EP1 et d'EP2, permettent de connaître le poids maximal de marchandises qu'elles pouvaient transporter, soit environ 5 tonnes pour EP1 et 16 tonnes pour EP2. On pourra calculer également cette donnée pour EP3 à l'issue de sa fouille, et on sera ainsi en mesure de comparer ces embarcations, tant dans leur conception architecturale que dans leurs fonctions. Leur datation ainsi que les données disponibles laissent supposer qu'elles ont été conçues par les mêmes constructeurs, pour un espace fluvio-maritime commun.

Une datation 14C a été faite en 2014 sur un couple, côté poupe, à bâbord. Elle donne en âge calibré une fourchette comprise entre 662 et 770 ap. J.C. (Poz-64857 : 1295 ± 30 BP). L'épave a donc été construite entre le milieu du VIIe et la fin du VIIIe siècle. Rappelons que les deux autres embarcations assemblées et la pirogue monoxyle conservées sur le même site sont proches chronologiquement (EP1 : 680-874 cal AD ; EP2 : 601-771 cal AD et 650-671 cal AD ; pirogue P1 : 779-971 cal AD). Des analyses sur dix prélèvements pour datation par dendrochronologie ont également été effectuées en 2019 par le laboratoire Dendrotech, mais malheureusement aucune date fiable n'a pu être trouvée pour le moment.

Après sept campagnes de prospection et de fouille subaquatiques, le site fluvial du Priouté compte quatre embarcations du début du Moyen Âge, dont une pirogue monoxyle. On peut espérer que les analyses dendrochronologiques en cours et à venir permettront de préciser et d'affiner encore ces datations. On peut rappeler que l'un des intérêts majeurs des sites immergés réside dans la conservation de vestiges en bois, dans ce cas des embarcations, datables soit par dendrochronologie, soit par analyses radiocarbone. Le site du Priouté apporte une contribution notable à la constitution des référentiels dendrochronologiques pour le haut Moyen Âge et pour la connaissance de l'architecture navale.

Les recherches effectuées sur le site du Priouté s'inscrivent dans le prolongement de celles qui concernent le secteur de Taillebourg - Port d'Envaux. Elles ouvrent des perspectives sur la reconnaissance et la caractérisation d'un type de site encore peu connu dans le répertoire archéologique national : les ports fluviaux du haut Moyen Âge.

Moyat Philippe

PORT-DES-BARQUES Les Chapelles, Grand Fief Chagneaud

Le site antique des Chapelles à Port-des-Barques est situé sur la crête d'une langue de terre bordée au nord par l'estuaire de la Charente et au sud par l'océan atlantique. Il est connu depuis fort longtemps en raison de l'abondance de pierres et de tuiles à rebord visibles à la surface du sol. D'abord sondé à la fin des années 50 par la Société de Géographie de Rochefort (R. Fontaine), le site fait l'objet de nouvelles investigations en 1987 et 1988 (C. Landraud, Ph. Duprat), puis en 1998 et 1999 (Ph. Duprat). Ces opérations ont mis au jour une *villa* antique reconnue partiellement sur environ un demi-hectare. Trois corps de bâtiments délimitent un espace vide : au nord, une vaste zone d'habitation en position centrale, flanquée d'une part à l'ouest d'un édifice artisanale contenant huit bassins peut-être à vocation vinicole, et d'autre part à l'est d'un ensemble de bâtiments agricoles (Duprat, 2000 ; Duprat, 2001).

La reprise de l'étude du site en 2019 dans le cadre du Projet Collectif de Recherches « Les Santons et la mer. Exploitation des ressources animales marines et influence romaine (IIIe s. a.C.-VIe s. p.C.) » coordonné par B. Ephrem a été l'occasion de programmer des prospections géophysiques extensives afin de délimiter l'emprise réelle des vestiges et de compléter le plan des structures fouillées. Deux jours ont été consacrés

à la cartographie magnétique d'une surface de près de 3 ha, et six jours pour la cartographie électrique à une profondeur de 0,5 m d'une surface d'environ 9 500 m².

Les prospections géophysiques se sont révélées très informatives. Le plan des vestiges fouillés a pu être très largement complété. Un quatrième corps de bâtiment a notamment été découvert au sud. Comme souvent les méthodes de prospection électrique et magnétique se sont montrées complémentaires des fouilles et des sondages. La *villa* antique occupe une superficie d'environ 7 400 m², de forme sub-rectangulaire. Les deux hectares prospectés au-delà de l'emprise de la *villa* ont révélé un probable enclos funéraire de l'âge du Fer et une dizaine de fossés dont il est beaucoup plus délicat d'estimer l'âge. Enfin, quelques structures linéaires, parallèles à l'orientation de certains murs de la *villa*, se déploient bien au-delà de cette dernière.

Mathé Vivien

- Duprat, 2000
- Duprat P. : *Le site gallo-romain des Chapelles (Le Grand Fief Chagneaud) à Port-des-Barques (Charente-Maritime)*, rapport d'évaluation archéologique, Poitiers, SRA, 2000, 65 p.
- Duprat, 2001
- Duprat P. 2001 : « Les Chapelles à Port-des-Barques (Charente-Maritime). » Dans Brun J.-P., Laubenheimer F. (dir.) *La viticulture antique en Aquitaine*, dossier : *La viticulture en Gaule*, Gallia, 58 : 140-141.

ROCHEFORT 11 rue Auguste Giral

Ce diagnostic mené au mois de février 2019 a concerné la cour intérieure des Magasins généraux de l'ancien Arsenal Royal. L'ensemble est situé au 11 rue Giral, en plein cœur de ce centre névralgique rochefortais, tout au sud-est de la ville ancienne, en bordure du fleuve Charente.

Onze tranchées ont permis de mettre en évidence différents vestiges, à commencer par des niveaux antérieurs à l'aménagement des magasins, mais aussi et surtout les vestiges de l'aile est, aujourd'hui disparue, des magasins. Cette partie fut détruite au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Des niveaux d'argile (bri) surmontés d'aménagements composés de planches de bois peuvent autant correspondre à un aménagement de berge, en rapport avec le fonctionnement de chantiers navals, qu'à une phase d'assainissement impliquant l'installation de remblais préalablement à la construction des bâtiments.

A différents endroits de cette cour carrée, des niveaux de pavés ont été mis au jour, vestiges d'allées

carrossables menant aux portes des différentes ailes des bâtiments. A l'est ont été partiellement dégagés les vestiges de l'aile est des magasins, aujourd'hui disparue, pavée des tomettes ou de dalles de calcaire. Aux abords du bâtiment nord ainsi qu'au centre de la cour des séries parallèles de plots équidistants se rapportent à des constructions, seuls éléments subsistant de deux bâtiments quadrangulaires visibles sur le plan de la ville dressé en 1811.

Un gros conduit voûté a également été identifié au nord dans deux tranchées. Sa destination exacte, tant géographique que fonctionnelle, reste relativement mal déterminée.

Ce diagnostic n'a pas livré d'éléments inattendus par rapport à ce que les plans d'archives autorisaient à supposer. En revanche, il permet d'évaluer le bon degré de conservation des niveaux d'aménagements modernes de cette partie essentielle de l'ancien Arsenal.

Gissingier Bastien

ROCHEFORT

11 rue Auguste Giral

Cette fouille, se cantonnant à un dégagement archéologique des structures contenues dans une épaisseur de 40 cm en moyenne, a été réalisée au mois de novembre 2019. L'emprise fouillée couvrait une surface de 4 050 m². L'opération s'est déroulée sur 9 jours.

Elle a concerné la zone industrielle de l'Arsenal de Rochefort, plus spécifiquement le « magasin général », cour carrée enserrée de corps de bâtiments qui la fermaient. Cette zone se situe au cœur de l'ancien Arsenal maritime, à proximité immédiate de la Charente.

Elle a essentiellement permis de mettre au jour l'aile est du magasin général, les fondations d'anciens hangars sur plots installés dans la cour et d'aménagements, ainsi que de nombreux niveaux de sols, notamment pavés.

Le bon état de conservation des murs et des sols de l'aile est du magasin général, datés du XVIII^e siècle, a permis de vérifier son plan exact, en le comparant aux documents d'archive (plans), et l'articulation des espaces qui la composent. Les derniers états d'aménagements ont ainsi pu être appréhendés.

Les plots de fondation découverts dans la cour sont quant à eux venus s'ajouter à ceux qui avaient été mis au jour lors du diagnostic et ont permis de déterminer le plan de deux anciens bâtiments. L'exploration globale de la cour a apporté un nouvel éclairage sur les espaces de circulation.

La gestion de l'eau pluviale a également pu être étudiée au travers de la mise au jour, dans la cour, de différents aménagements hydrauliques modernes et contemporains.

Gissinger Bastien

ROCHEFORT

L'Arsenal, forme de radoub Napoléon III

Ce diagnostic, réalisé au mois de décembre 2019, a concerné les abords immédiats de la forme de radoub Napoléon III, où mouille l'Hermione, ainsi que les alentours du bâtiment abritant le Conservatoire du Littoral. Cette zone se situe au cœur de l'ancien Arsenal maritime, proche de la Charente.

Cette opération a concerné une surface de 3 380 m². Quelques 8 tranchées y ont été réalisées en 2 jours. Elle a permis de mettre en évidence des niveaux de sols, notamment pavés, et des remblais modernes,

ainsi que des structures récentes liées à des bâtiments du XX^e siècle, actuellement disparus.

Cette opération a permis de déterminer la nature de l'occupation des abords de la forme de radoub Napoléon III, grâce à la mise au jour de divers niveaux de circulation, antérieurs ou synchrones à la construction de ce bassin.

Gissinger Bastien

ROCHEFORT

L'arsenal, Hôtel de Cheusse

Ce diagnostic réalisé au mois de décembre 2019 a concerné l'arrière du Musée National de la Marine de Rochefort (anciennement Hôtel de Cheusses) au cœur de l'ancien Arsenal maritime. L'ensemble est situé en plein centre de Rochefort au bord de la Charente, devant la forme de radoub Napoléon III où est actuellement amarré l'Hermione.

Cette opération réalisée sur deux jours a permis de mettre en évidence différents vestiges et notamment l'aménagement paysager, soupçonné dans ce secteur, détruit en 1830 et nivelé avec des niveaux de mâchefer.

Quatre tranchées ont ainsi été implantées en prenant soin d'éviter les nombreux réseaux présents dans cette zone.

Les niveaux les plus anciens ont été atteints dans l'une des tranchées et se composent de remblais argileux. Ceux-ci sont scellés par des niveaux de mâchefer qui nivellent l'espace afin d'installer des niveaux de sol.

Dans la tranchée 01, la plus au nord, plusieurs niveaux de remblais sol sont venus rehausser les niveaux de circulation à l'arrière de l'hôtel de Cheusses.

Ils ont été coupés par un conduit d'adduction d'eau vouté qui témoigne de l'implantation d'un ancien réseau d'eau potable au sein de l'Arsenal (XVIIe ou XVIIIe siècles).

Des aménagements plus récents (remblais, canalisations) complètent l'occupation de cette zone ainsi qu'une structure souterraine profonde détectée

par le cabinet de détection des réseaux mais qui n'a pas été explorée.

Ce diagnostic a permis de mieux comprendre et d'identifier les successions d'aménagement intervenues à l'arrière du Musée Nationale de la Marine.

Gissinger Bastien

Période récente

ROCHEFORT L'Arsenal, forme de radoub Louis XV

Un diagnostic a été prescrit sur une emprise de près de 4 000 m² dans le cadre d'un aménagement de cette zone, à proximité immédiate de la forme de radoub Louis XV sur l'arsenal de Rochefort. Cette zone est, à l'époque moderne, le cœur proto-industriel de la toute nouvelle ville de Rochefort fondée en 1666. Mais il s'agissait déjà, au Moyen Âge, du lieu où se dressait le château-fort de Rochefort.

Quelques 14 tranchées et sondages ont permis l'exploration de cette zone.

La principale découverte réside dans l'exploration de la tour ronde médiévale, construite au XIIIe siècle, déjà connue par un plan de 1749 pour avoir été intégrée aux constructions du « point de contrôle » qui s'est développé à partir de la fin du XVIIe siècle à cet endroit.

Plusieurs silos ont été identifiés à proximité, que le mobilier céramique a permis de dater des XIIe-XIIIe siècles.

Cette tour appartient au château fort. Des maçonneries postérieures viennent s'y adosser, potentiellement reliées à un logis de la fin du Moyen Âge. Les constructions des XVIIe et XVIIIe siècles, éléments du cœur administratif de l'arsenal moderne, sont bien documentées (sols et murs). Des latrines ont été repérées, ainsi que d'autres, plus récentes (XXe siècle) sur la partie haute de la parcelle, rehaussée par le dépôt d'une importante épaisseur de remblais.

Cette opération a permis de faire le lien entre la période médiévale, très peu documentée sur Rochefort, et l'arsenal moderne, démontrant ainsi que ce secteur de la ville, bordant la Charente, en a toujours été le cœur névralgique.

Gissinger Bastien

*Protohistoire,
Époque contemporaine*

LA ROCHELLE Rue du Moulin des Justices

Le diagnostic réalisé sur 4,7 hectares en périphérie de la ville de La Rochelle concernait un secteur densément loti depuis les années 1960. Les vestiges du fossé de contrevallation du siège de La Rochelle au XVIIe siècle se situent à proximité de l'emprise mais en dehors de celle-ci, au sud. Néanmoins, le site a livré, au sud de la parcelle, des vestiges protohistoriques

peu nombreux et qui se caractérisent par un état d'arasement important. Il a également été mis au jour un fossé en zigzags, vestiges d'une fortification de la Seconde Guerre Mondiale qui pourrait appartenir à la mise en défense de l'hôpital Marius Lacroix.

Vacher Catherine

*Moyen Âge,
Époque moderne*

LA ROCHELLE Rues Pas du Minage, Gambetta, de la Forme et Place du Marché

Cette opération n'a pu concerner qu'une petite portion de la surface effectivement prescrite. L'accès aux niveaux archéologiques est en effet fortement

contraint par la présence de trop nombreux réseaux, s'agissant de voiries. Quelques essais ont été réalisés mais même les outils manuels ne passaient pas

entre les réseaux actifs, interdisant de descendre au-dessous de 40 cm de profondeur en moyenne sans devoir couper ces réseaux.

Seuls deux sondages ont livré des vestiges archéologiques. Le sondage 01 a, sur une faible largeur, permis l'observation de niveaux successifs de voiries pavées et de remblais médiévaux/modernes. Le second sondage (tranchée 05) a montré la présence de sols, probables extérieurs, d'un mur doté d'un soubassement

et d'une cave comblée, incomplètement observée, dont le fond n'a pas été atteint. Il s'agit d'un pignon de maison détruit au XIXe siècle lors de la construction du marché couvert et de la place du Marché.

Aucun reste ne peut être attribué à la porte Mallevault ni à aucun autre élément défensif.

Gissingier Bastien

Moyen Âge,
Période récente

ROYAN

Abords de l'église Saint-Pierre

Le diagnostic réalisé en préalable au projet d'aménagement des abords de l'église Saint-Pierre à Royan constitue la première véritable opération archéologique récente menée au cœur du centre urbain. Le diagnostic a été réalisé du 14 au 25 octobre 2019 par le Service d'Archéologie Départementale, agréé pour l'archéologie préventive depuis 2003 puis habilité depuis le 16 juillet 2018. Il a permis d'acquérir des données inédites sur des occupations antérieures à l'église et sur les premières phases d'occupation de ce prieuré. Ainsi 5 phases ont pu être distinguées.

■ **Les indices d'une fréquentation Antique - Phase 1**

Bien que ténus, trois structures et quelques discrets niveaux sont attribuables au Bas-Empire.

Ces indices confortent une fréquentation de ce secteur et constituent pour l'heure les seules observations de niveaux antiques conservés.

■ **Un premier cimetière alto médiéval aux VIIIe (?) / Xe siècles - Phase 2**

C'est au nord-ouest et nord-est de l'église actuelle, que les plus anciennes sépultures ont été identifiées sur une surface de 810 m². Il s'agit de 8 sarcophages trapézoïdaux en calcaire local et de 4 sépultures peut-être en coffre périssable. Ce type de sarcophages trapézoïdal en calcaire des Charentes est assez récurrent sur les sites charentais-maritimes. L'archéologie préventive a permis d'attester leur présence à partir des VIIe/VIIIe jusqu'au Xe siècle sur de nombreux sites comme à Chaniers (Moizan 2009), Gémozac (Trézéguet 2018a, p.29, 30, 33, 34, 52, 53, 59, 60), Chepniers (Trézéguet 2017b, p.34-43, 51, 52) ou encore Jonzac (Gissingier la Fée aux Roses 2016, p.58-61, 187- 189, Gaillard, Grégor, Lérison, Maurel, Sève 2015, p.421-430) pour ne citer que quelques exemples récents. Ils sont contemporains d'un petit groupe de sépultures en pleine terre daté par analyse 14C, pour deux d'entre elles, du Xe siècle. Ce premier cimetière est inédit pour Royan et confirme donc une occupation antérieure à la construction de l'église.

Une maçonnerie, isolée au nord-ouest, constitue la seule preuve d'une construction antérieure à l'église

actuelle. La facture de la maçonnerie pourrait suggérer une construction antique bien que les moellons équarris soient de grande taille par rapport à ce qui est communément utilisé. L'hypothèse prudente qu'il puisse s'agir d'un élément se rapportant à un premier édifice chrétien peut être également proposée. Seule certitude, l'orientation de cette maçonnerie semble ordonner à la fois l'implantation des sarcophages qui la jouxtent à l'ouest (stricte parallélisme) puis la fondation postérieure de la nef de l'église. Cette dernière viendra d'ailleurs prendre appui contre le parement oriental de ce mur.

■ **Construction de l'église, de bâtiments conventuels mitoyens au nord et cimetière paroissial médiéval -XIe-XIIIe/1er tiers du XIXe siècle - Phase 3**

Construction de l'église et de bâtiments conventuels mitoyens au nord - XIe / XVIe siècles - Séquence 3-1

C'est au nord-est de l'église que la présence de bâtiments assez conservés a été confirmée. Le bâtiment 1, pourrait correspondre à l'aile sud d'un ensemble conventuel se développant au nord-est de la nef. Parfaitement d'équerre avec l'église, il s'y raccorderait au niveau du mur de transept nord-est, dans le prolongement de son contrefort nord-est.

La longueur de cette aile n'est pas connue, mais elle peut être comprise entre 20 et 26 m pour une largeur de 7,60 m. Deux états ont pu être distingués. Le premier état correspond à 2 voire 3 salles en enfilade avec des sols en terre battue ou de chaux étagés (avec un pendage de l'ouest vers l'est). Un mur de cloisonnement et le rehaussement des niveaux de sols constituent le second état à l'extrémité ouest du sondage.

Pour l'ensemble bâti 2, son organisation est plus difficile à restituer. Se développant contre le mur gouttereau nord-est de la nef, les données ne permettent pas de préciser si cet ensemble pouvait se raccorder sur le bras du transept nord.

Ces maçonneries attestent donc la présence de bâtiments conventuels qui n'étaient jusqu'alors connus / supposés que grâce à un témoignage de 1777. Malgré les multiples maçonneries mises au jour, il

demeure toutefois illusoire de proposer la fonction et l'agencement de ces bâtiments.

Le bâtiment 1 fait l'objet d'un incendie dont les niveaux de bois calcinés et de toiture effondrée sont parfaitement bien conservés. Les datations 14C réalisées sur des charbons issus de la couche d'incendie, permettent de confirmer que les bois alors mis en œuvre ne pouvaient pas être antérieurs à la 1^{ère} moitié du XV^e siècle. Les éléments acquis lors du diagnostic confirment la présence de ces bâtiments dans la 2^e moitié du XV^e siècle, sans pour autant s'assurer de leur contemporanéité avec les éléments architecturaux les plus anciens de l'église (XI^e/XII^e).

Concernant l'église, les deux fondations mises au jour correspondent à celles des murs gouttereaux de la nef de l'église. Parfaitement alignées avec les murs aujourd'hui en élévation, elles permettent de restituer une partie de la nef *a minima* 17,40 m. Le diagnostic ne livre aucune donnée permettant de restituer la largeur des travées et leur nombre. Au vu du plan de l'église, il est toutefois vraisemblable, que la nef se poursuive au niveau de la rue actuelle.

La construction de ces bâtiments entraîne le déplacement des inhumations au nord et à l'ouest de l'édifice sur une surface minimale de 730 m². Une douzaine de coffres anthropomorphes en pierres d'appareil et de cercueils ou coffres de bois sont contemporains des premiers siècles de l'église. La présence de coffres anthropomorphes est fréquente en Charente-Maritime dans des contextes XII^e/XIV^e-XV^e siècles. On peut mentionner les exemples récents de Champagnoles, Forges, Chepniers, Saint-André de Lidon ou Saint-Georges d'Oléron (Trézéguet 2017a p.56,57, 76, 77, 49, 2017d p.31, 32, 39, 40, 2017c p.39, 2017c p.39, 2018b p.24, 25, 32, 2019 p.30, 50-51).

■ **Destruction des constructions au nord de l'église et cimetière paroissial moderne – XVII^e / 1^{ère} moitié XIX^e siècles - Séquence 3-2**

Le bâtiment 1 fait l'objet d'un incendie suivi d'un remblaiement qui scelle définitivement les niveaux de sols et de circulation. L'église subit d'importantes perturbations, notamment la destruction de la nef, qui se caractérise dans les sondages par l'arasement des deux murs gouttereau de la nef.

Aucun élément de datation ne permet de s'assurer de la date précise la destruction de la nef de l'église. Toutefois, la chronologie relative, confirme la destruction des bâtiments nord-est dans le courant du XVI^e siècle. Cela corroborerait donc la mention de la destruction de la nef de l'église par un incendie intervenu pendant les Guerres de Religions (1562-1598).

Malgré ces destructions importantes, le cimetière paroissial est maintenu à l'ouest et au nord de l'église. La dizaine de sépultures attribuées à cette phase est principalement représentée par des fosses qui accueillent des contenants en bois (coffre ou cercueils). Suite à la destruction de la nef, le cimetière va alors s'étendre à son emplacement.

Ce cimetière est donc contemporain de l'ensemble funéraire qui a été mis au jour rue de la Providence à 200 m au sud de l'emprise. Une quarantaine de tombes orientées sud-est/nord-ouest ont été mises au jour. Le cimetière est estimé à 1 700 m² pour environ 600 sépultures. Malgré l'absence de sources écrites ou cartographiques et de mobilier de datation, les auteurs proposent qu'il puisse s'agir d'une population protestante inhumée entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Ce cimetière n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien de 1838; signe que son souvenir est déjà effacé.

■ **Démantèlement du cimetière paroissial – 1^{ère} moitié du XIX^e - Phase 4**

Le cimetière est désaffecté à partir de 1850. Il est alors procédé au démantèlement des caveaux et constructions et au nettoyage des tombes. Il est remplacé par le cimetière des Tilleuls à plusieurs centaines de mètres au sud. Le cadastre napoléonien daté de 1838 matérialise l'enclos du cimetière dans l'angle nord-ouest de la parcelle. Dans son ultime utilisation, la surface du cimetière serait donc plus restreinte qu'aux phases antérieures.

Ce démantèlement se traduit par un décaissement inégalement visible d'un sondage à l'autre. En moyenne 50 à 60 cm de niveau de cimetière est « nettoyé ». Les remblais fournissent du mobilier d'architecture funéraire (stèles, pierres tombales, socles de croix ...) relatif à la dernière phase d'utilisation du cimetière, soit la première moitié du XIX^e siècle. L'espace sera alors transformé en place du village.

■ **Bombardement, travaux de rénovation de l'église et aménagements des abords de l'église après la Seconde Guerre Mondiale - Phase 5**

L'église subira un dernier assaut particulièrement destructeur à la fin de la seconde Guerre Mondiale. Royan constitue à partir de 1942 l'une des forteresses majeures du Mur de l'Atlantique. Face à l'avancée du maquis et de l'armée alliée en 1944, les allemands se replient dans la forteresse royannaise : la poche de Royan. C'est dans la nuit du 4 au 5 janvier 1945 que la ville est bombardée par les alliés. Ce bombardement va occasionner la quasi destruction de la ville. L'église Saint-Pierre ne sera pas épargnée avec une toiture entièrement détruite et des pans de murs éventrés. L'édifice demeure malgré tout partiellement bien conservé. Il sera alors reconstruit dans les décennies suivantes.

Un bâtiment est construit en 1946 immédiatement à l'est de la nef pour assurer le maintien des offices. Le diagnostic a permis de localiser précisément l'emplacement de ce bâtiment temporaire qui n'existe plus en 1963. Les abords de la place sont aménagés, un nivellement est réalisé avec les matériaux issus de la démolition des bâtiments. Au sud de l'église, un trottoir délimite l'espace de circulation bitumé.

Robin Karine

SAINT-AGNANT Prieuré de Montierneuf, 1 rue du Gros Chêne

Le diagnostic réalisé 1 rue du Gros Chêne à Saint-Agnant a permis de se pencher sur l'histoire du prieuré de Montierneuf à Saint-Agnant dans sa partie sud, la moins documentée, car la moins visible. Néanmoins, c'est dans ces parcelles 71 et 72 que se situent une grande partie des vestiges, et notamment la presque totalité de l'église du prieuré. Le mur nord de cette construction romane constitue la limite de propriété et est relativement bien conservé. Il a fait l'objet d'un relevé en photogrammétrie. Des travaux réalisés par le propriétaire voisin, dans la parcelle 304, ont mis au jour, derrière les fondations du chevet plat, une maçonnerie hémicirculaire qui pourrait appartenir à un chevet antérieur. Dans ce schéma, le chevet plat serait alors contemporain de la chapelle gothique nord dont des vestiges subsistent en élévation et d'une potentielle chapelle symétrique au sud dont les vestiges apparaissent peut-être sur le cadastre de 1824 et sont en lien avec la maçonnerie vue lors du diagnostic. Ceci reste hypothétique.

Les observations ponctuelles réalisées par le propriétaire lors de différents travaux de réhabilitation dans son habitation et le levé topographique des vestiges confirment l'existence, dans le bâti actuel, de vestiges non négligeables du transept sud et d'une partie du logis sud, notamment un pilier et une baie en plein cintre. Un ensemble de caves sous cette

habitation mériterait aussi une étude approfondie pour permettre une meilleure compréhension des vestiges.

Une prospection électrique réalisée dans les années 1996/98 par l'université de La Rochelle confirme la poursuite du bâtiment sud jusqu'à la limite de propriété le long de la rue du Gros Chêne. Il est question d'un bâtiment de 41 m de long avec contreforts.

C'est donc un prieuré composé de deux constructions massives localisées dans la continuité des transepts de l'église qui se dessine, le logis nord étant deux fois moins long que le logis sud. L'environnement de ces constructions est très mal connu, notamment au sud où aucun travaux d'envergure n'a été mené et où les vestiges sont arasés.

Le diagnostic de 2019 apporte des données complémentaires en relative discordance avec ce schéma puisqu'une cave, et donc un bâtiment, se développait vers l'est. La cave mise au jour paraît avoir un plan en « T » et une ouverture au sud. Seul le couloir de l'escalier et le mur du fond ont été mis au jour, les salles latérales n'étant que supposées en raison de la présence d'ouvertures dans les murs est et ouest. Le sol de la cave n'a pas été atteint. Cette cave a peut-être des connexions avec celles situées sous l'habitation actuelle mais, là encore, une étude du bâti reste à faire.

Vacher Catherine



Saint-Agnant - Prieuré de Montierneuf, 1 rue du Gros Chêne
L'extérieur du mur nord de l'église romane (Auteur : R. Bernard)

SAINT-CÉSAIRE La Roche à Pierrot

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Crèvecoeur Isabelle

SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

Places de Verdun et d'Aliénor d'Aquitaine et canton de la Seigneurie

Le projet de réhabilitation du centre bourg de la commune de Saint-Georges d'Oléron comprend les places de Verdun, d'Aliénor d'Aquitaine et du canton de la Seigneurie, en englobant les abords de l'église romane Saint-Georges, classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 27 septembre 1931.

Il a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le Service d'Archéologie Départementale, sur une emprise d'une superficie totale de 6 000 m².

Réalisée en 8 jours de terrain par une équipe de trois archéologues, l'opération aura permis de lever le voile sur l'évolution urbaine du centre bourg depuis l'époque médiévale. Il est ainsi apparu que l'actuelle place d'Aliénor était occupée, probablement dès les premières heures de l'existence de l'église, par un cimetière. Un ensemble de quatre sépultures en coffre de pierres, enfouies à près d'1,40 m de profondeur, a en effet été mis au jour dans le secteur (Tr. 05). Ces aménagements funéraires semblent avoir succédé à une occupation anthropique bien tangible mais qui n'a pas pu être caractérisée. Elle se manifeste par la présence de structures fossoyées (St. 142, F 154 & F 164) de plan à peu près orthonormé, renfermant dans leurs comblements de très rares petits tessons de céramique roulés impossible à dater, et dans lesquelles sont encaissées certaines des fosses sépulcrales (SEP 146, Tr. 05).

Il s'agit là de l'espace funéraire le plus ancien identifié lors de l'opération, qui a été soit agrandi, soit translaté à l'emplacement de l'actuelle place de Verdun. Le cimetière qui y a été installé, délimité au sud par un axe de circulation correspondant aujourd'hui à la rue des Dames, a accueilli des inhumations depuis donc au moins le Moyen Âge classique jusqu'à la seconde moitié du XIXe siècle. Y ont en effet été identifiées des sépultures relevant de différentes époques, en coffre de pierre (SEP 05, 21, 22, 33), en fosses et en coffrage de bois ou cercueil ; les corps ont souvent été enveloppés dans des linceuls dont les attaches, des épingles en alliage cuivreux, ont été conservées dans les terres de cimetière. Quatre grandes dispositions axiales des corps ont pu être distinguées, permettant peut-être de distinguer plusieurs phases chronologiques d'enfouissement des tombes. Cette hypothèse reste fragile, et devrait être appuyée, dans l'idéal, d'un soutien par datation au 14C.

Le décapage et la fouille des trois tranchées, ouvertes dans le secteur, se sont arrêtés au niveau d'apparition des sépultures les plus hautes ; à l'exception du centre des tranchées Tr.01 & 02, où la densité des inhumations semblait plus faible et où les restes osseux paraissaient bien plus perturbés qu'ailleurs¹. Il est par conséquent impossible de savoir depuis quand le cimetière s'est développé sur la place de Verdun, ou s'il succédait à une occupation d'une autre nature.

Les sondages ouverts à l'est du chevet de l'église ont révélé que ce secteur avait été très largement perturbé depuis l'époque moderne, notamment par l'installation de réseaux profondément enfouis, à tel point qu'une des deux tranchées n'a pas été enregistrée (Tr. 08).

Les autres tranchées, en comptant celles ouvertes au nord du bâtiment religieux (Tr. 07 & 09 à 14), ont mis au jour l'existence d'un tissu urbain dense, là où le maillage urbain actuel, hérité d'un aménagement de l'époque moderne, laisse à penser qu'il n'y avait probablement rien. Outre les fondations de murs (M 108 Tr.11, M 79 & 80 Tr. 13, 156 Tr. 06) dont l'orientation traduit l'existence d'une trame urbaine orthonormée à grande échelle, des niveaux de sols et de circulation (SL 126 & 128 Tr. 09 ; us 182 & 184 Tr. 14), les vestiges d'une cheminée monumentale St. 102 et d'un axe de circulation pavé et à ciel ouvert SL 112, datés du Moyen Âge, sont sortis de terre.

Cette opération de diagnostic, bien que contrainte en surface d'ouverture, a su révéler la richesse archéologique et historique incontestable du sous-sol de Saint-Georges-d'Oléron. Il a ainsi pu être démontré que l'église et son espace dédié aux morts s'inscrivaient dans une trame urbaine large, diverse et organisée. Considérant le nombre des vestiges mis au jour et leur bon état de conservation, on ne peut qu'imaginer ce qu'un dégagement sur une échelle plus vaste pourrait livrer comme découverte.

Trézéguet Céline

¹ Ouverture des tranchées limitée en profondeur à la demande du Service Régional de l'Archéologie.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY 5-7 rue Lacoue

La parcelle diagnostiquée, d'une surface de 1 370 m², est localisée au sud d'un vaste périmètre connu pour abriter une occupation antique importante. Découvert fortuitement au XIXe siècle, le site a été interprété alors comme une *villa* opulente au registre décoratif soutenu. Les découvertes réalisées dans le secteur depuis 1864 indiquent un site plus vaste qui s'étend entre la rue du Port, la rue du Faubourg d'Aunis, la Chaussée du Calvaire et la rue Lacoue, soit plus de 8 hectares desservis par un aqueduc de plusieurs kilomètres de long. Ce secteur est complètement en dehors de l'enceinte médiévale de la ville vers l'ouest.

La fonction de cette occupation reste à documenter et il est envisageable que l'on soit en présence d'une agglomération secondaire et non d'une simple *villa*, aussi opulente soit-elle.

L'intervention de 2019 occupe la partie sud du périmètre antique limité aujourd'hui par le canal de Saint-Eutrope. Elle a confirmé la présence, à 150 m vers le sud-ouest, de vestiges d'une occupation antique tout aussi opulente que celle mise au jour en 1864.

L'abondance des marbres décoratifs collectés et la présence de sols construits ne laissent aucun doute quant à l'importance des vestiges. Cette occupation, qui

paraît s'achever vers le IVe siècle, concerne la presque totalité de la parcelle et a été mise en évidence à une profondeur moyenne d'un mètre sous le sol actuel.

Après huit siècles d'abandon, le secteur est à nouveau occupé au Moyen Âge central. C'est *a priori* aussi à cette période-là qu'est creusé le canal de Saint-Eutrope destiné à alimenter divers moulins. Les vestiges mis au jour apparaissent à une profondeur comprise entre 50 à 75 cm. Les vestiges, denses, se composent de maçonneries, dont un mur orienté nord/sud long de 18,30 m et présentant une ouverture au sud. Les autres structures sont essentiellement de très grandes fosses au remplissage brun foncé qui ont entamé les niveaux antiques d'une part, et, d'autre part, des creusements au comblement gris clair très fin qui occupent l'angle sud-est de la parcelle. La fonction de ces vestiges n'est pas documentée à ce stade de l'intervention mais elle pourrait être en lien avec le canal. La presque totalité de cette occupation est recouverte par un niveau de limon fin sans résidu, qui paraît résulter des débordements de la Boutonne, puis par la terre végétale.

Vacher Catherine

SAINT-JEAN-D'ANGLE Château fort

Cette petite opération qui s'est déroulée sur une journée a été réalisée aux abords sud-ouest du château primitif, contre une construction moderne, grange, existant déjà au XVIIIe siècle puisqu'elle figure sur le plan de Claude Masse. Des tranchées implantées en croix ont permis d'explorer le potentiel de la toute petite parcelle concernée par le projet. La présence de deux

constructions non contemporaines entre elles, l'une médiévale, l'autre moderne et associée à la grange, démontrent que les espaces environnant les douves étaient, au moins dans cette zone, bâtis dès la fin du Moyen Âge.

Gissingier Bastien

SAINT-PIERRE-D'OLÉRON La Borderie

Le projet de création d'une nouvelle gendarmerie au cœur de l'île d'Oléron, sur la commune de Saint-Pierre, a conduit les Services de l'Etat à prescrire un diagnostic archéologique. En effet, le projet de construction situé entre le bourg d'origine et les abords

du marais de La Perrotine, offrait un cadre intéressant d'occupation ancienne car situé non loin d'une des principales voies d'accès et d'échange ouvertes sur la côte occidentale de l'île et permettant d'y pénétrer. Entre outre, cet environnement de marais et ses abords

pouvaient également être archéologiquement propice à la préservation et découverte de vestiges plus anciens (néolithiques, protohistoriques).

Le diagnostic aura permis de mettre en évidence, à travers la présence de mobilier céramique, une fréquentation des lieux, depuis une période indéterminée de la Protohistoire.

Une série de fosses et portions de fossés illustre également une occupation antique. Ces structures sont malheureusement très arasées et ne permettent pas de caractériser le type d'occupation. Le Moyen Âge pourrait quant à lui, être représenté par deux possibles

tranchées de fondation de murs épierrés mais au sein desquels la diversité chronologique du mobilier laisse planer le doute. Enfin, un réseau de fossés correspond au découpage parcellaire du cadastre de 1842 tout en assurant une fonction drainante de la zone qui est à mettre en relation avec la proximité de la zone de marais. D'après le mobilier issu de son comblement, le plus important de ces fossés était en fonction dès l'époque moderne et fit l'objet d'un certain entretien à travers le temps (reprises de creusement).

Soler Ludovic

Protohistoire,
Antiquité,

SAINT-ROMAIN-DE-BENET Le Chalet, route de la Forêt

Époque contemporaine

Le diagnostic n'a montré que quelques très rares structures, essentiellement des fossés. L'élément le plus intéressant, mais néanmoins isolé, est un puits qui a livré en surface un tesson de facture antique. Notons

enfin la présence, à l'interface entre la terre végétale et le substrat, de quelques très rares tessons de type protohistorique.

Vacher Catherine

Antiquité,
Moyen Âge,

SAINT-SATURNIN-DU-BOIS Les Petits Prés et centre bourg

Temps modernes

Le projet de pose d'un réseau d'assainissement collectif et de la construction d'une station d'épuration mené par le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime (Eaux 17) sur la commune de Saint-Saturnin-du-Bois englobe la quasi-totalité du centre bourg ainsi qu'une parcelle située en contrebas nord du village. L'ensemble couvre une superficie supérieure à 10 810 m², car dans cette surface ne sont pas comprises les rues du bourg. Il a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le Service départemental d'archéologie (habilité par décret du 26 juillet 2018) réalisé en 15 jours de terrain par une équipe de 2 à 3 archéologues renforcée par la présence d'un apprenti en contrat en alternance (Université Bordeaux Montaigne).

L'opération aura révélé plusieurs aspects de la richesse archéologique et la longue histoire de la commune de Saint-Saturnin-du-Bois.

Les investigations, d'abord concentrées dans la parcelle A 0450 située sur les franges nord de l'actuel bourg de Saint-Saturnin et où s'élèvera prochainement une station d'épuration, n'ont pas révélé d'occupation anthropique caractéristique. Plusieurs fossés parcellaires assez récents ont été identifiés, ainsi que les traces d'activités liées à l'exploitation agricole du champ ces vingt à trente dernières années. En revanche, la découverte de mobilier céramique

d'époque protohistorique – de l'âge du Bronze vraisemblablement - piégé dans des niveaux situés directement sur le substrat indique une activité humaine proche mais non localisée. Cette observation trouve un écho dans la tradition locale qui place un tumulus dans les environs très proches du secteur impacté par le diagnostic, témoignant d'une présence humaine locale ancienne.

Enfin, le terrain naturel atteint dans l'ensemble des sondages montre toutes les caractéristiques morphologiques d'une ancienne zone humide de type marécageuse.

L'exploration de la rue du Lavoir, située directement à l'est du site de la *villa* antique, a révélé la suite de l'occupation gallo-romaine. Dans un espace très restreint, les vestiges d'un bâtiment associé à des niveaux de circulation, ainsi qu'une grande fosse contenant un riche dépôt, ont été découverts sous un épais niveau d'abandon extrêmement abondant en mobilier archéologique varié. Les fouilles ont en effet livré 63 monnaies du IV^e siècle, une statuette d'une déesse mère, des outils en fer (pelle, lames de couteau, serpettes...), des poteries parfois entières, des bijoux (boucles d'oreilles, intaille,...), ou encore des fragments de récipients en verre. Les informations ainsi collectées via l'opération de diagnostic viennent

donc compléter les données acquises lors de la fouille préventive du secteur menée en 2010.

En revanche, l'ouverture de sondages sur la rue des Tilleuls (RD 118) n'a livré aucun vestige, prouvant que l'occupation antique de la *villa* ne s'étendait pas au-delà de la limite occidentale déjà estimée. Il en est de même pour l'extrémité nord de la rue du Lavoir, vide de tout aménagement anthropique et où le terrain naturel, qui montre toutes les caractéristiques d'un milieu humide voire marécageux, n'a été impacté par aucune construction.

Les sondages ouverts dans le secteur de l'église Saint-Saturnin étayent les conclusions apportées lors d'un précédent diagnostic conduit juste devant le parvis du bâtiment religieux et à l'intérieur du cimetière actuel : la présence de sépultures alto-médiévales

en sarcophage attestent le fait que l'église romane a été érigée sur une occupation antérieure à vocation funéraire. L'étagement des sépultures et les différents modes d'inhumation identifiés (sépultures en coffre de pierre, inhumations en fosse) montrent que cet espace dédié à l'enfouissement des morts l'est resté jusqu'au moins l'époque moderne. Son emprise est de plus aujourd'hui mieux appréhendée. Enfin, la découverte d'un mur assez massif en très bon état de conservation, absent des plans anciens, indique qu'aux bâtiments au moins modernes (voire médiévaux) qui s'élèvent encore dans tout le secteur venaient s'ajouter d'autres constructions dont on ignore tout.

Trézéguet Céline

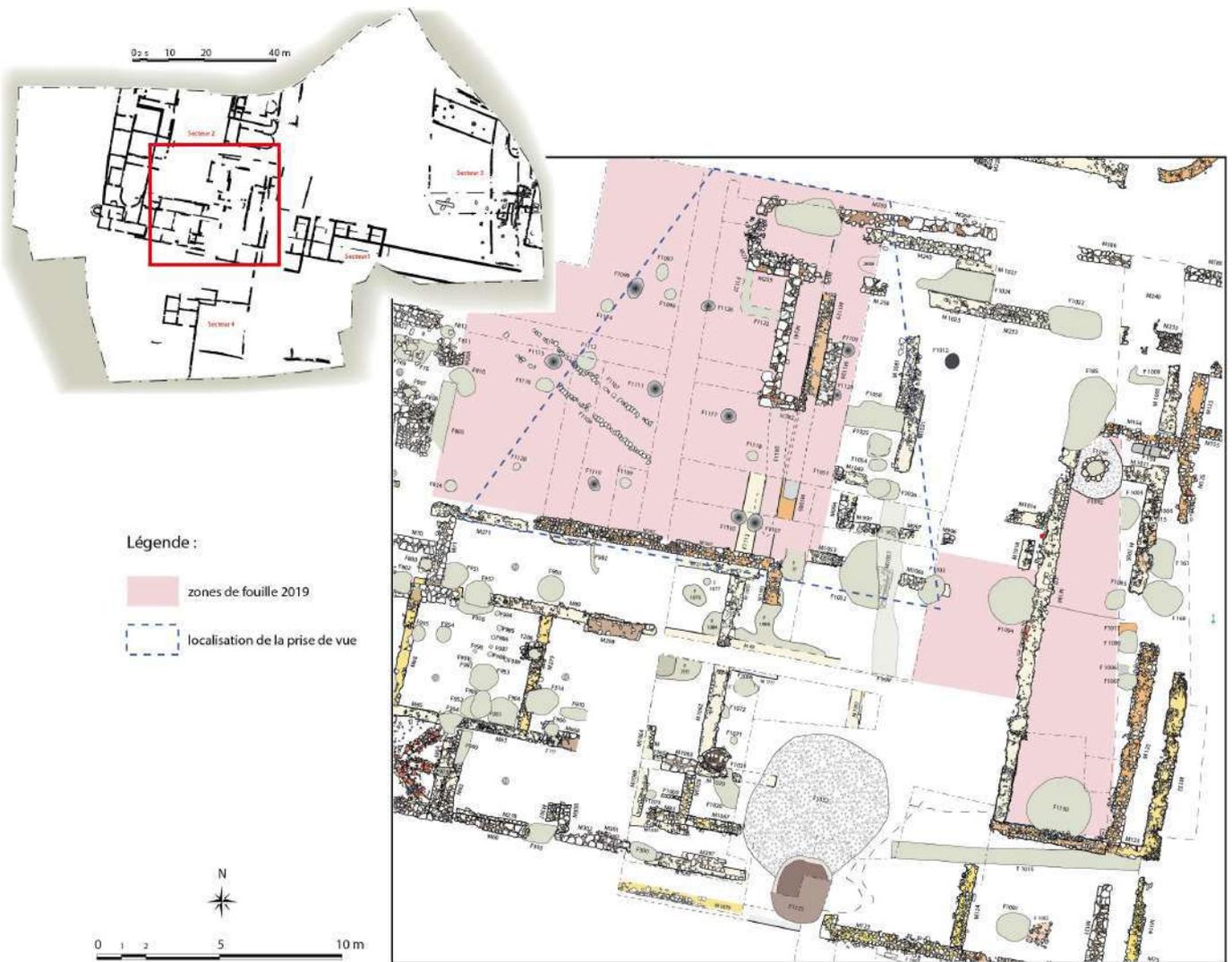
Antiquité,
Haut Moyen Âge

SAINT-SATURNIN-DU-BOIS

Bourg nord

Depuis sa découverte en 2007 à l'occasion d'un diagnostic archéologique, la *villa* gallo-romaine de Saint-Saturnin-du-Bois ne cesse de se révéler d'année en année. La fouille préventive de 2008 avait permis de dresser un plan général des vestiges de l'ensemble des bâtiments d'habitat et d'exploitation ; puis de déterminer la chronologie générale de l'occupation du site qui s'étend du I^{er} siècle de notre ère jusqu'au Xe siècle. Une fouille programmée s'attache, depuis 2011, à étudier le bâtiment résidentiel constitué de trois ailes disposées en « U » autour d'une cour centrale. L'aile occidentale et la moitié ouest de l'aile sud ont été fouillées entre 2011 et 2015. En parallèle à la fouille, l'ensemble des maçonneries et des salles dont la fouille est achevée font l'objet, depuis 2014, de restauration et d'aménagements paysagers dans un souci à la fois de protection et de mise en valeur des vestiges. A partir de 2016, l'étude du bâtiment résidentiel s'est poursuivie par la fouille de la moitié orientale en se concentrant sur les niveaux d'occupation allant de la fin de l'Antiquité au haut Moyen Âge afin de centrer la recherche sur l'évolution de l'occupation du site au cours de cette période charnière. En 2019, un nouveau programme de recherche triennal a démarré sous la responsabilité de Lucile Richard dans le but de poursuivre et de finaliser l'étude du bâtiment résidentiel en y incluant la cour centrale. L'intérêt de cette opération est de compléter le plan de cette partie de la *villa* dans son dernier état de construction (Antiquité tardive) et de comprendre comment cet espace continue d'être occupé au cours du haut Moyen Âge. L'année 2019 a été consacrée d'une part, à l'étude de la moitié sud de la cour centrale et d'autre part, au nettoyage des niveaux de sols et des structures apparues sous le

niveau de remblai, retiré mécaniquement à l'automne 2018, qui recouvrait une grande partie de l'aile est du bâtiment. Les principales découvertes réalisées dans l'aile est sont la présence d'un puits (F 1096) datant probablement de la période carolingienne d'après la stratigraphie et sa morphologie ; et d'une imposante structure de combustion enterrée (F 1125) associée à une large fosse (F 1032), interprétés comme un four à chaux et sa fosse d'accès. Le fonctionnement de cette structure est probablement à mettre en relation avec les nombreuses récupérations de maçonneries identifiées dans cette zone. Après son abandon, la fosse F 1032 a été comblée d'un amoncellement de pierres calcaires qui avait été identifié dès le décapage de 2008 comme un vaste pierrier. L'étude de la moitié sud de la cour a également été riche en découvertes. En effet, cet espace qui fait office de cour, dont il reste quelques niveaux de graviers ou des lambeaux de sol de mortier alternant avec des couches de rejet de déchets (faune, lapidaire, ...) jusqu'au VI^e siècle, est investi par des structures d'habitat au cours du haut Moyen Âge. Un bâtiment constitué de murs en dalles calcaires déjà identifié au décapage en 2008 s'implante à l'est de la cour. On note que le mur occidental de ce bâtiment est flanqué d'une petite salle dessinant un départ d'abside. Dans la partie sud de la cour, trois rangs de trous de poteaux espacés de 3 à 4 m dessinent un autre bâtiment. Dans l'état actuel des observations, il est difficile d'établir une relation chronologique entre ces deux bâtiments. Enfin, une structure originale est aménagée postérieurement au bâtiment sur poteaux plantés. Il s'agit de deux alignements de pierres (F 1107 et 1108) espacés d'un mètre qui traversent la cour selon un axe sud-est/nord-ouest complètement différent de



Saint-Saturnin-du-Bois - Bourg nord
 Fig. 1 : Plan d'une partie du bâtiment résidentiel de la villa gallo-romaine de Saint-Saturnin-du-Bois
 (DAO : Clément Gay, Lucile Richard et Léopold Maurel)

l'ensemble des structures bâties mises au jour sur ce site. La fonction de cet aménagement n'a pas trouvé d'explication convaincante pour le moment. S'agirait-il d'une tentative d'aménagement paysager du site avant l'heure ? Le mobilier céramique indique une occupation de cette zone jusqu'aux alentours de l'an 1000. Enfin, une campagne de prospection géophysique menée au nord du site dans des jardins privés a permis de révéler une quatrième aile de bâtiment fermant la cour centrale au nord. Le programme de recherche triennal se poursuit en 2020 par la fouille de la moitié nord de la cour et de la partie médiane de l'aile est.



Saint-Saturnin-du-Bois - Bourg nord
 Fig. 1 : Prise de vue vers le sud de la zone de fouille située dans la moitié sud de la cour (Cliché : Lucile Richard)

Richard Lucile

SAINT-SAUVANT Rue de la Raison, maison Flingou

La réhabilitation de la Maison Flingou conduisit à la réalisation de ce diagnostic. Situé dans le bourg de Saint-Sauvant (17), ce bâtiment, du XIXe siècle en apparence, s'inscrit dans un contexte plus ancien, comme l'a démontré les diagnostics et la fouille réalisés entre 2014 et 2015.

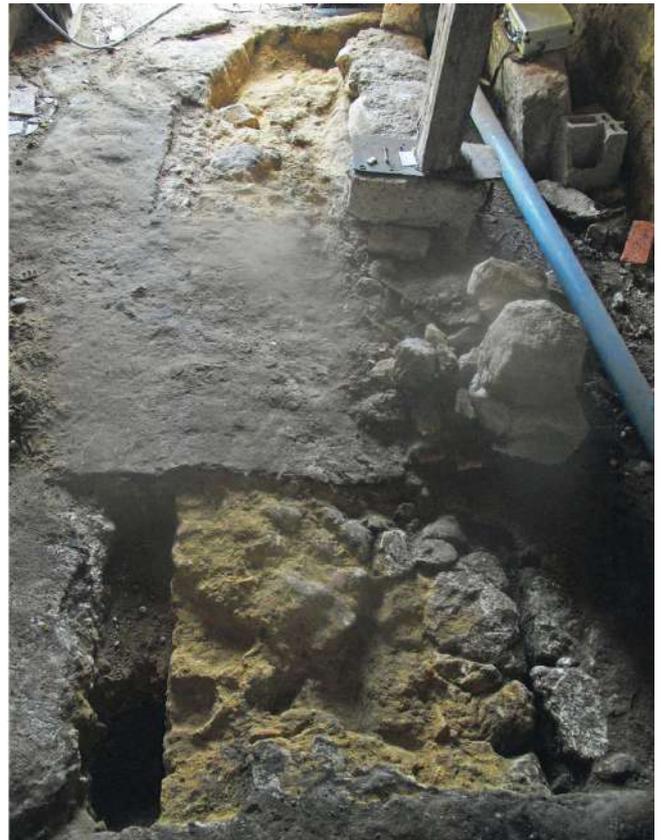
L'opération s'est déroulée du 24 au 28 juin 2019, dans le sous-sol du bâtiment, représentant une superficie de 195 m².

Les trois sondages, qui ont été réalisés manuellement, ont permis la découverte d'une probable carrière d'extraction et d'une maçonnerie.

Martins David



Saint-Sauvant - Rue de la Raison, maison Flingou
Vue générale de la tranchée 1 (cliché : D. MARTINS, Inrap)



Saint-Sauvant - Rue de la Raison, maison Flingou
Vue de la maçonnerie découverte dans les tranchées 2 et 3
(cliché : D. Martins, Inrap)

SAINT-SORNIN La Tour de Broue (PCR Les Marais Charentais)

Après plusieurs campagnes de sondages afin d'évaluer le potentiel archéologique du site, d'estimer la densité de l'occupation, sa durée et comprendre son organisation, l'année 2019 a vu l'ouverture d'une grande fenêtre (plus de 1 000 m²) située dans l'angle sud-ouest de l'extrémité du promontoire qui caractérise la basse/haute-cour de ce site castral. Ce périmètre

concerne une série de grands bâtiments (bâtiments 4, 5 et 7) considérés comme élitaires et ayant déjà été repérés les années précédentes.

Le décapage de 2019, initiant une campagne de fouille triennale, a effectivement mis en évidence l'intégralité de deux bâtiments (bâtiments 4 et 7) et une partie du troisième. Cet ensemble bâti encadre une



Saint-Sornin - La Tour de Broue
 Fig. 1 : Vue générale de la zone de fouille ouverte en 2019 (photo : Philippe César)

grande cour intérieure installée en bordure de rupture de pente de la plate-forme et qui paraît constituer un espace distinct du reste de l'extrémité du promontoire.

Le premier bâtiment (bât. 4), orienté nord-ouest/sud-est, mesure 25 m. de long sur 10 m. de large. Il s'agit de la chapelle castrale qui est mentionnée dans les textes au moment où elle est confiée au XIII^e siècle au prieuré casadéen de Sainte-Gemme. Ce bâtiment est constitué de deux parties. Une nef unique dotée d'une entrée encadrée par deux contreforts qui participent plus à un décor de façade qu'à une fonction architectonique. En effet, les murs gouttereaux ne présentent pas de contreforts qui auraient permis ainsi d'envisager la présence d'une voûte pour cette partie de l'édifice. Contrairement au chœur qui possède un cul de four. Cette deuxième partie du bâtiment, moins large que la nef, se termine par une abside dotée quant à elle de deux contreforts. Les maçonneries sont particulièrement bien conservées et présentent par endroit plus d'un mètre d'élévation.

Le deuxième bâtiment (bât. 7), construit à la perpendiculaire du premier, était connu grâce à la présence d'un mur en élévation de plusieurs mètres. Une élévation suffisante pour envisager un bâti à étage surmontant un rez-de-chaussée voûté. Les sondages précédents avaient également montré que le bâtiment était partiellement enterré en raison d'une déclivité conséquente dans cette partie du promontoire. Il était même envisagé de lui attribuer la fonction de bâtiment-porte. En réalité ce bâtiment, d'une longueur de 16,50 m sur une largeur d'un peu moins de 11 m,

doit correspondre au logis seigneurial dont le rez-de-chaussée peut servir de lieu de stockage et l'étage comme lieu de résidence. Le bâtiment présente deux entrées. Une porte, assez large (environ 3 m) donnant sur le pignon, l'autre, sur le côté nord, plus étroite et permettant d'accéder à la cour. Cette dernière entrée est encadrée par deux montants qui supportent le seuil d'un escalier droit extérieur indispensable pour accéder à l'étage. Ce bâtiment, dans son premier état, est datable du XI^e siècle grâce à une série de datations 14C suite à des prélèvements pratiqués au cœur des maçonneries.



Saint-Sornin - La Tour de Broue
 Fig. 2 : Grand foyer du bâtiment 11 accolé à la chapelle

L'édifice va subir une forte restructuration à la suite d'un incendie qui touche également la chapelle voisine. Après un effondrement de la voûte, le rez-de-chaussée voit son espace intérieur divisé en trois cellules dont l'organisation est rythmée par des poteaux puis dans un deuxième temps par des cloisons. L'ensemble permet également de soutenir le plancher du premier étage à la place de la voûte effondrée. La grande porte du pignon est en même temps obturée par la création des cloisons dont une est disposée dans l'axe longitudinal du bâtiment. La porte latérale est divisée en deux parties pour desservir chacune une cellule, tandis que la troisième cellule est praticable par l'ouverture d'une nouvelle entrée dans le mur gouttereau méridional. Cette restructuration importante arrive au cours du XIIIe siècle et s'accompagne de la création d'un nouvel espace habité. En effet, une nouvelle pièce est construite dans le prolongement du bâtiment 7, tout en faisant le lien avec le chevet de la

chapelle voisine. Ce bâtiment (bât. 11) d'une surface de 60 m² n'a été que partiellement fouillé cette année et fera l'objet d'une étude complète en 2020. Toutefois, on peut envisager sa fonction pour les phases les plus tardives de son occupation, soit du XIVe siècle jusqu'au début du XVe siècle. Accolé au chevet de l'église, un très grand foyer de plus de 8 m² composé de tuiles posées de chant liées à l'argile, pourrait faire penser à la présence de cuisines. La mise au jour de niveaux particulièrement épais de cendres contenant de nombreux restes alimentaires tendraient à confirmer cette hypothèse. Dans cette même perspective d'études d'espace culinaire, de nombreux prélèvements, en vue de recherches archéozoologiques, anthracologiques et carpologiques, ont été réalisés afin de comprendre le régime alimentaire des occupants des lieux.

Normand Eric et Champagne Alain

Haut Moyen Âge

SAINT-SULPICE-DE-ROYAN 58-60 route de Saint-Palais

Ce diagnostic réalisé au mois de janvier 2020 a concerné une parcelle située au sud-ouest de l'église du XIIe siècle en périphérie du bourg actuel.

Cette opération réalisée sur deux jours a été réalisée quelques dizaines de mètres au nord d'une parcelle de 1,5 hectare fouillée à l'été 2019 et qui a révélé la présence d'un village du haut Moyen Âge, bien organisé et occupé sur une durée assez limitée essentiellement aux VIIe et VIIIe siècles.

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence un certain nombre de structures fossoyées tels que fossés parcellaires, fosses, trous de poteaux ou encore négatifs de végétaux.

Sept tranchées ont été implantées sur l'ensemble du terrain. Les structures conservées apparaissent toutes creusées dans le substrat, qui affleure de manière générale à une profondeur assez faible, en moyenne 40 cm sous le niveau de terre végétale.

La tranchée 01 a révélé la plus forte concentration de vestiges, notamment plusieurs fossés potentiellement

liés à une voie qui se dirige vers l'église, des trous de poteaux, ainsi qu'une fosse d'extraction de marne. Des tessons de céramique des VIIe/VIIIe siècles indiquent une occupation attribuable au haut Moyen Âge dans cette zone.

Dans la partie ouest du site, une fosse a livré de la céramique Néolithique récent/âge du Bronze et illustre une fréquentation du site durant cette période, ce qu'avait déjà démontré la fouille réalisée à proximité.

Ce diagnostic a permis d'identifier une quarantaine de structures fossoyées qui semble constituer la continuité des vestiges du haut Moyen Âge découverts sur la parcelle de l'autre côté de la route départementale. La voirie potentielle, bordée de fossés, paraît en effet strictement parallèle à celle, similaire, observée en 2019 et pourrait participer d'une organisation assez rigoureuse de l'espace de ce village altomédiéval, somme toute assez vaste.

Gissingier Bastien

Haut Moyen Âge

SAINT-SULPICE-DE-ROYAN Route de Saint-Palais, les Deux-Terrages

Une fouille préalable à la construction d'un lotissement, a été menée très récemment à Saint-Sulpice-de-Royan (Charente-Maritime) à seulement quelques dizaines de mètres au sud de l'église romane éponyme dédiée à Saint-Sulpice (XIIe s.). Les 1 200

structures découvertes ont permis, sur une parcelle d'environ 1,6 hectare, d'esquisser les traits d'un village des VIIe et VIIIe siècles. La mauvaise conservation des vestiges est compensée par la brièveté de l'occupation et l'absence de réoccupation ultérieure, permettant

une bonne lisibilité de l'organisation et des bâtiments (cf. fig. 1 et 2).

Le décapage consistait à ôter la couche de terre végétale (25 à 40 cm). Il a d'emblée été constaté que l'intégralité des sols de circulation anciens a été détruite par l'érosion et les labours. Seules subsistent les structures en creux : trous de poteaux, fosses-dépotoirs ou d'extraction de matériaux, fossés, mais aussi deux sépultures et deux puits. Les artefacts manquent pour permettre de dater facilement le site. Les découvertes concernent essentiellement des tessons de céramique. Le vaisselier est pour l'essentiel composé de pichets et pots. On relève la présence de couvercles. Les formes ouvertes à carène commencent à disparaître. Les pots archéologiquement complets sont issus d'un fond de puits, les restes issus d'autres structures sont très fragmentaires. Les objets métalliques sont rares, aucune monnaie n'a été découverte. La présence de matières organiques (ossements, charbons), dans des contextes détritiques (fosses, fossés et puits) a permis l'usage de la datation par radiocarbone, complétant l'interprétation chronologique du site.

Hormis de très rares structures anciennes, tel un four polynésien du néolithique moyen (4 300 avant J.-C.) ou des fonds de dépotoirs gaulois, la totalité des structures a livré du mobilier attribuable au haut Moyen Âge. La présence d'une occupation de l'Antiquité tardive et mérovingienne est cependant fortement pressentie aux abords sud et sud-ouest de l'emprise. Du mobilier des IIIe/VIe s. est issu des fossés et trous de poteaux de la zone sud-ouest de la fouille, creusés au travers d'épandages détritiques préexistants, avant d'être comblés par les mêmes sédiments mêlés parfois d'artefacts plus récents (VIIe-VIIIe s.).

Ce village semble donc résulter du glissement ou de l'extension d'une occupation antérieure vers une zone non bâtie jusqu'au VIIe siècle, probable friche ou pâtures, archéologiquement « pollué » par des déchets émanant de cette occupation.

Les premières structures altomédiévales repérées sur l'emprise sont de grosses fosses d'extraction de marne calcaire. Ces carrières rapidement comblées sont conservées sur moins d'1 m d'épaisseur et couvrent environ 40 m² chacune. Plutôt que pour la construction, on imagine volontiers ce matériau servant à l'amendement de sols acides en vue de l'amélioration de leur mise en culture.

Un réseau de fossés divise l'espace de la fouille. Certains répondent à une organisation orthogonale, sur laquelle se calque l'essentiel des constructions. D'autres suivent un tracé moins rigoureux mais somme toute régulier. Les fossés les plus anciens adoptent un profil en V. Quelques fossés présentent un profil en U à fond plat. Ils sont parfois mal conservés, et subsistent sur des profondeurs variant de quelques centimètres à près d'un mètre. L'érosion semble s'être appliquée différemment sur un terrain certainement moins régulier qu'à l'heure actuelle. Les fossés apparaissent à

l'origine plus profonds et donc plus larges que ce que leur état de conservation laissait voir lors de la fouille.

Le mobilier et le faible nombre de recoupements indiquent que les fossés coexistent pour la plupart. Ces limites parcellaires découpent l'espace en lopins plus ou moins vastes, ménageant des accès révélés par des interruptions du tracé. Dans plusieurs cas, ces « ouvertures » s'accompagnent de trous de poteaux indiquant la présence de portails ou de barrières amovibles. Si ces fossés faisaient office de collecteurs pour les eaux de pluies, ce ne devait pas être leur fonction première si l'on considère leurs tracés. Puisqu'ils ne constituent pas qu'une simple limite parcellaire, ils ne peuvent s'entendre autrement que doublés d'une palissade. Des espaces clairement dédiés à la pâture et à l'activité pastorale impliquent la nécessité de clore des espaces et non simplement de les délimiter. Mais l'absence presque totale de trous de poteaux longeant ces fossés, en dehors de rares exceptions, laisse présager que ces piquets de clôtures étaient plantés à une altimétrie plus élevée que les niveaux conservés à la fouille. Nous proposons ainsi de restituer des clôtures et palissades permettant de fermer ces espaces, installées dans les talus constitués à partir des terres extraites par le creusement des fossés et longeant ces derniers.

Au sein de ces enclos ont été repérés 32 bâtiments, dont 28 intégralement observés, pour l'essentiel plus ou moins organisés selon les points cardinaux. Il n'en subsiste que des trous de poteaux. Aucun fond de cabane n'a été observé. Si des solins en pierre ont existé à la base des murs, aucun élément archéologique n'en atteste. Pour le reste, le caractère périssable des matériaux employés semble assuré. Aucun élément de moellons ou plaquettes de calcaire, mortier, chaux n'a été mis au jour.

Il faut donc imaginer des constructions à armature et charpente en bois, faisant usage très probable de terre (torchis, enduits sur clayonnages). Les pièces de bois étaient chevillées, éventuellement liées, au regard du nombre extrêmement faible de clous observé lors de la fouille. Les toitures n'étaient apparemment pas davantage composées de matériaux pérennes. Les seules tuiles découvertes sont des fragments de *tégulae* antiques réemployés comme calages de poteaux. Les ressources naturelles locales ont dû là aussi être mises à contribution : chaume, éventuellement joncs ou roseaux. Ces matériaux ont l'avantage de laisser passer la fumée, et devaient être installés sur une toiture à fort pendage afin qu'ils ne s'imbibent pas d'eau lors d'épisodes de précipitations,

Les bâtiments adoptent des plans assez divers, appréhendés grâce aux trous de poteaux. Huit maisons font usage d'un plan à abside. Une seule est flanquée de deux extrémités hémicycliques. Les autres présentent un plan basilical. Ils sont dotés de deux nefs avec une ligne de poteaux centrale.

Deux constructions d'environ 35 m², presque voisines, présentent en revanche un plan barlong.



Saint-Sulpice-de-Royan - Route de Saint-Palais, les Deux-Terrages
 Fig. 1 : Vue générale de la fouille après décapage, mai 2019. Les fossés se repèrent aisément, de même que les grosses fosses d'extraction au centre.
 En arrière-plan, l'église romane de Saint-Sulpice-de-Royan (Aérial Data)

Absides tournées au nord, elles sont couvertes d'une charpente reposant sur un unique poteau central extrêmement bien fondé en raison du poids qu'il devait supporter.

Quinze maisons adoptent des plans quadrangulaires, entre le rectangle et le trapèze, pour des superficies variant de 2,5 à 118 m². De nombreux bâtiments sur quatre à six poteaux sont à rapprocher de grenier.

La présence d'absides semi-circulaires peut-elle être mise en rapport avec la notion d'habitat ? L'hypothèse souvent avancée d'un pignon en abside destiné à offrir moins de prise au vent semble ici plus difficile à soutenir en raison de l'orientation aléatoire des absides observées sur le site.

Quelques clôtures parallèles et subdivisions mal conservées au sein des enclos suggèrent la présence de chemins, même si ni ornière ni revêtement n'ont été conservés à l'instar des autres niveaux de sol. Le plan général révèle des passages pour accéder d'un enclos à l'autre. Un chemin central, bordé par deux fossés doublés de probables palissades, était large de 2,5 à 5 m. Desservant les différents enclos, il tournait pour filer vers le nord.

L'accès à l'eau potable est essentiel. La faible durée d'occupation du site pourrait être liée à un déficit en eau. Une dépression observée dans la partie basse du

site (nord-est) devait servir à abreuver le bétail. Mais ces bourniers s'asséchaient rapidement au soleil. Il fallait donc trouver une eau potable et pérenne, tant pour les hommes que pour le bétail.

Deux puits taillés dans la roche ont été repérés, dotés d'encoques se faisant face, « marches » permettant aux puisatiers de creuser et d'entretenir la structure. La fouille en a été confiée à l'entreprise Hadès. Apparemment lié à une phase antérieure d'occupation du site, le premier puits a été comblé alors que le village se développait dans la zone fouillée. Seuls quelques mètres en ont été fouillés afin de préciser la chronologie. Le second puits a quant à lui été intégralement vidé. Il mesurait près de 23 m de profondeur pour un diamètre d'un peu moins d'un mètre. Plusieurs comblements organiques restant à analyser, se rapprochent de restes de fumier dans les niveaux les plus profonds. La faune (en cours d'étude) recelait plusieurs crânes de bovins adultes, des restes assez complets de suidés et d'ovicaprinés. Quelques pichets caractéristiques des VIIe et VIIIe siècles, ainsi que des seaux en chêne ont été recueillis (cerclages et anses métalliques, douelles et fonds). Après un comblement rapide des parties basses, la structure s'est progressivement colmatée. On restitue ainsi



Saint-Sulpice-de-Royan - Route de Saint-Palais, les Deux-Terrages

Fig. 2 : Plan général de la fouille. Les bâtiments qui fonctionnent ensemble sont figurés en rose pâle, rose foncé pour des constructions dont l'axe ou la chronologie diffère légèrement des autres. En gris-bleu, un ensemble d'enclos vraisemblablement installé en premier lieu. Plus au nord, le chemin probable en gris. Les ronds bleus sont les deux puits fouillés. Les taches vertes correspondent à des anomalies assimilables à la présence de végétaux, arbres et arbustes. (Clément Gay)

un puits abandonné laissé à l'air libre, indice d'une désertion des abords et de cette partie du village.

Seules deux sépultures ont été découvertes lors de la fouille. Les datations radiocarbone indiquent qu'elles sont contemporaines de l'occupation du site (VIIe-VIIIe siècles). Leur isolement paraît toutefois surprenant. On peut par ailleurs les qualifier de particulières. La plus ancienne des deux (VIIe siècle) renfermait, dans une fosse légèrement trop petite, le corps d'une femme mature inhumée sur le ventre et jouxtait un probable grenier. Le second squelette appartenait à un jeune homme, enterré au VIIIe siècle en position latérale dans le comblement d'un fossé d'enclos alors toujours visible.

Cet ensemble « villageois » des VIIe et VIIIe siècles succède donc à une occupation antérieure apparemment continue depuis l'Antiquité. La fouille

révèle un ensemble de bâtiments organisés au sein d'enclos desservis par un chemin central. Certains sont clairement liés à l'activité d'élevage et à l'agriculture. On décèle une vie communautaire au travers d'édifices de plus vastes ampleurs dont on peut se demander s'ils n'étaient pas à usage collectif, tout comme devait l'être le puits dont le creusement a nécessité un travail important et des frais peut-être mutualisés.

L'habitat ne s'est pas maintenu au-delà du début du IXe siècle. Il est probable qu'il ait glissé vers un emplacement plus propice à une installation pérenne, moins humide, mais avec un accès facilité à l'eau. L'église au nord semble témoigner du maintien de l'occupation aux abords du site qui ne fut, à compter de cet abandon, jamais plus habitée.

Gissinger Bastien

SAINTES

21, rue Ambroise Daubonneau

Une opération de diagnostic, sur une superficie de 567 m², s'est déroulé au 21 rue Ambroise Daubonneau (parcelle BR 117) à Saintes au mois de juin 2019. Situé en bordure septentrionale du vallon de Sainte-Saloine, dans un secteur de la ville antique qui se met en place entre l'époque augustéenne et l'époque claudienne, les vestiges mis au jour sur l'ensemble de la parcelle (fossés, niveau de circulation, bâtiment en matériaux

périssables ?) sont difficilement interprétables en l'état actuel. Le mobilier découvert se compose essentiellement de céramique, datée de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., de quelques objets métalliques (clous) et d'ossements animaux.

Brunie David

SAINTES

35 chemin des Carrières de la Croix

Ce diagnostic archéologique a été réalisé en avril 2019 préalablement au réaménagement d'un bâtiment destiné à devenir un hôpital de jour en psychiatrie. Le terrain concerné est localisé à l'ouest de la ville de Saintes, dans l'enceinte du nouveau Centre Hospitalier de Saintonge, sur une parcelle d'environ 1 950 m² (DN 147) située à l'extrémité ouest du vallon des Arènes. Depuis les années 2000, diverses opérations archéologiques ont mis en évidence la présence dans ce secteur de l'un des principaux accès à la ville antique : une voie *décumane* bordée d'enclos et de mausolées traverse en effet le vallon des Arènes à cet emplacement, en direction de l'ouest et de l'océan. La parcelle dont il est ici question étant située à moins de

80 m au nord de la voie *décumane* et de son cortège de tombes, son potentiel archéologique est donc loin d'être négligeable.

Les deux tranchées ouvertes à l'emplacement des deux adjonctions prévues autour du bâti existant n'ont révélé aucun vestige. Ce diagnostic peut donc être considéré comme archéologiquement négatif jusqu'à 2,20 m sous la surface du sol actuel : l'ensemble de la parcelle a manifestement été remblayé récemment et les travaux prévus pour la réhabilitation du bâti existant n'auront aucun impact archéologique.

Farago-Szekeres Bernard

SAINTES

151 rue de la Boule

Le projet d'extension d'une habitation individuelle est à l'origine du diagnostic archéologique réalisé au 151, rue de la Boule à Saintes, en Charente-Maritime.

Même s'il n'a livré aucun vestige significatif, ce diagnostic complète néanmoins les connaissances de la topographie au nord de la ville antique. Il atteste ainsi la présence, immédiatement à l'ouest de l'actuelle rue de la Boule, d'un vallon sec orienté nord/sud, se raccordant au vallon de la Combe, affluent de rive gauche de la Charente. Les colluvions qui viennent combler le fond de ce vallon sec remanient des vestiges antiques issus d'un paléosol situé sur le plateau adjacent. Tous les indices chronologiques installent au mieux cette occupation dans le courant de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère.

Ces résultats sont à mettre en parallèle avec l'histoire de *Saintes/Mediolanum* qui connaît un repli progressif de son occupation vers le sud du plateau à partir de cette période. Il est également intéressant de les mettre en perspective avec les connaissances et la cartographie restituée du nord de la ville. La faible quantité de mobilier récolté pourrait ainsi peut-être s'expliquer par la localisation de la parcelle sondée, dans une zone exempte de sépultures et de constructions, qui, jusqu'aux années 150, se situe à la limite entre des espaces d'habitat ou d'artisanat et des nécropoles.

Lavoix Gaëlle

SAINTES Diconche, giratoire RD 137

Le projet de création d'un giratoire sur la RD137 reliant Saintes à Pons, a conduit les Services de l'Etat à prescrire un diagnostic archéologique. En effet, le projet d'aménagement se situe sur le territoire et aux abords sud de la ville de Saintes dans un cadre archéologique connu très riche. L'opération archéologique aura été menée concomitamment à un autre diagnostic sur des parcelles mitoyennes (OA-207009).

Ce diagnostic aura permis de mettre en évidence dans un environnement archéologique très dense, deux principales phases d'occupation totalement dissociées géographiquement. Un ensemble Néolithique/âge du Bronze comprenant un bâtiment rectangulaire de 24x17 m² matérialisé par un fossé arasé de 0,50 m de large conservé au mieux sur 0,40 m de profondeur et riche en éléments céramiques, malheureusement très fragmentaires et peu caractéristiques, une série de fosses et fosse silo, l'extrémité d'un bâtiment à abside (?) sur poteau ainsi que deux structures particulières. Une structure de combustion présentant plusieurs reprises de creusement avec rejet de foyer et mobilier (céramiques à décor digité évoquant le Bronze ancien) et une large fosse que nous interprétons comme une fosse d'extraction (à silex ?) présentant plusieurs départs de creusements en galerie dont un niveau contient des éléments en connexion d'un bovidé et un autre au sein duquel apparaît d'autres restes de faune

et un crâne humain. Cette partie restant à fouiller, nous ignorons si les vestiges humains correspondent à un squelette complet et en connexion ou non. Bien que n'ayant aucun élément datant direct, nous le rattachons, sur la base des structures adjacentes, plutôt à la sphère néolithique.

L'autre occupation, dominant un petit affluent de la Charente située tout près, est une série de batteries de fosses silo et petites fosses associées contenant la plupart du temps en sommet de comblement des fragments de céramique commune antique correspondant vraisemblablement à des rejets de pots à cuire principalement. Ces fosses sont en lien avec un fossé courant le long de la crête dominant l'Étier dont la rive opposée présente un relief dominant le secteur. Ce relief est situé sur la commune des Gonds, lieu-dit Les Gilardeaux. Il fait l'objet de constructions régulières depuis plusieurs années. Même si, à notre connaissance, aucun vestige archéologique n'y est recensé, il ne serait pas étonnant d'y rencontrer des traces d'occupation qui pourraient être en lien avec les structures antiques. Quoi qu'il en soit, comme son pendant, ce relief aura très bien pu attirer l'installation humaine de tout temps.

Soler Ludovic

SAINTES Les Charriers

Dans un contexte pourtant riche en vestiges, la phase 2 du diagnostic archéologique mené dans le cadre du projet d'extension de la zone d'activité économique dite des Charriers à Saintes, n'aura livré que la portion complémentaire d'un enclos protohistorique rectangulaire déjà mis en évidence dans le cadre du diagnostic relatif au projet de création d'un giratoire et

du réseau de voirie permettant d'accéder à cette zone (OA-207008).

Seul un fossé bordier et des fosses dépotoir et/ou d'extraction, datés du XXe siècle viennent compléter ces éléments.

Soler Ludovic

SAINTES Rue de Chermignac-sur-Moreau

Le diagnostic réalisé rue de Chermignac à Saintes a livré des niveaux de paléosol conservés dans les deux vallées sèches qui marquent les bords est et ouest de l'emprise. La datation 14C et le mobilier qui y a été découvert permet de les dater d'une phase synchrone qui s'étend du Néolithique au Bronze. Cette phase a pu se prolonger dans le temps, à l'âge du Fer

pour partie ou jusqu'à la fin de la période gauloise. Le recouvrement de ces paléosols intervient au plus tard à la période antique, lors du développement de la ville antique de Saintes et de l'agriculture que son extension a dû engendrer. Ces niveaux, même s'ils n'ont pas livré de structure à ce stade d'intervention, présentent un réel intérêt archéologique. La présence



Saintes - 133 rue Daniel Massiou (Cliché : Inrap)

jusqu'à alors dans l'environnement proche du 133, rue Daniel Massiou n'avaient pu livrer de données précises sur la voie antique qui reprend le tracé de l'actuelle rue Daniel Massiou (deux mentions, Maurin 2007, p. 136).

L'évolution du site se décompose en sept périodes, dont la première occupation débute vers la fin de l'époque augustéenne, au début de notre ère et qui se développe à l'ouest d'une voie cardinale (puits, bâti sur solin). On observe lors des périodes 2 et 3, au cours du I^{er} siècle, à une densification des vestiges et notamment à une série de reprises et de réaménagements de la voirie (rehaussements, recharges), de ses bas-côtés (fossés, caniveaux, portique), ainsi que la construction d'un bâtiment maçonné.

Après cette phase de « monumentalisation », on assiste au phénomène de repli de la ville (période 4), matérialisé ici par l'abandon du bâtiment et des bas-côtés de la voie au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle (période 4). La bande de roulement de la voirie semble quant à elle se pérenniser mais avec un décalage plus marqué vers l'est. Après le démantèlement d'une partie des maçonneries, on assiste à une phase de remblaiement massif de l'emprise (secteur 2) ou des traces d'occupations plus ténues sont encore perceptibles (fosses).

Au cours du Bas-Empire, le site change de fonction avec la mise en place de nombreuses sépultures (15 sur l'emprise du secteur 1) que l'on peut rattacher à la nécropole « Saint-Vivien ». Le quartier laisse place peu à peu à cet espace funéraire (période 5) qui se développe sur la majeure partie occidentale du vallon de Saint-Saloine dès le III^e siècle et au moins jusqu'au Ve.

Au cours de l'époque médiévale, vers le Xe siècle, on note la présence de deux sépultures (secteur 2) qui pourraient attester de la pérennisation de la nécropole dans ce quartier (Période 6). Au-delà, la fréquentation du site semble se réduire et l'on retrouve des aménagements ponctuels (fossés, trous de poteaux) au cours de la période moderne (XVII^e siècle ?) jusqu'à aujourd'hui (Période 7).

Torchut Jean-Sébastien

- Baigl, Torchut 2020
- Baigl J.-P., Torchut J.-S. : 125, rue Daniel Massiou (Poitou-Charentes, Charente-Maritime, Saintes), rapport de fouille d'archéologie préventive, Bègles, Inrap, 2020.
- Maurin 2007
- Maurin L. : *Saintes, Carte archéologique de la Gaule*, 17/2, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 2007, 439 p.

SAINTES

Église et prieuré Saint-Eutrope

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Geinsbeitel Christian

Moyen Âge,
Période récente

SAINTES

Abords de l'église Saint-Eutrope (PCR Saint-Eutrope de Saintes)

Dans le cadre du PCR sur Saint-Eutrope de Saintes dirigé par Christian Geinsbeitel, il avait été mis en évidence l'existence d'un édifice circulaire figuré sur le plan de Claude Masse daté de 1691 au nord-est du chevet de l'église prieurale. Cet édifice a aujourd'hui disparu mais il existait encore au début du XIXe siècle d'après une gravure signée de Félix Benoit. Les hypothèses sur sa fonction et sa relation avec l'édifice de culte et le cimetière monastique n'étaient pas établies. Un diagnostic réalisé en 2018 par Adrien Montigny (Inrap) avait permis néanmoins de localiser le mur de raccordement de cet édifice circulaire au chevet de l'église.

Un nouveau sondage a donc été entrepris en septembre 2019 pour dégager les fondations du monument et reconnaître la construction, son plan et son terrain d'implantation.

Sept phases d'aménagements ont été identifiées sur l'emprise fouillée. Bien que du mobilier céramique antique ait été collecté, aucune structure bâtie n'a été identifiée pour cette période. De fait la première phase d'occupation structurée est matérialisée par deux couvercles de tombes en bâtières établis à même hauteur et orientés sud-est/nord-ouest. Ils participent d'une rangée de tombes d'un cimetière organisé dont la typologie des couvercles, avec une taille décorative à la broche, est caractéristique de la période des VIIIe-IXe siècles. La couche de terre venue recouvrir le sommet des couvercles a livré des tessons de céramiques dont plusieurs peuvent être attribués par les groupes techniques des pâtes à des céramiques des VIIIe et IXe siècles.

Une seconde phase d'aménagement se caractérise par l'apport d'agrégats calcaires issus d'une extraction de carrière. Cette épaisse couche de poussière et de déchets de taille calcaire agglomérés entre eux vient recouvrir le cimetière du haut Moyen Age sur une grande surface. Ce niveau semble correspondre à un apport de matériaux uniforme, comme pour « assainir » l'espace funéraire et le « reconverter », mais il pourrait tout aussi correspondre à une zone de rejet d'extraction de carrière liée au chantier d'aménagement de la crypte et du chevet de l'église Saint-Eutrope au XIe siècle. Le texte du moine de Saint-Cybard qui relate

les travaux effectués sur la nouvelle crypte en 1096 évoque un élargissement en longueur et en largeur, le tombeau du saint étant creusé dans la roche (*in rupe excisa*), travaux qui ont pu produire des déchets d'extraction. La datation relative de cet aménagement est placée entre les Xe et XIe siècles par comparaison avec une couche semblable mieux datée observée au nord-ouest de l'église.

La troisième phase voit la construction d'une rotonde, celle attestée sur le plan de 1691, construction circulaire de plan centré qui vient recouper l'ensemble des niveaux précédents. L'édifice est construit en excavation, semi-enterré. La maçonnerie, épaisse d'1 m environ à son arasement, est formée d'un soubassement en petit et moyen appareil calcaire qui délimite une circonférence intérieure de 5 m et un diamètre extérieur de 6,3 m. Un ressaut interne, situé approximativement à hauteur de l'arasement actuel, est prolongé vers le bas par ce mur de soubassement qui a pu être dégagé sur 1,4 m de profondeur sans voir d'interruption. Le ressaut marque le départ d'une voûte sur coupole hémisphérique dont sont conservées quelques assises en élévation. Cette coupole était recouverte d'un enduit de mortier. Les vestiges conservés permettent de proposer une restitution hypothétique des volumes manquant et par comparaison avec le seul document figuré qui représente la rotonde en élévation avant sa démolition, il est possible de déduire qu'il existait un étage et que l'édifice était sur deux niveaux. C'est en soit l'architecture de la plupart des chapelles de cimetière médiévales ou des chapelles mémorielles, étant construites sur le modèle de l'édicule abritant le tombeau du Christ, lui-même édifié sur deux niveaux. De nombreux exemples régionaux (Sarlat, Bournet, Montmorillon, Roncevaux, Nanteuil-en-Vallée, etc) peuvent se rapprocher de la typologie architecturale du monument Saintais.

La fonction funéraire de l'édifice est avérée par la découverte d'un coffre sépulcral bâti à son contact extérieur immédiat. Il participe d'une quatrième phase d'aménagement, celle d'un investissement funéraire du terrain. Cette tombe, orientée nord/sud, est placée tangentiellement au parement extérieur de la rotonde, dans l'angle du mur de raccordement venu fermer le

passage entre l'absidiole nord du chevet de l'église et la rotonde. Les autres tombes en coffres bâtis rattachées à cette même phase, sont orientées est/ouest et marquent un léger changement d'axe par rapport aux tombes du haut Moyen Age.

La disposition de cette tombe particulière atteste de la volonté de placer le défunt au plus proche de l'édifice circulaire, ce qui traduit un monument sacré et sanctuarisé. Comme a pu le montrer Cécile Treffort pour les lanternes des morts, monuments plus modestes qui dérivent de ces chapelles de cimetières, le mouvement de fondation de ce type de construction pourrait être antérieur aux années 1125-1138 et consécutif du séjour en Poitou et Saintonge de l'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable, qui relate le premier l'existence de ces édifices dans les cimetières.

La datation envisagée pour la rotonde de Saint-Eutrope entre la fin du XIe et le début du XIIe siècle, correspondrait effectivement à la seconde hypothèse développée par Cécile Treffort, celle d'y voir des constructions destinées à protéger l'asile du cimetière.

Dans cette idée, resterait à déterminer si ces monuments viennent en concurrence du rite de consécration du cimetière promu à cette période par les clunisiens et le pape Urbain II lors de sa tournée pour la prédication de la première croisade ou si ils participent à leur manière d'une matérialisation de l'espace consacré. Le fait qu'au XVIIIe siècle les moines de Saint-Eutrope menaient procession devant cette rotonde qu'ils dénommaient le « tombeau », comme une étape matérialisant le périmètre de leur « aire ecclésiastique » pourrait conforter cette idée, bien que chronologiquement tardive.

Une datation par radiocarbone de l'individu inhumé, place son décès, avec un indice de probabilité néanmoins faible, sur l'intervalle de temps des années 1081-1153 (41,2% de probabilité). C'est cependant la période qui coïncide avec la reconstruction du sanctuaire et la consécration probable d'un nouveau cimetière lors du passage du pape Urbain II en 1095. Il faudrait donc envisager la fin du XIe siècle ou le début du XIIe siècle pour placer la réorganisation funéraire constatée sur le flanc nord de l'église prieurale. Les inhumations dans ce secteur perdurent tout au long du

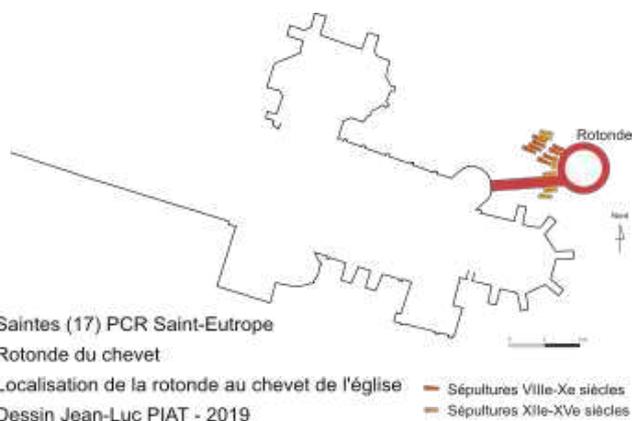


Saintes - Abords de l'église Saint-Eutrope
Vue générale des tombes, du mur arasé de la rotonde, de la fosse à latrines
(cliché J.-L. Piat)

Moyen Âge et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle à l'ouest de la rotonde comme en attestent le plan de Claude Masse et le cadastre napoléonien de 1811. Il n'a cependant pas été observé de sépultures d'époque moderne en cercueil de bois ou en pleine terre, sans doute parce que les niveaux d'inhumation de ces périodes avaient été purgés par des travaux de terrassement lors de la translation des tombes au début du XIXe siècle.

Trois dernières phases d'aménagements ont été identifiées et correspondent à la démolition de la rotonde dans la première décennie du XIXe siècle, puis à la construction et démolition d'une boulangerie.

Avec la saisie des biens ecclésiastiques en 1789, l'édifice est décrit parmi les autres bâtiments constituant la maison du prieur. On lui prête une fonction de parquet ou d'auditoire de justice, ancienne tour où étaient alors entreposés des barriques de vin. En 1791, la maison du prieur est vendue par adjudication. La tour fait partie de la cession ainsi que les tonneaux de vin qu'elle contenait. Elle est acquise par un boulanger qui fait construire sa maison et les fours de sa boulangerie. L'établissement perdure dans cette fonction jusqu'en 1977. La fouille a mis en évidence dans la partie encaissée de la rotonde une maçonnerie imposante, celle d'une fosse de latrines. Cette construction de plan carré se loge à l'intérieur de la tour. Les espaces non comblés ont servi ensuite de dépotoir pour y déverser des déchets domestiques. Une quantité importante de vaisselle du milieu et de la fin du XIXe siècle y a été récoltée. Le plafond de la fosse, formé de linteaux de pierre assemblés et jointoyés de mortier avec des carreaux en terre cuite en calage, constitue un sol dans lequel s'ouvre un soupirail rectangulaire. Celui-ci donne accès à l'intérieur de la fosse, comblée de divers matériaux, qui n'ont pas été dégagés. La boulangerie fut ensuite détruite en 1977 pour dégager le chevet de Saint-Eutrope. Une partie des matériaux de démolition ont servi à combler et araser le terrain avant son aménagement actuel en pelouse.



Saintes - Abords de l'église Saint-Eutrope
Plan de localisation de la rotonde (dessin J.-L. Piat)

Piat Jean-Luc

SAUJON

Voie du Parc des Chalets

Le diagnostic archéologique réalisé voie du Parc des Chalets, commune de Saujon en Charente-Maritime, avait pour objet d'évaluer le potentiel de l'emprise préalablement à la construction d'un bâtiment pour l'activité thermale.

Quatre sondages ont été réalisés permettant l'observation des remblais du XXe siècle reposant sur

le terrain du marais. Subséquemment, on en déduit que la ligne de rivage se trouve entre l'église actuelle au nord-ouest et l'emprise du chantier.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

SEMUSSAC

Place de l'église Saint-Etienne

Le projet de réaménagement de la place de l'église, des abords de l'édifice religieux et du parvis de la mairie de la commune de Semussac englobe tout un secteur sensible de 1 800 m² situé en plein bourg, autour de l'église Saint-Etienne. Il a conduit à la réalisation d'un diagnostic mené par le Service d'Archéologie Départementale (habilité par décret du 26 juillet 2018).

Les investigations n'ont pas été opérées directement au pied de l'édifice de culte, mais dans la rue qui longe sa façade septentrionale, sur une place située au nord-est de celle-ci, ainsi que dans une courette ouverte à l'est du mur gouttereau est. Enfin, deux sondages ont été implantés à l'est du chevet, sur le parvis de la mairie.

Plusieurs tranchées n'ont été que partiellement ouvertes, voire pas du tout, du fait de la présence de réseaux enfouis non signalés : les observations archéologiques s'en sont donc trouvées amputées. Néanmoins, les informations qui ont malgré tout été collectées apportent un éclairage nouveau sur l'histoire du bourg.

C'est ainsi que les cimetières médiéval et moderne ont pu être identifiés par le biais de la découverte

de sépultures en coffres de pierres, en contenant souple et/ou périssable, ainsi qu'en cercueils pour les plus récentes. Ces dernières affleurent à seulement quelques dizaines de centimètres sous la surface de circulation actuelle. L'une des tombes les plus anciennes a livré une coquille Saint-Jacques de pèlerin.

Les traces d'une occupation ancienne, remontant très vraisemblablement au haut Moyen Âge, ont été identifiées sur la place de l'église. Outre des fondations de bâtiments modernes dont la fonction n'est aujourd'hui pas clairement identifiée mais qui figurent sur le cadastre napoléonien, ou encore un puits lui aussi manifestement moderne, la fouille du secteur a montré que ces derniers étaient fondés dans des niveaux de terres noires caractéristiques des débuts du Moyen Âge, qui ont quelques éléments de mobilier alto-médiéval.

Bien que le diagnostic archéologique mené à Semussac ait été réduit en superficie d'intervention, les informations collectées ont révélé les origines anciennes du bourg, au moins alto-médiévales.

Trézéquet Céline

TRIZAY

Le prieuré Saint-Jean-L'Évangéliste

Le site dit « l'abbaye » Saint-Jean-L'Évangéliste de Trizay est un prieuré casadéen saintongeais idéalement situé au sud est de Rochefort sur la partie navigable de l'Arnoult, affluent de la Charente, durant le Moyen Âge central. Réputé pour son énigmatique église de plan centré, partiellement ruinée, le complexe monastique conserve néanmoins encore deux ailes de l'ensemble

claustral. Ces dernières gardent leurs volumes et proportions primitives, malgré des remaniements postérieurs (cf. fig.1). Les vestiges monumentaux de cet établissement monastique contrastent avec la dispersion des sources historiques témoignant de la vie du site. Suite au rachat par la commune de Trizay, le prieuré a fait l'objet d'un important travail de



Trizay - Le prieuré Saint-Jean-L'Évangéliste
 Fig. 1 : Vue de l'aile monastique orientale et du chevet de l'église prieurale de Trizay. © Jean-Baptiste Javel

restauration, permettant la réalisation de fouilles et de sondages¹. Un important travail de synthèse, en particulier documents d'archives, a également déjà été réalisé en 1999 et réactualisé en 2011 (Duguet et al., 2011). Les restaurations ont également mis au jour plusieurs ensembles de peintures murales datées selon des critères stylistiques du Moyen Âge et de l'époque moderne. Malgré les travaux déjà entrepris, ce site complexe suscite encore de nombreuses questions.

L'étude pluridisciplinaire débutée fin 2019, s'inscrit dans le cadre du projet région Monasticon Aquitaniae

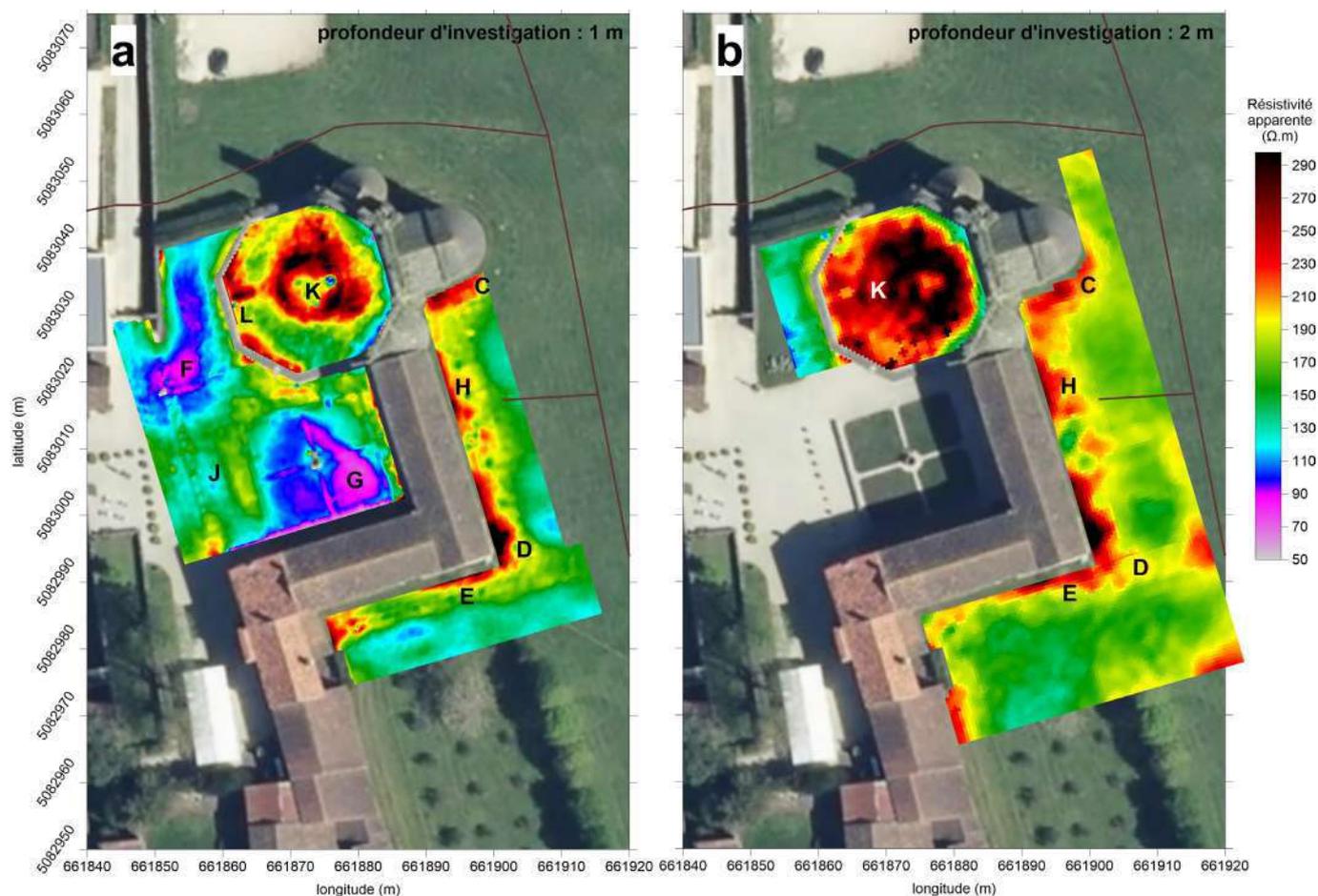
¹ Marjorie Berbuto a sondé le site en 1994. Puis de nouvelles excavations ont été réalisées dans le cadre d'un diagnostic en 2003 par David Journeau (Inrap)

(coord. C. Gensbeitel) et vise à appréhender le monastère de Trizay dans son ensemble, à la fois par l'étude des vestiges encore en élévation et de l'environnement proche du site, que par l'étude des sources médiévales, modernes et contemporaines.

Plusieurs enjeux entourent l'étude de ce site, notamment au sujet de cette église de plan centré, particulièrement atypique pour la région, dont les commanditaires et la date de construction restent inconnus. Les principaux objectifs sont d'aborder la construction du monastère au Moyen Âge central, des liens entre l'église et les ailes monastiques, et de mieux cerner les transformations et les réaménagements de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne.

À la fin de l'année 2019, une importante campagne de relevés a été menée afin d'obtenir un modèle 3D de l'ensemble du site, ainsi que des orthophotographies des élévations intérieures et extérieures et la levée d'un nouveau plan. L'étude du bâti et l'enregistrement archéologique des élévations seront réalisés en 2020 grâce aux relevés préalablement acquis.

Des prospections électriques ont été effectuées dans le complexe monastique et à ses abords. L'objectif était de repérer d'éventuelles constructions aujourd'hui disparues, notamment les bâtiments au sud du complexe (cf. fig. 2). Les résultats s'avèrent négatifs,



Trizay - Le prieuré Saint-Jean-L'Évangéliste
 Fig. 2 : Résultat des prospections géophysiques à 1 et 2 mètres. © Vivien Mathé

en ce qui concerne des constructions en pierre. Cependant cela a permis de mieux caractériser la construction centrale de l'église, dégagée et observée lors des précédentes fouilles. Ainsi, les cartographies à un et deux mètres de profondeur révèlent deux massifs de maçonneries, probablement distincts.

L'ensemble des peintures murales conservées sur le site, dans l'église, le réfectoire et le dortoir ont fait l'objet d'une étude spécifique. Des techniques d'observation non destructives ont été mises en œuvre. Des observations sous rayonnement infrarouge, avec un appareil photo modifié ont été menées afin de mettre en valeur certaines inscriptions repérées, mais aussi pour mettre au jour la présence éventuelle d'épures et de tracés préparatoires sur les peintures et sur les élévations. L'observation sous lampe UV de la fluorescence émise a également été un bon moyen de repérer de potentielles restaurations et a permis d'apporter quelques indices quant à l'identifications de certains pigments et matériaux utilisés. Pour l'identification des matériaux, et plus spécifiquement, des pigments, une caméra hyperspectrale (IQ développé par la société Specim) a été employée (cf. fig.3). À ce titre, le prieuré et les peintures murales de Trizay ont servi de site test afin de mettre en place la méthodologie des méthodes et outils employés, jusqu'alors presque exclusivement utilisés dans le cadre de la conservation/restauration.

Après cette première phase d'acquisition des données et de prospection, l'ensemble de ces documents nous permettront en 2020 de réaliser une étude du bâti avec une approche fine des matériaux de construction, des traces d'outils avec la réalisation de mesure des blocs. Il apparaît également nécessaire de recontextualiser et d'élargir l'étude historique, au



Trizay - Le prieuré Saint-Jean-L'Évangéliste
Fig. 3 : Caméra hyperspectrale en cours d'acquisition, dispositif expérimental mis en place face aux peintures murales du dortoir.
© Emmie Beauvoit et Jean-Baptiste Javel

moins à l'implantation casadéenne en Saintonge, afin de tenter d'apporter quelques arguments quant à l'origine du prieuré et à sa place au sein d'un réseau monastique dense. Nous pouvons de plus nous appuyer sur des cas d'étude précis, tels que le prieuré de Sainte-Gemme ou encore l'étude préliminaire du prieuré casadéen Saint-Vivien de Geay.

Javel Jean-Baptiste, Beauvoit Emmie, Mathé Vivien,
Beauvoit Bertrand, Gensbeitel Christian

- Duguet et al., 2011
- Duguet, J.-C., Thomas, C., Duprat, P., Durand, A., Clion, P., Dalançon, A., Deludin, P. : *Le prieuré de Trizay*, Société des géographes de Rochefort, (Roccafotis hors-série, 3e édition), 2011.

NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 9

N°						N°	P.
207028	MEDIS et ROYAN	Bois de Belmont, RD 750	ROBIN Karine	COL	OPD	57	119
207041	SAINTEs et FONTCOUVERTE	Courbiac, fleuve Charente	LETUPPE Jonathan	EP	FPR	43	120
207164	TAILLEBOURG et PORT-D'ENVAUX	Fleuve Charente, PK 34	MARIOTTI Jean-François	MCC	FPR	31	120
207098	Le marais de Brouage	Prospection recherche diachronique	ROBERT Pierre Philippe	BEN	PRD	-	122
207120	Le littoral de l'île d'Oléron	Prospection recherche diachronique	SOLER Ludovic	COL	PRD	-	123

Néolithique,
Époque contemporaine

MEDIS ET ROYAN Bois de Belmont, RD 750

Le projet d'aménagement de l'entrée de Royan par la Direction des Infrastructures du département a nécessité la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive prescrit suite à une demande anticipée.

Le diagnostic, réalisé par le Service d'Archéologie de la Charente-Maritime (habilité par le décret du 26 juillet 2018), a permis d'identifier deux occupations principales réparties sur l'ensemble de l'emprise.

Une occupation inédite du Néolithique récent correspondant à celle d'un site ceinturé qui se caractérise par deux séries de deux larges fossés, une fosse silo, de rares trous de poteaux, des fosses et des tronçons de fossés plus modestes. Le tracé du projet a permis de réaliser un transect NE/SO de l'enceinte sur une longueur de 260 m. Comme cela a pu maintes fois être observé sur les enceintes charentaises-maritime, celle du Bois de Belmont est implantée en sommet d'un plateau sur un substrat calcaire probablement propice aux pratiques agro-pastorales. Cette position dominante sur l'intérieur des terres et sur les marais actuels de Belmont et de Pousseau confère à cette occupation un caractère littoral indéniable. L'exploitation des ressources littorales, sel, coquillages marins..., se perçoit par les restes malacologiques

recueillis et devra être confirmée pour ce qui est du sel. Le mobilier céramique est particulièrement abondant et présente dans l'ensemble un bon état de conservation. Les comblements supérieurs des fossés d'enceinte nord ont livré des « nappages » de tessons de vase de stockage qui évoquent un rejet. L'étude de la faune, elle aussi bien conservée, a permis de constater une très large part d'approvisionnement en ressource carnée à partir de l'élevage et préférentiellement via le bœuf. L'industrie lithique du site Bois de Belmont est principalement composée de silex Santonien. Bien qu'elle ne puisse ici préciser la datation de l'occupation, cette petite série est comparable aux différentes industries lithiques néolithiques du Centre-Ouest de la France. Cette occupation, attribuable au Néolithique récent, trouve ainsi des parallèles locaux avec le site proche de Boube (Saint-Georges-de-Didonne), La Garde (Barzan), Chez Reine (Semussac), Ors (Château-d'Oléron), l'Aiguille ou encore Arvert.

La proximité avec les deux occupations identifiées à Boube (2 km au SE) montre la densité des occupations sur le littoral charentais-maritime. Cette découverte vient ainsi compléter une cartographie déjà dense de

sites comparables sur la côte nord de l'estuaire de la Gironde.

Le plateau est fréquenté à la période Antique avec deux fossés parcellaires dans la partie sud du tracé. Ils pourraient être à rapprocher de l'exploitation rurale qui a été fouillée en 1998 au niveau du Domaine de Belmont situé 1 km à l'ouest et s'inscrire dans la valorisation de ce plateau par le biais de pratiques agro-pastorales nécessitant une organisation parcellaire.

Après un hiatus d'occupation, plusieurs fossés parcellaires d'époque moderne voire contemporaine montrent que ce secteur fait l'objet de pratiques agricoles.

La dernière occupation identifiée correspond à la position antichar ou *Panzerwerke* GiPZIII de la seconde Guerre Mondiale conservée dans le Bois de Belmont. Dispositif intégré au Mur de l'Atlantique, cette position antichar assurait la défense orientale de la

poche de Royan. Cette position constitue à ce jour le dernier point d'appui antichar encore conservé dans le secteur Gironde Nord et surtout le dernier de ce type en France.

Sur les 15 bunkers construits en 1943, 11 sont encore visibles, 6 d'entre eux ont pu être précisément localisés dans le cadre de cette opération. 4 sont directement concernés par l'emprise du projet. Particulièrement bien protégés par la végétation, leur état de conservation est relativement exceptionnel. Certains d'entre eux constituent des modèles peu répandus sur le mur de l'Atlantique et sont parfois les derniers exemplaires encore conservés dans le secteur Gironde Nord. A cela s'ajoute la conservation des tranchées d'accès et des dispositifs partiellement comblés à proximité des *blockhaus*.

Robin Karine

Antiquité

SAINTES ET FONTOUVERTE Courbiac, fleuve Charente

Situé dans le fleuve Charente sur les communes de Saintes et de Fontcouverte (17), le site concerne deux épaves romaines (Ep1 et Ep2). Découvertes dans le fleuve Charente en 2008 lors d'une prospection inventaire diachronique sous la direction de Vincent Lebaron (ArepMaref), ces épaves font l'objet de fouilles subaquatiques depuis 2015.

La campagne 2019 a permis de travailler sur l'épave n°1 avec une équipe composée de six plongeurs et de deux personnes en surface. Très dégradée, elle se présente en position retournée à une profondeur moyenne de 7,50 m (Alti -5,30 m NGF), comme Ep2. L'étude des éléments architecturaux présents dans le sondage orientent, pour le moment, vers une technique

d'assemblage à pointe rabattue deux fois, comme sur Ep2. La datation par dendrochronologie a permis de situer une phase d'abattage des bois d'Ep1 à 335-347 de notre ère. Cette épave est contemporaine d'Ep2 qui a été datée de 250 AD – 400 AD par 14 C.

Un démontage systématique des bois étudiés *in situ* a permis d'observer des éléments architecturaux de ré-emploi.

Étudiés en surface les éléments de la coque ont été systématiquement documentés et scannés en 3D grâce au laboratoire de l'UMR 5607 Ausonius – Université Bordeaux – Montaigne.

Letuppe Jonathan

Haut Moyen Âge

TAILLEBOURG ET PORT-D'ENVAUX Fleuve Charente

La campagne de fouilles 2019 a été consacrée à la poursuite du sondage sur l'épave EP3 et à la reprise de la prospection sur une « dent creuse » située dans la zone portuaire entre les seuils S2 et S3.

L'épave EP3, découverte en 2002, est apparue, dès les premiers relevés, très érodée et fragmentaire. Le sondage de 2006 engagé pour évaluer un flanc, confirma sa faible hauteur conservée. Ce constat et l'éparpillement vers l'aval d'éléments d'architecture, renforçèrent le sentiment que le potentiel archéologique de l'épave était limité. La nécessité de se concentrer sur l'acquisition des prélèvements utiles à une

datation s'imposa de *facto*. En 2019, la poursuite du démontage de l'épave, apporta contre toute attente des informations inédites.

En premier lieu, l'analyse dendrochronologique des bois de l'épave, prélevés durant cette seconde campagne, a proposé une seule et même phase d'abattage située entre les années 621 et 629¹: EP3 datée du VIIe siècle est donc séparée d'EP1 (659-671)² d'à peine trente ans. Ces deux datations confortent une nouvelle fois les conclusions des fouilles menées de 2014 à 2018 : la persistance, sur le long terme,

1 Rapport DENDROTECH n° DT-2020-017 - 2 n° DT-2018-067

d'une activité portuaire (de la période mérovingienne à carolingienne).

Le corpus des épaves médiévales, mises au jour dans le fleuve Charente, s'est donc étoffé significativement depuis 2001. Jusqu'à cette date, seules Port Berteau II, l'épave d'Orlac et huit pirogues, avaient été recensées et étudiées. La découverte du site de Taillebourg puis du Priouté ont permis l'étude de cinq autres épaves assemblées. Les datations nouvellement acquises, grâce à la collaboration avec le laboratoire Dendrotech, portent donc à six les épaves assemblées mérovingiennes découvertes entre Saintes et Taillebourg³.

La découverte du massif d'emplanture est le second événement marquant de la campagne 2019. Cet élément d'architecture est rare, souvent en raison de la position retournée des épaves qui entraîne l'arasement de la sole. L'exemple mis au jour à Taillebourg est le premier exemplaire découvert sur le bassin fluvial Charentais. Cette information permet de reconsidérer le cas d'épaves de la même époque, pour lesquelles la question de la propulsion à voile avait été posée.

Si les sources documentaires confirment que le fleuve Charente est soumis à l'effet de la marée jusqu'à Saintes, la navigation reste difficile aux mortes eaux notamment. La pratique du halage est inexistante durant le haut Moyen Âge sur le fleuve qui ne connaîtra des aménagements pour cette pratique qu'à la période moderne. L'utilisation de la gaffe reste aléatoire de

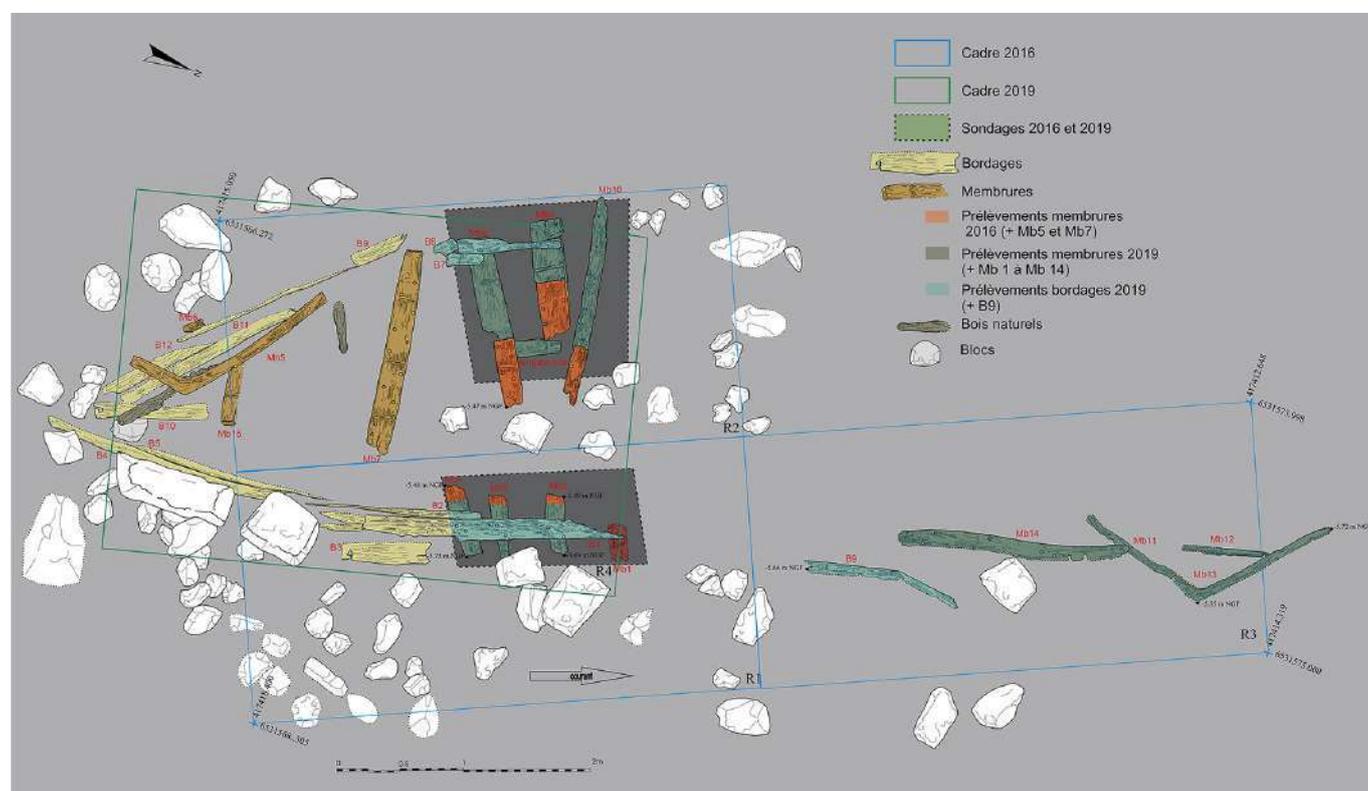
l'estuaire à Saintes en raison de l'envasement et des hauteurs d'eau conséquentes. La rame et la voile restent donc les seuls moyens réellement efficaces sur ce plan d'eau. Il est nécessaire de rappeler que les vents dominants sont d'ouest et que le fleuve coule sud-est/nord-ouest de Saintes à l'estuaire. L'utilisation de la voile pour remonter le fleuve en utilisant le vent dominant est donc une aide précieuse.

Les épaves Port Berteau II et EP3 du Priouté ont fourni les arguments pour une propulsion à voile : un taquet (pour la première) (Rieth, 2001, p. 50 et 80), des baux traversant et des apotureaux (pour les deux).

La question reste en suspens pour les embarcations de plus petite tailles comme les épaves EP1 et EP2 du Priouté. La première ne présente aucun aménagement indiquant la mise en place d'une mâture et le haut du bordé a été arasé par le courant. Mais l'état de l'existant et le fait que toutes les gournables dépassent des virures de sole et de bordé, laissent penser que ce bateau n'a jamais navigué (Moyat *et alii*, 2013, p.18). On peut dès lors proposer un massif d'emplanture du même type que celui d'EP3 de Taillebourg et une mise en place prévue en fin de chantier qui n'a pas eu lieu en raison de la perte du bateau (au cours d'une crue?).

La seconde est renversée et n'a plus de sole, ses flancs conservés comportent quatre apotureaux percés d'un œil. Ils sont répartis à l'avant et à l'arrière des flancs bâbord et tribord. Ces aménagements peuvent correspondre à un haubannage.

3 Port Berteau II, Taillebourg EP1 et EP3, Le Priouté EP1, EP2 et EP3



Taillebourg et Port-d'envaux - Fleuve Charente

Plan général de l'épave Ep3 par relevés photogrammétriques, après décapage du sédiment meuble sur la totalité de l'emprise et sondages. Dessin réalisé à partir des orthophotoplans et géoréférencé sur le Lambert 93 et le NGF. (Dessin et DAO J.-F. Mariotti)

Rappelons que l'épave EP3 de Taillebourg est, à l'instar de ces deux bateaux, une embarcation à fond plat, aux dimensions très proches, comportant une étrave. Cette architecture de la proue est propre à fendre la vague. Elle rend possible la navigation au-delà de l'estuaire, dans les pertuis séparant les îles d'Oléron et Ré du continent. Ce territoire nautique, qui n'est plus fluvial, nécessite l'usage de la voile.

En 2004, la fouille d'EP1 de Taillebourg avait fourni l'espoir, à son responsable, d'établir l'existence d'une tradition de construction navale Charentaise, à partir de comparaisons avec Port Berteau II (Rieth, 2004, p.26). Les points de convergence retenus entre les deux épaves étaient une construction à franc bord, un assemblage uniquement par gournables et la présence de baux traversants. A contrario, les points de divergence étaient leurs datations, leurs architectures et leurs destinations d'usage. Port Berteau II est un caboteur fluvio-maritime construit sur quille et EP1 de Taillebourg un chaland plat uniquement fluvial. Port Berteau II a été daté de 599-600 (Rieth, 2004, p.129 à 139). La première datation acquise pour EP1 de Taillebourg la plaçait par contre à la fin de l'Antiquité, ce qui ouvrait largement la fourchette chronologique entre les deux bateaux étudiés. Cette datation, qui faisait d'EP1 de Taillebourg le premier bateau antique sur le fleuve Charente, ouvrait la porte, toujours selon le responsable de la fouille, à « l'existence d'un foyer architectural romano-celtique propre à la région nautique Charente » (Rieth, 2004, p.27).

La démarche précocement engagée par E. Rieth doit être reprise car le corpus des épaves assemblées est désormais de six embarcations datées globalement du VIIe siècle. Les caractéristiques architecturales communes à ces sept épaves restent, pour partie, celles évoquées en 2004 par E. Rieth :

- Une construction à franc bord,
- Un assemblage par gournables avec la présence ponctuelle de clous pour des réparations,
- La présence de baux traversants (pour désormais trois bateaux).

Il est possible d'ajouter désormais un mode de construction sur sole (pour quatre) et certainement

proto membrure première (pour deux)⁴. La présence d'une étrave (pour cinq d'entre elles) rappelle le contexte régional de navigation fluvio-maritime qui incite à développer des embarcations aptes à évoluer dans les deux espaces ou à la marge des deux. Le lien entre l'espace nautique et le bateau est une évidence soulignée par de nombreux chercheurs, tel F. Beaudoin, précurseur de l'archéologie fluviale : « Il revient à l'historien (...) de définir le programme que sous-tend l'architecture de chaque bateau, qui est toujours l'outil de l'exploitation d'un espace d'eau nautiquement déterminé » (Rieth, 2004, p. 55).

La reprise de la prospection de surface, dans une partie de la zone portuaire qui n'avait pas fait l'objet de recherches, a livré peu de mobilier. Le contraste entre la densité de mobilier et d'épaves près de la rive gauche et la rareté vers la rive droite pose question. La présence des deux ancres médiévales « armant » des bateaux de fort tonnage, découvertes en 2004 au milieu du chenal est probablement une amorce de réponse. Cette disparité constatée de la répartition des vestiges, dans le chenal entre les deux seuils, est probablement due à une organisation de l'espace portuaire. En rive gauche, on trouve une activité de pêche et d'exploitation de ses produits, tandis que la rive droite est dédiée à une zone d'accostage des bateaux de plus fort tonnage.

La campagne de fouille programmée en 2020 poursuivra les investigations sur l'épave EP3 et la zone portuaire en aval.

Mariotti Jean-François

4 La poursuite de la fouille d'EP3 du Priouté confirmera ou invalidera cette proposition

- Moyat et al., 2013
- Moyat P., Mariotti J.-F., Dumont A. : *Fouille programmée subaquatique de l'épave du Priouté fleuve Charente, commune de Port-d'Envaux*, rapport de fouille programmée, Poitiers, SRA, 2013.
- Rieth et al., 2001
- Rieth E., Carrière-Desbois C., Serna V. : *L'épave de Port Berteau II*, Documents d'Archéologie Française, 86, 2001, 154p.
- Rieth, Texier, 2004
- Rieth E., Texier P. : *Épave EP1 de Taillebourg (Charente-Maritime)*, rapport de fouille campagne 2002, rapport de fouille programmée, Poitiers, SRA, 2004.

Le Marais de Brouage Prospection recherche diachronique

La recherche des installations portuaires concerne cette année le prieuré des Touches de l'abbaye de Dalon en Dordogne et le prieuré de l'île d'Érablais de l'abbaye de La Tenaille en Charente. La restitution de leur territoire renseigne ces prieurés mal connus.

Malgré la destruction des cartulaires, les copies d'archives font connaître des noms de lieu-dits et de chenaux des XIIe et XIIIe siècles. Le travail sur ce paysage ancien s'appuie sur une bonne connaissance

du terrain confrontée aux sources écrites et cartographiques du WebSig du PCR.

Les possessions du prieuré des Touches s'inscrivent dans un territoire limité à l'est et à l'ouest par deux dépressions et au nord par la rivière du Havre de Brouage et au sud par la rivière La Seudre. L'ouverture sur les deux rivières illustrée par les ports des Touches est l'un des traits économiques des îles de Marennes qui interroge sur leurs rôles respectifs.

Le prieuré des Touches possédait le terroir de Peleze dont on retrouve la trace dans la mention du Port Plouzeau. Le port à la tête d'un bras du chenal de Recoulaine communique avec la Seudre. Le site bien conservé amène à s'interroger sur la carte de Claude Masse. Dans quelle mesure la représentation du port au XVIIIe siècle reflète-t-elle celle du Moyen Âge ? Le second port mentionné du prieuré est Le port des moines ouvrant sur le Havre de Brouage. Le travail de localisation du port et de son chenal a entraîné la mise en évidence de la transformation à la fin du XVIIIe siècle du marais gât en terre cultivée. La prospection du marais d'Érablais montre à la même époque la remise en eau des marais salants entre les chenaux de Boivin et de Tiranson.

L'essai de repérage des chenaux du XIIIe siècle formant les limites du prieuré d'Érablais se résume à une étude du chenal de Tiranson. Le chenal selon les sources et les époques est connu par 6 appellations différentes et se divise en 4 bras indifféremment appelés du même nom. Le résultat de la recherche révèle que le paysage conserve de nombreuses traces des états du chenal au cours des huit derniers siècles qui maintenant doivent être définies et datées.



Marais de Brouage - Hiers-Brouage
Pont de la Prise de la maréchale

Ce sont par exemple des éléments de la saline qui se retrouvent depuis les cartes du XVIIe siècle à nos jours et la découverte d'un cordon côtier à l'embouchure du Tiranson et du Havre de Brouage ayant servi d'aire de délestage sur lequel repose la digue de mer de la carte de Claude Masse.

Robert Pierre-Philippe

Le littoral de l'île d'Oléron Prospection Diachronique

Les observations réalisées cette année nous ont mené entre la plage de Vertbois au sud (commune de Dolus-d'Oléron) jusqu'au port de la Côtinière au nord (commune de Saint-Pierre-d'Oléron). Tout comme les années précédentes nous avons arpenté l'estran à basse mer pour y réaliser des prospections pédestres destinées à inventorier les sites archéologiques et repérer ceux menacés par l'érosion naturelle ou l'activité humaine. Les rencontres faites sur place nous permettent d'avoir plusieurs interlocuteurs locaux en mesure d'être présents plus régulièrement que ce que nous ne pouvons le faire. Ceci est particulièrement important dans ces milieux en changement permanent. Dans notre aire d'intervention, les mouvements dunaires ont fortement marqué ces deux dernières années. De nouveaux niveaux de tourbes renfermant toujours du mobilier archéologique daté entre le Néolithique et le

début de la Protohistoire sont apparus dans certaines zones, ailleurs ils ont, cette année, relativement résisté à l'érosion. Nous avons ainsi pu à nouveau observer les structures de pierre sèche de l'Ecuissière mais du mobilier archéologique (hache polie, outil en silex, faune, etc.) est toujours arraché à ces niveaux. Nous avons complété nos relevés-inventaires des écluses à poissons (pêcherie) et un nouveau champ chronologique s'est ajouté à notre activité. En effet, la découverte fortuite d'un soldat allemand de la seconde guerre mondiale mis au jour après le recul de la dune nous a conduit à un premier travail documentaire relatif au patrimoine local de cette période et de repérages *in situ*.

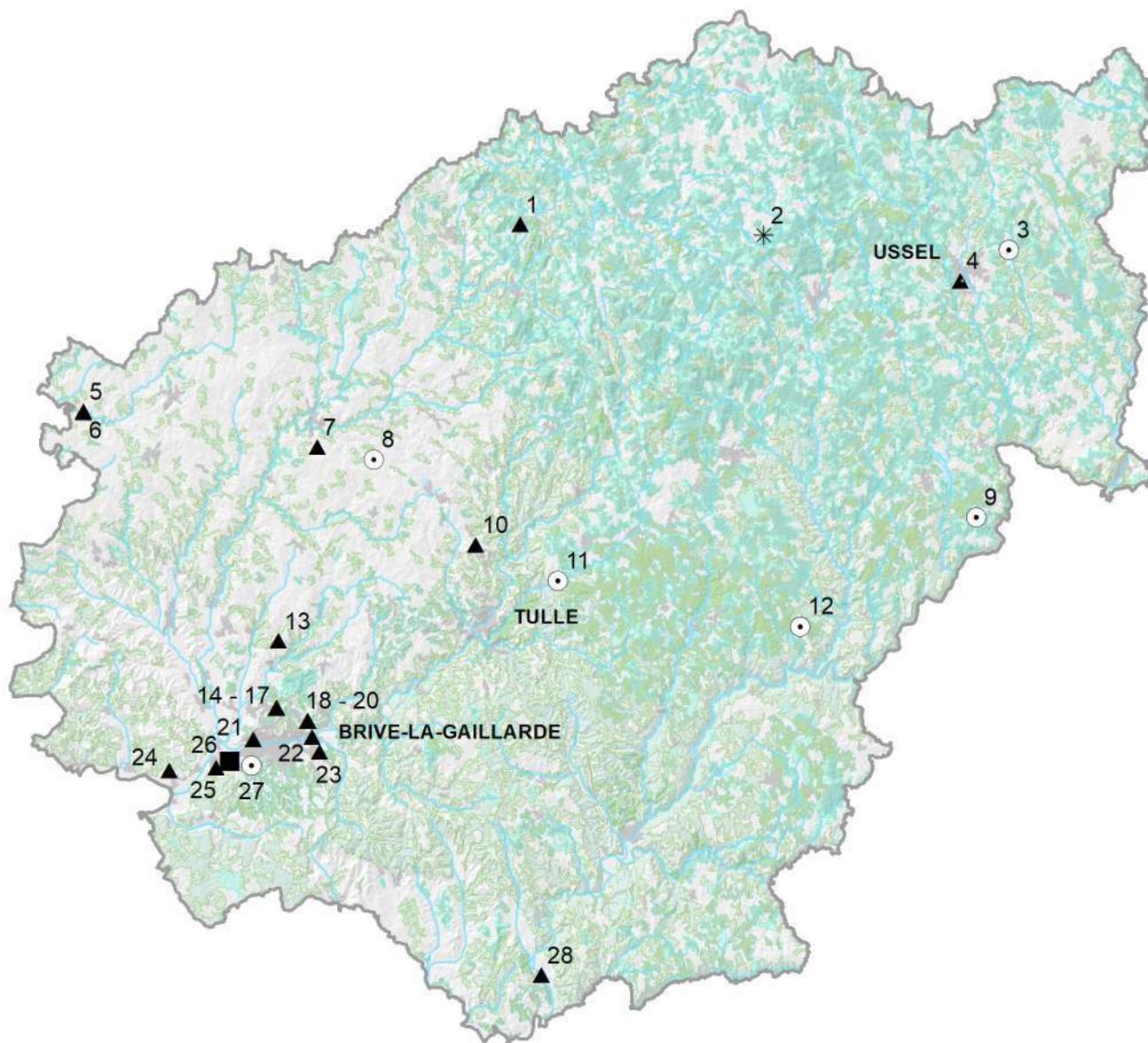
Soler Ludovic

NOUVELLE-AQUITAINE CORRÈZE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N°						N°	P.
12-3701	BEAULIEU-SUR-DORDOGNE	Place des Pères, Abbatale Saint-Pierre et Saint-Paul	BOUTICOURT Émilien	EP	SD	28	126
12-3827	BRIVE-LA-GAILLARDE	Grotte Bouyssonnie	PESESSE Damien	SUP	PAN	27	127
12-3796	BRIVE-LA-GAILLARDE	Impasse Faurel	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	21	127
12-3830	DONZENAC	ZAC de l'Escudier Sud	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	13	129
12-3823	GIMEL-LES-CASCADES	Chapelle notre-Dame-de-Rosaire	SENTIER Alain	BEN	PRD	11	130
12-3782	MALEMORT-SUR-CORRÈZE	Font Croze – Lot A	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	20	130
12-3787	MALEMORT-SUR-CORRÈZE	Font Croze – Lot B	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	19	130
12-3788	MALEMORT-SUR-CORRÈZE	Font Croze – Lot C	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	18	130
12-3857	MALEMORT-SUR-CORRÈZE	Rue de la Pommeraie	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	23	131
12-3849	MALEMORT-SUR-CORRÈZE	Rue du Pont de chemin de fer	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	22	131
12-3876	NAVES	Bois Bara	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	10	131
12-3784	SAINT-FRÉJOUX	La Grange	GESTREAU Raphaël	MC	PRS	3	132
12-3642	SAINT-HILAIRE-LES-COURBES	Puy du Mas	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	1	132
12-3805	SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE	Le Crouzet	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	24	134
12-3863	SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE	Les Hauts de Lestrade	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	25	134
12-3860	SÉGUR-LE-CHÂTEAU	Castrum de Ségur	PALOUMBAS-ODILE Dimitri	EP	SD	5	136
12-3691	SÉGUR-LE-CHÂTEAU	Château de Ségur	PALOUMBAS-ODILE Dimitri	EP	SD	6	136
12-3811	SÉRANDON	Sandère	DOUSTEYSSIER Bertrand	CNRS	PRD	9	137
12-3814	USSAC	Les Serres – DO81	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	14	138
12-3831	USSAC	Les Serres – DO87	CONNET Nelly	INRAP	OPD	15	138
12-3835	USSAC	Les Serres – DO86-91	CONNET Nelly	INRAP	OPD	16	138
12-3848	USSAC	Route de ST Antoine-Les Serres	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	17	139
12-3866	USSEL	2 rue François Grabie	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	4	139
12-3836	UZERCHE	Les Pâturaux	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	7	139

Époque médiévale,
Époque moderne

**BEAULIEU-SUR-DORDOGNE
Abbatiale Saint-Pierre et Saint-Paul**

La campagne de sondages pratiqués autour du chevet de l'abbatiale Saint-Pierre et Saint-Paul de Beaulieu-sur-Dordogne s'est déroulée du 16 au 20 septembre 2019. Leur réalisation était liée à l'achèvement du chantier de restauration mené par la mairie, qui impliquait l'installation d'un drain et une réfection du sol adjacent à l'édifice. Le sondage était destiné à vérifier l'impact archéologique des aménagements, notamment sur le cimetière accolé à l'église.

Deux sondages ont été pratiqués, de 12 m² et 2,5 m², respectivement au nord et à l'est du chevet, à la demande du SRA. Aucun cahier des charges n'a été établi pour l'opération sédimentaire, qui a mobilisé deux archéologues, Émilien Bouticourt (Responsable d'opération) et Clément Tournier, en tant que responsable de secteur. Cette brève intervention s'est limitée à un dégagement des structures et à leur localisation en plan et en altitude. De même, l'une des sépultures identifiées a fait l'objet d'une fouille partielle afin de déterminer l'état de conservation des squelettes en vue d'une possible opération future. Ce sont au total 14 structures qui ont été identifiées, malgré leur perturbation par des terrassements récents, et qui affleurent immédiatement sous le niveau de sol actuel.

Un sarcophage monolithe a pu être caractérisé dans le sondage méridional et s'avère être antérieur aux fondations de l'édifice, du XIII^e siècle. C'est l'installation de celui-ci qui marque le deuxième état, suivi dans un laps de temps indéterminé par l'installation de diverses sépultures. Enfin, un dernier état est identifié, caractérisé par l'implantation d'une maçonnerie scellant l'une des inhumations et

correspondant vraisemblablement à une occupation moderne, encore en usage au XX^e siècle.

La rapide étude anthropologique réalisée a permis de mettre en évidence la présence d'un coussin sous le crâne de l'un des défunts et, dans une mesure encore impossible à caractériser, la réutilisation de certains coffrages du fait de la présence de réductions.

Tournier Clément, Bouticourt Émilien



Beaulieu-sur-Dordogne - Abbatale Saint-Pierre et Saint-Paul
Orthophotographie en plan du sondage 1

BRIVE-LA-GAILLARDE

La grotte Bouyssonie

Découverte en 2005 à l'occasion de travaux de terrassement et diagnostiquée par l'INRAP, la grotte Bouyssonie a fait l'objet depuis 2008 de fouilles programmées sous la direction de D. Pesesse. Les opérations menées ces dix dernières années ont permis de mettre en évidence une stratigraphie exceptionnelle pour la région avec des témoignages du Châtelperronien, de l'Aurignacien, du Gravettien, du Solutréen, du Magdalénien, de l'Azilien, du Sauveterrien, et des périodes historiques. Si la partie inférieure est en partie perturbée par des phénomènes cryoclastiques, la partie supérieure du dépôt (attribuée à différentes phases du Magdalénien) semble en partie préservée de ces aléas. Le troisième programme de triennale (2017-2019) est marqué par une période de transition dans l'équipe scientifique. Elle a ainsi fait l'objet de deux ans de fouilles sur les séquences basse et haute (2017 et 2018) et d'une année 2019 exclusivement sur la séquence haute. Nous focaliserons donc notre propos sur la séquence haute (avant-grotte), qui livre une succession du Magdalénien moyen ancien (unité archéostratigraphique ou UA 2) et du technocomplexe à lamelles à dos dextre marginal (UA 4) – l'UA 3 correspondant à une interface de mélanges.

Outre la poursuite du sondage L12 et du carré L11 afin de tester le potentiel informatif du Magdalénien inférieur en 2018, la campagne 2019 avait pour objectif d'aplanir la fenêtre de fouilles au niveau des banquettes laissées par le sondage INRAP jusqu'à la cote 98,84 (soit environ 3 cm au-dessus de la nappe du MMA à proprement parler) et de raviver les coupes, tout en ouvrant trois nouveaux mètres carrés (I10, I11, et I12) à l'emplacement de la remontée du godet du sondage INRAP. Cette stratégie visait à préparer le terrain pour la nouvelle triennale qui se focalisera sur la fouille extensive des UA 2 à 4.

L'objectif de mise à niveau de la fenêtre de fouille est en partie atteint puisque la banquette de la bande 12 (J12 et K12) a atteint la cote ad hoc, tout comme le carré J10 déjà en partie fouillé en 2018 (structure de combustion). La banquette de la ligne 10 (L10 et K10) nécessite encore un décapage de 3 cm pour atteindre cette cote. La fouille est rendue plus lente en L10 car le sommet de l'UA 2 – très riche – semble poindre avec un léger pendage NW-SE. Concernant la bande I une vingtaine de centimètres restent à descendre, mais cela devrait aller vite, cette zone étant pour l'instant stérile et – à en croire la bande J – cela devrait au moins continuer sur les 20 cm restants. Outre la découverte d'une perle en roche tendre typique du Magdalénien moyen ancien, l'industrie lithique atteste d'un MMA pur à fréquentes scalènes. Tous ces éléments nous permettent donc d'envisager dès l'an prochain une fouille planimétrique sur une dizaine de mètres carrés induisant l'adaptation du protocole existant à ce type de fouille.

Pesesse Damien



Brive-la-Gaillarde - La grotte Bouyssonie
Vue du site depuis le sud-est du gisement, fin de campagne de fouilles 2019

BRIVE-LA-GAILLARDE

Impasse Faurel

Suite à une demande anticipée déposée par la société DOM'AULIM, qui a pour projet la construction de logements sociaux, un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'Archéologie de la région Nouvelle-Aquitaine, site de Limoges, sur les parcelles AM 111 et AM 21 situées en bout de l'impasse Faurel, à l'ancien lieu-dit « Les Beylies-Basses », dans les quartiers nord de la ville de Brive-la-Gaillarde, en Corrèze.

La topographie de cet emplacement situé sur la zone collinaire qui domine, au nord la vallée de la Corrèze,

apparaît très favorable à l'installation d'une occupation humaine ancienne. Des indices archéologiques, que l'on peut rapporter au Paléolithique moyen et du Moyen Âge, sont d'ailleurs répertoriés à proximité immédiate de l'assiette du projet.

Un diagnostic de terrain a donc été réalisé en février 2019 par une équipe de l'Inrap, achevé par le rendu du rapport final.

Sur l'emprise prescrite d'une superficie de 8728,86 m², 12,18 % ont pu être explorés par le biais de onze sondages.

Le terrain est contraint par un fort pendage nord-sud, qui se termine en replat sur l'extrémité sud de l'emprise. La stratigraphie observée dans les dix premières tranchées du diagnostic est homogène et constante. Sous le couvert de terre arable, épais de 0,15 à 0,35 m, apparaît un paléosol d'origine colluvionnaire.

Sous cette couche trop faiblement anthropisée pour permettre d'y distinguer plusieurs strates chronologiques, apparaissent immédiatement des niveaux anciennement colluvionnés, résultant des processus d'altération des grès bruns triasiques constituant la roche-mère locale.

Dans ces encaissements argileux à argilo-limoneux brun-rouge, la lecture des structures archéologiques reste fort difficile.

Deux fossés ont pu néanmoins être identifiés. Le premier, F8.02, présente dans son comblement une couche de plaques de schiste provenant de l'effondrement d'un muret parallèle à la bordure nord-est du creusement. Cette structure n'a pas pu être datée, mais la chronologie relative lui confère une position d'antériorité au second fossé, F5.01, dont le comblement a livré un corpus céramique homogène de 173 tessons datés du premier âge du Fer.

L'étude céramique, réalisée par Jean-Michel Beausoleil (Inrap), détermine, au sein de cet ensemble de vaisselle, dont les éléments sont très fractionnés, trois groupes de pâtes :

- groupe 1 : des céramiques grossières modelées, au dégraissant hétérogène contenant de nombreux grains de micas de forte granulométrie et parfois de la chamotte. Les couleurs variées des surfaces et des tranches, du brun-gris à l'orangé plus ou moins foncés, indiquent un mode de cuisson oxydo-réductrice. Les surfaces sont peu ou non finies (lissage interne ébauché).

- groupe 2 : des céramiques présentant des vacuoles, dues à l'utilisation de dégraissant végétal, dont les éléments ont été carbonisés lors de la cuisson. La pâte est micacée, sableuse, la surface présentant au toucher une consistance proche de celle d'une pierre ponce. La cuisson est réductrice.

- groupe 3 : des céramiques mi-fines au dégraissant fin à très fin de quartz et petites paillettes de micas, qui leur confère un aspect fin épuré. Les surfaces sont parfaitement lissées et la cuisson s'est faite en atmosphère réductrice bien contrôlée.

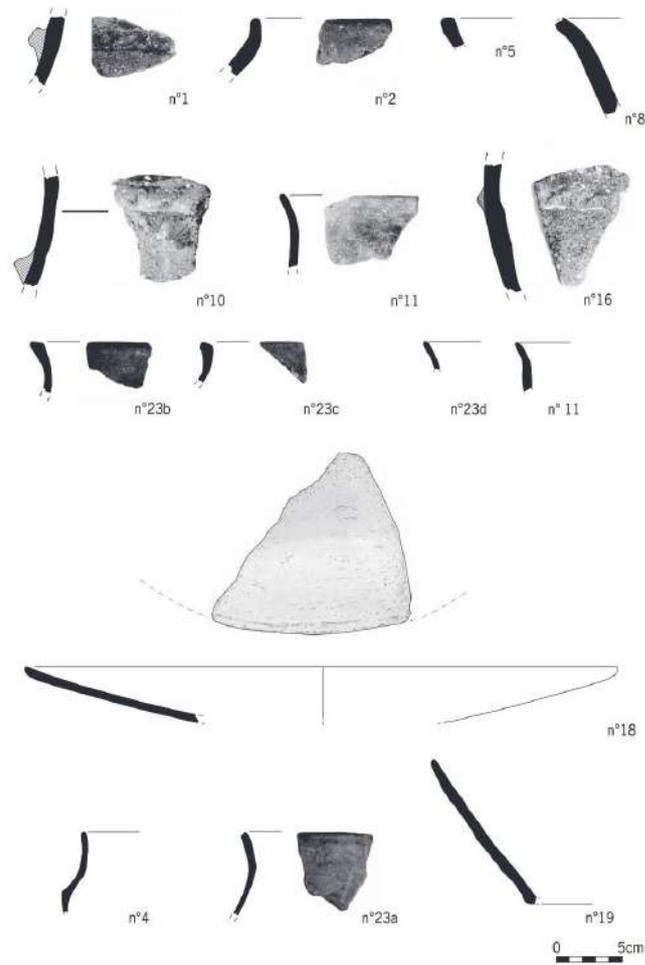
Ce corpus céramique homogène date de toute évidence du premier âge du Fer. L'association du vase à profil caréné et de la coupe tronconique à pied plat tend à placer ces exemplaires dans une phase moyenne du premier âge du Fer, sans doute vers la fin du VIIe s. ou au début du VIe s. avant J.-C.

La présence, en nombre relativement important, de céramiques à dégraissant végétal attire l'attention dans un contexte aussi tardif, ce type de dégraissant étant

bien connu pour le Néolithique et l'âge du Bronze, mais jusqu'à présent, peu décrit pour le premier âge du Fer.

Si les caractéristiques des deux fossés sont comparables à celles des fossés d'enceintes protohistoriques connus, aucune autre structure n'a été découverte associée à l'un ou l'autre des fossés, mise à part une fosse au comblement charbonneux, sans mobilier mais chronologiquement compatible, avec l'un ou l'autre des fossés. Bien que l'étude des deux structures demeure incomplète, car limitée à la parcelle assiette du projet immobilier, cette découverte reste exceptionnelle sur l'agglomération de Brive, où aucun site du premier âge du Fer n'avait, à ce jour, été répertorié.

Jamois Marie-hélène et Beausoleil Jean-Michel



Brive-la-Gaillarde - Impasse Faurel
Présentation des éléments céramiques les plus caractéristiques

DONZENAC ZAC de l'Escudier sud

Suite à une demande anticipée de prescription archéologique déposée par la Communauté d'Agglomération du bassin de Brive, qui a pour projet d'étendre vers le sud la zone artisanale de l'Escudier nord, un diagnostic archéologique a eu lieu au début de l'été 2019 sur une superficie de 11 ha d'un seul tenant.

Située à une poignée de kilomètres au nord du bourg médiéval de Donzenac, en Corrèze, l'emprise se développe au sud du hameau de l'Escudier. D'une altitude moyenne de 345 m NGF, le terrain se trouve sur les hauteurs nord du bassin sédimentaire de Brive-La-Gaillarde, sis sur une formation métamorphique de quartzites mésozoïques.

Le diagnostic s'est appuyé sur la réalisation de vingt-quatre tranchées de sondages, élargies au besoin d'extensions, permettant une couverture d'ensemble de la parcelle avec un taux d'ouverture de 8,55 %.

Au vu des résultats stratigraphiques, il est indubitable que le terrain diagnostiqué ait subi un important remaniement anthropique, visant à en régulariser la surface afin d'en faciliter le travail agricole. Les observations faites dans les sondages permettent en effet d'identifier de très importants apports de remblais, réalisés à l'aide d'un engin mécanique.

Un réseau parcellaire d'importance moyenne, ainsi que de nombreux chablis et trous de piquet retrouvés au diagnostic coïncident avec les arbres, arbustes, clôtures et fossés visibles actuellement ou que l'on peut distinguer sur la vue aérienne du milieu du XXe s. De nombreuses fosses d'arbres creusées mettent en exergue un système bocager laissant une place importante aux arbres fruitiers.

Plusieurs des fossés parcellaires observés ont également été creusés mécaniquement. C'est un véritable remodelage spatial qui a été imposé à ce terrain.

L'absence presque totale de mobilier archéologique porte à réflexion. L'exemple du fossé F19.02, dans lequel ont été trouvés un fragment de *tegula* antique et un fragment de tuile moderne, à côté l'un de l'autre, montre le rôle important des fossés parcellaires dans la dissémination lointaine du mobilier archéologique à partir de leur lieu d'enfouissement primaire. Concernant l'occupation récente du site, on peut signaler qu'aucun reste d'outils agricoles n'a été trouvé.

En marge de l'occupation contemporaine extensive, subsistent quelques vestiges plus anciens.

Ces derniers ont été regroupés en quatre locus isolés les uns des autres.

Un caniveau bâti de dalles de schiste permettait certainement de capter une source aujourd'hui comblée. La facture seule de cet ouvrage ne permet pas d'en établir la chronologie. En effet, si ce type de construction est fréquent durant l'Antiquité, comme plusieurs fouilles ont pu l'attester en Corrèze, il perdure jusqu'au début de la période contemporaine. Seul un fragment de *tegula*, découvert à proximité au même niveau stratigraphique, permet d'évoquer une origine gallo-romaine pour cette structure, qui a manifestement fonctionné jusqu'à une date récente.

Deux tertres arasés, visibles sur la photo aérienne, ont été mis au jour, aux extrémités est et ouest de la parcelle. Bien que la nature anthropique de ces tertres, dont un seul est partiellement empierré, ne fasse aucun doute, ils n'ont livré ni de restes humains, ni de mobilier funéraire.

Un trou de poteau isolé, d'1,60 m de diamètre a pu être identifié, sans aucun mobilier associé.

Des deux dernières structures archéologiques, une fosse rectangulaire aux angles arrondis possède des dimensions qui pourraient correspondre à une sépulture. Son comblement n'a livré qu'un petit fragment de céramique antique tournée à pâte fine, présentant une carène. L'orientation nord-sud de la fosse n'infirme pas son hypothèse fonctionnelle ; la pratique de l'orientation des tombes nord-sud pour la période gallo-romaine est en effet bien connue en Limousin. Il reste que la structure est totalement isolée, ce qui en ferait un exemple funéraire original. Concernant la structure longue, rien ne permet de lui concéder avec certitude une fonction funéraire. La seconde fosse, orientée ouest-est, également rectangulaire aux angles arrondis, est d'une largeur à peu près équivalente (environ 0,65 m est en revanche beaucoup plus longue, atteignant 4,20 m. Son interprétation reste plus énigmatique.

L'absence totale de restes humains, due à l'acidité des sols, ainsi que celle de mobilier éloquent ne permet pas d'affirmer la vocation funéraire, ni la chronologie homogène, de l'occupation diffuse découverte ici, bien que le mobilier résiduel découvert à proximité ou associé à ces structures appartienne dans sa totalité à l'antiquité précoce.

Jamois Marie-Hélène

GIMEL-LES-CASCADES

Chapelle Notre-Dame-de-Rosaire

La réalisation du diagnostic de sol sous le dallage de la Chapelle Notre-Dame-de-Rosaire à Gimel-les-Cascades par l'utilisation d'un géoradar le 05 juin 2019 ne montre aucune hétérogénéité dans le sol support du dallage en pierre et ce jusqu'à une profondeur de 2 mètres environ.

On retrouve facilement le rocher à une profondeur variable de 40 cm à 60 cm, mais sans aucune disparité notable.

Sentier Alain

MALEMORT-SUR-CORRÈZE

Font Croze lot A

Le diagnostic archéologique mené sur la parcelle BS 346 de la commune de Malemort-sur-Corrèze intervient en amont du projet de construction d'une maison individuelle, porté par M. André Carle.

Ce diagnostic préventif ne nous a pas permis de caractériser la présence de vestiges d'origine anthropique.

Dans les espaces accessibles à l'engin de terrassement, deux tranchées ont été réalisées.

La réalisation d'études géomorphologique et géoarchéologique des coupes ainsi réalisées a permis, en particulier dans les parcelles voisines, de mettre en évidence des dynamiques sédimentaires en lien avec l'activité humaine.

Méténier Frédéric

MALEMORT-SUR-CORRÈZE

Font Croze lot B

Le diagnostic préventif prescrit sur les parcelles BS 347 et 349 de Malemort-sur-Corrèze ne nous a pas permis de caractériser la présence de vestiges d'origine anthropique.

Dans les espaces accessibles à l'engin de terrassement, deux tranchées ont été réalisées. Un

sondage profond réalisé à l'extrémité du sondage 1 a permis la caractérisation de divers phénomènes d'origine alluviale en lien avec l'activité du ruisseau des Saulières, puis colluviale.

Méténier Frédéric

MALEMORT-SUR-CORRÈZE

Font Croze lot C

Le diagnostic préventif prescrit sur la parcelle BS 348 de Malemort-sur-Corrèze ne nous a pas permis de caractériser la présence de vestiges d'origine anthropique.

Dans les espaces accessibles à l'engin de terrassement, deux tranchées ont été réalisées. Ces tranchées ont permis de mettre en évidence divers

phénomènes. Il s'agit en premier lieu, dans la partie ouest, d'un important dépôt de colluvions de bas de pente. Ces dépôts recouvrent une importante phase alluviale, caractérisée dans le lot voisin (lot B) à l'occasion d'un sondage profond aux abords du ruisseau des Saulières.

Méténier Frédéric

MALEMORT-SUR-CORRÈZE

Rue de la Pommeraie

Le diagnostic préventif prescrit sur les parcelles AW 82, 83, 191 et 231 de Malemort-sur-Corrèze s'inscrit en amont de la mise en œuvre d'un programme immobilier par la société Dom'Aulim, au sud du bourg de Malemort-sur-Corrèze. Ces terrains s'inscrivent en premier lieu dans un contexte géomorphologique particulier, propre au bassin de Brive. D'importantes séquences colluviales scellent les grès permien au faciès bien différenciés.

Les terrains se situent immédiatement au sud du château du Peyroux, attribué à la période moderne, mais dont l'origine pourrait s'avérer plus ancienne.

Dans les espaces accessibles à l'engin de terrassement, dix-sept tranchées ont été réalisées. Deux d'entre-elles ont permis de mettre en évidence divers phénomènes d'origine anthropique. La tranchée mécanique 3 a révélé les vestiges partiels d'une construction arasée, installée sur une occupation antérieure qu'il ne nous a pas été possible de caractériser.

La tranchée 5 a également révélé la présence d'un mur arasé dont la fonction peut avoir été parcellaire.

Méténier Frédéric

MALEMORT-SUR-CORRÈZE

Rue du Pont du Chemin de Fer

Cette opération archéologique a été réalisée du 9 au 11 septembre 2019, en préalable à un projet de lotissement déposé par le Point Immobilier. La parcelle explorée se situe rue du Pont du Chemin de Fer sur la commune de Malemort-sur-Corrèze, en Corrèze. L'emprise du projet couvre une superficie de 17 530 m². Neuf tranchées ont été ouvertes et constituent une superficie de 1 519 m², soit 8,68 % de l'emprise.

L'état des connaissances en matière de contexte archéologique laissait supposer la possibilité de traces d'occupation antique. Le terrain concerné par le projet se trouve au sud-est de la commune, à une altitude moyenne de 118 m au sein des terrasses de la Corrèze. Le contexte sédimentaire rencontré lors de notre intervention prend place au sein des limons de débordements des alluvions récentes et d'un paléo-

chenal aux compétences assez importantes pour avoir érodé les berges de la Corrèze.

La découverte d'une pièce lithique taillée confirme bien le potentiel archéologique du secteur pour les très anciennes occupations localisées au sein des limons sableux en position secondaire au sein des niveaux holocènes. Ce potentiel se confirme avec la présence de quelques trous de poteaux en bordure d'emprise et d'un réseau de fossés parcellaires et de fossés drainants. L'absence de mobilier n'a pas permis de dater ces ensembles. Cependant, ces derniers viennent compléter les données archéologiques locales de manière fugace mais insuffisante pour imaginer une occupation structurée et pérenne.

Defaye Sophie

NAVES

Bois Bara

Suite au projet d'un pylône de téléphonie mobile prévu sur l'enceinte du stade de la commune de Navès au lieu-dit « Bois Bara » en Corrèze, un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine étant donné la proximité avec le sanctuaire gaulois et gallo-romain des Arènes de Tintignac et la découverte de mobilier archéologique en prospection pédestre sur les parcelles aux alentours du projet.

Cette prescription porte sur une superficie de 80 m² sur la parcelle AN 173p soit 16,90 % de l'emprise prescrite. Cette opération archéologique n'a pas permis la découverte d'une occupation ancienne malgré l'unique tranchée ouverte sur l'emprise accessible, perturbée par des remblais composés de vieilles souches brûlées.

Defaye Sophie

SAINT-FRÉJOUX

La Grange

Une campagne de prospection par géoradar a été initiée en 2018 pour compléter des éléments collectés lors de la fouille de juillet 2016. Les mauvaises conditions climatiques qui se sont étalées sur la fin de l'année 2018 n'ont pas permis la mise en œuvre de cette opération d'investigation. Cette dernière a alors été réalisée en juillet 2019 par T. Jubeau et G. Caraire de la société Analyse GC. Des tests réalisés en 2015 par cette même société avaient révélé la présence de substructions imposantes. Les résultats de cette campagne ont confirmé ce potentiel et font nettement apparaître un vaste complexe bâti de forme quadrangulaire qui couvre *a minima* une surface de plus de 5000 m². Il s'agit d'une vaste galerie en U qui est pratiquement perpendiculaire à la D49E3 qui longe le site. Cette galerie présente une largeur de 5 mètres environ, et, sur le mur extérieur, une série de contreforts avec un niveau d'enfouissement de pratiquement 2 mètres est nettement visible. De forme carrée, de 3 mètres de côtés, ces derniers s'adosent aux substructions du mur d'enceinte. Des contreforts sont également décelables sur le mur d'enceinte lui-même, sur son côté nord.

Dans le périmètre dessiné par la galerie, plusieurs anomalies détectées à partir de 50 centimètres de profondeur, et se développant jusqu'à 1,50 mètre approximativement, pourraient attester de la présence de murs de soubassements ou bien encore de tranchées de récupération d'éléments bâtis antérieurs. L'existence de structures fossoyées de type trous de poteau et fosses sur ce secteur n'est pas à exclure non plus. À l'Ouest, la galerie vient s'ancrer symétriquement sur des aménagements quadrangulaires. Il s'agit d'une construction orientée est-ouest, mesurant 13 mètres de largeur pour une longueur partielle (cet aménagement disparaît sous la route départementale en direction de l'ouest) de 18 mètres. Cet édifice sensiblement rectangulaire constitue certainement un porche d'accès à l'esplanade. Au centre, une autre construction quadrangulaire, mesurant environ 7 mètres par 8 mètres, s'emboîte dans l'axe de cet édifice. Les mortiers hydrauliques perçus lors d'un sondage réalisé en 2015 sur cet aménagement indiquent assez clairement qu'il s'agit d'un bassin. La prospection

géoradar relève également la présence de plusieurs constructions au sein du périmètre en U. Il s'agit d'une construction subquadrangulaire de 10 mètres par 4,5 mètres. Elle est positionnée à quelque 10 m de la galerie nord. Plus au sud, deux constructions sont en enfilade. L'une d'entre elles présente une forme quadrangulaire de 7 mètres par 10 mètres alors que l'autre présente une forme circulaire de 4 m de diamètre. Dans les deux cas, il pourrait s'agir de bassins, comme la présence d'une probable canalisation dans l'angle nord-est de la première structure le laisse présager. L'esplanade est fermée par un grand mur d'enceinte en direction de l'est. Dans l'angle nord-est de ce complexe bâti, plusieurs murs indiquent la naissance d'un grand bâtiment qui se développe en direction du nord. De par ses dimensions, il pourrait s'agir de la partie sud du bâtiment fouillé en 2016. Ce dernier présenterait alors une longueur de quelque 60 mètres de long (?). L'idée qu'il puisse s'agir d'un complexe thermal avait été avancée pour cet ensemble au terme de la fouille de 2016. Si globalement, la nature de l'occupation posait encore quelques questions à l'issue des diverses prospections menées de 2014 à 2016, les résultats de cette prospection géoradar sont sans équivoque. Effectivement, preuve est faite que le plan mis au jour ici correspond à celui d'un grand sanctuaire antique. Reste aujourd'hui à définir la nature des occupations qui se développent sur son pourtour. Il semble bien, en direction du nord, qu'un grand bâtiment (ou plusieurs bâtiments) complète son plan. Il pourrait s'agir d'un complexe thermal se développant à partir de l'angle nord-est - sachant que plus au nord, sur un promontoire que constitue un chaos granitique, d'importantes constructions non caractérisées ont également été identifiées. Des investigations restent également à mener au-delà de la route D49E3, en direction de l'ouest, où de grandes anomalies linéaires peuvent être détectées sur d'anciennes orthophotographies aériennes. Plusieurs prospections par géoradar, compte tenu des résultats obtenus ici, devraient être menées sur ces prochaines années pour compléter le plan mis au jour sur cette année 2019.

Gestreau Raphaël

SAINT-HILAIRE-LES-COURBES

Puy du Mas/Jardin des Géants

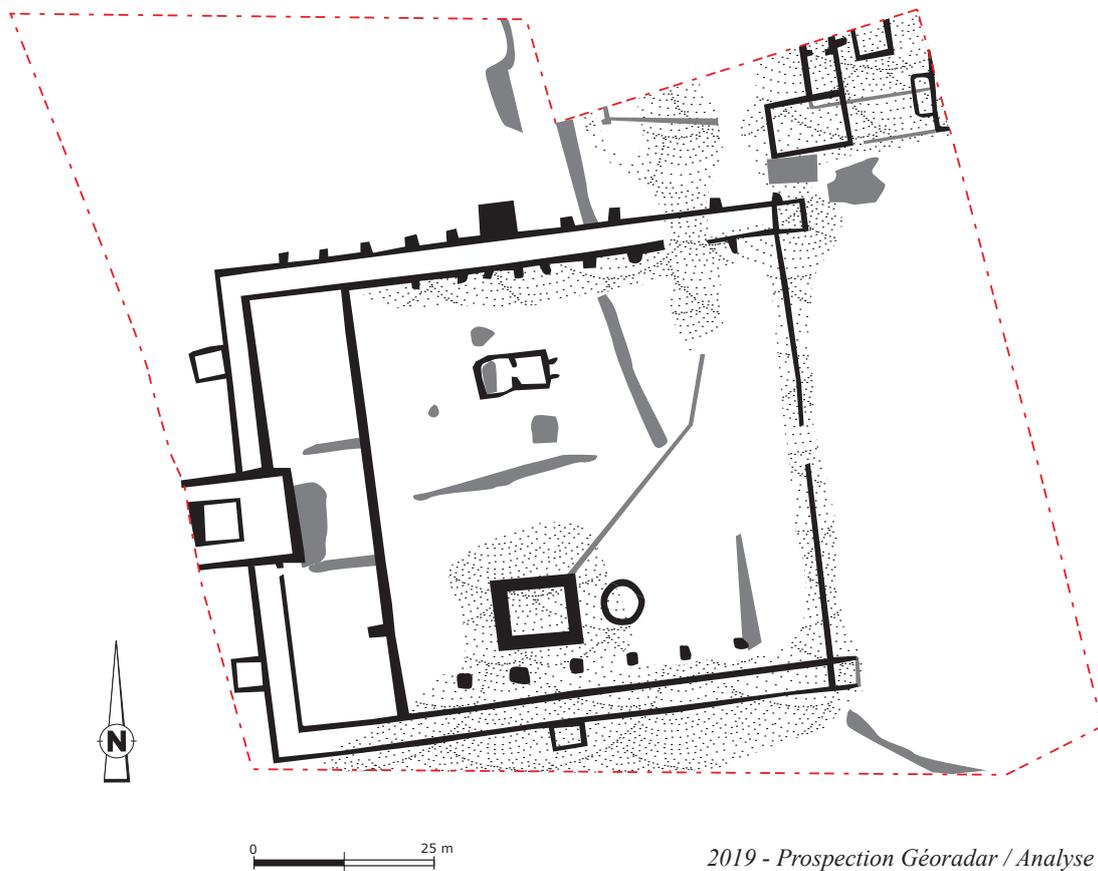
Les reconnaissances archéologiques réalisées sur le site du Puy du Mas à Saint-Hilaire-les-Courbes (Corrèze) s'inscrivent dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un parking sur le site du Jardin des Géants et d'une table d'orientation sur le sommet du site. Les sept

sondages réalisés dans l'emprise (d'une surface totale de 1950 m²) ont permis de sonder 368,51 m².

Les sondages ont montré la relative proximité du substrat sous le niveau du sol actuel. Il se présente ponctuellement sous la forme d'arène granitique



Localisation du site - Saint-Fréjoux (19) "La Grange"



2019 - Prospection Géoradar / Analyse Géophysique

altérée, mais en règle générale il est constitué de rocher granitique.

Les tranchées effectuées à l'emplacement du futur parking, sur une parcelle au curieux tracé circulaire, ont permis de mettre en évidence la présence des arènes ou du rocher granitique en deçà des 0,25/0,35 m de terre de bruyère (Tr. 1 à Tr. 4). Tous les sondages ont été effectués jusqu'au niveau d'apparition du substrat granitique. Dans l'ensemble, la stratigraphie observée au sein des sondages est relativement homogène. Aucun vestige archéologique structuré n'a été observé dans ces tranchées.

Les sondages (Tr. 5 à 7) réalisés dans la partie haute du projet, sur le sommet du Puy du Mas, n'ont pas révélé de vestiges archéologiques. Dans ces derniers, la terre de bruyère, dont l'épaisseur varie entre 0,20 et 0,35 m environ, repose souvent sur le substrat rocheux, parfois sur des arènes granitiques. Sur ce secteur, les sondages se sont révélés très pauvres en témoins directs et indirects d'activités, à l'exception de petits tertres de pierres correspondant à des tas d'épierrement de cultures déposés en surface de la terre de bruyère.

Beausoleil Jean-Michel

Moyen Âge

SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE Le Crouzet

Un projet de lotissement sur la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche en Corrèze, au lieu-dit « Le Crouzet » sur une superficie de 32 000 m² a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Cette opération a été menée par l'Inrap du 4 au 8 mars 2019.

Cette opération archéologique a été menée dans le but de reconnaître et de caractériser les éléments du patrimoine archéologique se trouvant dans la zone affectée par le projet. Le fort potentiel archéologique de Saint-Pantaléon-de-Larche a motivé cette intervention notamment par les nombreux indices de sites du Moyen Âge.

Le projet se situe sur les plateaux de la rive droite de la Vézère, à l'ouest de la commune, à une altitude moyenne de 125 m.

Malgré une pente assez prononcée de l'emprise, seize tranchées ont été ouvertes permettant la reconnaissance de 8,30 % de l'emprise. Deux zones distinctes positives ont été localisées au sein des grès

rouges altérés de Brive datés de l'Autunien. Elles ont livré des structures fossoyées diverses, de type fosses, trous de poteau et silos ainsi que des fossés plus ou moins bien conservés. Le faible corpus de mobilier a cependant permis d'émettre des datations avec deux grandes périodes retenues : VIe-VIIe et XIIe-XIVe s. Les résultats obtenus par un test en carpologie sont probants avec des macro-restes qui permettent de confirmer les datations et la nature de cet indice. D'autres structures isolées complètent les données archéologiques découvertes lors de cette intervention. D'après le bon état de conservation des structures, ces découvertes laissent envisager une occupation rurale fondée sur une activité agricole. Un décapage extensif des vestiges repérés, notamment dans la tranchée 12, permettrait de mieux comprendre l'organisation de l'ensemble. L'occupation matérielle reste fugace, mais du point de vue chronologique, elle vient enrichir les productions médiévales du bassin de Brive.

Defaye Sophie

Paléolithique moyen

SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE Les Hauts de Lestrade

Suite à un projet de lotissement de la Société Dom'Aulim au lieu-dit « les Hauts de Lestrade » sur la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche en Corrèze, un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. L'emprise prescrite se situe sur la rive gauche de la Vézère, à 130 m d'altitude, sur une superficie totale de 46 000 m². L'état des connaissances en matière de contexte archéologique laissait supposer la possibilité de traces d'occupation du Paléolithique moyen et du Moyen Âge découverts au sein de la plaine alluviale à proximité de la confluence de la Corrèze et la Vézère.

Le projet s'inscrit dans un contexte de formations alluviales caractérisées par des alluvions anciennes des hautes terrasses, en périphérie proche des indices archéologiques découverts lors des diagnostics menés sur l'ancien aérodrome Brive Laroche, notamment avec les occupations préhistoriques et médiévales des phases 2 et 3 en 2015 et 2016.

L'emprise diagnostiquée à 5,60 % a permis de réaliser 49 tranchées au sein desquelles ont pu être localisées des structures fossoyées et un corpus de mobilier lithique daté du Paléolithique moyen. Cette opération de diagnostic a en effet révélé l'existence d'une série de fossés parcellaires probablement

modernes et une structure fossoyée à galets isolée, de datation indéterminée. L'intérêt majeur de cette intervention reste la découverte de nombreux éléments lithiques essentiellement sur quartz datés du Paléolithique moyen de type Moustérien, en position secondaire au sein de ces colluvions pléni/tardiglaciaires ; ces vestiges représentent des éléments

essentiels pour une meilleure compréhension des modes d'occupation de ce territoire, notamment avec la découverte exceptionnelle de débitage Levallois sur roches grenues de type quartz, encore méconnu dans la région.

Defaye Sophie



Niveau 1
Tr 24, 5 - 10 m, 0,70 m, us 4
Quartzite 2T2
nucléus Levallois à éclat préférentiel
(plan de frappe facetté)

Saint-Pantaléon-de-Larche - Les Hauts de Lestrade
Débitage levallois sur matières premières grenues



1



1



1



1



1



Niveau 1
Tr 25, 15 - 20 m, 0,55 m, us 4
Quartz Q1
nucléus centripète bifacial
à exhaustion, recyclé en
percuteur (rond)



Niveau 1
Tr 10, 5 - 10 m, 0,85 m, us 4
Quartz Q1
nucléus polyédrique
recyclé en percuteur (rond)

Saint-Pantaléon-de-Larche - Les Hauts de Lestrade
Débitage centripète bifacial

Saint-Pantaléon-de-Larche - Les Hauts de Lestrade
Nucléus polyédrique

SÉGUR-LE-CHATEAU

Castrum de Ségur

Durant le mois de novembre 2019, le *castrum* de Ségur a fait l'objet d'une courte opération de sondage, parallèlement suivi des travaux de sécurisation du château, initié en 2017. Cette intervention a pris la forme d'un sondage d'environ 16 m², ouvert dans l'enclos des vicomtes, au nord-est de la tour maîtresse. Trois structures bâties inédites ont été découvertes : deux murs parallèles mesurant chacun 1,52 m de large (fig. a et b), et une maçonnerie dont le contre-fruit nous ferait dire qu'elle pourrait avoir été une voûte. Le mur situé le plus à l'est présentait la particularité d'être contreforté et régulièrement arasé. Il appartiendrait à un bâtiment élitaires, peut-être une tour (vicomtale ?) antérieure à l'actuelle *turris*. Tous ces vestiges restent difficiles à dater en l'état actuel des investigations. En effet, nous n'avons fait qu'effleurer les couches médiévales du *castrum* haut, en raison de la présence d'un épais remblai de démolition sur pratiquement toute l'emprise du sondage. Cette strate serait le témoin d'un abandon et d'une destruction partielle de cet espace



Séguir-Le-Château - Castrum de Ségur
Mur d'un bâtiment à contrefort

dans le courant du XVI^e siècle, ce que confirment par ailleurs les sources écrites.

Paloumbas-Odile Dimitri

SÉGUR-LE-CHATEAU

Château de Ségur

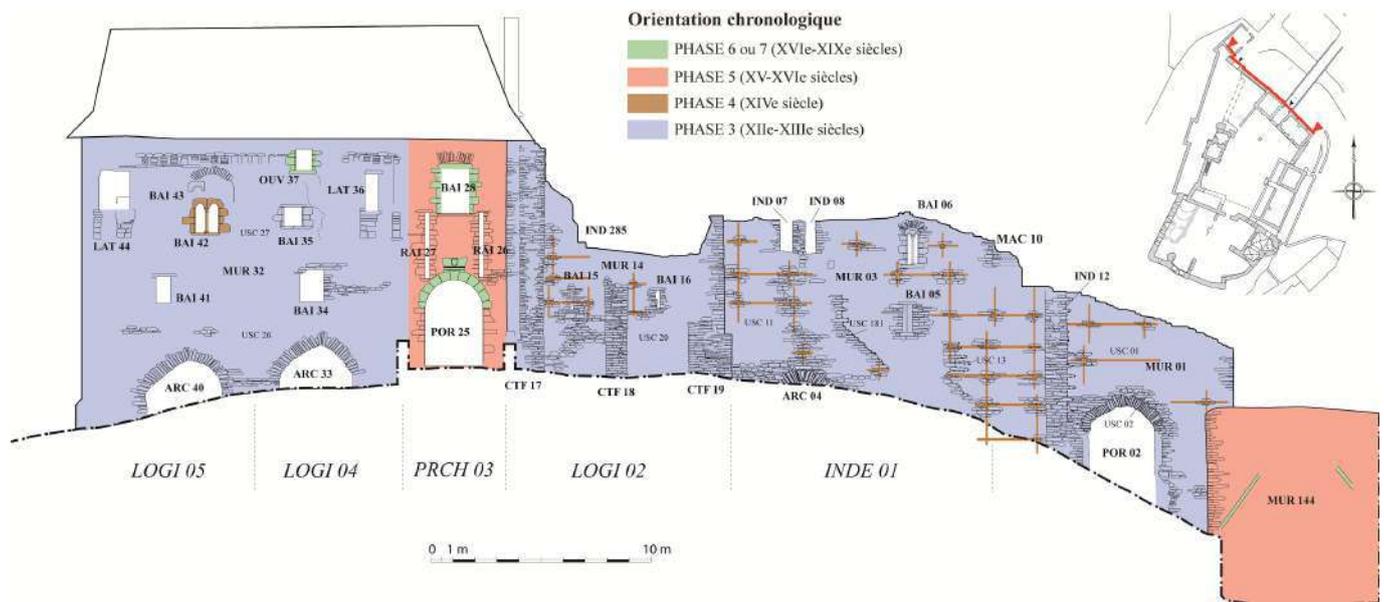
Entre les mois d'octobre 2017 et janvier 2020, le *castrum* de Ségur a fait l'objet d'un suivi archéologique « au long cours », sous la maîtrise d'œuvre du Bureau Manculescu ACMH et associés. Préconisée par le Service Régional de l'Archéologie dans le cadre de travaux de sécurisation du site, cette surveillance a permis de dresser un état des lieux de l'existant et ainsi de poser les bases des futures recherches sur le *castrum*.



Séguir-Le-Château - Castrum de Ségur
Le grand logis sur cave construit au XV^e siècle

Dans l'enclos nobiliaire, les investigations se sont concentrées sur les fronts nord et ouest, les plus riches en vestiges archéologiques. Des aménagements inédits ou incomplètement identifiés jusque-là ont ainsi pu bénéficier d'un enregistrement précis. Le nettoyage du mur d'enceinte septentrional a par exemple révélé l'existence d'une petite baie géminée d'à peine 50 cm de large à l'ouest du logis-tour à contreforts qui cantonne l'actuelle entrée. D'un type plutôt « archaïque », cette fenêtre pourrait dater des XII^e-XIII^e siècles.

L'ouverture d'une tranchée d'échafaudage sur la face interne de ce même mur a de plus occasionné la découverte d'une maçonnerie en quart-de-rond susceptible d'avoir été une tourelle-contrefort. Le front ouest conserve également plusieurs vestiges datant du Moyen Âge, dont une tour-porche et un logis-tour à contreforts enveloppants. Très remaniés, ces bâtiments (ainsi que le pavillon dit « de la Reine ») ont gardé leur matrice médiévale. L'enclos vicomtal abrite quant à lui les bâtiments les plus emblématiques de Ségur : la tour-maîtresse, attribuable au milieu du XIII^e siècle, la chapelle Notre-Dame, qui paraît être une réalisation du XV^e siècle, enfin un vaste logis sur cave,



Ségur-Le-Château - Château de Ségur
Le front nord de l'enclos nobiliaire de Ségur

principal témoin de la grande vague de reconstruction qu'a connu le site après la guerre de Cent Ans.

En dépit des nombreux apports de ce suivi, des questions essentielles sont restées sans réponse au terme de ces trois années. Nous aimerions en savoir plus, notamment, sur la nature de l'occupation du sol à l'intérieur de l'enclos vicomtal (existait-il plusieurs *turres* ? La chapelle a-t-elle été construite sur les bases d'un édifice antérieur ?). Le thème de la défense

et les différentes problématiques liées à la circulation mériteraient aussi d'être approfondis. Compte-tenu de l'importance du site à l'échelle du Limousin, il est permis de penser que l'archéologie de programme serait une option intéressante en vue de poursuivre la dynamique de recherche engagée depuis 2017.

Palombas-Odile Dimitri

Gallo-romain

SÉRANDON Sandère

Une prospection thématique a été menée durant l'été 2019 sur la commune de Sérandon, au lieu-dit Sandère. Elle visait à documenter un site supposé antique où a été découvert fortuitement au siècle dernier un élément de statuaire zoomorphe. L'étude pétrographique du fragment par Pierre Boivin (Laboratoire Magmas et Volcans, université Clermont Auvergne) a permis de définir la nature de la roche et sa probable provenance. L'étude stylistique (Bertrand Dousteyssier, Elise Nectoux, Yves Connier) a quant à elle permis de dater la sculpture, de l'interpréter et de la rattacher au groupe des « lionnes fontaines » gallo-romaines montdorienne. La sculpture retrouvée à Sandère est l'une des 13 fontaines qui composent ce corpus qui est unique à l'échelle nationale.

Conservé *in situ*, un bac décoré taillé dans le granite a également fait l'objet d'une étude. Les éléments de comparaisons font défaut mais une datation antique de cet élément, sans être totalement certaine, est vraisemblable. L'association du bac avec la fontaine zoomorphe est plausible.

Une prospection géophysique a été menée par Guillaume Hulin et Bertrand Houdusse (Inrap) sur une parcelle en herbe où le site est traditionnellement localisé. 4000 m² ont été explorés via la méthode



Sérandon - Sandère
Tête de lionne fontaine de Sandère

radar-sol. Cette prospection a confirmé la présence de bâtiments dont les murs sont enfouis entre 0,15 m et 1,2 m. Le site, très vaste, s'étend sur d'autres parcelles au nord, au sud et à l'est de la zone explorée. Le plan partiel d'une *villa* se dégage. Malgré le caractère limité

de l'intervention il s'agit désormais d'un des sites antiques les mieux documentés de la haute vallée de la Dordogne.

Dousteysier Bertrand

USSAC

Les Serres parcelle DO 81

Cette opération archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de construction individuelle sur la commune d'Ussac au lieu-dit « Les Serres » en Corrèze. Une prescription émise par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine a déclenché un diagnostic archéologique sur une superficie de 1 349 m². Cette opération a été menée par l'Inrap du 1^{er} au 3 avril 2019.

Le projet se situe sur les plateaux d'Ussac à 243 m d'altitude au nord de Brive-la-Gaillarde. La parcelle s'inscrit dans un secteur potentiellement riche en occupations paléolithiques, avec la découverte de matériel lithique du Paléolithique moyen au lieu-dit « Les Serres ».

Quatre tranchées ont été réalisées sur la totalité de l'emprise soit 12,38 % des 1 349 m² prescrits. Elles

s'inscrivent dans un contexte de reliefs peu marqués en bordure des terrains sédimentaires du Bassin aquitain, au sein des formations des grès rouges du bassin de Brive-la-Gaillarde. Les formations sédimentaires observées très érodées sont caractéristiques des formations secondaires du Trias. Une étude géomorphologique et géo-archéologique a permis de conclure à une forte dégradation des altérites des grès mais aussi des dépôts sédimentaires supérieurs.

Ce diagnostic ne nous a pas permis de mettre en évidence des vestiges archéologiques excepté un petit éclat lithique en position résiduelle au sein d'une phase de colluvions.

Defaye Sophie

USSAC

Les Serres – parcelle DO 87

Le diagnostic d'archéologie préventive concerne une petite parcelle de 2500 m² située sur le point haut d'une crête au lieu-dit Les Serres, sur la commune d'Ussac. La séquence sédimentaire qui surmonte les argiles et grès du Trias est presque totalement remaniée par

les labours et, hormis un tesson de céramique antique et quelques fossés contemporains, n'a pas livré de vestige archéologique ancien en position primaire.

Connet Nelly

USSAC

Les Serres – parcelles DO86 et 91

Le diagnostic d'archéologie préventive concerne une petite parcelle de 2125 m² située sur le point haut d'une crête au lieu-dit Les Serres, sur la commune d'Ussac. La séquence sédimentaire qui surmonte les argiles et grès du Trias est presque totalement

remaniée par les labours et, hormis quelques tessons de faïence et deux fossés contemporains, elle n'a pas livré de vestige archéologique ancien en position primaire.

Connet Nelly

USSAC

Route de Saint-Antoine, Les Serres

Cette opération archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de construction individuelle sur la commune d'Ussac au lieu-dit « Les Serres » en Corrèze. Une prescription émise par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine a déclenché un diagnostic archéologique sur la parcelle DO89 concernée par le projet. Cette opération a été menée par l'Inrap du 20 au 21 août 2019.

Le projet se situe sur les plateaux d'Ussac à 243 m d'altitude au nord de Brive-la-Gaillarde. La parcelle s'inscrit dans un secteur potentiellement riche en occupations paléolithiques, avec la découverte de

matériel lithique du Paléolithique moyen au lieu-dit « Les Serres ».

Quatre tranchées ont été réalisées sur la totalité de l'emprise soit 11,60 % des 1 952 m² prescrits. Elles s'inscrivent dans un contexte de reliefs peu marqués en bordure des terrains sédimentaires du Bassin aquitain, au sein des formations des grès rouges du bassin de Brive-la-Gaillarde. Les formations sédimentaires observées très érodées sont caractéristiques des formations secondaires du Trias.

Ce diagnostic ne nous a pas permis de mettre en évidence des vestiges archéologiques.

Defaye Sophie

USSEL

2, rue François Grabié

Le diagnostic préventif conduit préalablement au projet de construction d'une résidence d'accueil comprenant dix logements au 2 de la rue François Grabié à s'avère positif. Cette affirmation doit cependant être nuancée en indiquant que notre capacité à observer les vestiges présents a été très nettement limitée par la profondeur d'apparition de ces vestiges,

sous d'importants apports de remblais contemporains à récents. Il nous faut également indiquer que nos observations n'ont pas non plus été favorisées par la montée rapide des eaux drainées par les tranchées observées.

Méténier Frédéric

Âge du Fer,
Période récente

UZERCHE

Les Paturaux

La zone d'investigation qui a fait l'objet d'un diagnostic en vue du réaménagement de la zone d'activité intercommunales au lieu-dit Les Paturaux sur une superficie de 37 402 m², se situe à Uzerche sur les parcelles AX 76-77-114

Le secteur étudié occupe le versant au sud-ouest de la ligne d'interfluve séparant la Vézère et le ruisseau du Troh au nord et le ruisseau d'Anglard au sud.

Il s'agit ici de la quatrième phase de sondages archéologiques concernant le site des Paturaux.

Hormis en 2012, les précédentes opérations ont livré des indices d'occupations datant des périodes protohistoriques et antiques.

Ce diagnostic a mis au jour des structures fossoyées et deux murs. La comparaison avec les documents anciens permet de constater que les fossés et les murs

de terrasse suivent en grande partie l'orientation du parcellaire du XIXe s., en particulier sur la frange nord. La présence des structures fossoyées de l'âge du Fer en contrebas et au niveau de la terrasse du nord-est semble avoir fixé une limite pérenne perceptible au XIXe s. et toujours discernable de nos jours.

Si la forme et le type de comblement des enclos (terre rubéfiée, charbons, nombreux blocs de roche) interpellent, il n'est pas possible à ce stade de déterminer leur fonction : funéraire, artisanale, domestique. Toutefois, ces vestiges confirment les découvertes des diagnostics de 2015 et 2016 : la présence d'un site de l'âge du Fer, voire plus précisément du II^e âge du Fer pour une partie des éléments céramiques, sur le secteur des Paturaux.

Cavalin Florence

NOUVELLE-AQUITAINE CORRÈZE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 9

N°					N°	P.
123843	BRIVE-LA-GAILLARDE/SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE, Brive-Laroche-Aérodrome	MONIN Gille	EP	FP	26	
12-3360	CHAMBOULIVE, ESPARTIGNAC, LAGRAULIERE, NAVES, PIERRFITE, SAINT-CLEMENT, SAINT-JAL, SAINT-SALVADOUR, SEILHAC	DRUELLE Patrick	BEN	PRD	8	
12-3846	LAVAL-SUR-LUZÈGE - LAPLEAU – SAINT-MERD-DE-LAPLEAU	DUPONCHEL Julie	BEN	PRD	12	

BRIVE-LA-GAILLARDE/ SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE Brive-Laroche-Aérodrome

Préhistoire,

Paléolithique moyen récent

L'aménagement de la ZAC « Brive-Laroche » sur l'emplacement de l'ancien aérodrome de Brive-la-Gaillarde a donné lieu à une opération archéologique effectuée par la société Paléotime entre le 23 septembre et le 08 novembre 2019. Cette intervention avait deux objectifs scientifiques : la fouille de deux zones de vestiges du Paléolithique moyen et une investigation paléoenvironnementale liée à un fort potentiel d'enregistrement pour la période Pléistocène.

Le site de l'ancien aérodrome est situé sur un cône de déjection surmontant la basse terrasse sud de la

confluence Vézère / Corrèze / Maumont dans l'ouest de l'agglomération actuelle de Brive-la-Gaillarde. Cette position est stratégiquement implantée, offrant un accès facilité à un vaste territoire le long de ces rivières et de leurs affluents. D'un point de vue cynégétique, cette position est également stratégique, dans le cadre de déplacements de troupeaux d'herbivores susceptibles d'emprunter et de circuler le long de ces vallées.

Les conditions de formation et d'évolution de ce cône de déjection, au fil du temps, ont quant à elles permis le développement de zones humides anciennes

à contemporaines susceptibles d'avoir conservé dans leurs sédiments des informations sur l'environnement végétal (pollens, macrorestes) ou animal (mollusques, arthropodes).

La fouille archéologique a concerné deux secteurs Sud et Nord distants de 300 m. Dans les deux cas, les principales concentrations archéologiques sont localisées au sein de dépressions, avec un positionnement stratigraphique identique parmi des limons loessiques colluvionnés provenant du versant Sud de la vallée marquant une phase de progression du cône de déjection, avant une phase de pédogénèse et de cryoturbation. Ces fortes densités de mobilier au sein de dépressions correspondent à des assemblages archéologiques principalement une position secondaire.

Seule l'industrie lithique et des blocs (manuports) ont été conservés dans ce contexte de plein air.

L'acquisition des matières premières lithiques a été réalisée en premier lieu au sein des ressources locales, soit les blocs et galets de quartz prélevés dans les alluvions. Les silexites, minoritaire, ont été prélevés principalement en aval de la Vézère, à l'Ouest, autour de Montignac (silex crétacés santoniens). Un second axe d'acquisition correspond au versant ouest du Massif central (axe jurassique Brive-Causse de Martel) et au Lot (Causse de Gramat). Les chaînes opératoires sur silexites sont très fractionnées spatialement, avec

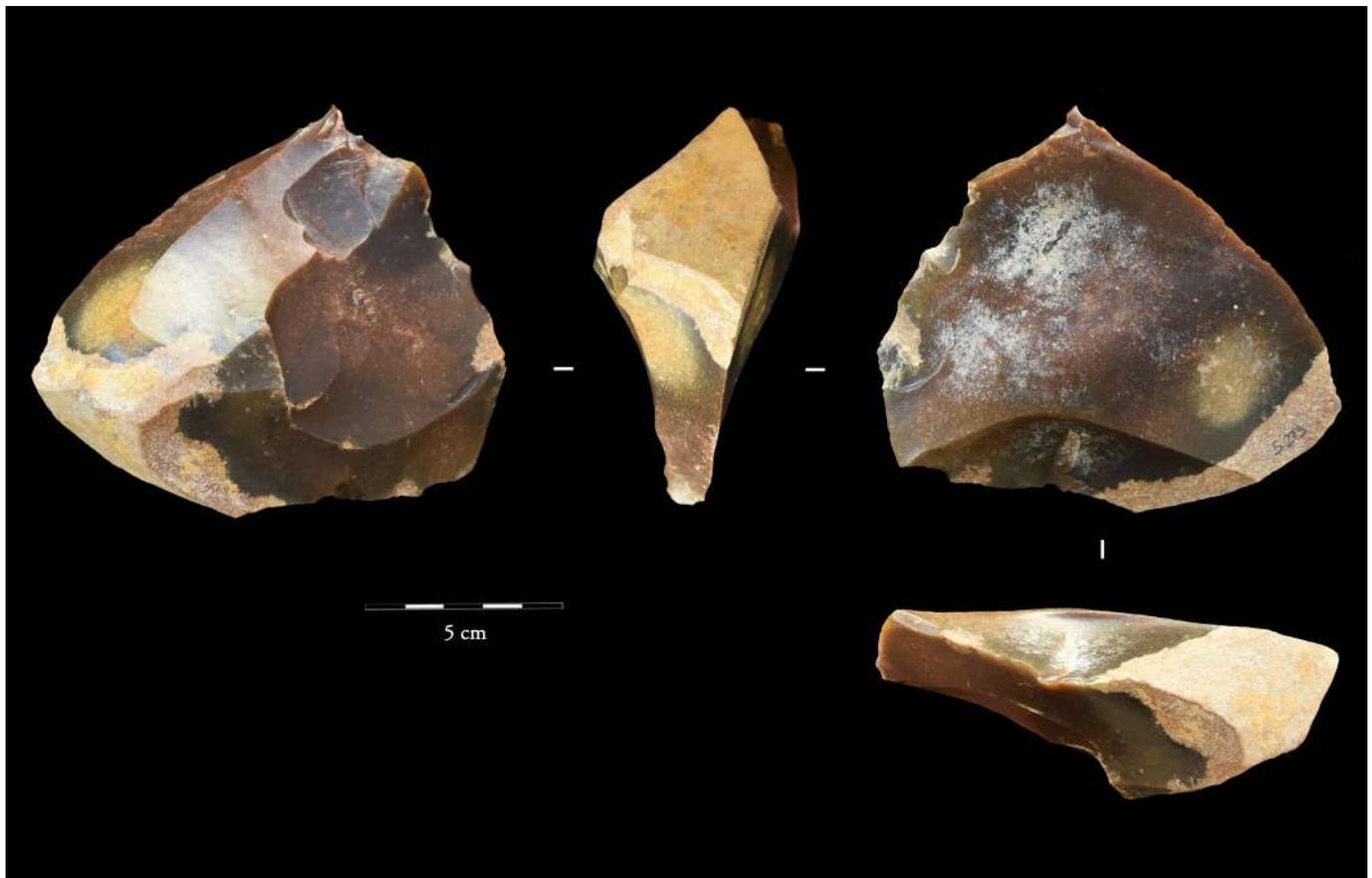
l'introduction d'éclats-nucléus ou de supports bruts ou retouchés dans les sites.

L'emprise Sud, explorée sur une surface de 1600 m², a livré une importante nappe de vestiges (plus de 1 200 éléments coordonnés) dont l'extension n'a pu être définie. Elle correspond au comblement d'une zone dépressionnaire par des colluvions qui ont charrié l'industrie lithique du Paléolithique moyen depuis une zone plus élevée. Malheureusement, cette position haute a été tronquée par un paléochenal holocène et l'arasement mécanique du terrain lors de la création de l'aérodrome.

L'industrie lithique taillée est dominée à 90 % par le quartz, dont tous les chaînes opératoires de débitage sont présentes intégralement. Les silexites sont surtout originaire de Dordogne.

La faible représentation du silex dans la série et la bonne représentation des percuteurs avec quelques éléments dormants de type enclume, oriente cet assemblage vers un faciès principal d'atelier et de production d'outillage bruts en quartz.

L'emprise Nord a été explorée sur une surface d'environ 1050 m² et a livré 280 éléments d'industrie lithique. Elle se caractérise par des concentrations de mobilier plus faibles et mieux définies spatialement. Située dans une zone plus basse d'environ 10 m qu'en secteur Sud, à l'intérieur d'un paléochenal avec des



*Brive-la-Gaillarde/Saint-Pantaléon-de-Larche
Nucléus sur éclat en silex santorien des environs de Montignac*

sédiments marqués par l'hydromorphie, l'assemblage a également subi des déplacements.

L'occupation affiche cependant une configuration socio-économique différente du secteur Sud. Ainsi les silexites sont bien mieux représentées dans l'industrie lithique, de l'ordre de 20 %, avec une provenance sensible des territoires méridionaux indiquant un groupe ayant circulé sur un parcours géographique distinct. La bonne représentation de l'outillage retouché dans ces matériaux, rare au secteur Sud, oriente nettement cette zone vers un statut plus domestique, d'habitat aux fonctions diversifiées.

Un test tracéologique réalisé sur 10 pièces en silexites de chaque secteur a révélé des activités allant du travail de la peau fraîche à la coupe de matières dures sur les outils retouchés, mais n'a pas identifié de traces nettes sur les produits bruts.

Pour les deux secteurs, la périodisation, déterminée par les méthodes de taille du quartz et du silex (débitage de type Discoïde / Système par Surfaces Alternées / Levallois) se rattache au Paléolithique moyen récent.

Les racloirs avec une bonne représentation des types convergents sont surtout réalisés sur silexites, le quartz ayant été surtout retenu pour la réalisation de coches clactoniennes et d'encoches retouchées.

Le second axe de recherche concernant l'investigation paléoenvironnementale, s'est effectué par l'intermédiaire de tranchées exploratoires profondes à proximité ou dans le prolongement des deux secteurs de fouille. Le premier objectif de cette mission était de retrouver des zones de sédimentation en milieu humide à forte teneur organique potentielle (argiles de type gleys).

Un seul horizon organique a été retrouvé au niveau du secteur Sud, sous-jacent à l'horizon archéologique et a fait l'objet d'importants prélèvements pour la recherche d'éléments organiques, mais n'a fourni aucun témoin.

Monin Gilles

Paléolithique,
Âge du Fer, Moyen Âge

CHAMBOULIVE, ESPARTIGNAC, LAGRAULIERE, NAVES, PIERRFITE, SAINT-CLEMENT, SAINT-JAL, SAINT-SALVADOUR, SEILHAC

Gallo-romain,

31 champs ont été prospectés entre Naves et Espartignac, sur 9 communes.

Onze fiches d'identité archéologique sont annexées au rapport. Elles concernent des sites qui ont livré un matériel archéologique significatif :

- Chamboulive : Puy Chalard, Puy Chalard-Nord et Lachamp-Est,
- Espartignac : Surget et Ceyrat,
- Saint-Clément : Puy des Ferrières (biface)
- Saint-Jal : Enval, La Croix de La Besse et Puy la Vache,
- Seilhac : Les Bois Vieux et Las Boulas.

Un bilan des 458 prospections réalisées depuis 2007 vient enrichir ce rapport 2019. Il intéresse les

communes de Chamboulive, Espartignac, Lagraulière, Naves, Pierrefite, Saint-Clément, Saint-Jal, Saint-Salvador et Seilhac.

Au cours de cette période, il a été possible d'identifier :

- 141 sites préhistoriques « purs »,
- 15 sites gallo-romains « purs »,
- 10 sites préhistoriques et gallo-romains,
- 1 site préhistorique et protohistorique
- 1 site préhistorique et alto médiéval

Druelle Patrick

LAVAL-SUR-LUZÈGE, LAPLEAU, SAINT-MERD-DE-LAPLEAU Prospection diachronique

Cette prospection archéologique s'intègre dans un projet de valorisation du site de La Bastide (commune de Laval-sur-Luzège). Elle devait permettre de mieux comprendre le dit site ainsi que l'environnement dans lequel il s'inscrit. C'est pourquoi, l'étude n'a pas uniquement porté sur la commune de Laval-sur-Luzège mais a été étendue aux communes voisines de Lapeau et Saint-Merd-de-Lapeau pour lesquelles peu de sites archéologiques étaient connus du SRA. La prospection s'appuie sur un dépouillement des sources écrites (notamment les ouvrages de J-B. Poulbrière et J-B. Champeval), le cadastre du XIXe siècle et le témoignage d'habitants des communes concernées.

Deux sites préhistoriques ont été signalés par la découverte de fragments lithiques : La Vedrenne (Saint-Merd-de-Lapeau) et Aix (Lapeau).

Deux nouveaux sites gallo-romains anciennement découverts par les propriétaires : à La Vedrenne (Saint-Merd-de-Lapeau), une grande quantité de tuiles ont été signalés par le propriétaire. De nouveaux fragments ont été récoltés lors de la prospection, en contrebas d'une parcelle en herbe, le long d'un petit cours d'eau. Plusieurs morceaux de schistes taillés en losange ont également été trouvés.

Sur le second site, situé à La Charlanne (Lapeau), les propriétaires ont découvert un important mobilier céramique lors d'un défrichement. Parmi les fragments, signalons surtout la présence de plusieurs tessons de

sigillée dont l'un porte une estampille « LIBERTUS M » qui peut être rapprochée d'un atelier de potier situé à Lezoux et actif dans le premier quart du IIe siècle de notre ère. Un autre fragment de sigillée est orné sur la lèvre d'un décor de feuilles d'eau.

La prospection a également permis de compléter les fiches préexistantes pour les sites de La Bastide (Laval-sur-Luzège), Lestrange (Lapeau) et « Le rocher du château » (Laval-sur-Luzège). Les deux premiers sont deux sites castraux attestés par les textes, sièges de deux seigneuries réunies au cours du XVe siècle ; le troisième est un possible site de surveillance dominant la vallée de la Luzège.

Pour l'époque contemporaine, un manoir a été signalé à Coyral (Saint-Merd-de-Lapeau). Attesté au XVIe siècle, l'édifice est transformé au XIXe siècle en « une modeste maison d'habitation ». Abandonné depuis le milieu du XXe siècle, le bâtiment est actuellement en très mauvais état. À l'intérieur, la présence d'une cheminée monumentale sur deux niveaux (rez-de-chaussée et combles) témoigne de l'existence d'un édifice plus important. Une chapelle est également mentionnée par les textes mais aurait été détruite à la Révolution.

Enfin, une trentaine de fiches ont été réalisées autour de l'utilisation du réseau hydrographique des trois communes : moulins, ports...

Duponchel Julie



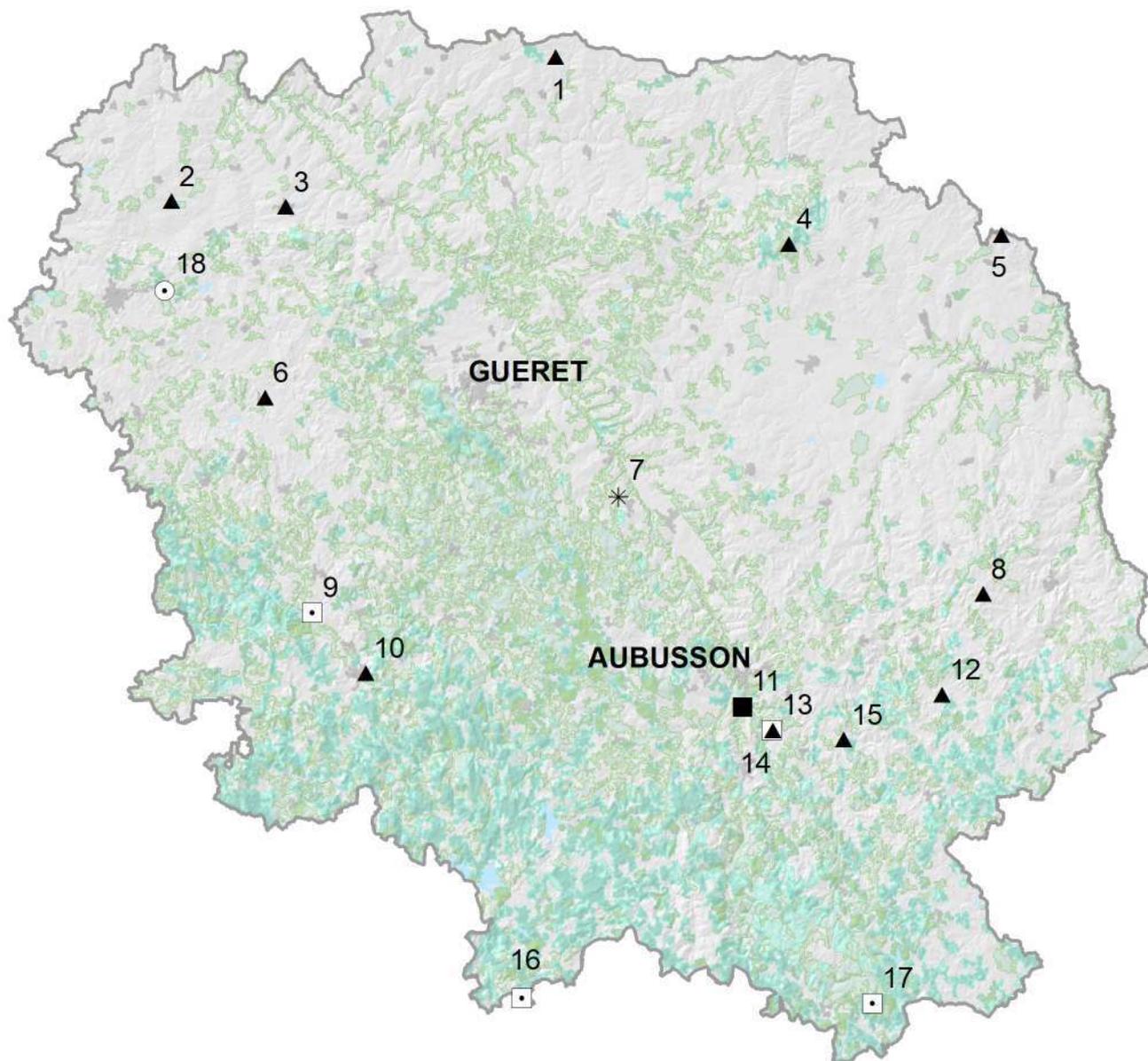
Laval-sur-Luzège, motte de La Bastide

NOUVELLE-AQUITAINE CREUSE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2	0	1	9
----------	----------	----------	----------



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N°						N°	P.
12-3862	BOURGANEUF	Chapelle Notre Dame du Puy	LHERMITE Xavier	EP	SD	10	146
12-3808	BUSSIÈRE-NOUVELLE	Place de l'église	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	8	146
12-3832	DUN-LE-PALESTEL	Place du champ de foire	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	3	147
12-3817	FAUX-LA-MONTAGNE	Le Châtain	DAVIGO Gentiane	BEN	FPR	16	147
12-3850	LE GRAND-BOURG	Maison de santé	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	6	151
12-3837	MAUTES	Le Bourg	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	12	151
12-3655	MOUTIER-ROZEILLE	Eglise Saint-Hilaire	ROGER Jacques	MC	FPR	13	152
12-3842	MOUTIER-ROZEILLE	Saint-Hilaire	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	14	154
12-3529	MOUTIER-ROZEILLE	Le Thym	METENIER Frédéric	INRAP	FP	11	154
12-3806	NÉOUX	Chemin de César – La Prade	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	15	156
12-3802	NOUZIERS	2 route du Crevant	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	1	157
12-3728	SAINT-DIZIER-MASBARAUD	Murat les Tours	JONVEL Richard	COL	FPR	9	157
12-3795	SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ	Le Bourg	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	2	159
12-3822	SAINT-ORADOUX-DE-CHIROUZE	Les Mottes	RACINET Philippe	SUP	FPR	17	159
12-3818	LA SOUTERRAINE	Bridiers	BARET Florian	SUP	PRD	18	160
12-3853	TOULX-SAINTE-CROIX	Chapelle Saint-Martial	ROGER Jacques	MC	SD	4	163
12-3442	VIERSAT	Le Charaud – le bois du Sous-la-Porte	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	5	163

NOUVELLE-AQUITAINE CREUSE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

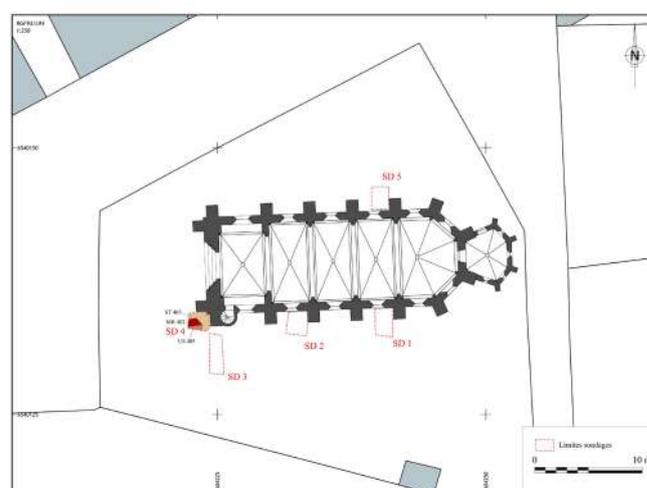
2 0 1 9

Époque moderne

BOURGANEUF Chapelle Notre-Dame-du-Puy

Les sondages géotechniques préalables à la campagne de restauration de la chapelle Notre-Dame-du-Puy de Bourganeuf ont nécessité un suivi archéologique. En effet, la chapelle actuelle, construite entre 1859 et 1863, a été établie à l'emplacement d'une chapelle attestée depuis la période médiévale et agrandie entre 1749 et 1754. L'opération avait ainsi pour but de tenter d'identifier des vestiges ou des niveaux en lien avec cet ancien état de l'édifice. L'aspect de cette chapelle avant sa reconstruction n'est connu que par son plan sur le cadastre napoléonien et une gravure représentant sa façade publiée au sein de *l'Album historique et pittoresque de la Creuse* de P. Langlade (1847).

Trois sondages étaient prévus à l'origine, mais cinq ont finalement été réalisés, tous situés à l'extérieur de l'église. Les sondages ont révélé des niveaux récents en lien ou postérieurs à la construction de la chapelle actuelle entre 1859 et 1863. Seul le sondage réalisé dans l'angle sud-ouest de l'édifice a mis au jour des éléments plus anciens constitués par un mur, construit sans mortier, contre lequel venait s'appuyer un niveau argileux. Par sa mise en œuvre et sa localisation ce mur n'appartenait cependant pas au premier état de la chapelle et doit plutôt être identifié comme les fondations d'un muret parcellaire. Le recalage du cadastre napoléonien sur le cadastre actuel - difficile



Bourganeuf - Chapelle Notre Dame du Puy
Plan général de la chapelle

au vu des modifications parcellaires existant dans ce secteur - suggère néanmoins que la chapelle, dans son état médiéval et moderne, devait être située sous la partie orientale de l'édifice actuel, ce qui est cohérent avec la topographie du site, la travée occidentale étant construite sur de très hautes fondations du fait d'une importante rupture de pente.

Lhermite Xavier

Moyen Âge,
Époque moderne

BUSSIÈRE-NOUVELLE Place de l'Église

L'opération archéologique, prescrite par le service régional de l'Archéologie, s'est déroulée autour de l'église Sainte-Madeleine à Bussière-Nouvelle en préalable à l'aménagement paysagé de l'édifice.

La commune se situe à environ 6 km à l'ouest de Auzances, dans l'ancienne Combraille, en Creuse. Ce petit bourg est niché entre 635 m et 662 m NGF d'altitude.

Quatre sondages ont été définis lors d'une réunion préparatoire et représentent une surface légèrement inférieure à 11 % de la surface prescrite.

À l'issue de l'opération, les quelques découvertes s'inscrivent dans les résultats attendus aux pourtours d'une église. Concernant le bâti, les fondations des contreforts ont pu être observées. Elles sont encaissées dans le substrat et n'apparaissent pas liées à l'église. De plus, différents niveaux de sol / circulation ont pu être observés. L'un, dans le sondage 1 au nord, fonctionnerait après la construction des contreforts. Dans ce même sondage, un espace vide de sépultures, le long du mur gouttereau laisse envisager l'existence d'un passage (galerie ?) séparant l'église de la zone cimetériale au nord. Le cimetière a été en très grande partie déplacé si l'on se réfère aux sources textuelles : son déplacement serait intervenu au XIX^e siècle. L'opération confirme le déplacement. Côté sud, nous n'avons pas mis au jour de sépulture mais des niveaux de sols sont associés à un seuil de porte rebouchée. En relation avec le sol, abandonné avant le XVII^e s., une sole foyère a pu être observée et interprétée comme les restes d'un moule à cloche.

Enfin, la découverte la plus importante est sans aucun doute dans le sondage 3 le sarcophage en plomb déposé dans un contenant en bois (fig. 1). Sa datation n'est à ce jour pas connue mais une sépulture postérieure est sans conteste attribuable au XIX^e siècle.

Pour conclure, un seul indice antérieur à l'An Mil a pu être découvert mais hors contexte. La majeure partie de l'occupation se déroule donc du XII^e siècle au XVII^e siècle. Elle est suivie d'une importante campagne



Bussière-Nouvelle - Place de l'Église
Sarcophage en plomb

de restauration au XIX^e siècle qui a livré de très nombreux tessons de céramique.

Guillin Sylvain

Époques moderne et
contemporaine

DUN-LE-PALESTEL Place du Champ de Foire

Le diagnostic préventif conduit préalablement au projet de construction d'une halle sur la place du Champ de Foire de Dun-le-Palestel est positif.

Sept tranchées et sondages mécaniques ont été répartis sur l'ensemble de la surface soumise à prescription. Ils ont permis de mettre en évidence divers aménagements hydrauliques ainsi que des

apports de matériaux, relevant des périodes modernes et contemporaines.

La localisation de ce secteur en périphérie du bourg médiéval peut expliquer l'absence d'indices ou de vestiges plus anciens.

Méténier Frédéric

Gallo-romain

FAUX-LA-MONTAGNE La villa de Chatain

Cette nouvelle campagne de fouilles fait suite aux sondages conduits en 2016 et aux deux précédentes campagnes de fouilles réalisées en 2017 et 2018. Elle s'est poursuivie au sein de l'emprise ouverte depuis

2017. Des agrandissements ont été réalisés dans l'angle sud-est du secteur 2, au nord des secteurs 1 et 4 et à l'ouest du secteur 1. L'emprise de fouille représente désormais 341 m².

■ Le secteur 1

Les fouilles de ce secteur se sont principalement concentrées au nord et à l'ouest de l'emprise, là où les extensions ont été réalisées. Actuellement, le secteur 1 présente une surface de 163 m².

Les extensions nord ont notamment permis d'obtenir les plans complets des pièces 6 et 7 dont les fouilles avaient été amorcées à la fin de la campagne de 2018. La moitié est de chacune des deux pièces a été fouillée. Pour la pièce 6, un niveau de sol sur lequel reposaient des pilettes d'hypocauste a été atteint. Cette pièce était comblée par de la démolition sur 1,40 m de hauteur. Ces pilettes, outre le fait qu'elles soient constituées de briques en H, se distinguent par rapport à celles observées dans la pièce 4. On trouve en effet dans cette pièce, une pile constituée de 7 briques disposées les unes sur les autres à plat et liées avec du mortier, une double brique en H disposée à la verticale et deux doubles briques en H à l'horizontale prises dans le sol en mortier. Un mur (M 1.28) formant une sorte de banquette a aussi pu être observé le long du mur est (M 4.07). Il est actuellement difficile de déterminer si ce

mur appartient à un état antérieur ou bien s'il s'agit d'un aménagement lié à l'hypocauste de la pièce.

Dans la pièce 7, l'apparition d'un probable mur antérieur, et la fin de la campagne, ont mis fin à la fouille. Il est probable que le dernier niveau de circulation ait disparu. La fouille a permis d'observer la toiture effondrée dans la pièce. Cette dernière dispose de 3 seuils, un à l'est, un au nord et un au sud. Tous présentent des niveaux différents. En l'état, et sans trace du niveau de circulation, ni d'aménagement type marche, il est difficile de savoir si ces trois seuils ont fonctionné ensemble.

L'extension au nord-ouest a confirmé la présence d'une huitième pièce au sein du bâtiment thermal (Bâtiment 1). Celle-ci est délimitée par les murs M 1.20 à l'est, M 1.22 au sud et M 1.25 au nord. Sa limite ouest reste inconnue, tout comme sa fonction et sa relation avec le reste des pièces (aucun seuil permettant d'accéder à la pièce 7 n'a été observé).

L'extension réalisée à l'ouest a permis de bien dégager l'espace situé devant le bassin semi-circulaire. Son objectif était la fouille des niveaux de démolition composés de très nombreux éléments de TCA particulières au site : briques à échancrure



Faux-la-Montagne - La villa de Chatain
Vue du site depuis l'ouest par drone



Faux-la-Montagne - La villa de Chatain
Plan en 2019

semi-circulaire, briques en H, briques claveaux, afin de déterminer si une organisation particulière se dégageait. La fouille a montré l'épaisseur conséquente de ces niveaux de démolition mais aussi que les éléments liés aux décors se concentraient principalement autour du bassin. Un grand nombre de fragments de verre à vitre a été observé, soutenant la thèse que le bassin possédait au moins une fenêtre.

■ Le secteur 4

L'extension nord du secteur 1 a également profité au secteur 4. Celui-ci s'est vu augmenter de 20 m² dans le prolongement du *praefurnium* 2. Cette extension a notamment mis au jour le mur M 4.09, mur qui ferme le grand bâtiment quadrangulaire délimité par les murs M 2.01, M 2.02, M 4.04 et M 4.06 (Bâtiment 2). La fouille de ce secteur s'est principalement faite au niveau de cette extension. Les fouilles ont montré que le mur M 4.09 présente une construction similaire à celle du mur M 4.01 avec un parement maçonné et l'autre non (de type fondation). Deux probables trous de poteaux ont également été observés au nord-est du *praefurnium* 2.

Une partie de la berme témoin séparant les secteurs 2 et 4 a été fouillée, principalement du côté sud.

■ Le secteur 2

Les fouilles du secteur 2 se sont concentrées sur trois espaces. D'abord, une extension a été réalisée dans l'angle sud-est, dans le prolongement du dallage ST 4.04. Cette extension a permis d'obtenir la totalité du dallage en granite et la poursuite du mur M 2.01. Le retour du mur vers l'est (M 2.08) a également pu être observé. Cela confirme ainsi la présence du Bâtiment 2 dont les dimensions sont d'environ 12 x 14 m.

Un sondage a également été réalisé à l'est du dallage ST 2.05. Son but était de vérifier si une éventuellement canalisation aurait pu alimenter la structure ST 2.05 en eau. Aucune canalisation n'a été observée (ni même à l'ouest et au sud en 2018), mais le sondage a tout de même confirmé les différents états d'occupation (déjà observés dans ce secteur en 2018) de cet espace et reconfirmé un premier incendie, certainement au début de l'occupation du site.

Enfin, les fouilles se sont également intéressées à la berme témoin séparant les secteurs 2 et 4, notamment au niveau des murs M 2.06 et M 4.08. Celles-ci ont montré que le mur M 2.06 est beaucoup plus large qu'estimé (1,13 m). Les murs M 2.06 et M 4.08 sont de plus liés à un ensemble bâti plus important, mais le degré d'arasement ne permet pas de réellement savoir de quoi il s'agit. L'hypothèse d'un solin maçonné supportant un mur en terre peut être avancée mais les fouilles réalisées ne permettent pas d'être catégorique (le mur en terre et le mur M 2.06 n'étant pas en contact direct). Les vestiges du supposé mur en terre reposent sur des blocs de granite et des TCA effondrés qui

eux-mêmes reposent sur un niveau charbonneux. Il est donc envisageable qu'un incendie ait entraîné l'effondrement d'une toiture puis des murs de cette construction du premier état de l'occupation de la villa.

■ Élément de synthèses et perspectives pour 2019

Les trois premières campagnes de fouille du site de Chatain ont conduit à la mise au jour d'un bâtiment thermal de 7 pièces : deux *praefurnia*, deux pièces chauffées, un *frigidarium* et deux pièces dont l'avancement des fouilles ne permettait pas de déterminer leur fonction ; ainsi qu'un espace dallé donnant sur une vaste cour enclose par au moins deux murs. Au centre de la cour, dans le secteur 2, en limite avec le secteur 4, un état antérieur, très arasé, avait également été observé.

La fouille de 2019 est venue compléter et augmenter le plan de l'espace thermal. En effet, l'agrandissement réalisé au nord et à l'ouest de l'emprise de fouille a permis d'obtenir le plan complet des pièces 6 et 7 et de confirmer la présence d'une huitième pièce. Cet agrandissement a également mené au dégagement du mur M 4.09 qui vient, *a priori*, fermer au nord la cour du secteur 2.

Le bâtiment thermal se révèle plus vaste et plus complexe et surtout, la fouille de la pièce 7 a mis en évidence la présence d'une construction antérieure. Les vestiges de celle-ci restent malheureusement trop ténus pour déterminer s'il s'agissait dès le départ d'une installation thermale ou bien si le bâtiment construit initialement avait une toute autre fonction. Les différents chaînages de murs permettent de supposer qu'il y a eu plusieurs étapes dans la construction du bâtiment thermal cependant il n'est actuellement pas possible de les identifier clairement et de comprendre dans quel l'ordre les murs ont pu être réaménagés. De plus, il est probable que ces étapes aient eu lieu sur une période de temps assez réduite, ce qui rend encore plus complexe de déterminer les étapes de construction/reconstruction.

Une dernière campagne de fouille, de deux semaines, est envisagée afin de pouvoir achever la fouille des zones ouvertes en 2019. Ce seront, en priorité, la seconde moitié de la pièce 6, la poursuite des fouilles dans la moitié est de la pièce 7 ainsi que la zone située au nord de la pièce 6, où l'on suppose la présence d'un troisième *praefurnium*. Une fenêtre sera également réalisée au sud du dallage ST 2.04 afin de déterminer si des vestiges sont présents à l'extérieur du bâtiment rectangulaire. La fin de campagne sera consacrée à la protection des vestiges et à leur ré-enfouissement afin d'assurer leur protection, ainsi qu'à la réalisation et l'actualisation des inventaires du mobilier mis au jour depuis 2017.

Davigo Gentiane

LE GRAND-BOURG Maison de santé

L'emprise diagnostiquée se situe sur la rive gauche de la Gartempe, à l'est de la commune du Grand Bourg, en Creuse. Le projet qui a déclenché la prescription archéologique concerne une maison de santé sur une surface de 3 600 m².

La prescription s'appuie sur la découverte d'occupations anciennes datées de la Protohistoire et de l'Antiquité sur les marges occidentales de la commune et le développement très marqué du bourg à la période médiévale. L'emprise s'inscrit sur un léger promontoire à la sortie du bourg actuel.

Cinq sondages ont été réalisés dans le but de reconnaître et de caractériser les éléments du patrimoine archéologique dans un secteur encore mal connu de la commune. Le diagnostic a atteint les

objectifs prescrits en permettant la reconnaissance de 11,78 % de la superficie de l'emprise réelle.

Le diagnostic a révélé l'existence d'une série de fossés parcellaires et d'un drain empierré datés de l'Antiquité à l'époque moderne. Nos observations de terrain ont permis de conclure à une certaine érosion de la partie sommitale de la parcelle, matérialisée par un petit promontoire laissant imaginer des conditions défavorables à la conservation d'éventuels vestiges liées probablement à l'activité agricole récente. Pour conclure, aucune trace d'occupation humaine ancienne et pérenne et structurée n'a pu être mise en évidence lors de notre investigation, excepté quelques traces fugaces de fossés parcellaires et d'un fossé de drainage.

Defaye Sophie

MAUTES Le Bourg

L'opération archéologique, prescrite par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine site de Limoges, s'est déroulée dans le centre bourg de la commune de Mautes. Cette intervention précédait à la mise en œuvre de l'assainissement dans ce bourg, situé dans la Creuse (23) au centre d'un triangle formé par les villes d'Auzances, de Bellegarde-en-Marche et de Crocq. Le site se situe à l'intersection de deux routes départementales (D39 et D25).

Vingt-six sondages prédisposés et deux sondages complémentaires (Sd 27 et 28) ont ainsi permis d'entrevoir une occupation continue du bourg de la période antique à l'époque moderne. L'ouverture de ces sondages représente environ 850 mètres linéaires.

Une douzaine de sondages se sont révélés quasiment négatifs.

Les autres sondages ont permis la découverte tout d'abord de deux fossés d'époque différente en périphérie ouest et est du bourg. Le fossé oriental pourrait être plutôt en relation avec une dépression géologique marquant toujours le paysage. Le fossé occidental, d'une ouverture supérieure à 4 mètres, pourrait bien être un fossé barrant l'accès au bourg.

Ensuite, un réseau de voies superposées (antique et moderne) a pu être observé sur un seul axe du bourg, aujourd'hui la départementale D25. Deux mises en œuvre ont pu être appréhendées : l'une faite de petits et moyens blocs ou « galets » où des bandes de roulements ont été relevées ; l'autre, plutôt proche de ce qui se fait à l'époque moderne, constituée de



Mautes - Le Bourg
Structures antiques et sépultures médiévales dans le sondage 12

tout venant mis à plat avec, ici et là, la présence d'un caniveau.

Au centre de la place, aux pieds du monument aux Morts, un sondage complémentaire a permis la découverte de sépultures ayant impacté des niveaux alto-médiévaux et pouvant elles-mêmes être de la même période (présence de fragments de sarcophages (?) en trachyte du VIIe s. ?).

Autour de ce sondage, s'étend une zone cimetériale médiévale et moderne sur environ 3 600 m², peut-être ceinte ou séparée par un mur tout proche de l'église. Les sépultures fouillées étaient dans un très bon état sanitaire mais l'absence de mobilier datant n'a pas permis de préciser leur période d'inhumation.

Enfin, la découverte la plus significative située à quelques mètres, au sud, du sondage alto-médiéval, correspond à un bâtiment de facture antique qui a reçu, dans un second temps, une (ou plusieurs ?) adjonctions (fig. 1). Ce bâtiment était équipé d'une canalisation. Un niveau important d'enduits peints a d'ailleurs été mis au jour dans les comblements de tout cet ensemble bâti. Il faut noter qu'une voie observée comme antique pourrait longer le côté oriental de ce bâtiment.

Guillin Sylvain

*Protohistoire,
Gallo-romain,*

MOUTIER-ROZEILLE Église Saint-Hilaire

*Moyen Age,
Époque moderne*

La fouille programmée engagée depuis 13 ans sur le site de l'ancienne église Saint-Hilaire à Moutier-Rozeille s'est achevée en 2019. Les dernières zones encore en cours de fouille ont été achevées, notamment pour les secteurs septentrional et méridional. La partie occidentale de la nef a livré les dernières inhumations de la période du haut Moyen Age et la fouille du four à cloche, repéré en 2017, a été terminée. A l'extérieur de l'église, la fouille des tombes s'est poursuivie au sud et au nord, augmentant le corpus des inhumations exhumées à près de 500 unités. Le démontage du seuil de l'église médiévale a permis de reconnaître des éléments de chaperons de mur et de seuil (?) de la période gallo-romaine, complétant ainsi les données en lien avec la construction monumentale gallo-romaine. On notera d'ailleurs que le plus bel exemple d'élément architectural antique reconnu - un angle de corniche - a été retrouvé à la base de l'angle nord-ouest de l'annexe nord de l'édifice mérovingien.

Le bilan de treize campagnes de fouilles aura donc permis de montrer une occupation plus ou moins discontinue depuis la période protohistorique jusqu'en 1895, date de la vente aux enchères de la chapelle Saint-Hilaire.

Les premières occupations (état 1) du petit plateau de Saint-Hilaire dominant la vallée de l'Arfeuille à l'ouest sont attestées par la découverte de deux fosses situées au sud du chevet de l'église (us 210 et 215) et qui ont probablement servi de poubelles après leur utilisation. La première, bien que fouillée partiellement, a livré de nombreux éléments de céramique et d'argile cuite suggérant des fragments de parois d'un four ou de clayonnage de mur en torchis. La seconde fosse contenait dans son comblement une couche charbonneuse où de nombreuses graines brûlées étaient conservées ; une datation par radiocarbone permet de placer ce dépôt entre 511 et 367 avant J.-C. (Ly-15387).

Bien que l'on puisse envisager un ou des bâtiments en matériaux légers et périssables dans ce secteur au cours du second Âge du Fer, il faut vraisemblablement attendre le milieu du IIe siècle après J.-C. pour qu'une première installation édifiée « en dur » soit implantée à Saint-Hilaire (état 2). La fouille a permis de mettre en évidence un enclos monumental de 7 m par 8,70 m en grand appareil de granite, où seuls trois côtés étaient conservés sur une hauteur d'un à trois rangs d'assises. Il convient néanmoins de rappeler que ce monument conservait encore en 1916 trois rangs d'assises supplémentaires au niveau du mur sud, soit une élévation de l'ordre de 1,30 m pour une hauteur totale de 2,40 m. A l'ouest, le tracé du mur disparu est toutefois identifié par sa tranchée de fondation. Cette technique permet d'asseoir une maçonnerie monumentale constituée, pour le premier rang d'assise, de blocs ajustés au mieux pour établir, au niveau du lit d'attente, une parfaite horizontalité. Le deuxième rang d'assises, caractérisé par des blocs d'une hauteur restreinte (35 cm au lieu de 65 cm pour les éléments supérieurs), présente sur la face de parement un chanfrein oblique sur l'arête supérieure. Les deux rangs supérieurs sont constitués de blocs de parpaing quadrangulaires, probablement scellés par une corniche périphérique (deux fragments ont été retrouvés dans les fondations des constructions postérieures) et des chaperons de mur.

La fouille au cœur de cet espace a permis de mettre en évidence à sa base des zones de rubéfaction du terrain naturel recouvertes de charbons de bois mélangés à du mobilier archéologique – os humains et de faune, céramiques, verreries, clous, dé en os, bijoux en or –, dont une partie est brûlée. Cet ensemble a été interprété comme les restes d'un bûcher funéraire, fortement perturbé par les aménagements postérieurs. Sa mise en place pourrait intervenir dans un large milieu du IIe s. Associés à ce monument, deux coffres

funéraires en granite retrouvés en remploi confirment le caractère funéraire de cet ensemble. L'un des deux, réutilisé en bénitier, porte une inscription funéraire, évoquant un certain *lunar(i)us* ou *Junar(i)us*, décédé à l'âge de vingt-et-un ans, son épouse *Belliccossa* ayant réalisé ce monument. La durée d'utilisation de cet enclos funéraire semble plus difficile à estimer, le mobilier mis au jour indiquant au mieux un abandon à la fin du IIIe s. ou le début du siècle suivant.

C'est à partir des vestiges du mausolée antique qu'un nouvel édifice de plus grande ampleur va être construit (état 3). L'espace central de l'enclos monumental fait alors office de chœur, à laquelle on adjoint une salle latérale au sud, de 4,40 m de large pour une longueur non reconnue (destruction par la route actuelle). A l'ouest, une vaste nef est construite, de près de 7 m de large pour au moins 11 m de long, auxquels s'ajoutent le long des murs gouttereaux deux portiques de 2,50 m de large. Les nouvelles maçonneries diffèrent de la construction antique par l'emploi de pierres de construction de plus petit calibre, mais également par l'apport de terres cuites architecturales récupérées, l'ensemble étant lié par un mortier à base de chaux. En l'absence de datation des maçonneries elles-mêmes, seule la position des tombes en relation avec cet édifice permet de proposer une fourchette chronologique fiable avec, au plus tôt, une construction implantée entre le premier tiers du Ve s. et le dernier tiers du VIe s., avec des pics de probabilité situés dans le premier tiers du VIe s. Cette première église se voit dotée, au nord du chœur, d'une nouvelle salle entre le milieu du VIe s. et le milieu du VIIe s., qui semble accueillir de nombreuses inhumations en sarcophage et en coffrage en matière périssable. Cet espace est ensuite pourvu, à l'est, d'une absidiole avant le milieu du VIIe s. Les derniers inhumés en relation certaine avec l'édifice mérovingien s'inscrivent dans une fourchette chronologique allant de la fin du VIIe s. au premier tiers du Xe s.

Bien que les sources écrites mentionnent pour la première fois l'existence de l'église Saint-Hilaire en 1297, l'édifice du haut Moyen Age est remplacé par une nouvelle église au plan quadrangulaire entre 887 et 1017 ap. J.-C. (Lyon-17841[SacA-61034]), si l'on se réfère à la datation du four à cloche retrouvé dans la nef (état 4). Pour cela, les bâtisseurs n'hésitent pas, à partir des murs encore présents, à démonter l'enclos monumental au nord et pour partie à l'est afin de créer de nouvelles maçonneries et ouvertures. L'installation de la nef nécessite de profonds creusements pour asseoir les murs sur le terrain naturel. Cette action engendre, au nord, une fondation recoupant par moitié le mur septentrional de la nef mérovingienne, donnant le sentiment que les bâtisseurs n'avaient alors plus connaissance de cette maçonnerie. Au sud, on observe le même processus, avec, en plus, un tracé légèrement différent que le mur plus ancien ; la moitié orientale de ce dernier est ainsi totalement détruite alors que quelques éléments du parement sud sont conservés plus à l'ouest. Enfin, la longueur est réduite



Moutier-Rozeille - Église Saint-Hilaire
 Vue des blocs antiques (seuil de porte, chaperon de mur)
 utilisés dans la fondation de la porte occidentale de l'église médiévale

d'au moins un mètre (18,50 m x 7 m). Ses fondations, qui ne s'implantent pas sur les anciennes maçonneries mérovingiennes, se caractérisent par l'emploi quasi-systématique de blocs de facture antique, dont certains ont été fracturés ou retaillés. Parmi ces éléments, on note plusieurs éléments présentant des feuillures, mais aussi des chaperons de murs et un possible couvercle de sarcophage. L'élévation est quant à elle constituée, pour ce que l'on peut en voir, de pierres plus petites montées avec un mortier de terre et recouverte d'un enduit blanc. A la jonction entre la nef et le chœur, deux massifs permettent vraisemblablement de soutenir les montants d'un arc d'un mur diaphragme, symbolisant ainsi la limite entre le sacré et le profane. La partie haute du monument ne nous est pas connue, et aucun indice n'indique un voûtement en pierre. Au nord, la disposition particulière dans la maçonnerie de blocs antiques en position verticale permet d'envisager une porte. Le niveau de circulation est constitué d'un sol en terre battue. Dans le chœur, une large fosse centrale a été interprétée comme la fondation d'un premier autel.

Un profond bouleversement va néanmoins intervenir au cours du XVe - début XVIe siècle, avec pour conséquence une profonde reconstruction touchant toute la nef et dans une moindre mesure l'espace interne du chœur, ses murs ne semblant pas subir de modifications (état 5). Ce chantier d'envergure nécessite l'arasement quasi-total de la

nef précédente pour former de nouvelles fondations, légèrement décalées par rapport aux précédentes. Le mur diaphragme séparant le chœur de la nef est arasé et on intègre une nouvelle porte méridionale, ainsi que deux baies, l'une dans la nef, la seconde dans le chœur et reposant sur les bases antiques. A l'inverse, le mur nord n'en possède pas et l'on condamne définitivement l'entrée septentrionale. Ce réaménagement voit aussi l'apparition d'une sacristie au nord du chœur. Un sol pavé recouvre l'intégralité de l'église, placé légèrement plus haut que l'ancien sol en terre battue. La base de l'autel-central médiéval est alors démoli, remplacé par un plus petit sur les fondations du précédent et légèrement décalé vers l'est.

Une dernière phase de modifications architecturales va intervenir après 1650 et avant 1695, pour construire à l'ouest un nouveau mur en pierres de taille supportant deux cloches, sur les fondations du précédent (état 6). S'agit-il des réparations dans l'église de Saint-Hilaire mentionnées par des sources écrites en 1683 ? Ces dernières ne précisent malheureusement pas l'ampleur de ces travaux. Cette transformation entraîne également la création ou la reconstruction d'une tribune et de son escalier d'accès en pierre de taille, comme un nouveau dallage. Le chœur liturgique, séparé par

une balustrade en fer, est réduit à 15 m² et son sol légèrement surélevé. C'est aussi à cette époque que l'autel central est démonté pour laisser place à un nouveau, appuyé contre le mur est du chevet, la pierre d'autel étant récupérée pour servir de dallage. Enfin, à l'extérieur, on installe un sol pavé au-devant du parvis et débordant légèrement du côté sud jusqu'à la porte latérale dite du cimetière. Un petit auvent au-devant de la porte ouest est à envisager.

Par la suite, les sources écrites indiquent de menus travaux entrepris entre 1827 et 1832, comme la réparation de la porte du cimetière en 1829 ou le renforcement de la charpente par des étais en 1830. A nouveau, des gros travaux de réparation - tribune et toiture notamment - sont entrepris entre 1856 et 1858.

Enfin, il faut attendre la fin des années 1920 pour que l'église Saint-Hilaire soit en grande partie démantelée bien que sa mise en vente aux enchères ait été effectuée en 1895.

Roger Jacques

Médiéval,
Époque moderne

MOUTIER-ROZEILLE Saint-Hilaire

Le diagnostic préventif conduit préalablement à la cession d'un terrain à bâtir, cadastré ZK15 au lieu-dit Saint-Hilaire, à Moutier-Rozeille, se trouve à quelques dizaines de mètres au sud-est de l'église Saint-Hilaire, étudiée dans le cadre d'une fouille programmée pluriannuelle depuis 2007.

Chacune des six tranchées réalisées s'est avérée positive, mais les vestiges les plus intéressants se trouvent dans les ouvertures 1 et 2, en partie nord-ouest du terrain. Elles livrent plusieurs fosses de plan rectangulaire, disposées en lés parallèles selon un axe est-sud-est / ouest-nord-ouest. Compte tenu du plan de cet ensemble de creusements, nous proposons de voir là les vestiges de fosses

sépulcrales. Si certaines de ces fosses présentent les restes d'aménagements, constitués de blocs de granite, aucun reste humain n'a été recueilli dans les comblements testés manuellement. Il est possible que la nature acide des terrains ait entraîné la dissolution complète de ces restes.

Cette aire funéraire est identifiée dans le quart nord-ouest de l'emprise prescrite et elle paraît se développer, vers le nord, au-delà de la parcelle concernée par les travaux. Sa superficie nous est donc inconnue.

Méténier Frédéric

Protohistoire,
Gallo-romain

MOUTIER-ROZEILLE Le Thym

Occupation de l'âge du Bronze, monuments funéraires et structures agraires antiques au Thym

La fouille préventive préalable à l'extension de la carrière de matériaux du Thym sur la commune de

Moutier-Rozeille dans la Creuse livre les vestiges d'une fréquentation au cours du Néolithique final et d'une occupation protohistorique ancienne (âge du Bronze ancien) et antique à vocation funéraire surplombant



Moutier-Rozeille - Saint-Hilaire
 Photogrammétrie du site de Saint-Hilaire et phasage chronologique des principales structures

la rive gauche de la vallée de la Creuse ; le potentiel archéologique du site avait été envisagé dès le diagnostic conduit en 2015 (Jamois 2015). L'occupation funéraire antique se distingue principalement par le caractère monumental des structures mises en œuvre.

La position topographique de ce site, installé sur un replat sur la frange sud-est de la colline Saint-Jean, plateau sud-ouest – nord-est sur lequel se trouve l'oppidum du Camp des Châtres, apparaît propice à l'implantation d'une occupation. Cette caractéristique est renforcée par la présence, à proximité immédiate, d'une source. Cette résurgence sourd en partie est de l'emprise étudiée, à l'extrémité d'un paléo-vallon colmaté. En partie sud de l'emprise, l'irrégularité du socle granitoïde, alternant avec des formations superficielles d'altérites, a nécessité l'apport de matériaux, vraisemblablement destinés à assainir les sols tout en créant des surfaces horizontales afin de corriger la légère pente, perpendiculaire au paléo-vallon.

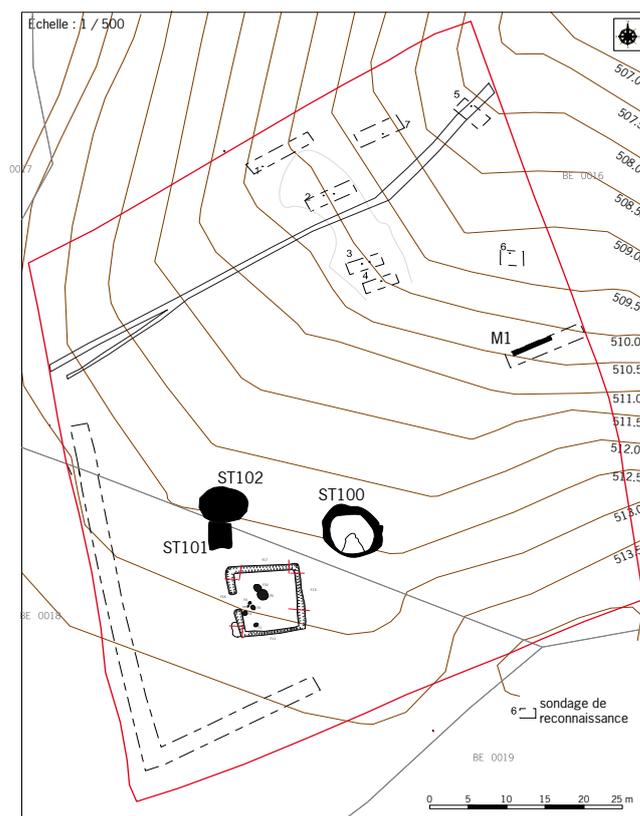
Le diagnostic conduit en 2015 a permis de caractériser la coexistence, sur ce site, d'aménagements agraires (bâtiment et fosses) avec une occupation à vocation funéraire, caractérisée par des fosses au comblement charbonneux-cendreux associé à restes osseux incinérés ainsi que des vestiges mobiliers antiques attribués au Haut-Empire.

Ces fosses paraissent se développer le long d'une aire empierrée interprétée comme le vestige d'une « voie de circulation », estimée à plus de 25 m de long pour 5 m de large.

La présence de ces vestiges pose en premier lieu la question de leur contemporanéité : cet ensemble est-il chronologiquement homogène, ou ce site témoigne-t-il de plusieurs phases d'occupation ?

La vocation funéraire du site apparaît prépondérante mais mérite d'être documentée plus précisément. Cette étude permettrait d'aborder la question des nécropoles antiques des deux premiers siècles de notre ère. En effet, si les nécropoles antiques limousines sont généralement documentées, pour les II^e et III^e siècles de notre ère, par une grande quantité de coffres de granite, les réalités de ces espaces aux débuts de la période antique sont bien moins connues.

Méténier Frédéric



Moutier-Rozeille - Le Thym

Plan général des éléments mis en évidence dans l'espace soumis à prescription



Moutier-Rozeille - Le Thym

Vue du comblement supérieur de la fosse à vocation funéraire F3 (I^{er} s. après J.-C.).

Gallo-romain

NÉOUX Chemin de César, lieu-dit La Prade

Le diagnostic préventif conduit préalablement au projet d'élargissement et de reprofilage d'un chemin rural au lieu-dit La Prade à Néoux est positif. Si les résultats ne faisaient guère de doute en raison de la dénomination « Chemin de César », cette intervention

a permis de préciser différentes informations quant à cette voie antique répertoriée au service de la Carte Archéologique.

Quatre des huit sondages réalisés se sont avérés positifs. Ils ont permis, en partie nord du chemin actuel,

de mettre en évidence la structure ancienne de la chaussée. En partie sud, les éléments caractérisés témoignent également de la mise en œuvre d'un chemin ; il est cependant probable que ces travaux ne procèdent pas de la même campagne et de la même période que ceux repérés en partie nord.

Ainsi, trois sondages livrent les vestiges d'une chaussée antique. Dans un premier état, celle-ci est mise en œuvre après préparation et dérasement du substrat granitique afin de créer une surface suffisamment plane. Dans deux de ces sondages, l'horizon du substrat décapé est scellé par l'apport d'arènes granitiques compactées et homogènes, probablement prélevées dans l'environnement immédiat du monument. L'unique tesson recueilli dans le sondage 1, dans les remblais de construction immédiatement antérieurs au radier, correspond à des productions de la première moitié du premier siècle de notre ère. Ces remblais d'arènes servent de couches préparatoires à l'installation d'un radier de blocs de granite local, hétérométriques, dont la partie centrale présente le bombement caractéristique des chaussées antiques.

La structure de la chaussée est délimitée, au nord-est, par la construction d'une bordure ou margine de blocs de granite équarris, épannelés et dont la face externe est traitée de façon à présenter un parement

rectiligne et homogène. Les réalités de la margine sud-ouest nous sont, pour l'heure, inconnues.

Cette intervention de diagnostic sur le « chemin de César » au lieu-dit La Prade nous permet donc de définir plus précisément le tracé de cette voie reliant Clermont-Ferrand à Ahun : le chemin actuel ne perpétue le souvenir de cette chaussée antique que dans la partie nord de notre zone d'intervention. Au regard des informations recueillies, il est plus probable que la chaussée se dirige en ligne droite vers le sud-est en direction de la ferme de La Prade, sous les parcelles BM 77 à 79, et 83 à 84.

L'unique tesson recueilli, bien qu'isolé, est un marqueur chronologique important pour la mise en œuvre de cette structure. En effet, il s'agit là d'un terminus post quem qui nous indique que ce tronçon est légèrement postérieur à la mise en œuvre de la voie d'Agrippa reliant Lyon à Saintes à la fin du premier siècle avant notre ère. Si la construction du tronçon observé est soignée, elle diffère néanmoins de la voie d'Agrippa sur de nombreux points. Le « Chemin de César » serait donc une voie secondaire, aux caractéristiques proches de la voie d'Agrippa mais dissemblable dans le choix et l'agencement des matériaux, mise en œuvre pour rejoindre l'agglomération antique d'Ahun.

Méténier Frédéric

Contemporain

NOUZIERIS

Le Bourg, 2 route de Crevant

Le diagnostic archéologique préventif de la parcelle cadastrée A 1104 à Nouziers (23-Creuse) s'inscrit dans le cadre d'une demande préalable à la construction d'une piscine.

L'objectif principal de ce diagnostic est de déterminer si le sous-sol de cette parcelle contient des vestiges archéologiques témoignant de l'occupation ancienne du centre-bourg de cette petite commune. Des sépultures mérovingiennes ont notamment été reconnues dans le bourg au XIXe siècle. Ces sépultures témoignent donc de l'ancienneté de Nouziers, mais aussi de la présence d'un lieu de culte dont les réalités nous sont inconnues.

Deux tranchées mécaniques ont été réalisées. La surface cumulée de ces ouvertures représente

36,51 m² soient 5,70 % de la surface soumise à prescription.

Les indices mis en évidence témoignent en premier lieu de la mise en œuvre de remblais, à l'est des bâtiments d'habitation, afin de créer une terrasse limitée par un muret aujourd'hui partiellement ruiné.

Le sondage 2 a permis la mise en évidence d'une fosse, probablement contemporaine. Comblée de strates organiques, cette fosse est interprétée comme une latrine.

Le diagnostic conduit sur la parcelle A 1104 ne nous a pas permis de caractériser d'indices susceptibles de nous renseigner sur l'occupation ancienne du bourg de Nouziers, en périphérie de l'église Notre-Dame.

Méténier Frédéric

Haut Moyen Âge

SAINT-DIZIER-MASBARAUD

Murat-les-Tours

Murat, ancien chef-lieu paroissial et seigneurial du comté de la Haute-Marche, est rattaché à la commune de Saint-Dizier-Leyrenne (Creuse), désormais Saint-Dizier-Masbaraud depuis le 1^{er} janvier 2019. Cet habitat est implanté en rebord de plateau à la confluence de La Leyrenne et du Thaurion. A une cinquantaine de mètres au nord-est des habitations actuelles, un

éperon barré, mesurant au sommet 180 m sur 25 m de large maximum, occupe l'extrémité de la confluence, dominant d'une trentaine de mètres les deux cours d'eau. Le paysage s'inscrit au sein du socle cristallin hercynien du Massif Central dans le giron de la faille d'Arrènes, aux roches métamorphiques. Il s'agit d'un promontoire rocheux orienté sud-est/nord-ouest, barré

par un profond fossé, délimitant une surface d'environ 1,4 ha. Le programme archéologique s'intéresse spécifiquement à un habitat fortifié de hauteur établi au haut Moyen Âge, à l'orée du IXe siècle. Ce castra campagnard s'inscrit dans un paysage peu abordé par l'archéologie, peu à même de détecter ce type de site. On doit ainsi sa détection à une découverte isolée tardive (année 2000). Les enjeux territoriaux et le pouvoir à l'initiative de cet habitat résidentiel et militaire sont, à l'heure actuelle, largement méconnus. Le principal résultat de 2019 est de consolider la trame chronologique de cette occupation, avec une importante rupture de l'occupation à l'extrême fin du IXe -début du Xe siècle, accentuant la part défensive dans la caractérisation de cet habitat de hauteur. Toutefois, dès les premiers temps, l'usage prononcé du mobilier métallique sur ce site, marque une prépondérance des domaines équestre et militaire. Toutes les preuves archéologiques en notre possession traduisent l'espace de vie d'un personnage important environné de cavaliers, le complexe résidentiel étant doté de plusieurs ateliers pour entretenir les équipements. En revanche, l'autonomie alimentaire de cet habitat demeure une des principales inconnues. Les silos étaient-ils au niveau de la carrière ? Les bâtiments agricoles sont peut-être à l'emplacement de l'actuel Murat. Cette dissociation des activités ne serait pas incongrue pour l'époque carolingienne.

La sixième campagne archéologique se place dans la continuité de la fouille de la levée défensive occidentale de la plate-forme relancée en 2018. Cette structure défensive, abordée sous la forme d'une tranchée élargie durant les deux premières années (2013, 2014), fait l'objet désormais d'une fouille en aire ouverte. Notre progression est basée sur l'organisation spatiale mise au jour plus à l'est, partiellement recouverte par le pied de pente du talus anthropique. Ce recouvrement a, dès 2016, implicitement suggéré l'existence de deux états d'occupation. Celle-ci est marquée par une mise en défense particulière, localement bien documentée au moins en prospection sur les sites protohistoriques ; il s'agit de la vitrification interne des remparts. Le site de Murat témoigne donc d'une continuité technologique qui rencontre encore un certain scepticisme. L'intérêt de la fouille est, dès lors, de s'intéresser plus particulièrement à l'enchevêtrement de poutres et de zones de combustions au sein de la levée occidentale. Son dégagement permet aussi de compléter le plan des négatifs sous-jacents, confirmant leur organisation par rapport aux trois sablières de direction sud-ouest / nord-est.

La campagne 2019 confirme et renseigne aussi, plus particulièrement, les points suivants. Le bâtiment 1, suggéré par les trois sablières à l'ouest de la plate-forme, se dessine progressivement. Ainsi, dix-sept négatifs de gabarits identiques aux campagnes précédentes viennent compléter les dix négatifs recensés, jusqu'alors, dans ce secteur. Le plus large dégagement du rocher confirme ainsi une répartition rigoureuse des poteaux en fonction des sablières et de la topographie du rocher. Entre celles-ci et la première rangée de poteaux plus à l'ouest, trois clefs ont été trouvées, une pour chaque sablière. L'une d'elle est associée à un fragment de serrure. Le sol de circulation, une terre noire organique que l'on distingue mal des

niveaux charbonneux ultérieurs, comporte également un grand nombre de clous de maréchalerie (40 % des objets métalliques). Les datations radiocarbone situent cette occupation vers la première moitié du IXe siècle, quelques céramiques de la seconde moitié du VIIIe siècle confirmant cette chronologie ancienne. De ce lot de négatifs, plusieurs tendent à s'inscrire dans une dépression artificielle définissant un espace excavé de forme rectangulaire dont seule la moitié sud a été dégagée. Les sept avant-trous de poteaux reconnus actuellement, par leur recoupement ou leur grande proximité (une dizaine de centimètres), déterminent deux états d'élévation. Si la phase la plus ancienne voit ses poteaux récupérés, le deuxième état participe, lors de son abandon, à la restructuration de ce secteur de la plate-forme. En effet, les poteaux ne sont pas récupérés, comme l'attestent les poches organiques sombres au sein des comblements.

Le bâtiment 1 est en effet supprimé au profit de la mise en défense du site, et qui dans ce secteur prend la forme d'une levée de terre rocheuse, coiffant en demi-lune le rebord occidental du promontoire. Sa constitution interne, détaillée dans les rapports précédents, est parfaitement établie, marquée par un avant et un après combustion du poutrage interne. En 2019, on a cherché à confirmer l'existence des trois principaux foyers et à renseigner l'organisation des poutres s'étagant sur toute la hauteur du talus. Les deux coupes stratigraphiques montrent que le talus a été construit d'ouest en est, du bord de l'escarpe du fossé 1 (d'où proviennent les pierres par la suite vitrifiées ?) vers la plate-forme, les terres ayant pu être contenues par la paroi est du bâtiment 1. Les deux foyers les plus occidentaux conservent la trace de l'agencement initial. Sur un lit de branchage et de végétaux, plusieurs longrines ont été disposées dans le sens du terrain. Une nouvelle série de poutres est appliquée dessus, perpendiculairement. Ce dispositif est probablement répété sur toute la hauteur du talus selon les dispositions voulues mais, à cet égard, les données archéologiques sont indirectes. Archéologiquement, on ne retrouve en effet que les deux premiers niveaux de poutres, même si des traces infimes du troisième niveau sont perceptibles. Plus frappant, mais il s'agit donc d'une trace indirecte, les ruptures verticales au sein de la stratigraphie du rempart distinguent bien la partie boisée du talus, soit le futur foyer, des parties empierrées le maintenant par l'ouest. À l'est, les légères dégradations constatées de sa paroi, laisseraient supposer que la combustion fut activée de ce côté, durant les premières heures, avant une phase de recouvrement pour établir la seconde rangée d'armature en bois (2e foyer). Ce mouvement se répétant une troisième et dernière fois.

La constitution de ce rempart s'effectue donc en trois temps. Si on aimerait bien connaître le rythme avec lequel les foyers sont successivement lancés, on sait désormais que le premier de ces foyers se situe à l'ouest et que la méthode employée n'a pas varié tout au long du processus. Le bois employé provient certainement des constructions des édifices antérieurs. Les datations radiocarbone placent les plus anciennes poutres sur une période assez longue, entre 685 et 804, avec une moyenne aux alentours des années 765. La datation des fragments osseux

de la couche d'occupation primitive, sous le talus, date ces rejets alimentaires des environs de 820. Il est intéressant, dès lors, de noter (sur le plan de la typologie chronologique) que le mobilier métallique contenu au sein du talus, et provenant des sols d'occupation raclés à l'occasion de la constitution de ce talus, est daté du Xe siècle par le biais de comparaison extrarégionale. La découverte d'un lot monétaire (23) au cœur du talus précise la datation. Les émissions des monnaies se situent entre 887-898 et 918-926. La structure défensive serait construite entre l'extrême fin du IXe et le début du Xe siècle. On se placerait donc toujours bien avant la constitution du comté de la Haute-Marche et des vicomtés du milieu du Xe siècle, dans le contexte politique de la genèse et de l'évolution du comté de Limoges.

Murat fait partie de ces sites anonymes (initiative privée ?), « naturellement forts » répertoriés entre autre par Bernadette Barrière en Limousin et dont

les origines, pour certains d'entre eux, remontent à l'époque mérovingienne d'après le travail d'un PCR (Christian Rémy). Plus tardives que les castra d'Occitanie, les études régionales périphériques (Limoges, Bourbonnais, Auvergne, Corrèze) paraissent circonscrire une zone démunie de fortification, où Murat paraît isolé. Centre administratif public du royaume d'Aquitaine, invasion normande, transformation des modes d'habitats et des réseaux aristocratiques...etc, les motivations ont pu être multiples. Les historiens ont depuis longtemps souligné l'embellie démographique et économique de la période IXe -Xe siècle, où village et maillage paroissial progressent de manière tangible. De ces tentatives d'implantation d'habitat, nombreux furent les sites qui disparurent vers la fin du Xe -début du XIe siècle. Murat se place dans ce créneau qui forme la principale vague de conquête du terroir par les populations de l'époque.

Jonvel Richard

Moyen Âge,
Époque Moderne

SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ

Le Bourg

L'opération archéologique, prescrite par le service régional de l'Archéologie, s'est déroulée sur la commune de Saint-Germain-Beaupré dans la Creuse en préambule à la mise en œuvre de l'assainissement du bourg.

La commune de Saint-Germain-Beaupré, se situe au nord-est de La Souterraine, à quelques 8 km de celle-ci. Elle est enserrée par le cour d'eau La Sedelle, le rai de Bellefond et le ruisseau du Gast. De nombreux bois sont encore existants comme la forêt de Saint-Germain, le bois de la Forge ou le bois Brioux.

Quant au bourg lui-même, il s'agit d'un bourg carrefour dont l'urbanisme semble s'être développé autour des axes de communication et tout particulièrement le long de l'axe Forgevieille-Colondannes (D15).

Au terme de ce rapport d'opération où 12 sondages et 2 tranchées ont été ouverts, nous n'avons pu que constater le faible nombre de découvertes archéologiques anciennes. Seule une fosse est

attribuable avec certitude au Moyen Âge, les autres étant essentiellement d'époque moderne.

L'absence de sépultures aux abords du parvis de l'église est une surprise mais permet de supposer une localisation du cimetière paroissial plutôt au nord et nord-ouest de l'édifice cultuel.

En parallèle de cette opération de terrain, une étude archivistique a été menée qui a permis de retracer l'histoire du bourg depuis le XVII^e siècle.

L'absence d'artefacts a posé bien sûr bon nombre de questions et plus encore à la lecture de la carte archéologique de la Gaule qui mentionnait des indices antiques. Or, le substrat a été atteint dans presque tous les sondages. La stratigraphie de chacun d'eux n'a pas montré de niveaux de démolition ou d'abandon mais seulement, et très couramment, des niveaux de voiries. On peut dès lors penser que nous avons sondé aux seuls endroits de circulation pérenne depuis très longtemps.

Guillin Sylvain

Moyen Âge

SAINT-ORADOUX-DE-CHIROUZE

« Complexe castral » des Mottes

Le village des Motte comporte cinq buttes, distantes les unes des autres de quelques dizaines de mètres avec un écartement maximum de 105 m. Le site ne se trouve pas en position de promontoire mais domine une vallée encaissée qui creuse le plateau, sur le rebord duquel il est implanté. Les structures de terre, diversement conservées, ont été enregistrées comme des « tertres » (entre 1 et 6 m de hauteur) et des « enclos ». Au nord-ouest, le tertre 1, le plus important avec un diamètre d'une trentaine de

mètres à la base, pourrait être associé, vers l'est, à deux basses-cours successives séparées par un hypothétique fossé, sur une longueur totale de 70 m pour une largeur moyenne de 30 m. Au sud-ouest de ce premier ensemble, les tertres 2, 3 et 4, très rapprochés les uns des autres, forment un triangle isocèle de 40 m de côté.

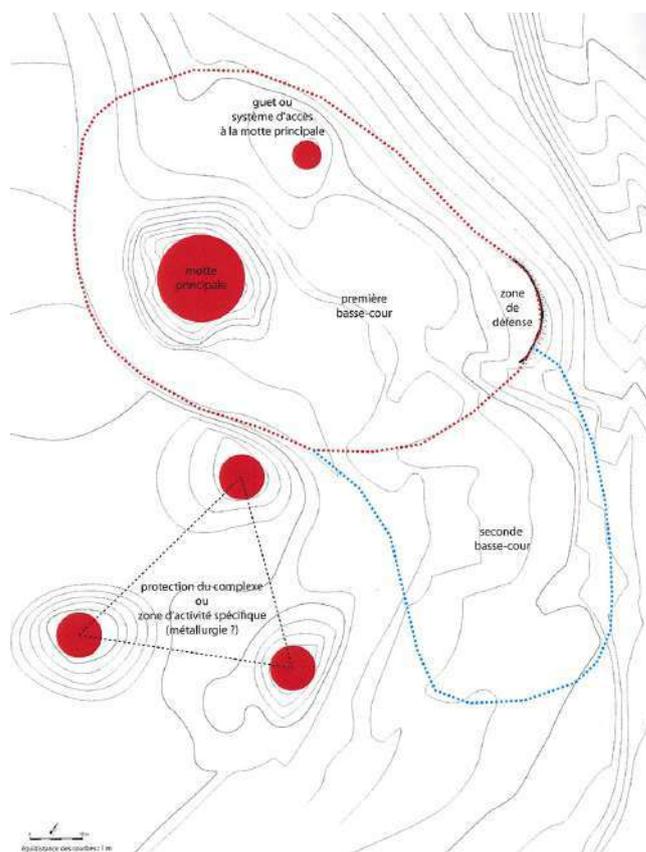
A aucun moment de la période médiévale, le nom des Mottes n'apparaît dans les sources à notre disposition. Deux tertres ont fait l'objet d'investigations

archéologiques anciennes. L'auteur de la fouille du tertre 2 (1884) conclut à une sépulture par incinération d'un guerrier, qui ne peut pas être antérieure au VI^e siècle. En 1932, à la suite de travaux de voirie qui ont éventré le tertre 3, la surveillance archéologique menée par la *Société archéologique de la Creuse* permet de décrire la stratigraphie de la butte composée d'une épaisse couche de terre recouvrant un amas de pierres déposé sur une « *cella* ». Comme pour le premier tertre, le mobilier, peu abondant, n'est pas daté, en dehors d'un denier de Saint-Martial de Limoges, visiblement trouvé avant les travaux.

Après une enquête documentaire et topographique préalable, notre intervention a concerné le tertre 3, amputé lors des travaux de 1932, sous la forme d'un décapage sommital, d'un premier sondage dans la partie supérieure du versant sud-ouest et d'un second à la base du versant ouest. La prolongation de ce dernier sondage à l'extérieur de l'emprise de la butte a révélé l'absence de fossé.

Ces sondages ont permis d'avoir une première idée de la structure interne du tertre. La couche inférieure, sablonneuse, comble une cavité qui semble avoir la même emprise que la butte. Cela indiquerait qu'un creusement a été effectué sous la structure actuelle puis rempli avec une couche sableuse pour aplanir le terrain. Cette dernière est surmontée par une couche argileuse brune et une couche noire visiblement associées, les variations de couleur et de texture étant sans doute dues à la proximité d'une source de chaleur lors du brasier, dont la couche noire est le résultat. L'épaisseur grandissante de cette couche vers l'intérieur de la butte laisse penser que le combustible était placé plus au centre de la structure et qu'il s'est effondré puis étalé peu à peu vers les bords. Un amas de pierres assez compact avec de la terre, déposé sur la couche noire, constitue le corps principal de la butte. Si, au contact de la couche noire, quelques pierres sont noircies, il n'y a pas de traces d'une vitrification importante. Enfin, les bords et le sommet de la butte sont recouverts par une couche de terre qui, décapée sur la moitié de la plateforme, n'a livré aucune trace d'occupation ancienne. Quant au mobilier, résiduel, il provient exclusivement de la couche noire : des dents de cheval, un tessou de céramique (XII^e-XIII^e siècle) et un fragment métallique.

Deux charbons de bois prélevés dans les parties supérieure et inférieure de la couche noire ont fait l'objet d'une datation par radiocarbone, qui donne les résultats suivants : 1013-1155 et 776-971. Dans la mesure où



Saint-Oradoux-de-Chirouze - « Complexe castral » des Mottes
Proposition d'organisation d'un complexe castral à mottes multiples

aucune subdivision stratigraphique n'a été relevée dans cette couche, il reste difficile d'affirmer que ces datations reflètent deux phases de fonctionnement. Il semble donc prudent, à ce stade, d'envisager une datation aux XI^e-XII^e siècles et la présence d'un charbon résiduel en partie inférieure de couche (récupération de bois plus anciens ?).

En tout cas, l'origine médiévale de cette structure paraît maintenant assurée et il convient de réfléchir, dans ce sens, pour l'interprétation globale du site et de ses cinq tertres. Ce site des « Mottes » pourrait venir s'ajouter à d'autres complexes castraux à mottes multiples mis au jour dans la Creuse, comme Drouille (attesté au XI^e siècle) ou La Tour-Saint-Austrille (attesté dès le milieu du Xe siècle).

Racinet Philippe

LA SOUTERRAINE

Campagne de cartographie géoradar de l'agglomération antique de Bridiers

En juillet 2019 a eu lieu sur le site de Bridiers à La Souterraine (Creuse) une campagne de prospection géoradar dans une parcelle située en bordure est de l'habitat groupé, au sud de la grande nécropole et au nord d'un second espace funéraire.

Ces travaux conduits dans le cadre du PCR *HaGAL* – *Habitat groupé antique de la cité des Lémovices*

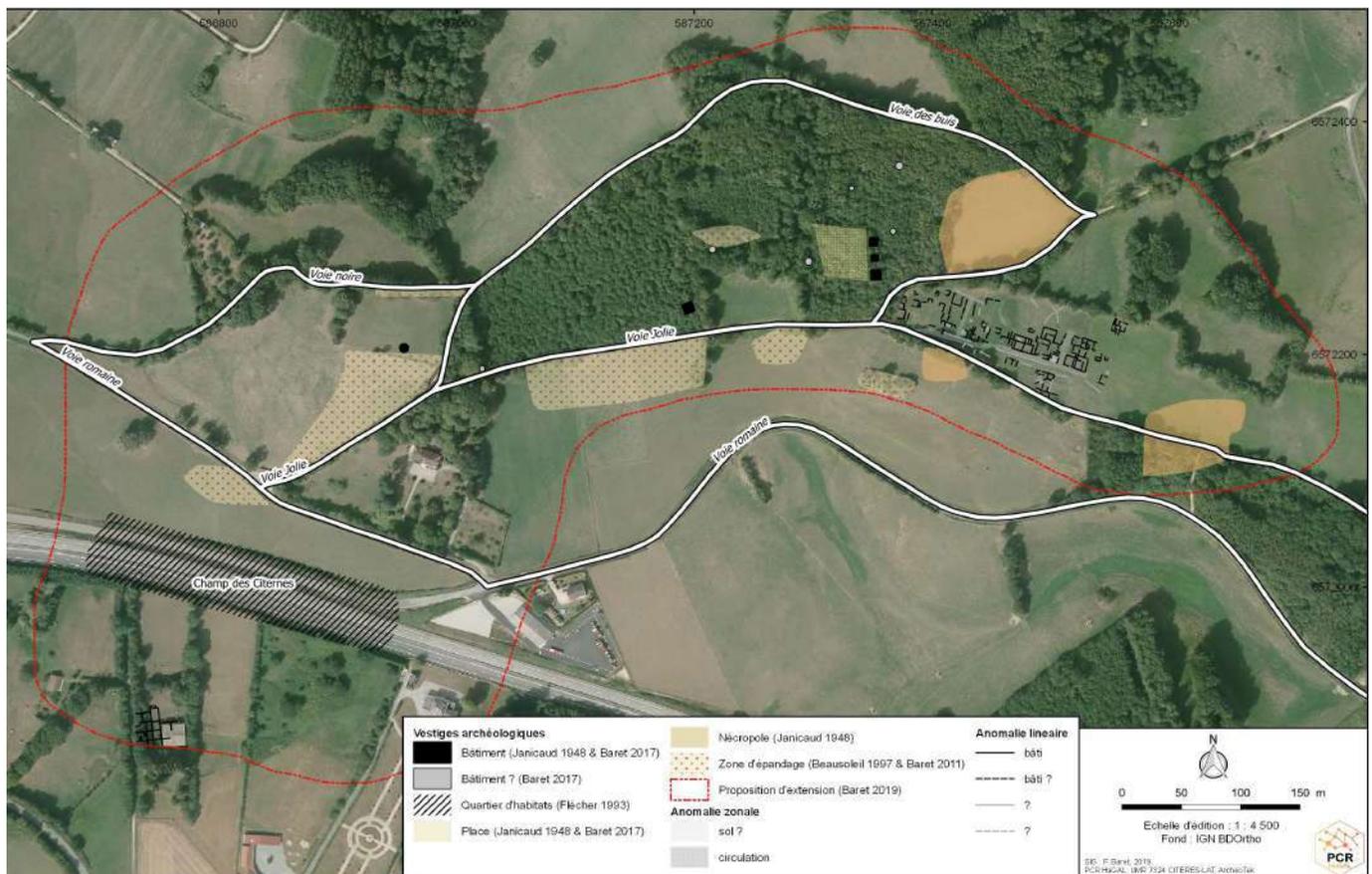
(Baret *et al.* 2019), font notamment suite au levé LiDAR conduit en 2017 sur la zone boisée immédiatement au nord-ouest de la parcelle (Baret 2017). Celle-ci, bien qu'*a priori* excentrée du fait de son encadrement par deux zones funéraires au nord et au sud, qui marquent normalement la limite des espaces urbains, était déjà



La Souterraine - Campagne de cartographie géoradar de l'agglomération antique de Bridiers
Exemple de carte géoradar (profondeur cumulée : 105-125 cm).



La Souterraine - Campagne de cartographie géoradar de l'agglomération antique de Bridiers
Cartographie générale des résultats.



La Souterraine - Campagne de cartographie géoradar de l'agglomération antique de Bridiers
Synthèse des données archéologiques et proposition d'extension de l'habitat groupé.

connue pour livrer régulièrement des tessons de céramiques dans les taupinières.

L'objectif de la campagne de 2019 était multiple : mener une nouvelle prospection pédestre en localisant chaque artefact, valider l'hypothèse de la présence de constructions antiques par une prospection géoradar et en cas de résultats positifs guider l'implantation d'une fouille programmée. Ces derniers ont été largement atteints même si la prospection pédestre n'a, elle, pas été aussi productive qu'espéré.

Conduit durant l'été, en parallèle de la prospection géophysique, la prospection pédestre n'a permis de collecter que de rares fragments de céramique et de TCA en raison de taupinières anciennes, aplaties et extrêmement poussiéreuses. Les travaux agricoles (prairie de fauche), la sécheresse des sols et l'absence de pluie pour laver les taupinières n'ont pas offert de conditions favorables telles que celles observées lors d'une visite de terrain début février.

La prospection géoradar conduite sur un peu plus d'un hectare s'est quant à elle révélée beaucoup plus efficace et riche de résultats inédits. En effet, sur une surface d'environ 0,8 ha, c'est tout un quartier résidentiel qui a pu être mis en évidence. Ce dernier, composé d'au moins dix ensembles bâtis, est structuré par trois possibles axes de circulation dont un axe principal, suivi sur 150 m de longueur, sur lequel s'alignent six ensembles construits et deux axes secondaires (environ 35 m de longueur) qui lui sont perpendiculaires. Quatre îlots urbains se dessinent ainsi au moins partiellement. Seul l'îlot entre les deux rues secondaires est appréhendé dans sa largeur (environ

85 m). Les trois axes de circulation offrent une largeur d'environ 4 m. L'ensemble des constructions s'adaptent aux contraintes du terrain. En effet, la présence d'une dépression dans la partie nord de la parcelle, avec une rupture de pente assez marquée, a constitué une limite à l'installation des bâtiments qui épousent la forme extérieure de la dépression. Les ensembles bâtis montrent tous une orientation identique correspondant aussi à celui des rues et s'alignent parfaitement avec celles-ci. On note, malgré tout, que certains espaces, en raison des remontés du granite sous-jacent, offrent une lecture moins aisée des plans et des anomalies soit moins marquées, soit partiellement masquées par des zones bruitées. Cependant, la qualité des données du géoradar n'a d'égal que celle des vestiges mis en évidence. En effet, ceux-ci apparaissent à partir de 0,35/0,40 m de profondeur et certains murs sont encore perceptibles à 2,50 m de profondeur environ. Ces résultats offrent de bonnes perspectives de poursuite de la cartographie géoradar du site mais aussi pour engager une fouille programmée afin de confirmer et valider les interprétations proposées et appréhender la fonction des édifices et le fonctionnement du quartier.

Enfin, en parallèle des prospections, l'enquête orale s'est poursuivie ce qui a permis non seulement de géoréférencer des découvertes qui ne sont pas mentionnées dans la bibliographie ancienne mais aussi de retrouver l'origine de plusieurs éléments de constructions en granite (caniveaux, margelles de puits) déposés soit chez des particuliers, soit au bord de l'un des chemins du site (Baret 2017).

L'ensemble des travaux conduits depuis 2010 sur le site de Bridiers, en complément des opérations archéologiques anciennes (fouille du Champ des Citernes en 1992-93, fouille du Gros Buisson en 1993) invite à réviser, comme nous l'avons déjà partiellement fait à l'issu du levé LiDAR conduit en 2017 (Baret *et al.* 2019), la bibliographie ancienne et à poursuivre les opérations de terrain pour renouveler les connaissances sur ce site.

Cette nouvelle prospection géoradar, sur un site lémovice en contexte granitique, modifie fortement l'image de l'agglomération de Bridiers en offrant pour la première fois le plan d'un véritable quartier urbain. Son emplacement, largement débordant des deux zones funéraires qui l'encadrent au nord et au sud, invite à réviser le schéma d'implantation qui se dessinait jusqu'ici pour ce site. Gageons que la poursuite des

recherches permette d'appréhender de mieux en mieux cette grande agglomération de la cité des Lémovices implantée sur un important carrefour routier qui relie le site aux principales localités de la cité et des cités voisines.

Florian Baret

- Baret F. (2017) *Les agglomérations antiques de la cité des Lémovices. Campagne 2017. Blond, La Souterraine, Saint-Goussaud*. Rapport de prospection thématique avec LiDAR. Limoges : SRA Nouvelle Aquitaine, 165 p.
- Baret F. (2019) L'agglomération gallo-romaine de Bridiers. in S. Lafaye, J. Roger (dir.) *Aux origines de La Souterraine*. Études creusoises (n°XXV). Guéret : Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, p.2739.
- Baret F. (coord.), B. Cauuet, C. Chevalier, C. Maniquet et collaborateurs (2019) *PCR HaGAL – Habitat Groupé Antique de la cité des Lémovices (2018 / 2019-2021)*, Rapport intermédiaire d'activités, Année 2019, SRA Nouvelle Aquitaine, Limoges, [à paraître].

Haut Moyen Âge

TOULX-SAINTE-CROIX Chapelle Saint-Martial

Les sondages archéologiques menés à l'emplacement de l'ancienne chapelle Saint-Martial à Toulx-Sainte-Croix font suite au projet de restauration et de nettoyage initié dès 2012 (Cf. BSR 2012). En effet, ce site s'est fortement dégradé depuis son dégagement entre 1986 et 1988 lors des fouilles dirigées D. Dusot. En accord avec le service régional de l'archéologie, cette remise en état a été menée sous la direction des archéologues en 2012, permettant la reprise en fouille des niveaux anciens encore conservés à l'intérieur de la chapelle. La cristallisation des maçonneries en 2019 a nécessité une nouvelle intervention ponctuelle sous la base de l'autel central et dans l'angle sud-est de l'église.

L'origine de cette chapelle est encore incertaine, fautes de sources écrites. Traditionnellement placée sous le vocable du saint Martial, les premières mentions ne semblent guère remonter avant le XIXe siècle, sans qu'aucune description de l'édifice ne soit précisée. Il faut attendre en réalité la fouille des années 1980 pour préciser la chronologie : un premier édifice est ainsi identifié par une maçonnerie en liaison avec des sarcophages trapézoïdaux en calcaire et en grès, indiquant une occupation au haut Moyen Age. Ces derniers seront ensuite scellés par l'installation vers le XIIe siècle d'une nouvelle église rectangulaire de 13 m de long par 7,60 m de large, la nef étant séparée du chœur par un muret.

L'intervention en 2012 a permis de compléter les informations relatives à l'occupation précoce du site, avec la restitution d'un premier plan pour l'édifice mérovingien, de forme rectangulaire d'au moins 10 m de long pour une largeur interne d'environ 7,50 m ; à 5,40 m du mur oriental, une maçonnerie parallèle fait peut-être office de séparation. De plus, 16 nouvelles inhumations avaient été identifiées, la plupart correspondant à des sépultures en coffre en matériaux périssables, placées chronologiquement entre le VIIe s. et le XIe s.

L'intervention limitée en 2019 au niveau de l'angle sud-est de la chapelle médiévale a permis de reconnaître deux nouvelles tombes du haut Moyen Age. La première, sous l'emprise de l'autel et de son dallage, s'appuie à l'ouest contre le mur mérovingien oriental. Sa conservation est partielle, en raison de son recoupement au niveau des membres inférieurs par la fondation du chevet de l'église médiévale. La seconde tombe, orientée nord-sud contre le mur du premier édifice, présente une large et profonde fosse rectangulaire contenant un sujet robuste placé dans un coffrage en bois, calé par des pierres. Ces deux nouvelles inhumations complètent donc le plan de la nécropole mérovingienne en lien avec l'édifice primitif.

Roger Jacques

VIERSAT Le Charaud - le Bois du Sous, la Porte - Parc éolien

Le diagnostic préventif conduit préalablement au projet de centrale éolienne sur la commune de Viersat, aux lieux-dits Le Charaud, le Bois du Sous et la Porte n'a livré aucun indice ou vestige mobilier témoignant

d'une occupation ou d'une fréquentation ancienne des emprises concernées.

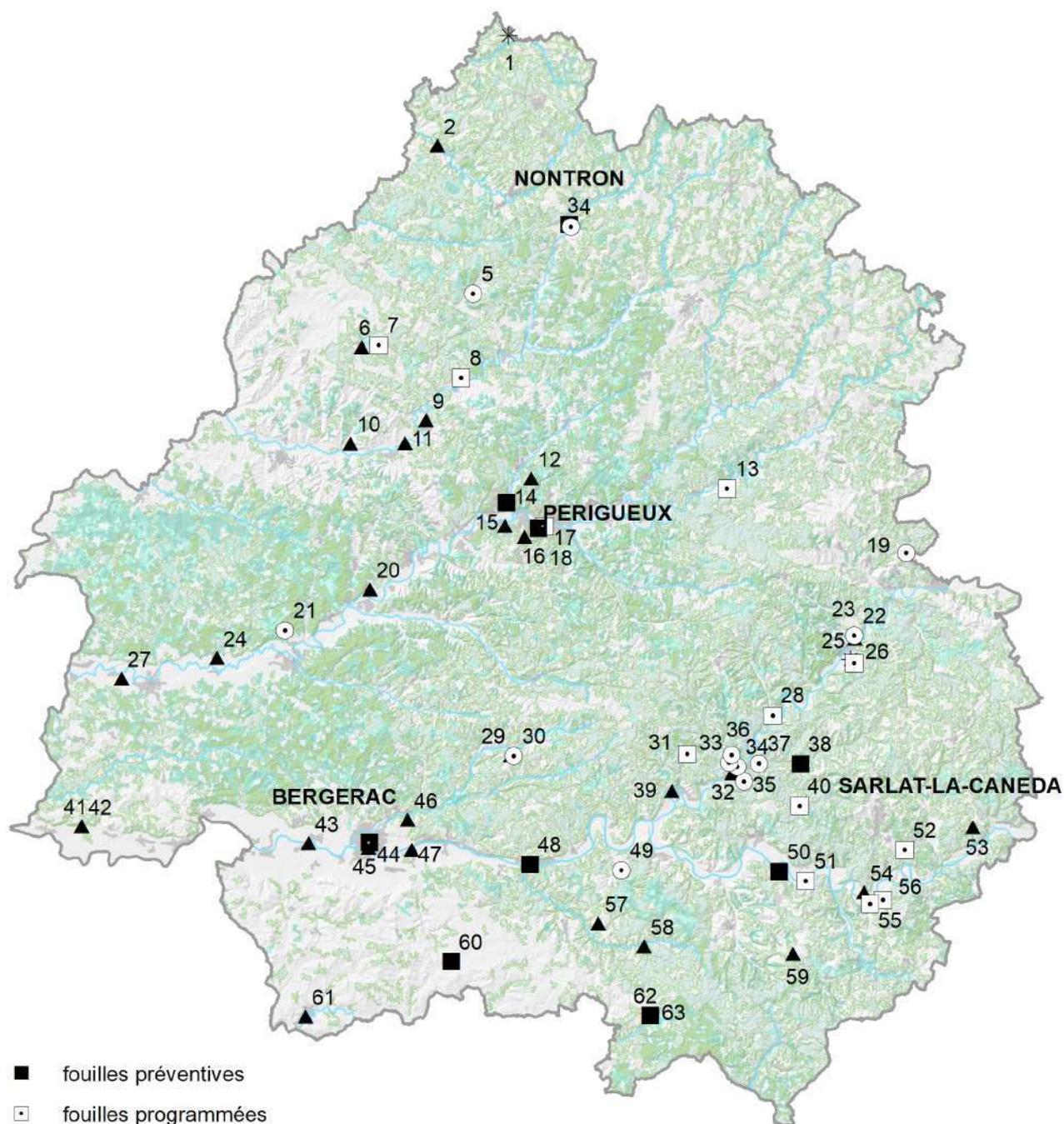
Méténier Frédéric

NOUVELLE-AQUITAINE DORDOGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses
études documentaires
- * P.C.R.



N°						N°	P.
027711	ALLAS-LES-MINES	Château de Ferrières	GAILLARD Hervé	MCC	FP	50	166
027747	BERGERAC	Ilot Berggren	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	45	167
027689	BERGERAC	Containers enterrés	MAGES Séverine	EP	FP	44	167
027646	BOURDEILLES	Fourneau du Diable	BAUMANN Malvina	SUP	FPr	8	168
027744	LE BUGUE	Station épuration	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	39	170
027716	LE BUISSON-DE-CADOUIN	Grotte de Cussac	JAUBERT Jacques	SUP	PCR	49	170
027633	CARLUX	Le Château	LEROUX Laure	EP	SD	53	171
027735	CARSAC-AILLAC	Pech de l'Azé IV	SANDGATHE Dennis	SUP	FPr	52	172
027654	CASTELNAUD-LA-CHAPELLE	Chapelle des Milandes	CASTEX Dominique	CNRS	FPr	51	173
027612	CHAMPCEVINEL	73 bis rue des Gravettes	SALVÉ Serge	INRAP	OPD	12	175
027698	CHANCELADE	Abbaye	BOISSERIE Florence	EP	FP	14	175
027638	COULOUNIEUX-CHAMIERES	161 Avenue Winston Churchill	CHARMAUX Gabriel	COL	OPD	16	178
027743	COURS-DE-PILE	Château de pile Migeay	FOLGADO LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	47	179
027785	CREYSSE	Grand Jean	FOLGADO LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	46	179
027668	CUBJAC-AUVÈZÈRE-VAL D'ANS	La Forge d'Ans	BONNENFANT Jérémy	COL	FPr	13	180
027690	DOMME	Château du Roy	BOUVART Patrick	MCC	FPr	55	181
027436	DOMME	Combe Grenal	FAIVRE Jean-Philippe	Univ	FPr	56	183
027682	EYMET	Conteneurs enterrés	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	61	185
027694	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Les Combarelles I	PAILLET Elena	MCC	RAR	37	186
027662	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Abri Cro Magnon	BOUGARD Estelle	SUP	RAR	34	187
027713	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Laugerie Haute	MICHEL Alexandre	COL	PAN	36	188
027692	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	La Mouthe	PETROGNANI Stéphane	SUP	RAR	35	190
027655	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Abri du Poisson	CRETIN Catherine	MCC	RAR	33	191
027609	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Serres	FOLGADO LOPEZ Mila	INRAP	OPD	32	191
027649	ISSIGEAC	2 Grand Rue, Maison des Dîmes	PERROT Xavier	EP	FP	60	192
027712	JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINTE-ROBERT	Forge neuve	DISSER Alexandre	BEN	SD	2	194
027790	LAMONZIE-SAINTE-MARTIN	La Bougatie-Ouest	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	43	196
027618	LISLE	La Peyzie	LEFEBVRE Alexandre	SUP	SD	9	196
027392	MARQUAY	Laussel	KLARIC Laurent	CNRS	PCR	38	197
027635	MARSAC-SUR-L'ISLE	Route de Marival	MICHEL Alexandre	COL	OPD	15	198
027613	MÈNESPLET	Barthomettes	FOLGADO LOPEZ Mila	INRAP	OPD	27	200
027665	MEYRALS	Le Berteil	BONNENFANT Jérémy	COL	FPr	40	200
027639	MONPAZIER	Centre Bourg	GERARDIN Cédric	EP	FP	63	202
027788	MONPAZIER	19 bis rue du Trottoir	SALVE Serge	INRAP	OPD	62	202
027793	MONTCARET	La Petite Borie AT 159	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	41	203
027794	MONTCARET	La Petite Borie AT 162-165-168	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	42	203
027691	MONTIGNAC-SUR-VÈZÈRE	La Balutie	ROYER Aurélien	CNRS	FPr	26	204
027657	MONTIGNAC-SUR-VÈZÈRE	Plaine du Chambon	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	PRT	22	204
027810	MONTIGNAC-SUR-VÈZÈRE	8 Chemin de la Laurence	VIGIER Serge	INRAP	OPD	23	205
027685	NEUVIC-SUR-L'ISLE	Les Granges, Route de Saint-Astier	FOLGADO-LOPEZ Mila	INRAP	OPD	20	205
027721	PÉRIGUEUX	32 Boulevard des Arènes	SAUVAITRE Natacha	EP	FP	18	206
026991	PÉRIGUEUX	Puy-Saint-Front	GARROS Benoit	EP	FPr	17	208
027756	LA ROQUE-GAGEAC	Saint-Donat	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	54	212
027718	SAINTE-AVIT-RIVIÈRE	Abords de l'église	BARBEYRON Arnaud	COL	OPD	58	212
027706	SAINTE-AVIT-SÉNIEUR	Le Bourg	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	57	213
027619	SAINTE-CRÉPIN-DE-RICHEMONT	Carrière de Meules	BOYER François	BEN	PRT	5	214
027634	SAINTE-FÉLIX-DE-VILLADEIX	La Peyrouse	HIRIART Eneko	CNRS	SD	29	217
027616	SAINTE-FRONT-DE-PRADOUX	Site badegoulien de plein air du Chatenet	DUCASSE Sylvain	CNRS	APP	21	220
027784	SAINTE-LAURENT-DES-HOMMES	Centre Bourg	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	24	223
027617	SAINTE-LAURENT-LA-VALLÉE	Moulin à vent	MALASSAGNE Joël	BEN	SD	59	224
027695	SAINTE-LÉON-SUR-VÈZÈRE	Le Moustier	DISCAMPS Emmanuel	SUP	FPr	28	225
027751	SAINTE-VICTOR	Aménagement du bourg	BARBEYRON Arnaud	COL	OPD	10	226
027671	SAVIGNAC-DE-MIREMONT	La Ferrassie	CHIOTTI Laurent	Musée	FPr	31	227
027783	TOCANE-SAINTE-APRE	La Chauprade	FOLGADO LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	11	230
027775	LA TOUR-BLANCHE-CERCLES	Château	SALVE Serge	INRAP	OPD	6	230
027623	LA TOUR-BLANCHE-CERCLES	Chez Tezy	CHASSIN Simon	BEN	FPr	7	231

Antiquité,
Moyen Âge

**ALLAS-LES-MINES
Château de Ferrières**

Époque moderne

En octobre 2018, des travaux d'assainissement sur le flanc oriental du logis médiéval de Ferrières au bourg d'Allas-les-Mines ont provoqué la découverte fortuite de sols antiques et d'ossements humains dans des niveaux très superficiels. Un diagnostic de l'INRAP (Anne Pons-Métois, responsable d'opération) réalisé préalablement en avril 2018 avait pourtant montré sur un sondage 1, au-devant d'une poterne dans l'angle nord-est du logis, des niveaux d'apparition de vestiges (sépultures, fosse charbonneuse antique ?) bien plus en profondeur (1,40 m) que le terrassement conduit par le propriétaire plus au sud (cf. *BSR* 2018, p. 268). La configuration du terrain, formant un talus naturel à cheval duquel s'est installé le logis au XIVe siècle est clairement à l'origine de cette mésestimation.

A la suite du décaissement du propriétaire, dans le cadre d'une fouille exécutée par l'État en juillet 2019, un rectangle de fouille a donc été ouvert le long du flanc oriental du logis et le sondage 1 de l'INRAP a été revisité et élargi pour comprendre l'articulation des vestiges altimétriquement discordants à première vue.

La fouille a mis en évidence des murs antiques en partie récupérés (état 1). Subsiste une salle chauffée par hypocauste dont deux pilettes étaient en place sur un sol de tuileau (cf. fig.). Dans un second état deviné, le balnéaire alors ruiné est réoccupé par un bâtiment sur poteaux (trois ancrages assurés, deux supposés). Le talus au nord serait, dans cette période, aménagé d'une batterie de fours sans doute à vocation domestique. Les structures de combustion sont percées dans l'épaisseur du talus depuis le nord, profitant d'un épais niveau compact de gélifraacts (grèzes) à cet endroit. La relation stratigraphique entre les fours et les vestiges antiques (état 1) et postérieurs (état 2) n'a pu être assurée mais la datation radiocarbone

des fours livre une fourchette de 1027 à 1160 (Lyon – 18684). L'espace est potentiellement remblayé ensuite et gagné peu de temps après par les inhumations en pleine terre et en caisson d'un cimetière (état 3). Les six sépultures recensées sont orientées tête à l'ouest et certaines repercent la zone des fours. Une extension d'un cimetière paroissial non cantonné est soupçonnée ici, malgré une distance de plus de 40 m à l'est du chevet de l'église Sainte-Croix d'Allas. À la fin du XIIIe ou au début du XIVe siècle, le logis-tour (*hospicium*) est construit prenant pied en travers du talus (état 4), présentant le petit côté de son rectangle bâti au nord en direction de la vallée de la Dordogne. La construction entraîne un décaissement des niveaux antérieurs, y compris au débouché d'une poterne ménagée dans son angle nord-est. Les transformations du logis à la Renaissance puis au XVIIe siècle (état 5) sont traduites par l'obturation de la poterne et une rupture de pente sur la vallée soulignée par un imposant mur-terrasse au nord.

Modeste dans sa superficie, cette fouille a eu à tout le moins le mérite de démontrer l'enjeu de l'espace intra-villageois au sein du bourg d'Allas-les-Mines, autant dans le statut qu'il recouvre que dans son évolution sur près de 1500 ans. Au déroulé classique d'un établissement gallo-romain réoccupé par des structures légères postérieures, s'ajoute la conquête d'un espace funéraire assez dense que la construction du logis phagocyte de manière brutale et sans ménagement. Cette opération démontre s'il en était besoin l'intérêt d'investir ces zones par l'archéologie pour en comprendre la genèse et le développement.

Gaillard Hervé



Allas-les-Mines - Château de Ferrières
Vestiges de la salle chauffée, trous de poteaux et sépulture (cl. HG)

Bas Moyen Âge,
Époque moderne

BERGERAC

24, rue des Chais, rue de la Planche, rue Berggren

Un projet de construction de quinze logements sociaux dans le quartier de la Madeleine, sur une surface de 1060 m², a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique.

Les structures mises au jour appartiennent à deux époques distinctes. La période médiévale, plus précisément le XIV^e siècle, est représentée par un ensemble de fosses dont l'ouverture se situe à 1,10 m de profondeur. Elles sont réparties sur la totalité des quatre sondages.

A l'époque moderne, d'importantes fosses sont creusées au sud de l'emprise, certaines afin d'extraire des matériaux, comme les fosses mises au jour au sud de l'emprise. Elles apparaissent aux alentours de 0,60 m de profondeur. D'autres fosses de grande taille n'ont pas pu être interprétées.

Enfin, les restes d'un angle de mur au nord semblent appartenir à cette période.

Silhouette Hélène

Haut Moyen Âge,
Moyen Âge,

BERGERAC

Rue de la Brèche et rue Saint-Clar

Période récente

La réalisation de sondages destinés à recevoir des containers a permis d'ouvrir des fenêtres dans plusieurs secteurs du centre ancien de la ville de Bergerac. Deux sondages sur les huit prévus ont été réalisés en mai 2019.

Le premier site se positionne sur une petite place au croisement de la rue de la Brèche et de la rue des Petites boucheries.

Dans le fond du sondage, les vestiges d'un habitat aux murs en terre et d'une structure drainante ont été

reconnus. Au-dessus, la phase d'abandon, révélée par un épais remblai d'argile, sert d'appui à une nouvelle occupation définie par la présence d'une plaque foyer reposant sur les vestiges d'un plancher brûlé. Par-dessus, prennent place deux niveaux de circulation recouverts par un épais remblai de démolition. L'ensemble a été perturbé par la mise en place de latrines modernes aux murs en briques.

Ajoutons que l'interprétation de la coupe stratigraphique réalisée le long de la berme orientale a été réalisée avec l'expertise de Yan Laborie.

Le second sondage réalisé au cours de cette opération se situait rue Saint-Clar.

Dès les premiers coups de godets, un mur arasé situé le long de la berme orientale ainsi qu'un pavement

en briques qui lui était associé ont été mis au jour. Ce sol en bon état de conservation venait recouvrir une succession de niveau de circulation d'époque médiévale et un habitat du haut Moyen-Âge édifié en matériaux périssables. Enfin, à l'arrière du mur arasé, une cave remblayée par des gravats de démolition a été découverte.

Au total, ce sont 72 structures qui ont été répertoriées dont deux fossés, des silos et des trous de poteaux avec une chronologie d'occupation qui semble s'étaler du Haut Moyen-Âge à l'époque moderne voire contemporaine.

Mages Séverine



Bergerac - Rue de la Brèche et rue Saint-Clar
Vue de la coupe stratigraphique orientale du sondage 1, rue de la Brèche

Paléolithique supérieur

BOURDEILLES Fourneau du Diable

Le site du Fourneau du Diable, découvert à la fin du XIXe siècle et fouillé de 1912 à 1929 par D. Peyrony est un important gisement du Solutrén supérieur. La richesse des vestiges exhumés, la découverte d'un

bloc sculpté et l'identification de structures d'habitat en ont fait un gisement de référence pour la période. Depuis 2015, les travaux de terrain ont eu pour objectif la fouille des déblais, pour compléter des collections

muséographiques issues d'un ramassage très sélectif, et une réévaluation du potentiel archéologique du site, peu exploité au vu de l'ancienneté de sa découverte.

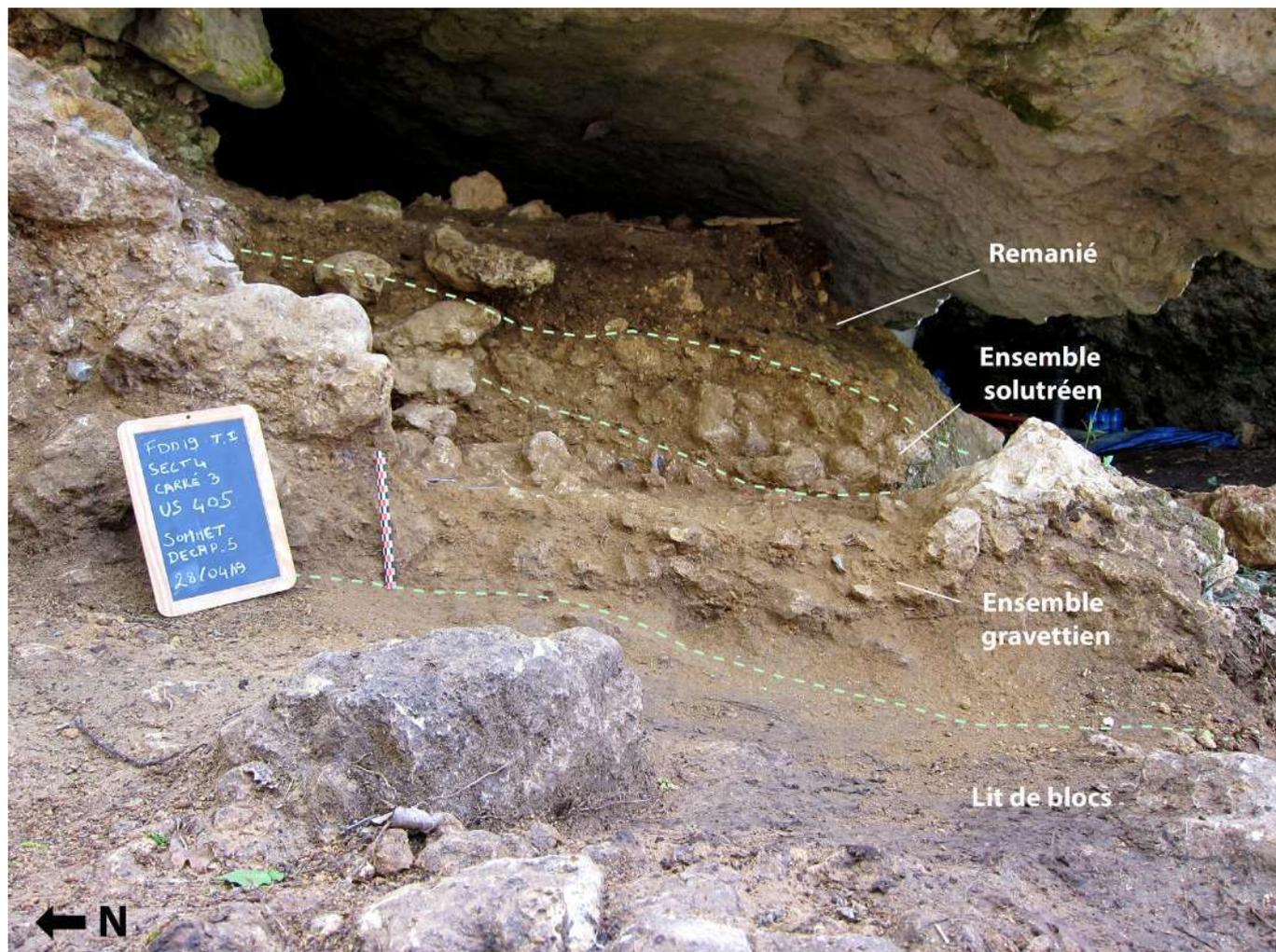
La campagne de 2019, deuxième année d'une triennale, a concerné la Terrasse inférieure. Il s'agissait de localiser les limites des fouilles anciennes pour retrouver et caractériser les niveaux archéologiques fouillés par Peyrony et Belvès en 1912-1913 dans cette partie du gisement. Deux sondages ont été implantés sous les deux grands blocs d'effondrement formant la « cabane » (Peyrony, 1932).

Le premier sondage (secteur 2), ouvert en 2018 et agrandi en 2019, est localisé sur la bordure sud du bloc sud. D'une emprise de 2,50 m dans l'axe nord-sud, sur 2,50 m dans l'axe est-ouest, il a permis de dégager, derrière une importante accumulation de déblais, une coupe montrant la succession de couches archéologiques en position secondaire regroupées en trois ensembles sédimentaires en cours d'analyse micromorphologique.

Le deuxième sondage (secteur 4), ouvert cette année, est localisé sur la bordure ouest de bloc nord et intègre le fantôme de la « Tranchée Belvès » (*ibid*). D'une emprise de 4,30 m dans l'axe nord-sud, sur 2,70 m dans l'axe est-ouest, il permet de suivre le

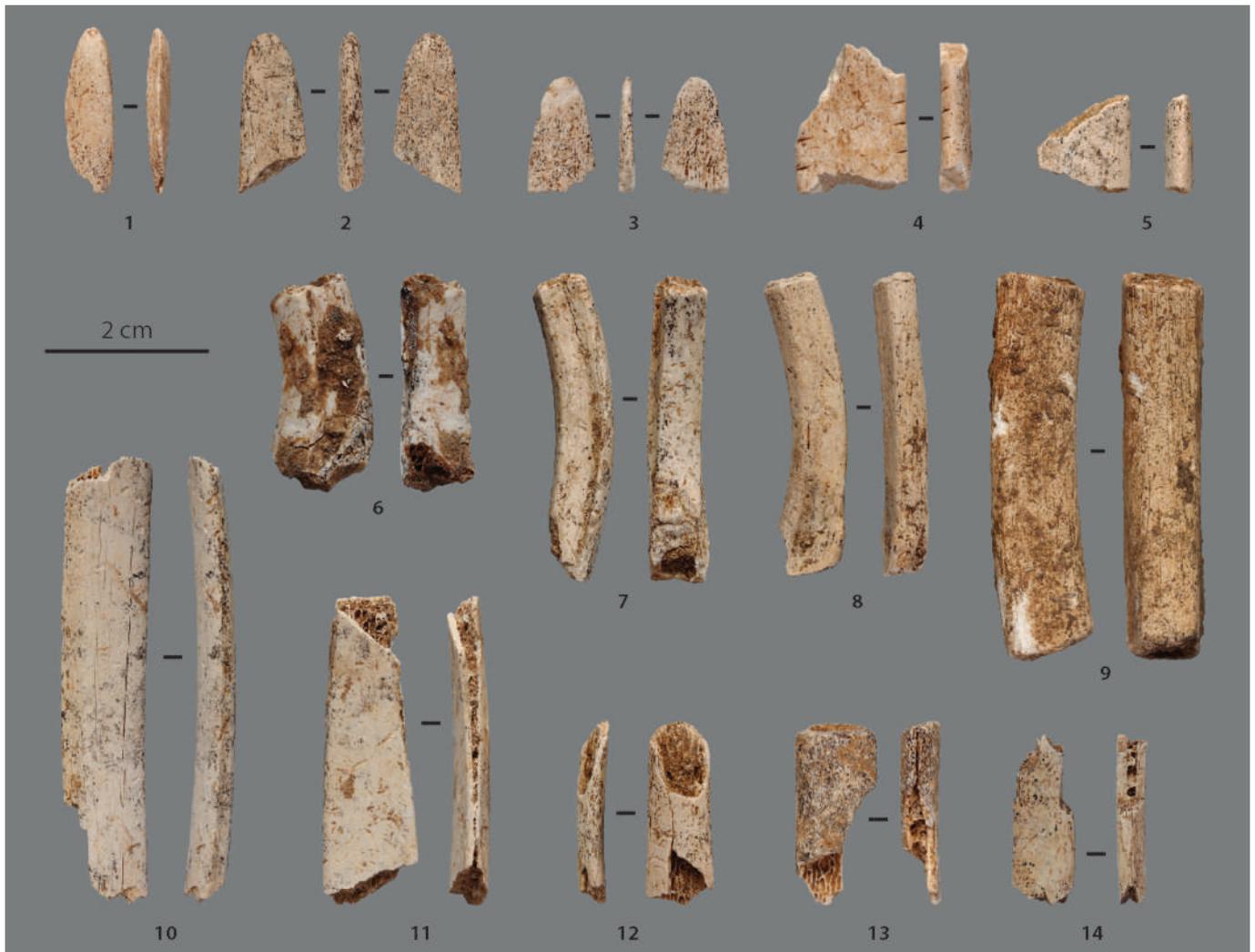
remplissage de la terrasse le long de la pente. Comme en secteur 2, on y observe la succession de couches archéologiques en position secondaire. A partir du substrat des occupations paléolithiques se succèdent deux ensembles distincts attribuables au Gravettien puis au Solutrén (cf. fig.). Les profils dégagés en 2019 confirment les observations stratigraphiques de D. Peyrony et permettent d'aller plus loin dans la compréhension et la caractérisation des dépôts. Les couches ont subi un déplacement important le long de la pente. Le Gravettien est caractérisé par une industrie lithique typique de la phase moyenne où la composante Raysse domine, tandis que le Solutrén, moins riche, ne semble comprendre que des pièces diagnostiques de la phase récente. L'industrie osseuse de l'ensemble gravettien, très homogène et nettement plus riche que celle des collections Peyrony constituées sur la même terrasse, renvoie à une production spécifique d'outils sur côte (cf. fig.). Sur l'ensemble du remplissage, la faune est largement dominée par le renne. Des restes ont été prélevés en coupe pour dater les ensembles.

Baumann Malvina



Bourdeilles - Fourneau du Diable

Vue du remplissage sous le bloc d'effondrement Nord de la « cabane », secteur 4, Terrasse inférieure, Fourneau du Diable, campagne 2019



Bourdeilles - Fourneau du Diable

Industrie osseuse, 1 à 3-Fragments distaux de lissoirs sur héli-côte, 4 et 5-Fragments médiaux de lissoirs sur héli-côte, 6 à 9-Déchets de fabrication sur partie proximales de côtes entières, 10 à 14-Déchets de fabrication sur partie méso-distales de côtes entières ; Fourneau du Diable, campagne 2019

Époques moderne
et médiévale

LE BUGUE Station d'épuration

Une extension de l'espace d'activité de la station d'épuration du Buge, avec la construction de nouveaux bassins et de bâtiment au sud de la station existante, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique. L'étude géologique des couches sédimentaires écarte la conservation en place de témoins paléolithiques.

Huit tranchées ont été creusées dans ce terrain qui faisait office d'aire de stockage de terre et de débris végétaux par la municipalité.

Seuls deux fosses silos ont été mises au jour dans une tranchée qui se trouve à l'extrémité est de l'emprise. L'absence de mobilier associé n'a pas permis de dater ces structures.

Silhouette Hélène

LE BUISSON-DE-CADOUIN Grotte de Cussac

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Jaubert Jacques

CARLUX Le château

Entre Sarlat (Dordogne) et Souillac (Lot), les ruines imposantes du château de Carlux couronnent un éperon calcaire dominant une étroite vallée aboutissant sur la Dordogne. Le château se décline en deux cours différenciées par leurs altitudes et leurs vestiges : au sud-est, une tour à contreforts plats voisine un massif d'entrée, tandis qu'au nord, se dresse une tour formant porterie, associée à un bâtiment barrant l'éperon. Si les sources historiques attestent de l'existence d'un château à Carlux dès le milieu du XIII^e siècle, elles s'avèrent trop lacunaires pour éclaircir cette architecture complexe et largement ruinée.

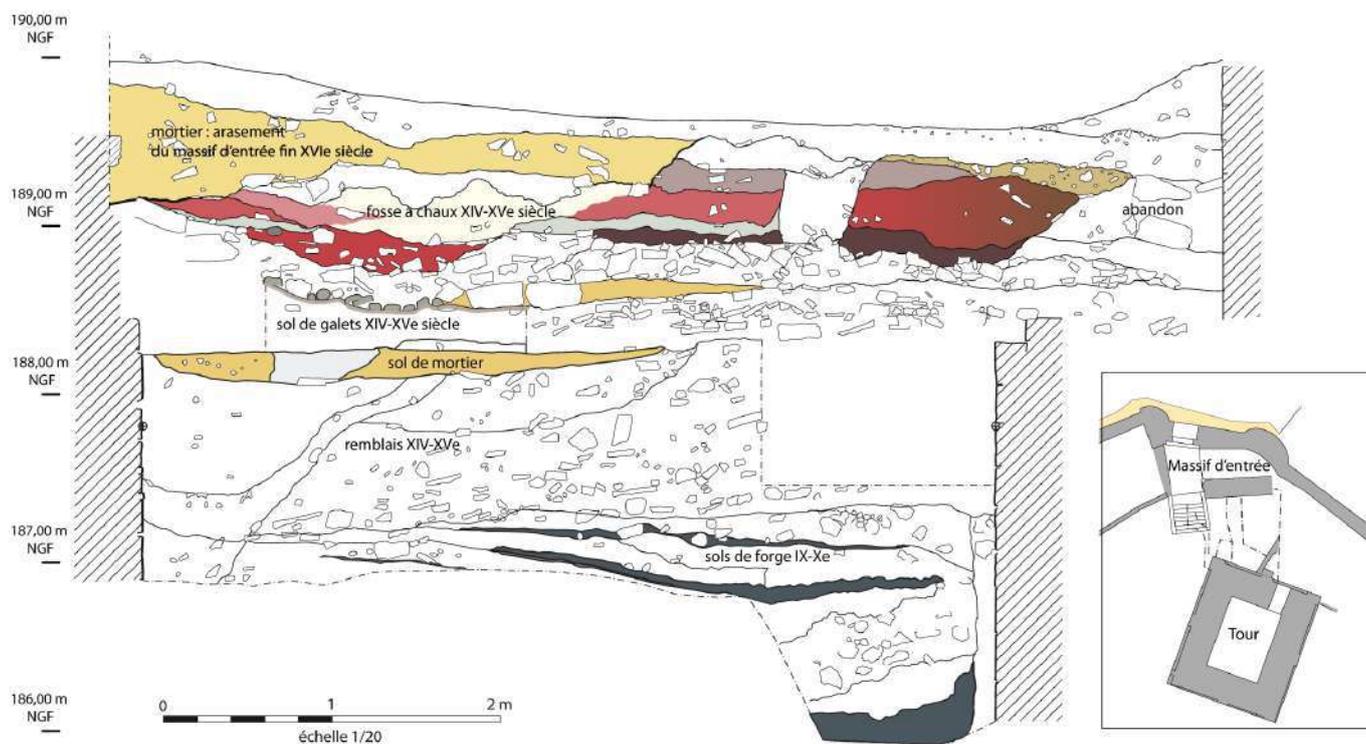
En 2018, l'association locale a entrepris la restauration d'un accès vers le massif d'entrée sud, au voisinage de la tour à contreforts plats, une intervention qui a donné lieu à une vaste excavation de plus de 5 m de profondeur. La prescription d'une fouille de sauvetage par le service régional de l'archéologie a permis de livrer de nombreuses informations inédites malgré les dommages.

Les premiers mètres de stratigraphie observés sont constitués de sols de forge successifs, essentiellement observés en coupe, hormis un foyer à proximité duquel ont été collectés des fragments de paroi vitrifiés et un sédiment riche en battitures. Deux datations effectuées sur le dernier sol de forge conservé situent cette activité métallurgique sur l'éperon entre la fin du VIII^e siècle

et les deux premiers tiers du IX^e siècle, ouvrant des perspectives de recherche inattendues concernant la genèse du site fortifié. À ces sols de forge succèdent des niveaux de circulation encore inatés, l'ensemble de cette stratigraphie étant recoupée par le creusement des murs de la tour à contreforts plats, intervenant vraisemblablement entre la seconde moitié du XII^e et le premier quart du XIII^e siècle.

Au cours du XIII^e siècle, est édifié un massif d'entrée desservant la tour à contreforts plats, dont le plan singulier indique un repentir en cours de chantier. Au XIV^e siècle, l'espace compris entre la tour et le massif d'entrée est remblayé, scellant les sols de forge, afin d'aménager des niveaux de sols bordant le massif d'entrée méridional. La stratigraphie suggère ensuite une phase d'abandon, recoupée par une vaste fosse à chaux. Cette dernière est sans doute alimentée par le démantèlement de maçonneries du château afin d'améliorer l'efficacité défensive de son enceinte aux XIV^e-XV^e siècles, alors que les villes alentour subissent les troubles de la Guerre de Cent ans. Le massif d'entrée est finalement arasé pour constituer un cavalier d'artillerie lors de l'occupation du site par les Ligueurs à la fin du XVI^e siècle.

Leroux Laure



Carlux - Le château

■ Recherche d'indices de feu au Pech de l'Azé IV

La saison 2019 était la première de l'opération triennale 2019-2021 qui implique une approche microstratigraphique pour l'identification, la description et l'analyse ultérieure des caractéristiques de combustion dans la couche basale du Pech de l'Azé IV datant du Paléolithique moyen.

À court terme, l'objectif du projet est de développer une méthodologie de compréhension des indices de feu afin d'obtenir des informations sur la morphologie, la durée, le carburant et sa consommation et ses fonctions au Pech de l'Azé IV. L'objectif à long terme est de mieux comprendre la nature de l'utilisation des feux néandertaliens et le rôle du feu dans les adaptations paléolithiques.

La couche basale, la couche 8, est datée d'il y a 100 000 ans et se distingue surtout par la concentration dense de résidus d'incendie et d'éléments de feu visibles en coupe stratigraphique. François Bordes a noté ces caractéristiques lors de ses fouilles dans les années 1970 et une première tentative a été faite pour les étudier lors de la fouille Dibble-McPherron au début des années 2000 (Dibble *et al* 2017). Cependant, les efforts pour isoler les caractéristiques individuelles n'ont pas été couronnés de succès et un banc de dépôts de la couche 8, d'environ 0,75 x 2,5 mètres et 20 centimètres d'épaisseur, n'a pas été fouillé (Dibble *et al* 2017).

■ Le projet actuel

En 2017-2018, l'équipe actuelle a commencé à développer une méthodologie de fouille qui pourrait potentiellement fournir un moyen d'isoler et d'étudier des caractéristiques individuelles du banc de la couche 8. Cette nouvelle méthodologie comprend plusieurs étapes majeures.

1/Enlèvement soigneux des blocs de sédiments intacts du banc de la couche 8 et transport au laboratoire de Carsac à proximité.

2/Au laboratoire, chaque bloc subit une fouille microstratigraphique haute résolution à l'aide d'un système unique de prélèvement d'échantillons par aspiration. Ce système permet d'atteindre un degré de précision de fouille nécessaire pour identifier et isoler les minces lentilles microstratigraphiques associées aux éléments du feu. La fouille en laboratoire permet également l'application d'une gamme d'éclairage qui aide à distinguer visuellement les différentes lentilles. L'origine des objets et des échantillons sont enregistrés à l'aide d'un microscribe avec un logiciel mis au point par S. McPherron. Plus tard, les coordonnées en laboratoire sont converties en coordonnées dans la grille du site.

3/Le système d'aspiration permet la collecte dans des conditions environnementales semi-contrôlées de tout le volume de sédiments en un grand nombre de petits échantillons (collectés dans des flacons en verre de 50 ml et conservés au réfrigérateur). Ceci permet un échantillonnage haute résolution et très précis avec un faible potentiel de contamination entre les échantillons. Il s'agit de la partie la plus importante de la méthodologie car elle fournit un moyen de rééchantillonner à plusieurs reprises des emplacements très précis dans la couche et d'intégrer étroitement les données de différents types d'analyses.

4/Les échantillons sélectionnés font ensuite l'objet d'un large éventail de types d'analyses : micromorphologie, spectroscopie infrarouge à transformée de Fourier (IRTF) des sédiments et des silex brûlés, analyses paléomagnétiques, analyses géochimiques, analyse des phytolites, archéozoologie des os brûlés, et analyse anthracologique. Un bloc de sédiments sur trois est également imprégné et transformé en coupes minces pour une analyse micromorphologique des analyses paléomagnétiques ultérieures.

5/Les données résultantes initiales seront utilisées pour sélectionner stratégiquement d'autres échantillons pour diverses analyses, et finalement toutes les données seront rassemblées et utilisées pour identifier, décrire et caractériser les caractéristiques de combustion.

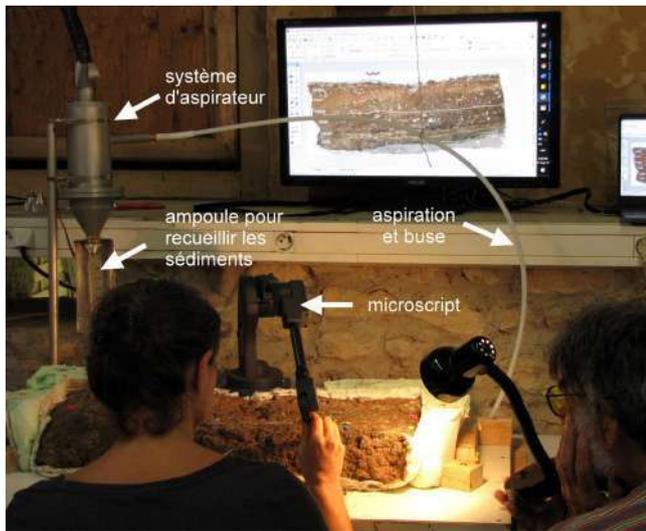
■ Résumé de l'opération 2019

Au cours de la saison 2019, nous avons réussi à retirer quatre blocs (en plus des deux prélevés en 2017). Au début de la saison, chaque enlèvement prenait plusieurs jours. À la fin de la saison, nous avons réduit ce processus à deux jours, même si une grande partie de ce temps impliquait simplement d'attendre que la mousse de polyuréthane sèche (utilisée pour stabiliser chaque bloc avant le retrait).

Des six blocs que nous avons retirés à ce jour, deux sont destinés aux analyses micromorphologiques (donc imprégnés de résine) et quatre à la fouille. Des deux blocs imprégnés, le second a également été préparé pour l'analyse archéomagnétique.

À la fin de la saison 2019, deux blocs ont été presque entièrement fouillés et, il s'est avéré que nos nouvelles techniques d'excavation et de géolocalisation ont très bien fonctionné. La fouille à l'aide des systèmes d'aspiration a été très efficace pour éliminer les sédiments sous forme de couches très minces (échelle mm) d'une manière très prudente et contrôlée et les déposer directement dans des flacons en verre.

Au cours de la saison 2019, 295 flacons de sédiments ont été récupérés et 16 fragments osseux, 131 pièces lithiques et 12 petits fragments de charbon



Carsac-Aillac - Pech de l'Azé IV
Vu du poste de fouille en laboratoire

de bois ont été excavés, localisés, et archivés pour analyses.

Tableau 1. Résumé des objets d'objets et de sédiments récupérés au cours de la saison 2019.

Unité	Cailloux	Charbon	Os	Silex	Ampoules	Volume des sédiments	Topo*
BLOC02	1	10	89	74	143	7,15 litres	15
BLOC03	0	2	72	57	152	7,6 litres	17
Total	1	12	171	131	295	14,75 litres	

* Topo fait référence au nombre de points topographiques enregistrant les limites des couches

■ Résultats analytiques

Faune et Lithiques

L'analyse de la faune > 25 mm est en cours. L'analyse des lithiques, des pièces > 25 mm et des petites pièces (pièces < 25 mm), a été réalisée au cours de la saison et est terminée. L'analyse des 131 lithiques > 25 mm a suivi la procédure utilisée dans les fouilles de Dibble et McPherron au Pech de l'Azé IV.

L'analyse des 417 petites pièces lithiques s'est concentrée principalement sur l'identification du pourcentage de lithiques qui avaient été brûlées.

Tableau 2. Résumé de l'analyse des objets lithiques de petites découvertes

Bloc	Chauffé	NA	Non-Chauffé	Total	% Chauffé
BLOC 2	112	42	93	247	54.6
BLOC 3	99	24	47	170	67.8
Total	211	66	140	417	60.1

Analyse des sédiments

Nous n'avons actuellement qu'un petit volume d'échantillons de sédiment provenant du banc qui peuvent être distribués aux différents spécialistes analytiques.

Tableau 3. Résumé de la sélection des échantillons et des analyses

Nombre d'échantillons	Type d'analyses	Analyste/Laboratoire	Statut
26 (sédiment)	Géochimiques: Biomarqueurs lipidiques	Carolina Mallo (Instituto Universitario de Bio-Orgánica Antonio González, Tenerife, Espagne)	En cours
6 silex (> 25 mm)			
5 os (> 25 mm)			
55	Archaomagnétisme	Ángel Carrancho (Burgos University, Spain)	Preliminaire
36	Spectroscopie Infrarouge à Transformée de Fourier (IRTF)	Dan Cabanes (Rutgers University, US)	Terminé
36	Phytolithes		

À ce jour, certains résultats ont été apportés, mais en eux-mêmes, ces résultats ne sont pas suffisants pour permettre l'identification ou la caractérisation de caractéristiques individuelles des feux. Les données résultant de ces analyses seront toutefois utilisées pour sélectionner d'autres échantillons des deux blocs fouillés en 2019 et pour aider à orienter notre stratégie d'échantillonnage pour les blocs fouillés lors des futures saisons sur le terrain.

Comme beaucoup de nos collègues, la saison 2020 prévue sur le terrain a été annulée en raison de la pandémie COVID-19. Cependant, nous prévoyons que nos travaux sur le terrain pourront se poursuivre à l'été 2021.

Sandgathe Dennis, Aldeias Vera, Goldberg Paul, McPherron Shannon, Olzsevski Deberah

Epoque moderne

CASTELNAUD-LA-CHAPELLE Chapelle des Milandes

La découverte d'un caveau funéraire et de ses occupants au sein d'une chapelle du XVI^e siècle attenante au Château des Milandes, a conduit à une première intervention archéologique de deux jours en octobre 2018 qui a permis la découverte d'un cardiotaphe en plomb, puis à une fouille complète de la structure du 30 septembre au 18 octobre 2019.

Le caveau représentait une petite surface d'environ 3 x 2,80 m pour une hauteur de 1,85 m au plus haut

sous la voûte. La fouille a livré de nombreux restes humains fragmentés et dispersés sans organisation apparente, des ossements susceptibles d'appartenir à une dizaine de membres de la famille noble des Caumont-La Force identifiés par les sources d'archives. Ils étaient associés à une grande quantité de petit mobilier de diverse nature (bois, clous, fragments de plomb, petits objets). Afin de fournir les coordonnées spatiales de chaque vestige, nous avons opté pour un



Castelnaud-la-Chapelle - Chapelle des Milandes
Petit fermoir en or (CL.M. Bessou)

enregistrement photogrammétrique et une restitution en différents modèles correspondants aux trois phases successives de démontage des éléments découverts.

Au total, 2207 vestiges ont été enregistrés et identifiés, dont 1885 restes humains. Leurs analyses nous autorisent actuellement certains constats. Il s'agit de sépultures primaires avec des défunts initialement installés la tête à l'ouest dans des contenants en bois et en plomb, ces derniers étant superposés sur des planchers le long des parois du caveau.

Ces structures ont été fortement perturbées au cours du temps par des remaniements anthropiques (récupération de plomb ?). L'étude anthropologique a permis de dénombrer au moins 12 individus (7 adultes dont deux femmes et 5 sujets immatures) inhumés sur deux siècles. En raison du faible volume du caveau nous supposons des pratiques de réductions au cours du temps.

L'effectif des sujets identifiés par l'étude biologique, et celui des membres de la famille des Caumont supposés inhumés dans le caveau sur la base de quelques sources d'archives, diverge sur le nombre d'enfants : un seul est mentionné dans les textes alors que cinq ont été individualisés lors de notre analyse. Des pratiques d'embaumement fortement suspectées sur la quasi-totalité des adultes, et chez les enfants même très jeunes (moins d'un an) nous font plutôt pencher plutôt pour un regroupement de type familial. Peut-être que seuls les enfants ayant dépassé un certain âge (ici 8 ans) étaient mentionnés dans les archives comme

occupants du caveau ? Certains vestiges semblent bien confirmer l'hypothèse de la présence des membres de la famille noble des Caumont (fils d'or, petits fermoirs en or porteurs de symboles associés à la noblesse et à la fidélité, cardiotope en plomb) (cf. fig. 1).

De plus nous avons des indices probants (crânes sciés et traces anthropiques sur plusieurs ossements infra-crâniens) (cf. fig. 2) concernant la mise en œuvre de pratiques généralement réservées à des personnes privilégiées. Les cas d'embaumement à l'échelle d'un groupe familial d'individus, regroupant hommes,



Castelnaud-la-Chapelle - Chapelle des Milandes
Vue postéro-latérale gauche d'un crâne adulte scié (CL.M. Bessou)

femmes et enfants, sont très peu documentés en Europe, ce qui fait des Milandes une collection exceptionnelle.

Certains résultats originaux feront l'objet de publications et devront être valorisés à court terme dans le musée actuel du château des Milandes dont une des salles est déjà affectée à la famille des Caumont. Des analyses spécifiques seront prochainement dévolues à l'ouverture du cœur et de son contenu (macro-

restes, palynologie, entomologie, analyses organiques et investigations médicales). Couplées avec celles d'autres cœurs en plomb découverts en Gironde, elles pourraient permettre, à plus large échelle, d'envisager une synthèse sur la mise en œuvre des pratiques d'embaumement destinées à certains nobles de Guyenne aux XVI^e et XVII^e siècles.

Castex Dominique

Paléolithique

CHAMPCEVINEL 73bis rue des Gravettes

Un diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre de la réalisation d'une maison individuelle. Le projet est situé sur le plateau entre « Les Brandes », « Borie Brut » et « Le Bost » dans un contexte de colluvions ou dolines de plateaux formées dans les calcaires crétacés. Entre « Le Bost » et « Borie Brut » ont été découverts par prospection près de 200 bifaces, une industrie Levallois sur éclats, mais aussi une hache polie, des grattoirs et flèches (collection Jean Houreau, « Le Bost », « Borie Brut »).

L'emprise concernée par cette opération représente une surface de 3175 m² et a permis l'ouverture de neuf sondages. Aucun artefact archéologique ou structure anthropique n'ont pu être observés durant ce diagnostic.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Salvé Serge.

CHANCELADE Abbaye

La communauté de Chanoines Réguliers de Saint-Augustin, établie dans une partie des bâtiments de l'abbaye de Chancelade (propriété de l'Évêché de Périgueux), a entrepris depuis 2015 la restauration du logis de l'Abbé. Une étude archéologique du bâti accompagnée de sondages et d'un suivi de travaux a été prescrite par le service régional de l'archéologie de Nouvelle Aquitaine d'abord pour l'étude des façades extérieures (Boisserie 2019), puis pour les façades intérieures. Cette étude a pris fin en 2020.

L'abbaye de Chancelade, fondée en 1129 et établie sur le site présumé d'une ancienne communauté regroupée autour de Foucauld, ancien abbé de Cellefrouin (Charente), adopte la règle de saint Augustin en 1133. Le logis de l'abbé, mentionné comme tel en 1791 seulement, occupe aujourd'hui une position isolée à l'extrémité orientale du complexe monastique (cf. fig.). Les objectifs de l'étude étaient de cerner d'une part l'évolution architecturale de ce bâtiment complexe, d'autre part son rôle et les modalités de son intégration au sein de l'abbaye. Elle a abouti à identifier six phases chronologiques (cf. fig.).

La première phase remonte aux origines de l'abbaye (XII^e siècle) : le bâtiment étudié est alors composé de deux parties distinctes :

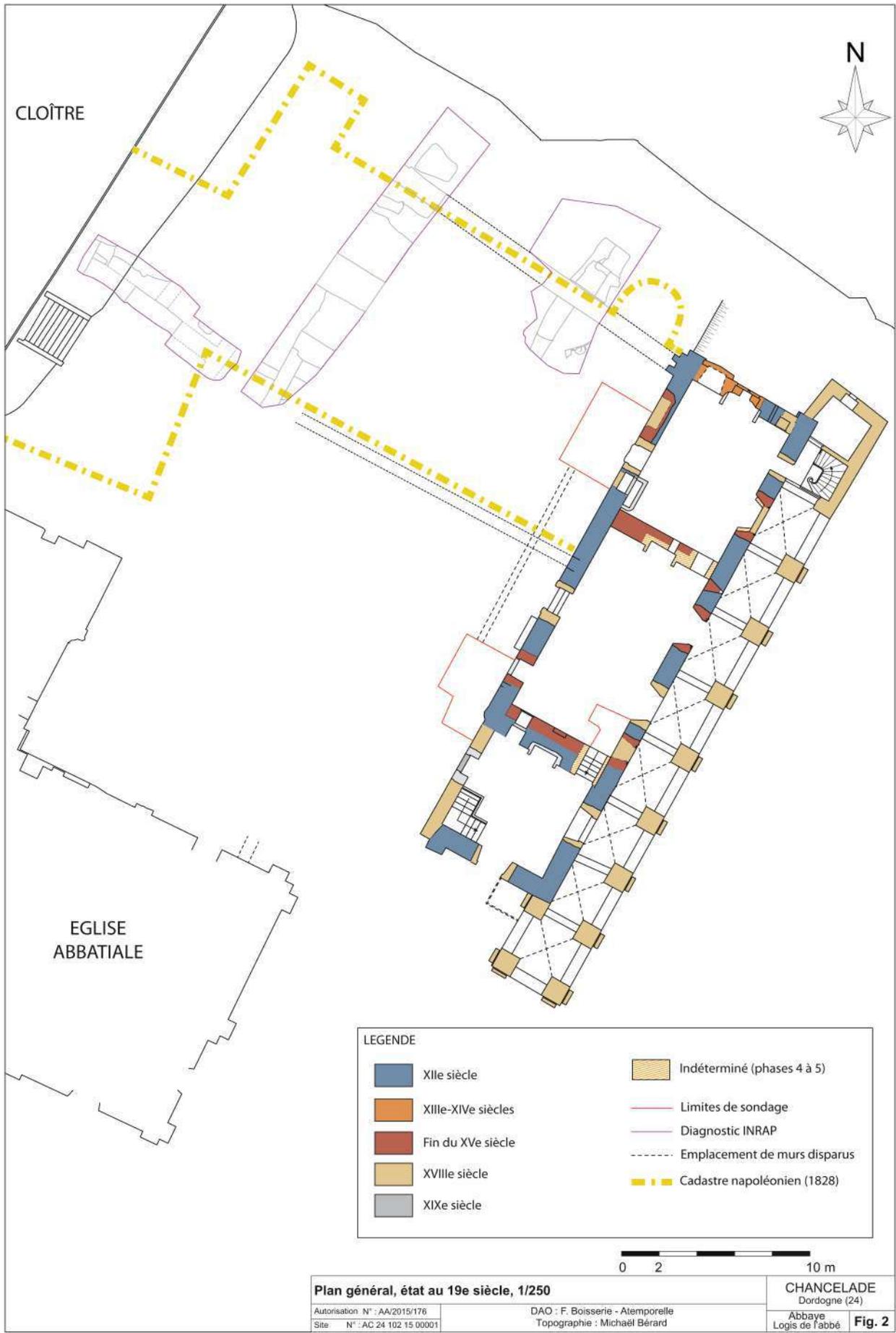
- un long bâtiment, orienté nord-sud, à un seul niveau éclairé par des fentes de jour à simple ébrasement

percées sur le mur est uniquement. Ce bâtiment est accessible par l'ouest et par l'est, et ne possède aucune division interne maçonnée. Deux portes aménagées dans le mur nord pouvaient desservir des latrines.

- au sud de ce bâtiment à simple niveau, une chapelle munie d'un chevet plat éclairé par au moins deux (vraisemblablement trois) baies à double ébrasement, séparées par des dossierets sur l'élévation extérieure. Des négatifs de dossierets et de colonnes engagées suggèrent qu'elle était voûtée (berceau sur doubleaux ?). Des croix de consécration sont apposées.

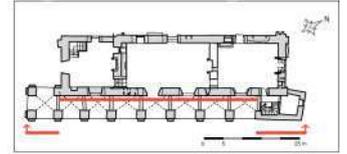
- ce bâtiment clôture vraisemblablement une cour secondaire située à l'est du cloître principal, au vu de plusieurs départs de murs. La chapelle constitue peut-être l'extrémité orientale d'une aile de bâtiments connectée au bras nord du transept de l'église abbatiale. Aucune galerie accolée aux édifices n'a été repérée pour cette phase.

Un premier grand remaniement intervient dans la deuxième moitié du XIII^e-XIV^e siècles. Tout en conservant la chapelle au sud, le bâtiment à simple niveau est rehaussé d'un étage « noble ». Cet étage conserve uniquement son mur pignon nord et quelques restes d'élévations des murs en retour vers le sud, uniquement à l'extrémité nord du bâtiment. Au rez-de-chaussée, le mur nord est muni d'une grande baie à

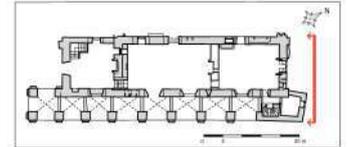
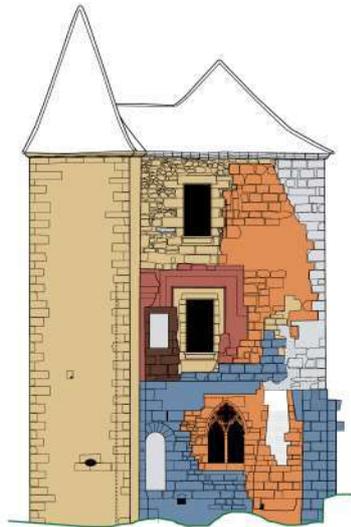


Chancelade - 1 Place de l'Abbaye

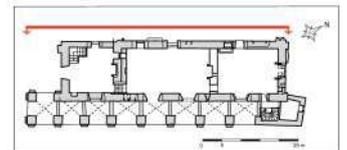
EST



NORD



OUEST



LEGENDE

- XIIe siècle
- XIIIe-XIVe siècles
- Fin du XVe siècle
- XVIIIe siècle
- XIXe siècle



DOCUMENT PROVISoire

Chancelade - 1 Place de l'Abbaye

remplages jumelée à une cheminée. Une autre baie existait à l'étage. Des traces de rubéfaction indiquent que cet étage ajouté a probablement été détruit lors d'un incendie (charpente ?).

Dans le dernier quart du XVe siècle, l'étage noble est refait à neuf. Pourvu de belles baies à croisée, l'espace interne du logis est divisé en deux pièces à chaque niveau : ces pièces sont chauffées à l'étage comme au rez-de-chaussée par des cheminées monumentales dont une seule est conservée. Une galerie extérieure à deux niveaux est installée contre la façade ouest, accessible depuis l'étage. Dans le même temps, le cloître oriental est monumentalisé par la construction d'une aile de bâtiments contre son mur de clôture nord. Une mise en défense de la façade nord de cette aile et du logis de l'abbé est alors effectuée avec l'ajout d'une échaugette à l'angle nord-est du bâtiment, ainsi que d'une tour ou tourelle bâtie à cheval entre le logis et l'aile nord du cloître est (disparue aujourd'hui). En outre, des éléments de l'ancienne charpente du bas Moyen Âge sont encore conservés à l'étage : anciens entrails transformés en solives de plancher au XVIIIe siècle, et sablières de rive moulurées. Ces éléments, ainsi que certaines solives du plancher du premier étage, ont été datés par dendrochronologie du début des années 1480.

Au XVIIe siècle, des aménagements ponctuels sont à noter pour cette phase (remaniements de portes et fenêtres principalement).

Au XVIIIe siècle, le logis ainsi que le cloître oriental connaissent un nouveau remaniement global. Dans ce dernier, l'aile sud est détruite tandis qu'un élargissement de l'aile nord est mis en œuvre. Le logis connaît quant à lui une transformation radicale : il est pourvu d'un étage supplémentaire, de deux pavillons carrés ainsi que d'une galerie sous arcades soutenant une terrasse d'agrément.

Enfin, après 1828, l'aile nord du cloître oriental est abattue, et le logis de l'abbé se retrouve désormais déconnecté de l'ensemble monastique.

Quelques indices textuels et topographiques concourent à supposer une fonction de pôle sanitaire et mémoriel au bâtiment du XIIe siècle : la mention d'un « *claustrum infirmorum* » à l'abbaye avant 1189 ;

l'intégration à l'église abbatiale dès ses débuts d'une chapelle des malades consacrée à la Vierge au mois de mai 1171 ; la présence d'un autel dédié aux messes pour les défunts situé entre cette chapelle et l'église, consacré le 13 avril 1159 ; la mention d'une infirmerie dans le complexe abbatial à partir des années 1330. La situation topographique de la chapelle identifiée au sein du bâtiment étudié, à l'est du chevet de l'église, rappelle, en outre, de nombreux cas de chapelles mémorielles, souvent dédiées à Notre-Dame, en contexte clunisien mais qui semble trouver un écho chez les chanoines séculiers du sud de la France ou les réguliers en Angleterre. Cette thématique est encore à explorer chez les chanoines réguliers, même si nous savons que l'ordre de Saint-Ruf pratiquait une liturgie mémorielle. Le bâtiment à simple niveau qui lui est associé, peu éclairé, pourrait être une infirmerie, intégrant éventuellement une salle de traitement des corps post-mortem.

Un changement majeur au sein de ce pôle semble intervenir au moins à la fin du XVe siècle, avec l'ajout d'un étage noble au bâtiment associé à la chapelle. Les éléments de confort et de décor qu'il intègre semble indiquer que la fonction résidentielle et d'apparat occupe désormais une place prépondérante. Ce changement fonctionnel intervient peut-être dès la fin du XIIIe – XIVe siècles avec l'ajout de l'étage, malheureusement trop peu conservé pour en tirer des conclusions. Ce bâtiment devient-il le logis abbatial ? La situation excentrée du bâtiment ainsi que la présence de la chapelle, peut-être transformée en chapelle privée, constituent éventuellement des indices à cette attribution. Un autre indicateur est celui du commanditaire de ce grand remaniement : selon les datations dendrochronologiques de l'ancienne charpente, il s'agit de Geoffroi de Pompadour, abbé de Chancelade entre 1478 et 1514, mais aussi conseiller de trois rois de France, probablement responsable également de l'édification du logis de Bourdeilles, autre bâtiment résidentiel du site monastique. Cette fonction résidentielle sera maintenue au logis de l'abbé au XVIIIe siècle et jusqu'à la Révolution.

Boisserie Florence

Époque indéterminée

COULOUNIEIX-CHAMIERIS

161 avenue Winston Churchill

Cette opération de diagnostic a été motivée par le projet d'extension du laboratoire départemental et de recherches sur les parcelles limitrophes.

La prescription portait sur une emprise de 6000 m² dont seuls 4000 m² étaient accessibles. 9,6 % du terrain a été sondé, soit 384 m², sous la forme de neuf tranchées de 20 m de long.

Les sondages ont livré peu de vestiges archéologiques. Les découvertes se résument à deux

alignements de fosses de plantation arasées qui pourraient attester de l'exploitation de ces parcelles à des fins agricoles (viticulture ?), ainsi que deux possibles fossés parcellaires. A cela s'ajoute un unique éclat Levallois collecté en position secondaire.

Chamaux Gabriel

COURS-DE-PILE Château de Pile Migay

Une opération de diagnostic archéologique réalisée par l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a eu lieu au lieu-dit Migay dans la plaine fluviatile, en rive gauche de La Dordogne et fait suite à une prescription émanant de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Elle concerne le projet d'aménagement d'un lotissement.

Douze tranchées, ont permis de prospecter 680 m² soit 7 % de la surface accessible des 116970 m² prescrit.

Les découvertes archéologiques correspondent à du mobilier lithique et céramique ainsi que trois structures en creux. Pour ce qui concerne le mobilier, les 130 pièces lithiques et 29 tessons de céramique ont été découverts dans des contextes stratigraphiques remobilisés (labours et colluvions agricoles) ou soumis à des changements (limons de colmatage). Les trois structures découvertes correspondent à deux fossés,

d'orientation nord-ouest/sud-est et nord-sud et à une fosse/foyer ou structure de combustion. Ils ont un aspect lessivé et aucun mobilier ne leur est directement associé. Le bruit de fond attribué essentiellement à la période néolithique n'est aperçu que par un petit groupe de pièces caractérisées (nucléus) et une petite hache polie fragmentée.

En effet, la plus grande partie des pièces lithiques correspond à des éléments technologiquement communs à plusieurs périodes (Paléolithique, Néolithique et Protohistoire) qui pourraient également être représentées. Aussi, si les quelques tessons de céramique récoltés pourraient être attribuables au Néolithique, des tessons à l'aspect plus récent, allant de l'Antiquité à la période moderne ont également été repérés.

Folgado Mila et Bertran Pascal

CREYSSE Grand Jean

Une opération de diagnostic archéologique réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a eu lieu sur la commune de Creysse au nord-est de Bergerac et fait suite à une prescription émanant de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Elle concerne le projet de construction d'une maison individuelle, sur une parcelle de 2 500 m² qui est située dans un secteur sensible à la présence d'occupations de périodes anciennes pouvant aller de la Préhistoire au Moyen Age.

Au total, 65 pièces lithiques ont été découvertes au sein de contextes stratigraphiques différents. Toutes les pièces correspondent à du silex bergeracois local et présentent des états de conservation et patines très variés.

Dans le tiers nord de l'emprise, la présence d'indices correspondant aux apports d'occupations diverses (paléolithiques et néolithiques) est attestée essentiellement dans les niveaux supérieurs (couches C1 et C2). La préservation des sites semble

compromise par une remobilisation (d'origine naturelle et anthropique) relativement intense des vestiges lithiques.

Dans le secteur sud, l'ensemble lithique détecté dans la couche C6 (galets et fragments de silex dans matrice argileuse) présente une homogénéité industrielle encourageante évoquant un débitage de conception Levallois du Paléolithique moyen. Une tendance laminaire, moins répandue que la modalité centripète, mais déjà observée dans le secteur sur le site de Cantalouette 1 (Brenet et al. 2006), semble se dégager de ce petit ensemble.

Cependant, il faut souligner que les patines différentielles et les ébréchures sur les objets lithiques, ainsi que la distribution partielle de cette couche sur l'ensemble du secteur prospecté, nous incitent à émettre des doutes quant à la position et la qualité de la mise en place stratigraphique de l'industrie.

Folgado Mila et Bertran Pascal

CUBJAC-AUVÉZÈRE-VAL D'ANS

La forge d'Ans

Dans le cadre du PCR « Au temps des hauts fourneaux en Dordogne, Charente et Limousin » une étude du bâti du double haut fourneau de la forge d'Ans a été entreprise. Celle-ci visait à compléter nos connaissances sur l'histoire récente de l'édifice et d'éclaircir, si possible, des contradictions constatées entre les différentes sources testimoniales datant du début du XIXe siècle relatives à la forge.

La forge d'Ans a été construite en 1691 afin de répondre aux besoins en armement de l'arsenal royal de Rochefort. La forge fut l'un des établissements sidérurgiques les plus actifs du Périgord et comporta jusqu' à trois hauts fourneaux. Elle cessa toute activité en 1870 et l'essentiel des bâtiments composant le domaine fut détruit avant 1905.

L'analyse de l'édifice a permis de mettre en évidence que le double haut fourneau sous son état actuel est constitué de deux édifices accolés. L'étude du massif de maçonnerie composant la base de l'édifice a en effet révélé des ruptures dans l'assemblage des maçonneries à l'intersection des deux hauts fourneaux. Le haut fourneau ouest semblerait être le plus ancien (il n'a pas été possible de dater cet édifice), tandis que le haut fourneau est serait une probable construction de la première moitié du XIXe siècle. Le revêtement

extérieur des deux cheminées est issu d'un seul et même programme architectural. Des gros blocs en travertin extraits très probablement sur place ont servi à leur construction. L'édification des cheminées date soit de la construction du haut fourneau est, soit il s'agit d'une reconstruction postérieure à celle-ci.

L'étude du bâti a mis en évidence que le double haut fourneau présentait dès l'origine des défauts structurels ayant régulièrement engendré des mouvements de ses maçonneries. Celles-ci ont fait l'objet de réfections régulières de manière à garder l'édifice en état fonctionnel.

L'étude a pris en considération également quelques éléments connexes au double haut fourneau : la pile d'accès aux gueulards des cheminées, le canal d'évacuation des eaux qui entraînaient les roues à aubes du double haut fourneau, l'aqueduc d'adduction des eaux, le seul mur subsistant d'un édifice visible sur le cadastre de 1841 et qui venait en appui contre le haut fourneau enfin, un bâtiment abritant un générateur hydroélectrique fondé au cours de la première moitié du XXe siècle et qui a détourné le système hydraulique du double haut fourneau pour son fonctionnement.

Bonnenfant JérémY



DOMME Château du Roy

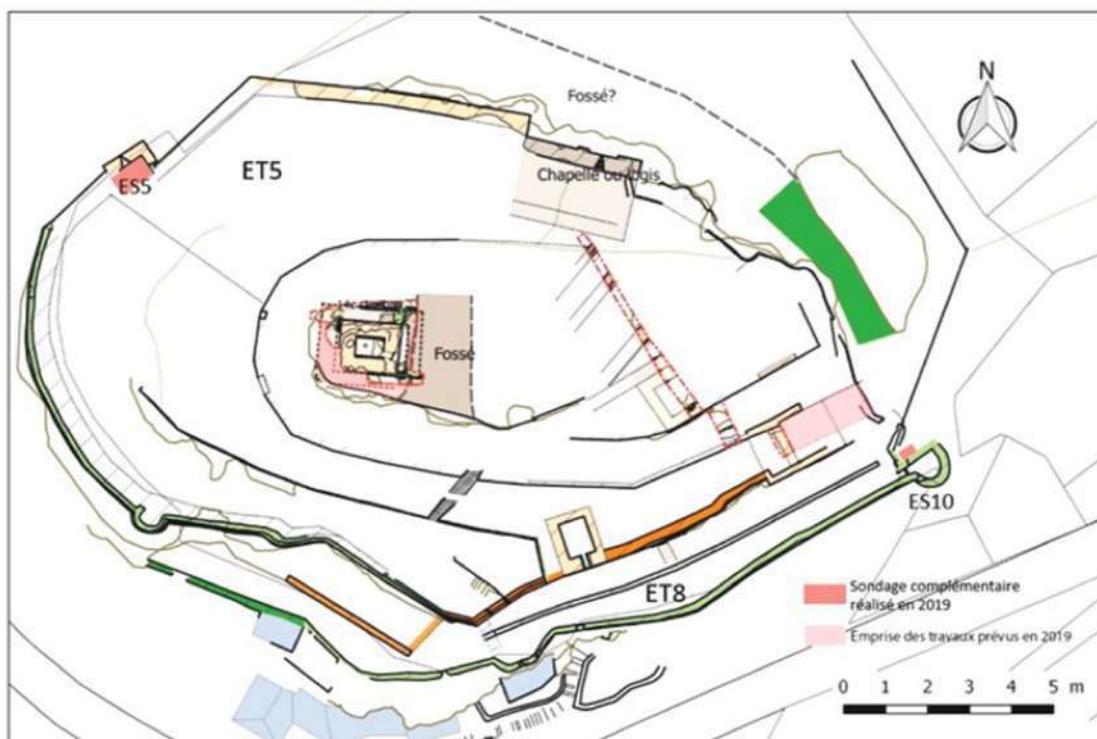
En 2019, le secteur du castrum de « Domme-Vieille » dénommé le Château du Roy a fait l'objet d'une courte campagne de fouille programmée (2 semaines) s'inscrivant dans la continuité d'opérations menées en 2016 et 2017. Initialement, l'opération visait trois objectifs :

- démonter un mur de terrasse dissimulant les élévations de deux tours maîtresses successives
- créer une rampe d'accès pour des engins mécaniques à travers une courtine
- obtenir une cartographie des vestiges et éventuellement du relief, notamment des karsts au moyen d'une prospection par géoradar.

Le taux inattendu de participation et l'investissement soutenu des membres de l'ASBDR ont permis d'entreprendre des travaux supplémentaires aux abords de deux tours connectées, l'une à l'enceinte, l'autre à la fausse braie.

L'intervention sur les deux tours maîtresses successives a surtout permis de compléter le plan des édifices. La première construction correspond à une tour quadrangulaire possédant une superficie de 52 m² en œuvre (6,17 m x 8,55 m), avec des murs variant de 1,80 à 2 m d'épaisseur (soit environ 10 x 12,5 m hors-œuvre). Aucun vestige n'autorise une restitution des élévations, pas même une hypothèse de hauteur ou une organisation interne. L'incertitude des datations obtenues par l'analyse radiocarbone des charbons

prélevés en 2017 dans les mortiers a conduit à sélectionner trois nouveaux échantillons sur la portion de maçonnerie M28 découverte en 2019. Un charbon pris dans le blocage, sur l'arase supérieure, a confirmé une « pollution » par des vieux bois du haut Moyen Âge. En effet, les deux autres dates discréditent le postulat d'une construction établie entre 656 et 769 (SG19165). On notera néanmoins la cohérence de cette datation avec l'échantillon SG18234 calé entre 668 et 778. Le nouveau *terminus post quem* de la construction est fourni par deux charbons prélevés à deux endroits distincts du blocage. Le premier donne une fourchette 962-1022, et le second 986-1030 (SG19163 et SG19164). Sur la question des comparaisons, la tour de Domme possède plusieurs traits communs avec des constructions castrales contemporaines décrites par Yan Laborie. Elle présente notamment « un mode de chaînage des besaces en grand appareil de faible épaisseur » comparable aux constructions de Clérans et Auberoche. Ses dimensions sont en revanche plus proches de celles des tours de Biron et Beynac. Concernant le cadre historique, on peut dorénavant rapprocher l'émergence du castrum avec plusieurs contextes déjà évoqués. Premièrement, le phénomène succéderait peut-être à l'accord passé vers 1018 entre l'évêque de Périgueux et le duc d'Aquitaine pour chasser les Normands. Dans cette démarche, les deux autorités ont dû s'appuyer sur



DOMME - Château du Roy
Localisation des interventions réalisées en 2019

des lignages seigneuriaux émergeant, tel les Domme. Deuxièmement, l'essor de Domme correspondrait à l'extension de l'influence cadurcienne et des comtes de Toulouse par l'intermédiaire de la famille de Gourdon. De cette famille sont issus en effet deux évêques de Périgueux dans cette période, Frotaire (976-991) et Géraud (1037-1059) et conjointement quelques évêques de Cahors dont Gausbert II (990-1004) et Géraud (seconde moitié XIe siècle).

L'amélioration des connaissances relatives aux deux tours successives ne permet pas d'affirmer catégoriquement que la tour primitive est détruite à la demande de Simon de Montfort. De même, malgré la découverte de ses parements sud et ouest, la construction de la seconde tour supposée être la Vistor n'est pas mieux datée. L'analogie avec la tour de Teyssieux (Lot) bâtie par la famille Bonafos oriente vers une chronologie dans la seconde moitié du XIIIe siècle.

La création de la rampe d'accès a mis en évidence une portion de courtine épaulée par trois contreforts ainsi qu'une maçonnerie contrôlant la circulation entre les entités topographiques 2 et 3 par le biais d'une porte. Aucun vestige n'autorise actuellement la restitution d'une porterie tel qu'envisagé à partir des élévations relevées en 2017. La question n'est cependant pas écartée, la fouille étant interrompue sur les niveaux de circulations modernes précédant la transformation du site en terrain agricole.

Les observations réalisées sur la tour associée à la fausse braie (ES10) ont permis de préciser son

plan, avec notamment la découverte d'une canonnière et d'une poterne attenante. L'ensemble des données contribue à une révision de la chronologie relative. Cette tour pourrait correspondre à la « petite tour devers lad. ville de Domme » commandée au trésorier Pierre de Meille en 1495. Celle-ci est prévue « au bout de la muraille de la faulce braye nouvellement faite ».

Le dégagement partiel des élévations de la tour associée à l'enceinte (ES5) pose la question d'une communication vers l'ouest, en relation avec un chemin de ronde couronnant l'enceinte établie en phase VIII, soit à l'issue de la guerre de Cent ans.

Enfin, les résultats du géoradar se révèlent difficilement exploitables pour appréhender l'organisation spatiale du site. La démarche a néanmoins documenté l'épaisseur de certaines accumulations stratigraphiques ainsi que la probable conservation de murs au niveau de la plateforme sommitale, précisément au contact d'une maçonnerie jugée ancienne au regard de son parement avec une assise de moellons posés en oblique.

Le contexte favorable aux recherches et l'intérêt suscité par les premiers résultats justifient l'ambition de mettre en œuvre un PCR intitulé *Domme médiévale et moderne*. Ce travail pluridisciplinaire porterait sur le castrum, la bastide et Campréal.

Bouvard Patrick



DOMME - Château du Roy
Vestiges des deux tours à l'issue de la campagne 2019 (O. Bigot, D. Gislard Drac NA)

Depuis deux ans, nos investigations se concentrent sur une zone de fouille couvrant une surface avoisinant huit mètres carrés (travées 50 et 51, carrés G, H, I et J ; cf. fig.).

Pour rappel, les travaux menés jusqu'alors dans cette zone ont permis de définir plusieurs unités lithologiques (UL), au sein desquelles ont été distinguées, en fonction de la densité et de la composition en vestiges fauniques et lithiques, plusieurs unités archéo-stratigraphiques (UA). Au terme de la campagne 2018, la base de l'UL-A fut atteinte. La fouille du sommet de l'UL-B a débuté en 2019 et a permis d'amorcer l'exploration des dépôts ayant livré des séries Quina.

■ Résultats de la campagne

La fouille a tout d'abord concerné l'ensemble de l'unité de terrain N6 (horizon sableux à sablo-limoneux soliflué) qui correspond aux dépôts situés à l'interface entre les deux unités lithostratigraphiques UL-A et UL-B. Sous cet horizon se trouve des dépôts sableux à microstructures lamellaires qui se démarquent nettement et que nous avons distingués à la fouille comme unité de terrain N7 (cf. fig.). Celle-ci, assez pauvre en matériel archéologique, fut quasi intégralement fouillée. Sous-jacent à N7, dans les carrés I et J (travées 50 et 51), la transition s'opère nettement avec des dépôts bruns/gris, distingués comme unité de terrain N8, dans lesquels la densité en vestiges lithiques et fauniques est très importante. Dès la phase de post-fouille menée conjointement tout au long de l'opération, nous avons pu reconnaître la très forte proportion d'objets lithiques pouvant être attribués au techno-complexe Quina (cf. fig.) : prédominance du débitage d'éclats asymétriques épais, l'asymétrie pouvant être en section (dos) ou de profil (talon épais, lisse, large et incliné) ; un outillage retouché se composant majoritairement de racloirs à retouche écaillée (parfois scalariforme).

La fouille de l'unité de terrain N8 a pu être largement avancée sur toute la travée 50 et une partie de la travée 51. Dans celle-ci, il subsiste encore des blocs correspondant au bourrelet convexe (lobe de solifluxion), observé dès N6 puis dans N7. Ces blocs marquent également une limite franche entre les unités N7 (très épaisse en G51) et N8.

■ Première synthèse archéostratigraphique

Au terme de la sixième campagne de fouille, et consécutivement aux études réalisées sur les

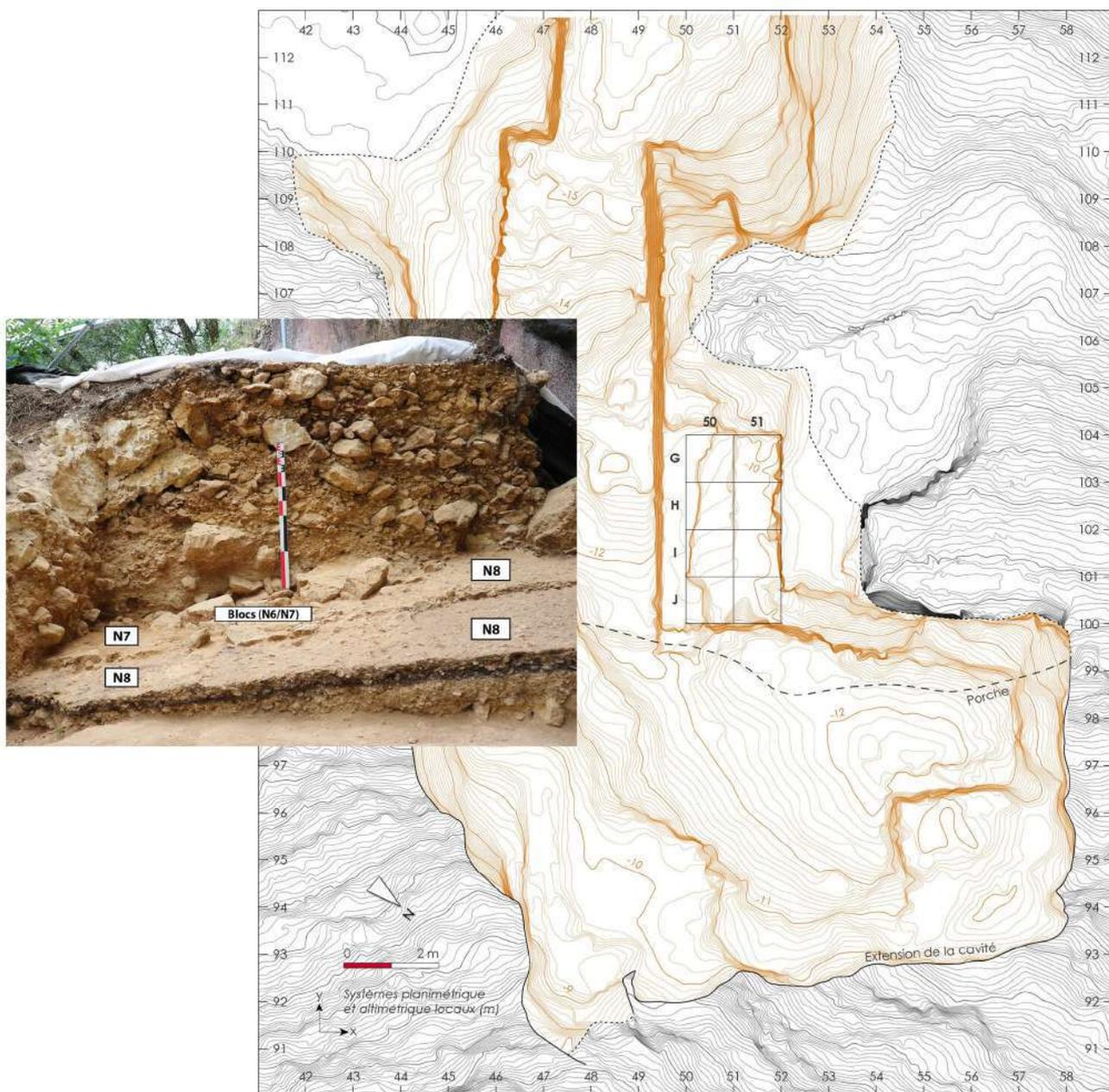
séries fauniques et lithiques, une première synthèse archéostratigraphique peut être proposée (fig.) : une très forte homogénéité technologique caractérise les unités archéostratigraphiques UA-2 à UA-5. Celles-ci livrent des séries basées sur un système de débitage Discoïde dominant qui, parfois, coexiste avec de petites composantes Levallois (rares nucléus et éclats). L'outillage retouché associé, peu abondant, se compose de pièces à encoche clactonienne ou de supports aménagés par retouche denticulée, ce qui corrobore les corrélations établies avec les couches 11 à 14 de F. Bordes attribuées par l'auteur au Moustérien à denticulés.

Par contre, cet épisode marqué par la prédominance du Discoïde ne caractérise pas les séries lithiques issues des unités de terrain N6 et N7 (non encore distinguées en terme d'unité archéostratigraphique) : ce système de débitage y est absent et seuls quelques éléments peuvent être diagnostiqués comme relevant d'un débitage Levallois ou Quina. Cette hétérogénéité technologique, ainsi que le faible échantillon de pièces provenant de ces unités, caractérisent tout autant les séries des couches 15 et 16 issues des fouilles de F. Bordes. L'unité de terrain N8 sous-jacente (elle aussi non encore distinguée en tant que UA à ce stade de la fouille) tranche par la composition très homogène du matériel lithique montrant toutes les caractéristiques techno-typologiques du techno-complexe Quina. Là encore, notre démarche visant à établir des correspondances avec les couches anciennement définies nous amène à corréliser notre unité de terrain N8 à la couche 17 de F. Bordes, première depuis le sommet de la séquence à livrer du Moustérien de type Quina.

■ Conclusion

La fouille des dépôts livrant du Quina se poursuivra lors de la prochaine campagne. Celle de 2019 ne s'est malheureusement pas conclue par l'habituelle opération estivale. En effet, le site a fait l'objet, en fin d'année, d'une fouille clandestine affectant directement les dépôts de l'unité 8. Cet acte malveillant fut immédiatement suivi d'un dépôt de plainte et, dans les mois qui suivirent, de la mise en place de moyens visant à sécuriser le site.

Favre Jean-Philippe



DOMME - Combe Grenal

A – Plan général du site réalisé à partir d'une couverture LIDAR (réalisation société Get In Situ), Vue des unités de terrain N7 et N8 au terme de la campagne 2019

Couches F. Bordes	UT (terrain)	UA (analyse archéo)	Système tech dominant	Espèces majoritaires
9-10 (D)	N0	UA-1	Discoïde	faible échantillon
11 (E1)	N1			Renne
12 (E2)	N2 N3			Bov & Cerf
13 (F)	N4 N5	UA-4	divers	faible échantillon
14 (G)	N6	UA-5		Renne & Cheval
15-16 (H)	N7	UA en cours de définition	Quina	Renne
17-20 (I)	N8			

DOMME - Château du Roy

Synthèse archéostratigraphique des fouilles menées à Combe-Grenal depuis 2014 et corrélations avec les couches définies par F. Bordes



DOMME - Combe Grenal
Matériel lithique : racloir Quina (1), racloirs (2-3), éclat de réaffûtage de racloir (4)

Période indéterminée

EYMET Containers enterrés

Cette intervention fait suite à un projet d'installation de cinq spots de containers enterrés. L'opération s'est déroulée sur cinq secteurs différents :

Site n° 1 : Le long de la départementale 18, en bordure du quai de la navigation près du parking qui borde le Dropt et non loin de l'ancien moulin.

Site n° 2 : En bordure orientale du cimetière, sur le bord nord de l'avenue Charles De Gaulle.

Site n° 3 : Le long du chemin de la Plaine de Bretou, non loin et au nord du Dropt.

Site n° 4 : En bordure du parking du collège, près d'un bassin d'eau pluviale.

Site n° 5 : Le long de la départementale 25 (route de la Sauvetat).

La zone à sonder représentait une superficie cumulée de 260 m². Elle a fait l'objet de sept sondages

Aucun vestige structuré ou isolé, d'origine anthropique n'a été retrouvé. De même aucun « bruit de fond » sous forme de mobilier épars ou d'éléments lithiques n'a été mis en évidence.

Sandoz Gérard

LES EYZIES-DE-TAYAC

Les traces colorées de la grotte de Combarelles I

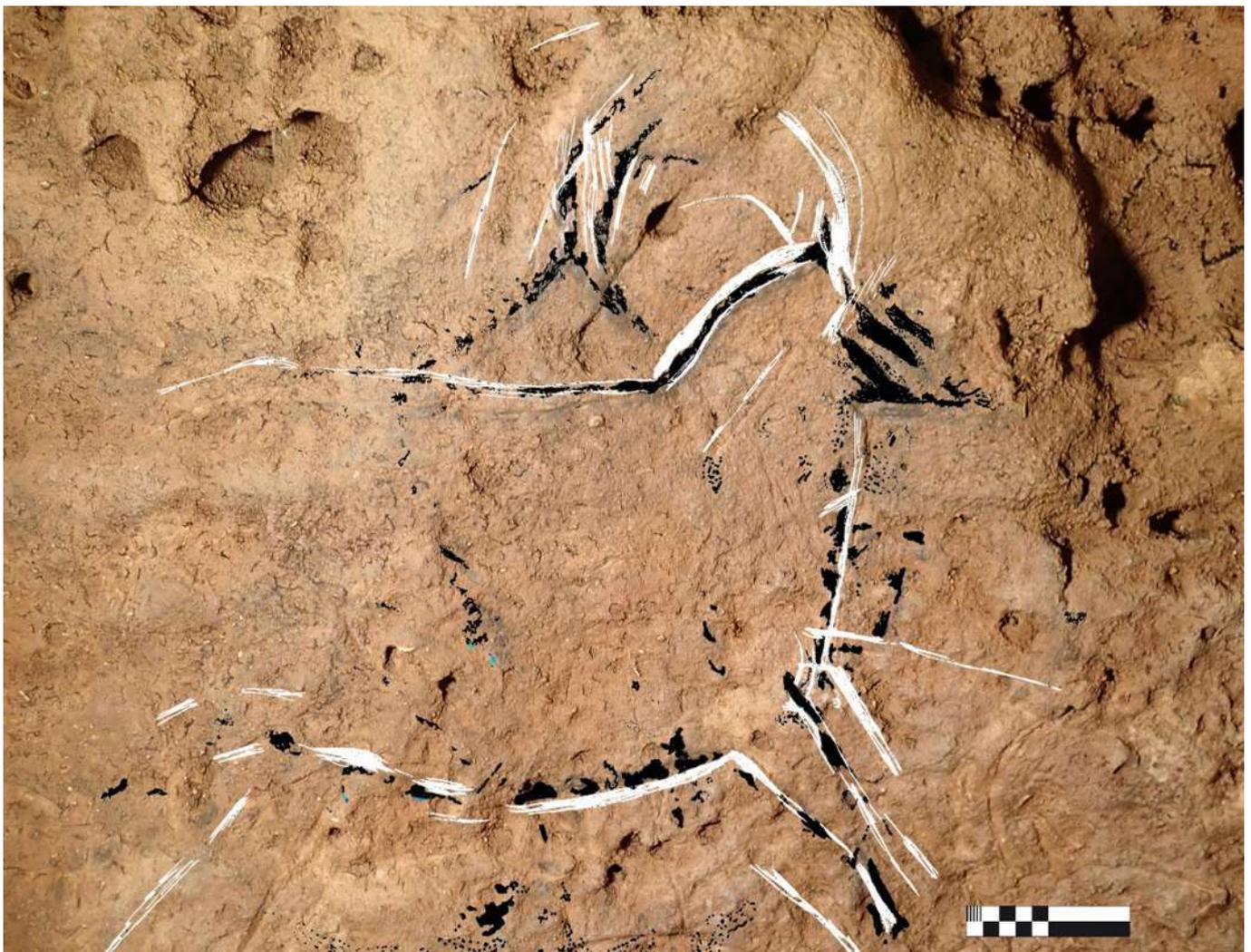
Le programme que nous avons dirigé pendant quatre années avait pour vocation de mettre la couleur au cœur du dispositif pariétal de Combarelles I. Après deux années consacrées à un inventaire, nous avons prolongé notre travail afin de mieux cerner à la fois l'importance qualitative et quantitative de cet « art dans l'art » et également de mieux comprendre les raisons de sa discrétion, qui sont autant à rechercher dans les conditions de conservation que dans la propre technique utilisée par les artistes paléolithiques. 183 traces colorées ont été identifiées, replacées dans leur contexte immédiat et dans une vision plus générale de l'art de la cavité.

Il semble aujourd'hui indispensable d'enfin considérer Combarelles I comme une grotte au décor mixte d'un point de vue technique et bien plus

complexe que ce que le premier abord nous offre. La dernière opération archéologique menée dans la cavité dans le cadre de notre programme, à la fin de l'année 2019, a été consacrée à des contrôles de l'ensemble des données acquises jusque-là et des vérifications de certains détails, notamment en ce qui concerne les éventuelles chronologies de réalisation entre figures gravées et traces colorées.

Ces représentations originales permettent de proposer une nouvelle vision du décor de la cavité. En effet, on a l'habitude dans les grottes de séparer le corpus gravé du corpus peint, en y ajoutant quelques figures « mixtes », à l'image du bouquetin IX-10 (cf. figure).

Il nous semble désormais nécessaire d'y ajouter une autre catégorie, celle de tracés gravés rehaussés



Eyzies-de-Tayac-Sireuil - Les Combarelles I

de couleur. L'analyse menée a permis de démontrer des constantes dans les zones ainsi « marquées » en noir (tête, bois des rennes, crinières de chevaux), permettant de suggérer une volonté des artistes d'insister visuellement sur les animaux représentés et peut-être de leur ajouter une dimension symbolique

spécifique. De nombreuses autres entités graphiques, limitées à des points, taches ou lignes nous rappellent par ailleurs que la couleur était omniprésente dans le décor de la grotte.

Paillet Elena

Paléolithique supérieur

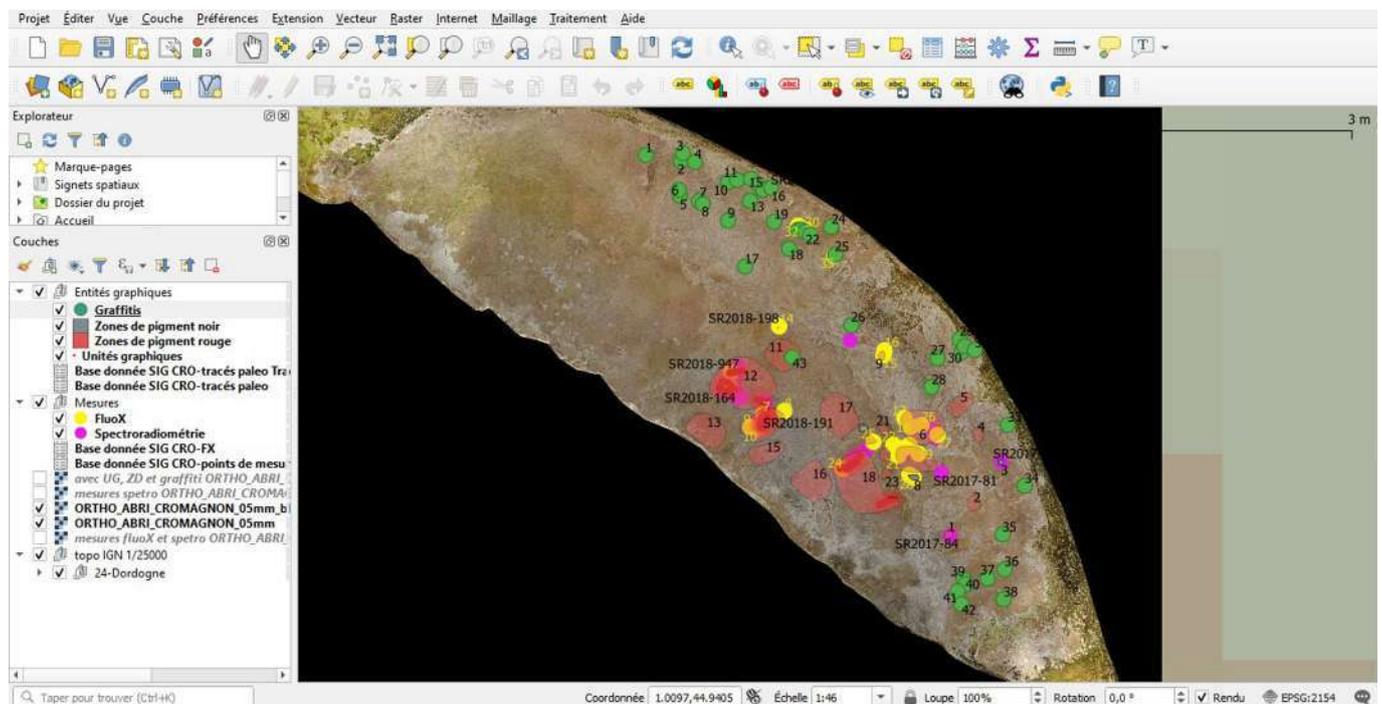
LES EYZIES-DE-TAYAC Relevés d'art rupestre à l'Abri Cro-Magnon

L'abri Cro-Magnon est un site mondialement connu pour la découverte qui y a été faite en 1868 d'une sépulture renfermant au moins cinq squelettes d'*Homo sapiens* au sein de niveaux archéologiques. Cette découverte eut un immense retentissement car elle permit à l'époque de prouver l'ancienneté de notre espèce humaine. Fouillé à de nombreuses reprises jusqu'au début du XXe siècle, l'abri a été vidé et aucune opération de terrain n'y a ensuite pris place jusqu'à son aménagement touristique entre 2012 et 2014. Cette opération a permis d'identifier des déblais et des lambeaux de couches archéologiques en place, mais surtout de reconnaître des traces de pigment résiduelles sur les parois mêmes de la partie sépulcrale de l'abri. En 2019 s'est tenue la troisième campagne d'étude de ces traces.

En 2019, toutes les données recueillies lors des précédentes campagnes (tracés anciens reconnus,

prises de mesures par différentes techniques et base de données correspondante, graffiti modernes) ont été intégrées dans un Système d'Information Géographique établi à partir d'une orthophotographie géoréférencée de la zone ornée (cf. fig.) dans le but de constituer une base de données à la fois visuelle et informative. La réalisation de ce système a nécessité une reprise systématique de l'organisation de l'inventaire avec des identifiants uniques. A cette occasion, un nouveau trait (UG5) a pu être reconnu sur la partie plafonnante amenant l'inventaire total des unités graphiques à un bouquetin fragmentaire (UG1), un groupe de traits parallèles (UG2), et trois traits subrectilignes (UG3, UG4 UG5).

L'analyse des traces de pigment rouge sur les littorines percées provenant de la sépulture de Cro-Magnon et conservées au musée d'art et d'archéologie du Périgord et au musée d'Aquitaine a été



*Eyzies-de-Tayac-Sireuil - Abri Cro Magnon
Vue d'ensemble du Système d'information Géographique de la zone ornée de l'Abri Cro-Magnon (Les Eyzies de Tayac, Dordogne)
cumulant toutes les couches associées aux éléments étudiés en paroi et leurs données (E. Bougard et S. Konik)*

continué avec les techniques de la spectrocromimétrie et de la LIBS (spectroscopie sur plasma induit par laser). Il est à noter que l'application de la LIBS sur des objets paléolithiques français est une nouveauté.

L'utilisation des mêmes techniques d'analyse des pigments en paroi et sur le matériel archéologique de la sépulture de Cro-Magnon (qui se situait exactement à l'aplomb de la zone ornée) a pour but, à terme, de pouvoir comparer la nature de ces pigments pour

préciser la présence ou l'absence de lien entre eux (et donc d'une possible contemporanéité). A cette occasion, un référentiel d'analyse est également constitué, ce qui permettra d'affiner les méthodes employées. Nous continuerons l'année prochaine nos recherches dans ce sens.

Bougard Estelle

LES EYZIES-DE-TAYAC

Abri du Squelette – Laugerie-Haute

L'abri du Squelette correspond à l'extrémité ouest du vaste gisement de Laugerie-Haute, dont il constitue le point le plus méridional. Le site se trouve à environ deux kilomètres en amont du village des Eyzies-de-Tayac, en rive droite de la vallée de la Vézère, légèrement en aval de sa confluence avec le Manaurie. Il est depuis peu propriété du département de la Dordogne.

Suite à cette acquisition foncière, il avait été réalisé en 2012 par D. Henry-Gambier et J.-P. Chadelle un nettoyage du site, laissé à l'abandon depuis sa découverte, ainsi qu'un bilan sur l'état de conservation des restes humains trouvés par J. Maury, S. Blanc et M. Bourgon en 1938 (trois squelettes avaient à l'époque été signalés). Le rapport d'analyse avait également permis d'obtenir une date ^{14}C pour cet ensemble, permettant ainsi l'attribution au Mésolithique de cette sépulture (8420 ± 40 BP). Après cette opération, la surveillance régulière du site avait permis de constater la lente dégradation de la sépulture et, sur recommandation du SRA, il a été décidé d'en réaliser le prélèvement. Cette opération réalisée en 2018 a donc permis de récolter tous les restes humains encore présents qui occupaient une surface d'environ un mètre carré, sous un gros bloc d'effondrement.

Le squelette présent sous l'abri (cf. fig. 1) est celui d'un homme d'âge moyen qui avait été déposé en position hyper fléchie sur le côté droit - position fréquente au Mésolithique - qui suggère l'emploi de lien ou d'un contenant en matière périssable. Il s'agit sans aucun doute d'une sépulture primaire ayant évolué en espace colmaté comme en témoigne le maintien de plusieurs connexions anatomiques. En outre, l'abri

a livré les vestiges d'un deuxième squelette sur la base de quelques os surnuméraires. Les conditions de découverte et les dégagements préalables à son exposition ont malheureusement créé des perturbations qui limitent les observations quant à l'existence d'une fosse sépulcrale et sur les relations entre les différents corps. Par exemple, le haut du corps a semble-t-il été bougé compte tenu de l'absence du rachis cervical. Ni offrande ni parure n'accompagnaient le défunt qui ne portait aucune trace d'ocre comme cela est parfois le cas à cette période. Aucun élément ne permet de considérer les quelques éléments lithiques contenus dans les sédiments comme des dépôts accompagnant les défunts.

Les pratiques funéraires étant tellement variées à cette période, il est impossible de privilégier un traitement plutôt qu'un autre. S'il subsiste encore bien des interrogations, cette découverte fournit de précieuses informations en venant enrichir le maigre corpus des sépultures mésolithiques à l'échelle du grand Sud-Ouest.

L'étude anthropologique intègre les vestiges humains actuellement conservés au Musée National de Préhistoire identifiés au sein de la collection Maury. Sont en cours une série de datations radiométriques et une batterie d'analyses biologiques concernant la morphologie, le régime alimentaire, l'état sanitaire et l'origine du défunt par des approches paléogénétique et isotopiques.

Michel Alexandre et Courtaud Patrice
(co-responsable)



*Eyzies-de-Tayac-Sireuil - Laugerie Haute
Abri du squelette, vue de la sépulture (Cliché P. Courtaud)*

LES EYZIES-DE-TAYAC

Grotte de La Mouthe

Après une année 2018 d'étude probatoire, 2019 a été l'occasion d'affiner et de renforcer nos problématiques.

L'enjeu scientifique de notre projet est de restituer et d'éclairer la chronologie des occupations du site. Matériel archéologique attribué au Moustérien, voire à l'Acheuléen, objets ou images associés successivement à l'Aurignacien, au Gravettien, au Solutrén supérieur, au Magdalénien ancien, moyen, supérieur et à l'Azilien : la présence de sociétés préhistoriques à La Mouthe a-t-elle été aussi fréquente ? Le matériel retrouvé à l'entrée de la grotte est-il celui des auteurs des gravures et des peintures ?

Le dispositif pariétal est-il aussi hétérogène que l'ont proposé aussi bien Henri Breuil qu'André Leroi-Gourhan ? Le site a-t-il eu des fonctions différentes au fil des temps paléolithiques ? Que reste-t-il aujourd'hui de la grotte parcourue au Pléistocène supérieur, mais aussi aux débuts de l'Holocène ?

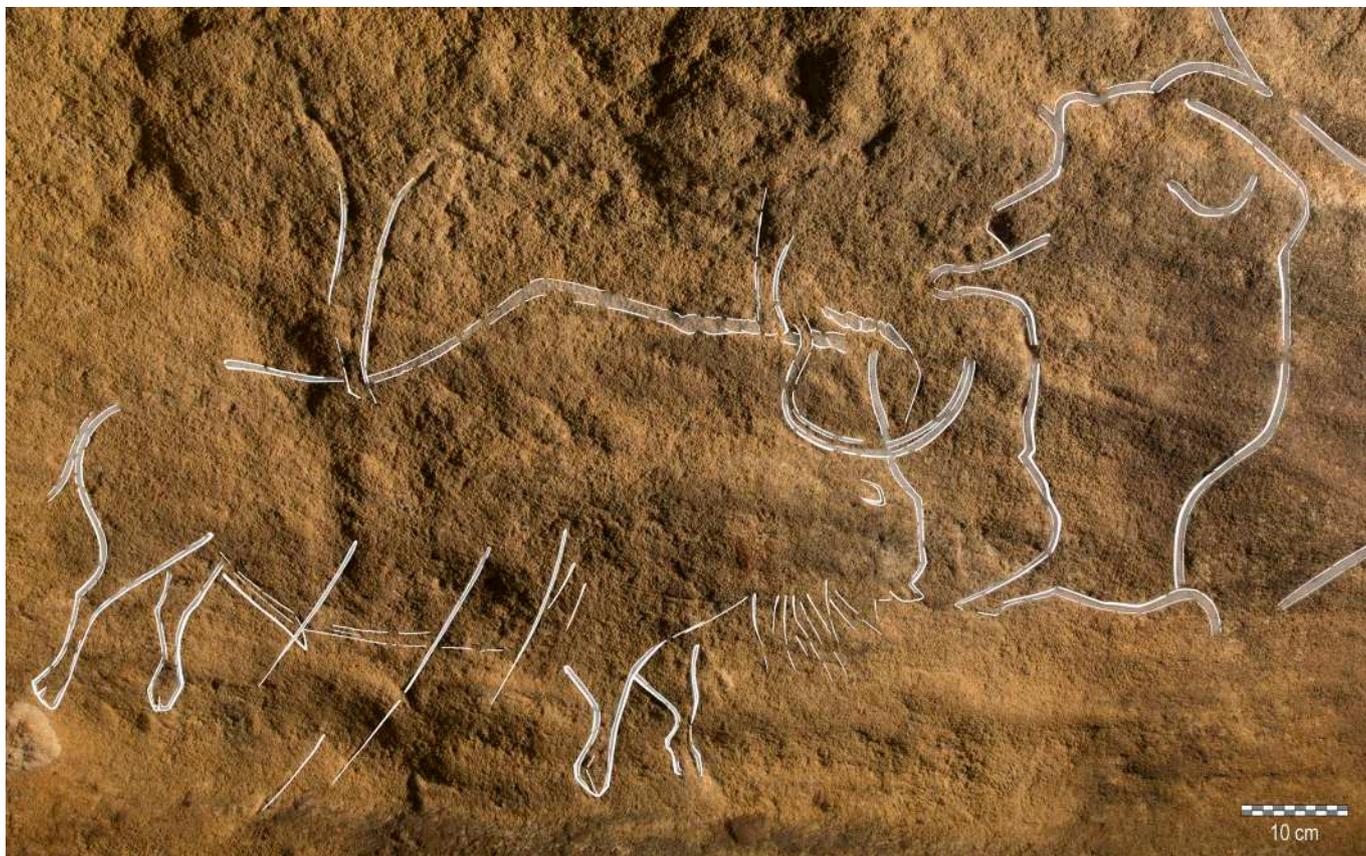
Le programme des interventions prévues pour cette année 2019 a pu être en grande partie respecté tant dans les champs pariétaux (cf. fig.), archivistiques, enregistrement 3D, géomorphologiques qu'archéologiques. Toutefois, soulignons que certaines avancées documentaires, comme la consultation des moulages centenaires conservés au MAN ou

des archives iconographiques Roussot et Delluc, ont dû être reportées à un futur proche. D'autres sont apparues, comme la présence d'une collection Rivière au British Museum de Londres.

De plus, après une réflexion *in situ* à l'issue des premiers rafraîchissements de coupes, l'équipe, confortée par l'avis de Nathalie Fourment et Olivier Ferullo du SRA, a décidé de ne pas prélever certains charbons destinés à la datation avant une caractérisation anthracologique préalable de ces derniers. Nous verrons en effet combien il est important de prendre la mesure de l'ensemble des champs disciplinaires les plus adaptés et ne pas précipiter nos interventions.

Notre approche se structure en cinq temps :

- la maîtrise des différentes interventions passées *in situ* à travers le récolement des collections archéologiques et des fonds iconographiques ;
- l'enregistrement de la grotte et de ses parois : topographie, photographie, 3D et tracéologie ;
- l'analyse de l'art pariétal, les relevés et l'actualisation de l'inventaire des représentations ;
- l'étude de la karstogénèse et de la sédimentologie de la grotte ;



Eyzies-de-Tayac-Sireuil - La Mouthe
Bison gravés de la Salle des Bisons (relevé Petrognani/Robert ; photo Lesvignes)

- les rafraîchissements de coupes et l'avancée des différentes problématiques archéologiques.

Ces cinq chantiers souligneront les liens étroits et permanents entre l'ensemble des données : matériel lithique et osseux, faune, gravures, peintures, restes de foyers, mais aussi processus taphonomiques, sur les sols et en paroi.

Le récolement des données, des archives, tout autant que la confrontation des contextes archéologique, graphique et géologique, apparaît plus qu'essentiel pour définir la place de la grotte de La Mouthe dans l'espace social paléolithique du Sud-Ouest de la France.

Petrognani Stéphane

Paléolithique récent

LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

Abri du Poisson

L'abri du Poisson est situé dans le vallon de Gorge d'Enfer, au cœur de la concentration des sites paléolithiques classés au titre du Patrimoine mondial. Il fait partie des quinze sites du bien et est classé Monument Historique, principalement à cause de sa remarquable sculpture de saumon. Nous y menons une opération de relevé d'art rupestre depuis 2017, et d'analyses depuis 2018.

En 2019, l'étude de l'encaissant calcaire a permis de caractériser le banc qui a été sculpté. Il s'est avéré que la nature du calcaire, micacé et à biotite abondante, était poreuse et friable, offrant aux paléolithiques le matériau idéal à la réalisation d'une sculpture. Aucun des quinze échantillons analysés ne présente de dépôt d'oxyhydroxydes ou de plages d'hydroxydes. L'hypothèse d'une coloration par migration de fer dans la roche peut donc être écartée. Une campagne de prospection par tomographie de résistivité électrique a également été réalisée. Le remplissage à la perpendiculaire du vallon, très hétérogène, est représentatif des pieds des grands escarpements bordant la Vézère dans ce secteur. On y devine des blocs d'effondrement, une structure karstique (doline, diaclase ou autre ?) et la localisation probable des anciennes fouilles et des aménagements.

Sur le plan de l'archéologie, le corpus des entités graphiques du plafond et celui des blocs ornés est maintenant complet et stabilisé. Les anneaux percés

ont tous été relevés, étudiés et analysés, intégrant les résultats de plusieurs expérimentations : ils sont antérieurs à la sculpture. Les résultats croisés de l'étude des anneaux, des plaquettes peintes et gravées conservées au musée national de Préhistoire et des remplissages archéologiques (travaux 2019) permettent d'affirmer qu'il y a donc au moins deux étapes de réalisation du décor de l'abri du Poisson :

- une première phase, durant l'Aurignacien, où les anneaux auraient été percés et un premier décor peint et gravé aurait été réalisé puis se serait assez rapidement détruit par desquamation ;

- le poisson sculpté a été réalisé dans un second temps, postérieur à la formation de l'unité 1b dont la composante est encore très cryoclastique ; la peinture et la main négative, puis la gravure, constituent les dernières interventions, sans que l'on puisse pour l'instant déterminer si elles sont contemporaines ou postérieures à la sculpture.

La datation radiométrique du remplissage, également fondamentale pour cette question, est en cours. Les premiers résultats radiocarbones sont plus jeunes que ce que nous attendions. En l'attente des résultats de l'OSL, nous allons donc examiner l'hypothèse d'une présence postérieure au Gravettien moyen.

Cretin Catherine, pour l'équipe

Paléolithique

LES EYZIES-DE-TAYAC

Serres

Une opération de diagnostic archéologique réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a eu lieu et fait suite à une prescription émanant de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Elle correspond à un projet de construction d'une maison d'habitation sur une parcelle qui, située en rive droite de la Vallée de la Vézère, repose sur le moyen versant du plateau dans une position qui semble favorable à la conservation d'occupations anciennes.

Six tranchées ont permis de prospecter 161 m², soit 8,2 % des 1966 m² prescrits.

Huit pièces en silex sénonien, transportées depuis un lieu plus ou moins proche sur le plateau par des activités érosives, ont été trouvés éparés dans l'emprise à une profondeur variable entre - 0,40 m et - 0,60 m. Ces artefacts correspondent à des éclats corticaux et divers aménagements de nucléus qui laissent suspecter un débitage laminaire probablement du Paléolithique supérieur.

Enfin, de nombreux blocs, non taillés, essentiellement en calcaire, de dimensions variables entre 20 cm et 60 cm, ont été mis au jour à - 0,50 m sous le sol actuel tout au long de la tranchée d'orientation nord/sud proche de la limite ouest de l'emprise, en pente vers le sud et vers l'est. Une origine anthropique (muret de terrasse écroulé ou accumulation des blocs suite aux

nettoyages successifs lors des anciennes mises en culture des champs) avait été suspecté. Finalement, le point de vue géo-sédimentaire explique l'accumulation de ces blocs par un effet naturel dû au glissement des blocs sur les argiles qui encaissent la rive ouest du vallon.

Folgado Mila et Bertran Pascal

Antiquité,
Moyen Âge

ISSIGEAC 2 Grand Rue

Des travaux de terrassements avaient été entrepris pour l'aménagement d'une cave à l'arrière du restaurant de la « Maison des Dîmes », situé au 2 Grand Rue, en limite nord du bourg d'Issigeac, dans une bâtisse qui, bien que non protégée aux Monuments Historiques, constitue l'un des édifices particulièrement remarquable de la cité. Ces travaux, non déclarés initialement, ont été arrêtés par le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine après découverte de plusieurs vestiges (murs, sarcophage, bassin, etc.) et une prescription de fouille archéologique préventive a été émise afin de régulariser la situation. La pièce concernée par les travaux couvre une superficie de 28 m². Elle se trouve au contact direct d'une portion de voirie sous laquelle un suivi de travaux en 1994 avait permis de révéler les vestiges d'une luxueuse villa tardo-antique. Dans ses ruines, une aire sépulcrale s'est implantée au haut Moyen Âge, matérialisée par de nombreuses inhumations en sarcophages. Si le patrimoine et le passé d'Issigeac ne laisse aucun doute quant à leur richesse et leur intérêt scientifique, les données manquent cruellement tant d'un point de vue historique qu'archéologique. L'intervention du 2 Grand Rue s'est déroulée en avril 2019 sur deux semaines avec une équipe de quatre personnes.

Malgré de fortes contraintes de fouilles (emprise restreinte et très encaissée, remouillée importante de la nappe phréatique et décaissement quasi-total de la stratigraphie de la pièce sans surveillance archéologique), les résultats de cette intervention se sont avérés particulièrement fournis. Quatre grandes phases d'occupation ont ainsi été identifiées sur cette modeste emprise (cf. fig.) : une pièce octogonale chauffée se rattachant à la villa antique, une réutilisation de ses ruines pour une première occupation funéraire, la construction d'un imposant édifice médiéval conjointement à une persistance de l'aire sépulcrale, et enfin, l'implantation de la maison des Dîmes.

Les vestiges antiques, identifiés sur le site du 2 Grand Rue, sont matérialisés par un ensemble de cinq maçonneries, partiellement observées, chaînées, avec des angles obtus. Ces maçonneries dessinent le plan partiel d'une pièce octogonale d'environ 25 m² de superficie intérieure, dont le tiers septentrional se trouve hors emprise sous le restaurant des Dîmes. La présence d'un canal de chauffe dans le mur occidental indique

que la pièce était dotée d'un système de chauffage par hypocauste (cf. fig.). Toutefois, les maçonneries ont été arasées sous le niveau de la *suspensura*, c'est-à-dire sous le niveau de sol antique. La présence d'un canal de chauffe dans le mur ouest de la pièce octogonale nous permet également de déduire que directement à l'ouest de notre emprise, se trouve soit un *praefurnium*, soit une autre pièce sur hypocauste par laquelle transiterait l'air chaud. Les fortes rubéfiations visibles au niveau du canal de chauffe et le noircissement des dalles du conduit plaident toutefois en faveur de la première hypothèse. Le secteur, immédiatement à l'ouest de l'emprise, correspondrait en ce cas à des espaces de service. Cette salle chauffée s'inscrit bien dans le plan des vestiges déjà connus de la villa. Cependant, les investigations de 1994 ayant été sommaires, il demeure difficile de recontextualiser précisément les découvertes.

De manière plus globale, la forme octogonale de cette pièce est caractéristique du plan de certains espaces des *villae* tardives sur l'ensemble de l'Empire romain. Si ces comparaisons ne permettent pas de déterminer avec certitude la nature de la salle octogonale mis en évidence pour Issigeac, elles tendent en revanche à confirmer la datation tardive de ce secteur de la villa. En effet, en se basant sur les critères stylistiques des mosaïques observées en 1994, les vestiges sont attribués aux IV^e-V^e siècles. Une datation radiocarbone a été entreprise sur un charbon provenant du mortier de l'un des murs antiques (MUR 11 – US 1071) afin d'essayer d'étayer cette hypothèse, voire d'en préciser l'intervalle chronologique. Malheureusement le résultat obtenu sur ce charbon fournit une date trop ancienne pour être vu comme représentatif de la date de construction de ces murs.

Aucun niveau de démolition en lien avec l'abandon de cet espace n'a été retrouvé. Les vestiges antiques sont scellés par plusieurs remblais et les maçonneries de la pièce octogonale apparaissent soigneusement arasées traduisant un abandon volontaire du bâtiment antique avec une probable récupération des matériaux.

Cette utilisation des ruines de la villa coïncide vraisemblablement avec un usage de l'espace en zone funéraire. Une sépulture a en effet été découverte dans ces remblais (SEP 15), au niveau de l'ancien canal de chauffe dégagé en limite ouest de l'emprise. Le remploi



*Issigeac - 2 Grand Rue
Sarcophage du haut Moyen Age (SEP 15) réutilisé au Moyen Age, au pied du mur de la chapelle Sainte-Marie du Mercadil*

de ce conduit par la sépulture indique peut-être que les vestiges de la villa étaient toujours présents dans le paysage lorsque l'inhumation a été pratiquée. Cette sépulture se rattache vraisemblablement au peuplement funéraire déjà identifié en 1994 dans les ruines de la villa. La typo-morphologie des sarcophages trapézoïdaux, dont certains avec couvercle en bâtière, et la découverte de quelques éléments de mobilier avaient alors conduit à placer cette occupation funéraire aux VI^e-VII^e siècles. Une datation C14 effectuée sur une incisive de la sépulture 15 tend à confirmer cela, orientant néanmoins vers la frange haute de la fourchette chronologique : l'intervalle 664-768 est ainsi donné avec 95,4 % de probabilité. Cette datation fournit par la même occasion un terminus ante quem fiable pour l'abandon de la villa gallo-romaine et la récupération de ses matériaux.

Le souvenir de la villa et de la sépulture 15 semble en revanche avoir disparu lorsque le bâtiment médiéval, matérialisé par deux épaisses maçonneries (MUR 6 et 5), s'implante. Les maçonneries en lien avec cette phase d'occupation médiévale sont robustes et de mise en œuvre soignée, témoignant probablement d'un monument d'envergure. Cependant, la petite fenêtre d'observation que constitue notre emprise offre une vision très réduite de cet édifice. Les deux murs observés sont situés sur le tiers ouest de l'emprise. Le premier, axé nord-sud (MUR 6), sépare un espace

intérieur à l'ouest d'une zone en aire ouverte à l'est. À son extrémité nord, une porte, dont l'encadrement est en pierre de taille, permet de transiter entre ces deux espaces. À son autre extrémité, le mur 6 présente un départ d'arondi sur son parement extérieur, tandis qu'en intérieur, un mur de refend (MUR 5), orienté est-ouest, est chaîné. Contre le parement intérieur, à proximité de la porte 7, se trouve une petite structure maçonnée quadrangulaire, de type bassin ou cuve (STR 8), qui repose sur une excroissance des fondations du MUR 6. L'aménagement de cet édifice s'accompagne d'un remblaiement général du secteur, d'une épaisseur d'environ 0,20-0,30 m en intérieur et autour de 0,50 m pour l'espace extérieur. Des niveaux de sol ont été identifiés par lambeaux de part et d'autre du MUR 6.

Par son positionnement dans le bourg, et grâce aux connaissances déjà acquises, on peut présumer être face aux vestiges partiels de l'une des portes de la ville, la maison des Dîmes étant bâtie contre l'enceinte d'Issigeac. Par ailleurs, on sait que l'une des portes qui flanquent cette enceinte s'ouvre dans ce secteur, sur le flanc nord de la bourgade ; celle-ci étant connue sous le toponyme de porte du Mercadil. Cet aménagement est à voir comme l'un des témoins de la mutation importante que semble connaître la cité autour de l'an Mil. Cela concorderait d'ailleurs avec les indices chronologiques recueillis sur notre emprise. Ainsi,

la céramique collectée dans les remblais en lien avec l'installation des murs médiévaux fournit un spectre chronologique large mais homogène, centré sur les Xe-XIIIe siècles. C'est toutefois surtout la datation radiocarbone effectuée sur un charbon dans l'un des premiers niveaux de sol associé aux murs 5 et 6, qui vient corrélérer ce constat. Cette analyse fournit une datation de ce charbon entre 900 et 1019 avec 95,4 % de probabilité, et oriente même plutôt sur l'intervalle 948-1019 (81,1 % de probabilité).

Sur l'espace extérieur de cet édifice médiéval, outre les niveaux de sol, deux structures ont été identifiées. Dans la coupe est, une fosse (FOS 13) a été observée, contemporaine du premier niveau de sol conservé. En plan, dans l'emprise, un sarcophage a également été dégagé (SEP 15) (cf. fig.). Ce sarcophage se composait d'une cuve en calcaire trapézoïdale et d'une couverture en dalles calcaires brutes liées au mortier. Un seul individu était inhumé à l'intérieur. Si typologiquement ce sarcophage se rattacherait plutôt à des périodes antérieures, les niveaux d'encaissant de cette sépulture sont les mêmes que ceux dans lesquels sont aménagés le mur 6, contenant de la céramique des Xe-XIIIe siècles. Son positionnement et son altimétrie témoignent également de cette contemporanéité et semblent même indiquer une volonté d'inhumation au plus proche de cette possible porte médiévale.

Cette polarisation funéraire, associée à la présence d'un possible départ d'abside à l'extrémité sud du mur 6, permet même de formuler l'hypothèse d'une chapelle de porte. La petite structure maçonnée (STR 8), située à l'intérieur de l'édifice à proximité de la porte, pourrait ainsi être vue comme une cuve liturgique. Si cette hypothèse de chapelle de porte était confirmée, il serait tentant d'y voir l'édifice consacrée sous la titulature de

Sainte-Marie du Mercadil citée dans la bulle pontificale d'Eugène III de 1153.

Les informations relatives à l'abandon de ce bâtiment et aux phases postérieures sont ensuite limitées, l'emprise ayant été décaissée préalablement à l'intervention archéologique. Seules une coupe stratigraphique résiduelle à l'est et quelques fenêtres d'observations sur le bâti de la pièce permettent de déduire quelques éléments sur les occupations plus récentes de cet espace.

Comme précédemment pour les vestiges de la villa, l'arasement des maçonneries médiévales est net et aucune couche de démolition n'a été trouvée en lien avec la désaffectation de cet édifice. Un démontage volontaire est donc là-aussi probable, même si la vision offerte par la seule emprise apparaît réduite. Dans la coupe est, au-dessus des niveaux d'occupation médiévale, on observe des couches de remblai qui semblent directement en lien avec la fondation de la maison des Dîmes. L'épaisseur cumulée des remblais 1016 et 1017 coïncide ainsi avec le sommet des fondations des murs sud et nord de la pièce (MUR 2 et 4).

Si la construction de la maison des Dîmes est estimée au XIVe siècle, il ne fait toutefois aucun doute que la configuration actuelle de celle-ci est le fruit de nombreuses évolutions et de différentes étapes de constructions. Ainsi, l'observation du seul mur 4 permet de déduire l'existence de plusieurs états (au minimum trois), mais sans fouille de la stratigraphie liée, celle-ci ayant disparu, et sans réelle étude du bâti, il n'est toutefois pas possible d'aller plus loin dans l'étude de cette phase, ni de proposer de datation pour les divers états de construction de cette partie de la maison des Dîmes.

Perrot Xavier

JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE- SAINT-ROBERT Forge Neuve

Période récente

Deux sondages archéologiques ont été réalisés dans le bâtiment qui a abrité les hauts fourneaux jumelés de la Forge Neuve de Javerlhac.

Cette opération a été conduite dans le cadre du PCR « Au temps des hauts fourneaux en Périgord Angoumois et Limousin » (direction Gilbert Faurie). Ce programme est animé par un collectif d'associations (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de Varaignes, Feu Fer Forges, Route des Tonneaux et Canons, et Route des Canons) dont une dizaine de membres ont participé à l'opération.

Le bâtiment industriel de la Forge Neuve de Javerlhac a connu de multiples phases d'activité entre les XVIIIe et XXe siècles. Les sondages ont été

réalisés à l'emplacement des embases des soufflets du haut fourneau nord, ainsi qu'à celui des canaux de coulée de ce même haut fourneau. Ils ont été réalisés dans le double but d'enregistrer les informations archéologiques (plan des structures et stratigraphie associée aux différentes phases d'activité) et d'utiliser ces dernières pour mettre en place une reconstitution la plus fidèle possible du haut fourneau nord. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la valorisation du site.

Dans la halle des soufflets, le premier sondage a mis en évidence une structure de contrebutement des supports de la soufflerie. L'un d'eux devait exister sous le nez des soufflets, hors de la limite sud de



*Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert - Forge neuve
Vue de la halle de coulée nord ; fosse creusée pour l'aménagement des canaux de coulée*

notre sondage. L'emploi en abondance d'argile entre des blocs peu organisés paraît de nature à absorber les vibrations de la soufflerie. L'enchâssement de ces aménagements dans le rocher sur trois côtés au moins devait assurer la stabilité de l'installation.

Le sondage réalisé dans la halle de coulée a révélé les vestiges de trois phases d'activité du bâtiment. La plus récente est matérialisée par un niveau de circulation lié à une activité agricole. D'après les archives analysées par les membres du PCR, cette activité serait à dater des années 1930.

Une seconde phase correspond à un remblai et à un niveau de circulation. Malgré l'absence de mobilier datant, l'absence de structures associées à la métallurgie porte à croire que ces niveaux correspondraient au fonctionnement d'un four à chaux à l'emplacement du haut fourneau sud, une activité initiée dans les années 1860.

La séquence la plus ancienne est marquée par une fosse creusée dans le substrat rocheux et partiellement remplie de sable grossier (environ 3-4mm). Cet aménagement a très certainement servi à la mise en place de canaux de coulée du haut fourneau vers une fosse ménagée sur la médiane des deux hauts fourneaux, dans laquelle des canons ont été coulés pour la marine royale lors de la première phase de fonctionnement du site, entre 1778 et 1804. Un élément de moule en terre a été mis au jour dans cette fosse, reposant sur le sable. Il a probablement servi à mouler un élément en fonte de type volant d'inertie. Cet élément serait lié à une période durant laquelle un haut fourneau à marchandise a succédé à la fonderie de canons, entre 1804 et 1860.

Disser Alexandre, Dubois Claude, Faurie Gilbert

LAMONZIE-SAINT-MARTIN

La Bourgatie-ouest

Le projet de transformation des deux parcelles A470p et 1597p en quatre parcelles destinées à être loties a fait l'objet d'un arrêté de prescription archéologique. L'emprise du projet est de 7978 m².

L'emprise se trouve à 180 m du lit actuel de la Dordogne. A l'emplacement du gué dit gué de Russel, avant 1978, les dragages ont fourni un important mobilier métallique de l'Âge du Bronze, des périodes gallo-romaine et médiévale. Au carrefour de la Nauve, un tronçon d'aqueduc descendait vers la Dordogne. D'autres tronçons sont signalés, l'un traversant le jardin du presbytère, l'autre le cimetière. Une photographie aérienne des années 1980 (campagne IGN du 17 mai 1989) portait le plus de renseignements relatifs au potentiel de l'emprise. De la villa de la Nauve, établie sur un léger relief, court en direction des parcelles de la Bourgatie un tracé sombre assimilable à un axe routier curviligne, traversant la parcelle.

Vingt-trois structures ont été mises au jour au cours du diagnostic archéologique. Elles sont apparues sous la terre végétale, entre 0,40 et 0,50 m de profondeur, selon l'importance des labours, soit entre 25,90 et 26,70 m NGF selon leurs localisations sur le site.

Comme il était déjà prévisible aux vues des photos aériennes depuis les années 60, un important fossé de 4 m de large et de plus de 3 m de profondeur traverse le site du nord-ouest au sud-est, mais sans que l'on puisse l'attribuer à une période précise.

Trois fossés suivent les orientations du cadastre actuel. De la céramique et des éclats de silex ont été récoltés dans l'un d'eux, tandis que de la céramique médiévale a été récoltée dans un autre.

Seize fosses ont été de même mises au jour. Trois de ces fosses ont été identifiées comme étant des fosses silo grâce à leur creusement significatif. Une de ces fosses silo a fourni de la céramique médiévale, tandis que dans une autre fosse silo de la céramique néolithique a été récoltée.

De nombreux autres fragments de céramique et de silex appartenant au néolithique ont été récoltés dans les niveaux qui affleurent sous la terre végétale.

En l'état des connaissances, il est difficile de déterminer le type, la fonction et l'emplacement précis de l'occupation néolithique.

Silhouette Hélène

LISLE

Abris/grotte de la Peyzie

■ Des premières fouilles peu documentées

Les premières fouilles de la Peyzie sont menées entre 1933 et 1936 sous la direction de Paul-Émile Jude. Peu d'informations nous sont parvenues de ces premières opérations. Le seul document publié est une courte notice parue en 1934 à l'occasion de la visite du site par les congressistes du XI^e Congrès Préhistorique de France à Périgueux. La stratigraphie fait alors état de quatre couches dont seulement deux témoignent d'activités anthropiques : une couche inférieure attribuée au Magdalénien supérieur coiffée par une couche supérieure azilienne. Parmi les pièces attribuées au site, deux bâtons percés suscitent encore aujourd'hui la curiosité pour leur facture exceptionnelle, mais aussi parce que leur origine dans la cavité n'est pas certaine.

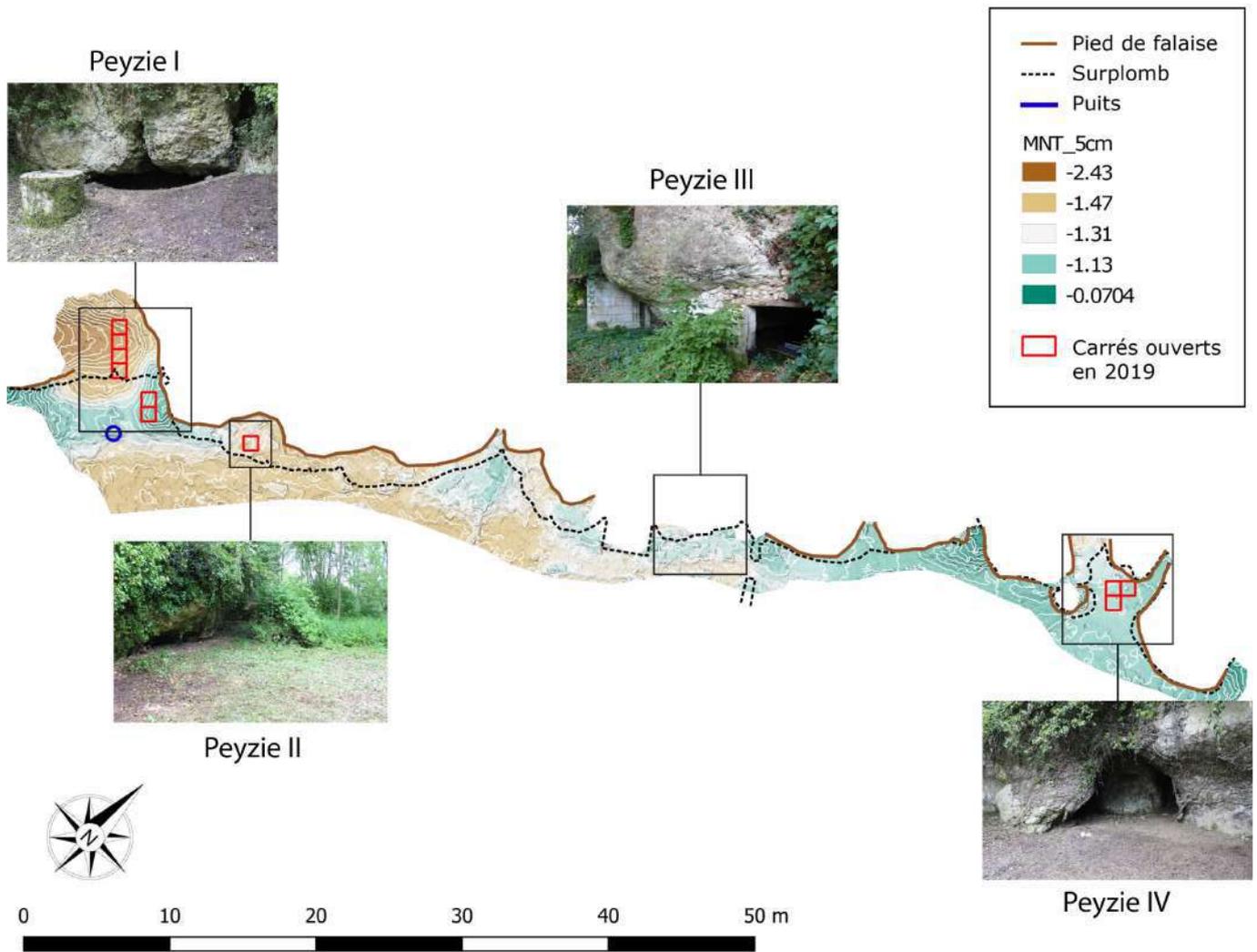
■ Campagne de sondages en 2019

La reprise des fouilles à la Peyzie s'inscrit dans l'étude des transformations des sociétés de chasseurs-collecteurs nomades nord-aquitains en lien avec les modifications profondes que connaît l'environnement à la fin de la dernière glaciation. Deux objectifs

principaux ont guidé notre intervention : 1) localiser et mesurer l'extension des fouilles anciennes et 2) tester le potentiel archéologique de la falaise. Ainsi, quatre sondages ont été disposés à des endroits stratégiques de la falaise dont deux au niveau de l'abri fouillé par Jude (Peyzie I, cf. fig. 1). La Peyzie II est un sondage d'un mètre carré environ situé à proximité de l'abri principal, alors que la Peyzie IV est une entrée de petite grotte, localisée à 70 mètres au nord-est, fouillée sur une emprise de trois mètres carrés.

■ La Peyzie IV : une séquence inédite ?

La campagne 2019 a confirmé la localisation des fouilles Jude à l'intérieur de l'abri principal (Peyzie I) mais n'a pas permis d'en mesurer l'extension totale. Parmi les premières conclusions, l'origine des bâtons percés dans l'abri est contredite à partir de l'étude des états de surface des bois de renne. Il n'est pas exclu que ces deux objets proviennent de la grotte de Rochereil toute proche. Si les sondages réalisés à l'avant de l'abri, et à proximité de ce dernier (Peyzie II), sont restés peu concluants, la fouille de Peyzie IV a permis de découvrir une séquence rarement documentée dans la région. En fin d'opération, des restes osseux et lithiques, incluant



Lisle - La Peyzie
 Plan général des sondages réalisés à la Peyzie en 2019 (DAO, Get in Situ & AL)

plus d'une dizaine de lamelles à dos, ont été mis au jour à la surface d'un niveau apparemment intact. Confortée par deux dates cohérentes sur renne entre 17,3 et 16,9 ka cal BP (IntCal20, 2σ), la poursuite des fouilles à la Peyzie IV offre l'opportunité de documenter plus avant la transition entre les phases moyenne et

supérieure du Magdalénien dans le nord du Bassin aquitain, période jusqu'à présent mal caractérisée dans la région.

Lefebvre Alexandre avec la collaboration de Paillet Patrick et Elena

MARQUAY Laussel

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Klaric Laurent (CNRS)

Ce diagnostic précède les travaux de construction d'une zone d'activités au niveau du petit vallon sec de Marival, situé en rive gauche de l'Isle, sur la commune de Marsac-sur-l'Isle. La prescription initiale portait sur une emprise de 47 385 m². La présence d'une habitation sur une des parcelles nous a conduit à réduire la surface à sonder à 44 791 m². Au total, 9,7 % de la surface a pu être sondée, ce qui représente 4 358 m², répartis sur 80 tranchées.

Cette opération a permis de mettre en évidence une occupation du vallon sur une période relativement longue s'échelonnant du Paléolithique moyen à aujourd'hui (cf. fig. 1).

Trois occupations paléolithiques, non contemporaines et géographiquement disjointes, ont été repérées. Toutes trois se situent sur le versant ouest du vallon et ne sont représentées que par des vestiges lithiques. Au sud, l'occupation la plus ancienne correspond à des vestiges lithiques attribuables au Moustérien. L'organisation spatiale de ce petit locus ne semble pas très bien conservée. Au centre-ouest du site, un petit amas de débitage bien conservé dans un niveau de grèzes semble pouvoir être attribué au Châtelperronien. Enfin, plus au nord, le dernier locus, plus récent, pourrait être daté du Magdalénien. Ce petit locus, situé au-dessus des argiles à silex, correspond également à un amas de débitage structuré autour de ce qui semble être deux blocs sièges.

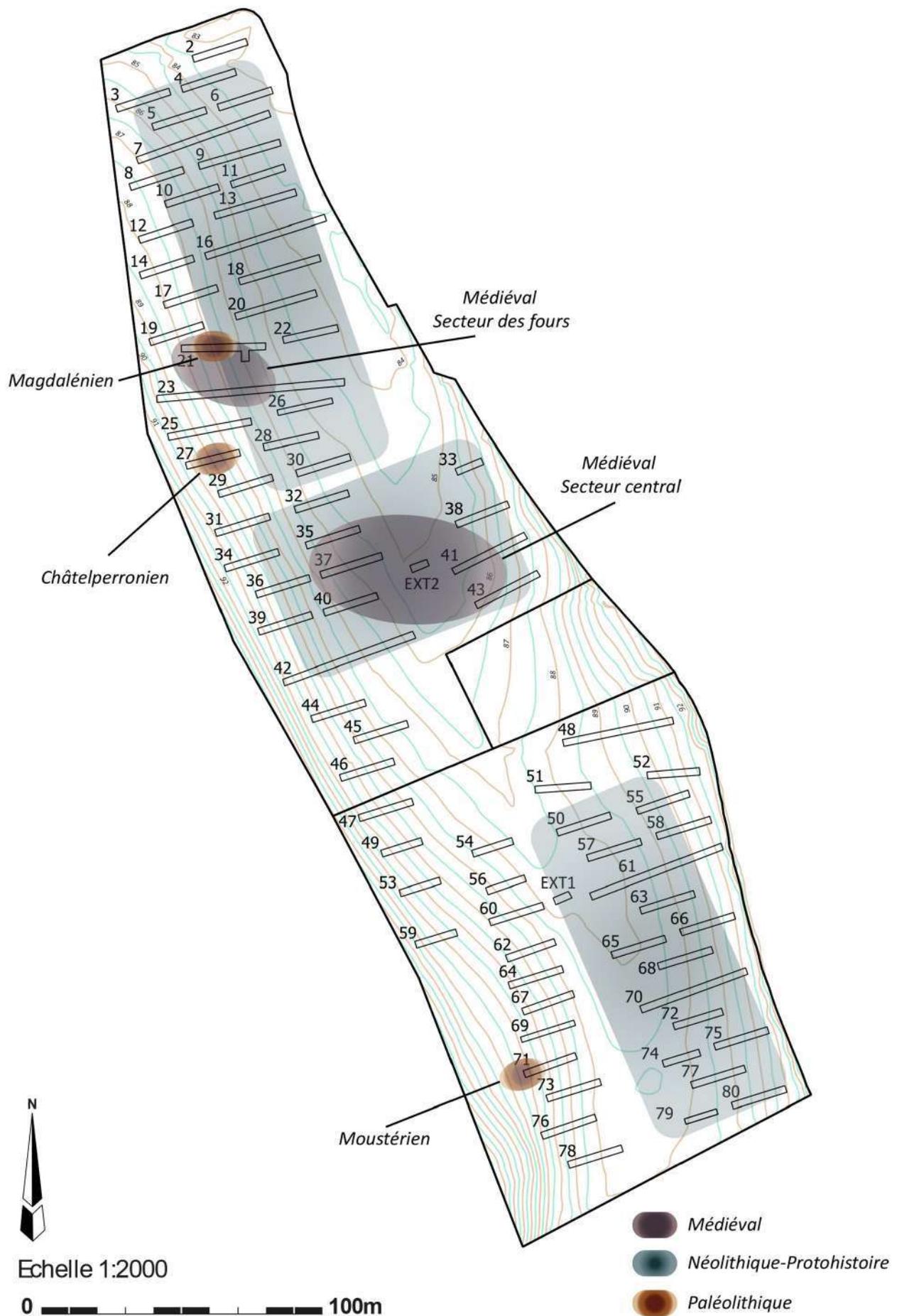
Plus ou moins tout le long du talweg est conservé un paléosol qui a livré plusieurs vestiges mobiliers (lithiques et céramiques) ainsi que quelques structures dont l'âge probable est à placer entre le Néolithique



Marsac-sur-l'Isle - Parc d'activité Route de Marival
Fig 3 : Four de potier du Haut Moyen-Age



Marsac-sur-l'Isle - Parc d'activité Route de Marival
Fig 2 : Fragments de peigne médiéval avec décor en ocelle



Marsac-sur-Ille - Parc d'activité Route de Marival
 Fig 1 : Localisation et extension probable des différentes occupations

final et l'Âge du Bronze ancien, avec une probabilité plus importante d'appartenir à l'Âge du Bronze. Le mobilier se distribue essentiellement au nord-ouest (aval rive gauche) et au sud-est (amont rive droite) du site. La partie nord-ouest apparaît la mieux conservée puisqu'elle recèle la plupart des structures et des vestiges céramiques.

Au centre du site, de part et d'autre du talweg, un second paléosol a également été rencontré. Celui-ci a livré des vestiges mobiliers plus récents, dont les formes céramiques et un élément de tableterie (peigne en os avec décor en ocelle, cf. fig. 2) permettent de proposer un âge mérovingien (VIe-VIIe siècle ap. J.-C.). La nature de l'occupation reste actuellement incertaine, les structures associées sont peu nombreuses, et une partie du niveau (dont une structure linéaire de type

empierrement en galet de silex) a été conservée en place.

Enfin, sur le versant ouest, en aval, a été rencontré un four de potier (cf. fig. 3). Celui-ci a été simplement nettoyé en surface et conservé en place, après prélèvement de quelques tessons de céramique et de TCA nécessaires à la datation de cette structure. La présence de plusieurs ratés de cuisson permet de valider un usage comme four de potier. L'examen des productions potières suggère également une inscription dans le Haut Moyen-Âge. Ce four pourrait être contemporain ou un peu plus récent que l'occupation du locus central.

Michel Alexandre

MENESPLET Barthomettes

Une opération de diagnostic archéologique réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a eu lieu à l'intersection des routes D6089 et D9E1 (Rue des Barthomettes) et fait suite à une prescription émanant de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Elle correspond à un projet de construction d'un local artisanal et commercial, de voies de circulation et d'une aire de stationnement sur une parcelle qui, situé sur les moyennes terrasses de l'Isle, présente des conditions environnementales favorables à la conservation d'occupations anciennes du Paléolithique et du Néolithique.

Quatre tranchées ont permis de prospector 190 m², soit 7,5 % des 2585 m² prescrits.

Aucune découverte archéologique n'a été effectuée malgré la recherche systématique de niveaux d'occupation dans les couches stratigraphiques qui, sous deux niveaux de remblais, étaient favorables, par leur contexte, à la présence d'industries du

Paléolithique. Les travaux de terrassement effectués lors de la réalisation du rond-point accolé à la parcelle semblent à l'origine de la perturbation (arasement et remblaiement) des couches stratigraphiques supérieures (entre 0 m et 0,80 m). Bien que le résultat du diagnostic soit négatif, le contexte stratigraphique dans le secteur reste toujours favorable à la présence d'indices d'occupations anciennes. Les sites de la période du Paléolithique moyen et ancien et du Paléolithique supérieur découverts sur le tracé de l'A89 entre Montpon et Saint-Médard-de-Guizières et également associés à des moyennes terrasses en rive gauche de l'Isle en sont l'exemple : Les Forêts (Folgado et Brenet 1997, Brenet 2003, Guibert 2004), Le Champ des Débats (Brenet et Folgado 1997), La Rogère (Folgado et Brenet 1997), La Madeleine (Brenet 1997) et La Croix Trotte (Brenet et Folgado 1997).

Folgado Mila et Bertran Pascal

*Moyen Âge classique,
Bas Moyen Âge*

MEYRALS Le Berteil

Le site du Berteil est constitué d'une plateforme (85-90 m de diamètre), ceinte d'une levée de terre et d'un fossé

L'intervention sur la levée de terre circulaire du Berteil s'est décomposée en trois étapes : un levé micro-topographique, une fouille limitée extensivement prenant la forme de deux tranchées et une prospection magnétique dans l'espace interne du site.

Le levé micro-topographique a été effectué sur l'ensemble du site. La modélisation de la topographie des vestiges grâce au levé a permis d'affiner le calcul des dimensions du site. L'espace interne de la levée de terre fait 2200 m² et la plateforme près de 1350 m² (43 m x 40,5 m). Il a entre autres permis de dévoiler la présence d'une large dépression comblée dans l'emprise de l'enceinte. Le MNT généré à partir du levé



Meyrals - Le Berteil
Vue du Solin en pierre

devrait permettre à l'avenir de faire une estimation du volume de l'amas de déchets de réduction du minerais de fer présent à l'intérieur du site.

Les deux tranchées réalisées à l'occasion de la fouille avaient des visées différentes. La première a été implantée de manière à couper perpendiculairement la levée de terre et le fossé qui la circonscrit afin d'étudier leurs compositions et leurs morphologies. La levée de terre a été altérée par des phénomènes liés à la pédogénèse du site qui a uniformisé les différents niveaux qui la composaient sur l'essentiel de sa puissance. Le paléosol sur lequel l'ouvrage a été construit est clairement apparu lors de la fouille. Le fossé de la levée de terre a fait l'objet d'au moins un creusement, modifiant sa morphologie préexistante. Ni la levée de terre, ni le fossé n'ont pu être datés directement. Toutefois, l'extension de la tranchée vers la plateforme a permis de mettre au jour un probable dépotoir en position primaire situé dans la même position stratigraphique que la levée de terre. Ce niveau a été daté par le matériel qui en a été extrait et par une datation ^{14}C à une période comprise entre le XI^e et le XIII^e siècle. À proximité immédiate, un solin en pierre d'un mur et des niveaux de sols dallés ont été mis au jour présageant ainsi du relativement bon état de conservation des structures construites au sein

de la plateforme. La seconde tranchée a été réalisée dans la partie la plus haute du monticule de scories qui actuellement occupe près d'un quart de l'espace interne de la levée de terre. La fouille du monticule n'a livré que des déchets de réduction directe. La morphologie des scories est caractéristique des bas fourneaux à scories écoulées. Sous le monticule de scories, qui atteint au maximum 1,55 m d'épaisseur, deux niveaux caractéristiques du concassage du minerais de fer grillé ont été mis au jour. Une datation ^{14}C a été réalisée sur un charbon provenant de l'un de ces deux niveaux. Le XIII^e siècle est avancé comme résultat.

La prospection magnétique réalisée sur la plateforme a permis de mettre en évidence quelques anomalies dipolaires, qui peuvent éventuellement correspondre à des structures de chauffe, à proximité immédiate de l'amoncellement de scories. Des vérifications sur le terrain seront nécessaires pour pouvoir interpréter ces réponses géophysiques. Quelques anomalies magnétiques non structurées sont également apparues à proximité du solin de pierre mis au jour dans la tranchée de fouille traversant la fortification du site, ce qui peut laisser présager de la présence d'éléments enfouis fonctionnant avec la maçonnerie.

Bonnenfant Jérémy et Parcollet Virginie

MONPAZIER Centre bourg

Une surveillance archéologique visait les travaux de rénovation de l'assainissement du centre-bourg de Monpazier. La prescription de fouille préventive prévoyait la réalisation de dix tranchées transversales aux rues concernées. Une première tranche s'est déroulée en 2019 avec deux ouvertures dans la rue Notre-Dame et une dans la rue Saint-Jacques. Une seconde tranche s'est déroulée en 2020 avec deux tranchées dans la rue Saint-Joseph, une dans la rue Transversale et une nouvelle rue Notre-Dame. Une dernière phase est prévue pour l'automne 2021 qui soldera les trois dernières ouvertures. Les objectifs visés par la prescription portent sur la relation physique entre les maisons et les voiries, s'agissant d'une bastide fondée en 1284 et dont la trame urbaine est cristallisée depuis le Moyen Âge.

Les premiers résultats font surtout valoir que les vestiges des anciennes voiries sont systématiquement supprimés au profit des nouveaux aménagements. Les rares éléments conservés sont compressés dans les premiers centimètres sous les préparations d'enrobé. Il en va de même aux abords des façades dont le

sous-sol se révèle durement impactés par les trottoirs actuels.

Fait intéressant, à l'emplacement de la porte Notre-Dame aujourd'hui disparue, le rocher affleurant présente des entailles qui révèlent deux choses. Le tracé de la voirie se dessine et prend appui sur la roche calcaire creusée et terrassée à cet effet. En surplomb, une plateforme calcaire sur laquelle devait prendre appui la tour occidentale de la porte se démarque des creusements liés à la rue.

Cette opération révèle une particularité à Monpazier. La roche affleurant accompagnée ou non d'argile décalcifiée constitue le substrat sur lequel la ville s'est appuyée et dans lequel les aménagements les plus récents ont tendance à s'inscrire. Il n'y a guère d'apports de remblais. Il est donc d'autant plus nécessaire de fouiller les cœurs d'îlots dès que l'occasion en est donnée, car ceux-ci sont susceptibles de révéler davantage d'informations, notamment sur la création des ayraux et les dynamiques d'urbanisation.

Gérardin Cédric

MONPAZIER 19 bis rue du Trottoir

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre de la construction d'une maison individuelle. La parcelle prescrite se trouve dans l'angle nord-ouest de la bastide médiévale, entre la rue du Trottoir (19 bis) et le chemin du Tour de Ville (rue du Paradis), dans un secteur dépourvu de constructions et de la trame parcellaire serrée des îlots alentour.

La bastide de Monpazier est placée sur un rebord de plateau dominant le Dropt, couvrant un rectangle de 6 ha. Deux îlots centraux sont dévolus au commerce (place des Cornières) et à l'activité religieuse (église Saint-Dominique). Venu assez tôt après la fondation, un rempart avec fossé extérieur et contrescarpe cerne l'ensemble percé de trois tours-portes au nord, du côté accessible, deux portes au sud et une centrale sur chaque autre flanc. L'opération archéologique de 1993 (J. Pons, Afan) concernant les abords extérieurs nord de la bastide (secteur du foirail) a mis en évidence une occupation de faubourg développée aux XIVe et XVe siècles, signe d'une particulière vitalité de la ville durant cette période.

Trois sondages ont été réalisés pour une surface totale de 60,42 m². Seule la tranchée Tr01, dans l'angle nord-ouest de l'emprise, a livré deux structures

anthropiques ainsi que quelques éléments de céramique.

Les structures de la tranchée Tr01 consistent en un puits (puisard ?) (St1) de 0,9 m de diamètre apparaissant à - 0,8 m (197,2 m NGF) sous le niveau du sol actuel ainsi que d'un mur de pierres sèches orienté ouest/est (St2) situé à seulement 0,7 m de la structure précédente. Ce mur (muret ?) possède une largeur de 0,8 m pour une hauteur conservée d'environ 0,5 m. Compte tenu des impératifs de sécurité, le puit St1 n'a été sondé que jusqu'à la cote de 1,3 m et n'a livré aucun élément de mobilier archéologique. Quelques tessons de céramique ont pu être recueillis dans les niveaux antérieurs à l'installation de St1 et St2 : onze tessons dans l'us 3 venant sceller ces structures et présentant des périodes chronologiques hétérogènes (XIVe-XVe siècles, XVe-XVIe siècles et XIXe-XXe siècles), et cinq tessons dans l'us 5 (pierrier venant probablement colmater la dépression liée à la présence du puits) que l'on pourrait attribuer aux XIVe-XVe siècles.

La parcelle concernée par cette opération ne semble n'avoir jamais été construite et le puits (puisard ?) et le mur (muret de parcellaire ?) observés semblent nous orienter vers un jardin clos. Malgré les cinq tessons

attribuables aux XIVe-XVe siècles retrouvés en us 5, il paraît difficile d'attribuer avec certitude l'abandon du puits à cette période, cette unité stratigraphique ayant pu être rapportée à des parcelles voisines lors

de constructions ultérieures pour assainir et remblayer le secteur.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Salvé Serge.

Protohistoire

MONTCARET

La petite borie AT159

Deux projets de construction de quatre maisons groupées ont fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique par le service régional de l'archéologie et concernent les parcelles AT 159, AT 162, 165 et 168. Les opérations de diagnostic archéologique ont été menées conjointement.

Aucune structure n'a été mise au jour au cours du diagnostic de la parcelle AT 159. Toutefois, nous avons récolté quelques tessons de céramique protohistorique

à 0,90 m de profondeur. Mais, ces fragments n'étaient pas assez importants pour proposer une attribution culturelle. Dans un même temps, le diagnostic des parcelles se trouvant à l'est, AT 162, 165 et 168 a fourni des structures et des niveaux appartenant à la Protohistoire et à l'Antiquité.

Silhouette Hélène

Antiquité,
Moyen-Âge

MONTCARET

La petite borie AT 162-165-168

Le projet de construction de quatre maisons groupées a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique. L'emprise de 1507 m² occupe la totalité des parcelles AT162, 165 et 168.

Un deuxième projet du même aménageur, concernant la construction de quatre autres maisons sur les parcelles voisines, AT 159, a fait lui aussi l'objet d'un arrêté de diagnostic archéologique mené conjointement.

Divers diagnostics archéologiques avaient été réalisés aux alentours de la prescription de 2019 entre 2002 et 2009. En 2003, une tranchée de 50 m de long, avait mis en évidence la présence d'un « niveau de démolition constitué essentiellement de tuiles, mais aussi de céramique romaine qui apparaissait dès la profondeur de 0,40/0,50 m. A son extrémité est, se trouvait une vaste fosse remplie de charbons, de résidus métallique et de céramiques ». En 2009, un unique sondage a mis au jour « deux fosses dépotoirs, liées vraisemblablement à un artisanat du fer ». Plus au sud de l'emprise, n'a été mis au jour qu'un fossé drainant antique et la fondation d'un mur datant du Haut Moyen Âge.

Le diagnostic a confirmé la présence d'un remblai de pierres, tegulae et céramique antique qui recouvre au nord un ensemble de structures principalement des fosses oblongues qui pourrait être associé à la culture de la vigne. Une large structure, certainement un fossé, n'a été observé que dans la tranchée Tr2 et a fourni de la céramique protohistorique. Sur cette structure se trouve une concentration de *tegulae* et de pierres calcaires.

A l'extrémité sud-ouest des parcelles diagnostiquées, un ensemble de niveaux présente beaucoup de fragments de loupes et témoigne de la présence d'un atelier métallurgique proche. Cet ensemble est associé à de la céramique du Bas-Empire ou du Haut Moyen Âge. Il avait déjà été vu en 2003 et interprété alors comme une fosse. Aucune de ces structures pourtant n'a été mise au jour dans la parcelle ouest voisine, AT 159, qui a fait l'objet d'un diagnostic dans le même temps.

Silhouette Hélène

MONTIGNAC-SUR-VÉZÈRE

La station de La Balutie

La station de la Balutie est localisée en Dordogne sur la colline de Lascaux (Montignac-sur-Vézère). Situé à 500 m de Lascaux et de Regourdou, le gisement fut découvert presque 70 ans plus tôt que ces deux derniers, au cours de la seconde moitié du XIXe siècle (Reverdit, 1873; 1878). Ce site se compose d'un ensemble de *loci* (une grotte, un redent et deux abris) qui sont localisés le long d'une ligne de falaise mesurant environ une centaine de mètres de longueur. Lors des opérations de Reverdit, il a été mis en évidence la présence de plusieurs industries lithiques ; dont du Moustérien, de l'Aurignacien et du Solutréen ; chacune localisées chacun au sein d'un *locus* du site. Excepté les travaux de Reverdit (1873, 1878), ce site reste relativement peu documenté. Ce manque d'informations notamment à propos des technocomplexes Moustérien retrouvés nous a conduit notamment à nous interroger sur le potentiel de ce gisement oublié, sur l'occupation de la colline de Lascaux par les Néandertaliens et sur la place chronologique et culturel de ce gisement au sein des sites moustériens de Dordogne.

Depuis 2016, le terrain a été réinvesti par une équipe pluridisciplinaire dont la plupart des membres appartiennent aux UMR 6282-Biogéosciences, 5199-PACEA, 5608-TRACES et au Conseil Départemental de Dordogne, pour mieux appréhender le développement des groupes des Néandertaliens au sein de leurs environnements. Les travaux à la Balutie en 2019 ont été engagés durant une période de trois semaines en septembre. Dans la continuité des recherches précédemment réalisées, la campagne de fouille a été menée au sein de l'un des deux abris, qui ne livre que du matériel Moustérien. Cette campagne a ainsi permis d'explorer spatialement les ensembles inférieurs lithologiques jaunes et concrétionnés, suggérant pour

le premier, la présence de bioturbation racinaires et de petits mammifères. Les questions d'ordre chronostratigraphique restent toujours actuellement posées. Les premiers éléments des niveaux inférieurs au sein de l'ensemble concrétionné suggèrent l'éventualité de possibles éléments Quina, proposant une éventuelle correspondance avec le stade isotopique marin 3. Ces éléments restent encore à confirmer, mais s'opposent d'ores et déjà à l'homogénéité des niveaux supérieurs en place, qui sont en cours de fouille. La première date radiocarbone obtenue sur un vestige de renne suggère une accumulation durant le milieu du stade isotopique marin 3. En terme de faune, le matériel de ces niveaux inférieurs est jusqu'à présent principalement constitué de rennes. Les proportions restent extrêmement élevées et rarement décrites sur d'autres gisements non-Quina. Les fouilles réalisées ont pu mettre en évidence une quantité importante de vestiges bien conservés tels que des mandibules et des extrémités épiphysaires fracturées, certaines étant encore en connexion articulaire. Cette dernière campagne a par ailleurs mis en évidence la présence de taxons d'environnements plus rigoureux comme de la marmotte. Les travaux futurs menés dans le cadre d'une tri-annuelle se donnent donc pour objectif de mieux appréhender ce gisement moustérien et les différentes périodes chronoculturelles qui y sont présentes.

Royer Aurélien

- Reverdit, A. Stations préhistoriques de Saint-Léon, la Balutie et la Tuilière-sur-Vézère. *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse*, 1873, volume 8, 36-38.
- Reverdit, A. Stations et traces des temps préhistoriques dans le canton de Montignac-sur-Vézère (Dordogne). *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1878, 5, 384-419.

MONTIGNAC-SUR-VÉZÈRE

Plaine du Chambon

La campagne de prospection thématique menée en 2019 a constitué une nouvelle opportunité d'enrichir nos connaissances concernant les dynamiques d'occupation de la plaine du Chambon (Montignac, les Farges, Aubas et Auriac-du-Périgord, Dordogne).

Tout d'abord, une nouvelle prospection pédestre a été menée dans l'emprise de l'agglomération secondaire des Olivoux en collaboration avec les élèves du collège Y. Delbos de Montignac. Cette année, le choix a été fait de scinder en deux les effectifs pour aborder deux parcelles distinctes, inscrites dans deux contextes différents et encadrant le sanctuaire prospecté l'année

précédente. La première zone, au nord, est implantée dans une zone dépourvue de construction en dur. Elle pourrait se trouver en dehors de l'agglomération. La seconde, à l'ouest, concerne « le quartier artisanal ».

Ensuite, il a été procédé à un réexamen des déchets métalliques mis au jour lors des opérations de fouille préventives de 2005, 2011 et 2013, dans le but de caractériser la production et d'établir un rapprochement éventuel avec un site de production peu distant au nord mis au jour lors d'un diagnostic archéologique en 2014 (F. Grigoletto) (C. Dunikowski, S. Bauvais).

Un autre volet du programme est constitué par les prospections géoradar. Cette technique a été employée à nouveau en bordure de Vézère, à l'est de l'église Saint-Pierre-ès-Liens, détectée en 2017. Les résultats n'ayant cette fois-ci pas été des plus probants, nous avons décidé de nous rabattre sur l'agglomération pour tenter d'en compléter le plan. Ceci a été effectué à l'ouest ainsi qu'au sud, ce dernier ensemble pouvant en outre être superposé aux résultats d'un diagnostic mené en 2010 (A. Hanry 2010). En tout, c'est une surface de près d'un hectare qui a été traitée. En parallèle, un traitement approfondi des données de 2017, pour les profondeurs comprises entre 1,6 et 3 m a été conduit.

Elizagoyen Vanessa

Néolithique
et Protohistoire

MONTIGNAC-SUR-VÈZÈRE

8 chemin de la Laurence

Un projet de construction deux maisons a déclenché cette intervention de diagnostic archéologique sur un secteur riche en vestiges de la préhistoire récente et jusqu'au Moyen-Âge car localisé entre le site du Buy (agglomération antique des Olivoux) et de l'église Saint-Pierre en bord de Vézère.

Les horizons supérieurs de ces parcelles, fortement remaniés, ont permis la collecte de mobilier archéologique couvrant la Préhistoire à la période contemporaine. La présence d'un drain empierré,

L'analyse du relevé LiDAR a été poursuivie via des retours sur le terrain. Elle s'est attachée au flanc oriental du promontoire Gascogne. A nouveau, différents types d'exploitation du calcaire ont été reconnus, en particulier des extractions de meules. Des bories, ainsi que le réseau karstique ont été caractérisés et décrits.

Enfin, une nouvelle campagne de sondage a été menée au Cheylard, commune des Farges. Son objectif était de tenter d'appréhender avec davantage de précisions des niveaux anciens entrevus l'an passé. Ils pourraient être attribués au Haut Moyen Age.

probablement gaulois, démontre une mise en culture des sols dès la Protohistoire, provoquant ainsi la destruction partielle des niveaux d'occupations plus anciens. Toutefois, quelques vestiges attribuables au Néolithique attestent un niveau d'occupation peu marqué mais préservé dans des horizons hydromorphes d'un ancien chenal situé sur les basses terrasses de la rivière Laurence, affluent de la Vézère.

Vigier Serge

Paléolithique

NEUVIC-SUR-L'ISLE

Les Granges, Route de Saint-Astier

Une opération de diagnostic archéologique réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a eu lieu au lieu-dit Les Granges, en bordure de la route de Saint-Astier, en rive droite de l'Isle et fait suite à une prescription émanant de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Elle concerne un projet de lotissement de plusieurs parcelles qui, situées sur les moyennes terrasses de l'Isle, présentent des conditions géologiques et topographiques favorables à la conservation d'occupations anciennes du Paléolithique. L'environnement archéologique est documenté par les données issues des opérations préventives réalisées lors des travaux de contournement de la RN 89, puis par les diagnostics et fouilles réalisées préalablement à la construction de l'autoroute A 89.

Ainsi, des sites archéologiques associés à des activités diverses : habitats, occupations temporaires. Des dépôts et sépultures sont à signaler dans un secteur plus ou moins proche à l'emprise des travaux. Ils concernent des périodes chronologiques allant de

la Préhistoire à la période médiévale, en passant par la Protohistoire.

Finalement, dans la dernière décennie, les diagnostics sur des parcelles destinées à la construction de maisons d'habitation ont permis de localiser des zones négatives, des zones à préservation différentielle et, parfois, de déceler certains indices d'occupations paléolithiques et médiévales.

Deux tranchées sur les onze effectuées dans l'emprise de 6257 m² ont fourni neuf artefacts lithiques en silex sénonien local, qui, arrivés par colluvionnement, ont été découverts au sein de la couche C1 correspondant aux anciens labours. L'état de conservation est moyen (patines et ébréchures variables ont été constatés dans toutes les pièces). Deux nucléus Levallois récoltés dans une des tranchées attestent le Paléolithique moyen. Un grattoir et un éclat allongé dans la deuxième tranchée pourraient évoquer le Paléolithique supérieur. Un fossé ou drain (récent) d'orientation nord-ouest/sud-est a été également observé à l'est de l'emprise.

Folgado Mila et Bertran Pascal

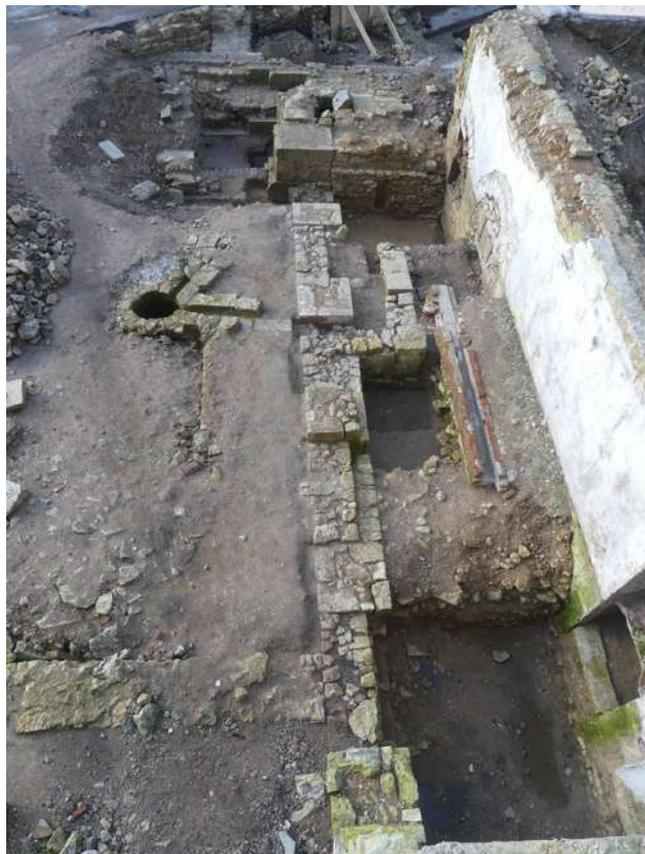
Dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien couvent Sainte-Marthe à Périgueux, une fouille préventive a été prescrite sur la parcelle 842p (section AZ). Cette dernière est située au cœur du quartier de la Cité, circonscrit par l'enceinte de l'Antiquité tardive, entre l'amphithéâtre antique du I^{er} siècle au nord et l'église Saint-Etienne de la Cité au sud (cf. fig.). Les investigations, menées sur une emprise 938 m², avaient pour but de retrouver les vestiges des bâtiments canoniaux dépendant du groupe épiscopal.

L'examen des niveaux anciens échappe en grande partie à la prescription en raison de leur profondeur d'apparition. Cependant, sous l'aile de l'ancienne école démolie, sont apparues les ruines de l'aqueduc dit de Sainte-Marthe daté du IV^e siècle. Cet ensemble, orienté nord-est-sud-ouest, a pu être suivi sur une longueur maximale de 9 m (cf. fig.). Il est constitué d'un canal central de 0,90 m de large, recouvert par un mortier en béton de tuileau très compact. Il est bordé par deux imposants murs de 1,50 m large. Cette portion constitue le prolongement des vestiges reconnus par Max Sarradet en 1960 (rue des Gladiateurs). Sa côte d'altimétrie avait été relevée alors à une moyenne de 94 m NGF.

Sous la cour de récréation, en contre haut, subsistent les vestiges, encore en élévation sur près de 5 m, des murs de la salle capitulaire, construite dans le prolongement de la chapelle Saint-Jean Baptiste, d'une partie d'une tour à contreforts et une vaste salle éclairée au nord par au moins trois baies (cf. fig.). Ces constructions se distinguent par l'emploi de moellons allongés pour le parement et de pierres de taille pour les encadrements des baies et des contreforts. Le mur nord de la salle capitulaire, plus ancien, se démarque par l'emploi de petits moellons cubiques et de quelques assises en *opus spicatum*. Salle et chapelle comportent encore des retombées de voûtes en moyen appareil.

Les analyses ¹⁴C permettent de caler au Haut Moyen Âge (871-988 AD) l'édification de la salle capitulaire tandis que la tour et la salle voûtée sont érigées successivement entre le XI^e et le XIII^e siècle (1031-1158 AD).

Au sud de la salle capitulaire, sept piliers de la galerie nord du cloître ont été mis au jour (cf. fig.). Bâti en pierre de taille, avec parfois la réutilisation de blocs antiques, la majorité présente un plan au sol de 0,93 m de côté. La découverte d'un pilier plus épais, associé à d'autres indices maçonnés, permet de valider le retour de la galerie ouest et de restituer un cloître de plan



Périgueux - 32 Boulevard des Arènes
Vestiges de la galerie nord du cloître, cliché N. SAUVAITRE, Hadès

carré de 30 m de côté. Les datations radiocarbone permettent de dater cette construction entre le XI^e et le XIII^e siècle.

D'importantes modifications réalisées au cours de la période moderne ont pu être constatées dans la galerie nord du cloître. Les deux portes en plein cintre permettant d'accéder à la salle capitulaire et les passages entre chaque pile sont murées. De nouvelles maçonneries sont érigées entraînant un rehaussement du niveau de circulation.

Les découvertes réalisées sont d'un intérêt scientifique et patrimonial certain. En concertation avec le promoteur immobilier, les vestiges seront conservés et intégrés dans leur projet.

Sauvaitre Natacha



*Périgueux - 32 Boulevard des Arènes
Tronçon de l'aqueduc mis au jour, cliché N. SAUVAITRE, Hadès 2019*



*Périgueux - 32 Boulevard des Arènes
Vestiges de la tour romane et de la salle voûtée, cliché N. SAUVAITRE, Hadès 2019*

Depuis février 2016, la mairie a mis en œuvre un vaste programme de collecte des déchets dans le centre-ville. Le projet porte sur l'implantation de bornes enterrées destinées aux ordures ménagères. Les douze bornes desservant le quartier Saint-Front et le pourtour nord-est du Puy bénéficient d'une sensibilité archéologique spécifique et contraignante en raison de son passé médiéval et moderne. Ces fenêtres d'observation disséminées au sein de la trame urbaine du bourg médiéval présentent un intérêt manifeste car elles sont autant de diagnostics permettant d'alimenter la carte archéologique. C'est dans cette optique et eu égard à l'emprise des terrassements et à leur profondeur de 3 mètres que le service régional de l'archéologie a prescrit des suivis de travaux préventifs sur les différents sites de cette programmation pour une surface cumulée d'un peu moins de 200 m².

Par nature, le projet comporte plusieurs emplacements qui constituent autant de sites présentant des contextes historique, géographique et géologique différents. Ils se répartissent ainsi :

- n°1 : place du Coderc (4 bornes)
- n°7 : place Emile Goudeau (3 bornes)
- n°8 : angle sud-ouest de la place Hoche et du cours Fénelon (2 bornes)
- n°9 : angle rue Charles Mangold et cours Fénelon (2 bornes)
- n°10 : jardin du Touin (3 bornes)
- n°12 : angle cours Michel de Montaigne et rue de Equillerie (3 bornes)
- n°14 : angle cours Tourny et rue du Plantier (2 bornes)
- n°17 : rues de l'Abreuvoir, du Port de Graule et Boulevard Georges Saumande (3 bornes)

Dans la majeure partie des locus, les séquences sédimentaires perçues présentent une dynamique stratigraphique artificielle constituée par des apports anthropiques dans une perspective d'exhaussement du niveau de sol. Peu de surfaces de circulation ou d'occupation ont été mises en évidence. Cet état de fait, et les quelques indices chronologiques à notre disposition tendraient vers cette hypothèse, est à mettre en relation avec les travaux du XIX^e siècle accompagnant le percement des grandes artères de circulation et le désenclavement de la cathédrale Saint-Front. Dans le détail, seul l'emplacement n°10, proche de la place de la Clautre, se distingue par un état de conservation remarquable. Passé le premier mètre marqué par des remaniements, la séquence est en place et les vestiges de toute nature sont bien préservés. Il n'y a finalement qu'au nord de la cité, avec le conteneur n°14, que l'étude a renseigné un niveau naturel en place.



Périgueux - Quartier Saint-Front
Vue d'ensemble du sondage dans le jardin de Thouin
(cliché de B. Garros, Hades, 2020)

■ Sondage n°1

Ce terrassement visait l'élargissement d'une ancienne borne de collecte qui n'avait pas fait l'objet d'une surveillance archéologique à l'époque. En dépit, d'une perte conséquente d'informations et de la destruction de maçonneries, l'emprise se révèle être une source de données significatives (fig. a). L'intervention a mis au jour quatre murs formant un espace incomplet à l'est où sa limite n'a pas été appréhendée sous la berme. De fait, on ne peut en préciser la forme générale, bien qu'un module carré semblerait se préciser. Il mesure en l'état au moins 7,70 m de large hors œuvre avec une profondeur d'au moins 3 m (fig. b). Il délimiterait un espace interne de 3,50 m de large soit approximativement 1 m².

La concordance topographique, l'analogie de plan et les données métriques suggèrent l'identification de la tour-beffroi de la maison du Consulat. Cet édifice, réalisé après le Traité d'Union de 1240 entre le Puy et la Cité, constitue une limite « fictive » entre les paroisses Saint-Front et Saint-Silain. L'épaisseur massive des murs, à même de recevoir une élévation conséquente



*Périgueux - Quartier Saint-Front
Maçonnerie appartenant à la Maison du Consulat, Place Coderc (cliché de B. Garros, Hades, 2020)*



*Périgueux - Quartier Saint-Front
Maçonnerie bordant le cours Fénélon et probable mur d'escarpe du dispositif défensif de la ville (Cliché B. Garros, Hades, 2020)*

et des étages qu'elle suppose accrédite d'autant plus cette supposition. Au regard de la physionomie des maçonneries et de la cote atteinte, l'hypothèse d'un étage en sous-sol paraît valide. Il semble bien que les murs délimitent un espace de type cave ou cachot.

■ **Sondage n°7**

La problématique de l'organisation urbaine et de sa topographie a été renseignée dans le cadre du sondage n°7 (place Emile Goudeau). Les terrassements ont dégagé une partie d'un ancien îlot d'habitats rasé en 1858. Les vestiges se caractérisent par une dizaine de maçonneries délimitant au moins quatre espaces, vraisemblablement des caves d'époque moderne (fig. c). Les murs ont fait l'objet de remaniements dans l'optique de couvrir une des caves avec un plancher reposant sur des corbeaux insérés dans les parties hautes des murs. L'analyse documentaire permet, avec prudence, d'identifier les parcelles 135 et 136 situées au croisement des rues des Drapeaux et Saint-Georges figurant sur le cadastre de 1828.

■ **Sondage n°8**

Par son emplacement ce locus concerne un espace de circulation débouchant sur la porte de l'Aubergerie et les abords immédiats de l'enceinte. Particulièrement impactée par la présence de réseaux actifs, la stratigraphie se révèle relativement indigente. Cependant, un négatif de creusement se distingue. Son faciès vertical et régulier suggère un aménagement anthropique conséquent. L'emplacement, à quelques mètres du rempart au nord, et l'orientation nord-ouest/sud-est parallèle à l'enceinte, désigneraient un élément fossoyé en relation avec le système défensif de la ville. Plus précisément, la rectitude du creusement que nous avons observé qui correspond mal à un profil de fossé, s'accorderait peut-être avec l'emplacement du mur d'escarpe aujourd'hui disparu. La sédimentation relevée matérialiserait ainsi le remblaiement massif du fossé.

■ **Sondage n°9**

L'analyse de la dynamique sédimentaire se limite essentiellement à la coupe orientale. En effet, la berme occidentale est occupée sur les 3 m de profondeur de l'excavation par le comblement de la tranchée de fondation de l'immeuble adossé. À l'extrémité nord de l'emprise, un mur d'axe nord-ouest/sud-est a été dégagé sur 3,10 m de long (fig. d). Il mesure 1,23 m de large pour une élévation observée de 2,20 m. La confrontation des plans anciens avec l'emplacement de ce mur permet de proposer l'identification d'un aménagement défensif. La physionomie de la maçonnerie et ses dimensions plaident en faveur d'une escarpe coiffant le talus du fossé d'enceinte.

■ **Sondage n°10**

L'ouverture du sondage en périphérie occidentale du jardin du Thouin a livré une densité de vestiges non soupçonnée (fig. e). La zone paraît avoir revêtu dès l'Antiquité une fonction funéraire incarnée par la présence de trois incinérations dont l'une a bénéficié d'une datation radiocarbone livrant un intervalle compris

entre 250 et 129 avant J.-C. (91,8 %). Immédiatement sus-jacent, prend place un sarcophage monolithe trapézoïdal en calcaire. Il renferme un premier individu dont on a procédé au déplacement pour y déposer un second sujet. Deux réductions ont également été mises en évidence. L'attribution temporelle de cette séquence a fait l'objet d'une datation dans l'Antiquité tardive (426 - 541 AD à 95,4 %). Le couvercle du sarcophage a également servi de fond à une sépulture en pleine terre. Ces inhumations pourraient être mises en relation avec un mur, dont l'orientation, est-ouest, est analogue à celle du sarcophage.

Le locus se distingue également par la mise au jour d'un puissant mur de 1,50 m de large dont la fondation est de l'ordre de 2 m de profondeur (fig. f). Préservée sur deux assises, pour une hauteur de 0,30 m, l'élévation présente un appareil régulier allongé de pierres en calcaire taillées de petit à moyen modules. Les observations stratigraphiques tendent à prouver sa contemporanéité avec trois silos mesurant à minima 1,60 m de diamètre. Une datation radiocarbone pratiquée sur un charbon pris dans le mortier de la maçonnerie a livré un intervalle compris entre 1156 et 1220 ap. J.-C. avec une probabilité de 87,6 %. Ce résultat paraît concorder avec le type d'appareil en présence, semble-t-il caractéristique de la période romane à Périgueux. L'association d'une maçonnerie massive, à même de supporter une élévation à étages, et des structures de stockage des denrées, suggère l'identification du Grenier du chapitre édifié dans le courant du XI^e siècle.

Le nord du sondage a livré une dernière maçonnerie, sans doute d'époque moderne dont l'aspect dénote vis-à-vis des précédentes. La mise en parallèle avec le plan de la place de la Clautre établit une correspondance avec la façade d'un bâtiment situé à l'angle sud-ouest de l'ancien évêché.

■ **Sondage n°12**

À l'angle de la rue Aguilierie, l'emprise a livré une canalisation du XIX^e siècle à mettre certainement en relation avec l'aménagement du boulevard Michel de Montaigne (fig. g). Ce n'est semble-t-il pas le cas d'un mur appareillé en pierres de taille dont le tracé est légèrement convexe (fig. h). Sa mise en œuvre suggérerait un bâti édifié entre le XIII^e et le XIV^e siècle. La réalisation d'une datation radiocarbone sur charbon a livré un intervalle compris entre 1255 et 1286 après J.-C. L'emplacement des vestiges au sein de la trame urbaine, sa physionomie et sa chronologie laissent à penser qu'il peut s'agir de la tour porte de l'Aguillierie. Le registre de la Charité de 1247 fait état de la première mention de la porte sur le front ouest de l'enceinte.

Les deux autres sondages (n°14 et 17) n'ont pas mis en évidence de vestiges. L'emprise du boulevard Georges Saumande (n°17) se distingue uniquement par une stratigraphie témoignant d'une séquence de remblaiement à l'aide de matériaux de démolition. Aucun indice concernant la tour Barbécane n'a été appréhendé.

Garros Benoit



*Périgueux - Quartier Saint-Front
Détail du mur appartenant vraisemblablement au « Grenier du chapitre » (cliché de B. Garros, Hades, 2020)*



*Périgueux - Quartier Saint-Front
Maçonnerie au débouché de la rue Aiguillerie figurant la tour porte de l'enceinte(cliché de B. Garros, Hades, 2020)*

La Roque-Gageac est implantée le long de la Dordogne, dans un environnement de vallée sinueuse à fond plat, surplombée en rive convexe par les falaises des plateaux massifs en calcaire du Crétacé supérieur. Les falaises sont occupées dès la Préhistoire, comme en témoignent les campagnes de recherches successives entreprises depuis 1967 sur le gisement paléolithique de la grotte Maldidier (Boudadi-Maligne, 2014-2018). Le lieu-dit Saint-Donat est situé à 1,7 km en direction du sud-est, le long de la route D 703 longeant la rivière. La tradition locale et les témoignages manuscrits et cartographiques passés s'accordent sur la présence à cet endroit d'un établissement d'exploitation rural antique, auquel aurait succédé au Moyen Âge un regroupement d'habitat autour d'une ancienne église paroissiale disparue dans le courant du XVIIe siècle et aujourd'hui mal localisée.

L'opération de diagnostic de la parcelle AD 104 précède un projet de construction d'une maison individuelle dans une zone d'habitat pavillonnaire formant la transition entre un versant boisé au nord et des terres agricoles relativement planes et inondables le long de la rivière au sud. Le terrain est pentu et borde à l'est un petit vallon sec correspondant au débouché d'une combe, caractérisé géologiquement par la présence d'épaisses colluvions issues de l'érosion des formations calcaires des reliefs situés au nord.

Les cinq sondages creusés représentent une surface d'investigation de 327,65 m², équivalente à 8,48 % de l'emprise prescrite. A l'extrémité ouest du terrain, où les colluvions sont les plus épaisses, le sous-sol a livré les restes de trois tranchées irrégulières orientées nord-nord-est/sud-sud-ouest, globalement

perpendiculaires à la pente. Les rares indices matériels collectés en leur sein (éclat lithique en position secondaire et tessons de céramique), de même que la position stratigraphique de ces structures, autorisent une datation historique, sans doute récente, pour ces traces d'aménagements agraires dont la fonction n'est pas aisément perceptible. Il peut s'agir de fossés-rigoles ou de drains destinés à canaliser et évacuer les eaux d'écoulement sur ces anciennes terres cultivées, mais on peut également y voir des tranchées de récupération de muret-terrasses destinés à niveler une partie des terrains pour en faciliter l'exploitation. Ces vestiges sont installés sur une colluvion de sable brun clair avec peu d'inclusions qui scelle une séquence plus ancienne de dépôts bruns, observée ponctuellement en sondage profond. Dans ces derniers, ont été trouvés un petit éclat en silex noir et brun et deux tessons de céramique non tournée. Ces indices isolés peuvent être attribués au Néolithique ou à la Protohistoire ancienne, sans plus de précisions. Ils n'étaient associés à aucune trace d'aménagement, ni creusement anthropique. Le substrat calcaire est présent sur un grand tiers sud-est de la parcelle. Il affleure presque en partie haute du terrain et aucun indice d'occupation humaine passée n'a été décelé à sa surface.

Les faibles résultats de ce diagnostic nous amènent à penser que l'établissement gallo-romain et l'église disparue de Saint-Donat sont donc peut-être à rechercher un peu plus au sud-est vers la plaine alluviale fertile, à des emplacements moins accidentés et soumis à des mouvements de terrain.

Duphil Vincent

Rares sont les occasions de sonder au plus près du portail occidental d'une église. Pour le bourg de Saint-Avit-Rivière, situé non loin de l'abbaye de Cadouin, cette évaluation archéologique fut une première. Le présent diagnostic a été réalisé dans le cadre du réaménagement des abords de l'édifice et du cimetière. Limité à deux jours, il livre peu d'indices mobiliers mais assez d'éléments pour fixer quelques jalons pour le site.

Les deux sondages pratiqués se sont révélés largement positifs. Sur treize structures enregistrées, douze sont des inhumations mais aucune n'a été fouillée intégralement. Seuls, des prélèvements ciblés sur les comblements en surface ont été effectués. La

plupart des tombes sont issues d'horizons modernes, pratiquées en cercueil. Le seuil d'apparition des sépultures a été clairement identifié. Il est compris entre 0,60 m (TR 1) et 0,90 m (TR 2) de profondeur sous le niveau de sol actuel.

Dans l'axe du portail, le sondage 1 a permis d'identifier l'ancien seuil avec dallage du XIXe siècle et de reconnaître le niveau d'apparition des sépultures modernes (fait 1 à 5). Cette excavation a permis aussi de mettre au jour la fondation occidentale d'un porche aujourd'hui disparu, postérieur aux dernières inhumations et dont les ancrages sont encore visibles sur la façade de l'édifice. Sur le flanc sud, parallèle à la nef, le sondage 2 révèle trois sépultures modernes (fait

6 à 8) et permet d'accéder entre – 1 m et – 1,30 m à une occupation antique inédite. Celle-ci se caractérise par une fondation en moellons calcaire et des sépultures à proximité.

En l'état, de rares fragments de céramique de type Terra Nigra ou commune grise nous orientent vers le Haut Empire, entre le I^{er} et le III^e siècle de notre

ère. Les indices céramiques étant fort restreints, une datation AMS-C14 sur charbons (US 46) et sépulture (fait 10, US 44) permettra peut-être de conforter cette proposition chronologique.

Barbeyron Arnaud

SAINT-AVIT-SÉNIEUR

Le Bourg

Une opération de diagnostic de trois jours a été réalisée à Saint-Avit-Sénieur en préalable à des travaux de réhabilitation d'un logement ainsi que d'assainissement le long du mur gouttereau nord de l'abbaye.

Trois sondages ont permis de répondre aux questions posées sur la présence de niveaux médiévaux en relation avec l'édifice. En l'occurrence il apparaît que le sous-sol ne conserve pas de niveaux anciens, soit qu'ils aient été terrassés et remplacés par



Saint-Avit-Sénieur - Le Bourg
Sd 1, vue d'ensemble de la porte médiévale Photographies Inrap, Bertrand Ducournau

des apports de remblais jusqu'à une période assez récente, soit qu'ils aient subi l'impact des travaux de consolidations de l'édifice, là encore sur des périodes récentes. Le diagnostic a permis d'observer dans sa totalité une porte médiévale (cf. fig.), ouverte sans doute entre le XIIe et le XIIIe siècle dans le mur gouttereau après que celui-ci ait eu à souffrir de violents incendies que nous situerons vraisemblablement pendant les guerres franco-anglaises. Le niveau de seuil ainsi que

les ressauts de fondations intérieurs et extérieurs du mur (cf. fig.) ont pu être mis en perspective afin de corrélés leurs altitudes, rigoureusement similaires. Enfin le diagnostic a permis de lever le doute sur la présence d'un espace funéraire à cet endroit. Aucune trace de sépulture ni d'ossements même en position secondaire n'a été observée.

Ducournau Bertrand



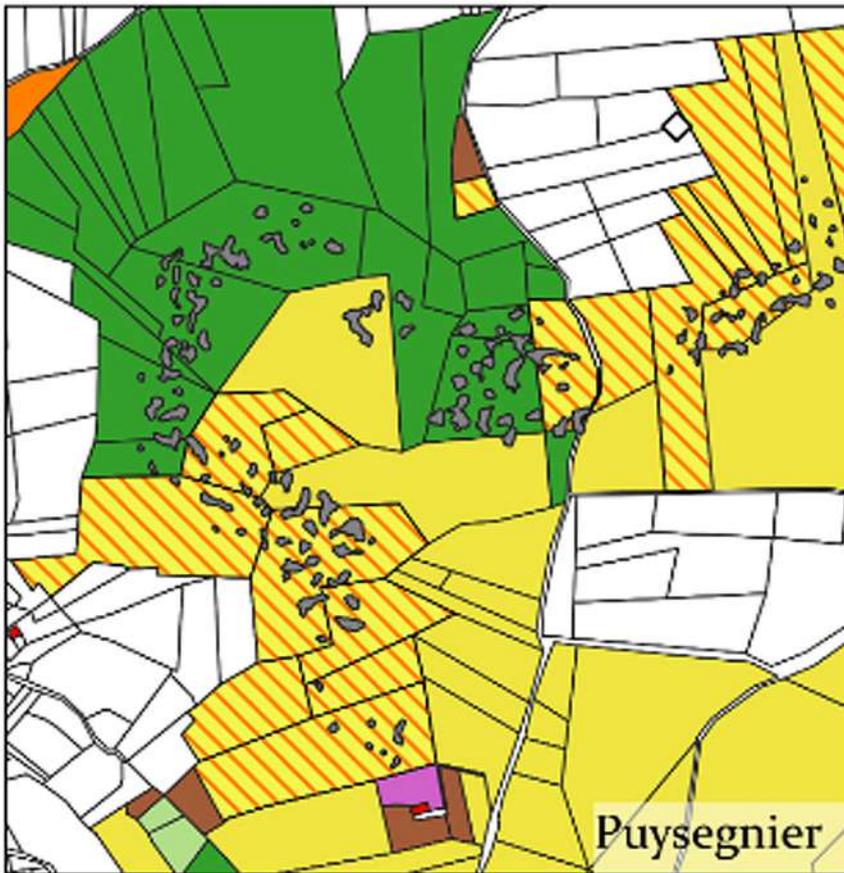
*Saint-Avit-Sénieur - Le Bourg
Sd 2, vue du ressaut de fondation du mur gouttereau. Photographie Inrap, Bertrand Ducournau*

Protohistoire,
Histoire

SAINT-CRÉPIN DE RICHEMONT Carrières de meules

La redécouverte d'un grand complexe meulier tombé dans l'oubli malgré une activité prolongée sur plus de deux millénaires, est marquée de plusieurs étapes. Après un premier signalement succinct de Christian Carcauzon en 1988, l'intérêt s'accélère avec plusieurs années d'une prospection inventaire conduite par Christian Chevillot de 2005 à 2008 sur des sites meuliers boisés dévastés par la tempête de 1999. Le relevé de plus d'une centaine d'ébauches

allant de l'Antiquité au XVIIIe siècle est assuré par André Guillin, qui rentre en 2008 la plupart des sites dans l'Atlas des Meulrières de France et d'Europe, initié par Alain Belmont, puis publie en 2012 et 2016 un bilan complet des sites prospectés. Par ailleurs, un projet de valorisation auprès du public est préparé à l'initiative de Maurice Cestac, avec l'appui d'Alain Belmont et du géologue Gilles Fronteau : il se concrétise par l'ouverture en 2013 d'un sentier meulier sur le site



- Carrières
- ◇ Structures
- Bâtiments

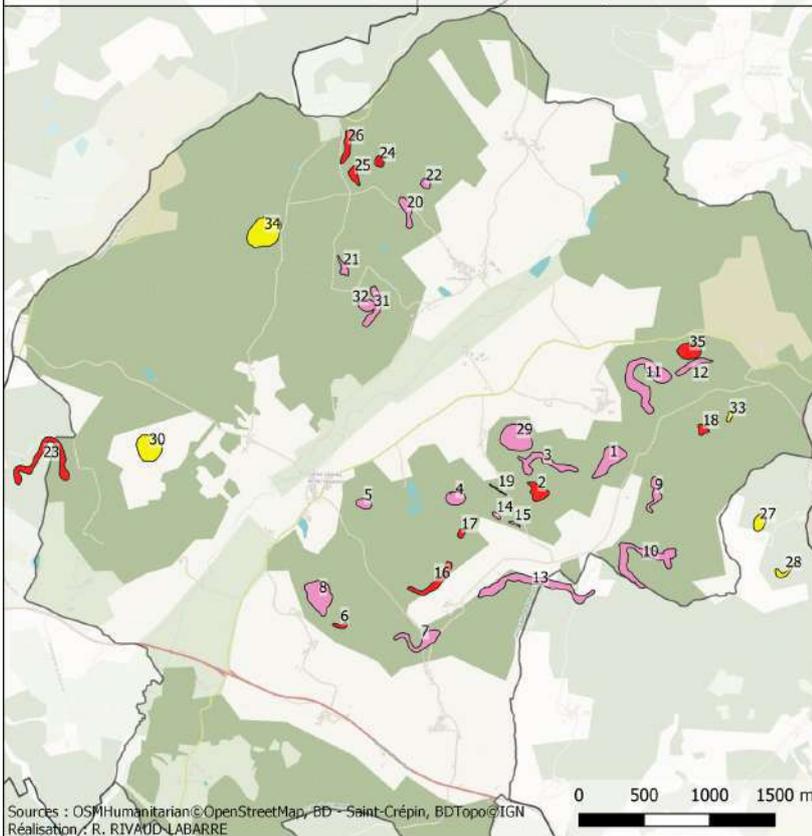
- Landes
- broussailles
- bruyère
- friche

- Forêt
- châtaigneraie
- taillis
- taillis châ.

- Terres exploitées
- terre
- vigne
- pré
- non-renseigné

Saint-Crépin-de-Richemont - Carrière de Meules
 Superposition des carrières de Puysegner et de l'occupation du sol en 1823, le site se partage entre broussailles et châtaigneraie (Raphaël Rivaud, 2019)

Méthode de Détection des sites meuliers de Saint-Crépin-de-Richemont



Sites meuliers de Saint-Crépin-de-Richemont

- Sites découverts uniquement au LIDAR
- Sites découverts en prospection et LIDAR
- Sites découverts uniquement en prospection

- 1 = Les Thermes
- 2 = La Bouy du Péral
- 3 = Puy de Canteix
- 4 = Bois Crémillé
- 5 = Châtillon
- 6 = Chez Froment
- 7 = Sol de la Dîme
- 8 = Puychauzi
- 9 = Les Baléares
- 10 = Trou des Rites
- 11 = Puysegner
- 12 = Les Couteaux
- 13 = Bois du Gué
- 14 = La Buche du Parc
- 15 = La Jarthe
- 16 = Carrière de Richemont
- 17 = Derrière Puymiraud
- 18 = Grosse Rose
- 19 = La Pradelle de Canteix
- 20 = Puy Garavit
- 21 = Maison de Lessant
- 22 = Les Plantousses
- 23 = Puy de Roussy
- 24 = Bagatelle
- 25 = Maison Brûlée
- 26 = Saint-Aubin
- 27 = Margnac
- 28 = Maison-Neuve
- 29 = Lamoulière
- 30 = Bois du Lac
- 31 = Les Brageaux II
- 32 = Les Brageaux I
- 33 = La Table du Roi
- 34 = Bois d'Enfer
- 35 = Les Couteaux Nord

Sources : OSM Humanitarian © OpenStreetMap, BD - Saint-Crépin, BD Topo © IGN
 Réalisation : R. RIVAUD-LABARRE

Saint-Crépin-de-Richemont - Carrière de Meules
 Apport du lidar à la mise en évidence des sites de carrières sur le territoire de Saint-Crépin-de-Richemont

des Brageaux. Les activités liées à la valorisation du patrimoine meulier de Saint-Crépin sont soutenues par l'Association des Meulières de Saint-Crépin, créée par Maurice Cestac. Il faut mentionner aussi l'Aménagement foncier agricole et forestier en cours d'exécution sur la commune de Saint-Crépin, avec la prise en compte du patrimoine meulier redécouvert.

Le lidar directement commandé par le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine, a été réalisé en février 2019 par IMAO (Limoges) sur les 30 km² du territoire de Saint-Crépin. L'interprétation géomatique du modèle numérique de terrain délivré par ce lidar a été réalisée par Raphaël Rivaud : plusieurs résultats majeurs en sont issus, permettant de progresser sur l'étude du grand complexe meulier de Saint-Crépin.

1. Validation de la majeure partie des sites meuliers découverts en prospection pédestre, soit une vingtaine. Un site antique, reboisé en résineux au début des années 2000, n'a pu être détecté.

2. Mise en évidence d'une quinzaine de sites nouveaux de carrières, ce qui représente un quasi doublement du nombre de sites déjà connus.

3. Restitution graphique de chaque excavation avec individualisation des formes, allant des petites fosses arrondies ou rectangulaires à de grandes carrières polylobées.

4. Correspondance vérifiable sur le terrain, entre le tracé restitué de chaque carrière et son tracé réel, souvent rehaussé d'un bourrelet bordier constitué par les rebuts d'extraction et les accumulations d'éclats de taille.

5. Au bilan, l'importance du complexe meulier de Saint-Crépin se traduit par plus de 700 excavations individuelles (carrières meulières) réparties inégalement dans 35 sites.

6. La vectorisation permet d'acquérir automatiquement des valeurs de surface et d'effectuer des dénombrements, ce qui permet l'accès à la surface de chaque carrière, au nombre et à la surface cumulée de carrières pour chaque site, à la superficie définie par le périmètre extérieur de chaque site ou emprise du site. Ces données permettent d'accéder au taux d'occupation de la surface d'extraction rapportée à l'emprise du site et à la densité de carrières rapportée à cette surface d'extraction, permettant une comparaison des sites. Pour quinze sites importants, les densités révèlent une forte variabilité allant de 6 à 31 carrières à l'hectare, de même que les taux d'occupation qui vont de 3 à 20 %. Cette approche quantitative permet de distinguer des sites à extraction concentrée ou dispersée, tels que La Bouy de Péral avec une densité de 31/ha et un taux de 20 % et le site voisin du Puy de Canteix avec une densité et un taux d'occupation plus faibles, soit 23/ha et 10 %. Les surfaces individuelles de carrières vont des fosses décimétriques de formes simples aux grandes excavations polylobées : l'abondance des fosses de petite taille augmente la densité de carrière à l'hectare d'extraction.

■ **Approche géomorphologique et chronologique**

Le complexe meulier de Saint-Crépin s'est établi à la faveur d'une particularité géologique localisée, avec conservation d'un relief témoin de la sédimentation de sables et graviers du Tertiaire, déposés sur les calcaires crétacés émergés à cette époque. L'induration postérieure par grésification a permis la conservation en relief des bancs horizontaux de grès-conglomérat et leur utilisation ultérieure comme matériau de broyage et de mouture. Les courbes de niveau superposées aux images des carrières permettent de caractériser la position altimétrique de chaque site meulier et de distinguer des sites de plateau et des sites placés en haut de versant, à la rupture de pente des plateaux. Pour cette deuxième catégorie de sites, l'équidistance métrique des courbes permet d'évaluer l'épaisseur de grès mobilisée pour l'extraction, soit 6 - 8 m, rarement 12 m. Sur plusieurs sites de versant, la forme des ratés de fabrication retrouvés en prospection et leur faible diamètre manifestent une activité antique destinée au moulin rotatif manuel ; les sites de plateau sont plutôt consacrés à l'extraction de meules de grand diamètre destinées aux moulins hydrauliques médiévaux ou modernes.

Ces résultats incomplets et provisoires restent indicatifs, mais témoignent du potentiel méthodologique des interprétations géomatiques du Lidar combinées avec les données archéologiques fournies par les prospections pédestres. Le site mixte des Brageaux qui vient illustrer cette alliance nécessaire, a été choisi pour établir le sentier meulier mentionné dans l'historique liminaire. Ce site complexe, découvert et prospecté dès le départ par l'équipe de Christian Chevillot, comporte non seulement de grandes carrières implantées sur un versant abrupt pour l'extraction de meules hydrauliques mais aussi des « fossottes » nombreuses sur une zone du plateau attenant. La dimension des ébauches laissées sur place ne laisse aucun doute sur l'époque d'activité respective des deux groupes de carrières. Des ratés de taille de grands diamètres, 1, 30 ou 1,60 m sont restées au pied des grands fronts de taille verticaux qui entament le relief de falaise, alors que les « fossottes » livrent des ébauches de petites meules de moulin manuel antique et même possiblement laténien. La prospection inventaire avait aussi documenté une autre zone riche en petites ébauches sur le versant boisé en pente douce en aval, dévasté par la tempête de 1999. Seule l'interprétation du Lidar a permis de retrouver dans le reboisement quelques tranchées reliques de ce qui constitue l'un des locus les plus riches en ébauches antiques dans le complexe de Saint-Crépin.

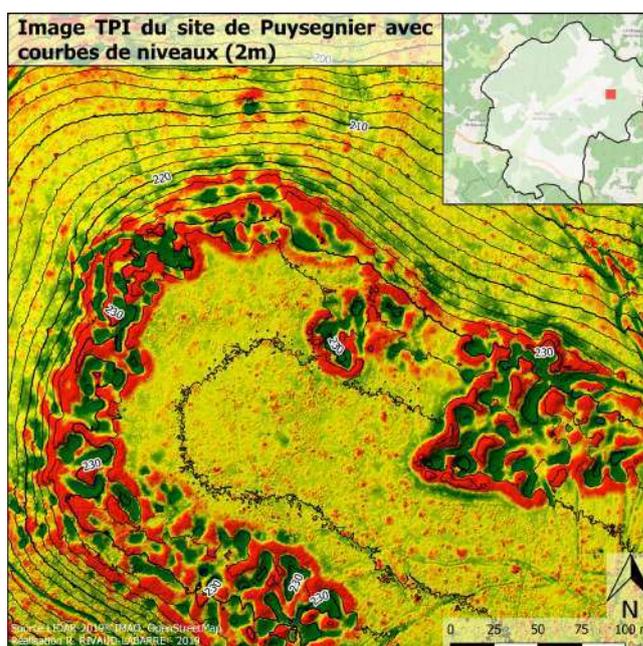
■ **Approche cadastrale**

La superposition sur le cadastre actuel des carrières individualisées par le lidar devrait faciliter à l'avenir les procédures de protection et d'autorisation d'opérations archéologiques. Le lidar a permis aussi à Raphaël Rivaud d'ouvrir une recherche particulière

sur l'occupation du sol dans les secteurs d'extraction meulière, mais un gros travail préalable de vectorisation des plans parcellaires et des Etats de section du cadastre napoléonien de 1823 a été nécessaire avant de produire un document synthétique combinant les « natures de culture » et les sites meuliers. La distinction devenue possible entre les carrières en zone de châtaigneraies et les secteurs d'extractions occupés par des broussailles ou des landes au début du XIXe siècle, amorce une réflexion sur les relations entre l'activité meulière et l'environnement naturel plus ou moins modifié par les activités rurales postérieures.

La richesse d'informations et de données apportée par le lidar au pas de vingt points au m² sur le complexe meulier diachrone de Saint-Crépin renouvelle l'approche traditionnelle pédestre difficile en paysage boisé. Le lidar permet aussi d'élargir les investigations archéologiques à d'autres traces découvertes sur le même territoire, en particulier celles de petits bâtiments isolés et surtout l'empreinte au sol de nombreuses charbonnières en groupe organisé.

Boyer François et Rivaud-Labarre Raphaël



Saint-Crépin-de-Richemont - Carrière de Meules
Site majeur de Puysegner : Grandes carrières sur bordure de plateau, associées à des fosses plus petites sur la rupture de pente (TPI et courbes de niveau 2m)

Protohistoire

SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX La Peyrouse

Les opérations archéologiques menées à La Peyrouse en 2019 avaient pour principal objectif de répondre aux prescriptions formulées par la DRAC et la CTRA : établissement et mise aux normes des inventaires du mobilier collecté depuis 2014 ; cartographie précise de ce dernier sous SIG ; intégration dans l'équipe de spécialistes du mobilier ; définition des problématiques et hiérarchisation des objectifs.

En parallèle, les opérations 2019 nous ont permis de préciser notre compréhension du site, notamment grâce aux prospections géophysiques.

En 2019, la première phase du projet a pu être menée à bien grâce au soutien financier de l'université Bordeaux Montaigne, du Ministère de la culture et du Conseil général de la Dordogne. Plusieurs opérations ont été menées de front :

1. Prospections pédestres : Afin de pouvoir spatialiser l'ensemble du mobilier recueilli lors des prospections pédestres de 2019, le carroyage (carrés de 20 x 20 m) a été matérialisé sur l'ensemble de la parcelle 817. Nous avons également instauré le pointage GPS systématique des découvertes effectuées au détecteur de métaux. Il en a été de même pour les objets remarquables découverts (mobilier métallique, bracelets en verre ou lignite, meules, scories, etc.), au cours des prospections pédestres réalisées par C. Chevillot et l'équipe de bénévoles de l'ADRAHP.

2. Suivi des travaux de canalisation : Des travaux de renouvellement de la conduite d'eau ont eu lieu

au cours de la première quinzaine de mars, entre les lieux-dits Langlade et La Peyrouse. C. Chevillot avait en charge par le SRA le suivi des travaux. Des levés de coupe ont été réalisés par E. Hiriart avec l'aide de bénévoles de l'ADRAHP (D. Cornaggia, G. Dussau, L. Veyssey). Les données stratigraphiques mises au jour sous la route par la trancheuse ont ainsi pu être relevées sur plus de 120 m de long. Cela a notamment permis de documenter la profondeur du substrat, certains creusements dans le calcaire, ainsi qu'un épandage d'amphores (cf. fig.1).

3. Inventaire raisonné de l'ensemble du mobilier : Il a paru essentiel de répondre aux préconisations de la DRAC et de la CTRA qui pointaient la nécessité de mettre aux normes les inventaires du mobilier collecté depuis 2014. L'inventaire du mobilier archéologique a été réalisé au CCE de Coulounieix-Chamiers dans le cadre d'une collaboration entre la DRAC -SRA Nouvelle-Aquitaine, le CNRS IRAMAT-CRP2A et l'ADRAHP. Il a été effectué afin de répondre à toutes les exigences des protocoles de conservation. M. Fabiani, parfois assistée par des bénévoles de l'ADRAHP (D. Cornaggia, G. Dussau) a procédé à l'inventaire, au conditionnement et au diagnostic de l'état sanitaire du mobilier archéologique. Elle a également renseigné plus de 1000 fiches sur la base de données collaborative et en ligne « RAPSODIE ».

4. Base de données RAPSODIE déposée sur Huma-Num à Ausonius : Une base de données a été

conçue pour centraliser les informations récoltées sur le site de La Peyrouse. La base présente une structure simplifiée afin de présenter de manière synthétique les informations enregistrées. Elle est actuellement hébergée sur la TGIR Huma-Num (CNRS) de manière à assurer la traçabilité des objets et la pérennité de données. La base de données est accessible en ligne à tous les collaborateurs du projet. Elle sert de support à la discussion et à la réflexion, notamment avec des collègues éloignés. Enfin, la base est reliée à un SIG qu'elle alimente en temps réel.

5. Relevés de terrain : Des relevés topographiques ont été effectués sur le site à l'aide d'un GPS différentiel par Clément Coutelier (IR, Ausonius, Université Bordeaux Montaigne) : implantation de points cotés, du point 0 et relevés divers (points d'eau, grotte, voie, etc.).

6. Création d'un SIG : Un SIG a été créé en 2019. Il est devenu un outil indispensable d'une part, pour le recueil des données collectées sur le terrain ; d'autre part, pour la production d'une information spatiale à partir des traitements informatisés et des fonctionnalités de vectorisation, géoréférencement, etc. L'ensemble de cette information archéologique spatiale est croisé dans le but de favoriser le travail d'interprétation scientifique. Afin de soutenir l'amorce du projet RAPSODIE, l'université Bordeaux Montaigne a financé le recrutement d'un technicien pour une durée d'un mois (A. Coudart). Celui-ci a assuré la création du SIG (sous QGIS) et a rassemblé les couches de référence disponibles (cartes, orthophotographies, cadastres actuel et napoléonien, modèles numériques de terrain, réseau hydrographique, etc.). Le projet dispose d'ores et déjà d'un outil fonctionnel, qui constitue le socle des différentes analyses spatiales.

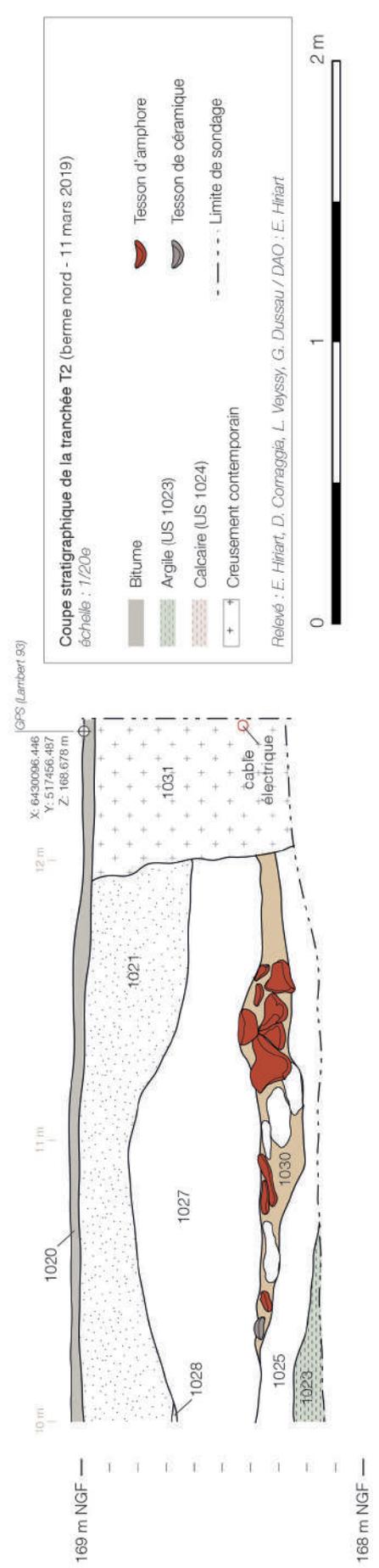
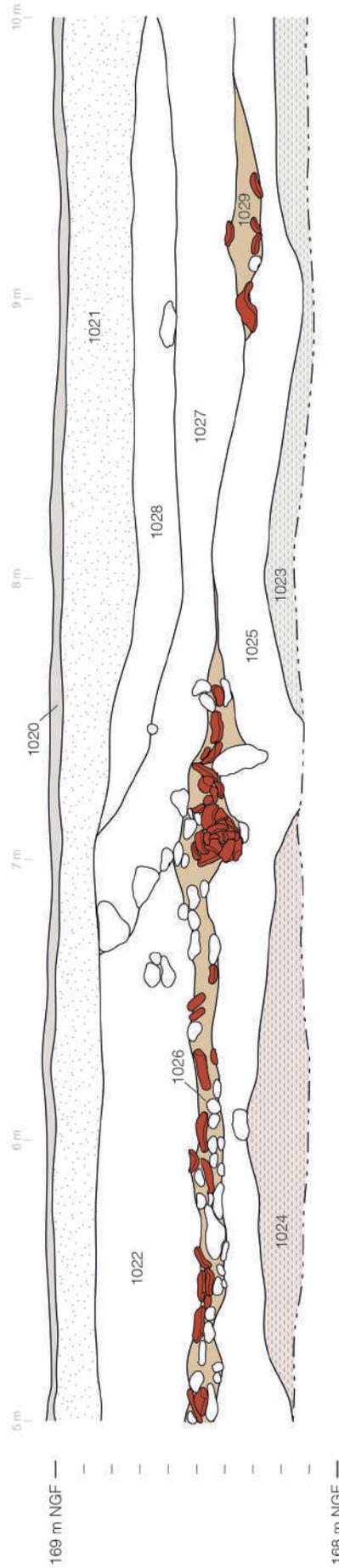
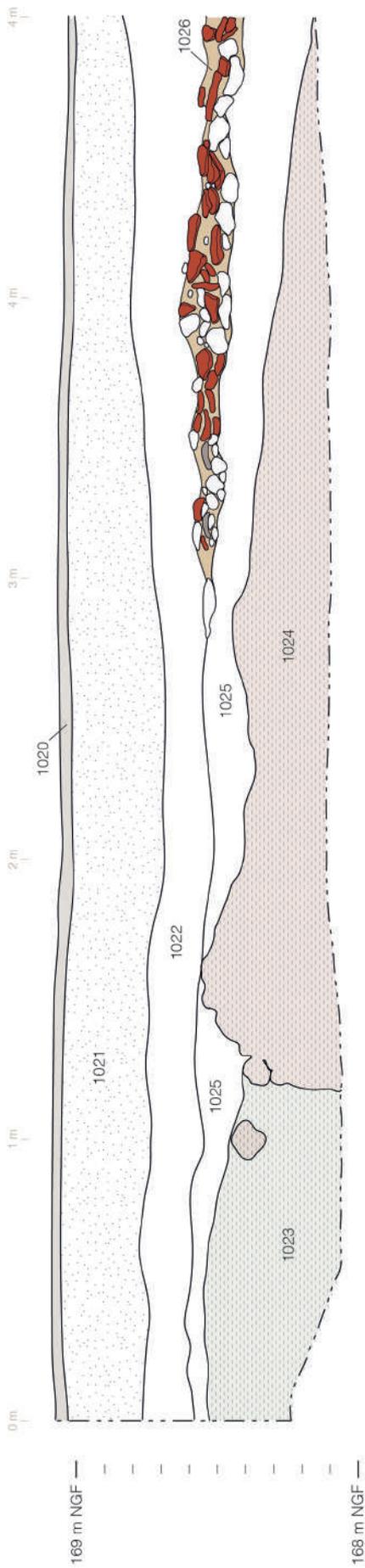
7. Analyse spatiale des données : La base de données RAPSODIE déposée sur HumaNum contient de nombreuses données spatialisées. Afin d'exploiter et cartographier ces informations, un lien dynamique entre la base et le SIG (sous QGIS) a été mis en place. Ceci permet d'actualiser en temps réel les informations

entre la base de données et le SIG. J. Hantrais (doctorante au laboratoire IRAMAT-CRP2A, allocation doctorale dans le cadre du projet région RAPSODIE) s'est livrée à une première étude cartographique des milliers de données inventoriées à ce jour. Cette réflexion a permis d'appréhender plus finement les tendances spatiales et sera poursuivie au cours des prochaines campagnes.

8. Tomographie de résistivité électrique sur la grotte de La Peyrouse : C. Verdet (contrat d'IR, projet RAPSODIE) et C. Sirieix ont réalisé une première campagne d'acquisition de données issues de la tomographie de résistivité électrique (en mai 2019 avec C. Sirieix, PR Université de Bordeaux, laboratoire I2M). Le traitement de ces données a permis d'explorer la géologie souterraine du site de La Peyrouse et plus particulièrement le vallon méridional ainsi que la grotte (non répertoriée par l'IGN) attestée au cœur même de l'agglomération celtique.

9. Prospections géophysiques : Deux campagnes de prospections magnétiques et électriques ont été effectuées en février-mars (V. Mathé, P. Corfmat) et en novembre (V. Mathé, J. Hantrais) dans le cadre du projet région Nouvelle-Aquitaine RAPSODIE (porteurs E. Hiriart et V. Mathé). Les premières prospections géophysiques ont pu s'effectuer dans le cadre d'un stage de Master 2 (P. Corfmat, février - juin 2019). Ce stage avait pour objectif l'acquisition et le traitement de données géophysiques et la vectorisation des structures archéologiques. On a pu tester les méthodes de prospections magnétiques sur l'agglomération de La Peyrouse et couvrir une surface de plus de 4,5 hectares. Celles-ci ont livré des résultats très prometteurs et confirment l'existence d'une occupation dense, s'étendant sur plusieurs hectares. Elles ont également mis en évidence, sur le point sommital du site, un grand édifice quadrangulaire : probablement un bâtiment public daté de l'âge du Fer.

Hiriart Eneko et Chevillot Christian



Saint-Félix-de-Villadeix - La Peyrouse
Coupe stratigraphique de la Tranchée T2

SAINT-FRONT-DE-PRADOUX

Site Badegoulien de plein air du Chatenet

■ **Révision techno-économique et étude fonctionnelle d'une série lithique d'intérêt du Badegoulien récent aquitain.**

Les recherches menées ces dix dernières années sur le Badegoulien du sud-ouest français se sont, à de rares exceptions près, très essentiellement focalisées sur les enregistrements en grotte et abris. Si ces contextes offrent l'occasion, par la grande diversité des registres qu'ils documentent, de mener des réflexions interdisciplinaires et diachroniques, les synthèses produites au terme de ces analyses montrent parallèlement toute l'importance d'un retour à « l'air libre » des occupations de plein air. Ce changement de contexte et d'échelle, s'il conduit généralement à une réduction de la gamme de vestiges étudiables au seul domaine minéral et nous prive le plus souvent de repères chronologiques précis, nous invite dans le même temps à des réflexions techno-économiques et fonctionnelles affinées : la maîtrise du temps court, quasi-inaccessible à partir des contextes multi-stratifiés des grottes et abris, permet d'accéder à des segments « intimes » de la vie de ces groupes paléolithiques, ailleurs nébuleux voire invisibles. C'est donc dans une dynamique de rééquilibrage de notre jeu de données que s'inscrit ce travail de réévaluation des assemblages lithiques du Chatenet (Saint-Front-de-Pradoux ; fouilles J. Gaussen et J.-C. Moissat), point de départ d'une réinterrogation générale des restitutions techno-économiques « moyennées » proposées jusqu'ici (p. e. Ducasse *et al.*, 2019).

■ **La vallée de l'Isle : un « réservoir » archéologique à réinvestir pour le DMG**

Depuis les découvertes magdaléniennes de L. Peyrille à Solvieux (Saint-Louis-en-l'Isle ; 1936) jusqu'aux nombreuses fouilles conduites par J. Gaussen (1950-1995), J. Sackett (Solvieux ; 1967-1974) ou M. Brenet et collaborateurs dans un cadre préventif (p. e. Le Landry, 2011-2012 ; Le Ponteix, 2018), la vallée de l'Isle s'impose comme un exceptionnel et singulier « réservoir » archéologique. C'est particulièrement le cas concernant les occupations contemporaines du Dernier Maximum Glaciaire (i. e. Badegoulien, début du Magdalénien) qui, remarquablement mises à l'honneur par le travail pionnier de J. Gaussen, J.-C. Moissat et J. Sackett (p. e. Parrain Ouest, Guillassou, La Station du Burin, La Croix de Fer, Le Chatenet, Gabillou ou Solvieux, ces deux derniers étant en cours de réévaluation dans le cadre des projets LASCO - Langlais et Ducasse coord. – et DEX_TER – Ducasse et Langlais coord.), firent l'objet d'un premier travail de synthèse typo-techno-économique mené au cours de la seconde moitié des

années 1990 par l'un d'entre nous (Fourloubey, 1996a). Près de vingt-cinq ans après ces premières études, le renouvellement des questionnements parfois porté par certains changements de paradigmes – ainsi que certaines évolutions méthodologiques nous incitent donc à un retour sur cette documentation.

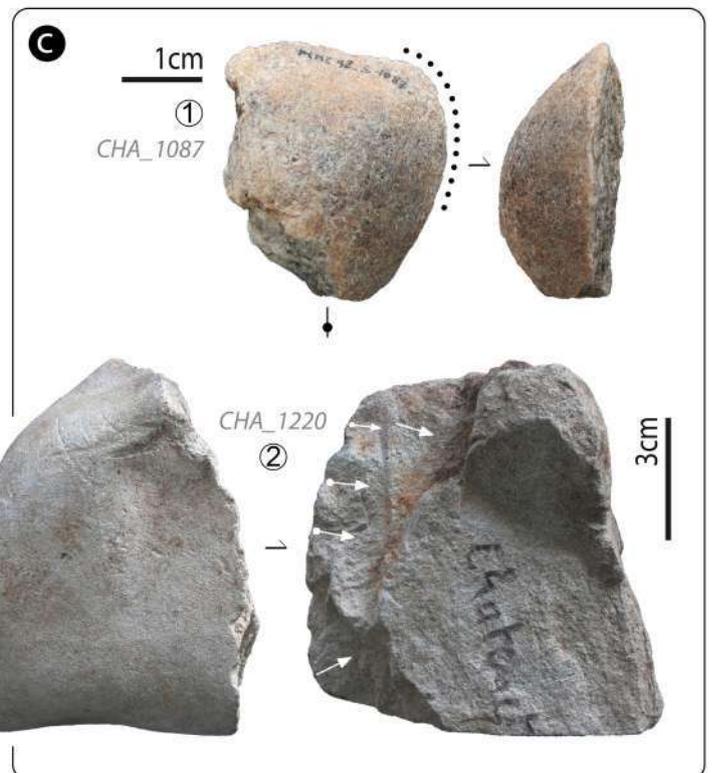
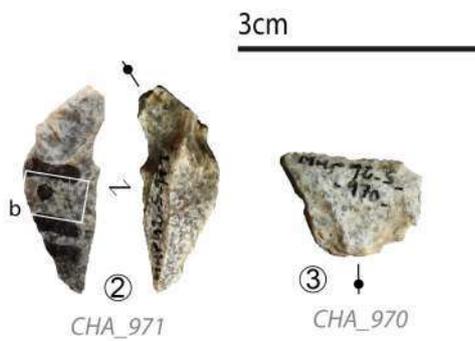
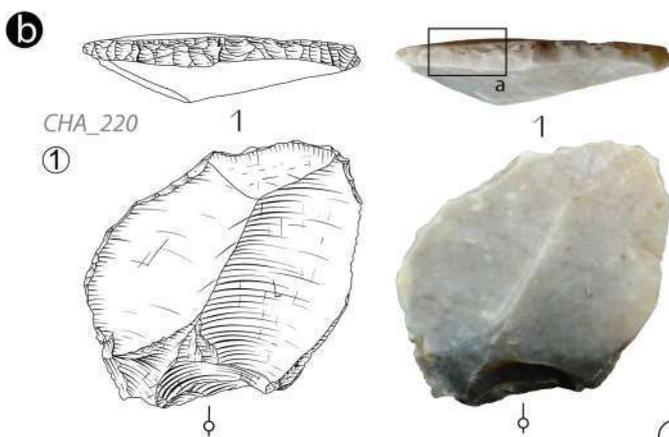
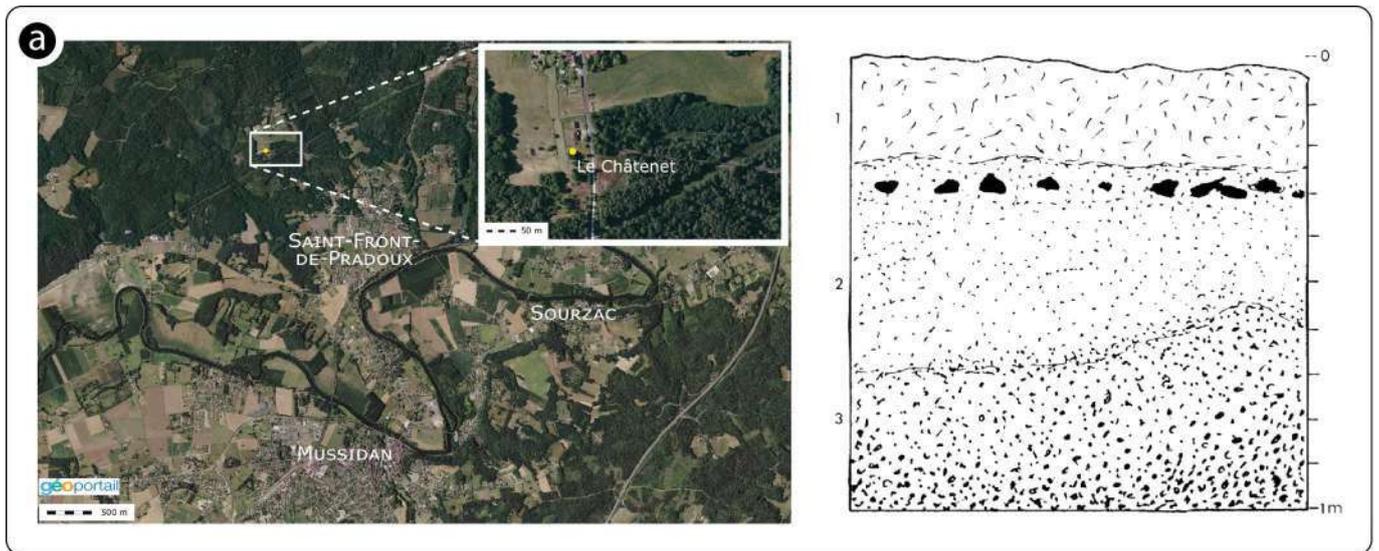
Pensé comme une « amorce », voire comme un test, le choix de revenir en premier lieu sur le site du Chatenet a par ailleurs été guidé par les enjeux inhérents au travail doctoral actuellement mené par l'un d'entre nous (QV ; Université de Bordeaux) et portant sur l'étude comparée de la gestion et de l'exploitation des matériaux lithiques « hors silex » entre Solutréen récent et Badegoulien : si les gisements badegouliens de la vallée de l'Isle se caractérisent souvent par la présence de galets de quartz/quartzites non taillés mais intégrés à des accumulations interprétées comme les vestiges de possibles « structures d'habitat » (Gaussen, 1980), le gisement du Chatenet s'en démarque par une exploitation technique de ces roches (i. e. fracturation intentionnelle) dont les spécificités étaient donc susceptibles d'être comparées avec les données parallèlement acquises sur les assemblages « hors silex » du gisement solutréen du Landry distant d'une trentaine de kilomètres à vol d'oiseau (Boulazac, Dordogne ; étude en cours QV dans le cadre de l'APP « Landry » dirigée par M. Brenet).

■ **Le Chatenet : conditions de découverte et stratigraphie**

Le gisement, localisé sur la commune de Saint-Front-de-Pradoux en rive droite de l'Isle, a été découvert par J.-C. Moissat en 1982, puis fouillé au cours de l'hiver 1988 sous la direction de J. Gaussen dans des conditions relativement difficiles (i. e. fortes pluies, sol « détremé »). La fouille a consisté en un rapide sauvetage du gisement, situé sur une parcelle en cours de construction. Ce sauvetage s'est étendu sur une surface de 80 m² et s'est arrêté à environ 1 m de profondeur ; de très nombreux sondages, réalisés sur toute l'étendue des parcelles concernées permettent selon les fouilleurs de s'assurer que « la totalité du gisement a été découverte » (*op. cit.*, p. 31). La stratigraphie, relevée en différents points, se compose de trois couches :

- la couche supérieure (c.1) correspond à la couche arable, de nature sablo-limoneuse, contenant des fragments de céramique moderne mais aucun élément néolithique ; elle fait en moyenne 20 cm d'épaisseur et sa limite inférieure est très nette ;

- la couche intermédiaire (c.2) correspond à une couche limono-argileuse de 10 à 15 cm d'épaisseur, bien structurée ; fait notable, elle n'est affectée



Saint-Front-de-Pradoux - Site badegoulien de plein air du Châtenet

Localisation du Châtenet (source : www.geoportail.gouv.fr, modifié) et stratigraphie relevée par les fouilleurs dans le carré 1-10. Le niveau archéologique, unique, se situe au sommet de la couche 2 (d'après Gaussen et Moissat, 1990) ; B : raclette impliquée dans le travail des matières dures animales (n°1 et a), chute de burin (n°2) et éclat (n°3) en silex évoquant les silicifications de type « Grain de Mil » ; éclat cortical à bord tranchant en quartzite (n°1) et nucléus en dolérite (n°2).

Dessin au trait P. Caussen, clichés S. Ducasse, M. Mesa-Saborido et Q. Villeneuve

par aucune racine ou terrier. Seul son sommet est par endroits bouleversé par les travaux agricoles (*i. e.* « entaillages » de la c.1 dans la c.2 liés à la plantation et/ou à l'arrachage des vignes).

- la couche 3, sableuse et composée de nombreux graviers et cailloutis, correspond aux formations détritiques tertiaires dites « Sables et Argiles du Périgord ».

Un seul niveau archéologique, très faiblement perturbé (seule la partie sud-ouest a semble-t-il été remaniée par les activités modernes), a été identifié à une profondeur de 30 cm environ, au sommet de la couche 2. Ce niveau a livré un assemblage exclusivement lithique (silex, quartz/quartzites, dolérites), la nature acide du sédiment ainsi que les phénomènes de lessivage n'ayant pas permis la conservation des vestiges organiques. Les caractéristiques typologiques (présence de raclettes et de « burins transversaux ») et technologiques (production d'éclats minces spécifiques, supports de raclettes : Fourloubey, 1996) de cet assemblage permettent d'attribuer l'occupation du Chatenet au Badegoulien récent. Précisons enfin que, faute d'arguments contraires décisifs, l'origine de deux éléments moustériens, découverts « bien en place au centre de l'habitat » (Gausсен et Moissat, 1990, p. 47), doit sans doute être recherchée, comme le proposent les auteurs, dans un apport intentionnel des groupes badegouliens (*cf.* cas similaire sur le site de plein air de la Croix de Fer, sur la ligne de crête en rive gauche du Salembre).

■ **Contraintes, objectifs et principaux résultats**

Trois biais principaux, limitant nos analyses et interprétations, affectent la collection lithique du Chatenet. Tout d'abord, l'adaptation des méthodes de fouilles aux contraintes météorologiques et au manque de temps a favorisé un prélèvement non-exhaustif du matériel en large défaveur des micro-vestiges, quasi absents de l'assemblage (absence de tamisage). Ensuite, bien que les pièces identifiées à la fouille aient fait l'objet d'un relevé sur plan, ce repérage s'avère approximatif (+/- 15 cm d'après J. Gausсен), aucune coordonnées précise n'ayant pu être enregistrée (relevé par carré, sans numérotation). Enfin, tel qu'il est aujourd'hui conservé au Musée National de Préhistoire des Eyzies, une partie seulement du matériel porte un marquage, de sorte que certains vestiges ne peuvent aujourd'hui plus être localisés dans l'espace de la fouille. Ces deux derniers biais sont particulièrement marqués concernant les composantes en quartz/quartzites et dolérites pour lesquelles une approche spatiale, même globale, est donc impossible (quelques manques sont par ailleurs à signaler par comparaison avec les décomptes publiés).

Sans revenir intégralement sur l'étude réalisée en 1996, la révision du matériel en silex avait pour principaux objectifs (1) de discuter de la diversité des productions identifiées (éclats/lames) et de leur imbrication techno-économique (tests de

remontages) ; (2) de tester l'hypothèse, au-delà de l'absence de microlithes potentiellement due aux conditions de fouilles, de la mise en œuvre d'une production (micro-)lamellaire (*i. e.* débitage sur tranche à encoche via les « burins transversaux » ? débitage sur front dorsal via certains « grattoirs carénés » ou « à museau épais » ?) ; (3) tester le statut fonctionnel de certaines catégories d'objets (*cf.* point 2) et préciser la nature des activités mises en œuvre sur le site par le biais de l'étude tracéologique ; (4) évaluer l'intérêt et le potentiel d'une réactualisation des données relatives à l'origine des matériaux siliceux exploités. Malgré les limites contextuelles rappelées plus haut, le caractère inédit de l'étude du matériel en quartz/quartzites et dolérites justifiait à lui seul un nouvel examen visant à déterminer la nature exacte des roches exploitées, leur origine possible, ainsi que les objectifs et modalités de leur exploitation.

Au-delà d'une réactualisation typo-technologique d'ensemble de l'industrie en silex (S. Ducasse et C. Fourloubey), de la réalisation d'une cinquantaine de dessins aux traits (P. Gausсен) ainsi que de quelques observations pétroarchéologiques à confirmer/infirmier (confection/réfection d'un « *tool-kit* » en silex du Grain de Mil ?), l'un des apports majeurs de cette réévaluation collective réside sans nul doute dans la nature des données fonctionnelles acquises à ce jour (M. Mesa-Saborido). Ainsi, parallèlement à la mise en évidence d'indices de boucherie et de travail des peaux sèches, une diversité de modes de fonctionnement et d'action liés à différentes phases de travail des matières dures animales (bois de cervidé, os) a pu être identifiée. Cette diversité fait intervenir une gamme variée d'outils au sein de laquelle les raclettes et certains des fameux « burins transversaux sur encoche » tiennent une place notable. Si la démonstration de l'implication des premières dans ce type d'activité est à elle seule un résultat majeur qui méritera des analyses complémentaires ainsi que la mise en place de tests expérimentaux, celle des seconds diverge assez fortement avec les interprétations technologiques habituellement formulées (*i. e.* nucléus à lamelles sur tranche d'éclat). En revanche, ces données tracéologiques convergent nettement avec les observations technologiques réalisées en amont : au Chatenet, comme dans d'autres contextes badegouliens ou apparentés (*p. e.* certains niveaux du Cuzoul de Vers, Lot ; Le Colombier, Aisne : Montoya *et al.*, 2019) aucun élément ne permet en l'état de démontrer sans ambiguïté leur rôle dans la production de supports lamellaires ou microlamellaires.

La caractérisation pétrographique et techno-économique des assemblages en quartz/quartzites et dolérites (Q. Villeneuve) constitue le second point d'orgue de ce travail, complétant et nourrissant les inférences formulées à partir de l'étude des assemblages en silex. Issus d'une collecte dans l'environnement proche, ces matériaux ont été mis à profit dans des activités nécessitant l'utilisation de

tranchants (galets aménagés, éclats et fragments) ainsi que dans des activités de percussion lancée (percuteurs, enclumes), voire de percussion posée diffuse (abrasion, broyage). La présence de deux polissoirs à rainure en dolérite fait sans doute écho aux indices de travail des matières osseuses documenté par la tracéologie des silex, notamment identifiés à travers des actions de perforation (fabrication/réfection d'aiguilles à chas ?). Comme cela s'observe également sur une part de l'équipement en silex, certains outils témoignent, malgré un accès aisé à ces ressources, d'une durée de vie relativement longue (nombreux cas de recyclages).

■ **Perspectives à court et moyen termes**

Malgré une documentation plus complexe qu'envisagé initialement (approche spatiale limitée voire impossible, tri dimensionnel à la fouille, etc.), ce travail de « réappropriation » de la collection lithique du Chatenet a tenu une grande part de ses promesses en posant les bases de nouveaux questionnements, non seulement à l'échelle du site, mais également à l'échelle des occupations badegouliennes régionales (voire extra-régionales). Tandis que les analyses réalisées dans le cadre de ce projet d'APP nourriront prochainement une publication monographique qui

synthétisera, complétera et ajustera les travaux déjà menés sur le site (support de publication en discussion), de nécessaires prolongements pétroarchéologiques (V. Delvigne, à venir), techno-économiques (p. e. diversité et segmentation spatio-temporelle des productions de supports allongés/laminaires) et fonctionnels (p. e. poursuite des tests tracéologiques amorcés sur les raclettes ainsi que sur certains types de « burins » ; tracéologie des équipements en quartz/quartzites et dolérites) conduiront à court et moyen terme à élargir notre focale d'observation aux gisements voisins les plus emblématiques (Solvieux, Parrain Ouest/Nord, La Croix de Fer).

Ducasse Sylvain et Villeneuve Quentin

- Fourloubey Ch. Etude de la variabilité des industries post-solutréennes de transition vers le Magdalénien par l'analyse des travaux de taille du silex. L'exemple du Badegoulien et du Magdalénien ancien de plein air dans la moyenne vallée de l'Isle (Dordogne), Thèse de Doctorat, Université de Bordeaux I, 1996, 452 p.
- Gausson J. Le Paléolithique supérieur de plein-air en Périgord. Secteur Mussidan-Saint-Astier, moyenne vallée de l'Isle, C.N.R.S., Paris (Gallia préhistoire. Supplément 14), 1980, 292 p.
- Gausson J. Moissat J.-C. Le Chatenet à Saint-Front-De-Pradoux (Dordogne) station magdalénienne à raclette, Gallia Préhistoire, 32, 1990, p. 29-63.

Haut Moyen Âge,
Moyen Âge,

SAINT-LAURENT-DES-HOMMES

Le bourg et la place de l'église

Période récente

Les sondages archéologiques réalisés à Saint-Laurent-des-Hommes au lieu-dit « Le Bourg » sur le périmètre d'implantation de l'église dédiée à Saint Laurent, ont permis, d'une part, de visualiser les fondations de l'édifice religieux et, d'autre part, d'appréhender plusieurs niveaux de structures funéraires. Si l'église est considérée d'origine romane, l'état des fondations exhumées à l'extérieur, montre un édifice fortement repris dans ses soubassements. Chronologiquement, cette phase de reprises pourrait être liée à celle de la mise en place tardive de certains contreforts (périodes moderne ou contemporaine). Ces réfections, masquent, en outre, les parties les plus anciennes de l'édifice, exceptée sur le côté nord du chevet où une cuve de sarcophage en calcaire apparaît partiellement en support des fondations.

Sur le plan funéraire, au moins quatre niveaux de sépultures en fosse et en cercueil ont été observés au plus près des murs côté nord (entre - 0,65m et - 1,10 m), où la stratigraphie y semble complète, pour un à deux horizons seulement lorsque l'on s'en écarte. Au sud, les sépultures apparaissent si rapidement sous la surface du sol (- 0,15 m à - 0,30 m) qu'une phase de décaissement des niveaux sédimentaires supérieurs est fortement présumée. Notons que des fragments de

sarcophages se rencontrent çà et là dans les remblais au gré des sondages. Sur le plan typologique, en dehors des sarcophages, la majorité des sépultures repérées ont été effectuées en cercueils de bois cloués. Seule, une inhumation d'immature, placée à proximité du mur nord, a été réalisée entre deux tuiles canal. Précisons que ce mode d'ensevelissement semblant peu courant, a déjà été mentionné pour l'inhumation d'immatures sur deux autres sites de la vallée de la Dordogne (églises de Montcaret et de Sadillac – Cambra, 2010).

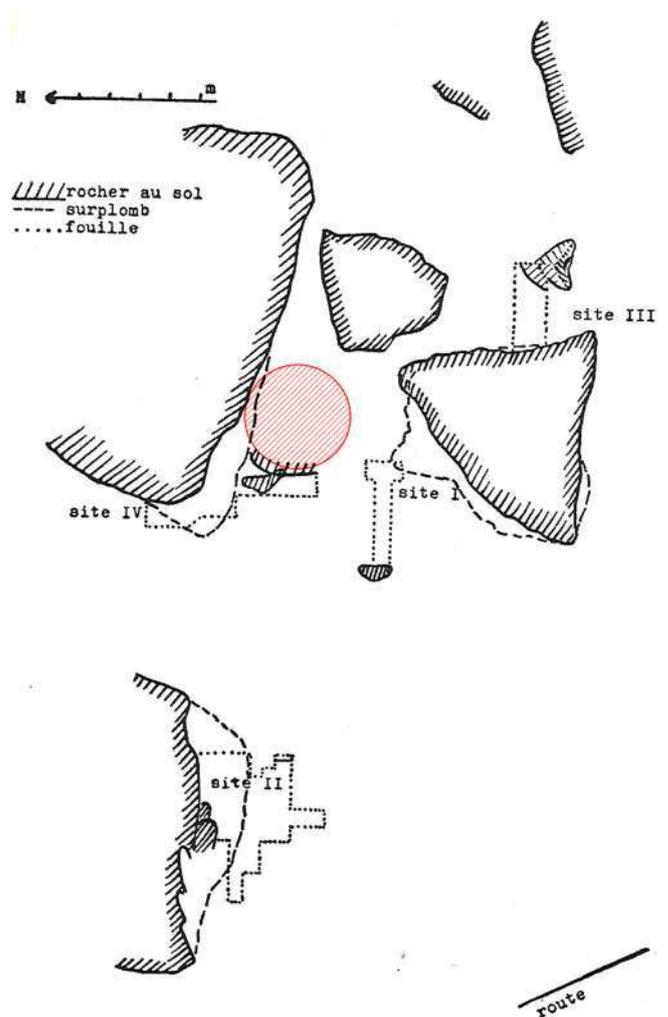
La présence de sarcophages entiers dans les fondations, ou fragmentaires dans les niveaux funéraires, témoignerait d'une occupation funéraire relativement ancienne (période mérovingienne VIe-VIIIe siècles) antérieure à la période romane. Ces sarcophages indiqueraient, en outre, l'existence possible d'une seconde nécropole, voisine de celle de Belou nord (fouillée en 2010), soit durant la même période, soit lui faisant suite dans le courant du VIe siècle, peut être après son abandon et son déplacement. En l'état des recherches actuelles à Saint-Laurent-des-Hommes, la question reste ouverte.

Scuiller Christian

Le site du Moulin à Vent, au lieu-dit Le Bouyssou-Haut, a été découvert en 1955 par Claude Barrière qui en a fouillé, pendant deux ans, un secteur qu'il a nommé « site II ». Le résultat de ses sondages (nommés sites I, III, IV et V) et de la fouille du site II a été publié en 1961 et 1965. Dans *Le Solutréen en France*, Smith mentionne Le Moulin à Vent parmi les gisements solutréens de Dordogne : « *Du solutréen supérieur à pointes à cran a été recueilli dans le site n°2 dans un contexte stratigraphique incertain* ». L'ensemble du site est situé sur un point haut (300 m), dans un sol sableux d'où émergent des blocs de grés rouges. Le site II est situé sous le surplomb d'un de ces blocs. Le bouleversement stratigraphique, déjà signalé par Claude Barrière, lié à la nature et à la pente du sol, ainsi qu'à l'action de la végétation et de la faune, a été amplifié par des fouilles clandestines.

Dans ce contexte, l'opération archéologique menée en juillet 2019 a consisté, après l'installation d'un carroyage souple à Pâques, en un tamisage à sec (maille 0.3) d'une zone remaniée dans le carré C5, sous-carrés α , β et γ . Les anfractuosités de quatre blocs de grés ont aussi livré du matériel. Les deux campagnes ont permis de récolter 2967 pièces en silex, auxquelles il faut ajouter trois fragments de céramique, dont une jonction panse-col décorée de cinq coups d'angle, attribuée au Bronze final (Antoine Chanceler). Etant donné l'absence de contexte stratigraphique en place et l'abondance du matériel, nous avons axé l'étude des pièces suivant une approche typologique pour repérer les marqueurs chronoculturels, surtout solutréens. Au total quatre pièces à retouche solutréenne ont été identifiées : trois fragments de pointe à cran et un fragment de feuille de laurier. A côté de ce matériel, ont été récoltés : huit lamelles à dos abattu (fragmentées pour la plupart), deux burins, quatre grattoirs, une armature triangulaire, huit nucléus et un percuteur en quartz.

Cette opération a donc permis d'abord de confirmer le caractère remanié de la zone étudiée où les pièces du Paléolithique supérieur côtoient les pièces protohistoriques, et le plastique du XXe siècle. La présence de Solutréen final à pointe à cran est confirmée. Cependant, au vu du contexte, seule l'invention patiente de nouveau matériel pourra



Saint-Laurent-la-Vallée - Le Bouyssou Haut
Le Moulin à vent, Plan du site par C.Barrière avec localisation
de la zone remaniée C5

permettre de compléter et d'affiner l'analyse culturelle. Une présence protohistorique est aussi attestée. L'analyse des pièces solutréennes est confiée à Julie Bachelier, l'étude des matières premières à Alain Turq.

Malassagne Joël



Saint-Laurent-la-Vallée - Le Bouyssou Haut
Carroyage carré C5

Paléolithique moyen

SAINT-LÉON-SUR-VÈZÈRE Le Moustier (abri inférieur)

La station éponyme du Moustier continue à jouer un rôle important pour la caractérisation et la chronologie du Moustérien dans le Sud-Ouest de la France.

Composé de trois locus superposés (Le Trou du Bréchou, l'abri supérieur et l'abri inférieur), le site est situé à la confluence de la Vézère et d'un de ses affluents, le Vimont, sur la commune de Saint-Léon-sur-Vézère en Périgord Noir. L'année 2019 marque notre sixième campagne de fouilles, nos travaux se poursuivant sur les dépôts préservés dans deux zones distinctes dénommées A et B.

Dans la zone A, seule partie où les couches supérieures sont préservées (couches I à L de Peyrony), la fouille avait cette année pour objectif d'établir une liaison stratigraphique avec l'autre secteur de fouille (zone B) où les dépôts sous-jacents (couche H de Peyrony) sont fouillés depuis 2015. Nous avons atteint dans la zone A une profondeur supérieure à $z = -2$ m, ce qui est comparable à l'altitude à laquelle

la fouille de dépôts en place avait été entamée en 2015 dans la zone B. Un raccord stratigraphique entre les deux zones a ainsi pu être proposé, sur la base de l'organisation spatiale des dépôts (ceux-ci étant subhorizontaux) et de plusieurs arguments issus de l'étude des restes fauniques (abondance des os brûlés et des restes de proboscidiens) et des industries lithiques (techno-typologiquement presque identiques). La recherche de remontages lithiques entre les deux zones, permettra de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse de corrélation. In fine, nous voulons terminer dans les années à venir l'ensemble des études sur la zone A afin de proposer une archéostratigraphie complète et simplifiée qui inclura les deux zones de fouilles dans un seul et même système de notation des unités archéostratigraphiques.

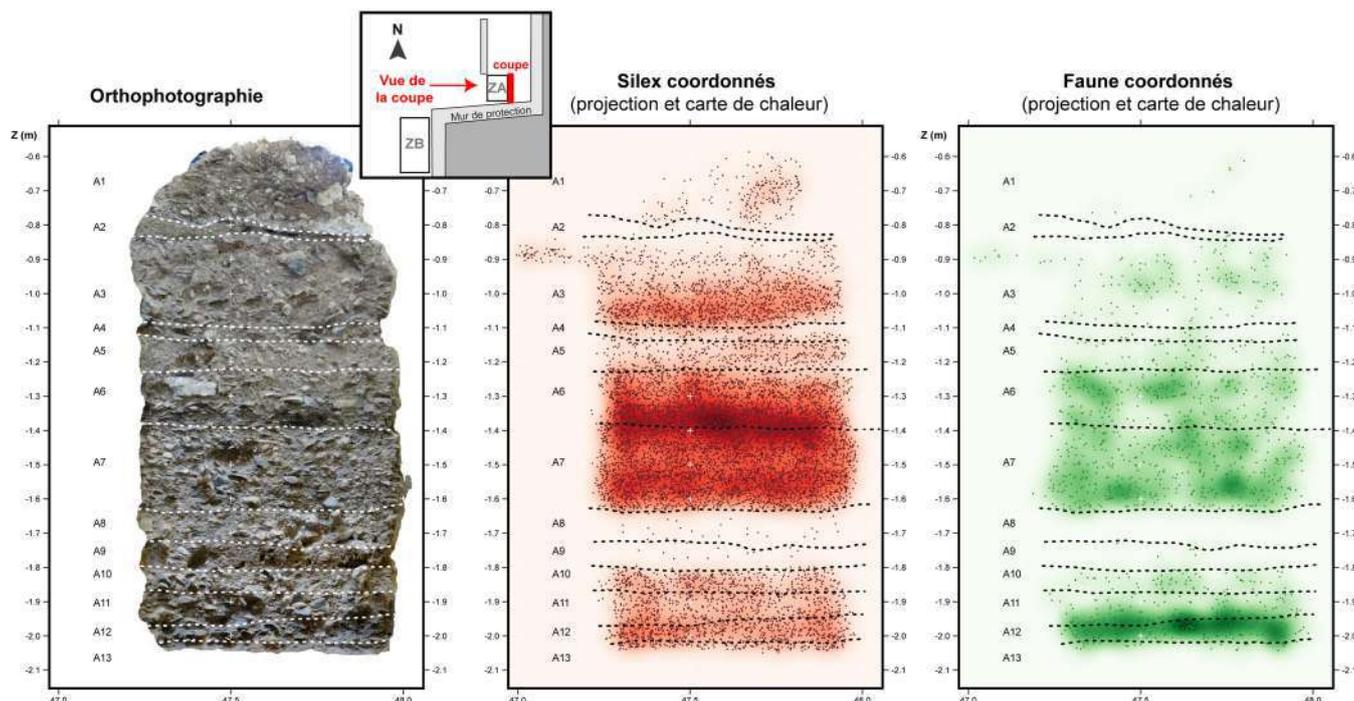
Dans la zone B, la fouille fine s'est poursuivie dans les sous-niveaux vers la base de la couche H (i.e. subdivisions H2 – H1 de H. Laville et J.-Ph. Rigaud),

très riche en vestiges lithiques et fauniques. Comme dans les unités stratigraphiques sus-jacentes, l'industrie lithique est quasi-exclusivement de débitage Discoïde. La faune est plus abondante que dans les unités stratigraphiques sus-jacentes, avec une forte abondance des restes de Cerf.

Cette sixième campagne de fouilles a permis de constituer de nouvelles séries lithiques et fauniques non biaisées par les méthodes de récolte. Depuis le début des nouvelles fouilles, plus de 36 000 pièces de plus de 2 cm ont été prélevées et coordonnées. Dans le même temps, un effort important a été réalisé en 2019 pour aboutir à la publication de nos premiers résultats sous la forme de quatre articles rassemblés dans un

même volume de la revue *Paléo* (tome 1 : Discamps et Lemeur, 2019 ; Thomas et Gravina, 2019 ; Thomas *et al.*, 2019 ; tome 2 : Texier *et al.*, 2020), qui forment ainsi une sorte de première « mini-monographie » des nouvelles fouilles au Moustier. Par le biais d'une approche taphonomique interdisciplinaire et de nouvelles études des restes fauniques, des industries lithiques et des dépôts sédimentaires, ces données fournissent un éclairage renouvelé sur cette archéo-séquence clé du Paléolithique moyen dans le Sud-Ouest de la France.

Discamps Emmanuel et Gravina Brad



Saint-Léon-sur-Vézère - Le Moustier
Synthèse 2019 de la Stratigraphie de la zone A (orthophotographie produite par photogrammétrie, projections et cartes de chaleurs pour les vestiges lithiques et fauniques coordonnés à la fouille)

Second Moyen Âge,

SAINT VICTOR Aménagement du bourg, abords de l'église

Époque moderne
et contemporaine

Dans le cadre du réaménagement du bourg de Saint-Victor, situé dans le Ribéracois, à quelques kilomètres à l'ouest de Montagnier, un diagnostic a été confié au service départemental de l'archéologie en septembre 2019 pour intervenir sur la place de l'église.

Répartie sur quatre jours, cette opération a permis de sonder le pourtour de l'édifice afin de caractériser et dater le développement de l'ancien cimetière. Sur six sondages, quatre se sont révélés positifs (SD 1, 5, 6 et 7). Le mobilier notamment la céramique, fort rare sur le site, se réduit à une vingtaine de fragments collectés

dans la moitié des sondages pratiqués (SD 5 à 7). Sur treize structures, s'échelonnant du Moyen Âge au XIXe siècle, dix correspondent à des sépultures (SD 5, 1, 7). La plupart d'époque moderne ou contemporaine (XIXe siècle) correspond à des tombes en cercueil (SD 5, 7), parfois affleurantes.

Pour l'occupation médiévale, deux phases distinctes d'inhumations orientées ont été reconnues : tombes rupestres sans mobilier proche du seuil occidental de l'église et tombes en coffre de dalles calcaires au nord de l'édifice, estimées par la céramique de la fin

du Moyen Âge (XIIIe-XIVe siècle). L'estimation des tombes rupestres s'avère plus délicate en l'absence d'indices significatifs car ce mode d'inhumation peut aussi bien répondre à des pratiques antérieures du Haut Moyen Âge qu'à des sépultures du XIIe siècle en lien avec l'édifice roman. Dans le cas du sondage 1, deux sujets adultes ont été déposés dans la même tombe (Sep 2). Pour la sépulture 3, un sujet principal (crâne 3) est accompagné d'au moins quatre crânes en réduction. Ces pratiques peuvent se relier dans ce contexte à des rapprochements familiaux. L'ensemble des prélèvements crâniens témoigne d'un bon état sanitaire au niveau de la denture. Pour les pathologies, nous avons pu confirmer une tumeur bénigne sur le

crâne 1 de la tombe 3 et une coxarthrose avancée pour la tombe 1 du sondage 5, grâce à l'expertise de Patrice Courtaud et Olivier Dutour du laboratoire de l'université de Bordeaux (PACEA-UMR 5199 CNRS).

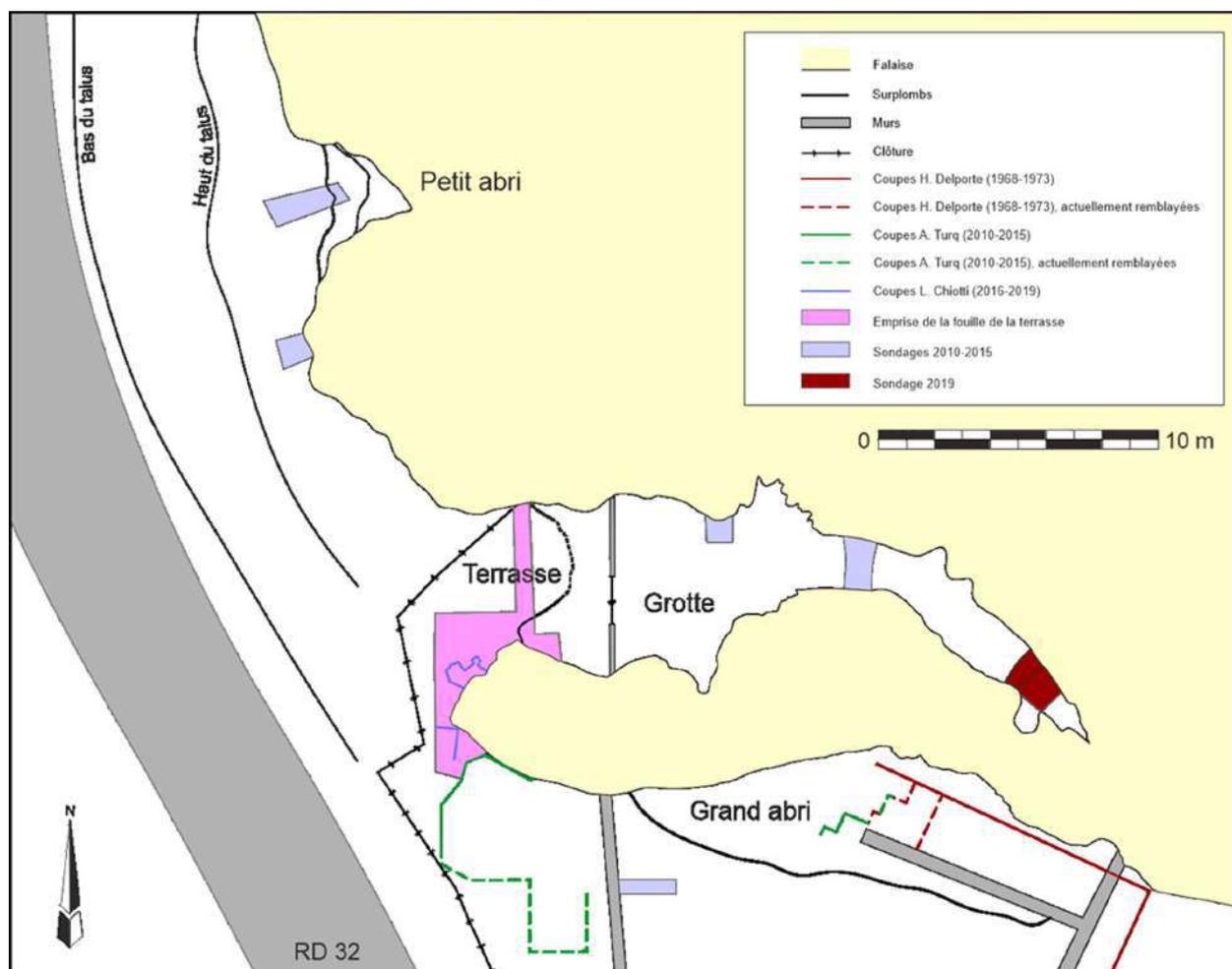
En périphérie, au nord de l'édifice (SD 6), la découverte d'un lambeau de mur et d'un fond de fossé interroge les limites d'extension du cimetière à la fin du Moyen Âge (XIIIe-XIVe siècles). Compte tenu de la faiblesse des indices, le recours aux datations AMS-C14 pour préciser la datation des tombes rupestres et du fossé permettrait de corroborer les propositions chronologiques en cours.

Barbeyron Arnaud

SAVIGNAC-DE-MIREMONT Grotte de La Ferrassie

L'année 2019 était la première année de la seconde autorisation triennale portant sur les dépôts aurignaciens de la terrasse qui fait face à la grotte de La Ferrassie. Lors de la triennale 2016-2018, deux couches principales séparées par un niveau stérile concrétionné avaient pu être identifiées dans ces dépôts.

L'intervention réalisée en 2019 comportait deux opérations principales : d'une part la poursuite de la fouille de la partie avant de la terrasse sur l'ensemble de la surface ouverte en 2016-2018 (cf. fig.) et d'autre part la réalisation d'un sondage dans le fond de la cavité (cf. fig.).



Savignac-de-Miremont - La Ferrassie
Plan du complexe de La Ferrassie : petit abri, grotte, terrasse de la grotte et grand abri (DAO N. Hamzaoui et L. Chiotti)

■ **Les sédiments de la terrasse**

Sur la partie horizontale de la terrasse (Est)

Les opérations 2019 ont permis de poursuivre la fouille de la plupart des unités stratigraphiques mises au jour lors de la précédente triennale, aussi bien sur l'avant de la terrasse que dans la pente.

La fouille de la couche supérieure (US 100) était quasiment terminée sur la terrasse à la fin de la campagne 2018, elle a en revanche été poursuivie dans la pente.

L'encroûtement séparant les deux niveaux (US 107) a pu être fouillé de façon conséquente. Étant donné sa nature très indurée, la fouille a essentiellement consisté à dégager de grands fragments de concrétion qui ont été cotés en blocs. La fouille a permis de confirmer le dédoublement de cette concrétion sur un large secteur, avec la présence d'un sédiment riche en matériel archéologique interstratifié.

La couche inférieure (US 105) a été fouillée de façon conséquente en 2019. Différents faciès y ont été observés, en particulier dans sa partie basale qui montrait des variations de colorimétrie importantes mais très localisées, allant du rouge au noir.

■ **Dans la pente (Sud-Ouest)**

La fouille de l'US 116 a été poursuivie dans la pente au sud-ouest de la terrasse et au niveau de la rupture de pente. Il a ainsi été possible de confirmer que cette unité constituait le prolongement dans la pente de la couche inférieure (US 105). Sous cette unité, le substrat rocheux a été atteint. Il présente une forte pente vers la vallée (vers l'ouest).

Sous la couche 8 (qui n'a pas été fouillée en 2019), dans le sondage en bas de pente (M2b, M2d, M3a, M3c), un niveau brun rouge, très riche en matériel archéologique avait été mis au jour en 2018. Il avait alors été interprété comme correspondant à la couche 7b de la fouille de la partie ouest du grand abri. La poursuite de la fouille a montré que ce sédiment était différent de celui de la couche 7b. Nous avons donc créé une US 122 pour individualiser cette unité. Nous avons également réattribué à cette nouvelle US tout le matériel considéré comme du 7b en 2018.

■ **Des structures dans le Bed-rock**

Dès le début de la fouille en 2016, lors du nettoyage du bedrock, des creusements de forme subcirculaire, atteignant 5 à 10 cm de profondeur avaient été observés dans le rocher en partie amont de la terrasse (cf. fig.). En 2019, ces « structures » ont été mieux dégagées, en éliminant quelques placages de déblais résiduels. Il a ainsi été possible d'observer plus précisément ces creusements qui semblent d'origine historique. Lors de la poursuite de la fouille de la couche inférieure, ces structures se sont avérées être également largement présentes sous les niveaux paléolithiques.

À partir de cette constatation, deux possibilités s'offrent à nous : soit les structures sont bien historiques et les dépôts paléolithiques ne sont plus en position primaire ; soit ces creusements sont paléolithiques.

L'aspect de ces creusements plaide en faveur d'une origine historique. En particulier, la dépression centrale (carrés P4/Q4 ; cf. fig.) présente un bord irrégulier qui fait penser à des négatifs de coups de pic métallique. De plus, aucune structure de ce type n'est connue pour la période aurignacienne.

D'un autre côté, les dépôts paléolithiques fouillés depuis 2016 paraissent bien stratifiés, avec de forts concrétionnements. Ils présentent un matériel culturel homogène attribuable à l'Aurignacien récent, et aucune pièce intrusive (qu'elle soit gravettienne ou historique) n'y a été retrouvée. De plus des remontages ont pu être réalisés dans le matériel lithique hors silex de la couche inférieure. Tout cela plaide au contraire pour des niveaux paléolithiques non perturbés.

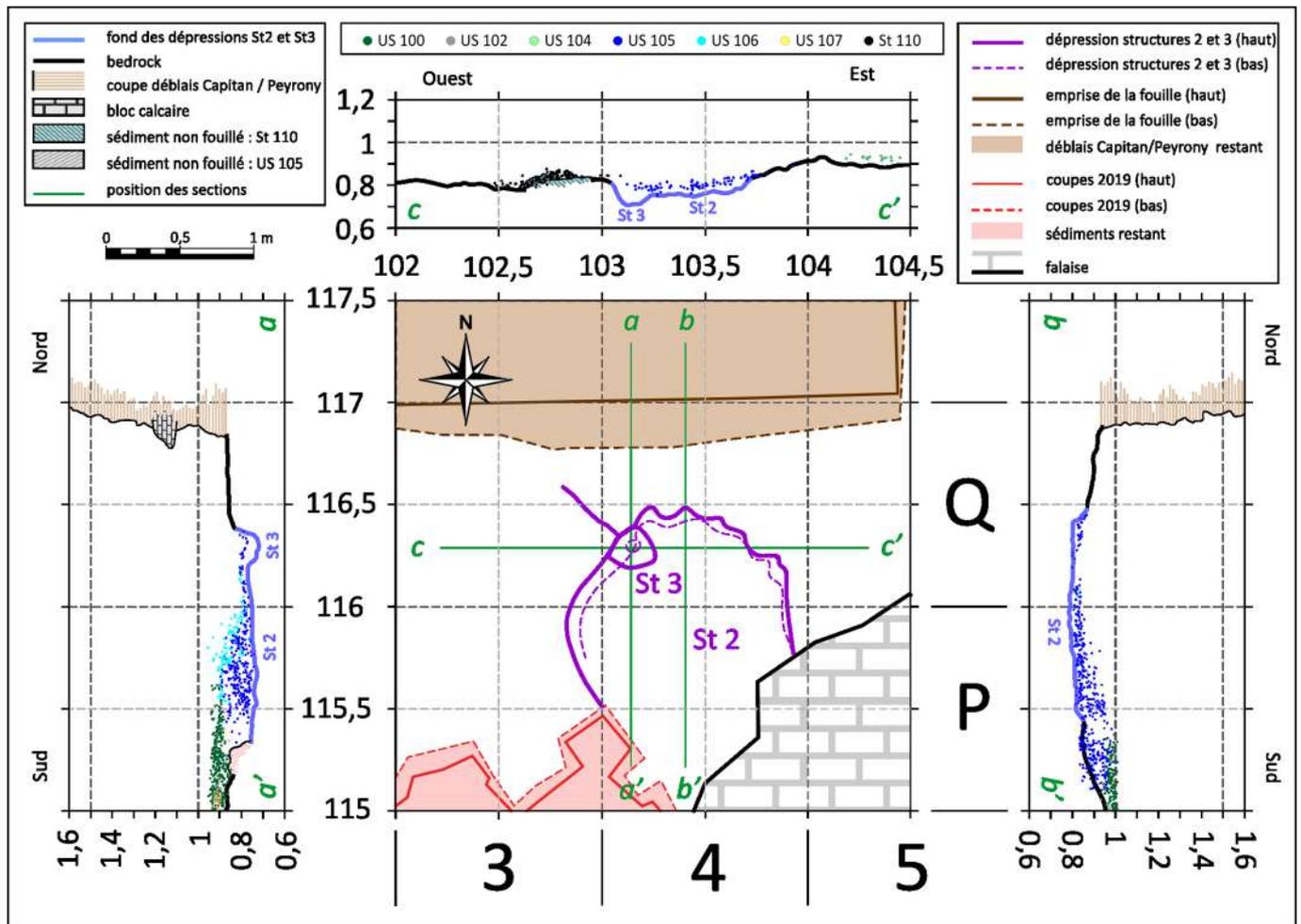
Dans l'état actuel de l'avancement de la fouille et de nos réflexions, nous ne sommes pas en mesure trancher entre les deux hypothèses. Différentes analyses sont en cours (blocs micromorphologiques, datations par OSL et thermoluminescence, etc.) ou prévues (analyses sédimentologiques des différentes US, remontages, etc.) pour tenter d'apporter une solution à cette question.

■ **L'intérieur de la grotte**

Comme cela a pu être montré par les différents sondages réalisés depuis 2014, le remplissage de la cavité est actuellement composé de deux types de sédiments, avec à l'avant des déblais des fouilles Capitan / Peyrony et à l'arrière un sédiment rouge à brun très meuble emballant des « galets » de calcaires décimétriques et un riche matériel archéologique, sans que la limite entre les deux ne soit pour l'instant définie. Le fond de la grotte ne correspond pas la terminaison de la cavité ; il s'agit d'une galerie obstruée par les sédiments. La question de l'origine des sédiments qui comblent la partie arrière de la grotte restait posée. Suite à une première analyse des sédiments et du contenu de la tranchée 2014 en milieu de grotte (S17/T17 ; cf. fig.), une provenance des sédiments de la partie arrière du karst semblait probable.

Afin de mieux appréhender ce sédiment, un sondage a été réalisé en 2019 dans la partie la plus profondément accessible de la cavité. Ce sondage situé dans les carrés N23/N24/O23/O24 n'a, pour des raisons de géométrie et d'étroitesse du réseau karstique, pas pu être implanté dans la direction du carroyage (cf. fig.).

Le remplissage rencontré dans ce sondage est constitué d'un sédiment endokarstique remanié par de la bioturbation provenant principalement de l'activité de la micro et de la mésofaune. La fraction grossière est constituée de blocs calcaires ainsi que d'un riche



Savignac-de-Miremont - La Ferrassie

Plan et coupes de deux des structures creusées dans le substrat rocheux de la terrasse (structures St 2 et St 3). Les points projetés correspondent aux objets coordonnés 10 cm de part et d'autre de l'axe de coupe et montrent le remplissage des structures par les niveaux paléolithiques (DAO L. Chiotti)

matériel archéologique. Les calcaires sont roulés et livrent un faciès en « galet » alors que les artefacts sont systématiquement marqués par des traces de transport.

L'analyse du matériel archéologique provenant des deux sondages (fond de la grotte et S17/T17) a montré que ce sédiment contenait des éléments culturels diversifiés, avec une nette dominance du Gravettien, un peu d'Aurignacien et des indices de Moustérien, de Châtelperronien, de Badegoulien et de Mésolithiques. Il s'agit donc clairement d'un mélange.

Il semble donc qu'il s'agisse d'un mélange naturel, d'origine géologique, et que le sédiment et son contenu archéologique proviennent de l'intérieur du karst.

Pour rappel, les données géophysiques obtenues lors de la fouille Turq (2010/2015) ont montré que des galeries remplies de sédiments existaient probablement à l'intérieur du massif, à l'arrière du remplissage conservé du grand abri, ce qui est très cohérent avec notre hypothèse d'apport.

Chiotti Laurent, Mensan Romain

TOCANE-SAINT-APRE La Chauprade

Une opération de diagnostic archéologique réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a eu lieu au lieu-dit Bonas-La Chauprade, en bordure de la pleine fluviatile de la rive gauche de La Dronne et fait suite à une prescription émanant de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Elle concerne le projet de construction d'une maison individuelle qui est susceptible de détruire des vestiges archéologiques enfouis dans une parcelle sensible à la présence d'occupations de périodes anciennes du Néolithique final -type Artenac- et au Paléolithique moyen (Duchadeau-Kervazo 1982, Chevillot 1989).

Cinq tranchées ont permis de prospecter 290 m², ce qui correspond au 8,9 % des 3255 m² prescrits.

Cette intervention a permis de constater des conditions de préservation stratigraphique peu propices. En effet, la mise au jour de 257 pièces lithiques en silex (essentiellement de période néolithique) et de

onze tessons de céramique, se présente au sein de la couche des labours (C1) très perturbée. De plus, les quelques structures qui ont été repérées (trois trous de poteau et six indéterminés) sont très arasées.

L'ensemble des informations (bibliographiques et résultats du diagnostic) laissent suspecter la présence d'une importante occupation néolithique qui, sur place, ou dans les environs proches, a été démantelée au cours du temps par des facteurs érosifs d'origine naturelle et anthropique. Enfin, une couche correspondant à des dépôts alluviaux anciens (C3) a été repérée au nord et ouest de l'emprise à environ 1,20 m de profondeur. Elle semble porteuse de quelques indices isolés (nb=13) du Paléolithique (probablement moyen). La position secondaire des vestiges (amenés par les dépôts fluviatiles) semble plausible. Toutefois, la préservation d'un niveau d'occupation n'est pas à écarter.

Folgado Mila

LA TOUR-BLANCHE-CERCLES Château de la Tour-Blanche

Un diagnostic archéologique a été réalisé au pied et dans la cour du château éponyme.

Les tranchées 1, 4 et 5 ont permis de mettre au jour un édifice rectangulaire de type barlong affleurant sous la terre végétale. Les murs de ce bâtiment primitif mesurent 2,10 m de large et sont conservés sur une hauteur de 3,90 m (nous n'avons pu atteindre leur base compte tenu des contraintes techniques et de sécurité). L'intérieur de ce bâti est presque exclusivement remblayé d'éléments de démolition. L'édifice mesure 11 m de large sur une longueur observée de 12,70 m (90 m²). Une ouverture à ébrasement de 0,80 m de large pour une hauteur de 1 m a pu être observée sur le mur sud-est de ce bâtiment. L'analyse des charbons de bois conservés dans le mortier, ainsi que les éléments de mobilier céramique recueillis semblent situer la construction de cet ouvrage entre la toute fin du IXe siècle et le début du XIe siècle. Les proportions de cet édifice barlong primitif tendent à le rapprocher de ceux d'Auberoche et Clérans en Dordogne, édifiés dans les mêmes périodes.

A l'extérieur de ce bâtiment, les sondages 2, 3 et 5 ont révélé la présence d'un niveau de remblai homogène (limon sableux jaune et cailloutis calcaire). Il n'a pu être observé au-delà de 1,90 m (impossibilité technique de sonder plus profondément) mais il nous semble raisonnable de penser qu'il soit d'une hauteur relativement proche de celle du comblement du bâtiment central.

Au pied du tertre supportant le château, nous avons pu localiser le mur extérieur d'une probable contrescarpe (Tr 6). Celui-ci mesure 0,90 m de large et est orienté du sud-ouest vers le nord-est. Les remblais successifs venant à son contact ont pu être observés jusqu'à 3,50 m. Les tessons de céramiques (22) recueillis dans ces niveaux situent son comblement aux Xe-XIe siècles, confortant ainsi l'hypothèse d'un fonctionnement synchrone de la douve et du bâtiment primitif.

Il semble qu'au moment de l'abandon de l'édifice primitif, volontairement ou suite à une destruction partielle, celui-ci a été arasé afin de réaliser un élargissement et une surélévation de la butte sur laquelle il était construit. Les éléments de destruction ont été majoritairement concentrés à l'intérieur du bâti pour assurer la cohésion interne de la structure tandis qu'à l'extérieur une phase de remblaiement massif venait agrandir la surface et la hauteur du tertre.

Cette profonde transformation structurelle du château de La Tour-Blanche a probablement été pensée et réalisée entre les XIe et XIIIe siècles afin de permettre la mise en place de la tour maîtresse, encore visible aujourd'hui. L'instabilité de celle-ci est probablement apparue assez rapidement compte tenu de sa masse imposante et de sa localisation au sud de la plateforme, sur des niveaux de remblais et peut-être en partie sur un mur préexistant.

Salvé Serge

LA TOUR-BLANCHE-CERCLES Chez Tézy

La fouille prescrite cette année s'est déroulée du 1^{er} mars au 5 octobre 2019. L'opération s'est faite en trois temps :

- Premièrement, il a été question d'effectuer un nettoyage de surface du souterrain et de ses abords. Celui-ci a été réalisé par le Club Histoire de l'Amicale inter-âge de La Tour-Blanche-Cercles.

- Dans un second temps, un essai de lasergrammétrie a été réalisé par la cellule d'acquisitions numériques de la DRAC de Bordeaux au mois d'avril.

- Enfin, l'opération de terrain a pris place du 23 septembre au 5 octobre.

La fouille a consisté à étendre la zone précédemment fouillée en 2017 par Gabriel Duverneuil et le Club histoire. Cette année, nous devions fouiller les abords directs du souterrain afin de mettre en avant une éventuelle occupation de surface. Un décapage de 60 m² a été réalisé. Dix-sept structures en creux sont apparues. Quelques trous de poteaux pourraient être les vestiges d'un bâtiment. La fouille de 2017 a permis de mettre en avant l'utilisation du substrat comme carrière. Dorénavant, nous savons que cette dernière se poursuit tout autour du souterrain et vient perturber son état initial.

Concernant le souterrain et son creusement, nous avons découvert que celui-ci a été lourdement remanié au niveau de l'entrée principale. Cette dernière comportait initialement deux escaliers en « patte

d'oie » et le ciel de galerie devait venir plus en avant qu'aujourd'hui. Un puits d'extraction a été mis au jour au sud de la zone fouillée. Une carrière d'époque moderne perturbe et coupe plusieurs éléments du souterrain. Celle-ci suit un schéma d'implantation strict aux modules réguliers. Le site est abandonné puis rapidement remis en culture. À la période contemporaine, le passage menant au souterrain est élargi à la scie par son propriétaire. Des murs sont élevés sur le pourtour avec les blocs sciés.

Le mobilier archéologique découvert n'est pas assez conséquent pour dater le site. Toutefois, les XIII^e et XIV^e siècles semblent dominer tout de même.

L'an prochain, il s'agira de fouiller l'intérieur du souterrain, mais également d'élargir la fenêtre de visibilité pour la partie aérienne avec, notamment, la fouille du second puits d'extraction. Les murs montés autour du couloir d'entrée, qui s'avèrent être des masques, pourront être démontés pour étudier le rocher se trouvant en dessous ainsi que les structures qu'ils bouchent. Le Cluzeau aux sept chambres a donc encore de nombreuses informations à nous livrer.

Le site a été balisé et les structures en creux protégées à l'aide de structures en bois et de bâches. Le souterrain reste fermé.

Chassin Simon

**NOUVELLE-AQUITAINE
DORDOGNE**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 9

N°						N°	P.
027063	FIRBEIX, SAINT-JEAN-PARDOUX, LA RIVIERE, SAINT-SAUD-LA COUSSIERE	Forge de Firbeix	LETUPPE Jonathan	EP	FP	3	232
027677	Prospection-inventaire en Dordogne		CHEVILLOT Christian	BEN	PI	4	233

**FIRBEIX –
SAINT-JEAN-PARDOUX – LA RIVIERE –
SAINT-SAUD-LACOUSSIERE
Forge de Firbeix-Chapellas-
Tannerie Chamon**

Notice non parvenue

Letuppe Jonathan (EP)

Prospection-inventaire en Dordogne

L'équipe de l'ADRAHP a poursuivi en 2019 la prospection-inventaire dans la haute vallée de la Dronne et plus particulièrement dans le triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers. Cependant, les sites de La Peyrouse, de Malivert au Fleix et de Blis à Eymet ont mobilisé toute notre attention.

La surveillance du site d'Ecornebœuf n'a pas, faute de travaux, donné lieu à des découvertes importantes. Du mobilier au point 2 de la pente ouest de la colline a été recensé néanmoins.

Au lieu-dit « La Pendule » sur la commune de Valojoux en vallée de la Vézère, il a pu être identifié une grotte sépulcrale néolithique, vidée dans les 1960-62 par son propriétaire.

Dans le même registre de grotte au contexte bouleversé, j'ai identifié et étudié un rare bracelet en argent du Bas-Empire trouvé anciennement à la Gonterie-Boulouneix.

Le site gaulois de La Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix est découvert depuis juillet 2014. Les



La Peyrouse. Fibule en bronze avec perle en sardonyx. (© Cliché C. Chevillot, 2019)



Bracelet en argent tardo-romain de la « Grotte du Bracelet », commune de la Gonterie-Boulouneix. (© Cliché C. Chevillot, 2019)

prospections que l'équipe de l'ADRAHP y conduit depuis cette date ont permis de confirmer l'existence d'une vaste agglomération gauloise s'étendant sur probablement plus de 40 ha.

Les prospections sur ce site ont permis de mieux cerner les limites de l'occupation gauloise et antique sur le plateau. La quantité de mobilier trouvé en surface est notable, en particulier en fer et faune bien conservée. Egalement de très abondants tessons d'amphores vinaires italiques (rares Gréco-italique et surtout des Dressel la, datables des IIIe-1er siècles av. notre ère), de la céramique commune, des céramiques importées (Campaniennes) et un impressionnant instrumentum : monnaies gauloises, fibules, parures en bronze et en os, perles et bracelets en verre, etc.

Il apparaît désormais que La Peyrouse appartient aux premières grandes agglomérations à l'échelle européenne qui se développent au cours du IIIe siècle avant notre ère, et qui concentrent d'importantes activités artisanales et commerciales. Peu de sites de ce type sont connus dans le Sud-Ouest et plus largement en Gaule, ce qui le rend particulièrement intéressant pour appréhender cette phase précoce de l'urbanisation celtique. Nous sommes en présence d'un vaste habitat non fortifié, qui se trouve sur un plateau en bordure de l'ancienne voie gauloise qui reliait Périgueux (*Ouesona*) à Agen (*Aginnum*) en passant par Villeneuve-sur-Lot (*Eysses*). Outre le commerce important lié au vin en provenance d'Italie, les recherches actuelles témoignent d'activités artisanales variées : métallurgie du fer (minerai de fer abondant localement et exploitation), forge et fabrication d'outils divers en fer, du bronze et des alliages à base cuivre, de l'argent, du plomb, fonte très probable du verre (bracelets et perles), travail de la kératine (cornes de bovidés), probable atelier monétaire, etc.

En 2019, les recherches ont aussi été orientées vers la cavité du vallon sud, et de son karst pour essayer de savoir si elle avait été occupée durant la Protohistoire. Les résultats semblent confirmer que non. Il est prévu une étude tomographique de cette

cavité et son karst par Colette Sireix et son équipe. De même il est envisagé une prospection géomagnétique par Vivien Mathé.

Des prospections ont également été menées avec mon collègue Eneko Hiriart et l'équipe de l'ADRAHP sur le site gaulois du Roc de Salomon ou Blis à Eymet identifié récemment par Guy Combaud et Thierry Mauduit. Comme à La Peyrouse, l'occupation se situe essentiellement entre les IIIe et 1er siècle av. J.-C. avec des monnaies de Rhodè et de Massilia. J'ai entrepris l'inventaire et le catalogue des nombreux objets métalliques découverts par J. Combaud, qui témoignent d'une longue occupation protohistorique de ce site où a été identifié un rempart. On peut distinguer trois phases principales d'après l'étude de ces objets : Phase 1 = Âge du Bronze Final III – Phase 2 = Période de transition entre la fin du Premier Âge du Fer et le Second Âge du Fer – Phase 3 = occupation de La Tène C1/D2. A noter la présence de rares artefacts gallo-romains et médiévaux.

Avec E. Hiriart, nous avons également entrepris des recherches sur le site de Malivert/Gilet au Fleix où Ph. Coutures avait identifié il y a une dizaine d'années un rempart qui barrait le plateau et de l'amphore Dr1. Notre visite a confirmé l'existence de cet agger certainement laténien. Des recherches futures sont envisagées sur cet important site de hauteur dont l'occupation s'étend de la période acheuléenne au XXe siècle.

Sur des périodes plus récentes, la prospection a abordé dans les collections particulières les productions spécifiques peu connues des tuiliers-briquetiers de la Double et du Landais, pour inventaire et étude : égrugeoirs, salières, carreaux estampés, couvercles de « charniers », etc.

Didier Cornaggia et Gérard Dussaud ont quant à eux poursuivi leurs prospections pédestres sur les zones de reboisement dans le Landais. Ces dernières sont ingrates et donnent peu de résultats malgré des hectares parcourus.

Chevillot Christian



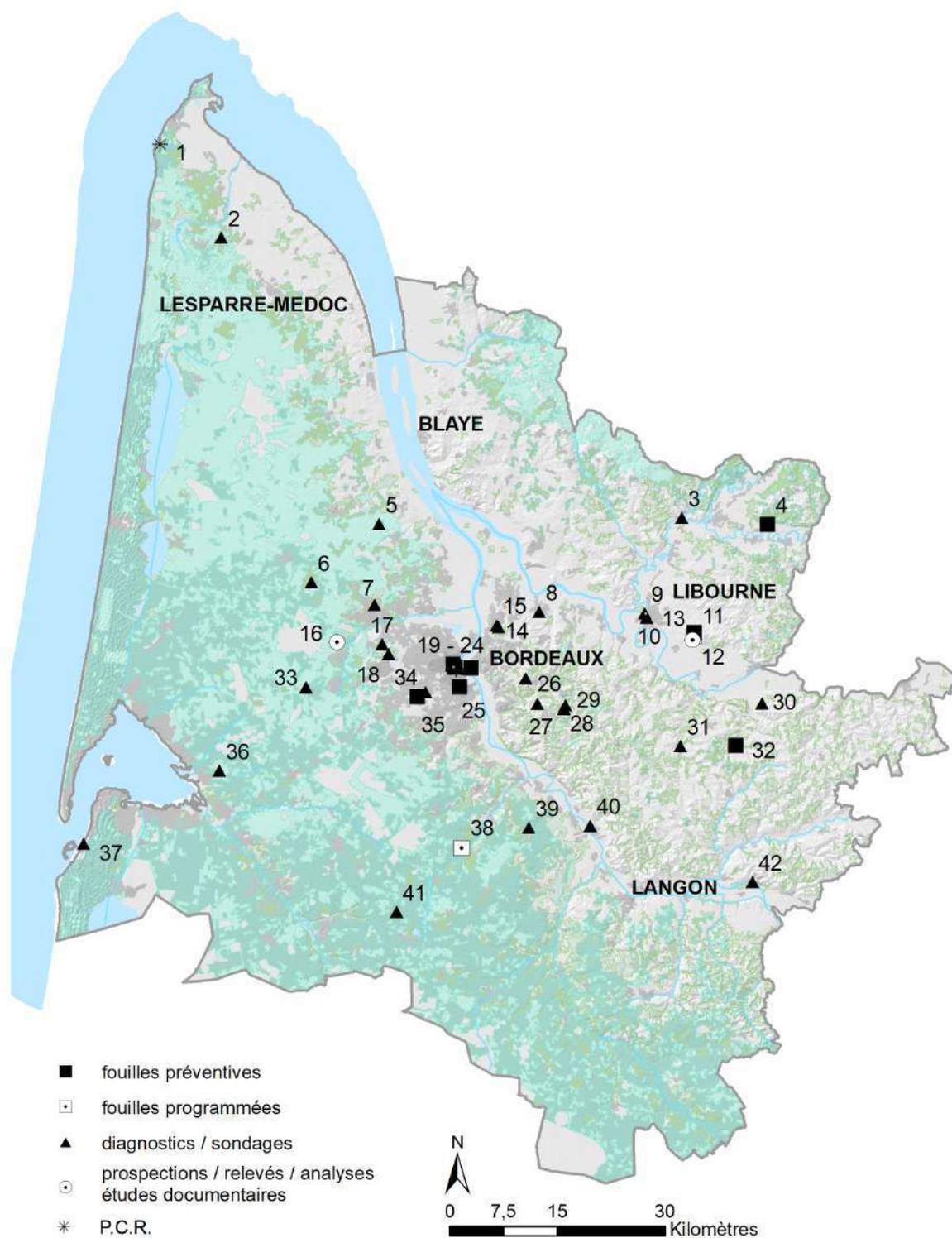
Grand carreau de sol (30 x 30 cm) du Château de la Treille, commune de Saint-Front-de-Pradoux représentant une scène mythologique de chasse à courre au cerf (XVIe-XVIIe s.). (© Cliché C. Chevillot, 2019)

NOUVELLE-AQUITAINE GIRONDE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9



N°						N°	P.
027596	AUDENGE	Domaine des Hélianthèmes	PONS-MÉTOIS Anne	INRAP	OPD	36	238
027540	AVENSAN	Carrière Cemex	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	5	238
027737	BÉGUEY	Bourg Nord	PONS-MÉTOIS Anne	INRAP	OPD	40	239
027331	BLASIMON	Abbaye Saint-Maurice	LEGAZ Amaïa	EP	FP	32	239
027709	BORDEAUX	99 Blvd Albert 1er	MARACHE Valérie	COL	FP	25	240
027774	BORDEAUX	ZAC Garonne-Eiffel, secteur Deschamps, phase 4b	ETRICH Christine	INRAP	FP	24	243
027678	BORDEAUX	ZAC Garonne Eiffel, secteur Deschamps, phase 6	ALCANTARA Aurélien	COL	OPD	23	245
027630	BORDEAUX	Place Gambetta	MASSON Juliette	COL	FP	19	247
027672	BORDEAUX	15 rue du Grand Rabbin Joseph Cohen	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	PCR	20	248
027754	BORDEAUX	Tombeau présumé de Michel de Montaigne	REVEILLAS Hélène	COL	FP	22	248
027673	BORDEAUX	Place Pey-Berland	PIAT Jean-Luc	EP	FP	21	250
027625	CABANAC-ET-VILLAGRAINS	Mottes castrales	SOULARD Laura	BEN	FPr	38	250
027701	CARBON BLANC	Avenue de Bordeaux	TASSIN Aurélie	COL	OPD	14	250
027388	FARGUES SAINT HILAIRE	Déviation RD 936	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	26	251
027680	LE FIEU	Vignes du Juge	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	FP	4	252
027440	GUIPRES	Le Port	MORIN Vanessa	BEN	SD	3	252
027762	LIBOURNE	Place Joffre	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	10	252
027755	LIBOURNE	39 Rue JJ Rousseau Chapelle des Cordeliers	RAKOTONDRAMASY Marion	BEN	SD	9	253
027637	LIGNAN-DE-BORDEAUX	Eglise Sainte-Eulalie	PIAT Jean-Luc	EP	SD	27	253
027626	LUGASSON	Roquefort	ARD Vincent	BEN	SD	31	254
027761	MÉRIGNAC	33 avenue Marcel Dassault	ETRICH Christine	INRAP	OPD	18	257
027768	PESSAC	Place Cardinal, 2 rue Béranger	PONS-MÉTOIS Anne	INRAP	OPD	35	257
027749	PESSAC	Avenue Roger Chaumet	ALCANTARA Aurélien	COL	FP	34	257
027769	PUJOLS	Bourg	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	30	259
027705	QUEYRAC	Le Blanc et Beney	PONS-MÉTOIS Anne	INRAP	OPD	2	260
027811	LA RÉOLE	7 rue du Général Leclerc	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	42	260
027787	SADIRAC	Tioulet	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	29	261
027679	SADIRAC	Laurent Vidau	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	28	262
027719	SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC	Eglise Saint-Aubin	MASSON Juliette	COL	OPD	7	262
027316	SAINT-EMILION	4 Rue de l'Abbé Bergey	LEGAZ Amaïa	EP	FP	11	266
027669	SAINT-EMILION	La Madeleine	SAUVAITRE Natacha	EP	FPr	13	267
027631	SAINT-JEAN-D'ILLAC	La Vignotte	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	33	268
027740	SAINT-LOUBÈS	Rue Saint-Aignan	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	8	269
027703	SAINT-MAGNE	Lotissement Clos Marie Jeanne	ETRICH Christine	INRAP	OPD	41	269
027746	SAINT-MEDARD-EN-JALLES	Galaxie IV, avenue de Mazeau	BONNENFANT Jérémy	COL	OPD	17	270
027599	SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET	Carrière de Granulats Phase 1	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	39	270
027745	SALAUNES	Domaine de Bédillons	MATHIEU Trégré	INRAP	OPD	6	271
027812	TESTE-DE-BUCH	Dune du Pilat	JACQUES Philippe	BEN	SD	37	271

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9

Opération négative

**AUDENGE
Domaine des Hélianthèmes**

Le projet de construction d'un lotissement par la société PROGEFIM, est à l'origine de la prescription de diagnostic émise par les services de l'Etat.

La commune d'Audenge est localisée sur le bassin d'Arcachon, entre Biganos et Lanton, à 15 km à l'ouest de Marcheprime. La parcelle étudiée est située à l'extrémité est de la ville d'Audenge, elle est bordée au nord par la route de Bordeaux (D5E5) et à l'est par l'allée de Crabitère.

Sur l'emprise (accessible) de 50 668 m², 84 tranchées ont été réalisées représentant 438.58 m²

(6.5 % de la surface.) ; Le diagnostic a permis de mettre en évidence dans sept tranchées une dizaine de structures fosses ou fossés dont certaines pourraient être des chablis. Aucune occupation anthropique, pour les périodes anciennes, n'a été mise en évidence dans le cadre de ce diagnostic.

Pons-Métois Anne

*Époques médiévale,
moderne et contemporaine*

**AVENSAN
Carrière Cemex**

Le projet d'extension de la carrière Cemex a motivé la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive. La surface du projet qui porte sur une surface totale d'environ 17 ha répartie sur trois zones a été explorée au moyen de 220 sondages mécaniques disposés en quinconce. La phase terrain s'est déroulée entre le 4 et le 29 mars 2019.

Les terrains sont constitués d'espace de lande humide et sableuse où affleure le banc d'aliôs. Les terrains sous-jacent sont constitués de l'ancienne terrasse argileuse couvrant les niveaux de grave.

Les résultats se sont révélés assez modestes en terme de vestiges archéologiques. Seule la zone 3 située au nord de la carrière actuelle a révélé les témoins d'une petite occupation médiévale située entre la fin du XIV^e siècle et le XV^e siècle. Elle est caractérisée par de larges fosses, sans doute d'extraction d'argile, des séries de structures en creux,

petits trous de poteaux, fosses, ainsi que par des niveaux de sols ou d'occupation aménagés de graviers et d'argile avec possiblement des traces de murs en torchis. La céramique de consommation est issue des ateliers de Sadirac (Gironde) et de Barbezieux-Lamérac (Charente). Situées en bordure de la zone 3, les trois tranchées positives ont fait l'objet d'extensions qui ont permis de préciser la nature des vestiges et le potentiel archéologique de la zone, finalement assez bien circonscrite.

Sur l'ensemble du reste de la surface des parcelles, les quelques vestiges présents ne relèvent que de l'occupation moderne et contemporaine, signalée par quelques fossés de drainage et quelques traces de l'activité d'exploitation de la résine.

Ducournau Bertrand

BEGUEY

Bourg nord

Le projet de construction d'un lotissement est à l'origine de la prescription du diagnostic.

La commune de Beguey est localisée en Gironde sur la rive droite de la Garonne. Elle est limitrophe de la commune de Cadillac située au sud-est. Les parcelles étudiées s'étendent au sud-ouest de la commune non loin de l'église St Saturnin

Sur l'emprise de 13382 m², 21 tranchées ont été réalisées représentant 934,45 m² (7 % de la surface.)

La commune de Béguey, nommée avant la révolution, Saint Saturnin de Neyrac est riche de découvertes archéologiques antiques et médiévales, notamment près de l'église St Saturnin, des sépultures de la basse antiquité et du Haut Moyen âge et les vestiges d'une villa (abbé J. Labrie 1931 -Redeuilh 1941-1944 p. 37)

Le diagnostic a permis de mettre en évidence une occupation gallo-romaine sans doute dès le 1^{er} siècle,

d'après le mobilier céramique associé. Cette occupation est matérialisée par des constructions dont demeurent les tranchées de récupération. Orientées nord-ouest/sud-est, elles sont localisées au sud-ouest de la zone étudiée. Elles possèdent la même orientation que les murs gallo-romains découverts par H. Redeuilh en 1937 et situées entre 20 et 80 m du site étudié. Six sépultures ont aussi été mises au jour dans le cadre de cette opération, elles sont vraisemblablement plus tardives comme tend à le prouver le coffre en tegulae de l'une d'entre elles (III^e siècle ?). Elles viennent enrichir les découvertes funéraires faites à proximité de l'église St Saturnin et qui s'étendent chronologiquement du bas empire au haut moyen-âge.

Pons-Métois Anne

*Bas Moyen Âge,
Époque moderne*

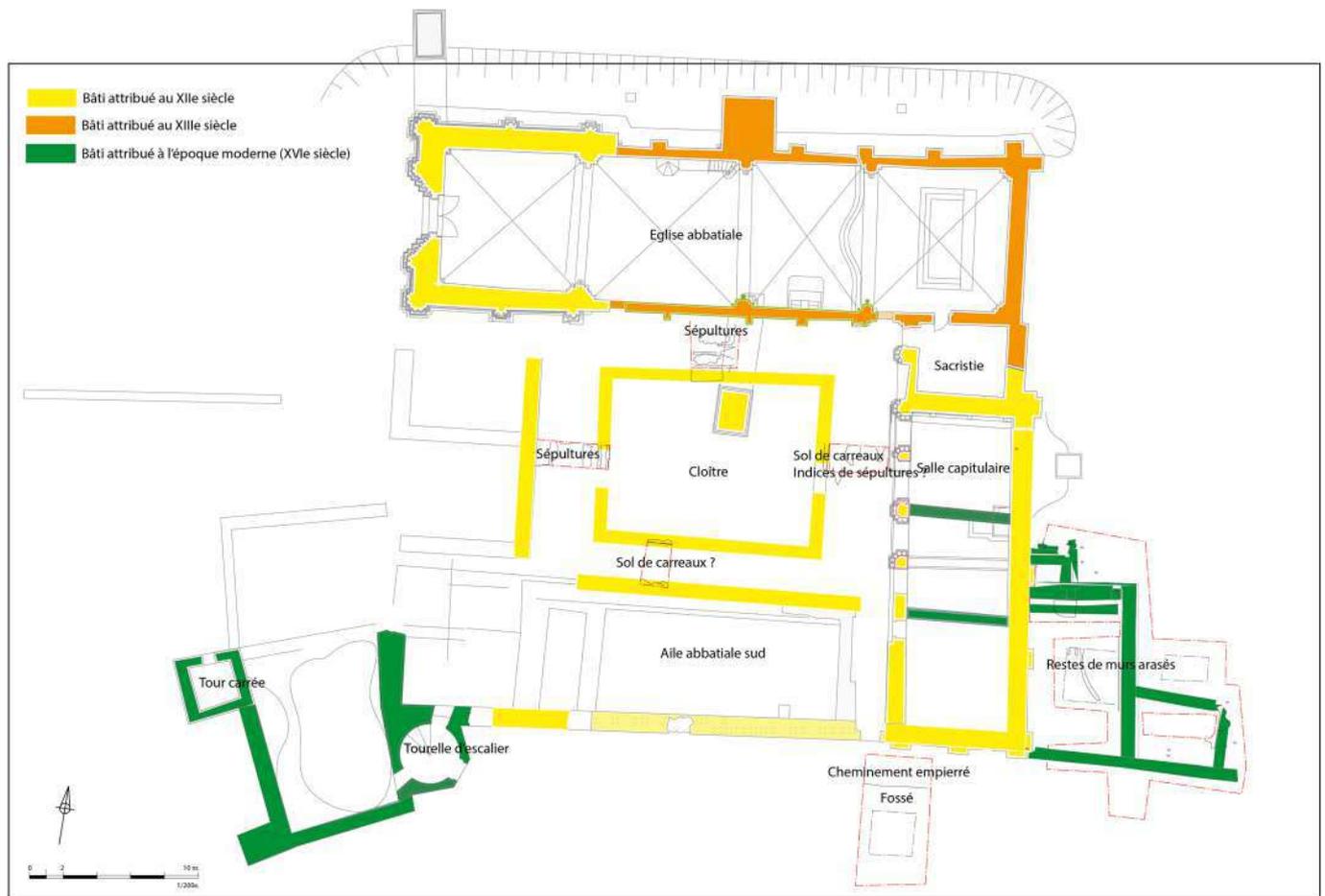
BLASIMON

Abbaye Saint-Maurice

Une opération archéologique a été prescrite réalisée lors de travaux de restauration de l'abbaye de Blasimon. L'objectif était de mener une reconnaissance de la largeur et du profil de fossés. Le sondage 1, ouvert au sud, a révélé une succession de remblais, contenant un faible mobilier daté du Bas Moyen Age au XIX^e siècle. Un aménagement empierré a pu constituer la berge septentrionale du fossé ainsi qu'une zone de circulation depuis les bâtiments abbatiaux d'environ 2,8 m de largeur. Il comportait une rigole orientée est-ouest. Cette structure est installée dans un remblai attribué au XV^e-XVI^e siècle par la céramique qu'il contient. Ce cheminement est compatible avec l'ouverture présente entre l'aile sud et l'aile est des bâtiments conventuels modernes, ainsi qu'avec l'accès à la tourelle d'escalier. Le sondage 2, à l'est des bâtiments abbatiaux, a livré des vestiges de murs qui semblent avoir été arasés. Une épaisse couche de démolition, avec peut-être plusieurs dépôts successifs, comble les espaces entre les murs. Ceux-ci sont mal datés car seul un comblement de tranchée de fondation a livré de la céramique du Bas Moyen Age. Ils s'appuient sur les bâtiments abbatiaux mais leur mauvais état de conservation ne permet pas de comprendre comment ils s'articulaient avec ces-derniers. Cependant, l'absence de communication avec les bâtiments

abbatiaux semble exclure toute fonction monastique. S'agit-il de bâtiments annexes d'exploitation ou liés à une fonction défensive comme la tour et la tourelle à l'ouest ? Il est étonnant de constater que les murs révélés par le sondage 2 n'apparaissent pas sur les plans anciens connus, excepté sur un plan réalisé par l'architecte Girard en 1844. On peut supposer qu'ils ont disparus avant le XIX^e siècle puisqu'aucune mémoire n'en est restée. Ils constituent peut-être les pendants orientaux des éléments défensifs qui ont persisté à l'ouest et sont peut-être représentés sur le plan de la commanderie de Sallebruneau daté de la fin du XV^e siècle. Ce plan montre que l'abbaye de Blasimon, outre son insertion dans un réseau monastique médiéval, est aussi l'un des maillons d'un réseau défensif dans le contexte troublé de la fin du Moyen Age et des guerres de religion. Quatre sondages sont ouverts dans le cloître à l'occasion des creusements de réseaux d'évacuation des eaux pluviales. Ils ont permis d'observer les fondations des murets et le sol du cloître détruit, ainsi que des sépultures, parallèles aux ailes de l'ancien cloître, qui n'ont pas été fouillées. Elles sont en coffrage de pierres recouvert de dalles de calcaire, caractéristiques du Bas Moyen Age.

Legaz Amaia



Blasimon - Abbaye Saint-Maurice
 Proposition de plan phasé (Sandra Malpelat et Amaia Legaz, Hadès, 2020)

Époque contemporaine

BORDEAUX

Jardin des Barrières - 99 Blvd Albert 1er

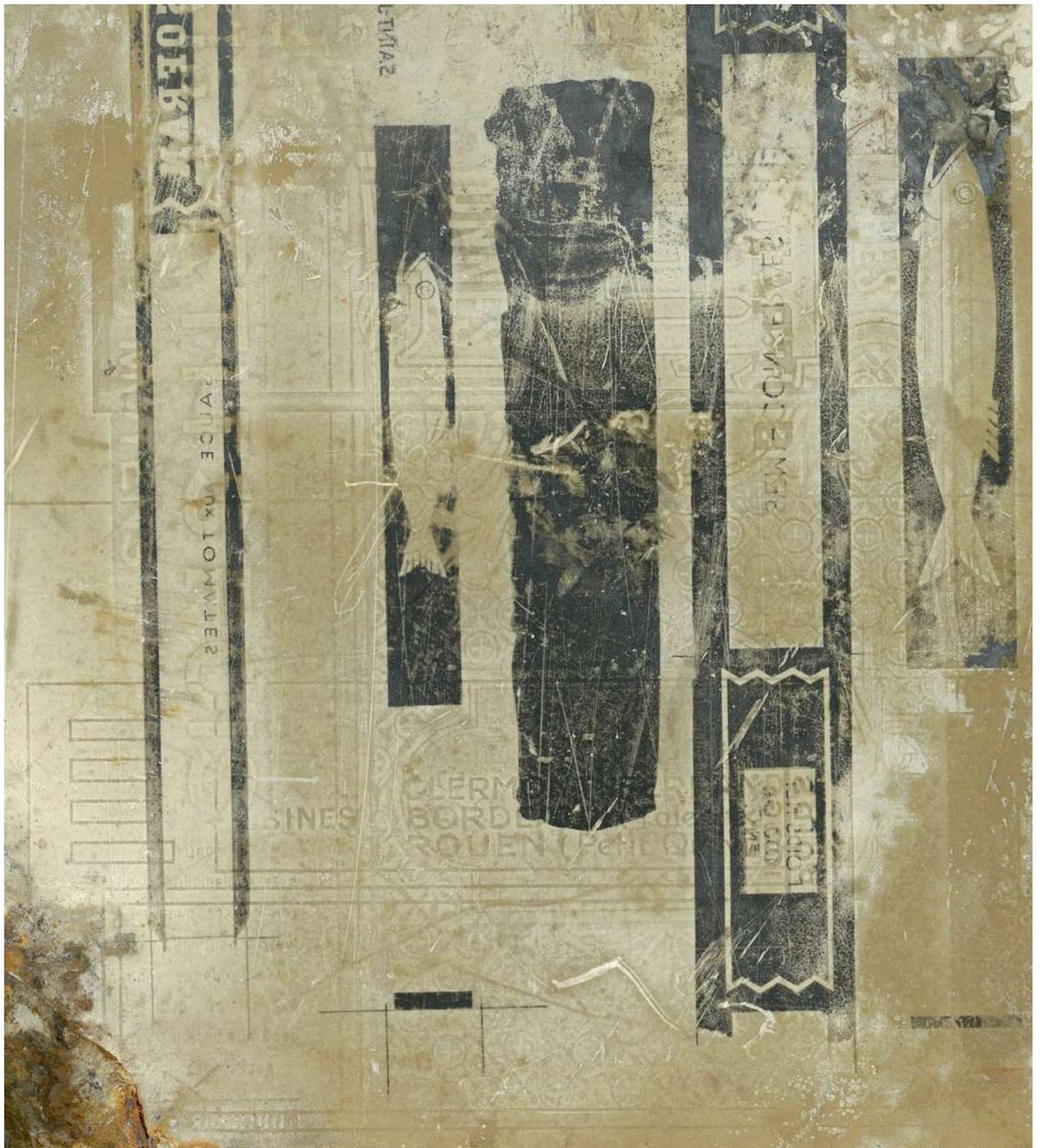
La fouille du Jardin des Barrières situé au 99 Boulevard Albert 1er à Bordeaux, a duré trois jours. Elle avait pour objectif de définir l'étendue et la nature d'un dépôt de pierres lithographiques. Ces dernières avaient été repérées un mois plus tôt, sous une allée du jardin, lors de travaux pour l'installation d'un réseau d'irrigation. Ces pierres étaient en bon état, la plupart étaient encore entières et les impressions encore parfaitement lisibles. Sachant que l'imprimerie a utilisé le procédé lithographique pendant un siècle environ, entre le milieu du XIXe et le milieu du XXe siècle, ces vestiges ne pouvaient appartenir qu'à un passé très récent.

Suite à la décision de l'État de procéder à l'exécution de l'opération archéologique et d'en désigner Valérie Marache comme responsable scientifique, un sondage de 25 m² a été ouvert et a montré que ces pierres avaient été rejetées lors d'un apport de remblais sur la parcelle avant que le jardin ne soit ouvert comme jardin municipal de la Ville de Bordeaux.

L'amoncellement de pierres visible dans le sondage occupe une surface de 15 m² et recouvre un autre

dépôt de gravas issus de la démolition d'un bâtiment contenant de nombreuses tuiles plates, quelques carreaux de potager de Fourmaintraux à Desvres, des tessons de faïence ainsi qu'une monnaie de 10 anciens francs de 1951 (cf. fig.). Les pierres lithographiques ont donc été jetées postérieurement à cette date. Les recherches menées d'après les photos aériennes de l'IGN indiquent plusieurs périodes de remblaiement possibles mais la plus probable est celle de 1969 lors de la construction des immeubles voisins (cf. fig.).

Les pierres lithographiques ont toutes été recueillies ce qui représente un poids total d'environ 6 tonnes. Il s'agit pour la plupart de pierres-mères qui ont dû être évacuées directement d'une imprimerie car ce sont les exemplaires originaux conservés par les imprimeurs pour pouvoir retirer des épreuves à la demande de leurs clients. Les sujets représentés sur les pierres extraites correspondent majoritairement à des étiquettes d'emballages alimentaires de marques locales datées de la première moitié du XXe siècle (fig.). Sur plusieurs, apparaît la signature de l'imprimerie C. Lacoste. Cette imprimerie a utilisé des presses lithographiques depuis



Bordeaux - 99 Blvd Albert 1er
Les pierres lithographiques peuvent être réutilisées presque à l'infini, mais certaines pierres mal effacées gardent le fantôme de l'impression précédente
(Cl. V. Marache, Bordeaux Métropole)



*Bordeaux - 99 Blvd Albert 1er
Vue du sondage en cours de fouille (cl. V. Marache, Bordeaux Métropole)*

1929, puis elle est passée à la technique offset peu après la seconde Guerre Mondiale.

Le stock de pierres lithographiques recueillies pendant la fouille donne un échantillonnage des entreprises locales à travers l'éventail de la clientèle d'une imprimerie Bordelaise d'après-guerre. Il s'avère que l'histoire du commerce et de l'industrie locale contemporaine est assez mal documentée. Ainsi, l'étude de ces pierres peut contribuer à combler, en partie, certaines lacunes. C'est pourquoi, une base de données a été créée pour répertorier toutes les références inscrites sur les pierres afin d'en faire l'étude.



*Bordeaux - 99 Blvd Albert 1er
Emplacement du sondage localisé sur la photo aérienne de 1969
(cliché n°8607 du 01/01/1969 www.ign.fr)*

Marache Valérie

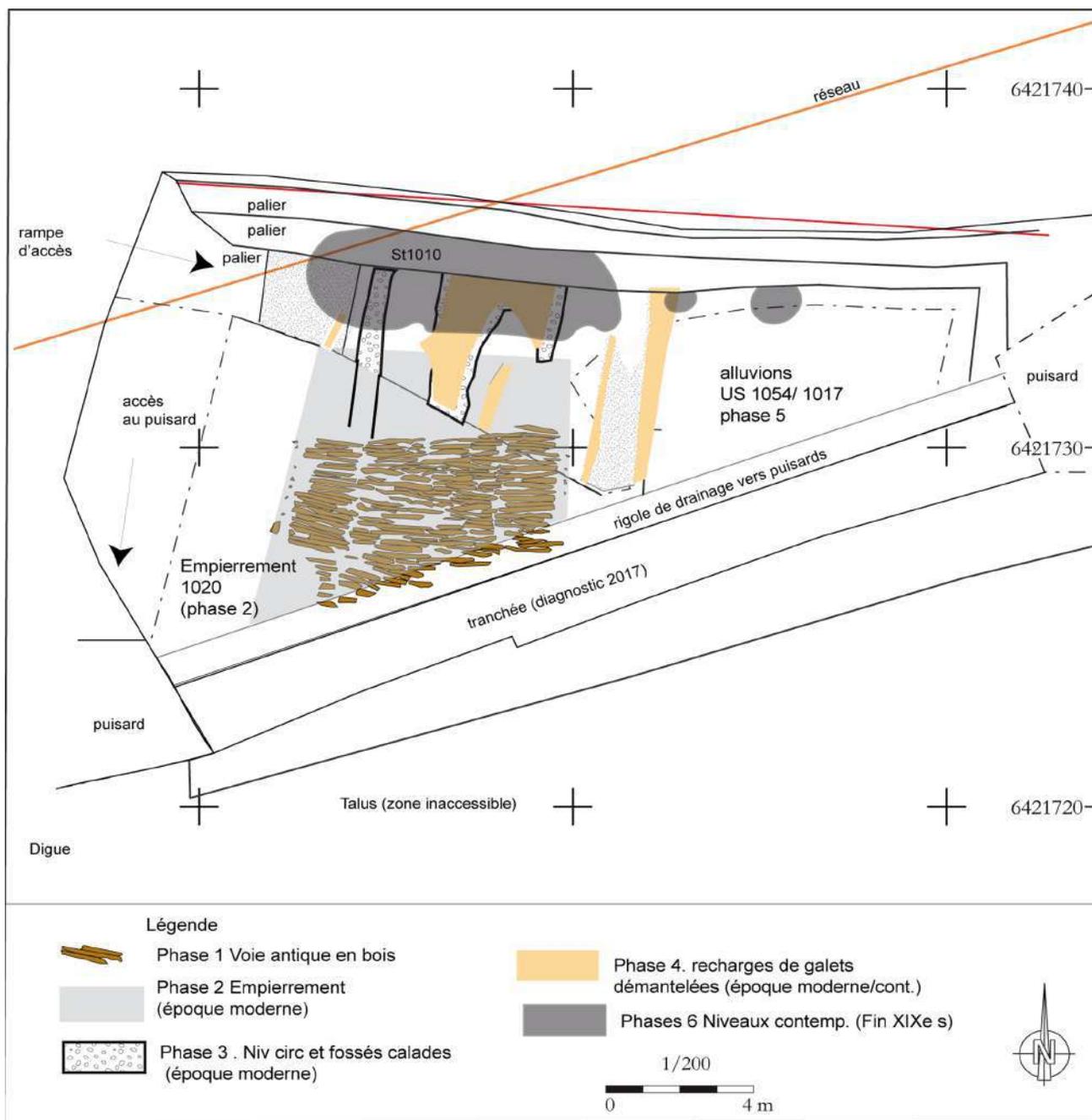
BORDEAUX

ZAC Garonne-Eiffel, secteur Deschamps phase 4b, Boulevard Jolio-Curie

Cette fouille préventive s'inscrit dans le cadre d'un vaste projet d'aménagement implanté sur 127 hectares appartenant au quartier de la Bastide et plus précisément secteur Deschamps dont fait partie la ZAC de Garonne-Eiffel. Il s'inscrit au sein de la zone 4b qui correspond notamment à l'implantation des anciennes voies ferrées de la gare de l'État abandonnée à la fin du XXe siècle pour laisser place à une friche industrielle.

Les résultats de l'étude d'impact menée entre mars et juillet 2017 (Alcantara et Bonnenfant 2017), ont permis de mettre au jour un tronçon de voie qui se situe à l'extrémité orientale de la zone 4b sur la parcelle BN 12.

Plusieurs états ont été reconnus par le biais de recharges de matériaux successives qui reposent sur un platelage jaloné de piquets en bois. Les analyses



Bordeaux - 1 Boulevard Joliot-Curie
Plan général, toutes phases confondues

¹⁴C ont attribué une origine antique à cet aménagement ce qui a amené le service régional de l'archéologie à prescrire une fouille préventive sur une surface de 500 m² devant permettre de couvrir, au niveau inférieur, un tronçon d'environ 14 m de voie afin d'observer l'aménagement dans son intégralité. Son périmètre est délimité, au nord, par le lycée d'enseignement professionnel Trégey, le sud et l'est, par le boulevard Joliot-Curie.

La parcelle fouillée est localisée à Bordeaux, dans le lit majeur en rive droite de la Garonne, à environ 600 m de la berge actuelle du fleuve. D'après la topographie disponible à partir du RGEAlt à 5 m de l'IGN, ce secteur situé à environ 4 m d'altitude NGF fait partie du bourrelet alluvial longeant le lit mineur (« levée alluviale ») et borde une dépression marécageuse qui s'étend à l'est jusqu'au pied de la terrasse. L'ensemble du secteur est soumis aux crues exceptionnelles de la Garonne, dont la cote a dépassé 10 m en de nombreuses occasions au cours de la période historique.

Le décapage par le biais d'un engin mécanique muni d'un godet lisse est prévu en deux phases afin de ménager des paliers successifs conformément aux normes de sécurité en vigueur, le niveau inférieur apparaissant à 1,50 m NGF, soit à 2,80 m sous le sol actuel dont la cote se situe à 4,28 m NGF.

Il s'agissait donc en premier lieu d'étudier et de documenter le dispositif d'aménagement de la voie, notamment les éléments ligneux (platelage et piquets bordiers) et de procéder à un échantillonnage des bois à prélever afin de dater leur installation et d'étudier leur mise en œuvre. Le second objectif consistait à étudier précisément sa stratigraphie, sa mise en place et le phasage de ses différentes recharges en les corrélant avec le mobilier associé. Enfin, le dernier objectif visait à déterminer l'environnement de son implantation.

En dépit des conditions d'intervention défavorables dues à des aléas climatiques désastreux conjuguées au fait que l'emprise de la fenêtre n'ait pas été rebouchée à l'issue du diagnostic, les résultats se sont avérés enrichissants et ont permis de documenter les modes de construction des voies en milieu humide dans le contexte régional. Ce dernier a fourni peu d'exemples dans la littérature régionale, hormis un *cardo* mis au jour à la Cité Judiciaire (Sireix *et alii* 1995 p. 26) et surtout un tronçon attribué à la voie antique Bordeaux-Saintes connu sous l'appellation de « Chemin de Vie » mis au jour à Ambarès (Sion 1994 p. 56 et Drouyn 1861-1862, pp. 477-478). Au-delà de cet intérêt typo-chronologique, la fouille a montré la pérennité (ou la reprise) de son tracé à la période moderne. Cela sous-entend une volonté de maintien et d'entretien d'un axe de circulation qui structure l'espace en reliant les deux rives du fleuve par le biais de son port de passage situé dans son prolongement dont l'origine médiévale est attestée par les archives.

La voie en bois, étudiée sur une surface de 36 m² est organisée en deux parties distinctes. La première est constituée par un niveau horizontal élaboré en gaules et branches brutes très altérées d'aulne et de bouleau (US 1040). Ce platelage est bordé de chaque côté par un dispositif de palplanches (US 1044 et

1045) en merrains de chêne juxtaposés (les piquets du diagnostic), l'ensemble complet mesurant 7,60 m de large. En revanche aucun fossé bordier n'a pu être mis en évidence, les couches situées de part et d'autre de l'aménagement se poursuivant sans aucune rupture stratigraphique. La datation dendrochronologique a permis d'attribuer sa construction à l'automne-hiver 50-51 de notre ère et confirme donc son origine antique. L'examen des différents exemples de structures apparentées confrontées à celle mise au jour à Trégey montre que ce tronçon constitue un aménagement isolé et documente un nouveau type de dispositif, plus modeste, que les longs-ponts auxquels il aurait pu être initialement être apparenté.

La phase suivante correspond à une couche d'argile grise plastique interprétée comme un apport d'origine naturelle emballant des éléments anthropiques erratiques mêlant quelques rares tessons à du mobilier tardo-médiéval. Cette argile supporte un hérisson composé de gros blocs de calcaire d'origine locale issu des niveaux supérieurs des coteaux de l'Entre-deux-Mers. Ce soubassement est recouvert de recharges de sable et d'une calade partiellement conservée constituée de galets de rivière de petit module, calibrés de 2 à 5 cm, formant une surface de circulation très indurée de belle facture.

Le mobilier issu de la fouille de ces différents niveaux est homogène et s'illustre notamment par un important lot de fers de bovidés (17 pièces plus ou moins complète) associés à des fers d'équidés caractéristiques de la fabrication des ferrures qui ont cours au XVIII^e siècle.

Le réaménagement de la voie qui se plaque sur le tracé antique témoigne de sa pérennité dans le paysage mais également d'un regain d'intérêt pour le réseau routier. Celui-ci intervient dans le cadre de la politique de grands travaux initiés par Trudaine au XVIII^e siècle et montre que le chemin de Trégey a conservé une grande importance dans le flux des transports de voyageurs et de marchandises en palliant l'absence de pont sur la Garonne, malgré le développement du port de la Bastide situé plus au nord-ouest. S'il conserve un rôle de desserte locale pour l'acheminement des denrées viticoles à l'issue de la création du pont de Pierre en 1822, l'industrialisation du secteur et la création de la gare de l'État en 1896 sonneront le glas du *trajectum* à la fin du XIX^e siècle.

La découverte de ce tronçon marque un premier jalon avéré au départ de la Garonne. Il soulève également bien des questionnements quant à son statut et à son inscription au sein des grands itinéraires antiques en se heurtant à l'indigence des données archéologiques concernant leur organisation au débouché du *suburbium* du chef-lieu de Cité.

Etrich Christine

BORDEAUX

ZAC Garonne-Eiffel, secteur Deschamps phase 6, Cité de la Souys

Dans le cadre des travaux d'aménagement du secteur Deschamps de la ZAC Garonne-Eiffel, à Bordeaux, l'établissement public d'aménagement (EPA) Bordeaux Euratlantique a déposé une demande de prescription immédiate de diagnostic d'archéologie préventive. Celle-ci couvre la totalité du secteur, soit un peu moins de 40 hectares. Il a été convenu, avec l'établissement, que la mise en œuvre de cette prescription suivrait l'avancée des projets d'aménagement et serait donc réalisé par phases.

La phase 6 correspond au projet de construction de bâtiments au sein de la future ZAC.

Treize tranchées ont été réalisées dans une emprise de 7524 m². Au sein de ce périmètre, quelques zones, au nord de l'emprise, n'ont pas pu être investiguées à cause de la présence de maisons non démolies et de contraintes d'accès aux jardins de celles-ci. De plus, des contraintes de pollution aux hydrocarbures étaient présentes à l'est du site. La surface sondée atteint ainsi un total de 868 m², soit 11,53 % de la surface prescrite.



Bordeaux - Garonne Eiffel, secteur Deschamps, ph 6
Aménagement de berges identifié sur le diagnostic de la phase 6 du secteur Deschamps (Cl.M. Lecat, Bordeaux Métropole).



Bordeaux - Garonne Eiffel, secteur Deschamps, ph 6
 Aménagement de berges identifié sur le diagnostic de la phase 6 du secteur Deschamps (Cl.M. Lecat, Bordeaux Métropole).

Les tranchées présentent en outre un élargissement quasi-systématique pour assurer la sécurité, compte tenu de la profondeur des vestiges.

Les vestiges rencontrés couvrent uniquement des chronologies récentes, à savoir les temps modernes et l'époque contemporaine. Ils permettent de restituer succinctement, dans le cadre d'une opération de diagnostic, la présence d'aménagements successifs en rive droite de Bordeaux.

L'époque moderne est seulement caractérisée par un aménagement de digue, correspondant au trait de berge de la Garonne visible sur un plan de 1761. La construction de l'aménagement de berge correspond à un empierrément permettant de stabiliser la rive. Il est consolidé à l'aide de pièces de bois (pieux, rondins et planches) permettant de maintenir la structure empierrée. Ce type d'aménagement est fréquent sur les rives de la Garonne à Bordeaux à partir de la fin du

XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle. Un alignement de pieux vers le fleuve a par ailleurs été observé en partie ouest de l'emprise et pourrait marquer la présence d'un débarcadère ou d'une cale perpendiculaire à la berge.

L'époque contemporaine est mieux documentée avec la présence de bâtiments domestiques installés au niveau de la Cité de la Souys et du passage Dulong, suite au remblaiement et à l'aménagement de la zone et du Quai Deschamps. La plupart de ces constructions ont perduré jusqu'à aujourd'hui et les niveaux présents témoignent essentiellement de l'occupation au cours du XIX^e siècle du secteur. Les niveaux d'occupation les plus anciens ne semblent pas être conservés et seuls les remblais de nivellement livrent du mobilier, parfois en abondance, du XIX^e siècle.

Alcantara Aurélien

Un diagnostic archéologique a été mené en 2016 par C. Doulan (CAP Bordeaux Métropole) en amont de travaux d'aménagements prévus sur l'ensemble de la place Gambetta, en plein centre de Bordeaux. Cette intervention a mis au jour un édifice monumental du II^e siècle (12,47 m NGF), abandonné à la fin du II^e siècle ou au III^e siècle, ainsi que des inhumations installées dans les terres de remblaiements liées à l'abandon du site (13,87 m NGF). Ensuite l'espace semble fréquenté au cours du Moyen Âge et jusqu'au XIV^e siècle, avec quelques fosses et une construction observées à 14,54 m NGF, aménagées à la fin du XIV^e ou au début du XV^e siècle. À la fin du Moyen Âge, un fossé est ouvert dans les terres noires accumulées et apparaissant dès 15 m NGF. Cette structure est comblée vers la fin du XVI^e-début du XVII^e siècle, pour servir de dépotoir. Le terrain est nivelé (15,62 m NGF) et des talus de terre sont réalisés.

Au vu des résultats de ce diagnostic, une fouille a été prescrite sur trois lots d'aménagements : le lot 1 correspondant à la mise en place de bornes à verre, le lot 3 pour des plantations d'arbres et le lot 5 pour le local technique d'une fontaine.

Le lot 1, au nord-ouest de la place Gambetta, a entraîné une fouille sur des dimensions de 7 m de longueur, 3 m de largeur et 2,40 m de profondeur, et a livré des niveaux de démolition de la période gallo-romaine (vers 14 m NGF) sous des remblais médiévaux et modernes.

Le lot 3, sur le côté ouest et à l'angle nord-est de la place, comprenait trois fosses de 4,20 x 2,50 m sur 1,30 de profondeur et a livré des niveaux d'occupation pour les périodes médiévale, moderne et contemporaine, avec plusieurs maçonneries dont un mur en grande partie composé d'énormes galets (cf. fig. 1). Ce mur était probablement le sous-bassement d'un mur confectionné en matériaux périssables ; il fonctionnait



Bordeaux - Place Gambetta
Prise de vue vers le sud d'une structure bâtie en majeure partie de galets (J.Masson), mise au jour dans la zone ouest de la Place

avec un sol sur lequel ont été observés les éléments de démolition d'une toiture de tuiles. Une quarantaine de petites fosses (2,45 m x 2,45 m) au centre de la place n'ont livré que des remblais ou des unités très perturbées.

Le lot 5 a donné lieu à une fouille sur une surface de 8 m de longueur pour une largeur de 4 m et 3,90 m de profondeur. Située le long du côté est de la place Gambetta, cette fouille a permis la mise au jour, entre 13 et 14 m NGF, du fossé associé à l'enceinte édifiée au XIVE siècle (cf. fig.). Même si le fossé était connu dans cette zone, il n'avait jamais été observé de façon à pouvoir déterminer son profil et le caler convenablement

dans la topographie de cet espace. Ce fossé a été aménagé dans un apport d'argile calcaire jaune. Elle reposait sur des niveaux alto-médiévaux voire tardo-antiques, dont une voirie.

Tous ces éléments sont en cours d'étude et ne sauraient être des résultats définitifs. Ce qui est assuré, c'est que ces éléments vont permettre de livrer un plan, certes incomplet, mais plus fiable, des structures occupant antérieurement la place Gambetta, les plans anciens actuellement disponibles étant souvent très discordants en termes d'échelles et peu explicites.

Masson Juliette

BORDEAUX

15 rue du Grand Rabbin Joseph Cohen

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Elizagoyen Vanessa

Époque moderne

BORDEAUX

Tombeau présumé de Michel de Montaigne

À la suite de la « redécouverte » du tombeau présumé de Michel de Montaigne dans les sous-sols du Musée d'Aquitaine à Bordeaux en 2018, une demande d'opération de fouille programmée a été déposée auprès du service régional d'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Michel de Montaigne, décédé en son château du Périgord, a été inhumé sur place puis, quelques mois après, ses restes ont été déplacés et installés dans la chapelle du couvent des Feuillants à Bordeaux, aujourd'hui disparu, mais à l'emplacement duquel est installé le Musée d'Aquitaine. Au XIXe siècle, la destruction de la chapelle a entraîné quelques déplacements puis un nouveau tombeau a été édifié dans les sous-sols du Palais des Facultés construit à la place.

La première étape de l'opération a consisté en la numérisation de l'extérieur du tombeau, constitué de deux chambres superposées. La chambre supérieure a été ouverte et a permis de confirmer la présence d'un cercueil en bois déjà entraperçu lors des premières investigations en 2018, accompagné d'un cylindre en plomb. L'ensemble a pu être sorti sans dommage. Le cercueil et son couvercle porte les inscriptions « Michel de Montaigne » et « 24 : 12 : 80 ». Cette date correspond au moment où la chapelle du couvent des Feuillants a été vidée de ses défunts occupants, transférés provisoirement au cimetière de la Chartreuse à Bordeaux.

Le couvercle du cercueil a été ouvert et a laissé apparaître un contenant en plomb assez bien conservé,

les seuls dommages étant observables au niveau de la partie centrale. Les lacunes ont d'ailleurs permis la visualisation de plusieurs ossements en logique anatomique. La présence de ce contenant, dans un état convenable, est apparue comme une surprise en raison des descriptions de la fin du XIXe siècle, où il était décrit comme extrêmement abîmé, les ossements tous mélangés. Le cercueil en bois a donc été refermé afin d'éviter toute contamination et dégradation et pour laisser le temps de mettre en place une équipe élargie de spécialistes pour la suite de l'opération. Parallèlement, le cylindre en plomb a été ouvert, il a laissé apparaître un flacon en verre contenant sans doute le procès-verbal de réinhumation si l'on en croit les sources écrites. La chambre inférieure a également été ouverte, elle a livré un crâne et une mandibule dont l'appartenance à un seul individu n'est pas avérée. Ils reposent en position secondaire.

Les premiers résultats de cette opération apparaissent donc prometteurs et amènent maintenant à de nouvelles questions, comme la présence d'un éventuel embaumement du sujet inhumé dans le contenant en plomb, ou l'identification des restes mis au jour dans la chambre inférieure par exemple. Une seconde phase de fouille, au sein d'un projet collectif de recherche, sera menée en 2020.

Reveillat Hélène



Bordeaux - Place Gambetta
Prise de vue vers le sud du fossé médiéval mis au jour le long de la place à l'est. A l'arrière-plan, la rue Bouffard, parallèle à la rue des Remparts (J. Masson)

BORDEAUX

Place Pey-Berland

Notice non parvenue

Piat Jean-Luc (Eveha)

CABANAC-ET-VILLAGRAINS

Mottes castrales de Cabanac

Le site des Casterasses de Cabanac-et-Villagrains, situé à environ 30 km au sud de Bordeaux, fait l'objet d'un projet de valorisation porté par la municipalité. Les vestiges sont constitués de deux mottes tronconiques, d'une plateforme quadrangulaire, d'une vaste basse-cour et d'un réseau de fossés défensifs. Les recherches archéologiques, engagées en fin d'année 2016, visent à enrichir nos connaissances sur les ouvrages de terre en Aquitaine et à appuyer la valorisation du site. La campagne de fouilles 2019 constitue la première opération d'une programmation archéologique triennale portant sur le site des mottes castrales de Cabanac-et-Villagrains. Elle fait suite à deux opérations de diagnostic archéologique qui ont eu lieu en 2017 et 2018 et à une prospection ayant eu pour objet l'inventaire des mottes castrales de la vallée du Gat mort (avril 2017).

L'opération 2019 visait à poursuivre les recherches engagées en 2018 sur la plateforme en terre située entre les deux mottes, en ouvrant plus largement la zone de fouilles. Plusieurs structures négatives ont été mises au jour au cours de ces deux campagnes : elles témoignent de l'existence de plusieurs bâtiments elliptiques sur tranchées de fondation et trous de poteau, dont les caractéristiques restent assez atypiques pour la région. Ces bâtiments trouvent en revanche de nombreux éléments de comparaison dans les fouilles d'habitats ruraux médiévaux de l'Est et du Nord de la France. Le recoupement des structures entre elles indique que ces bâtiments ont été plusieurs fois remaniés. Une zone de forge a également été détectée

dans la partie médiane de la plateforme. Elle se traduit par la fouille de foyers associés à des fosses-dépotaires et de couches stratigraphiques charbonneuses contenant de très nombreux déchets de post-réduction du métal (scories de forge, battitures essentiellement lamellaires, fragments de paroi de four). Ces données devront être complétées par la fouille de la partie sud de la plateforme en 2020.

Au moins quatre grandes phases d'occupation ont ainsi pu être identifiées au cours de cette opération. L'occupation de la plateforme ne semble toutefois pas avoir duré plus de deux siècles, comme en attestent les datations au radiocarbone et l'homogénéité du mobilier archéologique : ces éléments situent l'occupation de la plateforme entre la seconde moitié du XI^e siècle et la première moitié du XIII^e siècle, avec une forte densité de structures qui se sont succédé dans le temps.

Des carottages profonds, réalisés à l'emplacement présumé d'un fossé défensif ont par ailleurs permis de confirmer son existence et d'en étudier le profil et les dynamiques de comblement (Carole Vissac, GéoArchÉon). Ce fossé, qui ferme le site à l'ouest, mesure environ 10 m de largeur et adopte un profil en V, contrairement aux structures fossoyées à fond plat de la motte est et du fossé est-ouest. La méthode, qui a fait ses preuves en 2019, pourra être à nouveau mise en œuvre en 2020 afin de déterminer le tracé d'autres structures fossoyées.

Soulard Laura

CARBON-BLANC

Avenue de Bordeaux

Moyen Âge,
Époque moderne

Un diagnostic archéologique a été prescrit avenue de Bordeaux, entrée de ville, à proximité de la sortie 45 de la rocade, par le service régional d'archéologie, en raison de la proximité de vestiges gallo-romains et médiévaux. Cette opération précède la construction de logements sur les parcelles AP 154, AP 155, AP 156, AP 160 et AP 161.

Les différentes parcelles ont été regroupées en deux zones.

La zone 1 comprend les parcelles AP 154, AP 155 et AP 156 et a fait l'objet de trois tranchées orientées est-ouest. Ces dernières se sont avérées vierges de structures antérieure au XX^e siècle.

La zone 2, qui regroupe les parcelles AP 160 et

AP 161, a fait l'objet de deux tranchées, une orientée nord-sud qui ne présentait aucune structure antérieure au XXe siècle, et une est-ouest qui s'est avérée positive. L'existence de vestiges anciens a entraîné la réalisation de deux petites tranchées supplémentaires de faible profondeur.

Ces tranchées ont permis de mettre en évidence huit sépultures individuelles, un « amas » et quelques fosses non fouillées correspondant probablement à des sépultures (présence de restes humains non identifiables).

Le seul mobilier datant recueilli sont des épingles pour linceul. Elles permettent d'attribuer ces sépultures à une période comprise entre le XIe et XVIIIe siècle. La découverte de deux sols dits « à l'écu » de Louis XVI, dans une fosse venant perturber un « amas d'ossements », laisse supposer que la zone funéraire n'est plus fréquentée à la fin du XVIIIe siècle. De plus, la présence sur le cadastre napoléonien de 1824, d'une ferme (présente actuellement sur la parcelle voisine) semble confirmer cette hypothèse.

Compte tenu de cette datation large, il est difficile de rattacher ces inhumations à un fait historique. À titre d'hypothèse, elle pourrait être liée à l'occupation de l'abbaye de Bonlieu (sépultures de moines), au

dispensaire pour pèlerins situé en bordure de voie ou encore au village dit « villages des reliques » qui serait localisé à proximité de l'ancien bâtiment gallo-romain. Cet ensemble funéraire peut également être associé à la communauté lépreuse sensée être présente à proximité de la zone fouillée (Fay 1910, Tassin 2019).

Il pourrait être aussi rattaché au village de « Charbon-blanc » créée à partir du début du XVIe siècle. En effet, les habitants du Bourg, n'ayant pas d'église, se rendaient à l'abbaye pour les offices religieux. L'église du bourg ne fut construite qu'en 1848 (Castex, Trémolet 2002).

Tassin Aurélie

- Castex, Y. Trémolet (A.-M.), Histoire de Carbon-Blanc, Comité de jumelage Carbon-Blanc, 2002, 83p.
- Fay, H.-M. *Histoire de la lèpre en France, lépreux et cagots du Sud-Ouest, notes historiques*, H. Champion, Paris, 1910, 784p.
- Tassin A. *Carbon-Blanc avenue de Bordeaux, entrée de ville (du 11 juin au 24 juin 2019)*, rapport de diagnostic, Bordeaux centre d'archéologie préventive de Bordeaux Métropole, 2019, 102p.

Époques moderne
et contemporaine

FARGUES-SAINT-HILAIRE Déviation RD 936, Phases 1 et 2

Le tracé de déviation de la RD 936, à Fargues-Saint-Hilaire, longe au nord la route historique passant en ligne de crête d'un plateau culminant autour de 80 m NGF. Ces flancs sont constitués de coteaux vallonnés typiques de la région naturelle de l'Entre-Deux-Mers et plusieurs ruisseaux y prennent leurs sources. Le développement de la ville s'est principalement fait à l'Époque contemporaine le long de cet axe, au détriment du noyau paroissial de Fargues, situé légèrement plus au sud. Les indices d'occupations humaines passées sont rares, voire inexistantes dans le secteur investigué et les découvertes archéologiques anciennes les plus proches sont situées à plus de 1,5 km du tracé.

Le département de la Gironde prévoit l'aménagement sur place de la section ouest de la route actuelle, via l'adjonction de 25 846 m². Il envisage également la réalisation d'un tracé neuf couvrant 168 065 m². Les deux phases d'interventions archéologiques ont abouti à la réalisation de 171 tranchées, majoritairement implantées de part et d'autre de la future bande de roulement. Elles couvrent une surface ouverte équivalente à 3,7 % de l'emprise totale du projet.

Elles ont permis la reconnaissance d'une stratigraphie homogène, composée en partie supérieure

d'une couverture loessique localement recouverte par des colluvions sur l'ensemble du tracé. Les occurrences archéologiques recensées sur les 3,9 km de ce transect est/ouest sont au nombre de 25. Elles se répartissent sur l'ensemble du tracé, sans zone de concentration bien marquée pouvant définir l'emplacement d'un site. Les deux éclats de silex taillés découverts dans les horizons B d'accumulation ne constituent pas des indices probants d'occupations préhistoriques ou protohistoriques anciennes à proximité. La grande majorité des indices archéologiques mis au jour correspondent à des structures agraires récentes, sous la forme de fossés drainants, de voiries et parcellaires, de murets de même fonction, ainsi que des fosses et foyers liés à des travaux d'essartage destinés à la mise en culture des terrains. Une cabane de vignes d'Époque contemporaine constitue le seul témoignage d'un bâti structuré sur l'ensemble du futur tracé.

Duphil Vincent

LE FIEU

Vignes du Juge

Notice non parvenue

Beausoleil Jean-Michel (Inrap)

GUÎTRES

Rivière l'Isle

Le but générique de la prospection subaquatique dans l'Isle, au niveau de Guîtres, était la réalisation d'un inventaire diachronique des mobiliers/vestiges archéologiques, du lit mineur et du lit majeur, associé à un repérage archéologique plus large à l'échelle des berges de la rivière.

Suite à une première prospection sonar en 2016, qui a permis de localiser des épaves et quelques concentrations de pieux, nous nous sommes concentrés pour l'année 2017 sur un alignement de pieux en bois et de palplanches.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées – *quai, berges stabilisées anciennement, etc.* – sans que l'on puisse trancher.

Ces hypothèses étaient tout à fait viables car le port de Guîtres a été un chantier de construction de gabarres très actif jusqu'au XIXe siècle.

En corollaire, il faut souligner que Guîtres est également un point de ruptures de charges pour la navigation sur l'Isle. Le commerce de nombreuses denrées et matériaux (sel, avoine, froment, farine, café, houille, peau de bœuf, sucre, savon, poivre, vin, céramiques etc.) était largement développé depuis Périgueux en direction de Bordeaux et vers l'estuaire. Autant d'éléments qui sous-tendent l'aménagement de

structures complexes et dont notre découverte pourrait être un exemple.

L'opération de 2018, qui s'est étalait jusqu'en 2019 a eu pour objectif la réalisation d'une cartographie sonar et d'une bathymétrie plus précise de la zone étudiée, afin de permettre la caractérisation de cet ensemble. Un prélèvement de plusieurs pieux en bois a permis de réaliser des datations au carbone 14. Cette dernière nous a révélé des dates autour de la fin du XIXe siècle. Des recherches documentaires ont été réalisées en archives mais cela n'a pas permis de trouver de documentation sur un aménagement particulier à cet endroit.

En l'état actuel des choses, cet aménagement doit correspondre à des aménagements permettant de renforcer les berges. La construction du canal de Laubardement en amont de notre découverte, à quelques kilomètres seulement, n'est peut-être pas étranger à l'aménagement que nous avons retrouvé. En changeant le débit de la rivière sur ce secteur, les berges ont dû être rapidement sapées ; des travaux de stabilisation ont alors dû être engagés.

Morin Vanessa

Époques moderne
et contemporaine

LIBOURNE

Place Joffre, square du XV Dragon

La place Joffre constitue la porte d'entrée au sud à la bastide de Libourne fondée au XIIIe siècle. Dans le cadre d'une campagne majeure de travaux amorcée par la ville, une consultation-projet lancée en 2019 prévoit un réaménagement du square du XVe régiment de Dragon, situé en partie centrale de ce domaine public non cadastré. D'une superficie totale de 6700 m², l'emprise concernée par cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit historiquement « hors-les-murs ». Ces terrains de vignes, jardins et terres incultes, autrefois appelés *la Fosse du Puch*, auraient appartenu aux frères mineurs du couvent des cordeliers pendant le Moyen Âge. Ils sont situés en limite extérieur des fossés d'enceinte, face à l'ancienne porte Saint-Emilion. Cette dernière fut probablement

implantée sur un axe ancien, traversant la bastide de part en part en son centre au niveau des actuelles rues Victor Hugo et Thiers et menant en direction du sud au quartier de Condat, où des vestiges antiques ont été découverts par le passé. La place Joffre est ainsi susceptible de pouvoir livrer des témoignages d'époques antérieures à l'établissement de la ville médiévale. Il est également fort probable qu'elle recèle des vestiges plus récents, liés dans un premier temps à la création au début du XVIIIe siècle de la route royale allant de la porte Saint-Emilion vers Bergerac, puis consécutivement à l'installation des Casernes dans la seconde moitié de ce même siècle.

Seulement trois tranchées ont pu être réalisées sur un espace de 810 m², périphérique au kiosque

central construit en 1900. Elles représentent une surface sondée de 52,43 m², équivalente à 6,47 % de l'emprise disponible. Les résultats de ces investigations apportent au final extrêmement peu d'informations complémentaires à l'étude des documents d'archive, en ce qui concerne l'occupation ancienne de ces terrains. Ils révèlent une terrasse pléistocène peu profonde, sur laquelle se superposent un horizon holocène tronqué par des successions de sols de cultures peu épais via des apports de remblais, et des niveaux de circulation extérieurs. Les rares anomalies ou perturbations peu profondes remarquées correspondent soit à

d'anciennes tranchées de réseaux, soit à des fosses dépotoirs contemporaines. Les remblais contiennent en outre de très rares indices mobiliers remobilisés, attribuables à des périodes plus anciennes (Bas Moyen Âge et Préhistoire ou Protohistoire récente).

Ce diagnostic aura néanmoins permis de réaliser les premières observations archéologiques du sous-sol de cette périphérie sud de la bastide, en prévision d'éventuelles futures interventions liées aux travaux d'enfouissement de réseaux sur les cours attenants.

Duphil Vincent

Époques moderne
et contemporaine

LIBOURNE

39 Rue Jean-Jacques Rousseau

Chapelle des Cordeliers

Cette opération intervient dans un contexte propice à la redécouverte de cet édifice. Inscrite au titre des Monuments historiques en 1984, la chapelle des Cordeliers ne conserve que deux travées de son plan initial. Ces dernières ont fait l'objet d'une campagne de restauration de la façade et d'une partie de leur toiture. Compte tenu du report des travaux durant le dernier trimestre 2019, un seul sondage test a pu être réalisé. La zone concernée se situe dans la travée Nord-Ouest, au niveau de l'entrée principale de la chapelle lorsqu'elle était encore en activité. Le choix de cet emplacement devait permettre de découvrir partiellement différents niveaux d'occupation et affiner la chronologie de ce lieu au regard des sources textuelles.

Bien que limité dans sa durée et dans sa superficie, le sondage a livré des premières données archéologiques prometteuses.

Une première occupation est composée d'un pavage et d'une zone agencée de galets. Il s'agit du niveau de circulation actuel. Cette aire présente des traces de combustion : peut-être une aire de charbonnage (à préciser ultérieurement) qui pourrait dater du XXe siècle.

La deuxième occupation constatée, s'est révélée fortement perturbée par l'installation de ce pavage. Des structures au niveau du mur d'entrée sont apparues mais les observations sont encore trop partielles pour permettre une lisibilité et une interprétation concernant d'éventuelles modifications sur ce passage.

Parallèlement sont apparues très rapidement des poches de restes osseux humains déconnectés, associés à ce qui pourrait être les restes du pavage

de la chapelle du XVIIIe siècle. Une première étude anthropologique entreprise sur les éléments les plus caractéristiques signale la présence d'au moins cinq individus : deux sujets adultes (dont au moins un individu de sexe masculin et un autre présentant des lésions dégénératives de type arthrose) et trois sujets immatures (dont probablement un périnatal, un enfant d'environ deux ans et un plus grand pouvant être âgé entre 11-12 ans).

Même si à l'heure actuelle, cette étude n'a pas permis de découvrir des éléments de pavage en place, les nombreux éléments de terre cuite observés sur les deux niveaux d'occupations peuvent s'apparenter à des carreaux de pavement. Quelques tessons de céramiques et de verre ont aussi été découverts, ainsi que l'extrémité d'une épingle de linceul.

Tous ces éléments attestent de la présence d'un niveau sommital fortement perturbé mais laissent aussi présager que ce niveau pourrait sceller une stratigraphie encore en place. En effet, la Chapelle des Cordeliers de Libourne ne déroge pas à ce type de contexte funéraire, en offrant aux notables de la ville un lieu d'inhumation durant de nombreux siècles.

Pour 2020, une nouvelle autorisation sera sollicitée afin de confirmer ou non, le potentiel de ce lieu. Ce travail pourrait aussi déboucher sur une problématique plus complexe à l'échelle de la bastide car les occupations médiévales et antérieures sont très peu documentées.

Rakotondramasy Marion

LIGNAN-DE-BORDEAUX

Eglise Sainte-Eulalie

Notice non parvenue

Piat Jean-Luc (Eveha)

LUGASSON Roquefort

Le site de Roquefort occupe un promontoire calcaire délimité à l'ouest par la vallée de l'Engranne et à l'est et au sud-est par le ruisseau de Fontarnaud ou Petite Engrane. Depuis le milieu du XIX^e siècle, de nombreuses découvertes ont permis d'attester de la longue période d'occupation du site depuis la Préhistoire jusqu'à l'époque médiévale. L'ouverture d'une carrière à la pointe de l'éperon dès cette époque a entraîné la destruction d'une partie du site jusque dans les années 1950.

Au début des années vingt, l'abbé Labrie découvre des dalles d'un monument mégalithique jusqu'alors inconnu et procède à sa fouille avec l'aide d'ouvriers en 1922. De nombreux ossements humains, des perles en os, des poteries, quelques coquilles et des silex sont alors mis au jour. En 1971, Julia Roussot-Larroque effectue le nettoyage du dolmen jusqu'au dallage pour préciser le plan du monument, dans le cadre de l'important programme de recherche qu'elle dirige sur l'habitat néolithique de Roquefort entre 1968 et 1976. L'allée mégalithique de Roquefort mesure 14 m de long pour 1,4 m de large. Ouverte vers l'est, le plus long mégalithe d'Aquitaine se compose alors de 22 supports, d'une dalle de chevet ornée de cupules et de quatre dalles de couverture. Le dallage est formé de larges dalles mégalithiques. Le tumulus englobé dans un rempart d'époque indéterminé n'est pas véritablement étudié à cette occasion. De rares vestiges sont découverts lors de cette fouille. En 2018, dans le cadre du projet ANR MONUMEN (coord. V. Ard et V. Mathé), un relevé photogrammétrique 3D (A. Laurent) et une étude architecturale complète du monument (E. Mens) ont été réalisées.

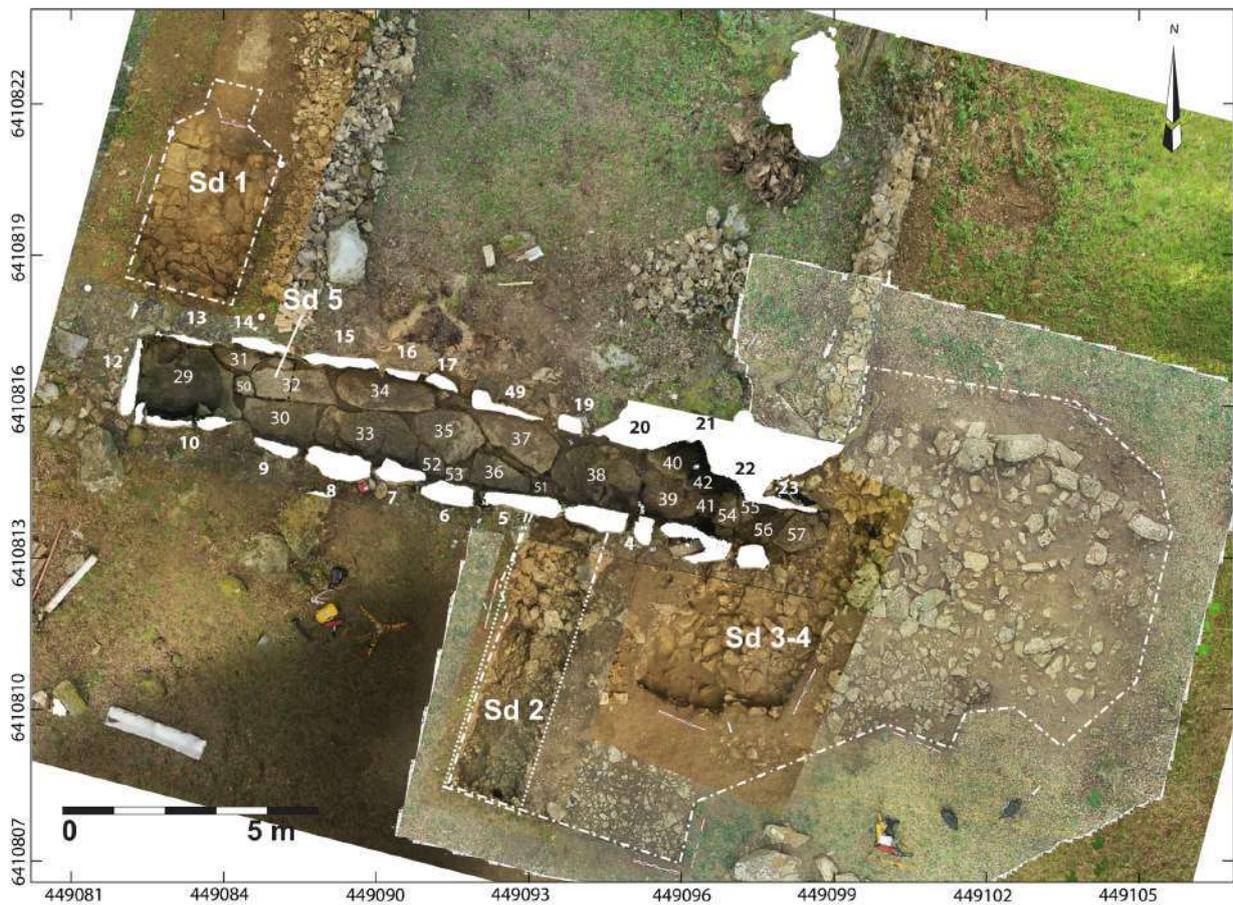
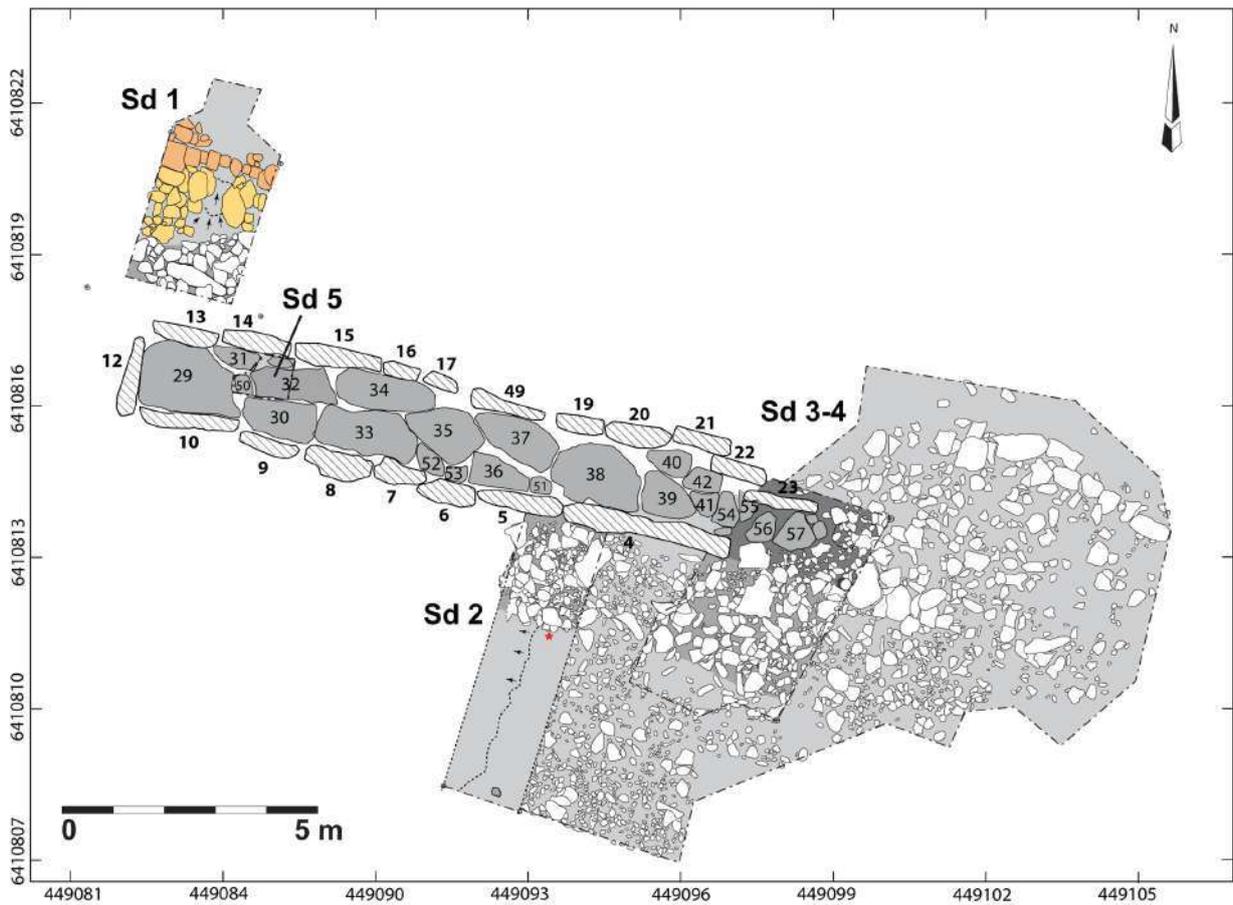
En 2019, le sondage mené par nos soins avait pour objectif d'approfondir les connaissances sur l'allée mégalithique de Roquefort sur la base des nouveaux questionnements ouverts par l'étude architecturale, tout en préparant les interventions de conservation/stabilisation du monument dans le cadre de la future mise en valeur du site. Quatre secteurs ont été investis. Ils concernent l'emplacement supposé du cairn (Sd 1 et 2), le secteur d'entrée du monument (Sd 3 et 4) et un sondage sous le dallage dans la chambre (Sd 5). Une

petite tranchée a également été ouverte sur le plateau à l'emplacement d'un fossé découvert par prospection géophysique.

Cette campagne de sondage, couplée à la poursuite de l'étude architecturale et technologique, a permis de renouveler sensiblement la connaissance de ce monument mégalithique emblématique du mégalithisme aquitain. Elle confirme l'importance de la dalle de chevet qui se démarque par la forme spécifique de son sommet, sa couleur rouge, sa plage de martelage et enfin ses cupules. La pente ascendante de l'entrée vers cette dalle lui confère un rôle central dans la dynamique architecturale. La mise en évidence d'une huitième cupule inédite renouvelle la perception de la gravure dont la position couchée suppose un geste de recyclage, sans doute d'une stèle à l'air libre. Cette question du recyclage a également été soulevée par le mégalithisme et la morphologie des dalles formant le dallage du monument, entièrement dégagé lors de cette campagne. L'étude architecturale et le sondage 5 sous le dallage révèlent également que ce dernier a été mis en place depuis la dalle de chevet vers l'entrée, après la mise en place de niveaux de petits blocs destinés à caler ces grands monolithes. Le cairn apparaît quasi entièrement détruit suite à l'installation du rempart, daté au cours de cette campagne de l'époque médiévale et non de la Protohistoire. Les prospections géophysiques ont permis par ailleurs la découverte d'un second dispositif de barrage du promontoire attribué au Haut Moyen-Âge. Il s'agit d'un fossé, dont le sondage 2019 révèle qui a servi de tranchée d'implantation de gros poteaux de bois, sans doute une palissade monumentale. La campagne 2020 aura pour objectif d'achever l'étude du monument en recherchant d'éventuelles traces du cairn.

Les datations effectuées sur des ossements humains recueillis sous le dallage renvoient au milieu du 4^e millénaire avant notre ère, ce qui vieillit sensiblement l'édification de l'allée mégalithique jusqu'alors datée du 3^e millénaire (Néolithique final).

Ard Vincent



Lugasson - Roquefort

Plan général de l'allée mégalithique avec localisation des sondages (DAO V. Ard, E. Mens et H ; Vitté ; acquisition et traitement 3D H. Vitté et A. Laurent)



Lugasson - Roquefort
Vue du monument après nettoyage en début de campagne (cliché V. Ard)

Époque indéterminée

MÉRIGNAC

33, avenue Marcel Dassault

Cette opération de diagnostic est située sur un terrain partiellement boisé. Le projet d'aménagement occupe une emprise de 21590 m² destinée à accueillir une zone commerciale et des bureaux. Les quatorze tranchées ouvertes durant ce diagnostic ont uniquement révélé

un fossé correspondant à une organisation parcellaire mais sont dépourvues de tout mobilier archéologique permettant une attribution chronologique.

Etrich Christine

Époque contemporaine

PESSAC

Place Cardinal, rue Béranger

Le projet de constructions, sur une parcelle récemment morcelée en trois lots à bâtir, est à l'origine de la prescription du diagnostic. Située à Pessac, commune girondine située au sud-ouest de Bordeaux, la parcelle étudiée est localisée au sud-est de la ville, proche du centre et de l'ancienne église Saint Martin.

Sur l'emprise de 959 m², deux tranchées ont été réalisées. D'une superficie totale de 67 m², elles représentent 7 % de la surface prescrite (10,7 % de la surface accessible).

Les vestiges anthropiques sont limités à deux petites fosses datées d'après le mobilier du début du XXe siècle. L'étude géologique a permis d'identifier des formations alluviales anciennes constituées de sable et de graviers directement affleurant sous la couverture végétale.

Pons-Métois Anne

Chalcolithique,
Âge du Bronze

PESSAC

Avenue Roger Chaumet

Antiquité,
Époque contemporaine

La fouille archéologique a été réalisée par le centre archéologie préventive de Bordeaux Métropole entre septembre 2019 et janvier 2020, en préalable du projet de construction de plusieurs bâtiments à usage d'habitation collectif par Domofrance au centre-ville de Pessac, sur le site de l'ancien stade Jean Cordier à proximité de la voie ferrée et du tramway. Le terrain affiche un pendage régulier, du nord-ouest vers le sud-est, globalement comprise entre 36,50 m NGF et 34 m NGF. Au sud, l'avenue Roger Chaumet est bordée par le passage du ruisseau Artigon, qui peut constituer un vecteur favorisant à des implantations anciennes. L'emprise du projet, de près de 14000 m², a été entièrement décapée, ce qui a permis d'identifier des aménagements diachroniques, allant du Chalcolithique à l'Époque contemporaine.

La structure la plus ancienne correspond à une fosse située en partie haute du site. Celle-ci, de forme circulaire et présentant des parois verticales et un fond plat. La stratigraphie de la fosse suggère la présence d'un aménagement de type cuvelage. La structure a livré un ensemble céramique Campaniforme, comprenant des productions fines de style maritime associées à des vases inornés et à de la céramique commune. Une datation par radiocarbone réalisé lors

du diagnostic avait permis d'établir la chronologie de cette fosse entre - 2567 et - 2468.

Une occupation de l'Âge du Bronze ancien et moyen est également perçue et concentrée en partie sud-ouest du site. Elle est caractérisée par la présence de fosses et de trous de poteau, dont l'alignement et la régularité des creusements suggèrent un ou plusieurs bâtiments.

L'Antiquité est signalée par la présence un système fossoyé en partie sud-ouest du site. Il est constitué d'une branche principale nord-ouest/sud-est, dans laquelle vient se jeter une série de fossés parallèles, provenant de l'ouest. Ce système fossoyé, destiné au drainage du terrain, montre plusieurs épisodes d'entretien et de recusement. La position de celui-ci suggère que l'occupation auquel il est rattaché est situé à l'ouest de l'emprise, en direction du domaine de Camponac.

Le site n'a livré aucune structure attribuable à la période médiévale. Ce n'est qu'à partir de la fin de la période moderne et le début de la période contemporaine que le terrain est à nouveau marqué par de nouvelles structures anthropiques. Celles-ci sont principalement localisées en bordure orientale de l'emprise et se caractérisent par la présence de



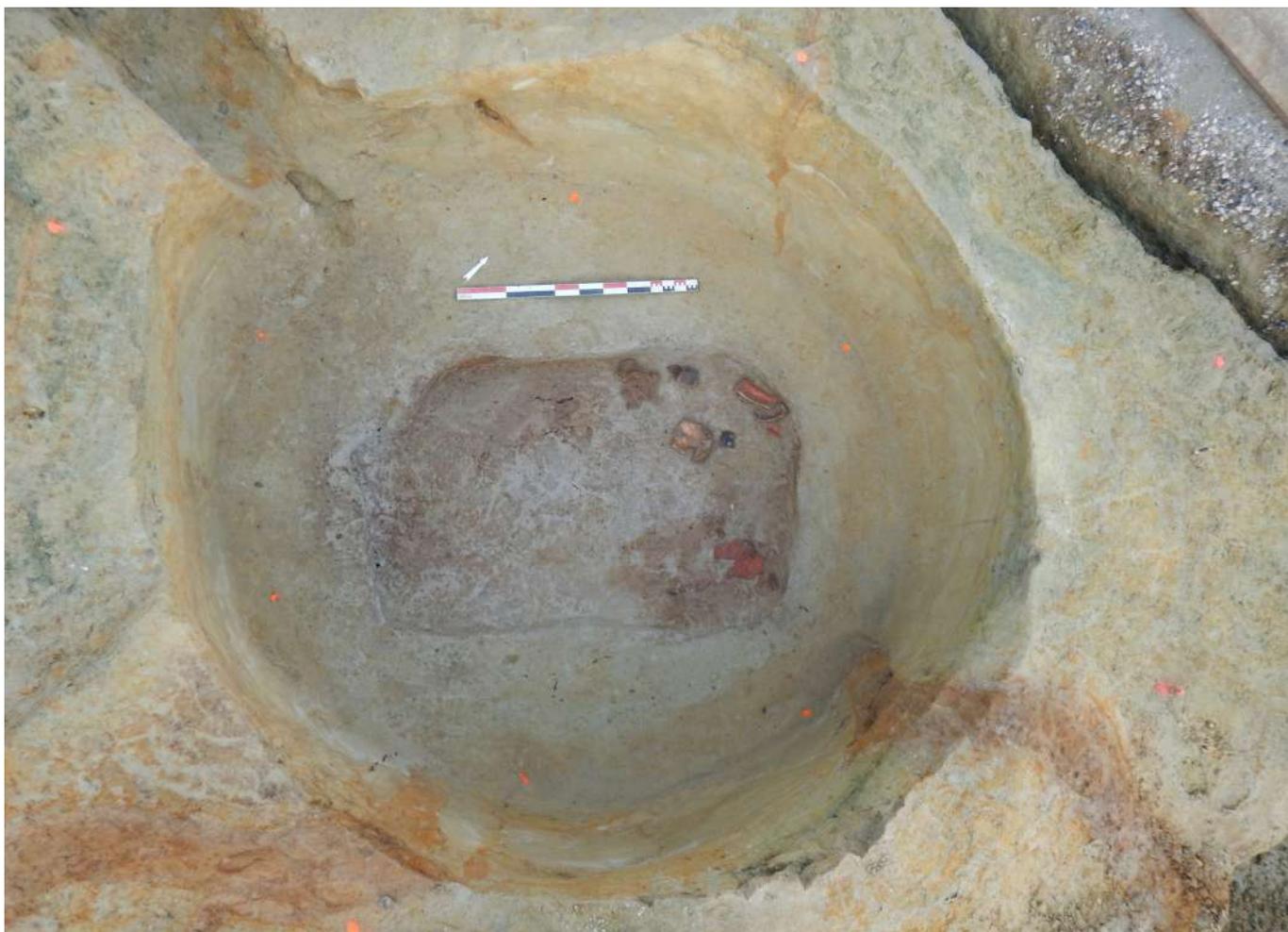
*Pessac - Avenue Roger Chaumet
Vue d'ensemble du niveau inférieur de la fosse campaniforme de l'avenue Roger Chaumet à Pessac (cl. M. Fabiani, Bordeaux Métropole)*

plusieurs fossés parallèles, marquant probablement des limites parcellaires et par quelques fosses dépotoirs du milieu du XIXe siècle. Cette zone correspond à un milieu rural, non loin du bourg de Pessac.

Par la suite, le secteur va subir de profondes modifications, dans un premier temps par l'installation

de la voie ferrée au nord, puis de la mise en place du stade Jean Cordier et enfin par la construction récente de la ligne de tramway.

Alcantara Aurélien



Pessac - Avenue Roger Chaumet

Vue des détails des vases écrasés dans le niveau inférieur de la fosse campaniforme de l'avenue Roger Chaumet à Pessac (cl. M. Fabiani, Bordeaux Métropole)

Moyen-Âge,
Bas moyen-Âge

PUJOLS
Place du 14 Juillet,
Place du Général de Gaulle,
Jardin terre du Château

Période récente,
Époque moderne

Le diagnostic archéologique s'est déroulé dans le centre bourg. Le projet qui porte sur trois zones de travaux d'un peu moins de 15 000 m², a été reconnu à partir de sept tranchées qui représentent une surface ouverte de 140 m².

Malgré un contexte d'implantation favorable, aucun indice attribuable à la protohistoire n'a été identifié et seuls l'ancienne cour du château et le centre du bourg ont livré des occupations médiévale et moderne/contemporaine. La plus ancienne occupation, dans la haute-cour, est dense. Une grande quantité de mobilier, une batterie de silos, une fosse de nature indéterminée et un trou de poteau globalement bien conservés, ont été découverts à l'ouest parallèlement à des couches de remblais. Tandis qu'à l'est, des structures de drainage et une zone d'activité ou un foyer s'insèrent dans d'autres remblais plus épais encore. Les lots

céramiques récoltés sont homogènes et permettent de dater ces vestiges d'une même période soit, du XIV^e siècle. Une distinction en terme de fonctionnalité est apparue à l'étude du mobilier céramique. La vaisselle à l'ouest est plutôt en relation avec la cuisson, voire le stockage tandis qu'à l'est, elle est plutôt liée au service. On recense également des objets en alliage cuivreux remarquables (un mordant de ceinture du XIV^e-XV^e siècle et une plaquette indéterminée) et une monnaie indéterminée car mal conservée. Quant à l'occupation la plus récente, elle se situe sur la place du 14 juillet. Elle est matérialisée par des portions de murs et de sol qui représentent les restes d'une construction représentée sur le cadastre napoléonien. Le maigre mobilier la date du XVIII^e-XIX^e siècle et un Louis XV, demi-sol dit « à la vieille tête » de 1768-1774.

Moreau Nathalie

QUEYRAC Le Blanc et Beynet

Le projet d'extension de la Gravière de Queyrac vers le nord-est, est à l'origine de la prescription du diagnostic. Queyrac est localisé au nord de la Gironde, dans la Médoc, entre les communes de Lesparre au sud-est et Montalivet au nord-ouest.

Le site est situé au nord-ouest de la commune, il est bordé au sud par la D 102 menant à Montalivet.

Sur l'emprise de 9 740 m², seize tranchées ont été réalisées. D'une superficie totale de 946,95 m² elles représentent 9,72 % de la surface prescrite. Le diagnostic s'est révélé négatif, aucun élément anthropique n'ayant été découvert.

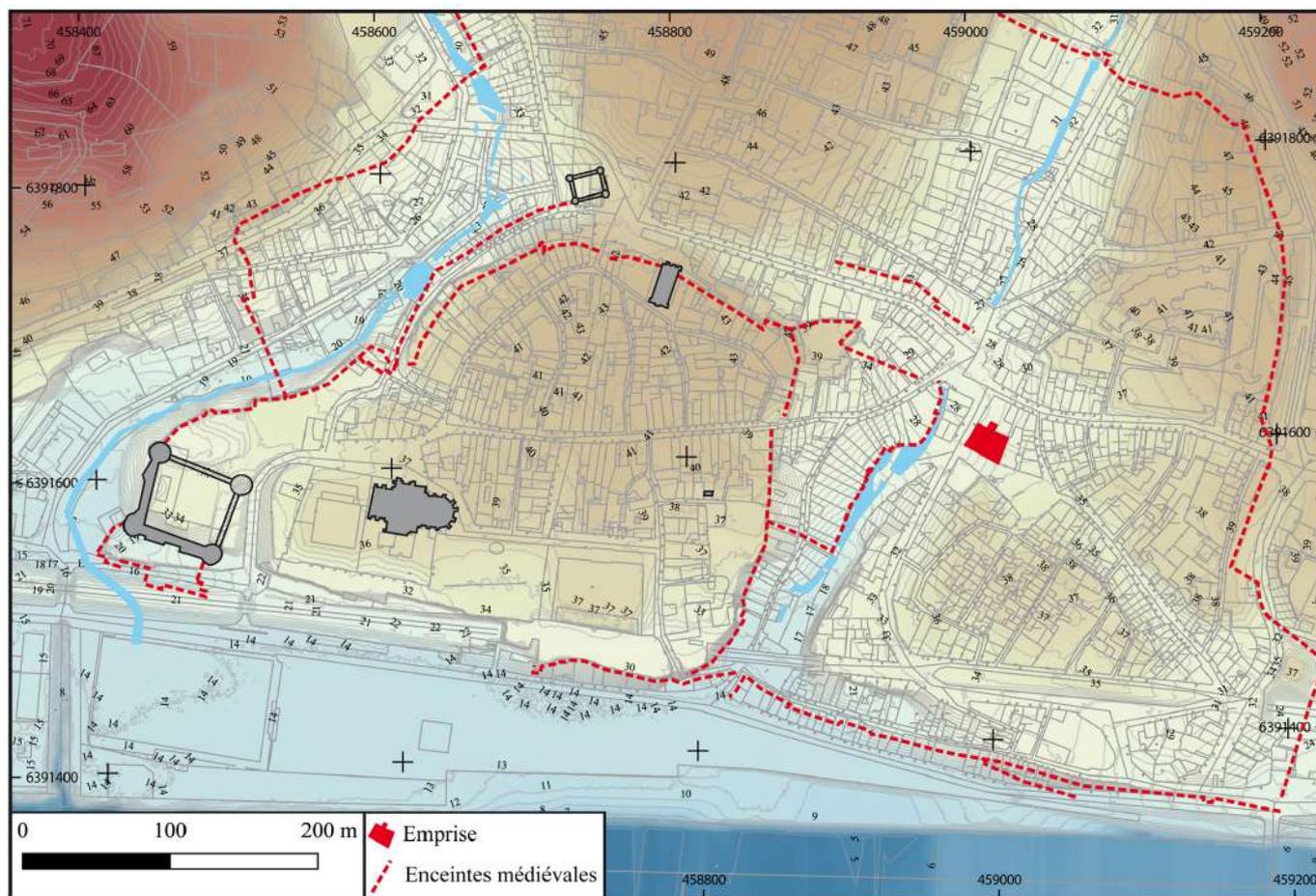
Pons-Métois Anne

LA RÉOLE 7 rue du Général Leclerc

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée au sein de la parcelle n°306 de la section AO du cadastre de La Réole. L'opération a été réalisée à l'initiative du Service régional de l'archéologie et du maître d'ouvrage.

L'emprise est située à l'extérieur de la seconde enceinte médiévale abritant le faubourg de la Salargue. Elle est située contre la berge du vallon du Pinpin à l'intérieur de l'enceinte du XIII^e siècle. Trois

sondages ont été réalisés au rez-de-chaussée dans l'immeuble concerné par un projet d'aménagement. Il est situé à l'arrière de la Caisse d'Épargne, rue du Général Leclerc, située entre la rue des frères Faucher et la rue Lagrave. Les stratigraphies ont été recueillies systématiquement à l'issue des creusements de tranchée, tant du point de vue archéologique que géologique. Les indices archéologiques mis au jour concernent les trois sondages. Le premier a recoupé



La Réole - caisse d'Épargne
027811-G00005, localisation du diagnostic sur le fond cadastral, topographique et historique réalisé à partir des données Lidar de l'IGN



*La Réole - caisse d'Epargne
027811-P00014, sondage 200, les blocs F1 et F2 sont posés sur la semelle de fondation F14, tire forts sur F2*

une stratigraphie d'une amplitude de 1,3 m. Elle révèle une séquence de colluvions anciennes. Sur ces dépôts une phase de remblais structurés recoupe les faciès sablo-graveleux du dépôt de pente. A la base de la séquence, le substrat calcaire n'a pas été atteint compte tenu des règles de sécurité. Le second sondage a mis au jour deux volumineux blocs se rapportant à deux grands appareils en calcaire munis de tirants métalliques. L'imposante structure est implantée sur le pied de versant qui domine la vallée du Pinpin. L'alignement perpendiculaire au versant de la vallée nous suggère, en toute réserve et compte tenu de l'exiguïté de la fenêtre d'observation que cette

structure puisse se rapporter à un monument arasé. Elle pourrait se rapporter à des bases de piles de pont ou passerelle. Autre hypothèse elle pourrait être associée à un soutènement de terrasses afin de contenir les dépôts de pente du versant de la vallée du Pinpin. Les trois sondages ont mis au jour des structures bâties et en creux. L'état de conservation des fondations des murs est bon malgré leur arasement. Leur localisation définit un quartier aménagé sur le versant ouest du vallon du Pinpin à une période qui reste à déterminer.

Migeon Wandel

SADIRAC Tioulet

Sur la commune de Sadirac, le nom du lieu-dit Tioulet évoque la tuilerie. Trois diagnostics et une fouille réalisés dans un rayon d'une centaine de mètres autour de l'emprise du diagnostic ont montré, pour la période XIII-XIVe et XV-XVIe siècles une activité de cuisson au sud (Gueriteau 2019) et probablement au nord-ouest à la fin du XIIIe siècle. (Elizagoyen 2012).

L'activité d'extraction dans le secteur semble s'être développée aux XVII-XVIIIe siècles impasse Tioulet (Gueriteau 2019) et aux XVIII-XIXe siècles à l'ouest de notre emprise.

À l'issue de ce diagnostic sur une parcelle de 481 m², deux fosses ont été découvertes, qui ne semblent pas résulter directement de l'activité potière du quartier de

Tioulet. Elles ne s'apparentent pas aux puits circulaires trouvés à proximité. De même, si elles comportent des fragments de parois de four confirmant l'intensité locale de l'activité potière, l'absence de rebuts de cuisson dans leur comblement empêche d'établir un lien entre ces structures en creux et l'artisanat potier. La présence de tessons céramiques plus probablement issus d'un contexte domestique suggère en revanche la proximité d'un habitat au XIII-XIVe siècle.

Un petit lot de céramiques attribué aux XVII-XVIIIe siècles et issu du niveau scellant la fosse 1 indique une seconde phase d'occupation, plus ténue, sur la parcelle expertisée.

Gineste Marie-Christine

- Elizagoyen V. Sadirac, Tioulet - *Rapport de diagnostic*. Pessac, Inrap Grand Sud-Ouest, 2012.

SADIRAC

Laurent Vidau

Cette opération de diagnostics archéologiques s'est avérée positive et, à plus d'un titre, intéressante. Dans le sous-sol des parcelles concernées, les deux tranchées effectuées ont révélé la présence de sept fosses dont certaines contenaient un riche matériel céramique. Ce matériel, proviendrait de rejets d'activités potières liées à des rebus de cuisson sur des lots quantitativement importants (sans échantillonnage préalable, se sont près de 1300 pièces qui ont été collectées). A ces produits relégués, sont mêlés quelques fragments de parois de four, laissant supposer la présence de structures de ce type à proximité des sondages.

Rappelons pour mémoire que le nom de Vidau est mentionné anciennement (1552) pour être celui d'une famille potière sadiracaise et que le site même « Laurent Vidau » hébergeait six fours à céramique du XVIIe au XIXe siècle. En outre, les observations faites sur les lots de céramiques issus de ces fosses soulignent non seulement l'homogénéité d'une production réalisée durant l'époque moderne (XVIIe-XVIIIe siècles) mais relève aussi la présence d'un lot témoignant d'une production plus ancienne avec des éléments caractéristiques des XVe-XVIe siècles. L'ancienneté de l'activité potière dans le secteur de Laurent Vidau, dès la fin du Moyen-Age et/ou le début de l'époque moderne, se confirmerait fortement.

Par ailleurs, les remarques sommaires faites sur le bâti encore en élévation sur le site (voué dans le projet immobilier à des restructurations), montrent les inclusions d'éléments constitutifs pouvant relever des temps Modernes (baies, niches et placards) et dont les mises en place, pour certains, pourrait remonter au début de cette période (notamment un lavabo en pierre placé sous un arc plein cintre, potentiellement attribué au XVIe siècle).

La prise en compte de ces faits archéologiques, tant par les vestiges enfouis qu'ils représentent, que par les structures encore visibles dans le bâti existant, vient renforcer, à la suite des opérations antérieures, l'hypothèse que le quartier Laurent Vidau serait un foyer de production potière déjà bien constitué à l'époque moderne, et que sa mise en place pourrait se faire dès la fin du Moyen-Age. Ce secteur archéologique est donc à considérer comme un lieu sensible et favorable pour appréhender le développement de cette activité propre au territoire de Sadirac. En outre, les liens organiques entre l'activité artisanale et l'habitat domestique pourraient éventuellement y être mis en exergue sur les périodes concernées.

Scuiller Christian

Moyen Âge
(Moyen et Bas Moyen Âge),

SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC

Église paroissiale Saint-Aubin

Époque moderne
et contemporaine

La commune de Saint-Aubin-de-Médoc est au nord-ouest de Bordeaux. L'église paroissiale Saint-Aubin est en partie romane, avec un chevet hémicirculaire daté du XIIe siècle, à l'instar de la partie inférieure du clocher logé à l'angle nord-ouest de la façade (cf. fig.). La partie supérieure du clocher est attribuée au XIVe siècle et les piles du bas-côté nord sont des aménagements du XVe siècle.

L'édifice a été remanié, aux XVIIe et XVIIIe siècles avec l'ajout d'un bas-côté sud et une reprise du mur nord, puis au XIXe siècle avec une restauration du portail occidental et l'ajout d'un porche au sud et d'une sacristie au sud-est. L'église a été inscrite en totalité, en 2006, au titre des monuments historiques.

Cette église présente la particularité d'avoir été dotée, entre le XIIe et le XVe siècle, d'un



*Saint-Aubin-de-Médoc - Eglise Saint-Aubin
Vue du chevet prise vers le sud-ouest (J. Masson)*

aménagement singulier dans l'abside du chevet, où un sarcophage mérovingien a été installé en hauteur et suivant un axe ouest-est, porté par deux colonnes, dont une colonne engagée dans le mur de l'abside (cf. fig.). Ce sarcophage-reliquaire a été l'objet d'un pèlerinage voué à saint Aubin. C'est ensuite au cours du XVII^e siècle qu'un mur axé nord-sud a été installé pour recevoir un retable monumental, offrant ainsi une compartimentation interne au sanctuaire, isolant de fait l'espace accueillant le sarcophage reliquaire.

Un diagnostic a été prescrit en 2019 dans le cadre de travaux affectant le sol à l'intérieur de l'église. Les résultats informent surtout sur l'évolution du bâti de l'église, et peu sur les sépultures qui ont pu y être aménagées, le sol ayant été très remanié. Des vestiges de sols de circulation et de fondations de murs apparaissaient à de faibles profondeurs (dès 0,15 m) et les sépultures, quand elles sont en place, ont été repérées à des niveaux plus profonds (0,50 m). Certaines pourraient correspondre à celles

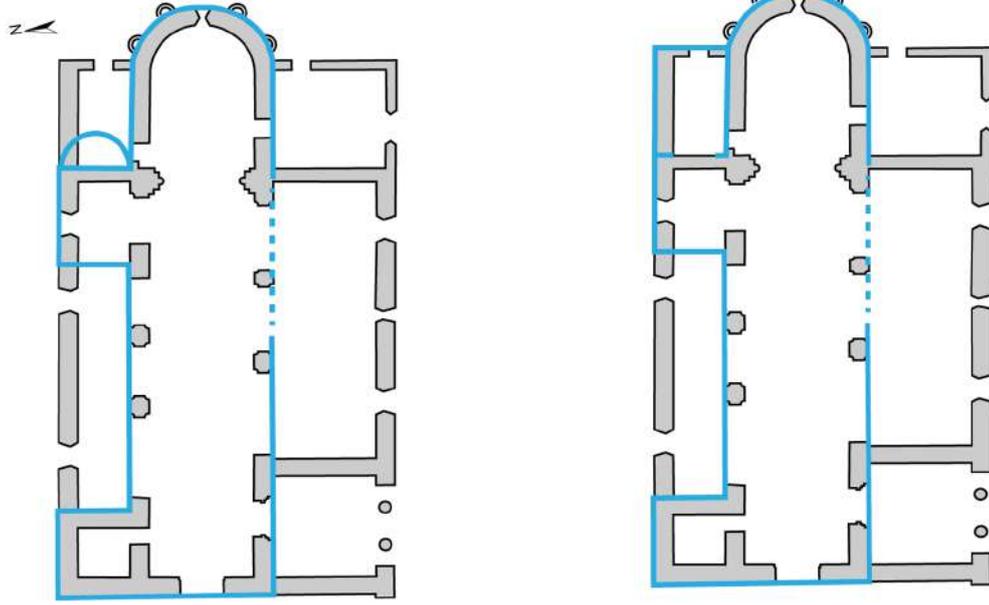
mentionnées dans les registres des XVI^e-XVII^e siècles et aucune sépulture médiévale n'a été observée.

En revanche, les unités bâties mises au jour, associées aux éléments conservés en élévation, permettent un regard neuf sur l'évolution de l'église au cours du Moyen Âge (cf. fig.).

Lors du diagnostic, la découverte des fondations d'un mur axé nord-sud d'une part, et d'autres sous la chapelle nord-est actuelle d'autre part, permettent de confirmer l'hypothèse d'un transept saillant au sud, ouvrant sur une chapelle orientée, le tout fonctionnant avec le chevet roman en élévation. L'actuelle chapelle nord-est, nommée localement « oratoire », correspondrait à l'agrandissement entre le XII^e et le XIV^e siècle de la chapelle préexistante ouvrant sur le transept. Dans la nef, la découverte d'un mur axé est-ouest révèle un premier agrandissement vers le sud, à placer entre le XV^e et le XVII^e siècle, avant l'élévation du collatéral actuel (XVII^e-XVIII^e siècles).

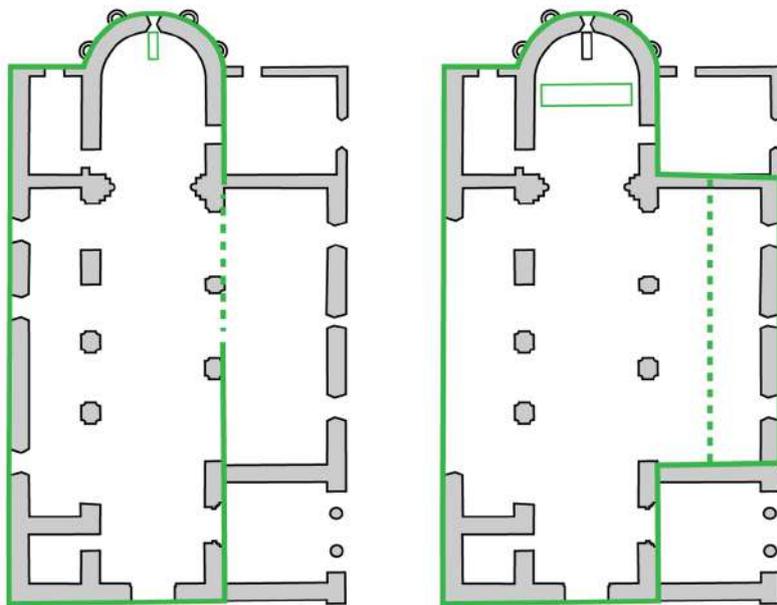
Masson Juliette

XIIe-XIVe siècles

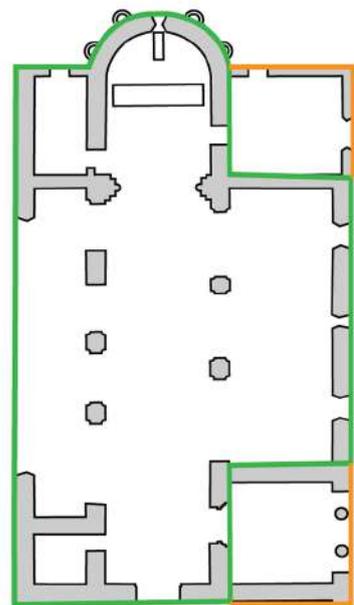


0 2m

XVe- XVIIIe siècles



XIXe- XXe siècles



Hypothèses d'évolution du plan de l'église du XIIe au XXe siècles.

Arrêté n°: 75-2019-0628 du 4 juin 2019
OA Patriarche n°: 027719

CAPBM-OA0105
SADMEG 2019

DAO : J. Masson

Saint-Aubin-de-Médoc
Eglise paroissiale

Saint-Aubin-de-Médoc - Eglise Saint-Aubin
Hypothèses d'évolution du plan de l'Eglise du XIIe au XXe siècle (J. Masson)



*Saint-Aubin-de-Médoc - Eglise Saint-Aubin
Vue du sarcophage reliquaire exposé dans l'abside, prise vers le nord-est (J. Masson)*

SAINT-ÉMILION 4 rue de l'abbé Bergey

Les immeubles situés au 4 rue de l'abbé Bergey ont subi d'importants travaux de rénovation et d'aménagement. Dans ce cadre, une couverture photogrammétrique a été réalisée sur les élévations extérieures et intérieures. Elle a servi de support à une étude archéologique du bâti dont les résultats sont toujours en cours d'exploitation. Des sondages ont été pratiqués entre les bâtiments afin de retrouver la trace d'une maison médiévale supposée.

Le premier sondage a livré les vestiges de plusieurs maçonneries composées de moellons et de pierre de taille indiquant des remplois. Le mobilier a révélé une forte concentration d'éléments céramique et de faune ainsi que du métal et de la malaco-faune en plus faible

quantité. Des carreaux peints ont également été mis au jour. L'ensemble du mobilier est en cours d'étude. Un trou de poteau circulaire, une petite fosse et un niveau de circulation ont été identifiés avant d'atteindre le socle rocheux qui constitue la limite de fouille. Il est percé par trois orifices qui pourraient être des témoins liés à une exploitation du calcaire. Le deuxième sondage a livré une très épaisse couche de remblai de terre contenant de nombreux éléments de TCA, de céramique, de faune et de malacofaune au contact de la fondation du mur de clôture de la parcelle.

Legaz Amaia



Saint-Emilion - Rue de l'Abbé Bergey
Fond du premier sondage avec percements et traces d'extraction du calcaire (Amaia Legaz, Hadès, 2020)

SAINT-ÉMILION La Madeleine

Les résultats archéologiques obtenus à l'issue de la sixième campagne de fouille sur le plateau de la Madeleine à Saint-Emilion permettent essentiellement d'affiner la gestion de l'occupation funéraire du cimetière (cf. fig.).

Seize nouvelles sépultures ont été mises au jour portant dorénavant à 207 le nombre de tombes référencées sur le site. Vingt sépultures ont été fouillées au cours de cette nouvelle campagne. L'accent s'est porté cette année sur la fouille des caveaux pourrissoirs à l'aide des plateformes. Le fond a été partiellement atteint mais les investigations ne sont pas encore terminées.

La fouille des sépultures rupestres mises au jour dans le sondage 1 a été engagée (cf. fig.). Deux analyses radiocarbone ont été menées sur les individus inhumés dans les tombes rupestres. Les résultats indiquent clairement que ces contenants ont fait l'objet de réutilisation, confirmé, par ailleurs, par la présence

de réductions à l'intérieur des tombes et par le mobilier accompagnant le défunt (orcel).

Les investigations menées sur le bâti ont permis de cerner la mise en œuvre du contrefort d'angle sud de l'église ainsi que la lecture des parements des socles 4076 et 4077 situés sur le flanc sud de l'avant-corps. Un travail sur la restitution de l'édifice a été amorcé à travers une étude comparative menée sur les églises romanes présentes dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de Saint-Emilion. S'il est encore difficile de trancher entre une nef voûtée ou charpentée, il semble par contre probable que le chevet de l'église ait été voûté. Ce dernier s'apparente aux nombreux chevets des églises girondines à abside polygonales marquées aux angles par des colonnes engagées. Pour ce qui concerne la restitution de la façade occidentale la tâche s'avère plus compliquée.

Sauvatre Natacha



Saint-Emilion - La Madeleine
Vue générale du site cliché E. VAUTHIER



*Saint-Emilion - La Madeleine
Vue des sépultures rupestres mises au jour dans le sondage 1, cliché S. MALPELAT, Hadès, 2019*

SAINT-JEAN-D'ILLAC **La Vignotte, impasse du Merle**

La parcelle étudiée est localisée au nord du hameau du Las sur la commune de Saint-Jean-d'Illac, sur le Plateau Landais entre Bordeaux et l'Océan Atlantique.

La zone d'investigation fait l'objet d'un diagnostic anticipé en vue d'un lotissement immobilier sur une superficie de 29 920 m².

Aucune entité archéologique n'a directement été collectée sur la zone de travaux, ni même dans la périphérie directe du projet. Néanmoins, à l'échelle d'un kilomètre, des occupations des périodes préhistorique, protohistorique (entre autres à Martignas-Sur-Jalles au nord) et médiévale sont connues.

Peu de vestiges sont détectés au terme de ce diagnostic, il s'agit principalement de fosses et de fossés de parcellaire qui s'alignent ou sont parallèles aux tracés des limites visibles sur le cadastre de l'été 1844. Hormis le matériel d'une structure du XXe siècle, le mobilier est quasiment inexistant.

L'examen du contenu d'une fosse mise au jour dans la tranchée 33 et l'étude documentaire qui lui est consacrée nous conduisent au premier conflit mondial. L'étude d'un flacon de médicament et l'analyse de fragments de journaux parviennent à resserrer la chronologie autour de 1918, un peu plus d'un an

après l'entrée en guerre des États-Unis et du premier débarquement de ses troupes à Bassens.

L'existence du camp de Souge au nord conforte l'hypothèse de latrines creusées dans le cadre d'exercices de l'armée américaine dans le secteur de Saint-Jean-d'Illac.

La présence potentielle d'engins militaires n'est donc pas à exclure dans l'emprise du projet et ses alentours.

Cavalin Florence

SAINT-LOUBÈS Barbeyrac

Le secteur à diagnostiquer se situe, dans la partie centrale de son territoire, sur le bord est du chemin de Saint-Aignan et sur la rive droite du ruisseau de Canteranne qui traverse la commune en serpentant du sud au nord pour finir par se jeter dans la Dordogne.

La parcelle à l'origine du projet forme globalement un rectangle d'environ 100 mètres de longueur pour une largeur de 70 mètres. Le tout occupe une superficie de 7687 m². Le terrain peut être considéré comme plan et son altitude oscille entre 27,50 et 28,50 m NGF. L'espace est tantôt arboré, tantôt engazonné selon les endroits.

L'intervention fait suite à un projet de construction immobilière. Treize sondages ont été réalisés, qui

ont permis de couvrir 12,5 % de la surface menacée. Leur largeur atteint 2,20 m alors que leurs longueurs oscillent entre 15 et 55 m.

L'intervention a permis de découvrir une dizaine de fossés parcellaires récents liés à l'actuel domaine dont l'origine remonte au début du XXe siècle. Il a également livré deux fragments de *tegulae* à la pointe sud du terrain qui témoignent sans doute de la proximité d'aménagements antiques. En revanche, pour le secteur étudié, on peut considérer le diagnostic comme totalement négatif en terme de vestiges anciens d'origine anthropique.

Sandoz Gérard

SAINT- MAGNE Lotissement Clos Marie-Jeanne

Cette opération de diagnostic est située dans les Landes girondines, sur la commune de Saint Magne au lieu-dit « Champs du Bourg » sur un terrain dédié auparavant à l'horticulture domestique pour partie et à une friche arborée composées de grands pins et de feuillus. Le projet d'aménagement occupe une emprise de 8208 m² destinée à accueillir un lotissement réparti en onze lots auxquels s'ajoutent les voies d'accès. Sur les 15 tranchées ouvertes durant ce diagnostic, deux se sont révélées riches en vestiges fossoyés (15 trous de poteau, 2 fosses et 1 tranchée) et quatre ont uniquement livré du mobilier en épandage permettant de circonscrire l'occupation ancienne du secteur à une assiette d'environ 3000 m². Il s'agit d'un gisement rural daté du XVe-début XVIe. Bien qu'arasé-aucun sol d'occupation n'ayant été conservé, ce site offre de bonnes perspectives avec des structures en creux conservées entre 15 et 60 cm d'épaisseur et dont l'apparition se situe à 70 cm sous le sol actuel, au niveau des sables gris alluviaux.

La céramique culinaire et la vaisselle de table mise au jour témoignent d'un caractère domestique mais la fonction et l'activité développés sur ce site n'ont pu être

clairement établies en l'absence d'outils à l'exception d'un petit coin en métal.

Si les nombreux fragments de tuiles canal découverts pouvaient appartenir à de possibles toitures en terres cuites, les rares moellons en garluche mis au jour vont plutôt dans le sens d'un bâti et de murs en matériau périssable fondé sur poteau dont le dispositif demande à être caractérisé.

En outre, la conservation du pieu en bois baignant à la surface de la nappe phréatique qui s'ouvre à 1,25 m de profondeur constitue un atout en faveur de la préservation d'autres éléments organiques tels que les cuirs, le bois, les graines etc. Ces perspectives et d'éventuelles analyses paléo-environnementales pourraient fournir des indices quant à l'activité développée sur le site. Ces dernières permettraient également de déterminer l'évolution du régime hydrographique du ruisseau de la Lecte et son incidence sur l'installation des anciens occupants dans ce secteur.

Le mobilier céramique témoigne quant à lui d'apports locaux avec des céramiques modelées mais également d'échanges avec le nord de la vallée de la Garonne comme le montre la présence de poteries de Sadirac et de la pièce en silex. Ce gisement atteste

donc une ouverture sur des biens de consommations largement diffusés hors du territoire landais.

Si sa vocation demeure pour l'heure indéterminée, ces vestiges évoquent un habitat rural de dimension réduite, relativement modeste qu'il est trop précoce en l'état actuel de nos investigations de caractériser d'aériel. Il présente, cependant un intérêt particulier dans la mesure où il est chronologiquement contemporain

de l'aériel de Guiraute fouillé entre 2005 et 2008 dans le cadre du PCR sur l'occupation humaine des Landes de Gascogne. Ces résultats positifs offrent donc une perspective intéressante et s'inscrit dans la collecte de données sur ces habitats vernaculaires des Landes de Gascogne de la fin du Moyen Âge.

Etrich Christine

Époque contemporaine

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

Galaxie IV, avenue de Mazeau

Un diagnostic archéologique a été prescrit à l'emplacement d'une future ZAE située avenue de Mazeau sur une surface de 41038 m². 47 tranchées ont été réalisées couvrant une superficie correspondant à 5,6 % de la zone prescrite et à un peu plus de 7,1 % de la zone accessible.

Les rares éléments de mobiliers mis au jour au cours de l'opération sont datables du XXe siècle.

Treize entités archéologiques ont été découvertes. Il s'agit pour l'essentiel de fossés en lien avec l'exploitation agricole récente du terrain (bornages des lots cultivés, espaces de circulations des engins agricoles...). Ces structures apparaissent directement sous la terre végétale ou bien sous les terres de labours, entre 0,12 et 0,56 m de profondeur par rapport

au sol actuel. Les vestiges situés dans les anciennes zones en culture ont souffert des travaux agricoles ce qui s'est répercuté sur leur état de conservation.

L'occupation humaine du secteur semble assez récente, le toponyme « Maison Neuve » situé non loin du site, visible sur les cartes de Belleyme et de Cassini irait dans ce sens (au moins pour les périodes historiques). Le terrain diagnostiqué ne semble pas particulièrement propice à l'exploitation agricole, les niveaux naturels apparaissant assez haut (entre 0,25 et 0,60 m de profondeur, moyenne située autour de 0,45 m). Ceci pourrait expliquer l'installation tardive de l'homme dans les environs.

Bonnenfant Jérémy

SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET

Guillot-Nord et Sud

Cette intervention fait suite à un projet d'extension de carrière réalisé par la société Gaïa.

Le secteur à diagnostiquer se situe à l'extrémité nord de la commune, aux lieux-dits « Guillot nord et sud » c'est-à-dire dans la plaine alluviale de la Garonne, sur la rive gauche du fleuve et à 7 km de son cours. La zone à sonder consistait en un grand espace trapézoïdal de 340 m de longueur sur 190 m de largeur agrémenté d'une bande d'accès de 300 m sur 45 m. Les trois parcelles concernées occupent ainsi une superficie de 62 000 m² sur un terrain qui présente une très légère pente nord-sud de moins de 1 %. Il est occupé par un couvert forestier composé de plantations de pins. Le terrain a fait l'objet de 141 sondages dont trois seulement se sont révélés positifs.

Ces trois sondages ont permis de mettre en évidence un ouvrage majeur. Il s'agit d'un segment de voie antique, encore visible dans le paysage sous la forme d'un talus de 0,50 m à 1 m de hauteur. Cet ouvrage, repéré sur la couverture Lidar aussi bien que

lors des prospections pédestres, se dispose selon un axe rectiligne nord-ouest / sud-est orienté à 306° environ et attesté sur près de 2 km de longueur entre les communes de Saint-Selve, Saint-Michel et Virelade.

Une coupe perpendiculaire a été pratiquée et a fait l'objet d'un relevé détaillé et d'une série d'orthophotos.

Ceci a permis de définir son mode de construction ; l'espace de la chaussée, reprenant un talus naturel, est délimité par deux lignes de pieux plantés verticalement destinés à maintenir le sable en place. Ces lignes de pieux sont disposées parallèlement et à 6 mètres l'une de l'autre. La chaussée est ensuite constituée par un apport de grave sableuse mêlée de chaux puis recouverte de galets. Les bords sont sans doute légèrement décaissés et sont plus ou moins stabilisés par des apports de remblais d'aliôs. Les fossés bordiers sont inexistantes étant donné la nature extrêmement perméable du substrat sableux.

Cette voie, dont l'existence était supposée depuis longtemps correspond à un axe nommé « Chemin

Gallien » dont on retrouve la trace dans les parcellaires anciens ou plus récents. Elle semble correspondre à l'itinéraire dit « Hiérosolymitain », voie impériale qui reliait Bordeaux à Jérusalem en passant par Toulouse

et Narbonne. Elle reliait de manière plus proche, Bordeaux à Bazas.

Sandoz Gérard

Époque indéterminée,
Toutes périodes

SALAUNES Maine Vieux, Le Rosier et Grands Champs

Le projet de construction du lotissement Domaine de Bédillon aux lieux-dits Maine Vieux, Le Rosier et Grands Champs à Salaunes est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique sur 40722 m².

La commune de Salaunes implantée dans les Landes girondines est peu documentée et son origine remonterait à une seigneurie du début du XVI^e siècle. La surface diagnostiquée se situe à environ 600 m à l'ouest du bourg. Une sépulture supposée médiévale au nord de l'emprise, au lieu-dit *Loc Vieil*, et une mention d'une occupation néolithique sur le territoire communal sont les seuls indices d'occupation. Le développement de la forêt des Landes au XIX^e siècle a en outre fortement modifié la commune de Salaunes et de nombreux fossés de drainage (crastes) jallonnent son territoire.

Les soixante tranchées du diagnostic archéologique Maine Vieux, Le Rosier et Grands Champs ont mis en

évidence des traces de fréquentation protohistoriques, mais seulement neuf tessons de céramique ont été retrouvés, dans deux fosses de dimensions non comparables et espacées de 160 m. L'anthropisation de Salaunes pourrait donc intervenir dès l'époque protohistorique, le diagnostic ne révélant toutefois aucune structuration précise de l'espace. L'époque médiévale est également représentée par des fosses, des trous de poteaux et un fossé mais le faible nombre de céramiques (dix-huit) ne permet pas d'obtenir un ensemble cohérent pour cette période, d'autant plus que ces tessons ont été observés sur l'ensemble de l'emprise. D'autres structures en creux n'ont livré aucun mobilier et n'ont donc pas de chronologie précise.

Tregret Mathieu

LA TESTE-DE-BUCH Dune du Pilat

Notice non parvenue

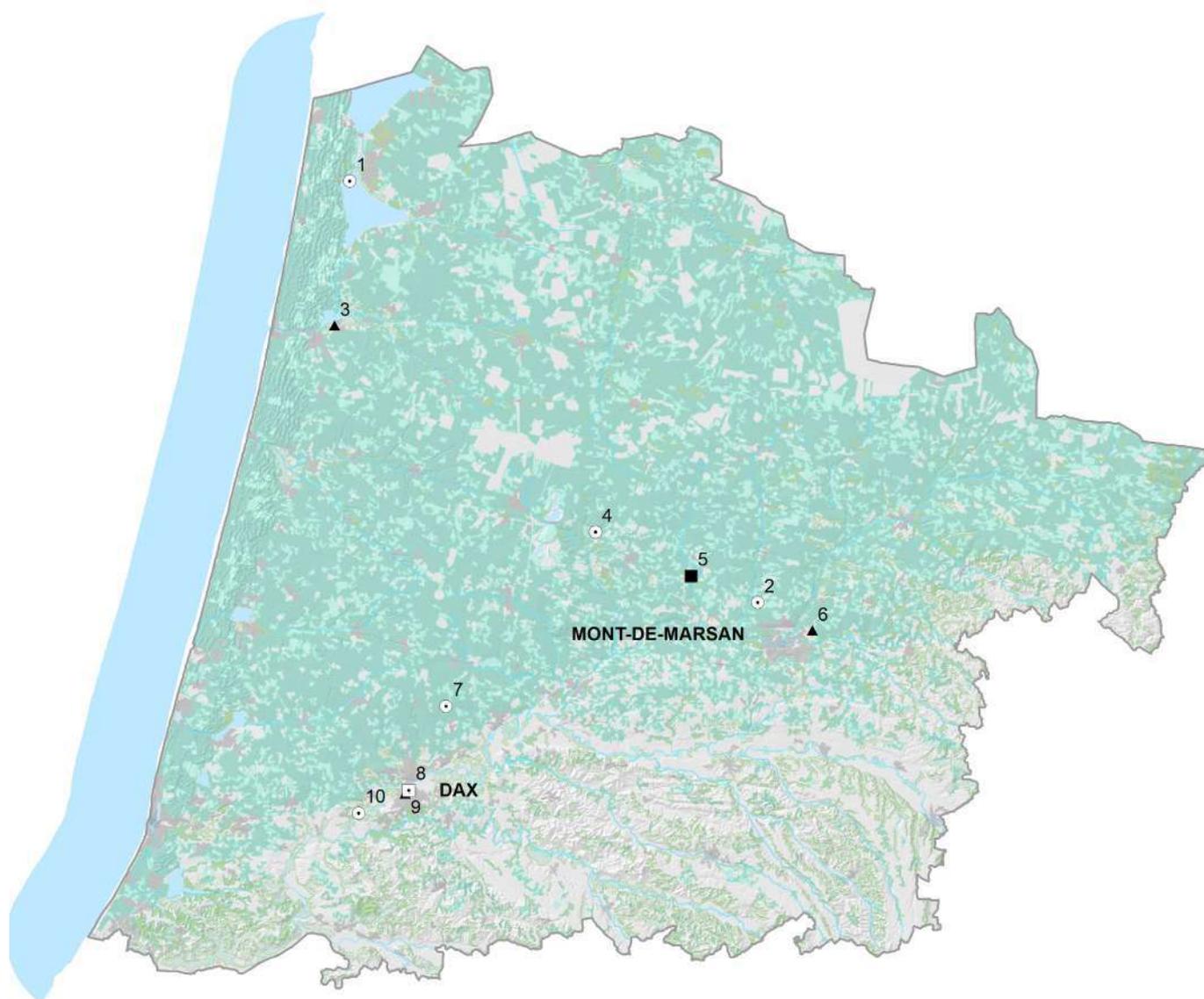
Jacques Philippe (BEN)

**NOUVELLE-AQUITAINE
LANDES**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9



N°Nat.						N°	P.
027699	ANGOUMÉ	Le Chaland monoxyde	KERLORC'H Gilles	BEN	PI	10	274
027595	AUREILHAN	Rue de la Tuilerie	PONS-MÉTOIS Anne	INRAP	OPD	3	276
027700	BISCARROSSE	Lac	FRETEAU Caroline	BEN	PRT	1	276
027627	DAX	Les Berges et le lit de l'Adour	CALMETTES Philippe	INRAP	FPr	8	277
027697	DAX	57 rue Gambetta - Villa Borda	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	9	277
027622	GELoux	Nécropole de Pouyet Sud	ROTTIER Stéphane	SUP	FP	5	279
027647	MONT-DE-MARSAN	430 rue Monge	SALVÉ Serge	INRAP	OPD	6	281
027598	SAINT-VINCENT-DE-PAUL	Camp de prisonniers de Buglose	HOUZE Marc	BEN	PRM	7	282
027731	UCHACQ-ET-PARENTIS	Epave Heinkel 177	COLLAVERI Gilles	BEN	PRM	2	285

**ANGOUMÉ
Le chaland monoxyle**

Lors des prospections thématiques annuelles de l'été 2018, nous avons été alertés de la probable existence d'un chaland monoxyle, découvert dans les rives d'Angoumé, en bordure de l'Adour.

Rendus sur place, nous avons pu constater qu'une sole d'embarcation reposait à angle droit, enchâssée dans la rive sous un épais couvert de sédiments fluviaux.

Le fond (sole) de l'embarcation repose à angle droit, calé contre un tronc d'arbre flotté, sous une couche de vase d'une trentaine de centimètres. Une fois cette couche de sédiments ôtée, une couche de sable dense stabilise le lit et la rive. Lors de ce dégagement, quatre fragments de bois ont été découverts, que l'on peut associer sans conteste à l'embarcation.

Ce fragment est à relier avec certitude aux chalands monoxyles de l'Adour. Des éléments clés sont là pour en confirmer la typologie comme un renfort latéral en réserve également appelé fausse membrure, un fond plat et un flanc courbe extérieur, ainsi que trois trous de jauge.

La longueur conservée du chaland est de 2,60 mètres pour une largeur maximale conservée de 68 centimètres. Ce vestige d'embarcation est en chêne et l'on peut imaginer que l'embarcation se prolongeait sur 5 à 6 mètres de long (taille moyenne de ce type d'embarcation fluviale découvert dans l'Adour).

Le renfort latéral taillé dans la masse présente un aspect dégradé avec plusieurs manques. Il passe d'une hauteur de 3,8 à 6,1 centimètres pour une longueur

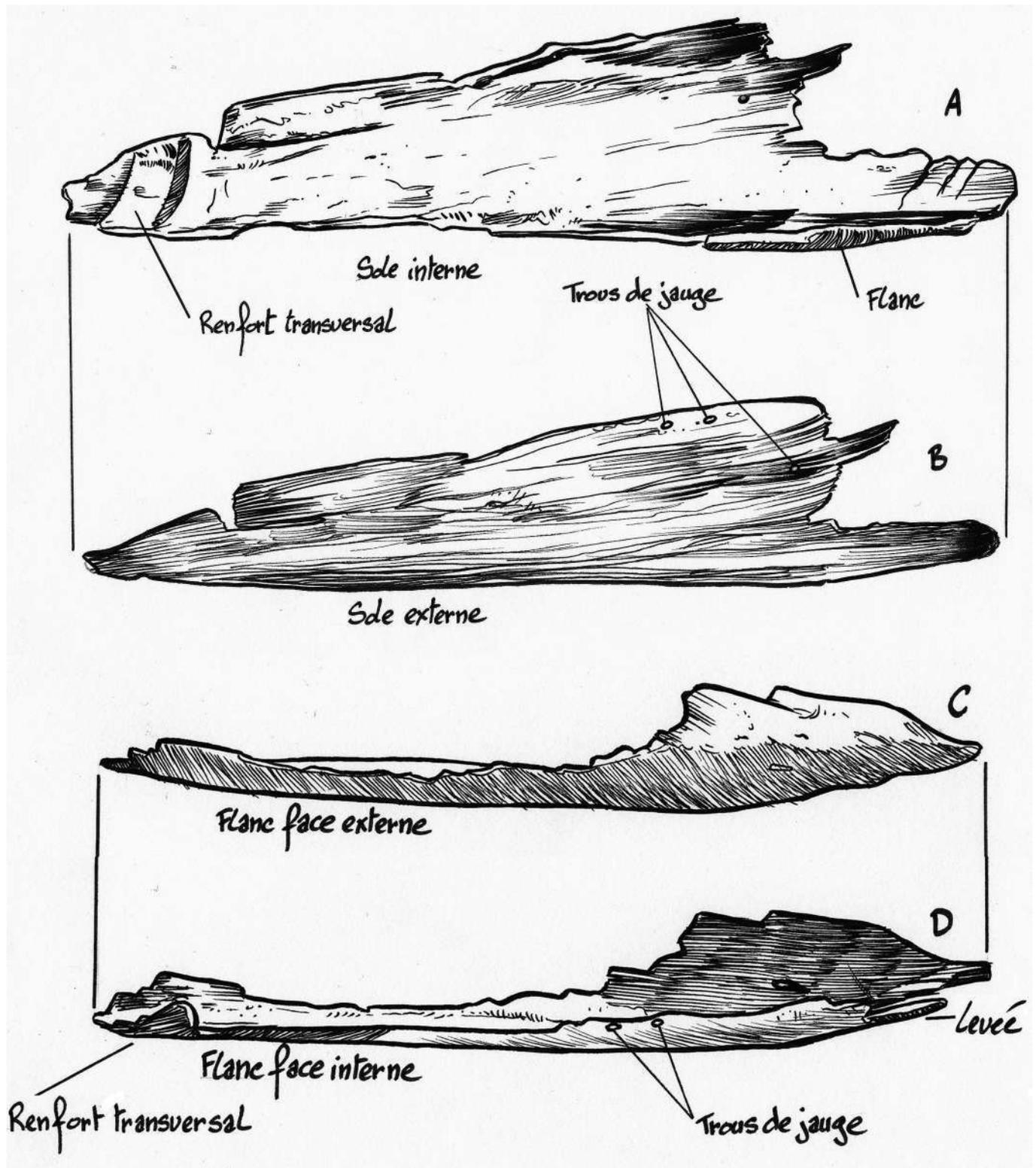
conservée de 32 centimètres. Sa largeur oscille entre 11,6 et 11,9 centimètres. On peut y noter la présence de traces d'outils comme hache ou herminette.

Le flanc conservé monte à angle droit sur une hauteur maximale de 37 centimètres. Le bouchain présente un angle de 90°. Un second flanc embryonnaire lui fait face. Une levée très marquée par rapport au niveau du sol à 15°, indique une extrémité de l'embarcation, mais à ce stade de l'analyse et au regard de l'état très partiel, il nous paraît difficile d'identifier une proue ou une poupe.

Un certain nombre de perforations manuelles ont pu être notées. Trois pourraient correspondre à des trous de jauge (destinés à contrôler l'épaisseur de la coque à sa conception lors de son évidement).

Un troisième trou d'un diamètre d'un centimètre est positionné à proximité des deux premiers sur la sole, mais ne possède plus sa gournable (cheville). La coque présente une série de traces d'outils ayant servi à sa conception. Une fissure longitudinale proche du renfort latéral et plusieurs trous d'usure ouverts, sont notés suite à la dégradation et au roulage de l'épave au fil du temps. Les quatre fragments correspondent effectivement à la coque.

Pour rappel, ces chalands étaient utilisés pour la pêche, pour le déplacement et notamment pour traverser d'une rive à l'autre (fonction de bac), pour le port de charges légères.



Angoumé - Lit de l'Adour

AUREILHAN

Rue de la tuilerie

Le projet de construction de logements HLM par l'Office Public de l'Habitat des Landes, est à l'origine d'une prescription de diagnostic. La parcelle étudiée est située au sud de l'Étang d'Aureilhan. Sur l'emprise de 4512 m², onze tranchées ont été réalisées représentant 438,58 m² (9,7 % de la surface.)

L'opération devait, notamment, permettre de confirmer une occupation gallo-romaine, observée en 2007 à 200 m au nord de la parcelle avec la reconnaissance de substructions d'un bâtiment antique des I^{er} et II^e siècles (Wozny, 2007).

L'étude géologique a identifié la présence sur un niveau argileux déposé dans un contexte de lagune ou de lac peu profond, une couche sableuse sus-jacente

au faciès comparable à celui observé dans le Sable des Landes, mis en place au cours des périodes glaciaires du Pléistocène moyen et supérieur.

Aucun vestige antérieur au XVIII^e-XIX^e siècles n'a été mis au jour dans le cadre de ce diagnostic. Il a en effet mis en évidence une occupation anthropique récente sans doute liée à une activité agricole, dont seuls quelques rares indices (fosses, trou poteau...) demeurent.

Pons-Métois Anne

- Wozny, L. Aureilhan, Au Bourg, derrière l'église. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2007, p. 125-127

BISCARROSSE

La Merleyre - Lac de Biscarrosse

Découvert fortuitement en 1979 lors de recherches d'épaves d'hydravions, le site de la Merleyre a livré à une centaine de mètres du rivage et 7 m de profondeur, un potentiel archéologique assez important. Des opérations de prospections archéologiques subaquatiques se sont déroulées de 1983 à 1987 avec pour objectifs de repérer et déterminer la nature des vestiges, identifier de nouvelles structures, et replacer le site dans son contexte environnemental et historique.

Des madriers dont l'un est percé d'une mortaise ont été mis au jour, ainsi qu'une concentration de pieux de sections et tailles différentes, une éventuelle palissade, des céramiques, etc. Les chercheurs ont alors interprété le site comme une levée de terre artificiellement isolée par des fossés sur laquelle fut implanté un habitat médiéval. Une rivière antérieure à la formation du lac de Biscarrosse-Parentis a également été repérée, indice permettant de replacer le site dans le contexte des réseaux de fortification en Pays de Born.

Dans le cadre d'une redynamisation de la recherche archéologique subaquatique en Nouvelle-Aquitaine, le Service Régional d'Archéologie a réalisé de nombreuses reconnaissances sonar permettant la redécouverte de cette motte ennoyée de la Merleyre, plus de 30 ans après les dernières recherches.

Cette campagne de prospection s'est déroulée ponctuellement pendant l'automne 2019, le but étant de

connaître son état de conservation, repérer l'étendue du site et mesurer l'évolution de la sédimentation. En premier lieu, le passage sonar nous a donné un visuel du site et des anomalies en périphérie. Ensuite, les plongeurs ont procédé à une reconnaissance de l'état du site par la prise de photographies et de vidéos. Enfin, les données traitées en post-fouille ont permis une appréciation de l'état sanitaire du site.

La motte ennoyée a changé depuis 1987. Nous avons retrouvé quelques éléments encore en place comme un madrier percé d'une mortaise, des bois horizontaux, des pieux nombreux et très différents dans leurs sections et leurs tailles. Cependant, nous n'avons pas vu le bâtiment clairement repéré à l'époque. La question est de savoir si les bois ont été bougés mais sont toujours présents sur le site, ou s'ils ont été emportés par l'action humaine ou naturelle. Nous avons également découvert des amas de bois, dont on ne sait s'ils ont été regroupés par l'homme, apportés naturellement ou issus de la destruction d'une structure. Nous voulons pour la campagne 2020 procéder à une bathymétrie pour établir un plan à jour du site ainsi que prélever des bois pour caractériser les essences et dater les structures.

Fretaud Caroline

DAX

Les berges et le lit de l'Adour

L'opération archéologique programmée qui s'est déroulée en douze jours porte toujours sur deux emprises distinctes, localisées dans le chenal de l'Adour, l'une en contexte partiellement immergé (le pont médiéval), l'autre totalement immergé (parties amont et aval du pont) nécessitant le recours à la plongée. L'intervention s'organisait donc autour de deux axes principaux de recherche : 1 - Compléter et préciser le plan et les observations réalisées en 2017 et 2018 sur les vestiges du pont de pierre : Pont Notre-Dame ; 2 - Vérifier l'accessibilité des pieux d'époque romaine repérés en 2017 et poursuivre la prospection subaquatique du secteur localisé entre le Pont de Pierre et la passerelle, qui avait livré en 2018 de nombreuses céramiques d'époques médiévale et moderne. La fouille 2019 a confirmé l'ensablement général du lit de l'Adour observé en 2018, voire même une accentuation de ce phénomène. Devant ce constat, il a été décidé de privilégier, comme en 2018, l'intervention sur le pont médiéval et la prospection du secteur aval de l'Adour jusqu'à l'actuelle passerelle, en dessous du site fouillé en 2005.

L'intervention sur le pont médiéval visait à l'identification d'une de ses piles. L'existence de cette dernière, supposée, n'avait jamais été attestée. Outre l'identification de sa maçonnerie, ce sont près de 80 nouveaux éléments de bois (piquets, pieux et palplanches) associés à cette dernière qui ont été mis au jour. Des prélèvements de bois ont été réalisés pour des datations radiocarbone. L'observation de la maçonnerie de la pile, partiellement préservée, a été compliquée par la présence d'éléments issus de l'effondrement du tablier ou des arches du pont. Malgré tout, son plan a été relevé. Des états ou phases de travaux différents sont suggérés par l'étude de bâti réalisée par Marion Foucher. Des prélèvements de pierre et de mortiers ont été réalisés sur les maçonneries identifiées.

La prospection subaquatique du chenal aval a permis d'identifier deux fragments de pirogues monoxyles. Un dégagement sommaire a permis de réaliser un relevé photogrammétrique et les premières observations archéologiques dans des conditions subaquatiques difficiles. Un élément de bois a été prélevé sur chacune d'elles pour datation radiocarbone. Plus largement, la prospection a confirmé la présence d'éléments de bois et d'épaves diverses en lien avec l'activité portuaire de Dax dont l'organisation diachronique reste globalement méconnue. Au droit de la plateforme portuaire fouillée en 2005, deux ensembles situés dans le chenal aval ont particulièrement intéressé cette campagne :

- l'un marqué par la présence de plusieurs éléments datés de la période romaine (des céramiques complètes, fragments de *tegulae*, un crâne humain et un morceau de pirogue monoxyle) renforcerait l'hypothèse de l'existence d'un gué supposé en aval de la ville close. La relation entre les différents vestiges reste à préciser ;

- l'autre, identifié en 2018, concerne une concentration de mobilier céramique médiéval et moderne (formes complètes). Leur quantité impressionnante et leur bon état de conservation soulèvent toujours des questionnements relatifs à leurs modalités de dépôts (zone de transbordement et/ou emplacement des anciens jeux des « pots cassés » ou « toupiales »). L'échantillonnage du corpus a été amélioré tandis que les limites et l'étendue de la concentration ont été précisées, permettant de compléter l'étude céramologique. Un second fragment de pirogue monoxyle, daté de l'époque moderne, figure parmi les découvertes.

Calmettes Philippe

DAX

57 rue Gambetta

Le projet d'aménagement qui a donné lieu au présent diagnostic porte sur un terrain d'une superficie de 3490 m² qui se trouve au sud-ouest du castrum de Dax dont la fondation remonte à l'époque augustéenne.

L'actuelle rue Gambetta relie la ville enclose du Bas-Empire et la basilique Saint-Vincent de Xaintes fondée sur l'emplacement d'une villa antique. Celle-ci aurait été transformée en basilique chrétienne au

Vle siècle, une église lui aurait succédé au XIe siècle. Détruite en 1558 pour défendre la ville puis reprise partiellement, elle est entièrement reconstruite en 1893.

De par sa situation hors les murs, le statut de cet édifice durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge reste problématique : avait-elle fonction d'église cathédrale ? Constituait-elle le noyau d'un quartier

urbain dont l'emprise reste à appréhender ? Quelle était l'occupation des espaces intermédiaires entre ce quartier et la ville enclose ?

À la différence des fronts méridionaux et orientaux du castrum, où les fouilles récentes ont montré que la ville ouverte du Haut-Empire s'étendait assez largement dans ces directions, les découvertes recensées à l'ouest montrent des secteurs dévolus à des activités artisanales (bâtiment de stockage sur le site du lycée Saint Joseph, dépôt de plaques de marbres au 29 rue du Tuc d'Eauze). Les secteurs plus élevés (pendage remontant vers la rue Gambetta) ont pu être privilégiés tant pour l'implantation de constructions que du réseau viaire.

Ce diagnostic a permis de découvrir des traces de mises en culture et d'aménagements modernes ou contemporains qui sont à mettre en relation avec le plan du jardin représenté en 1840.

L'ensemble des sondages est d'ailleurs concerné par la présence des terres à jardin qu'elles soient contemporaines, modernes ou médiévales.

C'est cette dernière période qui semble la plus représentée au sein des vestiges ; les plus significatifs étant les fossés où du mobilier céramique pourrait appartenir à une fourchette allant du VIII^e au XI^e siècles.

L'un d'entre eux recoupe un niveau de circulation qui lui-même scelle des terres à jardin noires dans lesquelles nous n'avons retrouvé malheureusement qu'un seul tesson médiéval sans plus de précision mais, d'après la littérature, elles se développent des IV^e au XII^e siècles.

Les autres strates de circulation qui s'étendent vers le nord-ouest de l'emprise, sont-elles aussi très avares en mobilier. Néanmoins, les fragments de *tegula* ainsi que la présence ponctuelle de mobilier antique, sans doute en position secondaire, indiquent que le secteur est déjà fréquenté à cette période. De plus, les blocs de dimensions plus ou moins importantes au sein des niveaux de circulation ainsi que la présence de chaux évoquent également la démolition de bâtiments antiques ou médiévaux aux alentours.

L'occupation autour de l'église primitive Saint-Vincent de Xaintes à la fin de l'Antiquité et, surtout ici, vraisemblablement durant le haut Moyen Âge semble attestée. Toutefois, au stade du diagnostic nous ne pouvons pas la caractériser : cour, aménagement viaire ?

Cavalin Florence

GELOUX

Pouyet Sud - Préambule

La nécropole de Geloux fut découverte en 2013 par Didier Vignaud et Stéphane Makala du Centre de Recherches Archéologiques sur les Landes lors des prospections conduites à la faveur du programme de très grande ampleur visant à la replantation du massif forestier landais consécutivement aux dégâts occasionnés par la tempête Klaus.

Le labour avait recoupé plusieurs dépôts funéraires et le dégagement limité auquel ils procédèrent mit en évidence une importante densité de sépultures ainsi qu'un mobilier associé très abondant et remarquable à la fois par sa diversité fonctionnelle (armement, parure, etc.), sa chronologie et de premiers indices stylistiques renvoyant à la sphère laténienne.

D'emblée, cette nécropole est apparue comme présentant un intérêt scientifique de premier plan mais aussi soumise à des risques évidents de dégradation à court et moyen terme : d'une part, avec la reprise du réseau racinaire de la nouvelle plantation qui allait affecter les dépôts dont certains n'étaient enfouis que d'une vingtaine de centimètres sous la surface du sol ; d'autre part, favorisé par le caractère isolé du lieu, le pillage par des détectoristes clandestins.

Face à ce double enjeu de recherche et de protection du patrimoine, le service régional de l'archéologie

a donc décidé de l'engagement d'une fouille sous le régime d'une opération exécutée par l'État et en a confié la responsabilité scientifique à Stéphane Rottier, maître de conférences à l'université de Bordeaux (PACEA) et responsable du parcours Archéothanatologie au sein du Master Biogéosciences pour lequel cette fouille constituait un terrain de formation.

Une convention d'occupation du terrain a été conclue avec le propriétaire qui a accepté l'enlèvement des pins (l'État s'engageant à procéder à la replantation à la fin de la fouille) et qui a gracieusement fait don à l'État à l'issue de chaque campagne des biens archéologiques mobiliers mis au jour, permettant ainsi d'engager les indispensables opérations de stabilisation et de mise en état d'étude. La fouille a débuté en 2017 et s'est déroulée selon cinq campagnes annuelles pour s'achever en 2021.

La sensibilisation menée auprès des différents acteurs (propriétaire, commune, chercheurs, etc.) a permis de maintenir une discrétion autour de ces travaux et, grâce à cela, aucune dégradation ou pillage n'a été à déplorer.

C'est avec cette même préoccupation que nous avons choisi de ne pas publier de notice dans les précédentes parutions du Bilan scientifique régional. La

fouille étant désormais achevée, la notice ci-dessous, qui présente les principaux résultats de la campagne 2019, est donc la première à faire état des découvertes sur ce site dont les recherches ont confirmé tout le potentiel scientifique et qui se pose d'ores et déjà

comme une référence tant à l'échelle régionale que nationale pour la connaissance des pratiques funéraires de l'Âge du Fer.

Ferullo Olivier, SRA Nouvelle-Aquitaine, juin 2021

Âge du Fer

GELOUX Pouyet Sud

L'opération réalisée en 2019 fait suite à un programme de fouilles et de formation des étudiants en master Biogéosciences de l'Université de Bordeaux (parcours Archéothanatologie) initié en 2017. Pour rappel, c'est en 2013, lors de prospections qu'ont été mises en évidence près de 19 urnes cinéraires et dépôts d'accompagnements au lieu-dit Pouyet à Geloux, révélant ainsi l'existence d'une nécropole du Second Âge du Fer nécessitant une étude approfondie du site.

Cette nécropole datée du Ve au IIIe siècle av. J.-C. se révèle essentielle pour la documentation et la compréhension des pratiques funéraires du Second Âge du Fer, puisqu'elle en est pour l'instant l'unique

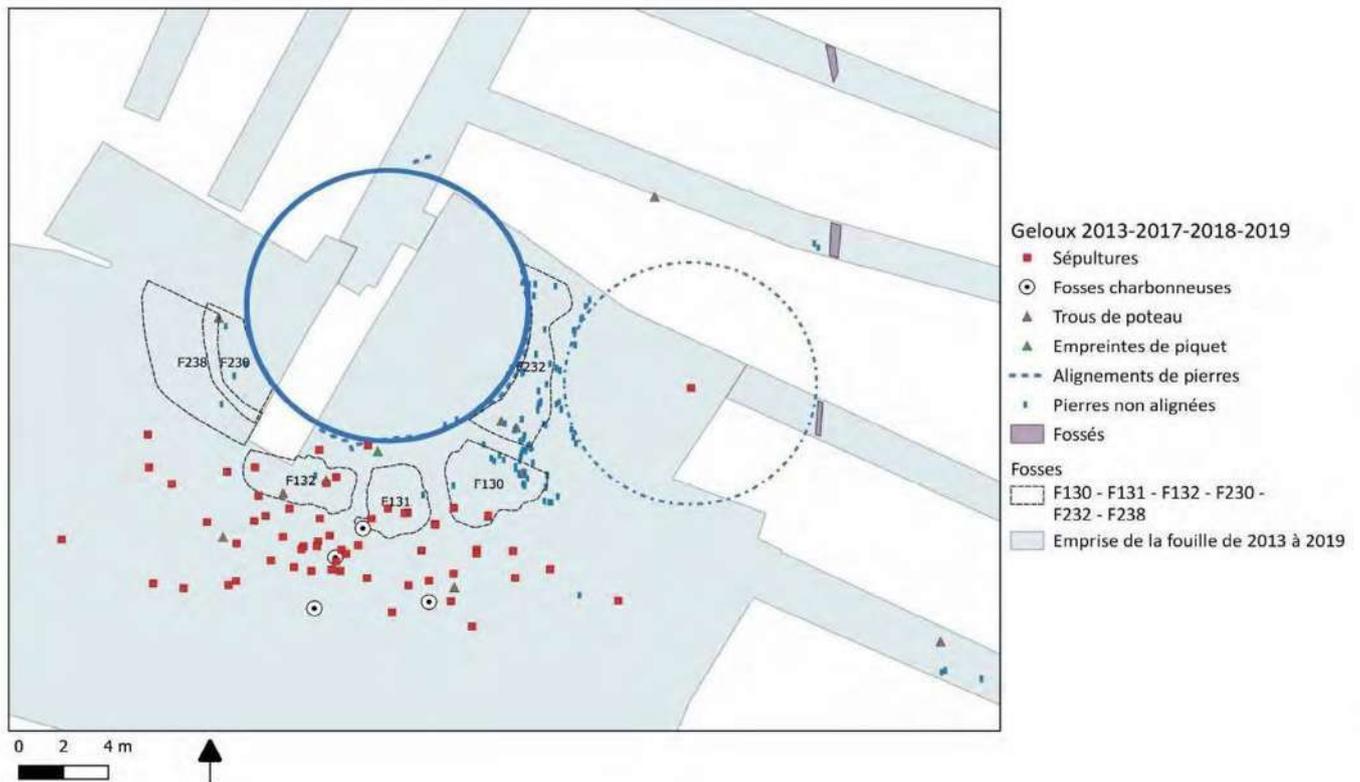
exemple connu pour cette chronologie et cette région. La fouille de ce site permet donc de combler un vide documentaire en développant une approche d'étude globale. L'ensemble des données recueillies pour les restes osseux, le mobilier et l'environnement du site sont analysés avec pour objectif d'apporter des précisions sur l'univers funéraire du Second Âge du Fer dans les Landes mais également de discuter des productions métalliques, dans leur forme, leur distribution au sein du territoire et les réseaux d'échange auxquels elles sont reliées.

L'un des objectifs principaux de la fouille en 2019 était de s'intéresser au phasage des différentes



Geloux - Pouyet Nécropole de Pouyet Sud

F226 au début de la fouille (cliché Y. Mechadi). Deux couvercles apparaissent, l'un entier décalé vers le sud-ouest, l'autre dont il ne reste que le bord, en périphérie de l'urne, visible au nord-est. Au sud-ouest, une jatte est placée contre la paroi de l'urne. Le scanner montre que ce couvercle se retrouve intégralement à l'intérieur du vase ossuaire mesurant une quarantaine de centimètres de diamètre



Geloux - Pouyet Nécropole de Pouyet Sud

*L'enclos principal délimité par un cercle de pierres repéré actuellement sur les deux tiers sud figuré ici en trait plein. En pointillé, un second enclos possible, de diamètre pratiquement similaire, matérialisé par un petit alignement de pierres côté ouest et la sépulture F226 en position centrale
 Rottier Stéphane, Thiol Sandrine, Bertaud Alexandre, Labille Raphaëlle.*

structures découvertes lors des années précédentes, permettant ainsi de préciser la stratigraphie du site.

A l'issue de cette campagne de fouille, ce sont maintenant 58 sépultures qui ont été fouillées, dont deux sous la forme de dépôts osseux sans urnes. Les 56 autres sont des dépôts osseux en urne cinéraire fermée par un plat déposé à l'envers. L'une de ces urnes, découverte en 2019 (F 226, cf. fig.), présente des dimensions plus importantes que les autres, semble plus ancienne et est isolée. Elle fera l'objet d'une étude plus précise en 2020. L'ensemble de ces sépultures se répartit au sud de l'enclos mis en évidence en 2018. Ce dernier est délimité par un fossé et une ligne de pierres. Il ne présente pour le moment aucune sépulture en son sein mais trois grandes fosses, identifiées en 2017, prennent place tout autour. L'urne F 226 évoquée précédemment semblerait s'inscrire dans un espace apparemment libre de vestiges dont la limite pourrait correspondre à quelques pierres et tessons éloignés de 6 à 7 m dans toutes les directions (sur l'espace alors fouillé) et qui pourrait correspondre à l'existence d'un second enclos dont cette urne serait le centre (cf. fig.).

Par ailleurs, la fouille a permis de préciser la séquence stratigraphique du site et de mettre en évidence la continuité des structures observées en 2017 et 2018. La fouille et des datations ¹⁴C ont permis d'identifier l'antériorité de l'enclos par rapport aux sépultures qui se sont organisées autour. Dans le premier enclos, deux fosses ont été mises en évidence. L'une d'elle présente une couche contenant de nombreux charbons. La

nature de ces fosses reste à déterminer. Deux autres faits archéologiques ont pu être identifiés sous la forme de bandes de sédiments noirs compacts adoptant une organisation orthonormée. Il pourrait s'agir d'éléments construits ou en matériaux périssables matérialisant cette organisation en comblement ou en élévation.

L'étude des structures et les datations ¹⁴C ont permis de proposer un premier phasage de la nécropole ainsi qu'un plan de son organisation spatiale. Sur le site devaient préexister trois grandes fosses (fouillées en 2018), installées probablement autour de 750–600 av. J.-C. Celles-ci auraient ensuite été recoupées par l'installation d'une structure centrale délimitée par des pierres. Les fosses devaient alors être palissadées. La seconde étape de la nécropole concernerait le comblement des fosses, recrées par un fossé d'enceinte, rempli aux alentours de 700-500 av. J.-C. C'est probablement à la même période qu'est installé le second enclos, mais l'étude de la sépulture F 226 permettra de le préciser.

Les premières sépultures semblent contemporaines du fossé passant entre les enclos. Pour terminer, la nécropole se développe entre 550 et 200-175 av. J.-C. au sud des enclos. Au sud de la zone d'implantation des dépôts secondaires à crémation pourrait se trouver une aire de crémation.

Pour ce qui est du mobilier découvert lors de la fouille, il concerne majoritairement des productions céramiques, et notamment les urnes cinéraires, et du mobilier métallique d'accompagnement ou retrouvé sur

les niveaux archéologiques. Le céramologue ayant été indisponible cette année, seul l'inventaire des tessons a pu être réalisé ; l'étude typo-chronologique des urnes est quant à elle reportée à l'année prochaine. Celle-ci a toutefois pu être réalisée pour le mobilier retrouvé les années passées qui constitue un minimum de 135 individus.

Le mobilier métallique a pu en revanche faire l'objet d'une analyse poussée : principalement constitué d'éléments de parures, un certain nombre d'éléments liés à l'armement ont également été mis au jour. La fouille de 2019 a révélé environ 220 éléments métalliques. Leur étude a permis de documenter d'une part les échanges entre les populations locales et les sphères laténiennes, celtibères et ibériques et d'autre part les évolutions locales des productions métalliques en raccrochant certaines d'entre-elles au Premier Âge du Fer. Cette étude permet également de discuter des pratiques rituelles au sein de la nécropole de Geloux et notamment des pratiques de défonctionnalisation du mobilier d'accompagnement, plusieurs types d'altérations du mobilier ayant pu être mis en évidence : déformation par la chauffe (probablement liée à la crémation), bris de mobilier, torsion ou encore rejet sur le sol de la nécropole. L'étude des états de conservation du mobilier métallique a aussi permis de proposer l'hypothèse de dépôts de pains de sel au sein des sépultures.

La caractérisation typologique du mobilier métallique et en particulier de l'armement replace pour sa part Geloux au sein de vastes réseaux d'échanges.

L'identification d'une évolution conjointe du mobilier métallique d'armement à Geloux et dans le Bassin Parisien révèle notamment une place importante dans les réseaux d'échanges du domaine laténien. La place de Geloux dans les échanges transpyrénéens est également signifiée par l'utilisation de certaines formes et décors dans les productions métalliques qui se retrouvent à la fois dans la nécropole de Geloux et dans le domaine ibère. Ces connexions mises en évidence dans l'armement sont également visibles dans la parure. Les dépôts soupçonnés de sel dans les sépultures identifient pour leur part de probables traces de commerce avec la côte atlantique.

De nombreuses questions se posent encore et restent à explorer lors des futures campagnes. Le phasage de la nécropole pourra être précisé, notamment pour ce qui concerne l'implantation de la première structure à l'origine de la fondation de la nécropole. La faible quantité d'ossements retrouvés dans les urnes cinéraires sera également questionnée. Le mobilier sorti des fouilles de 2019 reste encore à étudier. La poursuite de la fouille vers l'est devrait également permettre d'augmenter le corpus de sépultures. Certaines jonctions et continuités entre les structures et les US mises au jour cette année restent encore à préciser.

Rottier Stéphane, Thiol Sandrine,
Bertaud Alexandre, Labille Raphaëlle

Opération négative

MONT-DE-MARSAN 430 rue Monge

Ce diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre de l'agrandissement de la zone d'entrepôts de la société Scalandes – E. Leclerc située au lieu-dit « 430, rue Monge ».

La localisation de l'emprise du projet d'aménagement, dans la partie nord-est du territoire, se situe à proximité d'entités archéologiques datées de la Protohistoire. Plusieurs sites sont inventoriés dans la carte archéologique nationale, en particulier ceux situés dans la commune de Saint-Avit en lien avec des occupations de l'âge du Bronze, au lieu-dit « Laugarot ».

De plus, le projet est localisé à environ un kilomètre au nord du site de Pémégan qui a livré des indices d'occupation du Néolithique final, de l'âge du Bronze ancien et du Haut Moyen Âge (Marembert, 2012).

Par ailleurs, les nombreuses occupations médiévales religieuses et civiles à l'origine du développement et de la réunion des trois bourgs anciens (Le Bourg Vieux, Le Bourg Neuf et le Bourg de la Fontaine de Moun à l'origine de Mont-de-Marsan) ont sans nul doute laissé

de multiples témoignages. Enfin, l'importance de la superficie du projet d'aménagement constitue un fort risque de mettre au jour des vestiges d'occupations anciennes.

L'emprise concernée par cette opération représente une surface de 87 113 m² et a permis l'ouverture de 60 tranchées (plus de 3 000 m linéaires). Hormis deux structures fossoyées modernes n'ayant livré aucun vestige et quelques éléments d'un pot à résine, qui sont probablement à mettre en relation avec l'exploitation forestière récente de ces parcelles boisées, aucun autre vestige archéologique n'a pu être observé lors de ce diagnostic.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Salvé Serge

- Marembert, F. Mont-de-Marsan, Les sites protohistoriques et médiévaux de Pémégan 1 et 2. Rapport final d'opération de fouille archéologique préventive, INRAP GSO, SRA Aquitaine, 2012, 1 vol., 293 p.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Camp de prisonniers de Buglose

Sur la commune de Saint-Vincent-de-Paul, se trouve un ancien camp de prisonniers de la Seconde guerre mondiale. En 1940 des prisonniers « coloniaux » y ont été enfermés et en 1945, des prisonniers allemands leur ont succédé.

Une association a souhaité sauver ce camp de l'oubli. Ces bénévoles ont pu retrouver les limites du camp sur 12 ha, et localiser les soubassements des baraquements dont la fonction est encore incertaine. Aujourd'hui, on tente de comprendre le rôle de chaque lieu et le mode de vie des occupants, grâce aux découvertes d'objets usuels.

Malheureusement depuis plusieurs années, ce camp fait l'objet de pillages. En 2018, l'association a demandé une intervention de sauvetage.

Une opération de prospection-inventaire à l'aide de détecteurs de métaux a été confiée à l'Amicale détection Landes-Gascogne afin de localiser, prélever

et recenser tous les objets métalliques de la couche superficielle.

Pour cela, le camp a été divisé en secteurs de recherche. Chaque objet extrait a été décrit sur une base de données, photographié, positionné sur un plan et remis pour étude à l'association.

Plus de 1660 objets ont pu être extraits de la couche superficielle :

- Boutons d'habillement ou d'équipement de différents corps d'armées qui représentent 55 % des objets extraits,
- Plaques gravées d'identité militaire,
- Monnaies,
- Effets personnels, tels briquets, rasoirs et montres à gousset,
- Eléments de décorations militaires,
- Bijoux, dont certains confectionnés localement,
- Jetons de jeux ou de prêt d'outils,



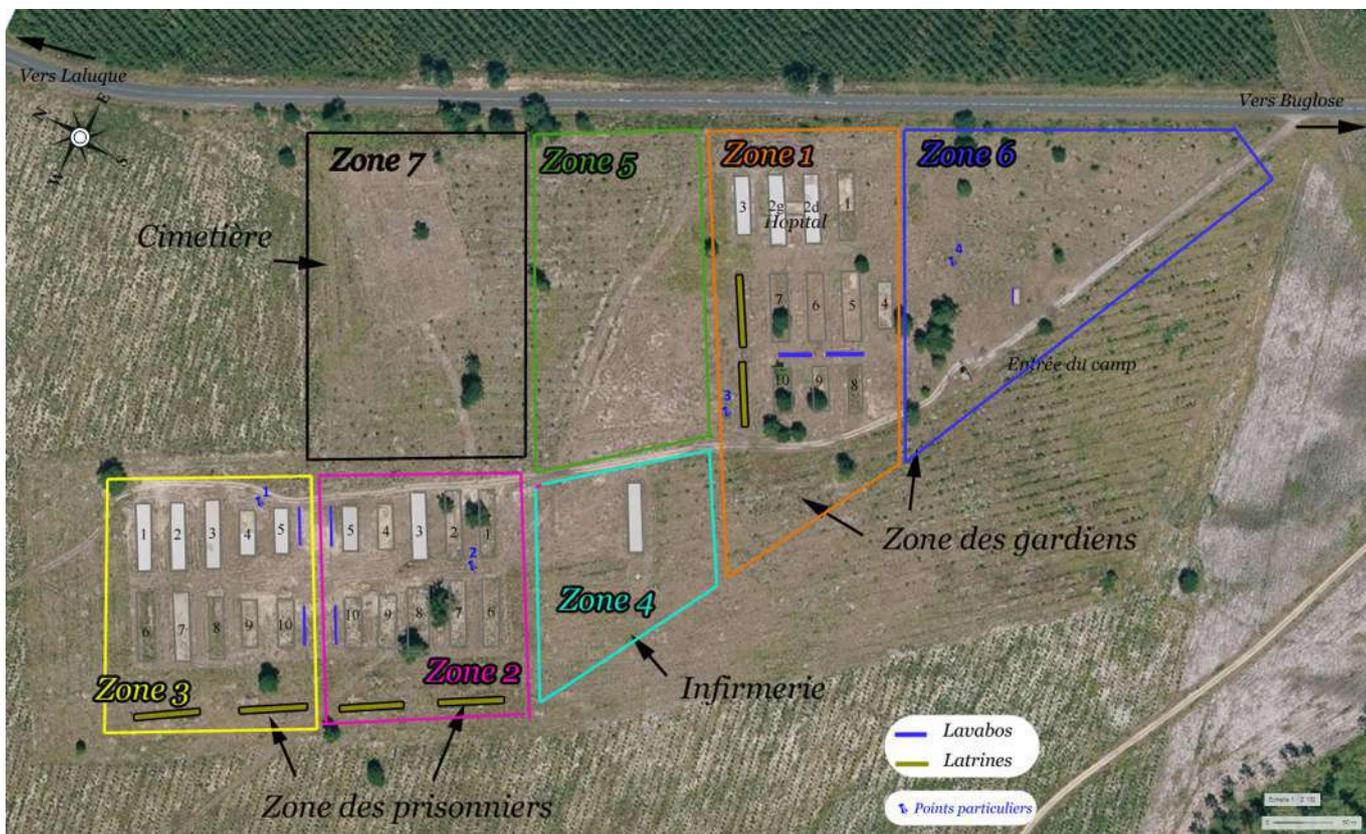
Saint-Vincent-de-Paul - RD 27 Route de Laluque Buglose
Emballages, boutons militaires, jetons, monnaies de mess et bijou confectionné localement (photo Houzé Marc)



Saint-Vincent-de-Paul - RD 27 Route de Laluque Buglose
 Insignes et plaque d'identité (photo Houzé Marc)



Saint-Vincent-de-Paul - RD 27 Route de Lалуque Buglose
 Vue aérienne du camp (photo Castillo Nicolas)



Saint-Vincent-de-Paul - RD 27 Route de Lалуque Buglose
 Vue globale avec zonage (photo Pujolle Thierry)

- Tubes de dentifrice et de médicaments, bouteilles en verre,
- Vaisselle militaire (quart, gourde, théière, moulin à café, couverts),
- Eléments de poêle de chauffage, boulets de charbon, ferrures de portes/fenêtres ou armatures de charpentes,
- Conduites d'eau,
- Munitions de la Seconde guerre mondiale (étuis, balles ou projectiles).
- Des emplacements (points particuliers) présentant des concentrations anormales d'objets ont aussi été identifiés :
- Rep 1 : Boutons avec des restes de tissus ou cuir brûlés,
- Rep 2 : Restes de poêles en fonte,
- Rep 3 : Dans une fosse peu profonde, restes de vaisselle,

- Rep 4 : Objets enfouis dans une légère dépression comprenant deux casques allemands, un reste de moulin à café, un bugle, une culasse de fusil, un pistolet de poing, un abat-jour, un pot de crème, une poignée de porte en porcelaine, des bouteilles en verre, un enrouleur de fil de fer barbelé, un outil de gemmeur et des tiges métalliques.

L'étude de tous ces vestiges va permettre d'approfondir la connaissance de l'organisation du site et des conditions de vie dans ce camp entre 1938 et 1948. Les densités par type d'objets et par secteur pourront en apprendre un peu plus sur l'affectation des baraquements et la vie quotidienne des prisonniers. Ces objets sont aussi un témoignage émouvant qui tire de l'oubli des faits occultés dans la mémoire collective. La recherche rend finalement hommage aux victimes de cet épisode dramatique de l'histoire récente sur notre sol landais.

Houze Marc

Époque contemporaine

UCHACQ-ET-PARENTIS Épave Heinkel 177

Nous sommes retournés sur un site déjà prospecté où un bombardier bimoteur allemand de reconnaissance météo (Heinkel 177) s'était écrasé le 22 juillet 1944 peu après son décollage de la base aérienne de Mont-de-Marsan, et dont la richesse justifiait une deuxième prospection inventaire. Pour mémoire, le Heinkel 177 était un bombardier énorme, pesant plus de 20 tonnes.

Cette deuxième prospection inventaire s'est avérée positive : un grand nombre de pièces ont été découvertes, contribuant ainsi à ranimer le souvenir d'un avion oublié : structure avion (longerons, lisses), « peau » (fine couche de tôle recouvrant la structure), composants électriques (prises, connecteurs etc..). Les marquages et leur recouplement avec la documentation



Uchacq-et-Parentis - Epave Heinkel 177
Ampèremètre

du constructeur Heinkel ont permis d'identifier de nombreuses pièces et leur fonction. Les pièces les plus significatives sont une série d'équipements électriques (ampèremètres) dans un état de conservation remarquable et des plaques avec des marquages permettant d'identifier les équipements, le fabricant, et la date de fabrication. De nombreux éléments mis à jour complètent ainsi ceux découverts lors de la première opération.

Le défi est désormais leur valorisation et le partage avec le public de ces artefacts rarissimes (le Heinkel 177 est un avion totalement disparu dont aucun exemplaire complet ne subsiste aujourd'hui au monde) ;

Cette mise en valeur sera effectuée grâce deux expositions successives :

— la première sera au musée Aéroscopia à Toulouse, un lieu de protection du patrimoine aéronautique aéronautique, bénéficiant d'un cadre exceptionnel (aux côtés des prototypes du Concorde, de l'Airbus A 300 etc.) et d'un centre de documentation très complet ;

— la deuxième exposition se tiendra au musée de la base aérienne de Mont-de-Marsan.

Ces expositions contribueront ainsi à rappeler à la mémoire collective le destin de personnels navigants oubliés de l'histoire.

Collaveri Gilles



Uchacq-et-Parentis - Epave Heinkel 177
Pilote Karl Labmayer



Uchacq-et-Parentis - Epave Heinkel 177
3 plates

N°Nat.					N°	P.
027676	Recherche sur les dynamiques d'occupation du sol dans le bassin de la Midouze	VIGNAUD Didier	BEN	PI	4	287

Néolithique à
Moyen Âge

**Recherche sur les dynamiques
d'occupation du sol
dans le bassin de la Midouze**

L'opération de prospection inventaire menée durant l'année 2019 participe du programme de recherches sur les dynamiques de peuplement dans le Bassin de la Midouze, officieusement commencé en 2012 à la faveur du reboisement intensif du massif forestier landais qui faisait suite aux tempêtes de 1999 et 2009. La zone d'étude comprend le bassin versant de la Midouze étendu au sud jusqu'à la rive droite de l'Adour, soit une superficie de plus de 2400 km², avec une chronologie bornée entre le Néolithique et la fin du Moyen Âge. Un peu plus de 55 % de ce territoire est occupé par des forêts (80 % de pins et 20 % de feuillus) et le sol y est exclusivement constitué de sables holocènes, avec des dépôts alluvionnaires à proximité de l'Adour.

Le but de l'opération de 2019 était de réaliser une campagne de prospections intensives et d'y intégrer les données accumulées par le Centre de Recherches Archéologiques sur les Landes (CRAL), notamment issues des surveillances des labours forestiers, afin de constituer un inventaire global.

Lors de la prospection pédestre, nous avons continué à mettre en œuvre le duo GPS/SIG allié à un protocole de travail spécifique pour l'enregistrement rapide et systématique des données de terrain (protocole amélioré continuellement depuis 2002). Même s'il est fastidieux, ce travail est vraiment efficace et permet par exemple de constater des anomalies dans la répartition des vestiges en surface, comme des limites parcellaires ou des voies. Seul bémol dans notre cas : le transfert des données depuis le GPS vers le logiciel

SIG n'est pas entièrement automatisé et cette tâche reste donc chronophage (de 90 à 100 enregistrements par heure).

En complément de ces données de terrain, des enquêtes orales ont été menées auprès des propriétaires forestiers mais peu de signalements étaient exploitables.

Les photographies aériennes ont aussi été analysées, que ce soit celles obtenues par drones, toutes celles consultables sur les sites Géoportail et Google Earth, mais aussi celles obtenues auprès de l'Armée de l'air au début des années 2000.

L'ensemble du mobilier découvert au cours de cette opération de prospection-inventaire est stocké et traité au centre de conservation et d'études de Mont-de-Marsan (CCE). L'inventaire en est tenu et mis à jour par le CRAL (responsable : Stéphane Makala).

■ **Résultats de l'opération de prospection-inventaire de 2019**

Pour la période chronologique comprise entre le Néolithique et la fin du Moyen Âge, 1341 entités archéologiques soit 1030 sites (76,87 %) et 311 indices (23,21 %) ont été enregistrées depuis les premières recherches engagées en 1996, dont près de deux tiers depuis 2013. Le nombre de 1030 sites archéologiques est important mais il est en rapport direct avec l'augmentation de la surface forestière exploitée à partir des années 2011-2012, associé à une intense veille archéologique sur le terrain. Ils se répartissent selon

les grandes divisions chronologiques : Néolithique : 54 (5,24 %), Protohistoire : 640 (62,14 %), Gallo-Romain : 166 (16,12 %), Moyen Âge : 155 (15,05 %), Epoque Moderne : 14 (1,36 %).

La grande majorité de ces sites archéologiques peuvent être interprétés comme des habitats (la typologie du mobilier céramique remonté sur ces sites oriente vers cette hypothèse). Parmi les autres sites archéologiques, 41 sites funéraires sont répertoriés, tous protohistoriques (majoritairement de l'Âge du Fer) exceptés une sépulture à crémation du Bas-Empire (cf. ci-dessous) et un autre site funéraire à crémation de la même période (*ustrinum* ou nécropole). Quatorze sites funéraires n'ont livré en prospection qu'une seule sépulture. Trois nécropoles fonctionnent au second Âge du Fer. En dehors de ces sites funéraires, d'autres sites peuvent être qualifiés avec certitude, dont quelques exemples sont présentés ici :

1- La fosse dépotoir de Labeillé à Tartas (*publication en préparation sous la direction de Jean-Claude Merlet*)

Remontée en surface par le labour forestier, la fosse contenait des fragments de meules en grès, de six vases à usage domestique et 2,5 litres de carporestes carbonisés. La datation au radiocarbone effectuée sur graine donne une fourchette chronologique comprise entre 1418 et 1264 B.C., soit une datation au Bronze moyen, en accord avec la typologie de la céramique. L'expertise carpologique menée par Ch. Hallavant (laboratoire TRACES) a permis de déterminer que les restes proviennent de blés cultivés, l'épeautre et l'amidonniér, toutes les deux céréales d'hiver.

2- Le dépôt métallique du Bronze final de Lagrange (*publication en cours sous la direction de Jean-Claude Merlet*)

Remonté par le labour forestier, ce dépôt a été complètement arasé par la charrue. Il contient

12 bracelets, 1 hache à talon, 1 bouterolle losangique, 1 fragment d'épée, 1 poinçon et 3 lingots. Tous ces objets sont en alliages cuivreux. Des analyses métallographiques ont été réalisées par le laboratoire de Mannheim (Allemagne).

3- Le collecteur d'eau souterrain de Saint-Pierre-du-Mont (cf. fig.).

Il a été découvert par le propriétaire du terrain, lorsque le sommet de l'ouvrage s'est effondré au passage de son tracteur, sur une parcelle nouvellement mise en culture. Ce collecteur a été construit à 215 m à l'ouest du site de Saint-Louis dont le premier état reconnu est un bâtiment sur poteaux porteurs antérieur aux I^{er} et II^e siècles, qui évolue ensuite vers un bâtiment de type aristocratique avec sols en bétons, peintures murales et marbre (Vignaud, 2005). Le site est toujours occupé au Moyen Âge (sa surface semble alors se réduire) notamment par la construction d'une chapelle.

L'architecture du collecteur semble antique mais sa fonction reste encore hypothétique : alimenté par une source située en amont (canalisation de *tegulae*), le collecteur est topographiquement orienté vers la pente sud du plateau où coule un ru dans son thalweg. Il semble donc s'y vidanger ou, plus logiquement, approvisionner une structure mue par l'hydraulique. Des recherches complémentaires sont envisagées sur cet ouvrage (notamment des études géophysiques).

4- Longtemps absent du corpus régional en raison de la difficulté à identifier la céramique, le Second Âge du Fer est désormais attesté avec 32 sites, parmi lesquelles trois nécropoles laténiennes qui livrent toutes de l'armement et des objets de parure. L'une d'elles (Pouyet sud à Geloux) est en cours de fouille par l'Université de Bordeaux (cf. notice Rottier *et al.*, dans ce volume).



Recherche sur les dynamiques d'occupation du sol dans le bassin de la Midouze
Collecteur d'eau de Saint-Louis à Saint-Pierre-du-Mont (photo prise à l'estime)

5- L'atelier de mouture de Populot sur la commune de Benquet (cf. fig.).

En 1980, Brigitte Watier était intervenue sur la commune de Benquet pour y identifier du mobilier céramique antique associé à des meules. Ce mobilier ayant récemment été rendu accessible, onze éléments de meules « à main » (3 *catilus* et 8 *meta*) ont été identifiés par Pierre Caussade, spécialiste des meules hydrauliques antiques.

Le mobilier céramique ramassé sur ce site n'est pas chronologiquement diagnostique en raison du ramassage sélectif pratiqué, sans aucune précision sur la localisation. On note toutefois la présence d'un fragment d'amphore de Tarraconaise et de céramiques communes non tournées caractéristiques de l'Aquitaine méridionale romaine.

Le nombre de meules à main découvertes sur ce site constitue une anomalie en comparaison avec tous les sites du corpus. Si l'on excepte des découvertes isolées, l'agglomération secondaire de Gouts est le seul site connu à avoir livré du mobilier de production de mouture avec une unique *meta*.

On peut donc supposer que le site de Benquet-Populot a été un atelier de production de mouture à l'échelle industrielle. La céramique découverte à proximité immédiate peut sûrement lui être rattachée, bien qu'aucune recherche complémentaire n'ait été menée pour valider cette hypothèse.

6- La sépulture à crémation du bas-Empire de Saint-Martin-d'Oney (*publication en cours sous la direction de Didier Vignaud*)

Sur une parcelle forestière de la commune de Saint-Martin-d'Oney dont l'extrémité a été décaissée pour y préparer un labour, une observation plus poussée de l'anomalie cendreuse de forme quadrangulaire qui venait d'y être repérée a permis de recueillir des esquilles osseuses ainsi qu'un fragment de bord en céramique commune de la période romaine. Le brossage du sol autour de cette zone cendreuse a révélé les contours nets d'une forme presque carrée, cintrée par une rubéfaction du sédiment naturel. L'ensemble de ces éléments définissait un bûcher ou une sépulture à crémation. Menacé par le labour forestier imminent, ce site a fait l'objet d'une fouille de sauvetage.

Les vestiges du bûcher mesurent 2,50 m x 2,10 m x 2,30 m x 2,15 m de côté et ses angles sont légèrement arrondis. Toutes ses parois et son fond sont rubéfiés. La grande moitié nord du fond du bûcher a été extraite après la crémation pour y loger dans le coin nord-ouest une fosse contenant des restes de l'incinération (cendres, esquilles osseuses et nodules de sable rubéfiés, sans agencement notable). En dehors de la fosse ossuaire, quelques esquilles osseuses (rubéfiées) ont été trouvées dans le quart sud-ouest du bûcher (à l'emplacement supposé du tronc du défunt).

Un verre à pied de type Isings 109/111, volontairement brisé (3 traces d'impacts avec un objet pointu) a été déposé en dépôt secondaire sur la partie

supérieure de la fosse sépulcrale. Dans la moitié sud du bûcher, des objets de parure ont été découverts en position anatomique : 2 fibules, 5 bracelets, 2 bagues et 1 collier de 133 perles. Ils pourraient constituer le dépôt primaire de l'incinération. Enfin, trois monnaies (Tetricus II, Constantin Ier et Constance II), une bague et des clous ont été découverts dans les déblais de la partie supérieure de la sépulture qui avaient été poussés vers le sud lors des travaux préparatoires au labour forestier.

L'expertise menée par Sandrine Lenorzer sur les restes osseux montre qu'ils appartiennent à un seul individu de plus de six ans, sans diagnose sexuelle possible. Elle précise que la crémation a dépassé les 600°C. Les objets en verre ont déjà fait l'objet d'une publication par Catherine Hébrard-Salivas (2017) qui les date de la fin du IV^e siècle ou du début du Ve siècle A.D., en accord avec les données numismatiques. Les études du mobilier de parure sont toujours en cours mais les données comparables font défaut.

■ **Dynamiques de peuplement : premières approches**

- Entités groupées

Une vision globale du Bassin de la Midouze nous permet de constater que plusieurs entités archéologiques (sites et indices) se retrouvent groupées dans des micro-territoires, bornés par l'absence d'autres sites (cf. fig.). Dans la majorité des cas, on constate aussi une pérennité dans l'occupation de ces micro-territoires avec une chronologie minimale allant souvent de l'Âge du Bronze jusqu'au Haut-Empire. Comparée aux périodes chronologiques antérieures l'occupation médiévale est sporadique voire absente de ces micro-territoires.

- Choix d'implantation des sites

Quels critères définissent l'implantation des sites dans le Bassin de la Midouze entre le Néolithique et la fin du Moyen Âge ?

■ **L'eau : ressource vitale pour le choix d'implantation d'un site**

Même si quelques exceptions existent, presque tous les sites du corpus sont implantés à moins de deux cents mètres de petits rus encaissés aux débits relativement constants, indépendamment de la saison. L'accès à l'eau est fondamental sans toutefois en subir les contraintes induites, comme les phénomènes de crues.

■ **Le critère économique**

Bien que le manque de données rende difficilement perceptible ce critère, l'économie de certains sites peut être liée à l'activité agropastorale, même si les terrains sablonneux nécessitent un gros travail préparatoire avant la mise en culture.

Mais une autre catégorie d'activité, celle liée à l'exploitation de la forêt et du bois, a pu occuper une place importante mais ne laisser aucun indice



Recherche sur les dynamiques d'occupation du sol dans le bassin de la Midouze
 Une meta de l'atelier de production de mouture de Populot (commune de Benquet)

archéologique - surtout en prospections – hormis le cas spécifique des ateliers de production de matières goudronneuses.

Les études environnementales ont en effet montré que la vallée de la Midouze était sous couvert forestier à la période romaine, avec une anthropisation toujours croissante (cf. *supra*). Cette dernière est donc signe de défrichement nécessitant des exploitants forestiers.

Même si l'activité agropastorale n'est pas à écarter - puisqu'elle est nécessaire pour pratiquer l'agriculture d'auto-suffisance dans les sables des Landes - les ressources issues des métiers de la forêt peuvent aussi polariser l'implantation de sites dans la zone d'étude, du moins, au nord de la Midouze.

D'autres implantations de l'époque romaine se polarisent autour d'ateliers métallurgiques, comme c'est le cas à Beylongue et à le Leuy.

- La quasi-absence de matériaux de constructions durs en contexte rural

En contextes sablonneux, l'architecture emploie exclusivement du bois et du torchis pour la construction des élévations. Même si quelques carrières permettent de s'approvisionner en matériaux durs (calcaires, galets), les fouilles montrent que ces matériaux sont uniquement employés en fondations comme calages de poteaux ou pour construire des sablières basses. Concernant les terres cuites architecturales, plusieurs ont été reconnues, comme des plaques foyères,

des soles perforées ou des tuiles (pour les périodes romaines et médiévales).

■ **Perspectives**

Cette opération a montré que le Bassin de la Midouze apparaît comme une réserve archéologique où les sites ruraux ont été conservés, notamment ceux de petites dimensions. Les habitats groupés sont de toutes tailles, à l'échelle d'un hameau, d'un village, voire d'une agglomération importante (site protohistorique de « La piste des Blaireaux », non décrit dans cette notice).

Les prémisses de l'étude diachronique du peuplement ont permis de découvrir que des pôles d'occupations concentrent des sites sur de longues durées.

Des opérations de prospections-inventaires sont envisagées pour les années 2020 et 2021 afin de couvrir l'ensemble de la zone d'étude et compléter l'acquisition de données sur celle-ci. L'analyse des dalles Lidar de l'IGN est aussi envisagée pour compléter les données de terrain.

Vignaud Didier

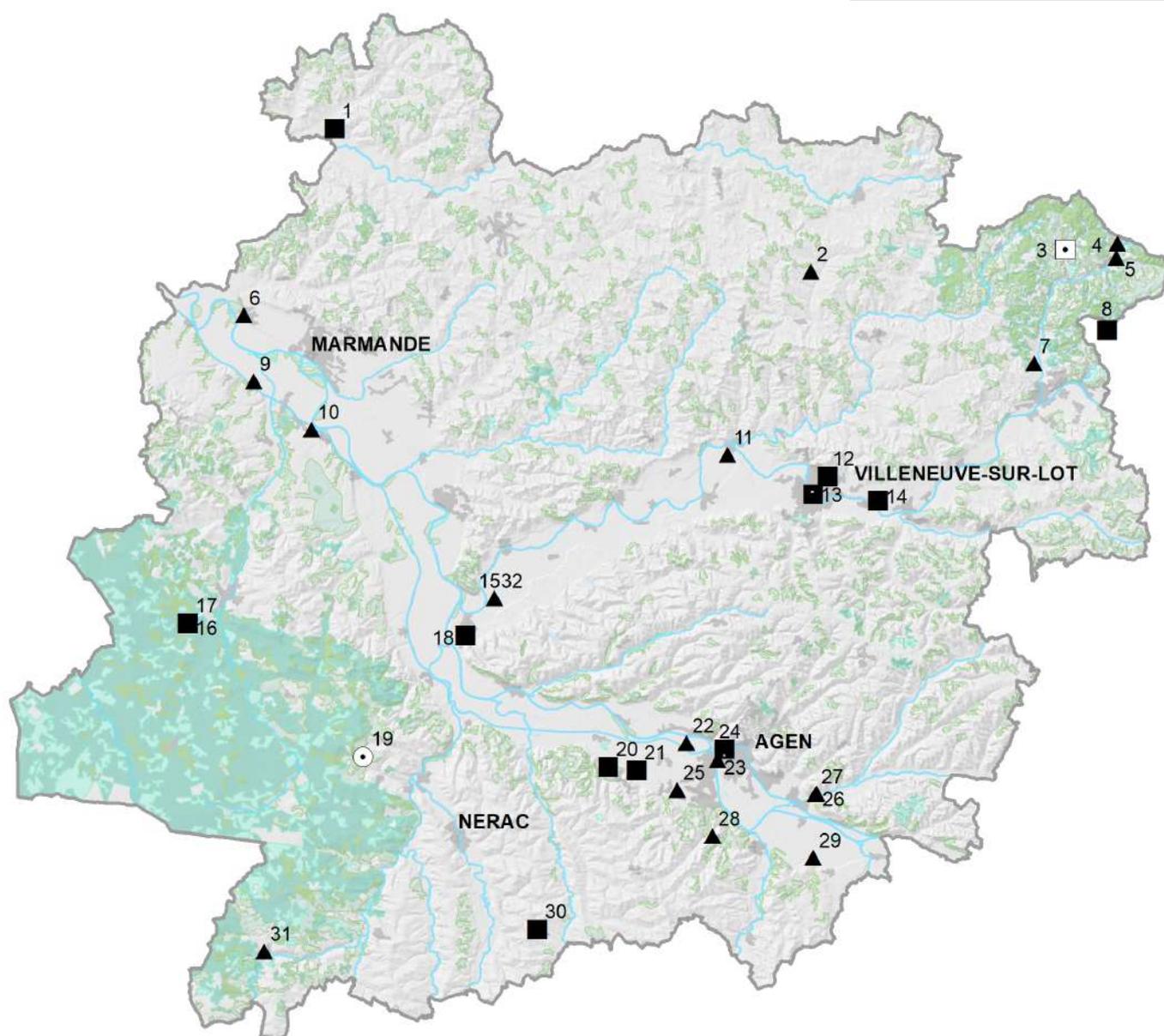
- Hebrard-Salivas C. Gobelet et perles du IV^{ème} siècle à Saint-Martin d'Oney (Landes), *Bulletin AFAV* 2017, p.51-53
- Vignaud D. rapport de sondage, lieu-dit Routin, Saint-Pierre-du-Mont (Landes), S.R.A. Aquitaine, 2005.-

NOUVELLE-AQUITAINE LOT-ET-GARONNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N°Nat.						N°	P.
027767	AGEN	Cité administrative	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	23	294
027773	AGEN	Place Foche et Rue Raspail	PESENTI Claire	EP	FP	24	295
027748	AIGUILLON	9 Rue Claude Debussy	HANRY Alexandra	INRAP	FP	18	296
027602	AIGUILLON	Graviere Gaia Ph 6	SILHOUETTE Helene	INRAP	OPD	15	296
027782	AIGUILLON	Graviere Gaia Ph7	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	32	297
027628	BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE	La Borie del Rey	LANGLAIS Mathieu	CNRS	FP	3	298
027736	CASTELCULIER	Le Burga	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	26	298
027752	CASTELCULIER	Le Burga	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	27	300
027732	DURAS	34 Rue Chavassier	PAYA Dominique	INRAP	FP	1	300
027614	FOURQUES-SUR-GARONNE	Station épuration	SALVE Serge	INRAP	OPD	10	300
027610	FRANCESSAS	Le Castet de la Hire entre le XIIIe et le XIXe siècle	JOLLY Virginie	EP	FP	30	301
027781	LAYRAC	Pont de la Peyre	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	29	302
027702	MOIRAX	Le Bourg	DUCOURNAU Bertrand	OPD	OPD	28	304
027601	MONSEMPRON-LIBOS	Lotissement Lajinjouade	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	7	306
027733	MONTPOUILLAN	Pre du Broc	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	9	306
027739	PINDÈRES	Le Papetier	DEMANGEOT Coralie	EP	FP	16	307
027738	PINDÈRES	Le Moulin du Papetier	GERARDIN Cédric	EP	FP	17	309
027615	ROQUEFORT	Chemin de Fon du Bois	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	OPD	25	309
027663	SAINTE-BAZEILLE	Maison Roigt	IHUEL Ewen	MCC	SD	6	309
027791	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	Eglise Saint-Martin de Mourrens	MAGES Séverine	EP	FP	20	310
027786	SAINTE-EUTROPE-DE-BORN	Château de Scandaillac	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	2	313
027603	SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT	Graviere Gaia Comarque et Flaman	BARDOT Xavier	INRAP	OPD	11	313
027576	SAINTE-FRONT-SUR-LÉMANCE	Château de Bonaguil	BÉAGUE Nadine	INRAP	FP	8	316
027729	SAUVETERRE-LA-LÉMANCE	Camp de Peyres	VIGIER Serge	INRAP	OPD	4	318
027776	SOS	EHPAL Les Deux Vallées	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	31	318
027707	VILLENEUVE-SUR-LOT	Anglade	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	FP	14	318
027684	VILLENEUVE-SUR-LOT	Halle Lakanal	BÉAGUE Nadine	INRAP	FP	13	319
027693	VILLENEUVE-SUR-LOT	Monplaisir	HANRY Alexandra	INRAP	FP	12	319

*Moderne,
Antique,*

**AGEN
Cité administrative**

Âge du fer

Un projet de démolition d'un bâtiment et de construction de nouveaux bâtiments dans l'enceinte de la cité administrative d'Agen a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique.

La surface de 1850 m² était occupée avant notre intervention par le parking des véhicules de service et des véhicules des visiteurs de la cité. L'emprise de la cité Lacuée, outre la caserne du même nom est à l'emplacement de deux couvents, celui des Cordeliers, construit au XIII^e siècle et détruit à la fin du XV^e siècle et celui des Petites Carmes, édifié au milieu du XVII^e siècle et rasé à la fin du XVII^e siècle pour faire place à une manufacture puis à la caserne Lacuée.

A partir des années 50, des travaux liés au séminaire, à la place Verdun, au lycée Jean-Baptiste de Baudre et au commissariat de police, ont confirmé la présence de nombreux vestiges antiques, vestiges qui apparaissent dès 80 cm de profondeur, jusqu'à une profondeur d'au moins 4,50 m, le substrat n'ayant jamais été atteint.

Très peu de structures pouvant appartenir aux deux couvents localisés à l'emplacement de la cité administrative, le couvent des Carmes Déchaussées et le couvent des Cordeliers, ont été mis au jour.

Seul un mur traverse le sondage Tr2. Dans le sondage Tr1, un ensemble de canalisation devait évacuer les eaux de pluie vers le nord-ouest.

Les niveaux antiques sont apparus à 1,30 m de profondeur, soit vers 45,50 m NGF. Ces derniers niveaux d'occupation sont datés par le matériel archéologique du I^{er} siècle ap. J.-C. Des terres brunes, vestiges de jardins et de cultures, recouvrent ces niveaux antiques, témoignages d'un abandon du secteur et d'une mise en culture. Une importante canalisation antique traverse le sondage Tr1. Elle est postérieure à un soubassement de mur, associé à des niveaux de sols de galets. Antérieurement, une succession de niveaux d'occupations alternent avec des niveaux de circulation de cailloux. Ils ont fourni du matériel du I^{er} siècle ap. J.-C. Tout comme cela avait été déterminé au cours du diagnostic archéologique de 2004, il n'y a pas trace d'une occupation postérieure au I^{er} siècle.

Un sondage plus profond a permis d'estimer l'amplitude des niveaux d'occupation jusqu'à une profondeur de 3,50 m soit une cote de 43,40 m NGF. Un vase entier de l'Âge du Fer qui contient des ossements de nouveau né a été prélevé au cours de ce sondage profond. Il n'a malheureusement pas été possible de déterminer dans quel niveau et à quelle cote s'ouvre la structure dans laquelle se trouvait ce vase.

Silhouette Hélène

AGEN Place du maréchal Foch – Rue Raspail

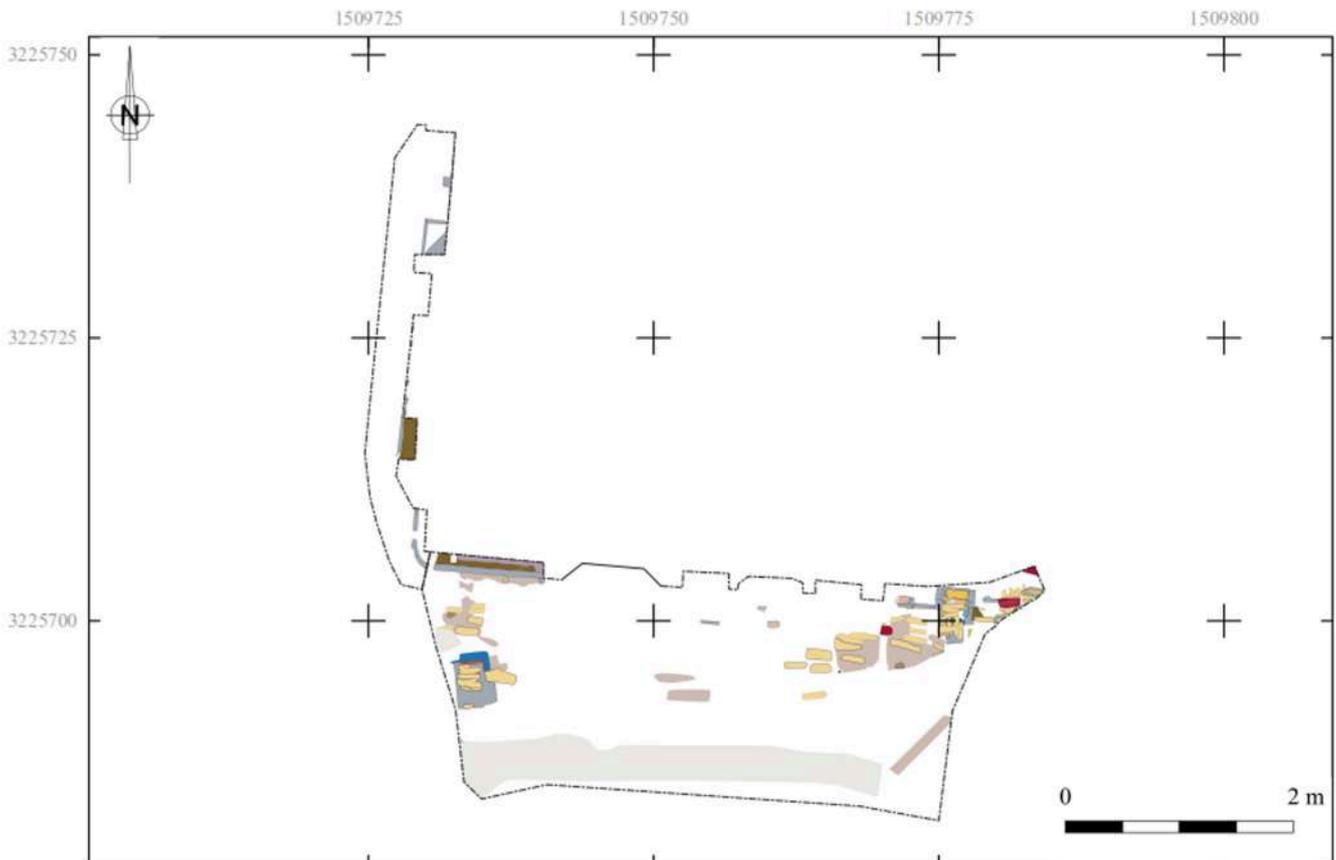
■ Une découverte inattendue du cimetière de la cathédrale Saint-Caprais d'Agen

Le projet d'aménagement du parvis de la cathédrale Saint-Caprais, initié par la ville d'Agen, a donné lieu à la mise au jour fortuite d'un sarcophage et d'une calade. Ces découvertes ont motivé la prescription d'une fouille d'archéologie préventive sur plus de 1 000 m². La fouille s'est concentrée principalement dans un petit secteur autour du sarcophage et a été limitée en profondeur par la côte des travaux.

Les témoignages les plus anciens datent des XIe-XIIe siècles et proviennent des sépultures de coffrage constitués de blocs calcaires taillés. À noter que certains individus sont inhumés sur des lits de charbons de bois. La base, qui sert d'assise au sarcophage, est réalisée à partir des parements de deux coffres en pierre dont l'espace est comblé par un blocage grossier. Une cuve rectangulaire (2,08 m x 0,70 m pour 0,43 m de haut), vierge de décoration, est déposée. Elle est recouverte d'un couvercle en bâtière à quatre pans orné d'imbrications sur les grands côtés et d'un décor végétal sur les petits côtés.

Une rosace, disposée à l'intérieur d'un cadre décoratif, est également présente sur la face nord. La cuve et le couvercle ont été façonnés dans du marbre des Pyrénées. Si ces exemplaires sont généralement datés de la fin du Ve siècle, voire du début du VIe siècle, les deux éléments ont été réutilisés et scellés avec un mortier de chaux rose dont les analyses radiocarbone confirment cette chronologie du milieu du Moyen Âge. Une maçonnerie enserme ce sarcophage. Une porte permettait d'accéder à cette tombe privilégiée. Malheureusement, de nombreuses sépultures y ont été mises au jour gênant ainsi la lecture générale de la construction.

Les coffres en pierre sont abandonnés autour des XIIIe-XIVe siècles au profit de coffrages en brique. Une voie, dont la datation remonte à la fin du Moyen Âge ou au début de l'Époque moderne, est percée par de nombreuses fosses sépulcrales. Elles sont supplantées par des inhumations dans des cercueils et des fosses en pleine terre à la fin de l'Époque moderne. Non loin de la chapelle axiale de la cathédrale, une concentration d'inhumations d'enfants et de très jeunes enfants a été



Agen - Place Foch et Rue Raspail
Plan général des vestiges, topographie et DAO : J.Lachaud Eveha, 2021, Mise au net : C.Pesenti Eveha 2021



*Agen - Place Foch et Rue Raspail
Sarcophage et dégagement au sud, détail du décor sur la face nord du couvercle du sarcophage*

mise en évidence. À l'ouest de l'emprise de fouille, un bâtiment, dont la fonction originelle reste indéterminée, a été réoccupé en caveau collectif (inhumations en cercueil). Enfin, aux XIXe-XXe siècles, une calade est aménagée.

Une partie de la rue Raspail a également fait l'objet d'un suivi de travaux en janvier 2020 ne livrant que des

remblais renfermant des restes humains épars et des constructions liées à des aménagements récents de la cathédrale.

Pesenti Claire

AIGUILLON 9 rue Claude Debussy

Notice non parvenue

Henry Alexandra (Inrap)

Âge du fer,
Bronze final

AIGUILLON A Barbot Gravière Gaïa, Phase 6

La société Gaïa Sarl exploite une gravière sur la commune d'Aiguillon. Etendant son exploitation en 2019 aux parcelles ZH 47p, ZH36, ZH69p, ZH111 et ZH114, pour une surface de 186 000 m², trois phases ont fait l'objet de trois prescriptions archéologiques de diagnostic. La phase 6 se situe sur les parcelles ZH36 et ZH 69p, pour une superficie de 76 000 m².

Les cinq phases d'exploitation précédentes ont fait l'objet de diagnostics archéologiques. En 2018 une étude géologique a mis en évidence une dynamique érosive et des paléosols marqués par une ondulation bien exprimé par une série de concavité et de convexités qui n'apparaissent pas sur le sol actuel. Cette érosion a été en 2019.

Treize tranchées se sont révélées positives sur l'ensemble de l'emprise. Deux occupations appartenant à deux périodes différentes se distinguent.

Six sondages sur la parcelle ZH36 ont fournis un ensemble structures, fosses, fossé, trous de poteau, structure de combustion, appartenant au Bronze final, tranchées Tr81, Tr83, Tr85, Tr86, Tr88 et Tr89. La concentration de trous de poteau associés à des fosses en périphérie laisse entrevoir la présence d'une occupation de l'étape terminale du bronze final. Toutefois, le site très érodé ne nous offre pas de sols associé à ces structures. En 2018, cinq structures fossoyées du Bronze final ont été mises au jour dans deux tranchées de la parcelle voisine, Zh105. Ce sont les seules structures de cette période mis au jour lors des différentes phases d'exploitation de la carrière.

Sur la parcelle Zh69, quatre sondages ont coupé un grand fossé de l'âge du Fer, Tr35, Tr41, Tr42, Tr56. Un petit fossé et une petite fosse ont été mis au jour dans

deux autre tranchées, Tr55 et tr46. De la céramique de l'âge du Fer associée à des fragments d'amphores italique ont été récoltés dans les tranchées Tr6, Tr26 et Tr62. Il s'agit de fragments de panses, lèvres, fonds et décors font défaut.

D'autres indices de l'âge du fer qui ont été observés dans les différentes phases d'exploitation de la carrière. Un épandage de céramique a été mis au jour lors de la phase 1, un fossé et de la céramique lors de la phase 2, un fossé a fourni du mobilier du second âge du fer, enfin, au cours de la phase 5, des fosses, des fosses silos, des trous de poteaux et des fossés se trouvaient concentrés dans quatre tranchées. Au cours de cette dernière phase 6, seuls deux fossés peuvent appartenir à cette même période, mais la datation par la céramique est toutefois assez fragile du fait de la pauvreté du mobilier.

Silhouette Hélène

*Moderne, Antique,
Second Âge du Fer*

AIGUILLON A Barbot Gravière Gaïa, Phase 7

La société Gaïa Sarl exploite une gravière sur la commune d'Aiguillon. Etendant son exploitation en 2019 aux parcelles ZH 47p, ZH36, ZH69p, ZH111 et ZH114, pour une surface de 186 000 m², trois phases ont fait l'objet de trois prescriptions archéologiques de diagnostic. La dernière phase diagnostiquée sur cette gravière, la phase 7, se situe sur les parcelles ZH 111 et ZH 114, pour une superficie de 74 000 m².

Soixante-quatorze tranchées ont été creusées à une profondeur variante entre 0,70 et 2 m.

Soixante-dix-neuf structures ont été mises au jour. Trente-deux appartiennent au second Âge du Fer, trois sont antérieures, quatre sont antiques et dix-huit indéterminées faute de matériel récolté dans leurs comblements, peuvent appartenir à ces périodes anciennes. Ces structures sont apparues sous les labours, entre 0,40 et 0,50 m de profondeur.

Si de rares points de découvertes suggèrent une première fréquentation des lieux au cours de la Protohistoire ancienne, âge du Bronze, voire Premier âge du Fer, l'essentiel des vestiges renvoient à une occupation de la fin du Second âge du Fer (La Tène finale). Les systèmes d'enclos et de grands fossés, les fosses et trous de poteau ainsi que les niveaux de mobilier attribuables à cette période peuvent être datés principalement de la seconde moitié du IIe s. au premier tiers du Ier siècle av. J.-C. Quelques éléments suggèrent une continuité de l'occupation au milieu et au troisième quart du Ier s. Enfin, il n'est pas exclu que le début de l'occupation laténienne puisse remonter à la première moitié du IIe siècle av. J.-C.

L'étude géologique a mis en évidence d'un point de vue agronomique un piètre sol de culture, il n'évolue guère de façon favorable lors de l'Holocène final ; il acquiert un mauvais drainage vertical lors du dépôt des limons argileux superficiels. Il apparaît alors mal drainé lors des saisons pluvieuses.

Un examen minutieux des séquences de creusement et de remplissage de deux fossés gaulois a été corrélé à la découverte de nombreux autres fossés de même chronologie sur des centaines d'hectares. Il a révélé d'abord des modalités de creusement inédites peut-être en raison de la faible qualité structurale du sol pédologique. Ces fossés, associés en un réseau, avaient alors peut-être comme objectif de drainer ces sols sensibles à l'érosion de surface par le ruissellement superficiel des eaux de pluie et appartiennent à un vaste système agraire associé à l'implantation de fermes gauloises.

Mais si les indices recueillis sur le terrain semblent aller dans un même sens, ils apparaissent néanmoins, soit trop disparates, soit trop tenus pour constituer une réalité objective. L'archéologie préventive appliquée à des grandes surfaces semble pourtant à même de révéler l'existence de vastes systèmes agraires à la période gauloise.

Silhouette Hélène

BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE La Borie del Rey

Fouillé durant les années 1950-1960, par L. Coulonges, le site de la Borie del Rey a livré une séquence du Paléolithique final au Néolithique (Coulonges, 1963). Les travaux menés par J. Rousset-Larroque, J.-M. Le Tensorer dans les années 1970-1980 et nous-mêmes plus récemment ont permis de revisiter la question laborienne. Le débat sur les périodes plus récentes et notamment sur la transition Mésolithique-Néolithique demeurerait dans une impasse du fait de l'impossibilité de revenir sur une archéostratigraphie au regard des méthodes de fouilles de l'époque et de l'absence d'archives Coulonges.

En 2019, une nouvelle opération sur le terrain a été coordonnée par M. Langlais et J.-B. Mallye (CNRS PACEA Bordeaux). Elle a permis de confirmer que la grotte était entièrement vidée suite aux fouilles de Coulonges et d'amateurs locaux. En revanche, les fouilles menées sur la terrasse ont mis au jour sous un ensemble constitué de colluvions mêlant du matériel moderne et des objets archéologiques, un ensemble riche de cailloutis livrant du matériel lithique et osseux attribuable au Mésolithique. Plus précisément, la présence d'armatures tranchantes en silex (trapèzes du Martinet et flèches de Montclus) et d'une composante lithique laminaire obtenue en percussion indirecte permet de proposer une attribution au Mésolithique

final. La faune mise au jour est assez classique dominée par le cerf, le sanglier et les bovinés. Dans une moindre mesure on trouve des restes de chevreuil, martre, castor et de tortue. Des dates ¹⁴C sont en cours de réalisation. Ces résultats s'avèrent au cœur du débat sur les interactions entre dernières expressions mésolithiques et les premières phases du Néolithique (en particulier autour des flèches de Montclus).

La poursuite de l'opération dans le cadre d'une triennale (Langlais et Mallye coord. 2020-2022) permettra de préciser la nature de cet ensemble et de mieux appréhender le potentiel sédimentaire et archéologique de la séquence mésolithique (terrasse) de la Borie del Rey. L'équipe scientifique est actuellement composée de Aude Chevallier (MCC), Elsa Defranould, Marine Gardeur, Claire Manen, Benjamin Marquebielle (TRACES), Luc Detrain (INRAP), François Lacrampe-Cuyaubère (Archéosphère), Véronique Laroulandie (PACEA) Mona Le Luyer (Kent univ.), Xavier Muth (Get in Situ), Aurélien Royer (Biogéosciences), Luca Sitzia (Tarapaca univ.) et Alain Turq (PACEA).

Langlais Mathieu, Mallye Jean-Baptiste
au nom de l'équipe scientifique

- Coulonges L. Magdalénien et périgordien post-glaciaires : la grotte de la Borie del Rey (Lot-et-Garonne), *Gallia Préhistoire* 7, 1963p. 1-29.

CASTELCULIER Le Burga

Le projet de construction d'une maison individuelle, sur la parcelle de 908 m², C520, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique. La même semaine, un autre diagnostic a été effectué sur deux parcelles voisines, C247 et C248. Trois sondages ont été creusés sur cette parcelle C520.

Sous les labours, à 0,40 m de profondeur, une couche de 0,50 m d'épaisseur a fourni beaucoup d'éléments de terre cuite architecturale, et de scories. Ce remblai a été observé dans les parcelles C247/C248. Il recouvre toute les parcelles. Il contenait de la céramique très hétérogène, gaulois et antique. Certainement dans un objectif de planifié un terrain en pente, nous ne pouvons pas dater cette aménagement.

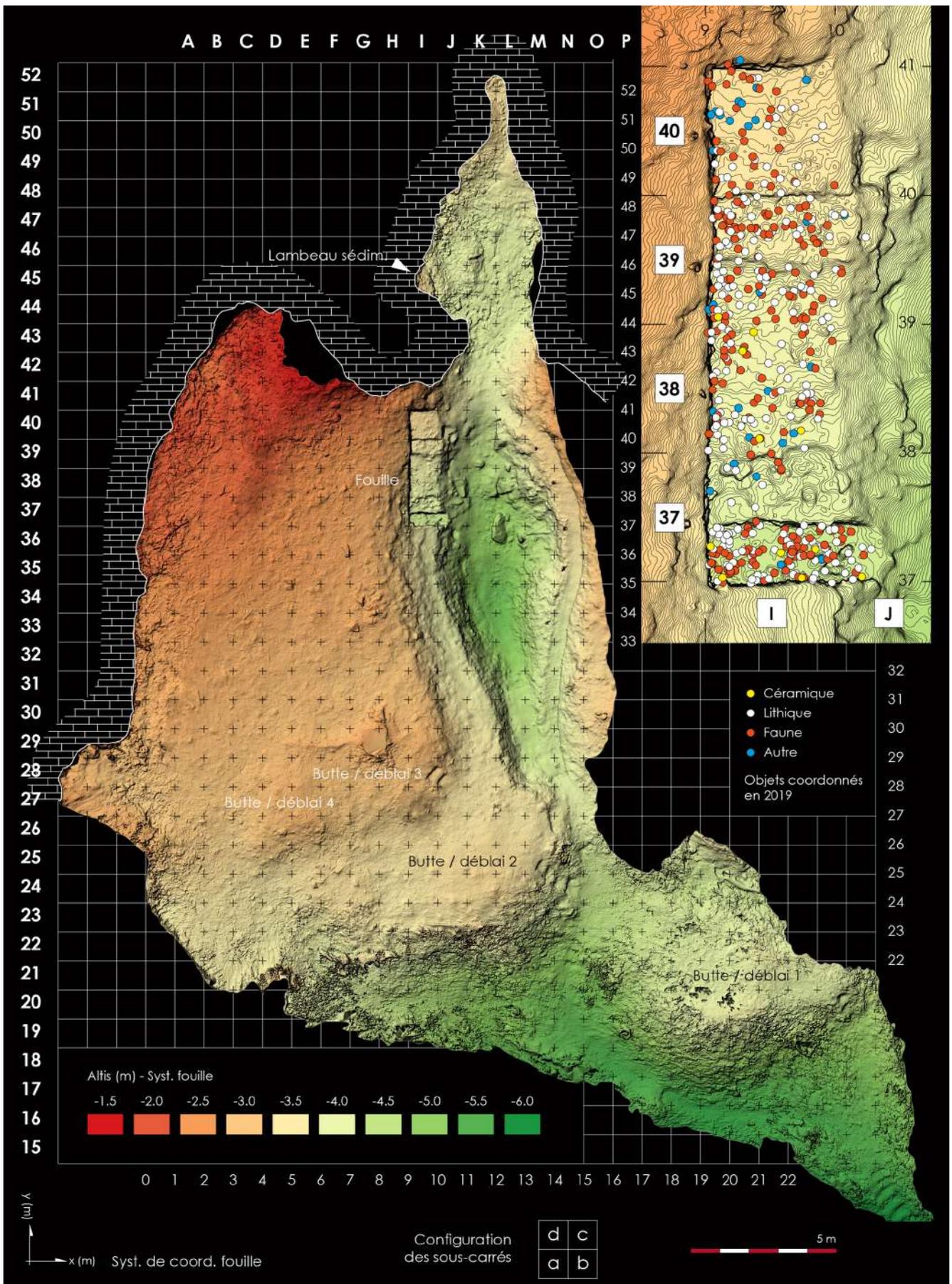
A 0,90 m de profondeur est apparu un niveau qui lui aussi a été observé au cours du diagnostic voisin. C'est

un sable limoneux jaune dans lequel de la céramique protohistorique a été récolté.

Malgré la présence d'un bâtiment antique identifié à moins de 100 m à l'ouest sur les parcelles C247 et C248, aucune structure bâtie ne peuvent ici lui être associée. Seul le remblai de destruction antique qui se trouve sous les labours peut être mis en relation avec celui qui se trouve dans les parcelles C247 et C248. Il est toutefois plus riche en scorie et pourrait provenir d'une zone artisanale.

Sous ce niveau, uniquement au nord de la parcelle, quelques tessons de céramique gauloise ont été récoltés, sans qu'ils soient associés à une structure.

Silhouette Hélène



Blanquefort-sur-Briolance - Borie del Rey
 Plan du site sur le système carroyé de la fouille. En médaillon : focus sur la zone de fouille et objets coordonnés lors de la campagne,
 Source : modèle numérique de terrain sur la base du levé photogrammétrique (drone et terrestre, X. Muth, Get in Situ) exécuté en 2019 ; CAO F. Lacrampe-Cuyaubère,
 Archéosphère. Mathieu Langlais et Jean-Baptiste Mallye

CASTELCULIER Le Burga

Le projet d'aménagement d'un lotissement de six lots, de 5535 m², sur les parcelles C247 et C248, à Castelculier, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique.

Treize sondages ont été creusés dans cette parcelle. Ce diagnostic a été réalisé la même semaine qu'un diagnostic sur une parcelle voisine, C520.

Quelques structures témoignent d'une occupation à l'Âge du Fer du site. Même si de la céramique a été récoltée dans plusieurs tranchées, les structures mises au jour sont concentrées dans les sondages Tr8 et Tr6. Une plaque foyère y est associée à quelques trous de poteau qu'il est très difficile de distinguer sans la présence de calage. Un fossé orienté est ouest n'a été observé que dans la tranchée Tr8. Il a fourni de nombreux fragments de céramiques et d'amphores de la deuxième moitié du I^{er} siècle avant J.-C.

Un fossé mis au jour dans la partie nord de la tranchée Tr6 pourrait être augustéen précoce (St603).

Le bâtiment antique occupe environ 600 m² de la surface sondée. Il se situe dans une zone de 1800 m²,

délimité à l'ouest par un mur qui se poursuit au sud de l'emprise. Neuf murs et un pilier appartiennent à ce bâtiment. L'ensemble est associé à une canalisation d'eau potable qui traverse le site du nord au sud. Il n'est pas possible de proposer un plan de ce bâtiment qui devait se développer vers l'est. Peut-on parler de villa gallo-romaine pour un établissement de moins de 1500 m² ? La présence de tesselles de mosaïque, même si elles ont été récoltées dans les labours, permettent de supposer que nous sommes en présence d'une *pars Urbana* qui se développe certainement au nord de la route qui longe les parcelles diagnostiquées. Presque la majorité des murs ont été récupérés. Le site a servi de carrière et les niveaux de sol ont disparu. L'absence de matériel archéologique datant ne nous permet pas de proposer une datation d'installation et d'abandon de la villa, encore moins de proposer une chronologie relative des structures. Mais il n'est pas exclu que dans les zones non sondées, à l'écart des murs récupérés, des sols soient conservés.

Silhouette Hélène

DURAS 34, rue Chavassier

L'opération de fouille préventive vise à l'étude scientifique des vestiges menacés de destruction par le projet de construction d'une maison individuelle.

Le diagnostic archéologique réalisé en novembre 2018 a mis en évidence une forte densité de vestiges d'époque médiévale et moderne. La problématique de la fouille est triple : déterminer l'appartenance des vestiges construits au prieuré de Duras, établir les différentes étapes de l'évolution du bâti et des différents aménagements potentiellement présents

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée sur une superficie totale de 320 m². Deux phases d'occupation médiévale ont pu être observées.

La plus ancienne datable du Xe au XIII^e siècles est caractérisée par la découverte de trois fours

domestiques, et 26 trous de poteau. On peut lier ces structures à une des premières occupations du village dont nous n'avons pu déterminer la vocation.

La deuxième phase de l'histoire du site est caractérisée par une trame de murs (11) accompagnés de sols. Ces structures sont datables du XIII^e au XV^e siècles. Rien ne permet de lier les découvertes au rempart de la ville et au prieuré médiéval.

La zone est abandonnée durant l'époque moderne et transformée en jardin après que tous les murs présents ont été épierrés ou arasés.

Paya Didier

FOURQUES-SUR-GARONNE Station d'épuration

Ce diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre de la réhabilitation d'une station d'épuration par l'entreprise Eau 47, au lieu-dit « La Forge-l'Église ».

Les parcelles de cette opération sont situées d'une part sur le plateau de la haute terrasse de la Garonne, et de l'autre au pied du coteau, à proximité immédiate

du cimetière actuel. L'emprise du projet concerne à la fois le bourg médiéval et moderne de Fourques-sur-Garonne et la « vieille église » qui correspond à la paroisse médiévale. Neuf tranchées ont été réalisées pour une surface totale de 340,6 m².

Sur le plateau dominant la vallée de la Garonne, le sondage Tr3 a révélé la présence de quatre structures fossoyées attribuables à deux périodes chronoculturelles différentes. Un fossé d'1,1 m de large, orienté est/ouest et longeant le rebord de terrasse a livré un corpus de 286 tessons de céramique attribuable à la période de la Tène. Les trois autres structures conservées sont des silos médiévaux dont la céramique est datée du Moyen Âge (XIe-XIIe siècles). La parcelle concernée par ces deux occupations est

une étroite bande d'environ 20 m de large orientée sud-est/nord-ouest (longeant le chemin creux actuel) et situé sur le rebord du plateau. Les structures observées attestent donc d'une occupation de cette terrasse aux périodes de la Tène et du Moyen Âge et il nous semble important d'être vigilant quant aux futurs aménagements réalisés sur les parcelles voisines.

Le sondage Tr9 réalisé à côté du cimetière actuel, au pied du coteau, a permis l'observation d'un niveau de remblai moderne (XVIIIe-début XIXe siècles) correspondant probablement à la mise en place du canal latéral à la Garonne situé à environ 80 m.

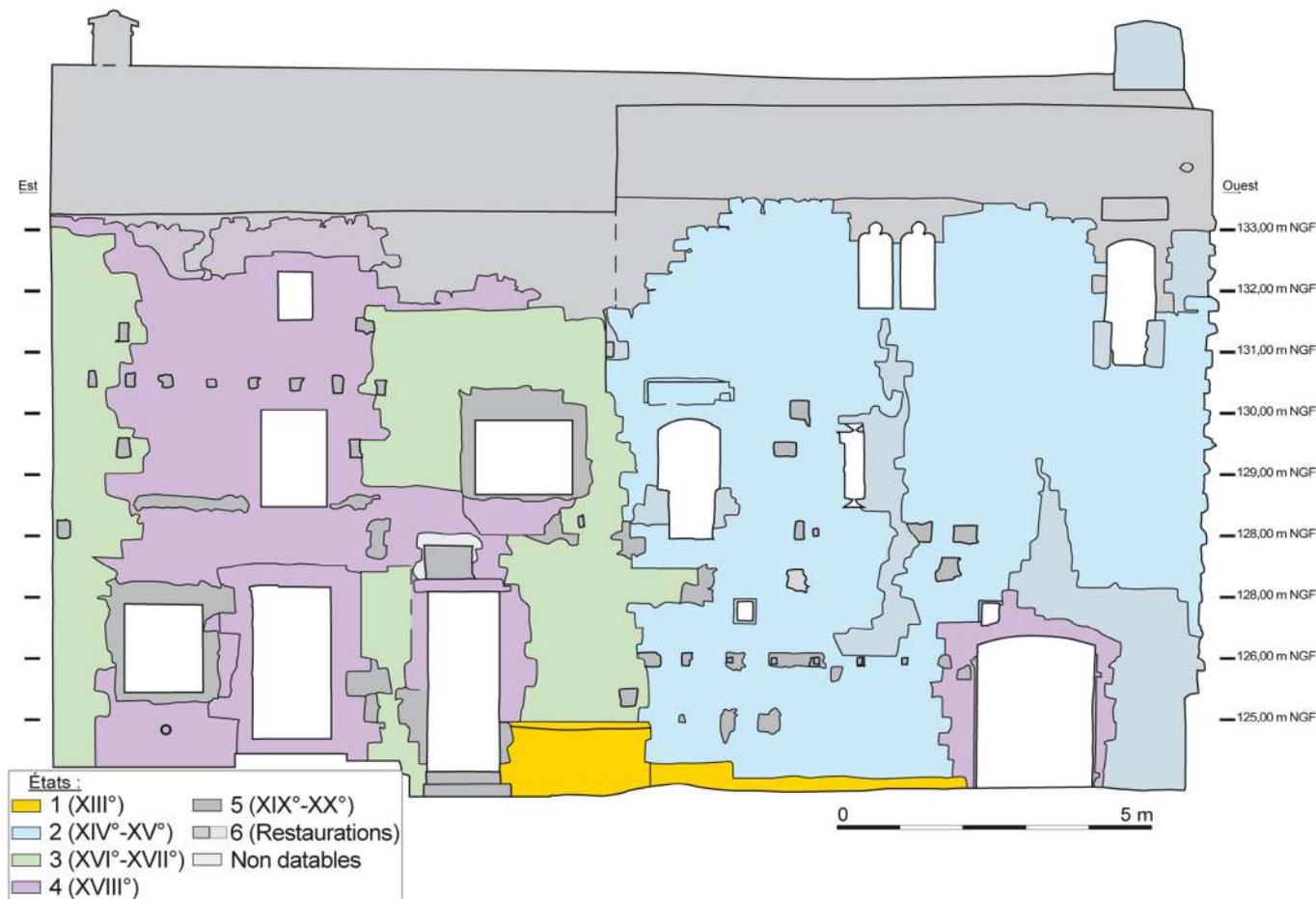
Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Salvé Serge

Bas Moyen Âge,
Époque moderne

FRANCESSCAS Le Castet de la Hire entre le XIIIe et le XIXe siècle

Francescas est située à la limite sud du Lot-et-Garonne, proche du Gers et d'Agen, dans un vallon ouvert, à flanc de colline. Du mobilier et des aménagements attestent d'une présence humaine depuis l'antiquité dans la cité. Elle conserve de

nombreuses traces du Second Moyen Âge dans son tissu urbain : des noms de rues hérités de l'occitan, des rues étroites, cernées par une ceinture ellipsoïdale, suivant le rempart et des maisons en pierres et pans de bois, dont le Castet de la Hire, situé au nord-ouest de



Francescas - 7-9 Rue Arragegat

la cité. Les premières mentions de Francescas datent du XI^e siècle. À partir de 1264, la ville devient centre de bailliage puis est transformée en bastide en 1285. En 1318, elle est annexée à la couronne d'Angleterre. Elle a subi plusieurs sièges au cours de la guerre de Cent Ans puis des guerres de religion.

L'opération archéologique s'est déroulée en trois temps : un levé photogrammétrique par drone des quatre faces du bâtiment, puis une étude en archives, enfin une étude de bâti. Ce sont 927 m² d'élévations qui ont été observés. Le Castet est constitué de deux corps de bâtiments rectangulaires, formant un édifice est-ouest d'environ 18 m par 9,5 m. Chaque corps comporte trois niveaux dont le dernier est en pans de bois sur la façade sud. À l'exception de ce niveau, les élévations sont en moellons équarris, ou en pierres taillées pour les aménagements, à deux parements et blocage. Le Castet a connu de nombreux réaménagements entre les périodes médiévales et modernes, comme les adjonctions de constructions, nord et sud au XIX^e siècle. Le corps ouest du Castet a été inscrit aux Monuments historiques en 1996. Si une prescription a été faite pour permettre les observations archéologiques en amont de sa restauration, une première phase de consolidation en 2014 a impacté

le dernier niveau, ainsi que plusieurs autres zones. Le troisième niveau du corps ouest conserve des aménagements d'une salle d'apparat (cheminée, baie géminée...), toutefois il est difficile de déterminer la fonction des autres espaces. Il s'agirait d'une maison noble, qui n'a plus d'éléments défensifs.

En résumé, l'édifice connaît six états successifs : le premier (XIII^e), au niveau du bâtiment est, est constitué des vestiges du rempart d'origine. Le second (fin XIII^e-XIV^e), s'appuyant sur ces vestiges, se compose d'un bâtiment maçonné sur trois niveaux, dont le dernier, au sud, est à pan de bois.

L'état 3 (XV^e-XVI^e) correspond à la réédification d'une partie du bâtiment est. L'état 4 (XVII^e-XVIII^e) voit le remaniement du corps est, avec l'installation d'ouvertures (portes et fenêtres). L'état 5 (XIX^e-XX^e) est identifié comme le réaménagement de l'espace, avec la création de nouvelles portes, l'adjonction de bâtiments (d'habitation ou de stockage) au nord et au sud. Enfin, l'état 6 (XXI^e) est la démolition des bâtiments attenants au nord et au sud et des travaux de réfection de maçonneries de 2014.

Jolly Virginie

Protohistoire,
Antiquité,

LAYRAC Pont de la Peyre

Moyen Âge

D'une surface totale de 71 885 m², le diagnostic archéologique des parcelles cadastrales C 44, 45, 95, 979, 981 et 988, intitulé Pont de la Peyre, intervient préalablement à un projet d'extension de carrière alluvionnaire déposé par la société d'exploitation GAÏA SARL (ex-ROUSSILLE). Le sous-sol de la zone étudiée est caractérisé par les formations graveleuses quaternaires de la basse plaine inondable composant le lit majeur de la Garonne. Ces alluvions mis en place au Pléistocène supérieur et à l'Holocène sont jalonnés par des dépressions à contours arrondis correspondant aux vestiges de paléo-réseau hydrographique à chenaux méandriformes qui témoignent du caractère divagant du fleuve durant l'Holocène. Les terrains sondés intègrent plus particulièrement une dynamique de sédimentation consécutive à la présence d'un ancien bras mort secondaire du ruisseau l'Estressol s'écoulant à 350 mètres à l'est. Ce petit affluent de la Garonne a développé son bassin versant sur les formations molassiques tertiaires plus au sud. Les traces d'occupation archéologique repérées sur ces terrains fertiles de la plaine layracaise s'étendent du Néolithique au Moyen Âge, mais ce sont surtout la Protohistoire et l'Antiquité qui y sont le plus représentées (Moreno, Fournier 1997 ; Fournier, Jacques 2009 et Coutures, Fournier 2010). Les cartes anciennes mentionnent à la fin du XVIII^e siècle un toponyme disparu *St Martin* proche du site et confirment, pour les périodes les plus

récentes, la vocation agricole des terrains sondés au découpage foncier immuable.

Les 91 tranchées de sondage couvrent une surface d'ouverture de 4051,79 m², correspondant à 5,63 % de l'emprise prescrite. Les résultats conjugués de l'analyse des 69 vestiges structurels et 25 indiciaires mis au jour, et des études des témoins matériels qui s'y rattachent, montrent trois périodes d'occupation anciennes distinctes.

La Protohistoire rassemble onze structures identifiées et vingt ramassages de matériel sur 25 tranchées concernées au total. L'étalement des témoignages mobiliers récoltés semble consécutif d'une reprise ancienne de la sédimentation alluviale au sein de la plaine de débordement. Les processus secondaires d'érosion des microreliefs et de colmatage des paléo-dépressions ont pu contribuer à l'altération des contours de certains creusements et à la remobilisation de résidus matériels. C'est dans la zone centrale dépressionnaire et anciennement érosive (bras mort du ruisseau) qu'ont été mis au jour les éléments les plus profondément enfouis et les plus anciens caractérisés, attribuables au Néolithique récent/final. La concentration d'indices structurée et associée à des densités fortement croissantes des épandages céramiques se localise légèrement plus au nord, à des niveaux altimétriques plus élevés, en partie sud-est de la parcelle C 44. Les mieux conservées d'entre-elles consistent en des creusements de type fosse. D'autres



Layrac - Pont de la Peyre

La voirie antique empierrée en berne de tranchée, avec ses fossés bordiers partiellement sondés dans le fond. V.Duphil, Inrap

forment de grandes cuvettes très évasées aux limites imprécises contenant de la céramique, des fragments de terre crue rubéfiée, des galets et de rares silex taillés. Signalons enfin un amas de galets déstructuré. La cohérence de profondeur d'enfouissement des nappes de vestiges et des structures dégagées est remarquable, les cotes d'apparition étant par ailleurs plutôt au sommet des séquences, soit entre 0,40 et 0,50 m de profondeurs relatives moyennes. Une telle configuration générale n'est pas sans évoquer l'hypothèse d'occupations localisées en bordure nord - ou à proximité - du réseau hydrographique constitué par l'ancien bras mort qui leur serait contemporain, bien qu'en phase de comblement avec des matériels piégés en position colluviale dans la séquence de colmatage supérieur. L'étude du mobilier céramique collecté dans et hors structures montre un large spectre de fréquentation de la plaine alluviale pour cette époque ancienne entre le Néolithique récent et le Second Âge du Fer. Elle propose un paroxysme au cours du Premier Âge du Fer, avec également de nombreux éléments du Bronze moyen, conformément à l'analyse du mobilier issu des terrains alentours des fouilles de sauvetage sur la gravière proche du lieu-dit Fittes (Fournier 2012).

L'occupation antique couvre au total onze tranchées, reliées les unes aux autres par 31 structures

et un ramassage mobilier. Très homogène, elle se caractérise uniquement par la présence d'une voirie traversant l'intégralité de l'emprise selon un axe sud-sud-est/nord-nord-ouest, qui semble s'infléchir vers le nord près du plan d'eau limitrophe de la carrière. De tradition romaine, la route se compose d'une chaussée en graviers et galets prélevés localement, ceinte par des fossés de drainage latéraux (cf. fig.). La présence ponctuelle de larges cuvettes limitrophes comblées souligne le recours à des travaux préalables d'installation sur le modèle des *agger*, parties en remblai permettant de stabiliser la voirie et ses abords, et d'en assurer sa linéarité. L'existence d'un tracé antérieur à la voirie antique n'est pas perceptible. Toutefois, la présence de fragments d'amphore italique Dressel 1B dans une de ces cuvettes constitue un marqueur chronologique évocateur d'une construction précoce, pendant la conquête romaine au cours du I^{er} siècle av. J.-C. Le degré de conservation de la voie est inégal, parfois très altéré à la base de l'horizon de labour du sol actuel, voir quasi-nul en limite sud-est de l'emprise. Les sondages ont pu mettre en évidence deux états du tracé durant sa période d'utilisation, séparés par un épisode de comblement massif des fossés par les matériaux issus de la bande de circulation. Hormis de rares fragments de tuile (*tegula*, *imbrex*) et d'amphore,

surtout piégés dans le comblement des fossés, le mobilier est extrêmement parcimonieux et n'apporte pas de précision concernant la longévité de cette voie. La découverte de cet itinéraire en rive gauche du fleuve est inédite. Avec une chaussée dont les dimensions sont comprises entre 4,28 et 6,34 mètres de large, la voirie découverte sur le présent diagnostic intègre la catégorie des *viae vicinales*, axes secondaires du réseau routier antique.

Les vestiges relatifs à l'occupation médiévale du site se manifestent sous la forme de 21 structures et quatre ramassages mobiliers répartis dans douze tranchées. L'analyse des résidus du vaisselier domestique (cruches et pots), découverts en bon état de conservation, resserre la datation sur le Moyen Âge classique, entre le XI^e et le XIII^e siècle de notre ère. Deux pôles apparaissent. Le plus conséquent est localisé sur la frange Est de l'habitat actuel et occupe une surface d'environ 1,8 ha. Il constitue une vaste zone dédiée majoritairement à l'activité agricole à travers la présence de vestiges illustrant différentes étapes de la chaîne opératoire du grain. Le stockage et la conservation sont assurés par des batteries de silos, réservoirs creusés à usage unique généralement réutilisés comme dépotoirs. Le séchage et la cuisson sont réalisés par des fours culinaires hémisphériques enterrés et ouverts sur de larges fosses servant à la fois d'aire de travail excavée et de cendrier. Très souvent, ces deux types de vestiges sont retrouvés associés en périphérie de l'habitat rural médiéval. Dans le cas présent, les composantes de ce dernier n'ont pas été perçues. Bien que les structures découvertes appartiennent essentiellement au registre de l'archéologie agraire, l'activité artisanale est suggérée par la présence de nombreux déchets métallurgiques liés à la réduction du minerai de fer (scories de coulée de bas-fourneaux). Les structures de combustion liées à cette activité sidérurgique n'ont cependant pas été localisées. Quelques tronçons de fossés, difficiles à suivre et à relier en raison d'un degré de conservation très variable, semblent enserrés ce *locus* au nord et à l'est, et suggèrent en son sein une possible sectorisation des activités. Le second pôle, situé à la pointe nord de l'emprise, constitue peut-être une antenne du premier et ne rassemble comme vestiges que deux fours installés autour d'une même fosse de travail. Ces

vestiges médiévaux sont à mettre en relation avec les problématiques d'occupation de ses sols fertiles de plaine de façon saisonnière ou permanente par des petits groupes de population. Peut-on y voir dans le cas présent l'origine du lieu-dit *St-Martin* disparu après le XVIII^e siècle ? Ils se superposent à la voirie antique et contribue vraisemblablement à fixer les modalités de l'habitat dispersés pour les périodes suivantes.

Cinq structures intégrant une période d'appartenance imprécise sont localisées en bordure ou intègre la zone médiévale. Certaines d'entre-elles sont des fosses/foyers s'inscrivant dans des creusements irréguliers de type chablis à mettre en relation directe avec des activités agricoles de type essartage. Si ce n'est l'absence d'éléments datant, elles montrent des similitudes dans leur couche de remplissage avec certaines fosses médiévales. L'idée d'un synchronisme entre ces dernières et cette période n'est donc pas exclue.

Ces résultats multi-périodiques s'inscrivent également dans une problématique d'étude plus globale sur les occupations humaines passées en moyenne vallée de Garonne et leur influence sur l'évolution des sols et des paysages de la basse plaine. A cet effet, ils rejoignent les nombreux signaux chronologiquement identiques, découverts ces dernières années sur les multiples sites à développement économique actuels (gravières, TAG, etc.) diagnostiqués du sud au nord à Boé, Brax et Sainte-Colombe-en Bruilhois, Buzet-sur-Baïse, Damazan, Fauillet, Montpouillan...

Duphil Vincent

- Coutures Ph., Fournier F. *Bilan scientifique 2010*. DRAC Aquitaine – SRA. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction des Patrimoines, Sous-direction de l'Archéologie, 2012. p.158-159.
- Fournier F. *Bilan scientifique 2012*. DRAC Aquitaine – SRA. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction des Patrimoines, Sous-direction de l'Archéologie, 2014. p.158-159.
- Fournier F., Jacques Ph. *Bilan scientifique 2009*. DRAC Aquitaine – SRA. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Patrimoine, Sous-direction de l'Archéologie, 2011. p.128-129.
- Moreno J.-L., Fournier F. *Bilan scientifique 1997*. DRAC Aquitaine – SRA. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Patrimoine, Sous-direction de l'Archéologie, 1998. p.83.

MOIRAX Le Bourg

Une opération de diagnostic de trois jours a été réalisée à Moirax en préalable à un projet de réhabilitation et d'aménagement des espaces de voiries autour de l'église, dans le centre bourg. Notre-Dame de Moirax a été fondée au XI^e siècle dans le mouvement de réforme grégorienne qui s'articule sur un réseau d'abbayes autour de Cluny en Bourgogne. Elle a sans doute été précédée par une autre église paroissiale dont il ne reste pas de trace.

L'assiette du projet, sur le parvis de l'église, le long du mur nord et dans la rue du couvent à proximité pouvait permettre grâce à des sondages mécaniques de lever une partie du voile sur les occupations antérieures, contemporaines et postérieures à la construction de l'édifice.

Trois sondages ont permis de répondre en partie aux questions posées.



Moirax - Le Bourg
Tr 1, vue d'ensemble des solins us 113 et 114, photo Inrap Bertrand Ducourneau

Un long sondage, disposé dans un axe est-ouest sur le parvis de l'église, face à la porte d'entrée a permis de mettre en évidence dans la partie orientale de la tranchée des traces anciennes de constructions sur solins, non datées et installées sur le substrat naturel largement rubéfié. Ces solins, associés à un espace de sol aménagé de blocs de calcaire sont recouverts par un remblai dans lequel sont creusées des sépultures orientées est-ouest. Ces sépultures qui peuvent montrer des recoupements ont été reconnues sur toute la surface du sondage. Le cimetière qui n'apparaît pas sur les cadastres anciens a sans doute fait l'objet d'un curage partiel et d'un recouvrement par des remblais à l'époque moderne. Un mur orienté nord sud, parallèle à la façade ouest de l'église est installé dans ces remblais et recoupe une partie des sépultures. Il pourrait correspondre à la présence d'un porche en avant du portail.

Le second sondage, de faible emprise le long du mur nord de l'église nous renseigne sur la présence de sépultures à l'exclusion de témoins bâtis. Une tombe

creusée dans le substrat et aménagée d'une logette céphalique nous permet d'y voir le modèle d'une sépulture médiévale.

Enfin, le troisième sondage, lui aussi de faible emprise et conduit sur la petite placette formée par l'angle de la rue du couvent a permis de mettre en évidence des témoins d'aménagements sous forme de structures en creux creusées dans le substrat argileux. Les éléments de datations dont nous disposons nous invitent à les situer autour des XII-XIIIe siècles. D'importants apports de remblais les scellent. La faible ouverture ne permet pas pour autant d'y voir une forme d'organisation spatiale.

Les résultats du diagnostic, pour positifs qu'ils soient, offrent donc l'image de la présence de vestiges diachroniques allant de périodes probablement antérieures à la construction de l'église jusqu'à une époque postérieure au déplacement du cimetière attendant à l'église.

Ducournau Bertrand

MONSEMPRON-LIBOS

Lajinjouade

Situé à la confluence de la Lémance et du Lot, le village « perché » de Monsempron était le siège d'un prieuré conventuel et fortifié dès le XIe siècle. C'est toutefois plus au sud, au lieux-dits Las Pélénos et Sous-les-Vignes, sur le territoire de l'ancien port fluvial de Libos, qu'un site d'habitat préhistorique en karst et sous abri, recelant des restes anthropologiques néanderthaliens (Moustérien), a fait l'objet de plusieurs campagnes de recherches archéologiques depuis la seconde moitié du XIXe siècle (Scolan, Santos, Tillier, Maureille, Quintard 2012).

Le diagnostic réalisé sur les parcelles AC 116, 218, 220, 243, 246, 249, 252, 254 et 257 du lieu-dit Lajinjouade, à 2,3 km au nord du bourg historique, consistait donc à s'assurer de la présence ou non de vestiges archéologiques, avec une sensibilité pour les périodes anciennes. Les douze tranchées de sondage, réalisées avant la mise en vente d'une partie de ces terrains destinés à l'habitat pavillonnaire, représentent une surface d'investigation de 694,3 m², équivalente

à 5,19 % de l'emprise prescrite et 8,37 % l'emprise concernée par les futurs travaux d'aménagement.

Le sous-sol de ces terrains implantés sur la basse terrasse de la Lémance, n'a livré que de maigres indices concernant les occupations humaines passées. Le caractère isolé du trou de poteau, ou de piquet, incite plus à le rattacher à des activités agricoles. Le fossé intègre très certainement une trame parcellaire ancienne, également destinée à drainer les eaux des terrains vers le contre-bas. L'absence de mobilier rend leur datation quasi-impossible, avec un soupçon toutefois concernant les périodes historiques récentes. Aucun indice attribuable aux périodes préhistoriques n'a été mis au jour, et ce, malgré la réalisation de sondages profonds et le terrassement d'horizons pléistocènes.

Duphil Vincent

- Scolan H., Santos F., Tillier A.-M., Maureille B., Quintard A., Des nouveaux vestiges néanderthaliens à Las Pélénos (Monsempron-Libos, Lot-et-Garonne, France). In : *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, volume 24, 2012. pp. 69-95.

Antiquité,
Moyen Âge

MONTPOUILLAN

Pré du broc phase 17, ZB90

Époque récente
et moderne

Cette opération de diagnostic préventif a été effectuée dans le cadre d'une nouvelle extension de carrière. Elle a concerné une surface nette de 25 651 m² pour laquelle 85 tranchées ont été réalisées ; 8,08 % de la superficie à diagnostiquer ont ainsi été reconnus.

Elle a mis au jour la vaste emprise du paléochenal de la Garonne et son bord méridional. Un fossé et une plateforme graveleuse contenant du mobilier résiduel antique et médiéval ont également été découverts. L'utilisation combinée des différentes cartographies

et des données Lidar de l'IGN ont permis une analyse de l'évolution de la microtopographie locale. L'ancien bras du Sérac et à sa dérivation lors de la construction du canal latéral à la Garonne au milieu du XIXe siècle ont été mis au jour. Une hypothèse fonctionnelle a également été proposée pour la plateforme graveleuse ;

elle pourrait témoigner d'une ancienne implantation humaine sur les digues bordant l'ancien affluent. Les différentes interventions visaient probablement à drainer la plaine inondable de la Garonne afin de favoriser les cultures.

Moreau Nathalie

Protohistoire,
Âge du Fer,

PINDERES Le Papetier

Premier Âge du Fer

Le site du Papetier se localise sur une partie particulièrement méconnue du rebord du bas plateau landais, à l'emplacement d'un projet de construction concernant une emprise d'une superficie de 78 ha à cheval sur les communes de Pindères et Beauziac.

Considérant l'impact des travaux sur le sous-sol, un diagnostic archéologique a été prescrit et réalisé par l'Inrap en hiver 2019 (Bourguignon et Calmette 2019).

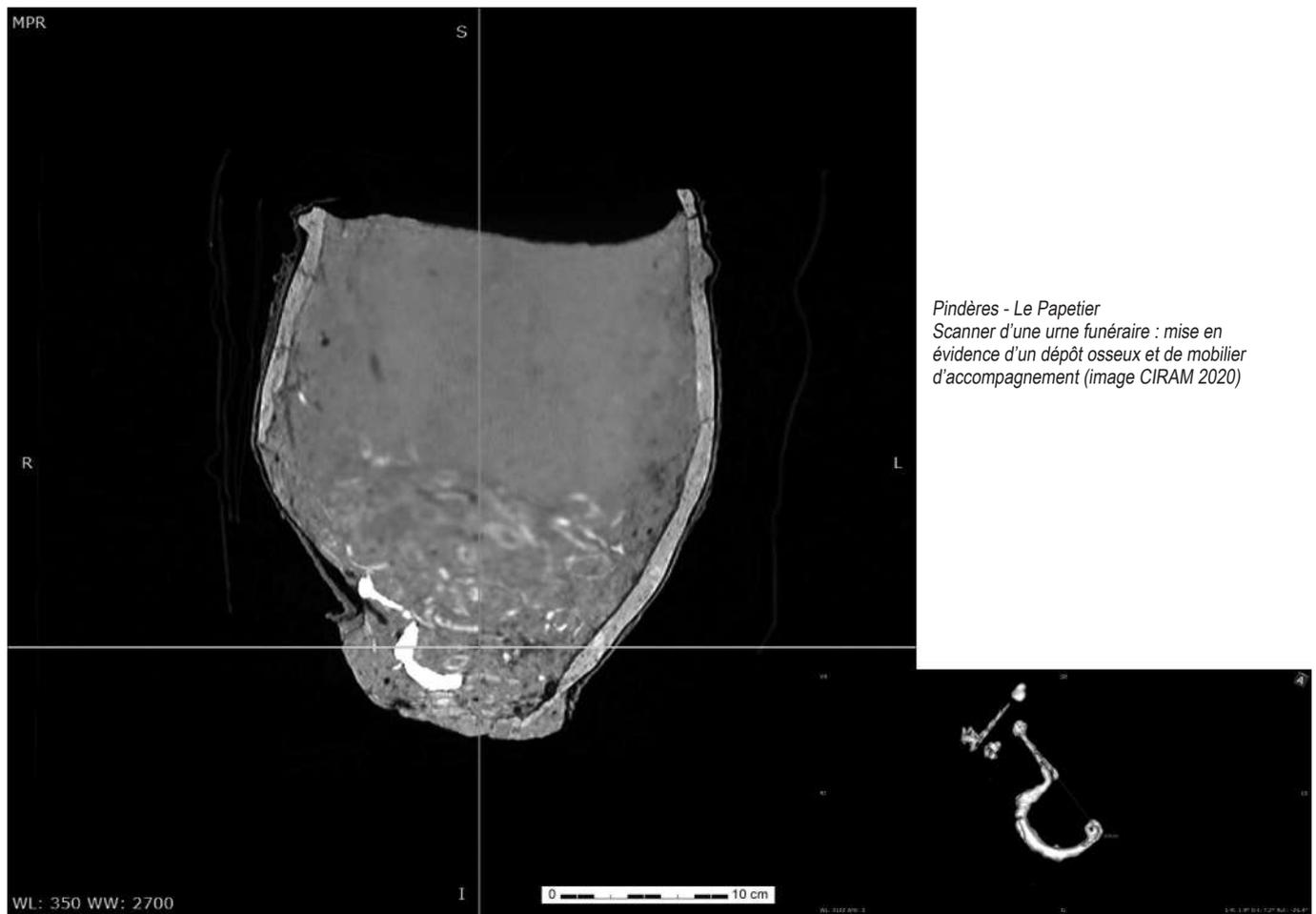
La fouille archéologique concerne une emprise de 3 hectares. Elle porte sur une vaste nécropole tumulaire à incinérations du Premier Âge du Fer caractérisée par une quarantaine de cercles de pierres érigés à l'aide

de blocs calcaires de provenance locale, identifiés d'une part à l'extrémité méridionale de l'emprise (le Papetier 3), d'autre part au sud-est de l'étang du Papetier (le Papetier 2). Ces structures, dotées d'une à trois couronnes concentriques, présentent un contour de plan circulaire dont le diamètre varie entre 2,30 et 17,90 m.

Un mode de construction domine. Une phase de préparation (décapage de l'espace compris au sein des cercles de pierres afin de produire une surface plane) précède la mise en place des dépôts funéraires au sein de structures fossoyées. L'érection



Pindères - Le Papetier
Exemples de dépôts funéraires (clichés Hadès 2019)



Pindères - Le Papetier
 Scanner d'une urne funéraire : mise en évidence d'un dépôt osseux et de mobilier d'accompagnement (image CIRAM 2020)

du dôme correspond à une phase de remblaiement qui semble s'effectuer en un seul temps, préalablement à l'édification du cercle de pierre. Aucune structure de délimitation supplémentaire n'a pu être formellement identifiée (fossé, talus, etc.).

La fouille exhaustive des trente-huit tertres a révélé un peu plus d'une cinquantaine de dépôts funéraires réalisés au sein de fosses subcirculaires. Seules deux structures présentent un creusement quadrangulaire, le maintien des parois étant initialement assuré par un coffrage en matière périssable.

Deux types de dépôts ont été identifiés. Dix-sept sont composés d'assemblages de tessons de céramique épars dont l'appartenance à un ou plusieurs vases reste à déterminer ; 54 sont constitués d'une ou deux urnes cinéraires, la plupart du temps recouvertes d'un plat circulaire creux posé à l'envers. Les vases cinéraires sont le plus souvent associés à un ou plusieurs vases accessoires ainsi qu'à du mobilier métallique en fer ou alliage cuivreux. Ceux-ci correspondent à des éléments

d'habillement ou de parure, de toilette, ou encore à de l'armement et des outils (cf. fig.).

Si quelques éléments permettent d'ores et déjà d'en cerner la chronologie, et que les données architecturales et stratigraphiques fournissent des informations générales relatives aux modes de construction, de nombreux travaux doivent encore être conduits afin d'appréhender son fonctionnement et de procéder à son intégration dans le contexte funéraire régional. La richesse des assemblages de mobilier dans les sépultures offre par ailleurs la perspective d'apporter des données nouvelles sur les pratiques funéraires et les faciès mobilier de la fin du Premier Âge du Fer dans le sud-ouest de la France.

Demangeot Coralie

- Bourguignon L. ; Calmette P. Nouvelle Aquitaine. Lot-et-Garonne. Beauziac et Pindères, Cinq Hardits, Lahoutan, Le Papetier. *Rapport de diagnostic archéologique*, 2019, Inrap Nouvelle Aquitaine et Outre Mer.

PINDERES

Le moulin du Papetier

Une fouille archéologique s'est inscrite sur une partie de l'outil de production d'un moulin installé sur la commune de Pindères, au lieu-dit le Papetier. L'ancien complexe se situe sur le tracé d'un cours d'eau appelé le Rieucourt aussi connu sous le nom de ruisseau du Papetier.

L'emprise, circonscrite entre une retenue d'eau et les vestiges du moulin enserrés dans une zone boisée protégée, n'a finalement concerné qu'une portion du canal d'amené, une vanne en béton et quelques aménagements de berge (remblais et murs de soutènement).

La post-fouille est en cours. Si la phase terrain a sorti peu d'éléments, quoique deux états du bief ont été perçus, une étude archivistique permettra de mieux connaître ce moulin, dont la ou les vocations sont loin d'être évidente(s). Cet édifice est sorti des mémoires collectives. Nulle carte postale ne le représente. Les jurades, les terriers et arpentements concernés n'existent plus. Cet édifice « inconnu » semble quand même traduit dans une documentation dispersée, dont les archives notariales qui explicitent plus ou moins précisément ses composantes. Une nouvelle difficulté émerge ; ce moulin inscrit aujourd'hui sur le lieu-dit

le Papetier, côtoyait durant l'ancien régime deux papeteries plus en aval dénommées respectivement la petite Papeterie et la grande Papeterie. Les possibilités de confusions sont multiples et toute la difficulté tient à attribuer correctement les sources à notre moulin alors que celui-ci semble avoir connu des évolutions fonctionnelles. Le secteur s'inscrit dans la forêt landaise et plus précisément dans les Landes du Lot-et-Garonne caractérisées par ses multiples pins. Ce n'est donc pas un hasard si au XIXe siècle le moulin a abrité une activité de résinerie. Pour autant, une activité papetière semble s'être traduite dans ses lieux auparavant, et encore bien avant le moulin aurait pu travailler les blés. Pour le moment, la documentation permet d'inscrire l'édifice dans une fourchette chronologique comprise entre le XVIIe siècle et le XIXe siècle.

L'histoire du moulin s'inscrit dans la genèse d'un bassin industriel et semble évoluer dans le contexte migratoire des protestants et de leur influence dans l'exploitation de la forêt des Landes dans le domaine papetier.

Gérardin Cédric

ROQUEFORT

Chemin de Fon du Bois

Un diagnostic de deux jours a été réalisé sur le terrain de M. Bessette et Mme Montana au numéro 41 bis du Chemin de Fon du Bois.

Il est conséquent au dépôt d'un permis pour la construction d'une maison individuelle au bénéfice des propriétaires. Les parcelles concernées, A1 9p et 13p,

bien que situées à proximité immédiate des vestiges d'une villa gallo-romaine et de l'emplacement probable d'une église, ne livrent aucun vestige archéologique.

Elizagoyen Vanessa

SAINTE-BAZEILLE

Maison Roigt – Rue des Tanneurs

En amont du projet de valorisation de la Maison Roigt (XIIIe-XIXe siècle), inscrit monument historique par arrêté du 7 décembre 2018, une opération archéologique a été réalisée par le SRA pour compléter l'étude de 2005 menée par Hadès, réévaluer la conservation des mosaïques découvertes en 1989 par B. Abaz et notamment s'assurer de l'extension

des pavements, tout en documentant la séquence sédimentaire de la période romaine à la renaissance. Trois petits sondages ont été pratiqués, l'un dans la cour et deux dans l'actuelle cave de l'édifice, avec l'aide logistique de la mairie porteuse du projet et de l'association archéologique et historique de Sainte-Bazeille.

Le sondage de la cour a documenté une longue séquence sédimentaire de trois mètres depuis l'antiquité tardive jusqu'à la période contemporaine (trois datations absolues sont prévues dans le programme Artémis). Ce sondage n'a pas atteint la base des niveaux anthropiques ; plusieurs phases sont bien représentées ; le fonctionnement, puis l'abandon d'un mur antique (vers le IV^e siècle) qui ont scellé un niveau de fonctionnement dans un espace externe. Le parement extérieur est réalisé en *opus quadratum* et est recouvert d'un enduit orné d'un décor de faux joint réalisé au fer. Il est associé à un niveau de fonctionnement antique ayant livré un grand nombre de vestiges (faune, métal, céramique, plaque de marbre, bleu d'Égypte etc.). Ces vestiges sont emballés de terres noires, contenant des vestiges du Moyen-âge classique (pots ovoïdes, pégauds à bec tubulaire du XII^e siècle), puis XIV^e et renaissance, dont de la céramique de belle qualité toulousaine. De nombreux remblais s'échelonnent jusqu'à la période contemporaine avec la transformation de cour en unité bâtie.

Le sondage 1, positionné dans l'angle est de la cave a mis en évidence la non conservation des pavements antiques dans ce secteur ; seul, le lit de pose était préservé et contenait une unique tesselle. Un micro-sondage a permis de s'assurer de la qualité du rudus et de l'absence d'état antérieur au pavement actuellement visible. La fouille a néanmoins permis de documenter un probable silo, non daté, qui vient entamer les niveaux de démolition antique. Les tranchées de fondations des murs romans ont pu être observés à cette occasion et ont confirmé l'antériorité du Mur sud, le mur est venant s'adosser sur lui tout en étant nettement moins fondé et correspond à une réduction du bâtiment roman initial.

Le sondage 2 de la cave, situé près de l'entrée, a livré une séquence analogue au sondage 1, avec des

terres noires directement au contact des gravats de l'état antique, eux-mêmes posés à plat sur la mosaïque. La mosaïque est ornée du même décor de tresse polychrome (bleu, blanc, rouge, jaune) qui constitue la frange du pavement de 1989 et qui est attribué par comparaison au réalisation de l'école d'aquitaine du IV^e-V^e siècle. Le mur bordant à l'ouest le tapis découvert en 1989 a été rencontré et a pu être observé sur la face extérieure. Il mesure 40 cm de large et est conservé sur deux assises coté intérieur et six assises coté externe avant un léger ressaut de fondation (soit 1 mètre en tout). Il présente le même dispositif décoratif (*opus quadratum* et décor de faux joint au fer) et peut raisonnablement être identifié au mur du sondage extérieur et orienté nord-sud. Un niveau de chaux, sous le ressaut peut être identifié à un niveau de sol (reste de chantier) scellant la fermeture de la tranchée de fondation. Sur ce niveau, de nombreux restes d'enduit peint rouge qui ont été recueillis dans une matrice sableuse, de la même manière que dans le sondage de la cour.

Au final cette petite opération permet de clarifier quelques points. Un mur en bel appareil, enduit et orné est reconnu sur une douzaine de mètres, associé à un pavement, partiellement conservé vers le nord. Cet élément délimite un espace intérieur et extérieur pour un bâtiment richement orné, partie d'une villa ou d'une agglomération secondaire. L'implantation médiévale ne présente pas de solution de continuité du bâti dans ce secteur, avec un hiatus important au haut-moyen-âge. Le bâtiment médiéval est remanié à de multiples reprises, et les différents états du dépotoir livrent un mobilier assez riche et varié qui traduit l'aisance financière de la maisonnée.

Ihuel Ewen

Située dans un petit hameau de la commune, l'église Saint-Martin de Mourrens fait depuis quelques années l'objet de rénovation et d'aménagements. C'est dans ce cadre, qu'un suivi de travaux a été prescrit afin de compléter et d'enrichir les études réalisées en 1999 par Ph. Jacques et en 2015 par F. Boisserie.

L'opération, réalisée en novembre 2019, a permis de révéler des élévations antérieures à l'édification

de l'église au XII^e siècle ainsi que deux sépultures en coffre bâti.

L'ensemble des vestiges archéologiques ont été mis au jour dans une emprise d'environ 30 m² localisée le long de l'élévation occidentale de la sacristie et la tour d'escalier qui autrefois menait au clocher.

L'observation des soubassements de la tour et de la sacristie a mis en évidence qu'elles reposaient sur



Sainte-Bazille - Maison Roigt

des maçonneries plus anciennes. Celles-ci, orientées nord-sud, étaient à l'origine reliées par une élévation dont les pierres ont été récupérées.

Ces élévations, par le plan au sol qu'elles dessinent pourraient correspondre à un édifice cultuel venu s'implanter sur les vestiges d'un bâtiment antérieur représentait par une maçonnerie oblitérée par l'installation de sépultures.

Ces dernières, en coffre bâti, se concentrent à l'intérieur des maçonneries antérieures à l'église, le long de la tour d'escalier.

D'après les vestiges et les traces observées, l'ensemble funéraire se composait, à cet endroit, d'au moins sept sépultures, qui pour la plupart ont été fortement impactées par les travaux autour de l'église. Ainsi, seules deux possédaient encore leur couverture.

La première prenait appui sur le mur sud du chevet en guise de paroi nord. A l'intérieur prenait place un individu en connexion avec la tête maintenue dans une logette. En bonne conservation générale, il reposait sur

un autre individu qui n'a pas été fouillé car les côtes d'aménagement avaient été atteintes.

La seconde sépulture mise au jour a été perturbée au nord par l'édification de la tour d'escalier. Celle-ci renfermait une réduction qui reposait sur un individu en connexion.

A l'ouest les restes d'un immature ont été retrouvés. Il avait été inhumé dans un possible coffre dont seules quelques pierres étaient encore en place.

A l'extérieur de cet ensemble, une sépulture en pleine terre contenant un individu en connexion ainsi que deux crânes ont été retrouvée dans le fond de la tranchée 2. Ces tombes seraient datables de l'époque médiévale ou moderne.

Enfin, au-devant du portail sud, les vestiges d'un porche démolit au début du XXe siècle a été mis au jour.

Mages Séverine



*Sainte-Colombe-en-Bruilhois - Restauration de l'église Saint-Martin de Mourrens
Vue générale de structures mises au jour à l'est de l'emprise*

SAINTE-EUTROPE-DE-BORN

Château de Scandaillac

Le diagnostic a été réalisé à Saint-Eutrope-de-Born en préalable à des travaux de reconstruction d'une tour abattue au début du XXe siècle et plus largement de travaux de rénovation du château dont l'origine se situe aux XIIe ou XIIIe siècle. L'opération a consisté en un seul et unique sondage de 31,8 m² sur l'emprise de la tour disparue. Il a permis de retrouver la base des murs qui forment un quadrilatère de 19 m² environ.

L'impossibilité de poursuivre le creusement du sondage au-delà d'une certaine profondeur n'a pas permis de les observer sur l'ensemble de leur hauteur mais montre tout de même une disparité dans leur mode de construction. La face est de la tour disparue

présente en particulier un fruit qui ne se retrouve pas du côté nord. Les murs semblent installés dans le substrat argileux et la cote maximale du sondage en profondeur n'a pas permis de trouver trace d'éléments défensifs de type fossé. Aucun niveau de sol proprement constitué n'a été mis en évidence à l'intérieur des trois murs.

Dans le sondage et à l'extérieur de la construction ruinée, a été découverte une canalisation construite à l'époque contemporaine si l'on en juge par les nombreux fragments de bouteille dans le comblement de la tranchée.

Ducournau Bertrand

SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT

Gravière Gaïa Comarque et Flaman

A la fin de la période estivale 2019, une prescription de sondages archéologiques a impacté la commune de Sainte-Livrade-sur-Lot, aux lieux-dits *Comarque* et *Flaman*, en amont du projet d'agrandissement d'une gravière, aujourd'hui détenue par la société Gaïa Sarl.

L'opération a concerné une emprise de 2,96 ha, intégrant des parcelles localisées en bordure de la route départementale D217, à la sortie de la commune voisine de Casseneuil. Elle s'implante en rive gauche du Lot, au contact de la moyenne et de la basse terrasse, sur des parcelles marquées par une légère variation micro-topographique. Celle-ci se matérialise à la fois par une zone de replat, et par l'amorce d'une dépression de type paléo-chenal décrivant une orientation selon un axe sud-ouest/nord-est.

L'analyse de la stratigraphie corrobore les données géomorphologiques, avec une alternance des dépôts compressés et une dilatation des couches mises en place au cours du Pléistocène, malgré une troncature des niveaux superficiels fortement perturbés, en raison principalement des activités agricoles récentes encore perceptibles.

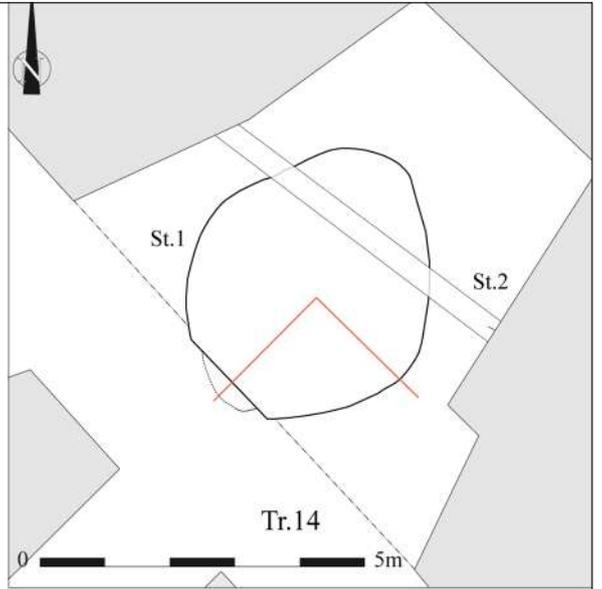
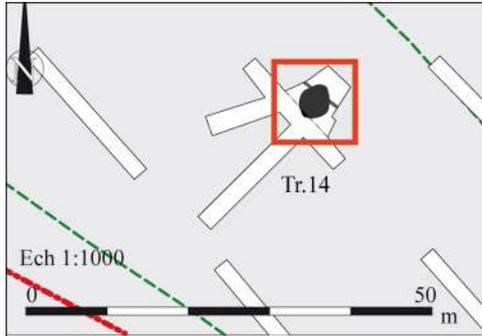
De manière générale, la présence ténue et hors contexte d'indices matériels fragmentés et généralement roulés, atteste d'un léger bruit de fond caractéristique d'une fréquentation de cette partie de la basse vallée du Lot à des périodes chronologiques récentes, depuis la fin de la Protohistoire et la transition gallo-romaine, jusqu'aux époques modernes-contemporaines.

En revanche, la préservation d'une unique structure anthropique St. 1, au sein d'un contexte dépressionnaire localisé dans l'angle méridional de l'emprise (Tr14),

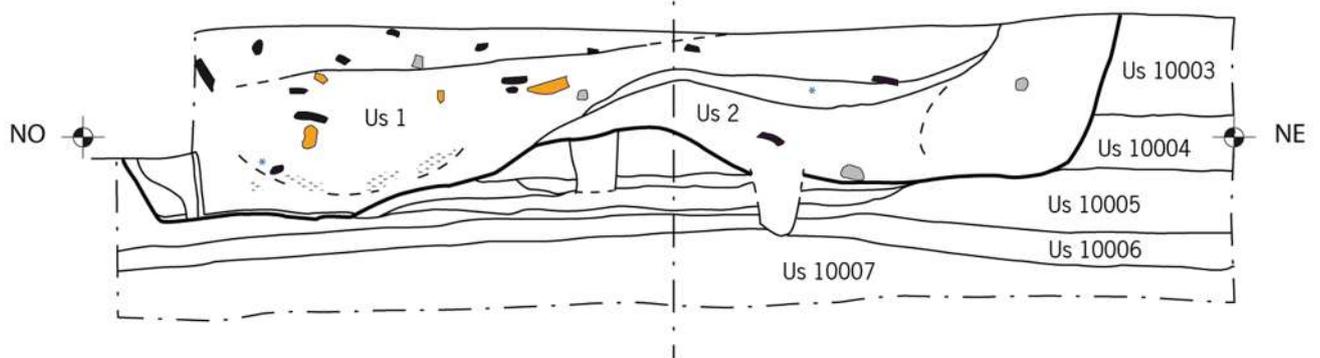
pose la question d'une activité d'extraction au cours de la fin de l'âge du Bronze. Suite à l'ouverture d'une extension au nord-est du sondage initial, son plan dessine une forme arrondie grossièrement ovale avec des dimensions voisines de 4,50 m de longueur pour 4 m de largeur. L'intervention mécanique affectant un quart de l'ensemble, a permis de récolter près de 500 éléments céramiques piégés dans le comblement de type dépotoir. Le corpus homogène présente un taux de fragmentation peu élevé avec plusieurs remontages, et totalise 45 formes dont certaines présentent une surface décorée, toutes caractéristiques d'une occupation à caractère domestique attribuable à une phase du Bronze final IIb-IIIa (1150-950 av. J.-C.).

Si les abords immédiats restent en l'état dépourvus d'autres éléments structurels et matériels qui permettraient de statuer sur la présence éventuelle d'un habitat en lien direct avec cette activité supposée, la prescription ultérieure d'une fouille à cet endroit précis du site serait l'occasion d'étayer certaines données inhérentes à l'aspect fonctionnel d'une telle structure. Par-delà, elle serait la possibilité d'alimenter un corpus encore peu représenté pour la période du Bronze final dans ces contextes alluviaux de la vallée du Lot, et plus largement de l'Aquitaine septentrionale, surtout au regard des synthèses récentes établies pour le Centre-Ouest de la France.

Bardot Xavier



Tr.14 St1 Sondage1001 - Quart méridional
Coupes Nord-Ouest / Nord-est



0 2m
Echelle 1:40

Sainte-Livrade-sur-Lot - Graviere Gaia Comarque et Flaman
Tr.14 St 1 Sondage 1001-Quart meridional Coupes Nord-Ouest/Nord Est



*Sainte-Livrade-sur-Lot - Graviere Gaia Comarque et Flaman
Tr.14 St 1 Sondage 1001-Quart meridional Coupes Nord-Ouest/Nord Est*



*Sainte-Livrade-sur-Lot - Graviere Gaia Comarque et Flaman
Tr.14 St 1 Sondage 1001-Quart meridional Coupes Nord-Ouest/Nord Est*

SAINT-FRONT-SUR-LA-LÉMANCE

Château de Bonaguil

L'opération de fouille préventive réalisée aux abords du château de Bonaguil et de l'église Saint-Michel de-Bonaguil visait à l'étude scientifique des vestiges menacés de destruction par le projet d'aménagement des espaces publics sur la commune de Saint-Front-sur-Lémance.

L'emprise concernée par la prescription représente une superficie de 1100 m² localisée sur le domaine public et pour partie sur la parcelle D2-298, entre l'entrée du château, l'église Saint-Michel et le cimetière actuel. Cette emprise est divisée entre une zone concernée par une surveillance de travaux pour le creusement des tranchées de réseaux (distance cumulée d'environ 100 ml) et une zone d'environ 66 m² faisant l'objet d'une fouille archéologique. En raison du nombre important de sépultures mises au jour, seule l'emprise prescrite en fouille a été conservée.

Sur l'ensemble de l'emprise de fouille, le décapage de la terre végétale a permis de mettre au jour plusieurs structures en creux ainsi qu'un niveau de circulation devant l'escalier menant à la sacristie de l'église Saint-Michel. Le second décapage, plus approfondi, visait essentiellement à identifier les sépultures, dont le nombre approchait la vingtaine.

Le cimetière, qui se développait au sud de la chapelle aurait été déménagé en 1506 conformément à la dérogation demandée à l'évêque d'Agen par Bérenger de Roquefeuil (1448-1530).

L'étude anthropologique a permis de dénombrer un total de 66 individus issus des vingt structures funéraires étudiées. Neuf tombes sont individuelles et concernent surtout des sujets immatures. Cinq tombes sont également individuelles, mais un deuxième sujet est présent dans le comblement ou en vrac. Trois tombes sont doubles (tombe 4, 14 et 21) une tombe est triple (tombe 13) et deux tombes ont permis d'identifier quatre sujets (tombes 24 et 25). L'étude biologique apporte des renseignements sur le sexe et la morphologie des sujets et un dimorphisme sexuel a été nettement observé. La population inhumée inclut toutes les tranches d'âges et l'état sanitaire des sujets concerne surtout des pathologies liées à l'âge (d'ordre dégénératif, inflammatoire et dentaire pour les sujets âgés) et d'ordre métabolique pour les sujets jeunes. Cet ensemble funéraire ne correspond pas à des soldats ou guerriers qui seraient morts au combat ou pour la défense du château, mais ressemble à une

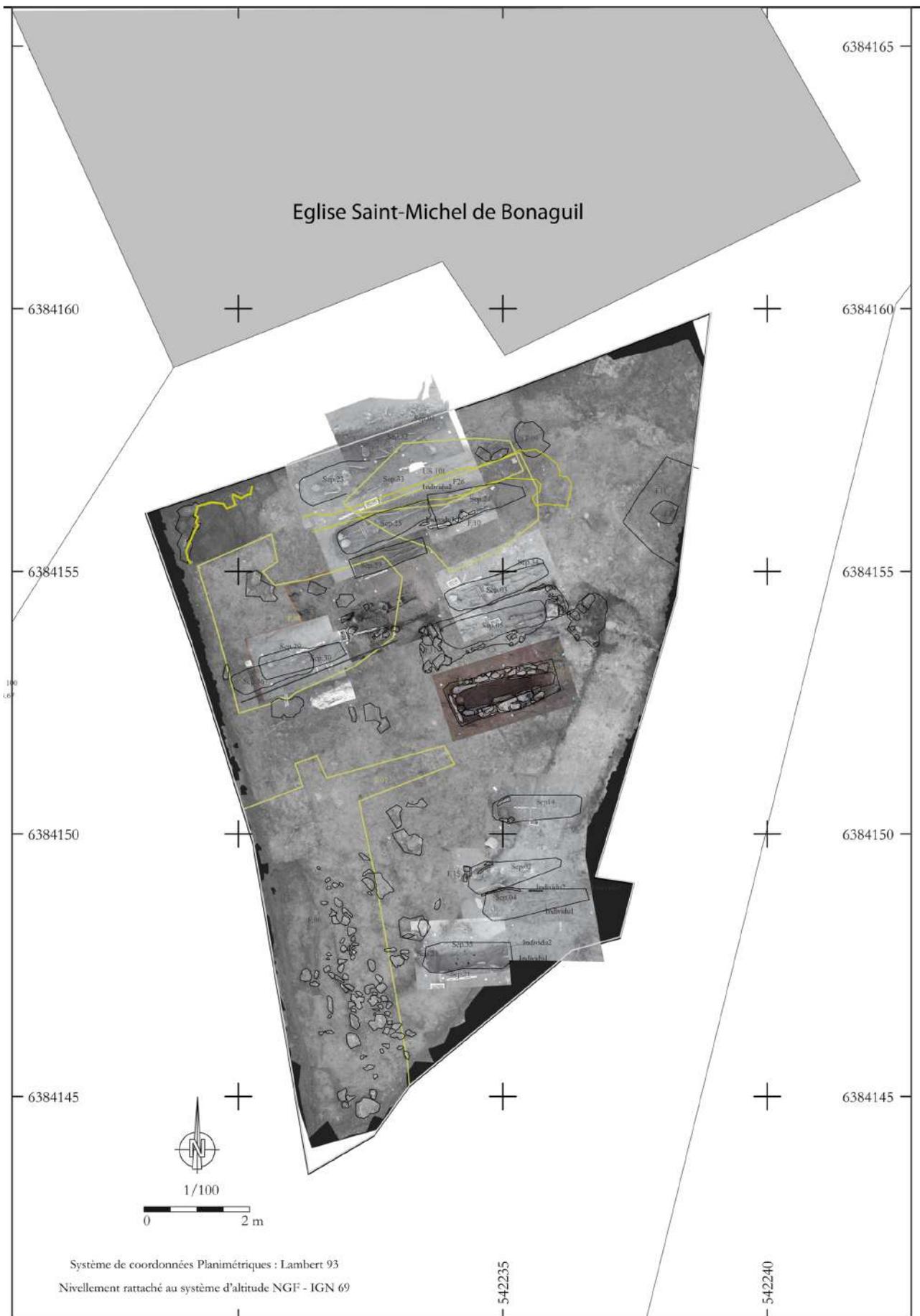
population traditionnelle de cimetière paroissial, avec toutes les tranches d'âge présentes. A l'exception de la sépulture 24, celle du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle située au plus près de l'église, qui peut être datée du XVe siècle (date calibrée à 2σ : 1306–1365 (probabilité de 63.8 %) (95.4 % de confiance) ou 1384 – 1414 (probabilité de 31.6 %), l'utilisation du cimetière se situe plutôt dans le dernier quart de siècle avant son transfert (intervalle pour le décès de l'individu entre 1461 et 1508).

L'utilisation de la partie située à l'extrême bord de la terrasse pose question. S'agit-il d'une préparation du terrain ou d'un aménagement de la terrasse pour conserver un espace intermédiaire (de passage ?) entre le château du XIIIe, la chapelle et le cimetière paroissial ? La fouille permet d'appréhender la nature de cet aménagement : il est multiforme et sa mise en place s'est faite en plusieurs étapes. Autrement dit, il n'y a pas *un* aménagement mais *des* aménagements. Il s'agit d'une part d'un dispositif en pierres et terre crue et d'autre part d'un autre agencement (revêtement, parapet ?) installés dans le prolongement l'un de l'autre. S'agit-il des prémices des futures transformations du château qui sont réputées s'opérer à partir de 1482 ? Une réfection de l'assiette du terrain, un aménagement de la terrasse pour : soit établir, soit conserver un espace de transition, de circulation (terrasse, passage ?) entre le château, la chapelle et le cimetière des XIII-XIVe siècles.

Nous évoquons une tranchée de fondation (US137) creusée et ensuite comblée pour assurer l'assise d'un muret de pierres sèches doublé d'un mur-bahut de terre crue à l'arrière pour former une plate-forme sur la base rocheuse et éventuellement soutenu par un dispositif en bois.

En 1506, fut acté le transfert du cimetière au nord de l'église mais son déménagement progressif au cours des trois décennies précédentes a pu permettre le remaniement général de la plate-forme et de l'avancée sur laquelle fut construite la barbacane au tout début du XVIe siècle. Le creusement du fossé et l'érection de la barbacane condamnant tout passage direct (sud-nord) entre le château et l'église, quel était l'intérêt d'aménager un espace condamné, si ce n'est pour maintenir les terres ou former une terrasse ?

Beague Nadine



Saint-Front-sur Lémance - Château de Bonaguil
Plan d'ensemble du cimetière

SAUVETERRE-LA-LEMANCE Camp de Peyres

La quatrième phase de ce diagnostic archéologique concernant l'extension de la carrière de la société LHOIST Ouest France au lieu-dit « Camp des Peyres » a été réalisé en été 2019. Cette zone à la proximité immédiate des sites éponymes de la culture mésolithique sauveterrienne (gisements du Martinet et du Roc-Allan) est sujette à une forte karstification propice aux pièges encore actifs ou récemment fossilisés.

Cette opération a permis d'identifier sur le sommet de la parcelle 750 pp une activité probable

d'extraction du minerai de fer formé au sommet des argiles de décarbonatation colmatant certains pièges karstiques. Sur une zone bien localisée d'à peu près 5 m de diamètre, coupée par la tranchée 4, l'extraction de la matière première est associée à une activité métallurgique, comme en témoigne les nombreux résidus de bas-fourneaux (scories, coulées et fragments de terre brûlée) piégés dans la dépression ainsi formée.

Vigier Serge

SOS Ephad Les Deux Vallées

Le projet d'extension de l'EHPAD les deux vallées de Sos est à l'origine de la prescription du diagnostic. La commune de Sos est située dans le Lot et Garonne, au sud-de Casteljaloux, entre Mont de Marsan à l'ouest et Agen à l'est.

La parcelle étudiée est localisée à l'extrémité sud de l'oppidum des Sotiates, surplombant la rivière Gélise 40 à 50 m plus bas.

Sur l'emprise de 850 m², deux tranchées ont été réalisées. D'une superficie totale de 32 m², elles

représentent 3.76 % de la surface prescrite (8,31 % de la surface accessible). Le diagnostic a mis en évidence un épais remblai argileux riche en déchets récents remontant vraisemblablement à la construction de la maison de retraite autour des années 1980.

Pons-Métois Anne

VILLENEUVE-SUR-LOT Anglade

Lors de la fouille, un îlot urbain de l'agglomération secondaire gallo-romaine d'Eysses-Excisum a été mis au jour. Il est caractérisé par une voie, le long de laquelle se répartissent des bâtiments mitoyens. Au moins quatre phases d'occupation successives ont été identifiées. La plus ancienne atteinte remonte à l'époque augustéenne et se traduit par des niveaux d'occupation.

Entre 30 et 60, des bâtiments aux murs de terre et ossature bois sont élevés le long de la voie. Leurs sols sont de graviers, de terre battue, de béton ou de béton de tuileau. Des pièces à l'arrière des maisons sont dotées de sols d'argile renfermant des scories de fer et billes de bronze, indiquant une activité artisanale métallurgique. En façade sur la rue, un sol de terre battue de petits amoncellements de tesselles ne portant aucune trace de mortier. Ils interrogent sur l'existence d'un atelier de mosaïste ayant œuvré à la décoration d'un bâtiment alentour.

D'autres activités artisanales éventuelles sont illustrées par des cuves fichées dans les sols, constituées par des fûts d'amphore à huile Dr. 20 réemployés. Deux états successifs peuvent être individualisés pour l'occupation de ces bâtiments.

A une période qu'il nous reste à préciser (milieu du I^{er} siècle ?), le quartier est rebâti en dur, avec des murs de pierre dont nous ne conservons ponctuellement qu'une assise en élévation. La largeur de la rue augmente au détriment des espaces privés, ce qui constitue une curiosité au regard de ce qui advient d'ordinaire dans des contextes urbains. Les maisons sont progressivement dotées de systèmes d'évacuation des eaux usées maçonnés, reliés au collecteur principal situé au milieu de la rue. Une des tâches à accomplir lors de la phase d'étude sera de démêler les différentes phases d'occupation des bâtiments en pierre qui se succèdent et apparaissent au même niveau sous le sol actuel. Une autre des problématiques soulevées par

le site d'Eysses est celle de la découverte régulière d'objets à caractère militaire associés aux occupations gallo-romaines. Si la localisation de la parcelle fouillée à l'intérieur d'un camp militaire peut définitivement être écartée, il s'agira de tenter de comprendre pour

quelle(s) raison(s) ce type d'objets est à ce point représenté.

Elizagoyen Vanessa

VILLENEUVE-SUR-LOT Halle Lakanal

L'opération de fouille préventive a été motivée par le projet d'aménagement des abords de la halle Lakanal à Villeneuve-sur-Lot. A l'occasion de travaux de réfection de la halle en 1981, une opération archéologique de sauvetage urgent avait déjà mis au jour les indices d'un atelier de potier médiéval sur l'emprise de l'espace public.

Les objectifs de l'opération étaient donc de compléter les découvertes anciennes en identifiant la trame parcellaire de ce secteur de la bastide.

L'opération de suivi de travaux et de fouille archéologique s'est déroulée en plusieurs sessions entre le 3 juin et le 16 octobre 2019 sur une superficie totale de 2 072 m². Elle a permis la mise au jour de 25 structures, essentiellement bâties. La difficulté du suivi de travaux en site urbain est de relier les vestiges entre eux et les informations d'ordre stratigraphique entre elles. L'étude a porté sur la synthèse des données de fouilles anciennes et récentes, en portant une attention particulière sur la nature des fours.

La zone décapée à l'occasion du dessouchage d'arbre a permis d'appréhender un bâtiment civil de 7 m x 20 m entre la rue et le mur de soutènement donnant sur le Lot. Il s'agit d'une grande maison avec jardin, qui fut probablement la maison du curé en 1791. Un puits maçonné et d'autres éléments de fondation mis

au jour permettent de penser que nous nous situons à la jonction de deux propriétés bâties qui appartiennent peut-être à deux propriétaires différents (d'où la discontinuité du mur de soutènement sur le Lot) avant d'être réunies dans la propriété Vassal entre la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle. Un four a été observé très partiellement au cours de la réalisation d'une tranchée de raccordement. L'étroitesse de la fouille n'a pas permis d'observer la structure en totalité ni de trancher entre une fonction domestique ou artisanale. Une datation radiocarbone réalisée sur un fragment de charbon de bois provenant du four pourrait se rapporter à la première moitié du XVIIe siècle.

Enfin une fondation de mur en briques plus massive et profonde se rapporte vraisemblablement à un état de la muraille primitive de la bastide de Villeneuve-sur-Lot. Nous émettons l'hypothèse que cette fondation de mur (M28) peut se rattacher aux parties « nobles » de la bastide en raison de l'épaisseur de la maçonnerie dans laquelle apparaissent des pierres de taille. Son emplacement est à un angle de rues très marqué dans le plan de la bastide, peut-être à mettre au même niveau que l'église Saint-Martial.

Beague Nadine

VILLENEUVE-SUR-LOT Monplaisir HR 422 Texeira

Notice non parvenue

Harry Alexandra (Inrap)

NOUVELLE-AQUITAINE LOT-ET-GARONNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 9

N°Nat.						N°	P.
027683	BARBASTE, POMPIEY	Plateau de Choisy	LEDUC Michel	BEN	PRD	19	320
027730	BRAX, COLAYRAC SAINT CIRQ, LE PASSAGE	Barreau de Camelat	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	22	323

BARBASTE ET POMPIEY Plateau de Choisy Recherche de sites mégalithiques

■ **Problématique**

Les archives et la bibliographie récente ont mentionné l'existence de plusieurs allées couvertes dites « de Choisy », sur la commune de Pompiey. Une seule est répertoriée, classée MH. Des recherches ont été menées aux alentours de ce monument, pour trouver d'autres structures mégalithiques, sans succès. La dénomination de Choisy, lieu-dit ne figurant pas sur Pompiey, a fait orienter les recherches sur le plateau du même nom, quelques centaines de mètres vers l'est, situé sur la commune de Barbaste, présentant une structure géologique et topographique propice à un habitat protégé.

■ **Description synthétique de l'opération**

Dans un premier temps, une carte théorique des lieux à examiner a été réalisée, en fonction du relief, de la nature des sols, des veines d'eau souterraines. Près

d'une vingtaine de points ont été géoréférencés, dont deux sur la commune de Pompiey. Ensuite, des visites ont été faites en présence des propriétaires et ayants-droits ayant une bonne mémoire de la disposition des lieux au milieu du siècle passé. Malgré une prospection hivernale, la densité du couvert végétal au sol a fortement gêné les observations. Après débroussaillage manuel, elles ont pu se faire sommairement dans un rayon d'une quarantaine de mètre autour des points localisés. Une observation attentive des variations de la nature des espèces végétales a pu signaler un remaniement important de la couche originelle du sol. Compte tenu de l'engagement pris de ne rien fouiller et de la couche végétale empêchant la mise au jour et la datation d'un quelconque mobilier, le relevé de structures potentielles d'habitation, d'aménagement du sol, quelle qu'en soit la chronologie, a été inclus dans l'étude.



Barbaste, Pompiey - Plateau de Choisy



Barbaste, Pompiey - Plateau de Choisy

■ Résultats

Rien n'a été trouvé sur le commune de Pompiey. La partie nord de la zone (Jean de Goux) n'a pas été visitée.

Le plateau de Choisy a été occupé depuis longtemps. Mais il semble avoir été figé depuis quelques siècles sous forme de domaine forestier familial. Un nombre significatif de points théoriques a correspondu à des endroits connus des propriétaires, avec des particularités topographiques. Certains ont subi une action anthropique encore visible. Pour les autres, rien en surface n'a été décelé. Ce qui n'exclut pas l'existence de substructures cachées par la végétation : fosses de calage, etc.

Au moins deux « dolines » de 50 cm de profondeur semblent avoir été aménagées au milieu du plateau pour recueillir l'eau de pluie. En cas de précipitations abondantes, elles se remplissent.

Une concentration importante de *Ruscus* cachait des pierres massives, inexistantes sur tout le reste du site exploré. Cette plante peut être considérée comme « marqueur ». Ainsi a été dégagé un tumulus sur pente d'environ 9 m sur 5 m contenant un probable

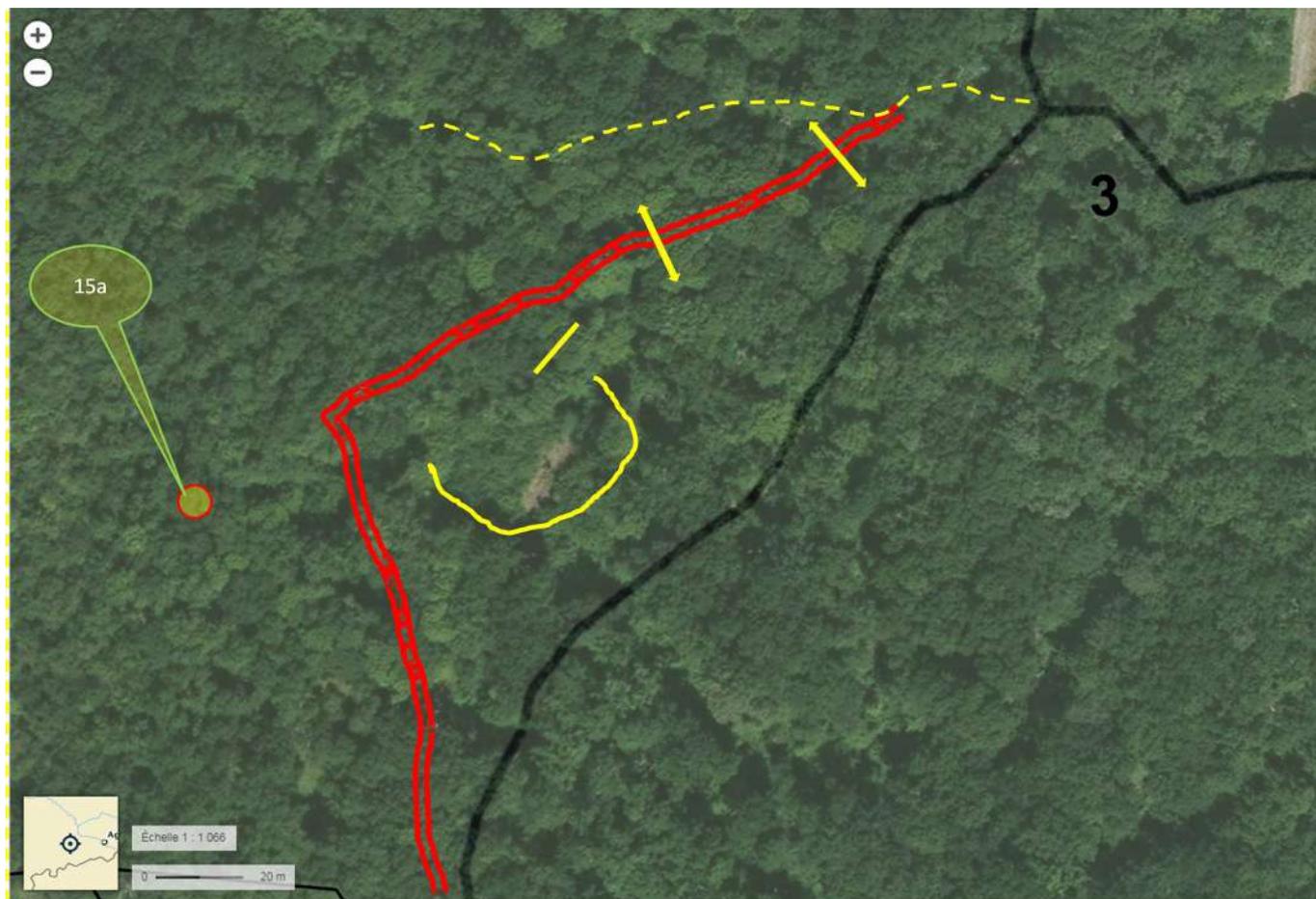
monument mégalithique partiellement enfoui de 5 m sur 2,15 m. Une pierre peut figurer un chevet, d'autres sont en position d'orthostates. Il s'agit peut-être de l'allée couverte 2 de Choisy.

Plus au sud, est visible une superstructure artificielle en terre orientée nord/sud, d'environ 20 m de long, 5 m de large, plane. Elle est bordée à l'ouest et au sud par un fossé, caractéristique des délimitations parcellaires en vigueur il y a des décennies. Mais aucune information n'a été trouvée pour sa destination.

Sur l'ouest, une zone envahie maintenant par une végétation presque impénétrable, signalée par un toponyme d'habitat par les propriétaires, présente des traces de substructures et est protégée par un fossé taluté vers la pente. Ce dispositif coudé de 250 m de long, s'appuie sur une falaise abrupte au sud qui en prolonge l'efficacité sur 150 m.

Cette recherche a permis de confirmer l'occupation du plateau de Choisy, sans doute depuis le néolithique. Des études complémentaires pourraient permettre des datations précises.

Leduc Michel



Barbaste, Pompiey - Plateau de Choisy

BRAX, COLAYRAC-SAINT-CIRCO, LE PASSAGE Barreau de Camelat

Moyen Âge,
Epoque moderne

L'opération de diagnostic archéologique mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet d'aménagement « Barreau de Camélat » par l'Agglomération d'Agen a été motivée par la découverte de nombreux sites et traces d'occupation en rive gauche de la Garonne, notamment des gisements archéologiques d'époque antique en bordure de terrasse alluviale à Brax, Dolmeyrac, Revignan, Monbusc. La période médiévale est relativement bien documentée par les travaux de la déviation ouest d'Agen au niveau du giratoire de la RD119 et par les photographies et cadastres anciens relatifs à la motte de l'Import sur la commune de Le Passage.

En bordure de Garonne, des prospections de berges ont indiqué la possibilité d'aménagements de zone d'atterrissement ou portuaire aux lieux-dits Mognac et Pradet. Le contexte historique et archéologique local concerné par ce diagnostic de grande envergure est relativement bien cerné, grâce à des découvertes anciennes ou des travaux plus récents. Partant du principe reconnu d'une exploitation agricole de la plaine depuis l'époque romaine, la réflexion s'oriente désormais vers des fréquentations en marge des occupations hautes par des populations anciennes : traces fugaces de passage saisonnier ou d'exploitation des ressources locales. C'est dans ce sens qu'une grande attention a été portée au secteur marécageux de Brax, non encore archéologiquement exploré.

Une occupation du Néolithique récent a été reconnue au travers des tranchées de diagnostic, sans que de réelles structures d'habitat soient révélées. Il s'agit plutôt d'installation(s) opportuniste(s), témoin(s) d'une exploitation des ressources locales ou de passage d'une population en transit. L'occupation antique est à peine plus prégnante dans le paysage, s'illustrant par des fossés drainants dans le secteur marécageux immédiatement au sud de la Garonne. Le mobilier céramique (amphore et sigillée erratiques) illustre la période de transition Second Age du Fer-début Antiquité.

L'occupation la plus reconnaissable au voisinage de la Garonne est illustrée par la motte castrale et les aménagements du cours d'eau l'accompagnant. La motte de l'Import est érigée sur un tertre naturel primitif créé par l'entrelacement de chenaux de cours d'eau affluents de la Garonne. On peut dire que même sans le secours du fossé, la motte était directement protégée par son environnement semi-aquatique. C'est le genre de motte (type Hordain) rencontré dans toute la France où le tertre naturel a été renforcé par un apport de terre, bien visible dans les parois de la tranchée axiale de la Haute-Cour. La motte est entourée de fossés (d'abord le paléo chenal, puis un fossé creusé) et probablement

de talus ou de remparts de terre avec ossature bois. L'hypothèse d'une installation dès la fin du Xe siècle n'est pas à exclure, pour perdurer jusqu'au XIVe siècle. Si l'on place l'abandon de la motte castrale aux XIVe-XVe, faut-il le mettre en relation avec un épisode de la guerre de Cent Ans ou avec le maximum glaciaire du Petit Âge glaciaire ? Dans le sud-ouest, où les mottes sont apparues plus tard, nous savons que dans le second quart du XIIIe siècle, voire au XIVe siècle il en fut élevé encore 35.

D'autres exemples existent d'une occupation aussi longue : Bazillac dans les Hautes-Pyrénées 36 et la motte d'Hagedet 37. L'étude du mobilier recueilli va assurément permettre d'affiner la durée d'occupation du site mais rappelons que la motte n'a pas été explorée jusqu'à sa base pour éviter une destruction dommageable pour la fouille. Elle est le siège d'un pouvoir seigneurial et sa dénomination est « motte castrale », mais sa fonction peut aussi être stratégique et/ou militaire et liée à la surveillance du fleuve ou d'un passage à gué sur ce fleuve. Elle est ici dotée d'un enclos subordonné en forme de croissant : la bassecour, elle-même circonscrite par un fossé. La superficie de la Haute-Cour, la Basse-Cour et des fossés couvre environ 9400 m². Les fossés entourant la Haute-Cour et la Basse-Cour se rejoignent, mais cette jonction n'a pas pu être observée dans les limites de l'emprise du diagnostic. Les plates-formes de la Haute-cour et de la Basse-Cour ne mesurent chacune que 30 à 31 m de diamètre. La Haute-Cour est implantée sur une plate-forme circulaire de 777 m² (3000 m² fossé annulaire compris).

La Basse-Cour est implantée sur une surface aplanie en forme de croissant d'une superficie de 1350 m². Un même fossé ceinture la base de la Hautecour de la motte de l'Import. Il mesure entre 13,60 m à l'ouest (TR253) et 15 m de large à l'est (TR255). Le profil est à parois évasées et fond en V avec une première phase de comblement argileuse due à une survenue d'eau puis des battements de nappe ou des variations du niveau de l'eau dans le fossé. Il est probable qu'un chemin d'accès atteignait la base de la motte au niveau des tranchées de diagnostic ouvertes au nord : TR177, 179 et 183, dans lesquelles des solins de galets ont été observés. Un trou de poteau a été mis au jour dans le profil du fossé F144 (Coupe berme TR253) et un autre (PO14138) en bordure du fossé F141 en TR255. Ils sont tous deux situés sur l'extrême bord du fossé. Leur comblement n'est pas distinct du comblement supérieur, il est donc probable que l'abandon du trou de poteau US 14138 corresponde à une phase de nettoyage ou de rectification de l'escarpe du fossé proche de la Haute-Cour. Comme le montre

la succession des couches, le creusement du fossé (tel qu'il nous apparaît dans la coupe) est postérieur à l'édification de la motte. Celle-ci n'aurait donc pas été édifiée avec les terres issues du creusement des fossés.

En effet, les fossés sont creusés à la fois dans le paléo chenal au nord et jusqu'au toit de la terrasse (au sud). Les sables et les galets étaient impropres à l'érection de la motte. Les traces de poteaux observés pourraient correspondre à une armature en bois interne de la motte de terre, éventuellement complétée par une construction en galets ou à un rempart de terre entre la plate-forme de la motte et le fossé. A noter que l'éventualité d'un second rempart de terre érigé sur une ossature en bois est plausible vue la position du trou de poteau PO14437 sur la contrescarpe du fossé F144. L'hypothèse d'un rempart de terre massive confortée par une ossature en bois trouve des comparaisons sur la motte de Sainte-Christie-d'Armagnac³⁸, où d'importantes portions de muraille en terre sont conservées, soit directement sur le sol, soit sur des solins de pierre. Le remarquable état de conservation du rempart de terre de Sainte-Christie d'Armagnac (antérieur au XVe siècle !) permet d'offrir des comparaisons intéressantes pour notre motte de l'Import. Ses dimensions sont imposantes : 19,76 m de longueur environ, 6,65 m de hauteur

avec couronnement d'un étage à pans de bois et 1,32 m d'épaisseur minimum à la base. Les couches de terre qui le constituent mesurent entre 0,08 et 0,15 m d'épaisseur. La technique du pisé par coffrage extérieur avec couches filantes, dont l'usage est bien attesté entre les XVe et XIXe siècle pour des édifices religieux ou défensifs pourrait avoir été employée pour le (ou les) rempart(s) circulaire(s) de la Haute-Cour et de la Basse-Cour. Les traces de couches alternées de sédiment argileux et de sédiment sableux contenant des mottes d'argile malaxée qui ont été observées au décapage évoquent la bauge.

Une analyse micro morphologique évidemment serait à prévoir pour la fouille pour comprendre les techniques utilisées lors de la préparation du mélange et la mise en œuvre. Le sédiment utilisé incorpore certainement des artefacts (fragments de mortier de chaux, débris de terre cuite, bois, ossements) qui peuvent révéler la longue utilisation du site et la source d'extraction des matériaux de construction. Un autre pôle d'occupation se situe sur l'extrême bord de la rive droite de la Garonne, autour d'un probable entrepôt ou hangar et d'un pont sur le ruisseau : le premier rattachable à l'époque médiévale et le second au XVIIe ou XVIIIe siècle.

Beague Nadine



Fig. 96
Photographie de la structure de la motte, apport de mottes anguleuses et de sable.
© N. Béguec, Inrap



Fig. 97
Foyers F97 et 98 vus en plan.
© N. Béguec, Inrap



Fig. 98
Trous de poteaux 100, 101.
© N. Béguec, Inrap



Fig. 100
Fosses F111 à 113 en plan.
© N. Béguec, Inrap

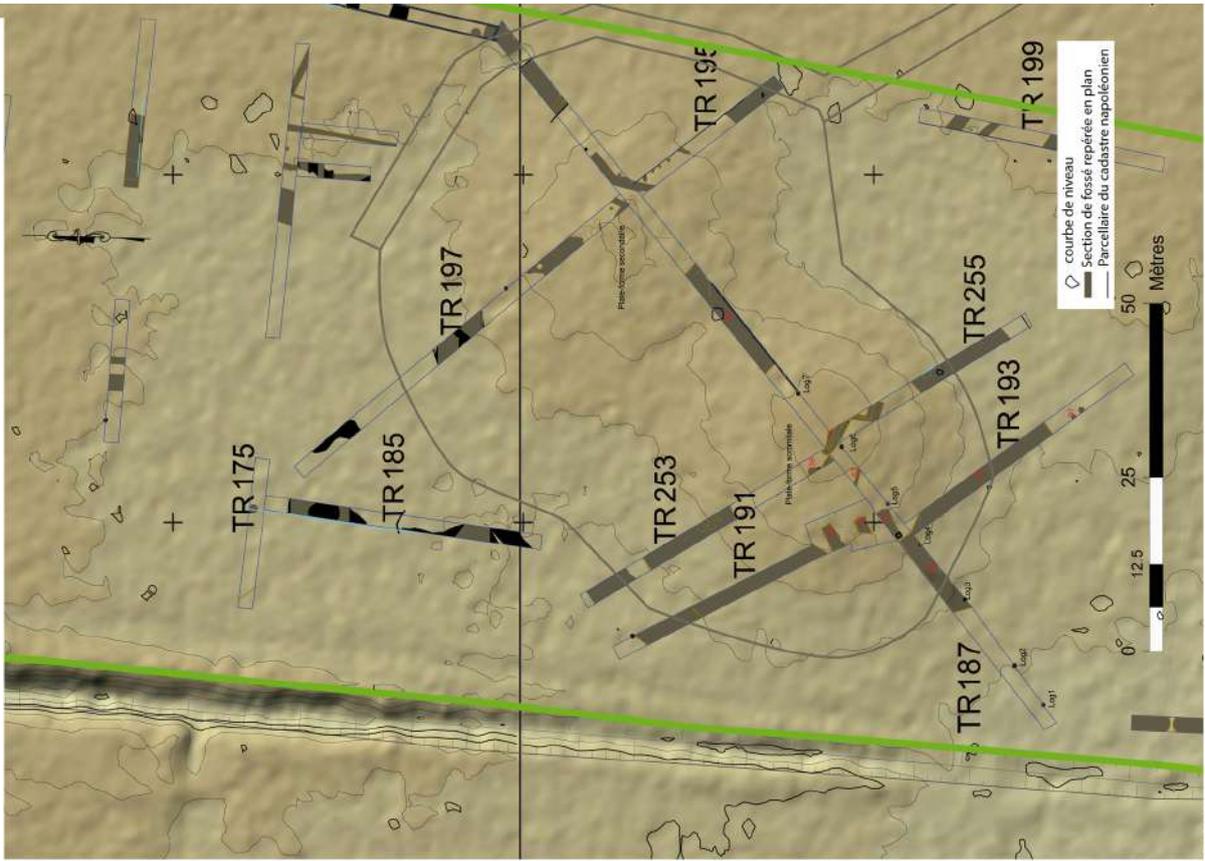


Fig. 99
Report des fosses du cadastre napoléonien.
© N. Béguec et S. Boulogne, Inrap

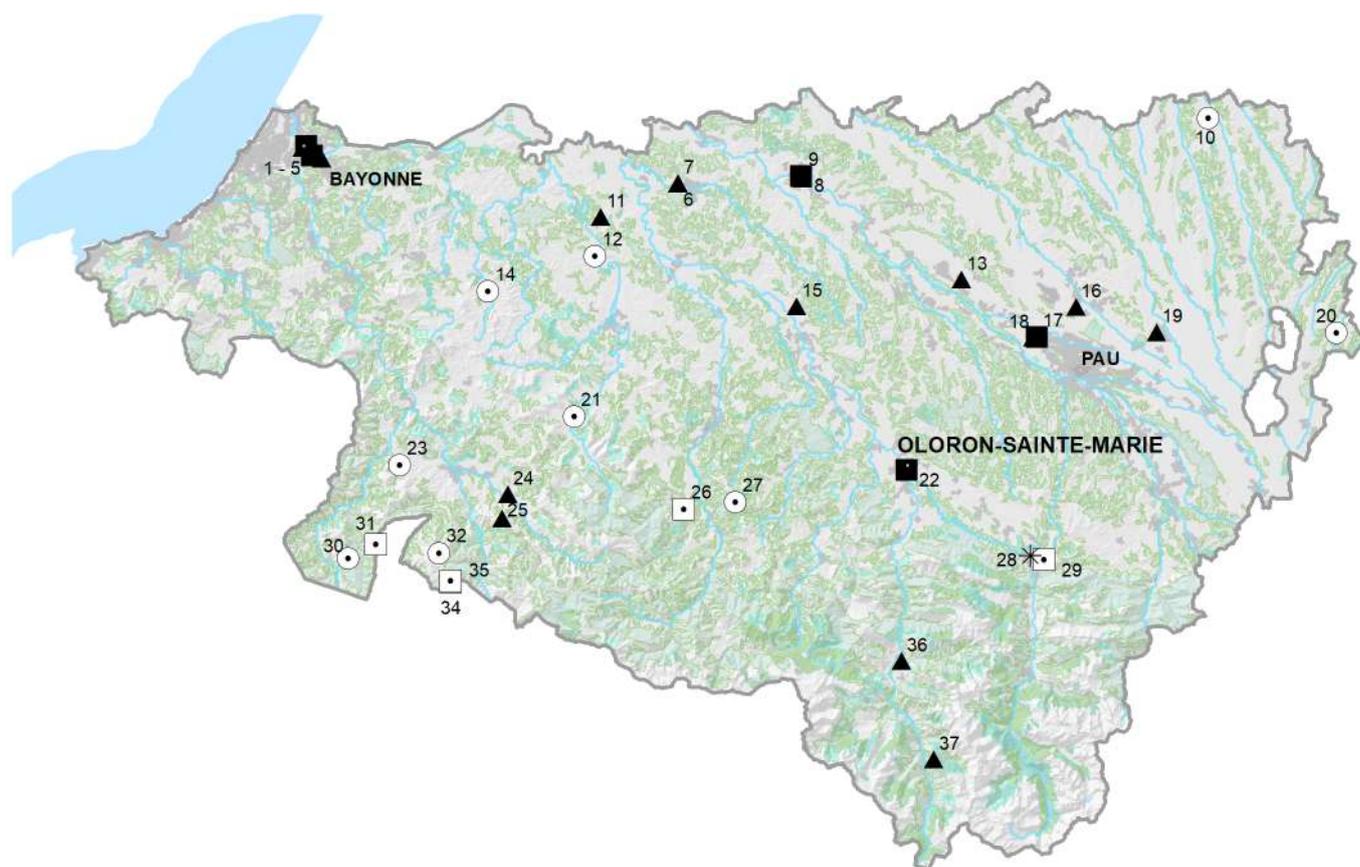
Brax Colayrac Saint Cirq, Le Passage - Barreau de Camelat
Tranchées axiales de diagnostic sur la motte de l'Import

NOUVELLE-AQUITAINE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N°Nat.						N°	P.
027688	AHAXE-ALCACIETTE-BASCASSAN	Vallée de Mendive – Dolmens de Buluntza et Burguista	MARTICORENA Pablo	SUP	SD	24	328
027779	ARANCOU	Loustalet	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	11	328
027667	BANCA	Site minier antique de Mehatze	PARENT Gilles	BEN	FPr	31	329
027741	BAYONNE	Rues Abesque et Gouverneurs	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	4	329
027681	BAYONNE	13 et 15 rue Bourgneuf	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	3	330
027759	BAYONNE	Allée Docteur Robert Lafon	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	5	330
027594	BAYONNE	74 Avenue de Cam de Prats	TALLET Pascal	EP	FP	2	331
027593	BAYONNE	Quartier du petit Bayonne - Place du Réduit	MIGEON Wandel	INRAP	FP	1	335
027757	BEDOUS	Quartier Saint-Berthoumieu	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	36	336
027629	ETSAUT	Col d'Arras	DUMONTIER Patrice	BEN	SD	37	336
027704	LABASTIDE-MONRÉJEAU	La Redoute du Castéra	GARDES Philippe	SUP	SD	13	337
027640	LABETS-BISCAY	Tuqueta	NORMAND Christiane	BEN	Rel Topo	12	337
027717	LARCEVEAU-ARROS-CIBITS	Eglise Saint-Sébastien d'Arros	DUVIVIER Benoît	BEN	RAR	21	338
027494	LESCAR	La Cité	LASNIER Thibaut	EP	FP	17	339
027611	LESCAR	15 Rue des Frères Rieupeyrus	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	OPD	18	342
027760	MORLAÀS	Rue des Cordeliers	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	19	343
027582	OLORON SAINTE-MARIE	2 Place des Cordeliers	MAGES Séverine	EP	FP	22	344
027636	ORTHEZ	Rue des Jacobins	DELAGNES Charline	EP	FP	9	347
027600	ORTHEZ	12 rue Xavier Darget	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	8	348
027670	OSSAS-SUHARE	Grotte de Gatzarria	DESCHAMPS Marianne	SUP	FPr	26	348
027650	PORTET	Bious, Lamarrigue	D'Herbillie Cyrille	BEN	PRM	10	349
027666	SAINTE-COLOME	Grotte Tastet	PETILLON Jean-Marc	Univ	FPr	29	350
027652	SAINT-MICHEL	Massif d'Urkulu - Uk 017	DUPRE Eric	BEN	FPr	35	351
027651	SAINT-MICHEL	Massif d'Urkulu - Uk 022	DUPRE Eric	BEN	FPr	34	352
027708	SALIES-DE-BÉARN	Les Braques	MAREMBERT Fabrice	INRAP	OPD	6	353
027728	SALIES-DE-BÉARN	Chemin du Herré	MAREMBERT Fabrice	INRAP	OPD	7	354
027710	SERRES-CASTET	Route de Bordeaux	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	16	355

NOUVELLE-AQUITAINE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9

AHAXE-ALCIETTE-BASCASSAN Vallée de Mendive - Domaines de Buluntza et de Burguista

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Marticorena Pablo

Âge du Fer,
Gallo-romain

ARANCOU Loustalet

Cette intervention fait suite à un projet d'extension d'une carrière de calcaire dans la partie méridionale de la commune, au lieu-dit « Loustalet » sur la bordure est du ruisseau de Lauhirasse. La zone à sonder, d'une superficie de 58 000 m², consistait en un grand espace trapézoïdal de 250 m de longueur pour une largeur oscillant entre 150 et 300 m. 64 sondages, d'environ 25 m de longueur sur 2 m de largeur, ont été réalisés, ce qui représente environ 6,5 % de la surface menacée.

Situé non loin de la grotte de Bourouilla qui est un site majeur de la Préhistoire pyrénéenne, les indices relevant de cette période ont fait l'objet d'une attention particulière. Malgré cela, la plupart des éléments mobiliers ont été découverts au sein de colluvions. Ils ne témoignent que d'un « bruit de fond » du Paléolithique final. Quelques éléments lithiques évoquent également la Protohistoire.

En ce qui concerne les périodes plus récentes, l'opération n'a permis de mettre en évidence que deux structures d'origine anthropique dont l'une consiste en un dispositif de bas-fourneau. Ce type d'aménagement, connu pendant l'Âge du Fer et l'Antiquité, est utilisé pour la réduction du minerai de fer. La présence d'une telle activité sur le site est corroborée par la découverte

de minerai sous la forme de fragments de cuirasse de fer au sein des colluvions situées dans la partie basse du site. Malgré une densification des sondages au voisinage de ces tranchées positives, aucun autre élément n'a été recueilli. Il semble donc que nous soyons en présence d'un petit site temporaire à vocation métallurgique (seule l'activité de réduction étant attestée) à l'exemple de celui précédemment reconnu à un peu plus de 500 m au nord (Kammenthaler, 2011). Aucun établissement structuré n'y est associé. En revanche, un sondage proche a livré un vase en céramique grossière pouvant être daté entre la fin de l'Âge du Fer et la période gallo-romaine.

La découverte de plusieurs cavités de type « doline » ou « petit aven », dont certaines profondes, ouvertes ou partiellement colmatées et liées au soutirage d'origine karstique n'ont pas pu, malgré l'intérêt que cela aurait représenté et faute de moyens adaptés, donner lieu à des investigations complémentaires.

Sandoz Gérard

- Kammenthaler E. Arancou – Las Courrèges. *Bilan scientifique régional*, SRA Aquitaine, 2011, p. 184-185

BANCA

Site minier antique de Mehatze

La fouille de 2019 s'est déroulée pour l'essentiel sur un secteur de la grande terrasse, lieu de concentration d'activités contemporaines de l'exploitation minière et liées à celle-ci. L'augmentation des dimensions de la fouille, d'un mètre vers le nord-ouest, en amont-versant, et d'un mètre vers le nord-est, de même que l'approfondissement de certains secteurs, ont tout d'abord enrichi les connaissances des types de céramiques utilisées dans un site minier au I^{er} siècle de notre ère.

L'extension d'un mètre vers le nord-est s'est révélée en revanche insuffisante pour explorer les aménagements vers le versant, sous lequel semblent encore se poursuivre les sols les plus réguliers. L'extension d'un mètre au nord-est, a permis quant à elle de découvrir une nouvelle empreinte de bois, une forme en creux de bois ayant aussi été mise au jour au cours de la reprise de la zone sud-ouest de la fouille. Ces nouvelles découvertes, si elles n'améliorent pas sensiblement la compréhension globale de l'ensemble de ces structures, sans doutes sablières de fondations de cabanons, témoignent de leur étendue et confirment au moins une reconstruction de ces aménagements. La fouille de la zone centrale s'est arrêtée sur un niveau induré sur lequel reposait, dans la bordure sud-est de la fouille, un important dépôt de charbon de bois se poursuivant dans la berme.

Dans le coin sud, c'est un autre dépôt de charbon qui est découvert, limité vers le nord-ouest par une

planche posée de chant. Le tiers sud-ouest de la fouille, délaissé en 2018, a cette année livré aussi des niveaux très rubéfiés, élément nouveau depuis 2017, ainsi que des sols indurés/oxydés reposant sur des jonchées de copeaux, découverte augmentant ainsi la surface de ces sols singuliers déjà rencontrés dans la zone centrale.

Dans la mine, les résultats de la datation d'un charbon recueilli en 2018 dans un secteur candidat à l'hypothétique reprise médiévale évoquée par des datations qui avaient été obtenues à l'extérieur, témoignent à nouveau de l'exploitation antique et réduisent ainsi les chances de localiser une activité postérieure dans cette partie du réseau minier.

Trois années de recherches sur la terrasse pourraient constituer un programme réalisé dont il était tentant en fin d'année dernière d'imaginer son interruption pour 2020. Les nouvelles informations recueillies cette année, stocks de charbons et sols rubéfiés voire structure de combustion, incitent à poursuivre à la fois vers le versant, ainsi que vers le sud-ouest où sont apparus les sols argileux rubéfiés.

En ce qui concerne la mine, sans doute serait-il préférable d'imaginer pour les années futures une redirection vers d'autres travaux, et de commencer à réfléchir à la mise en sécurité du réseau rouvert en 2012.

Parent Gilles

BAYONNE

2 à 6 rue de l'Abesque, 10 rue des Gouverneurs

L'emprise du projet de réhabilitation et d'extension de la médiathèque municipale qui a motivé la prescription de diagnostic correspond à celle de l'actuel square Chanoine Dubarat, face au porche de la cathédrale Sainte-Marie, à l'intérieur du *castrum* de Bayonne. Le secteur correspond à l'ancien évêché dont la première mention date de 1345. Le bâtiment, réhabilité dans les années 1970 pour accueillir l'aile occidentale de la bibliothèque municipale, s'appuie à l'ouest contre la muraille antique, au niveau de la porte de Tarride.

D'un point de vue archéologique, les alentours sont en partie connus grâce à plusieurs opérations. Si ces dernières font remonter l'occupation au I^{er} siècle de notre ère, aucune ne comble le hiatus existant entre le IV^e et le XI^e siècles. Pour la zone directement concernée, à l'occasion de son réaménagement

profond dans les années 1970 (démolition de bâtiments au nord et au sud des parcelles) des sondages furent effectués par J. - L. Tobie et E. Goyheneche afin de repérer d'éventuelles traces d'habitat antique. Si celles-ci se révélèrent quasiment inexistantes, l'opération permit de mettre au jour un four à cloche attribué au XVI^e siècle ainsi qu'une série de murs semblant remonter à la période médiévale.

La réalisation du diagnostic a été fortement contrainte par le maintien de l'usage des lieux (accès et circulation des piétons, plantations de haute tige, réseaux divers, ...). De fait, le nombre et la superficie des sondages ont été réduits et les investigations n'ont pu être approfondies au-delà de 1,30 à 1,50 m sous le sol actuel, bien que le futur projet prévoit des décaissements jusqu'à plus de 3 m de profondeur.

Aussi, nos investigations n'ont pas permis d'atteindre la base de la séquence archéologique et de reconnaître la présence de niveaux antérieurs au Bas Moyen Âge, pourtant très vraisemblable au regard de la situation au sein de la topographie urbaine.

Comme lors de l'opération de 1970, ce sont essentiellement des structures bâties qui ont été mises au jour dont une majorité de murs en calcaire de Mousserolles. Quelles que soient leurs attributions chronologiques, ils coïncident avec les axes du parcellaire visible sur les documents anciens à partir du XVII^e siècle. À l'ouest, l'espace sondé est essentiellement ouvert et correspond aux jardins. En revanche, sur la moitié est, le secteur est dominé par du bâti à partir de 13,15 m NGF. Ce dernier se compose de

murs qui sont probablement du Bas Moyen Âge, voire éventuellement du XVI^e siècle (tranchée 02 A). Cette occupation des XIV^e-XV^e siècles est aussi représentée par une structure de combustion quadrangulaire, similaire à celle découverte entre les rues Sabaterie et Vieille Boucherie en 2006.

Nous émettons des doutes concernant l'appartenance à la période médiévale de St 05 mais cela se base uniquement sur la concordance de son tracé avec l'édifice du cadastre de 1831. Il est en effet majoritairement constitué de calcaire de Mousserolles, ce qui ne plaide pas en faveur d'une période tardive d'édification.

Cavalin Florence

Bas Moyen Âge

BAYONNE

13 et 15 rue Bourgneuf

La zone d'investigation est située à la confluence de la Nive et de l'Adour, dans le quartier du Petit Bayonne, au cœur d'un parcellaire en lanières. Elle correspond à un îlot urbain délimité par la rue Bourgneuf à l'ouest et la rue Frédéric Bastiat à l'est. Entre le XII^e et le XIV^e siècles, Bayonne subit un tel essor démographique que le rempart antique ne suffit plus à contenir la population qui s'établit dès lors sur les terres marécageuses bordant la Nive. L'hypothèse d'une enceinte prolongeant celle initiée au XII^e siècle par l'évêque Raymond de Martres dans le secteur Bourg-neuf et Pannecau, à l'ouest de la Nive semble logique mais n'est pour le moment pas attestée.

En revanche, l'enceinte érigée par Edouard I^{er} vers 1294 (Bayonne étant sous domination anglaise depuis 1154) passerait bien selon les historiens au niveau de la rue Frédéric Bastiat. Étant donné sa position stratégique et les tensions de la France avec l'Angleterre et l'Espagne, la ville ne cesse d'être entourée de fortifications jusqu'au début du XIX^e siècle. Les remparts déclassés en 1907 subissent des démolitions qui seront stoppées définitivement en 1929.

Au droit de l'ancienne façade donnant sur la rue Frédéric Bastiat, une fondation de mur correspondant

à la muraille médiévale a été reconnue sur toute la longueur de la tranchée mais sa largeur est inconnue en raison de la superposition du bâtiment contemporain. La muraille mesure plus de 1,20 m de largeur et au minimum 1,60 m si le mur M2 s'appuie sur son parement externe. Le parement interne de M1 a été dégagé sur une hauteur de sept assises de pierres de calcaire de Bidache, avec quelques pierres de Mousserolles. Il est difficile d'en décrire la mise en œuvre en raison de la présence d'un enduit de chaux épais et siliceux garnissant toute la hauteur observable. Une petite partie occidentale de la muraille n'était pas masquée par cet enduit sur 80 cm de largeur car elle a probablement fait l'objet d'une réfection. Les moellons y sont parallélépipédiques, dressés grossièrement avec des fragments de tuiles et d'éclats de calcaire de Bidache en régulation d'assise.

Cette portion de courtine s'inscrit dans la continuité de celle mise au jour aux 7 et 9 de la rue Frédéric Bastiat, avec laquelle elle paraît partager les mêmes dispositions constructives (Foltran, 2018).

Beague Nadine

- Foltran J. Bayonne – 7 et 9 rue Frédéric Bastiat. *Bilan scientifique régional*, SRA Nouvelle-Aquitaine, 2018, p. 335-336

Opération négative

BAYONNE

23 allée Docteur Robert Lafon

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives au 23 allée Docteur Robert Lafon, à l'extrémité du plateau de Cantegrit qui surplombe la rive gauche de l'Adour. Elle concerne un

projet de construction de plusieurs immeubles d'habitat collectif portant sur une superficie d'environ 1,4 ha, qui apparaissait susceptible de détruire des vestiges archéologiques enfouis dans un secteur sensible du fait de la présence d'occupations de périodes anciennes.

En effet, les nombreuses opérations de diagnostic et de fouille menées depuis une dizaine d'années sur le plateau de Cantegrit ont mis en évidence une multiplicité d'indices stratifiés pour la période paléolithique qui permettent de faire progresser significativement les connaissances du peuplement dans la région tant sur le plan chronologique que culturel (Colonge, 2012) mais également les vestiges d'établissements antiques et d'époque contemporaine (Beyrie, 2010).

Les découvertes faites lors de notre intervention sont peu nombreuses et décevantes par rapport au contexte archéologique environnant. Dans le secteur nord, elles correspondent à une structure résiduelle (probablement à associer aux occupations de période contemporaine signalées dans la parcelle voisine) et à un fossé de chronologie indéterminée mais probablement récente. Au sud, quelques fragments de terre cuite architecturale, de rares tessons de céramique

vernissée d'époque contemporaine ainsi qu'un réseau de drainage ont été observés, sporadiquement, au sommet d'un sol organique localisé sous des remblais qui, épais de 2 à 4 m, recouvrent ce secteur. Enfin, cette opération de diagnostic a permis de compléter les connaissances sur la variabilité stratigraphique et topographique dans l'extrémité du promontoire de Cantegrit. Les conditions de préservation naturelles au cours du temps et, surtout, l'amplitude des actions anthropiques des dernières décennies, seraient les causes de cette interruption des occupations dans ce secteur précis.

Folgado Mila et Bertran Pascal

- Beyrie A. Bayonne – Chemin de Jupiter. *Bilan scientifique régional*, SRA Aquitaine, 2010, p. 171-172
- Colonge D. Bayonne – Chemin de Jupiter. *Bilan scientifique régional*, SRA Aquitaine, 2012, p. 177-178

Paléolithique moyen,

BAYONNE 74 avenue de Cam de Prats

Époques moderne
et contemporaine

Le site de Cam de Prats se trouve sur le plateau de Saint-Pierre d'Irube, en bordure d'un vallon d'orientation SO/NE s'ouvrant sur la vallée de l'Adour.

■ Les niveaux paléolithiques

Le substrat marno-calcaire d'âge lutétien est recouvert d'une épaisse couche d'alluvions anciennes (terrasse Fx). Le fonctionnement alluvial est encore actif au Saalien. Les datations OSL effectuées indiquent que la séquence de dépôts surmontant la terrasse Fx se met en place après le dernier interglaciaire (Eémien, MIS 5e de 109 à 124 ka) dont le sol n'a pas été observé au niveau du site. De la base vers le haut, une première séquence (Ensemble 2) débute avec des dépôts sableux qui recouvrent la terrasse au cours de la deuxième moitié du stade 5 (OSL entre $100,7 \pm 6,1$ ka soit le MIS 5d et $71,7 \pm 4,8$ ka soit le MIS 5a). Les premiers apports limoneux éoliens qui apparaissent ensuite coïncident avec l'entrée dans le stade 4. Le sommet de la séquence stratigraphique de cet ensemble, non daté par OSL, se met probablement en place au cours du stade 4 (un réseau de fentes de gel affecte ces dépôts sommitaux, qui contiennent les premiers vestiges lithiques, notamment dans l'UPS 5).

Le site est ensuite recouvert d'une séquence limono-sableuse colluvionnée (Ensemble 1) contenant la plupart des vestiges lithiques. L'unité basale (UPS 4) est datée du milieu du stade 3 ($44,3 \pm 2,4$ ka). Les unités sus-jacentes (UPS 3 et 2), malheureusement non datées et probablement issues de remaniements (colluvionnement, ruissellement), se mettent en place après cette date et les sédiments sont marqués par un réseau polygonal de fentes de gel qui s'ouvrent

dans l'UPS 2 et indiquent le maximum glaciaire du stade 2. La séquence se termine par des dépôts qui supportent la pédogénèse holocène (UPS 1). Ces observations géomorphologiques suscitent donc une première réserve sur l'intégrité des vestiges lithiques, notamment ceux retrouvés dans les unités 2 et 3.

La plupart des différents outils taphonomiques indiquent également des remaniements de l'épandage de mobilier archéologique. La distribution spatiale des vestiges lithiques ne fait ressortir aucune concentration ni structuration de l'espace. Les remontages entre différents niveaux (UPS 2 à 4), leurs distances (importantes) et leurs orientations indiquent des mouvements horizontaux et verticaux. La granulométrie montre que le mobilier a subi un tri par le ruissellement, avec un départ de la fraction fine. Des processus d'altération mécanique faible indiquent des déplacements au sein du sédiment, sans toutefois de transport dans un réseau alluvial ou sur de longues distances (le site n'est donc pas en position secondaire *stricto sensu*). L'hypothèse de niveaux remaniés issus d'un ensemble sédimentaire initial (UPS 4) est donc pertinente, appuyée par l'homogénéité technique de l'industrie retrouvée dans toutes les unités 2, 3 et 4 et les remontages.

En définitive, le site de Cam de Prats contient donc deux niveaux du Paléolithique moyen. Le premier, au sommet de l'Ensemble 2 (UPS 5), est à rapporter au stade 4. Le second, qui s'insère dans quasiment toute la séquence stratigraphique de l'Ensemble 1 (UPS 2, 3, 4), est à rapporter au milieu du stade 3. Considérant le caractère remanié du sommet de cette séquence, quelques très rares pièces manifestement issues

d'industries plus récentes (Paléolithique supérieur) s'insèrent dans ce niveau.

Le niveau rapporté au stade 4 est mal caractérisé. Il s'agit d'un épandage très peu dense, probablement remanié car inséré au sommet de l'Ensemble 2, affecté par le gel, dans une strate qui n'a été que très partiellement fouillée (la série est donc tronquée et indigente numériquement – 17 objets). Quelques observations peuvent néanmoins être effectuées, avec toutes les précautions qui s'imposent de la lecture d'une telle série. D'une part, les aspects techniques (chaîne opératoire à éclats, méthode de débitage probablement Levallois) ne semblent pas marquer de rupture majeure avec le niveau sus-jacent. D'autre part, les objets sont tous affectés par la patine blanche, d'intensité élevée. Il semble donc bien correspondre au niveau PM2 précédemment décrit sur les sites environnants (cf. *infra*).

Le niveau principal est donc à rapporter à un Moustérien récent, au milieu du stade 3 ($44,3 \pm 2,4$ ka). Il se caractérise par la prépondérance de la chaîne opératoire de débitage sur silex, principalement conduite sur site, et essentiellement Levallois, dans sa modalité centripète. Les supports sont souvent laissés bruts, l'outillage retouché est largement dominé par les racloirs. La part d'objets emportés est difficile à appréhender. Cette chaîne opératoire principale est accompagnée d'un façonnage bifacial sur silex, pour partie réalisé *in situ* également, et d'un débitage occasionnel et plus expédient sur quartzite et ophite, couplé à du macro-outillage (pic, galet à chant épannelé...), des hachereaux, du matériel de percussion et des manuports (cf. fig.).

L'approvisionnement en silex est essentiellement local, issue des silicifications des Flyschs (près de 90 % du corpus) collectables dans les environs du site ou dans le réseau alluvial (tout comme les autres matières premières : quartzite, ophite) et le bord de mer proche. L'aire d'approvisionnement en silex s'étend ensuite à l'échelle régionale vers l'Est (Urt, Salies-de-Béarn), voire plus loin au nord-est en Chalosse – mais tous possiblement collectables dans le réseau alluvial proche du site. Enfin, deux outils en silex du haut bassin de l'Èbre (> 90 km à vol d'oiseau) permettent de supposer des contacts/approvisionnements transpyrénéens, à longue distance, par voies potentiellement littorales et/ou montagnardes.

Les tests tracéologiques n'ont malheureusement pas été concluants. Les objets insérés dans des sédiments remaniés ont des surfaces altérées sur lesquelles les traces et micro-traces d'utilisation sont peu ou pas visibles. Les (très) rares zones d'utilisation repérées n'ont pas pu être interprétées. Difficile dans ces conditions d'appréhender le site du point de vue fonctionnel. La situation géographique, en position dominante d'un vallon sur le bord du plateau, peut tout autant être adaptée à des occupations brèves de type haltes de chasse qu'à des occupations liées à un habitat plus pérenne. Néanmoins, la faiblesse

numérique de la série, le fait que les activités de taille *in situ* soient effectuées sur les matériaux locaux, alors que les matériaux exogènes sont plutôt amenés sur le site sous la forme d'objets finis (quelques racloirs, le biface en silex du bassin de l'Èbre : kit personnel des chasseurs ?) plaident *a priori* plutôt pour des occupations brèves et peut-être répétées.

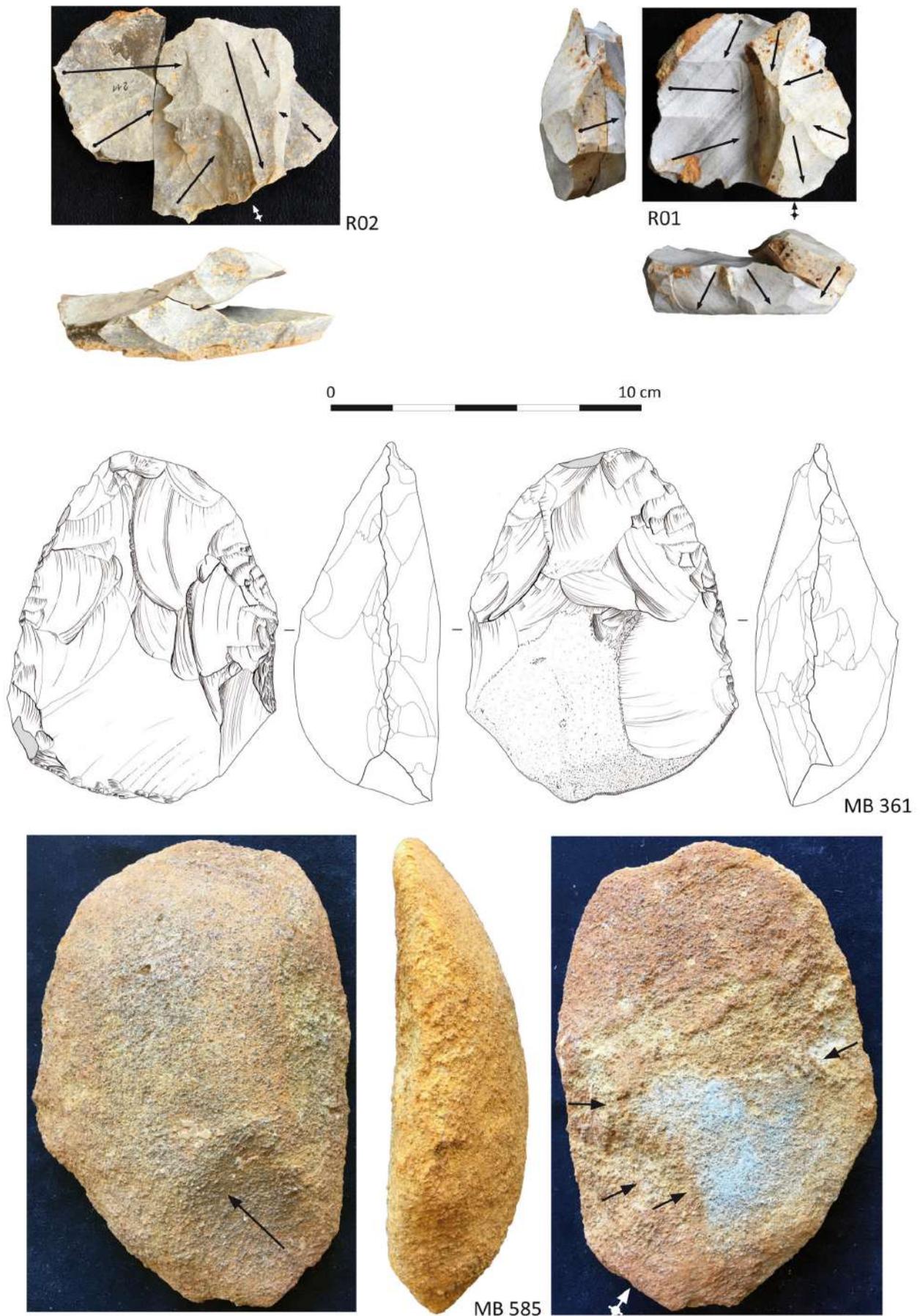
Comme attendu, le site de Bayonne « Cam de Prats » constitue donc un nouveau point de référence et de comparaison pour la connaissance des occupations du Paléolithique moyen récent régional. Si à l'image des sites du même type fouillés récemment sur le plateau, plusieurs niveaux ont pu être individualisés, ils bénéficient malheureusement de conditions de conservation bien moins favorables. Le niveau Moustérien inférieur, situé au sommet de l'Ensemble 2, est rapporté au MIS 4. A peine abordé dans le cadre cette opération préventive, et bien que n'ayant livré que quelques pièces, ce niveau semble correspondre au niveau dit PM2 des sites de du Prissé (Colonge *et al.*, 2017) et du Chemin de Jupiter (Colonge *et al.*, 2018).

Le niveau Moustérien principal, situé dans l'Ensemble 1 et rapporté au milieu du MIS 3, n'est pas sans poser quelques problèmes. En effet, le rapprochement avec le niveau dit PM1 des autres sites bayonnais semble évident au vu du contexte stratigraphique, des datations, du corpus typologique ou encore de l'économie des matières premières. Il s'en démarque néanmoins nettement par une prédominance du concept Levallois sur le Discoïde, et par extension, par l'absence manifeste de production tournée vers l'obtention de pointes pseudo-Levallois, pourtant caractéristique de ces niveaux PM1. Cette empreinte Levallois ne semble néanmoins pas totalement isolée au niveau local puisqu'également attestée pour le niveau PM0 du Prissé, lui aussi rapporté au milieu du stade 3. Malgré cette particularité, le niveau principal de Camps de Prats s'inscrit pleinement dans la variabilité du Moustérien récent de type Vasconien. On peut enfin déplorer la faiblesse du corpus lithique et son état remanié, limitant le potentiel informatif de ce nouveau site moustérien récent de la région pyrénéo-cantabrique.

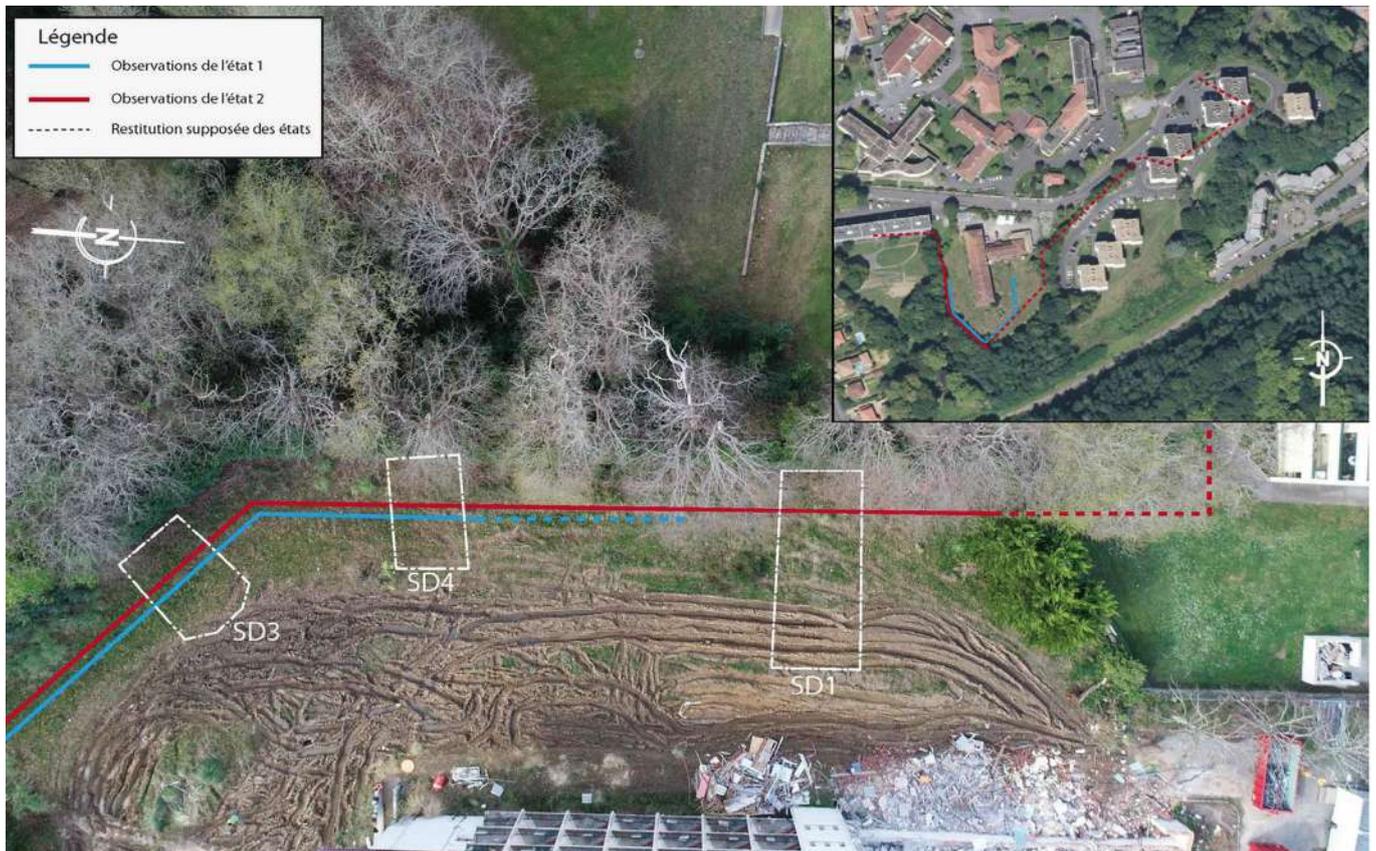
■ **L'ouvrage défensif contemporain**

La levée de terre, étudiée dans le cadre de ce rapport, est associée à l'organisation défensive extérieure de la place forte de Bayonne au XIXe siècle. Elle s'étend le long de la limite ouest/sud-ouest de l'emprise de fouille et se prolonge au nord hors de l'emprise. Au sud/sud-est, son tracé fut détruit lors de l'installation de la maison de retraite en 1965. Ainsi, la structure présente un plan en ligne brisée, d'orientation nord-sud, visible sur 57 m, puis nord-ouest/sud-est, visible sur 28 m.

Au préalable, l'étude a débuté par la réalisation d'un relevé photogrammétrique par drone permettant d'établir un modèle numérique de terrain géoréférencé, dans le but d'enregistrer la géométrie de la structure. Par la suite, des sondages réalisés perpendiculairement

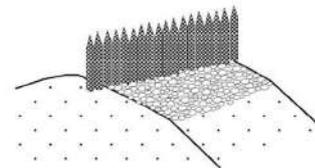
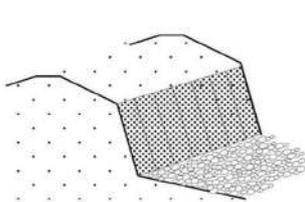
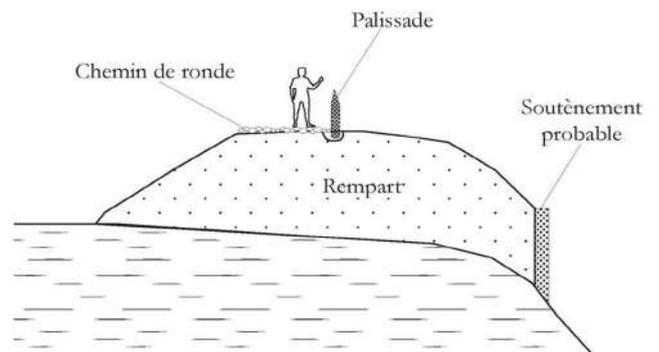
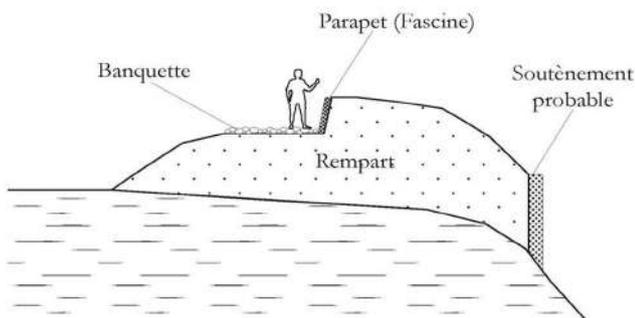


Bayonne - Av. Cam de Prats (parcelle CE 74)
 Mobilier issu du niveau moustérien principal à l'échelle 1/2. R01 et R02 : remontages d'éclats sur nucléus en silex illustrant le débitage Levallois récurrent centripète. MB 361 :
 biface en silex. MB 585 : Hachereau de type 0 en Ophite. Photographie et DAO : Pascal Tallet (Paléotime). Dessin au trait : Jocelyn Robbe (Paléotime)



ÉTAT 1

ÉTAT 2



Bayonne - Av. Cam de Prats (parcelle CE 74)
 Proposition de restitution des tracés et des reliefs supposés des remparts (états 1 et 2) à partir des données archéologiques et historiques.
 DAO : Quentin Baril (Hadès), fond photographique IGN Géoportail

à la levée de terre ont permis d'obtenir des données inédites sur l'architecture de cette structure, tout en précisant la chronologie de sa construction. Enfin, une étude historique et archivistique a pu mettre en perspective les découvertes archéologiques dans le contexte militaire de la ville de Bayonne aux XVIIIe et XIXe siècles.

Les résultats de l'étude révèlent deux états de construction, aussi rapides que brefs, réalisés à

partir de matériaux environnants (cf. fig.). Le premier correspond à l'édification d'une lunette entre 1793 et 1795, composée d'un rempart en terre, observé sur 2,60 m de hauteur maximale. Ce dernier présente des indices de l'existence d'un parapet et d'une banquette de tir. Le tracé de cet ouvrage semble s'interrompre au centre ouest de l'emprise, entre deux sondages.

Le second état, qui chemise le premier, correspond à l'occupation la mieux documentée. Il correspond à

la restauration et la transformation de la lunette en ouvrage à cornes entre juillet et décembre 1813. Ce réaménagement s'inscrit dans le programme urgent de remise en état du camp retranché autour de la place forte de Bayonne, alors que les troupes napoléoniennes se replient progressivement d'Espagne depuis la défaite de Vitoria, le 21 juin 1813. Le rempart en terre est rehaussé sur l'ancien et présente un chemin de ronde dont le défilement est assuré par une palissade, aujourd'hui disparue.

Ce type de positions extérieures n'a eu finalement que peu d'impacts dans cette campagne, puisqu'elles sont majoritairement désertées par les soldats napoléoniens avant le siège de Bayonne (février-avril 1814). L'ouvrage à cornes du Camp de Prats, bien doté si l'on considère sa construction rapide, ne s'est

jamais retrouvé au cœur d'une bataille. Par la suite, la servitude militaire, qui pèse sur le terrain jusqu'au début du XXe siècle, lui permet de conserver fidèlement son état et de laisser durablement son empreinte dans le paysage. Les aménagements relatifs à la construction de la maison de retraite Bichta Eder en 1965 remodelent la topographie du terrain.

Tallet Pascal (niveaux paléolithiques),
Baril Quentin (ouvrage défensif contemporain)

- Colonge *et al.* Une séquence paléolithique de plein-air sur les hauteurs de Bayonne (Avenue du Prissé, Bayonne, Pyrénées-Atlantiques). Rapport final d'opération de fouille préventive, INRAP Grand Sud-Ouest. 2017, 434p.
- Colonge *et al.* Un nouveau jalon pour le paléolithique de plein-air du plateau de Saint-Pierre-d'Irube (Chemin de Jupiter, Bayonne, Pyrénées-Atlantiques). Rapport final d'opération de fouille préventive, INRAP Grand Sud-Ouest. 2018, 382p.

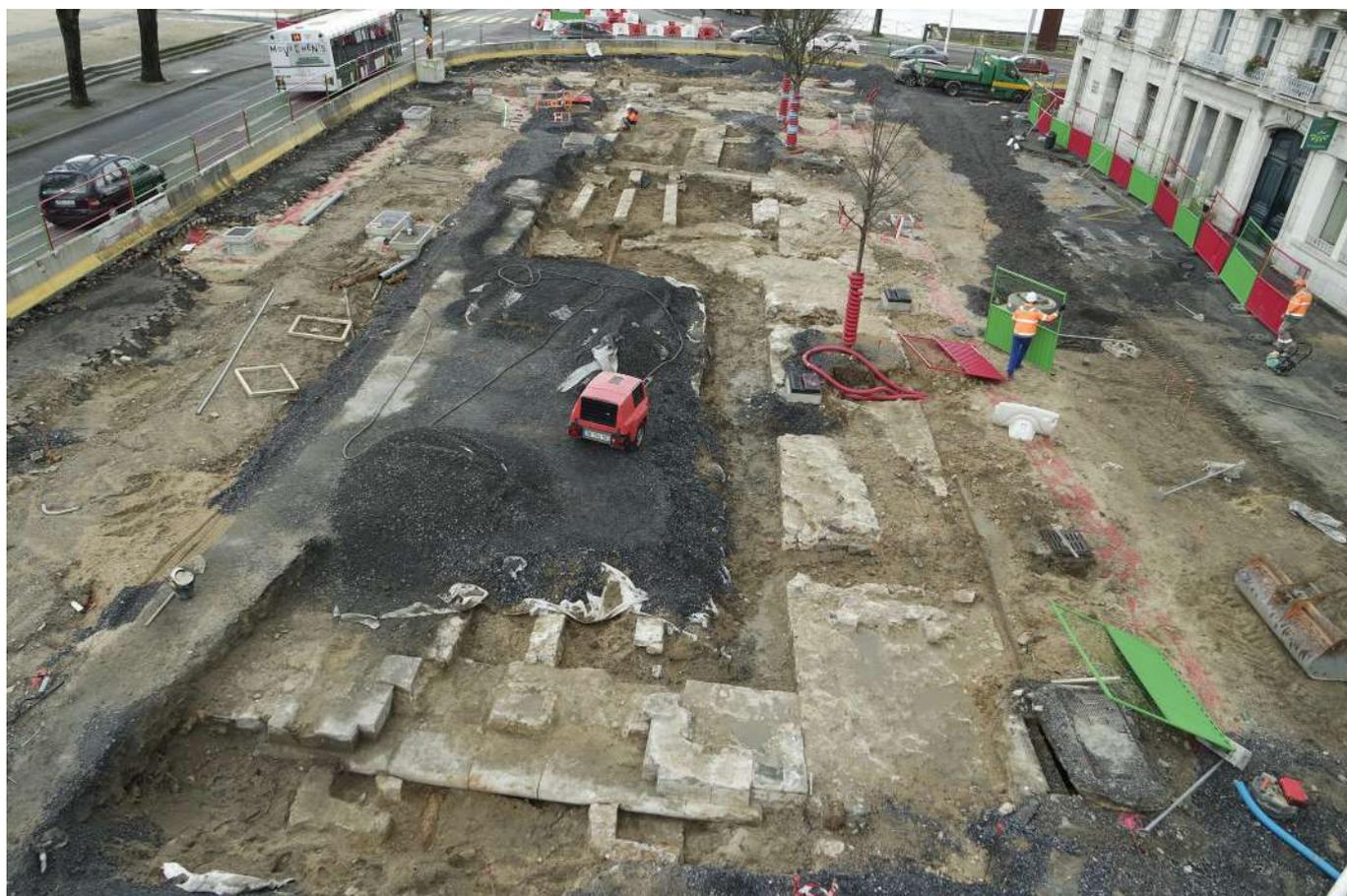
Bas Moyen Âge,
Époque moderne

BAYONNE

Quartier du Petit Bayonne, Place du Réduit, Porte de France

Une surveillance archéologique a été effectuée sur l'emprise des travaux d'aménagement du projet « Bayonne Rive gauche Tram Bus », Place du Réduit, localisée à l'interfluve entre la Nive et l'Adour face au pont Saint-Esprit.

Le suivi des travaux de déviation de réseaux ainsi que le décapage extensif vers le pont Saint-Esprit ont mis au jour une partie de l'enceinte médiévale du XIIIe siècle reliant le quartier du Petit-Bayonne à la porte Saint-Esprit. Des éléments du Bastion du



Bayonne - Projet Tram'Bus - Place du Réduit
Vue générale du chantier, enceinte du XIIIe siècle, éléments du Bastion du Réduit, Place du Réduit, Bayonne (cliché : Wilford O'yl, INRAP)

Réduit construits contre le rempart médiéval ainsi qu'une partie de la Porte de France du XVIIe siècle ont été positionnés. L'ensemble comprend un corps de garde, le flanc oriental du casernement et une porte monumentale nommée Porte de France. Le bastion a été dérasé entre 1907 et 1909. L'arase des

monuments apparaît aujourd'hui autour de 3,5 m NGF, immédiatement sous les remblais d'assise de la chaussée actuelle.

Migeon Wandel

Opération négative

BEDOUS

Quartier Saint-Berthoumieu

Au sud du bourg, le long de la RD 834, la zone d'investigation est destinée à accueillir un aménagement touristique et économique (plage, bassin de baignade, zone de jeux) sur une surface de 11 965 m².

Selon le cahier des charges accompagnant la prescription de diagnostic, « l'observation en photographie aérienne de la parcelle ZB 16 située immédiatement au sud des parcelles d'assiette du projet fait apparaître, dans son angle nord-est, le plan d'un bâtiment composé d'au moins trois pièces contiguës, bordées par une galerie à l'est ».

Celui-ci n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien et l'opération n'a pas permis de détecter de nouveaux vestiges à proximité de ceux qui apparaissent sur la photo aérienne. D'une manière générale, les indices sont extrêmement rares dans cette emprise, que ce soit en épandage ou au niveau des structures. Ainsi, même le parcellaire visible au XIXe siècle ne se repère pas.

Cavalin Florence

Néolithique Moyen et final

ETSAUT

Col d'Arras

A la suite de la découverte en octobre 2017 d'une structure mégalithique au col d'Arras à 1272 m d'altitude par A. Blasco (Groupe Archéologique des Pyrénées-Occidentales) et F. Chavagneux (Parc National des Pyrénées) un sondage, préalable à une demande de fouille programmée, a été réalisé avec pour objectif, au-delà de l'étude complète du monument, de combler un vide documentaire dans l'occupation des vallées béarnaises et de la moyenne montagne au Néolithique.

Au moment de la découverte, nous étions devant une structure mégalithique assez bien conservée, bien qu'elle ait été éventrée à une époque indéterminée. Huit orthostates visibles ainsi que trois dalles de couverture, délimitaient une chambre de 4 à 5 m de longueur minimum orientée est-ouest. Cette chambre à supports multiples avait un minimum de 4 orthostates visibles côté nord alors que le côté sud était démantelé. A l'ouest, au-delà d'une dalle de couverture, deux affleurements de dalles parallèles évoquaient un possible couloir. La chambre était entourée par un cairn de pierres de forme ovale de près de 15 m de longueur sur 8 m de largeur et 0,80 m de hauteur conservée. Le côté nord de ce cairn avait été entamé par un chemin creux empierré.

Deux sondages de deux mètres carrés ont été réalisés : l'un à l'extrémité est de la chambre, l'autre

en bordure du cairn côté sud. Ces sondages nous ont permis d'évaluer l'état de conservation du monument et son potentiel.

Manifestement la chambre a été vidée, très probablement dans sa presque totalité. Dans les sédiments remaniés, quelques vestiges osseux attestent la présence d'un minimum de deux individus. Le mobilier se limite à trois tessons de poterie non diagnostiques. Dans la petite surface ouverte, deux orthostates provenant du côté sud étaient couchés dans la chambre. Il s'agit d'une chambre surcreusée sur une profondeur de 30 cm. Dans l'hypothèse d'une entrée à l'ouest, le chevet, à l'est, serait constitué de deux dalles jointives aux sommets appointés, installées sur une dalle plate servant de support.

Le sondage réalisé en bordure du cairn montre qu'il est presque intact. Il est composé de dalles de calcaires imbriquées, comme, par exemple le cairn du dolmen de la Chabota de la Hechicera à Elvillar en Rioja Alavesa, Espagne.

Les matériaux destinés à l'élévation du monument proviennent des calcaires à polypiers dont les affleurements sous forme de dalles détachées ou en cours de détachement se trouvent dans un rayon de 30 à 100 m au sud et au sud-est du dolmen, sur les parois et le versant nord du Pène de Lamounédère.



Etsaut - Col d'Arras

Le sondage 1 à l'intérieur de la chambre avec, à droite, une dalle redressée à son emplacement d'origine. On voit bien également la dalle en position horizontale (au fond au centre) sur laquelle sont posés deux supports est. Vue prise de l'ouest. Cliché P. Dumontier

Complémentaire, nous trouvons dans le cairn des petites dalles de schiste, peu nombreuses, qui proviennent probablement des affleurements à la base du versant nord.

Nous espérons pouvoir répondre aux questions qui restent posées en poursuivant nos travaux lors d'une

prochaine opération qui, *a minima*, devrait permettre de restituer les plans de cette architecture complexe, son évolution et de déterminer sa chronologie.

Dumontier Patrice

LABASTIDE-MONREJEAU La Redoute du Castéra

Cf. notice dans ce volume, rubrique « Projet collectif de recherche » : Nouvelles recherches sur les habitats fortifiés protohistoriques entre

Garonne et Pyrénées – Le Dreff Thomas.

Gardes Philippe

Moyen Âge

LABETS-BISCAY Tuqueta

Le site de Tuqueta, repéré à la fin des années 1980, n'avait fait l'objet avant notre intervention que d'une courte publication accompagnée d'un plan schématique (Gaudeul, 1992). À la demande et avec

le financement de l'association Jakintza de Saint-Jean-de-Luz, désireuse de l'inclure dans une publication qu'elle allait consacrer notamment à la commune, nous avons entrepris d'en faire le relevé précis.

Dans cette partie de son cours, la Bidouze, petite rivière affluent de l'Adour, sinue entre des séries de collines. Un de ses coudes a érodé l'une de celles de sa rive gauche et y a créé un escarpement haut d'une trentaine de mètres. Cette topographie favorable, une très bonne visibilité sur les alentours et également la proximité d'un gué naturel expliquent sans doute le choix d'y aménager un ouvrage fortifié.

De forme oblongue et adossé à l'escarpement dont la pente a été accentuée vers le sommet, il est délimité par un imposant parapet de sédiment argileux (distance maximale entre les crêtes selon l'axe principal nord-est-sud-ouest : 70 m, selon l'axe perpendiculaire : 41 m ; hauteur globalement comprise entre 4 m au nord-est et 6 m au sud-ouest) surplombant un fossé. L'intérieur a été organisé en deux parties : au sud, une surface plutôt plane d'approximativement 800 m² ; au nord, une zone plus réduite (à peu près 400 m²), séparée de la précédente par un talus de quelques 2 m de hauteur bordé par une dépression linéaire dont les extrémités pourraient correspondre aux accès à l'intérieur de l'ouvrage. Aucune structure de pierre n'y est visible.

Le tout est entouré par un second parapet dont la largeur dépasse localement 20 m pour une hauteur approchant parfois 2 m par rapport au fond du fossé, mais dont le tiers nord a disparu assez récemment lors de l'agrandissement d'une prairie.

Faute d'éléments chronologiques probants, dater cet ouvrage reste hypothétique en l'état actuel des recherches. Toutefois, il est possible qu'il ait un lien avec la présence, immédiatement en contrebas et en bordure d'un chemin utilisé au moins dès le Moyen Âge, d'une maison portant le nom d'une demeure noble mentionnée dès 1203 et des vestiges d'une église citée dans la seconde moitié du XIIe siècle. De fait, malgré quelques différences (en particulier l'absence d'une motte clairement définie), la tentation existe de l'inclure parmi les ensembles fortifiés médiévaux connus aux alentours.

Normand Christian et Parent Gilles

- Gaudeul F. Les enceintes de type protohistorique. In : *Amikuze. Le Pays de Mixe. Saint-Étienne-de-Baigorry*, éd. Izpegi, 1992, p. 145-157.

Bas Moyen Âge,
Époque moderne

LARCEVEAU-ARROS-CIBITS

Église Saint Sébastien d'Arros

Le village d'Arros était primitivement un village à part entière ; il a fait l'objet d'un regroupement communal en 1841 pour constituer la commune actuelle de Larceveau-Arros-Cibits. L'ancienne église du village a la particularité étrange de se situer complètement à l'écart des habitations, à une distance d'environ un kilomètre.

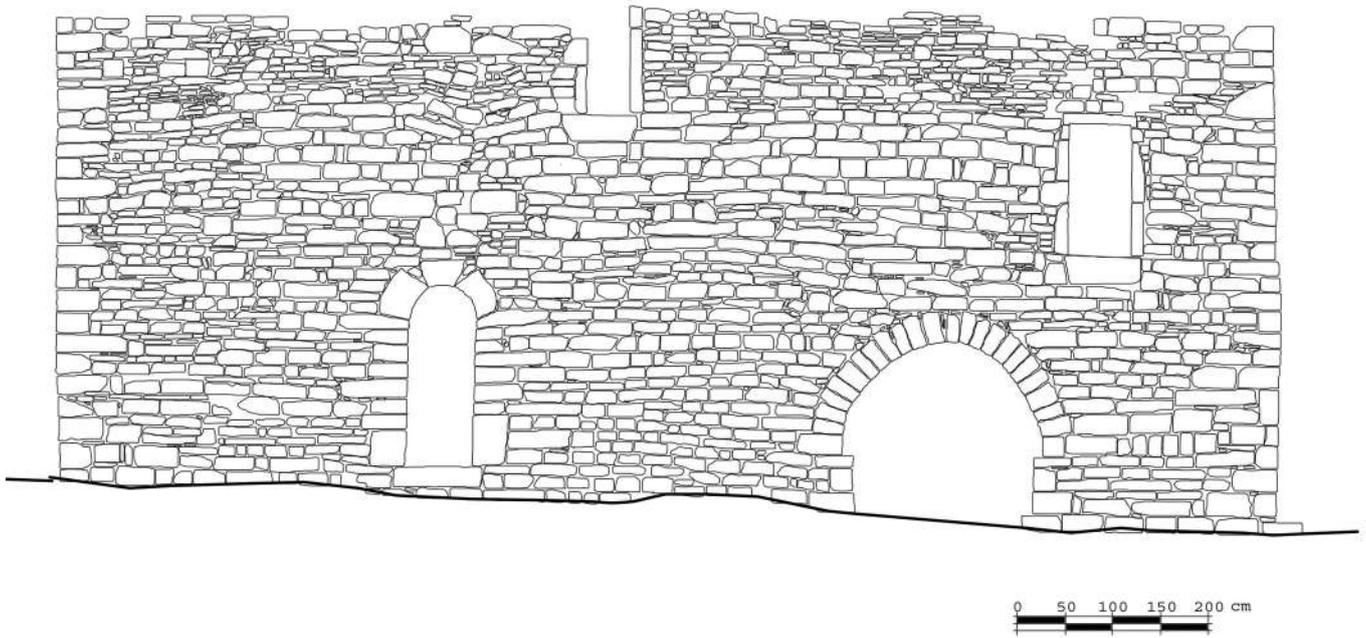
Le site sur lequel est implantée l'église consiste en un promontoire dont trois côtés sont protégés par des abords escarpés ; le quatrième côté, non protégé, est doté de fossés de facture anthropique réalisés à l'emplacement le plus vulnérable, configuration défensive caractéristique de l'éperon barré. L'église Saint Sébastien d'Arros, située au milieu du promontoire, est citée dans l'acte 174 du « Liber Rubeus » ou cartulaire du diocèse de Dax en 1160. La vulnérabilité des vestiges en très mauvais état a motivé la mise en œuvre d'une étude archéologique du bâti qui permettra de garder une mémoire de cet édifice très menacé de disparition, associée à une première campagne de sondages.

Un relevé détaillé du plan et des façades a été réalisé afin de mettre en place des hypothèses de chronologie constructive. Plusieurs phases peuvent être distinguées dans l'histoire de l'édifice mais les observations s'avèrent difficiles à corréler entre les différentes façades : les maçonneries les plus anciennes se trouveraient en partie basse du chevet plat ainsi que sur une partie de la façade nord ; une

deuxième phase paraît matérialisée sur le mur sud par un enfeu et une petite porte ; l'état le plus visible résulte de l'édification au milieu du XVIIe siècle de la façade ouest dotée d'un clocher-fronton adossé à une toiture à forte pente.

Deux sondages réalisés auprès de l'église ont mis en évidence un matériel archéologique cohérent avec des zones de rejets liés aux péripéties constructives de l'église, et un sol naturel (flysch) arasé sur lequel reposent les fondations.

Beaucoup de questions se posent encore sur l'origine de ce site, et notamment l'hypothèse d'un éventuel habitat disparu, organisé autour de l'église ; comment expliquer autrement le système de défenses implanté autour du site ? Les Archives Générales de Navarre nous renseignent sur l'existence d'au moins une dizaine de feux au XIVe siècle à Arros. En 1351, une enquête de monnayage, ordonnée par le roi de Navarre, recense les foyers, paroisse par paroisse ; neuf feux y sont mentionnés à devoir une taxe de huit sous par maison. Le village médiéval cité aurait dû se situer logiquement à côté de l'église, mais il n'en reste aucun vestige apparent. Seule l'église a conservé un usage jusqu'au début du XXe siècle, et s'est vue totalement abandonnée après le démontage de sa toiture par les Allemands durant la Seconde Guerre mondiale. L'hypothèse la plus plausible reposerait sur un ancien village primitivement fortifié, un peu à l'étroit sur son promontoire qui se serait progressivement



Larceveau-Arros-Cibits - Église Saint-Sébastien d'Arros
Relevé pierre à pierre façade sud

déplacé en contrebas du relief, dans des zones plus accessibles et cultivables, quand le contexte sécuritaire s'est amélioré. L'église serait restée à son emplacement d'origine avec son cimetière après le déplacement de la population.

L'étude de l'église et de ses abords immédiats constitue donc la première phase d'une recherche plus

globale consistant à trouver les indices de l'existence probable d'une activité et d'un habitat ancien totalement disparus.

Duvivier Benoît

Gallo-romain à
Époque moderne

LESCAR La Cité

Le suivi archéologique a été prescrit dans le cadre de travaux de réaménagement de l'ensemble des espaces publics autour de la cathédrale de Lescar. L'opération a consisté en le suivi de 25 dessouchages de platanes, 45 fosses de plantation de nouveaux arbres, 15 fosses d'installation de candélabres, auxquels s'ajoutent 17 tranchées de réseau (338 m linéaires), ainsi que des décroûtages sur 30 à 50 cm profondeur sur la surface du parvis occidental de la cathédrale et du cloître et ses ailes attenantes occidentale et orientale. L'intervention s'est opérée en quatre phases, effectuées de façon concomitante aux travaux, de l'été 2018 à l'été 2019. Contrairement au dernier suivi archéologique dans la Cité de Lescar (Kirschenbilder, 2015), cette fois-ci, une quantité importante de vestiges a pu être mise au jour. Certains éléments inédits complètent de façon significative les connaissances sur l'occupation de la ville haute de Lescar, documentée par les fouilles depuis la fin du XIXe siècle.

La période d'occupation la plus ancienne, qui reste à définir (Protohistoire ou début de l'époque gallo-romaine), est marquée par un niveau plus ou moins perceptible (jusqu'à 60 cm d'épaisseur) d'argile hydromorphe contenant de la céramique très fragmentaire et roulée. Ce niveau, reconnu pratiquement sur l'intégralité du site à l'interface avec le substrat naturel, constitue un bruit de fond archéologique. Il sert d'encaissant pour les vestiges en creux et la fondation des maçonneries du Bas Empire.

La période gallo-romaine est assez bien documentée dans la plaine avec la présence de plusieurs *villae*. Sur le promontoire, une *domus* est également installée, documentée par les fouilles anciennes au nord et sous l'actuelle cathédrale. Le suivi archéologique a exploré les secteurs périphériques. Des structures en creux (fosses, poteaux, fossés) ont ainsi pu être reconnues. Une courte portion d'arase du rempart antique a aussi été documentée près du Monument aux Morts. Enfin, des restes de maçonneries probablement en lien avec

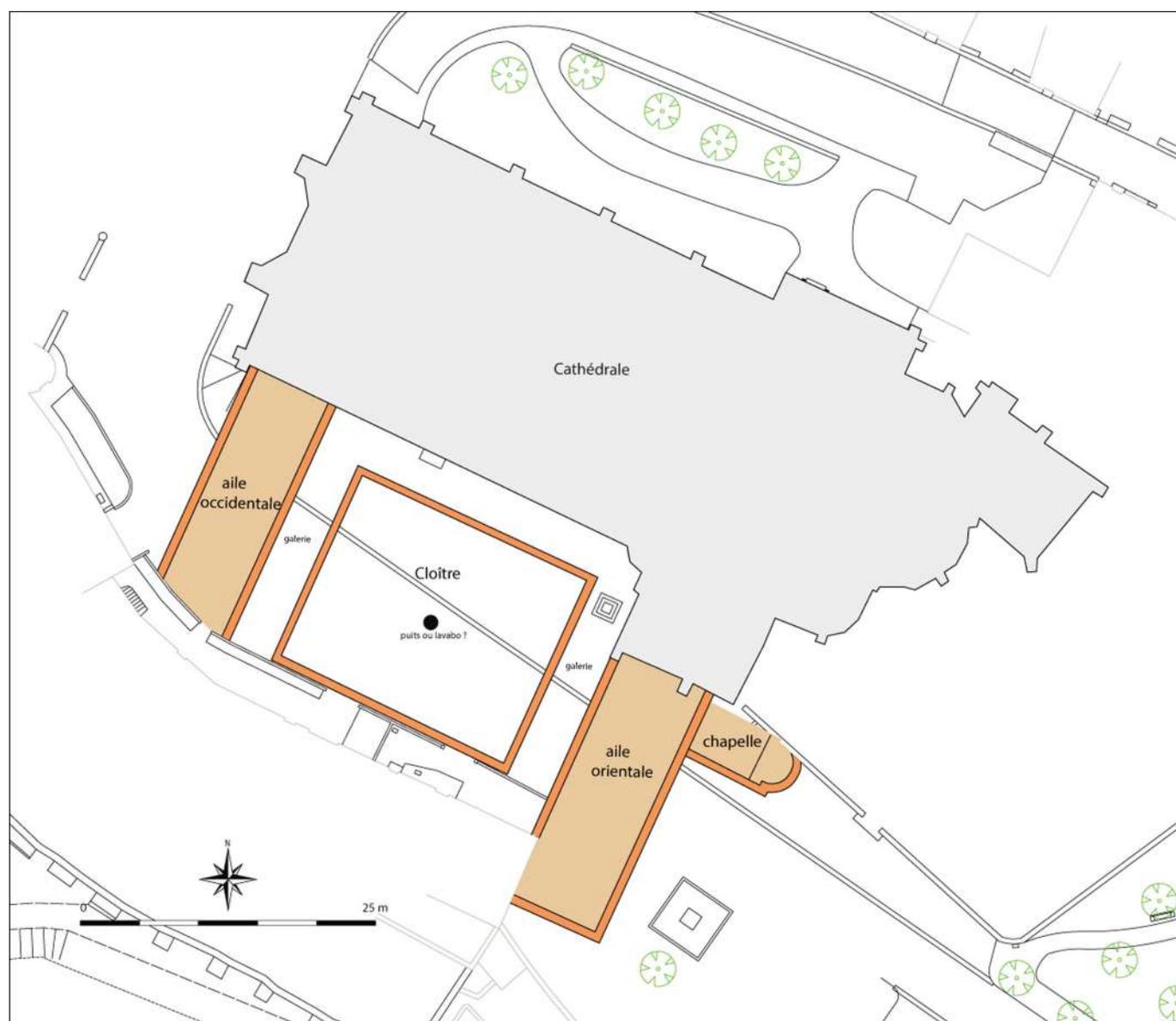
un bassin ont été identifiés au sud-est de l'emprise des travaux (Belvédère).

Les éléments marquants pour le Moyen Âge central correspondent à huit sépultures des XI^e et XII^e siècles mises au jour au nord de la cathédrale et, pour la première fois, à l'est du cimetière actuel. Elles permettent d'étayer l'hypothèse de l'existence d'un vaste espace funéraire, de faible densité, antérieur à la cathédrale (fin XII^e – début XIII^e siècle). Deux d'entre elles étaient encore recouvertes de planches (cf. fig.). La majorité des fosses sépulcrales rattachées à cette période se remarque par leur forme anthropomorphe (logette céphalique et reste du corps trapézoïdal) (cf. fig.).

Un travail doit être opéré pour phaser et dater les zones où la densité de vestiges est la plus forte. Il s'agit de l'espace au sud de la cathédrale et du cimetière, correspondant à l'emprise médiévale de l'espace canonial (cf. fig.). Le mur clôturant cet espace à l'est,

portant au XVII^e siècle le nom la *Murrailha deu Capito*, a été retrouvé dans différents sondages. Les indices d'une tour-porte permettant l'accès à l'espace canonial depuis le rempart au sud, ont été mis en évidence au niveau de l'actuel jardin du Monument aux Morts. Le cimetière s'étendait au sud de l'actuel, avec une plus forte concentration d'inhumations aux abords de l'aile orientale du cloître. Les sondages ont permis la fouille de 178 sépultures présentant de nombreux recouvrements.

Les limites de l'aile orientale ont pu être reconnues mais ses niveaux de sol démembrés n'ont pu être documentés que sur des espaces réduits. Accolée à l'aile orientale, une chapelle inédite, comportant une courte nef et une abside, a été partiellement dégagée (cf. fig.). Plusieurs sépultures en coffre ou en pleine terre, probablement de membres du clergé, ont été fouillées au sein de ces bâtiments. Celle associée à la chapelle inédite est datée du XI^e–milieu du XII^e siècle.



Lescar - Place Royale/Rue du Parvis
Restitution du plan du cloître de la cathédrale et localisation de la chapelle inédite accolée à l'aile orientale. Lasnier Thibaut



*Lescar - Place Royale/Rue du Parvis
Sépulture à fosse dotée d'une logette céphalique, conservant son système de recouvrement en bois et datée du XIe – milieu du XIIe siècle
(crédit : Amandine Ladam, Archeodunum)*

Le décroûtage du cloître sur 50 cm de profondeur a permis d'appréhender l'organisation des galeries avec la mise au jour de l'arase des murs-bahuts. L'angle nord-ouest du cloître conservait encore son pavement de galets et un caniveau. Au centre du jardin, un

creusement imposant et étudié très partiellement suggère un système d'adduction de type puits ou lavabo. Seules treize sépultures ont été mises au jour à cette faible profondeur mais il ne fait aucun doute qu'une quantité importante se situe plus profondément.

La plupart étaient en plein terre, mais certaines étaient en coffre. Une autre remployait la cuve d'un sarcophage mérovingien s'apparentant à ceux identifiés autour de l'église Saint-Julien, dans la ville basse. Les fondations des murs de l'aile occidentale de l'ensemble canonial ont aussi été identifiées, clarifiant le plan d'ensemble (cf. fig.). Aucun niveau de sol n'est conservé, seule une

sépulture et des sections de caniveaux ont été mises au jour au sein du bâtiment.

Lasnier Thibaut

- Kirschenbilder B. Lescar – La Cité. *Bilan scientifique régional*, SRA Aquitaine, 2015, p. 204-205

Gallo-romain,
Moyen Âge

LESCAR 15 rue des Frères Rieupeyrous

Un diagnostic archéologique a été réalisé au numéro 15 de la rue des Frères Rieupeyrous, consécutivement au dépôt d'un permis d'aménager. Les parcelles concernées représentent une surface totale de 1152 m² et sont situées dans le périmètre de la ville antique de *Beneharnum*.

Trois tranchées ont été réalisées. Les deux premières sont implantées perpendiculairement l'une à l'autre sur la moitié ouest du terrain, avec comme point de départ la limite cadastrale septentrionale,

supposée fossiliser le tracé d'un axe viaire antique. La troisième longe la limite sud de la parcelle, pour s'approcher le plus près possible de la rue des Frères Rieupeyrous à l'est. Cette dernière a fait en 2001 l'objet d'une surveillance de travaux dont les résultats peuvent être cartographiés et comparés à ceux de l'opération concernée (Gangloff, 2008).

Les tranchées livrent une densité de vestiges très importante, dont l'état varie en fonction de leur affleurement. Ceux-ci sont attribués à l'Antiquité, en



Lescar - 15 Rue des Frères Rieupeyrous
Vue de détail de deux maçonneries antiques recoupées par des trous de poteaux médiévaux

particulier tardive, ainsi qu'au Moyen Âge. Compte-tenu de l'impossibilité d'attributions chronostratigraphiques précises (en l'absence de séquence archéologique complète), nous avons réparti les vestiges en quatre grandes phases : la première couvre l'Antiquité, la seconde le Moyen Âge, la troisième les colluvions qui scellent les vestiges et la quatrième l'époque sub-contemporaine représentée par la couverture végétale et l'aménagement d'un sol extérieur en gravillons.

Pour la période antique, un bâtiment est attesté. Il est situé au carrefour de deux rues, R12 et R13, telles que projetées par F. Réchin (2008). La datation de l'état observé est indéterminée, elle est située entre la deuxième moitié du I^{er} siècle et les IV^e-V^e siècles. Le segment de voirie R13 semble quant à lui être encore utilisé durant l'Antiquité tardive, voire encore durant la période médiévale. Une autre voie a également été

repérée. Elle ne l'avait pas été lors des opérations antérieures mais demeure difficile à projeter en raison d'oblitérations médiévales/modernes.

Les périodes médiévales et modernes sont marquées par une réoccupation des lieux, matérialisée par des trous de poteau, ainsi que par un bâtiment construit à proximité d'un fossé.

Elizagoyen Vanessa

- Gangloff N. Une coupe archéologique dans le tissu urbain de *Benehamum* : le suivi archéologique des travaux de la rue des Frères Rieuepeyrous, *Actes du colloque Lescar-Benehamum, ville antique entre Pyrénées et Aquitaine*, Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes, hors-série n°3, 2008, p. 91-110
- Réchin F. Le paysage urbain de Lescar-Benehamum, *Actes du colloque Lescar-Benehamum, ville antique entre Pyrénées et Aquitaine*, Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes, hors-série n°3, 2008, p. 121-190

Bas Moyen Âge,
Époque moderne

MORLAÀS Rue des Cordeliers

L'ancien stade de rugby de la Hourquie objet du diagnostic, coïncide avec l'emplacement du couvent des Cordeliers, construit avant 1290 sur un espace aux confins de deux bourgs médiévaux de la ville de Morlaàs : Morlaàs-Vielle et Bourg-Mayou. Il a été au moins en partie détruit en 1569 lors des Guerres de religion, reconstruit à la fin du XVII^e siècle puis vendu comme bien national à la Révolution.

Dans un secteur épargné par les aménagements du Moyen Âge, une fréquentation de ce secteur au Paléolithique moyen a été mise en évidence avec la découverte d'un nucléus discoïde plano-convexe et d'un éclat à tranchant bifacial dans la partie supérieure de la séquence pléistocène. Mais l'essentiel des découvertes concerne sans surprise les aménagements médiévaux et modernes.

L'emplacement du stade recouvre une aire complexe de transition entre ancien et nouveau bourg. Ce contexte périurbain lié à la défense des bourgs de Morlaàs-Vielle et de Bourg-Mayou a été l'objet d'approfondissements du terrain, selon un dispositif associant un fossé à une probable braie externe édifiée en terre (« pousterle ») mais arasée par la suite, que le diagnostic a pu déceler sans toutefois en mesurer l'ampleur et la complexité car son importance dépasse le cadre de l'emprise à explorer.

La construction du couvent médiéval est intervenue après ces nivellements de grande envergure. A la suite de sa destruction et de son arasement, la reconstruction de l'établissement religieux est effectuée sur un site rehaussé par un remblai avant qu'il ne soit à nouveau détruit. Les vestiges bâtis observés ont été arasés à

leur niveau de fondation. Ils ont également pu être perçus au travers de tranchées ou de fosses destinées à récupérer des matériaux de construction.

Les espaces sépulcraux associés aux différents états conventuels ont été localisés à proximité des vestiges les plus imposants, vraisemblablement à proximité de l'église et du cloître. Dans certaines tranchées, les différences altimétriques d'ouverture des fosses sépulcrales, voire l'identification d'un niveau argileux intermédiaire, plaident en faveur de deux grandes phases chronologiques d'inhumations, que l'on est tenté de mettre en rapport avec la partition entre les deux états du couvent. Plusieurs modes architecturaux sont attestés : coffres aménagés en carreaux de terre cuite, cercueils, pleine terre. Un des caractères remarquables de cet ensemble, dans les limites de représentativité inhérentes aux données recueillies dans le cadre d'un diagnostic, réside dans la forte proportion de sépultures d'immatures, ce qui interroge sur le recrutement de la population dans un tel contexte conventuel.

La complexité et la puissance stratigraphique des aménagements anthropiques sont variables sur l'emprise du diagnostic, mais les vestiges archéologiques les plus superficiels affleurent dès 0,20 m sous le sol actuel et se concentrent dans la tranche de terrain jusqu'à environ 1 m de profondeur ; la base d'un grand mur à fonction probable de soutènement a été reconnue à -2,20 m.

Gineste Marie-Christine

OLORON-SAINTE-MARIE 2 place des Cordeliers

L'ancienne école Marie-Élisabeth se situe au cœur de la ville haute d'Oloron-Sainte-Marie, dans le quartier de Sainte-Croix, en face du collège des Cordeliers. L'ensemble de bâtiments destiné à être partiellement démolé dans le cadre d'un projet d'agrandissement du collège, avait déjà fait l'objet d'une étude de bâti (Lasnier, 2013), complétée par un diagnostic dans la cour intérieure (Gineste, 2014).

Les résultats de ces premières investigations avaient mis en évidence une occupation du site dès le Second Âge du Fer avec la présence, dans la partie orientale de la cour, d'une fosse, définie comme probablement en lien avec l'extraction d'argile. Notre opération, par la mise au jour d'une fosse similaire, située à quelques mètres de la précédente, a permis de confirmer cette occupation.

Le diagnostic avait aussi mis au jour une maçonnerie dont l'orientation et la mise en œuvre s'apparentaient aux

constructions antiques révélées par différentes études et suivis de travaux réalisés dans le quartier Sainte-Croix. Cette phase, contemporaine de l'édification des remparts au IV^e-V^e siècle, a été reconnue lors de notre intervention au travers de deux tronçons de murs. Ces maçonneries qui, à l'est, s'installent dans un remblai de démolition très chargé en torchis rubéfié, semblent correspondre à trois bâtiments distincts. Ceux-ci, par leur position, pourraient border une rue, parfaitement orientée est-ouest. De la fin de l'Antiquité jusqu'à la première occupation médiévale reconnue, aucun vestige n'a été mis au jour.

Les premières constructions médiévales, mises en évidence lors de l'étude de 2013, correspondent à l'édification d'un grand bâtiment, d'un seul niveau d'élévation et sans doute scindé par un mur de refend pour former deux travées. Ce bâtiment forme le corps de logis occidental, à l'angle de la rue des Remparts



Oloron Sainte-Marie - 2 Place des Cordeliers
Vue des façades arrière composant le corps de logis occidental



RGPR008 NRF 10869	Plan des structures et sondages (1/150)
2 place des Cordeliers (OLORON STE MARIE, 64) 2019	Topographie : J.Moquet et S.Mages © Eveha, 2019 Infographie : J.Moquet © Eveha, 2019

Oloron Sainte-Marie - 2 Place des Cordeliers
Plan topographique des vestiges archéologiques

et de la place des Cordeliers. Son implantation semble simultanée à celle du couvent des Cordeliers. Cette campagne de construction, marquée notamment par des élévations peu fondées qui s'enfoncent dans un sédiment argileux issu du substrat remanié antique, a aussi été reconnue au nord-est de notre emprise de fouille, avec la présence d'un bâtiment similaire. Ce dernier, qui ouvrait sur la rue Dalmais, se divise en deux travées, plus étroites que celle du bâtiment occidental, mais présentant une longueur nettement supérieure.

Par la suite, ce sont cinq phases de construction et de réaménagements des bâtiments qui vont se succéder avec un rythme soutenu, du XIV^e au XV^e siècle, puis plus lentement jusqu'au début du XX^e siècle. L'étude archéologique des élévations du corps de bâtiment occidental avait permis d'identifier les caractéristiques architecturales, montrant que les trois bâtiments identifiés correspondaient à des édifices urbains soignés, évoquant des propriétaires aisés appartenant à la bourgeoisie locale. Ces bâtiments avaient été progressivement réalignés depuis le nord vers le sud pour former le tracé de la façade actuelle, avec une harmonisation des modénatures. Les observations réalisées à l'occasion de notre intervention ont montré qu'il en fut de même pour les façades arrière des bâtiments sud-ouest et ouest, reconstruites au même moment, avec apparemment le même atelier, laissant supposer une mutualisation des moyens. Ces transformations, importantes et rapides, tendraient ainsi à montrer une volonté d'organiser la trame urbaine à partir de parcelles régulières dans cette partie de la ville haute. Cela semble corroboré par les vestiges des bâtisses présentant la même disposition et qui sont encore perceptibles plus au sud dans la rue des Remparts.

Dans la partie orientale de l'emprise, pour les élévations mises au jour, qui correspondent aux façades arrière de trois édifices ouvrant sur la rue Dalmais, le même schéma semble se reproduire. En effet, on note aussi un réalignement de toutes les façades sur cour, depuis le nord vers le sud. Ainsi, les deux bâtiments de la première phase médiévale ont été agrandis vers l'ouest avant qu'un troisième bâtiment vienne lotir la parcelle à l'angle de la rue Dalmais et de la place des Cordeliers. Ce dernier verra, dès la phase suivante, sa façade réalignée sur celle des bâtiments nord.

Entre les deux entités bâties, de trois bâtiments chacune, un espace vide, sorte de cour ou de ruelle débouchait en contrebas sur un terrain qui apparaît dépourvu de construction sur le cadastre de 1809. La

présence de cette cour est d'ailleurs confirmée par une analyse sédimentaire, réalisée lors du diagnostic de 2014, qui indique la présence d'un espace ouvert à proximité d'habitations. Ce même remblai, postérieur à la première campagne de construction médiévale, a aussi été révélé en avant du bâtiment nord-est.

La fin de cette période est aussi marquée par la surélévation du bâtiment sud-ouest d'un niveau et par la mise en place d'un nouveau système de canalisation. Au même moment, la ruelle est condamnée par l'édification d'un mur contre lequel s'appuie un massif maçonné marquant peut-être l'emplacement d'un escalier. Ensuite, à partir de la fin du XV^e siècle, les travaux ralentissent.

Pour le corps de bâtiment occidental, l'étude historique réalisée en 2013 avait permis de rattacher la propriété des bâtiments à une même famille : les Bagmalère ou Bambalère, du XVI^e siècle jusqu'à la fin du XIX^e siècle, avant que les bâtiments ne soient cédés à la congrégation religieuse des Filles de Sainte-Croix, qui créa en 1909 une école privée qui perdura jusqu'en 2007. Au cours de cette dernière phase, les deux habitations sud-ouest ne seront que très peu impactées. Le bâtiment nord-ouest en revanche, voit ses façades refaites, remarquables par l'emploi d'un *opus incertum* de galets calibrés. Dans le fond de l'habitation, une volée de marches permettait l'accès à la cour.

En ce qui concerne l'îlot oriental, seules les élévations sud et nord du bâtiment sud-est sont remaniées. Il faut attendre le XIX^e siècle, peut-être la fin du XVIII^e siècle, pour que soient effectuées de nouvelles modifications. Enfin, les derniers grands travaux interviennent début du XX^e siècle, après que la congrégation des Filles de Sainte-Croix devienne propriétaire du pâté de maisons et que les lieux soient transformés en école privée. Ainsi, pour créer des salles plus spacieuses, certains murs ont été abattus. Les bâtiments donnant sur la cour sont quant à eux entièrement réaménagés. La façade ouvrant sur rue du bâtiment ouest est refaite au niveau des étages et un petit bâtiment est édifié pour permettre la communication entre les corps de logis est et ouest.

Mages Séverine

- Gineste M.C. Oloron-Sainte-Marie – École Marie-Élisabeth, Place des Cordeliers. *Bilan scientifique régional*, SRA Aquitaine, 2014, p. 214
- Lasnier T. Oloron-Sainte-Marie – Ancienne école Marie-Élisabeth. *Bilan scientifique régional*, SRA Aquitaine, 2013, p. 176-178

ORTHEZ Rue des Jacobins

La surveillance de travaux d'enfouissement de réseaux électriques réalisés au croisement de la rue des Jacobins et de la Place d'Armes a permis la découverte de nombreux vestiges de l'ensemble conventuel des Jacobins, ordre installé dans la commune au cours de la deuxième moitié du XIII^e siècle (Cursente, 2007).

L'église se trouve sous l'actuel office du tourisme, au n°1 de la rue des Jacobins. Le mur occidental de l'édifice conventuel est partiellement repris dans le bâti actuel et constitue le mur occidental des n°1 et au n°3 de la rue des Jacobins. La nef mesure environ 28 m de long et 15,5 m de large. Le transept semble débiter au niveau de la façade méridionale de l'office du tourisme et se prolonge vers le sud-est en direction de l'actuelle Place d'Armes. Une porte située au sein du mur nord-ouest du bras sud-ouest du transept mène à la galerie du cloître. Cette galerie mesure environ 2,70 m de large et 10,80 m de long. Elle est fermée à

l'ouest par un petit muret surmonté de colonnettes en calcaire lissées.

Deux caveaux ont été découverts à la croisée du transept et du chœur. Le premier est construit en pierres de taille et mesure 0,65 m de large par 1,45 m de long. Le second est maçonné en briques et est visible sur 1,15 m de long et mesure 0,65 m de large. Les nombreux travaux de réseau ont détruit la majeure partie de ces sépultures, ne laissant que très peu de vestiges en place. Seul le second caveau a livré des ossements en place, correspondant à un immature âgé entre 1 et 4 ans.

À l'angle du parking de l'annexe de la mairie est installé un pourrissoir double, qui n'a pu être que partiellement étudié. L'élévation est de forme rectangulaire, construite en blocs calibrés de flysch. Une logette céphalique est maçonnée dans la partie ouest, tandis que cinq traverses en métal servaient



Orthez - Rue des Jacobins
Vue nadirale du dépôt d'ossements ST 204, TR.5, depuis le sud-est. Cliché : J. Moquel © Eveha 2019

à soutenir les défunts. Un important amas osseux a été découvert au sein de ce pourrissoir, correspondant à une réutilisation de la structure en tant qu'ossuaire à l'Époque moderne comme en témoigne l'important mélange de débris de toiture avec les ossements.

Enfin, au nord-est de l'église, une sépulture en pleine terre a été mise au jour à l'emplacement du cimetière des Jacobins du XIIIe siècle.

L'ensemble conventuel a subi de nombreux dommages à partir du XVIe siècle. L'installation d'une université protestante au sein du couvent mène à l'abandon de l'église qui tombe en décrépitude. Au début du XIXe siècle, la politique urbaine de la ville conclut à une trop grande vétusté de l'ensemble dominicain et

le détruit dans sa majeure partie. L'actuelle mairie est alors construite à l'emplacement d'anciens bâtiments cléricaux et d'importants travaux d'alignements de façades ont lieu le long de la rue des Jacobins. De nouvelles maçonneries sont construites reprenant une partie des murs de la nef de l'église des Jacobins. Le mur sudouest est utilisé pour les bâtiments n° 1 et 3 de la rue des Jacobins, tandis que les fondations du mur nordest sont employées pour l'installation d'un réseau d'égouts.

Delagnes Charline

- Cursente, B. Orthez (Pyrénées-Atlantiques), Atlas Historique des Villes de France, 2007, Bordeaux : Editions Ausonius.

Époques moderne et
contemporaine

ORTHEZ 12 rue Xavier Darget

Le diagnostic archéologique réalisé sur la vaste parcelle AD125 du Centre Hospitalier d'Orthez, en préalable à l'aménagement d'espaces de stationnement, s'est avéré positif. Il a en effet permis de révéler, dans trois des neuf tranchées de sondages effectuées, un ensemble de structures funéraires (fosses de cercueils) qui s'inscrivent dans la continuité directe du cimetière précédemment repéré et partiellement fouillé dans le cadre du projet de construction d'une crèche au 8 rue Xavier Darget (Scuiller, 2017).

L'emplacement de ces structures, appréhendées dans l'angle nord-ouest de l'emprise, immédiatement à l'arrière de la crèche (sondages 1, 2 et 3) et dès 1 m de profondeur (68,10 m NGF), mais absentes une fois le rebord de talus passé (sondages 4, 5 et 6), indique clairement que nous atteignons la bordure méridionale de cet ensemble sépulcral. Les alignements de fosses en rangées parallèles nord-sud montrent une organisation qui paraît similaire à celle précédemment observée. Pour la datation, les ressources documentaires disponibles indiquent, pour la fin de l'Époque moderne, l'établissement sur la zone d'un cimetière rattaché à l'Hôpital (ancien couvent des Cordeliers), qui devint communal durant la période révolutionnaire ainsi qu'une partie du Premier Empire, jusqu'à sa date de clôture en 1809. En l'état des investigations nous ne pouvons cependant statuer sur l'état ni sur la nature

de l'aire d'inhumation qui serait associée autant au cimetière communal qu'à celui de l'hôpital.

Les sondages 7, 8 et 9, réalisés plus près des murs de l'hôpital actuel, ont révélé la présence à 0,30 m sous la terre végétale, d'un niveau de démolition contemporain qui a été étalé uniformément sur la zone. Seule l'arase de fondation d'un mur, fait de matériaux disparates (briques, pierres calcaires, galets) à 1,40 m de profondeur dans le sondage 7 (65,73 m NGF), témoigne de la présence durant la période moderne ou contemporaine d'une structure construite indéterminée. Enfin, quelques tessons céramiques datés de la fin du Moyen Âge, relevés sporadiquement dans les sondages 7 et 9 suggèrent une fréquentation potentielle du secteur durant cette dernière période. Rappelons que le couvent des Cordeliers sur lequel s'installe l'hôpital, serait fondé dès le premier tiers du XIIIe siècle et va perdurer, malgré sa confiscation lors de la Réforme, jusqu'à la veille de la Révolution (1786). Il apparaît donc normal que quelques vestiges, aussi fugaces soient-ils, viennent témoigner des premiers temps de cette occupation.

Scuiller Christian

- Scuiller C. Orthez – 8 rue Xavier Darget. *Bilan scientifique régional*, SRA Nouvelle-Aquitaine, 2017, p. 360-363

Paléolithique moyen,
Paléolithique supérieur

OSSAS-SUHARE Grotte de Gatzarria

La reprise de l'opération de terrain à Gatzarria s'inscrit, depuis 2017, dans une double problématique de recherche concernant à la fois le Paléolithique moyen et le Paléolithique supérieur ancien. En effet,

l'archéoséquence de la grotte de Gatzarria offre la possibilité d'aborder la caractérisation du Paléolithique moyen du sud du bassin Aquitain et ses changements sur le temps long grâce à la succession de plusieurs

types d'industries, en comparaison avec le Paléolithique moyen du nord de l'Aquitaine, mais aussi avec celui de Cantabrie. Gatzarria permet d'apporter des points de comparaison entre le nord et le sud de l'Aquitaine et de discuter l'hypothèse selon laquelle les entités géo-morphologiques du couloir garonnais et du désert sableux landais ont constitué des barrières naturelles et/ou culturelles à différents moments du Paléolithique. Le choix de Gatzarria a été motivé par l'identification d'une séquence stratigraphique assez épaisse incluant plusieurs niveaux aux caractéristiques technologiques distinctes d'après l'étude des collections issues des fouilles de Georges Laplace.

Lors de la campagne 2019, nous avons poursuivi la fouille des secteurs 1, 2 et 4. Deux nouveaux secteurs (secteurs 6 et 7) ont également été ouverts sur la terrasse devant la cavité dans l'objectif de mieux comprendre les dynamiques de dépôt sur la terrasse. Les secteurs 3 et 5 n'ont pas été fouillés en 2019. En effet, le secteur 3 constituait une tranchée dont l'objectif était de mettre en évidence la morphologie du bedrock dans la grotte dans le prolongement du secteur 4 et dont l'objectif a été pleinement atteint durant la campagne 2018. Par ailleurs, nous avons fait le choix stratégique de ne pas débiter la fouille du secteur 5 qui comprend notamment le cœur du niveau archéologique gravettien afin de réserver ce travail qui nécessiterait une demande d'opération triennale.

La campagne de fouilles 2019 a permis d'approfondir notre connaissance de l'archéoséquence de Gatzarria, de mieux délimiter la présence des niveaux archéologiques sur la terrasse, d'en définir d'autres ainsi que de proposer de nouvelles interprétations concernant la dynamique des dépôts.

Sur la terrasse, les deux sondages S6 et S7 nous ont effectivement permis de délimiter plus clairement l'extension du Gravettien. La fouille du secteur 1 a également permis de mieux comprendre comment le niveau Gravettien (USt 102) vient se déposer dans la pente naturelle et coiffer les blocs d'effondrement. Une zone de contact contenant des éléments aurignaciens a

pu en outre être mise en évidence. Enfin, un ensemble de vestiges attribuables au Paléolithique moyen a été découvert sur la terrasse. Celui-ci apparaît à des altitudes similaires dans les secteurs 1 et 7.

Sous le porche, la poursuite de la fouille du niveau aurignacien (USt 202, et USt 201/202) a permis de relativiser les hypothèses de troncature du niveau attribué à l'Aurignacien ancien dans la partie Est du carré 54C, soulignant que le niveau, quoique présentant des variations latérales dans la netteté de son apparition en stratigraphie, est présent et uni partout dans les carrés 54C et 54D. L'extension des fouilles dans le carré 55C a souligné un potentiel endroit d'articulation entre les dépôts du talus-est et ceux issus de la grotte : bien que l'USt 203 nécessite d'être explorée davantage, son attribution potentielle à l'Aurignacien permet désormais de penser qu'il existe des dépôts aurignaciens conservés, au moins en partie, sur la terrasse actuelle, s'étendant éventuellement le long de la paroi-est en dessous des dépôts gravettiens du secteur 5.

Dans la cavité, la fouille du secteur 4 a confirmé la découverte d'une nouvelle unité sédimentaire alors que le bedrock n'a toujours pas pu être atteint. Cela nous a poussé à proposer une nouvelle interprétation concernant les dynamiques de mise en place des dépôts : ainsi, un système de comblement de diaclase serait plus logique, d'après nos observations, au lieu d'un système de chenal. Les unités sédimentaires du secteur 4 enregistrent également un changement dans la morphologie de l'ouverture de la cavité et qui aurait ainsi modifié la dynamique des apports qui s'y sont accumulés. D'un point de vue archéologique, la séquence exposée présente une logique chronostratigraphique et les niveaux les plus profonds découverts cette année paraissent mieux préservés que ceux au-dessus (faune abondante, remontages).

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable d'opération, Deschamps Marianne, Anderson Lars

PORTET

Bious, Lamarrigue

■ Focus sur un site du Vic Bilh

L'opération de prospections entreprise entre 2019 et 2020 sur le canton de Garlin, à l'extrémité nord-est des Pyrénées Atlantiques, visait dans la mesure du possible à compléter l'important travail d'interprétation archéologique conduit il y a 30 ans sur le Vic-Bilh par L. Laüt (1992). Ce projet ciblait la commune de Portet, et plus particulièrement le lieu-dit *Bious* car il avait révélé des vestiges antiques sur une emprise conséquente de près de 16 ha, ce qui laissait supposer la présence à cet emplacement d'un hameau rural.

■ Une prospection étendue autour d'un établissement antique

Le programme a consisté en une prospection visuelle et électromagnétique minutieuse. Il s'est focalisé sur les parcelles mitoyennes d'un bois. Celui-ci, qui recouvre la majorité de l'emprise antique, a, si l'on se réfère à la carte de Cassini, accueilli un hameau et, selon la tradition orale abrité un bâtiment religieux, arasé de nos jours.

Le résultat de l'opération a permis de constituer un inventaire conséquent, composé principalement d'un

lot de 47 monnaies, dont 59 % attribuables à la période antique, et de quelques artefacts de vie quotidienne (fibules, vaisselle, céramique, etc.). A l'extrémité sud-est, la présence d'une activité métallurgique semblant importante est confirmée et pourrait être associée à un marqueur du Haut Empire.

■ Une structure antique à délimiter

Les nombreux mobiliers exhumés ont permis d'éclairer notre connaissance du site. La prudence nous amène cependant à rappeler que ces artefacts, récupérés en zone bouleversée, ne peuvent donc pas être rattachés à un contexte stratigraphique, ce qui limite l'assurance de l'interprétation proposée.

Les indicateurs, en l'état actuel des connaissances, tendent à démontrer une fréquentation permanente du lieu à partir du I^{er} siècle p.C., potentiellement durant la période julio-claudienne, et jusqu'à la fin du IV^e siècle p.C., voire le début du V^e siècle p.C.

L'existence d'une possible *villa*, établie selon le schéma classique d'implantation des habitats antiques en Gaule, se confirme. En revanche, son intégration dans un ensemble plus étendu de type hameau rural, n'est pas corroborée à l'heure actuelle par le mobilier étudié. Cette hypothèse reste plausible mais nécessite d'approfondir l'analyse de l'organisation architecturale qui s'étend dans la zone boisée, jusqu'à ce jour dépourvue de sondages. En outre, la perspective d'une exploitation qui aurait fleuri grâce à la proximité d'une voie routière présumée, reliant *Atura* à *Oppidum Novum*, mérite d'être examinée avec attention.

D'Herbillie Cyrille

- Laüt L. L'habitat rural antique dans le Vic-Bilh. Prospection dans les cantons de Garlin, Lembeye, Thèze, dans les Pyrénées Atlantiques, *Aquitania*, tome 10, 1992, p. 195 – 210-

Paléolithique supérieur

SAINTE-COLOME Grotte Tastet

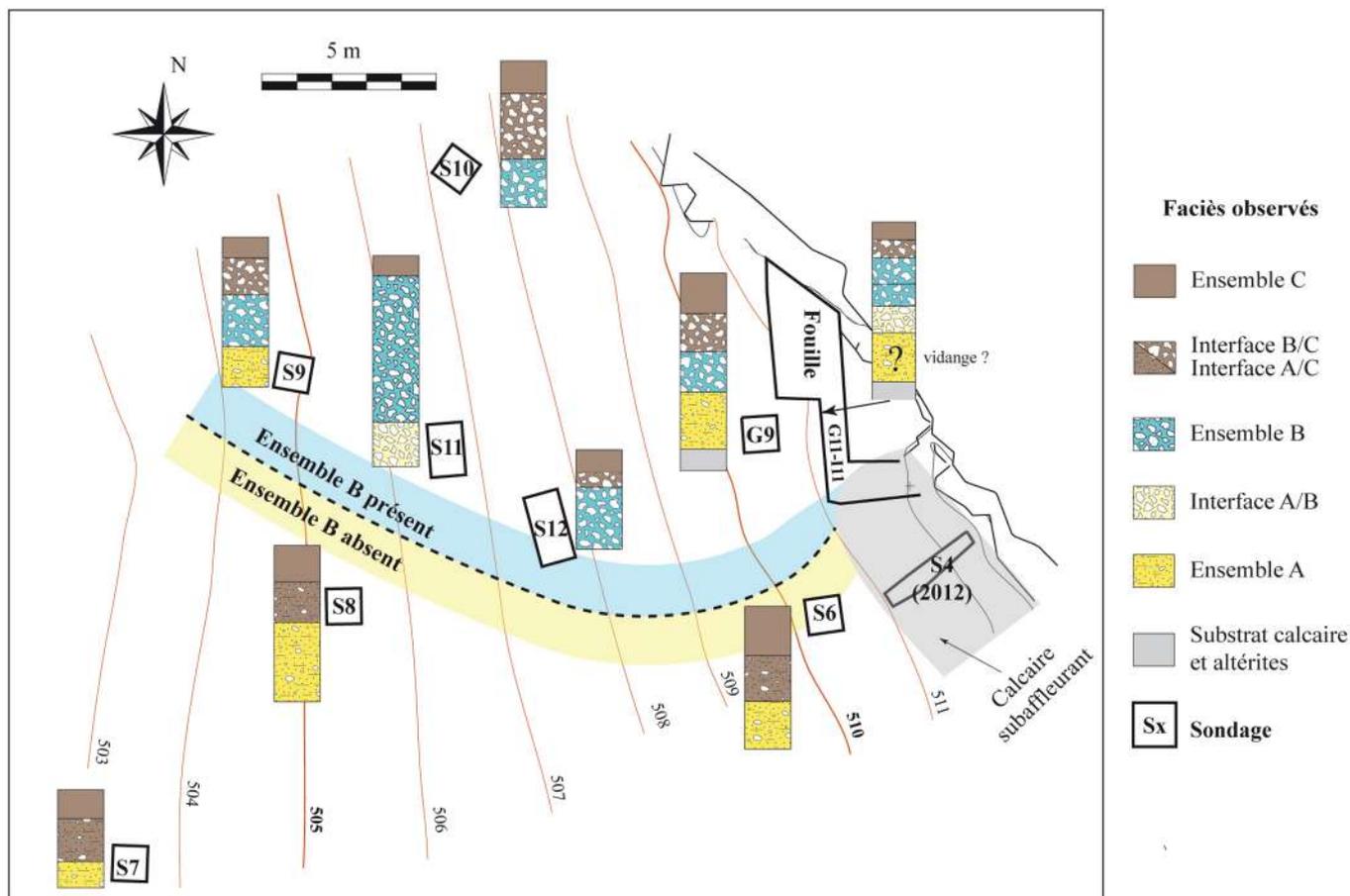
Située dans le bassin d'Arudy, en basse vallée d'Ossau, la grotte Tastet fait partie d'une concentration locale d'au moins huit grottes et abris occupés à la fin du Paléolithique supérieur. Les campagnes 2012-2014 ont permis la révision de son art pariétal, attribué au Magdalénien moyen (dir. D. Garate), et l'ouverture de sondages montrant une séquence archéologique du Magdalénien moyen – depuis ses premières manifestations, vers 19 cal ka BP, jusque vers 18-17 cal ka BP. Ces résultats ont motivé une fouille triennale 2016-2018, sur une superficie d'une dizaine de mètres carrés répartie en deux secteurs ; elle a confirmé le potentiel de la séquence de ce site pour une stratigraphie fine des différentes phases du Magdalénien moyen. La poursuite de cette fouille nécessitera le dépôt d'une nouvelle demande d'autorisation triennale, mais, en préalable, nous avons souhaité effectuer en 2019 une campagne de sondages centrés sur un approfondissement de l'étude de la géomorphologie du site.

L'ouverture de neuf sondages à l'extérieur de la cavité a permis de replacer la séquence archéologique de la grotte dans un cadre chronologique et environnemental élargi. L'englacement de la vallée durant le Dernier Maximum Glaciaire, puis la déprise glaciaire datée vers 20-19 cal ka BP à l'échelle du bassin (et responsable, à la grotte Tastet, de l'abrasion de la paroi calcaire et de la mise en place de dépôts morainiques), excluent toute occupation du site à cette époque et éliminent l'essentiel des dépôts antérieurs. Après le retrait du

glacier, des coulées de cryoclastes, dont la source d'approvisionnement semble relativement constante et située à quelques mètres au nord du site, commencent à édifier un cône d'éboulis dans et devant la grotte, contribuant à la colmater progressivement. Les occupations magdaléniennes viennent s'implanter sur ce cône en cours de formation, qu'elles contribuent peut-être à anthropiser localement (pendage moins marqué, texture légèrement plus chargée en fines ?) et qui leur assure en tout cas un recouvrement rapide : ce caractère explique la conservation de la séquence archéologique dans ce locus, au sein d'un environnement qui, sinon, n'y était pas favorable. La suite des événements est peu documentée mais il est vraisemblable que la séquence sédimentaire ait été tronquée au Tardiglaciaire puis à l'Holocène, avant d'être recouverte par des colluvions récentes.

La réalisation d'une nouvelle topographie de la grotte, et du talus à l'ouest de celle-ci, a permis de spatialiser ces observations et constitue le premier levé complet du site et de ses environs. En parallèle, l'étude du mobilier issu des campagnes précédentes a été complétée par plusieurs travaux : enrichissement du corpus de dates radiocarbone, recherche systématique de raccords et de remontages sur l'industrie lithique du secteur extérieur, poursuite de l'analyse fonctionnelle de l'industrie lithique.

Pétillon Jean-Marc, Gardère Philippe
et l'équipe scientifique



Sainte-Colome - La Baydaré – Grotte Tastet

Plan de localisation des sondages avec représentation schématique des séquences sédimentaires correspondantes et mise en évidence de la distribution spatiale des cryoclastes (ensemble B). A : dépôts morainiques en position primaire, constituant d'une moraine d'ablation. B : accumulations cryoclastiques en bas de versant, contenant la séquence archéologique. C : colluvions holocènes

Époque moderne

SAINT-MICHEL
Massif d'Urkulu -
cabane de berger Uk.017

La cabane Uk.017 se situe à un peu plus de 150 m au nord de la cabane Uk.022 qui fait également l'objet de recherches (cf. Dupré, *supra*).

Un premier sondage a été entrepris dans le dépotoir associé à cette structure. La stratigraphie rencontrée se compose de haut en bas d'un épisol (Us.100), de 10 cm d'épaisseur moyenne tenu dans un maillage de radicelles de la strate herbeuse, qui recouvre une couche d'ordures ménagères (Us.101) variant de 7,5 cm au nord-est (périphérie du dépôt) à 15 cm d'épaisseur au sud-ouest, constituée d'une terre de couleur brun noir, peu compactée et parsemée de cailloux calcaires polyédriques endogènes de quelques centimètres d'arêtes et de petits nodules métalliques issus de la pédogénèse et de la dissolution des calcaires crétacés. Cette couche repose sur un sol d'occupation d'une épaisseur (Us.102) de 3 cm au nord-est (périphérie du dépôt) à 5 cm d'épaisseur au

sud-ouest, très compacté et constitué d'une terre de couleur brun clair injectée de fragments de charbons, lui-même directement sus-jacent au sol naturel.

De ce dépotoir, ont été exhumés des tessons de bols à oreilles triangulaires relevées, des tessons d'une marmite bitronconique en grès, des clous forgés, une monnaie de cuivre, un élément de boucle bipartite en alliage cuivreux, vraisemblablement de chaussure, une lame de canif à lentille de blocage caractéristique de la période moderne - vraisemblablement fin XVIIe-début XVIIIe siècle ainsi qu'un burin. Ce corpus se complète de galets d'ophite à fonction probablement culinaire et d'un un silex à briquet.

Par sa texture, son aspect et son contenu, cette séquence rappelle celle du dépotoir associé à la structure Uk.022. Tout comme celle-ci, elle ne laisse pas apparaître de micro-stratigraphie qui aurait pu marquer les saisons avec par exemple des périodes

d'abandon temporaire. Elle montre des perturbations issues de processus taphonomiques, contemporains de la constitution du dépotoir (actions de mammifères carnivores ou omnivores : renards, chiens, porcs, sangliers) ou post-dépositionnels (activité de petits fouisseurs : taupes et campagnols). Enfin, le sol d'occupation montre les mêmes caractéristiques de constitution et de texture que le sol d'occupation exhumé sur le site Uk.022 : une terre jaunâtre, très compactée et injectée de charbons de bois.

Un rapide bilan de l'assemblage céramique (140 tessons en majorité très fragmentés, dont 17 bords et 6 fonds) laisse apparaître des terres cuites dont les caractéristiques techniques sont identiques à celles des groupes de pâtes rencontrés dans la fouille du dépotoir associé à la cabane Uk.022 y compris 3 tessons de faïence de type Errentxun (céramique alavèse glaçurée blanche avec des décors à l'oxyde de cobalt). Il en est de même des groupes iconographiques.

Un second sondage d'1 m² a été effectué à l'intérieur de la structure, contre le mur sud-ouest. Sous la couche humique, est apparue une couche terreuse de couleur brune d'épaisseur irrégulière, de 15 à 20 cm, qui résulte d'un apport colluvial. Le sol d'occupation (us-104) a été atteint, couche très compactée jaunâtre d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, injectée de petits éléments de charbons, qui présente les mêmes caractéristiques que le sol d'occupation (us-102) exhumé sous le dépotoir. Lors de ce sondage ont été exhumés quelques clous forgés de section carrée, quelques rares tessons de céramiques vernissée de la période moderne, des

tessons de verre soufflé vraisemblablement de verre à boire. La paroi du mur a été décapée : l'appareil repose sur un lit de cailloutis (hérisson) ce qui n'est pas apparu dans la structure Uk.022.

Au vu du matériel archéologique exhumé dans leurs dépotoirs associés respectifs, il apparaît que les structures Uk.017 et Uk.022 sont de chronologies similaires. Les mêmes objets usuels se retrouvent dans l'une et l'autre structures. On ne peut néanmoins pas pour l'instant en tirer une règle générale sur la vie quotidienne des bergers des Pyrénées occidentales au XVII^e et début du XVIII^e siècle d'autant que les propriétaires ne sont toujours pas identifiés pour chacune des structures. Il y a toutefois des soupçons (belle vaisselle, verres à pied) selon lesquels ces bergeries auraient pu être sous l'autorité de l'abbaye de Roncevaux (peut-être même certains moines étaient-ils bergers ?) qui avait des droits sur certaines zones du massif (des recherches en archives sont en cours).

Les sols d'occupations des sites Uk.017 et Uk.022 montrent les mêmes caractéristiques physiques (consistance, compacité, couleur, injection de fragments de charbons). Pour autant, il n'est pas possible pour l'heure d'établir assurément une correspondance entre les couches rencontrées sur chacun d'eux en dehors de l'épisol et du sol naturel. Il conviendra de faire analyser les charbons contenus dans les sols d'occupation afin de déterminer leurs âges respectifs.

Dupré Éric

SAINT-MICHEL Massif d'Urkulu - cabane de berger Uk.022

La cabane Uk.022 est sise sur l'*Urkulugibela*, flanc oriental du massif montagneux d'Urkulu-Orion, à une vingtaine de kilomètres au sud de Saint-Jean-Pied-de-Port. Il s'agit d'une construction de pierres sèches qui mesure 4,35 m de long par 3,40 m de large en dimensions extérieures. Les murs gouttereaux font 0,80 m de large et les murs des pignons, 0,60 m. La hauteur des murs gouttereaux semble ne pas excéder 0,50 m. La surface intérieure dessine un rectangle de 3,15 m de long par 1,80 m de large. La largeur de la porte d'entrée est de 0,75 m.

La fouille a été réalisée selon la méthode du relevé stratigraphique en continu. Elle a été précédée par un relevé pierre à pierre aidé en cela par une photographie aérienne réalisée par drone.

L'horizon holorganique (us-100) surmonte une nappe de pierraille (us-700) issue de la gélifraction des blocs de surface et couvrant presque toute la surface de la structure. Cette pierraille a joué le rôle de remplissage

superficiel, peu épais en général, comblant les vides entre les gros blocs. Son enlèvement a fait place à un horizon terreux (us.201) contenant quelques blocs de chaque côté des pignons. Visiblement il s'agit d'une couche due à la colluvion provenant de la pente qui domine la cabane au sud. Elle s'amenuise à l'extrême au centre. En-dessous, est apparu dans la partie longitudinale méridionale de la surface intérieure de la cabane, un sol très compacté, de couleur jaunâtre, injecté de charbons de bois reconnu comme le sol d'occupation (us.204) déjà mis à jour lors du sondage en 2016. A l'interface de l'us.201 et de l'us.204 quelques tessons de céramique glaçurée de la période moderne ont été exhumés ainsi que quelques rares clous forgés.

Dans la partie orientale de la cabane, un dallage désigné en tant qu'unité stratigraphique us-701 a été dégagé. Composé d'une vingtaine de dalles plus ou moins régulières dont certaines jointives, il prend naissance au pied du mur de pignon nord-occidental et

s'arrête à 0,60 m du mur opposé. Il forme un quadrilatère de forme trapézoïdale d'une base de 2,55 m longeant le mur gouttereau oriental, et de hauteurs latérales de 1,20 m au sud-est et de 1,50 m le long du pignon nord-oriental. En bordure intérieure du dallage, à 1,30 m en vis-à-vis de l'extrémité du mur gouttereau nord-oriental au niveau du seuil, un espace en creux (us.709), de forme carrée de 0,28 par 0,28 m, marque l'emplacement d'un trou de calage de poteau qui devait soutenir la faîtière de la charpente soit à l'origine de la construction soit à la suite d'une réfection. Sous cette unité stratigraphique de remplissage, apparaît le sol d'occupation (us.204) duquel, en cet endroit, a été exhumé un fragment de col de céramique commune antique indigène non tournée du type 701 de la typologie de F. Réchin. Cette céramique est un pot ou plus exactement une oïle (*olla*) dont la fonction était de cuire des aliments (potages, soupes) ou de les stocker (grains etc.). Celle-ci a visiblement servi à la cuisson car sa panse extérieure et son col sont couverts d'une sorte de goudron carbonisé. Ce fragment de céramique pose la question de la datation du sol d'occupation qui jusqu'à présent n'avait fourni aucun item pouvant être associé à la période antique.

Les traces d'un foyer de combustion (FY.702), que je qualifie de « foyer opportuniste », sont observées

dans l'angle nord-occidental à même le dallage, couche de charbons (us.703) d'une épaisseur de 20 mm et couche de terre argileuse cendreuse (us.704) sous-jacente d'une épaisseur de 15 mm. Là, le dallage n'a subi aucune modification due à la chaleur : pas de fracture, pas de changement de couleur de la roche. En revanche, dans l'angle sud-occidental, à même le sol d'occupation et sur une profondeur d'une dizaine de centimètres, les traces d'un foyer en creux (FY.705) s'observent sans conteste : encroûtement (us.706) de 15 à 20 mm au-dessus et terre rubéfiée (us.707) d'une épaisseur de 100 mm en-dessous, dues à une chaleur intense et continue, forment deux strates encorbellées. Il s'agit probablement du foyer domestique de la structure pastorale.

La fouille du dépotoir d'ordures ménagères associé à la cabane Uk.022 a permis de reconstituer la majeure partie du vaisselier céramique utilisé en montagne pendant la période moderne, d'inventorier un certain nombre d'éléments métalliques (clous, petite quincaillerie de la vie quotidienne, canifs, monnayage, ...) et d'exhumer des éléments osseux et autres résidus alimentaires toujours en cours d'étude.

Dupré Éric

SALIES-DE-BÉARN Les Braques

Le projet de construction d'une maison individuelle au lieu-dit Les Braques, dans le quartier du Herre sur Salies-de-Béarn, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. Elle se justifie par la découverte proche, à la fin des années 1970, d'un site important. Les terrassements pour l'aménagement d'une zone industrielle avaient en effet révélé la présence d'une trentaine de structures plurielles : probables fours, fosses, trou de poteau etc. La fouille complète d'une de ces fosses avait alors livré un assemblage céramique important daté du Second Âge du Fer, associé à des restes d'augets qui supposent une activité saunière. Dans un rayon plus large, les découvertes de tels sites sur le quartier de Mosquéros et de Coulome, s'ajoutant au Herre, confirment l'importance de ces activités saunières à l'ouest de la ville de Salies-de-Béarn, l'essentiel de sites étant concentré au centre-ville et dans le quartier du Beigmau à l'est.

La parcelle diagnostiquée s'implante à moins de 200 m au sud-est de ce site. Alors que ce dernier est installé en surplomb, sur un replat formé par un îlot vestigial constitué de limons mis en place au cours du dernier Pléniglaciaire, le diagnostic a concerné une zone de pied de versant, bordée à l'est par un ancien

ruisseau désormais empâté. Les logs stratigraphiques montrent que la séquence quaternaire est sans doute assez dilatée, avec des limons argileux fins à glosses et une terrasse non atteinte à près de 2 m de profondeur. Ils soulignent surtout la présence de colluvions fines, fortement marquées par l'hydromorphie, venues s'accumuler en un horizon homogène d'une vingtaine de centimètres de puissance dans la dépression formée par l'écoulement ancien du ruisseau. C'est dans ce niveau que s'accumulent les restes archéologiques mis au jour. Car d'est en ouest, avec un léger replat, la densité décroît de façon significative jusqu'à disparaître.

Les indices anthropiques se caractérisent par deux éléments de structuration de l'espace et une nappe de vestiges. Pour les structures, il s'agit d'un possible trou de poteau et d'un segment de fossé, sub-contemporains des occupations car s'ouvrant sous le niveau de colluvions. Ils modélisent l'extension maximale supposée du site. Dans la nappe de vestiges, près de 400 tessons et une cinquantaine de cassons, la plupart thermiques, ont été échantillonnés. Le lot est très homogène. Et si des doutes persistent sur la chronologie précise, l'ensemble du matériel renvoie

à l'Âge du Fer (Premier et/ou Second). Mais surtout, c'est la forte représentativité des éclats d'augets - plus de 90 % de l'échantillon - qui est à retenir. Cette série confirme à la fois la datation et l'une des vocations - si ce n'est la principale - du site en surplomb, et en donne

une image d'activités massives, *a minima* soutenues dans le temps à défaut d'une véritable industrialisation.

† Marembert Fabrice

Âge du Fer

SALIES-DE-BÉARN Chemin du Herré

Le projet d'installation d'une entreprise sur des parcelles encore non loties de la zone industrielle du Herré, avec construction de bureaux, entrepôts et espaces de stockage, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. Elle se justifie par la découverte à la fin des années 1970 d'un site majeur à moins de 25 m au nord. Les terrassements pour l'aménagement d'une zone industrielle avaient en effet révélé la présence d'une trentaine de structures plurielles : probables fours, fosses, trou de poteau, etc. La fouille complète d'une de ces fosses avait livré un assemblage céramique significatif daté du Second Âge du Fer, associé à des restes d'augets qui supposent une activité de production saunière. En contrebas, la découverte de nombreux restes piégés dans des colluvions anciennes lors de la réalisation d'un autre diagnostic (Les Braques : cf. Marembert, *supra*) a confirmé l'importance d'une telle activité.

La parcelle diagnostiquée s'inscrit dans un versant orienté au sud qui s'étend immédiatement en avant du site exploré dans les années 1970, celui-ci étant installé sur un replat formé par un îlot vestigial constitué de limons mis en place au cours du dernier Pléniglaciaire. Les logs sédimentaires et les rares restes archéologiques mis au jour démontrent à la fois une évolution latérale de la géométrie des dépôts et l'impact des travaux contemporains. Ils découpent ainsi la surface en quatre ensembles distincts. A l'ouest, en bordure de la zone déjà construite, des terrassements importants et des remblais massifs ont reprofilé la topographie initiale. Seuls quelques centimètres de la séquence holocène ancienne subsistent. Toute la zone suggère en outre la présence d'une cuvette perchée fonctionnant en réservoir et favorisant une pédogénéisation de toute la couverture sédimentaire. En zone centrale, la séquence s'est asséchée mais des indices d'hydromorphie subsistent dans les sols

holocènes anciens. Des oxydations dans les passées colluviées et des marqueurs de sols polygonaux sous-jacents confirment leur évolution dans des contextes fortement humides. A l'est, les indices d'hydromorphie disparaissent et laissent la place à des sols lessivés. Enfin au sud, les extrémités méridionales des tranchées de pied de versant livrent à nouveau des contextes hydromorphes (argiles, gleys) à mettre en relation avec le creusement ancien d'un cours d'eau - et son colmatage - déjà observé quelques mètres en contrebas lors du diagnostic des Braques.

Les indices d'anthropisation sont faibles. Hormis les remaniements contemporains non négligeables (fosses dépotoirs, apport massif de remblais, aménagement d'une plateforme stabilisée), seuls deux fossés modernes creusés dans les gleys ou en bordure marquent une structuration récente de l'espace. Ils font office de limites parcellaires et/ou jouent un rôle de drainage en contexte humide.

Pour le reste, le résultat est décevant au regard des problématiques attendues. Ne subsistent en effet que des nappes de vestiges éparses, et des piégeages dans les anomalies sédimentaires (fentes de dessiccation). L'intérêt de ces découvertes tient surtout à la qualité des artefacts. Exclusivement constitués de petits fragments d'augets (technique du briquetage), ils confirment l'ampleur des activités saunières déjà perceptibles au Herré et dans la parcelle des Braques en contrebas. Ils confirment en outre que le secteur connaît une forte activité durant le premier millénaire (deux phases potentielles), mais est abandonné à partir du premier siècle de notre ère. En effet, bien que très fragmentaire, le matériel artisanal relevant de l'Âge du Fer exclut toute présence de vases à sel d'époque antique.

† Marembert Fabrice

SERRES-CASTET

Route de Bordeaux

Cette intervention fait suite à un projet de construction d'un bâtiment à vocation commerciale. La parcelle est située à l'extrémité sud-ouest de la commune, sur le bord oriental de la route de Bordeaux et à un kilomètre au nord du ruisseau de l'Ayguelongue. La zone à sonder se compose d'une parcelle de plan rectangulaire, d'une superficie de 9858 m².

Un tumulus arasé, dénommé des « Terrailles » ou « Serres-Castet 2 », d'une vingtaine de mètres de diamètre, est recensé aux abords de l'extrémité méridionale de la parcelle. Toutefois, sa localisation à partir des coordonnées IGN relevées dans les années 1960 est affectée d'incertitudes qui ne permettent pas de déterminer de façon assurée si son emplacement se trouve dans ou hors de l'emprise du projet d'aménagement.

Ce tumulus a fait l'objet en 1970 d'une fouille de sauvetage très partielle menée par Jacques Seigne. L'ouverture limitée à la partie centrale du tertre avait mis au jour un pavage de galets sur lequel étaient déposés trois vases carénés ; un quatrième vase, polypode,

avait été découvert dans les labours (Seigne, 2000). L'ensemble s'inscrit dans un contexte chronoculturel Bronze ancien/Bronze moyen. Si l'exploitation agricole a conduit depuis lors à un arasement complet de l'élévation du tertre, les infrastructures - notamment un éventuel fossé périphérique - sont en revanche susceptibles d'être préservées.

Vingt sondages de 20 m sur 2 m, ont été réalisés, selon l'axe principal nord-sud du terrain ce qui a représenté près de 9 % de la surface concernée. Aucun vestige structuré ou isolé, d'origine anthropique n'a été retrouvé. De même aucun « bruit de fond » sous forme de mobilier épars ou d'éléments lithiques n'a été mis en évidence. Il apparaît donc que le tumulus se trouve vraisemblablement immédiatement à l'extérieur de la parcelle explorée.

Sandoz Gérard

- Seigne J. Serres-Castet 1871 (Pyrénées-Atlantiques). Le Tumulus de Turrocoulous. *Archéologie des Pyrénées-Occidentales et des Landes*, 2000, tome 19, p. 35

**NOUVELLE-AQUITAINE
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 9

N°Nat.						N°	P.
027675	ASCARAT, ANHAUX, LASSE, IROULEGUY, SAINT-ETIENNE-DE BAÏGORRY	Occupation médiévale de la Basse Navarre	HIRIGARAY Bixente	BEN	PRD	23	357
027605	ARNÉGUY, SAINT – MICHEL, UHART-CIZE	La « Voie des Ports de Cize »	NORMAND Christian	BEN	PRM	32	358
027658	BANCA, UREPEL	Mines de plomb argentifère de la forêt d'Haira	BEYRIE Argitxu	EP	PRT	30	359
027641	BARCUS, TARDETS-SORHOLUS, TROIS VILLES	La Madelaine	EBRARD Dominique	BEN	Rel Topo	27	360
027674	ISTURITS, SAINT-MARTIN- D'ARBERROUE	Grottes d'Isturitz, d'Oxocelhaya et d'Albadia	VANARA Nathalie	SUP	PAN	14	362

ASCARAT, ANHAUX, IROULÉGUY, LASSE, SAINT-ÉTIENNE-DE-BAÏGORRY

Terre de Baigorri

Préhistoire,
Histoire

L'objectif de cette première prospection inventaire était de collecter du matériel anthropique susceptible de renouveler les connaissances sur l'occupation du sol en « terre de Baigorri », territoire médiéval recouvrant onze communautés d'habitants et ancien fief de la vicomté du même nom. Par la nature et la quantité de pièces fournies, quatre sites ont été mis en évidence.

Sur le site d'Azkarate (Ascarat) nous noterons la présence d'une céramique noire (médiévale ?) et quatre pièces de silex.

Ici, lors des prospections menées par Pablo Marticorena entre 2009-2011, une parcelle avait déjà fourni, entre autres, un éclat laminaire cortical réalisé dans un silex du flysch. Il serait également intéressant de faire un rapprochement entre ce site et les deux abris à proximité de Bidartea (Ascarat) qui ont livré du mobilier attribué au Paléolithique Supérieur et au Mésolithique.

Ensuite, la colline de Burdintza (Saint-Étienne-de-Baïgorry) est à mettre en lien avec une production métallique, que se soit par le nombre et la taille des scories qui y ont été trouvées ou par plusieurs toponymes du site contenant le radical « *bur* » ou « *burdin* » qui fait référence au « fer » en basque. En outre, Francis Gaudeul identifia sur la butte une enceinte à gradins de type protohistorique qu'il nomma

Xerberoenea. Nous noterons d'autre part la découverte d'un nucléus en silex (12,7 cm x 4,2 cm).

À la même hauteur mais sur une autre élévation au nord-est, le site de Menta (Saint-Étienne-de-Baïgorry/Irouléguay) a livré cinq pièces de silex dont une avec des marques nettes de débitage. Par ailleurs, le site d'Okilanberroa (Saint-Étienne-de-Baïgorry) est également identifié par la présence de quatre silex et un clou de plus de 12 cm, probablement un débris de l'ancienne maison médiévale et éponyme qui s'y trouvait jusqu'au XIXe siècle.

Enfin, les opérations de cette année ont permis de faire une trouvaille exceptionnelle : la matrice du sceau de Bertrand d'Etxauz, fils du vicomte et archevêque de Tours entre 1617-1641. Le centre de la médaille présente les armoiries de la famille Etxauz, surmontées du chapeau ecclésiastique. Le nom et le titre du propriétaire sont écrits sur le bord : « *Bertrandus de Echaus M. D. Archiepiscopus Turonensis* ».

Les prochaines années devraient permettre d'analyser le matériel collecté, de revenir sur des sites potentiels et de parcourir de nouveaux endroits afin d'apporter de nouveaux indices sur l'occupation du sol.

Hirigaray Bixente



Ascarat, Anhaux, Lasse, Irouleguy, Saint-Etienne-de-Baïgorry - Occupation médiévale de la Basse Navarre
Matrice du sceau de Bertrand d'Etxauz

ARNÉGUY – SAINT-MICHEL – UHART-CIZE La « Voie des Ports de Cize »

L'année 2019 nous a permis de compléter les informations acquises depuis 2017 sur la « Voie des Ports de Cize », un important axe de circulation implanté sur une ligne de crête utilisée pour le franchissement des Pyrénées navarraises ou pour accéder aux zones de pâturage.

Nous rappellerons quelques grands objectifs autour desquels s'articule cette opération :

- le repérage des différents tracés associés à cet axe afin de déterminer les logiques ayant induit leur positionnement ;

- la recherche de tous les éléments permettant d'établir la chronologie de leur création et de leur utilisation ;

- l'évolution de leurs rôles.

Après avoir concentré nos efforts sur la moitié nord en 2017, nous avons étendu notre champ de recherches l'année d'après au secteur sud jusqu'à la brèche de Leizar Ateka. En 2019 nous avons privilégié plusieurs zones qui n'avaient pu être explorées de façon satisfaisante auparavant. L'utilisation des relevés LiDAR mis à disposition du public par le gouvernement de Navarre nous a grandement facilité la tâche.

■ **Le repérage des tracés**

Les résultats confirment pleinement les données acquises antérieurement, à savoir l'existence de deux principaux types de tracés.

Le premier répond à la volonté de conserver une pente la plus modérée possible afin de ne pas imposer d'efforts irréguliers aux usagers. Impliquant de contourner les différents obstacles, il en résulte cependant un allongement non négligeable des distances. Tracés et variantes, imposés par des phénomènes érosifs, sont bien visibles dans le paysage d'autant que de nombreux segments ont été repris par la route actuelle.

Souvent proches des tracés précédents, sinon même confondus avec, ceux du second type s'en individualisent à l'occasion du franchissement de reliefs et dans les courbes où ils proposent des itinéraires plus courts, certes avec des dénivelés parfois importants. Généralement abandonnés depuis longtemps, ils sont couramment difficiles à repérer, l'existence de quelques-uns n'étant même avérée que sur des cartes anciennes.

■ **Les données chronologiques**

De nombreux vestiges (habitats, monuments funéraires...) du Néolithique final à l'Âge du Fer disséminés tout au long de la zone prospectée attestent de fréquentations humaines au moins dès ces époques et il n'est pas exclu que certains tracés aient été progressivement mis en place alors.

De fait, il est probable que l'occupant romain ait utilisé un réseau préexistant puis qu'il l'ait au moins

partiellement réaménagé avant que la création d'une voie dans la vallée en contrebas n'entraîne un certain délaissement pendant quelques siècles.

Pour autant, il est assuré qu'il n'y a pas eu d'abandon jusqu'à nos jours et c'est toujours le chemin utilisé tous les ans par des milliers de pèlerins en route vers Compostelle.

■ **Les différents rôles**

Chemin de transhumance, voie de passage pour pèlerins et marchands, route pour promeneurs, etc. ces tracés ont eu des rôles évidemment variés tout au long de leur longue histoire.

Ce qui a imprimé les témoignages les plus visibles est incontestablement leur fonction stratégique et leur contrôle a été un souci majeur depuis au moins l'Antiquité tardive jusqu'au début du XIXe siècle car ils pouvaient permettre de passer d'un versant à l'autre sans avoir à utiliser un itinéraire de vallée propice aux embuscades.

Les sites correspondants les plus anciens sont pour le moment ceux d'Arteketa-Kanpaita, découvert et sondé au milieu des années 80, et, à un moindre degré, de Paghalepoa, inédit avant nos recherches. L'examen du matériel métallique non ferreux de la collection Gaudeul provenant du premier et déposée au CCE d'Hasparren par la ville de Bayonne, entrepris par Fanny Larre (bureau d'Études Hadès), a confirmé la datation de la majorité du corpus à la fin du IVe/début du Ve siècle. Ainsi que nous l'avons indiqué dans une précédente notice, une importante série d'armes complète ce premier ensemble. Toutefois, seules celles qui proviennent de nos investigations pourront être étudiées une fois stabilisées par le laboratoire Materia Viva de Toulouse, les autres étant possiblement encore conservées dans une collection privée inaccessible. L'hypothèse qu'au moins une partie de ce corpus, exceptionnel pour l'Aquitaine, atteste un affrontement, peut-être dans le contexte des troubles du Ve siècle, nous semble actuellement la plus plausible.

La conquête de la Navarre au début du XVIe siècle sur ordre de Ferdinand II d'Aragon a motivé la construction de la forteresse de *El Peñon* (désormais francisée en Château Pignon) remarquable exemple d'architecture militaire de transition (Normand, 2015).

Enfin, tout au long de la crête et souvent sur les mêmes emplacements stratégiques antérieurs, nous avons pu mettre en évidence plusieurs aménagements liés à la mise en place du camp retranché de Saint-Jean-Pied-de-Port suite aux combats de 1793 puis à son agrandissement en 1813.

Normand Christian et De Buffières Louis

■ Normand, C. Saint-Michel, Château Pignon, Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2015, p. 211-212.

BANCA - UREPEL Les mines de plomb argentifère de la forêt d'Haira

Les mines de la forêt d'Haira sont localisées à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port, dans la haute vallée des Aldudes. Les diverses prospections réalisées sur le site archéologique entre 1992 et 2002 avaient révélé en cet endroit les vestiges d'un vaste ensemble minier lié à l'exploitation d'un minerai de plomb argentifère et dont la chronologie était attribuée à l'époque gallo-romaine d'une part et au XVIII^e siècle d'autre part.

Compte-tenu de ces éléments, une opération de prospection thématique et de sondages a été conduite sur le site dont l'emprise est estimée à plus de 25 ha. Ces travaux devaient permettre de mesurer son potentiel archéologique afin d'élaborer une stratégie de recherche adéquate et pertinente pour les années à venir.

Les prospections, relevés topographiques et sondages archéologiques réalisés au cours de cette année probatoire se sont révélés riches d'enseignements.

Les prospections et la cartographie des cinq secteurs d'exploitation que comprend le site minier ont enrichi et affiné notre perception des vestiges, de leur typologie et de leur organisation spatiale notamment. Ainsi, dans la zone dite « des ateliers », sur la bordure septentrionale des fosses d'exploitation du secteur 4, sept concentrations de mobilier archéologique (céramiques et scories) ont été découvertes. Les contours d'un secteur dédié au traitement du minerai se dessinent ainsi en marge des travaux miniers.

Les sondages archéologiques, forts de livrer des éléments datants en contexte stratigraphique, ont permis de mettre au jour une terrasse aménagée en bordure d'une fosse minière et sur laquelle se pratiquaient des activités minéralurgiques et métallurgiques. Grillage de minerai et forge sont attestés par la découverte de déchets et de débris caractéristiques.

D'un point de vue chronologique, les différents sondages apportent un éclairage novateur sur le site.

Les datations obtenues sur un des ateliers métallurgiques (atelier 1) sont tout à fait cohérentes



Banca, Urepele - Mines d'Haira
Travaux miniers en fosse dans la forêt d'Haira à Urepele (secteur 1)

avec le mobilier céramique collecté sur l'ensemble du site. Tous les indices s'accordent en effet pour désigner une phase d'activité minière et métallurgique au cours de la première moitié du 1er siècle p.C., vraisemblablement à l'époque de Tibère.

Les datations radiocarbone obtenues dans les haldes de la principale fosse d'exploitation du secteur 1, un ouvrage daté du Haut-Empire d'après le mobilier céramique, révèlent une chronologie beaucoup plus ancienne, attribuable à l'Âge du Bronze ancien. Cette datation haute en contexte minier mérite d'être confirmée car l'hypothèse d'une phase d'activité

minière protohistorique ne saurait être assurée par le biais d'une seule datation.

Le site des mines de plomb et d'argent de la forêt d'Haira recèle un riche potentiel archéologique. Les problématiques de recherche qu'il offre sont multiples et échappent à la recherche individuelle. Dans une démarche pluridisciplinaire, des collaborations sont envisagées avec des archéologues miniers, des géologues, des archéomètres et des géophysiciens.

Beyrie Argitxu

BARCUS, TARDETS-SORHOLUS ET TROIS-VILLES

L'enceinte de la Madeleine

La chapelle de la Madeleine a été construite au début du XVIe siècle sur la plateforme sommitale (795 m) de la colline nommée *Arrañe* (contraction possible du mot *Arrañemendi* qui pourrait venir de *Hargainemendi* : le sommet pierreux). C'est dans le mur latéral droit de la chapelle que fut découvert au XVIIe un autel votif du début du IIIe siècle, classé en 1908. Cet autel est dédié à une divinité locale préromaine : « *Herauscorritse, substitut basque de Jupiter, de heraus = tempête (de préférence à poussière en ce haut lieu), et gorritse, ou garritze = rougir ; maître de l'orage, de la pluie, de la grêle, de l'éclair et de la foudre, qui rougit la tempête* » selon l'interprétation proposée par la Docteur Urrutibéhéty. D'après l'inscription « FANO », l'autel a été consacré dans un « Fanum » et non un temple.

Il y a une trentaine d'années, il a été descendu à la mairie de Tardets-Sorholus par mesure de conservation préventive.

En 2016, la surveillance des travaux lors de l'installation de toilettes sèches au nord de la chapelle, nous a permis de constater qu'il n'y avait là qu'un remblai superficiel de près de 2,5 m d'épaisseur constitué de blocs provenant des fondations du relais hertzien. Aucun vestige n'a été rencontré et le sol en place a été préservé.

Sur le terrain et à partir des photos aériennes nous avons essayé de décrire ou de différencier sans pouvoir y faire de sondage, les gradins naturels des aménagements défensifs ou cultuels (remparts discontinus en terre, petits parapets de terre et pierres en bordure des gradins, régularisation des escarpes en terre entre les gradins et abattages de versants).

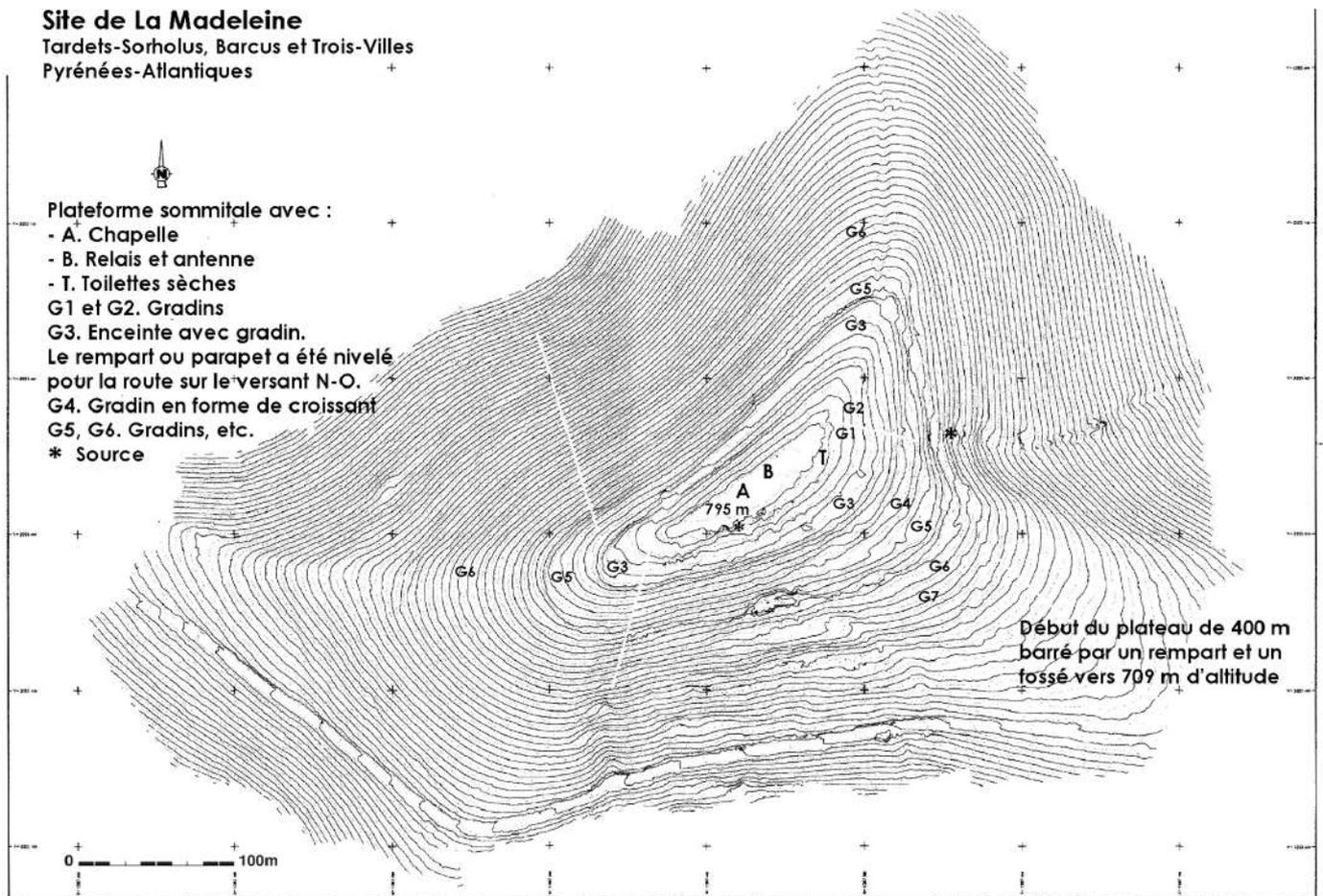
Les couches du Flysch marno-calcaire apparaissent sous forme d'un empilement de gradins horizontaux.

La plateforme sommitale est recouverte comme les gradins et les escarpes par un pâturage. Les gradins 1 et 2 sont surtout visibles sur le versant nord-est. Le gradin 3 est bien conservé sur les versants sud-est, sud et sud-ouest. Il se prolongeait à l'ouest par un rempart de terre visible sur les photos aériennes réalisées avant 1961 mais il a été nivelé lors de travaux pour faire passer la piste. Ce gradin et ce parapet constituaient les limites de l'enceinte qui avait une superficie de moins de 2 ha. Le gradin 4, visible sur le versant nord-est, est partiel et en forme de croissant. Le gradin 5, bien visible sur le versant sud-ouest, rejoint au nord un gradin formant un ressaut situé en contrebas de la route, il coupe la route sur le versant nord-est et revient par le sud. À l'ouest du gradin 3 il y a un léger parapet de terre et de pierres sèches ainsi qu'au sud-est du gradin 5. Les gradins 6 et 7 passent au nord-est sous la deuxième source située à 740 m sur le versant est ; il est difficile là-aussi de les distinguer des gradins naturels mais ils semblent avoir été renforcés au sud-est par des levées de terre. À l'est, entre 760 et 709 m, il y a une sorte de plateau (*Plachot*) qui semble avoir été défendu à son extrémité inférieure par un large fossé et un rempart.

■ Attribution chronologique

En surface, de rares fragments de céramique du Ier au IIIe siècle, proviennent de pots à soupe (ollas) et du col d'un vase de réserve à rebord rabattu vers l'intérieur. Les enceintes proches de Gaztelaiia (479 m) à Chéraute et Gazteluzarre (416 m) à Musculdy semblent également avoir été occupées à la période romaine.

Site de La Madeleine
Tardets-Sorholus, Barcus et Trois-Villes
Pyrénées-Atlantiques



D. Ebrard, Ph. Allard et M. Pitrau, 2019.

Barcus, Tardets-Sorholus et Trois Villes - La Madeleine
Relevé topographique du site de La Madeleine

Pour préserver le patrimoine du site de la Madeleine, les communes ont pris en 2015 des arrêtés municipaux afin d'y interdire l'utilisation de détecteurs de métaux.

De l'enceinte de la Madeleine on voit la large vallée du gave du Saison, les collines alentours et la plupart des enceintes de Soule et du Béarn. Cette fortification pourrait faire partie d'un système défensif comprenant au nord les enceintes de Léchéguita (*Lexegita*) à 653 m, de Zerra (730 m), Gaztelaria (354 m) et au sud-est l'enceinte d'Erretzü (700 m).

L'inventaire des enceintes de Soule recense actuellement une trentaine de sites (Ebrard *et al.*, 2013). La diversité des formes réalisées depuis la

Protohistoire est une adaptation liée à la morphologie du relief (plateforme, crête, sommet ou éperon) et aux matériaux disponibles sur place (terre et/ou pierres) plutôt qu'à une période précise d'autant que certaines enceintes ont été réutilisées.

Les sondages réalisés par P. Boucher ont permis de confirmer l'utilisation de trois de ces enceintes à la fin de la Protohistoire.

Ebrard Dominique et Allard Philippe

- Ebrard D., Allard Ph., Dalgalarondo P.-P. et Socarros A. Les Gaztelu et autres lieux fortifiés de Soule. Dans *Ikerzaleak* n° 7, 2013, p. 262-267.

**ISTURITZ ET
SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE**
**Les grottes d'Isturitz, d'Oxocelhaya et
d'Aldabia (colline de Gaztelu)**
**Suivi climatique, étude des invertébrés
cavernicoles et étude
des traces d'ursidés**

Gaztelu est un éperon rocheux long de 500 m, large de 300 m et haut de 209 m qui appartient au croissant sédimentaire de l'Arberoue, situé au nord-est du massif de l'Ursuya dans les Pyrénées basco-béarnaises. Il représente un haut lieu culturel et touristique en raison des grottes aménagées d'Isturitz et d'Oxocelhaya, classées Monuments historiques depuis le 1er octobre 1953.

La recherche est organisée en quatre axes dans lesquels sont traités des sujets relatifs à la biodiversité (inventaires des cavernicoles dans les grottes aménagées et non aménagées), au suivi microclimatique (dans un but de conservation), à l'ichnologie (dédiées aux ursidés) et aux états de surface (photogrammétrie et cartographie à haute définition consacrées aux panneaux ornés). Les recherches ont permis d'acquérir des connaissances plus précises sur les paléoenvironnements des sociétés du Paléolithique supérieur mais aussi de mieux appréhender les conditions actuelles en relation avec les changements climatiques.

■ **Études des invertébrés (J. Chauvin, M.-C. Delmasure et N. Vanara)**

Quinze stations ont permis une quarantaine de prélèvements. Nous n'avons pas observé de différence significative entre les populations cavernicoles des grottes touristiques d'Isturitz et d'Oxocelhaya et celles de la grotte non aménagée d'Aldabia. Les crottes éparses des chiroptères constituent une petite source de nourriture directe (coprophages) ou indirecte (prédateurs).

■ **Suivi microclimatique (L. Magne, N. Lecoq et N. Vanara) et conservation des grottes ornées (F. Urkia)**

Huit enregistreurs de température sont installés selon deux transects de respectivement 10 et 6 m de haut grâce à des perches télescopiques à Isturitz

(Grande Salle) et Oxocelhaya (salle de la Cascade). Le Pilier Gravé d'Isturitz montre une évolution qui semblerait récente et dont la manifestation la plus visible est le délitage des cristaux de calcite notamment au niveau des rentrants.

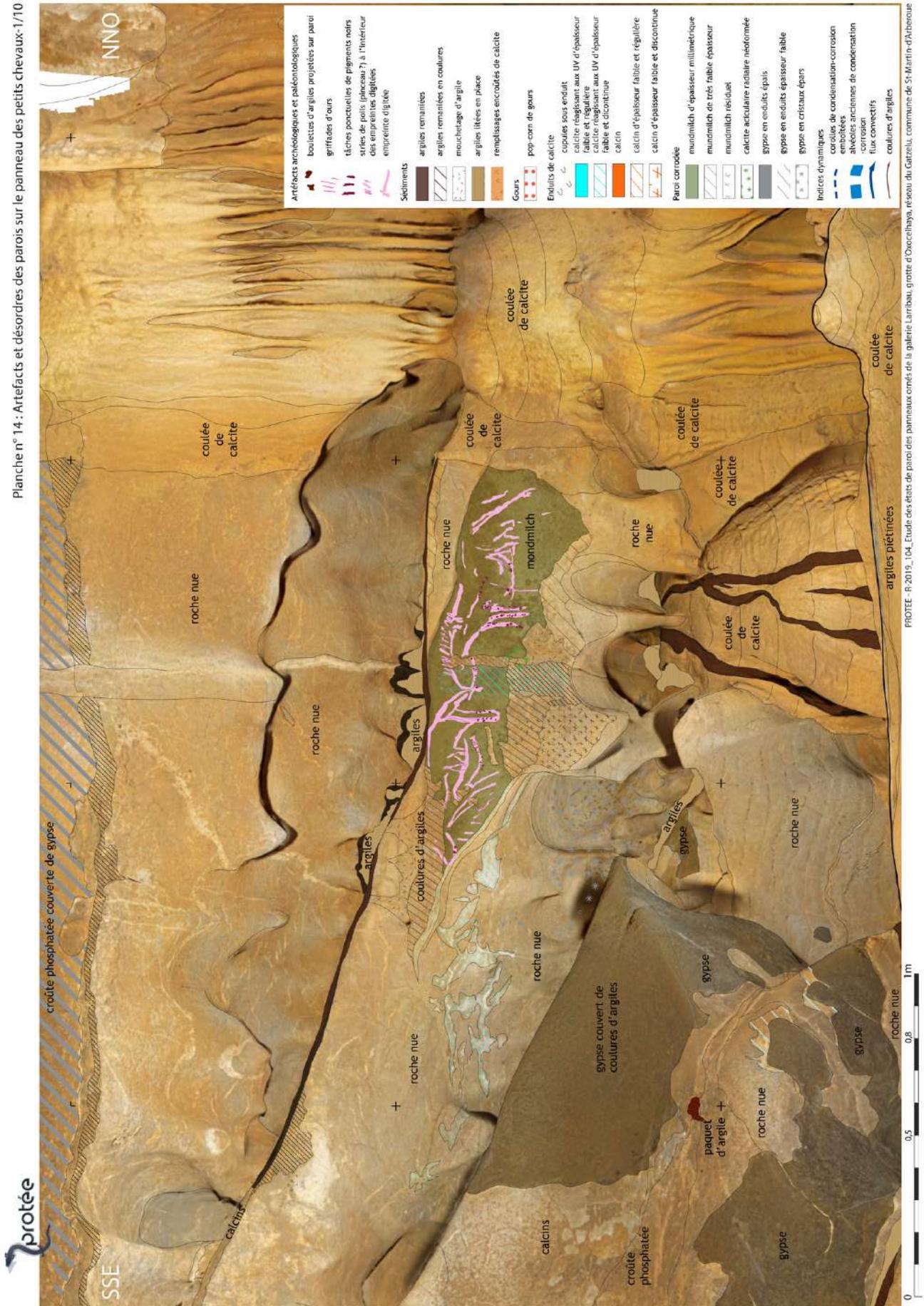
■ **Études des traces d'ursidés (A. Villaluenga Martinez et N. Vanara),**

À Isturitz, dans la salle des Ours, huit structures circulaires sont décrites. L'explication de ces formes divise les chercheurs : structures anthropiques ou bauges à ours ? À Oxocelhaya, des griffades sont inventoriées dans la galerie Laplace (panneaux 1 à 6), la salle des Blocs (15), la galerie des Bauges (14 à 17), la galerie Larribau (18), la salle de la Pagode (19 et 8), les Diverticules Est (7) et Ouest (12 et 13) et la salle de la Cascade (9 à 11).

■ **Étude des états de surface des parois de la galerie Larribau - tronçon Cheval au licol (H. Camus, M. Rabanit, X. Muth et N. Vanara).**

Une typologie des états des parois dans la galerie Larribau (panneaux ornés du Cheval au Licol, des Chevaux sur Argile et du Cheval Noir) est établie. Les acquisitions photogrammétriques (3D) ont permis la réalisation d'un atlas cartographique de seize planches qui présente les relevés morphokarstiques aux échelles 1/50^e pour la carte au sol, 1/20^e pour les parois et 1/10^e pour les panneaux ornés. La conservation des panneaux ornés est fonction : 1/ des états du support lors de la réalisation des œuvres, 2/ des évolutions ultérieures et des dynamiques actives dans la galerie.

Vanara Nathalie



PROTEE - R-2019_104_Etude des états de parois des panneaux ornés de la galerie Larribau, grotte d'Oxocelhaya, réseau du Garzeil, commune de St-Martin-d'Arberroue

Isturitz et Saint-Martin-d'Arberroue - Grottes d'Isturitz, Oxocelhaya et Albadia

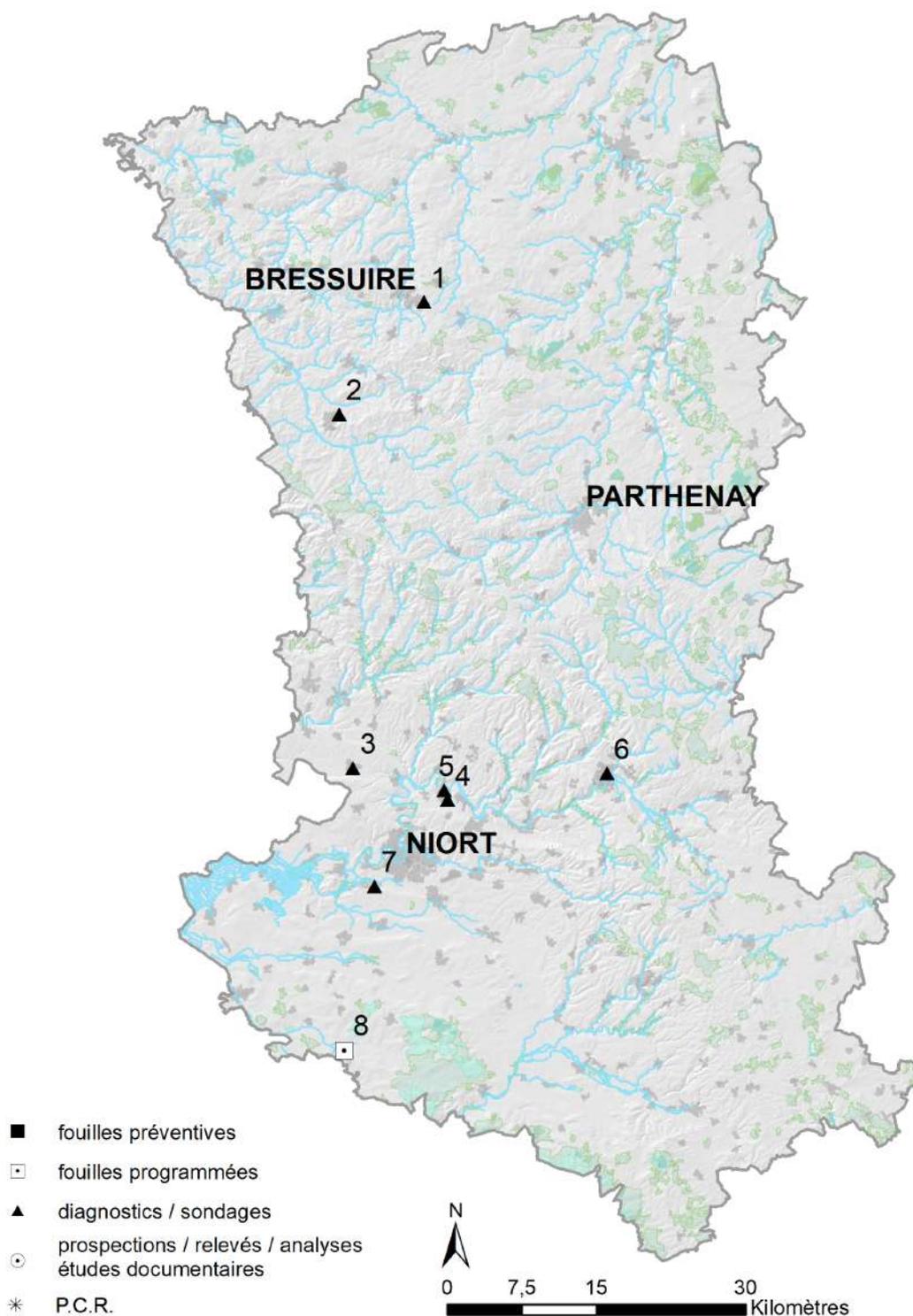
Cartographie des artefacts et des désordres des parois sur le panneau des Chevaux sur Argile (relevés et infographie : Manon Rabanit et Hubert Camus, Protée)

NOUVELLE-AQUITAINE DEUX-SEVRES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2	0	1	9
---	---	---	---



N°Nat.						N°	P.
207144	BESSINES	Les Pendus	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	7	366
207206	BRESSUIRE	La Petite Richardière	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	1	366
206976	ÉCHIRÉ	91 rue des Quatre Marie	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	5	367
206958	ÉCHIRÉ	Champ Poinçon	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	4	367
207151	MONCOUTANT	ZAE La Forestrie	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	2	367
207051	PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE	Tumulus C de Péré	LAPORTE Luc	CNRS	FPR	8	368
206972	SAINTE-MAIXENT-L'ÉCOLE	Rue de la Mame	BOLLE Annie	INRAP	OPD	6	370
207222	VILLIERS-EN-PLAINE	44 route de Niort	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	3	371

NOUVELLE-AQUITAINE DEUX-SEVRES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9

Âge du Fer

BESSINES Les Pendus

Le diagnostic réalisé sur une superficie de 12 559 m² préalablement à la construction d'un lotissement au lieu-dit les Pendus à Bessines a permis la découverte de nouvelles structures attribuables à la période de La Tène C. Au total 970,82 m² ont été sondés (soit 7,66 % de la surface concernée) sous la forme de sept tranchées continues distantes d'environ 20 m.

L'occupation se caractérise notamment par un enclos circulaire à vocation supposée funéraire de 7 m de diamètre externe. Un petit bâtiment sur quatre poteaux situé au sud de l'enclos ainsi que diverses fosses et trous de poteaux ont également livré du mobilier attribuable à cette période, l'ensemble des découvertes se répartissant sur une superficie d'environ 6 500 m². Localisée à la base du versant du plateau calcaire dominant le marais au sud, cette occupation rappelle quelque peu la situation de celle de la Mude où un enclos quadrangulaire de La Tène

C2 précède un petit enclos d'habitat de La Tène C2/D1. D'autres enclos à vocation funéraire ont également été fouillés à environ 1 km plus à l'est, en périphérie du sanctuaire de Grand Champ Est. Dans le cas du site des Pendus, si aucun ossement humain n'a été découvert, il est intéressant de noter la présence fréquente dans les structures en creux de l'âge du Fer de fragments de calcaire brûlés et éclatés par le feu. Les tessons de céramique retrouvés montrent également fréquemment des traces de chauffe et de desquamation qui pourraient être en relation avec des rituels funéraires (crémation). La question d'un secteur en bordure immédiate du golfe picton dédié principalement aux activités culturelles et funéraires doit ainsi être posée à l'issue de ce diagnostic.

Maguer Patrick

BRESSUIRE La Petite Richardière

Suite à un dépôt de permis de lotir déposé par la SARL Chavignon de Bressuire, concernant les parcelles ZM12 et 303 situées à la Petite Richardière à Bressuire (Deux-Sèvres), un diagnostic archéologique, prescrit par le SRA de Nouvelle Aquitaine, a été réalisé par l'Inrap sur une superficie de 14 867 m². Au total 1 341 m² ont été sondés sous la forme de quatorze tranchées continues orientées dans le sens de la pente.

Tout comme pour l'opération précédente menée en 2011 (Sanglar 2011) le diagnostic n'a livré aucun indice d'occupation ancienne dans les deux parcelles concernées.

Maguer Patrick

ÉCHIRÉ 91 rue de Quatre Marie

Le diagnostic archéologique réalisé rue des Quatre Marie commune d'Échiré est contigu à l'étude d'une parcelle vue l'année précédente, rue des Ouches-Centre Bourg. Elle avait pour objet d'évaluer le potentiel de l'emprise plus proche de l'église Notre-Dame.

Six tranchées ont été réalisées permettant l'observation d'un fossé de cadastration antique, divers

aménagements de cour à vocation agricole et un mur d'un probable hangar d'époque moderne dont les moellons ont été partiellement récupérés.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

ÉCHIRÉ Champ Poinçon

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit Champ Poinçon commune d'Échiré avait pour objet d'évaluer le potentiel de l'emprise située entre la voie ferrée et une zone lotie au cours des années 2010. Cinq tranchées ont été réalisées permettant l'observation du comblement d'une paléovallée, la découverte

d'un fossé de cadastration antique ainsi qu'une concentration de trous de poteau non datés appartenant à un ensemble mal structuré, hypothétiquement divers ré-aménagements à vocation agricole.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

MONCOUTANT ZAE La Forestrie

Un projet de ZAE, déposée par la Communauté d'agglomération du bocage Bressuirais, au lieu-dit la Forestrie sur la commune de Moncoutant (Deux-Sèvres), est à l'origine d'une opération de diagnostic archéologique, prescrite par le SRA de Nouvelle-Aquitaine et réalisée par l'Inrap entre le 23 septembre et le 14 octobre 2019. La superficie de l'emprise était de 147 148 m². Cependant la parcelle AW 22, d'une superficie de 7 566 m², classée en zone humide, n'a pas été impactée par le projet d'aménagement, n'a pas été diagnostiquée.

Un premier ensemble de vestiges, noté site 1, localisé dans la partie sud-ouest de l'emprise, livre les éléments les plus précoces d'une activité anthropique dans cette zone, avec une datation centrée sur les XIe -XIIIe siècles. La présence d'un chemin et d'un bâtiment sur poteaux plantés dans ce secteur pourrait être en relation avec un adoucissement de la pente du vallon situé en contrebas à l'ouest, permettant un passage

plus aisé du ruisseau. Cet axe de circulation, encore en activité au nord sous la forme d'un simple chemin d'exploitation, pourrait donc remonter à cette période.

La découverte d'une scorie de forge en rejet dans le fossé longeant le bâtiment pourrait témoigner d'une activité artisanale. Enfin, il convient de signaler la possible présence d'un souterrain à proximité, qui se trouverait, selon l'exploitant de la parcelle, à quelques dizaines de mètres au sud de cette occupation.

Le second site s'étend sur une superficie d'environ 1,2 ha. Il est caractérisé par la présence d'une vaste aire d'ensilage contemporaine du site 1 (XIe -XIIIe siècles), installée sur un petit promontoire, entre une voie la bordant à l'est, déjà repérée à proximité du site 1, et le petit cours d'eau à l'ouest. Quelques structures plus récentes, notamment un souterrain, plus probablement deux, et une couche d'occupation, sont datées des XVe -XVe siècles.

Maguer Patrick

PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE

Tumulus C de Péré

Les fouilles concernant le tumulus C de Péré ont commencé au milieu des années 1990. Elles ont d'abord permis d'identifier trois espaces sépulcraux, dont deux dolmens à couloir, correspondant à autant de projets architecturaux et de monuments différents. Une nécropole mégalithique composée d'au moins deux monuments distincts avait ainsi été recouverte par une masse tumulaire de cent mètres de long. Dix ans plus tard, au milieu des années 2000, il restait cependant à explorer toute la moitié orientale du tumulus C qui est également la plus haute et la plus large. Dans les niveaux supérieurs, la masse tumulaire apparaissait comme structurée par tout un réseau d'alvéoles organisées en travées successives. Ces travées avaient très clairement été construites de l'est vers l'ouest. Il convenait donc de définir quelle avait l'amorce de la construction dans cette partie orientale.

Cependant, au sein de cette masse tumulaire, la présence de nombreux chaînages verticaux, comme de marques localisées d'un arrêt du chantier, semblait contredire l'idée d'un développement par accrétion successive de nouvelles travées, d'est en ouest. Nous prenions alors conscience que les différentes étapes du chantier de construction devaient être lues au sein des élévations, et non au fur et à mesure des modifications que cela implique quant aux tracés du plan au sol qui précédemment étaient seuls accessibles lors de la fouille de monuments totalement ou partiellement arasés. Identifier les véritables unités de construction au sein de chaque paroi en élévation fut une première étape dans l'avancée des connaissances : il ne s'agissait pas des alvéoles à proprement parler mais bien des différentes sections de parois qui composent chacune d'entre elles.

La mise en place d'une nouvelle méthodologie susceptible de rendre compte de telles observations a concentré notre attention jusqu'au milieu des années 2010. Tenir compte des relations stratigraphiques propres à chaque unité de construction, dont le nombre se trouvait ainsi démultiplié, ne fut pas une mince affaire. Pourtant, peu à peu, nous avons été en mesure d'identifier par là même de nombreuses structures temporaires liées à la mise en œuvre du chantier de construction. Précédemment, elles étaient totalement passées inaperçues. Terrasses étagées, plans inclinés, rampes d'accès, escaliers, ou échafaudages, étaient ainsi mis en place puis noyés dans la masse au fur et à mesure de l'avancée du chantier de construction. Longtemps toutefois, l'existence même de telles structures ne pouvait être illustrée que par une construction intellectuelle.

Ce n'est qu'à partir du milieu des années 2010 que nous avons été en mesure d'identifier et de dégager simultanément sur le terrain un nombre suffisamment importants d'unités de construction homologues pour qu'une telle structuration de l'architecture se matérialise réellement aux yeux de tous. Ce que nous avons dû d'abord décomposer en de multiples unités élémentaires retrouvait ainsi une part de sa cohérence. Les plans par phases proposés à l'issue de la campagne de fouilles 2017 constituaient en quelque sorte un premier aboutissement de cette démarche, faisant apparaître tout un pan d'informations jusque-là inaccessibles malgré plus d'une centaine d'années consacrées à l'étude de ces monuments mégalithiques dans l'ouest de la France.

Les données acquises en 2019 amorcent une dernière étape dans ce sens. L'étude des soubassements de la construction, lorsqu'elle est pratiquement achevée, permet enfin d'identifier de véritables blocs de construction, réunissant jusqu'à plusieurs dizaines d'unités de construction élémentaires. On comprend alors que chaque bloc de construction voit parfois successivement la mise en œuvre de techniques distinctes, et qu'ils s'imbriquent parfois aussi de façon assez différente au fur et à mesure que l'édifice gagne en élévation. Au sein d'une même travée, le contour des différents blocs de construction superposés peut être modifié, comme s'étendre également sur l'une ou l'autre des faces allongées du monument. Ce qu'il a fallu déconstruire dans un premier temps peut-être désormais réassocié, bien que d'une façon un peu différente.

L'allongement vers l'ouest d'un noyau central d'abord édifié à l'est s'accompagne effectivement de la construction des soubassements de travées supplémentaires, par accrétions successives. Mais les contraintes techniques imposées par l'avancement d'un chantier de construction parfaitement coordonné supposent souvent de modifier les contours de chacun des blocs de construction superposés, avec d'inévitables conséquences sur les relations stratigraphiques entre les différentes sections de paroi d'alvéoles adjacentes. A l'issue de la campagne de fouilles 2019, les contours d'un noyau central d'une vingtaine de mètres de long sont désormais parfaitement établis. Ce dernier surmonte à l'ouest un gros tas de terre de plusieurs mètres de diamètre dont on ignore encore s'il recouvre ou non quelque dépôt funéraire (*cf. fig.*).

Laporte Luc



Prissé-La-Charrière - Tumulus C de Péré, « Noyau central » piégé sous la construction de l'extrémité orientale : une rampe d'accès à l'est (en orange) dessert un bloc de construction de forme trapézoïdale (en jaune), dont l'extension vers l'ouest (en vert) vient s'appuyer contre une structure déjà existante mais de nature encore indéterminée. L'ensemble mesure une vingtaine de mètres de long. (Prise de vue par drone P. Gouézin. DAO L. Laporte)

Un diagnostic a été réalisé en janvier et février 2019 en pleine ville médiévale et sur une superficie de 11 340 m² correspondant à presque tout un îlot. La zone diagnostiquée s'étend du rempart de la ville (bd Denfert-Rochereau, ancienne rue des Remparts) à la Tour Chabot, château médiéval remplacé à la fin du XIXe siècle par les halles. Ce secteur, archéologiquement très sensible, correspond également à l'emplacement du couvent des Cordeliers.

La ville porte maintenant le nom de Saint-Maixent l'École, en référence à l'école militaire qui s'y trouve. L'installation des militaires, à partir du XIXe siècle, a profondément modifié la physionomie de la ville, par la destruction ou la transformation de ses édifices majeurs, notamment du château. Le percement de rues, la destruction des remparts et l'importance de l'axe routier La Rochelle – Poitiers constituent également des facteurs qui tendent à masquer la ville médiévale.

Rattachée au diocèse de Poitiers, la ville de Saint Maixent s'est développée, en rive droite de la Sèvre, autour d'une abbaye fondée au Ve siècle. L'abbaye est réorganisée, fin du Ve siècle – début VIe siècle, par l'abbé Maixent. Un pèlerinage se met en place autour de son tombeau. Grâce aux donations des rois mérovingiens, l'abbaye devient prospère. L'abbé Léger sera à l'origine au VIIe siècle de la construction d'une église qui porte son nom (Saint-Léger). L'abbaye est détruite au milieu du IXe siècle lors des invasions vikings.

A leur retour, en 924, les moines construisent une troisième église, dédiée à Saint Sauveur, probablement à l'emplacement de l'actuelle église abbatiale et qui prendra le vocable de Saint-Maixent au XIe siècle. L'abbaye est alors pourvue d'une fortification, antérieure à l'enceinte urbaine (Bourgeois 2014). Des mentions du XIe siècle attestent de la présence de puissantes familles auprès de l'abbaye. La ville se dote alors de sa propre enceinte. Cette fortification délimite un espace de 700 m sur 500 m, avec six portes. Elle va servir de noyau au développement urbain, constitué d'îlots réguliers.

Le rempart, situé au nord de l'emprise, n'a pas été observé. Les premiers vestiges découverts correspondent à des creusements, interprétés pour certains comme carrières d'extraction du calcaire. Ils sont localisés aux deux extrémités de l'emprise. Au sud, près de la tour Chabot, deux carrières ont servi de dépotoir et livré de la céramique attribuable aux XI-XIIe siècles, ainsi qu'un mobilier assez abondant (faune, poissons, clé, épingle à cheveux, éperons etc.), témoignant de la proximité d'un habitat, plutôt riche, mais non observé dans les sondages ouverts.

Les premières constructions découvertes sont datées des XIIIe-XIVe siècles et correspondent d'une part, au couvent des Cordeliers qui occupe le tiers sud de l'emprise et d'autre part, à des maisons.

Un bâtiment est observé à l'angle de la rue de la Marne (ancienne rue Varaize) et de la rue du Palais. La maison présente des murs de pierre, les étages devaient

être à pans de bois, au regard des nombreux restes de torchis brûlés retrouvés. Le mobilier, notamment céramique, associé aux niveaux d'occupation est daté de la seconde moitié du XIIIe siècle et du XIVe siècle. Il comporte des pichets glaçurés et décorés. On peut supposer que la maison est détruite dans le courant du XVe siècle, les matériaux ont été rejetés dans une vaste fosse dont les limites ne sont pas connues et qui pourrait correspondre à une cave.

Les Cordeliers s'installent dans la seconde moitié du XIIIe siècle au nord de la Tour Chabot. Leur rayonnement a été d'autant plus important, qu'un centre théologique y est installé au début du XIVe siècle. On ne sait toutefois presque rien de ce premier couvent détruit au cours des guerres de religion. Les sondages 1 à 10 se situent sur l'emplacement du couvent.

Des sols, foyers, niveaux d'occupation et maçonneries indiquent la présence de bâtiments qui restent toutefois difficilement identifiables, tant dans leur forme que leur fonction. On note cependant que les maçonneries respectent une orientation qui sera récurrente au fil des reconstructions de l'établissement. Ces premiers vestiges, datés de la seconde moitié du XIIIe siècle et du XIVe siècle, portent tous des traces d'incendie.

Un bâtiment sur cave est construit dans le courant des XVIe-XVIIe siècles. Sa maçonnerie, y compris celle de la salle excavée, est soignée et comporte en remploi la base prismatique d'une colonne attribuée à la fin du XIVe siècle. Cet élément d'ornementation est le seul élément évoquant la modénature du couvent des Cordeliers, à supposer que cet élément ne provienne pas de la démolition d'un bâtiment laïc environnant. La salle excavée est remblayée aux XVIe –XVIIe. Un mobilier abondant provient du comblement de latrines. Le verre et la céramique, datés du XVIe siècle, montre une certaine aisance, avec de la vaisselle de qualité et des importations.

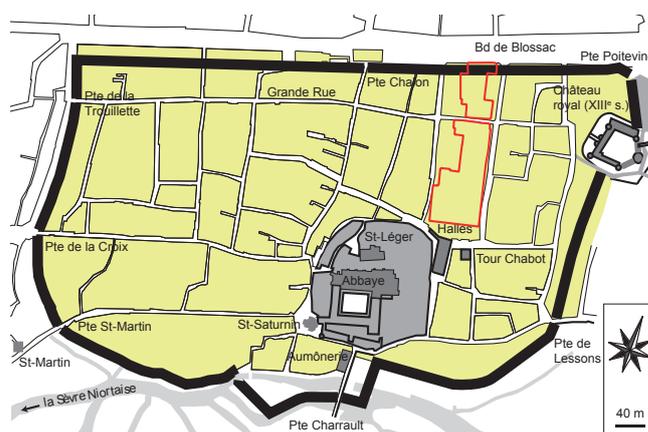
Au cours des guerres de religion, le couvent a souffert de destructions. En 1568, l'église est totalement détruite, elle ne sera reconstruite qu'en 1609 (Foucher et al., 1994). L'église a été partiellement dégagée dans un sondage. De nombreux réseaux récents recoupent ses murs, ainsi que les bâtiments qui lui sont adossés au sud. Encore présente au XIXe siècle, elle apparaît sur le cadastre de 1831, elle sert alors d'écurie, la gendarmerie étant installée dans les lieux.

Longue de 33 m et large de 9 m, l'église ouvre à l'ouest sur la rue des Cordeliers. Elle possède un chevet plat et des maçonneries soignées, avec des blocs de remploi et un mortier fin sableux. Un escalier en vis est installé dans l'épaisseur de la maçonnerie, dans l'angle sud-est. Il correspond à une tour escalier, figurée sur une gravure de Claude Chastillon, où la façade de l'église est représentée avec son chevet plat et deux tours d'angle. Les bâtiments seront détruits à la fin du

XIXe siècle au moment où les militaires s'installent dans de nouvelles constructions.

Une sépulture est partiellement préservée entre deux réseaux qui la recoupent et le squelette incomplet n'a pas permis de diagnose sexuelle. Une bague en or était portée à la main droite, rappelant que les nobles ont soutenu cet ordre mendiant et y sont fréquemment inhumés (Favreau 1977).

Le diagnostic, bien que limité, permet de mesurer le potentiel archéologique de la ville. Sous le parking, les vestiges de l'église et des bâtiments conventuels affleurent. Le mobilier, notamment celui qui est retrouvé dans le comblement de latrines et daté du XVIe siècle, montre une riche occupation. Plus au nord, les premières maisons semblent construites à partir des XIIIe-XIVe siècles, soit au moment où le château royal est construit, en 1223.



Saint-Maixent-l'École - rue de la Mame
L'enceinte urbaine médiévale. En rouge, localisation du diagnostic
(B. Larmignat, d'ap. Bourgeois 2014)

Bolle Annie

- Bourgeois 2014
- Bourgeois L. : « La mise en défense des établissements religieux à l'époque carolingienne : les exemples de Saint-Hilaire de Poitiers (Vienne) et de Saint-Maixent (Deux-Sèvres) », in : Michel Lauwers (dir.), *Monastères et espace social, Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, (collection d'études médiévales de Nice, 15), Brepols 2014, p.473-502.

- Favreau 1977
- Favreau R. : « Les ordres mendiants dans le Centre-Ouest au XIIIe siècle », *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest et des musées de Poitiers*, série 4, t.14, 1977, p.9-34
- Foucher et al. 1994
- Foucher J., Guyonnet H. et J.-M., Soumagne J., Piaugeard M. : *Saint-Maixent, au fil de ses rues, de ses monuments et de son histoire*, Société historique et archéologique du Val de Sèvre, Saint-Maixent-L'École, 1994.

Moyen Âge,
Période récente

VILLIERS-EN-PLAINE

44 route de Niort

La commune de Villiers-en-Plaine est située à une quinzaine de kilomètres au nord de Niort au sein d'une plaine calcaire dédiée à la culture céréalière.

Le peuplement y est dense dès la période néolithique comme l'indiquent les nombreux sites reconnus au cours des travaux de l'autoroute A83 « Nantes-Niort » dont le tracé emprunte les vallées sèches de la plaine. Le développement du village demeure toutefois peu documenté. Deux noyaux de peuplement sont identifiés. L'un serait situé en marge du château vraisemblablement reconstruit au XIIIe siècle sur les ruines d'un premier édifice alors que l'autre serait plutôt associé à l'actuelle église paroissiale dédiée à Saint Laurent construite au XIVe siècle.

La parcelle concernée par le futur projet est limitrophe de ce second noyau de peuplement, bordée, à l'est, par une voirie probablement ancienne et, à l'ouest, par l'église dont le chevet est situé à moins d'une centaine de mètres.

Cinq tranchées de diagnostic ont été réalisées sur l'emprise du futur projet de constructions commerciales.

À l'exception du secteur situé aux abords de la voirie principale, le reste de la parcelle rend compte d'au moins trois grandes phases d'occupation.

La première est située à l'ouest, au plus près de l'église, ainsi qu'au sud du site. Celle située à l'ouest se manifeste sous la forme d'une construction maçonnée légère (probable solin) appartenant probablement à un bâtiment non identifié dans le

cadre de l'opération archéologique. Plus au sud, le bâti paraît plus dense et mieux conservé. Des niveaux de sol sont notamment préservés. L'abandon de ces espaces semble assuré au cours du XIIe siècle suite au remblaiement du site possiblement soumis à de fréquentes submersions dues à des remontées de la nappe phréatique, comme cela a pu être observé au cours de l'opération. Cette couverture sédimentaire assez rocailleuse semble servir de support à la seconde phase d'occupation concentrée sur la partie centrale du futur îlot d'aménagement. Un ensemble bâti composé de nombreuses maçonneries attestant d'au moins trois phases distinctes d'aménagement a été identifié. La construction y est soignée et les sols bien construits (mortier ou terre battue). Le mobilier recueilli parmi les derniers niveaux d'occupation est relativement abondant et suggère un abandon vers la fin du XVe siècle, voire le début du XVIe siècle.

L'espace est entièrement réaménagé au cours d'une période récente. De nouveaux bâtiments sont édifiés le long de la voirie. Parmi ceux-ci, une forge a été identifiée. Abandonnée au début du XXe siècle, elle fut dans la seconde moitié du XXe siècle réhabilitée au profit d'un garage automobile et d'un nouvel ensemble bâti qui accueillait un café-restaurant jusqu'à une période récente.

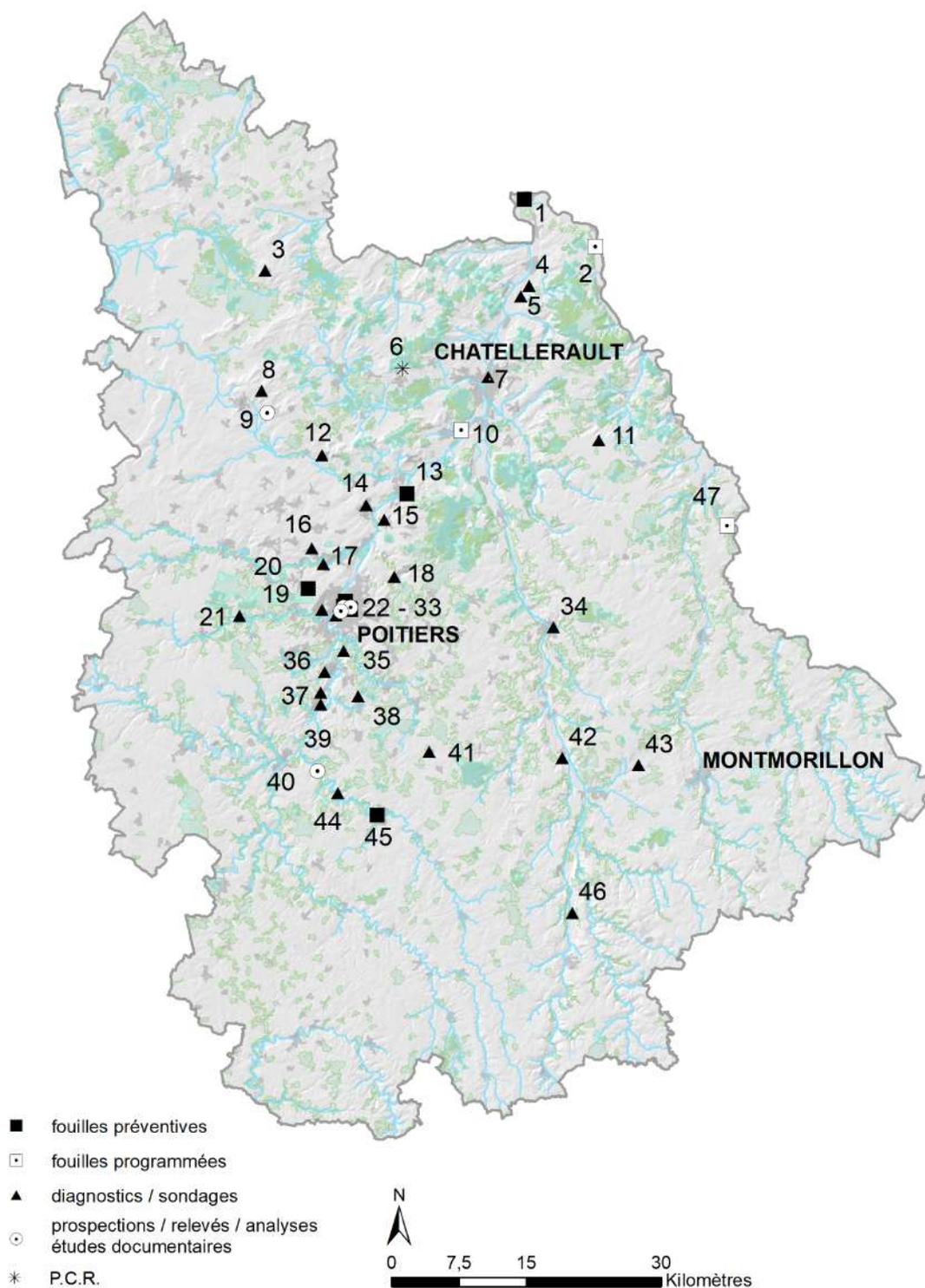
Barbier Emmanuel

NOUVELLE-AQUITAINE VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9



N°Nat.						N°	P.
207066	BÉRUGES	Le Fiéreux, la Plaine des Cours	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	21	374
206982	BIARD	Le Bourg Nord, le Vignaud est et ouest	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	22	376
207170	CHÂTEAU-LARCHER	Le château	VIVIER Daniel	BEN	PRD	40	376
207106	CHATELLERAULT	Rue du Collège	MARTINS David	INRAP	OPD	7	377
207026	CHAUVIGNY	Route de la Puye	VACHER Catherine	INRAP	OPD	34	378
207001	CIVAUX	Monas	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	42	378
207146	DANGÉ-SAINT-ROMAIN	Le Carroir de la Barre et Pièce de Braudière	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	4	378
206907	DISSAY	Centre bourg	GUILLIMIN Sandrine	EP	FP	13	380
206995	GENCAY	Le château	ARMAND Clément	DOC	FP	46	383
207157	INGRANDES-SUR-VIENNE	La Fosse des Sables	PELLISSIER Julien	INRAP	OPD	5	383
207117	ITEUIL	86 rue de Chaurras	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	37	383
206980	ITEUIL	Impasse des Rosiers	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	39	384
206956	JAUNAY-MARIGNY	13 Impasse des Themes	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	14	386
207007	LEIGNÉ-LES-BOIS	Eglise Saint-Rémi	MARTINS David	INRAP	OPD	11	386
207013	LIGUGÉ	Route de Croutelle, Fief du Pilier	AUDE Valérie	INRAP	OPD	36	387
207015	MARNAY	Eglise Saint-Pierre	BOLLE Annie	INRAP	OPD	44	387
207205	MIGNÉ-AUXANCES	14 rue du Centre	MARTINS David	INRAP	OPD	17	387
207130	MIGNÉ-AUXANCES	Route de Saumur, Marcou	CONNET Nelly	INRAP	OPD	16	388
207198	MIREBEAU	Rue Maurice Aguillon	VIVIER Daniel	BEN	SD	8	389
207195	MONTAMISÉ	Rue de la Croix	CONNET Nelly	INRAP	OPD	18	389
207201	MONTS-SUR-GUESNES	Le château	MARTINS David	INRAP	OPD	3	389
206984	MOUSSAC	Impasse des Feux Follets	KEROUANTON Isabelle	INRAP	OPD	46	390
206834	NAINTRÉ	Les Berthons et le Clain	CAYRE Morgane	EP	FPR	10	391
207016	POITIERS	Parc de Blossac	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	28	391
207101	POITIERS	Jardin des Droits de l'Homme	BILLY Benoît	INRAP	FP	31	392
207093	POITIERS	Grand'Rue	BUTAUD Paul	EP	FP	30	393
206914	POITIERS	Le Pont Joubert	BUTAUD Paul	EP	FP	25	394
207138	POITIERS	Rue des Caillons	GERBER Frédéric	INRAP	FP	32	397
206716	POITIERS	Eglise Saint-Jean-de-Montierneuf	PAULIEN Elsa	EP	MH	23	398
206951	POITIERS	Eglise Saint-Jean-de-Montierneuf	PAULIEN Elsa	EP	MH	26	399
207014	POITIERS	Eglise Saint-Hilaire-le-Grand	MANDON Fabrice	EP	SD	27	401
207152	POITIERS	Le Palais Comtal	PROUTEAU Nicolas	SUP	PMS	33	402
207040	POITIERS	Les rivières de Poitiers	GORIN Camille	DOC	PRT	29	404
206818	POITIERS	Quartier des arène romaines	BELLIARD Christophe	COLL	PRT	24	406
207184	PORT-DE-PILES	Carrière de Bois Sapin	LETROSNE Harold	EP	FP	1	407
207065	ROCHES-PREMARIE-ANDILLÉ	Les Héronnières	CONNET Nelly	INRAP	OPD	38	407
206968	SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX	Rue du Bocage et rue du Champ de foire	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	15	407
207089	SAINT-MARTIN-LA-PALLUE	Varennes, La Tourette	VIVIER Daniel	BEN	PRT	9	408
206866	SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ	Pied Griffé	MORLEGHEM Daniel	BEN	FPR	47	409
207042	SAINT-RÉMY-SUR-CREUSE	La Tour de Gannes	CORFMAT Emmanuel	BEN	FPR	2	410
206880	SCORBÉ-CLAIRVAUX	Le château du Haut-Clairvaux	PROUTEAU Nicolas	SUP	PCR	20	410
207145	SILLARS	Les Groges	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	43	410
206955	SMARVES	Chemin du Mauroc	KEROUANTON Isabelle	INRAP	OPD	35	411
207103	VENDEUVRE-DU-POITOU	Rue de la Pierre qui Vire	PELLISSIER Julien	INRAP	OPD	12	412
207078	VERNON	1 rue du Château	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	41	412
207132	VOUNEUIL-SOUS-BIARD	Rue Firmin Petit	COUSTEAUX Julien	EP	FP	19	412
207204	VOUNEUIL-SOUS-BIARD	Pouzioux-la-Jarrie, RD 12	CONNET Nelly	INRAP	OPD	20	415

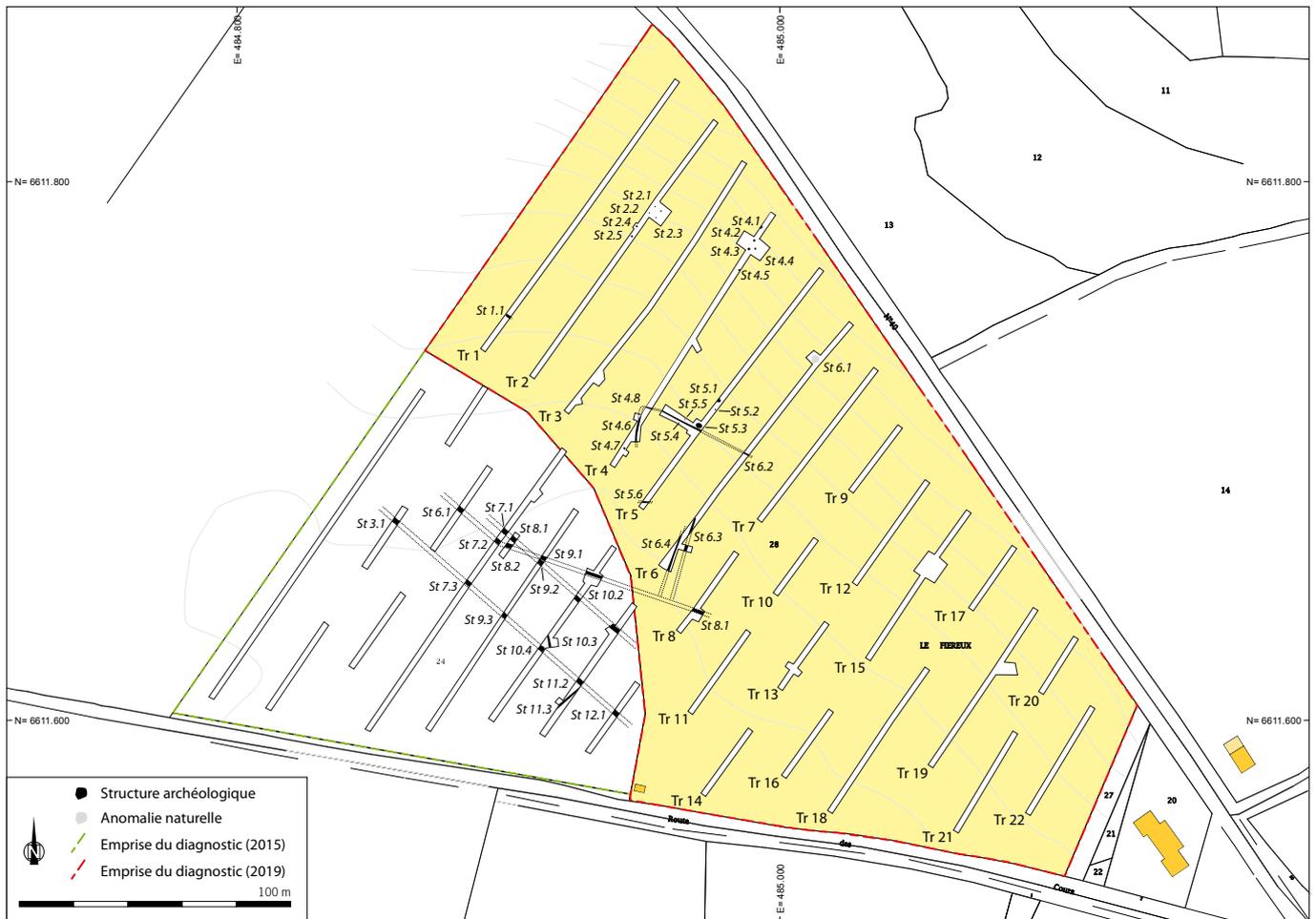
Le projet de construction d'une quarantaine de logements a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Béruges, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Poitiers, dans la Vienne. L'emprise des travaux d'évaluation se développe à l'ouest/nord-ouest du bourg, sur un plateau calcaire surplombant la vallée de la Coudre, un affluent de la Boivre. Elle couvre une superficie d'un peu plus de quatre hectares correspondant à la parcelle cadastrale AH 28. L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 20 au 27 mai 2019, avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible : proximité du bourg de Béruges à l'est, de constructions gallo-romaines repérées par photographies aériennes et partiellement observées dans le cadre d'un précédent diagnostic à l'ouest, d'une nécropole mérovingienne et de vestiges gallo-romains à l'est, ainsi que d'enclos et de fossés probablement protohistoriques au nord-ouest. Les vingt-deux tranchées réalisées sur l'assiette du projet représentent une superficie cumulée de 3 198,53 m², soit 7,96 % de la surface du projet. Elles ont permis d'observer des séquences pédosédimentaires et de mettre en évidence des traces d'activités humaines inégalement conservées et partiellement arasées, notamment les vestiges d'une occupation antique et ceux appartenant à un probable habitat rural médiéval.

Les structures archéologiques découvertes au Fiéreau se répartissent uniquement dans la partie occidentale de l'emprise, entre la route départementale n° 40 et l'EHPAD du Logis des Cours

(fig. 1). Recouvertes par des niveaux de colluvions limoneuses holocènes de 0,15 à 0,32 m d'épaisseur, leur état de conservation est peu satisfaisant. L'étude géomorphologique met d'ailleurs en évidence le faible recouvrement des formations superficielles sur le substratum tertiaire et l'arasement de ces mêmes formations, entraînant de fait de nombreuses troncatures qui expliquent la rareté et l'état de conservation des vestiges archéologiques mis au jour.

À partir des données acquises au cours de ce diagnostic, plusieurs phases de fréquentation ou d'occupation peuvent être définies. La première intervient au cours du premier âge du Fer, vraisemblablement dans sa phase moyenne ou finale, soit au Hallstatt D (phase 1). Cette étape est marquée par la découverte exceptionnelle d'un fragment d'anneau de jambe isolé, retrouvé fortuitement en surface de la tranchée 15 (fig. 2). Cet élément de parure a pu initialement être déposé dans une sépulture aujourd'hui détruite ou bien dans un dépôt d'objets métalliques que des travaux aratoires trop profonds ont pu détruire. Quelques tessons de céramique non tournée découverts à la surface de structures en creux pourraient se rattacher aux corpus céramiques du premier âge du Fer, comme à ceux de la Protohistoire stricto sensu.

Après un hiatus de plusieurs siècles, le site est réoccupé au cours de l'Antiquité (phase 2). Trois fossés empierrés, à moins qu'il ne s'agisse de fondations de bâtiments ou de murs, se rattachent au réseau de fossés antiques mis au jour lors du diagnostic réalisé sur la parcelle voisine (AH 24), au sud-ouest de l'emprise. Ces structures linéaires participent à une occupation couvrant plusieurs hectares et rassemblant



Béruges - Le Fiéreau, la Plaine des Cours
 Fig. 1 : Plan de l'emprise du diagnostic et des structures archéologiques (relevé P. Neury et C. Maitay, DAO C. Maitay, Inrap)

des séries de fossés parallèles, des fosses et de probables bâtiments quadrangulaires. Repéré en 1997 par Alain Ollivier, le site se développe immédiatement à l'ouest de l'emprise, au lieu-dit la Plaine des Cours, sur les parcelles cadastrales AH 9, 10, 11, 12, 16, 17 et 18. Les deux grands tracés linéaires repérés par photographie aérienne pourraient participer à une voie monumentale menant à l'agglomération antique de Béruges et desservant par la même occasion une série de bâtiments quadrangulaires, peut-être des temples. L'absence de mobilier datant dans les sondages ne permet pas à l'issue du diagnostic de dater ces aménagements avec plus de précision.

Les traces d'occupation les plus récentes datent du Moyen-Âge (phase 3). Les structures avérées ou supposées médiévales regroupent plusieurs fossés dessinant un système d'enclos ou un réseau parcellaire couvrant environ 2 500 m². Plusieurs trous de poteaux et fosses, dont une réutilisée en dépotoir aux Xe-XIe siècles de notre ère, pourraient fonctionner avec ce réseau fossoyé. À une cinquantaine de mètres au nord, d'autres fosses et trous de poteau arasés, dont certains appartenant à un petit édifice quadrangulaire sur poteaux de bois, peuvent aussi bien se rattacher à

l'occupation médiévale qu'appartenir à une phase plus ancienne (âge du Bronze ? âge du Fer ?). Là aussi, le mobilier associé, très rare et peu caractéristique, ne permet pas d'aller plus loin dans l'analyse.

Maitay Christophe



Béruges - Le Fiéreau, la Plaine des Cours
 Fig. 2 : Photographie du fragment de parure en alliage cuivreux (cliché C. Maitay, Inrap)

BIARD**Le Bourg nord, le Vignaud est et ouest**

Le projet de construction d'un lotissement sur la commune de Biard, par la société Nexity, est à l'origine de deux diagnostics archéologiques, prescrits par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Localisée au nord de la commune, l'emprise du futur aménagement se développe au sud des terrains de l'aéroport de Poitiers-Biard, aux lieux-dits le Bourg nord, le Vignaud. Les deux emprises comprennent respectivement les parcelles AZ 38p et 37 et AW 116, 114, 113, 112, 105p, 104, 137p et 122. Les terrains occupent un plateau calcaire dominant la vallée de la Boivre d'une quarantaine de mètres, soit à une altitude moyenne de 120-130 m NGF.

Les interventions ont été réalisées successivement du lundi 18 février au vendredi 22 février 2019.

Les quelques structures identifiées s'apparentent principalement à d'anciennes limites parcellaires, voire à d'anciens chemins, dont les grandes orientations sont encore prégnantes dans le paysage actuel.

L'opération a par ailleurs révélé l'existence d'une vaste zone rectangulaire aménagée, de plus de 110 m de long sur 27 m de large, sise au centre de l'emprise. Son étendue correspond à celle d'une ancienne parcelle

figurant sur le cadastre napoléonien. L'intégralité de la surface a été nivelée sur une quarantaine de centimètres d'épaisseur, au moyen de petits blocs calcaires calibrés et compactés. Ce nivellement scelle trois larges fossés parallèles (deux fossés périphériques et un fossé médian) préalablement établis. Le matériel recueilli présente du mobilier à la fois civil (vaisselle) et militaire (quart, couvercle de caisse de munition, douille), se référant à une période comprise entre la fin du XIXe siècle et le tout début du XXe siècle.

Jusqu'à cette période, la parcelle semble avoir correspondu à une pièce d'eau. Son assèchement et son nivellement pourraient être liés à deux éléments : celui de la présence du premier champ de course établi à proximité, délocalisé à la Cadoue en 1903, peu avant la création de l'aérodrome de Poitiers-Biard, ou/et celui du champ de manœuvres de Biard dont l'étendue exacte n'a pu être établie. Ce dernier a précédé le champ de tir, ou polygone d'artillerie (créé en 1878), qui se développait plus au nord, de Vouneuil-sous-Biard à la caserne de la Chauvinerie.

Leconte Sonia

CHÂTEAU-LARCHER**Le Château**

Sur le promontoire rocheux occupé par le site castral de Château-Larcher, la prospection diachronique visait à documenter trois cavités anthropiques : un réseau souterrain localisé sous l'église, et deux puits à eau.

Le souterrain, d'un développement d'une quarantaine de mètres, possède un accès inférieur



Château-larcher - Le Château
Accès inférieur du souterrain



Château-larcher - Le Château
Galerie du souterrain

dans la falaise surplombant un bras de la rivière Clouère. Son architecture se décompose en trois parties bien distinctes : une large galerie rectiligne, une zone d'extraction comportant un puits et des réduits,

et une galerie étroite et pentue qui débouche en surface, dans ce qui est considéré comme l'avant-cour du château. Plusieurs problématiques se font jour : comment l'accès inférieur était-il défendu ? quelle est la chronologie du creusement ? Si l'on peut exclure une fonction cultuelle ou d'habitat, quelle(s) fonction(s) de communication existai(en)t entre le site de hauteur et la vallée ? Était-ce également un espace de stockage ?

Les deux puits à eau, l'un proche du souterrain – mais sans relation physique – et l'autre situé dans

l'espace du « donjon », ont révélé une profondeur identique de 14 mètres sur des niveaux de remblais, correspondant à l'altimétrie de la rivière. Leur partie supérieure est maçonnée avec soin, la partie inférieure creusée dans le substrat calcaire présente de nombreuses fracturations latérales.

Vivier Daniel

Moyen Âge,
Époque moderne

CHATELLERAULT Rue du Collège

Châtellerault est une commune de la région Nouvelle-Aquitaine et une des sous-préfectures du département de la Vienne (86). Elle est située entre Poitiers et Tours.

Le réaménagement d'une ancienne maison de retraite, sise rue du Collège à Châtellerault, conduisit à la réalisation de ce diagnostic.

L'emprise du projet, d'une superficie de 2 000 m², se trouve dans le cœur historique de la ville, à proximité de l'église Saint-Romain.

Quatre tranchées de diagnostic ont été réalisées pendant cette opération, qui s'est déroulée du 8 juillet au 12 juillet 2019.

Des maçonneries, des creusements et des niveaux de sol ont été découverts. Ces informations sont également complétées par des observations stratigraphiques réalisées dans chaque tranchée.

L'étude des sources documentaires et iconographiques montrent que le lieu était occupé par un Collège mentionné dans les textes depuis la fin du Moyen Âge, mais dont l'origine pourrait être plus ancienne. Cet établissement ne cessera de s'agrandir, avant d'être abandonné et détruit à la période contemporaine.

Le mobilier archéologique se compose essentiellement de céramique et de rejets fauniques. Les plus anciens indices d'occupation remontent entre l'époque carolingienne et le Moyen Âge classique, se présentant sous forme résiduelle dans les structures ou les niveaux archéologiques. La période d'occupation du site se situe surtout entre le bas Moyen Âge et l'époque moderne

Martins David



Châtellerault - Rue du Collège
Vue partielle des vestiges de la tranchée 4 (cliché : D. Martins, Inrap)

CHAUVIGNY Route de la Puye

Ce diagnostic, localisé en contre-bas du château des Évêques et du château d'Harcourt à Chauvigny est à considérer comme négatif en ce qui concerne d'éventuels vestiges liés à l'occupation médiévale ou moderne de l'éperon. Les habitations mentionnées par les textes en 1553 (et donc plus anciennes) et disparues en 1780 n'ont laissé aucun vestige. En effet, le percement de la route de la Puye et la construction de trois maisons d'habitations à la période contemporaine (fin XIXe ou XXe siècle) ont détruit, s'il y en avait, toutes les traces anciennes. Néanmoins, même s'ils ont été réutilisés au XXe siècle, les deux puits mis en évidence, peuvent potentiellement appartenir à la période moderne. L'inspection télévisée du puits nord par une entreprise spécialisée a montré une profondeur de 9 m et un fond atteignant le calcaire.

En ce qui concerne les cavités mises au jour lors de la déconstruction des maisons, aucun élément de datation n'a pu être mis en évidence. De même, aucune certitude n'existe quant à leur caractère anthropique ou anthropisé. Les conditions d'intervention sur cette parcelle étroite et au bord d'une route très passante n'ont pas permis d'envisager un sondage au-delà d'une profondeur de 2 m.

Enfin, une interrogation subsiste quant à un mur mis au jour lui aussi grâce à la destruction des habitations et conservé sur une largeur de 5,70 m et plusieurs mètres de haut. Le débroussaillage de la paroi rocheuse dans un avenir proche devrait permettre de l'observer plus attentivement et de reconnaître, s'il y en a, d'éventuels liens avec l'occupation médiévale de l'éperon.

Vacher Catherine

CIVAUX Monas

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit Monas commune de Civaux dans la Vienne avait pour objet d'évaluer le potentiel de l'emprise située sur une terrasse fluviale du Riss.

Dix tranchées ont été réalisées permettant l'observation de fossés parcellaires d'époque moderne ainsi que la découverte d'une occupation de l'âge du

Bronze final comprenant divers aménagements (fosses et trous de poteaux). Le mobilier céramique recueilli permet une attribution chronologique qu'il conviendra de conforter.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

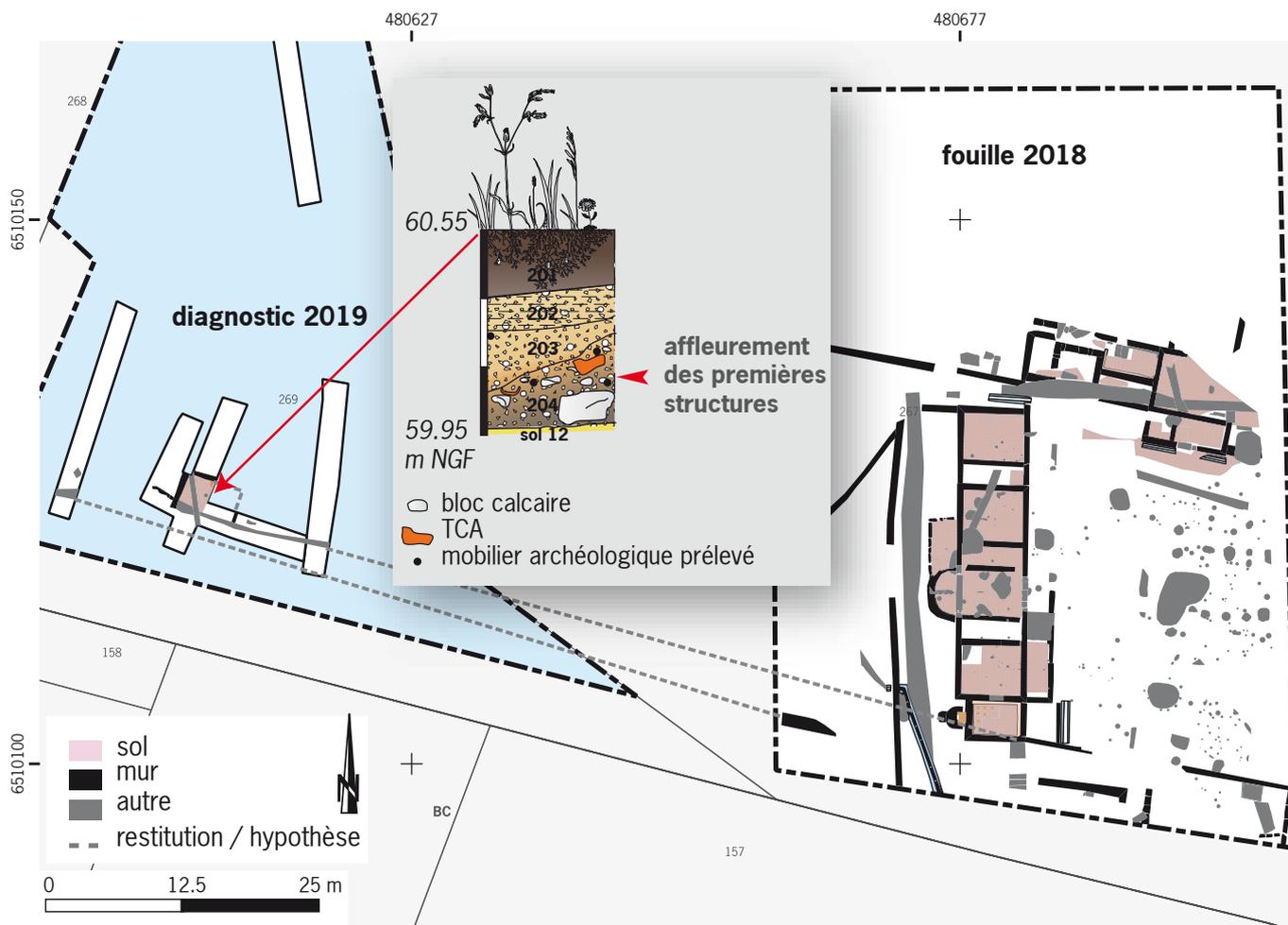
DANGÉ-SAINT-ROMAIN Le Carroir de la Barre, Pièce de la Braudière

Suite à une demande d'autorisation d'ouverture d'une carrière de sable et de grave alluvionnaire aux lieux-dits le Carroir de la Barre et la Pièce de la Braudière, sur la commune de Dangé-Saint-Romain, en Vienne, le Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes a prescrit un diagnostic archéologique attribué à l'Inrap. L'opération a débuté le 3 octobre 2019 sur la tranche 1 du projet.

Cette prescription est motivée par le contexte archéologique sensible au regard du nombre d'entités archéologiques connues dans ce secteur de la vallée de la Vienne pour lequel un zonage archéologique de seuil B a été établi dans le cadre de la loi sur l'archéologie préventive par arrêté préfectoral du 10 janvier 2006.

La commune de Dangé-Saint-Romain se situe à 14 km au nord de Châtelleraut, dans le nord-est du département de la Vienne, au contact avec le département de l'Indre-et-Loire. La commune s'inscrit dans un paysage de coteaux calcaires turoniens et sénoniens d'une altitude moyenne de 130 m NGF. Ces coteaux sont entaillés d'environ 80 m par la vallée de la Vienne. L'emprise du diagnostic est localisée au sud du bourg, et prend place sur une ancienne terrasse quaternaire de la rive droite de la Vienne identifiée (Fy). Les alluvions sont essentiellement composées de sables grossiers, de galets de roches cristallines, éruptives et métamorphiques, et de silex.

Cette situation constitue d'emblée un contexte favorable aux implantations humaines puisque la



Dangé-Saint-Romain - Le Carroir de la Barre
Pièce de la Braudière (DAO : Inrap)

vallée a depuis fort longtemps joué le rôle d'axe de communication important. À l'est du projet, grossièrement repris par le tracé de la route départementale 161, la voie antique Tours-Poitiers a été reconnue. Sur un peu moins de 5 km le long de son parcours, on enregistre pas moins de huit établissements antiques (*villa, pars rustica*, bâtiment, etc.) aux lieux-dits La Braudière, à proximité immédiate du projet, La Fayette, Les Grandes Varennes, Les Grandes Pièces, et sur la commune d'Ingrandes, aux lieux-dits La Fosse des Sables, Fosse des Boulants et Les basses Tonnelles.

Pour les périodes les plus anciennes, notons également, à 900 m au nord du diagnostic, une occupation du Paléolithique ancien documentée par des ramassages de surface aux lieux-dits La Tuilerie et La Taille du Moulin à Vent. De l'autre côté de la voie ferrée, sur un ancien projet de carrière, le diagnostic préventif au lieu-dit Les Grandes Varennes avait permis de mettre au jour de l'outillage attribuable au Mésolithique ainsi que des structures (foyer sur galets chauffés) et du mobilier, vestiges d'une occupation du Néolithique / Bronze ancien (Bidart 2008).

Pour compléter ce rapide aperçu du riche potentiel de ce secteur de la vallée, on fera mention, à un peu plus de deux kilomètres au sud-est de cette opération, des résultats d'un diagnostic archéologique puis d'une fouille qui avait permis de repérer plusieurs indices d'occupations. La chronologie de ces sites est étalée depuis le 1er âge du Fer jusqu'à la période médiévale (Maguer 2010 et Le Clézio 2012).

Dix-sept tranchées orientées est-sud-est/ouest-nord-ouest suivent le profil du versant est de la vallée, couvrant 3 840 m² soit 8,28 % de la surface prescrite. Le ratio des 10 % à diagnostiquer a été difficile à atteindre en raison du volume des alluvions potentielles à explorer.

Cette opération n'a livré que de rares vestiges mobiliers roulés dans les colluvions et deux structures en creux : un foyer de 90 cm de diamètre, conservé sur 24 cm, non daté et une vaste fosse d'extraction des alluvions fines sableuses. À l'image de quelques opérations récentes sur le secteur (Billy 2014 et Pellissier 2019), le diagnostic de la tranche 1 du projet de carrière à Dangé-Saint-Romain complète la cartographie des espaces « vides » de la vallée,

tantôt terrain propice au passage, tantôt territoire ressource dont l'exploitation et la gestion ne laissent pas forcément d'éléments exploitables par l'archéologue. Pourtant, les nombreux vestiges de bâtiments ou *villae* antiques recensés dans les environs ne doivent pas être considérés comme des élévations isolées, mais bien comme des domaines ancrés dans un territoire. L'opportunité d'étudier une de ces constructions est à espérer.

Les résultats peu probants de cette opération ne sont pas représentatifs du riche potentiel archéologique de la vallée qui continue de mériter toute notre vigilance.

Moutarde Bénédicte

- Bidart 2008
- Bidart P. dir, par Bidart P., Guitton D., Linlaud M., Moutarde B., Ranché C., et Sellami F. : *Poitou-Charentes, Dangé-Saint-Romain (86), Les Grandes Varennes*, rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Poitiers, Inrap 2008, 153 p.
- Billy 2014
- Billy B. dir, avec la collaboration de Bernard R., Bidart P. et Larmignat B. : *Poitou-Charentes, Vienne, Dangé-Saint-Romain, La Lune – ZA Les Varennes du Moulin à Vent*, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap 2014, 34 p.
- Le Clézio 2012
- Le Clézio L. dir : *Ingrandes (86), ZAE des Terres Rouges*. Rapport final d'opération archéologique, Poitiers, SRA, Limoges, Éveha 2013, 3 vol.
- Maguer 2010
- Maguer P. dir, avec la collaboration de Bambagioni F., Bernard R., Billy B., Coutureau M., Georges K., Guitton D., Maitay C. et Véquaud B. : *Poitou-Charentes, Vienne, Ingrandes. 6000 ans d'occupation humaine au bord de la Vienne au lieu-dit Les Terres Rouges*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap 2010, 131 p.
- Pellissier 2019
- Pellissier J. : *Poitou-Charentes, Vienne, Ingrandes, La Fosse des Sables*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap 2019, à paraître.

Moyen Âge,
Période récente

DISSAY Centre bourg

La commune de Dissay a lancé en 2016 un vaste projet de rénovation de son centre historique.

Développé avec la communauté urbaine de Grand Poitiers, celui-ci a entraîné la prescription par le service régional de l'Archéologie d'un suivi archéologique des travaux qui s'est déroulé en discontinu entre octobre 2018 et octobre 2019.

Ces travaux ont consisté en un renouvellement des revêtements de voirie, du mobilier urbain, en une réorganisation de certains espaces et en l'installation de nouveaux réseaux de collecte des eaux pluviales et d'électricité pour le nouvel éclairage public. Divisés en cinq secteurs et cinq phases, ils ont concerné la rue du Parc, la place du 8 mai 1945, le square du 11 novembre 1918, la rue des Lordières, la place Pierre d'Amboise, l'impasse Soubise, la rue de l'église, le parvis de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, la rue de la Mothe, le jardin de l'ancien presbytère et le parking de la mairie. Les terrassements de surface, entre 0,20 et 0,60 m de profondeur, ont été suivis sur un peu moins de 8 000 m², et l'ouverture des tranchées, entre 0,50 et 2 m de profondeur, a été surveillée sur un linéaire total d'environ 1 000 m.

Les origines de Dissay et son évolution au Moyen Âge, avant la reconstruction du château à la fin du XV^e siècle, restent encore aujourd'hui assez méconnues, notamment en raison de l'indigence de la documentation ancienne et des études historiques ou archéologiques. Les premières mentions avérées de Dissay apparaissent dans les textes au XIII^e siècle, époque à laquelle la majeure partie des terres et des Disséens relèvent des évêques de Poitiers qui y possèdent une résidence secondaire, sans que nous sachions quand, pourquoi et comment ces évêques ont acquis cette seigneurie. Bien que cette question et beaucoup d'autres restent encore aujourd'hui sans réponse, l'histoire de Dissay a pu être enrichie de

quelques données inédites collectées grâce à cette opération archéologique.

■ Une activité métallurgique médiévale

Sous l'actuel square du 11 novembre 1918, un atelier de réduction du fer a pu être mis en évidence à travers la mise au jour partielle d'un ferrier (amas de scories, charbons et autres déchets issus de bas-fourneaux), d'une structure de combustion pouvant correspondre à un foyer de grillage du minerai, d'un bâtiment et d'un niveau d'occupation associé, situé à 0,70 m de profondeur. Cette activité, qui d'après le volume des restes retrouvés a dû être importante, a été datée du Moyen Âge sans que l'on puisse être plus précis, les dates résultant des analyses par le radiocarbone étant assez anciennes (entre le Xe et le début du XIII^e siècle) mais douteuses (effet vieux bois possible sur les charbons), et les rares tessons de céramiques récoltés plus tardifs (XIV^e-XV^e siècles).

■ Un premier cimetière paroissial

L'église de Dissay n'est mentionnée pour la première fois qu'au début du XIV^e siècle. L'édifice actuel est une reconstruction de la fin du XV^e siècle, probablement à une centaine de mètres au nord-est du premier. Cette nouvelle église a été édifiée par l'évêque Pierre d'Amboise en même temps que le château actuel, manifestement plus vaste que l'ancien « hostel » épiscopal. Les textes sous-entendent que l'ancienne église était beaucoup plus proche de la résidence épiscopale, les deux devant être fortifiés et remparés ensemble en 1435. Vu la distance actuelle entre les deux édifices, cette première église aurait donc été déplacée pour permettre d'étendre la résidence de l'évêque dans les années 1480-1490. Mais nous ignorons où elle se situait précisément, n'ayant pas

retrouvé de vestiges ou de description suffisamment explicite dans les textes.

Nous avons en revanche pu mettre au jour des sépultures permettant de localiser au moins en partie le premier cimetière paroissial qui lui était associé. Déjà lors d'un suivi de travaux en 2016, neuf sépultures en coffre de pierres de calcaire typiques du Moyen Âge central avaient été observées à 1,60 m de profondeur place Pierre d'Amboise, sous la rue, au bas de la rue du Trait de Fortpuy. En 2019, nous avons mis au jour cinq autres sépultures à une trentaine de mètres au sud-ouest. Situées à la même profondeur, il s'agit ici essentiellement de sépultures d'enfants, sans architecture particulière. De nombreux ossements adultes épars ont également été dégagés, parmi lesquels nous avons découvert un pot à encens daté du XIVe siècle comme deux os datés par le radiocarbone.

■ **Indices sur la physionomie médiévale du bourg**

Le plus ancien plan de Dissay en notre possession ne date que de 1770. Si nous pouvons imaginer que l'organisation urbaine de cette époque, conservée en grande partie aujourd'hui, est sans doute héritée de la fin du Moyen Âge, nous ne connaissons pas la physionomie de Dissay ni son évolution de ses origines à la fin du XVe siècle, avant les chamboulements liés à la reconstruction du château. Mais les textes et l'archéologie nous donnent quelques indices.

La première résidence épiscopale, dite « maison » au XIIIe siècle, et « hôtel » au début du XVe siècle, devait se situer à l'emplacement du château actuel qui l'a remplacée, et la première église paroissiale devait s'élever à proximité immédiate.

L'axe traversant actuellement Dissay et menant à Poitiers depuis Saint-Cyr semble mentionné dès 1240. Cependant, la portion longeant la place Pierre d'Amboise devait être décalée vu la situation de l'ancien cimetière. De plus, des murs ont également été mis au jour sous cette place, formant un angle qui pourrait appartenir à un bâtiment se prolongeant également sous la rue actuelle. Cet axe devait donc probablement être situé plus au nord, sans que l'on puisse être plus précis, d'autant plus que les textes indiquent également que des maisons s'élevaient à l'emplacement actuel des douves du château. En revanche, l'actuelle rue de l'église ne semble pas avoir trop changé. Il semblerait qu'elle n'ait été que légèrement décalée vers le sud-est. En effet, si les murs découverts tout le long de cette rue lors de l'opération de 2019 sont plus tardifs, un premier alignement de murs pouvant correspondre aux façades médiévales avait déjà été mis en évidence en 2016. Ces murs se prolongeant à travers la rue de la Mothe desservant la nouvelle église et le nouveau cimetière, ils sont bien antérieurs à l'ouverture de celle-ci à la fin du XVe siècle. La chaussée en calcaire damé que nous avons très ponctuellement mise au jour entre 0,70 et 0,90 m de profondeur pourrait correspondre au niveau de circulation associé.

D'autres faits archéologiques pourraient être rattachés à l'époque médiévale sans qu'ils puissent être caractérisés plus précisément, comme une fosse perçue place Pierre d'Amboise à environ 1,20 m de profondeur, associée à un sol de chaux damé, ou encore des murs découverts sous la sacristie de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul.

■ **Conséquences sur le bourg de la reconstruction du château et de l'église par l'évêque Pierre d'Amboise**

À la fin de la Guerre de Cent Ans, en raison des dommages causés, le roi de France donne à l'évêque de Poitiers l'autorisation de « fortifier et emparer sondit hostel de Dissay, ensemble ladictte eglise parrochiale », en 1435.

Nous ne savons malheureusement pas si de tels travaux ont alors été engagés, mais de nombreux éléments issus des textes semblent indiquer que la place a bien été fortifiée : la mention d'un « capitaine du château » à partir de 1445, diverses mentions à la fin des années 1450 de la « forteresse » de Dissay, ou encore la description dans un PV de visite de 1687 de probables anciennes fortifications en ruine à l'extérieur du château. En revanche, nous savons que le château et l'église actuels ont été construits par Pierre III d'Amboise, évêque de Poitiers de 1481 à sa mort en 1505, remplaçant les édifices préexistants.

Pour construire son château, l'évêque rase manifestement l'ancienne résidence et l'église qu'il fait reconstruire à environ 150 m au nord-est, entraînant également le déplacement du cimetière. Il procède également à de nombreux achats et échanges de terrains et rase aussi des maisons afin d'étendre son domaine, de construire ses dépendances, d'aménager sa basse-cour, son jardin... et de creuser ses douves.

Nous avons pu mettre en évidence un ensemble de maçonneries suivant plus ou moins le tracé du mur de contrescarpe des douves, sans y être parallèle, à une distance de 0,65 à 4,65 m. Deux phases distinctes ont été observées grâce à deux types de constructions différents, le premier sûrement contemporain de la construction du château, et le deuxième datant probablement de l'Époque moderne (XVIe-XVIIe siècles). Ces murs servaient probablement de renfort en arrière du mur de contrescarpe des douves qui devait soutenir de très épais remblais instables.

Devant l'actuelle église, nous avons pu mettre au jour de très nombreux ossements humains, tous éparpillés dans un épais remblai gris très gras dont le sommet se situe à environ 0,55 m de profondeur. Les sépultures dont ils sont issus ont pu être perturbées à l'occasion de travaux, peut-être l'aménagement du parvis tel qu'il est aujourd'hui.

C'est probablement à la fin du Moyen Âge que la rue de l'église commence à être décalée vers le sud-est. Certains murs que nous avons mis au jour tout au long de la rue, en retrait de ceux découverts en 2016 mais en avant des façades actuelles, pourraient correspondre à cette phase. C'est aussi à ce moment

qu'est ouverte la rue de la Mothe permettant d'accéder au nouveau cimetière, et qu'est aménagé devant le château l'espace ouvert correspondant à l'actuelle place Pierre d'Amboise, à la place de l'ancien cimetière.

C'est donc tout le centre-bourg de Dissay qui est chamboulé entre la fin du XV^e et le début du XVI^e siècle avec les nouvelles constructions de l'évêque Pierre d'Amboise.

■ **Dissay à l'Époque moderne**

Le plan de 1770 témoigne d'une partie de l'organisation mise en place avec la reconstruction du château et de l'église de Dissay à la fin du XV^e siècle, mais aussi de modifications plus récentes, des XVII^e et XVIII^e siècles.

Les sources écrites nous apprennent qu'en 1626 l'évêque de Poitiers acquiert de son voisin le sieur des Louardières une bande de terrain longeant le mur fermant son domaine côté communs, vraisemblablement pour agrandir sa basse-cour et peut-être reconstruire ses dépendances (écuries, granges...). Cette annexion entraîne le décalage vers le sud-ouest du chemin qui séparait le château du domaine voisin et qui permettait de se diriger vers le Clain et le gué de la Grève. Le nouveau tracé correspond à l'actuelle D15, en tous cas les 300 premiers mètres depuis la place Pierre d'Amboise longeant l'enclos du château et qui allaient alors rejoindre devant l'entrée nord-ouest la partie conservée de l'ancien chemin qui rejoignait le gué, remplacé en 1768 par la levée des Platanes et un pont de pierre situés plus au nord-est.

Les murs découverts sur le pourtour du square du 11 novembre 1918 sont construits suite aux travaux de 1626 pour redélimiter et fermer et l'enclos réduit des Louardières.

En ce qui concerne les nombreuses portions d'anciennes façades mises au jour rue de l'église, si certaines datent de la fin du Moyen Âge, il paraît vraisemblable que certaines puissent dater des XVII^e et XVIII^e siècles. Les niveaux de circulation mis en évidence dans tout le bourg sont aussi difficiles à caler chronologiquement mais un d'entre eux, situé à 0,50 m de profondeur sous la place Pierre d'Amboise et percé de deux fosses indéterminées, a pu être daté du XVIII^e siècle grâce aux nombreux tessons de céramique qu'il contenait.

■ **Dissay à l'époque contemporaine**

Après la Révolution française, le château de Dissay est saisi et vendu comme bien national. Le château, les terres et les maisons associées n'appartiennent dès lors plus aux évêques de Poitiers. Ils sont rachetés en 1791 et passent ensuite entre les mains de plusieurs riches propriétaires privés.

De l'époque contemporaine, différents niveaux de voiries qui ont pu être mis en évidence dans les différentes tranchées de réseaux du bourg, notamment place Pierre d'Amboise et rue de l'église. De nombreux caniveaux pavés ont été associés aux deux états les plus récents.

Un puits a également été dégagé place Pierre d'Amboise. Celui-ci était connu des anciens et a fonctionné, muni d'une pompe à bras, au moins jusqu'au milieu du XX^e siècle. Mais nous ignorons à quelle époque il a été aménagé.

Les sources écrites indiquent que de nombreuses transformations ont été opérées sur les maisons de la rue de l'église tout au long du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, dont ont résulté la plupart des façades actuelles, une nouvelle fois reculées par rapport à l'état précédent. Le mur de l'enclos du parc du château, dont l'état mis au jour devant l'église lors des travaux est visible sur d'anciennes photographies, est quant à lui aligné tardivement, au moins dans les années 1950.

Sur le domaine des Louardières, au sud-ouest du bourg, des bâtiments avec cour et jardins existent au moins depuis 1770 dans l'angle sud-est, au niveau du carrefour entre la place Pierre d'Amboise et la rue des Lordières. Le bâtiment que nous avons entièrement dégagé lors des terrassements de surface, probablement un peu plus tardif, est encore visible sur des photos de la première moitié du XX^e siècle. L'ancienne parcelle a alors été divisée en deux, un mur séparant la partie bâtiments/cour de la partie jardin. On accédait à cette propriété par un portail ouvrant vers la place Pierre d'Amboise et dont nous avons retrouvé la base d'un montant. L'enclos était fermé le long de la rue des Lordières par un mur formant un angle quasi droit et que nous avons en partie dégagé sous le trottoir actuel et la rue.

Cet espace est progressivement récupéré par la commune. La maison est démolie dans les années 1950. L'angle des murs parcellaires est alors adouci et remplacé par un mur courbe pour faciliter la circulation du carrefour et élargir l'accès à la rue des Lordières. Le mur longeant cette rue est ensuite reculé pour aménager un trottoir.

Face à cet ensemble, les fondations de l'ancien transformateur électrique de la première moitié du XX^e siècle ont également pu être en partie dégagées dans une tranchée. Enfin, sous l'actuelle place du 8 mai 1945, nous avons perçu ce qui pourrait correspondre au niveau de circulation de l'ancienne scierie qui a fonctionné dans la première moitié du XX^e siècle.

■ **Conclusion**

Bien que ceux-ci aient apporté des données inédites, les résultats des suivis de travaux prescrits dans le centre-bourg restent très limités par la nature même de ce type d'opération, impliquant une observation on ne peut plus rapide et partielle de vestiges au sein de tranchées étroites ou ponctuellement en surface.

Mais même sommaires et tronquées, les données récoltées permettent malgré tout d'alimenter progressivement le puzzle historique disséen.

Guillimin Sandrine

GENÇAY

Le château

L'opération archéologique du bâti sur la courtine sud du château de Gençay a été réalisée dans le cadre d'un programme de restauration initié à la suite d'un accord entre le propriétaire du site, monsieur Kléber Rossillon, les Monuments Historiques et le Service Régional de l'Archéologie. Elle est née du besoin d'étudier et de renseigner l'élévation de la courtine sud avant que celle-ci ne fasse l'objet de travaux de restauration et de consolidation. Cette opération de prospection thématique avec étude de bâti est régie par le cadre de l'archéologie programmée et s'insère dans la convention DRAC-CESCM.

La commune de Gençay est localisée à la confluence entre la Belle et la Coulère. Le château est bâti sur un éperon rocheux et se développe dans la partie ouest de la ville.

L'étude s'est cantonnée à la partie du château impactée par les restaurations : la zone est de la courtine sud. Sur cette partie d'élévation plusieurs états de constructions ont pu être mis en avant lors de l'analyse. Le premier état semble traduire l'existence d'un pôle élitaire fortifié antérieur au château triangulaire que nous connaissons et qui pour sa part date du milieu du XIII^e siècle, aux vues des marqueurs architecturaux présents. Le dernier état, qui a pu être appréhendé, consiste en une surélévation observable sur l'ensemble de la courtine et qui semble être réalisée entre la fin du XIV^e siècle et la première moitié du XV^e siècle. Contrairement à ce qui a été mis en avant jusqu'alors, la courtine sud du château de Gençay ne semble pas homogène dans son élévation.

Armand Clément

INGRANDES-SUR-VIENNE

La Fosse des Sables

Sur la commune d'Ingrandes-sur-Vienne, au lieu-dit La Fosse des Sables, le projet d'une usine de méthanisation a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. Cette prescription porte sur une surface de 38 107 m². Le secteur concerné est riche en occupation de toutes époques.

Le chantier s'est déroulé durant 5 jours, du 16 septembre au 20 septembre 2019.

Les 18 tranchées réalisées sur cette parcelle n'ont révélé aucun indice archéologique ni le moindre artefact.

Le terrain est inoccupé du fait de la nature très sableuse et instable du sous-sol, ce qui expliquerait l'absence de vestige sur cette parcelle.

Pellissier Julien

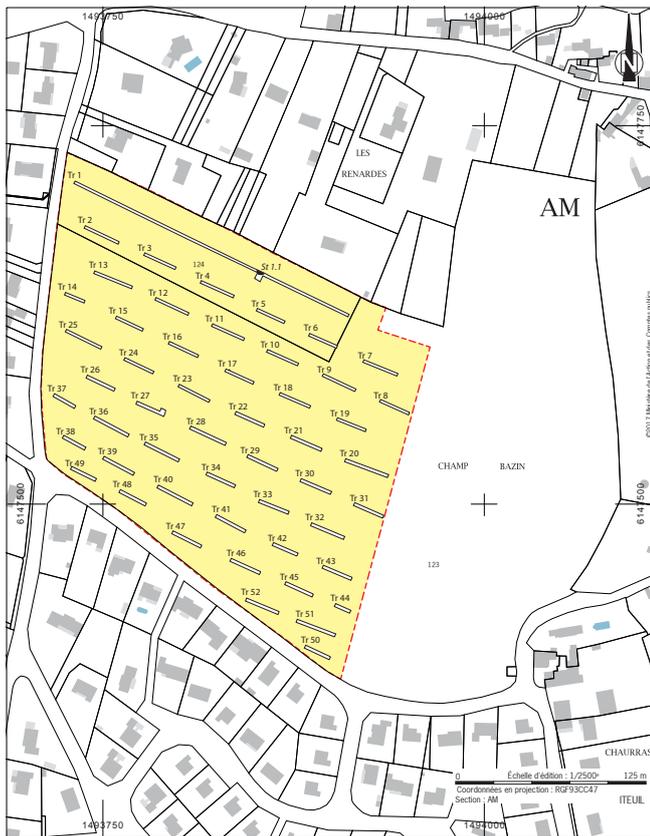
ITEUIL

86 rue de Chaurras

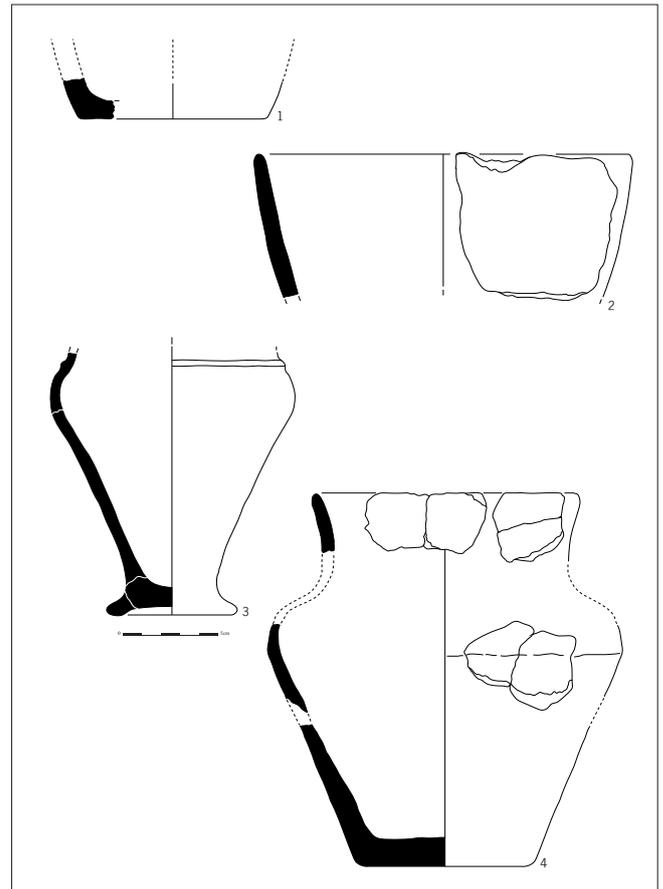
Le projet de construction d'un lotissement d'une cinquantaine de lots a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune d'Iteuil, dans la Vienne. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au nord du bourg, sur un plateau calcaire surplombant la rive gauche de la vallée du Clain. Elle couvre une superficie d'environ 53 000 m². L'opération de terrain avait pour principaux objectifs de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible.

Les cinquante-deux tranchées réalisées sur l'assiette du projet représentent une superficie

cumulée de 2 560 m², soit environ 5 % de la superficie de la parcelle (fig.1). Elles ont permis d'observer la stratigraphie générale de l'emprise et de mettre en évidence des traces d'activités humaines se manifestant par la présence de vases en terre cuite du second âge du Fer mis au jour lors de l'ouverture de la tranchée 1 (fig.2). Ces récipients, dont certains étaient écrasés en place, occupent une surface d'environ 1 m², en limite septentrionale du projet d'aménagement. Malgré leur fouille manuelle et la réalisation d'une fenêtre d'une vingtaine de m² autour du point de découverte (St 1.1), il n'a pas été possible de mettre en évidence de traces d'un éventuel creusement anthropique. Si l'on peut à ce jour proposer l'hypothèse d'une anomalie naturelle



Iteuil - 86 rue de Chaurras
 Fig. 1 : Plan de l'emprise du diagnostic et des structures archéologiques
 (relevé P. Neury et C. Maitay, DAO C. Maitay, Inrap)



Iteuil - 86 rue de Chaurras
 Fig. 2 : Mobilier céramique provenant de la tranchée 1
 (dessin C. Maitay, DAO B. Larmignat, Inrap)

(mare, dépression ?) ou de structures archéologiques anciennement détruites (pillage d'un ou de plusieurs enclos fossoyés localisés au nord de l'emprise ?), la présence de vases en terre cuite, dont un bel exemplaire de récipient à petit pied annulaire et décor de baguette horizontale de La Tène B2-C1, reste à

ce jour inexpliquée. Aucune des autres tranchées de diagnostic ouvertes sur l'emprise n'a permis de mettre en évidence des traces d'activités humaines significatives.

Maitay Christophe

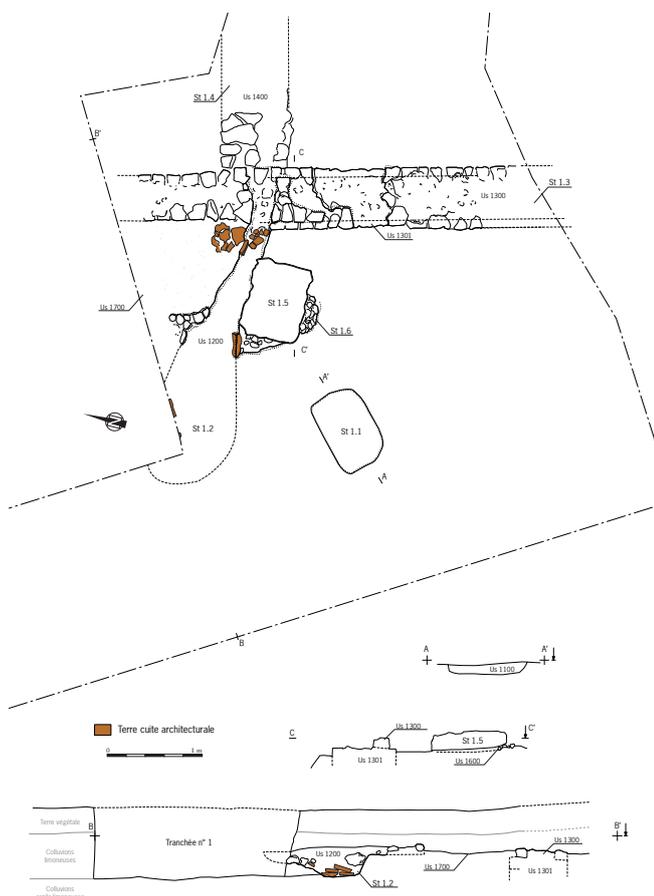
Antiquité

ITEUIL Impasse des Rosiers

Le projet de construction d'une vingtaine de logements a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune d'Iteuil, à une douzaine de kilomètres au sud de Poitiers, dans la Vienne. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au sud du bourg d'Iteuil, à une cinquantaine de mètres de l'église paroissiale, sur une pente naturelle surplombant la vallée du Clain. Elle couvre une superficie d'environ 6 000 m². L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 25 au 28 février 2019, avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible.

Les neuf tranchées réalisées sur l'assiette du projet représentent une superficie cumulée de 523 m², soit 8,73 % de la superficie de la parcelle et 9,73 % de la superficie accessible. Elles ont permis d'observer la stratigraphie générale de l'emprise et de mettre en évidence les vestiges d'une occupation rurale antique aux portes de Poitiers/Limonum.

Les structures archéologiques découvertes impasse des Rosiers se répartissent sur l'ensemble de la parcelle impactée par le projet mais se concentrent néanmoins dans la moitié occidentale de l'emprise. Recouverts par une épaisseur de sédiment variant de 0,25 à 0,94 m, leur état de conservation est plutôt satisfaisant. Il s'agit tout d'abord d'un très probable



Iteuil - Impasse des Rosiers

Fig. 1 : Plan des structures antiques observées à l'extrémité méridionale de la tranchée n° 1 (relevé et DAO B. Brisach, Inrap)

bâtiment maçonné associé à des fosses et à des niveaux de sol partiellement conservés (fig.1). Observé à l'extrémité sud de la tranchée 1, les vestiges sont recouverts par une épaisseur de sédiment d'environ quarante centimètres. Un premier mur d'orientation nord/sud a pu être observé sur près de 4,5 m de longueur (fig.2). Construit en moellons soigneusement appareillés liés par un mortier très sableux, il possède une largeur de 0,52 m. Une seule assise de 0,10 m d'épaisseur est conservée en élévation. Ce mur s'appuie sur une fondation maçonnée, elle aussi parfaitement rectiligne, et mesurant 0,66 m de largeur. Un second mur, postérieur au premier et orienté selon un axe est/ouest, vient s'appuyer contre la façade orientale du mur 1.3. Beaucoup moins bien conservé que celui-ci, il n'en subsiste que les fondations. Ces deux murs se poursuivent au nord, au sud et à l'est, hors des limites du sondage. Plusieurs lambeaux de sol et structures en creux, dont une fosse partiellement tapissée de fragments de tuiles plates à rebords, sont associés à ces deux maçonneries. Le mobilier céramique assure une datation du fonctionnement et de l'abandon de ces structures entre la fin du I^{er} et le IV^e siècle ap. J.-C. Les formes et les décors des céramiques, mais aussi quelques éléments de chronologie relative, pourraient révéler l'existence d'au moins deux états de fonctionnement.



Iteuil - Impasse des Rosiers

Fig. 2 : Photographie du bâtiment en cours de fouille (cliché C. Maitay, Inrap)

Un troisième tronçon de mur très mal conservé a été mis au jour à l'extrémité septentrionale de la tranchée n° 1. Constitué de moellons de 0,20 à 0,30 m de longueur maximale, il pourrait aussi bien s'agir d'une fondation de mur que de la base d'un mur totalement détroustré.

Outre quelques rares structures dont la datation et/ou la nature sont indéterminées, l'opération de diagnostic a également permis la découverte de plusieurs structures fossoyées rectilignes. Ces fossés se prolongent très vraisemblablement hors des limites de l'emprise et pourraient correspondre, pour certains d'entre eux, à des limites de parcelles, de propriétés ou de secteurs d'activités. Le mobilier céramique issu de leurs comblements ne s'oppose pas à une datation contemporaine de celle du bâtiment de la tranchée 1.

L'ensemble de ces structures pourrait appartenir à un habitat rural antique installé sur le coteau surplombant la rive gauche de la vallée du Clain, à quelques kilomètres au sud de *Limonum*, le long d'un axe reliant le chef-lieu des Pictons à celui des Santons. L'occupation de ce secteur a pu s'effectuer sur un système de terrasses étagées compensant ainsi le dénivelé assez important du terrain. Cette occupation antique est en partie scellée par un apport de remblais mettant notamment en œuvre des colluvions, des matériaux de construction (moellons, fragments de tuiles plates à rebords, etc.) et des tessons de céramique antique. Ce niveau semble se mettre en place depuis la partie haute du terrain et a pu mobiliser des éléments issus de parcelles localisées plus au nord, hors de l'emprise du diagnostic.

Les informations acquises au cours de ce diagnostic confirment ainsi le potentiel archéologique de ce secteur de la vallée du Clain. La découverte à Iteuil d'une occupation rurale gallo-romaine, même inégalement conservée, constitue une belle opportunité de saisir différents aspects de la vie quotidienne antique sur le territoire des Pictons et de confronter ces résultats avec ceux récemment obtenus dans la capitale de cité toute proche.

Maitay Christophe

JAUNAY-MARIGNY

13 impasse des Thermes

L'intervention archéologique, menée au 13 impasse des Thermes, a mis en évidence un mur en pierres sèches ainsi que sept structures en creux correspondant à trois fossés, deux fosses et deux trous de poteau. Le mobilier associé atteste d'indices d'occupation s'échelonnant du I^{er} siècle avant notre ère jusqu'à l'Antiquité tardive. Les quelques éléments résiduels, datés du Moyen Âge et de la fin du XIV^e - début XV^e siècle se rapportent, quant à eux, aux remblais scellant le site.

Au sein de la tranchée orientale, un niveau de démolition recouvre uniformément le paléosol. Ce niveau a notamment livré de nombreux fragments d'enduits peints, un fragment de *suspensura* et un fragment de lapidaire, issus de la destruction de constructions antiques (bâtiment résidentiel ?).

Apparus de manière diffuse et restreinte, les vestiges découverts ne permettent pas de définir précisément la nature de l'occupation de cette parcelle. Les deux principales structures identifiées, mur et fossé, adoptent la même orientation que celle des fossés et murs du bâtiment antique, mis au jour sur la parcelle occidentale limitrophe en 2013, lors d'un précédent diagnostic. Pour autant, ce bâtiment ne semble pas s'être étendu vers l'est. Entre ce dernier et le mur identifié s'intercalent plusieurs fossés qui pourraient matérialiser une séparation foncière. Si le lien fonctionnel direct entre les vestiges de ces deux opérations ne peut être établi, leur orientation commune suggère une organisation générale rationnelle de cet espace à l'Antiquité.

Leconte Sonia

LEIGNÉ-LES-BOIS

Église Saint-Rémi

Le projet de restauration de l'église Saint-Rémi de Leigné-les-Bois (86) ainsi que la pose d'un drain conduit à la réalisation de ce diagnostic. Cette intervention fait suite à une demande anticipée de la Mairie.

L'opération s'est déroulée du 6 mars au 12 mars 2019 et les sondages furent réalisés à la pelle mécanique à chenilles en caoutchouc de 5 tonnes avec godet de curage large de 1,40 m.

Quatre tranchées implantées au nord et à l'ouest de l'édifice ont permis de mettre au jour des sépultures, un contrefort contre lequel s'appuient une maçonnerie et des niveaux de sol.



Leigné-les-Bois - Église Saint-Rémi
vue des sépultures découvertes devant la façade occidentale
(cliché : D. MARTINS, Inrap)



Leigné-les-Bois - Église Saint-Rémi
Maçonnerie s'appuyant contre l'ancien contrefort plat roman
(cliché : D. MARTINS, Inrap)

La réalisation d'investigations plus approfondies a été perturbée par la présence d'un drain et d'une évacuation d'eau pluviale au nord de l'église.

Les seules sépultures découvertes, six au total, le furent devant la façade occidentale.

D'après l'environnement stratigraphique dans lequel elle se trouve, elles semblent dater de l'époque moderne. Il apparaît également que le côté nord ne serve pas de lieu d'inhumation, car aucunes sépultures ni même ossements humains ne furent découverts, ni même observés.

Martins David

LIGUGÉ

Route de Croutelle, Fief du Pilier

Le projet d'aménagement d'un lotissement, divisé en 97 lots, au Fief du Pilier, route de Croutelle à Ligugé dans la Vienne, a conduit le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine à émettre un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les parcelles AW 18, 19, 20 et AB 1 concernées par ce projet couvre une superficie totale de 6,2 ha.

Ainsi, du 20 mars au 10 avril 2019, une équipe de l'Inrap est intervenue.

Dix-huit tranchées de sondage et seize extensions ont été réalisées à intervalles réguliers, afin d'appréhender au mieux toutes les structures et anomalies repérées au décapage, soit une exploration de 9,53 %. Cent quarante-cinq structures ont été mises au jour. La concentration la plus importante se situe en partie méridionale et orientale du projet,

sur environ 3 ha, correspondant à une occupation rurale médiévale visible sous la forme de trous de poteau, fosses, silos et fossés. Deux périodes ont été perçues, une ancienne carolingienne et une autre du XIe-XIIIe siècle. Egalement, les anciennes limites parcellaires présentes sur le cadastre napoléonien ont été observées. D'autre part, plusieurs indices protohistoriques ont été identifiés dans le paléosol conservé en partie occidentale mais également au sein de l'occupation médiévale. La présence d'une fosse profonde doit être également à souligner. Il n'a pas été possible de la dater faute de mobilier, mais ses caractéristiques laissent supposer une datation assez lâche, allant du Néolithique à l'âge du Bronze.

Audé Valérie

MARNAY

Église Saint-Pierre

Les sondages réalisés autour de l'église Saint-Pierre ont permis d'observer différentes occupations. La première est datée de la période carolingienne (IX-Xe siècles) et comprend des fours et foyers à l'ouest de l'église, ainsi qu'une série de sols au nord de la nef et une fosse, vraisemblablement associée aux foyers puisqu'elle a servi de cendrier. L'activité n'est pas identifiée.

L'église, datée du XIIe siècle, remplace un édifice antérieur mentionné en 938-939 dans le cartulaire de Saint-Cyprien. C'est peut-être à cette église du Xe siècle qu'appartient la crypte dont l'accès a été détruit par la construction de la chapelle nord au XIXe siècle.

Un mur, observé au nord du chœur pourrait appartenir à cette première église ou à une construction annexe. Un sarcophage 110, installé à 1,80 m au nord du mur, pourrait lui être contemporain. Le sol de circulation se superpose à une fosse dont le comblement comporte de

la céramique des IX-Xe siècles. Les sépultures situées au sud du mur sont postérieures et vraisemblablement en relation avec le chœur roman. Des sépultures d'enfants se situent à proximité, dans un sondage ouvert au nord-est du chœur, elles ne sont pas datées.

Au sud de l'église deux sarcophages sont observés sans qu'il ne soit possible de définir s'ils peuvent être contemporains du sarcophage situé au nord du chœur et possiblement daté du Xe siècle. L'un d'eux est couvert par une sépulture en coffre qui vient contre le contrefort du mur gouttereau sud de l'église et serait donc à situer à partir du XIIe siècle.

Une sépulture est installée à l'ouest, face au portail de l'église. Elle n'est pas datée, mais ce type d'inhumation en coffre avec loge céphalique peut se situer entre le XIIe et le XVe siècle. Elle recoupe un niveau daté des Xe-XIIe siècles.

Bolle Annie

MIGNÉ-AUXANCES

14 rue du Centre

La construction d'un nouveau pôle enfance dans le bourg de Migné-Auxances, conduisit à la réalisation d'un diagnostic archéologique. Cette intervention se situe au sud de l'église Sainte-Croix, dont l'origine remonte au Moyen Âge. Le secteur est archéologiquement

sensible, avec des indices d'occupation s'échelonnant de la Préhistoire à la période médiévale. La commune de Migné apparaît dans les sources à la fin du Xe siècle et dépend de l'abbaye de Saint-Jean de Montierneuf. Son église médiévale, sous le vocable de Saint-Pierre-



Migné-Auxances - 14 rue du Centre
Vue générale de la tranchée et des vestiges (cliché : D. Martins, Inrap)

ès-Liens sera remplacée au XIXe siècle par l'église actuelle, suite à l'apparition de la Sainte-Croix dans le ciel.

Ce diagnostic atteint une superficie de 2 656 m² et s'est déroulé du 9 au 13 décembre 2019, en collaboration avec la société La Deux-Sévriennes. Mais l'existence de contraintes sur l'emprise n'a cependant permis de réaliser qu'un seul sondage.

Cette opération a permis de dégager huit maçonneries ou pouvant être interprétées comme telles, quatre niveaux de sol et trois creusements à la fonction indéterminée. Les plus anciens indices d'occupation remonteraient à la période antique, avec les vestiges d'un *praefurnium* et d'un sol sur pilettes. Ces vestiges semblent appartenir à un ensemble thermal d'un édifice public ou très probablement privé. Il va subir plusieurs remaniements par la suite avant d'être abandonné. L'absence quasi-totale de mobilier

archéologique ne permet pas de préciser ces différentes phases d'occupation. La dernière occupation du site remonte à l'époque moderne ou contemporaine avec une maçonnerie nord-est/sud-ouest d'une construction de nos jours disparue.

Martins David



Migné-Auxances - 14 rue du Centre
Vestiges de *praefurnium* et de pilettes d'hypocauste (cliché : B. Billy, Inrap)

MIGNÉ-AUXANCES

Route de Saumur, Marcou

Les investigations archéologiques menées sur le projet d'usine de méthanisation sur la route de Saumur, à la sortie du bourg de Migné- Auxances, concerne une surface de plus de quatre hectares située sur un versant doux exposé à l'ouest. Le substrat calcaire est subaffleurant sous la couche de terre labourée sur les trois quarts de la parcelle. Le déficit sédimentaire est donc important et aucun vestige archéologique mobilier, même en position dérivée n'a été mis au jour. Les seuls éléments inscrits sont principalement des traces laissées par les engins agricoles et de très rares témoins de la parcellisation du secteur du

XIXe, parcellisation qui a disparu au XXe siècle lors du remembrement des terres agricoles à l'occasion notamment des aménagements routiers aux abords de Poitiers.

Malgré la voie ancienne, au moins médiévale et peut-être antique, qui borde l'emprise du projet à l'est et dénommée aujourd'hui route de Saumur (D757), aucune occupation ancienne n'a été mise au jour sur l'ensemble de l'emprise du projet.

Connet Nelly

MIREBEAU

Rue Maurice Aguillon

Lors de travaux de décaissement de la voirie, des cavités se sont ouvertes rue Maurice Aguillon, dans le centre ancien de Mirebeau. Le réseau exploré est vaste : une cinquantaine de mètres de développement, une douzaine de « salles » ou de galeries, de nombreux murs de bouchage ou de soutènement, quatre puits d'extraction/aération. Si l'on exclut les zones remblayées, les espaces sont adaptés à la circulation humaine, cinq entrées obstruées aujourd'hui permettaient d'ailleurs d'accéder depuis les caves des riverains, de chaque côté de la chaussée. Le

creusement s'est effectué par simple arrachage du substrat de tuffeau, à l'exception d'une paroi gardant les traces de coups de pics.

Selon le peu de mobilier recueilli en prospectant sur les niveaux de remblais, ce réseau a été utilisé au XIXe siècle, mais quelques tessons de céramique de la fin du Moyen Âge (sous réserves) attestent une occupation antérieure hypothétiquement liée à la présence de deux galeries basses et étroites.

Vivier Daniel

MONTAMISÉ

Rue de la Croix

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé à Montamisé, rue de la Croix, sur le projet de lotissement « les Amarantes », a permis la détection des vestiges d'un habitat rural du haut Moyen Âge dans le tiers sud-est de la parcelle. Cette occupation est matérialisée par des fosses profondes de type silo, des fosses plus légères et des trous de poteaux répartis sur une surface de 700 m². Les vestiges mobiliers indiquent une occupation dans le courant du IXe siècle.

Les structures apparaissent directement sous la couche de terre labourée, soit à une trentaine de centimètres de profondeur. Aucun niveau de sol ou

de circulation n'a été détecté dans l'aire explorée. Toutefois, même si la position du site, en sommet de plateau, et les pratiques agricoles modernes ne sont certes pas propices à la conservation de l'entièreté des structures, la présence de structures de type silos, profondes d'une soixantaine de centimètres et la détection de quelques structures légères présagent une bonne conservation générale de l'occupation et la possibilité d'une lecture planimétrique de l'organisation de l'espace.

Connet Nelly

MONT-SUR-GUESNES

Le Château

La construction de l'Historial du Poitou sur le site du château de Monts-sur-Guesnes dans la Vienne conduisit à la réalisation d'un diagnostic. L'édifice est situé dans le bourg et domine la plaine du pays loudunnaise.

L'emprise du projet atteint une superficie de 1 500 m² et se trouve près de la tour nord-est, dans le fossé du château, parcelle cadastrée AK46.

L'opération s'est déroulée du 25 au 29 novembre 2019, avec deux agents de l'Inrap et une pelle de 20 tonnes avec chauffeur de l'entreprise la Deux-Sévriennes.

L'unique tranchée réalisée lors de ce diagnostic était l'occasion d'observer l'escarpe du fossé, une partie des fondations de l'aile nord-est du château, ainsi que son environnement stratigraphique. Ce sondage a également permis la découverte de deux structures en



Monts-sur-Guesnes - Le Château
Vue des vestiges du sondage (cliché : D. Martins, Inrap)

creux entre le mur de la courtine nord du château et l'escarpe du fossé, ainsi qu'une cavité souterraine en dehors du sondage, suite à l'éboulement d'une partie de sa voûte.

Le mobilier archéologique est peu abondant, avec 22 tessons de céramiques et deux fragments de bouteilles de verre.

Deux tessons du bas Moyen Âge furent découverts dans des horizons qui suggèrent la présence d'un talus protégeant la base des murs. Ce dispositif semble également être synchrone avec une partie de la courtine, qui est datée selon un travail universitaire, du XIVe siècle. Les autres éléments de céramique proviennent du remblaiement du fossé qui intervient au XIXe siècle, événement que les sources textuelles semblent confirmer.

Martins David



Monts-sur-Guesnes - Le Château
Base de courtine en moellons équarris (cliché : D. Martins, Inrap)

Âge du Fer,
Antiquité

MOUSSAC Impasse des Feux Follets

Le projet d'aménagement d'un lotissement au cœur du bourg de Moussac est à l'origine du présent diagnostic, réalisé en février 2019, sur une partie de la parcelle cadastrée AB119, à proximité immédiate du diagnostic effectué en 2016 avant l'extension du cimetière communal.

Placé sur le cours de la Vienne, entre Lussac-les-Châteaux et L'Isle-Jourdain, le bourg médiéval de Moussac se serait installé à l'emplacement d'une villa romaine. Si le diagnostic n'a pu confirmer la présence d'une telle villa, les éléments mis au jour attestent une occupation bâtie du secteur, ainsi que l'avait révélé le diagnostic archéologique réalisé en 2016 à l'occasion de l'agrandissement du cimetière immédiatement à l'est.

Sur la bordure occidentale du diagnostic de 2016 et dans l'angle sud-est du diagnostic de 2019, quatre fossés (dont un double ?) se coupant à angle droit ont pu être relevés, ainsi que deux ou trois autres structures en creux.

Dans ces structures, mais également en épandage plus ou moins épars dans les colluvions holocènes et dans les labours, de nombreux fragments de *tegulae* ou *imbres* sont les seuls vestiges témoignant de la présence d'un bâtiment couvert à proximité. La fosse 3.01, fouillée à moitié, a livré, outre plusieurs fragments de céramique, quelques objets en fer (dont une clé et une serpette à douille fendue), en os (cuillère) ou en pierre ainsi qu'une poignée d'ossements animaux

qui pourraient témoigner d'une activité de découpe à proximité. L'essentiel des mobiliers peut être daté du Haut-Empire, mais de rares éléments céramiques en position secondaire attestent la présence d'une occupation antérieure, placée à la fin du second âge du Fer.

Sur la base de ces faibles éléments, il paraît difficile de préciser la nature et l'étendue de l'occupation mise au jour. Faut-il voir en ces éléments fossoyés et les quelques structures en creux les vestiges de la *pars rustica* d'une villa ?

Rien n'est moins assuré, bien qu'il reste tentant de placer le cœur du site protohistorique et antique dans l'ultime partie de la parcelle AB119 non encore diagnostiquée et qui apparaît topographiquement légèrement plus haute.

Placé en bordure immédiate du cœur du bourg médiéval et d'un vaste cimetière qui entourait l'église mérovingienne, le site antique pourrait avoir été perturbé aux Xe-XIIe siècles, ainsi que le suggèrent les quelques éléments céramiques recueillis dans le dernier fossé (st 3.02), d'orientation divergente par rapport aux fossés datés du Haut-Empire. Le secteur, enfin, notamment dans la zone occidentale du diagnostic, a fait l'objet de multiples extractions de matériaux (sables) à des périodes diverses, qui ont largement bouleversé toute la partie occidentale.

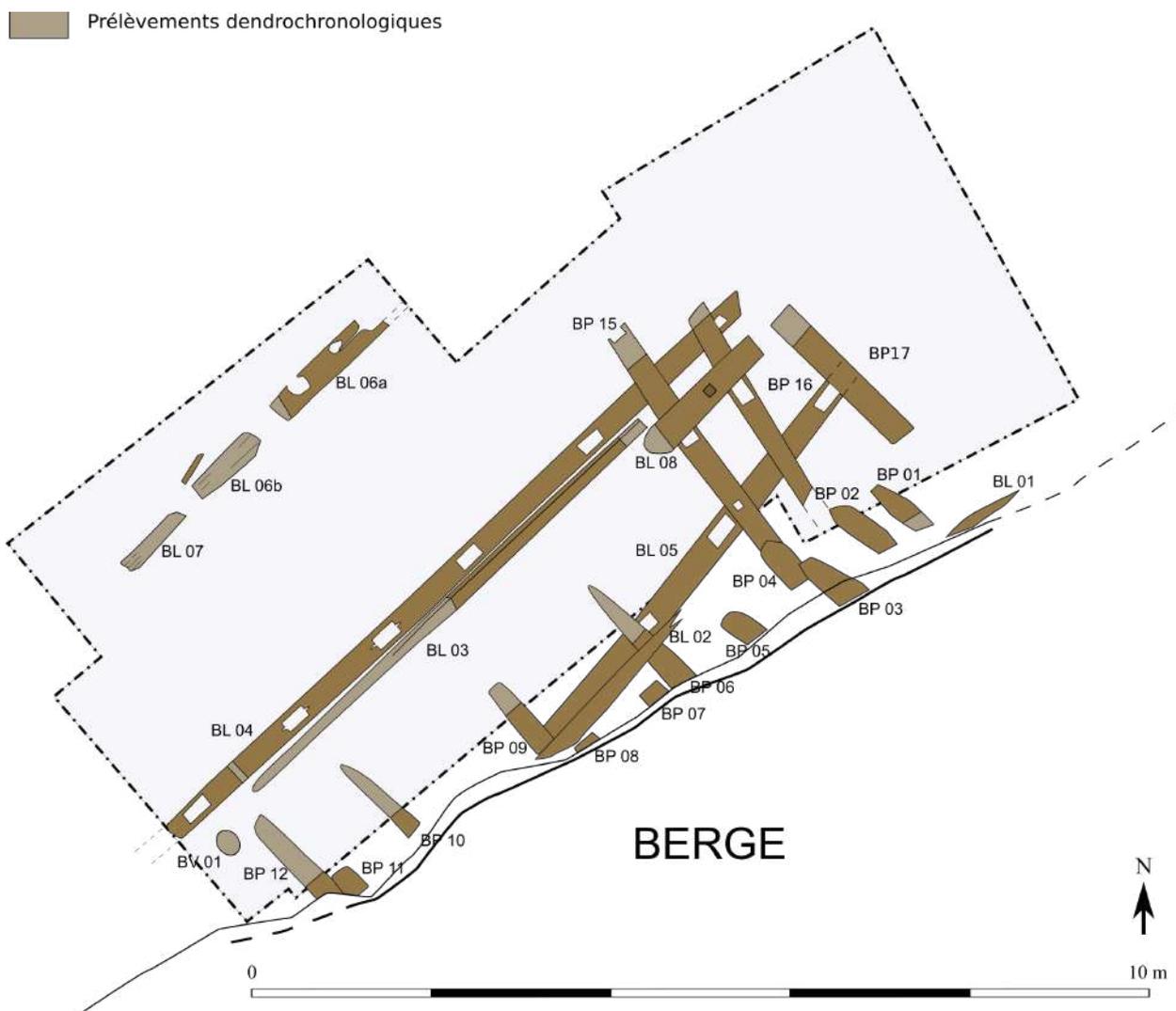
Kerouanton Isabelle

NAINTRÉ Les Berthons et le Clain

La campagne 2019 a vu l'ouverture de deux fenêtres, une subaquatique et une terrestre (comme cela est le cas depuis 2015), pour poursuivre l'exploration du quai antique des Berthons découvert en 2012. Dans le lit de la rivière, la zone sondée se situe à l'extrémité aval de la structure en caisson et reprend en partie la zone ouverte en 2018. L'année passée, de nouveaux bois s'échelonnant sur 3 niveaux et étant plus rapprochés que les précédents avaient pu être mis au jour. En 2019 la fin de la structure semble avoir été atteinte. En effet les madriers dégagés en 2018 sont les derniers, BP17 ayant fini d'être dégagé, il fait partie des madriers les plus en aval avec BL01 (Fig. 1). Cet arrêt visible dans la répartition des madriers l'est également dans la stratigraphie. Alors que les US à l'intérieur des caissons étaient composées en majorité de graviers et de pierres, on peut observer autour des

madriers aval des couches de « fumier végétal » qui viennent s'insérer régulièrement entre les couches plus grossières des caissons et viennent recouvrir une épaisse couche de sable (avec quelques pierres) à l'extérieur de la structure. De plus des éléments lapidaires plus imposants ont également été découverts dans cette couche de sable, hors de la structure, comme l'avait été un fût de colonne en 2015. Il s'agit ici d'un autre fragment de fût de colonne très érodé et d'une plaque de marbre (100x50x8 cm). Ces éléments, trouvés uniquement hors des caissons, permettent d'imaginer leur rejet ou leur chute à proximité du quai.

La fenêtre terrestre a été ouverte au sud-ouest du sondage de 2017, dans la continuité des blocs taillés découverts cette même année. Le but était de vérifier si le niveau de blocs se poursuivait et, si tel était le cas, de le renseigner sur une largeur plus importante.



Naintré - Les Berthons et le Clain

Fig. 1 : Plan de la structure en pied de berge (topo : F. Lecendrier, C. Chouzenoux, A. Dimeglio et D. Berthelot ; D.A.O. : M. Cayre)

Ce sont ainsi 19 blocs qui ont pu être observés dans l'emprise d'environ 70 m². Disposés sur 3 lignes orientées est-ouest, leurs largeurs et leurs épaisseurs sont similaires (environ 80 cm de large pour 25 cm d'épaisseur) mais leurs longueurs varient entre 40 et 160 cm. Une taille en biseau peut être observée sur les blocs entre les deux lignes les plus au sud, formant ainsi une sorte de rigole entre ces dernières. Cette rigole servait-elle uniquement à évacuer l'eau ? Compte-tenu de la dégradation des blocs en pied de coupe, il n'a pas été possible de vérifier si cet aménagement se retrouve également entre la deuxième et la troisième ligne. Ces blocs prennent place sur une couche de graviers gris qui suit un pendage de la berge vers la rivière.

Comme les années passées, les vestiges sont recouverts d'une couche épaisse d'alluvions sûrement dues aux crues du Clain. Il est également à remarquer, entre les blocs et cette couche alluvionnaire un niveau de pierres (parmi lesquelles des moellons) qui semble constituer un niveau d'assainissement. Celui-ci a-t-il servi à rendre la berge accessible alors qu'elle devenait marécageuse, avant de finir par être abandonnée ?

Les recherches à venir auront pour but de voir si cet aménagement de blocs se retrouve dans le lit actuel du Clain.



Naintré - Les Berthons et le Clain

Fig. 2 : Vue des blocs dans le sondage terrestre (photo : M. Cayre)

Cayre Morgane

Haut-Empire,
Époque Moderne

POITIERS Parc de Blossac

L'intervention archéologique, menée dans le Parc de Blossac, a porté sur 3 différents secteurs : la Grande allée, l'extrémité nord-ouest du parc ainsi que sur une zone médiane septentrionale. Les sondages ont livré peu de vestiges. La surface réduite des emprises ainsi que l'existence de cotes de travaux ont limité les observations.

Ces contraintes ont été particulièrement prégnantes au sein de l'allée centrale. Ayant fait l'objet d'un nivellement lors de son aménagement à la fin du XVIII^e siècle, la « Promenade » repose en effet sur plusieurs niveaux de remblais qui n'ont pu être outrepassés. Ces derniers ont livré du mobilier faisant état d'éléments résiduels s'échelonnant de la Protohistoire au XVIII^e siècle.

Les quelques structures mises en évidence se concentrent de fait dans la moitié septentrionale du projet. Au nord-ouest, ont été mis au jour les vestiges

d'un mur correspondant à l'implantation d'une des anciennes maisons, édifiées de part et d'autre de la rue l'Enghien qui reliait, au nord, la rue de la Tranchée. Encore existante au milieu du XVIII^e siècle, les habitations ont été démolies et la rue abandonnée, ce afin d'agrandir la « Promenade » et d'élargir le parc ; Ces travaux se sont achevés en 1772.

La dernière zone d'intervention a livré, quant à elle, quelques fosses datées du Haut-Empire. Leur état de conservation médiocre ainsi que le mobilier associé extrêmement fragmentaire n'ont pas permis de déterminer leur nature exacte. Sur cette partie septentrionale du parc, aucun remblaiement ou remaniement n'ont été observés : le socle calcaire affleure. Néanmoins tout ce secteur apparaît largement impacté par d'importants creusements modernes, potentiellement liés à l'extraction.

Leconte Sonia

POITIERS Jardin-des-Droits de l'Homme

Notice non parvenue

Billy Benoît (Inrap)

C'est suite à la découverte fortuite d'une cave, lors de travaux de réhabilitation des voiries et des réseaux dans le haut de la Grand'Rue, à Poitiers, que le service régional de l'Archéologie de Nouvelle Aquitaine a décidé d'entreprendre une opération de sauvetage urgent.

Réalisée le 23 mai 2019 par le bureau d'études Éveha, sous la responsabilité de Paul Butaud, celle-ci a été l'occasion de collaborer avec Christophe Belliard (archéologue municipal de la Ville de Poitiers), soulignant l'intérêt partagé par les différents acteurs du domaine de l'archéologie poitevine pour le patrimoine de l'agglomération. L'objectif principal de cette intervention archéologique était de procéder aux relevés et à l'enregistrement des vestiges mis au jour quelques jours auparavant dans le but de mieux comprendre l'occupation passée des lieux. La découverte de maçonneries dans ce secteur de la ville n'était pas étonnante puisque différents plans anciens font encore figurer la présence d'un îlot de constructions à cet emplacement dans la première moitié du XIXe siècle. Situé sur le tracé du decumanus maximus (un des axes majeurs de la cité antique Lemonum), l'îlot se développe très certainement au cours des Temps modernes, voire dès le Moyen Âge, aux abords immédiats de la collégiale Notre-Dame-la-Grande, aujourd'hui localisée en plein cœur historique de Poitiers.

Les vestiges étudiés correspondent à l'angle sud d'un bâtiment illustré sur différents documents graphiques établis dans la première moitié du XIXe siècle (Phase 1). Il se développait depuis le bord septentrional de la Grand'Rue (anciennement « rue Saint-Étienne »), vers le centre de l'actuelle place Charles de Gaulle. Au regard de cette documentation, la maçonnerie sud-est correspondait à un mur mitoyen édifié entre deux bâtiments situés à l'angle de l'îlot, tandis que son retour en équerre, situé au sud-ouest, en constituait la façade sur rue. Cette dernière conserve d'ailleurs le vestige d'un soupirail qui témoigne de son lien avec l'axe viaire. À ce propos, cette opération a permis d'apporter quelques données complémentaires. En effet, grâce aux vestiges mis au jour, nous avons estimé qu'à cet endroit la Grand'Rue mesurait un peu moins de 4 m de large au début du XIXe siècle. La présence de maisons à pans de bois quelques mètres plus haut dans la rue laisse effectivement penser que l'alignement des façades méridionales de la rue n'a guère évolué depuis la fin du Moyen Âge, même si ces dernières ont changé d'apparence.

Dans un second temps, le bâtiment est profondément réaménagé (Phase 2). Il est doté d'une cave voûtée en plein cintre dont la maçonnerie est plaquée contre le mur sud-ouest précédemment évoqué. Dans l'angle

méridional de la cave, un petit espace était aménagé de sorte à constituer un réduit, lequel était probablement destiné à descendre les denrées et autres stocks à entreposer dans les sous-sols du bâtiment. Son passage vers l'autre espace de la cave se faisait par une ouverture qui conserve une portion de son arc surbaissé. Ce type d'agencement semble assez représenté dans le sous-sol poitevin où la multiplicité des niveaux de caves conduit bien souvent à prévoir de véritables « puits » de service. La présence de cet espace souligne de nouveau le lien étroit qu'entretenait la cave avec la rue.

L'ensemble de ces transformations serait à mettre en lien avec une opération de réaligement des façades mise en œuvre dans le premier tiers du XIXe siècle. Projetée en 1819 sur un plan, à l'échelle de la quasi totalité de la limite sud-ouest de l'îlot, cette intention semble toutefois n'avoir été entreprise que sur le bâtiment formant son angle sud. À cet endroit, le retrait d'une partie du bâtiment mitoyen a donc



Poitiers - Grand'Rue
Vue générale des vestiges depuis le sud-ouest. Cliché : P. Butaud@Éveha 2019

créé un certain enfoncement de la rue, permettant éventuellement d'expliquer l'aménagement du réduit.

C'est également à ce réaligement que l'on peut attribuer deux reprises observées dans le parement du sud-ouest, lesquelles seraient la trace de l'ancrage de la nouvelle façade du bâtiment voisin.

Au bilan, si la présence d'anciens bâtiments dans ce secteur de l'agglomération est assez connue, leur impact au sol l'est cependant moins. L'intérêt de l'étude de leurs soubassements est donc de localiser avec certitude leur emplacement et leur orientation, mais

plus largement, ces découvertes nous renseignent sur les mutations de l'urbanisme poitevin, notamment celles opérées à l'issue de réaligements de façades au début du XIXe siècle à l'échelle de la ville. Ces vestiges nous amènent aussi à nous interroger sur l'évolution morphologique des espaces de circulation à l'intérieur de l'agglomération, dont les tracés et les largeurs semblent avoir largement évolué depuis la mise en place des trames viaires au cours de l'Antiquité.

Butaud Paul

Moyen Âge,
Époque moderne,

POITIERS Le Pont Joubert

Époque contemporaine

Entre la fin de l'été 2018 et le début de l'été 2019, la réhabilitation de Pont Joubert, à Poitiers (86), a été l'occasion de porter un regard archéologique sur les élévations d'un des plus vieux ponts de la ville, témoin de son passé médiéval.

Chargée de cette mission, la société Éveha est intervenue concomitamment aux deux phases du projet : la reconstruction du tablier (partie réservée à la circulation) ainsi que la restauration des parements de l'ouvrage. Pour les archéologues cela a consisté en premier lieu en une surveillance de la déconstruction du tablier en béton armé (fig.1) ; l'objectif étant de documenter au maximum les parties internes habituellement non visibles du monument et de constater l'impact qu'ont eu les nombreux travaux de restauration ou de reconstruction, notamment ceux opérés depuis la fin du XIXe siècle. Dans un second temps, les chercheurs ont entrepris une étude du bâti profitant de la pause d'échafaudages le long des élévations amont et aval du pont de manière à observer de plus près les détails de la construction, les matériaux mis en œuvre, les techniques employées... mais aussi afin d'étudier les articulations des maçonneries entre elles, dans le but de comprendre leur mise en phase chronologique.

■ Sur le plan historique

L'histoire du Pont Joubert est étroitement liée à l'évolution et au développement de la ville de Poitiers puisque le lieu est connu dès l'Antiquité pour être à un des points de franchissement du Clain, rivière qui détermine les limites septentrionales et orientales de l'éperon sur lequel se développe l'agglomération *Lemonum* (ou *Limonum*), capitale de cité des Pictons. Situé à la sortie de la ville, sur la voie partant en direction de Bourges (*Avaricum*), un gué assurait le passage du cours d'eau dans le prolongement du *decumanus*, un des axes principaux de part et d'autre duquel s'organise l'urbanisme dans les premières décennies du Ier siècle de notre ère. Son emplacement serait encore aujourd'hui marqué par la présence

d'un enrochement affleurant la surface de l'eau à une vingtaine de mètres en aval du pont.

Au Moyen Âge, ce gué est remplacé par le Pont Joubert, mentionné pour la première fois en 1083 sous le nom de « *pontem lobert* » ou « *Pons Engelberti* ». Durant cette période le rayonnement de la cité est croissant, en particulier grâce à la fondation du monastère Sainte-Croix par la reine Radegonde, peu après 550, ou encore suite à la constitution du duché d'Aquitaine, au début du Xe siècle, qui fait de la ville un des lieux de résidence des comtes du Poitou, participant ainsi grandement à son essor.

Vers 1160, Aliénor d'Aquitaine entreprend la construction d'une nouvelle enceinte urbaine qui sera consolidée par Jean de Berry, à la fin du XIVe siècle. Le Pont Joubert, très certainement reconstruit à cette occasion, dispose d'une importance stratégique significative au sein de ce dispositif pour la gestion de l'accès à l'éperon. S'il paraît évident que l'ouvrage ait été en ces temps fortifié, nous ne connaissons malheureusement pas l'aspect qu'il pouvait revêtir, même si son apparence et son évolution morphologique se dessinent progressivement au travers de multiples mentions de travaux et réfections de l'ouvrage.

En 1383, la construction de bardeaux et d'écluses pourrait indiquer une restauration d'envergure, voire la construction d'un nouveau pont. D'après un document conservé aux archives municipales de Poitiers, les travaux auraient été exécutés en 1386 suivis, quatre ans plus tard, de la reconstruction de la porte du pont.

La porterie est refaite en 1438. En 1440, ce sont les ponts-levis et les ponts dormants qui font l'objet de réfections, puis dix ans plus tard, les portes et les deux arches comprises entre les deux ponts-levis occasionnent elles aussi des réparations.

Reconstruit en 1451, en prévision de la venue du roi à Poitiers, le Pont Joubert est doté d'un double système défensif. À la porte intégrée aux remparts de la ville (du côté de la rive gauche) s'ajoute, au milieu du pont, une seconde porte précédée d'un pont-levis. Une inscription commémorant l'édification du monument



Poitiers - Le Pont Joubert

Fig. 1 : Vue du Pont Joubert après retrait de l'ancien tablier, depuis le boulevard Bajon. Cliché : P. Butaud © Éveha 2019

a été sauvée lors des démolitions commencées en 1829. Actuellement conservée dans les réserves du Musée Sainte-Croix de Poitiers, on peut y lire : « LAN MIL CCCC CINQUA(N)TE ET UNG / LAN QUE DIEU ET SAI(N)T JEH(AN) FURE(N). UNG / HILAIRE LARCHER, CHEVALIER MAIRE / CEST PONT ET ARCHERE SI FIT FAIRE ». Elle mentionne ainsi les travaux effectués, la date de leur exécution et le nom du maire qui les avait faits réaliser. Au centre des quatre lignes de l'inscription se trouvait un écu, aujourd'hui illisible, portant les armes des Larcher.

En 1569, le Pont Joubert est le théâtre d'un épisode majeur de l'histoire militaire de la cité et des guerres de Religion en Poitou : le siège de Poitiers par les armées huguenotes menées par l'amiral Gaspard de Coligny, sous la conduite nominale des princes de Bourbon, Henri de Navarre, futur roi de France Henri IV, et son cousin Henri I, prince de Condé. À cette occasion, deux arches du pont auraient été démolies par les assiégés par mesure de précaution. Cet épisode sera illustré cinquante ans plus tard, en 1619, par François Nautré, à la demande du maire de Poitiers, Jean Pidoux, et des membres du Corps de Ville. Le pont Joubert y est représenté avec deux portes fortifiées : une du côté de la rive gauche du Clain, intégrée au rempart de la ville, l'autre située dans le chenal, du côté de la rive droite (fig.2).

En 1705, une chapelle dédiée à la Vierge Marie est érigée sur le pont afin de commémorer cet événement. De plan semi-circulaire, elle s'élevait sur le flanc amont de l'ouvrage, sur l'avant-bec d'une des piles. Elle disposait d'un fronton triangulaire classique orné d'une inscription : « Si l'amour de Marie dans ton cœur est gravé, en passant n'oublie pas de lui dire un ave ». La statue de la vierge qui s'y trouvait est aujourd'hui conservée dans l'église Sainte-Radegonde, à Poitiers, au-dessus de la porte de la sacristie. Il est toutefois possible qu'une chapelle plus ancienne se trouvait dans les tours du pont puisqu'en 1622, Louis XIII vint s'y recueillir et recevoir les clés de la ville avant de faire son entrée dans Poitiers.

À partir du milieu du XVIIIe siècle, la pression foncière à l'intérieur de la ville de Poitiers force l'ouverture sur ses faubourgs. L'enceinte urbaine est alors progressivement démantelée, en commençant par les portes et les ponts. Ruiné par la succession de crues dévastatrices du Clain le Pont Joubert est partiellement reconstruit à la toute fin du siècle faisant définitivement disparaître les parties en bois qui le composait, mais il conserve toutefois la porte fortifiée qui se trouvait du côté de la rive droite. Cette dernière sera supprimée une trentaine d'années plus tard, en 1829 (fig.3).

Au XIXe siècle, l'ouvrage souffre d'un sérieux manque d'entretien. La chute de nombreuses pierres force même à réguler la circulation des charrettes sur le pont, mais aussi à en condamner le passage aux équipages et convois de la caserne militaire Aboville (située au quartier des Dunes) revenant du champ de manœuvres. D'importants travaux sont donc décidés à la fin du siècle pour rétablir la circulation et pour élargir par la même occasion la bande de roulement. D'abord projeté en métal, à la mode des ouvrages de chemin de fer, le tablier sera construit en béton armé : un procédé novateur qui tend à se généraliser du fait de son coût réduit. Réalisés entre 1900 et 1902, les travaux sont aussi l'occasion de supprimer la chapelle de la Vierge, malgré l'attachement témoigné à son égard par les riverains. Il s'accompagne aussi de la réhabilitation des berges aux abords immédiats du pont afin d'en faciliter l'accès. Les travaux se poursuivront du côté de la rive gauche jusqu'en 1904, année marquée par une forte crue, le 16 février.

Nous ne connaissons pas bien les raisons qui, soixante ans après la reconstruction du tablier, ont motivé le déplacement de la pile qui accueillait au siècle d'avant la porte fortifiée. Serait-ce à cause de l'apparition de désordres structurels ? Ou peut-être dans le but d'améliorer le passage des crues ? Toujours est-il que cette disposition engendre de fait la réduction de l'ouverture de l'arche principale et porte l'ouverture de la cinquième arche à plus du double de ce qu'elle était auparavant. Pour la reconstruction de cette dernière, les ingénieurs de l'époque optent pour un système en totale contradiction avec la structure en pierre de l'ouvrage puisqu'elle est refaite au moyen d'une ossature creuse en béton. Au même moment, la quasi-totalité de la façade aval des voûtes sont éventrées de part en part pour permettre l'installation d'une importante canalisation d'eau potable. Cette opération stigmatise encore un peu plus le monument déjà fortement marqué par les nombreux remaniements, seulement la conduite participe aujourd'hui à la rigidité de l'édifice.

En 1982, la violence d'une nouvelle période de crues oblige à ébrécher les extrémités des parapets afin d'éviter que le pont ne soit emporté par la pression de l'eau sur les bois accumulés contre les piles. À la suite de cet épisode, la canalisation d'eau potable est vraisemblablement remplacée « place pour place ».

Les travaux réalisés entre l'été 2018 et l'été 2019 marquent ainsi une énième reprise de l'ouvrage. Le nouveau tablier en béton élargit, de quelques dizaines de centimètres supplémentaires, la surface de circulation sur le pont. Toutefois, l'évolution la plus significative réside probablement dans l'installation de garde-corps métalliques ainsi que d'un belvédère à l'aplomb de l'ancienne chapelle ouvrant la perspective sur le Clain et ses berges.

■ Du point de vue archéologique

L'actuel Pont Joubert mesure approximativement 83 m de long pour 6 m de large. Principalement



Poitiers - Le Pont Joubert

Fig. 2 : Détail extrait du tableau « Le siège de Poitiers par l'amiral de Coligny en 1569 », réalisé par François Nautré, 1619 (source : wikiwand.com 2018).

construit en blocs de pierres de taille de grand appareil, il est constitué d'un tablier formant dos d'âne soutenu par sept arches au départ de six piles. Ces dernières comportent des avants-becs triangulaires ou en amande de différentes dimensions et des arrières-becs saillants sur les deux piles centrales.

Si l'histoire du Pont Joubert semble à première vue bien établie, la nécessité d'une intervention archéologique résidait principalement dans la critique d'authenticité du monument. Qu'en est-il vraiment de la construction médiévale ? Malgré le fait qu'il soit le dernier exemplaire conservé des ouvrages de franchissement médiévaux de Poitiers, et pourtant cité à de maintes reprises depuis le XIXe siècle dans des publications historiques, personne n'avait jusqu'alors porté un regard approfondi sur ses parements.

Les recherches menées par Patrice Arbona dans les années 1990 et les récentes prospections réalisées par Camille Gorin dans la rivière ont tout de même permis de mettre en évidence la présence sous le monument de pieux en bois, de blocs de pierre et de mortier assurant probablement pour partie la fondation des piles.

Au début de l'année 2018, la société Éveha avait également réalisé une surveillance de travaux dans la rue de la Croix Rouge et au départ de la rue Cornet (en rive droite du Clain), dans le cadre du remplacement d'une canalisation d'eau potable. L'opération avait

révélé quelques constructions médiévales aux abords immédiats du pont, mais elle avait surtout permis de retrouver différents aménagements relevant de l'évolution de la voirie et de la gestion des eaux dans le secteur aux époques moderne et contemporaine, notamment certaines transformations documentées au moment de la reconstruction du Pont Joubert entre 1900 et 1902.

Cette opération archéologique a ainsi permis d'affiner les connaissances sur le monument, apportant notamment quelques nouveautés concernant la mise en œuvre des matériaux, comme sur les reprises marquant les différentes phases de restauration et de reconstruction du monument.

Par ailleurs, la figuration du Pont Joubert sur quelques plans, gravures et vues de la ville depuis la fin du Moyen Âge ou encore plus récemment sur de nombreuses cartes postales et photographies aériennes, montre bien les importantes évolutions morphologiques qu'il a subies au cours du temps. La confrontation de cette documentation graphique avec les sources d'archives et les observations réalisées sur le terrain nous ont autorisé l'élaboration d'une synthèse critique sur l'authenticité de l'édifice dit « médiéval ».

Butaud Paul

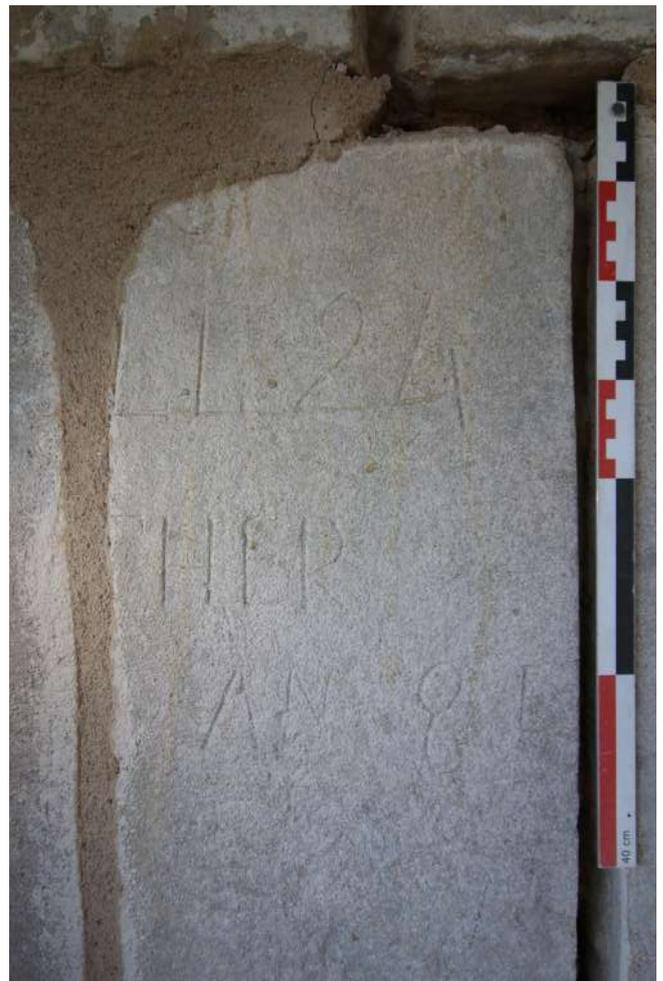


Poitiers - Le Pont Joubert

Fig. 3 : Lithographie représentant le Pont Joubert, réalisée par Pierre Langlumé en 1827 (source : AMP, Noël 1828).



Poitiers - Le Pont Joubert



Poitiers - Le Pont Joubert

Antiquité,
Moyen Âge,

POITIERS Rue des Caillons

Période récente

Zone probablement agricole jusqu'à la fin du IIe siècle ou le début du IIIe siècle, le terrain acquière alors une vocation funéraire avec la construction d'un

petit édicule ayant livré les restes d'une incinération. À la fin du IIIe siècle, le secteur reçoit un apport conséquent de remblais correspondant à l'aménagement de

terrasses entre la rupture de pente qui marque la limite urbaine et la rivière. Un chemin empierré se terminant en une sorte d'esplanade conduit à un ensemble funéraire composé de 53 tombes à inhumations qui s'implante en rive gauche du Clain à l'extrême fin du IIIe siècle et dans les premières décennies du IVe siècle.

Un enclos funéraire quadrangulaire est installé au même endroit, dans la première moitié du IVe siècle. Fortement arasé et recoupé par plusieurs aménagements médiévaux, ni son élévation ni son accès ne sont connus. Une grande fosse quadrangulaire abritait probablement le sarcophage de son propriétaire. Plusieurs foyers sont aménagés à l'intérieur du monument qui a une longue durée

d'utilisation puisqu'il ne sera abandonné que dans le courant du VIe ou du VIIe siècle. Des tombes sont creusées au plus près de l'enclos durant cette longue période. Une seule inhumation a été reconnue à l'intérieur. Découverte exceptionnelle, il s'agit de la sépulture d'un petit singe, daté de la seconde moitié du VIe ou du début du VIIe siècle.

Après la mise en place sur la moitié sud du site, d'un remblai de démolition, puis d'une couche de terre végétale, un chemin empierré, large de quelques mètres, est reconstruit à l'emplacement du précédent, en suivant la même orientation. Un édifice énigmatique (mausolée, chapelle funéraire ?), avec une abside à pans coupés, est construit (VIe siècle ?). L'usage funéraire du monument est assuré par une tombe d'enfant installée à l'intérieur de celui-ci contre l'un de ces murs. Une série de sépultures prend place

autour de cette construction et vient même recouvrir la voie qui est abandonnée entre temps (dernier tiers du VIIe siècle – VIIIe siècle ?). Probablement avant même l'abandon de la nécropole, des carrières d'argile apparaissent à l'extrémité nord du site.

La vocation proprement funéraire du site est abandonnée vers 800. Apparaissent alors des installations agraires (silos) et artisanales (fonds de cabane, fosses, puits) probablement associées à un habitat, construit qui plus est sur une cave bâtie en pierre. Un des silos, daté de la fin du VIIIe siècle, contenait les squelettes de huit adolescents et jeunes adultes, retrouvés entremêlés dans le comblement de la structure. L'origine et la nature de cette occupation reste à définir. Une installation hors les murs, si précoce, laisse à penser qu'il y a un rapport probable entre le choix du site et la proximité de la rivière, parallèlement au développement du bourg Sainte-Radegonde.

Le site est totalement abandonné dans le courant du IXe ou au tout début du Xe siècles. Il fait partie à la fin du XIIe siècle des espaces de cultures pris entre les deux enceintes.

Au milieu du XVe siècle, un canal alimentant des moulins à tan est creusé à proximité immédiate du site, en parallèle de la rivière. Les déblais liés à ce creusement sont rejetés sur la zone fouillée, rehaussant celle-ci de pratiquement deux mètres.

À partir du XVIIe siècle, la zone est divisée en clos, et restera ainsi jusqu'à aujourd'hui.

Gerber Frédéric

Antiquité,
Moyen Âge,

POITIERS

Église Saint-Jean-de-Montierneuf

Période récente

Dans le cadre d'un projet d'assainissement extérieur de l'église Saint-Jean-de-Montierneuf et d'aménagement de ses abords, ordonné par la ville de Poitiers et sous la maîtrise d'œuvre de Marie-Pierre Niguès, architecte du patrimoine, une intervention d'archéologie préventive a été menée par la société Hadès sous la forme d'une surveillance de travaux. L'opération a été réalisée entre octobre 2017 et février 2018. Cette intervention avait comme objectifs de mieux documenter l'histoire et l'évolution architecturale de l'abbaye grâce à l'observation des vestiges archéologiques issus des tranchées d'assainissement réalisées aux abords immédiats de l'église. Elle a été agrémentée par une étude historique menée en amont de la fouille par le cabinet Niguès.

Les investigations ont principalement permis d'observer des maçonneries, d'importants apports de remblais, plusieurs sépultures et un dispositif de ventilation des pieds de murs de l'église (drain voûté). Les observations de terrain mises en relation avec les études sur le mobilier, l'étude historique et les analyses

radiocarbones ont permis de distinguer six grandes phases d'occupation.

La plus ancienne (phase 1) est antérieure aux origines du monastère. Aucun vestige en place lui étant associé n'a été repéré lors de la fouille. Le mobilier céramique, retrouvé de manière résiduelle dans les complements des sépultures principalement, permet de cerner une occupation antique autour des Ier-IIe siècles de notre ère. Elle avait déjà été mise en évidence en 2005 par le diagnostic Inrap réalisé à l'emplacement de l'actuel parking du Rectorat.

La deuxième phase (phase 2) est d'ordre funéraire et concerne une série de douze inhumations, localisée au sud du massif oriental de l'église, contre les fondations de l'édifice. L'étude biologique menée sur ces sujets a permis de distinguer des individus adultes et exclusivement masculins pour ceux dont la détermination du sexe a été possible. Ils présentent également des marqueurs dentaires et musculo-squelettiques prononcés et récurrents signant des

conditions de vie particulières : régime alimentaire et activités physiques.

Afin de cerner au mieux cette occupation funéraire, des analyses radiocarbones ont été effectuées. Elles donnent des résultats cohérents et attestent d'une phase d'inhumation majeure datant de la première moitié du XI^e siècle et remontant donc aux origines de l'abbaye.

L'ensemble de ces indices, malgré l'effectif restreint étudié, vient conforter l'hypothèse d'inhumations de moines autour du chevet.

D'un point de vue archéologique, l'occupation funéraire, qui apparaît bien cernée dans le temps, est scellée par la construction d'une chapelle érigée au niveau de l'angle formé par la chapelle orientée du transept sud et la chapelle rayonnante sud du chevet, à une date indéterminée. Cet édifice, constitutif des bâtiments monastiques, était pourvu d'un décor sculpté et pictural avéré par une description de 1393 et pouvant être daté du début du XIII^e siècle. Il fait directement le lien avec la troisième phase (phase 3) mise en évidence et liée à une modernisation des décors de l'abbaye à la période gothique. Cette phase a également pu être perçue grâce à la mise au jour des bases des maçonneries de la chapelle rayonnante sud du chevet. Une colonne engagée de style gothique toujours en place y a pu être observée. Ces deux éléments datent probablement de la période de reprise des baies et des contreforts du mur gouttereau sud de la nef, déjà mise en évidence lors d'une précédente intervention archéologique en 2011, et alors datée du début du XIII^e siècle.

La quatrième partie (phase 4) ne constitue pas une phase à proprement parlé mais traite plutôt d'un fait n'ayant pu être rattaché à une grande phase chronologique. Il s'agit de la sépulture d'un individu retrouvé inhumé dans l'espace du transept sud, à l'intérieur de l'église, daté du XVI^e siècle par analyse radiocarbone.

La cinquième phase d'occupation (phase 5) concerne les bouleversements opérés dans l'abbaye suite aux Guerres de Religions, à partir du XVII^e siècle et jusqu'au XVIII^e siècle. Les investigations archéologiques en révèlent les stigmates. Les fondations de l'arrachement du mur nord de la travée amputée en 1643-1644 en façade ouest ont été mises au jour. De même, d'importants niveaux de remblais ont pu être observés au sud de l'église. Leur mise en place, au XVIII^e siècle, a permis la reconstruction des bâtiments conventuels

et du cloître, alors en ruines, à une hauteur suffisante pour se préserver des remontées capillaires nourries par une nappe phréatique naturellement très haute.

La dernière phase d'occupation (phase 6) correspond aux aménagements survenus après la Révolution Française. À cette date, l'église, désacralisée, est transformée en écurie puis en magasin à fourrage pour la caserne qui s'est installée dans le monastère désaffecté. La mise en place d'un manège, d'abreuvoirs et la construction d'un long bâtiment dans l'axe de la chapelle orientale du chevet pouvant correspondre à des écuries, sont attestés.

Les militaires vont à leur tour apporter des remblais importants aux abords immédiats de l'église en y amoncelant des terres pour former des buttes de protection autour de leur champ de tir. Ces terres générèrent une humidité accrue du monument qui nécessita la construction d'un dispositif de ventilation des pieds de murs de l'église. Cet ouvrage fut construit dès 1842 et pris la forme d'un canal souterrain visant à établir un courant d'air le long des gouttereaux sud de la nef et ouest du bras sud du transept et le long du massif oriental. Il est tout à fait envisageable de penser que sa construction occasionna la destruction de séquences d'inhumations plus tardives que celle mise au jour au sud du chevet.

Les bâtiments de la caserne furent cédés au Rectorat en 1946, qui y établit les locaux de l'Ensm (école nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique) puis, à partir des années 1990, les bâtiments hébergèrent différents services universitaires. Ils sont aujourd'hui réhabilités pour y accueillir la plus grande partie des services du rectorat

Notre intervention archéologique, mise en corrélation avec les précédentes découvertes et les sources archivistiques, atteste indéniablement de l'importance de ce site. Il semble qu'une surveillance archéologique s'avère incontournable pour tous travaux qui engendreraient des bouleversements dans le sous-sol ou au niveau du bâti. Espérons que les recherches futures apporteront des éléments complémentaires de compréhension à la fois sur l'occupation et l'évolution de l'espace funéraire du site et sur les bâtiments monastiques médiévaux, aujourd'hui encore les plus méconnus.

Paulien Elsa

travaux. L'opération a été réalisée entre novembre 2018 et novembre 2019, suivie d'une campagne de relevés en juin 2020.

Les investigations ont principalement permis d'observer des éléments maçonnés en partie basse (parements de murs, piliers et niveaux de sols carrelés) et d'importants apports de remblais issus des tranchées d'assainissement réalisées en pied des murs de l'église. Les données restent limitées en raison de la faible largeur des tranchées (30 cm) et de leur profondeur (50 cm au maximum).

La plus ancienne phase est antérieure aux origines du monastère. Aucun vestige en place lui étant associé n'a été repéré lors de la fouille. Le mobilier céramique, retrouvé de manière résiduelle dans les niveaux de remblais, atteste d'une occupation antique autour des I^{er}-II^e siècles de notre ère. Elle avait déjà été mise en évidence en 2005 par le diagnostic Inrap réalisé sur l'espace envisagé pour l'aménagement d'un parking souterrain lié aux services du Rectorat (Bolle, Leconte 2005) et par l'intervention menée par la société Hadès entre 2017 et 2018 lors de l'assainissement extérieur de l'édifice (Paulien 2019).

Les informations livrées sur l'édifice construit dans le dernier tiers du XI^e siècle sont ténues. En effet, l'édifice a fait l'objet d'une campagne de restauration drastique, initiée par le prêtre Sabourin dès 1817 et destinée à sauver l'église. Cette campagne controversée qui vit de nombreux chapiteaux bûchés fut aussi l'occasion d'un rehaussement du niveau de sol de l'église (0,50 à 0,70 m) par l'apport de remblais avant d'être intégralement recarrelé. Il occulta par conséquent toutes les bases moulurées des piles : ces dernières ont été également bûchées, rendant toute restitution impossible. De rares portions de parement intactes ont permis d'observer les joints d'origine (de type rubané, de moins de 2 cm de largeur) dans les chapelles du sanctuaire, ou encore une croix de consécration peinte sur un des piliers engagés de la nef. L'étude d'un des piliers de la nef, composé d'un noyau cylindrique flanqué de colonnes engagées, a permis d'observer une standardisation dans le plan des blocs.

Si par endroit le sommet des fondations a pu être observé, seuls de rares lambeaux de sols étaient conservés. Il s'agissait à chaque fois de carreaux en terre cuite de 10/11 cm de côté, sans décor. Aucun élément n'a permis de dater ces vestiges. Sous le rond-point de colonnes du sanctuaire, une maçonnerie fermait l'espace. Seul le parement extérieur a été dégagé, ne permettant pas de déterminer s'il s'agissait d'un véritable mur-bahut ou de l'amorce d'un emmarchement.

Le monastère bénéficia d'importantes restaurations entre le XVII^e et le XVIII^e siècles, conséquences des guerres de Religions qui ravagèrent le site. Mais les travaux réalisés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église semblaient également aspirer à contenir le surcroît d'humidité en tenant le monastère hors d'eau. Pour exemple, cet argument motiva dans la première moitié du XVIII^e siècle la reconstruction des bâtiments conventuels et du cloître, alors en ruines, sur un remblai d'environ 2 m au-dessus de l'ancien niveau, soit une hauteur suffisante pour se préserver des remontées capillaires nourries par une nappe phréatique naturellement très haute. Les terrassements opérés au début du XIX^e siècle ont fait disparaître toutes traces de ce remblaiement, dans l'emprise des travaux, mais il est encore perceptible dans la 1^{ère} travée de la nef.

Différents aménagements ont été réalisés après la Révolution Française. À cette date, l'église, désacralisée, est transformée en écurie puis en magasin à fourrage pour la caserne militaire installée dans le monastère désaffecté. La mise en place d'un manège, d'abreuvoirs et la construction d'un long bâtiment dans l'axe de la chapelle orientale du chevet pouvant correspondre à des écuries, sont attestées. Dans l'église, certains trous d'encastrement repérés sur les élévations du mur gouttereau sud et les piliers peuvent correspondre à des planchers intermédiaires mis en œuvre dans le collatéral sud de la nef.

L'édifice fut réouvert au culte dès 1822, à la fin des restaurations, grâce au concours du préfet de la Vienne, Monsieur du Hamel, qui le fit passer du ministère de la guerre à celui du culte. Il fut classé au titre des Monuments Historiques en 1840.

Si le potentiel archéologique de l'intérieur de l'église a été fortement impacté par les travaux du XIX^e siècle, il s'avère cependant encore important, pour tous les vestiges présents sous le niveau de circulation médiéval.

Mandon Fabrice et Paulien Elsa

- Bolle, Leconte 2005
- Bolle A., Leconte S. : *Poitiers, 20 rue Guillaume VII Le Troubadour*, rapport d'évaluation archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Nouvelle Aquitaine, 2005.
- Paulien 2019
- Paulien E. : *Église Saint-Jean-de-Montierneuf, Poitiers (Vienne), surveillance archéologique de travaux*, rapport final d'opération archéologique, Hadès, Poitiers, SRA Nouvelle Aquitaine, 2019.

POITIERS

Eglise Saint-Hilaire-le-Grand

L'étude s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche initié par le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, unité mixte de recherche de l'université de Poitiers et du CNRS (UMR 7302), portant sur la collégiale Saint-Hilaire-le-Grand, sous la responsabilité de Cécile Voyer (université de Poitiers, CESCO) et d'Éric Sparhubert (université de Limoges, CRIHAM).

L'analyse archéologique du clocher-porche constitue une des premières étapes de l'étude. Elle visait à mieux comprendre son articulation avec l'église, et de préciser le phasage du chantier roman. Les relevés en plan et en élévation de l'église, réalisés par Archéovision dans le cadre du projet, ont servi de base à l'étude. Ils ont été complétés par des relevés photogrammétriques de certaines élévations du clocher-porche et de ses abords (notamment une salle isolée, presque inaccessible). Le travail sur le terrain mené sur deux semaines a principalement porté sur l'étage du clocher et la tribune associée.

Le premier constat est que le clocher-porche ne semble pas avoir été conçu comme la première étape du chantier de reconstruction de la collégiale telle que nous la connaissons (dans son état du XI^e siècle : entièrement charpentée, avec uniquement trois vaisseaux dans la nef). L'édifice a été élaboré comme un monument indépendant : chaque face du clocher-porche a été conçue pour être vue et non pour être collée à un édifice antérieur ou destinée à être masquée. On ne peut actuellement dire si l'implantation du porche a été conditionnée par celle de l'église antérieure. Le tombeau de saint Hilaire pourrait se situer à l'extrémité orientale de la nef, donc à proximité du porche. Si ce dernier pouvait offrir un accès direct au monument funéraire, il pouvait également marquer l'entrée d'un espace ecclésial plus large que la seule église, comme la tour-porche de l'enclos canonical de Viviers, située en avant de la cathédrale.

La fonction de l'étage du clocher demeure inconnue. À Poitiers, rien ne permet d'y voir une chapelle, contrairement à beaucoup d'autres tours-porches. Le seul document nous donnant une indication sur l'usage d'un des étages du clocher est très tardif et peut même être considéré comme anecdotique : en 1577, on apprend que l'un des coûtres de Saint-Hilaire, chargé de fermer l'église, y dormait. Le document est ambigu puisqu'une « chambre des coûtres » existerait, également aux abords de la façade occidentale de l'église. Les graffitis témoignent du passage, voire de l'attente, de personnes, dans l'étage du clocher.

Initialement, aucun escalier n'existait pour relier directement le rez-de-chaussée à l'étage du clocher. L'accès à l'étage s'effectuait du côté sud, dans la travée sud-ouest par une porte en hauteur, légèrement décalée afin que le dispositif y montant (échelle, rampe

en bois) ne gêne pas la circulation au niveau inférieur. A contrario, un escalier en vis permettait d'accéder au second étage depuis le premier étage (et ne se prolongeait pas au-delà). Après la construction de la collégiale du XI^e siècle, on pouvait circuler à l'étage autour du clocher, par la tribune située entre le clocher d'une part et le transept et le vaisseau central de la nouvelle église d'autre part. On entrait alors dans l'étage du clocher par sa porte d'origine, après un cheminement qui paraît plus subi que voulu dès le départ.

La mise en œuvre de l'édifice, entièrement en pierres de taille, diffère grandement par rapport à celle du reste de l'église. Elle paraît assez hésitante, contrastant avec une architecture très élaborée (joints épais, retouches après pose, ...). On y trouve de nombreux signes lapidaires, occupant toute la surface visible des blocs (traits parallèles, croix), que l'on n'observe qu'épisodiquement dans le transept de l'église (réemplois ou restes de chantier).

L'étude pose également le problème du déroulement du chantier de construction de l'église du XI^e siècle, venue englobée le clocher-porche, et des éventuels changements de parti durant les travaux. Les repentirs apparaissent très tôt, dès l'implantation des piliers. Il apparaît que, dans un premier temps, la tribune du transept présentait une moindre hauteur. Sa couverture devait se situer bien plus bas, permettant l'ouverture de la grande baie haute éclairant le vaisseau central de la nef. Cette disposition, si elle permettait encore aux baies du clocher de prendre le jour au-dessus de la toiture, devait recouper par contre son décor architectural.

L'espace cernant le clocher sur ses faces est et sud et permettant de cheminer vers son ancienne entrée fut alors scindé en deux par un mur percé d'une porte : la tribune proprement dite, ouverte sur le transept par une baie géminée et peut-être à usage liturgique, et deux travées de raccord, entre le vaisseau central de la nef et le clocher, permettant d'accéder à la porte de ce dernier. Ce passage pouvait être fermé par un mur à l'ouest ou ouvert sur les combles du bas-côté nord, dont la toiture devait prolonger celle des travées de raccord. Le mur fermant au nord la tribune présente une baie, joutée par une ouverture rectangulaire permettant le passage du chéneau et l'évacuation des eaux pluviales.

Un important changement intervient lors d'érection des baies hautes de la nef. La travée de raccord orientale se voit doter d'une haute voûte en berceau, qui semble avoir eu pour but de servir de « passerelle » entre le second étage du clocher et les combles du vaisseau central de la nef. L'église ne possède en effet aucun accès vers ces espaces. Ce haut volume ainsi créé était largement ouvert à l'ouest vers l'autre travée,

couverte d'une toiture en appentis et donnant accès à la porte du premier étage du clocher. À ce stade, la tribune du transept pouvait encore avoir une toiture plus basse que l'actuelle.

La rupture horizontale visible sur l'élévation orientale du transept (présence d'une moulure intermédiaire, amincissement du mur, associé à un changement d'appareil), s'observe également sur l'élévation ouest, dans la tribune, à la même hauteur. Cela correspond également à l'arase des murs fermant les tribunes du transept au nord et au sud. On peut se demander si la partie supérieure des élévations ne devait pas recevoir un traitement particulier, voire si le transept n'avait pas été prévu pour être plus bas. Il n'est actuellement pas possible de situer cette étape de chantier par rapport à la construction du chevet : ce dernier était-il achevé ou seulement amorcé ? Avec l'achèvement des élévations du transept, le décor peint pouvait être mis en place.

C'est dans un dernier temps qu'il a été décidé de rehausser la couverture de la tribune nord, changement matérialisé par la surélévation de son mur nord. Certains trous d'encastrement présents au sommet du mur du transept pourraient correspondre aux entrants de cette toiture. Ils paraissent associés à deux autres séries de trous correspondant eux à des portions de plancher de 2 m de largeur, dont l'une se situe à mi-hauteur : un escalier en bois, avec palier intermédiaire, a pu être monté pour faciliter l'accès aux combles, depuis la tribune. Cette installation peut être liée aux modifications de la circulation dans la tribune, consécutives aux travaux de voûtement de l'église.

Dans le secteur étudié, la principale conséquence du voûtement de l'église a en effet concerné les travées de raccord et la circulation autour du clocher. La travée de raccord occidentale, qui, à l'étage, permettait jusqu'alors l'accès au clocher, reçut une voûte en berceau analogue dans sa mise en œuvre à celles du transept. Dès la fin du XI^e siècle, cette voûte est donc venue obturer la porte, posant un nouveau problème de circulation. L'étude archéologique a permis de repérer des traces indiquant que le passage se faisait alors par la fente de jour éclairant l'escalier en vis de l'étage du clocher, élargie pour l'occasion. Des usures présentes sur le parement ne peuvent s'expliquer que par le choc répété des talons des personnes sortant de l'étage du clocher. L'étroitesse du passage justifiait la

mise en œuvre d'un autre escalier plus pratique, pour accéder aux combles.

Pourquoi avoir condamné la porte du clocher ? Pour le comprendre, il faudrait mieux cerner les transformations opérées dans la travée de raccord occidentale, au-dessus de la voûte en berceau (insertion d'une maçonnerie dans le mur gouttereau de la nef), et ses relations avec la travée de raccord orientale, désormais isolée. À une époque indéterminée (époque moderne ou dès le voûtement ?), cette dernière a été transformée : réfection du plancher (avec trémie) plus en hauteur, éventrement de la voûte. Cela permettait de monter depuis l'intérieur de l'église des éléments de grandes dimensions, comme des cloches. La présence de deux autres étages bien distincts au-dessus de cette travée, à hauteur de la toiture de la nef, est à prendre en compte. Ils pourraient justifier la construction d'une nouvelle voûte en demi-berceau, dans la tribune, pour porter le mur oriental de ces niveaux.

L'étude a permis de repérer de nombreux aménagements dans la tribune, plus ou moins difficiles à interpréter (cloisons, fermetures de baies). Au XVI^e siècle (?), le percement d'une porte dans le mur gouttereau nord de la nef signale l'aménagement d'une petite tribune annexe dans la dernière travée du 1^{er} collatéral de la nef. Elle pourrait être en lien avec les petites orgues, localisées au-dessus du chœur liturgique. On peut noter que la tribune était un espace privilégié et a reçu un décor peint, sur 4 m de hauteur : au moins deux phases, le dernier étant un décor de faux-joints rouges, que l'on retrouve également dans la travée de raccord orientale.

Les espaces cernant le clocher se sont avérés bien plus complexes : d'autres découvertes peuvent être faites dans les combles, notamment ceux des bas-côtés de la nef. Cela concerne autant le bâti, que la stratigraphie présente sur l'extrados des voûtes. Des fouilles stratigraphiques permettraient donc de nous renseigner sur les modes de couverture, l'usage des espaces ou encore la vie du chantier. Les nombreux graffitis présents dans le porche et à l'étage du clocher, dont certains sont assurément du XI^e siècle, sont aussi des témoignages laissés par les constructeurs et les fidèles à prendre en compte.

Mandon Fabrice

Moyen Âge,
Période récente

POITIERS Le Palais Comtal

■ **Le palais médiéval des comtes de Poitiers/ ducs d'Aquitaine : un changement de statut propice à l'étude**

En novembre 2019, a été signé l'acte de vente de l'ensemble de bâtiments formant palais de justice au cœur de Poitiers. Le changement de propriété sera

effectif au 1^{er} janvier 2020, avec quelques retards sur les prévisions étant donnée la complexité du statut des immeubles qui relevaient, selon le type d'assises et de juridiction, soit du Département soit du Ministère de la Justice. L'acquéreur de l'ancien palais et de son entourage est la Ville de Poitiers, qui a déjà inscrit le

lieu au sein d'ambitieux projets de mise en valeur et réaffectation.

Notons préalablement que comme à Paris, mais avec une rupture désormais plus radicale qu'à Paris, la continuité de la fonction judiciaire fut remarquable. Le palais avait abrité à l'époque carolingienne les cours et assises des ducs d'Aquitaine de la famille des Carolingiens, celles des comtes de Poitiers qui ont porté le titre à partir de la fin du Xe siècle, puis celles des Plantagenêts qui leur ont succédé. Installés au plus haut du plateau, aula, tour et chapelle - à ne pas confondre avec le château intégré à l'enceinte à l'extrémité de l'éperon de confluence - composaient un ensemble aulique classique pour les villes de l'Ouest. Dans ce trio monumental, seule la chapelle a disparu. Outre les comtes-ducs, les sénéchaux, ceux des Plantagenêts comme ceux des Capétiens, organisèrent la vie administrative, économique et militaire avec une alternance soumise aux aléas militaires avant le calme caractérisant l'apanage d'Alphonse de Poitiers à partir de 1241. Dès cette époque, et c'est encore plus vrai 150 ans plus tard, du temps d'un autre prince apanagiste, Jean de France duc de Berry, l'aula et plus encore la tour revêtaient une signification symbolique grâce aux prestations des serments d'hommage : jusqu'à la Révolution la tour dite « Maubergeon » fut une « tour aux fiefs ». Quant à l'exercice de la justice proprement dit, il connut des époques fastes, comme lorsque Charles VII installa à Poitiers le Parlement de Paris (1418 – 1436), puis brièvement la cour des Aides, mais par la suite l'institution du Présidial (1551) héritée de la sénéchaussée assurera une célébrité et des ressorts qui furent assez largement pérennisés jusqu'à nos jours (entre autres juridictions, une cour d'appel est issue des réorganisations de 1800 et 1804).

Le palais comtal et ducal de Poitiers est un monument classé, mais qui n'est pas archéologiquement aussi bien connu qu'on pourrait le supposer. Il subit d'importantes phases d'ajouts et de réfections adaptées aux usages administratifs et à un maintien très moyen de l'état sanitaire. Dans cette conjoncture, a été entrepris, au Centre d'Etudes supérieures de Civilisation médiévale (université de Poitiers/CNRS) un Programme collectif de recherches (PCR) de trois ans minimum, sous la direction de Nicolas Prouteau et Claude Andrault-Schmitt et en partenariat avec les services de la Drac Nouvelle-Aquitaine (site de Poitiers) et la Ville de Poitiers (conventions multiparties).

En raison du calendrier de la vente, des délais pour obtenir les autorisations propriétaire et devant l'impossibilité de débiter sondages et études du bâti, les travaux de l'année 2019 ont consisté à réaliser deux campagnes de scan 3D et de photogrammétrie par drone, réalisées par Archeovision/ Archeotransfert (Unité mixte de service, université de Bordeaux Montaigne / CNRS). La base de plans était, jusque-là, fautive et ne permettait pas d'associer correctement les différents niveaux. Un nuage de points géoréférencé a été constitué en vue de produire ortho-photographies,

plans, coupes et mise en relation des niveaux etc. Les clichés pris depuis le sol ou à l'aide d'une couverture aérienne sont hébergés sur une base données (ARCHEOGRID) ouverte aux chercheurs impliqués dans le PCR. En outre, une campagne de prospection à l'aide d'un radar à pénétration de sol (Géoradar) a été réalisée en septembre 2019 dans la grande salle des pas perdus. Les premiers résultats se révèlent dorés et déjà fructueux. Ces opérations préparent à une première campagne archéologique de fouille programmée (25 mai au 10 juillet et du 1er septembre au 2 octobre) centrée sur la tour Maubergeon et ses abords, dont la localisation et l'ampleur ont été délimitées en fonction de conditions techniques souvent contraignantes et de problématiques scientifiques strictement définies.

Les lieux qui intéressent les médiévistes sont évidemment la grande salle (qui ne sera concernée par les investigations que plus tard) et la tour. Il faut y ajouter ce qu'on est convenu faute de mieux d'appeler le « corps de logis », qui les relie, et qui est à la fois la partie la plus remaniée au cours des siècles et la seule qui ait conservé une charpente ancienne (XVIIe siècle). Plus le peu des circulations anciennes qu'on peut percevoir sur le front oriental, à l'opposé du péristyle actuel.

■ **Le « corps de logis »**

Il faudra distinguer les différentes strates de transformation, dont certaines sont connues des sources. La largeur du bâtiment a été doublée à l'est, au-delà d'une paroi qui est très épaisse en sous-sol. Cette épaisseur a permis l'existence d'un réduit qui accueille une citerne, parfaitement conservée dans son état du XIIIe siècle, qui se trouve donc maintenant exactement au centre de l'emprise du sous-sol du logis. Cette citerne dessert directement cuisines et celliers en connexion avec les espaces auliques des étages supérieurs du corps de logis et les salles de la tour Maubergeon. A l'ouest, le bâtiment s'appuie sur ce qui semble être une maçonnerie résiduelle (ancienne tour ou élément d'un site palatial antérieur ?) ; il contient la grande vis desservant les étages de la tour actuelle, vis dont on sait qu'elle fut bâtie sur les ordres du duc de Berry (1385) avant la réfection (ou l'enveloppement ?) de cette imposante tour-maîtresse. On espère un début de réponse avec un sondage extérieur dans le square.

■ **L'aula**

Les questions sont très nombreuses en dépit de la célébrité de cet impressionnant volume. Malgré quelques investigations anciennes dans le sol, on ne connaît pas le lien exact entre le front occidental et l'enceinte de l'Antiquité tardive et surtout l'occupation urbaine et/ou palatial au Haut Moyen Age qui a ajouté des strates considérables entre ces deux phases. On ne connaît même pas la date de la salle dans le volume défini par ses murs est, nord et ouest (le mur oriental est dû à Jean de Berry) : les évocations de Richard Cœur de lion ou Aliénor d'Aquitaine sont clairement à affiner. Les enduits très laids et qui s'écaillent dissimulent des

ouvertures condamnées ; nombre de sculptures sont des pastiches. On est même fondé à s'interroger sur l'existence initiale de divisions, en hauteur peut-être - cette partition horizontale pouvant être corroborée par les vestiges de maçonneries mis au jour par Eygun en 1941 et par la profondeur du substrat, presque 10 m en dessous du dallage actuel - mais surtout en largeur en raison de la gageure technique que la largeur (17 m) imposait à la charpente initiale (peut être soutenue par une file médiane de support ?).

■ **Un premier programme centré sur la tour « Maubergeon » et ses abords**

La tour magnifiquement appareillée, articulée, voûtée, décorée par l'architecte Guy de Dammartin entre 1384 et 1401 est inachevée, et c'est un miracle que la statuaire extérieure, privée de ses dais architecturés, soit encore conservée. Les hypothèses la concernant ont évolué ces dernières années. On a mis en doute, par exemple, la théorie longtemps en vigueur d'un enveloppement intérieur et extérieur de la tour du duc Guillaume le Jeune construite dans les années 1100. Surgit désormais une autre question : où est la tour mise en œuvre par Alphonse de Poitiers à partir de 1243 comportant - d'après la comptabilité de chantier - 18 fenêtres, des encadrements de portes, une nouvelle charpente, ajoutant (sur le front oriental ?) un important bâtiment en appentis, un « degré » extérieur et probablement un jardin d'agrément soutenu par un mur dans le comblement de l'ancien fossé ? Il est évident que bien des structures du sous-sol, où on installa à la fin du XIVe siècle des piliers pour soutenir une masse accrue, sont antérieures à ces supports. Les sondages et études du bâti, programmées en 2020 dans les sous-sols de la tour, permettront de renouveler totalement la connaissance dans le domaine. Faute de pouvoir étudier l'emplacement que

l'on suppose à la cuisine (lourdement transformée en chaufferie), une exploration de la citerne sera confiée aux archéologues/spéléologues d'Arkémine. Enfin, après enlèvement des cloisons, contre-cloisons, sols et autres aménagements parasites par la Ville et grâce au suivi d'un architecte du patrimoine, une étude du bâti à l'étage supérieur sera menée au premier étage, au-dessus du magnifique rez-de-chaussée voûté et visitable. Plusieurs fenêtres et cheminées d'origine (fin XIVe siècle) ont été condamnées mais subsistent possiblement. Une attention particulière sera portée aux enduits et aux vestiges de polychromie, mais sans grande illusion car les piquetages furent assez radicaux aux XIXe –XXe siècle.

On l'aura compris, les opérations ainsi définies, et dont la faisabilité est soumise à de fortes contraintes techniques autant qu'à l'investissement de partenaires extérieurs à l'équipe universitaire, ne constituent qu'une étape. De plus, les investigations archéologiques, d'autant moins négligeables qu'elles seront l'occasion d'un chantier école de l'université de Poitiers et du CESC M en milieu urbain, ne représentent qu'une partie du programme de recherche. En effet, le PCR rassemble un grand nombre de chercheurs, ce qui permet de réfléchir collectivement sur le temps long, de l'Antiquité tardive à la Révolution, d'explorer les sources à nouveau frais, d'interpréter signes, armoiries et allégories, de regarder l'ensemble du quartier, de constituer un SIG large et consensuel, de mettre en perspective avec des sites comparables, tant en France qu'à l'étranger, ce qu'on pourra percevoir de l'articulation des différents « programmes » auliques (XIe siècle et avant, XIIIe siècle et XIVe siècle ...)

Andrault-Schmitt Claude et Prouteau Nicolas

Antiquité,
Moyen Âge,

POITIERS

Les Rivières de Poitiers

Prospection thématique subaquatique

Période récente

L'année 2019 fait suite à quatre années de prospections inventaires puis thématiques sur les rivières de Poitiers. Des prospections en kayak, subaquatiques et sonars ont été réalisées durant ces campagnes, ainsi que des analyses dendrochronologiques et radiométriques. Ces opérations ont fait l'objet chaque année de rapports rendus au Service Régional de l'Archéologie de Poitiers (voir : Gorin et al. 2015 à 2019). Ces opérations de terrain sont organisées dans le cadre d'une thèse de doctorat sur « Poitiers et ses itinéraires fluviaux et terrestres, des premières phases urbaines jusqu'à la fin du XVIIe siècle ». Cette année 2019 a été principalement décernée à la rédaction de la thèse de doctorat, ainsi qu'à

la synthétisation et à la valorisation des résultats des cinq années de prospections sur les rivières de Poitiers. Des subventions ont été demandées à la Drac Nouvelle-Aquitaine pour des analyses radiométriques concernant quatre échantillons de bois gorgés d'eau. Ces échantillons provenaient de deux sites sur le Clain à Poitiers, à savoir : le pont de Rochereuil et les vestiges d'une chaussée de moulin située en amont du pont Joubert.

La chaussée du moulin, en face de l'église Sainte-Radegonde de Poitiers est découverte en 2015 en prospection inventaire. D'abord identifiée comme un éventuel point de franchissement, les recherches archéologiques supplémentaires, couplées



Poitiers - Les Rivières de Poitiers

Fig. 1 : Vue du vestige barrant le cours du Clain depuis la rive gauche et (à droite) deux plongeurs (T. Hoffman et C. Gorin) se préparant à une intervention subaquatique sur la structure (clichés : C. Gorin et J-F Mariotti)

aux recherches archivistiques, planimétriques et iconographiques ont permis de révéler qu'il s'agissait de la chaussée d'un moulin médiéval. La conservation particulièrement bonne de la chaussée nous a poussé à mener de plus larges investigations archéologiques (fig. 1). Les prospections subaquatiques réalisées sur le site ont alors permis de découvrir 24 pieux implantés en amont de la structure. Les relevés topographiques réalisés montrent une structure irrégulière, de 50 m de longueur et entre 3 et 4 m de largeur. Sept pieux ont été prélevés : deux pieux ont été datés de 1043-1107 (A4) et 1139-1143 (A3) par dendrochronologie, puis trois par radiométrie : 1117-1222 (A1), 1274-1320 (A8) et 1190-1279 (A10). Les deux pieux A8 et A10 ont été datés dans le cadre de la prospection 2020. Ces résultats s'accordent sur une date d'abattage des bois à partir du début du XIII^e siècle pour les plus précoces et début du XIV^e siècle pour les plus tardifs. Ces résultats indiquent probablement plusieurs phases de mise en place des pieux avec des réparations et reconstructions de la chaussée au cours de son utilisation. L'emplacement du moulin n'a cependant pas pu être identifié pour le moment, il se situerait probablement (selon l'orientation de la chaussée) du côté de la rive gauche de la rivière, peut-être à l'emplacement de la berge actuelle. Ce site constitue en tout cas la première chaussée de moulin médiévale

retrouvée archéologiquement à Poitiers¹ et se trouve en plein cœur de la ville. Ce vestige soulève encore de nombreuses interrogations qui nécessiteraient de nouvelles interventions (sondages, fouilles), même si les premiers résultats permettent déjà de mesurer l'importance de ce site archéologique.



Poitiers - Les Rivières de Poitiers

Fig. 2 : Vue du dessous de l'arche centrale du pont de Rochereuil actuel et de quelques vestiges sous celui-ci : (au premier plan) des blocs de tailles diverses avec des pieux et (sur la partie droite) un bloc de béton de chaux sous lequel est visible le début d'un radier avec des blocs alignés (cliché : C. Gorin).

¹ Les textes mentionnent des moulins à partir du XI^e siècle à Poitiers, mais c'est la première chaussée médiévale retrouvée archéologiquement à Poitiers

Le second site étudié cette année concerne les vestiges présents sous le pont de Rochereuil actuel, composés principalement de pieux (57 pieux), du départ d'un radier en grande partie recouvert et de blocs. Ces vestiges ont été topographiés en 2017 et dix pieux ont été prélevés en 2018 pour réaliser des datations dendrochronologiques et radiométriques. Les datations en 2018 ont permis de révéler une date d'abattage des pieux P13 et P16 entre 1802 et 1938. Cette année, deux datations radiométriques supplémentaires ont permis de dater six pieux qui avaient préalablement été déterminés comme synchrones par l'analyse dendrochronologique (bien que cette dernière n'ait pas permis de proposer de datation en 2018). Ainsi les pieux P25, P34, P46, P64, P70 et P78 auraient été abattus entre 1800 et 1940 selon les analyses radiométriques. L'ensemble de ces datations, portant sur huit échantillons des pieux sous le pont de Rochereuil, montrent que ces bois ont été abattus entre 1800 et 1940 et correspondent à la reconstruction du pont actuel durant l'hiver 1899. Ces pieux, bien que correspondant à seulement 8 pieux sur 57 sont pour la majorité alignés sur les mêmes rangées. Ces résultats semblent montrer que ces pieux auraient servis de

atardeaux pour la mise en place des piles actuelles du pont de Rochereuil. Le vestige d'un ancien radier a d'autre part été observé sous le pont, en grande partie caché par le substrat (fig. 2). Il serait intéressant de dégager ce vestige pour en savoir plus sur sa fonction et son organisation (sondage). Il ne semble pas, en tout cas, correspondre à un aménagement lié au pont de Rochereuil actuel, puisqu'il n'est pas dans l'alignement du tablier du pont. Mise à part ce vestige, il semble qu'il reste peu de traces d'un pont de Rochereuil antérieur (mentionné depuis le XIIe siècle puis fortifié aux XIVe et XVe siècles²) et d'un gué mentionné à deux reprises dans le courant du XIXe siècle³.

Gorin Camille

2 Recherches archivistiques réalisées dans le cadre de la thèse de doctorat qui sera rendue en fin d'été 2020.

3 Gué mentionné par le Père de la Croix (ADV, Fonds De La Croix, carton A52 ; carton A10) et lors de la reconstruction du pont (coupure de presse de l'inauguration du pont de Rochereuil 13/08/1899, FRAD86_16J3_121).

Antiquité,
Moyen Âge,

POITIERS

8 rue des Arènes Romaines et 31bis rue de Magenta

L'étude des vestiges de l'amphithéâtre romain de Poitiers s'est poursuivie en 2018 sur l'emprise du quart nord-est de l'édifice. Les recherches ont porté plus particulièrement sur les parcelles du n° 31Bis rue de Magenta et du n° 8 rue des Arènes romaines. Elles ont permis de compléter les observations des années précédentes sur les structures antiques et médiévales relevées dans les parcelles voisines, au n° 29 rue de Magenta et au n° 10 de la rue des Arènes romaines.

Au n° 8 de la rue des Arènes romaines (BM 94 ; 96), un ancien logis du XVe siècle conservant son escalier d'accès hors-œuvre, est implanté sur les soubassements antiques situés à proximité de la façade dont le tracé est en partie pérennisé par cette rue. Ce logis, identifiable sur plusieurs représentations des ruines antiques avant les transformations du milieu du XIXe siècle, comporte une cave voûtée d'environ 20 m² et de 3 m de hauteur par rapport au sol actuel. Elle est aménagée dans un caisson antique qui supportait les structures de l'un des escaliers conduisant aux étages supérieurs des gradins (travée 12). Le percement d'un mur rayonnant de 1,50 m de largeur a permis l'extension de la cave dans la travée voisine de l'amphithéâtre (travée 13). Le décaissement important du substrat argileux dans ce couloir offre désormais un point de vue inédit sur le radier de fondation du 7e mur elliptique précédant le mur de façade.

Ce logis disposait également d'un accès aux caves désormais situées dans la propriété voisine du 31Bis

rue de Magenta comme l'attestent une porte aux piédroits chanfreinés aujourd'hui bouchée.

Dans cette parcelle, située en cœur d'îlot (BM 91), une cave de près de 11 m de longueur et d'environ 3,50 m de largeur occupe une section de l'une des galeries de circulation annulaire du rez-de-chaussée de l'édifice de spectacle. Là encore, les travaux de décaissement du substrat argileux sur l'ensemble de ce secteur ont mis à nu la fondation des murs et des piliers du couloir antique dans les travées 11 et 12. Ces derniers ont été construits en tranchée aveugle



Poitiers - 8 rue des Arènes Romaines et 31bis rue de Magenta
Vestiges de piliers antiques aux angles de la cave médiévale
(travée 12 de l'amphithéâtre), cliché c. Belliard



Poitiers - 8 rue des Arènes Romaines et 31bis rue de Magenta
Fondation et base de l'élévation du 7e mur annulaire proche du mur de façade
de l'amphithéâtre (travée 13), cliché, C. Belliard.

dans l'encaissant argileux sur 0,70 m à 1,10 m de profondeur. Le parement en petit appareil allongé de l'élévation des piliers assurant la retombée des arcs du couloir demeure visible au contact de la voûte en berceau plein cintre de la cave. Ce voûtement conserve par ailleurs le négatif des cintres en bois mis en place pour sa construction ainsi que de larges soupiraux liés à son fonctionnement.

Ces nouvelles investigations ont permis d'affiner la vision du réseau de caves de ce quartier comportant un fort potentiel archéologique et d'appréhender également les modalités d'appropriation de l'infrastructure de l'amphithéâtre de l'antique *Limonum*.

Belliard Christophe



Poitiers - 8 rue des Arènes Romaines et 31bis rue de Magenta
Cave aménagée dans une section d'un des couloirs annulaires de l'amphithéâtre
(travée 11 et 12), cliché, c. Belliard.

PORT-DE-PILES Carrière de Bois Sapin – Phase 1

Notice non parvenue

Lestrone Harold (EP)

Néolithique

ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ Les Héronnières

Les investigations archéologiques menées sur le projet d'aménagement d'une ZAE aux Héronnières, sur la commune de Roches-Prémarie-Andillé, n'ont livré que peu de vestiges archéologiques, essentiellement mobiliers et uniquement en position dérivée. Ces vestiges marquent une fréquentation du plateau durant la fin du Néolithique voire le tout début de la Protohistoire et confirment la forte implantation de ces populations dans ce territoire de la Vienne dont jusqu'à présent les plus proches témoins se situaient sur l'autre versant de la vallée du Chézeau.

La position géographique du projet, en sommet de plateau, si elle constitue une position topographique

favorable à l'implantation de certaines populations (position dominante sur une vallée) est malheureusement également favorable à l'érosion, qu'elle soit naturelle (forte déflation éolienne par exemple) ou mécanique. Ainsi, il est aujourd'hui tout à fait impossible de se prononcer sur la nature de l'occupation de ce secteur.

En effet, si aucune structure en creux de nature anthropique pouvant être liée aux rares vestiges mobiliers mis au jour n'a été observée, l'érosion importante a pu en faire disparaître toute trace.

Connet Nelly

SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEUX Rue du Bocage et rue du Champ de Foire

Le projet de construction de maisons individuelles par la commune de Saint-Georges-lès-Baillargeaux, rue du Bocage et rue du Champ de Foire, est à l'origine

d'un diagnostic archéologique, prescrit par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Située au nord-ouest du bourg, l'emprise du projet

est implantée sur un plateau calcaire dominant la rive droite de la vallée du Clain. Elle correspond à deux parcelles contiguës, occupées respectivement par un ancien terrain de football et une aire de détente. L'ensemble couvre une surface de 9 407 m².

Localisée à 150 m au sud-est de l'établissement laténien des Gains, fouillé en 2010 (Maguer, 2014), l'intervention menée n'a pas révélé d'indice archéologique autre qu'un fossé et une fosse indéterminés. Ces résultats corroborent et complètent les données établies lors des précédents diagnostics effectués sur les parcelles septentrionales en 2006 (Pichon, 2006) et en 2015 (Maguer, 2015). Les différentes opérations témoignent d'une absence d'aménagement à l'arrière de l'enclos gaulois dont l'accès se faisait par l'ouest. Elles révèlent également que ces terrains n'ont pas été investis depuis cette période. L'occupation semble s'être développée

principalement vers l'ouest, comme l'illustre une vaste *villa* mise en évidence à 500 m du site des Gains (Maguer, 2006). Les terres orientales ont été, semble-t-il, délaissées au profit de ces espaces occidentaux, bénéficiant de leur proximité avec le Clain, voie de communication naturelle majeure. Les principaux sites répertoriés sur la commune sont majoritairement implantés le long des grands axes de communication en présence (rivière et voies). Au Moyen Âge, la présence de la commanderie de l'Hopiteau, située à une vingtaine de mètres à l'est de l'emprise, permet de rendre compte d'un environnement encore largement rural, ces établissements étant avant tout de vastes exploitations agricoles. De l'âge du Fer à nos jours, il semble ainsi qu'il n'ait été fait qu'un usage agricole de ces terres.

Leconte Sonia

SAINT-MARTIN-LA-PALLU

Varenes, La Tourette de Luché

A trois kilomètres au sud-est de Mirebeau, et à 2,5 km au nord-est du bourg de Varenes, *La Tourette* est un lieu-dit situé en haut de coteau, à une altitude atteignant 151 m, dominant au sud la plaine de Neuville et à l'ouest le vallon du ruisseau le Chaudour, affluent de la rivière la Pallu. Dans ces deux directions, la dénivellation atteint une cinquantaine de mètres. Le site occupe la bordure occidentale d'un massif de tuffeau, il se décline en trois dimensions :

- Une occupation de surface sous forme de trous de poteaux, de murs, de fosses et de silos,
- Plusieurs grandes cours excavées à ciel ouvert ou « carries »,
- Des réseaux souterrains composés d'une trentaine de salles et autant de galeries.

Les études et analyses indiquent une chronologie d'occupation du IXe au XVIe siècle. La première installation se limite à un fond de cabane carolingien. Aux Xe-XIIe siècles, commence le creusement des galeries et salles souterraines. En surface, des bâtiments sur poteaux mais aussi certains en pierre, couverts de tuiles, sont érigés. A la fin du Moyen Âge (XIIIe-XIVe siècles ?) de grandes cours ou « carries » sont excavées. Au XVIe siècle, le site est arasé, les cavités sont volontairement comblées dans leurs parties supérieures.

Le sondage réalisé en 2019 concernait deux puits d'extraction du réseau souterrain situés en haut de coteau, profonds de 6,70 m et 5,90 m.

La quasi-absence de structures et de mobilier en surface confirme bien que nous nous trouvons en limite d'occupation, comme l'avaient suggéré une fosse isolée découverte à proximité et la prospection géophysique de 2013 réalisée en haut de coteau, dont les sondages induits s'étaient révélés négatifs.



Saint-Martin-la-Pallu - Varenes, La Tourette de Luché
Vue aérienne (cliché : C. Beauval, Archéosphère)

La position des deux puits d'extraction en bordure de la « cour Baron » montre toutefois leur ancienneté. En effet, si la cour avait existé ils se seraient révélés inutiles pour l'extraction de la roche. Il est acquis que l'érosion fait lentement reculer le bord de cette cour, et il est probable que la « cour Baron » est le vestige d'une carrière disparue, autrefois entourée de cavités anthropiques.

Certes tous deux circulaires et à la jonction de plusieurs entités architecturales (salles, galeries), les puits d'extraction divergent par une caractéristique : fermeture supposée en surface pour l'un, feuillure inférieure de fermeture horizontale et conduits d'aération verticaux réservés dans la paroi pour l'autre.

Vivier Daniel

SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ

Pied Griffé

La campagne de fouille 2019 de la carrière de sarcophages de Pied Griffé (Saint-Pierre-de-Maillé, Vienne) avait pour objectif d'une part d'avancer au maximum le dégagement de la carrière, d'autre part d'approfondir les recherches à l'extérieur en direction de la rivière.

La fouille rapide des remblais d'extraction a permis de mettre au jour plusieurs mur(et)s de soutènement des déblais construits avec des ratés d'extraction ou de taille, apportant de nouvelles données sur la gestion des matériaux et de l'espace au sein de l'espace contraint de la carrière, 3 à 4 m sous le niveau de sol extérieur. L'entrée de la carrière a enfin été repérée : le coteau a été entaillé sur 1 m environ depuis le sol extérieur, ce qui a conduit à l'éboulement d'une terre argileuse que les carriers ont talutée de sorte à aménager, en y ajoutant des déchets d'extraction, une première rampe dans ce secteur de la carrière.

Les parois septentrionales de la carrière ont également été mises au jour ; elles présentent des négatifs de cuves et de couvercles disposés horizontalement et verticalement, très bien conservés, et qui permettent de préciser la chronologie de

l'exploitation et le nombre de blocs produits. Au droit de l'entrée de la carrière au niveau du sol a été mis au jour l'empreinte d'un couvercle en cours d'extraction qui s'est brisé lorsque les carriers forçaient son détachement à l'aide de coins. Il s'agit du second exemple de ce type connu dans la région (l'autre est situé dans la vallée de la Manse en Touraine, il s'agit d'un bloc de cuve brisé de la même manière).

A l'extérieur de la carrière, un géomorphologue de l'Inrap de Tours a réalisé une série d'observations qui permettent de mieux caractériser le dépôt sédimentaire (naturel ou anthropique). Un sondage subaquatique a été réalisé par des plongeurs du SRA de Poitiers à un des endroits supposés de chargement des sarcophages ; un sondage limité sur la berge a permis de compléter ces observations. Aucune construction en bois ou en pierres n'a été repérée mais plusieurs indices témoignent de l'aménagement de la zone (remblais, surface de circulation) ; des recherches complémentaires auront lieu en 2020.

Morlegem Daniel



Saint-Pierre-de-Maillé - Pied Griffé
Vue générale de la carrière à la fin de la campagne 2019 - cliché Daniel Morlegem

SAINT-RÉMY-SUR-CREUSE

La Tour de Gannes

Les recherches sur le site de la Tour de Gannes dans la commune de Saint-Rémy-sur-Creuse (86) ont été réalisées en 2019 dans le prolongement de l'étude de ce site entamée dans le cadre d'un mémoire de Master II Civilisation, Histoire, Patrimoine et Sources soutenu à l'Université de Poitiers en septembre 2018.

Elles ont été fractionnées en deux opérations distinctes : une campagne de fouille programmée suivie d'une prospection géoradar.

Le village de Saint-Rémy-sur-Creuse est localisé à 15 km au nord-est de Châtelleraut, dans le département de la Vienne, sur la rive gauche de la Creuse. Il se développe au pied du plateau sur lequel sont relativement mal conservés les vestiges d'un château fondé en 1184 par Richard Cœur de Lion alors comte du Poitou et duc d'Aquitaine et auquel il a adjoint une ville neuve libre. Sa durée de vie est courte puisque ce dernier est détruit par une coalition de seigneurs locaux dès le début du siècle suivant, aux alentours de 1204. Ils profitent ainsi des forfaits de Jean Sans Terre pour se rallier au roi de France et supprimer ce point de contrôle Plantagenêt qu'ils jalouaient en raison des franchises de sa ville neuve.

Les premières données récoltées en 2018 faisaient état d'un complexe castral composé a minima d'une tour maîtresse, dont seul subsiste l'angle sud-ouest, et d'au moins un bâtiment dans son prolongement vers le sud, le tout circonscrit dans un rempart enserrant la pointe septentrionale du plateau sur lequel il est installé.

Les découvertes de cette année complètent un peu plus le plan général du site par l'ajout d'un second bâtiment, lui aussi localisé dans le prolongement de la tour de Gannes vers le sud. L'interprétation de sa fonction est cependant limitée par son fort taux d'arasement.

Cet édifice surmonte un réseau souterrain mis au jour « grâce » à l'effondrement sommital de l'une de ses galeries. Cette découverte et une première exploration de ses couloirs et salles apportent les premières données concernant la mise en œuvre du château depuis la phase d'extraction de la matière première et confirment l'idée selon laquelle le choix de cet emplacement résulte en partie de la possibilité d'y extraire les matériaux nécessaires à sa construction dans un souci d'économie de chantier. Ces premières observations restent superficielles en raison de sa découverte à la fois fortuite et tardive et nécessiteraient une étude plus poussée dans les années à venir.

La prospection Géoradar, quant à elle, confirme le potentiel du site et apporte de nouveaux questionnements concernant sa composition et son organisation par la mise en évidence d'anomalies pouvant être interprétées comme de potentielles maçonneries qu'il conviendra de tester lors des campagnes de fouilles à venir.

Corfmat Emmanuel

SCORBÉ-CLAIRVAUX

Le château du Haut-Clairvaux

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Prouteau Nicolas

SILLARS

Les Groges

Déposé par la société FACO, le projet d'extension d'une carrière, sur la commune de Sillars, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. L'emprise du futur aménagement comprenait trois zones distinctes, disposées de part et d'autre de la voie communale n°3. L'opération a été réalisée du

lundi 23 septembre au vendredi 11 octobre 2019, sur une surface de 8,5 ha.

L'intervention archéologique, réalisée au lieu-dit Les Groges, sur la commune de Sillars, atteste d'une fréquentation des lieux de la période néolithique au haut Moyen Age. Les principaux vestiges mis en évidence n'ont été qu'entr'aperçus en limite d'emprise.

Ils se concentrent en deux zones privilégiées, sises de part et d'autre du vallon de la Chaise. Dans chacun des cas, l'indigence du mobilier et le peu d'éléments discriminants ne permettent pas d'établir une datation précise des vestiges. Les rares fragments céramiques recueillis se réfèrent respectivement au Néolithique récent/Bronze final et au Xe siècle.

Les vestiges les plus anciens résident sur le rebord du plateau calcaire, au sud-ouest de l'emprise, et correspondent à 25 structures en creux, principalement représentées par des fosses et des trous de poteaux. Ces dernières pourraient témoigner de la présence d'un habitat. Cependant le plan d'ensemble ne permet pas de discerner une organisation particulière. Les rares éléments mobiliers associés se rapportent majoritairement à la Préhistoire récente/Protohistoire ancienne sans qu'il soit possible de trancher entre ces deux périodes. Parmi les structures identifiées, une fosse a également livré du mobilier daté du premier âge du Fer.

L'occupation médiévale se localise, quant à elle, au nord-est du projet à une altitude de 110 m NGF. Cette dernière est matérialisée par un ensemble de 15 trous

de poteaux ainsi que par des portions de fossés. L'indigence du mobilier, associée à une faible densité des structures, ne permet pas de cerner précisément la nature de l'occupation. Il pourrait s'agir des vestiges de bâtiments légers, liés à une zone d'exploitation agricole (enclos pour le bétail, appentis ou toutes autres petites structures agraires, vouées aux travaux des champs, aux récoltes, à l'élevage). Le caractère resserré et restreint de l'occupation pourrait également suggérer qu'il ne s'agit là que de structures périphériques inscrites en marge d'une occupation principale se développant plus à l'ouest, hors de l'emprise.

Enfin, l'opération a mis en évidence quelques structures annexes éparses (fossés parcellaires, fosses isolées) ainsi que du mobilier néolithique (céramique, lithique) dont un lot de silex (éclats de façonnage) en position primaire, scellés par les dépôts sédimentaires comblant le fond du vallon de la Chaise. Ces données témoignent donc d'une importante fréquentation de l'ensemble de ce secteur depuis la Préhistoire récente.

Leconte Sonia

Néolithique,
Âge du Bronze

SMARVES Chemin du Mauroc

Le projet de création d'une usine d'eau potable, Chemin du Mauroc, à Smarves, dans la Vienne, est à l'origine du diagnostic mené du 14 au 16 janvier 2019 sur une emprise de 5 003 m².

Il se situe 215 m à l'est du cours du Clain, qui décrit à cet endroit une courbe évitant les contreforts bajocien du plateau de Saint-Benoît.

Dans l'angle sud-ouest de l'emprise, la présence d'une ligne aérienne, et la mise en place d'un nouveau transformateur électrique, ont tronqué une petite partie de l'emprise. Les tranchées ont été réalisées parallèlement à cette ligne électrique.

Sept tranchées ont été réalisées, couvrant, fenêtres comprises, 11,2 % de l'emprise.

Sous une couche de terre arable d'une trentaine de centimètres, le socle est varié : altérites, lambeaux de terrasse alluviale du Clain ; colluvions holocènes.

Au sud, en tranchée 1, une fosse de forme irrégulière, de 0,95 sur 1,40 m et profonde de 0,32 m, a été testée sur un quart. Six tessons de céramique ont été recueillis en surface ou dans le comblement. Ils sont de petite taille (poids total 77 g) et d'aspect roulé, mais pourraient être datés du Néolithique final

ou des premiers temps de l'âge du Bronze. À quelques mètres, un autre tesson, de très petite taille, a été retrouvé, mais a priori hors structure. Les ouvertures réalisées du côté nord de la tranchée n'ont pas permis de mettre au jour d'autres structures ou mobilier.

En tranchée 3, 28 m au nord de cette première fosse, un ensemble de sept trous de poteaux a été relevé. Les fosses d'implantation des poteaux sont similaires, d'une soixantaine de centimètres de diamètre, et profondes, pour les deux qui ont été testées, de 25 à 30 cm. Des pierres de calage sont visibles dans chacune des fosses d'implantation. Le caractère «brassé» des comblements et des pierres, et l'absence de négatif des poteaux, semblent indiquer que les poteaux ont été arrachés. Le caractère «frais» du sédiment de comblement et la présence d'un petit éclat de verre incrusté indique une datation bien plus récente que les quelques indices archéologiques relevés en tranchée 1. Le bâtiment, a priori rectangulaire et de 7 m sur 10 m, ne peut toutefois être daté plus précisément.

Kerouanton Isabelle

VENDEUVRE-DU-POITOU

Rue de la Pierre qui Vire

Sur la commune de Vendeuivre-du-Poitou, rue de la Pierre qui Vire, le projet d'un lotissement a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique.

Cette prescription portait sur une surface de 5 953 m². Le chantier s'est déroulé durant trois jours, du 18 au 20 juin 2019.

Les parcelles concernées se situent à l'ouest du bourg, rue de la Pierre qui Vire sur une colline qui domine le paysage (vue panoramique).

Les tranchées archéologiques ont atteint un substrat calcaire, dont les bancs altérés sont orientés nord-sud et recouverts par des argiles limoneuses brun gris clair pouvant contenir un peu de mobilier (tessons de céramique, silex...).

Ce mobilier est chronologiquement hétérogène, allant du Moyen Âge (Xe - XIIe siècles) à l'Antiquité (Ier siècle avant J.-C. et du Haut-Empire) et même à la Préhistoire (fragments de silex).

Aucune structure associée à ce mobilier n'est présente dans les tranchées ce qui nous laisse supposer que ces parcelles se situent en marge de l'habitat, notamment en périphérie de l'agglomération romaine des Tours Mirandes.

Durant l'Antiquité, ces parcelles pouvaient être vouées à la culture (anciens labours).

Pellissier Julien

Antiquité

VERNON

1 rue du Château

Le diagnostic archéologique réalisé 1 rue du château commune de Vernon dans la Vienne avait pour objet d'évaluer le potentiel de l'emprise au préalable à la construction d'un bâtiment métallique pour un musée de l'automobile.

Deux tranchées ont été réalisées permettant l'observation des marges d'une occupation antique qui se situe davantage vers l'ouest du bourg actuel.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

*Protohistoire,
Néolithique,*

VOUNEUIL-SOUS-BIARD

Rue Firmin Petit

Antiquité

La fouille archéologique préventive de la rue Firmin Petit à Vouneuil-sous-Biard, commune située à l'ouest de Poitiers dans le département de la Vienne, s'est déroulée durant deux mois et demi à l'automne 2019 et a mobilisé une équipe de six archéologues sur un peu plus d'un hectare.

L'emprise de la fouille se positionne, à une altitude proche des 110 m NGF, sur les plateaux calcaires du Jurassique qui s'étendent au nord-ouest de Poitiers. Elle se situe à peu près à égale distance de trois cours d'eau : l'Auxance et la Boivre, respectivement au nord et au sud, et le Clain à l'est. Plus précisément, le site se trouve au sein d'un vallon sec correspondant à un espace d'accumulation sédimentaire. Il est nourri des matériaux arrachés aux plateaux immédiatement environnants, mais il est également une zone de transit sédimentaire alimenté, depuis le sud, par les formations résiduelles constituées d'argiles brun rouge issues de l'altération des calcaires et, depuis le nord, par des

calcaires. Les profondeurs des structures, conservées après décapage, témoignent d'un arasement assez important provoqué par l'érosion naturelle due à la position du site et à la mise en culture des terres, au moins au cours du dernier tiers du XXe siècle.

Un peu plus de deux cents faits, des vestiges en creux pour la très grande majorité, ont été mis au jour et correspondent principalement à des trous de poteau et à des fosses, ainsi qu'à de plus rares fossés (fig. 1). Certains trous de poteau présentent des calages avec des blocs de calcaire et d'autres ont conservé le négatif de la pièce de bois. Quinze ensembles de trous de poteau définissent des plans de bâtiment ou des alignements de type palissade ou petite clôture. Six de ces unités architecturales forment des plans carrés ou trapézoïdaux à quatre poteaux porteurs dont la surface est inférieure à 4 m². Ils peuvent être assimilés à des petits greniers à plancher surélevé destinés au stockage de denrées. Sept ensembles ont une superficie de 10 à

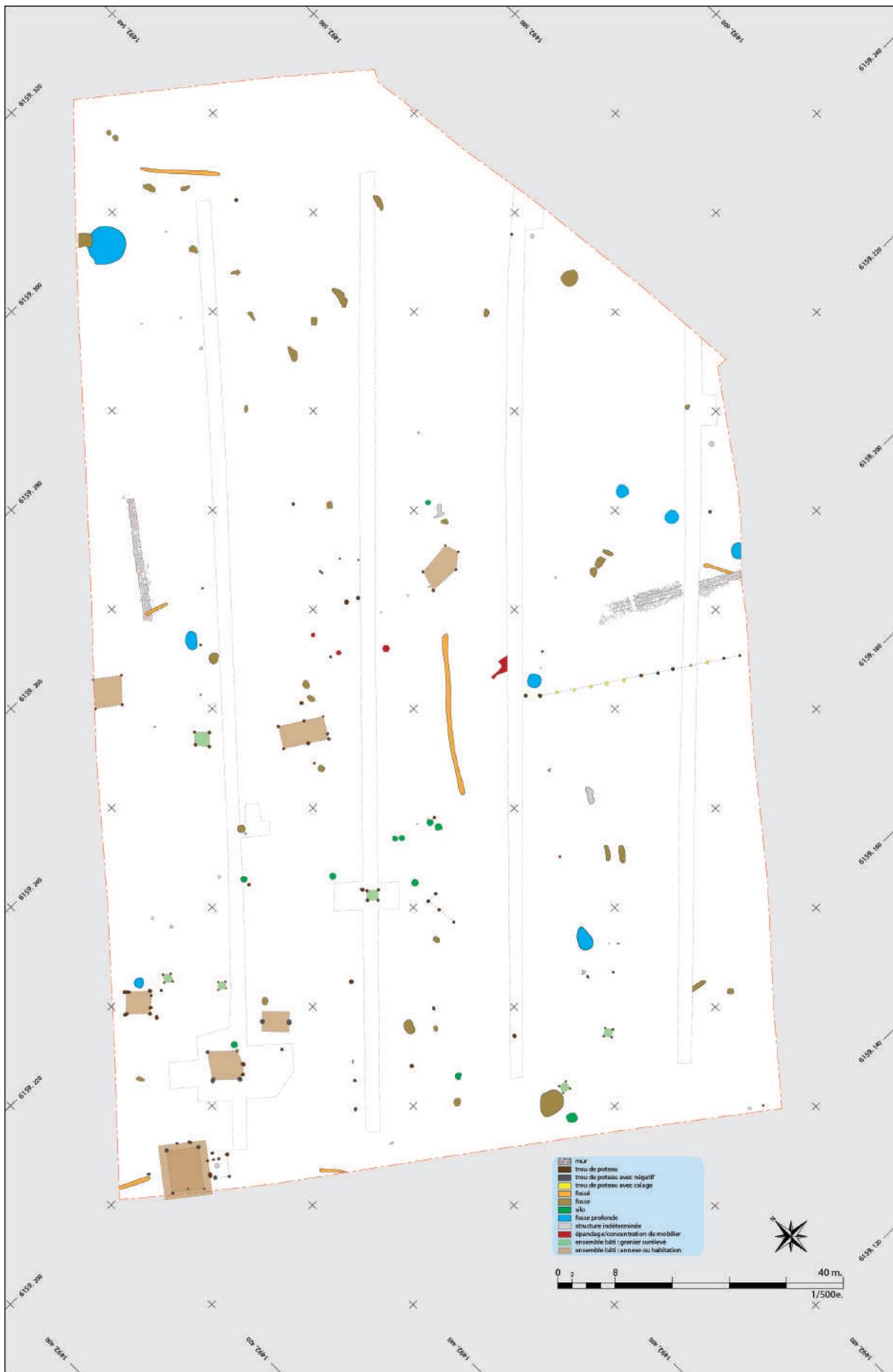


Fig. 1 : Vouneuil-sous-Biard - Rue Firmin Petit

50 m² et pourraient avoir servi d'annexe ou d'habitation pour les plus grands. Le bâtiment le plus imposant, situé dans l'angle sud-ouest du site, est composé de quatre poteaux porteurs présentant des négatifs. Ils définissent un rectangle, orienté nord-est – sud-ouest, de 6 m de long sur 4,50 m de large. La paroi rejetée est matérialisée sur deux côtés par deux paires de poteaux, moins profonds, marquant les chambranles des portes. À l'extérieur, un groupe de cinq structures pourrait matérialiser un système d'accès (fig. 2). À l'est, un alignement composé de onze trous de poteau forme une clôture à poteaux interrompus mesurant au moins 28,5 m de long, avec un espacement moyen de 2,39 m entre chaque structure. Cette palissade participe à la structuration du site, tout comme six fossés qui parsèment l'emprise mais qui ne forment pas d'enclos. Parmi les fosses, onze ont pu revêtir une fonction de silo (fig. 3). Ils sont concentrés dans le quart sud-ouest du site et quatre d'entre eux ont certainement fonctionné conjointement deux à deux. Deux silos contenaient des fragments de terre cuite ayant pu servir de bouchon ou d'enduit sur les parois. Huit autres présentent un profil en U ou en V et une profondeur supérieure à 1 m pouvant évoquer une fonction de puisard ou de puits d'extraction, voire de silo de très grande capacité.

Le mobilier céramique est particulièrement indigent mais se rapporte à quatre périodes dont trois anciennes : les débuts de l'âge du Bronze, le second âge du Fer, l'Antiquité et la période contemporaine. Néanmoins avec l'apport des datations radiocarbone, deux nouvelles phases chronologiques ont été identifiées, correspondant au Néolithique et au premier âge du Fer. Ces six phases sont, cependant, représentées de manière très inégale. Le Néolithique n'a été identifié que par trois mesures du 14C et des éléments de silex en position secondaire. Une seule fosse, déjà repérée lors du diagnostic, contenait de la céramique attribuée à l'âge du Bronze ancien et deux autres ont pu être

rattachées à cette période grâce au radiocarbone. Par contre, aucun bâtiment n'appartient à cette période. Deux unités architecturales, par la mesure du radiocarbone d'un charbon contenu dans l'un des trous de poteau de chaque ensemble, semblent appartenir au premier âge du Fer ; un grenier et un bâtiment de plan rectangulaire construit sur six poteaux mesurant 21 m². Son architecture se rapproche de certains ensembles du Bronze final mis au jour sur le site de Vert Nord à Chasseneuil-du-Poitou (86). En l'absence de mobilier associé, ces restes peuvent n'être que résiduels et l'alignement parfait entre la grande palissade, datée de La Tène, et le côté sud-ouest du second bâtiment tend à confirmer cette hypothèse. L'occupation de l'Antiquité pourrait être en lien avec la villa des Cassons située à quelques centaines de mètres plus au sud. La phase d'occupation la plus importante est le second âge du Fer et prend la forme d'un petit habitat rural ouvert. Il se compose d'une soixantaine de faits au minimum, dont six silos, une fosse profonde et une cinquantaine de trous de poteau constituant au moins trois greniers et quatre bâtiments de plus grandes dimensions. L'architecture de trois de ces derniers, sur plan centré, rappelle celle de certains bâtiments découverts sur le site des Gains à Saint-Georges-lès-Baillargeaux (86). Ces vestiges demeurent lâches et leur extension n'a pu être perçue à l'intérieur de la zone fouillée. Bien qu'ils témoignent d'une longue occupation sur l'emprise du 35e collège de la Vienne, celle-ci reste malgré tout fugace pour la majorité des périodes chronologiques représentées et seule les traces du second âge du Fer sont le reflet d'une réelle occupation domestique pérenne et structurée.

Cousteaux Julien



Fig. 2 et 3 : Vouneuil-sous-Biard - Rue Firmin Petit

VOUNEUIL-SOUS-BIARD Pouzioux-La-Jarrie, RD 12

Le projet d'aménagement de la voirie (giratoire et bassin) nécessité par la construction du 35^{ème} collège de la Vienne est situé à l'entrée sud-est de Pouzioux-La-Jarrie (commune de Vouneuil-sous-Biard). L'emprise est une bande étroite de 20 m de largeur le long de la RD 12. Sur ce plateau calcaire au modelé assez doux, les traces d'occupations anciennes sont nombreuses.

Ainsi, au plus près du diagnostic, une quarantaine de mètres à l'est, les vestiges d'une occupation du Bronze ancien ont été mis au jour en 2018 et fouillés à l'automne 2019. De l'autre côté de l'emprise, une centaine de mètres au sud-ouest, c'est une *villa* du

1^{er} siècle qui a été fouillée à la fin des années 1970. Malgré un environnement archéologique qui apparaît comme prometteur, la seule structure observée est un fossé semblant avoir fonctionné jusqu'à l'époque moderne et contenant en surface quelques éléments mobiliers antiques. Au nord de l'emprise, des vestiges lithiques en position secondaire dans des colluvions représentent les reliquats d'occupations du Paléolithique moyen.

Connet Nelly

N°Nat.						N°	P.
206990	LE PAYS LOUDUNAIS	Prospection recherche diachronique	AGUILLON Vincent	BEN	PRD	-	

Néolithique

**LE PAYS LOUDUNAIS
Prospection recherche diachronique
(PCR Monumentalismes et territoires
au Néolithique entre Loire et Charente)**

Il faut, cette année encore, noter l'apport important d'un groupe d'environ 15 bénévoles regroupé sous la bannière Néodyssée

■ **1 - Le site de La Mangeoie – Saint-Léger-de-Montbrillais**

Trois prospections pédestres ont été engagées par notre groupe local Néodyssée entre novembre 2018 et octobre 2019 sur le site d'habitat de La Mangeoie, révélé par des inventions dues à François Renard dès la fin des années 1970 et qui a fait l'objet d'études géophysiques en 2019 dans le cadre du PCR – cf. 1.2

Le premier passage de novembre 2018 s'est concentré sur la partie nord du site. Il a révélé une belle diversité d'objets et de silex de natures diverses. Selon les zones, la densité va de 1 à 3 artefacts pour 100 m². Parmi ces objets lithiques, citons une belle pointe de silex noir pouvant être associée au néolithique moyen. Voici ce qu'en dit Pierrick Fouéré à la seule expertise photographique :

« Pour moi, il s'agirait d'un couteau à dos. Isolé, ce type d'outil n'est pas très datant, il peut exister dans tout contexte néolithique. C'est cependant le seul type de couteau qui existe pendant le Néolithique moyen régional ; après, au Néolithique récent et final à partir du milieu du IV^e millénaire, on trouve aussi des dos à retouche bifaciale, alterne etc... Il faut donc voir s'il y a d'autres objets sur le site, notamment des armatures. Si le site est uniquement néo moyen, il ne devrait y avoir que des armatures tranchantes à retouche abrupte (ce qui n'est pas le cas). Le problème est que les sites ont souvent été réutilisés à diverses époques et que le mobilier de surface compile l'ensemble de ces occupations. Seule une fouille d'ensemble clos permettra d'être plus précis ».

On peut noter aussi la présence de fragments de haches polies et quelques petits nuclei à lamelles en opale résinite, matériau assez présent sur le site et dont les gisements tourangeaux ou angevins sont situés à plus de 50 km de La Mangeoie.

Le fruit de deux passages dans la partie sud du site, en octobre 2019, a livré un bel échantillon lié au Néolithique récent et final (armature perçante et tranchante type Sublaines conforté par l'invention d'une belle lame pressignienne à encoches, trouvée par Victor Legrand lors de l'étude géophysique d'août 2019.

Pour le moment préservées au Musée Charbonneau-Lassay, ces collectes seront prochainement étudiées dans le cadre du PCR avant d'être remise à leurs propriétaires.

■ 2 – autres sites

Quelques prospections pédestres de surface ont de nouveau été organisées cette année grâce à l'autorisation délivrée par la Préfecture dans le cadre du programme de recherche et à celles des propriétaires. Elles ont permis de confirmer la présence de silex sur des sites révélés dans le passé.

■ 2.1 - Le petit Marais - Les Terres Noires – Chalais

Après les premières prospections inédites de 2016 et 2017, un nouveau passage en 2019 a permis de conforter la présence d'un site ayant vraisemblablement été occupé depuis le Mésolithique (plus de 5 artefacts pour 100m²). Il a livré encore quelques beaux échantillons d'armature et de nucleus.

■ 2.2 - Pied-de-Grue - Bournand

Après les prospections inédites de 2017 et la fouille de Marylise Onfray de l'été 2018 (voir bilan PCR 2018), de nouvelles prospections ont permis de compléter la remarquable collection de la sablière de Pied-de-Grue.

Parmi les éléments remarquables, une nouvelle série de lamelles provenant d'une industrie mésolithique et quelques éléments du Néolithique, notamment des tessons de poterie.

■ 2.3 - Le Bois l'Anglais – les Trois-Moutiers

SN2.6.20 – collection Aumasson

A l'occasion des festivités Néodyssée, une prospection pédestre a été organisée le dimanche 13 octobre 2019 par les bénévoles Néodyssée (François Renard et Francis Gaury) en lien étroit avec Fabien Loubignac, du SRA Vienne. Ce site près duquel a été trouvé dans le passé quelques objets issus du Néolithique, n'a pas révélé une grande densité de silex mais quelques trouvailles isolées dans la grande parcelle ne sont pas dénuées d'intérêt : armatures tranchante et perçante, grattoir, perçoir, fragment de lames pressigiennes etc.

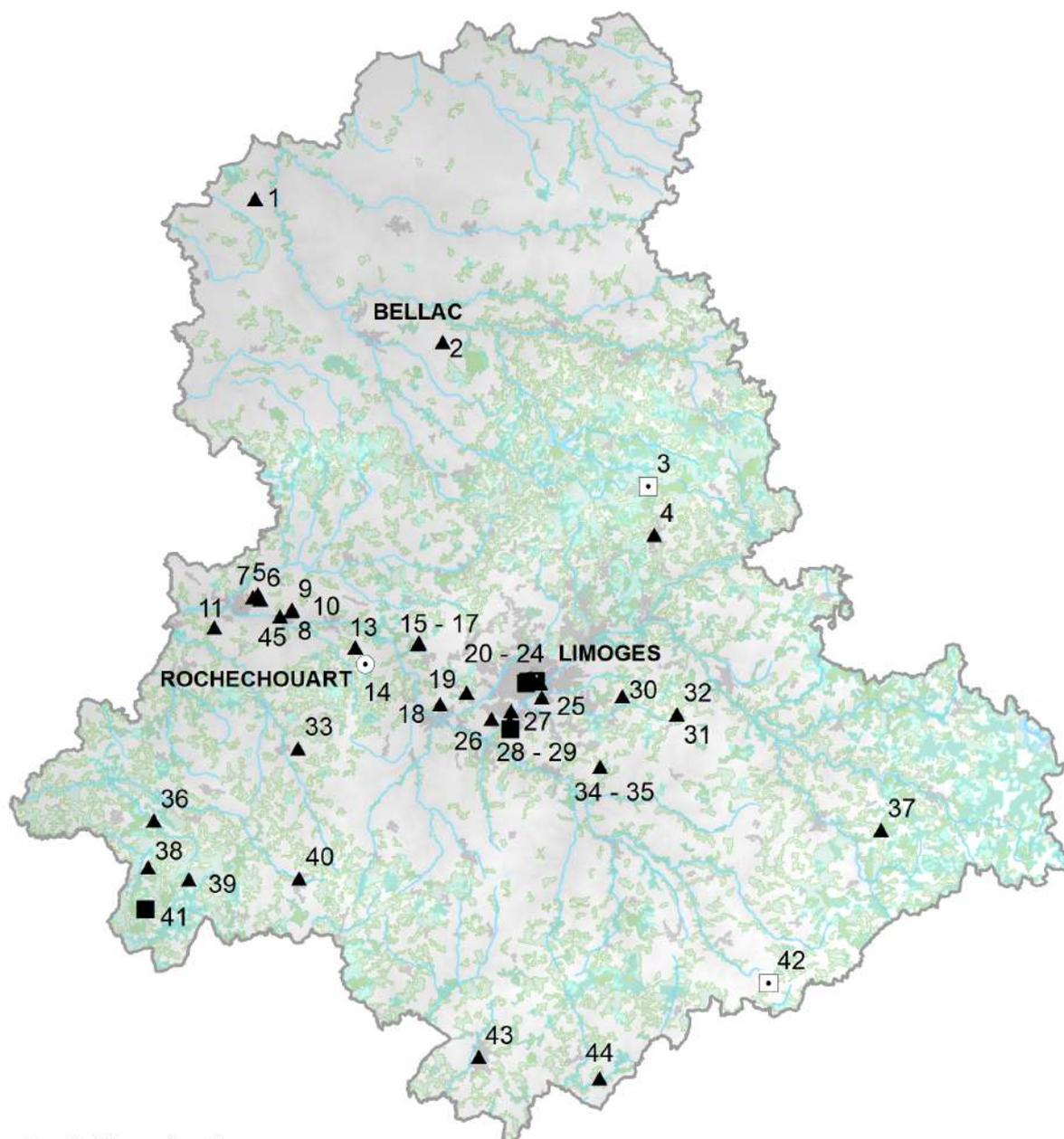
Aguillon Vincent

NOUVELLE-AQUITAINE HAUTE-VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9



- fouilles préventives
- ◻ fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- ◉ prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N°Nat.						N°	P.
12-3800	AIXE-SUR-VIENNE	Puy Nemard	RONCIER Catherine	INRAP	OPD	18	420
12-3821	AMBAZAC	La Grange du Coudier	RACINET Philippe	SUP	SD	4	422
12-3798	AUREIL	306, route des carrières	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	31	422
12-3799	AUREIL	308, route des carrières	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	32	422
12-3878	BLANZAC	Parc éolien de La Lande	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	2	423
12-3847	BOISSEUIL	La Chalussie	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	34	423
12-3855	BOISSEUIL	La Chalussie – AP 434	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	35	423
12-3824	BUSSIÈRE-POITEVINE	Places Girette et Mothern	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	1	424
12-3869	CHAILLAC-SUR-VIENNE	Rue des Vignes	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	11	424
12-3839	CHÂLUS	1 rue Chabrol	NIBODEAU Jean-Paul	INRAP	OPD	40	424
12-3829	LA CHAPELLE MONBRANDEIX	Les Léonidies	RONCIER Catherine	INRAP	OPD	39	425
12-3867	CONDAT-SUR-VIENNE	Impasse Beau Vallon	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	29	425
12-3838	CONDAT-SUR-VIENNE	Rue Jules Ferry	COUSTEAUX Julien	EP	FP	28	425
12-3879	COUSSAC-BONNEVAL	Chauffaille	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	44	427
12-3874	FEYTIAT	Rue de la Fontaine Saint-Gaucher	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	30	428
12-3804	ISLE	Rue Robert Schuman	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	27	428
12-3841	ISLE	Le Chabroulie	RONCIER Catherine	INRAP	OPD	26	429
12-3856	ISLE	Le Génétie	POISSONNIER Bertrand	INRAP	OPD	19	431
12-3801	LIMOGES	Porte Panet – Place Saint-Etienne	MANIQUET Christophe	INRAP	OPD	20	432
12-3809	LIMOGES	Avenue Saint-Eloi	SARTOU Aurélien	EP	FP	21	434
12-3813	LIMOGES	Rue Montmailler et rue des Anglais	MANIQUET Christophe	INRAP	OPD	22	434
12-3816	LIMOGES	Rue de l'Amphithéâtre	LECAT Zénaïde	MC	SU	23	436
12-3825	LIMOGES	Portes Ferrées	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	25	436
12-3845	LIMOGES	Place Saint-Pierre - Rue du Collège	CONTE Patrice	MC	SU	24	436
12-3861	MARVAL	Eglise de Milhaguet	PAYA Didier	INRAP	OPD	38	437
12-3875	MARVAL	Château de Marval	BOUVART Patrick	MC	MH	41	438
12-3840	LA PORCHERIE	Châteauvieux	CONTE Patrice	MC	FPR	42	438
12-3826	SAINTE-ANNE-SAINT-PRIEST	Église	CAPRON François	INRAP	OPD	37	440
12-3828	SAINTE-MARIE-DE-VAUX	Bos Théraud	PEYRONY Jean-Guy	BEN	SD	13	441
12-3870	SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE	Rue du 8 mai 1945	RONCIER Catherine	INRAP	OPD	45	442
12-3871	SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE	Les Goupillères – AV 80	RONCIER Catherine	INRAP	OPD	10	443
12-3872	SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE	Les Goupillères îlot B – AV81b	RONCIER Catherine	INRAP	OPD	9	443
12-3873	SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE	Les Goupillères îlot C – AV81c	RONCIER Catherine	INRAP	OPD	8	444
12-3807	SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE	Route de Beaulieu – les Martines	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	6	444
12-3851	SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE	Avenue d'Oradour-sur-Glane	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	5	445
12-3803	SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE	Avenue d'Oradour-sur-Glane	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	7	445
12-3833	SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE	5 chemin de la Valade	RONCIER Catherine	INRAP	OPD	33	445
12-3864	SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE	Les Sechères	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	36	446
12-3662	SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE	Abbaye de Grandmont	RACINET Philippe	SUP	FPR	3	446
12-3819	SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE	Place de la Nation	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	43	448
12-3859	SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE	Erin et Lagraulière	MARTY Angélique	EP	PRD	14	449
12-3791	VERNEUIL-SUR-VIENNE	6 allée de Greignac	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	15	450
12-3792	VERNEUIL-SUR-VIENNE	8 allée de Greignac	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	16	451

NOUVELLE-AQUITAINE HAUTE-VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9

AIXE-SUR-VIENNE Puy Némard

Un diagnostic archéologique a été mené au lieu-dit Puy Némard sur la commune d'Aixe-sur-Vienne à 10 km au sud-ouest de Limoges. L'emprise d'1,5 ha est située au nord de la vallée de la Vienne sur un plateau marqué par l'alternance de croupes et de vallons. Ainsi, les parcelles à diagnostiquées sont situés en contre-bas de l'une de ces croupes empruntées par une route. Elles occupent un terrain pentu orienté vers l'ouest dont l'altitude s'abaisse de 282 m à l'est à 269 m au sud-ouest de l'emprise. Elles dominent la tête d'un vallon qui alimente un ruisseau affluent de la Vienne. Une voie médiévale voire antique étant réputée traverser ces terrains, un diagnostic archéologique a été prescrit suite au dépôt de permis d'aménager de la société Loticentre. À l'exception de cette mention, le contexte archéologique de ce plateau, éloigné du bourg médiéval qui se développe principalement sur la rive sud de la Vienne à la confluence avec l'Aizette, est encore très mal connu. Le seul autre indice dans le secteur est la découverte au lieu-dit Puy de Mont, point culminant de la commune à 337 m, d'outillage lithique attribué au Néolithique.

Quatorze tranchées représentant 8 % de la surface prescrite ont été réalisées. Elles ont permis la mise au jour de divers tronçons de fossés dispersés sur trois zones de l'emprise et ne présentant pas d'organisation cohérente. Ces fossés ne semblent pas non plus correspondre au parcellaire figurant sur le cadastre dit napoléonien du premier quart du XIX^e siècle.

Au centre de l'emprise, deux fossés aux orientations perpendiculaires pourraient fonctionner ensemble. Le premier, F6.01 orienté nord-est/sud-ouest s'interrompt 3 m avant de rejoindre le fossé F6.02 orienté nord-ouest/

sud-est. Le niveau d'arasement de ces structures fossoyées, en particulier du premier conservé sur une profondeur maximum de 8 cm, explique sans doute l'interruption.

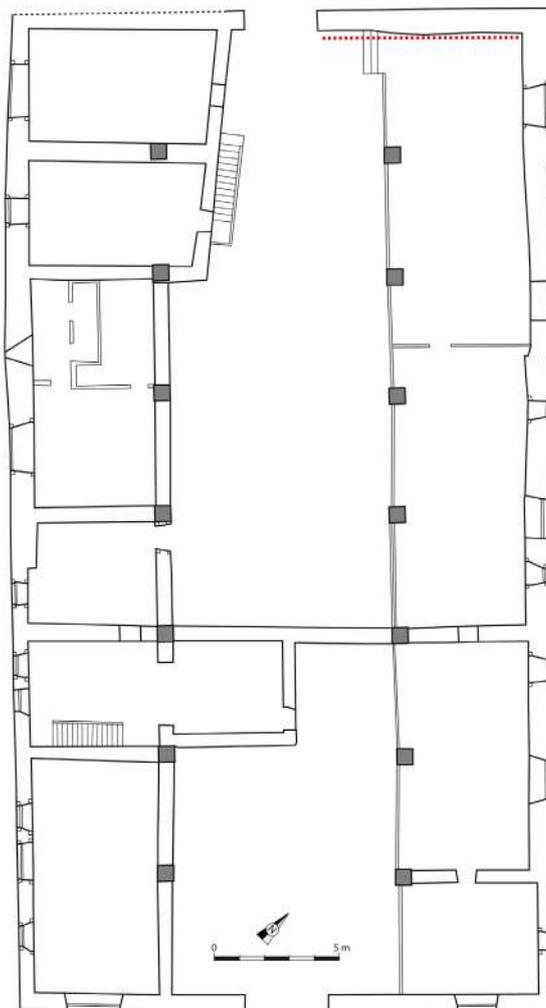
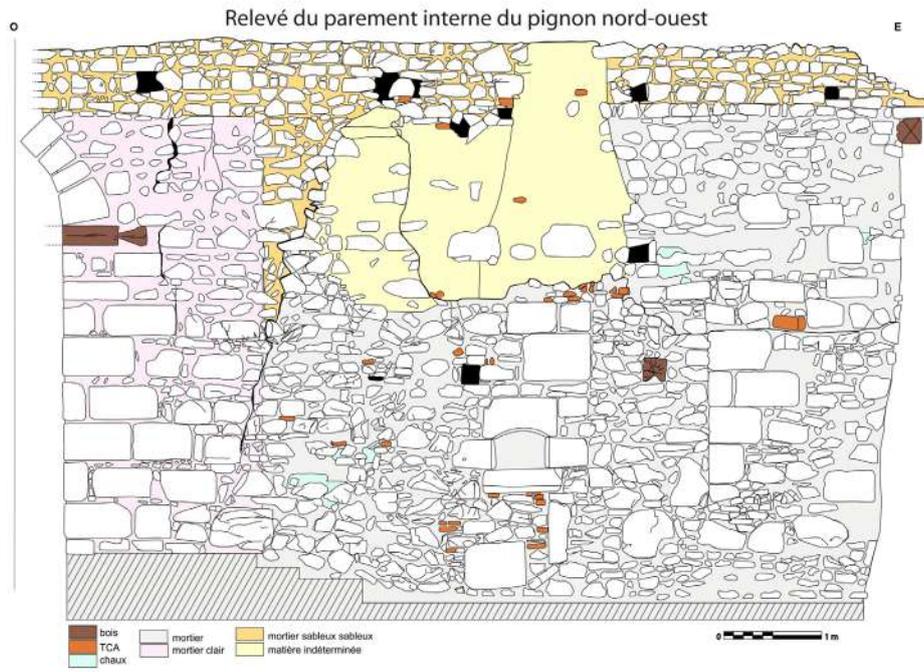
À l'extrémité sud de l'emprise, dans la tranchée 10, quatre fossés aux orientations diverses n'ont pas été retrouvés dans les tranchées parallèles situées plus au nord. Leurs comblements limono-sableux bruns n'ont apporté aucun indice matériel.

De même au nord-ouest de l'emprise, la tranchée 11 a livré un ensemble de fossé dont les comblements très hydromorphes (sédiments argilo-sableux gris, traces d'oxydation et de percolation, nodules d'oxyde ferro-manganique) indiquent une fonction drainante volontaire ou par opportunisme.

Si ces fossés témoignent de la fréquentation et d'activités humaine sur ces terrains, celle-ci est difficile à caractériser et même à dater. Seuls deux tessons de céramique ont été découverts au nord de l'emprise, dans les colluvions qui se sont déposées préférentiellement sur les adoucissements de la pente voir des replats naturels. Leur pâte à dégraissant grossier pourrait les faire rattacher à des productions protohistoriques, mais en l'absence de forme caractéristique il est difficile d'en apporter la certitude.

Aucun fossé découvert à Puy Némard ne peut être mis en relation avec le passage d'une voie médiévale ou antique traversant ces terrains. Néanmoins, cet itinéraire pourrait soit avoir été repris par la route actuelle ou être situé entre la route et l'emprise du diagnostic.

Roncier Catherine



plan de la grange monastique du Coudier

Ambazac - Grange monastique du Coudier
 Relevé du parement interne du pignon nord-ouest - Plan de la grange monastique du Coudier

AMBAZAC

Grange monastique du Coudier

Répondant à une demande de la DRAC, notre équipe a initié une recherche pluridisciplinaire sur la plus importante des granges de la franchise de l'abbaye de Grandmont, Le Coudier : archéologie du bâti pour comprendre son organisation spatiale et appréhender ses phases de fonctionnement ; archéologie paléo-environnementale pour évaluer son impact territorial, cerner ses fonctions et déterminer ses liens organiques avec l'abbaye, située à moins d'une heure de marche ; recherche historique et documentaire approfondie.

D'après des mentions tardives, le lieu du Coudier aurait été donné à Grandmont par l'abbé de Solignac en 1178. Amputée du côté sud au début du XIXe siècle, la superficie originelle de la grange était d'environ 1150 m², ce qui la rendait comparable aux vastes granges monastiques de la riche plaine d'Île de France. Ses quatorze piliers définissent une nef centrale divisée en huit travées inégales, avec deux bas-côtés de largeur différente.

L'analyse archéologique du bâti, menée par Lou De Poorter, souligne l'importance des reprises sans pouvoir apporter d'éléments de datation fiables antérieurs au XVIIIe siècle. On constate que les piliers structurant l'espace intérieur présentent une mise en œuvre tout à fait identique et semblent avoir été montés au cours d'une seule campagne de travaux, qui n'est pas sans rappeler la grande reconstruction de l'abbaye de Grandmont vers le milieu du XVIIIe siècle.

Cette grange, dont on ignore encore le statut et le mode de fonctionnement, semble à la tête d'un domaine avoisinant les 200 hectares, surtout tournés vers l'élevage au XVIIIe siècle. Le parcellaire indique la coexistence probable d'une réserve, de tenures et d'espaces d'étangs, parfois convertis en prés à l'époque moderne, avec un possible démembrement tardo-médiéval (Le Petit Coudier).

Racinet Philippe

AUREIL

306 route des Carrières

Le diagnostic archéologique réalisé au 306 route des Carrières sur la commune de Aureil (Haute-Vienne) concerne une emprise de 1000 m². La tranchée réalisée a permis de sonder 35,50 m², soit 3,55 % de la surface prescrite. Le sondage réalisé dans le cadre de cette prescription a été effectué en périphérie d'une ancienne carrière. La stratigraphie observée au sein

de ce sondage (Tr.4) est homogène. La terre végétale, dont l'épaisseur varie entre 0,25 et 0,30 m, repose directement sur les arènes granitiques sableuses jaune-orange. Aucune structure archéologique n'a été identifiée.

Beausoleil Jean-Michel

AUREIL

308 route des Carrières

Le diagnostic archéologique réalisé au 308 route des Carrières sur la commune de Aureil (Haute-Vienne) concerne une emprise de 1000 m². Un total de 3 tranchées a permis de sonder 130 m² environ, soit 13 % de la surface prescrite. Les blocs de granite taillés mis au jour dans le remplissage des sondages Tr.1 et Tr.2 attestent que ce gisement a été exploité comme carrière de pierres à ciel ouvert dans le dernier quart du XIXe siècle ou au tout début du XXe siècle. La découverte de fragments de porcelaine de la manufacture porcelainière Warin confirme

cette datation. L'exploitation ancienne des filons de granite pour la construction ou les travaux routiers permet d'expliquer l'abondance des petites carrières désaffectées sur le massif granitique d'Aureil. En dernier lieu, le site a été utilisé comme décharge sauvage dans le courant de la seconde moitié du XXe siècle. En l'état actuel des données, aucun élément tangible (quartz aurifère, travaux souterrains et miniers, fosses d'extraction, mobilier) n'a permis de reconnaître sur ce site une exploitation aurifère.

Beausoleil Jean-Michel

BLANZAC

Parc éolien de La Lande

L'opération de diagnostic et d'évaluation archéologiques, objet du présent rapport d'opération, a été motivée par le projet d'un parc éolien sur la commune de Blanzac en Haute-Vienne. Le projet prévoit quatre éoliennes reliées par des pistes d'accès aux plateformes, au sein d'un territoire encore mal connu en ce qui concerne le patrimoine archéologique. La zone d'étude s'inscrit dans un contexte rural caractérisé par un paysage de bocage au sein des plateaux de faible altitude de la Basse Marche, dans la région de Bellac. Le contexte géologique est relativement homogène au sein des roches métamorphiques de type altérites argileuses à blocs de quartz.

Une opération archéologique a été prescrite par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine afin d'évaluer le potentiel archéologique de ce secteur

proche de Bellac, région qui a pu livrer de très nombreux indices archéologiques. L'intérêt scientifique de cette intervention fait suite à la présence de vestiges archéologiques essentiellement antique et médiéval.

L'opération de diagnostic archéologique s'est déroulée du 21 au 24 janvier 2020 sur une surface de 16 833 m² répartie sur plusieurs parcelles plus ou moins éloignées les unes des autres. L'emprise diagnostiquée a permis de réaliser 32 tranchées sur une surface ouverte de 1 757 m² soit 10,80 % de la surface accessible.

À l'issue de la phase d'intervention, l'opération archéologique n'a pas permis la découverte d'une occupation ancienne.

Defaye Sophie

BOISSEUIL

La Chalussie

Cette opération archéologique a été réalisée le 23 août 2019, en préalable d'un projet immobilier au lieu-dit « la Chalussie » sur la commune de Boisseuil, en Haute-Vienne. La surveillance attentive de ce secteur par le service régional de l'Archéologie a justifié l'intervention de ce diagnostic, afin d'identifier d'éventuels vestiges archéologiques dans un environnement favorable à l'implantation humaine. Le projet se situe en contrebas d'un petit vallon au sein des formations d'altération des gneiss, sur une parcelle

à caractère agricole. L'emprise du projet couvre une superficie de 1 180 m². Deux grandes tranchées ont été ouvertes et constituent une superficie de 102 m² soit 8,68 % de la surface accessible.

Malgré la présence d'occupations humaines de la Protohistoire et de l'Antiquité plus au nord sur la commune de Boisseuil, ce diagnostic ne nous a pas permis de mettre en évidence des vestiges archéologiques.

Defaye Sophie

BOISSEUIL

La Chalussie parcelle AP 434

La construction d'une maison d'habitation sur la parcelle AP 434, située près du village de la Chalussie, sur la commune de Boisseuil est à l'origine de ce diagnostic. La proximité d'indices archéologiques dans un environnement proche a incité le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération d'évaluation archéologique. Bien qu'aucune découverte ne soit formellement attestée sur la parcelle diagnostiquée, le projet s'inscrit dans un secteur à forte sensibilité archéologique notamment pour la période antique. L'indice de site gallo-romain (funéraire) près de Boisseuil, au nord du projet, et le tracé hypothétique d'une voie antique au sud-est de la Chalussie (toponyme les Pougues : chemin de hauteur d'origine

préromaine) constituent l'essentiel de la documentation archéologique préexistant à l'opération.

Les 2 sondages réalisés sur la surface accessible de l'emprise (1 071,22 m²) ont permis de sonder 133,25 m², soit 11,41 % de la surface prescrite. Les tranchées ont montré la relative proximité du substrat (arène gneissique), à une profondeur variant entre 0,05 et 0,30 m sous le niveau du sol actuel. La stratigraphie observée est généralement simple et homogène (TV, substrat). Aucune trace de vestiges archéologiques n'a été décelée dans la parcelle concernée par le projet.

Beausoleil Jean-Michel

BUSSIÈRE-POITEVINE

Place Adrien Girette et place du Mothern

L'opération archéologique, prescrite par le service régional de l'Archéologie, s'est déroulée autour de l'église Saint-Maurice sur les places Adrien Girette et Mothern à Bussière-Poitevine (87) en préalable à l'aménagement des dites places.

Bussière-Poitevine se situe en Haute-Vienne à mi-chemin entre Bellac (87) et Lussac-les-Châteaux (86). La commune est sur l'axe de la RN147, axe routier majeur reliant Limoges à Poitiers l'ancienne voie royale.

Huit sondages ont été prédisposés par le responsable et proposés au service régional de l'Archéologie en fonction des contraintes techniques, bâties et du projet d'aménageur : ils représentent une surface d'ouverture d'environ 10 %.

À l'issue de l'opération, de nombreuses découvertes attestent d'une occupation dense dès le XII^e siècle au moins. Tout d'abord, un nombre conséquent de sépultures apparaît entre 0,20 et 0,30 m sous l'enrobé. Leur état sanitaire est apparu très fluctuant avec pour quelques-unes la disparition presque complète des os. Toute la typologie des mises en terre des défunts est aussi présente : pleine-terre, en cercueil ou encore bâties. Quelques inhumations ont aussi livré des épingles et permettent ainsi d'attester la présence de linceul. Soulignons aussi que les enfants (voire nouveau-nés) et les adultes sont inhumés aux mêmes

endroits. Si la place a livré sans surprise un bon nombre de ces sépultures, leur présence au nord, à quelques 50 mètres de l'église est apparue plus singulière. Il se peut vraisemblablement que le cimetière se soit largement étendu sur des zones aujourd'hui construites et alors même qu'un fossé (observé à quelques mètres à peine de l'église) était présent. En revanche, si le cimetière s'étend bien au nord, ce n'est pas le cas au sud, au-delà d'un autre fossé, au profil et dimensions totalement différents. Ce dernier, pourrait avoir aussi servi de limite méridionale au cimetière. Toutefois, ses dimensions importantes plaident en faveur d'un fossé à double fonction : enclos et défensif. Enfin, la relation de cet important fossé avec les fondations d'un mur (à la fonction indéterminée) à l'est de l'emprise pose de nombreuses questions restées, au stade de ce diagnostic, sans réponses.

Quant à la chronologie du site, on peut sans aucun doute affirmer que les sépultures sont mises en terre avant le XIII^e siècle pour un fonctionnement au moins jusqu'au XVIII^e s., c'est-à-dire après le comblement massif du fossé méridional et du mur datable du XVI^e s. Enfin, la mise au jour d'un lot conséquent de céramiques très homogènes atteste d'une phase importante de remaniement autour de l'église à la fin du Moyen Âge.

Guillin Sylvain

CHAILLAC-SUR-VIENNE

Rue des Vignes

Cette opération archéologique a été réalisée le 3 décembre 2019, en préalable à un projet de permis de construire. La parcelle explorée se situe rue des Vignes sur la commune de Chailac-sur-Vienne, en Haute-Vienne. Elle s'inscrit sur un plateau dominant environ à 245 m d'altitude, au relief très peu marqué, favorable à l'implantation d'occupations anciennes.

L'emprise du projet couvre une superficie de 1342 m². Trois tranchées ont été ouvertes et constituent

une superficie de 185 m², soit 13,25 % de l'emprise. Le contexte sédimentaire est caractérisé par des altérites sous la forme d'arènes sablo-argileuses.

Cette opération archéologique n'a pas permis la découverte d'une occupation ancienne.

Defaye Sophie

CHALUS

1 rue Chabrol

À proximité du château de Châlus-Chabrol à Châlus, le projet de réalisation d'une piscine de 40 m² a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique.

Deux tranchées réalisées à la pelle mécanique ont permis de sonder plus de 40 % de l'emprise du projet.

Sous un remblai de 0,30 à 0,40 m d'épaisseur, attribuable aux XIX^e-XX^e s., ont été mis au jour trois structures fossoyées et un niveau que l'on peut considérer comme un paléosol. À l'interface de ce dernier et du substrat, constitué par une arène jaune-orangé, sont apparues des traces de labours.

Les structures n'apparaissent qu'au niveau de l'arène, entre 0,45 et 0,50 m de profondeur. Au nord, une petite fosse subquadrangulaire de 0,45 m de côté présente un fond plat irrégulier pour une profondeur conservée de 0,12 m. Au centre, un fossé de faible amplitude est comblé de pierrailles, son tracé courbe semble s'organiser en fonction d'une grande fosse. Celle-ci présente un diamètre de plus de 2 m, de forme grossièrement circulaire, sa profondeur est d'au moins 0,80 m. Les bords paraissent formés de creusements concaves juxtaposés. Plusieurs remplissages ont pu y être distingués par la présence de nodules et de blocs jaunes provenant du substrat ainsi que par des concentrations de graviers et de blocs de quartz. Il pourrait s'agir d'une fosse d'extraction de matériaux.

Si quelques tessons de céramique résiduels peuvent appartenir aux X^e-XIII^e s., c'est surtout à partir du XIV^e s. qu'une activité notable apparaît sur ce terrain. Cette céramique médiévale est néanmoins associée, dans la grande fosse et au niveau des traces de labours, à quelques éléments plus récents attribuables aux XV^e-XVII^e s.

Bien que situé à proximité du *castrum* de Châlus-Chabrol, le terrain présente une morphologie plutôt rurale avec un mobilier peu abondant qui atteste de son occupation entre le bas Moyen Âge et le début de l'époque moderne. Sa localisation à proximité de la principale voie conduisant au château, pourrait l'inscrire dans un faubourg avec une occupation de fond de parcelle.

Nibodeau Jean-Paul

LA CHAPELLE-MONTBRANDEIX

Les Léonidies

Un projet d'agrandissement d'une exploitation agricole à La Chapelle-Montbrandeix a permis de réaliser un diagnostic archéologique dans un secteur peu exploré situé au sud-ouest de la Haute-Vienne, au pied des Mont de Châlus. Motivé par la présence de deux importants sites de l'époque gallo-romaine connus sur la commune et la proximité de la maison de maître de la Fayemendy située à environ 350 m, le diagnostic n'a révélé aucune occupation anthropique

ancienne. Seuls deux murets perpendiculaires ont été mis au jour. Leur arase apparaît directement sous la terre végétale et ils sont en partie ancrés sur un affleurement rocheux émergeant de l'altération du substratum. Aucun niveau ou mobilier n'y est associé. Ils correspondent probablement à d'anciennes limites parcellaires apparaissant sur le plan cadastral de 1837.

Roncier Catherine

CONDAT-SUR-VIENNE

Impasse Beau Vallon

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de construction individuelle sur la commune de Condat-sur-Vienne en Haute-Vienne, impasse Beau Vallon. Une prescription émise par le service régional de l'archéologie de Nouvelle Aquitaine a déclenché un diagnostic archéologique sur une superficie totale de 1916 m² ; ce dernier a atteint les objectifs prescrits en permettant la reconnaissance de 9,50 % de la superficie accessible de l'emprise. Cette opération a été menée par l'Inrap sur une journée le 4 décembre 2019.

Le projet se situe sur la rive gauche de la Vienne, au sein des plateaux qui participent au modelé accidenté de cette vallée et à l'encaissement de vallées principales, à une altitude moyenne de 260 m. Situé en périphérie proche du centre du bourg et dans un secteur ayant livré de nombreux indices archéologiques, l'ouverture de quatre tranchées n'a pas permis la découverte d'indices archéologiques.

Defaye Sophie

Âge du Bronze final,
Premier Âge du Fer

CONDAT-SUR-VIENNE

Rue Jules Ferry

Gallo-romain

L'opération de fouille archéologique préventive du Domaine des Sources, rue Jules Ferry, à Condat-sur-Vienne s'est déroulée au mois de juillet 2019, durant trois semaines, à l'emplacement d'un futur lotissement.

Cette commune de Haute-Vienne jouxte Limoges au sud-ouest et se développe en rive gauche de la Vienne. La fouille a concerné une surface d'un peu plus de 1 400 m² et a mobilisé une équipe de cinq personnes (fig.).

Du point de vue géologique, l'emprise de fouille se positionne sur des paragneiss, une roche métamorphique formée à partir de roches sédimentaires. La mise à l'affleurement des roches les expose aux agents bioclimatiques qui vont entraîner leur lente altération. La dégradation du *substratum* rocheux entraîne la production d'une couverture de sédiments meubles (altérites) qui deviennent alors mobilisables par les agents de transport.

Implanté en haut de versant et exposé sud-ouest, l'espace de fouille se situe à une altitude comprise entre 280 et 277 m NGF. Les dynamiques sédimentaires s'exercent selon une pente dirigée principalement vers le sud et secondairement à l'ouest. L'emprise se positionne alors au sein d'une zone de transit sédimentaire, dans laquelle les altérites et le substrat rocheux sont recouverts par plusieurs couches de colluvions mis en place dès l'Antiquité. Enfin, plusieurs sources sont attestées sur l'emprise par la résurgence d'eau visible après décapage des niveaux superficiels.

Les vestiges mis au jour correspondent à trois occupations anciennes dont la principale est datée de la seconde moitié du premier âge du Fer (autour du VI^e siècle av. J.-C.). Elle est précédée par une faible occupation à l'âge du Bronze final marquée par une unique petite fosse. La troisième occupation ancienne se place au début de l'Antiquité. Sept datations radiocarbone ont été engagées et corroborent la chronologie établie par la céramologie.

Durant la phase hallstattienne, quatre fosses de grandes dimensions, dont trois polylobées, ont été creusées. Elles ont ensuite été comblées par des rejets domestiques : tessons de vaisselle céramique, fragments de sole de foyer, charbons de bois, blocs lithiques dont une molette. Les trois plus grandes fosses présentent des alvéoles qui peuvent témoigner d'une succession de creusements liées à l'extraction de l'arène gneissique voire de blocs de gneiss non altérés pour celle se trouvant le plus au sud (fig.). La quatrième fosse étendue, située au sud-est de l'emprise, a pu servir de fosse-atelier.

L'occupation antique est marquée par un fossé traversant l'emprise de fouille au sud. Il présente une orientation ONO-ESE, perpendiculaire à la pente naturelle du terrain et possède un profil en V large de 2,80 m à l'ouverture pour une profondeur de 1,05 m. Ce fossé témoigne de la structuration du paysage. Des vestiges antiques, dont une *villa*, sont attestés sur la commune.

Au nord-est de l'emprise, l'arase d'un mur de terrasse, également perpendiculaire à la pente naturelle du terrain, a été mise en évidence. Son édification n'est pas précisément datée mais une mesure du radiocarbone permet de caler son abandon entre les débuts du V^e et du VII^e siècle apr. J.-C.

D'autres rares structures isolées, se rattachant à ces trois périodes chronologiques, ont été mises au jour mais aucune organisation ne s'en dégage. Pour les périodes des âges du Bronze et du Fer, l'habitat devait se trouver aux abords de l'emprise fouillée. Les structures et mobiliers hallstattiens mis au jour témoignent de la présence d'une communauté agraire



Condat-sur-Vienne - Rue Jules Ferry
Vue d'ensemble de la fouille

ayant pu pratiquer une activité artisanale spécialisée. L'élevage ne peut malheureusement être abordé, en raison de l'acidité du sol limousin qui provoque la disparition des ossements animaux.

La vaisselle céramique de l'âge du Fer réunit une documentation d'environ 500 tessons pour une vingtaine de récipients en NMI. Du point de vue fonctionnel, sa diversité renvoie à un faciès domestique et donc à un mode de vie largement sédentaire. Ce mobilier se compose en effet de jarres (fig.) et pots sans col à l'épaule ornés de cordons digités ou d'incisions, de jattes ou coupes ouvertes à bord simple et de formes mi-hautes carénées aux surfaces soigneusement lissées. La fréquence des restes de grandes jarres souligne en outre la place tenue sur le site par le stockage.

Deux des quatre grandes fosses hallstattiennes ont livré des fragments de sole rubéfiée en quantité significative, respectivement 20,8 et 1,8 kg. Exclusivement composés de restes de structures de combustion démantelées, la série d'éléments en terre cuite rend compte de la présence d'au moins deux soles foyères. Une des fosses protohistoriques a livré une série de restes homogène constituant une grande sole en argile enrichie en éléments minéraux. La surface lissée et plane et le revers rugueux témoignent d'un façonnage à même le sol. L'absence de perforation nous renvoie à une structure de cuisson à vocation culinaire, sans que l'hypothèse d'un four de potier à sole pleine ne puisse être complètement écartée.

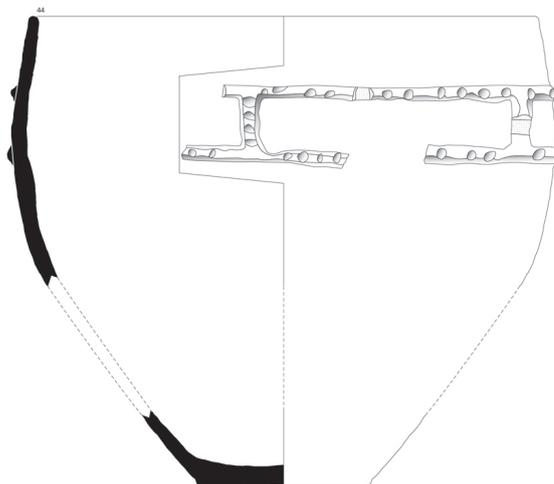
L'expertise carpologique, pratiquée dans une des fosses de l'âge du Fer, a permis de dénombrer 340 carporestes carbonisés, correspondant à 247 individus. La palette taxinomique est assez diversifiée avec six céréales identifiées (81 % de l'assemblage) et huit plantes sauvages (19 %). La palette céréalière est dominée par l'orge vêtue, complétée par le blé nu, les blés vêtus (amidonnier/épeautre et engrain) et un seul spécimen de millet. La flore sauvage compte 47 restes entiers estimés se



Condat-sur-Vienne - Rue Jules Ferry
Fosse en cours de fouille

rapportant principalement à l'avoine, puis au brome, au chénopode blanc et aux renouées gonflée et liseron. Cette dernière correspond à une messicole, adventice (mauvaise herbe) des cultures de céréales d'hiver. Les deux précédentes sont généralement considérées comme des adventices des cultures sarclées ou des semis de printemps, en particulier en zone humide s'agissant de la renouée gonflée.

Les analyses anthracologiques réalisées sur les prélèvements issus de deux fosses hallstattiennes renseignent tout d'abord sur un choix préférentiel du chêne comme combustible. Dans la fosse qui a livré des éléments de sole de foyer, il domine largement (85 %) et est exclusivement associé au hêtre. Ce choix pourrait être conditionné par une activité particulière nécessitant du bois à combustion lente. Bien qu'également largement majoritaire dans la deuxième fosse (88 %), le chêne y est associé à l'érable, au peuplier et à l'aulne. La présence de ces trois espèces permet de documenter le type de territoire d'approvisionnement : des formations secondaires héliophiles de bord de cours d'eau, lisière ou milieu humide.



Condat-sur-Vienne - Rue Jules Ferry
Vase en céramique modelée

Parmi les taxons reconnus figurent des plantes et des arbres se développant en milieu humide. Étant donné la présence de sources sur le site, les données carpologiques et anthracologiques suggèrent ainsi, d'une part, que des cultures céréalières étaient pratiquées à proximité immédiate de la zone d'habitat protohistorique et, d'autre part, qu'une partie des essences d'arbres a été prélevée de manière opportuniste dans l'environnement proche de l'habitat.

L'occupation du Domaine des Sources à Condat-sur-Vienne prend place au sein d'un corpus de dix-sept sites limousins datés entre le courant du premier âge du Fer (Hallstatt C2) et le début du second (La Tène ancienne). Plus précisément, il appartient à un petit groupe comprenant quatre autres établissements ruraux. Cet ensemble d'occurrences, encore relativement maigre, s'étoffe à un rythme soutenu depuis le début des années 2000.

Cousteaux Julien

Protohistoire

COUSSAC-BONNEVAL Chauffaille

Le diagnostic archéologique du domaine de Chauffaille, est lié à un projet de construction d'un parc à thème musical. Cette vaste propriété, qui se développe sur une superficie totale d'environ 150 ha, s'est constituée autour d'un ancien château, aujourd'hui détruit, et d'un riche patrimoine industriel du XVII^e siècle (forge, étang, bief et moulin) construit aux abords de la rivière La Boucheuse. De nos jours, le site s'articule autour d'un château, édifié aux environs de 1870, et d'un parc, nettement distincts des domaines agricole et forestier.

L'emprise accessible du diagnostic (154 396,04 m²), située au cœur du domaine, correspond à un plateau qui présente un dénivelé principalement orienté vers le sud et l'est. Sur ce secteur aucun indice archéologique

n'était identifié préalablement à l'intervention. La centaine de sondages réalisée a mis en évidence une petite occupation rurale de l'âge du Fer, matérialisée par deux structures fossoyées, dont une fosse-silo arasée. La quasi-absence de structures archéologiques sur ce site est probablement à mettre en relation avec l'aménagement du parc du domaine et de ses abords dans la seconde moitié du XIX^e siècle. La profonde transformation paysagère du site, avec la réalisation d'importants travaux de terrassement, comme l'atteste, entre autres, le comblement d'un large thalweg dans différents sondages, n'a pas été sans conséquence sur la conservation des vestiges archéologiques.

Beausoleil Jean-Michel

FEYTIAT

Rue de la Fontaine Saint Gaucher

C'est à la faveur d'un projet de construction individuelle qu'un diagnostic archéologique a été réalisé rue de la Fontaine Saint-Gaucher, sur la commune de Feytiat en Haute-Vienne. Réalisée le 5 décembre 2019, une opération archéologique a été prescrite par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. L'intérêt scientifique de cette intervention fait suite à la présence de vestiges d'occupation antique notamment au sein du hameau de Pressac. Le projet s'inscrit sur des plateaux au modelé vallonné marqué par un réseau hydrographique bien développé.

L'emprise du projet couvre une superficie de 1944 m². Trois tranchées ont été ouvertes et constituent une surface de 226,93 m² soit 11,75 % de l'emprise. Elles s'inscrivent dans un contexte de formations issues de l'altération du substrat cristallin sous la forme d'altérites sableuses.

Cette opération archéologique n'a pas permis la découverte d'une occupation ancienne.

Defaye Sophie

ISLE

Rue Robert Schuman

Répondant à une prescription du SRA – Site de Limoges, un diagnostic archéologique des parcelles BE 124, 130, 132 et 134, couvrant une superficie de presque 1,5 ha d'un seul tenant, a été mené par une équipe de l'Inrap en mars 2019. Le terrain domine un à-pic sur la rive droite de la Vienne, au lieu-dit « Les Hauts du Cluzeau » à Isle, ville située au sud-ouest de la communauté urbaine de Limoges. Situé à 265 m d'altitude sur un affleurement de granite à grain moyen dont l'exploitation, aujourd'hui arrêtée, a entamé la parcelle voisine, à l'ouest, de plusieurs cratères à ciel ouvert.

À l'extrémité est de l'emprise se trouve un remblai anthropique qui est venu combler une brusque rupture de pente visible à la surface du substrat. Elle correspond peut-être à un ancien aménagement de terrasses de cultures, qui se développeraient hors emprise vers l'est. L'épisode de remblaiement, qui marque l'abandon de la première phase, est récent, pouvant être attribué, en chronologie relative, à l'époque contemporaine.



Isle - Rue Robert Schuman - Mur de clôture en pierre sèche

Quatre fossés drainants, plus anciens, ont été identifiés dans la partie médiane du terrain ; l'absence totale de mobilier archéologique ne permet pas de leur attribuer une datation.

Dans la partie ouest de l'emprise existent deux carrières individuelles d'extraction de matériaux de construction, de forme circulaire et mesurant 6 à 8 m de diamètre. Ce sont probablement ces excavations qui ont fourni les pierres nécessaires à l'édification d'un remarquable mur-clôture de pierres sèches qui borde à l'ouest la parcelle BE 133 sur une longueur d'environ 80 mètres.

La facture soignée du mur ouest est remarquable (fig. 1). Son édification pourrait être d'origine médiévale, comme ceci a pu être attesté pour de tels ouvrages constituant des limites de domaines (exemple du mur d'enceinte seigneuriale de Sainte-Feyre, en Creuse). Le lieu-dit « Les Hauts du Cluzeau » n'est pas mentionné sur le cadastre napoléonien en tant qu'espace habité.

Ce mur pourrait néanmoins constituer le reste d'une limite de domaine agricole, peut-être celui du Bas-Cluzeau, propriété acquise en 1893 par Léobon Parant pour en faire l'asile d'aliénés de Naugeat.

C'est de la partie nord de l'emprise que proviennent les éléments les plus anciens : un trou de poteau très arasé et une fosse d'à peine 1 mètre de largeur et un peu plus de longueur, de forme irrégulière. L'une des parois indurée et rubéfiée, permet de penser qu'elle a accueilli une combustion. Ces deux structures, qui n'ont livré aucun mobilier, pourraient appartenir à une occupation plus vaste qui se développait sur les parcelles situées au nord. De par leurs caractéristiques et leur position stratigraphique, les deux fosses seraient vraisemblablement protohistoriques.

Ces quelques indices archéologiques témoignent, pour le terrain concerné, d'une fonction longtemps dédiée, durant toute la période historique à des activités agraires annexes et temporaires, comme le confirme la rareté des éléments de mobilier archéologique, qui se limitent à deux fragments de tuiles d'époque moderne /

contemporaine et deux tessons de céramique dont l'état de conservation est très mauvais. Un seul d'entre eux pourrait être d'origine protohistorique.

Jamois Marie-Hélène

Âge du Fer,
Gallo-romain

ISLE La Chabroulie

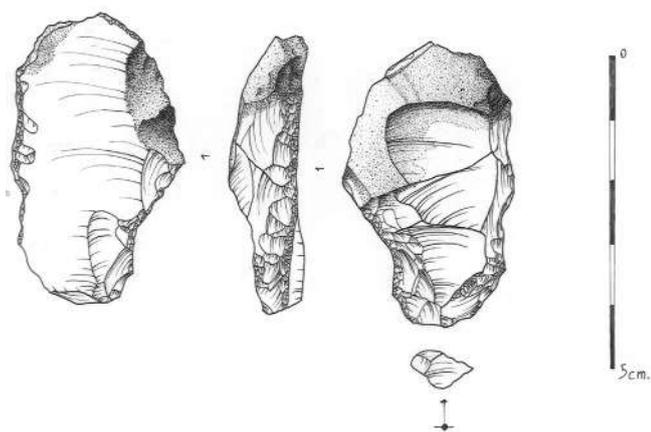
Un projet de lotissement a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique au lieu-dit La Chabroulie sur la commune d'Isle (Haute-Vienne) située à 5 km au sud-ouest du centre-ville de Limoges. Les parcelles concernées couvrent 7,2 ha et occupent le rebord de plateau et le haut du versant nord de la Vienne, situé entre 318 et 295 m d'altitude. À 700 m vers le sud-est, la rivière s'écoule à 230 m d'altitude. Différents passages à gué de la rivière sont répertoriés sur la commune d'Isle dont le plus proche est celui de Verthamont. La position topographique des parcelles constitue un critère favorable à l'implantation d'occupations

humaines préhistorique ou historique. Des indices de sites néolithiques sont d'ailleurs référencés sur ce versant, ainsi que des occupations antiques.

Les trente-neuf tranchées réalisées ont permis d'explorer 6 712,98 m² soit 8,9 % de la surface prescrite et 9,6 % de la surface accessible. 265 faits ont été inventoriés au cours du diagnostic. Ils sont répartis dans 33 tranchées sur les 39 ouvertes. Les résultats archéologiques comprennent la découverte hors stratigraphie d'un outillage en silex probablement néolithique, d'un établissement rural de la fin du Second âge du Fer, et d'une occupation antique



Isle - La Chabroulie
Stratigraphie du comblement du fond du fossé sud de l'enclos (F8.17) et détail du dépôt d'une amphore italique républicaine, vers l'ouest



Isle - La Chabroulie

Outillage en silex (cénonanien ?) datant probablement de la Préhistoire récente

du Haut-Empire. Les vestiges apparaissent à une profondeur comprise entre 0,35 m sur la partie nord de l'emprise et 0,80 m au maximum au sud-ouest.

Au nord de l'emprise, un éclat en silex noir (cénonanien ?) a été ramassé à 0,30 m de profondeur lors du décapage de colluvions limono-sableuses brun clair recouvrant le substrat. L'éclat a été retouché pour créer un outil qu'il est difficile de caractériser (briquet ?) mais qui pourrait dater de la préhistoire récente.

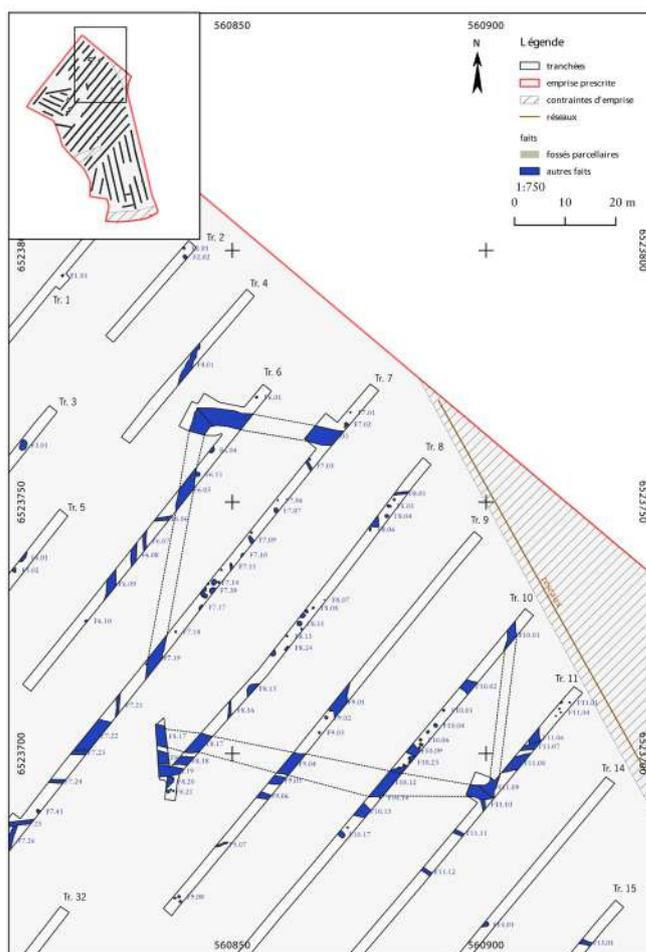
L'occupation principale comprend un enclos fossoyé quadrangulaire, probablement carré, de 68 à 70 m de côté dont deux angles et trois côtés ont été reconnus. Il couvre une superficie évaluée à environ 4800 m². Les côtés de l'enclos sont globalement orientés selon les points cardinaux. L'enclos est délimité par un fossé de 1,25 à 1,50 m de profondeur présentant un profil en V tronqué. La largeur du fossé varie d'1,60 m (côté est) à 5 m (côté sud). Le côté sud de l'enclos se poursuit vraisemblablement vers l'ouest. À l'intérieur de l'enclos, les vestiges observés comprennent 51 faits dont 26 trous de poteau, 18 fosses et 7 tronçons de fossés. Au moins trois concentrations surtout à l'ouest et au centre de l'enclos pourraient indiquer l'emplacement de bâtiments sans qu'un plan ou une organisation cohérente ne transparaissent.

Un fossé orienté nord-sud part de l'angle sud-est de l'enclos et constitue vraisemblablement un élément du parcellaire laténien qui se développe au sud de l'enclos sur le versant où une soixantaine de tronçons de fossés ont été repérés. Si de nombreux fossés participent au parcellaire moderne et contemporain, quelques-uns appartiennent clairement à l'occupation laténienne de par leur orientation et le mobilier qu'ils ont livré. Ainsi deux fossés sont parallèles et distants de 70 m et 100 m au côté sud de l'enclos. Ils participent clairement à l'organisation de l'espace autour de l'enclos et ont tous deux livré du mobilier céramique de la fin du Second âge du Fer. Dans ce secteur on recense également deux fosses et un petit groupe de trous de poteau qui incitent à penser que la découverte de petits bâtiments ou de structures d'activité annexe, non détectés par les tranchées est possible. De même quelques structures dont deux d'entre elles ont

donné du mobilier protohistorique qui suggèrent une occupation lâche au nord-ouest de l'enclos.

Au sud-ouest de l'enclos, un paléo-chenal actif lors de l'occupation du Second âge du Fer complète le paysage environnant l'enclos. Il est longé par un fossé orienté nord-est/sud-ouest qui participe également à l'organisation du site.

Le mobilier céramique attribuable à la fin du Second âge du Fer compte 490 restes (NR) provenant d'au moins 27 individus dont 18 vases en céramique modelée et 9 amphores vinaires italiques républicaines (NMI). L'assemblage du matériel céramique est assez homogène et évoque une occupation de la seconde moitié du II^e siècle et du début du I^{er} siècle av. J.-C. (LT D1-LTD2a). Toutefois quelques éléments typologiques comme des lèvres d'amphore italique républicaine associés à 2 fragments de céramique grise fine tournée (*Terra Nigra*) invitent à supposer l'existence d'une phase plus récente LT D2b (vers 60-30 av. J.-C.). Si l'essentiel du matériel céramique est issu des fossés et de quelques fosses ou trous de poteau, un lot céramique comprenant 44 tessons en céramique modelée et 6 fragments d'amphore italique républicaine a été recueilli au sein de colluvions dans



Isle - La Chabroulie
Plan de l'enclos laténien

la partie basse du versant au sud-est de l'emprise. Il témoigne de phénomène d'érosion du site.

Enfin, une occupation antique a pu être détectée à l'intérieur de l'enclos dans l'angle sud-est grâce à la découverte de céramique antique dans 4 structures en creux : un trou de poteau, une fosse et deux fossés dont le fossé sud de l'enclos. Le mobilier céramique compte 240 restes (NR) qui démontre la réoccupation du site

au Haut-Empire sur une période assez courte centrée autour du II^e, ou plus favorablement du III^e siècles ap. J.-C. Il n'est pas exclu que cette occupation soit plus étendue que ce qui a été perçu au diagnostic.

Roncier Catherine

Âge du bronze,
Âge du Fer

ISLE Le Génétie Kronosol

Le diagnostic préalable à un projet de centrale photovoltaïque (par Kronosol), au lieu-dit Le Génétie à Isle (Haute-Vienne), a été réalisé sur une surface prescrite de 315 703 m². Il s'est révélé très positif, avec la mise au jour de deux occupations principales. La première, localisée sur un replat et entièrement circonscrite au sein de l'emprise du diagnostic sur une surface estimée à 250 x 190 m, concerne le Bronze final / 1^{er} âge du Fer. Outre de probables emplacements de maisons entourées de fossés d'extraction de matériau ayant piégé les vestiges des fonctionnements domestiques, un remarquable alignement de structures de combustion, possibles fours à pierres chauffantes (Fig.1), invite à considérer la nature de cet établissement.

Ensuite, deux secteurs bien séparés dans l'espace ont livré les restes d'un (ou deux ?) enclos fossoyé(s) plus ou moins quadrangulaire, datables de la Tène finale (fin du II^e s. av. J.-C. et siècle suivant).

Les difficultés de lecture des structures d'une part, et l'état d'érosion d'autre part ne nous ont pas permis de cerner la totalité des implantations. Cependant, l'enclos du NE paraît avoir eu une fonction domestique attestée par la présence de deux bâtiments trapézoïdaux sur poteaux interprétés comme des greniers, ainsi que d'un silo. Nous pouvons tenter d'estimer la partie « nucléaire » de l'occupation du NE sur une surface d'environ 100 x 100 m, au sein d'une partie plus vaste et mal caractérisée, de l'ordre de 200 x 125 m. En ce qui concerne le secteur du centre-ouest, l'état d'érosion est intense sur un secteur difficile à estimer, au minimum de l'ordre de 50 x 40 m.

Enfin, une unique structure antique a été mise en évidence, tandis qu'un certain nombre de fossés, fosses et trous divers doivent se rapporter à la fréquentation historique essentiellement agricole des lieux. La présence de rocher affleurant sur des terrains

bordant l'ancienne route de Limoges à Aix-sur-Vienne explique en outre la présence d'au moins une carrière de pierres de construction, d'âge moderne ou plus probablement contemporain.

Poissonnier Bertrand



Isle - Le Génétie Kronosol
Alignement de structures de combustions (probables fours à pierres chauffantes)
à moitié fouillées, en direction du SO. Bronze final / 1^{er} âge du Fer

LIMOGES

Réaménagement Porte-Panet, place Saint-Étienne

La Mairie de Limoges réfléchit à l'aménagement des parcelles bordant à l'est la place Saint-Étienne à Limoges, au pied de la cathédrale. Un diagnostic en 2006 suivi d'une fouille en 2008 ont mis en évidence une très belle voie de la fin de l'Antiquité et/ou du début du Moyen Âge dont la bande roulante était dotée de grandes pierres taillées juxtaposées. Or, le prolongement de cette voie se situe dans la parcelle EO 350 concernée par le présent diagnostic. Le but de cette intervention était donc tout d'abord de vérifier si la voie se poursuivait jusque-là, si elle y était conservée, à quelle profondeur et dans quel état.

Cette parcelle se situe immédiatement au nord de la fouille réalisée en 2008 qui avait révélé des vestiges allant de l'Antiquité à nos jours et cette fameuse voie qui devait initialement longer le baptistère paléochrétien de Limoges.

En 2015, un diagnostic avait déjà été réalisé dans la partie orientale de cette même parcelle dans le cadre de l'agrandissement d'un bâtiment de l'école Louise de Marillac. Les deux sondages ouverts alors ont été creusés très profondément au travers d'épais remblais entre lesquels ont été entrevus quelques niveaux de circulation et quelques maçonneries.

Les fouilles menées dans la cour du Musée de l'Évêché, de l'autre côté de la cathédrale, en 2004 et 2007 avaient révélé la présence d'un vaste fossé défensif du Moyen Âge classique, jamais mentionné par les textes mais soupçonné par certains auteurs à partir du parcellaire subsistant encore au nord de la cathédrale, mais interprété comme le castrum du Bas Empire. L'étude parcellaire permet d'imaginer que son tracé passait à proximité, voire sous la parcelle concernée par ce diagnostic. Les sondages de 2015 avaient bien mis en évidence une vaste excavation dans le terrain naturel mais n'avaient pas permis de l'identifier au fossé recherché de façon certaine. C'était donc la seconde ambition de la présente intervention que de tenter de répondre à la question de la présence ou non de ce fossé défensif.

Trois sondages ont été creusés à l'aide d'une pelle mécanique à godet lisse au travers de la parcelle en jardin de 322 m². Ils représentent 80 m² d'ouverture, soit près de 24,8 % de la surface prescrite. 20 structures ont été mises en évidence, dont 6 portions de murs, un solin, 7 fosses, un foyer, une excavation (fossé ou cave), une voie et deux dépôts de graines.

Aucun niveau antique n'a été observé. Concernant la voie repérée au sud en 2008, les sondages profonds réalisés permettent de soupçonner que cette voie n'existe plus dans ce secteur, probablement détruite par les aménagements ultérieurs.

Malgré les ambitions de ce diagnostic d'enfin caractériser la grande excavation s'ouvrant dans le substrat, la trop grande profondeur d'apparition de celui-ci et donc des parois et du fond de cette dernière n'a pas permis de définir sa fonction précise. On peut imaginer que l'on a ici affaire à un ancien fossé, peut-être contemporain de ceux de première génération qui cernent le Château creusés entre le X^e et le XII^e siècle. Il pourrait avoir été comblé et abandonné dans le courant du XIII^e siècle lors de l'agrandissement des enceintes urbaines.

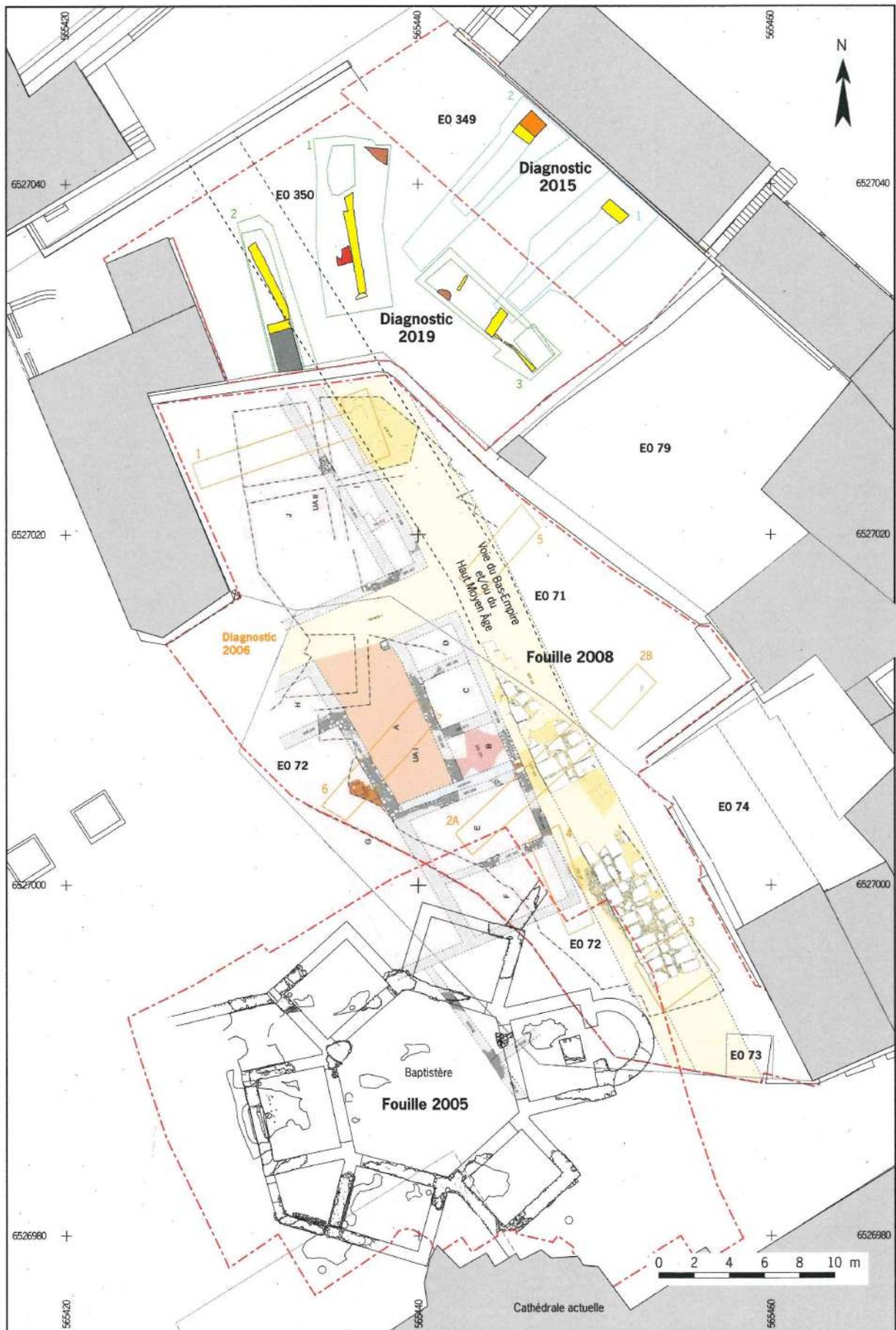
La majeure partie des vestiges mis au jour en 2019 appartiennent à une occupation datée du XIV^e et/ou du XV^e siècle. Les cotes d'altitude permettent de poser comme hypothèse que les niveaux de sol de terre battue mis en évidence dans les sondages de 2015 et 2019 et lors de la fouille de 2008 appartiennent à une ou plusieurs unités de construction ayant fonctionné concomitamment.

Les sols des différents espaces délimités par des murs ou des solins étaient composés de terre battue. Des amas de graines ont été retrouvés en deux endroits. Contre le parement ouest de l'un des murs de refend était aménagé un foyer (F102) à l'aide de dalles de pierres. Les niveaux de terre battue conservaient à leur surface de fortes traces de rubéfaction. Ils étaient ensuite partout scellés par une couche compacte de fragments de tuiles sans doute liée à la destruction des toitures de l'édifice. Des traces de réoccupations ponctuelles ont été distinguées.

La fonction de ces bâtiments n'est pour le moment pas clairement définie. Il semble difficile d'en faire des habitations du fait de la distribution des salles et de la rareté des structures à caractère domestique, hormis les foyers. Il pourrait s'agir d'espaces liés à du stockage, notamment de denrées. Au vu du nombre de bâtiments et de leurs dimensions, ces espaces de stockage pouvaient être la propriété de l'évêque ou des chanoines qui assuraient peut-être la distribution des grains.

Cette phase d'occupation marque un tournant dans l'évolution du site car c'est la première fois depuis l'Antiquité que des bâtiments s'implantent sur la parcelle. Ce fait est très calé chronologiquement : tous les indices récoltés se situent dans la fourchette XIV^e-XV^e siècles.

Au sud de l'emprise, l'empierrement d'une voie large de près de 3,40 m a été mis au jour. La stratigraphie semble indiquer que cette voie a perduré bien après l'abandon du bâtiment adjacent : au moins quatre recharges de voies ont été individualisées avant son abandon. Cette voie devait respecter sensiblement le tracé du mur de terrasse séparant encore les



Limoges - Porte Panet - Place Saint-Etienne
 Plan des diverses interventions archéologiques menées au nord de la cathédrale (Maniquet 2005, Denis 2006, Denis 2018, Maniquet 2019).

parcelles. Elle pourrait correspondre à la rue nommée au XVI^e siècle rue de la Banne qui s'étendait alors de la place des Bancs Charniers (place Haute-Cité actuelle) à la fontaine de la Chenau qui se trouvait rue Porte Panet. Elle fut sans doute abandonnée lors de l'installation du couvent des Religieuses Urbanistes de Sainte-Claire à partir de 1619.

Par la suite, après la destruction des édifices par incendie et l'apport d'un important remblai, de grandes fosses ont été creusées dans la parcelle. Deux d'entre elles s'apparentaient à de vastes fosses à chaux, un lit de chaux couvrant leur fond ou comblant leur base. Certains creusements ont livré une grande quantité de mobilier céramique datable des XVII^e et XVIII^e siècles. Ces fosses sont sans doute à mettre en relation là encore avec l'installation des Religieuses Urbanistes de Sainte-Claire. Cette parcelle qui était intégrée dans leur enclos a pu servir de zone de prélèvement de terres pour l'aménagement de leurs terrains ou de zone de travail lors de la construction des édifices de la communauté.

Dans une dernière phase que l'on peut placer au XIX^e ou au XX^e siècle, un dernier remblai a été apporté sur l'ensemble de la parcelle. Il n'a en général pas livré de mobilier, hormis à l'extrémité est du sondage 1 de 2015 où il recelait de nombreux fragments de céramique datable de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle.

Ce diagnostic apporte des informations essentielles complétant celles faites en 2015 sur la même parcelle et sur la fouille menée sur les parcelles voisines au sud en 2008. La grande profondeur des vestiges et la présence d'une occupation intéressante à sa surface ont empêché de mieux visualiser l'excavation ouverte dans le substrat et surtout de certifier la présence du fossé défensif.

Les vestiges mis au jour sont très cohérents, peu perturbés et relativement bien conservés. Leur fouille extensive permettrait sans aucun doute la compréhension d'un épisode important de l'histoire de la Cité de Limoges.

Maniquet Christophe

Époque contemporaine

LIMOGES Avenue Saint-Éloi

Un suivi archéologique de travaux a été prescrit dans le cadre du réaménagement de l'avenue Saint-Éloi à Limoges. Les travaux consistaient en la réalisation de fosses de plantations, la réfection de la voirie et des trottoirs et la reprise du collecteur d'eau pluviale situé au centre de l'avenue.

Bien que situé à proximité de la limite nord-occidentale de la ville antique d'*Augustoritum* dans la partie haute de l'avenue, les décapages et sondages n'ont pas permis de mettre au jour des vestiges antérieurs à la période contemporaine.

Jusqu'au milieu du XIX^e s. ce secteur est occupé par de grands prés. La réalisation de l'avenue et du quartier des Émailleurs en 1879 ont fortement modifié la topographie du secteur comme il a été possible de le voir grâce aux différents logs pratiqués tout au long de l'avenue.

Le rare mobilier mis au jour provient de remblais constitués par les déchets d'activités porcelainières.

Sartou Aurélien

Médiéval et Moderne

LIMOGES Rue Montmailler et rue des Anglais

Le projet de réaménagement de la rue des Anglais et de la rue Montmailler a nécessité un diagnostic archéologique préalable. Si ces rues font aujourd'hui partie intégrante du tissu urbain de Limoges, elles se développent au nord-ouest des pôles médiévaux et au nord de la ville antique. Ce quartier a fait l'objet, jusqu'alors, de très peu d'interventions archéologiques. La puissance stratigraphique et l'ancienneté des occupations y restaient jusque-là méconnues. On sait, d'après les sources historiques, que la rue Montmailler a été empruntée en 994 lors du pèlerinage au Mont Jovis avec les reliques de Saint Martial, réalisé dans

l'espoir de mettre fin au Mal des Ardents, épidémie liée à l'ergot de seigle qui a décimé une partie de la population.

Au total, treize sondages ont été ouverts dans l'emprise prescrite de 5 390 m² : trois dans la rue des Anglais et dix dans la rue Montmailler, représentant près de 2,7 % de la surface prescrite. 50 structures ont été mises au jour. Si aucune trace d'implantation préhistorique, protohistorique, ni même antique n'a été mise en évidence, les périodes médiévale, moderne et contemporaine sont quant à elles bien représentées.

Les états les plus anciens ne sont pas antérieurs au XIV^e siècle.

Les vestiges rencontrés consistent en un vraisemblable vaste fossé défensif, des niveaux de circulation attribuables à deux voies distinctes, des caves et des constructions modernes et contemporaines.

Les sondages ouverts rue des Anglais ont mis en évidence le remplissage d'une vaste structure qui pourrait être un fossé. Cette interprétation demeure délicate dans la mesure où ni les bords ni le fond n'ont été atteints. S'il s'agit bien d'un fossé, il pourrait être contemporain de l'enceinte du XIII^e siècle ou bien avoir été creusé au XVI^e siècle lors d'une phase de renforcement partiel du système de fortification. Le cas échéant, il pouvait être destiné à enclore le faubourg Montmailler. Il est impossible, à partir des recherches réalisées, d'estimer les dimensions du fossé entrevu, ni même de savoir s'il était doublé d'une muraille.

Des voies qui ont perduré dans le temps ont été mises en évidence dans les rues concernées par cette intervention. Dans la rue des Anglais, la superposition de plusieurs niveaux de voie empierrés reposait directement à la surface du remplissage du fossé évoqué plus haut. Étant donné l'orientation de nos sondages et la présence de très nombreux réseaux, il a été impossible de définir la largeur de la chaussée primitive. Si l'on retient l'hypothèse selon laquelle le fossé sur lequel s'installe cette voie est datable du XVI^e siècle, cette dernière remonterait au plus tôt au XVII^e siècle. La rue actuelle pérennise cette ancienne voie et son tracé conserve celui du fossé antérieur.

Dans la rue Montmailler, ce sont quatre à six niveaux de voie séparés par des couches de roulement et/ou des remblais qui ont en général été identifiés en stratigraphie. Les plus anciens reposaient sur la surface décapée et aplanie du terrain naturel. Au nord de l'emprise prescrite, le niveau de circulation correspondant au troisième état de cet axe a été aménagé au fond d'une cavée profonde de 0,80 m. La voie reconnue a fonctionné visiblement sans interruption, avec des exhaussements, des recharges et même de légères modifications d'orientation ou d'emprise au cours du temps, depuis le XIV^e siècle.



*Limoges - Rue Montmailler et rue des Anglais
Petit vase en porcelaine à décor moulé*

Dans la partie sud de la rue Montmailler, une vraisemblable cave a été partiellement reconnue. Son remplissage a livré deux tessons de céramique du XIV^e ou du XV^e siècle qui pourraient témoigner de son abandon à la fin du Moyen Âge.

Dans la rue des Anglais, anciennement plus étroite qu'aujourd'hui, des murs cloisonnaient des espaces, semi-enterrés ou non, installés sur le comblement du fossé antérieur. Un accès de cave a été reconnu. Le mobilier retrouvé dans ces espaces permet de placer leur abandon au XIX^e siècle.

Les résultats issus de ce diagnostic permettent de confirmer l'intérêt archéologique de ce secteur de la ville de Limoges. L'hypothèse majeure reste celle de l'existence d'un important fossé défensif, peut-être creusé lors des Guerres de Religion et dont une partie du tracé serait restituée par la rue des Anglais.

Maniquet Christophe

LIMOGES

Amphithéâtre – Jardin d'Orsay, tranchées de réseaux

Gallo-romain

Cette opération a été réalisée à la suite d'affouillements dans des parcelles contenant l'amphithéâtre antique d'*Augustoritum* (classé MH) situé sous le Jardin d'Orsay. Ces tranchées ne figuraient pas dans le projet global d'aménagement du Jardin d'Orsay et deux maçonneries de l'amphithéâtre ont été coupées par ce creusement. De l'autre côté du monument, une évacuation d'eau pluviale non prévue contre la rampe d'accès PMR a atteint l'arase supérieure d'un mur. Dans les deux secteurs, les travaux ont été arrêtés afin d'examiner les coupes et de localiser précisément les structures découvertes.

Aucun des murs n'avait été précédemment mis au jour et l'altitude d'apparition des vestiges est inédite. Les murs présentent des traces de destructions anciennes et récentes. On observe notamment qu'ils n'ont plus de parement, et celui-ci paraît avoir été arraché et récupéré comme en témoigne un moellon résiduel sur une face ; il s'agit donc d'élévation plutôt que de fondation. Les observations stratigraphiques livrent des niveaux de jardin, puis de démolition, mais la faible profondeur des tranchées ne suffit pas à apporter d'autres éléments.

Lecat Zénaïde

LIMOGES

Les Portes Ferrées

Le diagnostic préventif conduit préalablement au projet de déconstruction des immeubles 15 à 31 rue des Portes Ferrées et de réhabilitation en éco-quartier a concerné les parcelles EW 249, 437 et 439 p de la commune de Limoges.

Cette intervention est documentée par neuf tranchées mécaniques réalisées dans les aires de stationnement et les voies de desserte situées aux pieds des immeubles, encore en élévation au moment de l'intervention.

La stratigraphie mise en évidence à l'occasion de la réalisation de ces tranchées témoigne des travaux mis en œuvre lors de la construction de ce quartier au

cours des années 1970. Ainsi, les enrobés scellent des apports de remblais dont l'épaisseur varie entre 0,50 m au-devant du bâtiment 25 (tranchées 8 et 9) et 1,80 m à proximité du bâtiment 15 (tranchée 5). Ces matériaux ont été déversés sur le substrat, probablement dérasé au préalable.

Aussi, les tranchées de diagnostic réalisées n'ont pas permis la découverte d'indices témoignant d'une fréquentation ou d'une occupation ancienne de ce secteur surplombant la Vienne en rive gauche, à quelques encablures du pont Saint-Martial.

Méténier Frédéric

LIMOGES

Place Saint-Pierre, rue du Collège

Moyen Âge,
Époque contemporaine

L'intervention archéologique a concerné l'une des nombreuses parties d'un important réseau souterrain se développant sous l'actuelle place Saint-Pierre, ancien marché « au gras » médiéval établi entre l'église Saint-Pierre-du-Queyroix, l'enclos de l'abbaye Saint-Martial et l'ancien collège, devenu Lycée Gay-Lussac. L'ensemble de caves s'étend à la fois sous la place et les maisons anciennes encore conservées ou détruites en formant un réseau complexe de cavités connectées les unes aux autres suivant un processus fréquent à Limoges d'expansion progressif du domaine souterrain au cours des siècles. L'origine d'une partie

des cavités s'étendant sous la place et ses abords pouvant cependant être fixée dès au moins le XIII^e siècle comme en témoigne l'une des rares sources écrites concernant les souterrains de Limoges issue des registres consulaires (vers 1220) où l'on mentionne « *lo cluzeu que es soz le graas deu Quairoi* ».

L'opération a été motivée par l'urgence de travaux de confortement d'une partie du réseau sous les voies publiques à l'initiative de Limoges Métropole et réalisés par la société Althésis. Elle concernait une zone où une équipe de l'association ArchéA avait repéré en 2006 un important amas de céramiques jonchant le sol de la

zone de passage obligée pour la réalisation des travaux de mise en sécurité de la cavité, imposant l'intervention archéologique. Etant donné les délais extrêmement contraints précédant les travaux eux-mêmes, l'intervention archéologique, menée avec plusieurs membres d'ArchéA, a consisté à mener le prélèvement méthodique de l'amas céramique couvrant environ 3 m² et documenter l'architecture de la salle concernée dans la perspective de l'étude future de l'ensemble du réseau bénéficiant d'une topographie établie par le service de l'urbanisme de la Ville de Limoges.

L'enregistrement des vestiges céramiques a reposé pour la couche supérieure visible sur une lasergrammétrie (E.Balbo, ArchéA/Dédales), puis, en cours de fouille par le relevé systématique de chaque élément en place avant prélèvement. L'ensemble est formé d'une demi-douzaine de vases en grès de grandes dimensions (jarres (à huile ?), jattes ou cuves de type « charnier »). La fouille du sol sous l'amas a en outre révélé la présence d'une fosse à ouverture circulaire aménagée dans le sol rocheux de la salle, malheureusement non exploitable du fait de son ennoisement permanent.

L'analyse en cours des pièces céramiques devrait permettre de préciser leur fonction et leur datation, vraisemblablement récente (XVIII^e à début XX^e s.),



Limoges - Place Saint-Pierre - rue Dalesme - rue du Collège
Photogrammétrie de la cave avec les vases

ainsi que l'origine du dépôt : rejet de vases utilisés dans l'en-bas de maisons détruites lors de l'extension des bâtiments du lycée Gay-Lussac dans les années 1960 ou bris en place de vases stockés dans la salle souterraine. Quoiqu'il en soit cette découverte exceptionnelle est de nature à contribuer à la connaissance des monuments souterrains de la ville de Limoges.

Conte Patrice

Médiéval

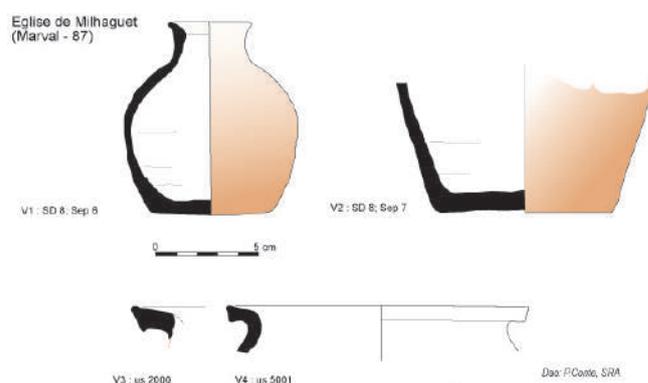
Époque moderne

MARVAL

Église de l'Assomption de la très Sainte Vierge de Milhaguet

L'opération de diagnostic archéologique, dans et aux abords de l'église de l'Assomption de la très Sainte-Vierge de Milhaguet (commune de Marval, 87), s'est déroulée du 7 au 18 octobre 2019. Les résultats de l'opération nous permettent de dire qu'au Moyen Âge existait un cimetière antérieur au XIII^e siècle avec la découverte d'une tombe rupestre « anthropomorphe ». Ce dernier était peut-être accompagné d'une église ou d'une chapelle qui fut liée à l'ordre des Hospitaliers au XV^e siècle. Les fondations de plusieurs murs, découvertes au nord de l'église actuelle, indiquent l'ancienne présence de bâtiments qui peuvent être liés à une commanderie. De l'église primitive, nous avons pu mettre au jour une partie du mur nord du chœur et les vestiges d'un support de sol.

La seconde église a été construite après une importante phase de démolition et de nivellement du site. De nombreux éléments de l'ancien édifice ont été réutilisés. La nouvelle église semble avoir été reconstruite en accord avec les nouvelles directives



Marval - Église de Milhaguet
Céramiques issues du diagnostic (les pièces 1 et 2 proviennent de sépultures)

du concile de Trente, soit après la première moitié du XVI^e siècle. La nouvelle nef a accueilli une forte densité de tombes.

Paya Didier

MARVAL

Château de Marval

Dans le cadre d'un contrôle scientifique et technique du service régional de l'archéologie accompagnant un projet de restauration, des observations stratigraphiques succinctes ont été réalisées sur les élévations et en particulier les toitures du château de Marval. L'attribution de certaines constructions aux périodes médiévales et modernes se fondant jusqu'à présent sur la typologie de certains aménagements (baie, escalier, ouvertures de tir...), l'objectif principal consistait à appréhender l'assemblage des charpentes et vérifier la présence de

bois d'œuvre susceptibles de fournir des échantillons pour des datations par dendrochronologie. L'analyse a révélé une reconstruction intégrale des toitures à la période moderne, sans emploi clairement attribuable à un état antérieur. Dans les conditions d'intervention et de conservation des vestiges, la démarche n'a finalement pas suscité de datations.

Bouvard Patrick

Moyen Âge

LA PORCHERIE

Châteaueux

La seconde année de la fouille programmée du site castral de Châteaueux matérialisé par une motte et des vestiges périphériques avait pour objectif premier de conforter les premières découvertes de 2018 (cf. BSR précédent) et de poursuivre l'évaluation du potentiel du site afin d'engager un premier programme de recherche triennal élaboré par le SRA et l'association ArchéA.

Préalablement aux travaux de fouille, une nouvelle campagne de prospection géophysique a été menée par Guillaume Bruniaux et Vivien Mathé (univ. La Rochelle, umr 7266) axée sur l'extension des surfaces étudiées en résistivité électrique apparente. L'analyse des résultats fait apparaître plusieurs nouvelles anomalies dans la vaste parcelle attenante à la motte que les recherches futures devraient appréhender par la fouille. L'inventaire des sources écrites concernant le lignage de La Porcherie a également été poursuivi par Christian Rémy : à la première mention du castrum, vers la fin du XIe s. s'ajoutent désormais de nombreuses pièces évoquant la seigneurie de La Porcherie et les familles satellites jusqu'au XVIe s. mais également la « ville » de La Porcherie et ses fortifications en 1583.

La fouille s'est axée sur les deux secteurs engagés en 2018 : l'ancienne tranchée ouverte fin XIXe dans le flanc de la motte et la zone de la prairie contigüe où des premiers murs et vestiges *a priori* contemporains de la motte avaient été repérés l'an passé (sct.1). Dans ce premier secteur, il s'agissait d'approfondir le repérage stratigraphique initié précédemment sur deux mètres de haut. On a donc mené cette année mécaniquement l'exploration suivie par le relevé de la coupe sur 5 mètres de hauteur totale après sécurisation du secteur. Si la fouille n'a pas permis d'atteindre le paléosol contemporain de l'édification du tertre, situé au moins deux mètres plus bas, elle a permis de relever une stratigraphie plus complète que l'an passé, confirmant le mode de construction par alternance

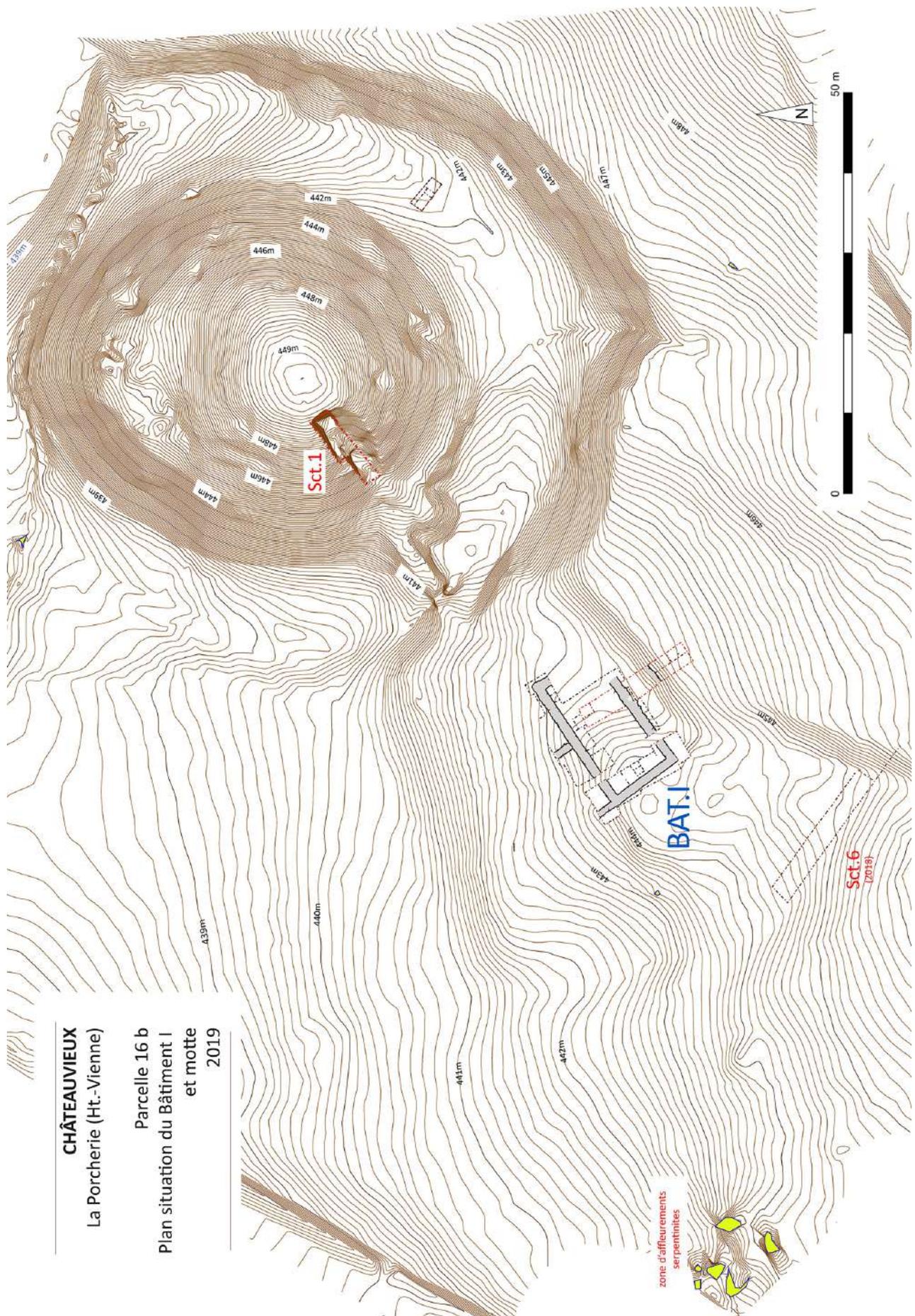
de couches pierreuses et couches de sable damé. Une nouvelle lentille cendreuse, stratigraphiquement inférieure à celles datées en 2018 a livré une nouvelle datation calibrée 776 à 975 ap. J.C. (prob.à 88,4% entre 800-975 calAD. Ly.16861).

A une trentaine de mètres du fossé ceignant la motte, l'ouverture de deux sondages en 2018 sur une forte anomalie géophysique avait permis la découverte de plusieurs murs. Trois d'entre eux formant le côté d'une construction construite avec soin, formée de fondations en tranchées réalisés avec des blocs en serpentine prolongés par des murs épais (1.10m) en maçonnerie de gneiss et amphibolites. L'extension du décapage sur environ 200 m² permet désormais de définir une vaste construction, le mur le plus long (Mr.03, env. 10 m de long) de 2018 ne s'avérant plus être, au final, le gouttereau de l'édifice mais l'un de ses pignons. La construction, encore partiellement dégagée correspondrait à un bâtiment important, fort probablement résidentiel, comme en témoigne également la présence de trois fragments d'une colonnette en calcaire évoquant la présence d'une baie à l'étage. Bien que non totalement dégagées les murs de l'édifice connus permettent de fixer désormais l'emprise hors œuvre du bâtiment à 180 m² (10 x 18 m). Deux autres segments de murs accolés au gouttereau nord-ouest suggérant la présence d'un autre bâtiment (ou pièce) accolée à la construction la plus importante. Le mobilier reste encore rare, même si la fouille des niveaux d'occupation associés livre un peu de céramique que l'on peut attribuer à un large Xe-XIIe s. Mais c'est surtout l'étude du mobilier métallique (Nicolas Portet, Landarc), en particulier une série de 6 fers de traits, qui permet, à titre d'hypothèse, d'évoquer une datation resserrée aux XIe-XIIe s.

Enfin l'étude de terrain a été complétée par une première approche de la géologie très spécifique du

CHÂTEAUVIEUX
La Porcherie (Ht.-Vienne)

Parcelle 16 b
Plan situation du Bâtiment I
et motte
2019



La Porcherie - Châteauvieux
Plan des zones étudiées en 2019



*La Porcherie - Châteauevieux
Vue du secteur 1 (motte) en cours de fouille.
Reprise et extension de la fouille XIXe s.*



*La Porcherie - Châteauevieux
Détail du bât I : au fond le mur pignon Mr.03, au premier plan niveaux
d'occupation internes (dont une zone de combustion dans l'angle inférieur droit)*

site (formée par un socle de serpentinite) (travaux Claude Mouret) autour d'une part de la problématique de provenance des matériaux de construction de la motte et des bâtiments déjà repérés et de l'exploitation de la roche étudiable à partir de deux carrières repérées au sud-ouest du site à une centaine de mètres de distance.

Qu'il s'agisse de la nature des vestiges déjà repérés, de leurs datations probables et des programmes de

recherche déjà engagés, les premiers résultats acquis sur le site de Châteauevieux invitent désormais à leur prolongement sous la forme d'une programmation pluriannuelle.

Conte Patrice

SAINTE-ANNE-SAINT-PRIEST

Église Sainte-Anne

Les apports de cette opération de diagnostic en lien avec le projet de restauration de l'église paroissiale Sainte-Anne sont conséquents. Ils livrent des témoignages d'une occupation continue du XIII^e siècle à l'actuel.

Quelques lambeaux de terre végétale ont été observés et semblent antérieures à la construction de l'église (Période 1). La nécessité de conserver les couches d'époque moderne a conduit à seulement entrapercevoir les vestiges médiévaux (Période 2).

Rien ne permet de remettre en cause la datation de l'église au XIII^e siècle sur la base stylistique de

certains éléments architecturaux (porte occidentale et enfeu). Les disparités entre les maçonneries peuvent indiquer une construction en plusieurs temps qu'il est impossible de mieux caractériser dans le cadre du diagnostic. Des sépultures sont implantées autour de cet édifice. La datation au radiocarbone d'une de ces sépultures livre une fourchette de datation (1165-1265) antérieure à la première mention de l'église (vers 1288). Divers bâtiments l'entourent : une avant-net (à l'ouest) et deux tours, l'une circulaire, l'autre « carrée », au nord. Ces tours sont à associer à la commanderie de

l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem dont la première description est tardive : 1616 (Période 3). Cette dernière mentionne simplement l'église et une tour carrée. L'auteur indique d'autres bâtiments constituant la maison-forte ruinée en 1582 (rien sur l'avant-nef déjà détruite). Le cimetière, dont quelques tombes ont été mises au jour, se développe dans la parcelle au sud de l'église. De la suppression de la commanderie à la Révolution a la fermeture du cimetière en 1910, on retiendra la réalisation d'importants travaux (Période 4). Ces travaux de démolition, de terrassement, de stabilisation de l'édifice ou simplement de restauration ont abouti à la construction de l'édifice tel qu'il est observable aujourd'hui (Période 5).

Capron François



*Sainte-Anne-Saint-Priest - Église
Ensemble de maçonneries et ébrasement de baie au nord de l'église*

SAINTE MARIE DE VAUX

Le Bos Théraud / « la Chaise du chasseur »

Plusieurs affleurements rocheux ont été anciennement identifiés sur une parcelle boisée dans le secteur sud-ouest de la commune. Il s'avère que ces affleurements granitiques présentaient des formes qui ne paraissaient pas naturelles. Une première reconnaissance pédestre a permis de mettre en évidence ce qui apparaît être une carrière de meules de pierres totalement inédite, lesquelles sont disséminées sur la totalité de la parcelle boisée.

Dans un premier temps, un relevé topographique, a donné une idée précise de l'étendue de ce gisement : 1,8 hectare et de la répartition des affleurements. Un nettoyage du sol a ensuite permis de sélectionner trois secteurs précis sur lesquels porteront les sondages.

Les trois sondages ont confirmé la présence d'un lieu de production de meules de moulin en granite. La fouille a fait ressortir des ébauches, des « négatifs » (lorsque la meule a été emportée), des cuvettes d'extraction voire une meule quasi achevée, encore associée à la roche en place. Ceci confirme donc les observations effectuées lors des premières reconnaissances sur le gisement et l'anthropisation de ces affleurements de granite. Des traces des coups d'outils des tailleurs ont pu être observées et documentées. Les différentes phases entrant dans la production de ces meules ont été identifiées par l'observation des nombreux déchets de taille abandonnés aux abords immédiats des blocs taillés. Aucun outil n'a cependant été découvert sur les sols de travail mis au jour. La typologie des meules relevées permet d'envisager, à titre d'hypothèse,



*Sainte-Marie-de-Vaux - La Chaise du chasseur
Alvéole d'extraction de meule*

une occupation à l'époque médiévale ou au début de l'époque moderne comme le suggèrent quelques tessons de poteries. La production des meules devait se faire de manière très artisanale ce qui explique l'éloignement de chaque emplacement de taille et l'abandon des déchets en place. La réalisation des meules devait répondre à une demande ponctuelle des meuniers locaux : les tailleurs pouvant être issus des paysans locaux ou des meuniers eux-mêmes. Il convient de noter qu'une occupation largement antérieure (néolithique et/ou protohistoire) a été

également décelée, chaque secteur de fouille ayant livré des artefacts lithiques et céramiques bien identifiés. L'opération a été portée par l'association Arasp avec la collaboration de l'association ArchéA de Limoges et le soutien du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin et du SRA (Limoges).

Une extension de la surface fouillée est envisagée pour 2020 au vu de l'intérêt et de la rareté de ce type de site en Limousin

Peyrony Jean-Guy

SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

Rue du 8 mai 1945

Un diagnostic archéologique a été mené à Saint-Brice-sur-Vienne rue du 8 Mai 1945 du 9 au 11 décembre 2019. Cette commune de Haute-Vienne est située sur la rive nord de la Vienne à 28 km à l'ouest de Limoges et à 4 km à l'est de Saint-Junien. Le territoire très vaste occupe outre la rive nord de la Vienne, un long versant exposé au sud et entaillé par de nombreux ruisseaux au cours nord-sud ainsi qu'une partie du plateau mollement ondulé par le réseau hydrographique de La Glane. En raison d'un découpage très particulier au nord, sur le plateau, la commune de Saint-Brice est limitrophe du département voisin de la Charente. L'emprise prescrite de 3 109 m² couvre une partie de la parcelle D1866 située à environ 300 m à l'ouest du bourg. Ce dernier s'est développé en bas du versant mais pas à proximité directe de la rivière, le village étant situé au-dessus de la cote de 180 m. Cette précaution a vraisemblablement été prise afin de se préserver des crues de la Vienne.

Le terrain dont l'altitude est comprise entre 182 et 187 m présente une pente douce orientée vers le sud et dominant la Vienne qui coule à environ 170 m.

Le diagnostic a permis de mettre au jour une occupation médiévale sur la moitié occidentale de l'emprise. Les vestiges découverts, une trentaine de faits archéologiques, comprennent principalement des structures en creux, trous de poteau, fosses, probables silos et fossés et l'angle d'un bâtiment en pierre. Le site semble être partagé en zones par deux fossés parallèles et orientés est-ouest. Au nord, des fosses et de probables silos entourent un groupe de trous de poteau qui participent vraisemblablement à un bâtiment sur poteaux même s'il n'a pu être identifié. Au sud, l'angle non perpendiculaire d'un bâtiment maçonné a été mis au jour. Il est associé à une couche de démolition et à un niveau de circulation intérieur au moins partiellement conservé. Le mur nord du bâtiment

a pu être totalement récupéré. Plus au sud, l'occupation semble se poursuivre par la présence d'une fosse, d'un fossé et d'une petite tranchée qui évoque une sablière basse. Malgré la faible quantité de mobilier céramique recueilli, 11 tessons répartis dans le comblement de 7 structures en creux, son homogénéité et de rares formes caractéristiques ont permis la datation de l'occupation entre le XI^e et le XIII^e siècle. Par ailleurs, des tuiles rectangulaires et plates sont issues de la couche de démolition et du niveau de circulation interne du bâtiment. Ces éléments de toiture concordent parfaitement avec la chronologie proposée d'après l'étude de la vaisselle en céramique. Ainsi, les vestiges mis au jour sur la parcelle apportent des informations inédites sur l'occupation du sol au sein du bourg de Saint-Brice-sur-Vienne à une période, XI^e-XIII^e siècles, qui correspond à une phase probable d'expansion du bourg autour de son église, située à 300 m de l'emprise. Les plus anciens éléments architecturaux du monument actuel datent du XIII^e siècle, même si la première mention indirecte de l'édifice remonte à 1150.

À l'est de l'emprise, un second bâtiment au sol intérieur soigneusement pavé est délimité à l'ouest par un mur conservé sur deux assises. Au nord, le mur semble très arasé, seuls deux blocs sont conservés. Ce bâtiment est installé sur une épaisse couche de remblai permettant de créer une plateforme nivelée. Aucun mobilier céramique n'a été découvert hormis de petits fragments de tuiles courbes sur le pavement. Le cadastre napoléonien daté de 1810 mentionne un bâtiment au nord-est de la parcelle correspondant à la parcelle D1866 objet de ce diagnostic. Si cette construction ne manque pas d'intérêt, le principal résultat de ce diagnostic reste l'occupation médiévale détectée dans la moitié occidentale de l'emprise.

Roncier Catherine

SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

Les Goupillères AV80

logique a été réalisé au lieu-dit les Goupillères à Saint-Brice-sur-Vienne, commune de l'ouest du département de la Haute-Vienne, située à 4 km à l'est de Saint-Junien et se développant sur la rive et le versant nord de la Vienne ainsi qu'une partie du plateau d'interfluve entre Vienne et Glane. Le versant exposé au sud est modelé par une alternance de croupes et de combes et entaillé par de nombreux ruisseaux. Le bourg médiéval se développe sur la rive nord de la Vienne en bas du versant dominant la rivière. Il s'est développé au cours du XX^e siècle sur les croupes du versant en exploitant les replats et les pentes les plus douces. Le terrain à diagnostiquer profite exactement de ce contexte. Il est situé à environ 1 km au nord-est du bourg sur une pente très douce du versant, voire un quasi-replat. Cette position topographique très favorable à une occupation humaine ainsi que la mention de découverte d'époque antique non loin ont particulièrement motivé la prescription des diagnostics. En effet, les trois parcelles AV80 et AV81 b et c font l'objet de trois dépôts de permis d'aménager. Les résultats sont donc présentés dans trois rapports distincts même si les phases terrains des trois parcelles ont pu être traitées les unes à la suite des autres entre le 12 et le 16 décembre 2019.

Ainsi concernant la parcelle AV80, l'emprise soumise au diagnostic porte sur 5 600 m² située le long de la route des Goupillères. Cinq tranchées parallèles espacées de 10 à 15 m ont été réalisées. La surface ainsi explorée s'élève à 635,72 m² soit 11,17 % de

l'emprise prescrite. Dans toutes les tranchées, des formes altérées du *substratum* composé de roche magmatique, la tonalite, a été atteint à une profondeur moyenne de 0,40 m, profondeur d'apparition des rares faits anthropiques relevés.

En effets, seuls quatre structures fossoyées comprenant deux fossés, une fosse et un trou de poteau ont été mises au jour. La large fenêtre réalisée autour de la fosse et du trou de poteau n'a révélé aucune autre structure. Par ailleurs, l'absence de mobilier ne permet pas d'émettre d'hypothèse de datation. Les structures présentent toutes un degré de conservation assez moyen de l'ordre de 5 à 20 cm pour la fosse et le trou de poteau et de 40 cm pour l'un des fossés. Ce dernier présente un profil en « V » tronqué. Son tracé curviligne suit sur plus de 25 m la courbe de niveau de 252 m d'altitude, puis en diverge progressivement. Un petit élément métallique, issu du comblement de ce fossé a été identifié comme un possible fragment de frette. Il est difficile de définir la fonction de ce fossé, orienté du nord vers le sud-est, en l'absence d'élément caractéristique et d'autres structures, il pourrait aussi bien correspondre à un fossé parcellaire, un fossé délimitant un habitat, ou encore un fossé bordier d'un chemin ou d'une voie. Contrairement au second fossé orienté est-ouest, il ne coïncide pas à l'orientation du parcellaire actuel qui ne semble pas avoir évolué depuis au moins le début du XIX^e siècle.

Roncier Catherine

SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

Les Goupillères AV 81b

Le diagnostic archéologique réalisé sur la parcelle AV 81b au lieu-dit Les Goupillères à Saint-Brice-sur-Vienne n'a pas permis de découvrir d'indice d'une occupation humaine ancienne.

La commune de Saint-Brice-sur-Vienne, située à l'ouest du département de la Haute-Vienne et à 4 km à l'est de Saint-Junien occupe la rive et le versant nord de la Vienne ainsi qu'une partie du plateau d'interfluve entre Vienne et Glane. Le versant exposé au sud est modelé par une alternance de croupes et de combes et entaillé par de nombreux ruisseaux. Le bourg médiéval se développe sur la rive nord de la Vienne en bas du versant dominant la rivière. Il s'accroît au cours du XX^e siècle sur les croupes du versant en exploitant les replats et les pentes les plus douces. Le terrain à diagnostiquer profite exactement de ce contexte. Il est situé à environ 1 km au nord-est du bourg sur

une pente très douce du versant, voire un quasi-replat. Cette position topographique très favorable à une occupation humaine ainsi que la mention de découverte d'époque antique non loin ont particulièrement motivé la prescription d'un diagnostic archéologique.

La parcelle AV 81b couvre 4 650 m². Les cinq tranchées réalisées représentent une surface de 469 m² soit presque 10 % de la surface prescrite. Les seuls éléments relevés comprennent un tronçon de fossé parcellaire de 0,80 m de large et 0,25 m de profondeur et des traces d'ornières liées à l'exploitation actuelle ou récente des terrains. Aucun mobilier datant n'a été recueilli dans le comblement du fossé ou dans le niveau de terre arable.

Roncier Catherine

SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

Les Goupillères AV 81c

Le diagnostic archéologique réalisé sur la parcelle AV 81c au lieu-dit Les Goupillères à Saint-Brice-sur-Vienne n'a pas permis de découvrir d'indices d'une occupation humaine ancienne.

La commune de Saint-Brice-sur-Vienne, située à l'ouest du département de la Haute-Vienne et à 4 km à l'est de Saint-Junien occupe la rive et le versant nord de la Vienne ainsi qu'une partie du plateau d'interfluve entre Vienne et Glane. Le versant exposé au sud est modelé par une alternance de croupes et de combes et entaillé par de nombreux ruisseaux se jetant dans la Vienne. Le bourg médiéval se développe sur la rive nord de la Vienne en bas du versant dominant la rivière. Il s'accroît au cours du XX^e siècle sur les croupes du versant en exploitant les replats et les pentes les plus douces. Le terrain à diagnostiquer profite exactement de ce contexte. Il est situé à environ 1 km au nord-est du bourg sur une pente très douce du versant, voire un quasi-replat. Cette position topographique très

favorable à une occupation humaine ainsi que la mention de découverte d'époque antique non loin ont particulièrement motivé la prescription d'un diagnostic archéologique.

La parcelle AV 81c couvre 4 450 m². Les cinq tranchées réalisées représentent une surface de 474 m² soit presque de 10 % de la surface prescrite.

Les seuls éléments relevés comprennent des traces d'ornières liées à l'exploitation actuelle ou récente de la parcelle et une fosse au creusement irrégulier d'1,60 m de long, 1,05 m de large et 0,25 m de profondeur maximum. Le comblement de cette fosse, homogène et plutôt meuble, est constitué de sédiments limono-sableux gris. Il n'a pas livré de mobilier. Ce fait est situé à une centaine de mètres au sud-ouest d'une fosse ovale mise au jour sur la parcelle AV80 et présente un comblement similaire.

Roncier Catherine

SAINT-JUNIEN

Route de Beaulieu, Les Martines

Le projet de construction d'un lotissement sur la commune de Saint-Junien, par la société SAS Terre et Vie, est à l'origine de cette opération de diagnostic archéologique. Les parcelles diagnostiquées sont localisées au nord-est de la ville, en bordure de la voie communale menant de Saint-Junien à Beaulieu, à l'est de la ferme des Martines, dans un environnement périurbain et au sud des zones d'activités des Martines et de la Vergne. Ces terrains, actuellement en prairie, sont situés sur un versant du plateau, à une altitude variant entre 244 et 262 m NGF, largement ouverts vers l'est et dominant au loin la vallée de la Vienne. Les indices de sites de l'âge du Bronze et de l'époque gallo-romaine sur des parcelles directement adjacentes à l'ouest et au nord-ouest du projet constituent l'essentiel de la documentation archéologique préexistant à l'opération.

Les dix sondages effectués dans l'emprise (d'une surface totale de 41477,76 m²) ont permis de sonder 3914,80 m², soit 9,44 % de la surface prescrite. Le creusement et le rebouchage des sondages ont été exécutés du 4 au 12 mars 2019.

Les tranchées réalisées ont montré la relative proximité du substrat, à une profondeur variant de 0,25 à 0,65 m sous le niveau du sol actuel. Il se présente ponctuellement sous la forme de rocher granitique, mais en règle générale il est constitué d'arène

granitique altérée. Les sédiments colluviés rencontrés dans les sondages (Tr. 1 à 3) restent exceptionnels et la stratigraphie observée est généralement simple et homogène.

Parmi les sondages creusés au cours de cette opération, plusieurs tranchées ont livré des éléments mobiliers (artéfacts céramiques et scories) ou immobiliers (fosses et TP).

La tranchée Tr. 1 a mis en évidence une zone d'épandage de mobilier au sein des dépôts colluviés, sur près de soixante-dix centimètres de puissance (Us. 2 et 3) et sur une quarantaine de mètres de long environ, dans laquelle ont été recueillis des fragments céramiques du Bronze final IIb/IIIa. Aucun vestige archéologique structuré n'a toutefois été localisé dans cette tranchée. En revanche, les sondages Tr. 4 à Tr. 6 ont révélé la présence d'une petite occupation, matérialisée par deux fosses et des trous de poteau très arasés, datée de la période antique au vu des rares fragments céramiques mis au jour dans les différentes structures. Quelques bords de *tegulae*, découverts dans les sondages mais hors contexte, attestent également la proximité d'une occupation de cette période.

Beausoleil Jean-Michel

SAINT-JUNIEN

Projet centre auto

Avenue d'Oradour-sur-Glane

Le diagnostic archéologique situé avenue d'Oradour-sur-Glane, sur la commune de Saint-Junien s'étend sur une surface de près de 7000 m². La proximité d'indices archéologiques dans un environnement proche a incité le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération d'évaluation archéologique. Les 3 sondages réalisés dans l'emprise du projet ont permis de sonder 397,67 m², soit 5,9 % de la surface prescrite. Les tranchées ont montré la relative proximité du substrat (altérites granitiques), à une profondeur variant entre

0,20 et 0,70 m sous le niveau du sol actuel. Les remblais rencontrés dans les sondages (Tr. 1 à 3) restent exceptionnels et la stratigraphie observée est généralement simple et homogène (terre végétale, substrat). Aucune trace d'une occupation n'a été décelée dans les parcelles concernées par le projet de construction du centre auto E. Leclerc.

Beausoleil Jean-Michel

Protohistoire

SAINT-JUNIEN

Avenue d'Oradour-sur-Glane

L'avenue d'Oradour-sur-Glane est localisée au nord-est de la ville de Saint-Junien, en bordure de la départementale D941, dans un environnement périurbain et en périphérie des zones d'activités commerciales des Martines et de la Vergne. La parcelle diagnostiquée, actuellement en prairie, est installée sur le replat du plateau, à une altitude de 276 m, largement ouvert vers le sud et dominant au loin la vallée de la Vienne. Le diagnostic a été prescrit à l'occasion du projet de construction d'un bâtiment à usage commercial sur une surface de près d'un hectare. Les parcelles concernées par le projet ont été diagnostiquées par

la réalisation de 6 tranchées, correspondant à près de 10 % de la surface prescrite. Les sondages réalisés ont montré la relative proximité du terrain naturel (arène granitique ou rocher apparaissant entre 0,10 et 0,40 m de profondeur). Le sondage 5 a révélé la présence d'une petite occupation protohistorique matérialisée par 1 fosse et 2 trous de poteau. Ces structures fossoyées peuvent correspondre à des indices d'un habitat situé dans un environnement proche. Le mobilier provenant de la fosse est attribué à la période protohistorique.

Beausoleil Jean-Michel

SAINT-LAURENT-SUR-GORRE

5, chemin de la Valade

En amont d'un projet de construction d'un hangar agricole, le diagnostic archéologique mené chemin de la Valade à Saint-Laurent-sur-Gorre a permis d'explorer 2800 m² de terrain par la réalisation de trois tranchées parallèles. Les vestiges d'une importante occupation gallo-romaine connue depuis la fin du XIX^e siècle au nord du hameau de la Valade ont motivé la prescription de ce diagnostic. Une voie antique d'axe est-ouest est réputée relier Limoges et Angoulême, la route départementale 34 reprendrait au sud de la Valade son tracé.

Le diagnostic a révélé un fossé au profil en V tronqué présentant un creusement de 0,80 m de large maximum et 0,40 m de profondeur. Orienté nord-sud, il a été reconnu sur 30 m de long. Son comblement a livré quelques fragments de terre cuite architecturale. Il pourrait appartenir au parcellaire lié à cet établissement qualifié de *villa*. Au nord de l'emprise,

parallèle à ce fossé, un creusement ponctuellement et mal conservé (5 cm de profondeur) mais ayant livré un fragment de *tegula* pourrait correspondre à un autre fossé ou un fond de haie. À l'est, un troisième fossé orienté sud-ouest/nord-est a été reconnu. Depuis son extrémité sud, il a été suivi sur une douzaine de mètres. Il pourrait rejoindre le premier fossé au nord de l'emprise. Un fragment d'*imbrex* et un autre de *tegula* ont été recueillis dans son comblement. Ce fossé bien qu'interrompu pourrait servir d'exutoire au premier fossé et drainer les eaux vers une dépression naturelle observée à l'est de l'emprise. À l'est de ce fossé, deux fossés plus petits de 0,30 à 0,50 m de large semblent fonctionner ensemble du fait de l'interruption volontaire de leur creusement avant leur intersection. Ils mesurent entre 15 et 20 cm de profondeur et présentent un profil en cuvette. L'un deux a livré quatre fragments de terre cuite architecturale indéterminée. Ils peuvent

correspondre au fond d'une tranchée de palissade permettant de délimiter un petit enclos. Le seul tesson de céramique a été retrouvé sous les colluvions à 0,80 m de profondeur dans une zone de dépression naturelle du substratum. La pâte claire et grise à cœur est probablement de tradition antique.

Les quelques structures fossoyées (deux fossés et l'angle sud-est d'un enclos palissadé) découvertes sont

probablement à mettre en relation avec l'importante occupation connue au lieu-dit La Valade. Cependant cette dernière ne se développait pas si près de la route. Les vestiges sont plutôt de l'ordre du parcellaire et liés à la gestion des eaux de ruissellement issues du versant et du plateau.

Roncier Catherine

SAINT-MATHIEU

Les Sèches

Le diagnostic préventif conduit préalablement au projet de construction d'une maison individuelle sur la commune de Saint-Mathieu, dans l'enceinte du château des Sèches n'a livré aucun indice ou vestige mobilier témoignant d'une occupation ou d'une fréquentation ancienne des emprises concernées.

Le projet et les travaux envisagés se situent dans un contexte caractérisé par une unité d'habitation (maison noble ?) et de production métallurgique d'origine inconnue aux abords de la Colle, cours d'eau favorable aux aménagements hydrauliques.

Les emprises diagnostiquées ont été définies au préalable, en accord avec le propriétaire et le service régional de l'archéologie. Elles représentent une superficie de 500 m².

Quatre tranchées mécaniques ont donc été réalisées sur les deux secteurs définis : deux dans une cour fermée sise entre des bâtiments agricole, deux à proximité du château dans un espace prévu pour la réalisation d'un assainissement individuel.

Le seul vestige identifié consiste en un aménagement de galets et de fragments de schiste entre les bâtiments agricoles : il s'agit de la cour pavée de la ferme.

La stratigraphie identifiée dans le second secteur, aux abords du château est principalement caractérisée par un épandage de matériaux contemporains (tuiles et briques).

Méténier Frédéric

Moyen Âge

SAINT-SYLVESTRE

Abbaye de Grandmont

En 2019, l'archéologie de terrain a abordé trois secteurs : la cave du grand bâtiment monastique reconstruit au XVIIIe siècle ; la nef et le cloître médiévaux ; la partie orientale du chevet de l'église médiévale.

L'accès à la cave, depuis le rez-de-chaussée, se faisait par un escalier monumental accolé au mur oriental du grand bâtiment du XVIIIe siècle. Un autre accès de plain-pied depuis la terrasse intermédiaire sud avait été révélé en 2018 mais la route actuelle a recoupé l'ensemble.

Une grande fosse, creusée dans le rocher à l'entrée de la nef de l'église médiévale depuis la galerie nord du cloître, a révélé deux creusements successifs. Le premier contenait deux cercueils déposés successivement ; le plus ancien hébergeait un squelette avec une bulle pontificale de Clément VII (d'Avignon) déposée au niveau de sa poitrine. Le second contenait un seul cercueil.

Du côté interne, la structure du mur bahut de la galerie nord du cloître dénote de nombreuses reprises : assises bien réglées par endroits, comblements plus

anarchiques de trois fosses, présence de réemplois, utilisation de mortiers différents, présence d'un ressaut... Aucune phase antérieure de construction n'a pu être repérée, sauf peut-être dans la partie orientale mieux appareillée.

Le contrefort épaulant la galerie nord du cloître du côté cour, à l'ouest, repose sur une structure maçonnée, plus longue et plus large, qui dispose d'un appareillage et d'un mortier différents. Mais aucun élément stratigraphique ne permet de savoir si cette structure est antérieure ou contemporaine du contrefort. Elle recoupe une fosse remplie de terre noire, avec du mobilier céramique des XIIe-XIVe siècles et trois monnaies médiévales (XIIe-XIIIe siècle). Une autre fosse a été recoupée par le contrefort épaulant la galerie nord du cloître du côté est. Si son comblement contenait du mobilier céramique médiéval et moderne, on y a également retrouvé quelques tessons alto-médiévaux.

Un décapage mécanique des remblais de terrassement d'époque moderne a permis une extension de la fouille à l'est et au sud du chevet

médiéval. Ces remblais contenaient, outre de la céramique et quelques monnaies du XVII^e siècle, deux dalles funéraires, dont une richement décorée, et un élément de statuaire en calcaire de la fin du Moyen Age. Nous avons pu ainsi étudier l'agencement du rebord primitif du promontoire, l'implantation des fondations du chevet sur ce rebord aménagé, une importante zone de cimetière et, certainement associée à elle, une imposante structure maçonnée.

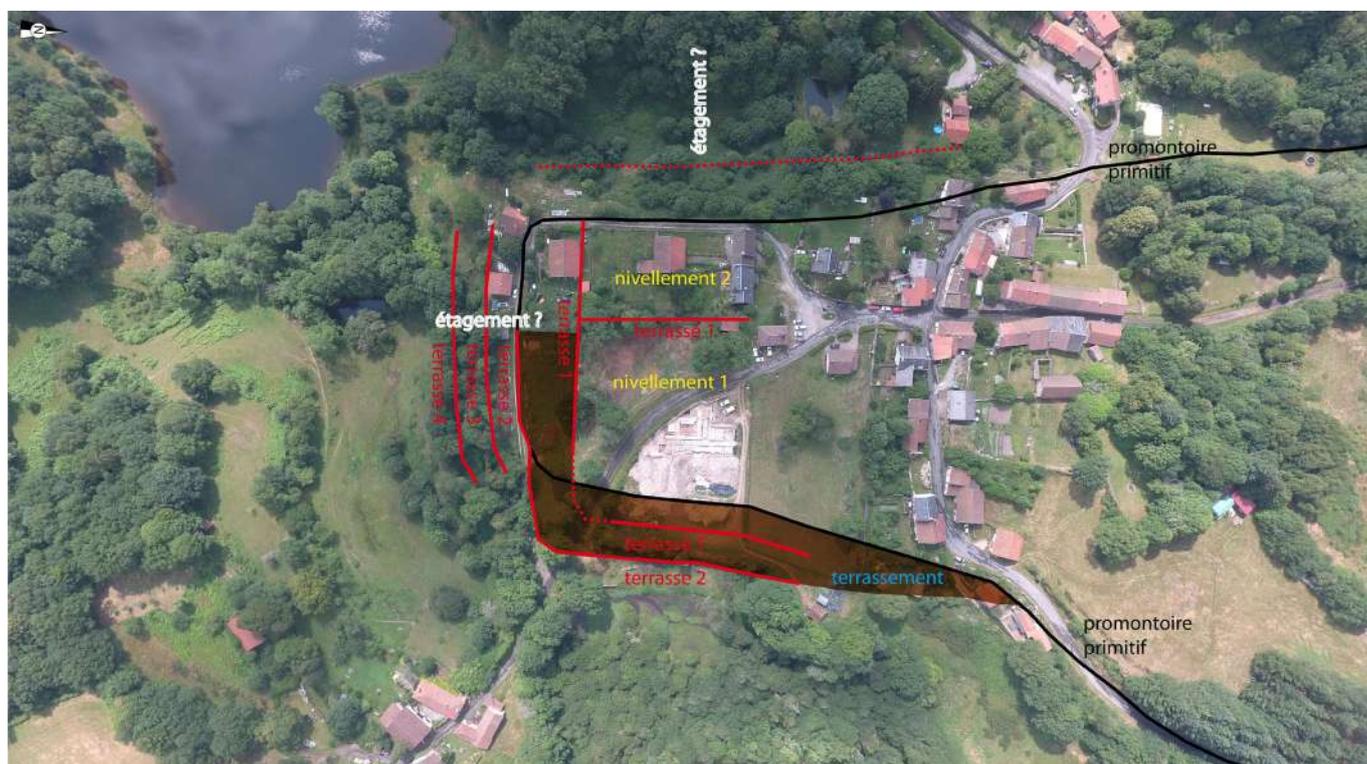
A l'origine, le versant abrupt du promontoire était recouvert d'arène granitique, elle-même surmontée d'une couche organique naturelle. Le sommet du rocher n'était pas recouvert par ces éléments, purgés lors de la construction du chevet et de la chapelle latérale.

Les fondations du chevet, construites en fonction d'une fracture latérale au versant en partie retaillée, ne comportent aucun réemploi et se trouvent renforcées, en rebord de la fracture, par un contrefort parfaitement harpé. Il semble de plus en plus certain que ces fondations appartiennent à un édifice antérieur (fin XII^e-début XIII^e siècle ?).

Le cimetière, qui s'étend à l'est et fonctionne entre le XII^e et le début du XVI^e siècle au plus tard, était implanté sur une terrasse anthropique plus basse et plus courte que l'actuelle. Il comporte deux horizons. Le niveau supérieur est composé de cercueils en pleine terre et concentré dans la partie la plus orientale et la plus éloignée du chevet. Le niveau inférieur, dans la partie occidentale et au plus près du chevet, comporte une série de tombes bâties sur plusieurs rangées alignées selon une direction nord-ouest/sud-est, avec quelques sépultures en pleine terre. La

particularité des tombes de cet horizon est la présence presque systématique d'une ampoule en plomb (voir BSR 2018) déposée sur le thorax ou près de la tête de l'individu inhumé (35 retrouvées). L'organisation régulière du cimetière est donc fondée sur des rangées dont l'alignement semble perdurer dans le temps. L'espace funéraire s'est progressivement agrandi vers l'est et le sud, à partir de premières tombes installées à l'aplomb du chevet. En parallèle, l'identification de plusieurs niveaux d'inhumation indique que les espaces déjà utilisés sont régulièrement réinvestis. Mais l'alignement des rangées perdure, tout comme l'orientation des tombes, différente de celle du chevet. Cela peut suggérer des contraintes visuelles ou physiques : tombes antérieures et cheminements toujours marqués au sol, possible lanterne des morts pour l'orientation.

En effet, une puissante construction parallélépipédique (5,20 x 2,45 m) est implantée dans le cimetière, en fonction de la pente du versant. Parfaitement appareillée, sans réemploi, elle se trouve à environ 6 m du chevet, légèrement désaxée vers le sud par rapport à l'axe de l'église. Elle est interprétée, pour l'instant, comme la base d'une lanterne des morts, dont deux sont signalées dans le cimetière par le chroniqueur Pardoux de la Garde au XVI^e siècle. Réparties sur au moins sept rangées, les sépultures sont globalement alignées avec cette construction et donc décalées d'environ 12° vers le sud par rapport à l'axe de l'église. Dans la mesure où cet axe ne paraît pas avoir changé depuis la fin du XII^e siècle, ce décalage ne semble pas lié à la présence d'un édifice religieux antérieur. Il est



Saint-Sylvestre - Grandmont
Hypothèse d'aménagement du promontoire

donc probable que l'implantation de cette construction ait conditionné l'organisation du cimetière et que cette même implantation ait été dictée par la forme du terrain naturel au moment de la constitution de la terrasse, destinée justement à implanter le cimetière.

Les divers éléments fournis par l'archéologie, les datations par radiocarbone, la recherche historique et l'étude du mobilier permettent de proposer un phasage général qui a peu évolué par rapport à la campagne précédente (fig. 1).

- Phase 1. Avant l'arrivée des frères : un promontoire non aménagé avec une possible installation humaine alto-médiévale (VIIIe-Xe siècle), de type rural, de faible envergure.
- Phase 2A. Aménagement du promontoire : même s'il fut progressif, des travaux importants de nivellement et de terrassement ont été nécessaires.
- Phase 2B. Construction du premier monastère : peut-être au nord du site actuel pour les bâtiments claustraux ; les travaux dans l'église commencés dès l'arrivée des frères, peut-être à l'emplacement actuel, ont pu se poursuivre jusque dans le troisième quart du XIIe siècle et être interrompus lors de la première grande crise de l'abbaye, qui débute en fait sous le priorat de Guillaume de Treignac (1168-1187). L'installation du cimetière oriental est contemporaine de la construction.

- Phase 2C. Reconstruction (ou achèvement) de l'église : dans le dernier tiers du XIIe siècle.
- Phase 2D. Reconstruction du cloître et des bâtiments claustraux avec possible transfert nord-sud : dans le premier tiers du XIIIe siècle.
- Phase 3A. Reconstruction de l'église et des bâtiments abbatiaux sensiblement sur le même plan : dans le troisième quart du XVe siècle.
- Phase 3B. Des travaux de réparation et de consolidation aux XVIe et XVIIe siècles.
- Phase 4A. Reconstruction totale du monastère : à partir de 1738 et sur un plan totalement différent qui dénote d'une volonté de rompre avec le passé ; le chantier n'est pas terminé en 1770 et tous les anciens édifices ne sont pas démontés.
- Phase 4B. Abandon du monastère : les bâtiments sont désossés mais non encore démontés : de 1787 à 1817.
- Phase 4C. Démolition du monastère : à partir de 1817, avec une exploitation de type carrière qui concerne non seulement les bâtiments du XVIIIe siècle mais également les anciens édifices qui étaient restés debout.

Racinet Philippe

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Place de la Nation

La place de la Nation objet du diagnostic se situe au sud du bourg de Saint-Yrieix la Perche, à environ 500 m à l'est de la rivière de la Loue.

Développé à partir d'un domaine antique, bourg protégé au Moyen Âge par des remparts, le noyau principal de Saint-Yrieix s'est structuré autour du monastère d'Attanum, de la collégiale et d'un habitat noble.

Au sud du bourg, le vieux marché près de l'enclos fut transféré dès le Moyen Âge dans le faubourg du foirail à l'emplacement de l'actuelle place de la Nation (place du foirail au XIXe siècle), en bordure d'un itinéraire d'origine pré-romaine. Cette installation a été accompagnée de l'édification d'une nouvelle chapelle « dite successivement Saint-Jacques de la Haute Chapelle, puis Sainte-Marie de la Chapelle et enfin chapelle Notre Dame du Foirail ». Cette dernière, construite en 1811 rue Darcy, est encore en élévation.

Le contexte de faubourg médiéval, la présence d'axes anciens, la fonction de foirail dès le Moyen

Âge, les incertitudes sur la localisation de la chapelle originellement associée à l'installation du foirail ont motivé la prescription de ce diagnostic archéologique.

Le diagnostic archéologique a rencontré 1 à 2 niveaux de place fossilisés sous le revêtement actuel. Ces aménagements ne sont pas antérieurs à la fin du XVIIIe siècle ou plus vraisemblablement au XIXe siècle.

Les niveaux du foirail médiévaux ou modernes n'ont pas été perçus pendant l'opération. L'absence de vestiges bâtis montre en revanche que le foirail s'est installé sur un emplacement vierge de toute occupation et que les vestiges de chapelle antérieurs à l'actuelle Notre Dame du Foirail sont à rechercher dans le secteur de la rue Coudamy où se situait la chapelle avant la reconstruction de la rue Darcy.

Gineste Marie-Christine

SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE

Erin et Lagraulière

Le comité d'histoire de Saint-Yrieix-sous-Aixe a confié à l'opérateur Éveha une étude et prospection sur l'histoire et la topographie du prieuré d'Eyrin et de ses dépendances. Cet établissement religieux rural placé sous l'égide de l'abbaye de la Règle à Limoges, se situe aux confins des paroisses de Saint-Yrieix-Sous-Aixe et de Cognac-la-Forêt. Au ^{XIII}^e siècle, Eyrin s'inscrit parmi les 23 prieurés secondaires recensés en Limousin, Berry et Poitou (Faure-Delhoume, 2003, p. 271). Découvrir son emplacement, mieux appréhender son histoire et montrer le rôle que tient ce prieuré au sein de la paroisse de Saint-Yrieix Soutaine (ADH-V, 25H 366) aujourd'hui Saint-Yrieix-sous-Aixe, ont constitué les principaux objectifs de l'étude. Parallèlement, l'analyse du village de La Graulière, implanté aux abords d'Érin a représenté un second axe de recherche. Ce manse installé à quelques centaines de mètres du prieuré, dont certaines bâtisses présentant des éléments architecturaux remarquables, a toujours été considéré comme relevant de l'établissement monastique.

Pour réaliser ce travail, une étude historique (25 jours) a préalablement été réalisée. Elle a été suivie ensuite par une campagne de prospection menée durant trois jours avec l'aide de Xavier Lhermite au sein de ces deux hameaux afin de pouvoir confronter données textuelles et observations architecturales. Parallèlement, un SIG a été mis en place par Peggy Poulain et Jérôme Lachaud afin d'organiser les données recueillies en archives et sur le terrain.

L'étude de ce modeste établissement s'est avérée complexe en raison de sa courte existence à cheval sur le Moyen Âge central et le bas Moyen Âge. Toutes les questions reposent sur l'existence ou non de bâtiments conventuels. La présence d'une chapelle est clairement établie, en revanche, l'édification d'un corps-de-logis au profit de la prieure et de potentielles religieuses ne relève que d'hypothèses. En effet, le prieuré apparaît mentionné au cours de la seconde moitié du ^{XIII}^e siècle. Aucun acte ne décrit le site. Toutefois au ^{XIV}^e siècle, une courte rente obituaire, non datée précisément mais qui relève de ce siècle, apporte pour la première et unique fois le nom d'une prieure. « Dans le prieuré d'Ayrinh 10 sous de rente legs dame Guiltorgie de Coutz prieure dudit lieu. Ici présente dame abbesse (ADH-V, 25HH 76) ». On ne peut alors que supposer que cette dernière bénéficiait d'un logement.

La Guerre de Cent Ans remet en question l'existence des prieurés secondaires. Beaucoup se transforment alors en simple métairie. C'est le cas d'Eyrin en 1420. En 1420, l'abbesse de la Règle Isabelle d'Amboise décide de déclasser le prieuré d'Érin « nous considérons que le meilleur et le plus utile soit que notre monastère dudit lieu avec ses terres maisons ses ruines (*parietibus*) jardins, prés,

pacages, bois, vergnes dudit lieu soit accensé ou baillé à métairie (ADH-V, 25H 366, Faure-Delhoume, 2005, p.165) ». Ainsi, en 1427 « les religieuses accensent à Jehan Blanchard un certain lieu ou manse appelé de Eyrin et avec ses appartenances excepté le lieu du prieuré de Eyrin et ses appartenances (ADH-V, 25H 366) ». Ce changement de statut ne provoque pas de transformations radicales puisque les prieurés secondaires sont avant tout mis en place pour gérer un temporel. Il est probable que les bâtiments servant à accueillir la prieure et les potentielles religieuses ont pu être réadaptés aux métayers et bailleurs successifs ; la chapelle a été maintenue au moins jusqu'en 1737 où elle apparaît ruinée. Des équipements agricoles ont également survécu à ces mutations tels que les étangs et moulins.

Le village actuel ne garde aucune trace évidente au premier abord. En effet, la lente transformation de l'établissement religieux depuis le milieu du ^{XIII}^e siècle laissait peu de chance de trouver encore des vestiges visibles sur place. Les bâtiments conventuels auraient servi pendant 70 années seulement (1259/1263 à 1333). Pendant la guerre de Cent ans, ce prieuré aurait perduré jusqu'en 1420, mais il semblerait que de 1333 à 1420 aucune prieure n'ait réintégré les lieux. Avec l'aide du cadastre napoléonien (1819) et de l'état général des fonds (1742-1746) et des données textuelles, l'étude des propriétaires successifs, etc. on ne peut que supposer que le prieuré aurait été implanté sur les parcelles centrales du village actuel et aujourd'hui en grande partie inoccupées. Aucun vestige n'apparaît, seules quelques pierres en remploi témoignent encore de cette occupation ancienne. Des fragments de colonnette pouvant être employés dans les éléments de baie géminées du ^{XIII}^e siècle ou de portail d'églises limousines romanes ont été relevés. Seuls des sondages sur ces parcelles dites « Biens de section » permettraient de mieux situer et d'évaluer l'ampleur des vestiges.

Parallèlement, l'étude du village de La Graulière, implanté à 2 km d'Eyrin, a permis de se rendre compte des liens entretenus avec Eyrin ou le domaine du prieuré. Françoise Celer souligne l'organisation de ce village : « l'espace villageois s'est développé autour d'une maison du ^{XVI}^e siècle, dépendance probable d'un établissement conventuel (Celer, 1993) ». Ce village pourtant si proche ne relève pas de l'abbaye de la Règle car il n'apparaît à aucun moment dans les terriers de la Règle ou de son prieuré. Son appartenance à une quelconque autre seigneurie laïque et religieuse n'a pas pu être déterminée. Quoiqu'il-en-soit, les résultats des observations architecturales réalisées (les baies à simple traverse décorées de moulurations buticulaires...) et le dépouillement des actes afférents

à ce village sont contemporains. Un développement au moins à partir du ^{xv}e siècle est clairement établi. Or, les quelques indications perçues jusque-là n'ont pas permis de découvrir les origines de cette construction. Il

est probable que des archives privées, si elles existent encore pourraient apporter d'importants éléments sur cette bâtisse.

Marty Angélique

Gallo-romain

VERNEUIL-SUR-VIENNE

6 allée de Greignac

Un projet de construction de deux maisons individuelles sur une ancienne parcelle agricole (ZD 417 divisée en deux parcelles ZD 434 et 435), située sur l'allée de Greignac à Verneuil-sur-Vienne (Haute-Vienne) a motivé une prescription de diagnostic archéologique par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine.

Le terrain présente une superficie totale de 3 700 m². La proximité immédiate du village de Greignac, toponyme connu dès le ^{XI}e siècle et d'une cavité médiévale découverte en prospection rendaient en effet possible la présence de vestiges d'occupations humaines anciennes. Conformément à la prescription, un diagnostic archéologique de l'emprise du projet a été mené par l'Inrap en janvier 2019 (fig. 1). Le terrain est contraint par un léger pendage nord – sud. En prairie avant l'opération archéologique, l'emprise du diagnostic présente un aspect naturel peu impacté par les activités humaines.

Le recouvrement pédologique, observé au travers des logs stratigraphiques réalisés dans chaque tranchée, est homogène, ne présentant pas de complexité et peu d'anomalies. La couverture de terre végétale occupe la zone comprise entre 0 et -0,30 m en profondeur. Sous le couvert racinaire, d'une épaisseur constante de 0,10 m, est souvent visible un niveau légèrement plus compact, dans lequel se trouvent piégés quelques fragments de tuiles (*tegulae* et tuiles canal plus récentes). Au-dessous, des apports colluvionnaires holocènes, d'une puissance comprise entre 0,25 et 0,65 m, ont été observés dans la moitié est de l'emprise, ceux-ci étant absents en partie ouest. Dans cette zone, les sédimentations présentes sous la terre végétale correspondent à des profils d'accumulation *in situ*, caractéristiques de pédogenèse. Ce niveau est épais de 0,25 m en moyenne et vient directement recouvrir la partie sommitale du socle rocheux, qui présente une altération au processus avancé, sous la forme d'arènes gneissiques sableuses à sablo-argileuses de couleur orange, plus ou moins riches en blocs de quartz. Seul, un paléo-vallon, coupé à l'extrémité sud de la tranchée 2, vient rompre l'uniformité de ce profil pédologique. Ce dernier traverse la partie sud-est de l'emprise suivant une orientation nord-est / sud-ouest. Le talweg n'a pas été atteint, le sondage ayant été arrêté à 1,70 m de profondeur, en raison d'importantes remontées d'eau (la couche aquifère se situant à -1,50 m).

Cinq structures, creusées dans le substratum, ont été mises au jour lors du diagnostic. Deux fosses, situées au nord-ouest de l'emprise, sont indéniablement d'origine anthropique. Néanmoins, en l'absence d'éléments datant, il n'est possible de se baser que sur leur position stratigraphique pour essayer d'obtenir une indication quant à leur chronologie, qui serait antérieure à l'Antiquité.

Ces deux structures ne présentent pas de caractéristiques permettant de leur attribuer une fonction particulière. Elles sont cependant tout à fait compatibles avec des structures creusées présentes dans les sites d'habitat protohistoriques (hors trous de poteau).

Un fossé orienté est – ouest avec l'amorce d'un retour vers le nord, situé dans l'angle sud-ouest du terrain présente un accroissement d'est en ouest de sa profondeur, ainsi qu'une rigole axiale comblée d'un sédiment devenu argileux par des contraintes hydromorphiques. Il est probable que la structure ait eu pour fonction principale l'évacuation des eaux pluviales, permettant ainsi de garder une zone (d'habitat ?) hors d'eau. Aucun aménagement dans le creusement ou sur les bords de la structure n'a été repéré et seul un tesson de céramique non tournée a été trouvé dans son comblement. Une petite fosse, située à deux mètres au nord du fossé, pourrait correspondre au fond d'un trou de poteau, signalant ainsi un arasement très conséquent du site. Aucun mobilier n'a été trouvé dans son comblement. Une grande fosse, située à quatre mètres de distance vers le nord du fossé, suscite, quant à elle, des interrogations liées, tant à sa (ou ses) fonction(s) réelle(s) qu'à sa chronologie. En effet, les deux tessons de céramique non tournée, découverts en surface de comblement (différent du remplissage inférieur), peuvent provenir d'une pollution ou d'un sur-creusement postérieur. Il existe donc la possibilité que la grande fosse ait une origine antérieure aux deux autres structures, même si les trois structures ont pu, à un moment donné, être contemporaines. Compte-tenu de sa forme et de sa profondeur, cette fosse pourrait être classée dans le groupe des fosses en V, W, Y. Localisées à la sortie est du village de Greignac, ces structures semblent former un ensemble pouvant appartenir à un même site d'habitat extensif, ceinturé, au moins au sud, par un fossé. Par ailleurs, sur la majeure partie du terrain diagnostiqué et notamment en partie sud-est, ont été clairement identifiés des

niveaux sédimentaires colluvionnés contenant des fragments de *tegulae*, très roulés. Ces vestiges en position secondaire peuvent être mis en relation avec la *villa* gallo-romaine de La Lande, répertoriée sur la carte archéologique au nord-ouest de Greignac. Malgré la

proximité immédiate du village médiéval de Greignac, aucun vestige du Moyen-Âge n'a été mis au jour lors de cette opération archéologique.

Jamois Marie-Hélène

Gallo-romain,
Période récente

VERNEUIL-SUR-VIENNE

8 allée de Greignac

Sur la parcelle ZD 435 (partie est du terrain), les seuls vestiges archéologiques mis au jour consistent en un lot de mobilier dispersé, piégé dans les colluvions supérieures. Il regroupe quelques fragments de tuiles plates antiques, six tessons d'amphores et cinq tessons de céramiques modelées. Le tout est très fragmenté et dans un état d'altération avancé. Rappelons l'existence d'un bassin quadrangulaire en pierre (gneiss et schiste) situé contre la limite des

deux parcelles. Cette structure, construite au début du XXe siècle, vient enrichir le patrimoine récent de la commune, rappelant son fort passé maraîcher. Malgré la proximité immédiate du village médiéval de Greignac, aucun vestige du Moyen Âge n'a été mis au jour lors de cette opération archéologique.

Jamois Marie-Hélène

NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations interdépartementales Projets collectifs de recherche

2 0 1 9

Opérations interdépartementales

N°Nat.							N°	P.
206991	16-17-79-86	Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne	Prospection aérienne	BOUCHET Eric	BEN	PRD	-	453
207097	16-17-79	Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres	Prospection recherche diachronique	DURAND Georges	BEN	PRD	-	454
123820	19-24	Vallée de la Vézère entre Dordogne et Corrèze	Prospection diachronique	DUBOIS Jacques	BEN	PRD	19	455
027770	33/47	Gironde, Lot-et-Garonne	Prospection diachronique	PETIT AUPERT Catherine	SUP	PRD	-	455

Projets collectifs de recherche

N°Nat.							N°	P.	
207063	16	CHASSENON	De Cassinomagus à Chassenon	SICARD Sandra	COL	PCR	12	456	
206361	16-17-79	Monumentalisme et territoires au Néolithique entre Loire et Charente	Formes et environnements des mégalithes et des enceintes	ARD Vincent	CNRS	PCR	-	458	
207048	17	SAINT-CÉSAIRE	La Roche à Pierrot	CRÈVECOEUR Isabelle	CNRS	PCR	50	460	
207095	17	SAINTES	Église et prieuré Saint-Eutrope	GENSBEITEL Christian	SUP	PCR	45	462	
206677	17	Les céramiques de raffinage du sucre en France		PAULY Sébastien	BEN	PCR	-	465	
207140	17	Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais du néolithique à l'âge du fer.		MATHÉ Vivien	SUP	PCR	-	467	
206848	17	Les Marais charentais au Moyen-Âge et à l'époque moderne : peuplement, environnement, économie		NORMAND Eric	MCC	PCR	-	468	
207053	17	Les santons et la mer		EPHREM Brice	EP	PCR	-	469	
12-3810	19-23-87	Habitat Groupé Antique de la cité des Lémovices		BARET Florian	SUP	PCR	7	470	
12-3751	19-23	Habitat antique de la moyenne montagne corrézienne		PICHON Blaise	SUP	PCR	2	474	
027716	24	LE BUISSON-DE-CADOUIN	Grotte de Cussac	JAUBERT Jacques	SUP	PCR	49	475	
027392	24	MARQUAY	Laussel	KLARIC Laurent	CNRS	PCR	38	478	
027656	24	LAsCO	LAscaux sol COntextualisation	LANGLAIS Mathieu	CNRS	PCR	25	478	
027672	33	BORDEAUX	15 rue du Grand Rabbin Joseph Cohen	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	PCR	20	481	
027714	-	Patrimoine industriel du Périgord, de Charente et du Limousin		FAURIE Gilles	BEN	PCR	1	482	
027189	-	FORTIPOLIS : PCR Interrégional (65/32/64/40)	Nouvelles recherches sur les habitats fortifiés protohistorique entre Garonne et Pyrénées	LE DREFF Thomas	UNIV	PCR	-	485	
027443	-	Réseau de lithothèques en Nouvelle-Aquitaine		TURQ Alain	BEN	PCR	-	488	
027664	33/40	Dynamiques et peuplement sur le littoral aquitain		GRAYAN-et-l'Hôpital, Soulac-sur-Mer, La Teste-de-Buch, Sanguinet	VERDIN Florence	SUP	PCR	1	489
027688	64	Structures dolméniques et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales		Vallée d'Hergaray, dolmen de Buluntza, dolmen de Burguista	MARTICONERA Pablo	SUP	PCR	-	490
027660	64	Préhistoire ancienne de la vallée d'Ossau (PAVO)		Paléoenvironnement et sociétés de chasseurs-collecteurs dans le piémont pyrénéen	PETILLON Jean-Marc	PCR	28	492	
207092	79	L'expérimentation paléométallurgique		De l'analogie à la modélisation	TEREYGEOL Florian	CNRS	PCR	-	493
-	79-86	ITIVIN	Les routes des vins	LEMAITRE Séverine	SUP	PCR	-	494	
206880	86	SCORBÉ-CLAIRVAUX	Le château du Haut-Clairvaux	PROUTEAU Nicolas	SUP	PCR	20	494	

NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations interdépartementales

2 0 1 9

CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, DEUX-SÈVRES ET VIENNE Prospection aérienne

La saison de prospection aérienne 2019 sur le département de la Charente n'est pas à marquer dans les annales mais elle apporte tout de même son lot de nouveautés avec vingt indices de sites inédits et deux compléments sur des indices de sites déjà répertoriés.

L'inventaire des sites néolithiques se complète encore cette année avec la première enceinte fossoyée

indiscutable et confirmée au sol mise en évidence sur la vallée de l'Aume sur la commune de Brettes.

L'enceinte de la Vaure sur la commune de Saint-Fort-Sur-Le-Né a révélé pour la première fois un plan relativement précis.

Comme habituellement, c'est la période protohistorique la mieux représentée avec 11 sites, qui



Charente, Charente-Maritime, sud Vienne et sud Deux-Sèvres - Prospection aérienne et pédestre
Site culturel de l'âge du bronze (Cliché : E. Bouchet)

sont principalement des complexes culturels à enclos circulaires plus ou moins nombreux.

Seul un ensemble exceptionnel situé sur la commune de Nercillac (cf. fig. 1) et attribuable à l'âge du bronze, comprenant notamment des enclos en hippodrome dont un avec une annexe latérale et un plan inédit d'une entrée en cul de bouteille, se démarque des découvertes classiques.

Pour la période gallo-romaine, un indice situé sur la commune de Coulgens pourrait correspondre au tracé d'un aqueduc. Sur la commune de Verteuil, le plan

d'une petite villa s'est révélé plus complet que l'année de sa découverte.

Autour de l'église de Lichères, des fondations ont été révélées et pourraient correspondre à une première occupation gallo-romaine du site ou à des bâtiments médiévaux en liaison avec l'édifice religieux.

Enfin comme pour toutes les campagnes, quelques structures sans attribution chrono-culturelle possible en l'état actuel de nos connaissances, viennent compléter les découvertes 2019.

Bouchet Eric

CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, ET DEUX-SÈVRES

Prospection recherche diachronique

La détection de sites archéologiques par vues aériennes sur les sites Internet, dans les divers départements s'est activement poursuivie en 2019. La recherche sur écran devient de plus en plus aléatoire car énormément de sites ont déjà été enregistrés et il faut aller chercher très loin dans les clichés anciens, ou attendre les nouvelles séries de photographies, qui sont bien souvent décevantes car prises à une date peu favorable aux révélations.

Google Earth reste, avec ses merveilleux clichés de 2006 et 2011 et 2017, le principal pourvoyeur.

Vingt-trois découvertes possibles ont néanmoins été transmises au service pour 2019 :

Camps Néolithiques possibles :

- A La Champagne – Commune de Criteuil-la-Magdeleine (Charente)
- Au Doussin – Commune de Consac (Charente-Maritime)
- A La Grassière commune de Saint-Thomas-de-Conac (Charente-Maritime). Confirmation d'une déclaration envoyée par mes soins en 2012.

Beaucoup d'enclos de différentes formes, surtout circulaires, simplement ou doublement fossoyés. Parmi ces enclos, trois enclos quadrangulaires semblent intéressants par leur emplacement et leurs dimensions.

Un en Deux-Sèvres, à Saint-Georges-de-Rex sur Les Annettes, un en Charente à Segonzac sur La Couture, enfin, celui qui bénéficie du plus bel emplacement se trouve sur Les tonnelles (Tombelles?), commune d'Allas-Champagne en Charente-Maritime.

Une vaste zone funéraire protohistorique au Terrier de la Garde, à Lagarde-sur-le-Né en Charente, pouvant être aussi importante que certaines parties du site de Grézac par exemple. Les vignes occultant une grande partie des révélations d'enclos possibles.

Une *villa* gallo-romaine qui était déjà connue, mais a été bien révélée au Fief de Blénac en Charente-Maritime.

Durand Georges

TERRASSON, LE LARDIN, CONDAT-SUR-VÈZÈRE ET AUBAS

Prospection diachronique

Une opération de prospection diachronique a été menée dans la plaine alluviale de la Vézère entre Terrasson et Aubas dans une vaste zone couverte par des dépôts sédimentaires accumulés dans le lit majeur de la Vézère. Il nous semblait qu'au cours du temps, les variations de tracé du cours de la rivière avaient dû permettre, en certains points au moins, des implantations humaines, notamment dans les lobes de méandres, zone d'accumulation et de dépôt des plus gros éléments et graviers formant alors des bancs surélevés linéaires, colmatés ensuite par des alluvions plus fines. La comparaison avec ce qui a été reconnu dans la vallée de la Dordogne, par sondages et profils géoradar nous a guidé pour appréhender la morphologie de ces lieux. Il est en effet probable que la Vézère, soit passée d'un régime de rivière en tresses à un régime de méandres avant le début du Tardiglaciaire. En effet, la plupart des cours d'eau d'une certaine importance de la région, se caractérisent par la présence de plusieurs bras anastomosés aboutissant ensuite à la réduction du lit à un seul bras actif à l'extrême fin du Pléistocène supérieur et au Tardiglaciaire. Comme nous allons le voir plus loin, tous les sites retrouvés semblent pouvoir être rapportés au Badegoulien vraisemblablement ancien. Cela pourrait correspondre, en matière de données paléo-environnementales, à un interstade relativement bref, marqué par une certaine instabilité avant la rémission totale du maximum glaciaire.

Nous avons privilégié les zones mises en culture, à l'exception des prairies. Les nombreuses parcelles cultivées en maïs où les agriculteurs effectuaient des labours lorsque nous avons débuté nos investigations de terrain, nous ont rapidement permis de localiser plusieurs zones de concentrations de silex taillés. Elles ont fait l'objet de fiches descriptives, site par site et d'un état global des éléments lithiques recueillis. Leur positionnement a été effectué à cinq mètres près sur Géoportail, en coordonnées géographiques, degrés sexagésimaux, les cotes d'altitude étant également relevées.

Terrasson : Site des Escures, situé dans un méandre de la Vézère, à 200 mètres au nord de l'usine hydroélectrique et du barrage, sur une partie de terrain légèrement surélevée et site du « hangar ULM,

Le Bos » : à proximité du hangar et de la piste d'envol d'ULM.

Le Lardin : Site du Bos au sud des Tourneries dans un grand méandre de la Vézère, sur une vaste terrasse.

Condat sur Vézère : Site de La Fleunie où la rivière oblique de plus de 90 degrés vers le nord-ouest en longeant la falaise ; vraisemblablement sur une berge fossilisée de la rivière. Sites de La Valade positionnés à l'identique de la Fleunie dans un verrou sur la rive opposée quelques centaines de mètres en aval.

Aubas : Sites du Château de Sauveboeuf : Non loin du site de la Valade, sur la rive gauche de la rivière et sites de la station d'épuration, l'un est en bordure de la rivière et se développe sur une vingtaine de mètres, tandis que l'autre, plus en retrait, s'étend sur une centaine de mètres ; quatre mètres de dénivelé les séparent.

Depuis le plateau au-dessus du lieu-dit « Le Port » qui domine la vallée de 35 mètres, il est possible d'un seul regard de contrôler la plaine et la confluence de la Vézère avec la rivière Laurence. Dans ce secteur plusieurs zones livrent de nombreux silex taillés.

A la limite de la commune d'Aubas, dans un grand méandre nous avons distingué trois zones à potentiel archéologique que nous avons dénommées « Feletz bas » sur une terrasse de bas niveau à une altitude de 77 mètres, « Feletz haut » autour de 84 mètres d'altitude et « Feletz haut 2 », de l'autre côté de la route 704.

Après un premier examen du matériel lithique recueilli que nous déposés à la DRAC de Nouvelle-Aquitaine - Site de Limoges, il nous semble qu'il se rapporte essentiellement au Badegoulien : caractères archaïques, présence de denticulés, d'encoches et faible nombre de raclettes. Toutefois, un examen attentif par un archéologue préhistorien spécialiste du Paléolithique supérieur devrait permettre de mieux le caractériser et d'en préciser la ou les attributions culturelles.

Ces recherches ont permis de mettre en évidence les grandes potentialités de ce secteur qui mériterait d'être plus amplement exploité.

Dubois Jacques, Guillaume Claude, Murat Marc,
Pouget Ambroise, Simonnot Gérard

GIRONDE/LOT-ET-GARONNE

Prospection diachronique

Antiquité,

CHASSENON

De Cassinomagus à Chassenon. Genèse, mutations et réseaux du I^{er} s. a.C au Xe s. p.C.

En 2018, le Département de la Charente a déposé, auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine-SRA site de Poitiers, un nouveau projet de PCR sur le site de Chassenon, intitulé « De Cassinomagus à Chassenon (Charente). Genèse, mutations et réseaux du I^{er} s. a.C au Xe s. p.C. ». Il réunit seize archéologues et spécialistes et s'intègre dans le prolongement de deux PCR mis en place depuis 2011. Il se décline en sept axes de recherche.

L'année 2019 a été consacrée à la réalisation de deux fouilles (axe 2 : lieu de culte des Chenevières et axe 3 : demeure du Grand Villard), à la constitution d'un dossier documentaire sur l'édifice de spectacles (axe 1) et à l'étude des matériaux de construction et des mobiliers (axes 5 et 6). Une nouvelle étude a également été engagée, elle concerne les activités sidérurgiques (axe 4), mises en évidence depuis plusieurs années, et qui s'inscrivent chronologiquement dans les débuts de l'agglomération antique (I^{er} siècle p.C.). Enfin, des études paléoenvironnementales (axe 7) ont aussi été menées.

■ **Axe 1. Recherches documentaires : évolution historique du territoire et édifice de La Léna (J.-Fr. Guéguen, Gr. Tendron, S. Sicard)**

Aucune recherche en archive n'a été réalisée en 2019. En revanche, un dossier documentaire a été constitué sur l'édifice de spectacles de La Léna. Il permet de mettre à jour l'ensemble des données connues afin d'anticiper d'éventuelles interventions de terrain dans les années à venir.

Le monument, connu depuis le XIX^e siècle, a fait l'objet de plusieurs fouilles jusque dans les années 1913, lorsqu'une carrière d'extraction d'impactite s'y

est implantée. Laissé à l'abandon durant plusieurs décennies, certains de ces vestiges sont découverts en prospection aérienne dans les années 1980 et géophysique au début des années 2000. La dernière opération de prospection par tomographie a été réalisée en 2019.

L'ensemble des données conduit toutefois à douter même de l'interprétation : s'agit-il d'un théâtre de type rural ou bien d'un amphithéâtre ? Malgré les nombreuses recherches effectuées, aucun élément tangible ne permet de trancher cette question.

■ **Axe 2. Le lieu de culte des Chenevières (C. Doulan, L. Carpentier, S. Sicard)**

La fouille de 2017 (resp. C. Doulan) avait mis en évidence les vestiges d'un portique, large de 7 m, dans l'angle nord-est du lieu de culte. Il importait de vérifier que cet aménagement se poursuivait le long du mur de péribole est. Ainsi, deux sondages ont été implantés dans le secteur nord-est de l'aire cultuelle lors de la campagne menée en août 2019 (resp. S. Sicard).

Le sondage ouvert à la jonction des tronçons est et nord-est du mur d'enceinte a confirmé la présence du portique adossé au mur de péribole est. Large de 7 m, il comprend un mur stylobate qui supportait, à l'origine, des colonnes circulaires en impactite. Le mur est bordé, côté cour, par un caniveau constitué de piédroits maçonnés supportant une couverture de dalles d'impactite ; le fond du canal est fait d'une assise de briques. Les maçonneries ont été aménagées dans des tranchées qui ont traversé les couches antérieures liées à l'occupation (de nature artisanale ?) du début du I^{er} siècle de notre ère. Dans le courant du III^e siècle p.C., le caniveau s'est progressivement comblé en raison du manque d'entretien de son canal. Suite à

l'abandon du lieu de culte à la fin de ce même siècle, il a servi de dépotier aux matériaux de construction (tuiles, fragments de dalles) et aux éléments de décor architectural (fragments de colonnes) qui n'ont pas fait l'objet de récupérations.

Le sondage implanté dans l'angle nord-est du lieu de culte, englobant la rampe d'accès au portique connu depuis les fouilles de 2017, a permis de préciser la chronologie des aménagements de cette partie du sanctuaire. L'édification du mur d'enceinte à portique adossé et la mise en place des remblais de nivellement de l'esplanade cultuelle sont datés de la fin du I^{er} / début du II^e siècle p.C. Ces aménagements scellent des niveaux de sols datés du début de ce même siècle. Leur construction est précédée par la mise en place d'un puissant massif de contrefort qui est adossé à l'angle extérieur nord-est du mur d'enceinte. Le massif est contemporain du portique qui relie le lieu de culte des Chenevières aux thermes est de Longeas. Un dernier état d'aménagement est attesté par des blocs installés en limite sud du portique et correspondant sans doute à un accès au lieu de culte, ainsi que par les vestiges de deux canalisations en bois. Enfin, de nombreuses fosses et tranchées pratiquées dans les maçonneries témoignent d'une activité de récupération des matériaux de construction dans le courant du IV^e siècle p.C.

■ **Axe 3. Le quartier du Grand Villard (M. Grall)**

L'objectif de l'année 2019 était de mettre en évidence la limite sud de la *domus* et de comprendre les liens physiques qu'elle entretient avec les éléments environnants, mis au jour grâce aux prospections géoradar réalisées en fin d'année 2018.

À cet effet, une surface légèrement supérieure à 400 m² a été ouverte, dans le prolongement de ce qui avait été étudié en 2017. Elle a permis de découvrir ou redécouvrir, intégralement ou partiellement, huit espaces appartenant à la demeure investiguée dorénavant depuis six campagnes de fouille. Sa limite méridionale, comme attendue, a été atteinte, laissant entrevoir une entrée que l'on pourrait qualifier de monumentale puisqu'elle est large de plus de 3 m. D'autres éléments architecturaux supposent la présence en limite occidentale de l'emprise d'une pièce qui a pu faire office de réception. La limite orientale de l'emprise a quant à elle permis d'identifier des maçonneries qui pourraient appartenir au voisinage immédiat de cette *domus*.

Les phases antérieures et postérieures à ce bâtiment ont par ailleurs de nouveau été étudiées par l'intermédiaire de structures creusées dans le substrat, de murs, de tranchées de récupération ou de niveaux de démolition. Ces renseignements inédits viennent compléter notre vision de ces différentes périodes de l'histoire de ce quartier et confirment pour la plupart les différentes interprétations qui en avaient été proposées à l'issue de la précédente fouille triennale.

■ **Axe 4. Recherche sur les activités sidérurgiques (Fl. Sarreste, Chr. Loiseau)**

Lors des fouilles menées en 2015 par C. Doulan dans la partie nord du lieu de culte, un ensemble important de déchets liés à la métallurgie du fer avait été découvert. Le volume et la densité des résidus de post-réduction découverts dans cet espace réduit rappellent alors les contextes étudiés dans les installations de forge découvertes dans les villes antiques, le plus souvent au sein de quartiers artisanaux.

Le sondage ouvert dans cette zone n'avait pas autorisé une observation étendue des vestiges. Aussi, de nouvelles recherches devaient être menées afin de caractériser la place de cette forge dans l'agglomération. Cette installation appartient-elle à un ensemble plus vaste, intégré ou non à la trame urbaine de l'agglomération précoce, ou s'agit-il d'une installation isolée ? Est-elle liée à un chantier de construction (celui du sanctuaire ?), par définition limité dans le temps, ou répond-elle aux besoins d'une clientèle plus large ?

Ainsi, avant d'engager la poursuite de la fouille de la zone 23, il était nécessaire de procéder à l'étude exhaustive des lots et des déchets métalliques déjà mis au jour et de reprendre d'autres ensembles découverts au sein de l'agglomération de Chassenon, et notamment les déchets métallurgiques découverts lors d'une opération de suivi de réseau, non loin de la zone 23.

Ainsi, l'année 2019 a-t-elle été consacrée à cette réalisation, ainsi qu'à la préparation de la campagne de fouille qui sera menée en 2020.

■ **Axe 5. Les matériaux de construction et les décors (A. Coutelas, Chr. Loiseau, Gr. Tendron, S. Bujard, A. Raspail)**

Les études des matériaux de construction et des décors ont été réalisées sous la forme de pré-inventaires et d'analyses sommaires. Il est prévu que la dernière année du PCR soit consacrée à la rédaction de synthèses les concernant.

Les éléments lapidaires découverts en 2019 dans le sanctuaire consistent principalement en décors d'applique en marbres, auxquels s'ajoutent quelques fragments de base et fûts de colonnes en calcaire. Les marbres sont issus de gisements variés et parfois lointains : calcaire marbrier pyrénéen, porphyre vert, marbres de Karystos et Mani (Grèce), brèche de Teos (Turquie), marbre de Chemtou (Tunisie), gabbro et porphyre égyptiens.

■ **Axe 6. Les études de mobiliers : petit mobilier, faune céramique, amphores, tessonnier, monnaies (I. Bertrand, Chl. Génies, S. Soulas, J. Le Bomin, M. Grall, L. Carpentier)**

Les mobiliers découverts lors de la campagne de fouille dans le lieu de culte des Chenevières ont fait l'objet d'études intégrées au rapport de fouilles.

■ **Axe 7. Les études transversales : micromorphologie et charbons (C. Vissac, Chr. Belingard)**

Aucun charbon n'a été étudié en 2019. En revanche, certains issus de la fouille du sanctuaire ont été envoyés pour datation au 14C. Les résultats sont attendus pour le courant de l'année 2020.

Des prélèvements micromorphologiques ont été effectués dans les couches antérieures à l'implantation

du lieu de culte des Chenevières. Elles sont caractérisées par des niveaux indurés. Les résultats attendus pour 2020 doivent permettre de préciser leur nature et le type d'activité anthropique.

Sicard Sandra

**Monumentalismes et territoires
au Néolithique entre Loire et Charente.
Formes et environnements
des mégalithes et des enceintes**

Ce nouveau Projet Collectif de Recherche (PCR) a pour objectif de poursuivre le projet « *Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente. Formes et environnements des mégalithes et des enceintes* », dont la première triennale s'est achevée en 2018. La première année de ce nouveau PCR s'inscrit dans la droite ligne des deux PCR précédents avec un investissement très important dans les opérations de terrain, principalement des fouilles archéologiques d'ampleurs variées (6 opérations) et des prospections géophysiques. Le Ruffécois reste encore le cœur du projet et concentre les opérations de plus grande envergure, dont certaines s'inscrivent dans la durée : le Peu à Charmé depuis 2014 (dir. V. Ard), tumulus de Tusson depuis 2017 (dir. V. Ard) et dolmen des Bourriges à Fouqueure depuis 2017 (dir. E. Mens puis Ph. Gouézin). Dans le Loudunais, cette campagne marque la fin de la fouille du dolmen de Chantebraut IV à Saint-Laon, engagée en 2016 (dir. V. Ard). Cette année, les études de collections ont en revanche été limitées, ce qui devra être compensé dans les deux prochaines années du PCR. Rappelons que l'un des objectifs est d'exploiter la masse de données que constitue notamment les collections particulières recensées dans le Loudunais. Comme à l'accoutumé, un effort important est destiné à la valorisation des résultats et la médiation auprès du grand public. Les désormais incontournables journées Néodyssée (Les Trois-Moutiers, 12-13 octobre 2019) ont été une nouvelle fois un franc succès.

Ce projet s'articule autour de cinq axes prioritaires, dont le périmètre est légèrement redéfini pour les axes 3 à 5 par rapport au projet précédent et le nombre de coordinateurs ramené à une personne par axe.

■ **Axe 1 : Habitats, économies, territoires et sociétés (coord. V. Ard)**

Le résultat le plus remarquable sur l'habitat est indiscutablement la fouille des entrées monumentales de l'enceinte du Néolithique moyen du Peu à Charmé. Ces dispositifs architecturaux constitués de « bastions »

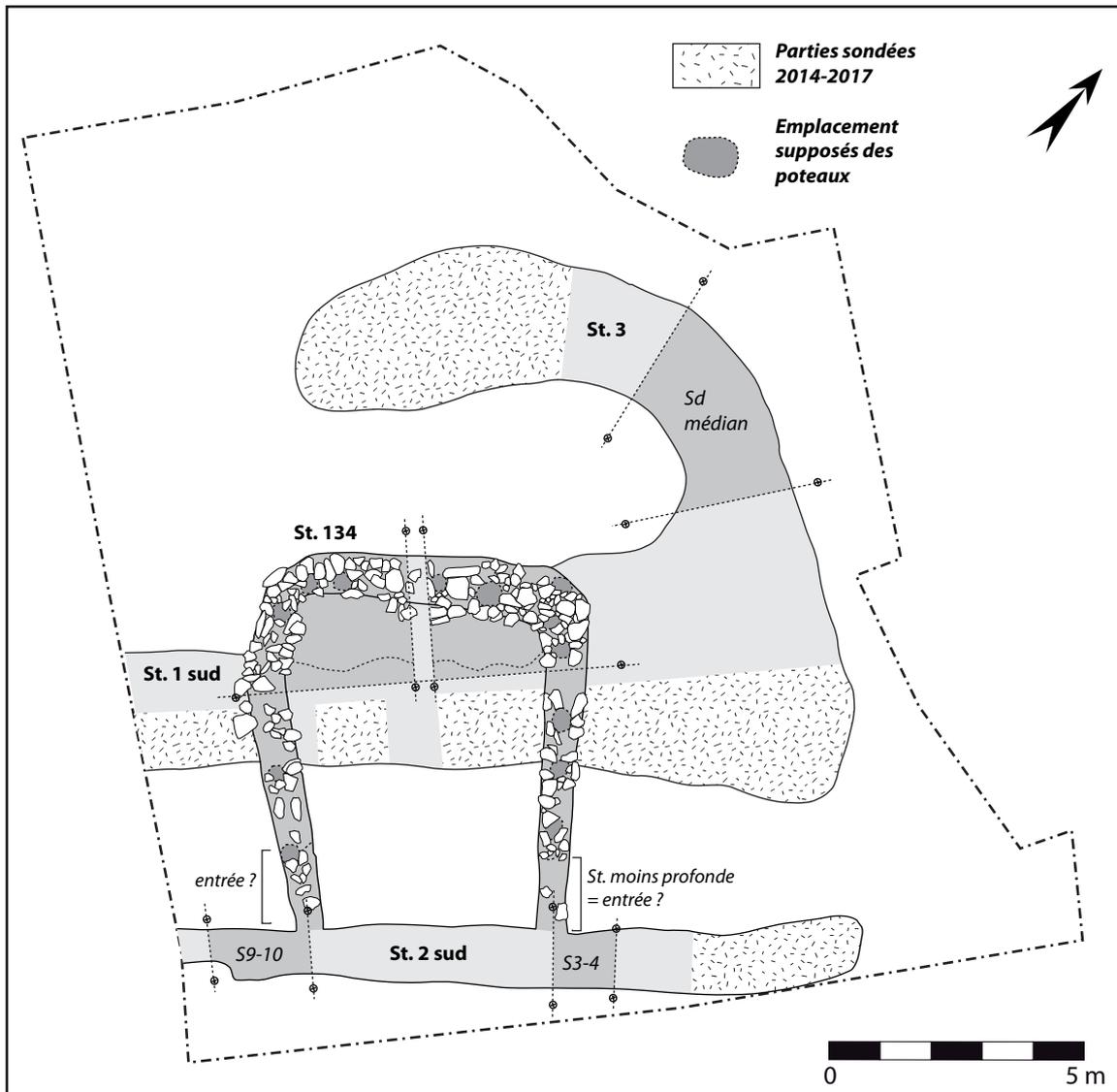
protégés par des « pinces de crabe » sont à l'heure actuelle totalement inédits pour le Néolithique moyen, connu jusqu'alors uniquement en contexte funéraire avant l'ouverture des fouilles sur ce site en 2014. En outre, la constitution d'un corpus mobilier relativement abondant, actuellement en cours d'étude, offre une opportunité rare de documenter les productions du milieu du 5^e millénaire dans le centre-ouest de la France. Parallèlement, un important programme de datation dans le cadre de l'ANR MONUMEN permettra de cerner de manière fine l'évolution architecturale de ce site.

Dans le Nord Poitou, la collaboration initiée en 2019 pour l'étude des haches en méta-dolérites (F. Surmély) ouvre des perspectives très intéressantes pour l'étude des nombreuses séries collectées dans le Loudunais. Les premiers résultats permettent d'envisager une production locale de hache en dolérite dans le Thouarsais, ce qui pourrait apporter un élément d'explication à la richesse de ce territoire au Néolithique.

■ **Axe 2 : Formes, architecture, pétrographie et technologie des mégalithes (coord. E. Mens)**

L'axe « mégalithe » est encore extrêmement actif cette année. La poursuite des fouilles du dolmen de Fouqueure (dir. Ph. Gouézin) a permis le dégagement de son cairn bien conservé dont le phasage commence à se dessiner. L'étude de ce monument apporte des données sur les processus de constructions de la masse tumulaire, problématique qui restait le parent pauvre de nos travaux en Ruffécois jusqu'alors.

La méthodologie développée dans le cadre de ce PCR, croisant prospections géophysiques, études architecturales et fouilles ciblées, trouve toute sa justification avec l'opération menée au Magnou à Tusson (Charente) qui a permis de croiser les modules de blocs extraits des carrières découvertes en prospections géophysiques et ceux du cairn (E. Mens et D. Poncet). Les nouvelles découvertes de bois de



Monumentalisme et territoires au néolithique entre Loire et Charente
 Charmé, le Peu (Charente), campagne 2019, tranchée 17.5 : plan général des structures mises au jour et emplacement de sondages
 (DAO V. Ard, d'après photogrammétrie et topographie V.-E. Leroux, H. Vitté et A. Laurent)

cerf à la base du remplissage des carrières attestent du caractère quasi systématique de cette pratique qui offre par ailleurs un excellent moyen de datation du chantier mégalithique.

En revanche, le sondage de la Pierre Folle de Bournand, dans la Vienne (dir. V. Ard) s'est révélé peu concluant. Il nous faudra trouver un autre monument susceptible d'apporter des éléments de datation des dolmens de type angevin. Dans ce secteur du Nord Poitou, l'étude des monolithes des buttes du Pé de Jojo à Loudun (Vienne) et de Moncoué à Taizé (Deux-Sèvres) ouvre sur un autre type de sites mégalithiques, à pierres dressés, jusqu'alors peu étudiés. Les récentes découvertes de D. Poncet au sommet de cette butte de Moncoué devront faire l'objet de vérifications archéologiques mais il semble que nous ayons là une réserve archéologique de premier ordre.

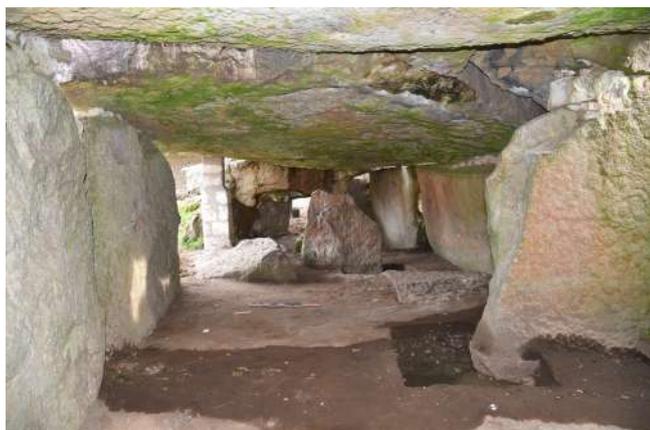


Monumentalisme et territoires au néolithique - Bournand, Pierre Folle des Ormeaux (Vienne), campagne 2019 : plan général du monument avec localisation des sondages (photogrammétrie H. Vitté et A. Laurent ; cliché V. Ard).

■ **Axe 3 : De la formation des sites à la construction et l'exploitation des territoires (coord. M. Onfray)**

Les travaux de l'axe 3 se poursuivent à Charmé. L'intégration dans l'équipe du PCR de G. Dandurand (Inrap) a permis d'avancer de manière significative dans la compréhension des dynamiques stratigraphiques sur les versants du promontoire. L'étude des nombreux échantillons prélevés ces dernières années (charbons, coquilles, sédiments...) est en cours et l'objectif est de soumettre un article de synthèse sur l'environnement du site courant 2020.

Un nouveau carottage a été effectué non loin de Charmé (Moussac à Courcôme) mais son étude n'a pas encore été engagée (J.-M. Carozza).



Monumentalisme et territoires au néolithique - Bourmand, Pierre Folle des Ormeaux (Vienne), campagne 2019 : vue de l'intérieur du monument en fin de fouille (photogrammétrie H. Vitté et A. Laurent ; cliché V. Ard).

■ **Axe 4 : Détection et prospection multi-méthodes des sites (coord. V. Mathé)**

Les prospections géophysiques restent l'un des points forts de ce PCR aussi bien pour le mégalithisme que pour les sites fossoyés. Le corpus d'enceintes prospectées, dans le cadre de l'ANR MONUMEN et de la thèse de V. Legrand, sera très vraisemblablement une référence dans les années à venir.

Les prospections extensives menées par l'équipe de F. Lüth (DAI, Berlin) ont offert cette année deux découvertes majeures : deux à trois nouveaux bâtiments à l'extérieur de l'enceinte de Charmé et une nouvelle enceinte située à quelques centaines de mètres au sud. Ces structures pourront faire l'objet de sondages à l'avenir.

■ **Axe 5 : Inventaire, conservation et valorisation du patrimoine néolithique (coord. V. Aguillon)**

Sans revenir sur les nombreuses actions menées dans ce cadre, on soulignera cette année encore le succès des journées Néodyssée qui ont réuni plus de 2 000 personnes aux Trois-Moutiers, dans la Vienne. Cet événement annuel devient un moment désormais incontournable et une excellente occasion pour l'équipe de recherche de présenter ses résultats les plus récents.

Ard Vincent

Paléolithique

SAINT-CÉSAIRE La Roche-à-Pierrot

La campagne de fouille 2019 a été consacrée à la fin de la fouille de l'US 18 (EJOP sup) et au début de la fouille de l'US 19 (EJOP inf) jusqu'à la mise au jour la plus importante possible des grands blocs calcaires effondrés (cf. fig.). L'US 19, qui avait déjà été partiellement fouillée en 2017 en K4 IV, est en majorité stérile. Elle contient les grands blocs calcaires qui viennent sceller la séquence moustérienne associée à l'Ensemble gris (Lévêque et al., 1993 ; Bachelierie et al., 2014). Etant donné la difficulté d'atteindre les sous-carrés K5 IV et J5 II-III depuis les différentes zones d'accès à la surface de fouille, et afin de maîtriser la perte de temps qu'implique la fouille de ces sous-carrés, nous avons posé un échafaudage mobile avec l'aide du SDA (17). Cette démarche permettra de limiter les problèmes d'accès aux sous-carrés pour les campagnes à venir.

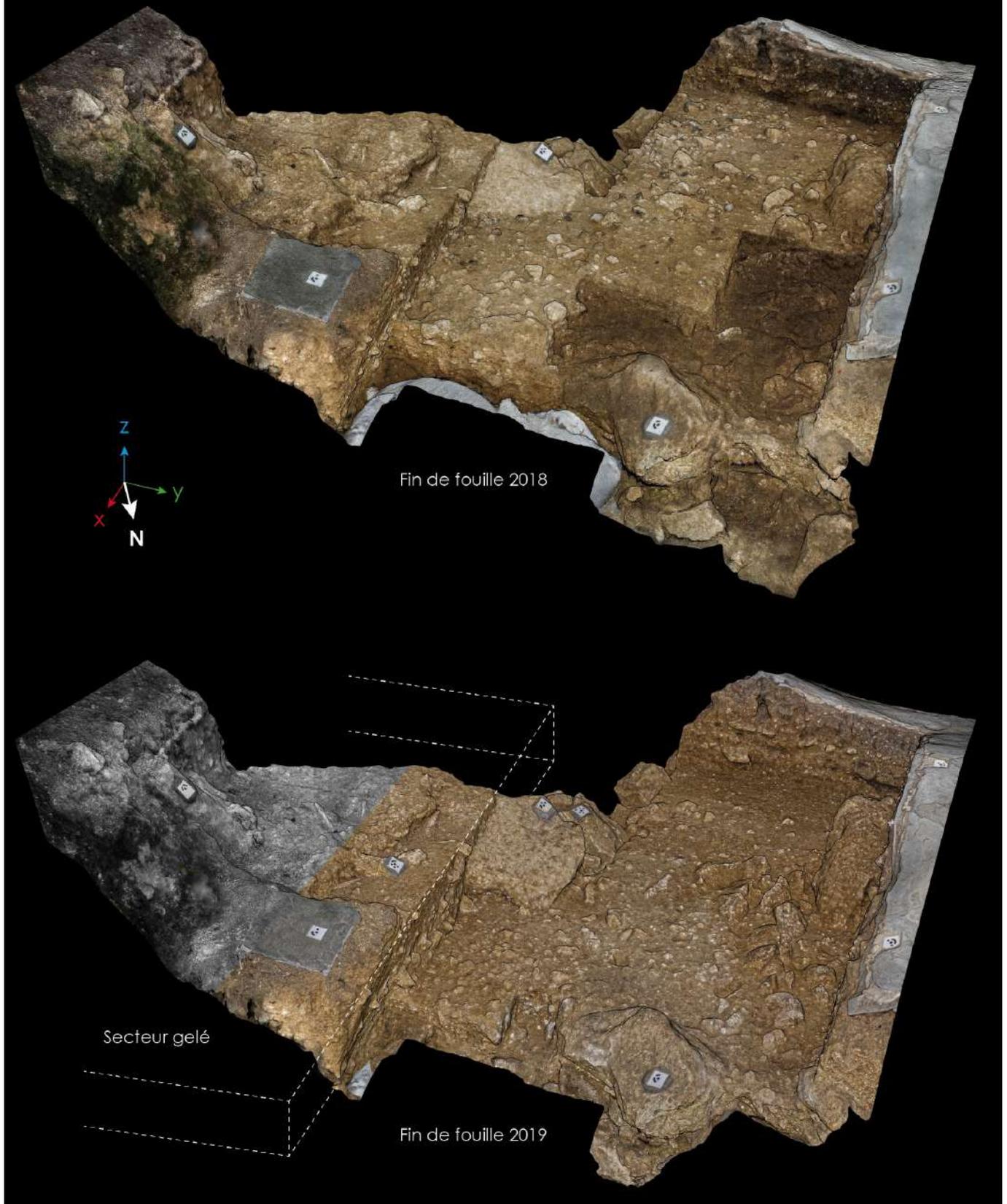
La fouille de l'US 18 dans les carrés J4, J5 et K5 a suivi le même protocole que celui adopté depuis 2013 (cf. Bachelierie et al., 2013). L'épaisseur des décapages

est fixée à 2 cm et les carrés ont été subdivisés en seizièmes de mètre carré (chaque sous-carré est subdivisé suivant la même logique que le carré, et chaque seizième est identifié par une lettre minuscule). Cette démarche vise à maximiser l'information spatiale fine pour l'interprétation géomorphologique des niveaux supérieurs. A la fin de chaque décapage de quart de mètre carré, un enregistrement photographique est réalisé sous plusieurs angles en vue d'un traitement ultérieur par photogrammétrie pour l'enregistrement en trois dimensions des décapages. Ces décapages virtuels, une fois traités, viennent enrichir la documentation traditionnelle des niveaux dans un souci de conservation et d'analyse spatiale tridimensionnelle des dépôts.

La fouille de l'US 18 dans le secteur JK-45 lors de la campagne 2019 a livré un ensemble archéologique particulier, tranchant en partie avec ce qui était jusqu'alors documenté pour ce niveau. En ce qui concerne l'assemblage lithique, deux composantes

RPB 2018-2019

Évolution de la fouille du secteur principal (vues des modèles 3D successifs)



*Saint-Césaire, La Roche à Pierrot,
Évolution de la morphologie générale du secteur de fouille principal (JK-45) sur la base des relevés terminaux (© Lacrampe-Cuyaubère)*

chrono-culturelles (Châtelperronien et Moustérien) mélangées sont documentées au sein de ce niveau sans différence dans le degré d'altération. La zone de fouille en amont de J5 I et IV documente en également un ensemble d'artéfacts particuliers composé de coquillages et de fragments de coquillages marins quasi mono-spécifiques, dont un grand nombre était percé intentionnellement, ainsi que des fragments de matières colorantes principalement rouges. Le tout était réparti sur une épaisseur de quelques décimètres. En outre, deux pointes châtelperroniennes ont été retrouvées à proximité de cet ensemble, ainsi qu'une canine de renard présentant des traces anthropiques.

L'origine anthropique de l'ensemble des vestiges lithiques, fauniques, malacologiques et de matières colorantes ne fait aucun doute. L'hypothèse serait celle d'une présence humaine ponctuelle en lien avec le concassage/broyage de matières colorantes et le traitement des coquillages, à proximité de la zone fouillée, dont les vestiges auraient été en partie dispersés par ruissellement, mais également bloqués dans certaines zones, comme en K5-J5, par la topographie des blocs effondrés. Un piétinement de la zone antérieurement à son ensevelissement complet est également envisageable. Cet assemblage aurait part la suite subi les stigmates des processus géologiques en lien avec le mouvement de masse par solifluxion.

A cet égard, l'identification des zones sources de matières colorantes sera essentielle à la caractérisation des comportements humains associés à cette concentration de vestiges, l'étude des coquillages marins ayant souligné leur provenance atlantique, dont le littoral était situé à près de 100 km du site à cette époque (Rigaud in Crevecoeur et al., 2018).

Pour conclure, qu'il soit associé au Moustérien ou au Châtelperronien, il ne fait aucun doute que l'assemblage homogène de matières colorantes et de coquillages percés fouillé en K5-J5 en 2019 représente une découverte importante de par sa composition, sa préservation et sa potentielle association chrono-culturelle. A l'échelle du site, cette découverte permet une mise en perspective des problèmes soulevés lors de la réévaluation des collections par Gravina et al. (2018), en soutenant l'hypothèse d'un mélange post-dépositionnel des traces d'occupations humaines différentes au sein de l'US 18 à mesure que l'on s'éloigne de la diachronie en KLM ; occupations dont certaines pourraient n'avoir été que ponctuelles et très localisées.

Crevecoeur Isabelle

- Bachellerie et al., 2013
- Bachellerie, F., Morin, E., Crevecoeur, I., Gravina, B., Mallol, C. et al. : *La Roche à Pierrot (Saint-Césaire, Charente-Maritime)*, rapport d'opération de fouille programmée, Poitiers, SRA, 2013, 119 p.
- Bachellerie et al., 2014
- Bachellerie, F., Morin, E., Crevecoeur, I., Gravina, B., Mallol, C., et al. : *La Roche à Pierrot (Saint-Césaire, Charente-Maritime)*, rapport d'opération de fouille programmée, Poitiers, SRA, 2014, 123 p.
- Crevecoeur, et al., 2018
- Crevecoeur, I., Bachellerie, F., Beauval, C., Bordes, J.-G., Caux, S., et al. : *La Roche à Pierrot (Saint-Césaire, Charente-Maritime)*, rapport de triennale du PCR et de la fouille programmée 2016-2018, Poitiers, SRA, 2018, 358 p.
- Gravina et al., 2018
- Gravina, B., Bachellerie, F., Caux, S., Discamps, D., Faivre, J.-Ph., Galland, A., Michel, A., Teyssandier, N. et Bordes, J.-G. : « No Reliable Evidence for a Neanderthal-Châtelperronian Association at La Roche-à-Pierrot, Saint-Césaire. », *Scientific Reports*, 8 : 15134, 2018.
- Lévêque, et al., 1993
- Lévêque, F., Backer, A.-M. et Guilbaud, M. (Eds.) : *Context of a Late Neandertal: Implications of a Multidisciplinary Research for the Transition to Upper Paleolithic Adaptations at Saint-Césaire, Charente-Maritime, France*, Madison, Prehistory Press, (Monographs in World Archaeology 16), 1993, 130 p.

SAINTES Église et prieuré Saint-Eutrope

■ Premiers Résultats scientifiques du triennal 2017-2019

Ce Programme collectif de recherche (dir. C. Gensbeitel) a été motivé par la perspective d'un chantier de restauration, qui était annoncé pour 2017-2018, mais qui n'a finalement pas encore commencé en 2019. Ce premier bilan est donc provisoire et appelle la poursuite des recherches dans le cadre d'une nouvelle triennale (2020-2022).

Rappel des axes privilégiés au départ du programme en 2017 :

- Axe 1 : L'étude archéologique et monumentale de l'église prieurale et de son évolution

- Axe 2 : L'étude de l'ancien prieuré clunisien et de sa topographie
- Axe 3 : L'analyse urbaine du quartier et de ses liens avec le prieuré
- Axe 4 : L'étude du culte et du pèlerinage, des pratiques dévotionnelles et de la liturgie.

Ces axes ont évolué, en raison notamment de l'enrichissement de certains aspects particuliers, qui, sans être considérés comme secondaires, nous semblaient subordonnés à ces quatre grands thèmes. Aussi, les rubriques de ce bilan sont-elles quelque peu différentes des titres de ces axes définis en 2016, afin de valoriser les avancées et les questionnements qui demeurent en suspens ou qui se sont renouvelés.

■ Une lecture historique renouvelée et enrichie

Si les recherches historiques étaient forcément au cœur du projet, elles étaient diluées dans les axes formulés initialement. Il paraît toutefois important d'en souligner l'intérêt à la fois du point de vue de l'enrichissement des sources elles-mêmes et du renouvellement de l'interprétation de sources déjà connues.

Le premier acte de ce renouvellement des données historiques avait déjà été engagé par la thèse de Stéphane Lafaye, qui permet d'inscrire la compréhension de Saint-Eutrope en tant qu'établissement monastique clunisien dans le contexte plus large du réseau de l'abbaye bourguignonne en Aquitaine. Cet apport important vient compléter et renouveler les études déjà menées par Alain Michaud, qui a lui-même permis d'éclairer de faits nouveaux le dossier historique et la place de Saint-Eutrope dans le contexte de la ville médiévale et moderne.

Le second renouvellement vient de la relecture critique et de la traduction réactualisée, menées par Cécile Treffort, du texte fondamental que constitue la fameuse chronique dite « de Saint-Cybard » transcrite par Dom Estiennot.

Les recherches de fond engagées par Frédéric Morin, qui viennent compléter celles déjà entreprises et publiées par Alain Michaud et Marc Séguin, vont nous permettre d'appréhender le devenir du prieuré et du bourg sur le temps long de l'histoire. En explorant tous les fonds d'archives, dont certains n'ont jamais été exploités systématiquement, et en prenant appui sur des personnes ressources extérieures (N. Bougrier, J.-C. Bonnin), il constitue un ensemble documentaire qui vient compléter les pièces publiées par Louis Audiat au XIXe siècle.

La contribution de Raphaël Guérin, issue d'un travail universitaire indépendant du PCR, a été mise à notre disposition et nous permet de mieux comprendre le contexte du développement du culte d'Eutrope et les mécanismes de promotion du pèlerinage à travers l'hagiographie, complétant les travaux d'Edina Bozoky sur les miracles.

■ L'étude monumentale et archéologique de l'église : un dossier central

L'église Saint-Eutrope est un chef-d'œuvre quelque peu effrayant, dont l'architecture et le décor illustrent magistralement deux temps forts de la création artistique en Aquitaine, à l'époque romane, d'abord, puis à la fin de l'époque gothique. Cela lui a valu d'être abondamment commentée, et donc de donner l'impression que tout avait été dit (et souvent répété) à son sujet. En outre, son rôle emblématique l'a figée dans une lecture un peu convenue, parfois réductrice, et il était donc indispensable d'en reprendre l'étude sans *a priori* et d'une manière aussi approfondie que possible, en commençant par la critique d'authenticité et l'analyse fine de la construction, sans négliger

les approches plus traditionnelles de la recherche historique, de l'histoire de l'art et de l'archéologie, dont les possibilités étaient loin d'être épuisées.

■ L'enrichissement des connaissances archéologiques

Notre compréhension du monument s'est enrichie de données jusque-là inédites à l'occasion des sondages de diagnostic menés sous la conduite d'Adrien Montigny en 2018. Plusieurs faits majeurs sont à souligner :

L'enveloppe du chevet est enfoncée de près de trois mètres dans l'ancienne nécropole qui lui sert d'environnement, ce qui a dû impliquer un bouleversement considérable de ce cimetière.

Le sol de la crypte, et peut-être d'une partie de la nef, est constitué directement du socle rocheux, aplani pour l'occasion et retaillé.

Aucune trace de construction antérieure n'est perceptible sous la crypte.

La chapelle axiale néo-romane du XIXe siècle semble avoir repris l'emprise de la chapelle primitive.

Le sol de la nef a été très perturbé depuis la fin du Moyen Âge et a fait l'objet de plusieurs reprises modernes.

Le niveau de la place actuelle au nord de l'ancienne nef correspond à un niveau d'occupation funéraire médiévale et n'est donc pas un remblai du XIXe siècle.

Les bases des piliers romans des collatéraux de la nef étaient implantées à un niveau plus bas que celles des colonnes engagées du mur gouttereau, ce qui confirme l'hypothèse d'une structure en cuvette, le sol du vaisseau principal étant donc plus bas que celui des collatéraux dans la partie orientale.

Des traces d'occupation antérieure (murs antiques) ont été observées sous la partie occidentale de la nef.

■ Une approche renouvelée de la construction

L'enregistrement de données fines sur le bâti médiéval est loin d'être achevé et le traitement des données est à peine commencé. Ont été réalisés pour l'instant, sous la conduite de Jean-Baptiste Javel, des relevés sur les élévations intérieures de l'église haute avec un enregistrement des marques lapidaires et des graffitis, ainsi que des mesures d'appareil en vue d'un traitement statistique. Le même type d'approche est en cours dans la crypte. En outre, l'ensemble de la sculpture romane a fait l'objet d'un enregistrement photographique avec localisation et d'une base de données qui est actuellement structurée et complétée par Justine Grémont. Le croisement de ces premiers indicateurs laisse entrevoir des pistes, mais nous n'en sommes pas encore au stade des résultats. Il est donc trop tôt pour tirer un bilan complet de l'étude du bâti et de la sculpture. Pour l'heure, les travaux de Justine Grémont ont déjà montré la grande homogénéité du décor sculpté, et les effets de continuité, malgré la présence d'un « second » atelier à la croisée du transept.

Par ailleurs, un certain nombre de marques et de tracés récurrents observés au niveau des sommiers des voûtes et des arcs doubleaux, notamment dans la crypte, permettent d'entrevoir des modalités spécifiques de la mise en œuvre. Cette démarche est complétée par une étude des matériaux (pierre, mortiers) afin de mieux comprendre les phases constructives et les circuits d'approvisionnement.

■ **Une proposition évolutive de reconstitution du monument roman**

La démarche entreprise dès le départ du projet autour de l'outil numérique apporte ses premiers résultats en termes d'hypothèses raisonnables de restitution volumétrique de l'église romane. La terminaison orientale du chevet et la chapelle axiale, la nef, ses niveaux de sols, son système de circulation et l'accès à la crypte, la façade occidentale, le clocher à la croisée du transept et le traitement des élévations du transept constituent les principaux points à traiter, avec des informations partielles fournies par l'archéologie, par l'étude du bâti, les quelques documents iconographiques anciens, les maigres sources textuelles et les comparaisons avec d'autres monuments et avec les parties conservées.

Ce travail de longue haleine conduit dans le cadre de prestations de la part d'Archéovision Production, nous permet d'ores et déjà de proposer une vision d'ensemble raisonnable et crédible de ce que pouvait être l'édifice roman à son achèvement au XIIe siècle. Cette proposition reste évidemment à affiner par un travail critique collectif, mais il permet déjà de mieux cerner la place qu'a pu tenir le chantier de l'église Saint-Eutrope dans le paysage architectural aquitain autour de 1100.

L'intérêt de cette restitution numérique, toujours réversible et révisable, est de permettre de tester des hypothèses au fur et à mesure de l'enregistrement de nouvelles observations ou de données complémentaires.

■ **Le monument et le réseau des dépendances dans l'histoire de l'art**

L'étude de l'église romane et des parties gothiques révèlent deux projets qui, par leur ambition, ont considérablement marqué le paysage artistique de la région, tant par leur rôle de relais de formes qui tissent un réseau riche et diversifié d'influences que par leur rayonnement au cours des décennies qui ont suivi leur réalisation.

L'analyse fine et sans préjugé de l'ensemble de l'église nous permet d'ouvrir de nouvelles pistes de comparaisons, tant sur le plan du projet architectural que de la sculpture. Il est désormais clair pour nous, quelle que soit la suite de nos investigations, que nous sommes en mesure de proposer une vision plus complète et plus complexe de la réalité du monument, des origines de son projet, de son influence et de son rayonnement.

Le travail comparatif amorcé par l'étude de Justine Grémont sur la sculpture romane nous montre à quel point l'œuvre romane s'inscrit dans un « air du temps » des environs de 1100. Le travail de restitution des parties disparues contribue également à nous faire mieux comprendre l'homogénéité de l'édifice et la qualité du projet qui l'a produit. Ces remarques sont également valables pour le programme gothique du XVe siècle. Cette analyse s'étend aux édifices du réseau de dépendances du prieuré, commencée par l'étude de l'église Saint-Trojan de Rétaud, et qui doit se poursuivre.

■ **L'environnement funéraire : un nouveau champ d'exploration**

Cet aspect, qui n'était pas constitué en axe spécifique dans les documents initiaux, a pris une dimension nouvelle avec les deux opérations archéologiques menées sur le site, l'une dans le cadre de l'étude préalable (Inrap), l'autre dans le cadre du PCR (cf. notice J.-L. Piat, Evéha). A ces deux opérations s'ajoute la synthèse des observations faites dans les environs depuis plusieurs décennies grâce à Christian Vernou.

Tout cela nous permet d'envisager sous un angle neuf l'occupation funéraire du site dans lequel s'est développé le culte autour de la sépulture d'Eutrope, qui a ensuite donné naissance à l'établissement monastique et au bourg.

Il apparaît désormais clairement que l'extrémité orientale de la colline dominant le Vallon des Arènes était occupée sans doute dès la fin de l'Antiquité par une vaste nécropole, dont l'utilisation a perduré durant le haut Moyen Âge et le Moyen Âge Central, pour se prolonger probablement par le cimetière médiéval puis moderne, utilisé jusqu'au début du XIXe siècle comme le prouvent des sépultures disposées au-dessus des arases des murs de la nef démolie en 1803 (Montigny 2018).

Si cet usage funéraire était connu, son ampleur et la densité de l'occupation prennent désormais une dimension plus précise et l'on voit bien que Saint-Eutrope, loin de n'être qu'un établissement monastique et une église de pèlerinage avait clairement une vocation funéraire, puisque la chapelle en rotonde édifiée au nord du chevet de l'église semble bien correspondre à cette fonction. La découverte de tombes privilégiées creusées dans le sol de la crypte, mais aussi de sépultures dans la nef, complète cette appréhension d'un contexte funéraire qui offre encore un très riche potentiel archéologique, en particulier sur le flanc nord du chevet et de l'ancienne nef.

■ **Le prieuré et le bourg : des approches à développer**

Ce domaine est celui qui demande encore le plus de développements dans les trois années à venir. La construction de l'outil fondamental qu'est le cadastre napoléonien vectorisé a pris du temps, mais il est désormais opérationnel.

Concernant le prieuré lui-même l'exploitation du matériau historique rassemblé au cours de ces trois années devrait nous permettre de mieux cerner le devenir concret de l'espace monastique et des bâtiments du prieuré, au moins à l'époque moderne, ainsi que le processus de transformation qui a commencé au XVIIIe siècle.

Les données les plus significatives obtenues jusqu'à présent, en ce qui concerne le prieuré, sont issues de la prospection géoradar menée par Jean-François

Lataste en 2017 qui laisse entrevoir, notamment dans l'actuelle cour de la Mission Locale, des éléments qui pourraient correspondre à l'aile occidentale et à la galerie du cloître primitif. D'autres indices, moins précis, pourraient correspondre, dans le prolongement du bras sud du transept, à l'ancienne aile orientale, déjà disparue au XVIIe siècle.

Gensbeitel Christian

Période Moderne

Les céramiques de raffinage du sucre en France : émergences et diffusions de part et d'autre de l'Atlantique du XVIe au XIXe s

2019 marque l'aboutissement d'une seconde triennale de travaux pluridisciplinaires, sous forme de Projet Collectif de Recherche, sur les céramiques de raffinage des sucres usités tant en métropole que dans les possessions ultramarines durant la période Moderne.

L'approche croise études céramologiques avec le développement des référentiels associés (groupes techniques, marques potières), analyses archéométriques avec la constitution d'une base nationale (chimie par spectroscopie ICP-AES, pétrographie) et recherches archivistiques dans les sources européennes : techniques de fabrication, identification des ateliers potiers, des artisans et des périodes d'activité, diffusions, conditions de transport et coûts, quantifications au sein des raffineries etc.

Afin de replacer ce matériel archéologique dans l'ensemble de ses contextes, ainsi qu'au regard des multiples connexions économiques révélées, les recherches s'élargissent donc thématiquement aux sites de consommation que constituent les manufactures (modalités d'implantation, spatialisation des activités et gestion des lots céramiques, généalogies des raffineurs, accords commerciaux) et l'assimilation large de la culture matérielle associée à la chaîne opératoire sucrière : techniques et matériaux de réparation des céramiques, formes à sucre métalliques, exportations de chaudières, argiles de blanchiment des sucres, papiers d'emballage¹.

L'élargissement s'avère également d'ordre géographique avec l'intégration des régions Normandie, Hauts-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et plus marginalement Bourgogne.

Pour les Charentes, les analyses archéométriques confortent la présence de productions sucrières néerlandaises à La Rochelle au sein de contextes

des deux premiers tiers du XVIIe siècle. Signalons aussi la découverte puis l'amorce d'étude de trois pôles raffineurs au XVIIIe siècle, dont seul le premier était pressenti : Rochefort, Saint-Jean-d'Angély et Angoulême. L'approche archivistique collecte par ailleurs de nouvelles mentions relatives aux flux économiques avec la façade atlantique nord-ouest et Saint-Domingue.

La région Normandie fait l'objet d'un recensement des lieux de production potière spécialisés et des raffineries pour Rouen, Dieppe et Criqueboeuf. Sur ce dernier secteur, les analyses des argiles pressenties comme employées par l'atelier potier a permis d'exclure plusieurs gisements tandis qu'une argile, avec ajout d'un sable, se rapprocherait compositionnellement des céramiques sucrières d'Honfleur.

Cette année, la recherche archivistique s'est ouverte aux villes d'Harfleur et du Havre. Plusieurs précisions archivistiques ont également pu être apportées concernant deux raffineries dieppoises (XVIIe et XVIIIe siècles) ainsi qu'au travers de l'imposant bilan rouennais, où figure par ailleurs l'exploration des liens avec le Maroc, ceux précoces avec les colonies d'Amérique ainsi qu'avec les néerlandais et les ibériques dès le XVe siècle.

En 2019, l'étude du mobilier sucrier normand a notamment vu le recensement et les relevés des individus dieppoises de l'Hôtel de la Présidence ainsi qu'une réévaluation partielle des groupes techniques définis sur Rouen. Les analyses archéométriques ont porté cette année sur les céramiques sucrières conservées à Honfleur ainsi que celles, timbrées, issues d'une collection privée. Cette approche, couplée à la prospection des dépôts et musées régionaux permet de caractériser le mobilier en concernant notamment les importations potentielles de la basse vallée de la Seine ainsi que celles, avérées, de l'orléanais.

¹ Ce dernier aspect demeure en cours d'étude et n'est pas présenté dans le rapport 2019

Dans les Hauts-de-France, les travaux archivistiques identifient quatre centres de production des céramiques sucrières et localisent les raffineries des principaux centres : Dunkerque, Bergues, Saint-Omer, Boulogne-sur-Mer, Lille, Valenciennes, Arras, Douai. Cette spatialisation intra-urbaine oriente la reprise mobilière d'opérations antérieures, en parallèle à la prospection menée auprès des musées. L'étude céramologique et partiellement archéométrique de trois lots en rejets (Amiens, Douai et Lille) ainsi que de deux pots à mélasse (Saint-Quentin et dépôt au musée des Beaux-Arts de Lille) est conduite.

Les recherches bourguignonnes soulignent le développement régional assez tardif de cette industrie et confortent, par le rare mobilier et les archives, le rôle ligérien dans l'approvisionnement dijonnais. Une identification des manufactures et des lieux dédiés à cette fabrication potière spécialisée est réalisée pour le département de la Côte-d'Or.

En Val-de-Loire, les études permettent d'affirmer la diffusion des céramiques orléanaises à Angers et Saumur, où une tentative locale de production prend place au XVIIe siècle. La découverte et l'étude amorcée du centre de production du Fuilet (Maine-et-Loire) et de ses environs constitue une avancée significative, et il est désormais acquis que Nantes s'y approvisionne en pots à mélasse aux XVIIe et XIXe siècles.

L'étude archivistique portant sur Nantes souligne les flux relatifs au commerce transatlantique et des transferts technologiques avec les possessions antillaises. Les travaux nantais ont également permis d'approcher les échanges avec le marché intérieur régional comme à destination de l'Île-de-France.

Le secteur francilien bénéficie d'un inventaire des sites de production, de consommation mais également de stockage des céramiques sucrières. La recherche s'étend aux sources potentielles d'argiles et évoque les fabriques connexes d'ustensiles de raffinage. La caractérisation archéométrique du mobilier régional s'esquisse tandis que l'étude de différents brevets de fabrication des cônes de raffinage souligne la diffusion

technologique des procédés, fin XVIIIe - début XIXe siècle, vers la Normandie et le bordelais.

Les études mobilières de la raffinerie bordelaise rue Camille Sauvageau et du four du Blayet à Sadirac (opération 2017) étayent les référentiels pour ce secteur d'importance nationale, relayé par des éléments archivistiques supplémentaires.

A Marseille, l'étude des raffineries et de ses acteurs, des premières tentatives provençales du dernier tiers du XVIe siècle jusqu'à sa présence marquante dans la cité phocéenne au XVIIIe - début XIXe siècle s'apparie à l'étude des industries connexes. La synthèse céramologique marseillaise nourrit également les référentiels relatifs aux artisans potiers et ceux archéométriques, offrant des éléments inédits de comparaison entre la vallée de l'Huveaune et le mobilier antillais.

Les analyses géochimiques et pétrographiques confirment ainsi l'existence de productions provençales à Sigy en Martinique et sur l'archipel guadeloupéen, à Saint-Claude et Anse-Bertrand comme en contexte subaquatique au port du Moule où ces exemplaires trouvent correspondance avec ceux découverts en 2017 à Marseille. Les analyses attestent également la présence de productions sadiracaises à Baillif, écartant d'autres hypothèses métropolitaines.

Pour la Martinique, les études mobilières de sites de production à La Trinité et au Vauclin constituent deux temps forts.

Enfin, un important travail archivistique est mené sur les prémices de l'activité sucrière et les relations franco-néerlandaises aux Antilles et en Guyane.

Une année de prolongation est sollicitée afin de compléter le croisement des sources, l'iconographie et les analyses archéométriques en vue de la publication de synthèse. 2020 marquera ainsi également la structuration de cette monographie et l'amorce rédactionnelle des articles thématiques comme ceux régionaux.

Pauly Sébastien

Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais, du Néolithique à l'Âge du Fer

Ce projet collectif de recherche intitulé « Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais, du Néolithique à l'Âge du Fer », ouvertement pluridisciplinaire, aborde les dynamiques de peuplement littoral et d'exploitation du sel depuis le Néolithique jusqu'à la conquête romaine à travers un bilan et une cartographie critiques des données disponibles, un approfondissement des connaissances sur des sites-clés et leur environnement et un renouvellement des connaissances par de nouvelles prospections pédestres, aériennes, géophysiques et Lidar.

Pour mener à bien ce projet, nous avons choisi deux marais charentais actuels, les marais de Rochefort et de Brouage, qui constituaient, avant leur colmatage par le bri, de profondes baies marines. Le golfe de Rochefort a été choisi tout naturellement du fait de sa très grande richesse en sites de briquetage de l'âge du Fer, unique à l'échelle nationale. Il présente également un fort potentiel concernant les occupations néolithiques dans sa partie sud notamment, en particulier le long de la basse vallée de la Charente, autre secteur clé pour ce projet. La possibilité de mettre en évidence des structures liées à l'exploitation du sel dès le 4^{ème} millénaire est très stimulante car il s'agirait d'une première pour la façade atlantique et plus largement pour l'Europe de l'ouest. L'emprise géographique du projet couvre également le golfe de Brouage, situé plus au sud, moins documenté pour les périodes anciennes mais qui fait l'objet d'un PCR sur les occupations médiévales et modernes traitant notamment des thématiques d'exploitation du sel. Il s'agit en particulier d'aborder la transition entre une exploitation ignigène du sel et la mise en place des marais salants à l'Antiquité, cette dernière période constituant encore un hiatus documentaire concernant cette exploitation.

Les actions menées en 2019 sont diverses et nombreuses : inventaire des sites et étude du mobilier, prospections géophysiques, photographies aériennes, fouilles (Mathé et *al.*, 2019).

Le WebSig a continué d'être amélioré et renseigné grâce au travail réalisé par Antoine Laurent (UMR TRACES), en appui de celui fourni par Frédéric Pouget (UMR LIENSs). Des données issues des travaux des membres du PCR ont été saisies dans cet outil afin d'être partagées. En parallèle, les fiches de certains sites, choisis collégialement pour l'intérêt qu'ils présentent, ont été complétées par des données issues de la documentation accessible au SRA de Poitiers. Ce travail est long et fastidieux, mais il apparaît indispensable pour avoir une vision aussi

claire que possible de l'évolution de l'occupation de la zone d'étude entre le Néolithique et la fin de l'âge du Fer. Il sera poursuivi au cours des prochaines années.

La céramologue Anne-Charlotte Philippe a achevé en 2019 l'étude du lot très important de céramique néolithique issue des fouilles du Pontet de 2016.

L'étude du mobilier technologique du site de Treize-Cœufs à Muron a été poursuivie en 2019. Son objectif est de replacer le mobilier découvert à Treize Cœufs dans le contexte régional des prospections et des fouilles récentes ou anciennes. Pour ces dernières, certaines publications du XIX^e siècle, comme celle concernant Nalliers en Vendée, présentent, entre autres, des pilettes massives et en « T » entières qui sont comparables à des fragments identifiés à Muron. La recherche de ces éléments anciens pourrait donc nous apporter des données significatives pour mieux caractériser le mobilier découvert ces dernières années et finaliser une synthèse typo-chronologique du briquetage de la région. En 2019, Stéphane Vacher a consulté et dessiné une partie du mobilier mis au jour sur les fouilles anciennes de Nalliers, actuellement accessible à l'Historial de Vendée (Les Lucs-sur-Boulogne) ainsi que celui provenant de différents sites et conservé au musée de la Vieille Paroisse à Rochefort (Société de Géographie de Rochefort).

Une prospection géophysique a été mise en œuvre à Marans sur le site de La Gabauge des Noyers. Prospections électromagnétiques, électriques et magnétiques se sont succédées pour cartographier diverses structures protohistoriques présumées (fours, fossés, fosses, amas de déchets de briquetage) ainsi que des éléments pouvant caractériser l'environnement du site. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un stage de 4 jours de 18 étudiants de licence, 3^{ème} année de Sciences de la Terre, encadrés par 3 enseignants-chercheurs géophysiciens.

Les prospections géophysiques ont été poursuivies sur l'île d'Oléron. Une première journée a été consacrée au site de La Bassée, appelée aussi Terdoux (Château-d'Oléron), sur lequel avait été découvert en 2004 un probable fossé d'enceinte néolithique (Rubion, 2004). Cependant, la forte anthropisation du site lors de ces dernières décennies (parcs à huitres, digue...) n'a pas permis de prospecter la zone la plus propice. A l'automne, les prospections magnétiques entreprises en 2018 sur le site d'Ors (Château-d'Oléron) ont été poursuivies.

Une couverture photographique avec un drone muni d'un capteur multispectral Sequoia a été réalisée sur le site laténien d'exploitation du sel de Treize-Cœufs (Muron), une zone située sur le paléo-littoral. Les

investigations ont été menées par Nicolas Lachaussée, télépilote de l'UMR LIENSs. Ces acquisitions vont permettre de créer par photogrammétrie des Modèles Numériques de Surface particulièrement précis (pixels de quelques centimètres).

Deux fouilles ont aussi été réalisées en 2019, toutes les deux menées par Ludovic Soler sur l'île d'Oléron. La première, conduite sur le site de La Bassée, a permis de confirmer l'hypothèse qu'il s'agissait bien d'une enceinte néolithique. La seconde a été réalisée à Ors, dans la continuité des fouilles de 2017 et de 2018. L'équipe a poursuivi la mise au jour de structures

archéologiques, aussi bien dans la tourbière occupant une partie de l'espace interne de l'enceinte, que sur l'estran rocheux qui, au-delà des apparences, renferme des vestiges alors que le sol rocheux mis à nu par l'érosion semble tout à fait vierge.

Mathé Vivien et Ard Vincent

- Mathé et al., 2019
- Mathé V., Ard V., Bruniaux G., Lachaussée N., Landreau G., Laurent A., Lévêque F., Pénicaud J., Philippe-Lelong A.-C., Pouget F., Soler L., Vacher S., Volto N. (2019). Projet Collectif de Recherche « Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais, du Néolithique à l'Âge du Fer », rapport 2019. SRA Nouvelle-Aquitaine, 2019, 177 p.

Moyen Âge,

Période récente

Les marais charentais au Moyen-Age et à l'époque moderne : peuplement, environnement, économie

Le PCR « Les marais charentais au Moyen Âge et à l'époque moderne : peuplement, environnement, économie » s'engage en 2019 sur une nouvelle triennale en parallèle à l'engagement de la fouille de la tour de Broue. Il maintient ses trois grands axes de recherche : Peuplement et organisation territoriale des marais de Brouage, Marais et productions, le mode de vie de ces sociétés : terriennes ou littorales ?

L'année 2019 voit l'aboutissement de certaines recherches historiques qui devaient composer avec le temps en raison de la faible documentation ancienne, souvent dispersée, pour la région charentaise littorale.

Bertrand Beauvoit a produit cette année une véritable synthèse de l'histoire de la châtellenie de Broue au Moyen Âge qui s'inscrit dans les liens féodo-vassaliques liés au site castral comtal. Les seigneurs de Broue se diront maître du château, *dominus Broa*, en 1172. La zone d'implantation de cette seigneurie couvrira rapidement une large zone comprise entre la forêt de Baconnais et l'océan d'est en ouest et du nord au sud entre la Seudre jusqu'au havre de Brouage. L'intérêt va être de confronter ces données historiques avec la réalité archéologique du site mise en évidence depuis maintenant cinq ans. Cela sera probablement compliqué mais c'est un des objectifs du projet.

Ces marais sont également contrôlés par l'autre pilier du pouvoir seigneurial, celui du réseau des établissements monastiques. Céline Trézéguet s'engage dans un inventaire des prieurés implantés au cœur des marais charentais en élargissant son étude à l'ensemble des marais littoraux charentais.

Cet intérêt des « puissants » envers les marais salants est obligatoirement lié au marché très lucratif que représentent le sel et son commerce. Si jusqu'au XVI^e siècle, et une bonne partie du XVII^e siècle, le dynamisme est de mise, l'histoire de cette production n'est pas un long fleuve tranquille. La rentabilité d'un marais dépend de conditions topographiques mais

également des aléas politiques qui influent sur le commerce et compromettent certains investissements. C'est ce qu'a démontré Jacques Boucard en s'intéressant aux marais salants de l'île de Ré, mieux documentés que ceux de Brouage.

Les difficultés du marais se ressentent aussi dans les efforts de l'administration, royale ou impériale, pour redonner un dynamisme à ce territoire considéré comme hostile. Ce dernier, au XIX^e siècle, après la déprise salicole, devient un enjeu sanitaire important et Hervé Porcher en dresse un portrait contrasté à partir d'une thèse éditée en 1835 qui fait suite à des enquêtes de terrain.

Cette période du milieu du XIX^e siècle, est également un tournant dans l'histoire de ces marais où les pouvoirs publics encouragent la reconversion de ces anciens marais salants en agriculture pastorale. Aurélien Woiffard, actuellement en thèse initié par le projet Marges, a jeté les premières bases de cette vaste étude qui essaie de comprendre la nouvelle organisation des marais pour accueillir de l'élevage et la mise en place des syndicats de marais.

Les travaux menés par les membres du PCR illustrent aussi que ce marais n'est pas uniquement tourné vers le sel. La mer et ses métiers, malgré les risques qu'ils représentent, semblent offrir, pour les personnes ne faisant pas partie de l'élite, une meilleure chance de promotion sociale au XVIII^e siècle que la mise en production des marais salants comme en témoigne les inventaires après décès et le goût de l'exotisme (étude réalisée par Sébastien Périsset et Jacques Péret). La comparaison des données de fouilles réalisées à Brouage (par la céramique (étude Fabienne Chiron), mais aussi les bois exotiques) et celles des inventaires après-décès de l'époque moderne confirme l'ouverture de la région sur la mer par le biais du port de Brouage mais aussi des petits ports qui maillent sa côte et de leurs relations commerciales.

Cette vision très historique ne doit pas faire oublier qu'une partie importante du programme est orientée vers des aspects plus environnementaux dont certaines études sont encore en cours d'exploitation, d'autres sont engagées cette année. On peut citer pour les premières l'exploitation des carottes sédimentaires réalisées dans le marais par Jean-Michel Carozza et David Aoustin, le travail sur la morphométrie des ovins des marais charentais par Opale Robin qui illustre l'existence d'une sélection des individus consommés d'après leur sexe et leur taille. Les études qui intègrent

cette année le PCR concernent les analyses chimiques sur les coquilles d'huîtres par Vincent Mouchi dans le cadre d'un programme « TracOstrea ». La composition chimique de la coquille d'huître reflète en partie celle de l'environnement, et de nombreux paramètres physico-chimiques peuvent ainsi être reconstitués. Ces études qui portent sur les huîtres découvertes à Broue dans des niveaux allant du XIe au XIVe siècle sont très prometteuses.

Champagne Alain et Normand Eric

Antiquité

Les Santons et la mer. Exploitation des ressources animales marines et influence romaine (IIIe s. av. J.-C. - VIe s. ap. J.-C.)

Le projet collectif de recherche « Les Santons et la mer » vise à inventorier et à décrire le patrimoine naturel marin et d'eau saumâtre et son utilisation par les hommes sur le territoire de la cité antique des Santons (IIIe s. av. J.-C. - VIe s. ap. J.-C.). Le but est de caractériser le rôle de la mer et de ses ressources dans la diffusion de la culture romaine à laquelle il faut confronter l'adaptation aux milieux et l'interaction avec les pratiques protohistoriques.

L'objectif de l'année probatoire était de fournir un bilan des données exploitables en se rapprochant des PCR déjà actifs dans la zone d'étude pour les périodes protohistoriques, médiévales et modernes. Le pré-inventaire des données existantes et des potentialités scientifiques d'un tel projet a été mené à son terme. Quatre actions principales ont été effectuées autorisant à émettre quatre constats.

■ **Les instruments de pêche et de chasse : premiers témoins de l'exploitation de la mer**

Les instruments de pêche et de chasse antiques ont été inventoriés afin d'apporter des premiers éléments relatifs aux techniques utilisées durant l'Antiquité. Un tri du mobilier métallique de plusieurs sites archéologiques fouillés anciennement a été opéré et a permis de mettre en évidence des objets non recensés. Le filet est très nettement l'outil le mieux représenté, témoignant d'activités halieutiques et cynégétiques. Si la présence de matériel sur un site offre les premières indications sur les activités vivrières, de multiples techniques sont créées en fonction des écosystèmes exploités, qui ne peuvent être appréciés que par l'apport de l'archéozoologie.

■ **Un corpus archéozoologique opérationnel pour des études diachroniques**

La mise en place d'un corpus archéozoologique adossé à un SIG a été menée en collaboration avec les archéozoologues œuvrant dans la zone d'étude. Malgré

un déséquilibre entre les périodes chronologiques, chacune d'elles est documentée, rendant possible une approche diachronique. Un regard croisé en fonction du statut des lieux de consommation et de la chronologie permettraient de disposer d'une vision plus juste de la place des ressources marines et d'eau saumâtre dans l'alimentation, l'économie et les modes de représentation de la mer par les Santons.

■ **La pluriactivité saisonnière de la villa de Port-des-Barques entre terre et mer**

Dans l'optique de la récolte de données par de nouvelles opérations de terrain, la reprise de la documentation archéologique de la villa de Port-des-Barques a été intégrée en concertation avec le SRA. Pour disposer d'un plan complet de l'installation, des prospections géophysiques ont été intégrées à ce projet. Des difficultés d'intervention n'ont pas rendu possible l'accès à certaines parcelles. Ce travail sera achevé au début de l'année 2020.

La reprise des archives conservées à Rochefort s'est opérée simultanément à un chantier des collections. L'étude de la faune témoigne de l'élevage de la triade domestique associé à une exploitation de la faune sauvage, notamment les poissons, les mollusques et les oiseaux marins et limicoles. L'étude du mobilier non céramique a mis en évidence six domaines parmi lesquels l'économie est la mieux représentée, en particulier pour la pêche et l'agriculture. Certains contextes choisis pour une étude céramologique ont été soumis à un état des lieux.

Au terme de ce premier bilan, l'exploitation du milieu marin et des zones humides est bien avérée par la mise au jour de données archéozoologiques et par le petit mobilier. À ces activités en lien avec la mer sont associées des travaux agricoles. L'élevage et la viticulture étaient deux secteurs productifs. Les modalités de gestion des troupeaux et des parcelles de vigne restent encore à préciser tout comme l'emprise

du terroir de la *villa*. Au-delà de la simple énumération des diverses activités économiques, cette pluriactivité doit être envisagée d'un point de vue saisonnier. La succession des travaux nécessitait certainement une interaction entre contraintes naturelles et adaptabilité aux milieux exploités en fonction de la période de l'année.

■ **Les données contemporaines : un socle solide pour la mise en œuvre de la méthode comparative**

Afin d'élargir le champ d'investigation et d'ouvrir à la méthode comparative, il est primordial de contribuer à la récolte de données plus récentes afin de faciliter l'interprétation des données antiques. Ainsi, ce sont les problématiques relatives à l'Antiquité qui conditionnent la recherche de références contemporaines analogues dans les archives. Plusieurs inventaires ont été entrepris. Les instruments, les sources textuelles et iconographiques ont été répertoriés, ouvrant à un élargissement plein de promesses, à l'image des réflexions sur des enquêtes ethnographiques potentielles. Enfin, la cartographie historique des écluses à poissons sur l'Île d'Oléron ouvre des perspectives pour la restitution des informations récoltées. Une base de données adossée à un WebSIG peut être attendue grâce au travail déjà effectif. Certaines problématiques spatiales sont à envisager comme la répartition des techniques de pêche en fonction des lieux d'utilisation des instruments de pêche, des lieux de prises de vue des photographies et des documentaires/reportages et des mentions particulières dans des documents écrits.

La mise en commun de l'ensemble de ces données contemporaines constituerait une première synthèse à l'échelle du département de la Charente-Maritime. Parallèlement aux interprétations renouvelées grâce à la méthode comparative, l'ensemble de ces travaux pourrait être intégré à une aide à la valorisation en collaboration avec les musées et les associations.

Au terme de cette année probatoire, un bilan des données exploitables a été fourni offrant à mesurer les potentialités scientifiques d'un projet triennal. Au regard de l'approche mise en œuvre par le PCR « Marais » porté par A. Champagne et E. Normand, l'association entre reprise de matériels issus de fouilles programmées et préventives et récolte de nouvelles informations par le terrain semble être le meilleur compromis pour répondre aux problématiques soulevées par le PCR « Les Santons et la mer ». Une nouvelle activité archéologique à la villa de Port-des-Barques permettrait de préciser la nature des activités en lien avec l'exploitation des ressources de la mer et la part de cette exploitation dans l'économie à travers l'organisation architecturale et la chronologie de cette installation. De plus, la confrontation de ces résultats aux travaux liés à l'évolution de l'environnement depuis l'Antiquité permettrait d'étayer certaines hypothèses de reconstitution du paléo-environnement. Cette problématique nécessite une vision diachronique, envisageable uniquement par une collaboration étroite avec les membres des PCR opérants en Charente-Maritime.

Ephrem Brice

Gallo-romain

PCR HaGAL : Habitat Groupé Antique de la cité des Lémovices

Depuis 2018 (année probatoire), le PCR HaGAL s'attache à étudier de manière multiscale la question des habitats groupés de l'époque romaine au sein de la cité des Lémovices (Fig. 1). S'appuyant sur une équipe d'une quinzaine de chercheurs, le programme vise à comprendre le phénomène urbain, la variété de ses formes et son rôle dans l'organisation du territoire. Pour cela, la réflexion engagée est menée à différentes échelles : la cité, la micro-région, le site. Si le dépouillement bibliographique à travers la réalisation de notices pour chaque occurrence retenue dans l'étude apporte son lot d'informations, il apparaissait nécessaire, dès le lancement du programme, de produire une documentation nouvelle et plus fine. Cette démarche est menée depuis 2018 en parallèle de la réalisation des notices ; elle occupe même la majeure partie du temps consacré par ses membres aux travaux du PCR.

Ainsi, l'année 2019 a été marquée par la réalisation de nouvelles notices (8) et surtout par plusieurs opérations archéologiques menées dans le cadre du PCR. Ce double travail sera poursuivi en 2020 avec la rédaction de nouvelles notices, le prolongement des prospections géophysiques à Ahun et Naves mais aussi par le lancement de nouvelles prospections à Château-Chervix. En complément, un projet de fouilles programmées sera mis en place sur le site de Bridiers à La Souterraine en s'appuyant sur les résultats de la prospection géoradar. Celle-ci devrait permettre de valider les hypothèses d'interprétation formulées cette année mais aussi de répondre à plusieurs des problématiques définies dans les axes de recherche du PCR. Enfin, le volet cartographique prendra en 2020 une ampleur plus importante avec la réalisation des premières cartes à partir des maquettes développées en 2019.

Prospection géoradar menée à Bridiers (La Souterraine, Creuse, F. Baret) : la prospection géoradar conduite sur un peu plus d'un hectare s'est révélée très riche. En effet, sur une surface d'environ 0,8 ha, un quartier résidentiel inédit a pu être mis en évidence. Ce dernier, composé d'au moins dix ensembles bâtis structurés par trois possibles axes de circulation dont un axe principal, suivi sur 150 m de longueur. Quatre îlots urbains se dessinent ainsi au moins partiellement. Les ensembles bâtis montrent tous une orientation identique correspondant aussi à celui des rues et s'alignent parfaitement avec la rue principale. Ces résultats offrent de bonnes perspectives de poursuite de la cartographie géoradar du site mais aussi pour engager une fouille programmée afin de confirmer et valider les interprétations proposées et appréhender la fonction des édifices et le fonctionnement du quartier (voir notice détaillée et figures infra : Creuse, La Souterraine).

Prospection pédestre et drone à Ahun (Creuse, C. Chevalier) : la prospection 2019, confirme l'hypothèse, déjà avancée grâce à la prospection menée en 2018 et à l'analyse des photos IGN, de la présence au Moutier-d'Ahun d'un « faubourg », ou de « prolongements », de la ville Antique d'*Acitodunum*. Nous sommes en présence d'une zone peu densément construite, présentant des bâtiments espacés les uns des autres. On les retrouve de part et d'autre du village actuel. Ils devaient aussi être présents à l'emplacement de ce dernier. De la TCA a été retrouvée lors d'opérations archéologiques à proximité de l'église. Ces bâtiments épars s'étendent vers le nord selon deux lignes parallèles. Sont-ils alignés sur un axe de communication ? Cela pourrait être le cas : D. Dussot (SRA de Limoges) situe le passage d'un tronçon de la voie d'Ahun/*Acitodunum* à Bourges/*Avaricum* se dirigeant vers le nord dans ce secteur.

Prospection géoradar à Ahun (Creuse, C. Maniquet) : dans un secteur au nord-est du bourg d'Ahun où des prospections au sol avaient livré des indices, une prospection géoradar a été menée sur la parcelle AD 429 afin de déceler d'éventuelles structures du vicus d'*Acitodunum*. Des traces de construction apparaissent à l'ouest de la zone prospectée. Plusieurs puits ont également été détectés dans la moitié occidentale de la parcelle. Ces résultats suggèrent que nous sommes en bordure orientale de l'agglomération antique organisée le long d'une ou plusieurs voies. Ces éléments prometteurs, qui livrent les premières données fiables sur le vicus, seront complétées par de nouvelles prospections à l'ouest de celles-ci.

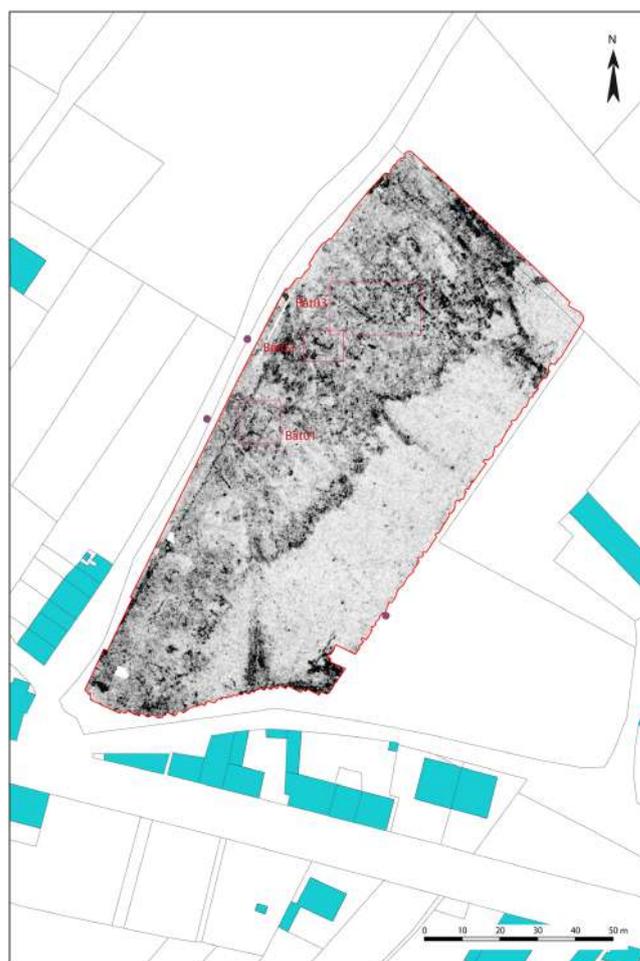
Prospection géoradar à Naves, Tintignac (Corrèze, C. Maniquet, F. Loubignac) : plusieurs secteurs situés à proximité de l'ensemble monumental ont été investigués par prospection au géoradar. D'abord à l'est du théâtre où les recherches ont permis de compléter le plan de l'établissement thermal puis au sud où plusieurs constructions et axes de circulation structurant ont été décelés. La prospection a également

révélé de façon plus précise le plan d'un second bâtiment portique de plus de 70 m de longueur localisé de l'autre côté de la route départementale actuelle. Ces recherches ont porté sur la nécropole et les résultats permettront une confrontation avec les fouilles déjà engagées et orienteront celles à venir. Cette méthode de prospection est donc propice pour compléter le plan de cette agglomération et commencer à cerner toutes ses composantes (quartiers d'habitations, étendue du complexe culturel, etc.).

Baret Florian

AHUN (prospection géoradar rattachée au PCR Hagal)

La prospection géoradar menée en 2019 sur la commune d'Ahun dans une parcelle proche de l'emplacement présumé du vicus gallo-romain d'*Acitodunum* a apporté des informations nouvelles et intéressantes liées à l'occupation du sol dans ce secteur (fig. 1). En surface de nombreuses tranchées de réseau ou de drainage sont sans doute à associer à la période contemporaine tout comme deux structures partiellement circulaires qui n'ont pas trouvé d'interprétation convaincante.



Habitat Groupé Antique de la cité des Lémovices - Ahun
Résultats du géoradar

La première constatation intéressante du point de vue des traces d'occupation ancienne est le fait que de nombreux puits semblent perforer le substrat sur une grande profondeur. Leur grande densité n'est pas sans rappeler des modalités d'implantation déjà observées dans d'autres agglomérations gauloises ou antiques. Le meilleur exemple reste encore celui de Saint-Gence (87) qui montre des installations systématiquement liées à des puits, généralement alignés et parallèles aux voies, dont certains ont pu être datés de la fin du II^e siècle avant notre ère ou du début du I^{er} siècle avant notre ère, ou encore de la période augustéenne. Sans aller jusqu'à proposer que les puits observés à Ahun remontent à la période laténienne, on pourrait faire l'hypothèse d'une organisation pérennisant des modes anciens appliqués depuis longtemps au sein des agglomérations. Les images obtenues ne permettent cependant pas d'identifier de constructions à proximité de la plupart de ces puits observables dans toute la moitié occidentale de l'emprise. Si ces derniers ne sont pas associés à des aqueducs, on peut imaginer qu'ils pouvaient être intégrés à un tissu bâti qui n'apparaîtrait pas sur les C-scan.

Hormis les réseaux et les puits évoqués ci-dessus, la prospection au géoradar permet d'affirmer que d'autres aménagements archéologiques existent bien sur cette parcelle à près de 0,95 m sous le sol actuel, profondeur à laquelle doit se trouver la

surface du terrain géologique. Ces aménagements se concentrent essentiellement dans la partie nord-ouest de la zone prospectée. Toutefois, il faut considérer que des structures légères ou des constructions sur poteaux n'ont pas laissé de traces lisibles par ce type d'investigation.

Les structures les plus profondes localisées au nord de l'emprise pourraient être interprétées comme des enclos, voire se rattacher à la période protohistorique, mais ceci ne peut être confirmé en l'état des observations. Une voie pourrait leur être associée au nord.

Ce n'est que vers 0,70/0,75 m de profondeur que les premiers bâtiments apparaissent. Seulement quatre ont pu être identifiés, dont deux se superposent l'un à l'autre et aux pseudos enclos antérieurs. Ils forment de petits modules, hormis l'un d'eux, aux traces fines et discontinues, qui présente des dimensions plus importantes et un plan un peu plus complexe. Si notre lecture n'est pas trop erronée, on peut voir dans la superposition des structures, trois états successifs distincts d'occupation.

On insistera sur le fait qu'aucune trace n'a été retrouvée du bâtiment à colonnes interprété comme un temple par J.-F. Bonnafoux situé à La Planèze et placé sur cette parcelle (23.001.014). L'emplacement indiqué « sur la droite du chemin qui conduit d'Ahun au Moutier » pourrait correspondre à notre intervention,



Habitat Groupé Antique de la cité des Lémovices - Naves
Résultats du géoradar

mais il pourrait s'agir plutôt du chemin qui longe notre parcelle à l'ouest de la petite route actuelle, dite « ancienne route du Moutier » qui descend en ligne droite jusqu'au cimetière du Moutier d'Ahun. Les sites inventoriés sur la Carte Archéologique de la Gaule sont donc localisés avec une grande imprécision et ne nous aident pas à définir plus précisément l'emprise du vicus antique d'Acitodunum. En revanche, les résultats de la prospection au géoradar tendent à indiquer que nous ne nous trouvons pas au cœur du vicus, étant donnée la faible densité du bâti observé, mais peut-être sur sa bordure orientale comme attendu. Aucune des structures observées ne semble pouvoir être associée à un bâtiment public d'envergure.

Maniquet Christophe

NAVES, Tintignac (prospection géoradar rattachée au PCR Hagal)

La prospection géoradar menée en 2019 a permis d'attester la présence de constructions au sud du sanctuaire de Tintignac (Fig. 1). Ces constructions sont peu nombreuses (entre sept et neuf au total) et relativement éparses sur la zone prospectée. Il est difficile d'en faire le cœur d'un important vicus occupé durant trois siècles. Hormis le bâtiment thermal à l'est de l'emprise, les autres édifices sont de petits modules rectangulaires parfois cloisonnés en deux salles contiguës. Ils ne constituent pas des bâtiments publics d'envergure et leur plan n'est pas suffisamment caractéristique pour leur attribuer une fonction. S'agit-il de petits espaces commerciaux, de lieux d'accueil des pèlerins ou bien jouaient-ils un autre rôle ?

En revanche, le nombre de voies et d'itinéraires apparaît très important, témoignant de plusieurs phases

d'aménagement successifs des axes de circulation. Certains paraissent être installés au fond de cavées plus ou moins profondes, comme ceux repérés au nord entre les édifices monumentaux. Deux ou trois états doivent pouvoir être distingués. Ceci témoigne d'un passage et d'une circulation intenses dans ce secteur. Certains axes semblent se croiser à angle droit, ce qui témoignerait de la volonté d'organiser l'espace et l'occupation selon des critères reconnus en milieu urbain.

Sur la zone 2, un édifice monumental avait déjà été identifié par des prospections magnétiques en 2004 puis par des variations de la couleur de l'herbe ou des céréales à la fin des périodes de sécheresse. La prospection géoradar a permis pour la première fois de reconnaître relativement précisément son plan et de le comparer morphologiquement au bâtiment dénommé « Tribunal » inclus dans le sanctuaire. L'ensemble formé par ces deux bâtiments portiques se faisant face pourrait encadrer un des accès principaux menant au centre monumental. Quelques traces ténues permettent de présumer que le bâtiment détecté au géoradar a été édifié à l'emplacement de quelques petites constructions antérieures à la destination indéterminée.

Pour terminer, aucune trace n'a pu être associée à des structures antérieures à la période romaine, tels que des enclos semblables à ceux reconnus près du village de la Geneste par exemple. En revanche, si des constructions en terre et bois, sur poteaux, ont existé, il n'est pas sûr que l'on puisse les identifier avec cette méthode de prospection.

Maniquet Christophe et Loubignac Fabien

Habitat antique de la moyenne montagne corrézienne

Le Programme Collectif de Recherche, débuté en 2018, s'inscrit dans l'axe 3 du « Centre d'Histoire Espaces et Cultures », tendant notamment à fédérer les chercheurs qui s'intéressent à la période antique dans le Massif central et son pourtour, et dans l'axe 4 de la MSH de Clermont-Ferrand. Il poursuit les objectifs du PCR précédent : dresser un bilan de l'occupation antique en moyenne montagne corrézienne, mettre en évidence les diverses formes d'occupation du sol et les interactions qu'elles pouvaient entretenir. Il fédère des chercheurs de différentes institutions et en intègre, depuis 2018, trois nouveaux acteurs issus de l'archéologie préventive : une palynologue, un géomorphologue et un responsable d'opération. Dans le cadre de ce PCR, les autres formes d'occupation du sol que les établissements ruraux sur

lesquels l'intérêt s'était d'abord porté sont davantage prises en considération (habitat groupé, édifices publics, nécropoles), car un des enseignements des recherches menées entre 2014 et 2016 a été la difficulté à caractériser certaines occupations antiques qui avaient initialement été considérées comme des établissements ruraux.

Durant l'année 2019, l'équipe du PCR a tenu deux réunions (une à la DRAC de Limoges au printemps et une à la MSH de Clermont-Ferrand à l'automne) qui ont permis de faire le point sur les opérations en cours et de définir les choix d'opérations à venir les plus pertinents, notamment pour ce qui concerne les prospections géoradar et les analyses paléoenvironnementales, qui sont au cœur des travaux de l'équipe. L'équipe du PCR a également été largement associée à la préparation

de l'exposition archéologique consacrée à l'Antiquité qui se tiendra au musée de Meymac en 2020.

En ce qui concerne les opérations archéologiques effectuées durant l'année 2019, elles ont été au nombre de cinq :

- les prélèvements palynologiques effectués dans les zones humides voisines des sites antiques de Faux-la-Montagne, Chatain ; Saint-Merd-les-Oussines, Les Cars ; Saint-Rémy, Les Fonts ; datation C14 des bases des prélèvements palynologiques ; première phase des analyses palynologiques
- la fouille programmée de la villa antique de Faux-la-Montagne, Chatain, et étude des mobiliers issus des fouilles ;
- la prospection géoradar sur le site de Saint-Rémy, Les Fonts ;
- la prospection géoradar sur le site de Saint-Fréjoux, La Grange ;
- la première moitié de la prospection géoradar sur le site de Saint-Merd-les-Oussines, Les Cars.

Les résultats des datations C14 des bases des séquences sédimentaires prélevées sur les sites de

Chatain, des Cars et des Fonts sont extrêmement encourageants et permettent de reconsidérer la chronologie des processus de turfigenèse sur les plateaux corréziens, considérés jusqu'ici comme postérieurs au début de l'âge du Fer. En effet, la turfigenèse débute bien plus tôt que cela avait été proposé jusqu'ici, puisque les bases des échantillons prélevés aux Cars et à Chatain sont respectivement datés de 6333 à 6064 av. J.-C. (âge calibré) et de 3969 à 3794 av. J.-C. (âge calibré).

En ce qui concerne les opérations de prospection géoradar, les résultats sont très positifs pour le site de Saint-Fréjoux, La Grange, où les tests réalisés en 2015 avaient déjà produits des résultats d'excellente qualité. En revanche, les prospections réalisées sur le site de Saint-Rémy, Les Fonts, se sont révélés inexploitable, du fait de l'humidité trop importante des terrains lors de la prospection. L'analyse des résultats obtenus sur le site des Cars sera présentée lorsque l'ensemble de la surface à prospecter aura été traitée.

Pichon Blaise

LE BUISSON-DE-CADOUIN

Grotte de Cussac

Cette notice synthétise le bilan du projet collectif de recherche (PCR) Grotte de Cussac, dans sa deuxième année du programme triennal 2019-21 et l'autorisation de prospection thématique avec relevé d'art rupestre (PTRAR), elle, annuelle (2019). Hormis de courtes incursions pour le suivi climatique ou du monitoring, l'opération de terrain s.s. s'est principalement déroulée en janvier 2020, donc légèrement décalée comme chaque année en raison de l'inaccessibilité du site hors période hivernale.

■ **Topographie de précision**

L'équipe d'Hubert Camus (Protée) a remis fin 2019 les livrables de ses relevés topographiques du début de la Branche Amont réalisés sur le terrain en 2018 (avec X. Muth, Get in Situ). Outre le rapport descriptif et les fichiers dématérialisés, il s'agit d'un atlas format A3 (planches 16 à 23) entre les panneaux du Cavicorne et de l'Oie, soit entre 110 m et 250 m de l'entrée. La description karstologique et géomorphologique concerne les méandres M2-Am RD (Am pour « Amont », RD pour « rive droite ») à M12-Am-RD et trois secteurs de chaos : C1-Am-Blocs empilés, C2-Am Blocs basculés et C3-Am Blocs empilés. Elle inclut les stations topographiques (ST) 200 à 210 et 311 à 319, plusieurs étant dédoublées (ex : 212A, 212B).

■ **Géologie (C.F., S. K., J.-P.P.)**

La succession des bancs calcaires constituant l'encastant de la grotte a été établie à partir d'observations réalisées sur des affleurements

situés dans l'environnement de la grotte et de l'étude d'échantillons de calcaire. Ces données ont permis de replacer la Branche Aval de la galerie dans la partie supérieure de la formation de Journiac (base du Campanien supérieur), de caractériser cinq des sept niveaux calcaires visibles dans la grotte, dont la majorité a pu recevoir des gravures, et de mettre en évidence une très probable petite faille géologique normale, de direction Est-Ouest, à 50 m environ du début de la Branche Aval. Les données acquises sont utilisées pour étudier les relations entre les caractéristiques des différents bancs calcaires constituant les parois de la grotte et la localisation des gravures afin de mieux comprendre comment elles ont été intégrées dans les choix des artistes du Gravettien. Les logs stratigraphiques ont été géoréférencés et intégrés dans le SIG de Cussac.

■ **Climatologie**

En complément de celui mené par Nicolas Peyraube et collab. (Université de Bordeaux-I2M) Dominique Genty (CNRS, EPOC-Bordeaux) et son équipe poursuivent le suivi climatique de la grotte (hydrologie, débit sous stalactites, température), mais aussi paléoclimatique avec l'étude des spéléothèmes. Pour ce dernier point, l'étude est liée au programme de recherche ÉCUSSON, programme blanc de l'OASU avec la programmation d'un mémoire de master 2 (M. Delattre) ciblé sur la paléoclimatologie haute résolution de l'Holocène ancien à Cussac ayant vocation à déboucher sur un projet doctoral.

■ Anthropologie

La mission de terrain a cette année été limitée à deux jours de terrain en janvier 2020 : Sacha Kacki et Sébastien Villotte (CNRS, PACEA-Bordeaux) avaient sollicité Frédérique Valentin (CNRS, ArScAn-Nanterre) membre du cercle de conseillers externes de l'équipe Anthropologie pour partager une séance de travail *in situ*. Dans le même temps, le trio a accompagné Pauline Coste pour la réalisation d'un documentaire filmique consacré aux sépultures du Gravettien dont on pouvait mal imaginer que Cussac en soit absent. La mission fut complétée par une série de discussions et de travaux préparatoires à la programmation d'une fouille portant sur la partie haute du Locus 3 suite à la découverte l'année précédente d'ossements d'un membre supérieur humain en connexion, le premier à Cussac.

Les travaux de laboratoire ont quant à eux porté principalement sur l'étude du fragment mandibulaire du Locus 2 prélevé pour datation début 2019 (L2-032) lequel ne conservait hélas pas suffisamment de collagène. La finalisation d'une synthèse relative aux comportements mortuaires à Cussac tels qu'ils peuvent être déduits de l'étude actuelle, c'est-à-dire à distance, complétés par de micro-nettoyages de zones osseuses porteuses d'information (pour le seul individu quasi complet du Locus 2) et sans acte de fouille avait été également programmée. Cette dernière devrait être soumise aux *Proceedings of the National Academy of Sciences / PNAS* (Kacki *et al.*). Des présentations à des congrès ou sessions de colloques sont régulièrement programmées (Cleveland, Cracovie) et 2019 a également vu la publication d'un mémoire de master 2 dans les *Comptes Rendus Palevol*. (Peignaux *et al.*) et une seconde synthèse consacrée au Locus 2 (Guyomarc'h *et al.*).

■ Art pariétal (V.F., C.B., J.J.)

Dans nos projets de l'an passé, nous avons prévu d'avancer le relevé du Panneau du Bouquetin (3G3) dont la photogrammétrie avait été initiée lors de la campagne de terrain 2019. Cela n'a pu se réaliser que partiellement en raison de la disposition plafonnante et vaste de la zone à acquérir éloignée du cheminement. En dépit de cette photogrammétrie inachevée, nous avons repris et précisé le pré-inventaire de ce Panneau du Bouquetin qui comprend désormais 23 entités graphiques (EG) : 3 mammoths, 3 bisons, 2 chevaux, 1 capridé, 1 signe, des segments animaux, 8 tracés digitaux et 5 motifs indéterminés.

Lors d'un travail collectif, nous avons inventorié au titre des EG les nombreuses marques noires et rouges d'une bonne partie de la Branche Aval, regroupées désormais en zones graphiques (ZG) avec une numérotation distincte de celles des entités ou unités graphiques à part entière, soit entre l'Entrée et le Grand Panneau, désormais indexées de la ZG-1D100 (à 66 m) à la ZG-5D100 (298 m). Les équivalences avec l'inventaire TrAc ont bien entendu été notées,

mais complétées et qualifiées de « marques » quand la démarche graphique nous paraissait démontrée (ponctuations, bâtonnets, etc. donc hors traces). Une logique de répartition topographique se dessine clairement.

L'équipe de photogrammétrie (P. Mora, B. Dutailly, Archéovision, Univ. Bordeaux PACEA) a par ailleurs procédé à l'enregistrement d'un nouveau panneau, celui du Réticulé (3D2), et à une première approche du vaste panneau des Animaux Affrontés (4D2).

Nous avons poursuivi avec X. Muth ou C. Puig (Get in situ) le géoréférencement des entités graphiques isolées ou des panneaux qui nous avaient jusqu'à présent échappé : en Aval, le panneau du Chenal et, au-delà de la Cascade, celui du Passage, le Panneau du Fond et le dernier Bloc gravé.

Plusieurs jours ont été consacrés à la réécriture d'un article soumis à *JAS-Report* qui a pu être resoumis (Feruglio *et al.*) et est en attente d'une acceptation finale par l'éditeur.

Armance Jouteau (doctorante Univ. de Bordeaux) et Delphine Lacanette (Univ. de Bordeaux, I2M) ont procédé en décembre 2019 à une série de mesures de sensibilité acoustique pour sa thèse dont l'achèvement est programmé fin 2020. A. Jouteau a cette année publié les travaux de son mémoire de master 2 dans *Journ. Archaeo. Sc.* et présenté l'état d'avancement de sa thèse lors des journées doctorales et postdoctorales d'Alicante.

■ Traces d'activités / TrAc (L.L., N.F., J.J.)

La campagne 2019 a été principalement consacrée à la poursuite de l'inventaire des traces d'activités présentes dans la cavité. La zone prospectée concernait le segment amont du méandre 12-Am qui constitue une zone de forte concentration de TrAc. Ainsi, sur 17 m, 72 TrAc ont été inventoriées. Comme habituellement, elles sont le fait de l'Homme et de l'ours et correspondent aussi bien à des traces de matières colorantes, traces argileuses, mouchages, concrétions brisées, empreintes, faits relevant de l'ambiguïté Art/TrAc et même empreinte d'objet pour l'Homme et d'empreintes, griffades et bauges pour l'ours. La majorité de ces traces sont concentrées sur les parois et plafonds des passages bas et relèvent de frottements relativement fugaces réalisés lors de passages ayant permis le dépôt de matières colorantes rouge, noire, d'argile ou de charbon.

Une importante restructuration de la base de données TrAc a également été réalisée en collaboration avec Xavier Muth et Céline Puig. Les différents champs de la base de données originelle ont ainsi été remaniés et actualisés à partir de notre meilleure connaissance de la grotte et de la nature et des types constatés des traces d'activité. Cette nouvelle base de données facilitera également l'exportation en restitution spatiale des faits inventoriés et permettra d'avancer sur l'interprétation des traces et leurs mises en relations.

La campagne 2019 a aussi été l'occasion d'un travail en transversalité marqué par les collaborations



Le Buisson-de-Cadouin - Grotte de Cussac

Cussac, Panneau des Trois Points Noirs (1G1). Comparaison des contours des trois ponctuations. Les encadrés verts montrent la constance de l'orientation indépendamment de l'amouindrissement du colorant, la flèche rouge indique l'encoche que l'on perçoit sur le bord latéral droit ; l'ovale orangé montre l'appendice inférieur placé à droite dont les contours ne sont pas constants mais bien présents. Ces formes traduisent l'application à l'aide d'un élément sans doute souple utilisé en tampon (Photogrammétrie V. Feruglio/PCR Cussac/MC)

avec Isabelle Théry-Parisot (CNRS, CEPAM-Nice) et Hélène Valladas (LSCE-Gif-s/-Y.) en vue de procéder à de premières discussions *in situ* permettant d'aboutir à la sélection de TrAcs potentiellement exploitables en matière d'anthracologie et de datations ^{14}C . Pour ce faire, une double visite des branches Aval (jusqu'au Grand panneau) et Amont (jusqu'à l'Oie) a permis de vérifier et d'expertiser environ 75 points où la matière noire est présente au sol, en paroi ou sur des spéléothèmes, sous forme de dépôts ou de marques graphiques (bâtonnets, ponctuations) ou topographiques, qui peuvent être liées à l'éclairage ("mouchages", lampe fixe). Les lieux de prélèvement seront discutés l'an prochain avec la même équipe et Nadine Tisnérat-Laborde (LSCE, Gif-s/-Y.).

Enfin, un travail de terrain a également été conduit par Hélène Salomon (CNRS, EDyTeM) pour la caractérisation des matières colorantes de teinte rouge.

Le relevé photogrammétrique de la dite « lampe fixe » située à proximité de l'entité graphique Mammouth Rond a aussi été réalisé par Pascal Mora.

Enfin, Lysianna Ledoux a soutenu sa thèse à l'université de Bordeaux (dir. J. Jaubert, G. Berillon et N. Fourment) adossée au projet LabEx IchMiKa (Ichnologie du Milieu Karstique) et intitulée *L'ichnologie préhistorique et les traces d'activités au sein des cavités ornées : les grottes de Fontanet (Ariège) et de Cussac (Dordogne)* fin janvier 2019.

■ Vestiges de faune

Avec le concours de Jean-Baptiste Mallye (CNRS, PACEA-Bordeaux), nous avons profité des nouveaux secteurs de galerie désormais balisés pour reprendre l'inventaire des restes de faune de la Branche Amont. Nous avons effectué un aller-retour jusqu'au point topographique 950 m, qui a permis de vérifier les vestiges déjà signalés, et de compléter avec quelques restes inédits. Les taxons sont ceux déjà reconnus antérieurement, qu'ils soient d'âge Pléistocène assuré (ours), probables ou incertains (renard, putois...) et plus vraisemblablement subactuels (léporidés, rongeurs, oiseaux, chiroptères, coquilles d'œuf...). La présence d'au moins deux squelettes quasi complets de renard a été confirmée aux points topographiques 390 et

890 m. Nous prévoyons le dégagement de vestiges mandibulaires d'ours (458 m) pour caractériser leur âge et tenter une datation ¹⁴C.

Outre les nombreuses interventions à des colloques, congrès, journées scientifiques, le rythme des publications se poursuit dans les principaux secteurs disciplinaires investis pour l'étude globale de Cussac (mentionnés au fur et à mesure *supra*), mais l'année 2020 coïncidera avec le jubilé des vingt ans

de la découverte de cette grotte ornée et sépulcrale du Gravettien sans équivalent : nous avons l'intention de marquer cette date par l'édition d'un ouvrage dont le plan a été ébauché cette année.

Jaubert Jacques, Ferrier Catherine, Feruglio Valérie,
Fourment Nathalie, Konik Stéphane, Ledoux
Lysianna, Platel Jean-Pierre, Bourdier Camille et
collaborateurs.

Paléolithique supérieur

MARQUAY Laussel

Notice non parvenue.

Klaric Laurent (CNRS)

Paléolithique supérieur

LAsCO (LAscaux sol COntextualisation)

Initié en 2018, le projet LAsCO a pour objectif de proposer une re-contextualisation chronoculturelle des occupations humaines de la grotte de Lascaux à travers l'apport croisé de l'analyse du mobilier archéologique et de la restitution morphologique et spatiale des sols paléolithiques de la cavité. Parallèlement, la réévaluation de la collection Gaussen de Gabillou, site orné dont les conventions graphiques sont souvent rapprochées de celles de Lascaux, est intégrée au projet afin de questionner la nature des liens chronologiques et culturels. Le projet LAsCO

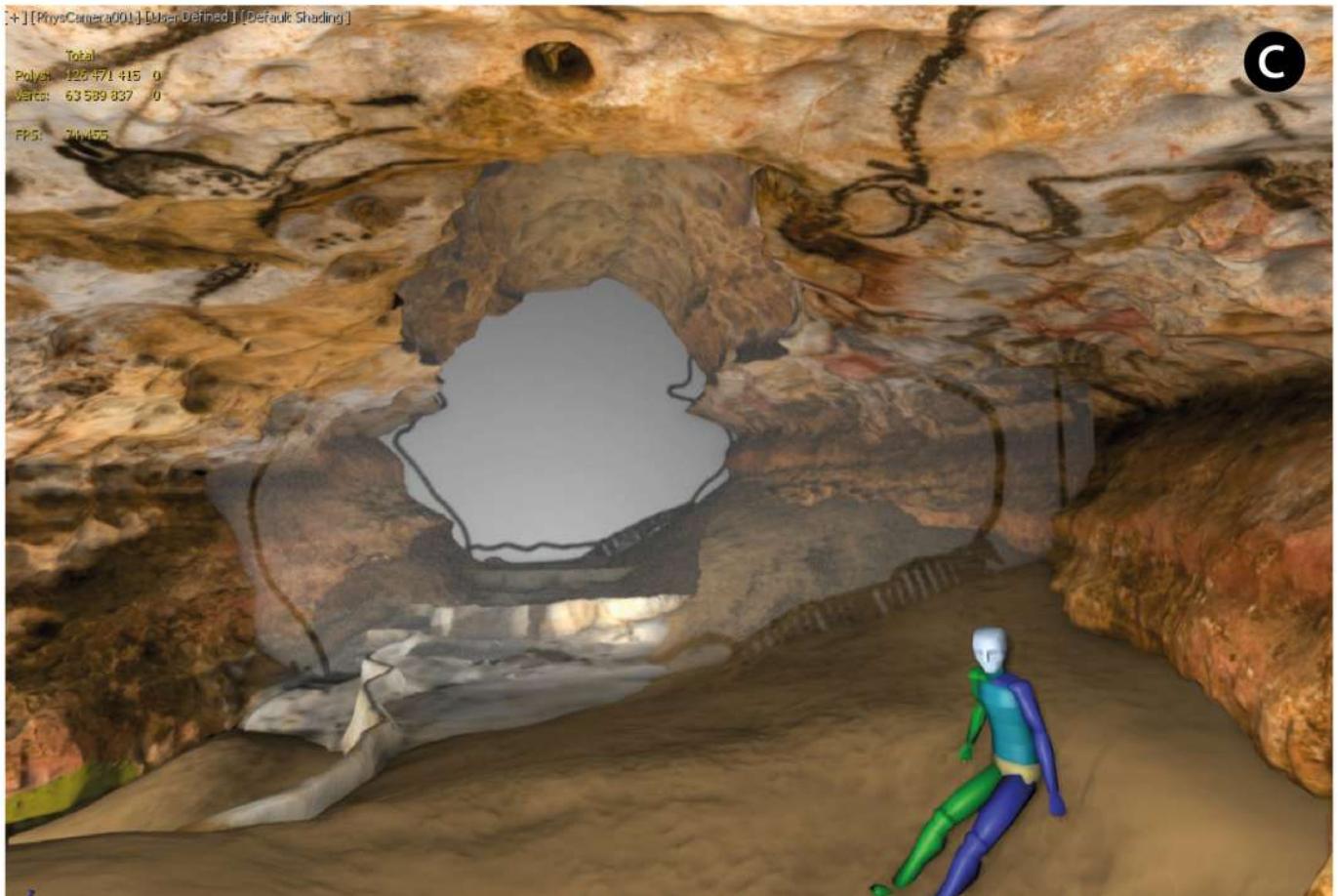
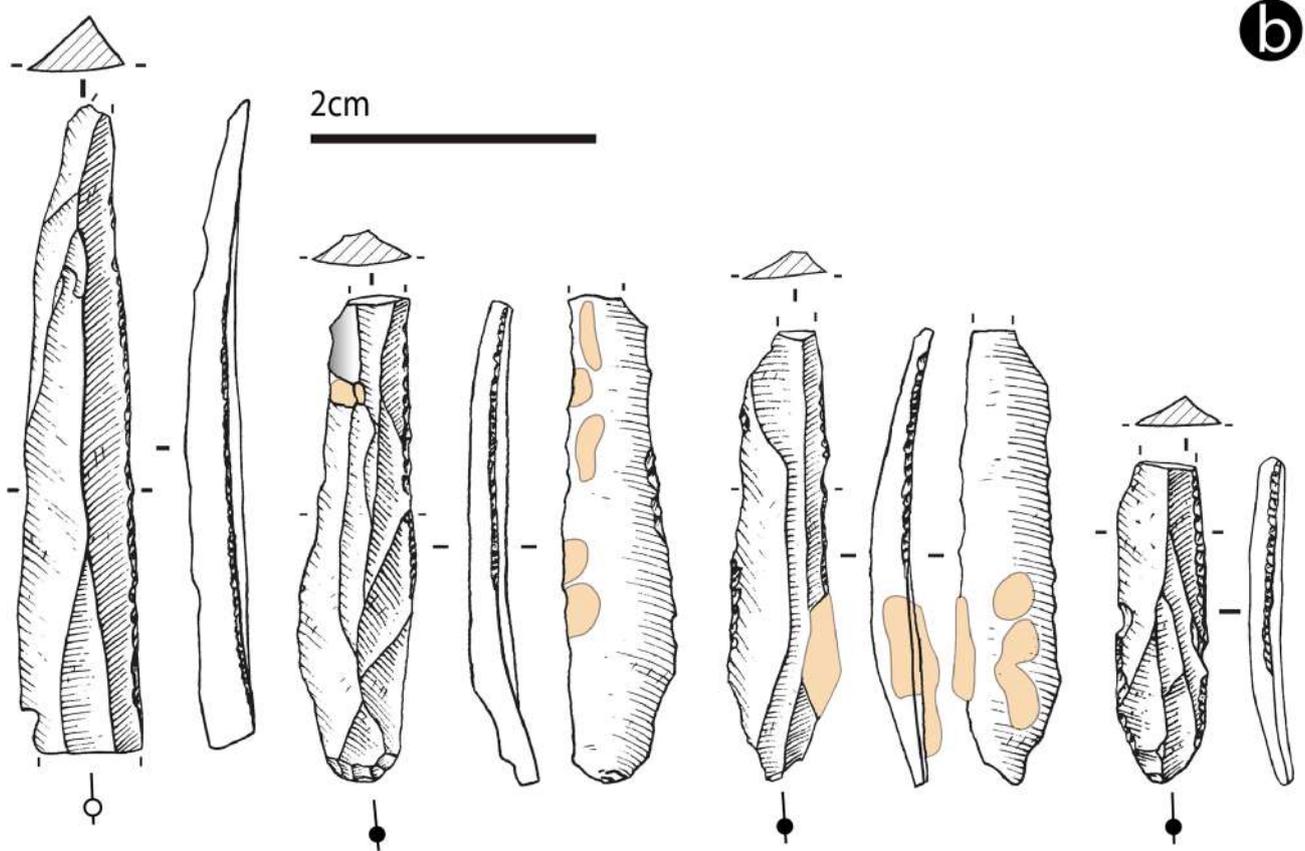
fonctionne en synergie avec le projet LabEx DEX_TER (« Lascaux au cœur d'un réseau culturel inédit à la fin du Pléniglaciaire ? ») qui vise, à l'échelle du Sud-Ouest français, à mieux définir les industries dites « à lamelles à dos dextre marginal » (LDDM) connues à la transition Badegoulien-Magdalénien et dont les caractéristiques rappellent fortement les assemblages de Lascaux.

L'exercice 2019 s'est construit, comme l'année précédente, autour de missions d'étude, prestations et analyses menées sur les collections issues de ces deux cavités. Cette seconde année a été non



PCR « LAsCO » (LAscaux sol COntextualisation)

a : Modèle photogrammétrique du fameux « brûloir » en grès, pièce phare de la collection virtuelle « LAsCOtek » (réalisation X. Muth, société Get in Situ ; conception de la LAsCOtek F. Lacampre-Cuyaubère, société Archéosphère)



PCR « LAsCO » (LAscaux sol COntextualisation)
 b : Exemples de « lamelles à dos dextre marginal » issues de la grotte (dessins G. Devilder)
 c : Vue de la salle des taureaux : restitution morphologique des sols contemporains de la découverte (document Archeovision Production)

seulement consacrée à la poursuite des études du mobilier, mais aussi à la préparation de certaines des analyses programmées pour 2020.

■ **Poursuite de l'étude des vestiges archéologiques de Lascaux**

L'étude des assemblages lithiques de la grotte de Lascaux s'est poursuivie en 2019. Les résultats obtenus permettent d'envisager la conduite en 2020 d'une ultime intervention qui visera à croiser les données pétro-techno-typologiques (S. Caux, S. Ducasse, M. Langlais) et fonctionnelles (J. Jacquier). L'étude tracéologique, désormais achevée, concourt à préciser les activités menées sur place par les groupes paléolithiques et à resserrer les liens existant vraisemblablement entre le mobilier et la paroi (activité de gravure notamment). Parallèlement à l'achèvement de l'acquisition photogrammétrique des objets en silex et matières dures animales (X. Muth) qui permet d'alimenter la collection virtuelle « LASCOtek » (F. Lacrampe-Cuyaubère et C. Beauval), une large sélection de pièces lithiques a fait l'objet de dessins au trait réalisés par G. Devilder (PACEA) ; l'ensemble de ces documents garantit d'ores et déjà une illustration de qualité pour les publications à venir. L'étude de l'industrie osseuse conservée au Musée national de Préhistoire des Eyzies (A. Averbough, V. Feruglio), entamée en 2018, a pu être poursuivie en bénéficiant notamment de l'apport de certaines restaurations et mettant l'accent sur le décor astériforme.

Concernant les fameux résidus potentiels d'adhésifs conservés sur certaines des lamelles à dos (collections A. Glory IPH et F. Laval), de premières analyses au MEB ont été menées par L. Dayet au sein du laboratoire IRAMAT. Ce premier examen soulève des questions qui seront précisées et étayées en 2020. Les discussions porteront notamment sur l'équilibre à trouver entre analyses invasives et examen non destructif, et ce au regard des plus-values réelles que chaque méthode sera susceptible d'apporter en terme de caractérisation. Il est également envisagé de procéder à une acquisition micro-tomographique de la plus emblématique de ces lamelles, dont l'un des bords est intégralement pris dans le résidu. Une telle acquisition permettrait d'extraire virtuellement l'élément en silex (par ailleurs complet) et d'observer plus finement la nature du contact lamelle/adhésif.

Deux journées d'échanges autour de la question des lampes paléolithiques ont été organisées à Bordeaux en collaboration avec B. Delluc, S. de Beaune, C. Ferrier, M. Regert, B. Rueff et A. Queffelec. Ces journées, ponctuées par l'examen collectif des lampes en calcaire de Gabillou et du Houleau conservées au Musée d'Aquitaine, ont permis de faire le bilan des données aujourd'hui disponibles et, sur cette base, d'ouvrir de très intéressantes perspectives de travail à développer dès 2020 en partenariat avec le projet DEX_TER. Contact a par ailleurs été pris avec M. Théry (MINES, ParisTech) afin de réinvestir la question de la caractérisation et de l'origine des grès exploités dans

le cadre de la confection des lampes à manche non seulement issues de Lascaux, mais également d'un certain nombre de gisements (ré)étudiés dans le cadre du projet DEX_TER (Solvieux, Lachaud ou encore les Scilles).

Enfin, en amont de l'analyse des pigments de Lascaux programmée pour 2020 (A. Pitarch-Marti et M. Lebon), certaines recherches conduites en 2019 ont été consacrées à l'analyse des matières colorantes associées aux industries à lamelles à dos dextre marginal de la grotte Bouyssonie en Corrèze (L. Dayet).

■ **Nouvelles données sur la chronologie des occupations de Lascaux**

Parmi les faits marquants de 2019, l'obtention de nouvelles datations radiocarbone sur des restes de renne issus de la grotte confirment la chronologie supposée par nos travaux depuis plusieurs années. C'est donc autour du techno-complexe à « lamelles à dos dextre marginal », chronologiquement situé à la transition Badegoulien-Magdalénien (21,5 – 21 cal ka BP), qu'une grande part (si ce n'est la totalité) des occupations paléolithiques de la grotte doivent être situées. Ces quatre nouvelles mesures révèlent une disjonction avec les dates obtenues sur industrie osseuse par N. Aujoulat à la fin des années 1990, étant plus récentes d'environ 1000 ans. Ces résultats, publiés dans la revue *Paleo* (<https://journals.openedition.org/paleo/4558>), ont par ailleurs fait l'objet d'une brève d'actualité CNRS/INEE retraçant les grandes étapes l'histoire des recherches menées autour de la datation de Lascaux : <https://inee.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/dater-lascaux-un-retour-sous-terre>.

■ **Modélisation des sols et collection virtuelle « LASCOtek »**

Le travail de restitution des sols de la découverte (D. Lacanette coord.) est aujourd'hui achevé et a pu être présenté, conjointement aux méthodes de travail développées dans ce cadre, lors du congrès du CTHS de Marseille. La publication de ces résultats est en cours et l'année 2020 sera donc consacrée au travail de restitution des sols paléolithiques.

Afin d'alimenter la collection virtuelle « LASCOtek », l'achèvement de l'acquisition photogrammétrique des objets lithiques et osseux s'est accompagné de la réalisation des modèles 3D d'une sélection de plusieurs objets emblématiques issus de la grotte (lampe en grès, coquillages, etc.).

■ **Lascaux versus Gabillou : vers une disjonction chronoculturelle**

L'étude des industries lithiques et osseuses de la grotte de Gabillou est presque achevée. En dehors d'un examen pétroarchéologique des silex (programmé en 2021), l'assemblage en roches dures (silex, quartz/quartzites, etc.) a été analysé. Ce travail permet de proposer une attribution de l'industrie lithique et osseuse (J.-M. Pétilion) au Magdalénien inférieur à microlamelles à dos (ca. 20,5-19 cal ka BP), soit plus

récent que Lascaux. Nous avons d'ailleurs été associés à la réédition de la monographie de J. Gausсен aux éditions Confluences. Suite à la redécouverte de restes de faune, parmi les collections du laboratoire PACEA, les éléments d'industrie osseuse ont permis de compléter l'étude de ce registre. En 2020, nous programmons le réexamen de l'ensemble des restes de grande faune

(J.-B. Mallye) et aviaires (V. Laroulandie) ainsi que de nouvelles dates radiocarbone. Le matériel conservé à PACEA rejoindra en 2020 le reste de la collection Gausсен au domicile de M. Larüe-Charlus à Chantérac.

Langlais Mathieu et Ducasse Sylvain
pour l'équipe scientifique

Histoire,

Toutes périodes

BORDEAUX

15 rue du Grand Rabbin Joseph Cohen

Le programme collectif de recherche « Bordeaux Parunis-Grand Rabbin Joseph Cohen » est prévu pour se dérouler sur trois ans, de 2019 à 2021. Il réunit 21 chercheurs de l'Inrap, du service régional de l'archéologie, de l'université et indépendants. Il consiste en la restitution de l'évolution d'un îlot urbain de Bordeaux de l'Antiquité à la fin de l'époque moderne et repose sur l'analyse des résultats de deux opérations de fouille réalisées à presque trente ans d'intervalle à Bordeaux : Parunis (1985-86, M.-A. Gaidon-Bunuel, MCC) et Grand Rabbin-Canihac (2013, V. Elizagoyen, Inrap).

Les parcelles concernées, distantes l'une de l'autre de moins de 50 m, appartiennent au même îlot et s'inscrivent dans les mêmes problématiques, entre limite méridionale de l'extension maximale de la ville au Haut Empire, relégué en dehors du *castrum* au Bas Empire, progressivement intégré au tissu urbain bordelais *intra-muros* au Moyen Âge et enfin totalement loti à l'époque moderne.

La fouille Parunis, menée par M.-A. Gaidon en 1985-1986, a offert à la ville de Bordeaux quelques-unes de ses plus importantes découvertes archéologiques : un *mithraeum* pour la période antique et la rosace de l'église du couvent des Grands Carmes de Bordeaux pour la période médiévale, pour n'en citer que les plus célèbres. Malheureusement, en l'absence de moyens dédiés à la phase de post-fouille, elle n'avait pu se solder à l'époque par la production d'un rapport.

La fouille Inrap de 2013, Grand Rabbin-Canihac, incomparablement plus modeste, a néanmoins l'avantage de présenter une stratigraphie conforme à celle de la fouille Parunis, en plus d'une chronologie identique. Elle a bénéficié d'une fouille particulièrement fine sur six horizons de terres noires, qui couvrent les quatre premiers siècles de l'Antiquité et le bas Moyen Âge. Elle illustre ensuite l'évolution d'un pan du couvent des Grands Carmes de Bordeaux, abritant notamment la cuisine des frères prieurs.

Les données récoltées sur le site Grand Rabbin-Canihac et celles issues de la fouille Parunis sont en cours de compilation et serviront de support à l'élaboration d'un diagramme stratigraphique général commun à l'ensemble de la zone étudiée. Le mobilier issu des deux fouilles est actuellement examiné par

une équipe rassemblant les spécialistes ayant œuvré sur les deux chantiers de fouille.

En 2019, première année du PCR, tous les moyens ont été mis en œuvre afin que la documentation de terrain de Parunis soit archivée et numérisée, puis analysée et synthétisée en 2020. Les grands horizons chrono-stratigraphiques de l'ensemble de la fouille ont été identifiés, ils serviront de passerelle entre les deux chantiers. Les ensembles clos nécessitant une attention particulière seront étudiés. La reprise d'archivage des données de la fouille de Parunis de 1985-1986 a déjà impliqué et impliquera encore en 2020 un important volet de saisie informatique des données brutes (V. Elizagoyen, M.-A. Gaidon-Bunuel), de DAO/PAO (C. Fondeville, P. Galibert, Inrap), de topographie (reprise des plans anciens, C. Martin, V. Pasquet) ainsi qu'ensuite, de vérification et de confrontation des données anciennes avec celles issues de la fouille récente (V. Elizagoyen, Inrap, M.-A. Gaidon Bunuel, MCC). Des scans de qualité de tous les plans et relevés existants ont été réalisés. Ces étapes effectuées peuvent maintenant servir de base à l'élaboration d'un phasage commun aux deux fouilles puis à la rédaction des synthèses archéologiques concernant les deux chantiers (V. Elizagoyen, M.-A. Gaidon-Bunuel).

Le mobilier archéologique provenant de la fouille Parunis et conservé en partie au dépôt archéologique du Service régional de l'archéologie à Pessac, bénéficie d'un retraitement intégral : après la signature d'une convention entre l'Etat DRAC-SRA et l'Inrap, la collection a été transférée au centre archéologique de Inrap à Bègles où elle est prise en charge (lavage, nettoyage), inventoriée et reconditionnée par US selon les normes en vigueur. Aux objets de Pessac s'ajoutent ceux des collections conservées au musée d'Aquitaine. En effet, les pièces les plus significatives ont été intégrées par le musée en 1986 lors de la mise en place de son parcours permanent. En 2020, les objets qui bénéficieront d'une stabilisation (M. Biron, Inrap) seront transférés à leur tour au centre archéologique de Bègles.

En 2019, les ensembles mobiliers issus de contextes stratégiques ont été sélectionnés et ont été soumis aux spécialistes pour étude (céramique moderne, carreaux

de pavement médiévaux, céramique antique, petits objets, numismatique).

Pour rappel, certains types de mobilier emblématiques de Parunis ont fait l'objet de notices ponctuelles publiées dans le catalogue d'exposition de la fouille (1988), ou d'articles dans des revues spécialisées. C'est le cas de la statuaire antique en lien avec le culte de Mithra (A. Zieglé, musée d'Aquitaine), ou de la céramique dérivée de sigillée paléochrétienne (S. Soulas). Une partie de la céramique médiévale a été étudiée par S. Maleret dans le cadre de sa thèse de doctorat en histoire médiévale. D'autres études avaient été initiées lors de la post-fouille. J. L. Tilhard a notamment déterminé la céramique fine antique, et S. Faravel (Université Bordeaux Montaigne) a effectué une étude historique sur le couvent des Carmes.

En 2020, les études débutées l'an passé seront achevées, tandis que d'autres seront reprises (études entreprises dans les années 80 : céramique médiévale, étude d'archives) ou intégralement réalisées (verrerie, lapidaire médiéval et moderne, enduits peints, faune, sépultures).

Les problématiques-phares issues de l'analyse de l'ensemble des données de Parunis et de la fouille de 2013 serviront de trame à une monographie sur cet îlot urbain de Bordeaux, présentée en 2021 ou 2022. Une première ébauche de celle-ci est proposée en conclusion de ce volume.

Elizagoyen Vanessa

Patrimoine industriel du Périgord, de Charente et du Limousin

Quatre associations, qui menaient depuis de nombreuses années des recherches dans ce domaine, s'inscrivent désormais dans un programme collectif de recherches (PCR).

Le PCR dont les résultats de la première année vous sont présentés ici, a été lancé en 2018 suite à une volonté commune de quatre associations. Le CPIE du Périgord Limousin, très impliqué dès 1995 dans la recherche en archéologie industrielle (sidérurgie ancienne, meunerie et textile), éditeur d'un livre consacré au sujet en 2014, est le porteur administratif de l'opération.

La zone géographique de recherche est située dans le triangle marqué par les trois villes d'Angoulême, Limoges et Périgueux. Le choix d'avoir un espace de recherche assez large s'explique par l'interdépendance qu'avaient beaucoup de ces « usines » aux XVIIIe et XIXe siècles. Cela ne signifie pas que le travail de l'équipe se soit porté sur l'ensemble des forges du secteur, cela aurait été utopique, irréaliste, voué à l'échec en si peu de temps.

Les objectifs généraux sont multiples :

- retracer l'histoire industrielle et archéologique de l'ancienne forge royale de Forgeneuve de Javerlhac (24), au XVIIIe siècle (La « petite sœur de la grande Fonderie de Ruelle »),
- rassembler le maximum de documents liés à l'histoire industrielle et archéologique de la forge de Ruelle, au XVIIIe et XIXe siècles,
- rassembler les documents liés à l'histoire industrielle et archéologique des Forges d'Ans (24) au XVIIIe siècle.

Toutes ces recherches concernent « la Route des Tonneaux et des canons » dite Nord (Bassin versant de la Charente-Arsenal de Rochefort) et celle de « La route des Canons » dite Sud (Bassin versant de la

l'Auvezère, L'Isle et la Dordogne-Arsenal de Rochefort) aux XVIIe et XVIIIe siècles.

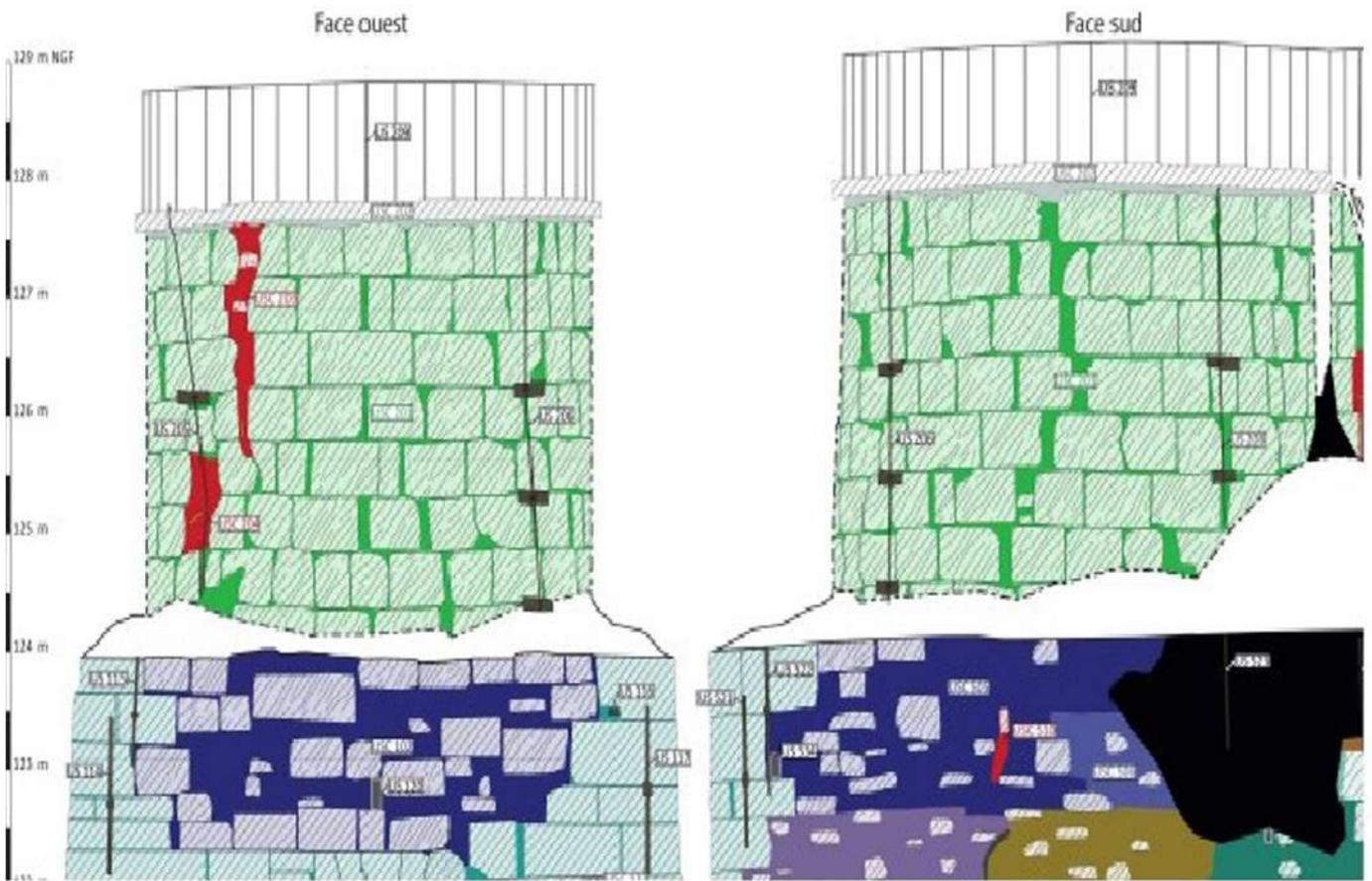
A ce jour, les résultats des recherches déjà entreprises s'inscrivent dans plusieurs registres :

- réhabilitation de l'ancienne forge royale de Forgeneuve de Javerlhac, la roue du moulin (restaurée sous contrôle de l'ABF), ses soufflets, une maquette de machine à forer les canons de type Maritz (réalisation prévue en 2021) et ses deux hauts fourneaux. Suite à plusieurs campagnes de sondages depuis 2010, les vérifications sanitaires de la fosse de coulée des canons ont été réalisées en 2018. Ont été également fouillées cette année, la zone des soufflets du haut fourneau nord, et celle comprise entre la fosse de coulée des canons et la sortie de la fonte ;
- meilleure connaissance de l'histoire du double haut fourneau de Forge d'Ans (La Boissière d'Ans) : sondages et archives en vue de la réhabilitation du site ;
- recherches en archives et réalisation de documents « grand public » sur les forges du secteur (« fiches forges ») ;
- expérimentations en métallurgie (hauts et bas fourneaux, forge à battre, affinerie) ouvertes au public ;
- ces études vont alimenter « L'Atlas historique de la Nouvelle Aquitaine », en cours.

■ Résultats de 2019

L'effort s'est concentré, en 2019, sur l'édition d'un ouvrage sur Forgeneuve, les recherches historiques à Châtelleraut, les expérimentations ouvertes au public et les fouilles à Forge d'Ans et Forge Neuve.

Un rapport scientifique de trente pages comprend un résumé de ces recherches historiques, des expérimentations scientifiques et des opérations archéologiques menées sur les deux sites et des



Patrimoine industriel du Périgord, de Charente et du Limousin - Forge Neuve - Forge d'Ans

annexes regroupent l'ensemble des documents d'archives consultés, les expérimentations archéologiques réalisées en 2019, puis les animations « grand public » et, les publications.

■ **Les fouilles archéologiques 2019**

■ **Forge Neuve**

Suite à l'évaluation de l'état sanitaire de la fosse à canons réalisée en 2018 (où l'on avait découvert le système d'étanchéité utilisé lors des dernières coulées), les nouvelles fouilles réalisées sous la direction d'Alexandre Disser et de Claude Dubois et d'une dizaine de bénévoles du PCR ont permis de travailler sur les zones des soufflets du haut fourneau nord et de la zone comprise entre la fosse de coulée des canons et la sortie de la fonte.

Les recherches de la première zone avaient pour but de mieux connaître l'assise des soufflets, leur ancrage, avant l'installation des nouveaux qui seront réalisés par un lycée professionnel local. La zone 2 présente les vestiges du creusement pour les canaux de coulée. Un élément de moule en terre a été trouvé. Il est le témoin, rare car habituellement détruit après la production, de la dernière coulée lorsque le four fonctionnait « en marchandise ».

■ **Forge d'Ans**

Face au danger d'éboulement, les fouilles prévues au bas des hauts fourneaux n'ont pu être réalisées. L'objectif de l'étude s'est donc concentré sur le bâti de ces derniers afin de mettre en exergue les différentes phases de constructions et de rénovations. Il est apparu que le double haut fourneau actuel est composé de deux constructions accolées, le haut fourneau ouest semblant être antérieur. Ce travail constitue une première étape de l'étude de la forge. Un travail de recherches en archives en fonction des différentes étapes repérées permettra de construire un discours scientifique cohérent qui manque actuellement lors des visites du site.

■ **Recherches en archives et publication.**

Une équipe de chercheurs s'est déplacée à Châtelleraut pour consulter les archives. Elles ont été numérisées et en partie dépouillées en 2019. D'autres documents de diverses origines sur la forge de Forge Neuve ont été consultés. Ils ont permis la publication d'un ouvrage rédigé par Jacques Combeau, membre du Comité scientifique du PCR.

■ **Les expérimentations**

De nombreuses expérimentations ont été réalisées en 2019 : les 26 et 27 juillet 2019, à l'occasion

du Festival de la Métallurgie à Etouars (fabrication de charbon de bois en meule ; réduction de minerai de fer en haut fourneau et fabrication de fonte ; réduction de minerai de fer en bas fourneau et fabrication de fer aciéré ; construction d'un foyer d'affinerie et affinage de fonte ; diverses expérimentations au four Wootz ; expérimentations de réduction de fer en creusets) à l'occasion de la fête du couteau les 3 et 4 août à Nontron (travail de l'acier obtenu à Etouars et fabrication d'une lame damassée) ; à l'occasion de la fête de la science, le 5 octobre 2019 (réduction de minerai de fer en bas fourneau ; affinage de fonte au feu d'affinerie).

■ **Conclusions**

La deuxième année de fonctionnement du PCR a permis la réalisation des travaux envisagés.

En archéologie, les observations du bâti de hauts fourneaux de Forge d'Ans ont permis de mettre à jour les évolutions de la construction. Ces travaux et le rapport qui en a été tiré vont consolider la base documentaire de ce site.

Les sondages de Forge Neuve de Javerlhac ont apporté un complément sur les connaissances déjà acquises sur la partie soufflerie et sur l'évolution en forge à marchandise. Ceux prévus en 2020 doivent compléter les connaissances sur la liaison entre la fosse à canons et les sorties de fonte des deux hauts fourneaux. Ces sondages boucleraient les recherches à l'intérieur de la forge avant de mettre en place un espace de présentation sur le fonctionnement d'une forge à canons.

Les recherches historiques ont permis l'édition d'un récit sur Forge Neuve de Javerlhac. Le recueil d'éléments aux archives de Châtelleraut alimentera les travaux de recherches en 2020. Une publication sur Forge d'Ans est également prévue.

Les travaux d'expérimentations d'Etouars, avec la création d'une forge d'affinerie expérimentale, ont apporté de bons résultats. Le PCR complète la démarche et structure plus rationnellement l'émission des hypothèses et le suivi des paramètres et l'analyse des résultats. L'achat complémentaire de matériels de mesure des températures, des vitesses et des pressions d'air va permettre d'améliorer la reproductibilité des paramètres des outils de réductions des minerais.

Au-delà de ces études et recherches, le PCR poursuit son rôle d'animateur des liens entre les quatre associations constituantes. Les projets qu'il porte confortent le dynamisme de ces dernières.

Faurie Gilbert, Magne Christian
et l'équipe du PCR

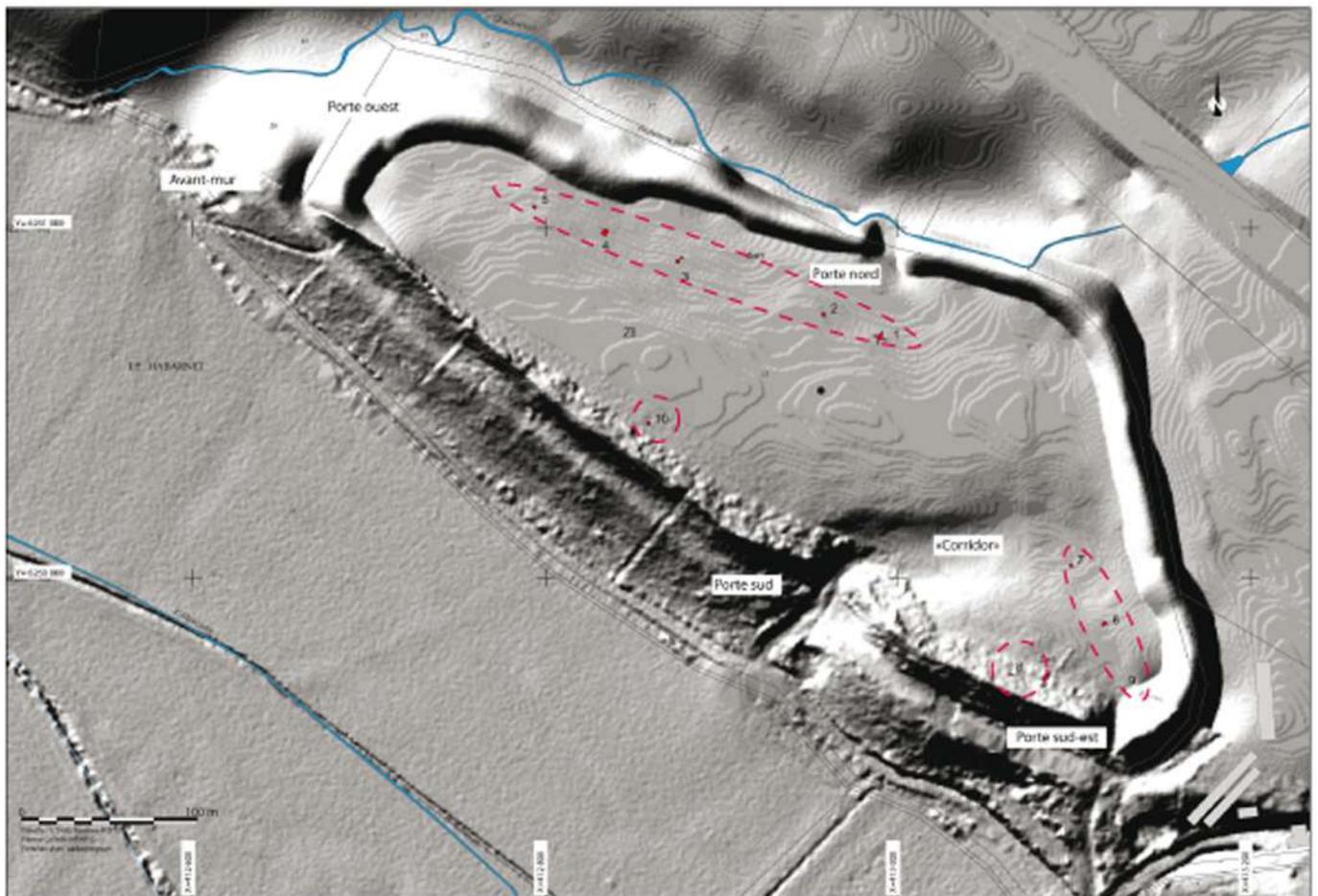
FORTIPOLIS : nouvelles recherches sur les habitats fortifiés protohistoriques entre Garonne et Pyrénées

L'opération 2019 du PCR Fortipolis, correspond à la troisième année de l'autorisation triennale. Des avancées significatives ont été réalisées par le biais d'opérations de terrain, d'imagerie Lidar, d'enquêtes bibliographiques et de travaux de synthèses.

L'actualisation de la base de données, essentiellement à partir des sources bibliographiques, a permis de recenser au total 500 sites fortifiés ou de hauteur. Ce chiffre est bien entendu trompeur car une partie d'entre eux appartient probablement à des périodes postérieures à la Protohistoire et d'autres, arasés ou masqués par la végétation, restent sans aucun doute à découvrir. De plus, certains sites répertoriés anciennement n'existent probablement pas, car identifiés soit sur la base d'indices topographiques ou toponymiques, soit sur la foi de traditions locales. En fait, sur le total, seuls 344 sites (68,8 %) sont avérés

et parmi ceux-ci, 137 (27,4 %) ont livré des indices de datation (fig. 1a-b) dont 14 se rapportent semble-t-il exclusivement à la période médiévale et 3 autres à la période antique. Sur les 120 sites restants, peu nombreux semblent ceux datés uniquement d'une seule phase protohistorique : 11 sites pour le Néolithique Final, 2 pour l'Âge du Bronze, 2 pour le Premier Âge du Fer et 33 pour la fin de l'Âge du Fer. Rappelons que les éléments de datation sont souvent exclusivement issus de ramassages de surface et de lots en quantité très relative.

Un certain nombre de constats ressortent d'une première exploitation des données. Parmi les 325 sites les mieux documentés, on remarque que 299 se situent sur une hauteur et 26 en plaine. La carte des sites témoigne également d'un fort déséquilibre entre les zones situées au sud de l'Adour, qui compte plus



Nouvelles recherches sur les habitats fortifiés protohistoriques entre Garonne et Pyrénées
Fig 2b : Plan du site du Castéra à Labastide-Monréjeau (d'après le MNT RGE Alté 1 m de l'IGN) et localisation des sondages

de 300 sites, et le reste de l'espace de référence. On se rend également compte que la densité des sites est inversement proportionnelle à leur extension. De fait, plus les établissements sont petits, plus ils sont nombreux sur un territoire. Concrètement, sur les 19 sites les plus vastes, compris entre 10 et 90 ha, seuls deux se situent dans l'espace pré-pyrénéen. Le classement des sites selon leur superficie permet de préciser les modules en présence et de souligner l'importance des petites fortifications. Ainsi, sur les 245 habitats renseignés, 86 sont inférieurs ou égal à l'hectare, 119 sont compris entre 1,1 et 5 ha, 26 entre 5,1 et 10 ha, 6 entre 10,1 et 20 ha, 4 entre 20,1 et 30 ha, et enfin 4 dépassent les 30 ha.

La cartographie précise de ces sites s'est enrichie cette année de 20 Modèles Numériques de Terrain inédits issus de données Lidar de l'IGN (traitement P. Massan, Inrap) pour les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques. Les opérations de sondage menées en 2019 se sont intéressées à deux sites emblématiques aux caractéristiques bien différentes en termes de contexte géographique, topographique et morphologique, celui de l'Escalère à Saint-Martory (Haute-Garonne) et le Castéra de Labastide-Montréjeau (Pyrénées-Atlantiques). Celui-ci épouse les contours d'un promontoire de 10 ha situé à la confluence de deux ruisseaux (fig. 2). Le plateau est barré à l'est par une puissante levée de terre. Côté ouest, le rempart se poursuit pour envelopper complètement l'éperon. L'élément fort de la fortification correspond au talus de barrage. C'est un des mieux conservés de la région avec ses 7 m de haut et 30 m de large à la base. Malheureusement son fossé n'a pu être étudié en raison de sa taille et surtout de son nivellement complet dans les années 1980.

Le plan d'ensemble témoigne d'une conception cohérente avec en apparence pas ou peu de reprises structurelles. Ainsi, le ressaut défini par l'abattage du versant naturel au sud et à l'est apparaît au même

niveau, ou peu s'en faut, que le pied du gradin nord, correspondant à la berge du ruisseau. Autre constat intéressant : les portes principales s'ouvrent au point de rencontre entre deux sections de rempart de hauteur différente. Enfin, tous les accès au site se font par des itinéraires contraints par le gradin préalablement établi. La fortification de Labastide apparaît donc comme un ouvrage d'ingénierie de très haut niveau.

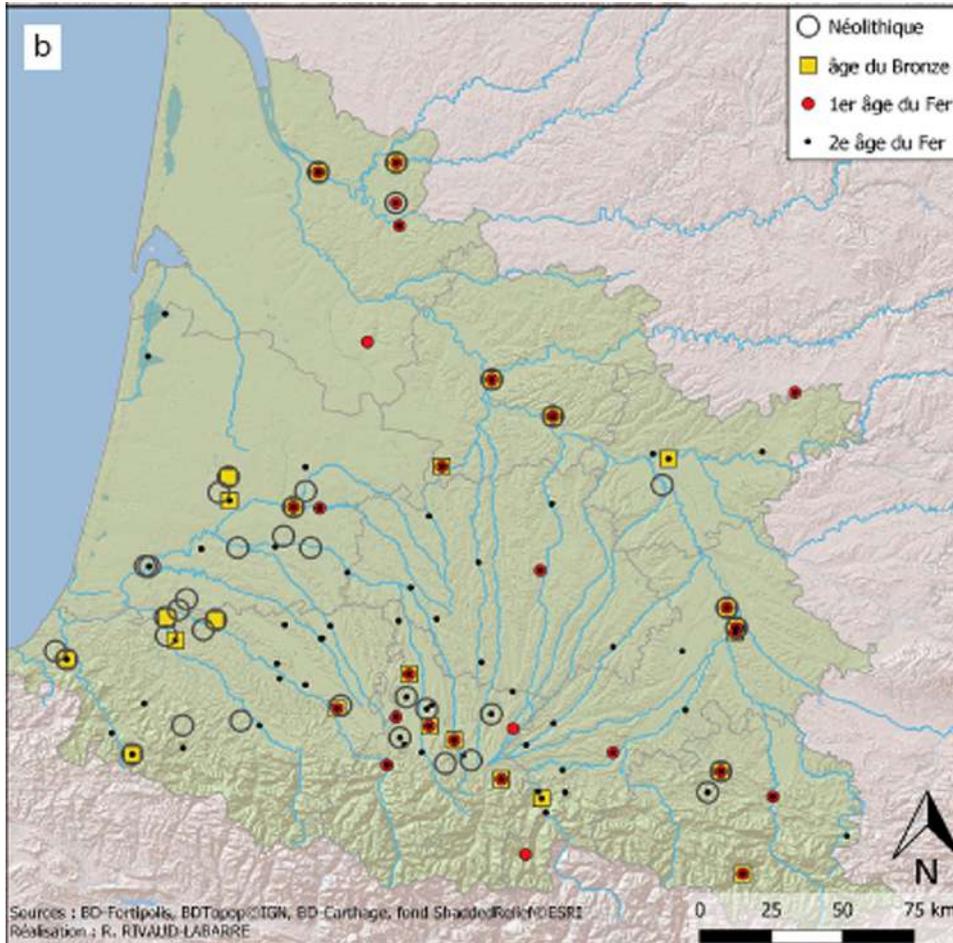
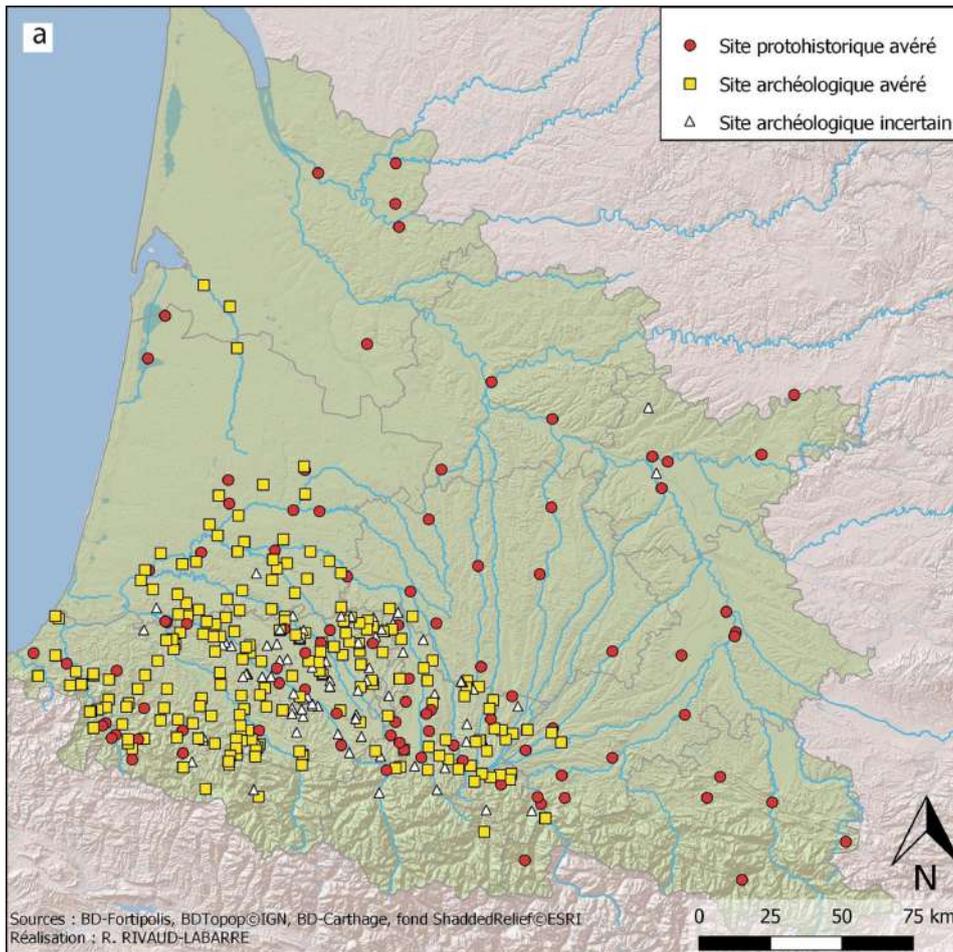
Enfin, la question des portes a pu être abordée à travers la topographie et le nettoyage des talus périphériques. Elles sont au nombre de quatre et toutes structurellement liées au dispositif défensif. Un autre enseignement à retenir de l'étude est que les deux entrées principales sont très larges (8 m) et frontales.

Concernant l'habitat, l'opération s'est également révélée riche d'enseignements. On peut d'abord estimer à au moins 2 ha la superficie occupée de manière structurée, au nord et à l'est du plateau.

De plus, trois des sondages ont fait apparaître des vestiges de bâtiments en terre et bois sur ossature de poteaux. Les trous de poteau forment une importante concentration dans le sondage 6, dénotant une occupation intense du secteur. Des fragments de terre brûlée attestent l'utilisation du torchis pour les élévations. Les sols sont en terre battue ou correspondent à des épandages de galets et de mobilier remobilisé. Un niveau de cour, de place ou de voirie a également été observé dans le sondage 1. Un autre élément intéressant réside dans l'identification d'une longue séquence d'occupation, comprise entre le IV^e-III^e s. av. n. è. et la fin de l'Âge du Fer.

La poursuite du projet en 2020 a été demandée au SRA afin de constituer une documentation plus abondante et offrir une synthèse plus aboutie dans cette étape de la recherche sur ces sites encore mal connus.

Le Dreff Thomas, Gardes Philippe



Nouvelles recherches sur les habitats fortifiés protohistoriques entre Garonne et Pyrénées
 Fig. 1a-b : Distinction des sites du PCR selon leur fiabilité d'appartenance au registre archéologique (DAO R. Rivaud-Labarre)

Le programme collectif de recherche réseau de lithothèques en Nouvelle Aquitaine peut être considéré comme l'un des pôles de l'élan national qui se met peu à peu en place. Il participe d'une synergie et d'une expertise attendues par la communauté des archéologues. Il fait partie des nouveaux programmes de recherche sur l'origine des matériaux et a participé à la création du Groupement de recherche « SILEX », maillon nécessaire à la structuration d'un réseau national. Sa fonction reste essentielle dans la consolidation d'une structure coopérative opérationnelle à l'échelle régionale. Sa démarche ouvre des perspectives nouvelles et irremplaçables dans le domaine des comportements techno-économiques, des circulations et des rapports intersites.

Le présent rapport expose un état de l'art des actions mises en place afin de poursuivre de façon efficace le but principal du programme : proposer aux archéologues concernés un mode d'action pluridisciplinaire et évolutif qui une fois couplé à la technologie lithique permet une meilleure connaissance de la provenance et de la circulation des silex.

Cette année les membres du programme ont poursuivi et même renforcé certaines des actions engagées en 2016 :

Axe 1 : développement de l'outil lithothèque, les lithothèques régionales ;

Axe 2 : travail de recherche dans la compréhension des mécanismes impliqués dans la réactivité des phases de SiO₂ ;

Axe 3 : formation à la caractérisation des silex, utilisation des nouvelles fiches ;

Axe 4 : normalisation des critères descriptifs ;

Axe 5 : applications au mobilier archéologique ;

Axe 6 : une mutualisation des bases de données et une valorisation des résultats afin d'enrichir un pôle de compétences pluridisciplinaires régional intégrable au projet national.

Le PCR a été financé par le Ministère de la Culture et la SARL Paléotime dans le cadre des opérations programmées. En outre, il a bénéficié d'un soutien constant du Musée national de Préhistoire des Eyzies-de-Tayac-Sireuil et des laboratoires PACEA et CRP2A de Bordeaux. Grâce à ces financements, ces partenariats et les contributions des membres du programme, nous pouvons présenter un bilan qui arrive à maturité. L'équipe de départ se voit renforcer par une collaboration à tous les niveaux (scientifique, connaissances, financier) avec le laboratoire PACEA.

Le programme dispose désormais des compétences et des outils nécessaires pour mettre à la disposition des personnes concernées une base de données actualisées et harmonisées sur les matières premières lithiques d'une partie du Bassin d'Aquitaine (entre Charente et Lot). Cette synergie efficace a permis de mettre en place un réseau régional efficace qui pourra dans les prochaines années étendre son activité à l'ensemble de la grande région. On peut déjà avancer les points positifs suivants : le récolement et le classement des lithothèques au Musée national de Préhistoire des Eyzies et à PACEA, avec des bases de données harmonisées. Ces deux institutions ont mis en place au sein de leur service une lithothèque, PACEA pour l'enseignement et la recherche et le Musée national de Préhistoire avec un aspect plus patrimonial. Ces collections de références ont été constituées pour offrir aux chercheurs un référentiel adapté et fournir aux chercheurs et étudiants aussi bien qu'à un public averti la possibilité de mieux appréhender les comportements des hommes préhistoriques.

- la finalisation de l'état des lieux des fonds lithothèques : elles sont au nombre de 10 : celle du musée d'Angoulême, de P.-Y. Demars (1980), F. Le Brun-Ricalens (1988), J.-M. Geneste (1985), J.-Ph. Rigaud (1982), J. Primault (2003), J. Airvaux, M. Lenoir (1983), F. Bon (1996 ; 2002), Ch. Normand (1986), INRAP ;

- la formation des membres du PCR aux méthodes de diagnose reconnues à l'échelle nationale ;

- la mise en place d'une équipe pluri institutionnelle intégrée autour des actions communes engagées depuis 2016 ;

- une série d'applications aux objets archéologiques ;

- un meilleur partage des informations ;

- la valorisation de certains résultats, la qualité des publications interdisciplinaires témoignent du dynamisme de l'activité.

Ces actions sont à la fois patrimoniales, didactiques, à la pointe de la recherche sans négliger la valorisation-diffusion. Elles témoignent du dynamisme d'une équipe de plus en plus interactive.

Ce programme a désormais atteint un niveau suffisant pour prendre en compte de façon efficace la totalité des collections régionales. Il réunit des membres de plusieurs institutions tous convaincus de l'importance d'une telle démarche collective à l'échelle de la région. Il est déjà partie prenante d'un projet national, le GDR SILEX coordonné par

C. Bressy-Léandri. Il fait progresser les connaissances sur la question des comportements des Hommes préhistoriques en Nouvelle-Aquitaine. Cette synergie active les contacts et les échanges d'informations

L'inventaire des lithothèques, leur pérennisation, leur mise aux normes nationales, couplé à la formation aux nouvelles méthodes de caractérisation et à la mutualisation des données, doivent permettre à toutes les personnes concernées d'utiliser un outil et un

langage communs et en cela participer au développement de la pétroarchéologie, de la tracéologie, de la taphonomie et de la géoarchéologie tout en améliorant le dialogue entre les acteurs de ces différentes disciplines.

Turq Alain, Delvigne Vincent,
Fernandes Paul, Morala André

Protohistoire,
Gallo-romain

Dynamiques de peuplement et environnement sur le littoral aquitain

Les changements paléogéographiques intervenus sur le littoral aquitain durant l'Holocène ont contribué à la formation d'exceptionnels conservatoires de vestiges archéologiques actuellement situés dans des zones humides, parfois intertidales, ou dans des milieux lacustres. Ces sites apportent des informations fondamentales pour l'histoire des sociétés atlantiques de la Protohistoire (depuis le Néolithique) à la fin de l'Antiquité, en particulier pour la compréhension de l'adaptabilité des populations à un environnement vulnérable. Trois secteurs ont depuis longtemps suscité l'intérêt de plusieurs équipes d'archéologues, souvent bénévoles, qui ont accumulé une documentation de première importance pour aborder ces questions : 1) le nord du Médoc (Gironde), 2) la dune du Pilat (commune de La Teste-de-Buch, Gironde), 3) le lac de Sanguinet (commune de Sanguinet, Landes).

Etudier les relations Homme/milieu nécessite néanmoins de disposer d'un cadre chronologique précis. Or, si la localisation des sites de ces trois secteurs et leur rattachement aux principales phases chronoculturelles sont acquis, des études restent à entreprendre afin d'affiner la chronologie des différentes occupations, autant par l'étude des mobiliers -replacés dans leurs contextes de découverte- que par l'obtention de dates radiocarbone. L'objectif du PCR consiste donc, dans un premier temps, à travailler à une meilleure résolution chronologique des sites, de façon, dans un second temps, à rendre possible les comparaisons entre les trois ensembles géographiques.

Lors de cette deuxième année de PCR, les études se sont poursuivies sur les trois fenêtres littorales. Sur le site de la Négade (Soulac-sur-Mer), le traitement de la documentation de fouille et des collections issues des fouilles de Jacques Moreau, de 1966 à 1985 a été achevé par R. Lopes et M. Fabiani. En 2018, trois mois leur avaient été nécessaires pour 1) identifier les contextes de fouilles à partir de la documentation, 2) replacer les lots de mobilier dans ces contextes. Cette opération avait entraîné la mise au rebut d'un volume important de mobilier impossible

à rattacher à un contexte précis. En 2019, l'inventaire complet du mobilier a été achevé et R. Lopes a rédigé une synthèse des connaissances à partir des archives de fouilles, en vue d'une éventuelle étude scientifique ultérieure du site. Toutefois, la déperdition considérable d'informations due aux méthodes de fouilles et de conservation, rend incertaine l'issue d'une telle entreprise. Certes, il serait possible d'aller plus loin dans la datation du site, mais cette étude ne présenterait d'intérêt que si d'autres vestiges venaient à être découverts dans un contexte régional analogue. Dans l'état actuel des connaissances, il est en effet impossible de comprendre la nature et la fonction de ce site néanmoins important.

Sur les sites de Sanguinet, G. Parpaite a poursuivi son travail de récolement des archives du CRESS afin de rassembler toutes les données permettant le géoréférencement des vestiges et leur versement dans le SIG Litaq. Il a entrepris un important travail critique sur la fiabilité de la documentation et a révisé le géoréférencement des sites afin d'intégrer ceux-ci dans le SIG Litaq. Plusieurs plans détaillés ont également été vectorisés. L'effort a porté particulièrement sur les sites de l'âge du Bronze, Matocq et Put-Blanc. Le site de l'Estey du Large, intégré au SIG Litaq en 2018, a été recalé plus précisément grâce à une correction des mesures.

Sur la dune du Pilat, six nouvelles dates radiocarbone ont été réalisées afin de préciser la chronologie des occupations que recèlent le paléosol II et l'interface avec le paléosol I, soit entre le Bronze moyen et le Premier Âge du Fer.

Verdin Florence

Structures dolméniques et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales Vallée d'Hergaray, dolmen de Buluntza, dolmen de Burguista

Notre projet collectif de recherche a pour objectif de mieux cerner le phénomène mégalithique sur le versant nord-ouest des Pyrénées en se reposant sur une recherche pluridisciplinaire et novatrice. En outre, la pierre angulaire du projet est de caractériser les monuments en 3D et d'établir les typologies à partir de ce que les utilisateurs ont eux-mêmes vu. Par cette démarche, ce sont aussi des données relatives aux choix des matières premières, aux techniques d'acquisition et de transformation mais aussi les pratiques symboliques qui peuvent être sous-tendues que nous tentons d'approcher.

Centré sur deux fenêtres permettant une exploration précise de deux territoires, l'un en Pays Basque et l'autre dans les Hautes-Pyrénées, notre programme a notamment abouti en 2019 à la fouille de deux dolmens pour la partie Aquitaine et un en Occitanie (nous renvoyons le lecteur au bilan de cette région pour les données relatives à la fouille de ce monument) mais aussi à la rédaction d'une première synthèse sur le mégalithisme des Pyrénées nord-occidentales.

Après avoir réalisé des prospections géophysiques sur le dolmen de Buluntza et le tumulus situé à proximité, nous avons placé trois sondages permettant de documenter l'entrée, le cairn et l'implantation du chevet du monument mais aussi de vérifier la présence ou non de niveaux funéraires préservés.

La fouille du dolmen a montré un monument en assez mauvais état de conservation. Cependant les travaux réalisés ne sont pas sans intérêt loin de là, surtout du point de vue architectural.

Ainsi, comme sur d'autres monuments, nous retrouvons une couche de « fondation » sous le cairn. Ensuite, même si la masse pierreuse est perturbée, nous avons pu observer les limites du cairn. Sa composition semble relativement hétérogène avec des blocs de dimensions variables. Nous sommes alors sur un modèle sans doute moins « soigné » que celui du dolmen d'Armiague mais assez proche du dolmen de Xuberaxain. Par ailleurs, il semble bien que le système de fermeture du monument ait été épargné par les fouilles anciennes et soit toujours visible. En outre, nous avons pu observer une nouvelle fois, comme à Armiague et Xuberaxain, un chevet ancré plus profondément que les orthostates renforçant encore un peu plus nos hypothèses sur la notion de stèle de chevet. Comme à Xuberaxain, un double système de

calage montre bien les deux étapes de construction, même si une fois de plus nous n'avons pas pu préciser la chronologie exacte de ces phases.

Enfin, la découverte quantitativement faible de céramique fine pour la fin du Néolithique ou le début de la Protohistoire est un élément important en espérant que sa chronologie puisse être un jour précisée.

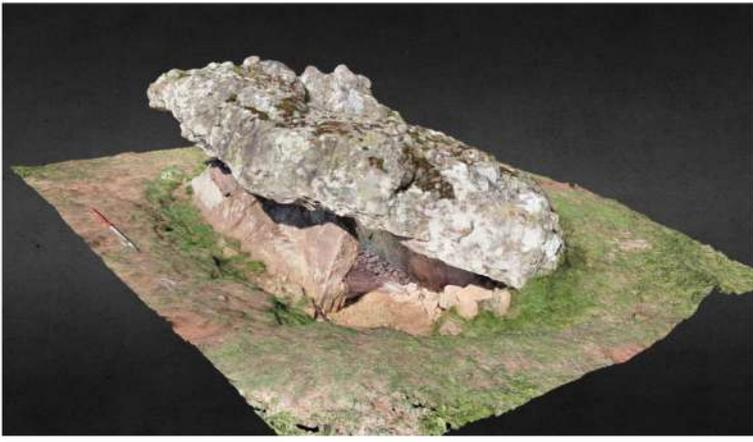
Le deuxième monument sondé après une phase de prospection géophysique et de documentation architecturale et géologique est celui de Burguista. La fouille de ce monument découvert récemment par Cl. Chauchat a permis de mettre au jour un type de structure totalement inédit en Pays Basque : une fosse sous dalle. Nous pensons que le tumulus L1 sur le plateau de Ger peut appartenir à ce type de site bien qu'il s'agisse d'une fouille ancienne pour laquelle les informations sont restreintes. Pour trouver un point de comparaison nous devons aller jusqu'à Lannemezan où une structure semblable a pu être fouillée récemment qui permet, en l'absence d'éléments de datation, d'attribuer par comparaison ce site au Néolithique final.

Nous retiendrons tout de même que la construction du monument, et notamment de son cairn est particulièrement soignée. Le pavage de galets observé à la base de celui-ci est à ce titre véritablement remarquable.

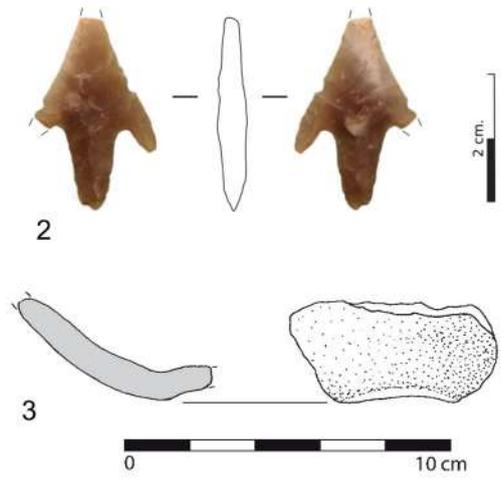
Parmi les autres études menées (analyses SIG, documentation des sites périphériques, etc.) nous retiendrons en outre l'exploration de thématiques telles que les visibilité, les cheminements et les mobilités ou bien encore celle des liens entre mégalithes et reliefs naturels.

Enfin, cette année étant la dernière de notre triennale 2017-2019, elle fut l'occasion de fournir une première synthèse sur le mégalithisme des Pyrénées nord-occidentales ainsi que sur les différents thèmes liés et abordés durant ces trois années (architecture, productions de lames polies en schistes noirs, ressources salifères, etc.).

Marticorena Pablo



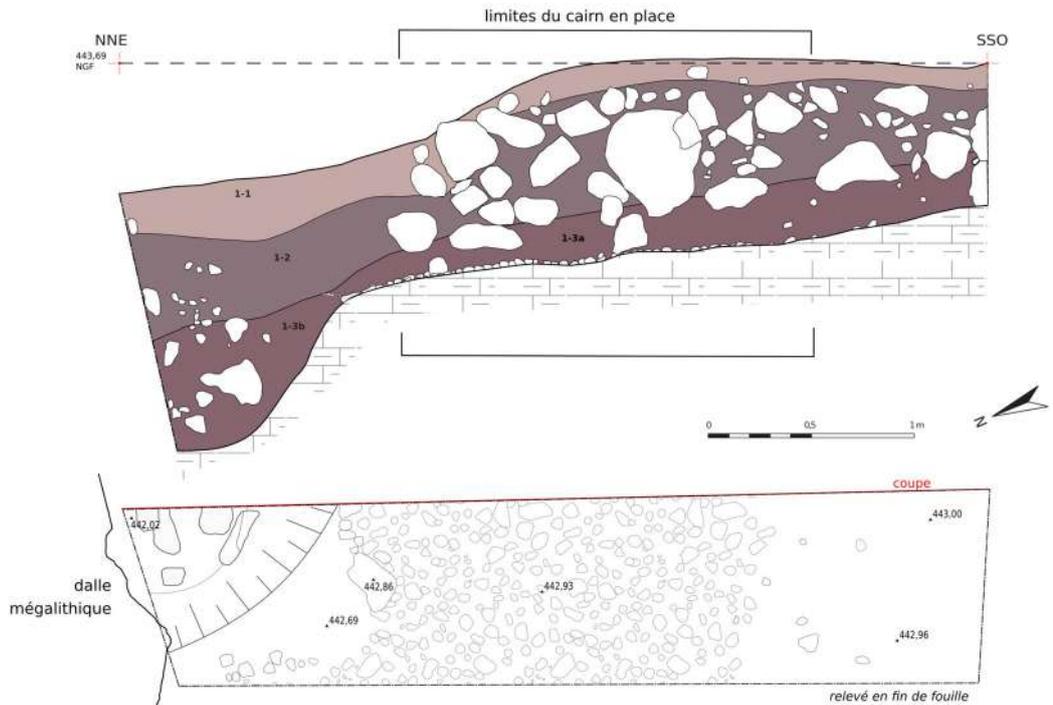
1



4



5



6

Vallée d'Hergaray, dolmen de Buluntza, dolmen de Burguista

1 : photogrammétrie du dolmen de Buluntza (A. Laurent) - 2 : dolmen de Buluntza, pointe de flèche (P. Marticorena) - 3 : dolmen de Buluntza, céramique (V. Ard)
 4 : vue aérienne du site de Burguista (A. Laurent) - 5 : vue du site de Burguista avant la fouille (P. Marticorena) - 6 : coupe et plan de sondage réalisé à Burguista (P. Marticorena)

Préhistoire ancienne de la vallée d'Ossau (PAVO) : paléoenvironnement et sociétés de chasseurs-collecteurs dans le piémont pyrénéen

Après une année probatoire en 2018, le PCR PAVO a poursuivi son activité en 2019 dans le cadre d'une autorisation triennale courant jusqu'en 2021. Il est porté par une équipe franco-espagnole multidisciplinaire et multi-institutionnelle d'une trentaine de personnes, qui s'est donné pour objectif de faire de la vallée d'Ossau un laboratoire d'étude des relations hommes/milieus dans le piémont pyrénéen pour la préhistoire ancienne, depuis les premières traces humaines – qui correspondent ici au début du Magdalénien, vers 20 ka BP – jusqu'à la fin du Mésolithique.

■ **Contextualisation des sites**

L'exploitation des données topographiques du bassin d'Arudy a été approfondie et a permis une première caractérisation de l'ensemble des sites magdaléniens selon des critères de visibilité, d'ensoleillement et d'exposition au vent (C. Puig et X. Muth). Ces mêmes données topographiques ont été utilisées pour dresser un inventaire et une cartographie actualisée des sites de la préhistoire récente et de la protohistoire (P. Dumontier).

■ **Dynamiques glaciaires et karstologie**

Les premières dates cosmogéniques sur les blocs erratiques du complexe d'Ossau ont été obtenues cette année et ont conduit à remettre partiellement en cause les représentations classiques des fluctuations glaciaires würmiennes dans la basse vallée (M. Delmas et T. Reixach). Ces résultats ont montré la nécessité d'une nouvelle campagne d'échantillonnage, qui fut effectuée durant l'été. Ralenties par les difficultés d'accès à la cavité, les recherches karstologiques dans la grotte d'Espalungue ont néanmoins permis de préciser les données topographiques du site et de poursuivre le suivi en continu des processus climatiques, des processus aérologiques et des phénomènes de biocorrosion par les chiroptères (N. Vanara, D. Cailhol et al.).

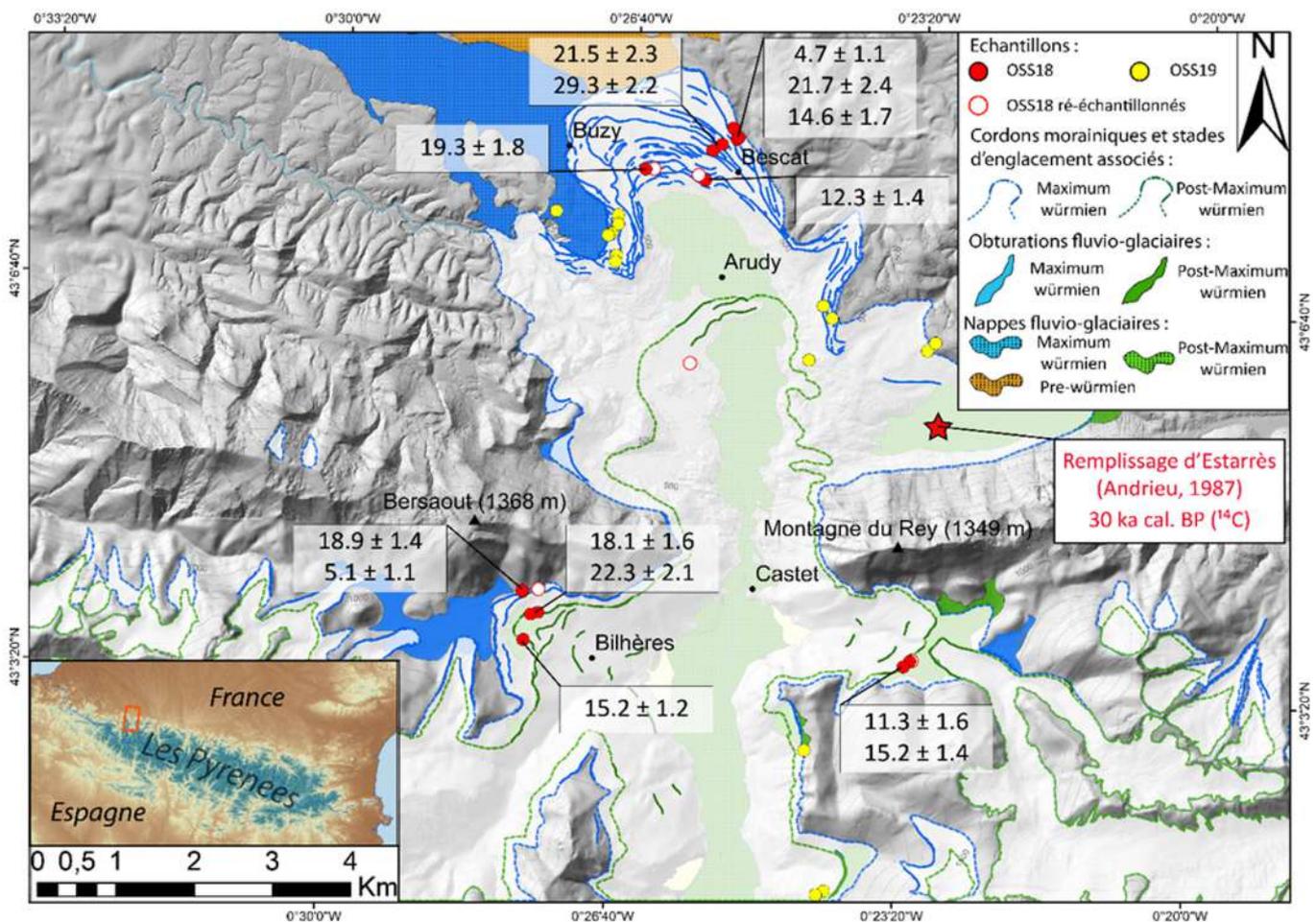
■ **Archéologie pléistocène : le Magdalénien**

Les prospections visant à retrouver d'éventuelles traces d'art pariétal paléolithique discrètes, qui auraient échappé aux recherches antérieures, ont été étendues mais sans donner de résultats ; elles ont été prolongées par une action de formation des spéléologues locaux (D. Garate et P. Desmots). La révision des pièces d'art mobilier paléolithique locales a été achevée (O. Rivero et D. Garate). Le réexamen collectif du mobilier magdalénien de Saint-Michel – une des séries anciennes d'Arudy au plus fort potentiel informatif, inventoriée l'année précédente – a été entamé, avec cette année l'étude archéozoologique et la datation ¹⁴C des collections fauniques (M. Boudadi-Maligne, S. Costamagno, J.-B. Mallye et J.-M. Pétilion).

■ **Archéologie holocène : le Mésolithique du Poeymaü**

L'équipe coordonnée par B. Marquebielle et N. Valdeyron a poursuivi ses travaux dans deux directions. Tout d'abord, une visite sur le site du Poeymaü – où étaient représentés le SRA, la ville d'Arudy et le Parc national des Pyrénées – a permis de faire le point sur les possibilités d'intervention archéologique sur le terrain. Par ailleurs, le traitement des archives de fouille Laplace a été approfondi via l'informatisation d'une partie des données : elle a livré des résultats encourageants, qui incitent à poursuivre le travail dans la perspective d'une véritable analyse archéostratigraphique.

Pétilion Jean-Marc, Marquebielle Benjamin
et l'équipe scientifique



Paléoenvironnement et sociétés de chasseurs-collecteurs dans le piémont pyrénéen
 Les stades d'englacement de la basse vallée d'Ossau : données chronologiques nouvelles et en attente. Document M. Delmas et T. Reixach

L'expérimentation paléométaballurgique : de l'analogie à la modélisation

Cette première année du PCR *L'expérimentation paléométaballurgique : de l'analogie à la modélisation* s'est ouverte avec la publication d'un colloque tenu à Bruxelles organisé par les membres du PCR et qui réunissait plusieurs des chercheurs œuvrant sur la plateforme de Melle (Verly (G.), Rademakers (F.), Téreygeol (F.) (eds.), *Studies in experimental archaeometallurgy: methodological approaches from non-ferrous metallurgies*, Monographies Instrumentum, n°60, Editions Mergoïl, 2019, 205 p.).

La session expérimentale 2019 a montré l'importance de pouvoir penser l'expérience sur le long terme. L'exemple du travail sur le moulin à minerai est symptomatique de ce besoin. Débutés en 2013, les travaux sur le broyage du minerai évoluent vers un modèle opérationnel « hors sol » faute de structure archéologique connue (à l'exception des meules). Ils permettront une observation rigoureuse de l'usage de cet appareil dont la finalité minéralurgique reste à bien



Expérimentation paléométaballurgique, affinage aux verres et savons de Venise selon une recette du XVe siècle (travaux en collaboration avec le Rijksmuseum des Pays-Bas)

expliquer. Il en va de même pour les questions du faux monnayage coulé. Forts des succès enregistrés cette année et grâce à une collaboration élargie qui offre un

large éventail de techniques, nous allons mettre en place un poste de travail dédié à cette thématique afin de faciliter les mises en œuvre techniques.

Cette première année a été marquée par une ouverture vers les métallurgies asiatiques. Elle donne un autre regard et montre d'autres pratiques sur des procédés connus comme la coupellation. Ce croisement permet d'établir des parallèles qui renforcent nos conclusions comme dans le cas de l'usage de creusets en terre crue. Il faut également saluer les résultats reproductibles des réductions de minerais de cuivre obtenus dans le cadre de la production du cuivre au Laos.

Jusqu'à présent, les questionnements liés à la conservation et à la restauration des collections s'étaient présentés de façon occasionnelle (avec Dominique Robcis et Lucile Beck du C2RMF, puis Annick Texier du LRMH). L'expérience a été renouvelée cette année avec nos collègues du Rijksmuseum d'Amsterdam. Cette expérience portant sur la qualité de l'argent d'un orfèvre hollandais a été possible parce que nous avons acquis un savoir-faire préalable permettant de répondre aux questions des conservateurs tout en produisant les matériaux nécessaires à leur étude. Cette plus-value de l'expérience se retrouve nettement

au niveau de plusieurs expériences pour ce millésime (recettes d'affinage, usage des creusets en terre crue, production du laiton. Elle nous permet également d'engager une réflexion sur le four de production de laiton trouvé sur le site du Clos-Paul.

Les expériences abouties sur les creusets de Bouto donnent lieu à une évolution des problématiques intégrant à présent la question de la fonctionnalité de ces creusets pour couler de petits bronzes. Ici le travail d'équipe au sein de la plateforme trouve toute son importance puisque cette séquence de production va pouvoir être prise en charge par notre collègue Georges Verly déjà largement avancé dans cette thématique.

Enfin, le colloque *Expérimentation ab initio et analogie : Apport de l'archéologie expérimentale à la fouille et aux études de mobilier* qui s'est déroulé au début de l'automne dans le cadre du PCR a permis de réunir près d'une centaine de personnes autour de la thématique expérimentale. Cet essai devra être transformé avec la publication des actes dans le *Journal of Archaeological Science: Reports*, nous en reparlerons dans les BSR à venir !

Téreygeol Florian

Programme de recherche ITIVIN Les routes des vins : amphores, itinéraires et marchands dans le Centre Ouest de la Gaule (IIe s. av. J.-C. - Ier siècle apr. J.-C.)

Notice non parvenue

Lemaitre Séverine (Sup)

Moyen Âge

SCORBÉ-CLAIRVAUX Le château du Haut-Clairvaux

Le PCR « Le Haut-Clairvaux, morphogénèse d'un pôle châtelain médiéval à la frontière Poitou, Anjou et Touraine (XIe-XVe s.) » a entamé en 2017 la première année de sa seconde triennale. Initié en 20141, ce programme de recherche a permis de travailler sur cinq zones du site et d'approfondir trois thématiques de recherche définies lors de la création du PCR :

- Histoire, topographie et territoire du pôle châtelain.
- Origines et évolutions des dispositifs défensifs et résidentiels.
- Conditions d'implantation et évolutions du pôle religieux et de l'espace funéraire.

La campagne de fouille menée en juin et juillet 2019 a permis d'approfondir encore la connaissance du

site castral. Contrairement à la première triennale, le programme de fouilles s'est concentré sur trois zones, toutes localisées dans l'ancienne cour présumée du château.

■ Une forteresse entre Poitou, Anjou et Touraine

Les premières mentions de seigneurs de Clairvaux datent de l'extrême fin du XIe siècle. Issu d'un puissant lignage angevin, le seigneur Belot de Clairvaux gravite pourtant dans l'entourage des vicomtes de Châtellerauld pendant la première moitié du XIIe siècle. Ce dernier semble à l'origine du premier château intégrant tour résidentielle à contreforts, chapelle

castrale monumentale et une enceinte dont on a du mal à identifier le tracé. Le site repasse dans les mains d'un lignage angevin, en l'occurrence celui de Durtal, comprenant aussi la seigneurie de Mathefelon par l'intermédiaire d'Hubert IV de Champagne et Hugues III de Mathefelon. Richard Cœur de Lion, alors comte de Poitou et Duc d'Aquitaine, capture le site et lance un vaste programme de fortification en érigeant une immense tour en fer-à-cheval (20 m de diamètre, 29 m de haut) enchapant la tour carrée à contreforts et en installant deux tours quadrangulaires au nord du château contre l'enceinte. Plusieurs familles se succèdent ensuite à la tête de la seigneurie au cours des deux siècles suivants. Les plus notables sont notamment les Maillé, qui ont notamment donné deux sénéchaux au Poitou, Hardouin IV et Hardouin V, et la famille de Chabot et de la Tour-Landry. Il est probable qu'à la fin du Moyen Âge, les hôtels particuliers urbains et les palais-résidences plus grands soient préférés à la forteresse vieillissante du Haut-Clairvaux, où les aménagements dédiés au confort et à la résidence sont mineurs.

■ **Une démarche pluridisciplinaire pour étudier un site complexe**

Les méthodes d'analyse conjuguent recherches documentaires, fouilles sédimentaires, étude archéologique des élévations, archéométrie, prospections. La première opération de 2014 a débuté par une campagne de relevés topographiques et une prospection géophysique. L'ensemble des élévations, des emprises de fouilles et des sondages font l'objet d'une numérisation 3D. Un système d'information géographique a été élaboré afin d'optimiser les représentations spatiales. La diversité et la complexité des vestiges ont imposé une combinaison de différentes techniques et méthode. Le Projet Collectif de Recherches sur le Haut-Clairvaux rassemble depuis 2014 des universitaires, chercheurs, archéologues spécialistes de l'Inrap et d'entreprises privées (Hadès, Arkémine, Archemetros), de doctorants, étudiants collaborant autour de différentes thématiques de recherche.

■ **Un réseau de souterrains très dense**

Suite au dégagement complet d'une entrée sur paroi découverte en 2017 et de la rampe la précédant, plusieurs salles et galeries (Zone 1) ont été étudiées et ont fait l'objet d'un levé topographique. Un sondage a été réalisé dans la salle 1 située juste après l'entrée sur paroi. Deux niveaux de circulations très distincts ont été décelés, témoignant d'une réorganisation probable de l'espace souterrain. Bien que les ensembles fauniques soient présents dans des couches plus disparates que dans la zone 3, douze squelettes de chiens ont aussi été découverts, renforçant l'hypothèse d'élevages de meutes de chasses et d'espaces de chenils à l'intérieur de la cour du château. Cette salle ouvre sur un vaste réseau, déjà suspecté dans ce secteur depuis 2015. Plusieurs structures souterraines seront donc à étudier dans les prochaines campagnes de fouille.

■ **Des structures d'habitat à l'intérieur de la cour du château**

Au nord-ouest du site (Zone 3), la fouille de 2018 a permis de dégager un bâtiment accolé au nord de la porterie et son couloir découverts en 2017. Le bâtiment, de plan trapézoïdal, est accolé contre l'enceinte, et constitue l'une des premières structures d'habitat fouillées dans le château. Remaniée à plusieurs reprises, la salle contient trois silos et a vraisemblablement servi d'espace domestique et de stockage. Une structure de type mangeoire et 11 squelettes de chiens ont été mis au jour dans l'enceinte de la pièce. Ce bâtiment est antérieur aux tours quadrangulaires découvertes en 2015 et 2016. La poursuite des investigations en 2019 a permis la découverte de deux autres bâtiments, accolés au sud de la porterie. Le secteur 3 se révèle donc être une zone densément construite autour de la porterie, et ce avant l'installation des deux tours quadrangulaires à tourelles d'angle.

■ **Un châtelet d'entrée coudé au pied de la tour-maîtresse**

Les recherches se sont également concentrées au nord-est du site (Zone 4), au pied de la tour-maîtresse, sur un fossé profond, taillé dans le rocher calcaire. Cette structure fossoyée aux parois verticales mesure 10,40 de longueur pour 5,50 m de largeur. Sa profondeur, présumée à 4,30 m en 2017, est en réalité désormais actée de façon beaucoup plus certaine à 6,90 m. Ce fossé, orienté est-ouest, est en fait un couloir d'accès vers l'intérieur du château constituant avec le châtelet d'entrée au sud, une entrée coudée aux aménagements complexes. La structure a été remplie en deux comblements successifs par la démolition de la tour-maîtresse et des bâtiments situés aux abords, aujourd'hui disparus. Ses parois verticales présentent plusieurs types d'emboîtements pouvant indiquer l'usage d'une structure en bois couvrant le passage en fond de fossé. Une porterie monumentale a été mise au jour à l'ouest du fossé. Réparée à plusieurs reprises et finalement bouchée, elle permet de mieux comprendre les différentes phases d'utilisation du fossé. Au nord de la zone de fouille ont été découvertes les fondations d'un bâtiment installé sur le plateau rocheux. Plusieurs maçonneries effondrées et une citerne attestent de l'occupation dense de la zone et de son démantèlement volontaire à la fin du Moyen Âge, début de l'époque moderne.

Ce projet collectif de recherches permet de mieux documenter ce site patrimonial majeur du nord du Poitou, propriété de la commune de Scorbé-Clairvaux, qui souhaite en assurer la conservation à long terme et la valorisation à destination du plus large public. L'ensemble des données collectées alimente donc la connaissance du site et constitue une documentation scientifique irremplaçable. L'année 2020 est réservée à la compilation des données et l'étude complète des mobiliers en vue de publications.

Prouteau Nicolas

1 PCR et fouille programmée sous la direction de Didier Delhoume entre 2014 et 2016 et de Nicolas Prouteau depuis 2017.

Cette bibliographie a été réalisée à partir :

- des documents (revues, monographies, actes de colloques) détenus par les services de documentation de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine,
- des informations transmises par les auteurs des notices du présent BSR.

Ces bibliographies, ainsi que celles publiées dans chacun des bilans scientifiques de la région Nouvelle-Aquitaine sont en ligne sur le site de la DRAC :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Nouvelle-Aquitaine/Patrimoines-Architecture/Archéologie/Bilans-scientifiques-regionaux>

Le catalogue en ligne de notre bibliothèque est accessible sur : <https://pmb.culture.fr/>

PLUSIEURS PÉRIODES

- Baras 2019
- Baras Jean-Marie, « Les coupes et les cryptes de la Cathédrale Saint-Front à Périgueux (24) », *Les cahiers du groupe archéologique de Monpazier*, 28, p. 23-29.
- Berdoy 2019
- Berdoy Anne, « Documents relatifs aux biens de Sainte-Christine du Somport en Ossau et en Aspe (1162-1773), d'après un inventaire des archives des barnabites de Lescaur dressé en 1792 », *Revue de Pau et du Béarn*, 46, p. 313-321.
- Bériac 2019
- Bériac Jean-Pierre, « Éléments pour une histoire du jardin botanique de Bordeaux », *Revue archéologique de Bordeaux*, 60, p. 95-101.
- Billard 2019
- Billard Cyrille, Bernard Vincent, Daire Marie-Yvane, et al., « Fouiller sur l'estran : des contraintes et des opportunités », *Les nouvelles de l'archéologie*, 156, p. 48-52. <https://doi.org/10.4000/nda.6831>.
- Bolle 2019
- Bolle Annie, « Le site de la Casse, en limite des communes de Louzy et de Sainte-Verge (Deux-Sèvres) », *Bulletin de liaison et d'information de l'Association des Archéologues du Poitou et des Charentes*, 47, p. 9-16.
- Bonnier 2019
- Bonnier Marc, Grelier Aliette, Mayeux Luc, « La fontaine de Laubanie à Saint-Georges-Blancaneix », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 65-70.
- Bop 2019
- Bop Dominique (Abbé...), « Autour de l'orgue «Dom Bedos» de Saint-Sever, des familles de musiciens », *Bulletin de la Société de Borda*, 536, p. 427-448.
- Bouillac 2019
- Bouillac Hervé, « Durance et sa grange prémontrée d'après quelques documents des XVe, XVIe et XVIIe siècles », *Revue de l'Agenais*, 146, p. 391-406.
- Boutouille 2019
- Boutouille Frédéric (coord.), Jean-Courret Ézéchiél (coord.), Lavaud Sandrine (coord.), *Bayonne*, Pessac : Ausonius (*Atlas historique des villes de France* ; 54), 365 p., 400 p.
- Boyé 2019
- Boyé Michel, « La chapelle des marins d'Arcachon, son pèlerinage des origines à nos jours », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 179 | 4, p. 67-86.
- Brocheriou 2019
- Brocheriou Dominique, « Un lieu-dit, une histoire : Lesparre », *Les cahiers méduliens*, 72, p. 5-16.
- Brunaux 2019
- Brunaux Hervé, « Forteresses en falaises », *Le Festin*, 109, p. 98-104.
- Brunaux 2019
- Brunaux Hervé, Pagazani Xavier, « Les châteaux du Périgord Noir. Beynac, Castelnaud et Marquessac », *Le Festin*, 111, p. 70-73.
- Cambar 2019
- Cambar Pierre, « Le vignoble de Cocumont : une approche historique des Côtes du Marmandais », *Revue de l'Agenais*, 146, p. 21-35.
- Champetier de Ribes 2019
- Champetier de Ribes Valérie, Saget Jean-François, « Bibliographie béarnaise 2018 », *Revue de Pau et du Béarn*, 46, p. 337-344.

- Cazabat 2019
- Cazabat Olivier, « Sorde, «la pèlerine». Les multiples visages des pèlerins de Sorde », *Bulletin de la Société de Borda*, 536, p. 385-410.
- Castaignos 2019
- Castaignos Alain, « Le toponyme gascon «Barre» », *Bulletin de la Société de Borda*, 533, p. 19-30.
- Chaigne 2019
- D'après Chaigne Yann, *Le Festin*, HS, 2008), « Le château de Bonaguil. Saint-Front-sur-Lémance », *Le Festin*, 111, p. 92-93.
- Chevillot 2019
- Chevillot Christian, « Écornebeuf (Couloumiex-Chamiers-Dordogne). Les recherches de 2018-2019 », *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 34, p. 27-52.
- Chevillot 2019
- Chevillot Christian, « Catalogue du mobilier du site gaulois de Salomon », *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 34, p. 53-84.
- Chevillot 2019
- Chevillot Christian, Bloys Dominique, Combaud Jacques, et al., « Prospection-inventaire en Nouvelle-Aquitaine : XXI. Prospections et recherches en Dordogne en 2019 », *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 34, p. 307-322.
- Chevillot 2019
- Chevillot Christian, Moissat Jean-Claude, « Terres cuites architecturales et productions tuilières de la Double et du Lanais (XVIe-XIXe s.) », *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 34, p. 207-252.
- Combot 2019
- Combot Jacques, *Forge neuve de Javerlhac. Petit récit historique*, Angoulême : Atramentis éditions, 46 p.
- Coustet 2019
- Coustet Robert, « Le château de Pau. Pau », *Le Festin*, 111, p. 110-112.
- Cron 2019
- Cron Éric, « Le Phare de Cordouan. Le Verdon-sur-Mer », *Le Festin*, 111, p. 82-85.
- De Flaujac 2019
- De Flaujac Robert, « Le prieuré de Lagrangerie d'hier à aujourd'hui », *Revue de l'Agenais*, 146, p. 461-465.
- De Mariave 2019
- De Mariave Marie-Odile, « De quelques ermites en Gironde », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 179 | 4, p. 97-104.
- Delluc 2019
- Delluc Brigitte, Delluc Gilles, « Anecdotes et images d'un petit ruisseau : le Bélingou », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 215-236.
- Delluc 2019
- Delluc Brigitte, Delluc Gilles, « Église Saint-Martin de Limeuil. Gravures et peintures murales », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 309-328.
- Dugros 2019
- Dugros Jean-Claude, « L'écriture occitane en Périgord », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 145-24.
- Dussol 2019
- Dussol Dominique, « La basilique Notre-Dame de Peyragude, Penne-d'Agenais », *Le Festin*, 111, p. 96-98.
- Dutein 2019
- Dutein Bernard, « Les cares d'hier et d'aujourd'hui », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 179 | 3, p. 26-28.
- Fabre-Barrère 2019
- Fabre-Barrère Françoise, « L'église Saint-Pierre de Laruns. Un témoin remarquable de l'architecture et de la sculpture béarnaises de l'époque médiévale à l'époque révolutionnaire », *Revue de Pau et du Béarn*, 46, p. 99-127.
- Faure 2019
- Faure Patrick, « Regard critique sur le château de La Teste », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 179 | 1, p. 63-76.
- Féné 2019
- Féné Jean-Jacques, « Le film «La pomme de pin» sur les anciennes forges de Brocas », *Bulletin de la Société de Borda*, 535, p. 362-365.
- Folio 2019
- Folio Gérard (Général...), « Édifices religieux et bâtiments publics de la cité de Saint-Jean-Pied-de-Port », *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 174, p. 134-173.
- Frugier 2019
- Frugier Daniel, « Présentation et analyse des documents pour établir l'histoire du domaine du Bosq à Saint-Estèphe (Gironde) », *Les cahiers médulliens*, 71, p. 5-34.
- Galinat 2019
- Galinat Alain, « Les forges à canons en Périgord », *Aquitaine historique*, 136, p. 15-23.
- Gensbeitel 2019
- Gensbeitel Christian, « La cathédrale Saint-Front. Périgueux », *Le Festin*, 111, p. 76-77.
- Gorin 2019
- Gorin Camille et Skapin Xavier, « Modélisations 3D au service de l'archéologie : un dialogue entre archéologues et informaticiens. Retour sur expérience, et projet en cours », *Bulletin de liaison et d'information de l'Association des Archéologues du Poitou et des Charentes*, 47, p. 87-96.
- Gorin 2019
- Gorin Camille, « Poitiers sous les eaux : quand l'archéologie fluviale révèle l'histoire de la ville », *Arcades*, (Hors-série), p. 42-43.
- Gorin 2019
- Gorin Camille, « Contourner les silences à Poitiers », Biais, hiatus et absences en archéologie, 12e journée doctorale Paris 1, Paris, coll. « ArchéoDoc » édition numérique, disponible en ligne sur : <https://books.openedition.org/psorbonne/19051>.
- Guillin 2019
- Guillin André, Armbruster Jean-Jacques (coll.), Beney Bernard (coll.), « La saga des «Neppe» (XVIIIe-XIXe) », *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 34, p. 253-278.
- Guillin 2019
- Guillin André, « Les chroniques de «La Peyrouse», un lieu-dit de Saint-Félix-de-Villadeix », *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 34, p. 279-298.
- Guindet 2019
- Guindet Amandine, « L'église Saint-Jean-Baptiste. Saint-Jean-de-Luz », *Le Festin*, 111, p. 102-103.
- Hambücken 2019
- Hambücken Anne, « Légendes et contes de fées en Gironde (1ère partie) », *Aquitaine historique*, p. 15-20.
- Hambücken 2019
- Hambücken Anne, « Les pierres à légendes de l'arrondissement de Libourne », *Revue historique et archéologique du Libournais et de la vallée de la Gironde*, 313, p. 3-18.
- Huguet 2019
- Huguet Jean-Claude, Marache Valérie, « Le site antique de Barre à Arveyres (Gironde) », *Revue archéologique de Bordeaux*, 60, p. 7-21.
- Jean-Courret 2019
- Jean-Courret Ézéchiël, « Imago suburbis. Approche paradigmatique des environs de Bordeaux (milieu XVIe-début XIXe siècle) », in : Thewes Guy, Uhrmacher Martin, *Extra muros - Vorstädtische Räume in Spätmittelalter und früher Neuzeit / Espaces suburbains au bas Moyen Âge et à l'époque moderne* (actes du colloque tenu à Luxembourg 2013), Luxembourg : Städtetforschung, p. 83-116.
- Kerlorc'h 2019
- Kerlorc'h Gilles, « Le halo de la Nive », *Aquitaine historique*, 137, p. 3-5.

- Kerlorc'h 2019
- Kerlorc'h Gilles, « Les barthes de l'Adour », *Bulletin de la Société de Borda*, 535, p. 315-344.
- Laborde 2019
- Laborde Pierre, « Bayonne et son site : un milieu naturel maîtrisé », in : Boutoulle Frédéric (coord.), Jean-Courret Ézéchiél (coord.), Lavaud Sandrine (coord.), *Bayonne*, Pessac : Ausonius (*Atlas historique des villes de France* ; 54), p. 87-103.
- Landréa 2019
- Landréa Romain, « Datation d'un «plan perspective» d'Agen », *Revue de l'Agenais*, 146, p. 69-87.
- Lassègues 2019
- Lassègues Jean-Claude, « Circulations montagnardes dans les Pyrénées : le col des Moines entre les vallées d'Aspe et d'Ossau », *Revue de Pau et du Béarn*, 46, p. 23-43.
- Le Festin 2019
- Le Festin (auteur(s) non cité(s)), « La grotte de Lascaux », *Le Festin*, 111, p. 78-81.
- Le Festin 2019
- Le Festin (auteur(s) non cité(s)), « L'abbaye de Cadouin. Buisson-de-Cadouin », *Le Festin*, 111, p. 74-75.
- Lescorce 2019
- Lescorce Olivier, « Le logis conventuel de l'Abbaye Saint-Pierre de Vertheuil », *Les cahiers médulliens*, p. 17-34.
- Lima 2019
- Lima Christine, Maurel Léopold, « L'intégration de la ressource archéologique dans les stratégies de gestion du phénomène érosion : l'exemple du littoral médocain », *Les nouvelles de l'Archéologie*, 156, p. 67-71. <https://doi.org/10.4000/nda.7086>.
- Mandon 2019
- Mandon Guy, « La langue d'oc, chemin d'histoire du Périgord », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 181-198.
- Mandon 2019
- Mandon Guy, « Les peintures murales de l'église de Saint-Saud-Lacoussière », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 337-344.
- Mages 2019
- Mages Séverine, « D'un oustal roman à une boulangerie industrielle : opération archéologique au 14 rue Sainte-Colombe à Bordeaux », *Revue archéologique de Bordeaux*, 60, p. 47-56.
- Mauriac 2019
- Mauriac Muriel, « Le retour des panneaux d'albâtre dans la basilique Saint-Michel », *Monumental*, 2019 | 2, p. 100-103.
- Méric 2019
- Méric Éric, *L'abbaye Notre-Dame de Guîtres (768-1774)*, Libre label, 265 p.
- Montigny 2019
- Montigny Adrien, « Le diagnostic archéologique », *Le Picton*, 256, p. 43-47.
- Morlaës 2019
- Morlaës Jean-Michel, « L'abbaye cistercienne de Pontaut des Landes aux États-Unis », *Aquitaine historique*, p. 21-26.
- Pacaud 2019
- Pacaud Serge, *Petite histoire des Landes*, La Crèche : éd. La Geste, 172 p.
- Pacaud 2019
- Pacaud Serge, *Femmes d'autrefois en Nouvelle-Aquitaine*, La Crèche : éd. La Geste, 400 p.
- Pagazani 2019
- Pagazani Xavier, Steimer Claire, Barroche Adrienne, *Le château d'Issan : Une «maison aux champs» du temps de Louis XIII en Médoc*, Bordeaux : Société archéologique de Bordeaux (*Mémoires*, 8), 269 p.
- Peyre 2019
- Peyre Dominique, « La restauration des peintures murales de l'église de Saint-Méard-de-Drône », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 281-290.
- Peyre 2019
- Peyre Dominique, « Les peintures murales de l'église Notre-Dame de l'Assomption à Belvès. Un état de la question », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 345-356.
- Pignol 2019
- (D'après Pignol Élodie, *Le Festin*, 86, 2013), « Le château de Nérac. Nérac », *Le Festin*, 111, p. 94-95.
- Platel 2019
- Platel Jean-Pierre, « La grande diversité des matériaux géologiques du bâti patrimonial des cantons de l'Albret et des forêts de Gascogne », *Revue de l'Agenais*, 146, p. 225-266.
- Pontet 2019
- Pontet Josette, « Une croissance modérée (début XVIIIe siècle – début XIXe siècle) », in : Boutoulle Frédéric (coord.), Jean-Courret Ézéchiél (coord.), Lavaud Sandrine (coord.), *Bayonne*, Pessac : Ausonius (*Atlas historique des villes de France* ; 54), p. 251-284.
- Pontet 2019
- Pontet Josette, « Politique urbaine et modernisation (XVIIIe siècle – vers 1830) », in : Boutoulle Frédéric (coord.), Jean-Courret Ézéchiél (coord.), Lavaud Sandrine (coord.), *Bayonne*, Pessac : Ausonius (*Atlas historique des villes de France* ; 54), p. 285-326.
- Rebichon 2019
- Rebichon Noëlle, « Les peintures du château de Belvès : la Renaissance des Preux », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 357-380.
- Réunion des Musées Nationaux (collectif) 2019
- Réunion des Musées Nationaux (collectif), *Château de Pau, Musée national et domaine. Guide*, Paris : Réunion des Musées Nationaux, 96 p.
- Roborel de Climens 2019
- Roborel de Climens Xavier, « Un ancien bourdieu rue Francis : la maison Barada », *Revue archéologique de Bordeaux*, 60, p. 81-92.
- Rosan 2019
- Rosan Xavier (dir. publ.), *30 chefs d'œuvres de Nouvelle-Aquitaine*, Bordeaux : *Le Festin*, 111, 124 p.
- Sauvaitre 2019
- Sauvaitre Natacha, Demangeot Coralie, « Le site de la Madeleine à Saint-Émilion de sa genèse à son abandon, l'apport de cinq campagnes de fouilles programmées », *Revue archéologique de Bordeaux*, 60, p. 23-46.
- Simon 2019
- Simon Pierre, « Cocumont et les archives templières et hospitalières de Romestaing », *Revue de l'Agenais*, 146, p. 5-20.
- Sourmia 2019
- Sourmia Bernard, « Le château des évêques de Dax à Saint-Pandelon. Essai de synthèse archéologique », *Bulletin de la Société de Borda*, 536, p. 411-426.
- Soussieux 2019
- Soussieux Philippe, « Bibliographie landaise 2018 », *Bulletin de la Société de Borda*, 533, p. 94-101.
- Taillentou 2019
- Taillentou Jean-Jacques, *Contis. Parcelles d'histoire(s). Du XIVe siècle à la Grande Guerre*, Association Jean Boucau, 182 p.
- Taillentou 2019
- Taillentou Jean-Jacques, « De l'intérêt des cartes anciennes. L'exemple de la disparition du quartier originel de Contis d'après la carte de Clerville », *Bulletin de la Société de Borda*, 535, p. 355-361.
- Tucoo-Chala 2019
- Tucoo-Chala Pierre, *Le Vicomté de Béarn et le problème de sa souveraineté des origines à 1620*, Régionalisme Éd's, 214 p.

- Valois 2019
- Valois Jeanne, « Entre Béarn et Soule, la papeterie de Gestas », *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 174, p. 204-231.
- Verdin 2019
- Verdin Florence., López-Romero Elías, Eynaud Frédérique, et al., « Les sociétés littorales et leur environnement : l'exemple des recherches interdisciplinaires menées dans le Médoc (Gironde) », *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 156, en ligne.
- Verdin 2019
- Verdin Florence, Eynaud Frédérique, Stéphan Pierre, et al., « Humans and their environment on the Médoc coastline from the mesolithic to the roman period », in Verdin Florence, Eynaud Frédérique, *Évolution de l'environnement et archéologie du littoral nord-médocain (Gironde, France). Résultats du Projet LITAQ*, Maison de la Géologie : *Quaternaire*, 30 | 1, p. 77-95.
- Verdin 2019
- Verdin Florence (coord.), Eynaud Frédérique (coord.), *Évolution de l'environnement et archéologie du littoral Nord-Médocain (Gironde, France). Résultats du Projet LITAQ*, Paris : Maison de la Géologie, *Quaternaire*, numéro spécial, 30 | 1, 114 p.
- Verger 2019
- Verger Jacques (dir.), Lainé Françoise, Bouillac Hervé, et al., *Les obituaires de l'abbaye de Clairac*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (*Recueil des historiens de la France, Obituaires* : 19), 426 p.

PRÉHISTOIRE

- Anderson 2019
- Anderson Lars, Rue Mathieu, Chesnaux Lorène, et al., « La station aurignacienne de Villeneuve-sur-Lot «Brignol» (Lot-et-Garonne, France) entre taphonomie et paléontologie », in : Montoya Cyril, Fagnart Jean-Pierre, Locht Jean-Luc, *Préhistoire de l'Europe du Nord-Ouest : mobilités, climats et identités, actes du 28e Congrès préhistorique de France, Amiens, 30 mai - 4 juin 2016*, Paris, éd. Société préhistorique française, p. 65-84.
- Banks 2019
- Banks William E., Bertran Pascal, Ducasse Sylvain, et al., « An application of hierarchical Bayesian modeling to better constrain the chronologies of Upper Paleolithic archaeological cultures in France between ca. 32,000–21,000 calibrated years before present », *Quaternary Science Reviews*, 220, p. 188214.
- Bertrand 2019
- Bertrand Frédéric, Verdin Florence, Eynaud Frédérique, et al., « Settlement potential and constraints on the lower Médoc coastline: results of the Litaq project and considerations on coastal palaeo-risks in the protohistoric period », in Verdin Florence, Eynaud Frédérique, *Évolution de l'environnement et archéologie du littoral nord-médocain (Gironde, France). Résultats du Projet LITAQ*, Maison de la Géologie : *Quaternaire*, 30 | 1, p. 97-111.
- Beauval 2019
- Beauval Cédric, Michel Patrick, Bosq Mathieu, et al., « A new straight-tusked elephant tooth from Soulac-sur-Mer (Gironde, France). Review of elephant discoveries in the Northern Médoc », in Verdin Florence, Eynaud Frédérique, *Évolution de l'environnement et archéologie du littoral nord-médocain (Gironde, France). Résultats du Projet LITAQ*, Maison de la Géologie : *Quaternaire*, 30 | 1, p. 21-30.
- Bosq 2019
- Bosq Mathieu, Bertran Pascal, Beauval Cédric, et al., « Stratigraphy and chronology of pleistocene coastal deposits in northern Aquitaine, France: a reinvestigation », in Verdin Florence, Eynaud Frédérique, *Évolution de l'environnement et archéologie du littoral nord-médocain (Gironde, France). Résultats du Projet LITAQ*, Maison de la Géologie : *Quaternaire*, 30 | 1, p. 5-20.
- Calvo 2019
- Calvo Aitor, Perales Unai, Garcia-Rojas Maite, et al., « Just before sewing needles. A functional hypothesis for Gravettian Noailles-type burins from Isturitz cave (Basque Country, southwestern France) », *Journal of Archaeological Science: Reports*, 25, p. 420432.
- Chevillot 2019
- Chevillot Christian, Ihuel Ewen, Moissat Jean-Claude, « La grotte sépulcrale du Déroc. Commune de Saint-Léon-sur-l'Isle (Dordogne) », *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 34, p. 5-26.
- Dayet 2019
- Dayet Laure, Faivre Jean-Philippe, Le Bourdonnec François-Xavier, et al., « Manganese and iron oxide use at Combe-Grenal (Dordogne, France): A proxy for cultural change in Neanderthal communities », *Journal of Archaeological Science: Reports*, 25, p. 239256.
- Delannoy 2019
- Delannoy Jean-Jacques, « La grotte de Lascaux, dix années de dialogue entre sciences et conservation », *Monumental*, 2019 | 2, p. 94-97.
- Delluc 2019
- Delluc Brigitte, Delluc Gilles, « La Grotte ornée de la Forêt (Tursac, Dordogne). Une histoire et une cavité presque ignorées », *Préhistoire du Sud-Ouest*, 27, p. 25-48.
- Deschamps 2019
- Deschamps Marianne, « Identification of Quina and Vasconian technocomplexes in Gatzarria cave (north-western Pyrenees) based on stratigraphic, taphonomic and technological revision of the Georges Laplace collections », *Comptes-rendus Palevol*, 18 | 5, p. 569-586.
- Deschamps 2019
- Deschamps Marianne, Flas Damien, « Paléolithique moyen récent et Paléolithique supérieur initial en contexte montagnard : les industries lithiques de Gatzarria et leurs implications régionales », in : Deschamps Marianne, Costamagno Sandrine, Milcent Pierre-Yves, et al., *La conquête de la montagne : des premières occupations humaines à l'anthropisation du milieu, actes du 142e congrès du CTHS, Circulations montagnardes, circulations européennes*, OpenEdition, 24-28 avril 2017, Pau. <https://doi.org/10.4000/books.cths.6302>.
- Deschamps 2019
- Deschamps Marianne, Minet Théo, Chalard Pierre, et al., « Exploitation des matières premières lithiques locales et allochtones au Paléolithique moyen récent sur le versant nord-occidental des Pyrénées : le cas des grottes du Noisetier (Fréchet-Aure, Hautes-Pyrénées) et de Gatzarria (Ossas-Suhare, Pyrénées-Atlantiques) », in Deschamps Marianne, Costamagno Sandrine, Milcent Pierre-Yves, et al., *La conquête de la montagne : des premières occupations humaines à l'anthropisation du milieu, actes du 142e congrès du CTHS, Circulations montagnardes, circulations européennes*, OpenEdition, 24-28 avril 2017, Pau. <http://books.openedition.org/cths/7247>
- Didac 2019
- Didac Roman, Fat Cheung Céilia, Langlais Mathieu, « Cultures of the pleistocene-Holocene transition in Western Europe », *Quaternary International*, 564, p. 1-2.
- Discamps 2019
- Discamps Emmanuel, Lemeur Clémentine, « Variabilité des proies chassées et modalités d'exploitation du cerf au moustérien : l'apport des collections récentes du Moustier (Dordogne, France, couches G et H) », *Paléo*, 30 | 1, p. 318-329.
- Ducasse 2019
- Ducasse Sylvain, Langlais Mathieu, « Twenty years on, a new date with Lascaux. Reassessing the chronology of the cave's paleolithic occupations through new 14C AMS dating », *Paléo*, 30 | 1, p. 130-147.
- Ducasse 2019
- Ducasse Sylvain, Renard Caroline, Baumann Malvina, et al., « Pour une paléontologie du pauvre : apport des séquences du sud-ouest de la France à la définition des comportements techno- et socio-économiques lors de la transition solutréo-badegoulienne », in : Montoya Cyril, Fagnart Jean-Pierre, Locht Jean-Luc, *Préhistoire de l'Europe du Nord-Ouest : mobilités, climats et identités, actes du 28e Congrès préhistorique de France, Amiens, 30 mai - 4 juin 2016*, Paris, éd. Société préhistorique française, p. 117-140.
- Dumontier 2019
- Dumontier Patrice, « Le Néolithique dans les Pyrénées nord-occidentales : circulation et complémentarité entre le piémont et la moyenne montagne », in : Deschamps Marianne, Costamagno Sandrine, Milcent Pierre-Yves, et al., *La conquête de la montagne : des premières occupations humaines à l'anthropisation du milieu*, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, DOI:10.4000/books.cths.7587.

- Eynaud 2019
- Eynaud Frédérique, Verdin Florence, Tastet Jean-Pierre, « North-Médoc quaternary formations as indicators of change in European environments and associated human settlements : new insights after the LITAQ project », in Verdin Florence, Eynaud Frédérique, *Évolution de l'environnement et archéologie du littoral nord-médocain (Gironde, France). Résultats du Projet LITAQ*, Maison de la Géologie : Quaternaire, 30 | 1, p. 1-4.
- Fat Cheung 2019
- Fat Cheung Céilia, Langlais Mathieu, « El paleolítico final en el sudoeste francés, de los Pirineos al Atlántico », in : Roman Dídac, García-Argüelles, Fullola Josep Maria, *Las facies microlaminadas del final del Paleolítico en el Mediterráneo ibérico y el valle del Ebro*, SERP, p. 11-38.
- Faye 2019
- Faye Simon, Eynaud Frédérique, Bosq Mathieu, et al., « Holocene palaeoenvironmental evolution of the Médoc peninsula (SW France): Insight from the sedimentological study of the 'Lède du Gurb' Archaeological site », in Verdin Florence, Eynaud Frédérique, *Évolution de l'environnement et archéologie du littoral nord-médocain (Gironde, France). Résultats du Projet LITAQ*, Maison de la Géologie : Quaternaire, 30 | 1, p. 31-46.
- Feruglio 2019
- Féruaglio Valérie, Bourdier Camille, Delluc Marc, et al., « Rock art, performance and Palaeolithic cognitive systems. The example of the Grand Panel palimpsest of Cussac Cave, Dordogne, France », *Journal of Anthropological Archaeology*, 56. <https://doi.org/10.1016/j.jaa.2019.101104>.
- Gómez-Olivencia 2019
- Gómez-Olivencia Asier, García-Martínez Daniel, « New postcranial remains from the Roc de Marsal Neandertal child », *Paléo*, 30 | 1, p. 164-169.
- Guillaud, Primault 2019
- Guillaud Emilie, Primault Jérôme, « La pêche au Magdalénien : l'exemple du bassin de la Gartempe », In : J.-J. Cleyet-Merle, C. Cretin, S. Madelaine (dir.), *Animaux rares, gibiers inattendus : reflet de la biodiversité*, Musée National de Préhistoire, 2019, p. 97-101.
- Guyomarc'h 2019
- Guyomarc'h Pierre, Samsel Mathilde, Courtaud Patrice, et al., « New Biological Data on a Gravettian Humerus from the Cussac Cave (Dordogne, France) », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 32 | 1-2, p. 24-33. <https://doi.org/10.3166/bmsap-2019-0063>.
- Henry-Gambier 2019
- Henry-Gambier Dominique, Rocher Philippe, Drucker Dorothée, « Étude et description de la sépulture de l'enfant de l'abri Labattut (vallon de Castelmerle, Sergeac, Dordogne, France), *Paléo*, 30 | 1, p. 170-203.
- Jacquier 2019
- Jacquier Jérémie, Langlais Mathieu, Naudinot Nicolas. « Late Laborian trapezoids: Function and origin of the first transverse projectile tips of Western Europe prehistory », *Quaternary International*, Elsevier, 564, p. 48-60. DOI : 10.1016/j.quaint.2020.01.009.
- Jaubert 2019
- Jaubert Jacques, Ferrier Catherine, Feruglio Valérie, et al., « La grotte de Cussac (Dordogne). Étude pluri et interdisciplinaire d'un sanctuaire orné et sépulcral d'âge gravettien », *Les nouvelles de l'Archéologie*, 154, p. 16-24.
- Jouteau 2019
- Jouteau Armance, Feruglio Valérie, Santos Frédéric, et al., « Choosing rock art locations: Geological parameters and social behaviours. The example of Cussac Cave (Dordogne, France) », *Journal of Archaeological Science*, 105, p. 81-96.
- Jouteau 2019
- Jouteau Armance, Lacanette Delphine, Carré Samuel, et al., « Approach of the decorated space by the sound and lighting simulations in the 3D model of Cussac cave (Dordogne, France) », in : García Atienzar Gabriel, Barciela González Virginia, *Sociedades prehistóricas y manifestaciones artísticas : Imágenes, nuevas propuestas e interpretaciones (colección Petracos, 2)*, p. 317-320.
- Kacki 2019
- Kacki Sacha, Dori Irène, Guyomarc'h Pierre, et al., « Commingled skeletons in Cussac cave (Gravettian, Dordogne, France): Paleobiology and mortuary behaviours ». *88th annual meeting of the American Association of Physical Anthropologists in Cleveland, Ohio*. <https://doi.org/10.1002/evan.21780>.
- Lachaud 2019
- Lachaud Cyril, « Une armature mésolithique inédite en Corrèze », *Bulletin de la société scientifique historique et archéologique de la Corrèze*, t. 141, p. 9-12.
- Langlais et al. 2019
- Langlais mathieu, Delvigne Vincent, Jacquier Jérémie, Lenoble Arnaud, Beauval Cédric, Peschoux Caroline, Ortega Fernandez Ana Maria, Lesvignes Emile, Lacrampe-Cuyaubere François, Bismuth Thierry, Pesesse Damien, « une nouvelle archéo-séquence pour le magdalénien en corréze. Focus sur le Magdalénien moyen ancien de la grotte Bouyssonie (Brive-la-Gaillarde, Corrèze, France) », *Paléo*, t. 30, p. 204-229.
- Lagardère 2019
- Lagardère Jean-Paul, « Transformation d'un segment du Bétay (armature de flèche néolithique) en hameçon droit à Sabres (Landes) », *Bulletin de la Société de Borda*, 536, p. 501-505.
- Langlais 2019
- Langlais Mathieu, Naudinot Nicolas, Pasty Jean-Francois, et al., « D'un Massif à l'autre : synthèse sur le Laborien entre France méridionale et atlantique. L'Europe du nord-ouest autour de 9600 Cal. B.C.: quels changements ? », in : Montoya Cyril, Fagnart Jean-Pierre, Loch Jean-Luc, *Préhistoire de l'Europe du Nord-Ouest : mobilités, climats et identités, actes du 28e Congrès préhistorique de France, Amiens, 30 mai - 4 juin 2016*, Paris, éd. Société préhistorique française, p. 349-362.
- Langlais 2019
- Langlais Mathieu, Fat Cheung Céilia, « Le site laborien d'Auberoche (Le Change, Dordogne), collections Daleau et Daniel : Anciennes fouilles, nouvelle attribution », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 116, p. 155-158.
- Langlais 2019
- Langlais Mathieu, Pétillon Jean-Marc (2019), « Les Pyrénées, une frontière pré-historiographique pour le Magdalénien ? Réflexions à partir du Magdalénien moyen récent de la grotte Tastet (Sainte-Colome, Pyrénées-Atlantiques) », in Deschamps Marianne, Costamagno Sandrine, Milcent Pierre-Yves, et al., *La conquête de la montagne : des premières occupations humaines à l'anthropisation du milieu*, actes du 142e congrès du CTHS, Circulations montagnardes, circulations européennes, OpenEdition, 24-28 avril 2017. <http://books.openedition.org/cths/7397>
- Ledoux 2019
- Ledoux Lysianna, *L'ichnologie préhistorique et les traces d'activités au sein des cavités ornées : les grottes de Fontanet (Ariège) et de Cussac (Dordogne)* [thèse de doctorat : Sciences et Environnements - Préhistoire], Bordeaux : université, 415 p.
- Lestani 2019
- Lestani Dominique, « La route des signes lapidaires autour de Brive », *Bulletin de la société scientifique historique et archéologique de la Corrèze*, t. 141, p. 13-39.
- Mallet 2019
- Mallet Nicole, « Aquitaine », in : Mallet Nicole, *Le phénomène pressignien*, Chauvigny : Association des publications chauvinoises, p. 538-563.
- Mathias 2019
- Mathias Cyrielle, Bourguignon Laurence, « Une nouvelle utilisation du concept Trifacial durant une phase ancienne du Paléolithique moyen de la vallée de l'Isle. Le niveau 2 de Petit-Bost (Neuvic, Dordogne) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 116 | 3, p. 423-454.
- Merlet 2019
- Merlet Jean-Claude, « La fouille de l'abri sous roche du Grand Pastou à Sorde-l'Abbaye, Landes (2014-2017) », *Bulletin de la Société de Borda*, 534, p. 224-228.
- Michel 2019
- Michel Alexandre, « Découvertes récentes en Bergeracois : étude préliminaire des occupations châtelperroniennes de «Bouts des Vergnes» à Bergerac (Dordogne, France) », in : Montoya Cyril, Fagnart Jean-Pierre, Loch Jean-Luc, *Préhistoire de l'Europe du Nord-Ouest : mobilités, climats et identités, actes du 28e Congrès préhistorique de France, Amiens, 30 mai - 4 juin 2016*, Paris, éd. Société préhistorique française, p. 23-42.
- Naudinot 2019
- Naudinot Nicolas, Fagnart Jean-Pierre, Langlais Mathieu, et al., « Les dernières sociétés du Tardiglaciaire et des tout débuts de l'Holocène en France. Bilan d'une trentaine d'années de recherche », *Gallia Préhistoire*, 59, p. 545.

- Pascal 2019
- Pascal Guillem, *Dolmens et menhirs du Limousin : Sur les traces des premiers agriculteurs du Néolithique*, Le Puy Fraud, 105 p.
- Pétilion 2019
- Pétilion Jean-Marc, Chauvière François-Xavier, Speller Camilla, et al., « A gray whale in magdalenian Perigord. Species identification of a bone projectile point from La Madeleine (Dordogne, France) using collagen fingerprinting », *Paléo*, 30 | 1, p. 230-242.
- Peignaux 2019
- Peignaux Coralie, Kacki Sacha, Guyomarc'h Pierre, et al., « New anthropological data from Cussac Cave (Gravettian, Dordogne, France): In situ and virtual analyses of Locus 3 », *Comptes Rendus Palevol*, 18 | 4, p. 455-464.
- Peyraube 2019
- Peyraube Nicolas, Lastennet Roland, Denis Alain, et al., « Sic-Abacus: An in-situ tool for estimating Slc and Pco2 in the context of carbonate karst », *Journal of hydrology*, 568, p. 891-903. DOI: 10.1016/j.jhydrol.2018.11.042.
- Pitarch Martí 2019
- Pitarch Martí Africa, d'Errico Francesco, Turq Alain, et al., « Provenance, modification and use of manganese-rich rocks at Le Moustier (Dordogne, France) », *PLOS ONE*, 14, 7, p. e0218568.
- Quintard 2019
- Quintard Alain, « Le gisement de Sous-les-Vignes à Monsempron-Libos », *Documents d'archéologie lot-et-garonnaise*, 12, p. 55-62.
- Sebastianutti 2019
- Sebastianutti Didier, « Sites solutréens de surface. Région du Sarladais et d'Issigeac (Dordogne) », *Préhistoire du Sud-Ouest*, 27, p. 3-15.
- Stéphan 2019
- Stéphan Pierre, Verdin Florence, Arnaud-Fassetta Gilles, et al., « Holocene coastal changes along the Gironde estuary (SW France): new insights from the North Médoc peninsula beach/dune system », in Verdin Florence, Eynaud Frédérique, *Évolution de l'environnement et archéologie du littoral nord-médocain (Gironde, France). Résultats du Projet LITAQ*, Maison de la Géologie : *Quaternaire*, 30 | 1, p. 47-75.
- Thomas 2019
- Thomas Marc, Discamps Emmanuel, Gravina Brad, et al., « Analyse taphonomique et spatiale de palimpsestes d'occupations moustériennes de l'abri inférieur du Moustier (Dordogne, France) », *Paléo*, 30 | 1, p. 278-299.
- Thomas 2019
- Thomas Marc, Gravina Brad, « Analyse techno-économique d'un assemblage discoïde du Moustérien récent de l'abri inférieur du Moustier (Dordogne, France) », *Paléo*, 30 | 1, p. 300-317.
- Verpoorte 2019
- Verpoorte Alexander, Cosgrove Richard, Wood Rachel, et al., « Improving the chronological framework for Laugerie-Haute Ouest (Dordogne, France) », *Journal of Archaeological Science: Reports*, 23, p. 574582.
- Vignoles 2019
- Vignoles Anaïs, « Le Gravettien du Fourneau du Diable (Bourdeilles, Dordogne). Révision chronoculturelle des ensembles lithiques de la « Terrasse inférieure » », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 116 | 3, p. 455-478.
- Villote 2019
- Villote Sébastien, « Biology, pathology, and behaviors during the Gravettian: From skeletal remains to paleoethnology », keynote lecture of *World of Gravettian hunters conference 2019* (may 2019, Krakow, Poland).

PROTOHISTOIRE

- Beausoleil 2019
- Beausoleil Jean-Michel, « Découvertes de la fin du premier au début du second âge du Fer au Martoulet (c. de Saint-Germain-les-Belles, Haute-Vienne) », *Travaux d'archéologie limousine*, t. 39, p. 11-24.

- Beausoleil 2019
- Beausoleil Jean-Michel, « Éléments céramiques du groupe Rhin-Suisse-France orientale (Bronze final lib-IIIa), trouvés à Argentat-sur-Dordogne (Corrèze) », *Travaux d'archéologie limousine*, t. 39, p. 25-28.
- Caule 2019
- Caule Benjamin, « Un roi-guerrier (il y a environ 2200 ans). Nouvelles données et réflexions sur l'âge du Fer en Gascogne et Pays basque », *Bulletin de la Société de Borda*, 534, p. 145-168.
- Chevillot 2019
- Chevillot Christian, « Les opérations archéologiques menées à «La Peyrouse», Saint-Félix-de-Villadeix (Dordogne) en 2019 », *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 34, p. 85-116.
- Chevillot 2019
- Chevillot Christian, Hiriart Eneko, « Écorneboeuf (Couloumiex-Chamiers-Dordogne). Les recherches de 2018-2019 », *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 34, p. 27-52.
- Chevillot 2019
- Chevillot Christian, Plassard Frédéric, Geneviève Vincent, et al., « Rouffignac, une grotte-sanctuaire du Ile âge du Fer », *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 34, p. 117-52.
- Kerouanton 2019
- Kerouanton Isabelle, « Au marges des Petits Clairons à Barbezieux (Charente) : occupations protohistoriques et médiévales de la Z.A. Plaisance (fouilles 2017) », *Bulletin de liaison et d'information de l'Association des Archéologues du Poitou et des Charentes*, 47, p. 17-26.
- Lemaire 2019
- Lemaire Alexandre, Lemaître Stéphany, Camagne Géraldine, et al., « Résultats préliminaires sur l'occupation du premier âge du Fer de Dax, Village Alzheimer (40) », *Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, AFEAF*, 37, p. 15-18.
- Mathé, Lévêque 2019
- Mathé Vivien, Lévêque François, « Regards croisés sur une vaste occupation gauloise du second âge du Fer (Aiffres, Deux-Sèvres) », *Bulletin de l'association des archéologues de l'Aunis, La Lettre d'Archéaunis*, 51, p. 11-14.

ANTIQUITÉ

- Bardon 2019
- Bardon Claude, « Le trésor de Bridiers », in S. Lafaye, J. Roger (dir.) *Aux origines de La Souterraine. Études creusoises (n°XXV)*. Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, p. 15-22.
- Baret 2019
- Baret Florian, « L'agglomération gallo-romaine de bridiers » in s. Lafaye, J. Roger (dir.) *Aux origines de La Souterraine. Études creusoises (n°XXV)*. Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, p.2739.
- Baret 2019
- Baret Florian, « Exploitation minière et habitat antique du bois de La Tourette à Blond (Haute-Vienne) : bilan historiographique et travaux récents (2017-2018) », *Travaux d'archéologie limousine*, t. 39, p. 31-46
- Bloys 2019
- Bloys Dominique, Chevillot Christian, Massoulier David (coll.) « Un bracelet tardo-romain en argent à la Gonterie-Boulouneix (Dordogne) », *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 34, p. 177-186.
- Bost 2019
- Bost Jean-Pierre, «Retour sur quatre dédicaces de mausolées lémovices », *Aquitania*, t. 35, p. 18-3
- Caron 2019
- Caron Julie, «Les mosaïques du territoire picton à l'époque romaine : étude stylistique et technique », *Bulletin de liaison et d'information de l'Association des Archéologues du Poitou et des Charentes*, 47, p.41-54.

- Chevillot 2019
- Chevillot Christian, Harielle Christian, « Les amphores de l'atelier de potier du Moustier, Peyzac-le-Moustier (Dordogne) », *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 34, p. 153-162.
- Chevillot 2019
- Chevillot Christian, Dupont Patrick, Feugère Michel, « Une fibule tardo-romaine en or à Corneguerre (Grand-Brassac - Dordogne) », *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 34, p. 163-175.
- Clauss-Balty, Roger, Boulesteix 2019
- Clauss-Blaty Pascale, Roger Jacques, Boulesteix Lise, « Une restitution de la forme originelle du mausolée gallo-romain de La Souterraine est-elle envisageable ? », in S. Lafaye, J. Roger (dir.) *Aux origines de La Souterraine. Études creusoises (n°XXV)*. Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, p. 101-120.
- Desbordes 2019
- Desbordes Jean-Michel, « Contribution à l'histoire du peuplement en Montagne limousine : recherche de jalons chronologiques sur l'habitat rural en Pays de Bugeat (Corrèze) », *Travaux d'archéologie limousine*, t. 39, p. 93-100.
- Dussot 2019
- Dussot dominique, « Les habitats gallo-romain et médiéval de la petite-prade », in S. Lafaye, J. Roger (dir.) *Aux origines de La Souterraine. Études creusoises (n°XXV)*. Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, p. 89-99.
- Facq et al. 2019
- Facq paul, Floch Jean-Pierre, Loustaud Jean-Pierre, « Une borne routière romaine à augustoritum/limoges », *Travaux d'archéologie limousine*, t. 39, p. 61-70.
- Flécher 2019
- Flecher Jean-François, « Fouille d'archéologie préventive au Champ des Citernes », in S. Lafaye, J. Roger (dir.) *Aux origines de La Souterraine. Études creusoises (n°XXV)*. Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, p. 81-88.
- Fillonneau 2019
- Fillonneau Julien, « Un été sur deux chantiers archéologiques en Aunis: La villa gallo-romaine de Saint-Saturnin du Bois; La Tour de Broue à Saint-Sornin », *Bulletin de l'association des archéologues de l'Aunis, La Lettre d'Archéaunis*, 51, p. 15.
- Garnier 2019
- Garnier Jean-François, Murray Angela, « Photographie aérienne d'un nouvel établissement romain à Cazideroque (Lot-et-Garonne) », *Documents d'archéologie lot-et-garonnaise*, 12, p. 67-69.
- Hiriart 2019
- Hiriart Eneko, « Un trésor de monnaies gauloises à la croix découvert à Montauriol (Lot-et-Garonne) », *Documents d'archéologie lot-et-garonnaise*, 12, p. 19-23.
- Indino 2019
- Indino Giuseppe, *Centre et périphéries : l'évolution des échanges et des commerces entre l'Italie et la Gaule pendant la période hellénistique-romaine. Le cas de la céramique campanienne dans le Sud-Ouest de la Gaule en confrontation avec la sigillée sud-gauloise en Vénétie* [thèse de doctorat en archéologie], École doctorale en sciences sociales et humanités (Pau, 64).
- Letuppe 2019
- Letuppe Jonathan, « Les épaves romaines de Courbiac à Saintes et Foncouverte (Charente-Maritime) : premiers résultats », *Bulletin de liaison et d'information de l'Association des Archéologues du Poitou et des Charentes*, 47, p. 55-61.
- Loustaud 2019
- Loustaud Jean-Pierre, « L'aqueduc maçonné sous le cardo maximus d'Augustoritum/Limoges : un ouvrage majeur de la distribution de l'eau dans la ville gallo-romaine », *Travaux d'archéologie Limousine*, t. 39, p. 71-92.
- Maurin 2019
- Maurin Louis, « Dans la Gaule du Sud-Ouest, l'enceinte et la ville dans l'Antiquité tardive », in D. Bayard, J.P. Fourdrin Dir., *Villes et fortifications de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule, Actes du colloque tenu à Villeneuve d'Ascq (Université de Lille 3) et à Bayav les 25, 26 et 27 mars 2015, Revue du Nord, (Hors-série, 26)*, p. 41-56.
- Merlet 2019
- Merlet Jean-Claude (dir.), *Les Landes romaines. Actes du colloque du 16 décembre 2017 à Dax*, Dax : Société de Borda, 160 p.
- Morleghem 2019
- Morleghem Daniel, « Les sarcophages de Saint-Julien-l'Ars (Vienne), Etude monographique », *Bulletin de la Société de Recherches Archéologiques Artistiques, Historiques et Scientifique du Pays Chauvinois*, p. 2-14.
- Mormone 2019
- Mormone Jean-Michel, « Un casque à visage de cavalier romain à Biganos », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 179 | 2, p. 3-14.
- Mougne et al. 2019
- Mougne Caroline, Baigl Jean-Philippe, Ephrem Brice, Farago-Szekeres Bernard, Lavoix Gaëlle et Sinquin Jean-Baptiste, « Exploitation et utilisation des ressources animales marines à Saintes (Charente-Maritime) du I^{er} siècle av. J.-C. au Ve siècle ap. J.-C. », *Bulletin de liaison et d'information de l'Association des Archéologues du Poitou et des Charentes*, 47, p. 63-75.
- Murray 2019
- Murray Angela, « Recherche des voies antiques : «Na Bruniquel» entre Porte du Pin et Toutcau / Lalux », *Documents d'archéologie lot-et-garonnaise*, 12, p. 33-53.
- Nivez 2019
- Nivez Erwan, « Les espaces funéraires antiques de la La Souterraine, relecture critique et données nouvelles », in S. Lafaye, J. Roger (dir.) *Aux origines de La Souterraine. Études creusoises (n°XXV)*. Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, p. 41-79.
- Pasty, Dussot 2019
- Pasty jean-françois, Dussot Dominique coll., « Le trésor d'antoniniens de Bridiers », in S. Lafaye, J. Roger (dir.) *Aux origines de La Souterraine. Études creusoises (n°XXV)*. Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, p. 23-25.
- Réchin 2019
- Réchin François, Normand Christian (coll.), « Bayonne antique : de la petite agglomération alto-impériale au castrum tardo-antique », in : Boutouille Frédéric (coord.), Jean-Courret Ézéchiél (coord.), Lavaud Sandrine (coord.), *Bayonne, Pessac : Ausonius (Atlas historique des villes de France ; 54)*, p. 105-132.
- Régaldo-Saint Blancard 2019
- Régaldo-Saint Blancard Pierre, « La villa gallo-romaine du Palat à Saint-Émilien », *Le mois scientifique d'Aquitaine*, p. 1-2.
- Renault, Duprat 2019
- Renault Juliette, Duprat Philippe, « Deux sépultures gallo-romaines de Saintonge : à l'épreuve de l'anthropologie », *Roccafertis*, 64, p. 48-51.
- Roger, Boulesteix 2019
- Roger Jacques, Boulesteix Lise, « La porte Peyrine à Châteauponsac (Haute-Vienne) : une possible fortification de l'Antiquité tardive inédite ? », *Aquitania*, t. 35, p. 100-145.
- Ségard 2019
- Ségard Maxence, « Sépultures privilégiées dans la cité des Pictons : l'espace funéraire de Jaunay-Clan (Vienne) », in Monumentum fecit : Monuments funéraires de Gaule romaine, *Gallia, Tome 76-1*, p. 127-184.
- Sicard et al. 2019
- Sicard Sandra, « Thermes de Longeas (Chassenon, Charente) : réseau hydraulique interne (égouts et caniveaux) », *Bulletin de liaison et d'information de l'Association des Archéologues du Poitou et des Charentes*, 47, p. 27-40.
- Storaï 2019
- Storaï Romain, « Mas d'Agenais. Un ensemble de mobilier militaire et de type militaire de l'agglomération antique (le s. a.C.- IIIe s. p.C.) », *Documents d'archéologie lot-et-garonnaise*, p. 7-18.
- Tran 2019
- Tran Michel, « Graffiti sur Pascual 1 ou Dressel 2-4 et marque sur Anse de Dressel 20, trouvés en Lot-et-Garonne. Les aléas d'une identification », *Documents d'archéologie lot-et-garonnaise*, 12, p. 25-31.

- Vacher 2019
- Vacher Stéphane, « L'occupation antique sur l'emprise de l'extension du golf de Saint-Laurent-de-La-Prée », *Bulletin de l'association des archéologues de l'Aunis, La Lettre d'Archéaunis*, 50, p. 22-32.

MOYEN ÂGE

- Adabie, 2019
- Abadie Stéphane, « L'ordre de Prémontré en Agenais. Prieurés et granges dépendant de l'abbaye Saint-Jean de la Castelle », *Revue de l'Agenais*, 146, p. 273-302.
- Andrault-Schmitt 2019
- Andrault-Schmitt Claude, « L'abbatiale gothique : ambitions et faiblesses », in S. Lafaye, J. Roger (dir.) *Aux origines de La Souterraine. Études creusoises (n°XXV)*. Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, p. 269-285.
- Araguas 2019
- Araguas Philippe, « Saint-Martin de Mazerat à Saint-Émilion, église sous influence poitevine ? », *Bulletin monumental*, 177 | 3, p. 277.
- Arqué, Trézéguet, Coupland 2019
- Arqué G., Trézéguet Céline, Coupland S., « Une obole carolingienne découverte à Lussant », *Bulletin de l'association des archéologues de l'Aunis, La Lettre d'Archéaunis*, n°51, pp. 3-4.
- Balbin-Estanguet 2019
- Balbin-Estanguet Tom, « Les trésors monétaires en Aquitaine (IVe-VIIIe s.), *Aquitania*, p. 229-232.
- Barbier 2019
- Barbier Emmanuel, « Découvertes archéologiques récentes sur l'enceinte du Gabut et ses abords : une histoire récente et mouvementée », *Bulletin de l'association des archéologues de l'Aunis, La Lettre d'Archéaunis*, 50, p.4-17.
- Beauvoit, Duprat 2019
- Beauvoit Bertrand, Duprat Philippe, « Le village de La Bertammière : une origine médiévale », *Roccafertis*, 64, p. 32-36.
- Beauvoit 2019
- Beauvoit Bertrand, « La seigneurie et la Tour de Broue (2). Pendant les conflits franco-anglais du XIVe siècle », *Roccafertis*, 63, p. 50-62.
- Belliard 2019
- Belliard Christophe, « Le théâtre antique de Naintré : un cadre monumental pour les déclamations et les jeux », *Le Picton*, 256, p. 58-63
- Beschi 2019
- Beschi Alain, « Gothique et renaissant ! Le prieuré de Lagrange », *Le Festin*, 108, p. 109-112.
- Boulesteix, Roger 2019
- Boulesteix Lise, Roger Jacques, « D'un premier édifice chrétien à la crypte médiévale, résultats des recherches archéologiques », in S. Lafaye, J. Roger (dir.) *Aux origines de La Souterraine. Études creusoises (n°XXV)*. Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, p.121-141.
- Boutouille 2019
- Boutouille Frédéric, « L'espace urbain au Moyen-Âge », in : Boutouille Frédéric (coord.), Jean-Courret Ézéchiél (coord.), Lavaud Sandrine (coord.), *Bayonne, Pessac : Ausonius (Atlas historique des villes de France ; 54)*, p. 133-222.
- Boutouille 2019
- Boutouille Frédéric, « «Ils lui concédèrent la justice pour le maintien de la paix». Une image du contrat politique et de l'origine des franchises au sein de la paysannerie gasconne au XIIIe siècle », in : François Foronda (dir.), Jean-Philippe Genet (dir.), *Des chartes aux constitutions- Autour de l'idée constitutionnelle en Europe (XIIe-XVIIe siècle)*, Éditions de la Sorbonne - Casa de Velázquez, p. 81-98
- Corvisier 2019
- Corvisier Christian, « La grange de Durance, établissement Prémontré du XIIIe siècle, un programme architectural exemplaire », *Revue de l'Agenais*, 146, p. 303-334.
- De Flaujac
- De Flaujac Robert, « Courte histoire de l'ordre Prémontré », *Revue de l'Agenais*, 146, p. 267-271.
- Denoël, Dionnet 2019
- Dionnet Alain-Charles, *chefs-d'œuvre romans de saint-martial de limoges*, snoeck editions, 143 p.
- Ducloux 2019
- Ducloux Marius, « La chapelle Saint-Jean de Lubersac (Corrèze), *Travaux d'archéologie limousine*, t. 39, p. 131-136.
- Duprat 2019
- Duprat Philippe, « Une sépulture énigmatique à Saint-Savinien », *Roccafertis*, 63, p. 20-26
- Dussot 2019
- Dussot Dominique, « Les habitats gallo-romain et médiéval de la Petite-Prade », in S. Lafaye, J. Roger (dir.) *Aux origines de La Souterraine. Études creusoises (n°XXV)*. Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, p. 89-99.
- Garrigou Granchamp 2019
- Garrigou Granchamp pierre, « importances des dépôts lapidaires : le décor de deux maisons médiévales reconstituées à limoges et saint-yrieix (haute-vienne), *bulletin monumental*, t. 117-2, p. 179-180.
- Gerber 2019
- Gerber Frédéric, « Chauvigny (Vienne), de la porte Oger au portail de Sauvion, un ouvrage défensif majeur redécouvert », *Bulletin de la Société de Recherches Archéologiques Artistiques, Historiques et Scientifique du Pays Chauvinois*, p. 14-59.
- Gissinger 2019
- Gissinger Bastien, « Saint-Sulpice de Royan, un village entre Dagobert et Charlemagne », *Archéologia*, 582, p. 42-47.
- Guély 2019
- Guely Marguerite, « Les deux châteaux de Larche », *Bulletin de la société scientifique historique et archéologique de la Corrèze*, t. 141, p. 193-212.
- Guillin 2019
- Guillin Sylvain, avec coll. Montigny adrien, roger jacques, sartou aurélien, Dumas-Lattaque Pierre, « le monastère de la souterraine d'après les sources archéologiques », in S. Lafaye, J. Roger (dir.) *Aux origines de La Souterraine. Études creusoises (n°XXV)*. Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, p.167-181.
- Jean-Courret 2019
- Jean-Courret Ézéchiél, Lavaud Sandrine, « La fabrique urbaine de Bordeaux au Moyen-Âge », *Dossiers de l'Archéologie*, 395, p. 38-43.
- Lafaye 2019
- Lafaye Stéphane, « Le monastère de La Souterraine », in S. Lafaye, J. Roger (dir.) *Aux origines de La Souterraine. Études creusoises (n°XXV)*. Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, p.183-202.
- Lafaye 2019
- Lafaye Stéphane, « Le monastère Saint-Eutrope de Saintes », *Le Picton*, 256, p. 25-29.
- Lalande 2019
- Lalande Julien, « la vente de la seigneurie d'objat, au temps de la fronde », *Bulletin de la société scientifique historique et archéologique de la corrèze*, t. 141, p. 289-302.
- Léger, Strick 2019
- Leger Patrick, Strick Piet, « Mais qu'est donc devenue la collection Fesneau ? La piste belge », in S. Lafaye, J. Roger (dir.) *Aux origines de La Souterraine. Études creusoises (n°XXV)*. Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, p. 339-348.
- Levesque 2019
- Levesque Richard, « Un décor de façade Renaissance « Monstrueux » à La Jarrie », *Bulletin Monumental*, Tome 177-1, p. 49-53.

- Liboutet et al. 2019
- Liboutet Marion, Bertholon Bénédicte, « construction, mise en œuvre et matériaux : nouvelles données sur le site troglodytique médiéval de lamouroux (noailles, corréze) », *Aquitania*, t. 35, p. 147-174.
- Mabile de Poncheville 2019
- Mabile de Poncheville Pauline, « L'église de Saint-Méard-de-Drôme : le décor non figuratif comme preuve de deux périodes de mise en couleur ? », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 291-302.
- Maniquet et al. 2019
- Maniquet christophe, avec la collaboration de Chaumeil Philippe, Christophe Dunkowski, Armelle Gueriteau, Brigitte Vequaud et la participation de Camille Manger et Pierre Texier, « Rochechouart (haute-vienne) : nouvelles recherches archéologiques dans la ville », *Travaux d'archéologie limousine*, t. 39, p.137-166.
- Marache 2019
- Marache Valérie, Faravel Sylvie, Ben Amara Ayed, et al., « "La nougatine" : étude régionale d'une céramique à pâte chamottée médiévale », *Aquitania*, 35, p. 175-190.
- Marquette 2019
- Marquette Jean Bernard, « 1306, du château de Mailhan à celui de Villandraut, le Pape, le Roi, le Prince et le seigneur de Lebret », *Revue de l'Agenais*, 146, p. 45-67.
- Martins 2019
- Martins David, « La fouille de la rue du Prieuré à Muron (17) », *Bulletin de l'association des archéologues de l'Aunis, La Lettre d'Archéaunis*, 50, p. 18-19.
- Michel 2019
- Michel Anne, Lataste Jean-François, « Archéologie du bâti par méthode Géoradar : le cas de la basilique Saint-Seurin », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre (Bucema)*, hors-série.
- Morleghem, Miclou 2019
- Morleghem Daniel, Miclou V., « Déplacement et réouverture du sarcophage des Grêles (Lavoux, Vienne) », *Bulletin de liaison et d'information de l'Association des Archéologues du Poitou et des Charentes*, 47, p. 77-85.
- Nicolas 2019
- Nicolas Jean-Marc, « La symbolique des peintures de Saint-Méard-de-Drôme », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 303-308.
- Palombas-Odile 2019
- Palombas-Odile Dimitri, *Turenne : Son castrum, ses maisons*, PULIM, 289 p.
- Pacaud Serge, *Petite histoire de la Gascogne et du Béarn au Moyen Âge*, La Crèche : éd. La Geste, 192 p.
- Piraud 2019
- Piraud Claude-Henri, « Raymond de Mareuil, sire de Villebois (1325-1410) », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 5-24.
- Proust 2019
- Proust Evelyne, « Le décor sculpté roman », in S. Lafaye, J. Roger (dir.) *Aux origines de La Souterraine*. Études creusoises (n°XXV). Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, p. 287-295.
- Rémy 2019
- Remy Christian, *Prestige de Rochechouart : Les destinées d'un nom et d'un château*, Les Ardents Éditeurs, 120 p.
- Rémy 2019
- Rémy Christian, « La vicomté de Limoges sous administration bretonne, 1275-1370 », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* (n° spécial « La vicomté de Limoges sous les ducs de Bretagne, XIII^e-XV^e siècles », actes des journées d'étude de Limoges, 2015, et de Brest, 2017), t. 126, n° 2, juin 2019, p. 107-132 [mis en ligne le 19 juillet 2019 : www.cairn.info].
- Rémy 2019
- Rémy Christian, « Bridiers et ses seigneurs », in S. Lafaye, J. Roger (dir.) *Aux origines de La Souterraine*. Études creusoises (n°XXV). Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, p.143-166
- Rémy 2019
- Rémy Christian, « Le comté de la Marche : une construction féodale de confins », *Le Picton*, 257, p. 38-43.
- Rémy, Conte 2019
- Rémy Christian, Conte Patrice, Balbo Eric (coll.), « La ville médiévale de La Souterraine », in S. Lafaye, J. Roger (dir.) *Aux origines de La Souterraine*. Études creusoises (n°XXV). Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, p. 203-251.
- Rochegude 2019
- Rochegude Dogo, « Présentation et essai de traduction d'une charte latine (charte l. 860) du cartulaire de Beaulieu », *Bulletin de la société scientifique historique et archéologique de la Corrèze*, t. 140, p. 99-112
- Roger, Léger 2019
- Roger Jacques, Leger Patrick, « que sont devenus les objets archéologiques découverts à bridiers ? », in S. Lafaye, J. Roger (dir.) *Aux origines de La Souterraine*. Études creusoises (n°XXV). Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, p. 311-338.
- Savy 2019
- Savy Nicolas, « L'artillerie à balancier de Périgueux pendant la guerre de Cent Ans (1346-1443) », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 55-58.
- Schlicht 2019
- Schlicht Markus, « Un manifeste des débuts de l'architecture flamboyante signé J. Lebas : La grande baie orientale de l'église des Jacobins de Saintes », *Bulletin Monumental*, Tome 177-4, p. 359-373
- Simon 2019
- Simon Pierre, « Durance et les bastides des années 1320 », *Revue de l'Agenais*, 146, p. 5-20.
- Souny 2019
- Souny David, « Gironde. La Réole : la Grande École, un édifice du début du XIIIe siècle », *Bulletin monumental*, 177 | 2, p. 163-168.
- Sparhubert 2019
- Sparhubert Eric, « D'un chantier à l'autre : l'œuvre romane de l'église Notre-Dame de La Souterraine es habitats gallo-romain et médiéval de la Petite-Prade », in S. Lafaye, J. Roger (dir.) *Aux origines de La Souterraine*. Études creusoises (n°XXV). Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, p. 253-267.
- Treffort 2019
- Treffort Cécile, « La dédicace de Saint-Eutrope en 1096 : stratégie ou opportunité ? », *Le Picton*, 256, p. 30-34.
- Trézéguet 2019
- Trézéguet Jean-Louis, « Les peintures murales de l'église de la Grange de Durance : un ensemble exceptionnel », *Revue de l'Agenais*, 146, p. 407-424.
- Verdon, 2019
- Verdon Jean-Pierre, « Église Saint-Barnabé de Vielvic – commune de Saint-Pardoux-et-Vielvic (24) », *Les cahiers du groupe archéologique de Monpazier*, 28, p. 17-22.
- Ziata 2019
- Ziata Guillaume, « Quelques enseignes de pèlerinage et objets de l'instrumentum métallique du pèlerin, datés du XIIIe au XVe s. et mis au jour dans le sud-ouest de la France », *Aquitania*, 35, p. 223-237.

MODERNE

- Abadie 2019
- Abadie Stéphane, « Notes sur deux inscriptions tumulaires provenant de l'abbaye d'Arthous », *Bulletin de la Société de Borda*, 533, p. 102-107.
- Beau 2019
- Beau Marylène, Grelier Aliette, Mayeux Josette, et al., « Le pigeonnier du Coderc à Fouleix », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 381-386.

- Billy, Gorin 2019
- Billy B., Gorin C., Les lavoirs à Poitiers aux XIXe et XXe siècles : un territoire fluvial partagé, *Bulletin de liaison et d'information de l'Association des Archéologues du Poitou et des Charentes*, n° 47.2019, pp. 97-108
- Bonin-Kerdon 2019
- Bonin-Kerdon Armelle, « Thomas Illyricus, un réformateur en Pays de Buch », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 179 | 4, p. 3-46.
- Brunet 2019
- Brunet Serge, « 1585 : Marguerite de Valois, comtesse d'Agen, et la Ligue. 2^e partie : Marguerite guerrière », *Revue de l'Agenais*, 146, p. 477-511.
- Cabrero-Ravel 2019
- Cabrero-Ravel Laurence, « Ponson-Debat-Pouts. Découverte de peintures murales du XVIIIe siècle dans l'église de Pouts », *Bulletin monumental*, 177 | 3, p. 268-269.
- Chevillot 2019
- Chevillot Christian, Moissat Jean-Claude, Marcillaud Jean-Georges, « Carreau et tuile ornés d'une chasse à courre de la région de Mussidan (Dordogne) », *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 34, p. 187-206.
- Comfort 2019
- Comfort Antony, « Les peintures murales de l'église de Cahuzac », *Documents d'archéologie lot-et-garonnaise*, 12, p. 63-66.
- Dauchez 2019
- Dauchez Chantal, « Le château de Saint-Martin à Lamonzie-Saint-Martin. De la famille d'Aydie aux Delbetz (XVIe-XVIIe siècles) », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 199-214.
- De Jéso 2019
- De Jéso Bernard, Garnier Emmanuel, Surville Frédéric, « Aléas climatiques en Périgord au XVIIIe siècle », *Les cahiers du groupe archéologique de Monpazier*, 28, p. 43-67.
- De la Tour du Pin 2019
- De la Tour du Pin Henry, « Réflexions et interprétations autour des peintures du château de Jumilhac (Jumilhac-le-Grand) », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 329-336.
- Du Payrat 2019
- Du Payrat Olivier, « Cadillac : La double histoire du château ducal », *Le Festin*, 110, p. 70-75.
- De Raemond 2019
- De Raemond Florimond, « Histoire de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie de ce siècle », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 179 | 4, p. 55-58.
- Desplat 2019
- Desplat Christian, « Pouvoirs locaux, travail et travailleurs dans les pays d'états des Pyrénées occidentales XVIe-XVIIIe siècles », *Revue de Pau et du Béarn*, 46, p. 67-65.
- Dubourg 2019
- Dubourg Jacques, « Au XVIIe siècle, un différend entre un ancien gouverneur de Sainte-Bazelle et le seigneur de Mauvezin-sur-Gupie », *Revue de l'Agenais*, 146, p. 513-523.
- Duprat 2019
- Duprat Philippe, « Deux raffineries de sucre en pays charentais au XVIIIe siècle : Saint-Jean d'Angély et Rochefort, *Roccafotis*, 64, p. 8-25.
- Dussol 2019
- Dussol Dominique, « Le Bordeaux classique. Bordeaux », *Le Festin*, 111, p. 88-91.
- Étienne 2019
- Étienne Michel, « Le Fort d'Andaye, cet inconnu », *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 174, p. 234-246.
- Faucherre 2019
- Faucherre Nicolas, « Bayonne : ville forteresse et ville frontière », in : Boutouille Frédéric (coord.), Jean-Courret Ézéchiél (coord.), Lavaud Sandrine (coord.), *Bayonne, Pessac : Ausonius (Atlas historique des villes de France) ; 54*, p. 223-250.
- Faure 2019
- Faure Patrick, « Une cloche objet de discorde », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 179 | 4, p. 87-92.
- Fillonneau, Heurtaut 2019
- Fillonneau Julien, Heurtaut Sophie, « Prospection pédestre sur les bords de Sèvre de Taugon à Charron », *Bulletin de l'association des archéologues de l'Aunis, La Lettre d'Archéaunis*, 50, p. 20-21.
- Geneste 2019
- Geneste Olivier, « Les sculpteurs bordelais en Périgord aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Revue archéologique de Bordeaux*, 60, p. 67-80.
- Lacoue-Labarthe 2019
- Lacoue-Labarthe Marie-France, *Le maître du fer : Blaise Charlut, serrurier artisan et artiste à La Rèole, Bordeaux et alentours (1717-1792)*, Bordeaux : Société archéologique de Bordeaux, 157 p.
- Laulom 2019
- Laulom Jean-Pierre (abbé...), « Il y a 250 ans, les frères Mazzetti couvraient de marbre les églises landaises », *Bulletin de la Société de Borda*, 533, p. 114-115.
- Leulier 2019
- Leulier Renée, « La Citadelle de Blaye. Blaye », *Le Festin*, 111, p. 86-87.
- Paurion 2019
- Paurion Rémy, « Punir le crime d'hérésie en Bordelais et Bazadais entre 1520 et 1562 », *Aquitaine historique*, 137, p. 6-22.
- Pontet 2019
- Pontet Josette, « Bayonne entre naissance du jansénisme et contre-réforme au début du XVIIe siècle », *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 174, p. 11-34.
- Prysmicki 2019
- Prysmicki Laurent, « Les tanneries de Champdeniers », *Le Picton*, 258, p. 38-44.
- Pujol 2019
- Pujol Pierre-Édouard (Abbé...), *Louis XIII et le Béarn, Régionalismes Édés (Arremoludas)*, 298 p.
- Saez 2019
- Saez Ricardo, « Un jésuite espagnol, le père Jérôme Nadal, traverse le Béarn en 1562 : circulation des marchandises et regard sur les débuts du calvinisme », *Revue de Pau et du Béarn*, 46, p. 45-65.
- Sarmiento Pedro 2019
- Sarmiento Pedro Henrique, « Premier inventaire des objets en matières osseuses des résidences élitaires du Centre-Ouest de la France (XIIe-XVe s.) », *Instrumentum*, 50, p. 58-62.
- Serrette 2019
- Serrette Renaud, « Précisions sur les décors peints du château de Cadillac au XVIIe siècle », *Revue archéologique de Bordeaux*, 60, p. 57-66.
- Staes 2019
- Staes Jacques, « Inventaire après décès du château de Blachon (1755) », *Revue de Pau et du Béarn*, 46, p. 289-311.
- Tassin 2019
- Tassin R., « De l'usage du support anthropomorphe dans l'art de l'époque moderne en Aunis, Saintonge et Poitou », *Bulletin de l'association des archéologues de l'Aunis, La Lettre d'Archéaunis*, 51, p. 5-10.
- Trézéguet-Luxembourg 2019
- Trézéguet-Luxembourg Agnès, « En Albret, sur les traces du Roi de Navarre », *Revue de l'Agenais*, 146, p. 425-445.

CONTEMPORAIN

- Beau 2019
- Beau Marylène, Grelier Alette, Mayeux Josette, et al., « Le four à pain de La Grange à Montagnac-la-Grange », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 237-242.
- Becker 2019
- Becker Line, « Les cabanes sauvées du Causse », *Le Festin*, 108, p. 88-93.

- Belbéoc'h 2019
- Belbéoc'h Gwenolé, « Les deux tuileries de Baron à Hostens (Gironde) », *Bulletin de la Société de Borda*, 535, p. 257-272.
- Billy, Gorin 2019
- Billy Benoit et Gorin Camille, « Les lavoirs à Poitiers aux XIXe et XXe siècles : un territoire fluvial partagé », *Bulletin de liaison et d'information de l'Association des Archéologues du Poitou et des Charentes*, 47, p. 97-108.
- Bordier 2019
- Bordier Daniel, « Maurice Frichou (1903-1974), peintre du patrimoine », *Revue historique et archéologique du Libourmais et de la vallée de la Gironde*, 314, p. 1-11.
- Castex 2019
- Castex Yves, « Les américains en Gironde : une logistique militaire gigantesque (1917-1919) », *Aquitaine historique*, 136, p. 3-8.
- De Marliave 2019
- De Marliave Olivier, « Le Bassin et ses passes, état et projets en 1855 : L'étude de l'ingénieur Jules Pairier », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 179 | 1, p. 27-34.
- Delluc 2019
- Delluc Brigitte, Delluc Gilles, « Quand le Périgord battait encore monnaie », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 71-82.
- Delluc 2019
- Delluc Brigitte, Delluc Gilles, Strauel Jean-Philippe, « Montignacois et Alsaciens en 1940 à Lascaux sous la plume des témoins », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 495-514.
- Desmichel 2019
- Desmichel Pascal, « Sauver Canfran », *Le Festin*, 108, p. 50-57.
- Drago 2019
- Drago Xavier, Platevoet Bernard, « Une personnalité hors du commun : Jules Delanoüe. Exploitant agricole, savant du XIXe siècle et bienfaiteur de Milhac-de-Nontron », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 51-64.
- Dotte 2019
- Dotte Isabelle, « Arcachon aux origines du balnéaire », *Le Festin*, 110, p. 84-91.
- Dubroca 2019
- Dubroca Jean, « Dix plans pour le port de La Teste-de-Buch », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 179 | 3, p. 75-98.
- Dussol 2019
- Dussol Dominique, « L'hôtel Splendid et l'Atrium-Casino. Dax », *Le Festin*, 111, p. 99-101.
- Fayolle 2019
- Fayolle Gérard, « La félibrée du Bugue en 1922 et l'hommage à Léon Dessalles. Patriotisme et langue romane », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 167-181.
- Gaillard 2019
- Gaillard Gabriel, « 1920-1930 La paysannerie préserve son niveau de vie », *Les cahiers du groupe archéologique de Monpazier*, 28, p. 69-74.
- Galasso 2019
- Galasso Eugénie, « Genèse, essor et trajectoire des grands magasins à Bayonne et Biarritz du milieu du XIXe siècle à aujourd'hui », *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 174, p. 83-121.
- Gauthier 2019
- Gauthier Chantal, « Les animaux dans la guerre », *Le mois scientifique d'Aquitaine*, p. 1-2.
- Giraud 2019
- Giraud Nadia, « Les acquisitions foncières de Charles Héricart de Thury à l'Aiguillon », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 179 | 2, p. 69-72.
- Heurtebise 2019
- Heurtebise Hélène, « Léopold Dardy, grand chantre du prieuré de la Grange de Durance », *Revue de l'Agenais*, 146, p. 367-390.
- Huerta 2019
- Huerta César, « La banque communale d'Arbanats », *Revue historique et archéologique du Libourmais et de la vallée de la Gironde*, 314, p. 12-27.
- Iturralde 2019
- Iturralde Janick, « Le fort du Portalet. Borce, Etsaut, Urdos », *Le Festin*, 111, p. 108-109.
- Jean-Courret 2019
- Jean-Courret Ézéchiél, « Bayonne vers 1830. Édition des plans et analyse morphologique », in : Boutouille Frédéric (coord.), Jean-Courret Ézéchiél (coord.), Lavaud Sandrine (coord.), *Bayonne*, Pessac : Ausonius (*Atlas historique des villes de France* ; 54), p. 17-85.
- Jourdan 2019
- Jourdan Jean-Paul, « Histoires de ponts : franchir l'Adour et ses affluents au 19^e siècle », *Aquitaine Historique*, p. 3-14.
- Jourdan 2019
- Jourdan Jean-Paul, « Bayonne-Anglet-Biarritz, de la ville à l'agglomération », in : Boutouille Frédéric (coord.), Jean-Courret Ézéchiél (coord.), Lavaud Sandrine (coord.), *Bayonne*, Pessac : Ausonius (*Atlas historique des villes de France* ; 54), p. 327-360.
- Kerlorc'h 2019
- Kerlorc'h Gilles, « L'échouage du Duguay-Trouin », *Bulletin de la Société de Borda*, 533, p. 119-122
- Labertit 2019
- Labertit André, « La galerie des saints de l'église Saint-Pierre de Soustons (Révélation tirée du Registre paroissial récemment découvert) », *Bulletin de la Société de Borda*, 534, p. 169-178
- Lafargue 2019
- Lafargue Raymond, « Des forges de la Boissière d'Ans (Dordogne) au château de Ruat, Le Teich (Gironde) », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 179 | 2, p. 15-30.
- Lafourcade 2019
- Lafourcade Alain, « Les arènes de Mont-de-Marsan », *Bulletin de la Société de Borda*, 533, p. 31-46.
- Leblois 2019
- Leblois Jacques, « Deux auteurs que tout oppose nous décrivent Arcachon à la fin du XIXe siècle », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 179 | 1, p. 53-62.
- Le Festin 2019
- Le Festin (auteur(s) non cité(s)), « La Villa Arnaga. Cambo-les-Bains », *Le Festin*, 111, p. 106-107.
- Loirat 2019
- Loirat Denis, « Utilisation et traitement des équidés hybrides au XIXe siècle en Périgord. Une étude de cas : L'équidé de la Treille (fosse 1427) à Castelnaud (Dordogne) », *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 34, p. 299-304.
- Martin 2019
- Martin Roderic, « Gallia, le monument aux morts d'Arcachon », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 179 | 1, p. 35-52.
- Martin 2019
- Martin Rodéric, « Regards sur les cabines de bain de mer », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 179 | 3, p. 99-111.
- Nadal 2019
- Nadal Émilie, « Agen. Un feuillet enluminé de retour à Agen (1791-2019) », *Bulletin monumental*, 177 | , p. 385-386.
- Ondicola 2019
- Ondicola Christian, « La gloire Itsas ondarea sur la Côte basque », *Le Festin*, 108, p. 83-87.
- Oulhen 2019
- Oulhen Joëlle, « L'architecture aux Abatilles, histoire et perspectives », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 179 | 3, p. 41-49.

- Pontet 2019
- Pontet Josette, « Les historiens de Bayonne XIXe-XXe siècle », *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 174, p. 35-49.
- Poussou 2019
- Poussou Jean-Pierre, « Jean-Claude Drouin, historien du département des Landes (1937-2019) », *Bulletin de la Société de Borda*, 536, p. 492-500.
- Rambert 2019
- Rambert Christophe, « Des caves coopératives au pays des châteaux », *Les cahiers méduliens*, 72, p. 35-48.
- Robin 2019
- Robin Christophe-Luc, « «La gloire de mon vigneron» ou les symboles de la réussite dans le monde viticole girondin (XIXe-XXe siècles) », *Revue historique et archéologique du Libournais et de la vallée de la Gironde*, 314, p. 43-73.
- Roqueton 2019
- Roqueton François-Rémy, « Des blasons dans les vitraux des églises de Gironde : les armoiries du cardinal Donnet », *Revue archéologique de Bordeaux*, 60, p. 103-112.
- Rouxel 2019
- Rouxel Marie-Christine, « Jean Haentjens (187-1934) et la Société nouvelles des pêcheries à vapeur : Deuxième partie : Renaissance de la Société nouvelle des pêcheries à Vapeur », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 179 | 1, p. 77-98.
- Saboya 2019
- Saboya Marc, « Le château d'Abbadia. Hendaye », *Le Festin*, 111, p. 104-105.
- Stéphan 2019
- Stéphan Bernard, « Le pont de Lalinde ou la fin d'une frontière », *Les cahiers du groupe archéologique de Monpazier*, 28, p. 1-7.
- Stéphan 2019
- Stéphan Bernard, « Vie quotidienne du Périgord méridional sous la Monarchie de Juillet », *Les cahiers du groupe archéologique de Monpazier*, 28, p. 31-42.
- Taillentou 2019
- Taillentou Jean-Jacques, « Une curieuse récolte de tabac des dunes, en 1789 ! », *Bulletin de la Société de Borda*, 536, p. 509-511.
- Thiriou 2019
- Thiriou Agnès, « Les statues du fronton de l'Hôtel de ville de Bayonne », *Aquitaine historique*, 137, p. 23-26.
- Trézéguet 2019
- Trézéguet Jean-Louis, « Chef-d'œuvre en péril : le sauvetage du prieuré de la Grange de Durance et sa mise en valeur », *Revue de l'Agenais*, 146, p. 335-365.
- Trézéguet 2019
- Trézéguet Jean-Louis, « La tour-porte fortifiée de Durance », *Revue de l'Agenais*, 146, p. 447-459.
- Vallet, Dussot 2019
- Vallet Christian, Dussot Dominique, « Aspect de la vie matérielle d'une maison bourgeoise à Limoges à la fin du XIXe siècle », *Travaux d'archéologie limousine*, t. 39, p. 169-186.
- Vergez 2019
- Vergez Jean-François, *Aux heures graves : Basques, Béarnais, Bigourdans et Landais : témoins de la Grande Guerre*, Morlaàs : Cairn, 400 p.
- Warembourg 2019
- Warembourg Jean-Marc, « Le premier cadastre de Teyjat (1791) », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 39-50.
- Woehrlé 2019
- Woehrlé Christophe, « «La cité silencieuse», évacuation des Hospices civils de Strasbourg vers la cité sanitaire de Salagnac-Clairvivre », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 146, p. 515-526.

NOUVELLE-AQUITAINE **BILAN SCIENTIFIQUE**

Personnel du SRA (au 01/01/2020) 2 0 1 9

FOURMENT Nathalie - Conservatrice régionale de l'archéologie
Responsable du service régional de l'archéologie Nouvelle-Aquitaine
Paléolithique supérieur - Grottes ornées

Missions transversales	BOUVART Patrick - Site de Limoges	Secrétariat scientifique de la CTRA Sud-Ouest (Nouvelle-Aquitaine/Occitanie)
	DE SOUSA Alicia - Site de Bordeaux	Coordination financière SRA Nouvelle-Aquitaine
	HARVENGT Sylvaine - Site de Bordeaux	Secrétariat administratif de la CTRA Sud-Ouest (Nouvelle-Aquitaine/Occitanie)
	RAUCOULE Christine - Site de Bordeaux	Assistante de la conservatrice - Coordination administrative SRA Nouvelle-Aquitaine
	RENAUX Sylvie - Site de Bordeaux	Gestion de la redevance archéologique SRA Nouvelle-Aquitaine

MIGEON Gérald Conservateur régional de l'archéologie Adjoint Site de Bordeaux Archéologie des Amériques	MOUSSET Hélène Conservatrice régionale de l'archéologie Adjointe Site de Limoges Bas Moyen Âge - Moderne Archéologie des élévations	MARCHET-LEGENDRE Gwénaëlle Conservatrice régionale de l'archéologie Adjointe Site de Poitiers Antiquité
--	--	--

Pôle administratif	HARVENTG Sylvaine Adjointe administrative Gestion financière et administrative Secrétariat du service	DE SOUSA Alicia Secrétaire administrative Gestion financière et administrative Assistance à la gestion des lieux de conservation des biens archéologiques mobiliers	DECOUX Patricia Adjointe administrative Gestion financière et administrative
	RAUCOULE Christine Secrétaire administrative Gestion administrative archéologie préventive et programmée Secrétariat du service Bilan scientifique régional	FAURE Catherine Adjointe administrative Assistante du chef de service Gestion administrative archéologie préventive. Secrétariat du service et RFO.	RASTOLL Fabienne Adjointe administrative Assistante du chef de service Secrétariat et gestion administrative archéologie préventive
			SAUVINEAU Mireille Adjointe administrative Gestion administrative archéologie préventive Intérim secrétariat du chef de service

Organisation territoriale et scientifique	MAUREL Léopold Conservateur du patrimoine Gestion du département des Landes et de la Gironde littorale Antiquité - Archéologie littorale	BISMUTH Thierry Conservateur du patrimoine Gestion du département de la Corrèze Responsable des CCE et BAM Paléolithique moyen	BRICCHI-DUHEM Héloïse Conservateur du patrimoine Gestion du département de la Charente Antiquité
	DENEUVE Emeline Conservateur du patrimoine Gestion du département de la Dordogne Paléolithique supérieur	SOYER Claire Conservatrice du patrimoine Carte archéologique - Patriarce Gestion des travaux linéaires Protohistoire - Âge du Fer	PRIMAULT Jérôme Conservateur du Patrimoine Gestion du département des Deux-Sèvres Paléolithique
	IHUEL Ewen Conservateur du patrimoine Gestion du département de Lot-et-Garonne - Néolithique	BOUVART Patrick Ingénieur d'études Gestion du Sud-Ouest de la Haute-Vienne et secrétariat scientifique de la CTRA Moyen Âge	JUCHAULD ZINSNER Frédérique Ingénieur d'études Carte archéologique, Patriarce, Bilan scientifique régional
			LOUBIGNAC Fabien Ingénieur d'études Gestion du département de la Vienne Antiquité - Subaquatique

NOUVELLE-AQUITAINE SCIENTIFIQUE

BILAN

Personnel du SRA (au 01/01/2020) 2 0 1 9

Organisation territoriale et scientifique	<p>CHARPENTIER Xavier Ingénieur d'études Gestion du territoire de Bordeaux Métropole Antiquité</p> <p>FERULLO Olivier Ingénieur d'études Gestion du département des Pyrénées-Atlantiques Paléolithique – Grottes ornées</p> <p>GAILLARD Hervé Ingénieur d'études Gestion du département de la Dordogne Antiquité tardive – Haut Moyen Âge Archéologie des élévations</p> <p>GESTREAU Raphaël Ingénieur d'études Gestion du département de la Gironde (hors Bordeaux Métropole) Antiquité – Subaquatique</p> <p>LHOMME Jean-Paul Ingénieur d'étude Responsable des CCE et BAM</p> <p>BERTRAND-DESRUNAIS Jean-Baptiste Technicien de recherche Contrôle des opérations et des sites archéologiques (Gironde et Dordogne) Antiquité</p> <p>BURAUD Patrice Technicien de recherche Gestion du CCE de Campagne (24). Suivi conservatoire et encadrement des visites (travaux, architectes) de la grotte de Cussac - Préhistoire</p> <p>CAMBRA Patrice Technicien de recherche Gestion des études d'impacts – Collections photographiques Archéologie funéraire, anthropologie</p> <p>PICHONNEAU Jean-François Technicien recherche Atelier graphique – DAO et suivi d'opérations archéologiques (64) – Antiquité</p> <p>RENAUX Sylvie Technicienne de recherche Gestion des archives administratives Enregistrement et diffusion des RFO</p>	<p>CONTE Patrice Ingénieur d'études Gestion du département de la Corrèze pour le Moyen Âge et du Sud-Est de la Haute-Vienne Moyen Âge – Archéologie des élévations</p> <p>LECAT Zenaïde Ingénieur d'études Gestion de Naves (Corrèze) et du territoire de Limoges Métropole Antiquité</p> <p>ROGER Jacques Ingénieur d'études Gestion du département de la Creuse et du Nord de la Haute-Vienne Antiquité tardive Haut Moyen Âge Archéologie funéraire, Anthropologie, Archéologie des élévations</p> <p>BLANCHETON Myrtille Technicienne de recherche Carte archéologique, Patriarche</p> <p style="text-align: center;">Site de Bordeaux BIGOT Olivier (seulement à 40 % pour le SRA) Ingénieur d'études Carte archéologique Patriarche - SIG</p>	<p>MAZIERE Marlène Ingénieur d'études Gestion du département de la Vienne Néolithique</p> <p>NORMAND Eric Ingénieur d'études Gestion du département de la Charente-Maritime Moyen Âge - Moderne Archéologie littorale</p> <p>REDIEN-LAIRE Christine Ingénieur d'études Responsable des CCE et BAM</p> <p>MARIOTTI Jean-François Technicien de recherche Responsable de la recherche subaquatique SRA Nouvelle-Aquitaine. Accompagnement de la gestion du département de la Charente-Maritime Subaquatique et continuité écologique</p> <p>BLONDET Christine Secrétaire administrative Gestion documentaire de la bibliothèque archéologique</p> <p>STATOR Martine Secrétaire administrative Gestionnaire Instructeur administratif (enregistrement des saisines) Assistance à la gestion des CCE et BAM</p>
--	--	---	--

NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

Index des auteurs et collaborateurs de notice

2 0 1 9

Aguillon Vincent	417	Cavalin Florence	139, 269, 278, 330, 336
Alcantara Aurélien	246, 258	Cayre Morgane	392
Aldeias Vera	173	Chamaux Gabriel	178
Allard Philippe	361	Champagne Alain	106, 469
Anderson Lars	349	Chargé Estelle	64
Andrault-Schmitt Claude	404	Chassin Simon	231
Ard Vincent	69, 254, 460, 468	Chevillot Christian	218, 234
Armand Clément	383	Chiotti Laurent	229
Audé Valérie	57, 77, 387	Collaveri Gilles	286
Augoyard Mathilde	83	Connet Nelly	48, 60, 138, 388, 389, 407, 415
Bakkal-Lagarde Marie-Claude	39, 61, 62, 116, 367, 378, 412	Conte Patrice	437, 440
Barbeyron Arnaud	213, 227	Corformat Emmanuel	410
Barbier Emmanuel	89, 371	Courtaud Patrice	188
Bardot Xavier	313	Cousteaux Julien	414, 427
Baret Florian	472	Cretin Catherine	191
Baril Quentin	335	Crevecoeur Isabelle	98, 462
Baumann Malvina	83, 169	Davigo Gentiane	150
Beague Nadine	316, 319, 324, 330	De Buffières Louis	358
Beausoleil Jean-Michel	128, 134, 252, 422, 423, 427, 444, 445	Defaye Sophie	131, 134, 135, 138, 139, 151, 423, 424, 425, 428
Beauvoit Bertrand	118	Delagnes Charline	348
Beauvoit Emmie	118	Delvigne Vincent	489
Belliard Christophe	407	Demangeot Coralie	308
Bertaud Alexandre	281	Descazeau Maylis	15
Bertran Pascal	179, 192, 200, 205, 331	Deschamps Marianne	349
Beyrie Argitxu	360	D'Herbillie Cyrille	350
Billy Benoît	65, 392	Discamps Emmanuel	226
Boisserie Florence	178	Disser Alexandre	195
Bolle Annie	371, 387	Dousteyssier Bertrand	138
Bonnenfant Jérémy	180, 201, 270	Druelle Patrick	142
Bouchet Eric	454	Dubois Claude	195
Bougard Estelle	188	Dubois Jacques	455
Bourdier Camille	478	Ducasse Sylvain	223, 481
Bouticourt Émilien	126	Ducournau Bertrand	214, 238, 306, 313
Bouvard Patrick	182, 438	Dumontier Patrice	337
Boyer François	217	Duphil Vincent	212, 251, 253, 304, 306
Brège Claude	65	Duponchel Julie	143
Bruniaux Guillaume	69	Dupré Éric	352, 353
Brunie David	39, 43, 50, 57, 64, 110	Durand Georges	454
Butaud Paul	394, 397	Duvivier Benoît	339
Calmettes Philippe	277	Ebrard Dominique	361
Capron François	441	Elizagoyen Vanessa	205, 248, 309, 319, 343, 482
Carpentier Lucie	59	Ephrem Brice	470
Castex Dominique	175	Etrich Christine	244, 257, 270

Faivre Jean-Philippe	183	Lemaitre Séverine	494
Farago-Szekeres Bernard	110	Leroux Laure	171
Faurie Gilbert	195, 484	Lestrone Harold	407
Fernandes Paul	489	Letuppe Jonathan	120, 232
Ferrier Catherine	478	Lhermite Xavier	146
Ferullo Olivier	29	Loeuil Pascal	79, 81
Feruglio Valérie	478	Loubignac Fabien	474
Florian Baret	163	Mages Séverine	56, 168, 312, 346
Folgado Mila	179, 192, 200, 205, 230, 331	Magne Christian	484
Fouéré Pierrick	68	Maguer Patrick	366, 367
Fourment Nathalie	478	Maitay Christophe	88, 375, 384, 385
Fretaud Caroline	276	Malassagne Joël	224
Gaillard Hervé	166	Mallye Jean-Baptiste	298
Gardère Philippe	350	Mandon Fabrice	400, 402
Gardes Philippe	337, 486	Maniquet Christophe	434, 435, 474
Garros Benoît	210	Marache Valérie	242
Geinsbeitel Christian	114, 118, 465	Marchet-Legendre Gwénaëlle	23
Gérardin Cédric	202, 309	† Marembert Fabrice	354
Gerber Frédéric	398	Margarit Xavier	17
Gestreau Raphaël	132	Marguerite Camille	62
Gicqueau Arthur	83	Mariotti Jean-François	122
Gineste Marie-Christine	262, 343, 448	Marquebille Benjamin	492
Gissinger Bastien	70, 93, 94, 95, 96, 100, 106, 109	Martcorena Pablo	328, 490
Goldberg Paul	173	Martins David	46, 51, 104, 377, 386, 388, 390
Gorin Camille	406	Marty Angélique	450
Grall Morgan	45	Masson Juliette	248, 263
Gravina Brad	226	Mathé Vivien	69, 85, 90, 93, 118, 468
Guillaume Claude	455	Maureille Bruno	61
Guillimin Sandrine	382	Mavéraud-Tardiveau Hélène	18
Guillin Sylvain	147, 152, 159, 424	McPherron Shannon	173
Henry Alexandra	296, 319	Mensan Romain	229
Hiriart Eneko	218	Méténier Frédéric	130, 131, 139, 147, 154, 156, 157, 163, 436, 446
Hirigaray Bixente	357	Michel Alexandre	188, 200
Houze Marc	285	Migeon Wandel	261, 336
Ihuel Ewen	310	Monin Gilles	142
Jacques Philippe	271	Montigny Adrien	39, 41, 50, 53
Jamois Marie-Hélène	128, 129, 429, 451	Morala André	489
Jaubert Jacques	170, 478	Moreau Nathalie	259, 307
Javel Jean-Baptiste	118	Morin Vanessa	77, 252
Jolly Virginie	302	Morleghem Daniel	409
Jonvel Richard	159	Mousset Hélène	21, 28
Kerlorc'h Gilles	274	Moutarde Bénédicte	38, 47, 380
Kerouanton Isabelle	390, 411	Moyat Philippe	92
Klaric Laurent	197, 478	Murat Marc	455
Kolobova Kseniya	83	Navetat Mylène	49
Konik Stéphane	478	Nibodeau Jean-Paul	90, 425
Labille Raphaëlle	281	Normand Christian	358
Langlais Mathieu	298, 481	Normand Eric	106, 469
Laporte Luc	368	Olzsevski Deberah	173
Lasnier Thibaut	342	Paillet Elena	187, 197
Lavoix Gaëlle	51, 110	Paillet Patrick	197
Lecat Zénaïde	436	Paloumbas-Odile Dimitri	136, 137
Leconte Sonia	376, 386, 392, 408, 411	Parcollet Virginie	201
Ledoux Lysianna	478	Parent Gilles	329, 338
Le Dreff Thomas	486	Paulien Elsa	399, 400
Leduc Michel	322	Pauly Sébastien	466
Lefebvre Alexandre	197	Paya Didier	300, 437
Legaz Amaïa	239, 266	Peignot Paul	64
Legrand Victor	69	Pellissier Julien	39, 42, 43, 47, 69, 383, 412

Perrot Xavier	194	Sauvaitre Natacha	42, 206, 267
Pesenti Claire	296	Scuiller Christian	223, 262, 348
Pesesse Damien	127	Selami Farid	29
Pétillon Jean-Marc	350, 492	Sentier Alain	130
Petit-Aupert Catherine	455	Shaider Svetlana	83
Petrognani Stéphane	191	Sicard Sandra	43, 45, 458
Peyrony Jean-Guy	442	Silhouette Hélène	167, 70, 196, 203, 294, 297, 298, 300
Piat Jean-Luc	115, 250, 253	Simonnot Gérard	455
Pichon Blaise	475	Soler Ludovic	72, 78, 101, 111, 123
Platel Jean-Pierre	478	Soulard Laura	250
Poirier Philippe	60	Tallet Pascal	335
Poissonnier Bertrand	431	Tassin Aurélie	251
Pons-Métois Anne	238, 239, 257, 260, 276, 318	Téreygeol Florian	494
Pouget Ambroise	455	Ternet Sylvie	55
Prouteau Nicolas	404, 410, 495	Thiol Sandrine	281
Racinet Philippe	160, 422, 448	Torchut Jean-Sébastien	113
Rakotondramasy Marion	253	Tournier Clément	126
Rendu William	83	Tregret Mathieu	271
Reveillas Hélène	248	Trézéguet Céline	80, 81, 86, 88, 89, 99, 102, 116
Richard Lucile	103	Turq Alain	489
Rivaud-Labarre Raphaël	217	Vacher Catherine	55, 73, 74, 79, 95, 98, 100, 101, 378
Robert Pierre-Philippe	123	Vacher Stéphane	42, 85, 112
Robin Karine	97, 120	Vanara Nathalie	362
Roger Jacques	154, 163	Vaudin Laurent	65
Roncier Catherine	420, 425, 431, 442, 443, 444, 446	Veau Édouard	75
Rottier Stéphane	281	Verdin Florence	489
Royer Aurélien	204	Vigier Serge	205, 318
Salvé Serge	175, 203, 230, 281, 301	Vignaud Didier	291
Sandgathe Dennis	173	Villeneuve Quentin	223
Sandoz Gérard	185, 269, 271, 328, 355	Vivier Daniel	377, 389, 408
Sartou Aurélien	434		

14 Juillet (Place du), PUJOLS,	259	ASCARAT, Terre de Baigorri	357
8 mai 1945 (Rue du), SAINT-BRICE-SUR-VIENNE,	442	Assomption de la très Sainte Vierge de Milhaguet (Église de l'), MARVAL,	437
Abbaye, CHANCELADE	175	AUBAS, Prospection diachronique	455
(Les jardins de l'), LESTERPS,	51	AUDENGE, Domaine des Hélianthèmes	238
Abesque (2 à 6 rue de l'), BAYONNE,	329	Aunis (ZAC de l'), FERRIÈRES-D'AUNIS,	79
Adour (Les berges et le lit de l'), DAX,	277	AUREIL,	
AGEN,		- 306 route des Carrières	422
- Cité administrative	294	- 308 route des Carrières	422
- Place du maréchal Foch	295	AUREILHAN, Rue de la tuilerie	276
- Rue Raspail	295	AVENSAN, Carrière Cemex	238
Aiguillon (Rue Maurice), MIREBEAU,	389	AYTRÉ, Boulevard Cottés-Mailles	68
AHAXE-ALCIETTE-BASCASSAN, Vallée de Mendive - Domaines de Buluntza et de Burguista	328	BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE, Champagne nord, La Champagne, Montemille	39
AIGUILLON,		Baigorri (Terre de), ANHAUX, ASCARAT, IROULÉGUY, LASSE, SAINT-ÉTIENNE-DE-BAÏGORRY,	357
- 9 rue Claude Debussy	296	Balottes (Les), FERRIÈRES-D'AUNIS,	79
- A Barbot Gravière Gaïa, Phase 6	296	Balutie (La station de La), MONTIGNAC-SUR-VÉZÈRE,	204
- A Barbot Gravière Gaïa, Phase 7	297	BANCA,	
AIXE-SUR-VIENNE, Puy Némard	420	- Site minier antique de Mehatze	329
Albert 1 ^{er} (99 Blvd), BORDEAUX,	240	- Les mines de plomb argentifère de la forêt d'Haira	359
Aldabia (colline de Gaztelu) (Les grottes d'Isturitz, d'Oxo- lhaya et d'), SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE,	362	BARBASTE, Plateau de Choisy Recherche de sites mégolithiques	320
ISTURITZ,	362	Barbeyrac, SAINT-LOUBÈS,	269
ALLAS-LES-MINES, Château de Ferrières	166	Barbot Gravière Gaïa, Phase 6 (A), AIGUILLON,	296
AMBAZAC, Grange monastique du Coudier	422	Barbot Gravière Gaïa, Phase 7 (A), AIGUILLON,	297
Anglade, VILLENEUVE-SUR-LOT,	318	BARCUS, L'enceinte de la Madeleine	360
Anglais (Rue des), LIMOGES,	434	Barrières (Jardin des), BORDEAUX,	240
ANGOULÊME,		Barthomettes, MENESPLET	200
- 243 rue de Clérac à Sillac	38	Bassée (La), LE CHÂTEAU-D'OLÉRON,	71
- Place Saint-Pierre	38	Bayonne (Quartier du Petit), BAYONNE,	335
- Rue de Lunesse	39	BAYONNE,	
ANGOUMÉ, Le chaland monoxyle	274	- 2 à 6 rue de l'Abesque, 10 rue des Gouverneurs	329
Angoute (Colline d'), CHÂTELAILLON-PLAGE,	74	- 13 et 15 rue Bourgneuf	330
ANHAUX, Terre de Baigorri	357	- 23 allée Docteur Robert Lafon	330
Ans (La forge d'), CUBJAC-AUVÉZÈRE-VAL D'ANS,	180	- 74 avenue de Cam de Prats	331
Aquitaine (Place d'Aliénor d'), SAINT-GEORGES- D'OLÉRON,	99	Quartier du Petit Bayonne, Place du Réduit, Porte de France ..	335
ARANCOU, Loustalet	328	Beaulieu (Route de), SAINT-JUNIEN,	444
arènes (32 boulevard des), PÉRIGUEUX,	206	BEAULIEU-SUR-DORDOGNE, Abbatale Saint-Pierre et Saint-Paul	126
Arènes Romaines (8 rue des), POITIERS,	406	BEDOUS, Quartier Saint-Berthoumieu	336
ARNÉGUY, La « Voie des Ports de Cize »	358	BEGUEY, Bourg nord	239
Arras (Col d'), ETSAUT,	336		
Arsenal (L'), ROCHEFORT,	94, 95		

Belmont, (Bois de), ROYAN,	119	- SAINT-SATURNIN-DU-BOIS,	102
Belmont, RD 750 (Bois de), MEDIS,	119	Bourg nord (Le), BIARD,	376
Béranger (Rue), PESSAC,	257	Bourg sud (Le), CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE,	42
BERGERAC,		BOURGANEUF, Chapelle Notre-Dame-du-Puy	146
- 24, rue des Chais, rue de la Planche,	167	Bourgatieu-ouest (La), LAMONZIE-SAINT-MARTIN,	196
- Rue de la Brèche rue Berggren et rue Saint-Clair	167	Bourgneuf (13 et 15 rue), BAYONNE,	330
Bergey (4 rue de l'abbé), SAINT-ÉMILION,	266	BOUTEVILLE, Le Château	40
Berggren (rue), BERGERAC,	167	Bouyssonie (La grotte), BRIVE-LA-GAILLARDE,	127
BERNAC, Rue de la Tour	39	Braques (Les), SALIES-DE-BÉARN,	353
Berteil (Le), MEYRALS,	200	Braudière (Pièce de la), DANGÉ-SAINT-ROMAIN,	378
Berthons (Les), NAINTRÉ,	391	BRAX, Le Passage Barreau de Camelat	323
BÉRUGES, Le Fiéreau, la Plaine des Cours	374	Brèche (Rue de la), BERGERAC,	167
BESSINES, Les Pendus	366	BRESSUIRE, La Petite Richardière	366
BIARD, Le Bourg nord, le Vignaud est et ouest	376	Bridiers (Campagne de cartographie géoradar de l'agglomération antique de), LA SOUTERRAINE,	160
Bious, PORTET,	349	BRIVE-LA-GAILLARDE,	
Biscarrosse (Lac de), BISCARROSSE,	276	- La grotte Bouyssonie	127
BISCARROSSE, La Merleyre - Lac de Biscarrosse	276	- Impasse Faurel	127
Blanc et Beynet (Le), QUEYRAC,	260	Brive-Laroche-Aérodrome	140
BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE, La Borie del Rey	298	BRIVE-LA-GAILLARDE,	140
BLANZAC, Parc éolien de La Lande	423	Brive-Laroche-Aérodrome, SAINT-PANTALEON-DE- LARCHE,	140
BLANZAC-LES-MATHA, Fief Conteau	68	BRIZAMBOURG, RD n° 134, Les Jonchères	69
BLASIMON, Abbaye Saint-Maurice	239	Brouage (Le Marais de), Prospection recherche diachronique 122	
Blossac (Parc de), POITIERS,	392	Broue (La Tour de) (PCR Les Marais Charentais), SAINT-SORNIN,	104
Bocage (Rue du), SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAUX, 407		Buglose (Camp de prisonniers de), SAINT-VINCENT-DE-PAUL,	282
Bois Bara, NAVES,	131	BUGUE (LE), Station d'épuration	170
Bois Sapin (Carrière de), PORT-DE-PILES,	407	BUISSON-DE-CADOUIN (LE), Grotte de Cussac	170, 475
BOISSEUIL, La Chalussie	423	Buluntza, (Vallée d'Hergaray, dolmen de),	490
Bonaguil (Château de), SAINT-FRONT-SUR-LA-LÉMANCE, 316		Burga (Le), CASTELCULIER	298, 300
Bordeaux (Avenue de), CARBON-BLANC,	250	Burguista (Vallée d'Hergaray, dolmen de Buluntza, dolmen de) 490	
Bordeaux (Route de), SERRES-CASTET,	355	BUSSIÈRE-NOUVELLE, Place de l'Église	146
BORDEAUX,		BUSSIÈRE-POITEVINE, Place Adrien Girette et place du Mothern	424
- ZAC Garonne-Eiffel, secteur Deschamps phase 4b,		Cabanac (Mottes castrales de), CABANAC-ET-VILLAGRAINS, 250	
Boulevard Joliot-Curie	243	CABANAC-ET-VILLAGRAINS, Mottes castrales de Cabanac 250	
- Jardin des Barrières - 99 Blvd Albert 1er	240	Caillons (Rue des), POITIERS,	397
- ZAC Garonne-Eiffel, secteur Deschamps phase 6, Cité de la Souys	245	Cam de Prats (74 avenue de), BAYONNE,	331
- Place Gambetta	247	Camelat (Le Passage Barreau de), BRAX,	323
- 15 rue du Grand Rabbin Joseph Cohen	248, 481	COLAYRAC-SAINT-CIRCQ,	323
- Bordeaux, (Tombeau présumé de Michel de Montaigne),	248	CARBON-BLANC, Avenue de Bordeaux	250
- Place Pey-Berland	250	Cardinal (Place), PESSAC,	257
Borderie (La), SAINT-PIERRE-D'OLÉRON,	100	CARLUX, Le château	171
borie AT 159-162-165-168 (La petite), MONTCARET,	203	Carrières (306 et 308 route des), AUREIL,	422
Borie del Rey (La), BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE,	298	Carroir de la Barre (Le), DANGÉ-SAINT-ROMAIN,	378
Bos Théraud « la Chaise du chasseur » (Le), SAINTE-MARIE-DE-VAUX,	441	CARSAC-AILLAC, Pech de l'Azé IV	172
Bouchauds (Les), SAINT-CYBARDEAUX,	57	Cassinomagus à Chassenon (De), CHASSENON,	43, 456
Boucholeurs (88 et 89 avenue des), CHÂTELAILLON-PLAGE, 73		Castaigne (Grotte), TORSAC,	61
Boule (151 rue de la), SAINTES,	110	CASTELCULIER, Le Burga	298, 300
BOURDEILLES, Fourneau du Diable	168	CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, Chapelle des Milandes	173
bourg (Aménagement du), SAINT VICTOR,	226	CELLEFROIN, Relevés	64
Bourg (Le), MAUTES,	151	Cemex (Carrière), AVENSAN,	238
MOIRAX,	304	Centre (14 rue du), MIGNÉ-AUXANCES,	387
MOULIDARS,	51	Centre bourg,	
NEUVICQ-LE-CHÂTEAU,	88	- DISSAY,	380
NOUZIERES,	157	- MONPAZIER,	202
SAINT-AVIT-SÉNIEUR,	213	- PRANZAC,	55
SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ,	159		
Bourg nord,			
- BEGUEY,	239		

céramiques de raffinage du sucre en France (Les),	465	Château royal (Le), COGNAC,	46
César (Chemin de), NÉOUX,	156	CHÂTEAU-D'OLÉRON (LE),	
Chabrol (1 rue), CHALUS,	425	- La Citadelle	70
Chabroulie (La), ISLE,	429	- La Bassée	71
CHAILLAC-SUR-VIENNE, Rue des Vignes	424	- Ors	72
Chais (24, rue des), BERGERAC,	167	CHÂTEAU-LARCHER, Le Château	376
Chaland monoxyle (Le), ANGOUMÉ,	274	Châteauvieux, LA PORCHERIE,	438
Chalet, route de la Forêt (Le), SAINT-ROMAIN-DE-BENET,	101	CHÂTELAILLON-PLAGE,	
Chalets (Voie du Parc des), SAUJON,	116	- 88 et 89 avenue des Boucholeurs	73
CHALUS, 1 rue Chabrol - La Chapelle-Montbrandeix -		Colline d'Angoute	74
Les Léonidies	425	- CHATELLERAULT, Rue du Collège	377
Chalussie (La), BOISSEUIL,	423	Chatenet (Site Badegoulien de plein air du),	
Chambon (Plaine du), MONTIGNAC-SUR-VÉZÈRE,	204	SAINT-FRONT-DE-PRADOUX,	220
CHAMBOULIVE, Prospection	142	Chauffaille, COUSSAC-BONNEVAL,	427
Chamon (Tannerie), SAINT-JEAN-PARDOUX,		Chaumes (Rue des), FLÉAC,	46
SAINT-SAUD-LACOUSSIÈRE,	232	Chaumet (Avenue Roger), PESSAC,	257
Champ de Foire (rue du), SAINT-GEORGES-LÈS-		Chauprade (La), TOCANE-SAINT-APRE,	230
BAILLARGEAUX,	407	Chaurras (86 rue de), ITEUIL,	383
Champ Poinçon 3, ÉCHIRÉ,	67	Chauvignac (Rivière de), CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET,	76
Champagne nord, La Champagne, BAIGNES-SAINTE-		CHAUVIGNY, Route de la Puye	378
RADEGONDE,	39	Chavassier (34, rue), DURAS,	300
CHAMPAGNE-VIGNY, Eglise Saint-Christophe	41	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET, Rivière de Chauvignac	76
CHAMPCEVINEL, 73bis rue des Gravettes	175	Chêne (1 rue du Gros), (Prieuré de Montierneuf),	
Champs (Rue des Grands), LONGÈVES,	84	SAINT-AGNANT,	98
CHANCELADE, Abbaye	175	Chenevières (Les), CHASSENON,	42
Chapelle-Montbrandeix (La), CHALUS,	425	(PCR Cassinomagus) (Le sanctuaire des), CHASSENON,	45
Chapelles (Les), PORT-DES-BARQUES,	93	Chermignac-sur-Moreau (Rue de), SAINTES,	111
Charaud (Le), VIERSAT,	163	Cheusse (Hôtel de), ROCHEFORT,	94
Charente (fleuve),		CHÉVRERIE (LA), Parc Éolien	64
PORT-D'ENVAUX,	90, 120	Choisy (Plateau de), BARBASTE, POMPIEY,	320
SAINTES,	120	Churchill (161 avenue Winston), COULOUNIEIX-CHAMIERES,	178
TAILLEBOURG	120	Citadelle (La), LE CHÂTEAU-D'OLÉRON,	70
Charente et du Limousin (Patrimoine industriel du Périgord, de),	482	Cité (La), LESCAR,	339
Charente,		Cité administrative, AGEN,	294
Formes et environnements des mégalithes et des enceintes		CIVAUX, Monas	378
(Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et),	458	Cize » (La « Voie des Ports de),	
Prospection aérienne	453	ARNÉGUY,	358
Prospection recherche diachronique	454	SAINT-MICHEL,	358
Charente-Maritime,		UHART-CIZE,	358
Prospection aérienne	453	Clain (et le), NAINTRÉ,	391
Prospection recherche diachronique	454	Clérac à Sillac (243 rue de), ANGOULÈME,	38
Charriers (Les), SAINTES,	111	Coeur de boeuf et le Chêne, L'HOUMEAU,	81
CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE, Le Bourg sud	42	COGNAC,	
CHASSENON,		- Le Château royal	46
- 23 rue des Combeaux	42	- 127 Boulevard Denfert-Rochereau	46
- Les Chenevières	42	COLAYRAC-SAINT-CIRCQ, Le Passage Barreau	
- Les Coutis	43	de Camelat	323
- De Cassinomagus à Chassenon	43, 456	Collège (Rue du), LIMOGEES,	436
- Le quartier du Grand Villard (PCR Cassinomagus)	44	CHATELLERAULT,	377
- Le sanctuaire des Chenevières (PCR Cassinomagus)	45	Combarelles I (Les traces colorées de la grotte de),	
Chatain (La villa de), FAUX-LA-MONTAGNE,	147	LES EYZIES-DE-TAYAC,	186
Château (1 rue du), VERNON,	412	Combeaux (23 rue des), CHASSENON,	42
Château (Jardin terre du), PUJOLS,	259	Combe-Grenal, DOMME,	183
Château (Le), BOUTEVILLE,	40	CONDAT-SUR-VÉZÈRE, Prospection diachronique	455
CARLUX,	171	CONDAT-SUR-VIENNE,	
CHÂTEAU-LARCHER,	376	- Impasse Beau Vallon	425
GENÇAY,	383	- Rue Jules Ferry	425
MONT-SUR-GUESNES,	389	Containers enterrés, EYMET,	185
Château fort, SAINT-JEAN-D'ANGLE,	100	Cordeliers (2 place des), OLORON-SAINTE-MARIE,	344

Cordeliers (Chapelle des), LIBOURNE,	253	église (abords de l'),	
Cordeliers (Rue des), MORLAÀS,	343	- SAINT VICTOR,	226
Cottes-Mailles (Boulevard), AYTRÉ,	68	- SAINT-AVIT-RIVIÈRE,	212
Coudier (Grange monastique du), AMBAZAC,	422	église (L'), PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT,	90
COULOUNIEUX-CHAMIERS, 161 avenue Winston Churchill ..	178	église (Le bourg et la place de l'), SAINT-LAURENT-DES-	
Courbiac, SAINTES, fleuve Charente, FONTOUVERTE, ...	120	HOMMES,	223
Cours (La Plaine des), BÉRUGES,	374	Église (Place de l'), BUSSIÈRE-NOUVELLE,	146
COURS-DE-PILE, Château de Pile Migay	179	Église (Rue de l'), ESNANDES,	78
COUSSAC-BONNEVAL, Chauffaille	427	Erin et Lagraulière SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE,	449
Coutis (Les), CHASSENON,	43	Escudier sud (ZAC de l'), DONZENAC,	129
COZES, 6 route de Javrezac	77	ESNANDES, Rue de l'Église	78
Crevant (2 route de), NOUZIERS,	157	ESPARTIGNAC, Prospection	142
Creysse, Grand Jean	179	Étang (chemin de l'), FLÉAC,	46
Croix (35 chemin des Carrières de la), SAINTES,	110	ETSAUT, Col d'Arras	336
Croix (Rue de la), MONTAMISÉ,	389	expérimentation paléométallurgique de l'analogie à la	
Cro-Magnon (Relevés d'art rupestre à l'Abri),		modélisation (L'),	493
LES EYZIES-DE-TAYAC,	187	EYMET, Containers enterrés	185
Croutelle (Route de), LIGUGÉ,	387	EYZIES-DE-TAYAC (LES),	
Crouzet (Le), SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE,	134	- Les traces colorées de la grotte de Combarelles I	186
CUBJAC-AUVÉZÈRE-VAL D'ANS, La forge d'Ans	180	- Relevés d'art rupestre à l'Abri Cro-Magnon	187
Cussac (Grotte de), LE BUISSON-DE-CADOUIN,	170, 475	- Grotte de La Mouthe	190
DANGÉ-SAINT-ROMAIN, Le Carroir de la Barre,		- Serres	191
Pièce de la Braudière	378	- Abri du Squelette – Laugerie-Haute	188
Darget (12 rue Xavier), ORTHEZ,	348	- Abri du Poisson	191
Dassault (33, avenue Marcel), MÉRIGNAC,	257	FARGUES-SAINT-HILAIRE, Déviation RD 936	251
Daubonneau (21, rue Ambroise), SAINTES,	110	Faurel (Impasse), BRIVE-LA-GAILLARDE,	127
DAX,		FAUX-LA-MONTAGNE, La villa de Chatain	147
- Les berges et le lit de l'Adour	277	Fayards (Les), TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE,	61
- 57 rue Gambetta	277	FAYE (LA), Parc Éolien	64
Debussy (9 rue Claude), AIGUILLON,	296	Fer (Rue du Pont du Chemin de), MALEMORT-SUR-	
Delamain (5 à 11 rue Jacques et Robert), JARNAC,	50	CORRÈZE,	131
Demoiselle (La), VERVANT,	62	Ferrassie (Grotte de La), SAVIGNAC-DE-MIREMONT,	227
Denfert-Rochereau (127 Boulevard), COGNAC,	46	Ferrières (Château de), ALLAS-LES-MINES,	166
Deschamps (phases 4b et 6, secteur), BORDEAU,	243, 245	FERRIÈRES-D'AUNIS, Les Balottes, ZAC de l'Aunis	79
Deux Vallées (Ephad Les), SOS,	318	Ferry (Rue Jules), CONDAT-SUR-VIENNE,	425
Deux-Sèvres,		Feux Follets (Impasse des), MOUSSAC,	390
- Prospection aérienne	453	FEYTIAT, Rue de la Fontaine Saint Gaucher	428
- Prospection recherche diachronique	454	Fief Chagneaud (Grand), PORT-DES-BARQUES,	93
Deux-Terrages (les), SAINT-SULPICE-DE-ROYAN,	106	Fief Conteau, BLANZAC-LES-MATHA,	68
Diable (Fourneau du), BOURDEILLES,	168	Fief du Pilier, LIGUGÉ,	387
Diconche, SAINTES,	111	Fiéreux (Le), BÉRUGES,	374
Dingins (Centre bourg et les), MARSAIS,	85	FIEU (LE), Vignes du Juge	252
DISSAY, Centre bourg	380	FIRBEIX, Forge de Firbeix-Chapellas-Tannerie Chamon ...	232
DOLUS-D'OLÉRON, L'Ecuissière	77	Firbeix-Chapellas (Forge de),	
DOMME,		- SAINT-SAUD-LACOUSSIÈRE,	232
- Château du Roy	181	- SAINT-JEAN-PARDOUX,	232
- Combe-Grenal	183	- FIRBEIX,	232
DONZENAC, ZAC de l'Escudier sud	129	- LA RIVIERE,	232
Dordogne (Prospection-inventaire en),	233	Firmin Petit (Rue), VOUNEUIL-SOUS-BIARD,	412
DUN-LE-PALESTEL, Place du Champ de Foire	147	FLÉAC,	
DURAS, 34, rue Chavassier	300	- Rue des Chaumes, chemin de l'Étang	46
Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les		- Pierre Ladre, parc d'activité Euratlantique	47
golfs charentais, du Néolithique à l'Âge du Fer	467	Flingou (maison), SAINT-SAUVANT,	104
Dynamiques de peuplement et environnement sur le littoral		Foch (Place du maréchal), AGEN,	295
aquitain	489	Foire (Place du Champ de), DUN-LE-PALESTEL,	147
ÉCHIRÉ, 91 rue de Quatre Marie	367	Fon du Bois (Chemin de), ROQUEFORT,	309
Champ Poinçon 3.	67	Font Croze lot A, B, C MALEMORT-SUR-CORRÈZE,	130
Ecuissière (L'), DOLUS-D'OLÉRON,	77	Fontaines (Les), MATHA,	86
		FONTOUVERTE, Courbiac, fleuve Charente	120

Forestrie (ZAE La), MONCOUTANT,	367	GURAT, Église Saint-Georges	48
Forêt (route de la), SAINT-ROMAIN-DE-BENET,	101	Habitat antique de la moyenne montagne corrézienne	474
Forge Neuve, JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT,	194	Haira (Les mines de plomb argentifère de la forêt d'), BANCA, UREPEL,	359
Forme (Rue de la), LA ROCHELLE,	95	Haut-Clairvaux (Le château du), SCORBÉ-CLAIRVAUX, 410, 494	
FORTIPOLIS : nouvelles recherches sur les habitats fortifiés protohistoriques entre Garonne et Pyrénées	485	Heinkel 177 (Épave) Recherche sur les dynamiques d'occupation du sol dans le bassin de la Midouze, UCHACQ-ET-PARENTIS,	287
Fouillouse (La), ROULLET-SAINT-ESTÈPHE,	57	Hélianthèmes (Domaine des), AUDENGE,	238
FOUQUEURE, La Terne	64	Hergaray, dolmen de Buluntza, dolmen de Burguista (Vallée d'), 490	
FOURQUES-SUR-GARONNE, Station d'épuration	300	Héronnières (Les), ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ,	407
France,		Herré (Chemin du), SALIES-DE-BÉARN,	354
- (Les céramiques de raffinage du sucre en),	465	Hire entre le XIIIe et le XIXe siècle (Le Castet de la), FRANCESCAS,	301
- (Porte de), BAYONNE,	335	Homme (Jardin-des-Droits de l'), POITIERS,	392
FRANCESCAS, Le Castet de la Hire entre le XIIIe et le XIXe siècle	301	HOUMEAU (L'), ZAC de Monsidun, Coeur de boeuf et le Chêne .	81
Gabauge des Noyers (La), MARANS,	85	INGRANDES-SUR-VIENNE, La Fosse des Sables	383
Gagneau (Plantier du Maine), L'ISLE-D'ESPAGNAC,	64	IROULÉGUY, Terre de Baigorri	357
Gaïa Comarque et Flaman (Gravière), SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT,	313	Isle (Rivière l'), GUÏTRES,	252
Galaxie IV, SAINT-MÉDARD-EN-JALLES,	270	ISLE,	
Gambetta (57 rue), DAX,	277	- Rue Robert Schuman	428
Gambetta (Place), BORDEAUX,	247	- La Chabroulie	429
Gambetta (Rue), LA ROCHELLE,	95	- Le Génétie Kronosol	431
GARAT, Le parc de Villars	47	ISLE-D'ESPAGNAC (L'), Plantier du Maine Gagneau	64
Gare (ZI de la), RUFFEC,	57	ISSIGEAC, 2 Grand Rue	192
Garonne-Eiffel (ZAC), BORDEAUX,	243, 245	ISTURITZ, Les grottes d'Isturitz, d'Oxocelhaya et d'Aldabia (colline de Gaztelu)	362
Gatzarria (Grotte de), OSSAS-SUHARE,	348	Isturitz, d'Oxocelhaya et d'Aldabia (colline de Gaztelu) (Les grottes d'), ISTURITZ, SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE,	362
Gaulle (Place du Général de), PUJOLS,	259	ITEUIL,	
Gaztelu (colline de (Les grottes d'Isturitz, d'Oxocelhaya et d'Aldabia), ISTURITZ, SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE,	362	- 86 rue de Chaurras	383
Géants (Jardin des), SAINT-HILAIRE-LES-COURBES,	132	- Impasse des Rosiers	384
GEAY, Église Notre-Dame/Saint-Vivien	79	ITIVIN (Programme de recherche),	494
GELoux, Pouyet Sud - Prémabule	278, 279	Jacobins (Rue des), ORTHEZ,	347
GENÇAY, Le château	383	JARNAC,	
Genouillac, TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE,	61	- 5 à 11 rue Jacques et Robert Delamain	50
GIMEL-LES-CASCADES, Chapelle Notre-Dame-de-Rosaire	130	- Route de Julienne	50
Giral (11 rue Auguste), ROCHEFORT,	93, 94	Jarrie (La), VOUNEUIL-SOUS-BIARD,	415
Girette (Place Adrien), BUSSIÈRE-POITEVINE,	424	JAUNAY-MARIGNY, 13 impasse des Thermes	386
GIRONDE, Prospection diachronique	455	JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT, Forge Neuve	194
Goupillères AV 81b 81 c 80 (Les), SAINT-BRICE-SUR-VIENNE	443, 444	Javrezac (6 route de), COZES,	77
Gouverneurs (10 rue des),	329	Joffre, square du XV Dragon (Place), LIBOURNE,	252
Grabié (2, rue François), USSEL,	139	Jolio-Curie (Boulevard), BORDEAUX,	243, 245
Grand Jean CREYSSE,	179	Jonchères (Les), BRIZAMBOURG,	69
Grand Villard (PCR Cassinomagus) (Le quartier du), CHASSENON,	44	JONZAC, Chez Pinaud	81
Grand'Rue POITIERS,	393	Joseph Cohen (15 rue du Grand Rabbin), BORDEAUX, 248, 481	
GRAND-BOURG (LE), Maison de santé	151	Joubert (Le Pont), POITIERS,	394
Grandmont (Abbaye de), SAINT-SYLVESTRE,	446	Julienne (Route de), JARNAC,	50
Grands Champs SALAUNES,	271	Justices (Rue du Moulin des), LA ROCHELLE,	95
Grange (La), SAINT-FRÉJOUX,	132	Kronosol (Le Génétie), ISLE,	431
Granges (Les), NEUVIC-SUR-L'ISLE,	205	LABASTIDE-MONREJEAU, La Redoute du Castéra 3	37
Gravettes (73 bis rue des), CHAMPCEVINEL,	175	LABETS-BISCAY, Tuqueta	337
Greignac (6 allée de), VERNEUIL-SUR-VIENNE,	450	Lacoue (5-7 rue), SAINT-JEAN-D'ANGÉLY,	100
Greignac (8 allée de), VERNEUIL-SUR-VIENNE,	451	Ladre (Pierre), parc d'activité Euratlantique FLÉAC,	47
Groges (Les), SILLARS,	410	Lafon (23 allée Docteur Robert), BAYONNE,	330
GUA (LE), Abords de l'église Saint-Laurent	80, 81	LAGRAULIERE, Prospection	142
Guillot-Nord et Sud, SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET,	270	Lajinjouade MONSEMPRON-LIBOS,	306
GUÏTRES, Rivière l'Isle	252	Lakanal (Halle), VILLENEUVE-SUR-LOT,	319

Lamarrigue PORTET,	349	Maine Vieux, SALAUNES,	271
LAMONZIE-SAINT-MARTIN, La Bourgotie-ouest	196	Mairie (Place de la), NIEULLE-SUR-SEUDRE,	89
Lande (Parc éolien de La), BLANZAC,	423	Maison de santé LE GRAND-BOURG,	151
LAPLEAU, Prospection diachronique	143	MALEMORT-SUR-CORRÈZE,	
LARCEVEAU-ARROS-CIBITS, Église Saint Sébastien d'Arros ..	338	- Font Croze lot A, B, C	130
Lardin (Le), Prospection diachronique	455	- Rue de la Pommeraie	131
(LAscaux sol Contextualisation), LAsCO,	478	- Rue du Pont du Chemin de Fer	131
LAsCO, (LAscaux sol COntextualisation)	478	marais charentais au Moyen-Age et à l'époque moderne (Les),	468
LASSE, Terre de Baigorri	357	MARANS, La Gabauge des Noyers	85
Laugerie-Haute (Abri du Squelette), LES EYZIES-DE-TAYAC, ..	188	Marcou (Route de Saumur,), MIGNÉ-AUXANCES,	388
Laurence (8 chemin de la), MONTIGNAC-SUR-VÉZÈRE, ...	205	Marie-Jeanne (Lotissement Clos) SAINT- MAGNE,	269
Laussel MARQUAY,	197, 478	Marival (Route de), MARSAC-SUR-L'ISLE,	198
LAVAL-SUR-LUZÈGE, Prospection diachronique	143	MARNAY, Église Saint-Pierre	387
LAYRAC, Pont de la Peyre	302	Marne (Rue de la), SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE,	370
Le Rosier, SALAUNES,	271	MARQUAY, Laussel	197, 478
Leclerc (7 rue du Général), LA RÉOLE,	260	MARSAC-SUR-L'ISLE, Route de Marival	198
LEIGNÉ-LES-BOIS, Église Saint-Rémi	386	MARSAIS, Centre bourg et les Dingins	85
Lémovices (Habitat Groupé Antique de la cité des),		Martines (Les), SAINT-JUNIEN,	444
PCR HaGAL.	470	Marval (Château de), MARVAL,	438
Léonidies (Les), CHALUS,	425	MARVAL,	
LESCAR,		- Église de l'Assomption de la très Sainte Vierge de Milhaguet	437
- La Cité	339	- Château de Marval	438
- 15 rue des Frères Rieupeyrous	342	Massiou (133 rue Daniel), SAINTES,	112
LESTERPS, Les jardins de l'Abbaye	51	MATHA, Les Fontaines	86
Lestrade (Les Hauts de), SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE, ..	134	Mauroc (Chemin du), SMARVES,	411
LIBOURNE,		MAUTES, Le Bourg	151
- Place Joffre, square du XV Dragon	252	Mazeau (avenue de), SAINT-MÉDARD-EN-JALLES,	270
- 39 Rue Jean-Jacques Rousseau Chapelle des Cordeliers	253	MEDIS, Bois de Belmont, RD 750	119
LIGNAN-DE-BORDEAUX, Eglise Sainte-Eulalie	253	Mehatze (Site minier antique de), BANCA,	329
LIGUGÉ, Route de Croutelle, Fief du Pilier	387	Mendive (Vallée de), AHAXE-ALCIETTE-BASCASSAN,	328
LIMOGES,		MENESPLET, Barthomettes	200
- Réaménagement Porte-Panet, Place Saint-Étienne	432	MÉRIGNAC, 33, avenue Marcel Dassault	257
- Avenue Saint-Éloi	434	Merle (impasse du), SAINT-JEAN-D'ILLAC,	268
- Rue Montmailler et rue des Anglais	434	Merleyre (La), BISCARROSSE,	276
- Amphithéâtre – Jardin d'Orsay,	436	meules (Carrières de), SAINT-CRÉPIN DE RICHEMONT, ...	214
- Les Portes Ferrées	436	Meuniers (La Plante des), SAINT-MÈME-LES-CARRIÈRES, .	60
- Place Saint-Pierre, rue du Collège	436	MEYRALS, Le Berteil	200
Limousin (Patrimoine industriel du Périgord, de Charente		Midouze (Épave Heinkel 177 Recherche sur les dynamiques	
et du),	482	d'occupation du sol dans le bassin de la), UCHACQ-ET-	
LISLE, Abris/grotte de la Peyzie	196	PARENTIS,	287
littoral aquitain (Dynamiques de peuplement et environnement		MIGNÉ-AUXANCES,	
sur le),	489	- 14 rue du Centre	387
Loire et Charente Formes et environnements des mégalithes		- Route de Saumur, Marcou	388
et des enceintes (Monumentalismes et territoires au		Milandes (Chapelle des), CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, ...	173
Néolithique entre),	458	MIRAMBEAU, Contournement RD 137-RD 730	88
LONGÈVES, Rue des Grands Champs	84	MIREBEAU, Rue Maurice Aguilon	389
LOT-ET-GARONNE, Prospection diachronique	455	MOIRAX, Le Bourg	304
Louis XV (forme de radoub), ROCHFORT,	95	Monas, CIVAUX,	378
Loustalet, ARANCOU,	328	MONCOUTANT, ZAE La Forestrie	367
Luché (La Tourette de), SAINT-MARTIN-LA-PALLU,	408	Monge (430 rue), MONT-DE-MARSAN,	281
LUGASSON, Roquefort	254	MONPAZIER,	
Lunesse (Rue de), ANGOULÈME,	39	- Centre bourg	202
LUXE, La Terne	64	- 19 bis rue du Trottoir	202
Madeleine (L'enceinte de la), BARCUS,	360	Monplaisir, VILLENEUVE-SUR-LOT,	319
TARDETS-SORHOLUS	360	MONSEMPRON-LIBOS, Lajinjouade	306
TROIS-VILLES,	360	Monsidun (ZAC de), L'HOUMEAU,	81
Madeleine (La), SAINT-ÉMILION,	267	Montaigne (Tombeau présumé de Michel de), BORDEAUX, .	248
Magenta (31bis rue de), POITIERS,	406	MONTAMISÉ, Rue de la Croix	389
Maine Gagneau (Plantier du), RUEILLE-SUR-TOUVRE,	64	MONTCARET, La petite borie AT159-162-165-168	203

MONT-DE-MARSAN, 430 rue Monge	281	Ossau (Préhistoire ancienne de la vallée d') (PAVO),	492
Montemille, BAINES-SAINTE-RADEGONDE,	39	Oxocelhaya et d'Aldabia (colline de Gaztelu) (Les grottes	
Montierneuf (Priuré de), SAINT-AGNANT,	98	d'Isturitz, d'), ISTURITZ, SAINT-MARTIN-D'ARBEROUÉ,	362
MONTIGNAC-SUR-VÉZÈRE,		Palais Comtal (Le), POITIERS,	402
- La station de La Balutie	204	Panet (Réaménagement Porte), LIMOGES,	432
- Plaine du Chambon	204	Papetier (Le moulin du), PINDERES,	309
- 8 chemin de la Laurence	205	Papetier (Le), PINDERES,	307
Montmailler (Rue), LIMOGES,	434	Parc Éolien,	
MONTMOREAU, Relevés	64	- LA CHÈVRENERIE,	64
MONTMOREAU-SAINTE-CYBARD, Le Clos Saint-Laurent-de-		- LA FAYE,	64
Belzagot	51	- VIERSAT,	163
MONTPOUILLAN, Pré du broc phase 17, ZB90	306	Pas du Minage (Rues), LA ROCHELLE	95
MONTS-SUR-GUESNES, Le Château	389	Patrimoine industriel du Périgord, de Charente et du Limousin	482
Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et		Paturaux (Les), UZERCHE,	139
Charente, Formes et environnements des mégalithes et des		PAVO, Préhistoire ancienne de la vallée d'Ossau	492
enceintes	458	PAYS LOUDUNAIS (LE), Prospection recherche diachronique	
MORLAÏS, Rue des Cordeliers	343	(PCR Monumentalismes et territoires au Néolithique entre	
Mothern (Place du), BUSSIÈRE-POITEVINE,	424	Loire et Charente)	416
Mottes (« Complexe castral » des), SAINT-ORADOUX-DE-		PCR HaGAL, Habitat Groupé Antique de la cité des	
CHIROUZE,	159	Lémovices	470
MOULIDARS, Le Bourg	51	Pech de l'Azé IV CARSAC-AILLAC,	172
Moulin à Vent SAINT-LAURENT-LA-VALLÉE,	224	Pendus (Les), BESSINES,	366
MOUSSAC, Impasse des Feux Follets	390	Péré (Tumulus C de), PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE,	368
Moustier (Le) (abri inférieur), SAINT-LÉON-SUR-VÉZÈRE,	225	Périgord, de Charente et du Limousin (Patrimoine	
Mouthe (Grotte de La), LES EYZIES-DE-TAYAC,	190	industriel du),	482
MOUTIER-ROZEILLE,		PÉRIGUEUX,	
- Église Saint-Hilaire	152	- 32 boulevard des arènes	206
- Saint-Hilaire	154	- Conteneurs enterrés du Puy-Saint-Front	208
- Le Thym	154	PESSAC,	
MOUTON, Église Saint-Martial	53	- Place Cardinal, rue Béranger	257
Murat-les-Tours, SAINT-DIZIER-MASBARAUD,	157	- Avenue Roger Chaumet	257
NAINTRÉ, Les Berthons et le Clain	391	PESSINES, 17 rue Saint-Gilles Pont-l'Abbé-d'Arnoult, L'église	90
Napoléon III (forme de radoub), ROCHEFORT,	94	Pey-Berland (Place), BORDEAUX,	250
Nation (Place de la), SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE,	448	Peyre (Pont de la), LAYRAC,	302
NAVES,		Peyres (Camp de), SAUVETERRE-LA-LEMANCE,	318
- Bois Bara	131	Peyrouse (La), SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX,	217
- Prospection	142	Peyzie (Abris/grotte de la), LISLE,	196
NÉOUX, Chemin de César, lieu-dit La Prade	156	Pièces (Les), TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE,	60
NEUVICQ-LE-CHÂTEAU, Le Bourg	88	Pied Griffé SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ,	409
NEUVIC-SUR-L'ISLE, Les Granges, Route de Saint-Astier	205	Pierre qui Vire (Rue de la), VENDEUVRE-DU-POITOU,	412
NIEULLE-SUR-SEUDRE, Place de la mairie	89	PIERRFITE, Prospection	142
Niort (44 route de), VILLIERS-EN-PLAINE,	371	Pilat (Dune du), LA TESTE-DE-BUCH,	271
Notre-Dame/Saint-Vivien (Église), GEAY,	79	Pile Migay (Château de), COURS-DE-PILE,	179
Notre-Dame-de-Rosaire (Chapelle), GIMEL-LES-		Pinaud (Chez), JONZAC,	81
CASCADES,	130	PINDERES,	
Notre-Dame-du-Puy (Chapelle), BOURGANEUF,	146	- Le Papetier	307
Nouvelle-Aquitaine (Réseau de lithothèques en),	488	- Le moulin du Papetier	309
nouvelles recherches sur les habitats fortifiés protohistoriques		PINS (LES), Église de la Vauze	54
entre Garonne et Pyrénées, FORTIPOLIS	485	Place du Marché, LA ROCHELLE,	95
NOUZIERS, Le Bourg, 2 route de Crevant	157	Planche (rue de la), BERGERAC,	167
Oléron (Le littoral de l'île d'), Prospection Diachronique	123	Poisson (Abri du), LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL,	191
OLORON-SAINTE-MARIE, 2 place des Cordeliers	344	Poitiers (Les Rivières de), POITIERS,	404
Oradour-sur-Glane (Avenue d'), SAINT-JUNIEN,	445	POITIERS,	
Ors, LE CHÂTEAU-D'OLÉRON,	72	- Parc de Blossac	392
Orsay (Amphithéâtre – Jardin d), LIMOGES,	436	- Jardin-des-Droits de l'Homme	392
ORTHEZ,		- Grand'Rue	393
- Rue des Jacobins	347	- Le Pont Joubert	394
- 12 rue Xavier Darget	348	- Rue des Caillons	397
OSSAS-SUHARE, Grotte de Gatzarria	348	- Église Saint-Jean-de-Montierneuf	398, 399

- Eglise Saint-Hilaire-le-Grand	401	- (PCR Monumentalismes et territoires au Néolithique entre	
- Le Palais Comtal	402	Loire et Charente), LE PAYS LOUDUNAIS	416
- Les Rivières de Poitiers	404	Prospection thématique, Les réseaux de communication	65
- 8 rue des Arènes Romaines et 31bis rue de Magenta	406	Prospection, CHAMBOULIVE,	142
Pommerai (Rue de la), MALEMORT-SUR-CORRÈZE,	131	Prospection-inventaire en Dordogne	233
POMPIEY, Plateau de Choisy Recherche de sites		PUJOLS, Place du 14 Juillet, Place du Général de Gaulle,	
mégolithiques	320	Jardin tertre du Château	259
PORCHERIE (LA), Châteauvieux	438	Puy du Mas, SAINT-HILAIRE-LES-COURBES,	132
PORT-D'ENVAUX,		Puy Némard, AIXE-SUR-VIENNE,	420
- Le Priouté, fleuve Charente	90	Puye (Route de la), CHAUVIGNY,	378
- Fleuve Charente	120	Puy-Saint-Front (Conteneurs enterrés du), PÉRIGUEUX,	208
PORT-DE-PILES, Carrière de Bois Sapin – Phase 1	407	Pyrénées nord-occidentales (Structures dolméniques et	
PORT-DES-BARQUES, Les Chapelles, Grand Fief		territoires dans les),	490
Chagneud	93	Quatre Marie (91 rue de), ÉCHIRÉ,	367
Porte (la), VIERSAT,	163	QUEYRAC, Le Blanc et Beynet	260
Portes Ferrées (Les), LIMOGES,	436	Raison (Rue de la), SAINT-SAUVANT,	104
PORTET, Bioux, Lamarrigue	349	Raspail (Rue)AGEN,	295
Pouyet, Sud GELOUX,	279	RD 12, VOUNEUIL-SOUS-BIARD,	415
Pouyet Sud - Préambule GELOUX,	278	RD n°134, BRIZAMBOURG,	69
Pouzioux, VOUNEUIL-SOUS-BIARD,	415	RD 137 (giratoire), SAINTES,	111
Prade (lieu-dit la), NÉOUX,	156	RD 137-RD 730 (Contournement), MIRAMBEAU,	88
PRANZAC, Centre bourg	55	RD 730 (Contournement RD 137-), MIRAMBEAU,	88
Pré du broc, MONTPOUILLAN,	306	RD 750 (Bois de Belmont), MEDIS,	119
Préhistoire ancienne de la vallée d'Ossau (PAVO)	492	RD 750, ROYAN,	119
Prés et centre bourg (Les Petits), SAINT-SATURNIN-		RD 936 (Déviation), FARGUES-SAINT-HILAIRE,	251
DU-BOIS,	101	Redoute du Castéra 3 (La), LABASTIDE-MONREJEAU,	37
Prieuré des hommes, TUSSON,	62	Réduit (Place du), BAYONNE,	335
Priouté (Le), PORT-D'ENVAUX,	90	REIGNAC, Église Saint-Pierre-ès-Liens	56
PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE, Tumulus C de Péré	368	Relevés CELLEFROIN, MONTMOREAU,	64
Programme de recherche ITIVIN	494	RÉOLE (LA), 7 rue du Général Leclerc	260
Prospection		Réseau de lithothèques en Nouvelle-Aquitaine	488
- ESPARTIGNAC,	142	réseaux de communication (Les), Prospection thématique	65
- LAGRAULIERE,	142	Richardière (La Petite), BRESSUIRE,	366
- NAVES,	142	Rieupeyrous (15 rue des Frères), LESCAR,	342
- PIERRFITE,	142	RIVIERE (LA), Forge de Firbeix-Chapellas-Tannerie Chamon	232
- SAINT-CLEMENT,	142	Roche à Pierrot (La), SAINT-CÉSAIRE,	98, 460
- SAINT-JAL,	142	ROCHEFORT,	
- SAINT-SALVADOUR,	142	- 11 rue Auguste Giral	93, 94
- SEILHAC,	142	- L'Arsenal, forme de radoub Napoléon III	94
Prospection aérienne		- L'arsenal, Hôtel de Cheusse	94
- Charente,	453	- L'Arsenal, forme de radoub Louis XV	95
- Charente-Maritime,	453	ROCHELLE (LA),	
- Deux-Sèvres,	453	- Rue du Moulin des Justices	95
- VIENNE,	453	- Pas du Minage, Gambetta, de la Forme et Place du Marché	95
Prospection diachronique		ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ, Les Héronnières	407
- AUBAS,	455	Roigt (Maison), SAINTE-BAZEILLE,	309
- CONDAT-SUR-VÉZÈRE,	455	Roquefort, LUGASSON,	254
- Charente,	454	ROQUEFORT, Chemin de Fon du Bois	309
- Charente-Maritime,	454	ROQUE-GAGEAC (LA), Saint-Donat	212
- Deux-Sèvres,	454	Rosiers (Impasse des), ITEUIL,	384
- Gironde,	455	ROULLET-SAINT-ESTÈPHE, La Fouillouse	57
- LAPLEAU,	143	Rousseau (39 Rue Jean-Jacques), LIBOURNE,	253
- LAVAL-SUR-LUZÈGE,	143	Roy (Château du), DOMME,	181
- Le Lardin,	455	ROYAN,	
- Le littoral de l'île d'Oléron	123	- Bois de Belmont, RD 750	119
- Le Marais de Brouage	122	- Abords de l'église Saint-Pierre	96
- Lot-et-Garonne,	455	Roziers (Les), SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE,	60
- SAINT-MERD-DE-LAPLEAU,	143	Rue (2 Grand), ISSIGEAC,	192
- TERRASSON,	455	RUELLE-SUR-TOUVRE, Plantier du Maine Gagneau	64

RUFFEC, ZI de la Gare	57	Saint-Étienne (Place), LIMOGES	432
Sables (La Fosse des), INGRANDES-SUR-VIENNE	383	SAINT-ÉTIENNE-DE-BAÏGORRY, Terre de Baigorri	357
SADIRAC,		Saint-Eutrope,	
- Tioulet	261	- (Abords de l'église) (PCR Saint-Eutrope de Saintes)	114
- Laurent Vidau	262	SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX, La Peyrouse	217
Saint Gaucher (Rue de la Fontaine), FEYTIAT	428	SAINT-FRÉJOUX, La Grange	132
SAINT- MAGNE, Lotissement Clos Marie-Jeanne	269	SAINT-FRONT-DE-PRADOUX, Site Badegoulien de plein air du Chatenet	220
Saint Sébastien d'Arros (Église), LARCEVEAU-ARROS-		SAINT-FRONT-SUR-LA-LÉMANCE, Château de Bonaguil	316
CIBITS,	338	Saint-Georges (Église), GURAT	48
SAINT VICTOR, Aménagement du bourg, abords de l'église	226	SAINT-GEORGES-D'OLÉRON, Places de Verdun et d'Aliénor d'Aquitaine et canton de la Seigneurie	99
SAINT-AGNANT, Prieuré de Montierneuf, 1 rue du Gros Chêne	98	SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAUX, Rue du Bocage et rue du Champ de Foire	407
Saint-Antoine, Les Serres (Route de), USSAC	139	SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ, Le Bourg	159
Saint-Astier (Route de), NEUVIC-SUR-L'ISLE	205	Saint-Gilles (17 rue), PESSINES	90
Saint-Aubin (Église paroissiale), SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC	262	Saint-Hilaire,	
SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC, Église paroissiale Saint-Aubin	262	- MOUTIER-ROZEILLE	154
SAINT-AVIT-RIVIÈRE, Abords de l'église	212	- (Église), MOUTIER-ROZEILLE	152
SAINT-AVIT-SÉNIEUR, Le Bourg	213	Saint-Hilaire-le-Grand (Eglise), POITIERS	401
Saint-Berthoumieu (Quartier), BEDOUS	336	SAINT-HILAIRE-LES-COURBES, Puy du Mas/Jardin des Géants	132
SAINT-BRICE-SUR-VIENNE		SAINT-JAL, Prospection	142
- Les Goupillères AV 81b 81c 80	443, 444	SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, 5-7 rue Lacoue	100
- Rue du 8 mai 1945	442	SAINT-JEAN-D'ANGLE, Château fort	100
SAINT-CÉSAIRE, La Roche à Pierrot	98, 460	SAINT-JEAN-D'ILLAC, La Vignotte, impasse du Merle	268
Saint-Christophe (Eglise), CHAMPAGNE-VIGNY	41	Saint-Jean-de-Montierneuf (Église), POITIERS	398, 399
Saint-Clar (rue), BERGERAC	167	Saint-Jean-L'Évangéliste (Le prieuré), TRIZAY	116
SAINT-CLEMENT, Prospection	142	SAINT-JEAN-PARDOUX, Forge de Firbeix-Chapellais-Tannerie Chamon	232
SAINT-CRÉPIN DE RICHEMONT, Carrières de meules	214	SAINT-JUNIEN,	
SAINT-CYBARDEAUX, Les Bouchauds	57	- Route de Beaulieu, Les Martines	444
SAINT-DIZIER-MASBARAUD, Murat-les-Tours	157	- Avenue d'Oradour-sur-Glane	445
Saint-Donat, LA ROQUE-GAGEAC	212	Saint-Laurent (Abords de l'église), LE GUA	80, 81
SAINTE-MARIE-DE-VAUX, Le Bos Théraud « la Chaise du chasseur »	441	Saint-Laurent-de-Belzagot (Le Clos), MONTMOREAU-SAINTE-CYBARD	51
Sainte-Anne (Église), SAINTE-ANNE-SAINT-PRIEST	440	SAINT-LAURENT-DES-HOMMES, Le bourg et la place de l'église	223
SAINTE-ANNE-SAINT-PRIEST, Église Sainte-Anne	440	SAINT-LAURENT-LA-VALLÉE, Moulin à Vent	224
SAINTE-BAZEILLE, Maison Roigt – Rue des Tanneurs	309	SAINT-LAURENT-SUR-GORRE, 5, chemin de la Valade	445
SAINTE-COLOMBE-EN-BRULHOIS, Église Saint-Martin de Mourrens	310	SAINT-LÉON-SUR-VÉZÈRE, Le Moustier (abri inférieur)	225
SAINT-COLOME, Grotte Tastet	350	SAINT-LOUBÈS, Barbeyrac	269
Sainte-Eulalie (Eglise), LIGNAN-DE-BORDEAUX	253	SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE, Rue de la Marne	370
SAINTE-EUTROPE-DE-BORN, Château de Scandaillac	313	Saint-Martial (Chapelle), TOULX-SAINTE-CROIX	163
SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT, Gravière Gaïa Comarque et Flaman	313	Saint-Martial (Église), MOUTON	53
Saint-Éloi (Avenue), LIMOGES	434	Saint-Martin de Mourrens (Église), SAINTE-COLOMBE-EN-BRULHOIS	310
SAINT-ÉMILION,		SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE, Les grottes d'Isturitz, d'Oxocelhaya et d'Aldabia (colline de Gaztelu)	362
- 4 rue de l'abbé Bergey	266	SAINT-MARTIN-LA-PALLU, Varennes, La Tourette de Luché	408
- La Madeleine	267	SAINT-MATHIEU, Les Sèches	446
SAINTEES,		Saint-Maurice (Abbaye), BLASIMON	239
- 21, rue Ambroise Daubonneau	110	SAINT-MÉDARD-EN-JALLES, Galaxie IV, avenue de Mazeau	270
- 35 chemin des Carrières de la Croix	110	SAINT-MÈME-LES-CARRIÈRES, La Plante des Meuniers	60
- 151 rue de la Boule	110	SAINT-MERD-DE-LAPLEAU, Prospection diachronique	143
- Diconche, giratoire RD 137	111	SAINT-MICHEL,	
- Les Charriers	111	- Massif d'Urkulu - Cabane de berger Uk.017	351
- Rue de Chermignac-sur-Moreau	111	- Massif d'Urkulu - Cabane de berger Uk.022	352
- 133 rue Daniel Massiou	112	- La « Voie des Ports de Cize »	358
- Église et prieuré Saint-Eutrope	114		
- Abords de l'église Saint-Eutrope (PCR Saint-Eutrope de Saintes)	114		
- Courbiac, fleuve Charente	120		
- Église et prieuré Saint-Eutrope	462		
Saint-Etienne (Place de l'église), SEMUSSAC	116		

SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET, Guillot-Nord et Sud	270	Serres, LES EYZIES-DE-TAYAC,	191
SAINT-ORADOUX-DE-CHIROUZE, « Complexe castral »		Serres (Les), parcelle DO 81, 87, 86 et 91 USSAC,	138
des Mottes	159	SERRES-CASTET, Route de Bordeaux	355
Saint-Palais (58-60 route de), SAINT-SULPICE-DE-ROYAN,	106	SILLARS, Les Groges	410
SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE,		SMARVES, Chemin du Mauroc	411
- Le Crouzet	134	SOS, Ephad Les Deux Vallées	318
- Les Hauts de Lestrade	134	Sous (le Bois du), VIERSAT,	163
- Brive-Laroche-Aérodrome	140	SOUTERRAINE (LA), Campagne de cartographie géoradar	
Saint-Pierre,		de l'agglomération antique de Bridiers.	160
- (Abords de l'église), ROYAN,	96	Station d'épuration	
- (Église), MARNAY,	387	- FOURQUES-SUR-GARONNE,	300
- (Place), ANGOULÊME,	38	- LE BUGUE,	170
- (Place), LIMOGES,	436	Structures dolméniques et territoires dans les Pyrénées	
Saint-Pierre et Saint-Paul (Abbatiale), BEAULIEU-SUR-		nord-occidentales	490
DORDOGNE,	126	Suris, TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE,	60
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON, La Borderie	100	TAILLEBOURG, Fleuve Charente	120
SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ, Pied Griffé	409	Tanneurs (Rue des), SAINTE-BAZEILLE,	309
Saint-Pierre-ès-Liens (Église), REIGNAC,	56	TARDETS-SORHOLUS L'enceinte de la Madeleine	360
Saint-Rémi (Église), LEIGNÉ-LES-BOIS,	386	Tastet (Grotte), SAINTE-COLOME,	350
SAINT-RÉMY-SUR-CREUSE, La Tour de Gannes	410	Terne (La),	
SAINT-ROMAIN-DE-BENET, Le Chalet, route de la Forêt	101	- FOUQUEURE,	64
SAINT-SALVADOUR, Prospection.	142	- LUXE,	64
SAINT-SATURNIN-DU-BOIS,		TERRASSON, Prospection diachronique	455
- Les Petits Prés et centre bourg	101	TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE,	
- Bourg nord	102	- Suris, Les Pièces	60
SAINT-SAUD-LACOUSSIERE, Forge de Firbeix-Chapellas-		- Genouillac, Les Fayards	61
Tannerie Chamon	232	TESTE-DE-BUCH (LA), Dune du Pilat	271
SAINT-SAUVANT, Rue de la Raison, maison Flingou	104	Tézy (Chez), LA TOUR-BLANCHE-CERCLES,	231
SAINT-SORNIN, La Tour de Broue (PCR Les Marais		Thermes (13 impasse des), JAUNAY-MARIGNY,	386
Charentais)	104	Thym (Le), MOUTIER-ROZEILLE,	154
SAINT-SULPICE-DE-ROYAN,		Tioulet SADIRAC,	261
- 58-60 route de Saint-Palais	106	TOCANE-SAINTE-APRE, La Chauprade	230
- Route de Saint-Palais, les Deux-Terrages	106	TORSAC, Grotte Castaigne	61
SAINT-SYLVESTRE, Abbaye de Grandmont	446	TOULX-SAINTE-CROIX, Chapelle Saint-Martial	163
SAINT-VICTOR, Abords de l'église	226	Tour (Rue de la), BERNAC,	39
SAINT-VINCENT-DE-PAUL, Camp de prisonniers de Buglose	282	Tour de Gannes (La), SAINT-RÉMY-SUR-CREUSE,	410
SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE, Place de la Nation	448	Tour-Blanche (Château de la), LA TOUR-BLANCHE-	
SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE, Erin et Lagraulière	449	CERCLES,	230
SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE, Les Roziers	60	TOUR-BLANCHE-CERCLES (LA),	
SALAUNES, Maine Vieux, Le Rosier et Grands Champs	271	- Château de la Tour-Blanche	230
SALIES-DE-BÉARN,		- Chez Tézy	231
- Les Braques	353	TRIZAY, Le prieuré Saint-Jean-L'Évangéliste	116
- Chemin du Herré	354	TROIS-VILLES, L'enceinte de la Madeleine	360
Sandère, SÉRANDON,	137	Trottoir (19 bis rue du), MONPAZIER,	202
Santons et la mer (Les),.	469	Tuilerie (Rue de la), AUREILHAN,	276
SAUJON, Voie du Parc des Chalets	116	Tuqueta LABETS-BISCAY,	337
Saumur, Marcou (Route de), MIGNÉ-AUXANCES,	388	TUSSON, Prieuré des hommes	62
SAUVETERRE-LA-LEMANCE, Camp de Peyres	318	UCHACQ-ET-PARENTIS, Épave Heinkel 177 Recherche sur	
SAVIGNAC-DE-MIREMONT, Grotte de La Ferrassie	227	les dynamiques d'occupation du sol dans le bassin de la	
Scandaillac (Château de), SAINTE-EUTROPE-DE-BORN,	313	Midouze	287
Schuman (Rue Robert), ISLE,	428	UHART-CIZE, La « Voie des Ports de Cize »	358
SCORBÉ-CLAIRVAUX, Le château du Haut-Clairvaux	410, 494	UREPEL, Les mines de plomb argentifère de la forêt d'Haira	359
Séchères (Les), SAINT-MATHIEU,	446	Urkulu - Cabane de berger Uk.017 (Massif d'), SAINT-MICHEL,	351
Séгур (Castrum de), SÉGUR-LE-CHÂTEAU,	136	Urkulu - Cabane de berger Uk.022 (Massif d'), SAINT-MICHEL,	352
SÉGUR-LE-CHÂTEAU, Castrum de Ségur	136	USSAC,	
Seigneurie (et canton de la), SAINT-GEORGES-D'OLÉRON,	99	- Les Serres parcelle DO 81, 87, 86 et 91	138
SEILHAC, Prospection.	142	- Route de Saint-Antoine, Les Serres	139
SEMUSSAC, Place de l'église Saint-Etienne	116	USSEL, 2, rue François Grabié	139
SÉRANDON, Sandère	137	UZERCHE, Les Paturaux	139

Valade (5, chemin de la), SAINT-LAURENT-SUR-GORRE, . . .445	VIERSAT, Le Charaud - le Bois du Sous, la Porte - Parc éolien 163
Vallée d'Hergaray, dolmen de Buluntza, dolmen de Burguista 490	Vignaud est et ouest (le), BIARD,376
Vallon (Impasse Beau), CONDAT-SUR-VIENNE,425	Vignes (Rue des), CHAILLAC-SUR-VIENNE,424
Varennes, SAINT-MARTIN-LA-PALLU,408	Vignes du Juge, LE FIEU,252
Vaure (Église de la), LES PINS,54	Vignotte (La), SAINT-JEAN-D'ILLAC,268
VENDEUVRE-DU-POITOU, Rue de la Pierre qui Vire412	Villars (Le parc de), GARAT,47
Verdun (Places de), SAINT-GEORGES-D'OLÉRON,99	VILLENEUVE-SUR-LOT,
VERNEUIL-SUR-VIENNE,	- Anglade318
- 6 allée de Greignac450	- Halle Lakanal319
- 8 allée de Greignac451	- Monplaisir HR 422 Texeira319
VERNON, 1 rue du Château412	VILLIERS-EN-PLAINE, 44 route de Niort371
VERVANT, La Demoiselle62	VOUNEUIL-SOUS-BIARD,
Vidau (Laurent), SADIRAC,262	- Rue Firmin Petit412
VIENNE, Prospection aérienne453	- Pouzioux-La-Jarrie, RD 12.415

